
370.9493 D611H v.3 c.1
Discailles, Ernest
Histoire des concours gener
R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 02032 7378
OISE CIR



HISTOIRE

DES

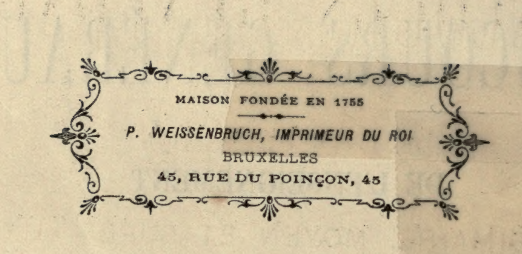
CONCOURS GÉNÉRAUX

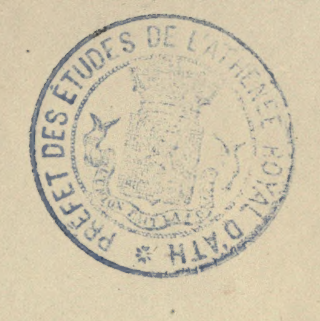
DE L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE, MOYEN ET SUPÉRIEUR

EN BELGIQUE

(1840-1881)


MAISON FONDÉE EN 1755
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
BRUXELLES
45, RUE DU POINÇON, 45



HISTOIRE

DES

CONCOURS GÉNÉRAUX

DE L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE, MOYEN & SUPÉRIEUR

EN BELGIQUE

(1840-1881)

PAR

Ernest DISCAILLES
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND

TOME TROISIÈME
1873-1881

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR

MONS
Hector MANCEAUX
LIBRAIRE-ÉDITEUR

1883

30 avril 1883.

En terminant cet ouvrage, nous redisons ce que nous avons dit au début[1].

Nous croyons que l'institution des *Concours généraux de l'enseignement* est utile, qu'elle a rendu de grands services et qu'il dépend du gouvernement qu'elle en rende de plus grands encore.

Au moment où paraîtra ce troisième et dernier volume, les conseils de perfectionnement de l'enseignement seront réunis : les *concours* figurent à leur ordre du jour.

Il ne nous appartient pas de préjuger les décisions des conseils : — trop heureux si ce livre, en éclairant leurs discussions, peut provoquer des améliorations que nous estimons nécessaires !

Dans l'*Introduction* (mars 1882), nous ne nous étions pas contenté d'exposer le plan que nous avons la conviction d'avoir exécuté en son entier au milieu de difficultés sans cesse renaissantes.

Tout en montrant le but et la portée de notre travail, nous soulevions une question de principe — l'utilité des concours — que nous nous attendions à voir discuter.

Nous indiquions des réformes qui devaient, dans notre pensée, faire naître un débat.

Les arguments qui se seraient produits contre le principe du concours ou contre les réformes proposées auraient été discutés à cette place.

Nous n'avons pas, jusqu'ici, rencontré de contradicteurs.

La contradiction, vainement attendue, sortira peut-être de la discussion à laquelle donnera lieu la réforme... électorale...

La connexité des questions d'enseignement et des questions politiques ressort une fois de plus du rapport de la section centrale qui a été chargée

[1] Voir notre *Introduction*, tome I, p. V-XXII.

d'étudier les projets de réforme électorale soumis à la Chambre des représentants.

Il est question « d'admettre à l'électorat tous ceux qui, avant le 1er janvier 1883 ou telle autre date que l'on pourra préférer, ont obtenu une « distinction dans les *concours annuels institués entre les élèves des divi-* « *sions supérieures des écoles primaires*[1] et entre les élèves des classes « supérieures des écoles d'adultes ».

Le rapporteur de la section centrale, M. Jules De Vigne, après avoir parlé des documents que nous reproduisons dans notre *Histoire des concours*, ajoute : « On pourra se convaincre aisément, en consultant ces « documents, que *ces concours ont toujours eu un caractère sérieux et que* « *les distinctions qui y ont été remportées présentent par conséquent une* « *valeur réelle*[2]. »

Les hommes d'école et les hommes politiques qui seraient d'un avis opposé, ont la parole!

Le retard qu'a subi la publication de ce dernier volume, qui était annoncé pour la fin de mars, provient tout d'abord des grandes difficultés qu'a rencontrées l'achèvement de notre immense *Table alphabétique générale* (pages 599-654).

En second lieu, nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer les renseignements qu'exigeait un autre travail, qui ne sera pas moins intéressant à consulter que la *Table alphabétique générale* et les listes des *Compositions couronnées dans les concours de l'enseignement moyen* (tome I, pages 523-525; tome II, pages 633-635; tome III, pages 595-598).

Nous voulons parler d'un tableau récapitulatif indiquant les *Lauréats des concours universitaires de* 1842 *à* 1881. (Voir à la fin de ce tome, pages 656-659.)

Dût-on d'ailleurs nous accuser de *faire une réclame* à nos éditeurs, et spécialement à la maison Weissenbruch, nous nous permettrons de faire remarquer que cette publication, qui comprend au delà de 1,800 pages, a été achevée en moins d'un an.

[1] Chambre des représentants. — Documents. — Session de 1882-1883 : page 223.
[2] *Ibid.*

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

1873.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Cantons d'Anvers, Contich et Wilryck.

I. *Religion et morale.* — 1° Hoeveel naturen heeft Christus, en wanneer heeft hij die naturen? 2° Wat verkrijgen wij door het doopsel, door het vormsel en door de absolutie of het sakrament der biecht? 3° Waarom mag men het heilig olijsel niet uitstellen, als er gevaar is van te sterven? 4° Waarom mocht Moses het beloofde land niet intreden? Van waar heeft hij het land van Chanaän kunnen zien? 5° Wat antwoordde Thomas, toen de andere apostelen verheugd tot hem zegden : Wij hebben den Heer gezien? Wat riep Thomas uit, toen hij Jesus herkende, en wat zegde Jesus daarop?

II. *Calligraphie.* — Eene bladzijde schoon geschrift. Men zal schrijven : 1° Op den eersten regel : Voorzienigheid. 2° Op den tweeden regel : De Schepper wil, dat. 3° Op den derden regel : Elk zijne plichten vervulle. 4° Op den vierden regel : En daarin zijn geluk vinde. 5° Op de twee volgende regels in 't klein : Laat ons nooit deze waarheid vergeten, in welken staat wij ons mogen bevinden. 6° Op den laatsten regel : de tien cijferteekens.

III. *Arithmétique.* — 1° Hoe geschiedt de optelling der gewone breuken, als zij niet den zelfden noemer hebben? Geef een voorbeeld. 2° Schrijf : *a*. 10 vierkante meters 5 vierkante decimeters; *b*. 10 kubiekmeters 5 kubiek decimeters. 3° Iemand heeft eene hoeveelheid suiker tegen 120 frank de 100 kilogrammen gekocht, en wil daarop 10 t. h. winnen : aan welken prijs moet hij den kilogram suiker verkoopen? 4° Iemand heeft 99 hectoliters 60 liters graan gekocht : hoeveel zakken zal hij noodig hebben, als ieder zak 1 hectoliter 2 decaliters inhoudt?

IV. *Langue maternelle.* — 1° Verbuig in het enkelvoud en in het meervoud : deze eerlijke koopman. 2° Schrijf den tweeden persoon enkelvoud van den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijs van de volgende werkwoorden : *lijden*, *heffen*, *afschrijven*, *zich bedroeven*. 3° Een leerling, die pas twee jaren geleden zijnen vader verloren heeft, laat aan zijnen oom weten, dat zijne moeder onverwachts ziek geworden is, en verzoekt hem, spoedig over te komen : Hij beschrijft de droefheid van het huisgezin.

V. *Géographie.* — 1° Welke zijn de grenzen, de rechterlijke arrondissementen, de steden der provincie Oostvlaanderen? 2° Welke steden van België worden door de Maas besproeid? 3° Welke zijn de grenzen van Europa? 4° Noem de hoofdsteden der volgende landen : Oostenrijk, Denemarken, Zweden, Engeland, Portugaal en Griekenland?

VI. *Histoire.* — 1° Sedert wanneer is België een onafhankelijke Staat geworden? Wie is onze eerste Koning geweest? In welk jaar is hij ingehuldigd? Wie is zijn opvolger?

2° Hoe viel de eerste kruisvaart uit, en wie werd toen tot Koning van Jerusalem uitgeroepen?

VII. *Concours spécial de langue française.* — 1° Conjuguez le passé défini et l'imparfait du subjonctif des verbes suivants : *recevoir, apprendre, tenir.* 2° Écrivez le participe passé des verbes : *vivre, naître, croître.* 3° Vertaal in het nederlandsch het volgende : N'avons-nous pas un jour de fête la semaine prochaine? Nous avons reçu une lettre de notre frère : il nous annonce qu'il est entièrement guéri, et qu'il espère venir bientôt passer quelques jours parmi nous. Mon ami, qui est le seul soutien de sa famille, a obtenu une belle place. 4° Vertaal in het fransch : Al deze huizen zijn zeer schoon en zullen duur verkocht worden. De meubelen, die zich daarin bevinden, zijn ook zeer schoon. Vergeet nooit, dat de kinderen aan hunne ouders en aan hunne onderwijzers moeten gehoorzamen. Ik hoop dat gij u over uwe fouten zult berouwen.

Les 100 concurrents de 24 écoles des cantons de Wilryck, Contich et Anvers obtinrent, dans le concours général, une moyenne de 115 points sur 200, et dans le concours spécial (français) une moyenne de 23.71 sur 40.

B. Province de Brabant.

Série A.

I. *Religion et morale.* — 1° Qu'est-ce que la sainte messe? Quelles en sont les parties principales et les plus nécessaires? Pour quelle fin devons-nous assister au saint sacrifice de la messe? Quels sont ceux qui sont tenus d'y assister. 2° Comment Balthazar a-t-il été puni de ses iniquités? Tirez de ce récit une application morale.

II. *Orthographe.* — Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties élevées, des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté; d'autres, en plus grand nombre, gisant auprès des premiers, pour pourrir sur des morceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes près d'éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude.

III. *Analyse grammaticale.* — On ne s'ennuie jamais quand on travaille.

IV. *Grammaire.* — 1° Qu'est-ce que l'adverbe? 2° Quand l'adjectif *tout* est-il variable?

V. *Rédaction.* — Écrivez à l'un de vos amis une lettre dans laquelle vous lui annoncez que vous avez pu accompagner votre père dans un petit voyage, et vous lui racontez ce que vous avez vu.

VI. *Calligraphie.* — (Écrivez deux lignes en moyen, quatre en fin et les chiffres.) L'ouvrier ou l'employé dépourvu de l'esprit d'ordre est toujours en retard dans son travail, parce qu'il ne trouve aucun objet à sa place, qu'il se lève tard, qu'il ne sait ni se servir lui-même, ni réclamer des autres d'utiles services. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VII. *Arithmétique.* — 1° Que devient la valeur d'une fraction ordinaire, quand on multiplie le numérateur et le dénominateur par 4? 2° Quel est l'intérêt annuel d'un capital de 6,280 francs placé à 4 1/2 p. c.? 3° Les 2/3 des 4/5 d'une pièce d'étoffe mesurent 24 3/4 mètres : quelle est la longueur de la pièce entière? 4° Un marchand a du vin à 2 francs le litre et du vin à 2 fr. 80 c. le litre; dans quelle proportion doit-il mélanger ces deux espèces pour avoir 240 litres à 2 fr. 25 c. le litre?

VIII. *Système métrique.* — 1° Combien faudra-t-il payer pour un terrain de 74 mètres de longueur sur $12^{m}75$ de largeur, si l'hectare coûte 9,000 francs? 2° Un tonneau vide pèse 21 1/2 kilogrammes; rempli d'eau froide pure, le même tonneau pèse 130 1/4 kilogrammes. Combien de litres peut-il contenir?

IX. *Géographie.* 1° Décrivez le cours de la Sambre. 2° Dans quelles provinces, sur quelles rivières et sur quels chemins de fer sont situées les villes suivantes : Hasselt, Alost, Courtrai, Bruges et Verviers?

X. *Histoire.* — Donnez une courte biographie de Jean Ier, duc de Brabant.

Série B.

I. *Religion et morale.* — 1° Qu'est-ce que la foi? Pourquoi l'appelez-vous une lumière? Prouvez qu'il n'y a qu'une vraie foi. D'où vient la certitude que nous avons sur les articles de la foi? 2° Faites connaître la servitude des Hébreux en Égypte. Tirez de ce récit une application morale.

II. *Orthographe.* — L'eau désaltère non seulement les hommes, mais encore les campagnes arides, et celui qui nous l'a donnée l'a distribuée avec soin sur la terre. Les eaux tombent de hautes montagnes, où leurs réservoirs sont placés ; elles s'assemblent en gros ruisseaux dans les vallées; les rivières serpentent dans les vastes campagnes, pour les mieux arroser ; elles vont enfin se précipiter dans la mer, pour en faire le centre du commerce de toutes les nations.

III. *Analyse grammaticale.* — La terre ne refuse rien à celui qui la cultive.

IV. *Grammaire.* — 1° Qu'entend-on par pronom personnel? 2° Quels sont les pronoms personnels de la première personne que l'on emploie *a.* comme sujets du verbe; *b.* comme compléments directs ; *c.* comme compléments indirects?

V. *Rédaction.* — Écrivez à votre oncle une lettre par laquelle vous lui faites connaître que vous avez pu prendre part au concours et que vous avez l'espoir d'obtenir un prix.

VI. *Calligraphie.* — (Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres) : Le travail est la source de notre santé, de notre bonheur. Par le travail nous nous fortifions le corps et nous nous procurons les moyens propres à satisfaire les besoins de la vie. Par le travail les mauvaises passions s'éteignent et les bonnes qualités se développent et portent leurs fruits. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VII. *Arithmétique.* — 1° Comment rendez-vous la valeur d'une fraction décimale 1,000 fois plus petite? Donnez un exemple. 2° Après avoir vendu 1/5 + 3/8 + 1/6 d'une pièce de drap, il en reste encore $15^{m}50$; quelle était la longueur de cette pièce? 3° Avec 8 kilogrammes de certain fil, on fait $30^{m}40$ de toile de $1^{m}20$ de largeur ; combien de kilogrammes du même fil devrait-on employer pour faire 76 mètres de toile de 90 centimètres de largeur? 4° Un propriétaire possède une maison qui lui a coûté 25,000 francs, plus 10 p. c. pour les frais de la vente; il évalue que, en moyenne, il doit dépenser 75 francs par an, pour l'entretien de la propriété ; à quel prix doit-il louer cette maison pour avoir 5 p. c. de son argent?

VIII. *Système métrique.* — 1° Quelqu'un veut faire tirer deux pièces de vin contenant chacune 2 hectolitres 40 litres. Combien lui faudra-t-il à cet effet de bouteilles d'une contenance de 75 centilitres? 2° On veut entourer de murs mitoyens un jardin de 38 mètres de longueur sur $8^{m}50$ de largeur ; les murs auront 3 mètres de hauteur et 32 centimètres d'épaisseur et un espace de 2.5 mètres courants sera laissé ouvert pour l'entrée. Combien de mètres cubes de maçonnerie contiendront ces murs?

IX. *Géographie.* — 1° Nommez les rivières qui arrosent la province d'Anvers? 2° Donnez une courte description de l'aspect physique de cette province.

X. *Histoire.* — Quelles furent les causes de la révolution brabançonne? Nommez les deux promoteurs de cette révolution. Quelle fut l'issue de ce soulèvement?

Série C. — *Écoles de filles.*

I. *Orthographe.* — La propreté est une des conséquences de l'ordre. La propreté prête du charme à tous les objets ; elle enlève même aux haillons ce qu'ils peuvent avoir de repoussant. Elle ennoblit la pauvreté. Là où vous rencontrez la propreté, vous pouvez être certain que, quel que soit l'état misérable des individus, il y a chez eux un sentiment d'honneur qui, tôt ou tard, finira par les faire triompher de la misère.

II. *Analyse grammaticale.* — Le temps qui est perdu ne revient point.

III. *Grammaire.* — 1° Qu'appelle-t-on verbes irréguliers? 2° Nommez trois verbes irréguliers.

IV. *Rédaction.* — Lettre à votre institutrice pour lui faire connaître qu'une indisposition vous empêche d'aller à l'école.

V. *Calligraphie.* — (Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.) L'influence de la femme sur le bien-être du ménage est immense, quelquefois supérieure à celle de l'homme. Supposez à l'ouvrier le plus actif, le plus sobre, une femme qui n'ait ni ordre ni économie, jamais ce ménage ne parviendra à l'aisance. Le salaire du mari sera dissipé et gaspillé : il n'en restera rien pour la caisse d'épargne. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VI. *Arithmétique.* — 1° Comment multiplie-t-on une fraction ordinaire par une fraction ordinaire? Exemple : 3/10 × 5/18. 2° Une personne a besoin de 10 mètres d'une étoffe, qui a 5/4 de largeur, pour se faire une robe; combien lui faudrait-il de mètres d'étoffe si celle-ci n'avait que 4/5 de mètre de largeur? 3° Quel capital faut-il placer au taux de 4 1/2 p. c. pour avoir une rente annuelle de 2,250 francs? 4° Un marchand achète 5 tonneaux d'eau-de-vie contenant chacun 1.75 hectolitre pour 756 fr. 50 c. Il paie pour droit d'entrée 200 francs et pour transport 56 fr. 24 c. A quel prix devra-t-il revendre le litre de cette liqueur pour gagner 8 p. c. de son argent?

VII. *Système métrique.* — 1° Une ménagère achète 31.5 kilogrammes de beurre; combien pourra-t-elle en employer tous les jours si elle veut que sa provision suffise pour trois mois? 2° Combien paiera-t-on pour la peinture d'une façade de maison qui mesure $12^{m}50$ de hauteur et $6^{m}25$ de largeur, sachant que les ouvertures des portes et fenêtres représentent une superficie de 19 mètres carrés 8 décimètres carrés et que la peinture coûte 96 centimes le mètre carré?

VIII. *Histoire* — 1° Où et vers quelle époque naquit Godefroid de Bouillon? Comment s'est-il rendu célèbre? 2° Qui fut la première reine des Belges? Où et en quelle année mourut-elle?

IX. *Géographie.* — 1° Nommez les rivières qui se jettent dans l'Escaut en Belgique. 2° Faites le voyage, par chemin de fer, de Gand à Namur.

Les 56 concurrents de 12 écoles (garçons) du canton de Bruxelles obtinrent une moyenne de 90 points sur 160.

Les 44 concurrents de 17 écoles (filles) du canton de Vilvorde obtinrent une moyenne de 90 points sur 160.

Les 45 concurrents de 16 écoles (filles) du canton d'Assche obtinrent une moyenne de 90 points sur 160.

Les 27 concurrents de 12 écoles (garçons) du canton de Léau obtinrent une moyenne de 88 points sur 160.

Les 82 concurrents de 32 écoles (garçons) du canton de Wavre obtinrent une moyenne de 85.5 points sur 160.

Les 47 concurrents de 21 écoles (filles) du canton de Perwez obtinrent une moyenne de 84.2 points sur 160.

Les 32 concurrents de 16 écoles (filles) du canton de Diest obtinrent une moyenne de 79.5 points sur 160.

Les 119 concurrents de 31 écoles (filles) du canton de Louvain obtinrent une moyenne de 78.3 points sur 160.

Les 48 concurrents de 22 écoles (garçons) du canton de Lennick-Saint-Quentin obtinrent une moyenne de 77 points sur 160.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Religion et morale.* — 1° Noem al de heilige sakramenten. Wat verstaat gij door ieder der drie eerste? 2° Verhaal wat er gebeurd is, toen God aan Samuël de aanstaande dood van Heli kenbaar maakte.

II. *Calligraphie.* — De eerste regels van het dictaat zullen tot tekst dienen voor de oefening der schrijfkunst.

III. *Grammaire.* — *Dictée :* Karel de Goede. Des graven roem en de faam van zijnen vromen *levenswandel verspreidde* zich van dag tot dag. In 1124 kwamen er boden uit het Oosten om hem de kroon van Jerusalem aan te bieden. Een jaar later, na de dood van keizer Hendrik V wilden de duitsche baronnen hem tot hoofd van het rijk kiezen; maar de grootmoedige vorst *wees beide waardigheden van der hand*, zich verplicht achtende alleen voor zijn volk te leven. Voor zijn volk leven, dat volk gelukkig maken, in *diens* noodwendigheden voorzien, het beschermen tegen den moedwil der rijken, zulks was al zijn wellust. Voortaan mocht niemand meer met wapens verschijnen op de markt, noch in de buurt der kasteelen; pijl en boog zelfs waren verboden zoo binnen als buiten de steden; iedereen moest zijn vertrouwen stellen in het openbaar gezag, *opdat* uit den argwaan der goeden de kwaadwilligen geene gelegenheid zouden trekken om, onder valsche voorwendsels, *booze plannen te smeden.*

1° Leg de vormingen en beteekenis uit van het woord *levenswandel.* 2° Waarom wordt het werkwoord *verspreiden* met twee *d* in den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijze geschreven? 3° Geef met andere woorden de beteekenis van den zin : *wees beide waardigheden van der hand.* 4° Ontleed spraakkundig het woord *diens* in : *in diens noodwendigheden voorzien.* 5° Welk verschil bestaat er in het gebruik tusschen *omdat* en *opdat.* 6° Wat beteekent de uitdrukking : *booze plannen te smeden.*

IV. *Composition.* — Gij hebt vernomen dat uw vriend Hendrik in de soldatenloting een goed nummer getrokken heeft. Gij wenscht er hem geluk mede. De volgende punten zult gij bijzonderlijk uitbreiden : 1° Uwe vreugde bij het vernemen van zulk goed nieuws ; 2° Hendrik zal zijnen stiel voortzetten ; 3° Hij zal zijne ouders door zijnen arbeid ondersteunen.

V. *Arithmétique.* — 1° In het tiendeelig getal 74,529 verplaatst men het decimaal punt twee rangen rechts; daarna verschuift men, in het bekomen getal het decimaal vier rangen links. Hoeveel maal is het laatst bekomen getal in het eerste opgegevene begrepen? Leg uw antwoord uit. 2° Hoeveel tijd moet een kapitaal van 800 franks, aan 4.5 t. h. 's jaars uitgezet zijn, om zoo veel intrest op te brengen als 1,200 franks aan 5 t. h. 's jaars gedurende drie jaren?

VI. *Système métrique.* — 1° Druk 5 volle kilometers 047 in landmaten uit. 2° Een waggon van 3 meters lengte, 2 meters breedte, en $1^{m}25$ hoogte, is boordevol met steenkolen geladen. Men vraagt : *a.* Den inhoud dezes waggons in hectoliters uit te drukken ; *b.* Het gewicht van de steenkool welke hij bevat. (Men weet dat een kubiek decimeter steenkool 1.33 kilogram weegt.)

VII. *Géographie.* — 1° Teeken den loop der Schelde in België, met aanduiding der steden, welke zij besproeit. 2° Noem vier van de belangrijkste nijverheidstakken der provincie Henegouwen.

VIII. *Histoire.* — Verhaal hoe België op het einde der vorige eeuw door Frankrijk ingelijfd werd. Welke waren voor ons vaderland de gevolgen dezer aanhechting?

IX. *Pour les écoles rurales.* — Iemand heeft de 2/5 van zijn geld verloren, daarna heeft hij 96 franks uitgegeven, zoodat hem maar 1/3 overblijft van hetgeen hij eerst bezat. Hoeveel had hij?

Les 20 concurrents de 6 écoles urbaines (4e et 5e ressorts) obtinrent une moyenne de 64 1/2 points sur 130.

Les 181 concurrents de 67 écoles rurales (4e et 5e ressorts) obtinrent une moyenne de 60 1/2 points sur 130.

D. Province de la Flandre orientale.

I. *Religion.* — 1° Quand sommes-nous obligés *a.* de nous confesser? *b.* de communier? 2° Combien de temps a duré la captivité de Babylone? Qui la fit cesser? 3° Dans quel but a lieu la procession le jour de Saint-Marc?

II. *Calligraphie.* — (Petite moyenne, 4 millimètres.) Confiance en Dieu (fine). Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une femme et plusieurs petits enfants. Et l'un de ces deux hommes s'inquiétait en lui-même en disant : Si je meurs ou que je tombe malade, que deviendront ma femme et mes petits enfants? (Les chiffres).

III. *Rédaction.* — Charles écrit à son père qu'il est allé voir un de ses condisciples, un orphelin. Il a trouvé celui-ci malade et plongé dans une affreuse misère. Description de la malheureuse situation de l'orphelin ; demande de secours.

IV. *Arithmétique.* — 1° Un cultivateur a acheté une vache maigre moyennant 325 francs. Pour l'engraisser, il dépense 1 fr. 20 c. par jour durant vingt-huit semaines ; combien devra-t-il vendre cette vache pour y gagner 75 francs? 2° Jean dépense toutes les semaines 1 1/4 franc en genièvre, 2/8 de franc en tabac et 87 centimes en autres inutilités. Combien aura-t-il dissipé de la sorte au bout de vingt-cinq ans? 3° Pierre épargne tous les mois 6 2/10 francs. Combien aura-t-il amassé au bout de vingt-cinq ans?

V. *Système métrique.* — 1° Un terrain de 3 hectares 15 centiares a coûté 27,000 francs. A combien faut-il vendre le mètre carré de ce terrain pour gagner 17 francs par are? 2° Quel est le poids de 9 hectolitres 7 décalitres et 8 centilitres d'eau pure?

VI. *Histoire.* — 1° Dites ce que vous savez des croisades. 2° Nommez trois Belges qui se sont illustrés dans les croisades.

VII. *Géographie.* — Dans quelles provinces du pays trouve-t-on principalement : 1° les mines de houille ; 2° les verreries ; 3° les fabriques de drap ; 4° les coutelleries ; 5° les fonderies de fer ; 6° les briqueteries ; 7° les filatures de coton ; 8° les distilleries de genièvre ; 9° les clouteries ; 10° les carrières d'ardoises?

Les 22 concurrents de 5 écoles du canton d'Assenede obtinrent une moyenne de 111.69 points sur 180.

Les 47 concurrents de 11 écoles du canton de Gand obtinrent une moyenne de 105.25 points sur 180.

Les 45 concurrents de 11 écoles du canton de Termonde obtinrent une moyenne de 96.97 points sur 180.

Les 46 concurrents de 12 écoles du canton de Grammont obtinrent une moyenne de 88.97 points sur 180.

Les 33 concurrents de 9 écoles du canton de Renaix obtinrent une moyenne de 84.02 points sur 180.

Les 39 concurrents de 10 écoles du canton de Nevele obtinrent une moyenne de 81.33 points sur 180.

E. Province de Hainaut.

Épreuve écrite.

I. *Langue française.*—A. *Dictée.* L'Océan. *Celui* qui n'a pas vu l'Océan ne *s'en fait* aucune idée. Vainement il en cherche la ressemblance dans les tableaux les mieux peints, dans les grands lacs, dans la vaste étendue des champs : rien ne saurait lui peindre l'immensité de la

mer. Conduit en présence de l'Océan, il demeurera stupéfait. Et que sera-ce s'il monte un navire et se trouve entre le ciel et l'eau, soutenu par quelques planches au-dessus de l'abîme? *Sur sa tête, l'espace infini;* sous ses pieds, *un élément mobile,* aujourd'hui calme, demain furieux, implacable, heurtant les unes contre les autres ses vagues couvertes d'écume et prêtes à engloutir dans leurs formidables replis le vaisseau, jouet de leur fureur. Au milieu d'un si terrible péril, l'homme, épouvanté, demande à Dieu, en lui promettant une reconnaissance éternelle, qu'il *veuille* le rendre à terre sain et sauf.

B. *Grammaire.* — Conjuguez *a.* le présent du subjonctif des verbes *aller, tenir, savoir* et *résoudre; b.* tous les temps du mode infinitif du verbe *s'immortaliser.*

C. *Analyse.* — Analysez grammaticalement les trois premiers mots soulignés dans la dictée; dites ensuite la fonction des autres mots soulignés; justifiez l'emploi du verbe *veuille.*

II. *Lettre.* — Un milicien ayant rejoint son régiment depuis quelques jours, écrit à son frère pour lui demander si sa mère, qui était malade quand il l'a quittée, se porte mieux. Sa lettre exprime les sentiments d'un bon fils. Il la termine en disant à son frère qu'il espère que son travail ne laissera rien manquer à leur mère.

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Combien faut-il de briques pour construire le mur d'une cour de 30 mètres de longueur et de 20 mètres de largeur? Ce mur aura $2^{m}85$ de hauteur, y compris les fondations, et $0^{m}42$ d'épaisseur. Les briques à mettre en œuvre ont une longueur de $0^{m}20$, une largeur de $0^{m}10$ et une épaisseur de $0^{m}055$. On suppose que le ciment entrera pour 1/5 dans la solidité du mur. 2° Quelle est la plus grande de ces deux fractions, 3/5 et 5/9? Quelle en est la différence? 3° Exprimez en fractions décimales et en fractions ordinaires les fractions qui accompagnent les nombres suivants exprimés en toutes lettres: *a.* trente-cinq mètres neuf millimètres; *b.* cinquante litres sept centilitres. 4° Quelle est la solidité d'un cylindre droit dont la hauteur est de $9^{m}00$ et la circonférence de $2^{m}75$? 5° Quel intérêt produirait, pendant 73 jours, une somme de 35,000 francs prêtée à 4 1/2 p. c. annuellement?

IV. *Histoire et géographie.* — 1° Dites sur quels pays a régné Charlemagne et comment il a mérité la qualité de grand ajoutée au nom de Charles. 2° Dessinez la carte de la province de Namur, sur laquelle vous indiquerez : *a.* par des lignes, les cours d'eau navigables et les chemins de fer qui la traversent; *b.* par la lettre O, les villes situées sur ces voies de transport. Au bas de cette carte, vous direz quelles sont les principales productions végétales et minérales de la province. 3° Quelles sont : *a.* les bornes de la Hollande, *b.* la situation géographique d'Amsterdam et de Rotterdam, *c.* l'importance du commerce de ces deux villes? 4° Pourquoi Jacques Van Artevelde est-il mis au nombre des personnages célèbres dans l'histoire de notre pays?

V. *Écriture.* — Les quatre premières lignes de la dictée. Le jury désignera les mots à écrire en gros.

Épreuve orale.

I. *Lecture et explications.* — L'œil. L'homme ne voit rien dans les choses créées qui porte plus sensiblement l'*empreinte* d'une intelligence infinie que la structure de l'œil, si parfaite, si merveilleuse et si *inimitable.* De la hauteur où cet organe est situé, il embrasse d'un seul regard une multitude d'objets sans les confondre; il est placé dans son orbite, cavité osseuse très solide, ainsi que dans un fort inattaquable. La souplesse des paupières abaisse sur lui comme un voile officieux toujours prêt à le défendre pendant le jour, et à le protéger pendant le sommeil. Par le secours des muscles dont il dispose, il se meut rapidement dans tous les sens. La lumière, après avoir passé par une petite ouverture, nommée pupille ou prunelle, traverse l'humeur aqueuse, le cristallin et l'humeur vitrée, pour aller peindre sur la rétine, comme sur un petit miroir, l'image nette et renversée de tous les objets placés devant l'œil qui les voit dans leur position naturelle; elle *opère* ainsi l'étonnant phénomène de la vision.

Immédiatement après sa lecture, le concurrent expliquera le sens des mots soulignés.

Les 24 concurrents de 8 écoles du canton de Leuze obtinrent une moyenne de 101 points sur 150.

Les 19 concurrents de 18 écoles du canton de Gosselies obtinrent une moyenne de 92 points sur 150.

Les 18 concurrents de 9 écoles du canton de Pâturages obtinrent une moyenne de 90 points sur 150.

Les 19 concurrents de 8 écoles du canton de Beaumont obtinrent une moyenne de 89 points sur 150.

Les 19 concurrents de 6 écoles du canton de Celles obtinrent une moyenne de 88 points sur 150.

Les 23 concurrents de 10 écoles du canton d'Enghien obtinrent une moyenne de 76 points sur 150.

Les 35 concurrents de 13 écoles du canton de Thuin obtinrent une moyenne de 73 points sur 150.

Les 39 concurrents de 23 écoles du canton d'Antoing obtinrent une moyenne de 71 points sur 150.

Les 38 concurrents de 21 écoles du canton de Chièvres obtinrent une moyenne de 60 points sur 150.

F. Province de Liège.

Épreuve écrite.

I. *Arithmétique.* — 1° Dites comment on multiplie un nombre décimal par un nombre décimal. Appliquez la règle à l'exemple suivant : 583,37 × 3.8, et démontrez l'exactitude du résultat. 2° Démontrez qu'une fraction ordinaire ne change pas de valeur lorsqu'on en multiplie les deux termes par un même nombre, mais qu'elle changerait, au contraire, de valeur si l'on ajoutait un même nombre à ses deux termes. Opérez sur un exemple à votre choix. 3° Qu'appelle-t-on escompte? Que nomme-t-on valeur nominale d'un billet? Que nomme-t-on valeur actuelle? Combien y a-t-il de sortes d'escompte simple? Définissez-les. 4° Un billet de 3,000 francs est payable dans un an. Quelle serait sa valeur actuelle, calculée d'après l'escompte simple en dedans et à 4 1/2 p. c. par an? 5° Quelle serait la valeur actuelle du même billet calculée d'après l'escompte simple en dehors et au même taux à 4 1/2 p. c. par an?

II. *Dessin.* — Dessiner un motif d'après un modèle donné.

(Des questions manquent.)

Épreuve orale.

I. A. *Lecture.* — Respect dû à la vieillesse. Un père avait deux fils qui, en fréquentant des enfants mal élevés, avaient contracté une habitude bien coupable : ils tournaient en dérision toutes les vieilles gens qu'ils rencontraient. Souvent, le père réprimandait ses enfants à ce sujet; il leur disait qu'il faut respecter la vieillesse et non s'en moquer; mais ses sages avis n'étaient point écoutés. Il résolut donc de leur donner une leçon efficace. Le jour de sa fête patronale, ses deux fils vinrent comme de coutume lui offrir chacun un magnifique bouquet et exprimèrent le vœu de voir revenir bien longtemps encore cet heureux jour. « Non, mes enfants, leur répondit le père; ne souhaitez pas que je vive longtemps; souhaitez plutôt que je meure bientôt; car, si je deviens vieux, chaque enfant du village voudra rendre à votre père toutes les moqueries dont vous avez poursuivi leurs vieux parents. » Les deux fils comprirent la leçon et en profitèrent. Ils montrèrent, à partir de ce moment, tant de respect et de déférence pour la vieillesse, qu'ils firent oublier leur conduite coupable à tous ceux qui en avaient été offensés.

B. *Explication du texte.* — 1° Distinguez, dans ces phrases, *en* pronom et *en* préposition. 2° Donnez les temps primitifs des verbes : *résolut, vinrent, meure, voudra.* 3° Remplacez chacune des expressions suivantes par une expression équivalente : *tourner en dérision, de coutume, vœu.* 4° Trouvez, dans ces phrases, un adverbe de *manière* et un adverbe de *temps.* 5° Justifiez l'emploi du subjonctif : *vive, meure.*

II. *Calcul intuitif (mental).* — 1° Énoncez deux procédés d'addition de deux nombres entiers composés chacun de dizaines et d'unités. Appliquez-les à l'exemple suivant : 36 + 48. 2° Dites comment on multiplie une fraction ordinaire par une fraction ordinaire. Appliquez la règle à la multiplication suivante : 5/8 × 3/4, et montrez l'exactitude de votre opération au moyen d'une construction graphique.

Avaient été appelées à concourir :

27	écoles du canton	de Fexhe-Slins	comprenant	69	concurrents.
22	—	de Limbourg	—	33	—
24	—	de Spa	—	53	—
22	—	de Seraing	—	53	—
10	—	de Ferrières	—	23	—
27	—	de Waremme	—	41	—
22	—	de Jehay-Bodegné	—	56	—

Voici les diverses moyennes obtenues :

Fexhe-Slins : 28 sur 70 pour les branches obligatoires; 3 sur 15 pour les facultatives; 28 sur 50 pour la religion et la morale.

Limbourg : 19 sur 70 pour les branches obligatoires; 3 sur 15 pour les facultatives; 19 sur 50 pour la religion et la morale.

Spa : 28 sur 70 pour les branches obligatoires; 5 sur 15 pour les facultatives; 27 sur 50 pour la religion et la morale.

Seraing : 25 sur 70 pour les branches obligatoires; 5 sur 15 pour les facultatives; 23 sur 50 pour la religion et la morale.

Ferrières : 22 sur 70 pour les branches obligatoires; 5 sur 15 pour les facultatives; 27 sur 50 pour la religion et la morale.

Waremme : 19 sur 70 pour les branches obligatoires; 3 sur 15 pour les facultatives; 22 sur 50 pour la religion et la morale.

Jehay-Bodegné : 31 sur 70 pour les branches obligatoires; 6 sur 15 pour les facultatives; 27 sur 50 pour la religion et la morale.

G. Province de Limbourg.

Canton de Peer.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Hoe zondigen de kinderen tegen het vierde gebod? 2° Tot wat einde moet men de misse hooren en aan God met den priester opdragen? 3° Wie was Goliath? Hoe werd hij door David overwonnen? Wat leert ons de nederlaag van Goliath? 4° Vertel de omstandigheden van een mirakel, dat Jesus aan de poort der stad Naïm deed.

II. *Langue maternelle.* — 1° Gebruik ieder der werkwoorden *bederven, beginnen, breken, genezen, veranderen* en *vermeerderen* in afzonderlijke zinnen, eens als overgan-

kelijk (bedrijvend) en eens als onovergankelijk (onzijdig). Bij voorbeeld : Ik heb mijnen brief geëindigd. Op deze wereld eindigt alles. 2° Een zoon verzoekt zijne ouders hem nog een jaar te laten ter school gaan. Hij heeft reeds aanzienlijke vorderingen gemaakt, en belooft al zijne krachten in te spannen om zich de lessen van zijnen onderwijzer ten nutte te maken. (Brief van een vijftiental regels.)

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Een rad heeft in 5 3/4 uren 11,500 keeren rondgedraaid, hoeveel keeren zal het in 1 uur ronddraaien? 2° Een landbouwer heeft twee geldsommen uitgezet, de eene tegen 4 fr. 50 c., de andere tegen 5 fr. 50 c. ten honderd. De eerste som brengt hem jaarlijks 180 frank op, en de tweede 170 fr. 50 c. Hoeveel geld heeft hij in het geheel uitgezet?

IV. *Langue française.* — Vertaal de volgende zinnen in het fransch : 1° De onmatigheid en ledigheid zijn de gevaarlijkste vijanden van het leven. Alle menschen zijn aan den dood onderhevig (sujet). De boeken die gij mij gezonden hebt handelen over de aardrijkskunde en de geschiedenis. Leer wel leven, en gij zult weten wel sterven. 2° De zwaluw bouwt haar nest in de woning des menschen. Het verlangen van milddadig te schijnen maakt ons dikwijls verkwistend (prodigue). Hetgene men in de jeugd leert, prent zich gemakkelijk in den geest en laat er diepe sporen (trace, f.).

V. *Écriture.* — (Moyen) : Veel geschreeuw en weinig wol. (Fin) : *a.* Water en olie laten zich niet met elkander verbinden. *b.* 135-467-289.

Canton de Herck-la-Ville.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Wat heeft Christus voor ons geleden? 2° Hoe kon Christus lijden? 3° Wat heeft hij aan zijne ziel, wat aan zijn lichaam geleden? 4° Welke wonderen hadden plaats bij den dood van Christus?

II. *Langue maternelle.* — 1° Men zegt de haan kraait, de musch tjilpt, enz. Welk geluid maakt : *a.* de beer, *b.* de bij, *c.* de duif, *d.* de ezel, *e.* de hen, *f.* de hond, *g.* de kat, *h.* de kikvorsch, *i.* de leeuw, *j.* het paard, *k.* de os, *l.* het schaap, *m.* het varken, *n.* de vos, *o.* de wolf. 2° Een zoon verzoekt... (Voir la question 1° posée pour le canton de Peer.)

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Drie personen hebben eene som gelds onder elkander verdeeld. Indien de tweede 20 franken meer, en de derde 50 franken minder gekregen had, dan zouden zij alle drie evenveel, en te zamen 720 franken hebben. Hoeveel heeft ieder? 2° Een koopman heeft rijst gekocht tegen 60 franken en vermicelle tegen 75 franken de 100 kilogrammen. Hij verkoopt de rijst voor 80 centiemen en de vermicelle tegen 90 centiemen den kilogram. Op welke van die twee waren wint hij het meest en hoeveel wint hij ten honderd?

IV. *Écriture.* — (Moyen) : Veel geschreeuw en weinig wol. (Fin) : Water en olie laten zich niet met elkander verbinden.

V. *Langue française.* — Vertaal de volgende zinnen... (Voir la question 1°, posée pour le canton de Peer.)

Les 27 concurrents de 14 écoles du canton de Peer obtinrent une moyenne de 99 points sur 200.

Les 33 concurrents de 15 écoles du canton de Herck-la-Ville obtinrent une moyenne de 95 points sur 200.

H. PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Cantons de Durbuy, Bouillon et Messancy.

A. ÉPREUVE ÉCRITE.

I. *Religion.* — *Catéchisme :* 1° Quelles sont les vertus théologales? Comment les perd-on? Comment peut-on les recouvrer? Donnez les questions et les réponses du catéchisme qui prouvent qu'on ne peut être sauvé sans la foi et sans la charité? 2° Que vous enseigne le catéchisme touchant l'honneur que l'on doit rendre aux reliques des saints et à leurs

images? 3° En combien de manières sommes-nous cause des péchés d'autrui qui, partant, nous sont imputés? — *Histoire sainte :* 1° Quelles étaient les principales fêtes des Juifs? Pourquoi furent-elles instituées? 2° Racontez la première apparition de Notre-Seigneur à ses apôtres, après sa résurrection.

II. *Langue française.* — *Dictée :* Le temps est précieux, mais *on* n'*en connaît* pas le prix; on *le* connaîtra quand il n'y aura plus lieu d'en profiter. Souvent il nous est à charge, nous ne savons qu'en faire, et nous en sommes embarrassés. Dieu nous apprend combien nous devrions être circonspects sur le bon emploi du temps, puisqu'il ne nous en donne jamais deux instants ensemble; il ne nous accorde le second qu'en nous retirant le premier et en retenant le troisième dans sa main avec une entière incertitude si nous l'aurons.

III. *Analyse grammaticale.* — Les élèves feront l'analyse complète des mots soulignés *on, en, connaît, le.*

IV. *Grammaire.* — 1° Où les verbes en *aître* et en *oître* conservent-ils l'accent circonflexe dans la conjugaison? 2° Conjuguez *faire* au présent de l'indicatif, *savoir* au futur, *apprendre* au présent du subjonctif, et *retenir* à l'imparfait du subjonctif.

V. *Écriture.* — (En gros) : le temps; (en moyen) : le temps est précieux; (en fin) : la première phrase de la dictée.

VI. *Calcul.* — 1° Combien faut-il de mètres d'une étoffe à 1 3/5 mètre de largeur pour couvrir une surface qui a 5 mètres de longueur et 4 mètres de largeur? 2° Trois ouvriers ont fait ensemble 141 mètres d'ouvrage, à raison de 5 francs par mètre. L'ouvrage du 2e égale les 4/5 de celui du 1er, et l'ouvrage du 3e égale les 3/4 de celui du 2e. Combien chacun a-t-il gagné?

VII. *Système métrique.* — Un ouvrier a creusé un bassin ayant 6 mètres de largeur, 4m08 de longueur et 2m04 de profondeur à raison de 6 francs par mètre cube. Combien a-t-il gagné et combien le bassin peut-il contenir de litres?

VIII. *Histoire nationale.* — Comment Albert et Isabelle sont-ils devenus souverains de la Belgique? Racontez brièvement leur règne.

IX. *Géographie.* — Tracez de mémoire la carte de la Belgique, divisée en provinces (seulement les bornes de chaque province).

Pour toutes les branches autres que les langues, les questions sont les mêmes pour les cantons wallons et allemands. Les élèves allemands du canton de Messancy ont la faculté de répondre en allemand ou en français et, s'ils le désirent, le jury leur traduira les questions en allemand. Les élèves allemands écriront aussi la dictée française.

Langue allemande. — *Dictée :* Die Zeit ist kostbar, aber man kennt *ihren* Werth nicht; man wird ihn erkennen, wenn man *sie* nicht mehr wird benutzen können. Oft ist sie uns zur Last; wir wissen nicht, wozu wir sie gebrauchen und was wir damit anfangen sollen. Gott lehrt uns, wie behutsam wir mit dem guten Gebrauch der Zeit sein sollten, weil er uns nie *zwei* Augenblicke davon mit einander gibt : er gibt *uns* den zweiten nur, indem er uns den ersten zurücknimmt, und den dritten in seiner Hand zurückhält, mit einer ganzen Ungewissheit, ob wir ihn erhalten werden.

Analyse grammaticale. — Analysirt die unterstrichenen Wörter : *ihren, sie, zwei, uns.*

Grammaire. — Setzet die Zeitwörter *sein, geben, nehmen, zurückhalten :* 1° in das Mittelwort der Vergangenheit; 2° in die Person der Einzahl der Mitvergangenheit der Wirklichkeitsform; 3° in die Einzahl der Befehlsform.

Écriture. — Les élèves allemands écriront en moyen : Die Zeit ist kostbar, et en fin : toute la première phrase de la dictée allemande.

B. ÉPREUVE ORALE.

I. *Religion.* — *Catéchisme :* 1° Les deux premières questions de la leçon 30e. 2° Où est Notre-Seigneur Jésus-Christ? 3° Quelles sont les conditions requises pour que le serment soit permis?

Histoire sainte : 1° Racontez la manière dont Dieu fit connaître au jeune Samuel les châtiments qui allaient fondre sur la famille d'Héli. 2° Racontez la parabole du figuier stérile.

II. *Lecture.* — Le jury choisira le morceau à lire.

III. *Grammaire française.* — 1° Dans les phrases suivantes, mettez les verbes qui sont entre parenthèses au présent de l'indicatif, et épelez-les : Le frère et la sœur (devoir) s'entr'aimer. Vous ou moi (être) cause de ce malheur. C'est toi qui (parler). Une multitude d'étoiles (luire) pendant la nuit. La multitude des étoiles (prouver) la puissance de Dieu. C'est toi-même, et non pas mon frère, qui (être) malade. 2° Dans les phrases suivantes, mettez les verbes qui sont entre parenthèses au participe passé, et épelez-les : Ma tante est (aller) au marché; elle a (acheter) des œufs; elle les a (apporter) à la maison. Cette romance est charmante; je l'ai (entendre) chanter. Ces enfants lisent bien; je les ai (entendre) lire. 3° Dans l'exemple suivant, faites l'analyse grammaticale des mots soulignés : Le ver est un animal *rampant, cherchant* sa nourriture dans la terre.

IV. *Calcul chiffré.* — 1° Réduisez les fractions suivantes au plus petit dénominateur commun : 5/6, 3/8, 7/16. 2° Un mètre de drap coûte 8 francs; combien coûteront 3/5 de mètre de ce drap?

V. *Calcul mental.* — 1° Une personne reçoit 54 francs, puis encore 38 francs, ensuite, elle dépense 67 francs; combien lui reste-t-il? 2° Quel est le nombre dont les 5/8 valent 80?

VI. *Système métrique.* — 1° Combien 5.6 mètres cubes valent-ils de décimètres cubes? 2° Combien 8 hectogrammes 7 décagrammes valent-ils de décigrammes?

VII. *Histoire nationale.* — 1° Faites connaître la cause et les circonstances de la mort de Jacques Van Artevelde. 2° Comment le comté de Luxembourg passa-t-il sous la domination de Philippe le Bon?

VIII. *Géographie.* — 1° Quels sont, dans la province de Luxembourg, les trois chefs-lieux de canton situés sur l'Ourthe? 2° Quelles sont les deux villes, chefs-lieux d'arrondissement judiciaire, qui se trouvent sur le chemin de fer de Gand à Poperinghe?

IX. *Chant.* — Les élèves exécuteront un chant à leur choix, mais appris à l'école.

Canton de Messancy.

Lecture française. — Les élèves allemands peuvent gagner 5 points en lisant le morceau français.

Grammaire française. — Les élèves allemands peuvent également gagner 5 points en répondant aux questions posées sur la grammaire française.

Lecture allemande. — Die Jury wählt das Lesestück.

Grammaire allemande. — 1° Ersetzet in folgendem Satze den Querstrich durch das beziehende Fürwort : *Der*, im gehörigen Deklinationsfalle : Ein Schüler, — viel plaudert, — Aufgabe gewöhnlich schlecht geschrieben ist — der Lehrer oft strafen muss, und — Lob und Tadel gleich gilt, — wird nicht viele Fortschritte in den Schulkenntnissen machen. 2° Setzet folgende Zeitwörter in die erste Person der Einzahl, *a.* der Mitvergangenheit und *b.* der Vergangenheit der Wirklichkeitsform, und buchstabirt sie : *ausgehen, loss-reissen, vorziehen.* 3° Im Allgemeinen wann gebraucht man in Nebensätzen, *a.* die Möglichkeitsform, *b.* die Wirklichkeitsform. Ein Beispiel für jede Form.

Les 32 concurrents de 21 écoles du canton de Bouillon obtinrent une moyenne de 125 points sur 155.

Les 52 concurrents de 22 écoles du canton de Durbuy obtinrent une moyenne de 125 points sur 155.

Les 33 concurrents de 23 écoles du canton de Messancy obtinrent une moyenne de 112 points sur 155.

I. PROVINCE DE NAMUR.

I. *Langue française.* — A. *Style.* — Un élève raconte à l'un de ses amis qu'on a expliqué en classe le nouveau règlement sur la destruction des oiseaux insectivores et que, depuis lors, il a renoncé pour toujours à la funeste habitude de dénicher les oiseaux. Il lui fait connaître les différents motifs qui l'ont porté à prendre cette résolution. Il termine par une conclusion en rapport avec le contenu de la lettre.

B. *Dictée.* — Avis aux dénicheurs d'oiseaux. Personne n'ignore les services que rendent les oiseaux. Pour assurer la conservation de ces utiles auxiliaires, le gouvernement vient de promulguer un règlement qui défend de prendre, de tirer ou de détruire, d'exposer en vente, d'acheter, de transporter ou de colporter les oiseaux insectivores, ainsi que leurs œufs ou couvées. Parmi ces oiseaux, les uns se nourrissent habituellement d'insectes, les autres ne les détruisent qu'au moment des couvées; c'est pourquoi la destruction des premiers est interdite en tout temps, tandis que, pour les derniers, l'interdiction n'a lieu que pendant la saison où la chasse à la perdrix n'est pas autorisée. Les contraventions à ce règlement sont punies d'une amende de cinq à vingt-cinq francs. En cas de récidive, le tribunal pourra prononcer, outre l'amende, un emprisonnement de trois à sept jours. Espérons que, dans notre province, ces pénalités ne devront être appliquées que fort rarement.

C. *Explication du texte.* — 1° Donnez la racine du mot *dénicheur* et expliquez la composition de ce mot. 2° Indiquez deux mots renfermant le préfixe *dé*, pris dans le même sens. Employez l'un de ces mots dans une phrase exprimant une pensée morale. 3° Expliquez la signification des mots *auxiliaire* et *promulguer.* Employez chacun de ces mots dans une phrase servant d'exemple à votre explication. 4° Donnez la signification du mot *insectivore* en expliquant les deux parties dont il est composé. Indiquez un mot renfermant le suffixe *vore* et employez-le dans une phrase ayant rapport à l'agriculture.

D. *Grammaire.* — 1° Indiquez la nature des propositions contenues dans la première phrase (Personne n'ignore les services que rendent les oiseaux) et faites-en connaître les parties essentielles. 2° Dites la nature, le mode et le temps du mot *espérons* dans la dernière phrase de la dictée (Espérons que dans notre province..., etc.) et motivez votre réponse. 3° Dites la nature et la fonction du mot *que* dans la même phrase. 4° Quelle est la nature du verbe *être appliquées,* aussi dans la même phrase?

II. *Arithmétique.* — A. *Questions.* — 1° Comment multipliez-vous 3/7 par 4/5? Raisonnez cette opération. 2° Combien y a-t-il de centimètres carrés dans les 7/8 d'un mètre carré? 3° Comment traceriez-vous sur le terrain, *a.* un are, *b.* un hectare, *c.* un centiare? 4° Écrivez en chiffres, en prenant l'are pour unité, 13,729 décimètres carrés.

B. *Problèmes.* — 1° Un grenier ayant 8 mètres de longueur et $5^{m}75$ de largeur, est chargé de froment dans toute son étendue à une hauteur de 40 centimètres : combien contient-il d'hectolitres? Quel est le poids du froment, si le litre pèse 75 décagrammes? Quelle en est la valeur à raison de 32 francs les 100 kilog.? 2° Auguste a fréquenté l'école de son village pendant 7 ans; son apprentissage a duré 3 ans, et depuis 8 ans il est ouvrier serrurier. Étant écolier, il versait 25 centimes par semaine à la caisse d'épargne; devenu apprenti, il a doublé son versement hebdomadaire, et, comme ouvrier, il a toujours épargné 3 fr. 50 c. par semaine. Ce jeune homme vient de retirer le montant de toutes ses économies et il a reçu en outre 225 francs pour les intérêts. Son petit avoir, placé plus avantageusement, va lui rapporter dorénavant 83 fr. 50 c. par an : à quel taux Auguste a-t-il placé son argent?

III. *Histoire et géographie.* — 1° Racontez brièvement le règne de Marie-Thérèse; son avènement; obstacles qu'elle eut à surmonter au commencement de son règne; paix d'Aix-la-Chapelle; bienfaits dont la Belgique fut redevable à cette princesse. 2° Tracez la carte du Brabant en y indiquant : *a.* les cours d'eau, *b.* les chemins de fer, *c.* les six villes principales. 3° Un navire chargé de lin part de Saint-Pétersbourg pour se rendre à Gand : indiquez la route qu'il devra suivre.

Les 77 concurrents de 23 écoles du canton de Couvin obtinrent une moyenne de 72 points sur 100.

Les 118 concurrents de 25 écoles du canton de Walcourt obtinrent une moyenne de 66 points sur 100.

Les 63 concurrents de 18 écoles du canton de Namur (Sud) obtinrent une moyenne de 64 points sur 100.

Les 103 concurrents de 33 écoles du canton de Dinant obtinrent une moyenne de 62 points sur 100.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents*[1].

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.	Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.
1	Aerschot	1	2	1	2		Reports. . .	51	12	32	8
2	Alost	5	1	5	1	15	Couvin.	11	1	»	»
3	Andenne	2	»	2	»	16	Diest	2	4	2	4
4	Anderlecht (éc. priv.).	2	»	2	»	17	Dinant.	3	1	»	»
5	Anvers.	1	»	1	»	18	Ellezelles (éc. comm.).	2	»	»	»
6	Ath.	3	»	»	»	19	Fleurus (id.) . . .	4	»	»	»
7	Audenarde (éc. comm.)	1	1	1	1	20	Fosses.	2	»	»	»
8	Beaumont. . . .	1	1	»	»	21	Furnes.	4	»	4	»
9	Binche (école patr.) .	2	»	»	»	22	Gosselies	9	2	»	»
10	Braine-le-Comte. .	4	»	»	»	23	Hal.	5	»	5	»
11	Bruges.	4	1	4	1	24	Herve (éc. patronn.)	3	»		»
12	Bruxelles (éc. comm.).	8	2	8	2	25	Houdeng-Aimeries .	5	»	»	»
13	Châtelet	9	3	»	»	26	Huy.	9	2	»	»
14	Courtrai (éc. patronn.).	8	1	8	1	27	Ixelles (éc. comm.).	6	1	6	1
	A reporter. . .	51	12	32	8		A reporter. . .	116	23	49	13

[1] Les établissements officiels qui n'ont pas concouru sont :

1° Cinq écoles moyennes de l'État, savoir : celles de Boom, de Gand, de Mons, de Namur et de Neufchâteau ;

2° Cinq écoles moyennes communales, savoir : celles de Beauraing, de Brée, de Ninove, de Pecq et de Seraing ;

3° Deux écoles moyennes patronnées : celles d'Eecloo et de Poperinghe.

L'école moyenne communale de Termonde, qui a participé au concours, a été supprimée par une délibération du conseil communal de cette ville en date du 4 août 1873.

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours				Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours			
		GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.				GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.	
		Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.			Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.
	Reports. . .	116	23	49	13		Reports. . .	165	47	65	21
28	Jodoigne	9	7	»	»	46	Rœulx	2	»	»	»
29	Jumet (éc. comm.) .	3	3	»	»	47	Saint-Ghislain . .	1	»	»	»
30	Liège (id.) .	3	»	»	»	48	Saint-Hubert. . .	»	1	»	»
31	Lierre	3	2	3	2	49	Saint-Trond . . .	7	»	7	»
32	Limbourg. . . .	3	»	»	»	50	Schaerbeek(éc.comm.)	5	»	5	»
33	Lokeren (éc. comm.)	1	»	1	»	51	Soignies	10	2	»	1
34	Louvain	1	»	1	»	52	Spa	5	2	»	»
35	Maeseyck. . . .	1	2	1	2	53	Stavelot	4	2	»	»
36	Malines	4	»	4	»	54	Termonde (éc. comm.).	1	2	1	2
37	Marche	2	1	»	»	55	Thuin	5	»	»	»
38	Nieuport	2	»	2	»	56	Tongres	5	»	5	»
39	Ostende (éc. patron.)	2	»	2	»	57	Turnhout . . .	2	1	2	1
40	Pâturages. . . .	3	»	»	»	58	Verviers (éc.comm.)	7	3	»	»
41	Péruwelz	2	1	»	»	59	Virton	3	»	»	»
42	Philippeville. . .	1	1	»	»	60	Visé	6	»	»	»
43	Quiévrain (éc. comm.).	4	»	»	»	61	Waremme . . .	10	3	»	»
44	Renaix.	2	4	2	4	62	Wavre.	5	»	»	»
45	Rochefort. . . .	3	3	»	»	63	Ypres	9	»	9	»
	A reporter. . .	165	47	65	21		Totaux. . .	252	63	94	25

II. *Jurys.*

A. Concours général :

Matières littéraires : MM. Créon, De Moor et Gilles.

Matières scientifiques : MM. Charlier, Lemaître et Vinçotte.

B. Concours spécial de flamand :

MM. Verstraeten et Van Aertselaer, respectivement professeurs de langue flamande aux athénées de Bruxelles et d'Anvers, et M. Rooses.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours général.

Matières littéraires (six heures).

Langue française. — I. Quelles sont les remarques particulières aux verbes de la première conjugaison?

II. Quel est l'emploi du pronom *soi?*

III. Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir?*

Composition française. — L'hiver offre des plaisirs comme les autres saisons.

Histoire. — I. Que savez-vous de Baudouin de Mons?

II. Racontez brièvement la révolution brabançonne.

Géographie. — I. Décrivez le cours du Danube et nommez ses principaux affluents.

II. Donnez la géographie générale de l'Océanie.

Matières scientifiques (cinq heures).

Arithmétique. — I. Énoncez les principes fondamentaux de la divisibilité des nombres.

II. Énoncez et démontrez la règle à suivre pour diviser deux nombres décimaux l'un par l'autre.

Opérez sur l'exemple : 9,7 : 0,049.

III. Trois personnes ont mis une somme de 1,880 francs à intérêt. Au bout de 8 ans, elles ont retiré tant pour le capital que pour les intérêts simples, la première 1,120 francs; la seconde, 840 francs, et la troisième, 672 francs. Déterminez les mises particulières et le taux annuel de l'intérêt.

Algèbre. — I. On a deux qualités de vin, 156 litres à 7 francs le litre, et 134 litres à 5 francs. On voudrait faire entrer tout le vin dans deux mélanges, de telle sorte que le litre du premier mélange coûtât 5 fr. 96 c. et le litre du second mélange 6 fr. 20 c. Combien de litres de chacune des qualités faut-il prendre pour faire chaque mélange?

Géométrie. — I. Qu'appelle-t-on figures égales, figures semblables, figures équivalentes?

II. Du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle on abaisse une perpendiculaire sur l'hypoténuse : énoncez et démontrez les propriétés relatives à cette construction.

Déduire de la proposition la propriété du carré de l'hypoténuse.

III. Décrire un cercle d'une surface donnée et qui soit tangent aux côtés d'un angle donné.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Partie littéraire. (max. 60).	Partie scientifique. (max. 40).	Total (max. : 100).
	Élèves nouveaux.				
1er prix :	Théodore Hoven, de Liège	Liège.	52	34	86
2e id.	Louis Letellier, d'Estinnes-au-Val	Soignies.	51.5	34	85.5
3e id.	Émile Ts'Joen, de Schoorisse	Audenarde.	52	33	85
4e id.	Clément-Joseph Baily, d'Hanzinne	Couvin.	57	25.5	82.5
	Émile Petit, de Frasnes-lez-Buissenal	Soignies.	48.5	34	82.5
	Zéphyrin-Winand Smeets, de Rolleghem	Turnhout.	53.5	29	82.5
5e id.	Guillaume-Charles De Nayer, de Castre	Hal.	50.5	31	81.5
6e id.	Victor-Louis Blaise, de Marchin	Huy.	50	31	81
	Adrien Dehaye, de Gouy-le-Piéton	Gosselies.	48	33	81
7e id.	Alfred-Étienne Aglave, de Donstiennes	Thuin.	50	29	79
	Achille Baratte, de Baudour	Saint-Ghislain.	48	31	79
	Léopold Coppens, de Rebaix	Ath.	51	28	79
	Marius-Éd. De Pommier, de Lyon (France)	Thuin.	52	27	79
	Laurent De Werpe, de Haine-Saint-Pierre	Houdeng-Aimeries.	47	32	79
	Oscar Jorion, de Péruwelz	Péruwelz.	48	31	79
8e id.	Émile Cordier, de Bracquegnies	Soignies.	47	31.5	78.5
	Louis-Henri Molle	Couvin.	48.5	30	78.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Partie littéraire. (max. 60).	Mathématiques. (max. 40).	Total (max. 100).
9e prix.	Oscar Audiart, de Jolimont	Houdeng-Aimeries.	43.5	34	77.5
	Désiré Fournier, d'Anvaing	Renaix.	50.5	27	77.5
10e id.	François Creten, de Zepperen	Saint-Trond.	46	31	77
	Léon Meunier, de Sivry	Beaumont.	47	30	77
1er acc.	Eugène Duchesne, de Bleret	Waremme.	47.5	29	76.5
	François Vandenberghe, de Hal	Soignies.	46.5	30	76.5
2e id.	Léopold Bonmariage, d'Andenne	Andenne.	43	33	76
	Jules-Joseph Hébrant, de Monceau-s/Sambre	Couvin.	50	26	76
	Raimond Mascaux, de Courcelles	Gosselies.	43	33	76
3e id.	Pierre-Alphonse Borremans, d'Oordeghem	Hal.	44.5	30	74.5
4e id.	Léon Dubois-d'Enghien, d'Ath	Soignies.	43	31	74
	Auguste Dubrunfaut, de Wavre	Wavre.	42	32	74
5e id.	Alphonse-Jules Pirard, de Stavelot	Stavelot.	39.5	34	73.5
6e id.	Auguste Goossens, de Termonde	Termonde.	48	25	73
7e id.	Badilon-Nicolas Crombois, de Quévy-le-Petit	Pâturages.	41.5	31	72.5
	Henri-Jean-Bapt. Dubuisson, de Wihéries	Couvin.	40.5	32	72.5
	Albert Nuytemans, d'Anvers	Soignies.	41.5	31	72.5
8e id.	Eugène-Clément Olivier, de Huy	Huy.	47	25	72
9e id.	Jean-François Bertin, de Huy	Id.	50	21	71
	Joseph Van Meer, de Houppertingen	Saint-Trond.	42	29	71
10e id.	Célestin Debelle, de Bois-d'Haine	Houdeng-Aimeries.	43.5	27	70.5
	Gaspard Robyns, de Muizen	Saint-Trond.	41.5	29	70.5
	Guillaume Stevesyns, de Grand-Brogel	Maeseyck.	43.5	27	70.5
11e id.	François Clément, de Bruxelles	Malines.	40	30	70
	Narcisse Léonard, de Longwy	Virton.	37	33	70
	Joseph Lorency, de Limbourg	Limbourg.	39	31	70
	Ed.-Jean Verwaest, Turnhout	Turnhout.	42	28	70
	Adolphe Besin, d'Elouges	Couvin.	44	25	69
12e id.	Léopold Caberghs, de Saint-Trond	Saint-Trond.	40	29	69
	Benoni-Joseph Malpasse, de Huy	Huy.	43	26	69
	Horace-Alfred Pilloy, de Landelies	Thuin.	41	28	69
13e id.	Henri Meuris, de Marchienne-au-Pont	Rochefort.	36.5	32	68.5
	Pierre Michiels, d'Alost	Alost.	51.5	17	68.5
	Louis Philippron, de Nivelles	Soignies.	43.5	25	68.5
14e id.	Charles Bony, d'Evegnée	Visé.	36	32	68
	Léopold Mouart, d'Anvers	Anvers.	41	27	68
15e id.	Jean-Bap.-Jul. Dunesme, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	34.5	33	67.5
	Léon Roussel, de Belfort	Quiévrain.	34.5	33	67.5
16e id.	Odilon Boin, d'Alost	Alost.	52	15	67
	Auguste Denis, d'Alost	Id.	44	23	67
	Victor Nysten, de Tongres	Tongres.	40	27	67
17e id.	Eugène Dethier, de Jodoigne	Jodoigne.	36.5	30	66.5
	Joseph Leleux, de Lanquesaint	Ath.	48.5	18	66.5
18e id.	Ferdinand Beauthier, de Gosselies	Gosselies.	35	31	66

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire. (max. : 60).	Partie scientifique. (max. : 40).	Total (max. : 100).
18e prix.	Jules-Joseph Dallemagne, de Huy . . .	Huy.	46	20	66
	Clément-Auguste Gillet, de Bossières . . .	Couvin.	48	18	66
	Joseph-Hubert Tombeux, de Stavelot . . .	Stavelot.	34	32	66
	François Tondeur, d'Ixelles	Ixelles.	33	33	66
19e id.	Louis Bertrand, de Lambermont	Limbourg.	45.5	20	65.5
	Joseph-Jules Bolle, de Couvin	Couvin.	44.5	21	65.5
	Léopold Vanderbeek, de Tongres	Tongres.	37.5	28	65.5
20e id.	Léonard Brochard, de Dison	Herve.	38	27	65
	Vétérans.				
Prix.	Léopold Blombled, de Beaumont	Beaumont.	51.5	34	85.5
	Julien-Ignace Bataille, de Renaix	Renaix.	52	33	85
	Camille-Joseph Blondeaux, de Couvin . . .	Couvin.	54	30	84
	Jules Vanden Bogaerde, de Liège	Alost.	53	31	84
	Pierre-Edmond Van Lier, d'Aerschot. . . .	Aerschot.	51	30	81
	Ferdinand De Bray, de Thuin	Renaix.	46	34	80
	Joseph Caluwaert, de Heyst-op-den-Berg . .	Soignies.	46	33	79
	Jacques Dethier, de Charleroi	Jumet.	50.5	28	78.5
	Médard Borlée, de Lathuy	Jodoigne.	47	31	78
	Jean Gillet, de Stavelot	Stavelot.	45	33	78
	Georges Bochkoltz, de Saint-Hubert	Saint-Hubert.	43	34	77
	Prudent Scholaert, d'Ingelmunster	Bruges.	49	28	77
	Émile Nauwelaerts, de Lierre	Maeseyck.	42	34	76
	Nestor Pigeon, de Rochefort	Rochefort.	44	32	76
	Léopold Labenne, de Gosselies.	Gosselies.	43.5	32	75.5
	Camille Houba, de Rochefort	Rochefort.	47	27	74
	Adam-Godefroid Grange, de Be..sberg . . .	Diest.	46.5	27	73.5
	Jean Tonneau, de Jumet	Châtelet.	45.5	28	73.5
	Émile Duchesne, de Jodoigne	Jodoigne.	44	29	73
	Alfred Renson, de Spa.	Spa.	39	34	73
	Félicien Simon, de Waha	Marche.	39	34	73
	Joseph De Bay, de Péruwelz	Péruwelz.	38 5	34	72.5
	Jean-Baptiste Pellegrin, de Piétrain	Jodoigne.	42.5	30	72.5
	Joseph Lambiotte, de Jumet.	Jumet.	45	27	72
	Léonard Nivelles, de Rosoux	Waremme.	41.5	30	71.5
	Lucien Gottot, de Lathuy.	Jodoigne.	39.5	31	70.5
	Léopold-Joseph-Marie Dubois, de Renaix . .	Renaix.	39	31	70

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux.					Louis Deisser . .	Malines.	30.5	27	57.5
Jules Dascotte . .	Soignies.	38	26	64	Émile Turlot. . .	Châtelet.	37	20	57
Charles De Baenst .	Furnes. .	31	33	64	Constant Renson .	Tongres.	31	26	57
Jules Martin. . .	Jodoigne.	35	29	64	Auguste Dumont. .	Rochefort.	36.5	20	56.5
Franç.-Xavier Paes.	Spa.	33	31	64	Jules De Decker. .	Bruges.	39.5	17	56.5
Auguste Wouters .	Soignies.	40	24	64	René Dubois. . .	Dinant.	41	15	56
Édouard Cornet. .	Braine-le-Comte.	38.5	25	63.5	Félix-F. Lamarche.	Huy.	25.5	30	55.5
Franç. Duquesnoy.	Couvin.	48.5	15	63.5	Edmond Evrard. .	Ath.	42	13	55
Pierre-Jos. Orban .	Huy.	39.5	24	63.5	Ferd.-Th. Lacroix.	Bruxelles.	26	29	55
Henri-Nicolas Botz.	Stavelot.	34	29	63	Henri Wantiez . .	Couvin.	42	13	55
Alexandre Drianne.	Châtelet.	39	24	63	Étienne André . .	Fleurus.	29	26	55
Victor Frère. . .	Jumet.	34	29	63	Arthur Roland . .	Quiévrain.	40	[illegible]	55
Joseph Micha . .	Waremme.	40	23	63	Joseph Dubuisson .	Châtelet.	32.5	22	54.5
Victorien Tollet. .	Jodoigne.	36	27	63	Henri De Pelsenaire	Gosselies.	21.5	33	54.5
Edmond Biévez. .	Rœulx.	42.5	20	62.5	Émile-Franç. Pêtre.	Braine-le-Comte	28.5	25	53.5
Émile Gallemaerts.	Hal.	33.5	29	62.5	Léopold Houbey. .	Châtelet.	35.5	18	53.5
Louis Hamman. .	Ostende.	43.5	19	62.5	Évangéliste Leroux.	Gosselies.	31.5	22	53.5
Nestor Irriger . .	Gosselies.	32.5	30	62.5	Ernest Sébat. . .	Huy.	33.5	20	53.5
Ernest Ferrant . .	Fleurus.	30.5	31	61.5	Ém. Van Varenberg.	Malines.	32.5	21	53.5
Léon Roget . . .	Anderlecht.	39.5	22	61.5	Jules Petit. . . .	Quiévrain.	33.5	20	53.5
Arthur De Hem . .	Ypres.	30	31	61	Julien-J. Dujardin .	Visé.	31	22	53
Éloi Gossieaux . .	Wavre.	34	27	61	Achille Genevrois .	Fleurus.	26	26	52
Arthur Isengrin. .	Ostende.	44	17	61	Désiré Quarré . .	Gosselies.	20	32	52
Henri Malpas. . .	Liège.	33	28	61	Télesphore Dupont.	Jodoigne.	33	19	52
Armand-Ant. Thys.	Verviers.	29	32	61	Isidore Zimmer. .	Liège.	31	21	52
Édouard Barbier. .	Jodoigne.	36.5	24	60.5	Florian Bolle . .	Châtelet.	34.5	17	51.5
Émile-Jos. Barbier.	Couvin.	40.5	20	60.5	Charles Van Daele.	Furnes.	23.5	28	51.5
Florian De Merbe .	Châtelet.	36.5	24	60.5	Valère Richard. .	Lokeren.	33.5	18	51.5
Guillaume-H. Samyn.	Schaerbeek.	34.5	26	60.5	Eugène Gavroy. .	Virton.	30	21	51
Louis Deblon. . .	Verviers.	32	38	60	Florian Bertinchamps	Châtelet.	37	14	51
Antoine Novent. .	Visé.	31	29	60	Charles Sobry . .	Bruges.	28	23	51
Édouard Gilleman .	Bruges.	40.5	19	59.5	Léopold Simon . .	Châtelet.	38	12	50
Théophile Derue. .	Braine-le Comte	37	22	59	Achille Carpent. .	Fleurus.	27	23	50
Charles-L. Andrieu.	Ellezelles.	28	31	59	Louis-V. Plichard .	Pâturages.	28	22	50
Joseph Trifoy. . .	Fosses.	30	29	59	Hector Fauconnier.	Thuin.	28	22	50
Jean-Alb. Contrain.	Verviers.	34	25	59	Jean-Joseph Boulet.	Visé.	21	29	50
Nicolas Fastré . .	Id.	27	32	59	*Vétérans.*				
Henri Jacques . .	Waremme.	33	26	59	François Henne. .	Jodoigne.	43.5	26	69.5
Émile De Marneffe.	Saint-Trond.	33.5	25	58.5	Léon-Ad. Gooris .	Bruxelles.	39	29	68
Ferdinand Chabeau.	Soignies.	28	30	58	Xavier Gilles . .	Châtelet.	40	28	68
Joseph Balaes .	Waremme.	34.5	23	57.5	Constant Bosman .	Rochefort.	38.5	29	67.5
Lambert Tits. . .	Saint-Trond.	36.5	21	57.5	Amand Caverenne .	Waremme.	39.5	27	66.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Oscar Vincent . .	Châtelet.	40	26	66	Hippol. Malchaire.	Huy	35	26	61
Gustave-J[es]. Leplat.	Huy.	33	33	66	Philippe Laby . .	Waremme.	29	31	60
Ém.Van Broeckhov[en]	Turnhout.	40	26	66	Henri Fabrion . .	Dinant.	43.5	16	59.5
Pierre Kats . . .	Bruxelles.	37.5	28	65.5	Gustave Delfosse .	Jodoigne.	40.5	19	59.5
Edmond Thomas .	Jumet.	36.5	29	65.5	Jacq. Saint-Remy .	Verviers.	32	27	59
Hercule Bouchez .	Renaix.	45	20	65	Ferdinand Crabbé .	Aerschot.	34.5	24	58.5
Louis Decloux . .	Jodoigne.	35.5	29	64.5	Pierre Carette . .	Ixelles.	37	21	58
Jacques Dochez. .	Maeseyck.	31.5	33	64.5	Félix Gilson . . .	Philippeville.	30.5	27	57.5
Édouard Bricusse .	Termonde.	43.5	20	63.5	Damien Vercauteren	Termonde.	39	16	55
Émile Van Herck .	Soignies.	33	30	63	Charles De Leeuw .	Lierre.	27	26	53
Marcelin Quiriny .	Stavelot.	28	34	62	François De Weert.	Id.	28	22	50

B. CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (quatre heures).

Een vader had zijnen zoon een speelreisje beloofd.

De zoon is na de prijsuitdeeling vertrokken en verhaalt u in eenen brief de vermaken die hij genoot.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Élèves nouveaux.		
Prix. Pierre-Alphonse Borremans, d'Oordegem	Hal.	75
1[er] accessit. Guillaume De Nayer, de Castre	Id.	67
2[e] id. François Creten, de Zepperen.	Saint-Trond.	66
3[e] id. Émile Ts'Joen, de Schoorisse	Audenarde.	65
1[re] mention honorable. Léopold Mouart, d'Anvers	Anvers.	64
2[e] id. Joseph-Gustave Forrer, de Diest	Diest.	63
3[e] id. Charles Sobry, de Bruges	Bruges.	60
Vétérans.		
Prix. Émile Nauwelaerts, de Lierre	Maeseyck.	82
Prix. Émile-Dominique Van Broeckhoven, de Westerloo . . .	Turnhout.	80
Prix. François De Weert, de Lierre	Lierre.	75

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Henri Dassonville. .	Courtrai.	54
Alphonse Haverals .	Lierre.	58	Édouard Verwaest .	Turnhout.	53
Guillaume Stevesyns.	Maeseyck.	57	Gaspard Robyns . .	Saint-Trond.	53
Auguste Goossens. .	Termonde.	55	Julien De Block . .	Bruges.	53

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Lambert Tits . . .	Saint-Trond.	52	*Vétérans.*		»
Victor Nysten . . .	Tongres.	51	Jacques Dochez . .	Maeseyck.	55
Charles-H. Mertens .	Aerschot.	51	Charles De Leeuw. .	Lierre.	50
Charles-P. Duysters .	Diest.	51	Adolphe Van Damme.	Audenarde.	50
Léopold Caberghs. .	Saint-Trond.	50			

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Classes et matières désignées pour le concours. — Établissements concurrents. — Nombre d'élèves inscrits. — Jurys.*

A. Rhétorique latine. — Composition latine (sans dictionnaire); version latine; composition française; composition flamande (concours spécial).

B. 4e latine. — Humanités : thème latin; traduction du latin en français; traduction du grec en français; exercices sur la langue grecque; rédaction française. Mathématiques.

C. 1re professionnelle. — Sections réunies : composition française; thème anglais ou allemand; histoire de Belgique. Section commerciale et industrielle : sciences commerciales; économie politique; chimie. Section scientifique : mathématiques élémentaires; géométrie analytique. Concours spécial de flamand.

D. 3e professionnelle. — Matières littéraires : langue française; thème flamand ou allemand; histoire et géographie. Matières scientifiques : sciences commerciales; algèbre; géométrie élémentaire; trigonométrie rectiligne; physique.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN														
		RHÉTORIQUE — Concours général.		QUATRIÈME LATINE.	Première commerciale et industrielle		Première scientifique.			Première professionn. Sections réunies.		TROISIÈME PROFESSIONNELLE.	FLAMAND. — Rhétorique		FLAMAND. Première professionnelle (sections réunies).	
		Élèves nouveaux.	Vétérans.		Élèves nouveaux.	Vétérans.	Élèves nouveaux.	Vétérans.	Élèves spéciaux	Élèves nouveaux.	Vétérans.		Élèves nouveaux.	Vétérans.	Élèves nouveaux.	Vétérans.
1	Athénée d'Anvers . .	5	»	12	5	»	1	»	»	6	»	16	5	»	6	»
2	Id. d'Arlon . .	8	»	13	3	»	6	»	»	9	»	16	1	»	6	»
3	Id. de Bruges .	6	»	6	1	»	3	»	»	4	»	8	6	»	4	»
4	Id. de Bruxelles.	28	»	37	2	»	2	»	2	4	»	20	23	»	4	»
5	Id. de Gand . .	12	»	13	1	»	5	»	1	6	»	6	12	»	6	»
6	Id. de Hasselt .	3	»	8	1	»	»	»	»	1	»	7	3	»	1	»
7	Id. de Liège . .	20	»	23	2	»	11	»	3	13	»	33	»	»	»	»
8	Id. de Mons . .	6	»	12	»	»	3	»	»	3	»	17	»	»	»	»
	A reporter. . .	88	»	124	15	»	31	»	6	46	»	123	50	»	27	»

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN														
		RHÉTORIQUE — Concours général.		QUATRIÈME LATINE.	Première commerciale et industrielle		Première scientifique.			Première professionn. Sections réunies.		TROISIÈME PROFESSIONNELLE.	FLAMAND. — Rhétorique.		FLAMAND. Première professionnelle (sections réunies).	
		Élèves nouveaux.	Vétérans.		Élèves nouveaux.	Vétérans.	Élèves nouveaux.	Vétérans.	Élèves spéciaux	Élèves nouveaux.	Vétérans.		Élèves nouveaux.	Vétérans.	Élèves nouveaux.	Vétérans.
	Reports. . .	88	»	124	15	»	31	»	6	46	»	123	50	»	27	»
9	Athénée de Namur. .	10	»	8	1	»	1	»	1	2	»	12	2	»	1	»
10	Id. de Tournai .	7	»	8	1	»	2	»	»	3	»	22	4	»	2	»
11	Coll. d'Ath (comm.).	5	»	8	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
12	Id. de Beeringen (id.).	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
13	Id. de Binche (patr.).	4	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14	Id. de Bouillon (comm.)	1	»	4	»	»	1	»	»	1	»	2	»	»	»	»
15	Id. de Charleroi (id.).	2	»	7	1	»	1	»	»	2	»	3	»	»	1	»
16	Id. de Chimay (id.).	6	»	7	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»
17	Id. de Courtrai (patr.)	7	»	13	»	»	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»
18	Id. de Dinant (comm.).	1	»	8	»	»	2	»	»	2	»	4	»	»	»	»
19	Id. d'Eecloo (patr.) .	1	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
20	Id. d'Enghien (id.) .	11	»	23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21	Id. de Gheel (id.). .	3	»	13	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»
22	Id. d'Hérenthals (id.).	6	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»
23	Id. de Herve (id.). .	2	»	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
24	Id. de Huy (comm.).	5	»	6	»	»	1	»	»	1	»	7	»	»	»	»
25	Id. de Louvain (id.) .	5	»	9	»	»	3	»	»	3	»	8	5	»	3	»
26	Id. de Malines (id.) .	1	»	4	»	»	»	»	»	»	»	4	1	»	»	»
27	Id. id. St-Romb. (pr.).	13	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»	13	»	»	»
28	Id. de Nivelles (com.).	7	»	10	»	»	1	»	»	1	»	8	»	»	»	»
29	Id. d'Ostende (patr.).	3	»	5	»	»	»	»	»	»	»	5	3	»	»	»
30	Id. Poperinghe (patr.)	2	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»
31	Id. de St-Trond (id.).	10	»	15	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»
32	Id. de Thielt (id.). .	5	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»
33	Id. de Thuin (comm.).	4	»	4	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
34	Id. de Tirlemont (id.).	2	»	3	»	»	2	1	»	2	1	4	2	»	2	1
35	Id. de Tongres (id.).	6	»	5	»	»	1	»	»	1	»	3	6	»	1	»
36	Id. de Verviers (id.).	2	»	6	1	»	1	»	»	2	»	4	»	»	»	»
37	Id. de Virton (id.). .	1	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
38	Id. d'Ypres (id.) . .	2	»	7	»	»	1	»	»	1	»	2	2	»	1	»
39	École industrielle de Mont-s/Marchienne.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»	»
	Totaux. . .	222	1	357	19	»	48	1	7	67	1	225	122	»	38	1

La composition latine et la traduction du latin en français en rhétorique furent jugées par MM. Dumont, Prinz et Nélis, ancien professeur de rhétorique latine à l'athénée royal d'Anvers.

L'examen de la composition française fut confié, pour la rhétorique latine et la 1re professionnelle, à MM. Lebrun, Stecher et Van Bemmel. Le

même travail fut apprécié, pour la 4e latine et la 3e professionnelle, par MM. Fassin, Fuerison et Juste.

MM. Fassin, Juste et James eurent à juger les réponses faites aux questions d'histoire et de géographie par les élèves de la 1re professionnelle (sections réunies) et de la 3e professionnelle.

Le thème flamand ainsi que la composition flamande de la rhétorique latine et de la 1re professionnelle furent examinés par MM. Fuerison, De Cort et Delcroix.

MM. James, Scheler et Stecher apprécièrent le thème allemand et le thème anglais faits par les élèves des classes professionnelles.

Les concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales et en économie politique pour la 1re et la 3e professionnelle, ainsi que le concours en mathématiques pour la 4e latine, furent jugés par MM. Andries, Dauge, Schmit, Trasenster, Verstraeten et Vinçotte.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE LATINE.

1° Composition latine (sans dictionnaire — six heures).

Comes facundus in via pro vehiculo est.

Lauréat.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Accessit.	Georges Renson, de Tirlemont	Bruxelles.	65
1re ment. hon.	Louis Bécart, de Schaerbeek	Id.	64
2e id.	Valère Liénard, de Horrues	Enghien.	63
	Georges Mallet, de Lille (France)	Bruxelles.	63
3e id.	Alfred Grafé, de Sainte-Croix	Namur.	62
4e id.	Félix Canivez, d'Ath	Ath.	61
	Alphonse Maréchal, de Liège	Liège.	61
	Edmond Masson, de Mohiville	Arlon.	61
	Édouard Richir, d'Ixelles	Bruxelles.	61
	Hubert Rousseau, de Gand	Ath.	61
5e id.	Émile Boels, de Louvain	Louvain.	60
	Auguste Delbeke, de Courtrai	Courtrai.	60
	Charles Gilleman, de Bruges	Bruges.	60
	Hippolyte Mazy, de Bougnies	Nivelles.	60
	Ferdinand Portmans, de Saint-Trond	Saint-Trond.	60
	Arthur Wittamer, de Stockem	Arlon.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Gustave Doutreligne.	Courtrai.	57	Jacq. Van Caneghem.	Bruges.	53
Émile Van Straelen .	Hasselt.	57	Jules De Busschere .	Id.	53
Georges Hollevoet. .	Bruxelles.	57	Ernest Lebacq. . .	Nivelles.	53
Jos.-Pierre Caudron.	Malines (St-Rombaut).	56	Charles Michaux . .	Saint-Trond.	53
Marcel De Puydt . .	Namur.	56	Arnold Maes . . .	Hasselt.	53
Arthur-Auguste Ryez.	Thuin.	54	Charles Bauss . . .	Anvers.	51
Omer Lepreux. . .	Ath.	54	Émile De Preter . .	Enghien.	51
Joseph Marchal . .	Namur.	53	Léon Herla. . . .	Bruxelles.	50
Henri Lafontaine . .	Bruxelles.	53	Charles Goossens. .	Gheel.	50
Eugène Parys . . .	Id.	53	Camille Jadot . . .	Huy.	50

Travail de l'élève Georges Renson.

Iter quum solus facis, solitudine et longo silentio magis quam itinere ipso defatigaris. Quid enim? Homo quisque, dum solus est, eadem fere semper in animo volvit, brevique mens ejus, postquam cogitationes easdem aliquandiu molitus est, simul ac corporis vires torpescere incipit.

Itaque viatori qui vires usque ad itineris terminum servare velit, comite opus est quodam facundo, a quo ita delectetur et capiatur, ut itineris labores et longinquitatem ante oculos non habeat, sed idem iter jucundum amœnumque existimet.

Comes ille temere legi non potest; necesse est eum amicum esse fidum, cum quo libere aperteque loqui possis; cui te omnino credere, cui cogitationes consiliaque tua intima patefacere non dubites. Opportet etiam ut sit et eloquens et eruditus, ita ut animum sermone edoceat, simul ac cordem fide capiat.

Talis comes haud dubie rarus est; sed quisquis talem invenit, eum pro thesauro habere debet.

Via enim, dum amicus tecum sit facundus, fit quasi voluptas, non labor. Quum loca perlustras inculta neque visu amœna, comitis sermone captus viæ brevi oblivisceris et de rebus diversis cum eo loqueris. Estne via mala asperaque? Sermonis delectatio efficit ut itineris difficultates non modo animadvertas. Suntne autem loca amœna, situs ruresque læta? Iis eo magis frueris, quod comitem habeas cui quæque sentias et videas tradere possis.

Deinde, viatoris spem persæpe fallit eventus; nunc tecta nunc cibos non invenit ubi ea fore speraverit; si amico comitatus est, ea omnia risum et jocum tantum summovent, quæ, si viator solus fuisset, animum ejus mœstitia implevissent.

Illa omnia viatorem magnopere juvant : semper enim animus ejus novis rebus occupatur : sœpe etiam amœni joci risum excitantur; neminemque fugit uno gaudii momento longos labores statim evanescere. Fit etiam aliquando ut exsurgant de rebus variis disceptationes; seu de litteris, seu de artibus, seu de philosophica quadam re; mox animus a corpore corporisque laboribus discedere videtur. Viator iter inscius persequitur, neque quidquam, nisi disceptationem illam, in animo habet. Interim tempus volat, via brevi conficitur, eoque pervenit viator minime fessus, quo exhaustus, nisi amicus adfuisset, venisset. Ita via fuit ei et læta et utilis; semper enim versatur utilitas in loquendo cum eloquente et docto vero. Imo; ita levatur iter ubi conficitur cum facundo amico, ut dici possit facundum comitem in via pro vehiculo esse.

Ita etiam in vita sicut in via opus est nobis amicis quibus ducibus et magistris utamur; amicitia enim vitam et leviorem et amœniorem facit : nos juvat ut impedimenta vincamus, ut malas vias vitemus, ut tandem satiati, non fessi, vitæ terminum attingamus.

2° Version latine (quatre heures).

Neque ignoro quosdam esse qui curam omnem compositionis excludant, atque illum horridum sermonem, ut forte effluxerit, modo magis naturalem, modo etiam magis virilem esse contendant. Qui si id demum naturale esse dicunt, quod a natura primum ortum est, et quale ante cultum fuit, tota hæc ars orandi subvertetur. Neque enim locuti sunt ad hanc regulam et diligentiam primi homines, nec prœmiis præparare, docere expositione, argumentis probare, affectibus commovere scierunt. Ergo his omnibus, non sola compositione caruerunt : quorum si fieri nihil melius licebat, ne domibus quidem casas, aut vestibus pellium tegmina, aut urbibus montes ac silvas mutari oportuit. Quæ porro ars statim fuit? Quid non cultu nitescit, cur vites coercemus manu, cur eas fodimus, rubos arvis excidimus? terra et hæc generat. Mansuefacimus animalia! indomita nascuntur. Verum id est maxime naturale, quod fieri natura optime patitur.

Fortius vero qui incompositum potest esse quam junctum et bene collocatum? Ceterum quanto vehementior fluminum cursus est prono alveo, ac nullas moras objiciente, quam inter obstantia saxa fractis aquis ac reluctantibus ; tanto, quæ connexa est et totis viribus fluit, fragosa atque interrupta melior oratio. Cur ergo vires ipsas specie solvi putent, quando nec ulla res sine arte satis valeat et comitetur semper artem decor? An non eam, quæ emissa optime est, hastam speciosissime contortam ferri videmus? et arcu dirigentium tela, quo certior manus, hoc est habitus ipse formosior? Jam in certamine armorum atque in omni palæstra, quid satis recte cavetur ac petitur, cui non artifex motus et certi quidam pedes adsint? Quare mihi compositione velut amentis quibusdam nervisve intendi et concitari sententiæ videntur. Ideo eruditissimo cuique persuasum est valere eam quamplurimum, non ad delectationem modo, sed ad motum quoque animorum.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Valère Liénard, de Horrues	Enghien.	72
	Arthur Wittamer, de Stockem	Arlon.	72
2e id.	Émile Boels, de Louvain	Louvain.	71
1er access.	Georges Renson, de Tirlemont	Bruxelles.	70
	Louis Bécart, de Schaerbeek	Id.	70
2e id.	Auguste Delbeke, de Courtrai	Courtrai.	68
3e id.	Vincent De Kerckhove, de Schaerbeek	Malines (St-Rombaut).	67
	Émile Buisseret, de Binche	Binche.	67
	Fernand Werry, de Hiuges (France)	Tournai.	67
4e id.	Georges Hollevoet, de Bruxelles	Bruxelles.	66
5e id.	Félix Canivez, d'Ath	Ath.	65
	Joseph Caudron, de Malines	Malines (St-Rombaut).	65
	Émile Gilson, de Louvain	Louvain.	65
1re ment. hon.	Hippolyte Mazy, de Bougnies	Nivelles.	64
2e id.	Gabriel Gyselinck, de Courtrai	Gand.	63
	Théophile De Meersman, d'Itterbeek	Malines (St-Rombaut).	63
	Alphonse Maréchal, de Liége	Liége.	63
	Camille Ronflette, de Belœil	Ath.	63
	Julien Roosens, de Hanzinnes	Enghien.	63
3e id.	Adhémar Deckers, de Tongres	Tongres.	62
	Omer Lepreux, de Leuze	Ath.	62
	Albéric Van Liere, de Courtrai	Courtrai.	62

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
4e ment. hon.	Émile Janssens, de Malines.	Malines (St-Rombaut).	61
	Hubert Rousseau, de Gand	Ath.	61
	Armand Wodon, de Liège	Namur.	61
5e id.	François De Ruysscher, de Malines	Malines (St-Rombaut).	60
	Camille Jadot, de Huy.	Huy.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Julien Van Camp . .	Malines (St-Rombaut).	59	Théophile D'hauw. .	Bruges.	53
Franç. Scheyvaerts .	Id.	59	Georges Mallet. . .	Bruxelles.	53
Adelson De Gheld. .	Chimay.	59	Jean Opde Beeck . .	Saint-Trond.	53
Paul Carlier. . . .	Id.	59	Frédéric De Backere.	Thielt.	53
Polydore Nelissen. .	Saint-Trond.	58	Émile Féron . . .	Thuin.	53
Pierre François . .	Chimay.	58	Henri Hovine . . .	Tournai.	53
Joseph Schreiber . .	Tongres.	58	Alfred Grafé . . .	Namur.	52
Arnold Maes . . .	Hasselt.	58	Victor Jamotte . .	Huy.	52
Léon Warnots . . .	Bruxelles.	57	Emile De Preter . .	Enghien.	52
Jean-B. Noeninckx .	Malines (St-Rombaut).	56	Lucien Bouchez . .	Mons.	52
Albert Dupret . . .	Charleroi.	56	Jules De Busschere .	Bruges.	52
Paul Royen. . . .	Arlon.	56	Gustave Doutreligne .	Courtrai.	51
Adhémar De la Hault.	Bruxelles	56	Charles Gilleman . .	Bruges.	51
Émile Mélis. . . .	Gand.	55	Norbert André. . .	Arlon.	51
Florimond Gilmand .	Enghien.	54	Edmond Masson . .	Id.	51
François Fourrier. .	Bruxelles.	54	Edmond Baussart. .	Thuin.	51
Charles Clément . .	Arlon.	54	Jean Van Aelbroeck .	Malines (St-Rombaut).	50
François Streitz . .	Thuin.	54	Amand Verlinden . .	Malines (coll. comm.).	50
Paul Moguez . . .	Tournai.	54	Jacq. Van Caneghem.	Bruges.	50
Léon Braas. . . .	Namur.	54	Édouard De Jaegher.	Anvers.	50
Ferdinand Portmans.	Saint-Trond.	54	Victor Courtois . .	Arlon.	50
Gabriel Leroux . .	Bouillon.	53	Adolphe Bergeron. .	Bruges.	50
Joseph Marchal . .	Namur.	53	Alfred Lefebvre . .	Bruxelles.	50
Léon De Ryckman .	Gand.	53	Jos.-Franç. Jaminé .	Louvain.	50

3° Composition française (six heures).

Ne faites pas vos amis de ceux qui cherchent à l'être en flattant votre vanité; c'est pour eux qu'ils vous aiment et non pour vous.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er accessit.	Émile Boels, de Louvain	Louvain.	69
	Léon Herla, de Braives	Bruxelles.	69
2e id.	Victor Courtois, de Virton.	Arlon.	68

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
3e accessit.	Auguste Delbeke, de Courtrai	Courtrai.	65
	Oscar Roger, de Blandain	Mons.	65
1re ment. hon.	Louis Bécart, de Schaerbeek	Bruxelles.	64
	Jules De Busschere, de Ghistelles	Bruges.	64
	Jean De Govaerts, de Halle-Boyenhoven	Tirlemont.	64
	Alfred Grafé, de Sainte-Croix	Namur.	64
	Eugène Parys, de Saint-Josse-ten-Noode	Bruxelles.	64
	Georges Renson, de Tirlemont	Id	64
	Georges Schoenfeld, de Charleroi	Id.	64
2e id.	Arthur Wittamer, de Stockem	Arlon.	63
3e id.	Charles Bauss, de Bruxelles	Anvers.	62
	Omer Lepreux, de Leuze	Ath.	62
	Georges Mallet, de Lille	Bruxelles.	62
4e id.	Charles Clément, de Neufchâteau	Arlon.	61
	Édouard De Jaegher, d'Ypres	Anvers.	61
5e id.	Albert Bassing, de Redange	Arlon.	60
	François Fourrier, de Saint-Josse-ten-Noode	Bruxelles.	60
	Achille Hoet, de Gand	Gand.	60
	Gabriel Leroux, de Bouillon	Bouillon.	60
	Valère Liénard, de Horrues	Enghien.	60
	Léon Mallié, de Tournai	Id.	60
	Hubert Rousseau, de Gand	Ath.	60
	Louis Thys, de Dalhem	Tirlemont.	60
	Fernand Werry, de Hiuges (France)	Tournai.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Paul Moguez	Tournai.	59	Théodore Massa	Saint-Trond.	57
Paul Carlier	Chimay.	59	Odon De Ghilage	Mons.	57
Arthur Ryez	Thuin.	59	Henri Hovine	Tournai.	57
Léopold De Coninck	Bruxelles.	59	Charles Gilleman	Bruges.	57
Arnold Maes	Hasselt.	59	Jos.-Franç. Jaminé	Louvain.	57
Albéric Hechtermans.	Id.	59	Émile Féron	Thuin.	56
Edmond Masson	Arlon.	59	Gabriel Gyselinck.	Gand.	56
Edm. De la Cuvellerie.	Ath.	59	Hubert Drugman	Bruxelles.	56
Camille Ronflette	Id.	58	Jacq. Van Caneghem.	Bruges.	56
Henri Grandjean	Verviers.	58	Adolphe Bergeron.	Id.	56
Achille Seriacop	Bruges.	58	Ernest Lecoq	Bruxelles.	56
Herman Dumon	Gand.	58	Philippe-J. Marchal	Ostende.	56
Adhémar De la Hault.	Bruxelles.	58	Émile-Désiré Gilson	Louvain.	56
Jules Carlier	Tournai.	58	Charles Léonard	Bruxelles.	55
Félix Canivez	Ath.	58	Georges Hollevoet	Id.	55

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Édouard Richir . .	Bruxelles.	55	Franç. De Ruysscher.	Malines (St-Rombaut).	52
Florimond Gilmand .	Enghien.	55	Armand Verlinden .	Malines (coll. comm.).	51
Ferdinand Portmans.	Saint-Trond.	55	Ernest Olivier . . .	Bruxelles.	51
Émile Van Straelen .	Hasselt.	55	Albert Dupret . . .	Charleroi.	51
Georges Bernard . .	Gand.	55	Alfred Lefebvre . .	Bruxelles.	50
Paul Royen. . . .	Arlon.	55	Clément Philippe . .	Id.	50
Camille Jadot . . .	Huy.	55	Léon Braas	Namur.	50
Louis Jacqueminot .	Louvain.	55	Jules Meurein . . .	Mons.	50
Hubert Magnée . .	Liège.	54	Ernest Henrotay . .	Id.	50
Théophile D'hauw. .	Bruges	54	Julien Roosens. . .	Enghien.	50
Adelson De Gheld. .	Chimay.	54	Henri Bossaert. . .	Courtrai.	50
Émile De Laney . .	Mons.	53	Émile Buisseret . .	Binche.	50
Aimé Houtoy . . .	Chimay.	53	Jean De Gronckel. .	Bruxelles.	50
François Streitz . .	Thuin.	53	Alphonse Maréchal .	Liège.	50
Aug. Van Iseghem .	Ostende.	53	Constant Van Ackere.	Gand.	50
Alphonse Plouvier .	Id.	53	Ernest Lejeune. . .	Verviers.	50
Charles Van Beneden.	Bruxelles.	52	Jules Roggemans . .	Louvain.	50
Joseph Parisel . . .	Id.	52	Henri-Ph. Dieudonné.	Malines (St-Rombaut).	50
Joseph Schreiber . .	Tongres.	52	Vinc. De Kerckhove .	Id.	50
Paul Gunther . . .	Liège.	52	Jean Van Aelbroeck .	Id.	50
Armand Byl. . . .	Gand.	52			

Travail de l'élève Émile Boels.

Un illustre moraliste français l'a dit : « Le plus grand des flatteurs, c'est notre vanité. » Remplie de condescendance pour nos défauts, inflexible pour ceux d'autrui, elle nous pousse à nous admirer nous-mêmes, à ne croire digne d'éloges que ce que nous faisons nous-mêmes, à nous élever au-dessus de tous, en apparence, à descendre plus bas que les moins nobles, en réalité. Le voile trompeur dont elle couvre nos travers les plonge dans une obscurité que nos regards seuls ne peuvent pénétrer, et où ils brillent pour les autres d'un éclat cent fois plus vif. Ainsi l'amour-propre nous met en garde contre le ridicule; la vanité nous en charge toujours : l'un nous fait détester nos fautes; l'autre nous empêche de les reconnaître; celui-là, comme l'orgueil, est parfois le mobile des plus nobles actions; celle-ci nous aveugle au point de ne plus les voir ou de les croire indignes de nous... La vanité est donc un mal funeste auquel la nature assujettit l'homme, et qui porte avec lui-même son plus grand châtiment; c'est l'erreur profonde dans laquelle il entraîne notre esprit, en lui enlevant jusqu'à la connaissance de la justice et de la vérité.

Pourtant il est des gens qui, loin d'éclairer leurs amis sur eux-mêmes, de dissiper les ténèbres qui enveloppent leur raison et menacent d'envahir leur cœur, font au contraire tous leurs efforts pour les maintenir dans cet égarement involontaire, mais funeste. Vous les voyez, attentifs au moindre de vos gestes, admirer vos succès, confirmer vos discours, partager vos idées : êtes-vous écrivain, vous êtes sans rivaux : poète, c'est Apollon qui dicte à votre Muse ses chants inspirés; artiste, c'est la Grèce, c'est Athènes que votre génie fait renaître!... Méfiez-vous de ces hommes sans pudeur toujours prêts à vous proclamer : un prince dans les arts, un foudre de guerre, un Socrate de vertu, un Platon de sagesse! « Tu me flattes, donc tu veux me tromper. » Ainsi ces flatteurs, sous de faux semblants, ne songent qu'à eux-mêmes : ce n'est pas l'amitié qu'ils recherchent; non, c'est l'intérêt seul qui leur dicte ces éloges.

Certes l'amitié est le présent de Dieu le plus précieux et le plus sacré ; personne ne peut porter atteinte à son caractère inviolable ; et l'on ne peut qu'approuver cette pensée du philosophe : « Il est plus honteux de se défier d'un ami que d'en être trompé. » Mais ces hommes qui flattent nos travers, et les raillent en secret, qui nous persuadent que chacun a pour nous une estime extraordinaire, et qui se réjouissent ensuite avec la foule de notre absurde aveuglement, ces hommes menteurs sont-ils donc des amis ? Le premier devoir de l'amitié n'est-il pas de nous éclairer sur nos défauts ; de nous apprendre à en éviter de semblables, de ne rien négliger enfin qui puisse servir à notre bonheur ou à notre vertu ?... Pour moi, je me représente un ami véritable comme un phare étincelant qui indique au navigateur égaré l'écueil qu'il doit éviter et le port qui lui ouvre un refuge. Mais ces flatteurs empressés ressemblent plutôt à cette flamme capricieuse qui, brillant tout à coup dans la nuit aux regards charmés du voyageur attardé, le captive, le séduit, l'entraîne dans l'abîme où la mort le saisit... Parfois un ami véritable peut. par des éloges mérités ou des encouragements utiles, nous inspirer une ardeur plus grande pour marcher dans ce sentier solitaire et rude qui conduit le plus souvent à la vertu ; mais du moins que toujours il nous tienne en garde contre la vanité et qu'il s'attache plus à nous inspirer du mépris pour les vices d'autrui que de l'amour pour nos propres mérites. S'il est vrai de dire avec un homme vertueux « que l'intérêt n'est pas capable de toucher les grandes âmes », il ne faut pas que le cœur d'un ami y soit plus accessible. Sa gloire, c'est celle de nous avoir rendus meilleurs ; sa richesse, ce sont les services qu'il a pu rendre ; sa récompense, l'amitié même la lui donne, c'est la conscience d'avoir rempli sa mission. O rois et puissants de la terre, combien d'entre vous ont trouvé ce trésor si précieux et si rare ? Combien peuvent se dire : « Je possède un ami que ni l'ambition, ni la cupidité n'ont guidé, un ami qui, dans les jours de malheur comme dans ceux de la prospérité, veillera à mes côtés, sur ma vie, sur mon trône, sur mon honneur ». Un tel désintéressement est le lot d'un Cinéas, d'un Mécènes, dans l'antiquité ; c'est celui d'un Sully, dans les temps modernes. Voilà ce que doit être un ami sincère, le gardien incorruptible de notre honneur, l'arbitre sévère de nos désirs, le modérateur prudent de nos passions, un frère enfin, mais selon l'expression d'un grand homme : « un frère qu'on a choisi ».

Ah ! pensez-vous trouver ce précieux dévoûment dans ces égoïstes flatteurs qui mépriseraient votre amitié, s'ils ne convoitaient vos faveurs ? Croyez-vous à la sincérité de ces courtisans des empereurs, vils adulateurs du pouvoir trop heureux de se voir payer de quelque dignité méprisable, du commandement de quelque province inconnue ou de quelque légion mal soumise toutes leurs lâches manœuvres et leur honteuse hypocrisie ? Et ces graves sénateurs romains, si empressés d'aller applaudir Néron aux jeux du cirque ou sur les planches d'un théâtre, furent-ils donc les moins prompts à le trahir, quand comblés de bienfaits, ils purent oublier sa magnificence pour ne songer qu'à sa cruauté parricide ?

Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située
Qui veuille d'une estime ainsi prostituée.

Molière, le plus profond et le plus vertueux des moralistes, n'a-t-il pas puisé dans son indignation des traits admirables pour dénoncer ces infâmes machinations de l'hypocrisie et de l'intérêt ligués contre les cœurs honnêtes. Qui ne connaît le chef-d'œuvre par lequel il a mis notre crédulité en garde contre la perfidie de ces flatteurs au langage séduisant : éternel tableau de la faiblesse humaine qu'un maladroit, un éloge trompeur suffit pour égarer !

Tels étaient les courtisans à Rome ; tels sont ceux de nos cours ; les flatteurs des grands, les solliciteurs qui importunent les puissants ; troupe méprisable pour laquelle le mensonge n'est qu'un moyen, l'amitié un vain mot ou un instrument destiné à seconder leurs intrigues ! C'est d'elle qu'avec un grand esprit de l'antiquité et un illustre génie d'un siècle mémorable, j'ose dire : « Les flatteurs sont les pires des ennemis » ; mais je ne crains pas d'ajouter : ce sont aussi les plus cupides.

Évitez donc ce piège funeste dans lequel ils cherchent à entraîner votre bonne foi ; fermez les yeux aux brillantes couleurs sous lesquelles ils cachent leurs véritables desseins. Le mépris sera l'arme avec laquelle vous répondrez à leurs tentatives ; et, forcés de jeter

le masque, ils verront leur détestable ambition déçue, leurs espérances trompées, leur perfidie reconnue. Pour vous, recherchez l'amitié véritable : si les dehors en sont moins beaux, les fruits en sont mille fois plus précieux, et surtout

« *Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.* »

4° Composition flamande (six heures).

Waarom moeten wij de kennissen boven den rijkdom schatten?

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Arnold Maes, de Hasselt	Hasselt.	83
2e id.	Edmond Reydams, de Nieukerken	Anvers.	79
1er accessit.	Julien Van Camp, de Wilryck	Malines (St-Rombaut).	75
2e id.	Auguste Delbeke, de Courtrai.	Courtrai.	74
3e id.	Polydore Nelissen, de Saint-Trond.	Saint-Trond.	73
4e id.	Joseph-Pierre Caudron, de Malines.	Malines (St-Rombaut).	72
5e id.	François De Ruysscher, de Malines	Id.	70
6e id.	Philippe-Joseph Marchal, de Breedene.	Ostende.	68
7e id.	Gabriel Gyselinck, de Courtrai	Gand.	66
8e id.	Albéric Hechtermans, de Hasselt	Hasselt.	65
8e id.	Étienne Peeters, de Noorderwyck	Hérenthals.	65
1re mention honorable.	Émile Janssens, de Malines.	Malines (St Rombaut).	64
1re mention honorable.	Joseph Vandenhove, de Saint-Trond	Saint-Trond.	64
2e id. id.	Achille Seriacop, de Nevele	Bruges.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Adolp. Vanlerberghe.	Thielt.	60	Joseph Schreiber	Tongres.	53
Jean-B. Noeninckx	Malines (St-Rombaut).	59	Henri Lafontaine	Bruxelles.	52
Émile Van Straelen	Hasselt.	57	Frédéric De Backere.	Thielt.	51
Jean De Gronckel.	Bruxelles.	56	Polyd. Vandermeulen.	Id.	51
Henri-Phil. Dieudonné	Malines (St-Rombaut).	55	Henri De Poortere	Id.	50
Adhémar Deckers.	Tongres.	54	Jacq. Van Caneghem.	Bruges.	50

B. QUATRIÈME LATINE. (Humanités.)

1° Thème latin [1]. (Imitation du style de César.)

Civilis avait résolu de pousser les Bataves à se révolter. Bien qu'il renfermât dans son cœur des desseins plus vastes, qu'il se promettait de développer si l'occasion devenait favorable, il ne crut pas devoir s'exposer à les dévoiler prématurément aux Bataves; aussi

[1] Les concurrents ont eu six heures pour faire le thème latin et les exercices sur la langue grecque. Ils ont eu également six heures pour la version latine, la version grecque et la rédaction française.

résolut-il de préparer la révolution en publiant que les préposés de l'empereur excédaient leurs droits dans l'enrôlement de la levée ordonnée par Vitellius. Les chefs profitèrent du mécontentement pour exciter les Bataves à refuser le service militaire; ils espéraient que, s'ils parvenaient à les entraîner, la conjuration, soutenue par des gens capables de tout affronter, inspirerait assez de confiance aux Belges pour qu'ils n'hésitassent pas à se soulever à leur tour.

Quand le moment fut venu, ils convoquèrent dans la forêt les notables et, parmi le peuple, les plus hardis. Aussi longtemps qu'il fit jour, ils restèrent disséminés; mais, à la nuit, ils se réunirent et Civilis leur dit : Je ne pense pas qu'il soit utile d'énumérer tous les affronts que vous avez subis, ni tous ceux qui vous attendent. Vous n'êtes plus les alliés, mais les esclaves de Rome et cependant ne vous importe-t-il pas à tous d'être libres? Si vous êtes des hommes, vous ne laisserez pas impunément ravir vos enfants pour qu'ils aillent camper dans les provinces lointaines où Rome veut qu'ils restent établis. Vous connaissez la faiblesse numérique des légions; si elles ont pour elles l'audace et la tactique, vous avez pour vous le nombre et l'impétuosité. Ne vous laissez pas effrayer par la renommée. D'ailleurs, pour entreprendre cette lutte, êtes-vous seuls? Vous savez quels sont les peuples qui vous soutiendront; dites aux Germains ce que vous allez faire, proposez aux Cannénifates de s'associer à vous, envoyez une députation aux Belges pour qu'ils déclarent s'ils tiennent pour nous ou s'ils se résignent à rester soumis à Rome; tous ces peuples ont intérêt à prendre part à la lutte.

Les Bataves applaudirent à ces paroles.

2° Version latine.

Plinius Saturnino suo.

Varie me affecerunt litteræ tuæ : nam partim læta, partim tristia continebant. Læta quod te in urbe teneri nuntiabant. Nollem, inquis; sed ego volo. Præterea quod recitaturum statim ut venissem pollicebantur. Ago gratias quod exspector. Triste illud, quod Julius Valens graviter jacet, quanquam ne hoc quidem triste, si illius utilitatibus æstimetur, cujus interest quam maturissime inexplicabili morbo liberari. Illud plane non triste solum, verum etiam luctuosum, quod Julius avitus decessit, dum ex quæstura redit; decessit in navi procul a fratre amantissimo, procul a matre, a sororibus. Nihil ista ad mortuum pertinent, sed pertinuerunt quum moreretur, pertinent ad hos qui supersunt. Jam quod in flore primo tantæ indolis juvenis exstinctus est, summa consecuturus, si virtutes ejus maturuissent! Quo ille studiorum amore flagrabat, quantum legit, quantum etiam scripsit, quæ nunc omnia cum ipso sine fructu posteritatis aruerunt. Sed quid ego indulgeo dolori? Cui si frenos remittas, nulla materia non maxima est. Finem epistolæ faciam ut facere possim etiam lacrymis, quas epistola expressit. Vale.

3° Version grecque [1].

. . . .

[1] Le concours de version grecque fut annulé par un arrêté ministériel du 12 août 1873, parce que les conditions dans lesquelles il avait eu lieu n'avaient pas été les mêmes pour tous les établissements qui y prirent part. Voici l'arrêté :

« Le Ministre de l'Intérieur,

« Vu l'arrêté royal du 28 mai 1873, organisant le concours général de l'enseignement moyen du premier degré ;

« Considérant que, par une application trop littérale de l'article 18 dudit arrêté, certains délégués, chargés de surveiller le concours, n'ont pas autorisé les élèves de la quatrième latine à se servir du dictionnaire grec-français pour la version grecque, et que, dès lors, les conditions du concours n'ont pas été les mêmes pour tous les élèves indistinctement qui ont pris part à cette épreuve ;

« Vu l'avis du jury chargé d'apprécier le concours général de l'enseignement moyen du premier degré ;

4° Exercices sur la langue grecque.

I. Quelles sont les règles pour l'augment dans les verbes qui commencent par une voyelle ou par une diphthongue?

II. Qu'appelle-t-on redoublement attique, comment le forme-t-on et à quels temps se trouve-t-il?

III. Conjuguez simultanément à l'indicatif de l'aoriste et du parfait à l'actif et au passif les verbes suivants :

'απογράφω	à la	1re personne du singulier.	
συστέλλω	—	2e	—
καταγελάω	—	3e	—
'εκτέμνω	—	1re personne du pluriel.	
συμφλέγω	—	2e	—
'αναφαίνω	—	3e	—
διασκάπτω	—	1re personne du duel.	
καταγγέλλω	—	2e	—
συντάσσω	—	3e	—

5° Composition française.

Fable. — Une jeune hirondelle dit à sa mère : J'ai trouvé enfin une amie, la grive.

Ma fille, lui répondit la mère, elle aime le froid et l'automne ; toi, tu aimes la chaleur et le printemps.

Morale.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Thème latin (max. : 35).	Exercices sur la langue grecque (max. : 15).	Version latine (max. : 25).	Composition française (max. : 25).	Total (max. : 100).
1er prix.	Jules Turbelin, de Leers-Nord . .	Tournai.	28	10	24 5	17	79.5
2e id.	Eugène Dauge, de Gand.	Gand.	23	7	24	19	73
3e id.	Édouard Gaspar, de Mellet. . . .	Enghien.	26	6	18.5	22	72.5
3e id.	René Sansen, de Poperinghe . . .	Poperinghe.	28	5.5	23	16	72.5
4e id.	Omer Bausart, de Saint-Ghislain. . .	Mons.	20	6.5	23	21	70.5
4e id.	Frédéric Bouwens, de Thielt . . .	Thielt.	26	5.5	19	20	70.5
1er access.	Oscar Pecqueur, de Villers-Perwin .	Enghien.	32	7.5	18	12	69.5
2e id.	Jules Fréson, de Grivegnée . . .	Liège.	30	9	10	20	69
3e id.	Pierre Dandin, de Mariembourg . .	Chimay.	26.5	9	18	15	68 5
4e id.	Victor Lefer, d'Yves-Gomezée . .	Enghien.	22	6	18.5	20	66.5
5e id.	Robert Lepère, d'Ixelles	Bruxelles.	19	7	18 5	21	65.5

« Sur la proposition de M. le directeur général de l'instruction publique,

« Arrête :

« Article unique. Le concours de version grecque en quatrième latine, pour 1873, est annulé.

« Bruxelles, le 12 août 1873.

« (Signé) Delcour. »

Par suite de cette décision, les points qui avaient été attachés à l'épreuve supprimée furent répartis d'une manière proportionnelle sur les autres matières qui avaient fait l'objet du concours général en quatrième latine.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.				
			Thème latin (max. : 35).	Exercices sur la langue grecque (max. : 15).	Version latine (max. : 25).	Composition française (max. : 25).	Total (max. : 100).
6e access.	Charles Arendt, de Liège	Liège.	18	7	21	19	65
	François Souffret, de Verlaine.	Id.	23.5	9	16.5	16	65
1re ment. hon.	Urbain Dumoulin, d'Aubel.	Saint-Trond.	26	7	19	11	63
2e id.	Henri Lahousse, de Coyghem	Thielt.	22	7.5	16	17	62
	Oscar Mayer, d'Anvers.	Anvers.	23.5	8	16	15	62
	Émile Graff, d'Anvers	Id.	25	4	17	16	62
	Félix Merlier, de Waereghem	Thielt.	22.5	5.5	17	17	62
	Polydore Vande Velde, d'Anvers.	Anvers.	23	9	14	16	62
3e id.	Louis De Coene, d'Ostende	Ostende.	23	6	18.5	13	60.5
4e id.	Joseph Lenoir, de Lessines	Enghien.	23.5	6	20.5	10	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
Arthur Dubertry		Verviers.	19	1	18	21	59
Urbain Gombault		Saint-Trond.	29	7	16	6	58
Aimé Desmedt		Thielt.	22	7	15	14	58
Édouard Kenettenorf		Tournai.	23	8	17	9	57
Émile Marcou		Courtrai.	27	5	18	5	55
Charles Maistriau		Gand.	13	6.5	19.5	16	55
Charles Good		Anvers.	21	6	12.5	15	54.5
Laurent De Coninck		Bruxelles.	16	7.5	21	10	54.5
Arthur Leclercq.		Chimay.	19	8.5	14	12	53.5
Aloïs Lebon		Gheel.	19	8	17.5	9	53.5
Joseph Delwaide		Saint-Trond.	24	4.5	18	7	53.5
Arthur Basyn		Courtrai.	25	7	16	5	53
Georges Lelouchier		Bruxelles.	14	8.5	17.5	13	53
Florent Souheur		Liège.	25	6.5	12	9	52.5
Charles Vanderheyde		Ostende.	21.5	5.5	10	15.5	52.5
Victor Arnold		Bruxelles.	8	4.5	19.5	20	52
Nestor Bernard.		Saint-Trond.	16	4	17	15	52
Eugène Romont.		Enghien.	17	2.5	18.5	14	52
Edmond Dupont.		Id.	19	4	13	15	51
Gaspard Ostyn		Poperinghe.	15	1	17.5	17	50.5

*B*bis. QUATRIÈME LATINE. (Mathématiques.)

I. Exposer la théorie de la division sur les nombres 4138362 et 758.

II. Rechercher, avec démonstration, le plus grand commun diviseur des nombres 2329 et 629.

Si les nombres donnés étaient premiers entre eux, à quel signe pourrait-on le reconnaître dans le cours des calculs?

III. Démontrer :

1° Que, dans toute proportion, la somme ou la différence des deux premiers termes est au second terme comme la somme ou la différence des deux derniers est au quatrième ;

2° Que, si l'on multiplie plusieurs proportions par ordre, c'est-à-dire terme à terme, les produits que l'on obtiendra formeront une proportion.

IV. On fait partir d'Ostende pour Verviers un courrier qui parcourt 8 kilomètres dans une heure; neuf heures après, on fait partir, pour la même destination, un second courrier, qui fait 12 kilomètres en une heure. A quelle distance de Verviers celui-ci atteindra-t-il le premier, les deux villes étant distantes de 240 kilomètres?

A quelle distance de Verviers se rencontreraient les deux courriers, si celui qui fait 8 kilomètres en une heure partait d'Ostende et si, au même moment, l'autre courrier partait de Verviers pour aller à la rencontre du premier?

V. Un rentier partage une somme de 120,000 francs en deux parties, qu'il place à intérêt, l'une à 4 1/2 p. c. et l'autre à 5 p. c. Il se crée ainsi un revenu annuel de 5,800 francs.

On demande le montant de chaque capital.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Pierre Dandin, de Mariembourg	Chimay.	95.5
	Florent Souheur, de Romsée	Liège.	95.5
2e id.	Charles Maistriau, de Belœil	Gand.	94
	Zozime Mellemans, d'Engelmanshoven	Saint-Trond.	94
1er accessit.	Polydore Vande Velde, d'Anvers	Anvers.	92
2e id.	Léon Cuissez, d'Ixelles	Bruxelles.	90.25
3e id.	Hector Roffiaen, de Bruxelles	Gand.	90
4e id.	Gérard Macquet, de Bruges	Bruges.	85
5e id.	Ernest Fontaine, de Lanaeken	Malines (coll. comm.).	83.75
6e id.	Victor Cochet, de Mons	Mons.	83.5
7e id.	Jules Fréson, de Grivegnée	Liège.	81.5
	Émile Hambursin, de Seneffe	Namur.	81.5
	Jean-Nicolas Sauvage, de Melen	Herve.	81.5
8e id.	Léon Follet, de Verviers	Verviers.	81
9e id.	Eugène Dauge, de Gand	Gand.	80.5
10e id.	Omer Bausart, de Saint-Ghislain	Mons.	80
	Henri Tamine, de Nivelles	Nivelles.	80

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS [1].

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Alexandre Cavenaile.	Namur.	79.5	Charles Arendt.	Liège.	75
Léopold Fontaine	Malines (coll. comm.).	79.5	Jules Turbelin	Tournai.	74.5
Éloi Bartholeyns	Tongres.	78.5	Arthur Binot	Ath.	73.5
Albert De Puydt	Namur.	78.25	Édouard Boxy	Gheel.	73
Joseph-Pierre Crets	Hérenthals.	78	Eugène Haus	Charleroi.	73
Georges Leclercq	Mons.	76.75	Eugène Fauconier.	Thuin.	72.5
Jules Duvivier.	Id.	76	Arthur Dubertry	Verviers.	72
Eugène Hanquet	Liège.	76	Oscar Mayer	Anvers.	71.75
Eugène Hambursin	Namur.	75.5	Urbain Dumoulin	Saint-Trond.	70.75

[1] Le règlement limite le nombre des récompenses à deux prix et dix nominations.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Louis Canon . . .	Thuin.	70	Louis De Coene. . .	Ostende.	58
Hector Poncelet . .	Malines (coll. comm.).	69.5	René Sansen . . .	Poperinghe.	58
Ernest Duchateau. .	Chimay.	69	Victor Grandjean . .	Verviers.	58
François Lardinois .	Verviers.	68	Ernest Van Acker. .	Gand.	57
Joseph Delwaide . .	Saint-Trond.	66.5	Émile Salle	Liège.	57
Émile Henckaerts. .	Id.	66.5	Charles Delbecque .	Tournai.	57
Emmanuel Marchal .	Virton.	66	Henri Portmans . . .	Tirlemont.	57
Raphaël Pottier . .	Herve.	66	Paul Van Hoegaerden.	Bruxelles.	56
Fernand Fagnart . .	Ath.	65	Émile Bar	Tournai.	56
Arthur Rousseau . .	Dinant.	64.5	Constantin Gelders .	Saint-Trond.	56
Germain De Rycker .	Bruges.	64	Paulin Valeix . . .	Charleroi.	55
François Souffret . .	Liège.	64	Fréd. De Kerchove .	Malines (St-Rombaut).	55
Octave Coupez. . .	Tournai.	63.5	Léon Jeanjean . . .	Dinant.	54
Jules Lerot. . . .	Dinant.	63.5	Adolphe Nondonfaz .	Huy.	54
Nestor Bernard . .	Saint-Trond.	63	Joseph-Émile Dirix .	Malines (St-Rombaut).	54
Lucien Leplat . . .	Huy.	62	Joseph Chenu . . .	Virton.	54
Louis Rox	Herve.	61	Aimé Masure . . .	Ypres.	54
Jules Comein . . .	Ypres.	60.5	Urbain Gombault . .	Saint-Trond.	53
Adolphe Galant . .	Ath.	60	Armand Kerkhofs. .	Id.	52
Laurent De Coninck .	Bruxelles.	59	Jules Bridoux . . .	Bouillon.	51
Émile Hannecart . .	Mons.	59	Georges Lelouchier .	Bruxelles.	50
Émile Watelet. . .	Courtrai.	59	Louis Namur . . .	Liège.	50
J.-M.-P. Dieudonné .	Malines (St-Rombaut).	59	Albert Labouverie .	Bouillon.	50
Joseph Hendrix . .	Saint-Trond.	59	Badilon Doutreligne .	Courtrai.	50
Robert Lepère. . .	Bruxelles.	58	Oscar Gustin . . .	Huy.	50
Édouard Kenettenorf.	Tournai.	58	Arthur Kockenpoo .	Ostende.	50
Ernest Colinet . . .	Chimay.	58	Constant Ghysens. .	Saint-Trond.	50
Joseph Lecrenier . .	Huy.	58			

Travail de l'élève Pierre Dandin.

1re *question.* — D'après la définition de la division, diviser 4,138362 par 768, c'est chercher un nombre nommé quotient tel que multiplié par 768, il reproduise le dividende

```
4138362 | 768
3790    |------
        | 5459
-------
 348362
 3032
-------
  45162
  3790
-------
  07262
   6822
-------
   0440
```

4138362. En comparant le dividende au diviseur je vois que le quotient contiendra :

1° des unités car $768 \times 1 = 768 < 4138362$

2° des dizaines car $768 \times 10 = 7680 < 4138362$

3° des centaines car $768 \times 100 = 76800 < 4138362$

4° des unités de mille car $768 \times 1000 = 768000 < 4138362$

Mais qu'il ne renfermera pas de dizaines de mille car, pour qu'il pût seulement contenir une dizaine de mille il faudrait que le dividende fût égal à 7680000, nombre plus grand que le dividende 4138362. Donc le quotient se composera en général d'unités de mille, de centaines, dizaines et unités simples, et, par conséquent, le dividende sera l'assemblage par addition des produits partiels résultant de la multiplication du diviseur par les unités de mille, les centaines, dizaines, et unités simples du quotient. Cela posé cherchons à déterminer le chiffre des unités de mille du quotient ; si

nous pouvions détacher du dividende le produit du diviseur par les unités de mille du quotient, en divisant ce produit par le diviseur, on trouverait le chiffre exact des unités de mille du quotient. Mais le produit du diviseur par les unités de mille du quotient ne peut donner au produit que des unités de mille, donc un nombre terminé par trois zéros, donc ce produit ne pourra se trouver que dans les 4138 unités de mille du dividende et les 362 unités ne pourront pas en faire partie, c'est pourquoi je les sépare par un point (.). Mais 4138 outre le produit du diviseur par les unités de mille du quotient, peut contenir encore quelques unités de mille qui auraient reflué de la multiplication du diviseur par les centaines, dizaines et unités du quotient, plus du reste s'il y en a un. Donc en divisant 4138 par 768, on ne pourra pas trouver un chiffre trop faible. On ne pourra pas non plus en trouver un trop fort, car ce nombre surpasserait le quotient total, ce qui est absurde; car il est clair qu'en divisant une partie du dividende par le diviseur, on ne peut pas trouver un nombre plus grand qu'en divisant le dividende tout entier par ce même diviseur. Donc en divisant 4138 par 768, on trouvera le chiffre exact des unités de mille du quotient. Il s'agit donc d'effectuer cette division, c'est à dire de chercher par quel nombre il faut multiplier 768, pour avoir au produit 4138.

Si le chiffre des unités de mille du quotient était connu, multiplié par le chiffre 7 des centaines du diviseur, il reproduirait à peu de chose près les 41 centaines du dividende. Mais 41 centaines, outre le produit des unités de mille du quotient par le chiffre 7 des centaines du diviseur, peut contenir en outre quelques centaines, qui auraient reflué de la multiplication des dizaines et unités du diviseur par le chiffre du quotient, plus du reste s'il y en a un, donc en divisant 41 par 7, on est certain de ne pas trouver un chiffre trop faible, mais on pourrait en trouver un trop fort, ce que l'on vérifiera en cherchant si le produit du diviseur par ce chiffre peut se retrancher du dividende partiel. Nous dirons en 41 combien de fois 7, il y est 5 fois; je multiplie le diviseur par ce chiffre et comme le produit 3770 peut se retrancher du dividende partiel 4138, j'ai conclus que 5 est bien le chiffre des unités de mille du quotient.

Je retranche ce produit du dividende total, et il reste 348362.

Le dividende étant la somme des produits partiels du diviseur par les unités de mille, les centaines, dizaines, et unités simples du quotient, si l'on en soustrait le produit du diviseur par les unités de mille du quotient, il est évident que le reste sera composé de la somme des produits partiels du diviseur par les centaines, dizaines et unités simples du quotient. 348362 sera donc un nouveau dividende sur lequel nous raisonnerons comme sur le précédent, avec cette différence et même cet avantage que nous savons déjà que le chiffre des plus hautes unités du quotient correspondant est de l'ordre des centaines d'unités simples. Si le chiffre des centaines d'unités simples du quotient était connu, multiplié par le diviseur, il ne pourrait donner au produit que des centaines, donc un nombre terminé par deux zéros, donc ce produit ne pourrait se trouver que dans les 3483 centaines du dividende et les 62 unités ne pourraient pas en faire partie, c'est pourquoi je les sépare par un point (.). Mais 3483 centaines outre le produit du diviseur par les centaines du quotient peut contenir en outre quelques centaines qui auraient reflué de la multiplication du diviseur par les dizaines et unités du quotient plus du reste, s'il y en a, donc en divisant 3483 par le diviseur on ne pourra pas trouver un chiffre trop faible, mais on ne pourra pas non plus en trouver un trop fort sans quoi ce nombre surpasserait le quotient total de 348362 par le diviseur, ce qui est absurde car il est clair qu'en divisant une partie du dividende par le diviseur, on ne peut pas trouver un nombre plus grand qu'en divisant le dividende tout entier 348362 par le même diviseur. Donc en divisant 3483 par 758, on trouvera le chiffre exact des centaines du quotient. Il s'agit d'effectuer cette division c'est à dire de chercher par quel nombre il faut multiplier 758 pour avoir au produit 3483. Et comme précédemment nous dirons en 34 combien de fois 7 il y est 4 fois, je multiplie le diviseur par ce chiffre et comme le produit 3032 peut se retrancher du dividende partiel, j'en conclus que 4 est bien le chiffre des centaines du quotient.

Je soustrais ce produit du dividende total et le reste est égal à 45162. Le dividende 348362, étant composé de la somme des produits partiels du diviseur par les centaines,

dizaines et unités simples du quotient, si l'on soustrait le produit du diviseur par les centaines du quotient, il est évident que le reste sera composé de la somme des produits partiels du diviseur par les dizaines et unités simples. Donc 45162 est un nouveau dividende partiel sur lequel nous raisonnerons comme sur le précédent avec cette différence et même cet avantage que nous savons déjà, que le chiffre des plus hautes unités du quotient correspondant est de l'ordre des dizaines d'unités simples.

Maintenant de même que nous avons obtenu les centaines du quotient, en divisant les centaines du dividende par le diviseur, nous obtiendrons le chiffre des dizaines du quotient, en divisant les dizaines du dividende 45162 par le diviseur; nous aurons donc à diviser 4516 par 758, et comme précédemment nous dirons, en 45 combien de fois 7, il y est 6 fois mais 6 fois serait trop grand, je mets 5; je multiplie le diviseur par ce chiffre et comme le produit 3770 peut se retrancher du dividende partiel 4516, j'en conclus que 5 est bien le chiffre des dizaines du quotient.

Je retranche donc ce produit du dividende et le reste est égal 7262. Le dividende 45162 étant égal à la somme des produits partiels du diviseur par les dizaines et unités du quotient, si l'on en soustrait le produit du diviseur par les dizaines du quotient, le reste sera égal au produit du diviseur par les unités du quotient. Donc 7262 est un nouveau dividende partiel sur lequel nous raisonnerons comme sur le précédent avec cette différence et même cet avange que nous savons déjà que le chiffre du quotient correspondant est de l'ordre des unités simples. Nous diviserons ce dividende par le diviseur et comme précédemment nous dirons en 72 combien de 7, il y est 10 fois mais 10 serait trop grand je mets 9. Je multiplie le diviseur par ce chiffre et comme le produit 6822 peut se retrancher du dividende j'en conclus que 9 est bien le chiffre des unités simples.

Je soustrais 6822 de 7262, il reste 440 qui est le reste de la division. Donc 5459 étant un nombre tel que multiplié par le diviseur il forme un produit qui augmenté du reste de la division 440, est égal au dividende 4,138,392 donc il est bien le quotient de cette division.

2[e] *question.* —

	3	1	2	2	1	3
2329	629	442	187	68	51	17
442	187	68	51	17	0	

Le plus grand commun diviseur de 2329 et de 629 ne peut pas être plus grand que 629 puisqu'il doit le diviser, donc 629 serait le plus grand commun diviseur demandé s'il divisait 2329. De là nous sommes amenés à essayer la division de 2329 par 629, nous avons 3 pour quotient et 442 pour reste, donc 629 n'est pas le plus grand commun diviseur demandé. Mais je dis que le plus grand commun diviseur de 2329 et de 629 est le même que celui de 629 et de 442. C'est ce que je prouverai, si je parviens à démontrer que tous les diviseurs communs à 2329 et à 629 sont aussi communs à 629 et à 442; et que tous les diviseurs communs à 629 et à 442 sont aussi communs à 2329 et à 629. Or tout nombre qui divise 2329 et 629 divise le produit de 629 par 3 mais il divise aussi 2329, donc il divisera leur différence $2329 - 629 \times 3 = 442$. (car tout nombre qui en divise deux autres divise leur différence). Maintenant tout nombre qui divise 629 et 442 divise 629×3 et comme il divise aussi 442, il divisera leur somme $629 \times 3 + 442 = 2329$ (car tout nombre qui en divise deux autres divise leur somme). Donc tous les diviseurs communs à 2329 et à 629 sont aussi communs à 629 et à 442 et réciproquement. Donc le plus grand commun commun diviseur de 2329 et de 629 est le même que celui de 629 et de 442. Donc le plus grand commun diviseur de deux nombres est le même que celui qui existe entre le plus petit de ces nombres et le reste de leur division. Le plus grand commun diviseur de 629 et de 442 ne peut pas être plus grand que 442, puisqu'il doit le diviser; donc 442 serait le plus grand commun diviseur demandé s'il divisait 629. De là nous sommes amenés à essayer la division de 629 par 442. Nous avons 1 pour quotient et 187 pour reste. Donc 442 n'est pas le plus grand commun diviseur demandé. Maintenant de même que nous avons prouvé que le plus grand commun diviseur de 2329 et de 629, était

le même que celui de 629 et de 442, nous prouverons de même que le plus grand commun diviseur de 629 et de 442 est le même que celui de 442 et de 187. Nous serons ainsi amenés à essayer la division de 442 par 187, nous avons 2 pour quotient et 68 pour reste, donc 187 n'est pas le plus grand commun diviseur demandé. Maintenant de même que nous avons prouvé que le plus grand commun diviseur de 629 et de 442 est le même que celui de 442 et de 187, nous prouverons de même que le plus grand commun diviseur de 442 et de 187 est le même que celui de 187 et de 68. Nous serons ainsi amenés à essayer la division de 187 par 68. Nous avons 2 pour quotient et 51 pour reste, donc 68 n'est pas le plus grand commun diviseur. Maintenant de même que nous avons prouvé que le plus grand commun diviseur de 442 et de 187 est le même que celui de 187 et de 68, nous prouverons de même que le plus grand commun diviseur de 187 et de 68 est le même que celui de 68 et de 51. Nous serons amenés à essayer la division de 68 par 51, nous avons 1 pour quotient et 17 pour reste, donc 51 n'est pas le plus grand commun diviseur. Mais comme nous avons prouvé que le plus grand commun diviseur de 187 et de 68 est le même que celui de 68 et de 51, nous prouverons de même que le plus grand commun diviseur de 68 et de 51 est le même que celui de 51 et de 17. Nous serons donc amenés à essayer la division de 51 par 17, nous avons 3 pour quotient et 0 pour reste. Donc 17 est le plus grand commun diviseur.

En effet 17 divise 51, et il se divise lui même, donc il divise le dividende de la division 68 ; divisant 68 et 51, il divise le dividende de cette division 187 ; divisant 187 et 68, il divise le dividende de la division 442 ; divisant 442 et 187 il divise le dividende de la division 629 ; divisant 629 et 442, il divise le dividende de la division 2329.

Donc 17 divise 2329 et 629, d'où je conclus qu'il est le plus grand commun diviseur.

Si les deux nombres étaient premiers entre eux on pourrait le reconnaître à ce signe dans le cours des calculs :

C'est si l'on trouvait pour reste un nombre premier, et que ce nombre ne diviserait pas exactement le reste précédent.

En effet, puisqu'en vertu du principe que le plus grand commun diviseur de deux nombres est le même que celui qui existe entre le plus petit de ces nombres et le reste de leur division, le plus grand commun diviseur doit diviser tous les restes, il doit diviser notre nombre premier. Mais un nombre premier n'est divisible que par lui même ou par l'unité, donc le plus grand commun diviseur ne peut être que ce nombre premier ou l'unité ; donc si ce nombre premier n'est pas le plus grand commun diviseur, nécessairement ce sera l'unité qui sera le plus grand commun diviseur et par conséquent ces deux nombres seront premiers entre eux.

3e *question.* — 1° Dans toute proportion la somme ou la différence des deux premiers termes est au second, comme la somme ou la différence des deux derniers est au quatrième.

Soit la proportion : $12 : 3 = 16 : 4$

Elle deviendra $12 \pm 3 : 3 = 16 \pm 4 : 4.$

Nous allons d'abord prouver que dans toute proportion la somme des deux premiers est au 2e comme la somme des deux derniers est au 4e.

Nous aurons $12 + 3 : 3 = 16 + 4 : 4.$

En effet en augmentant chaque antécédent de son conséquent, l'antécédent contient une fois de plus le conséquent, donc la raison est augmentée d'une unité. Or les deux raisons étaient égales, donc augmentées d'une unité, elles le sont encore, donc les deux rapports sont encore égaux et par conséquent la proportion n'a pas cessé d'exister.

Nous allons maintenant prouver que dans toute proportion la différence des deux premiers est au deuxième comme la différence des deux derniers est au quatrième.

Nous aurons : $12 - 3 : 3 = 16 - 4 : 4.$

En effet en diminuant chaque antécédent de son conséquent, l'antécédent contient une fois de moins le conséquent ; donc la raison est diminuée d'une unité. Or les deux raisons étaient égales, donc diminuées d'une unité, elles le sont encore, donc les deux rapports sont encore égaux, et par conséquent la proportion n'a pas cessé d'exister.

Donc en combinant ces deux propriétés, nous aurons que dans toute proportion la somme ou la différence des deux premiers termes est au second, comme la somme ou la différence des deux derniers est au 4e.

2° Si l'on multiplie plusieurs proportions par ordre, c'est à dire terme à terme, les produits qu'on obtiendra formeront une proportion. Soient les proportions :

$$18 : 6 = 15 : 5$$
$$24 : 6 = 16 : 4$$

Si on les multiplie terme à terme on aura :

$$18 \times 24 : 6 \times 6 = 15 \times 16 : 5 \times 4.$$

Cette proportion sera vraie, si je parviens à prouver que le produit des extrêmes est égal au produit des moyens.

Effectuons le produit des extrêmes, il est égal à $18 \times 24 \times 5 \times 4$, mais dans ce produit nous pouvons, sans en changer la valeur, intervertir l'ordre des facteurs et nous aurons qu'il est égal à $18 \times 5 \times 24 \times 4$.

Effectuons le produit des moyens, il est égal à $6 \times 6 \times 15 \times 16$; mais dans ce produit nous pouvons, sans en changer la valeur, intervertir l'ordre des facteurs et nous aurons qu'il est égal à $6 \times 15 \times 6 \times 16$.

Je dis que le produit des extrêmes $18 \times 5 \times 24 \times 4$ et le produit des moyens $6 \times 15 \times 6 \times 16$ sont égaux.

En effet je puis supposer ces deux produits composés chacun de deux facteurs : $18 \times 5 \times 24 \times 4 = (18 \times 5) \times (24 \times 4)$ et $6 \times 15 \times 6 \times 16 = (6 \times 15) \times (6 \times 16)$. Or le premier facteur du produit des extrêmes 18×5 est le produit des extrêmes de la première proportion, et le premier facteur du produit des moyens 6×15 est le produit des moyens de la même proportion, donc ces deux facteurs sont égaux. Le 2e facteur du produit des extrêmes 24×4 est le produit des extrêmes de la deuxième proportion et le deuxième facteur du produit des moyens 6×16 est le produit des moyens de la même proportion, donc ces deux facteurs sont égaux. Donc ces deux produits $18 \times 5 \times 24 \times 4$ et $6 \times 15 \times 6 \times 16$ sont composés de facteurs égaux chacun à chacun, donc ils sont égaux entre eux. Donc puisque ces quatre quantités sont écrites de telle manière que le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, elles forment proportion dans l'ordre où elles sont écrites.

Autre démonstration. Nous pouvons mettre les proportions sous forme de fractions, ayant pour numérateur chaque antécédent et pour dénominateur respectivement chaque conséquent et nous aurons :

$$\frac{18}{6} = \frac{15}{5}$$
$$\frac{24}{6} = \frac{16}{4}$$

Si deux quantités sont égales à deux autres, le produit des deux premières sera égal au produit des deux dernières. Or pour multiplier deux fractions entre elles, il faut multiplier numérateur par numérateur et dénominateur par dénominateur. Nous aurons $\frac{18 \times 24}{6 \times 6} = \frac{15 \times 16}{5 \times 4}$. En remplaçant la barre qui est le signe de la division par le signe (est à) (:) des proportions nous aurons :

$$18 \times 24 : 6 \times 6 = 15 \times 16 : 5 \times 4$$

4e *question.* — On fait partir d'Ostende pour Verviers, un courrier qui parcourt 8 kilomètres dans une heure ; 9 heures après, on fait partir pour la même destination un courrier qui fait 12 kilomètres en une heure. A quelle distance de Verviers celui ci atteindra-t-il le premier, les deux villes étant distantes de 240 kilomètres.

A quelle distance de Verviers se rencontreraient les deux courriers si celui qui fait 8 kilomètres en une heure, partait d'Ostende, et si au même moment l'autre courrier partait de Verviers pour aller à la rencontre du premier.

$9 \times 8 = 72$

12	72 | 4	18	240	12	240 | 20	12
− 8	32 | 18 heures	× 12	− 216	+ 8	00 | 12	× 12
4	0	216	24	20		144

Le premier courrier part 9 heures avant le second, et il fait 8 kilomètres à l'heure,

donc sur 9 heures, il aura fait 72 kilomètres. Il est donc 72 kilomètres en avant quand le second se met en marche. Mais ce dernier fait 12 kilomètres en une heure, donc par heure il regagne sur le premier $12 - 8 = 4$ kilomètres ; et pour regagner 72 kilomètres il lui faudra autant d'heures que 4 est contenu en $72 = 18$ heures. Mais sur ces 18 heures le second courrier qui fait 12 kilomètres par heure, aura fait $18 \times 12 = 216$ kilomètres. Donc il a parcouru 216 kilomètres à partir d'Ostende, et comme Ostende et Verviers sont distantes de 240 kilomètres, le second a rattrappé le premier à $240 - 216 =$ à 24 kilomètres de Verviers.

Les deux courriers font ensemble en une heure $12 + 8 = 20$ kilomètres. Mais pour qu'ils se rencontrent il faut qu'ils parcourent 240 kilomètres. Il leur faudra donc autant d'heures pour se rencontrer que 20 est contenu en $240 = 12$ heures. Mais sur ces 12 heures, le second courrier qui fait 12 kilomètres à l'heure aura fait $12 \times 12 = 144$ kilomètres à partir de Verviers; donc la rencontre a eu lieu à 144 kilomètres de Verviers.

5e *question*. — *Algèbre*. — Un rentier partage une somme de 120000 francs en deux parties qu'il place à intérêt, l'une à $4\frac{1}{2}$ %, et l'autre à 5 %. Il se crée ainsi un revenu annuel de 5800 francs.

On demande le montant de chaque capital.

Soit x la somme qu'il place à $4\frac{1}{2}$ %.

$120000 - x$ la somme qu'il place à 5 %.

Si 100 en 1 an rapporte $4\frac{1}{2}$ ou $\frac{9}{2}$.

$$1 \quad — \quad — \quad \frac{9}{2 \times 100}.$$

$$x \quad — \quad — \quad \frac{9 \times x}{2 \times 100} = \frac{9x}{200}.$$

Si 100 francs en 1 an rapporte 5 francs.

$$1 \quad — \quad — \quad \frac{5}{100}.$$

$120000 - x$ rapporte $120000 - x$ fois plus $= \dfrac{5 \times (120000 - x)}{100}$.

Or d'après l'énoncé de la question la somme des intérêts est de 5800 francs.

Donc $\dfrac{9x}{200} + \dfrac{5 \times (120000 - x)}{100} = 5800$, d'où $\dfrac{9x}{200} + \dfrac{600000 - 5x}{100} = 5800$.

En faisant disparaître les dénominateurs nous aurons :

$$9x + 1200000 - 10x = 1{,}160000.$$

d'où $-x = -40000$

d'où $x = 40000$

Donc la somme placée à $4\frac{1}{2}$ % s'élève à 40000 francs et par conséquent celle placée à 5 % vaut $120000 - 40000 = 80000$ francs.

C. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° Sections réunies [1].

Composition française. — Le travail honnête et patient procure seul une fortune réelle.

Thème anglais ou *allemand*. — Les lettres de Paston sont un témoignage important de

[1] Précédemment les concurrents avaient six heures pour faire la composition française et le thème et pour résoudre les questions d'histoire. En 1873, le concours eut lieu en deux jours : cinq heures furent données pour la composition française, cinq heures pour le thème et l'histoire.

l'état progressif de la société au xve siècle; elles forment un chaînon précieux dans l'histoire des mœurs anglaises et elles seules remplissent, en effet, la lacune que cette période eût présentée sans leur secours. Cette collection est même dans son genre, du moins à ma connaissance, unique en Europe : car, s'il est très probable qu'il existe, sinon en France et en Allemagne, au moins dans les archives de quelques familles italiennes, une série de lettres d'une nature purement privée et aussi anciennes que celles dont il est ici question, je ne me rappelle pas qu'il en ait jamais été publié. Les lettres de Paston ont toutes été écrites sous les règnes d'Henri VI et d'Édouard IV par différents membres d'une famille opulente et distinguée, mais qui n'était pas noble; elles offrent donc un tableau de la vie de la classe aisée en Angleterre dans ce siècle.

Histoire nationale. — I. Racontez brièvement ce qui se passa en Belgique depuis le départ du duc d'Albe jusqu'à l'avènement d'Albert et d'Isabelle.

II. Esquissez l'histoire du royaume des Pays-Bas, et indiquez les principales causes qui ont amené la révolution belge de 1830.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			
		Langue française (max. : 50).	Langue moderne (max. : 30).	Histoire de Belgique (max. : 20).	Total (sur 100).
Accessit. Albert Colins, de Cologne	Bruxelles.	28	24	13 3/4	65 3/4
1re ment. hon. Albert Van Cutsem, de Bruxelles	Id.	31	21	11 3/4	63 3/4
2e id. Léon Bourlart, de Bruxelles	Id.	28	25	10 1/4	63 1/4
3e id. Oscar Bauwens, de Gand	Gand.	32	24	6 1/2	62 1/2
4e id. Julien Beyaert, de Gand	Id.	21	23 1/2	15 3/4	60 1/4
5e id. Edmond Fabri, de Turnhout	Anvers.	26	26	8	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.					
Séraphin Willems	Bruxelles.	27	23	6	56
Gustave Ragondet	Tirlemont.	25	14 1/2	14 1/2	54
Constant Eucher	Namur.	30	14 1/2	8 1/2	53
Jean Vande Ven	Anvers.	17	22 1/2	13 1/2	53

2° Section commerciale et industrielle (six heures).

Sciences commerciales. — Vous vendez ferme à Pierre, fin courant, 7,200 francs de rentes 3 p. c., à 58, et vous les lui rachetez, pour la même liquidation, à 59.40, dont 0.50. A la liquidation le 3 p. c. est à 57.20. Déterminez :

1° Le bénéfice que vous réalisez ;

2° Le cours auquel vous n'auriez ni perte ni gain;

3° Le cours auquel Pierre aurait un bénéfice de 960 francs.

Géographie commerciale et industrielle. — I. Quelles sont nos relations commerciales avec l'Allemagne du Nord?

II. Faire connaître les principales industries qui ont leurs sièges sur le cours de la Meuse, en Belgique, et les lieux où elles s'exercent.

III. Vers quels pays exportons-nous nos sucres?

Droit commercial. — I. Par qui doit être fait le protêt d'une lettre de change? Que doit-il contenir? Que doit-il énoncer?

II. Dans quel cas le commerçant failli sera-t-il déclaré banqueroutier frauduleux?

Histoire commerciale et industrielle. — Quelle était la situation du commerce et de l'industrie dans les Flandres à l'avènement de Louis de Crécy, et quelles furent les mesures prises par les Flamands en vue de leurs intérêts commerciaux et industriels?

Économie politique. — I. Qu'est-ce que le capital?

II. Faire voir que les habitudes morales ont une grande influence sur la formation du capital.

Chimie. — Quelles sont les formules chimiques des composés oxygénés du chlore (anhydrides et acides)?

Faire connaître les propriétés, les usages et la préparation :

1° Du chlorure mercureux;

2° De l'acide cyanhydrique.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.						
		Sciences commerciales.	Géographie commerciale et industrielle.	Droit commercial.	Histoire commerciale et industrielle.	Économie politique.	Chimie.	Total (max. : 100).
1er prix. Léon Bourlart, de Bruxelles. . .	Bruxelles.	18	9	9	12	8	16	72
2e id. Albert Colins, de Cologne. . . .	Id.	17	10	10	12	8	14	71
Accessit. Louis Minders, de Diepenbeck. .	Hasselt.	18	10	10	16	6	9	69
1re m. hon. Jean Vande Ven, d'Anvers . . .	Anvers.	16	6.5	6	14	5	15	62.5
2e id. Georges Jussy, de Verviers. . .	Verviers.	20	9	8	7	6	10	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.								
Albert Rorive	Bruges.	14	10.5	7	10	6	11	58.5
Charles Renard.	Liège.	16	7	9.5	12	6	7	57.5
Constant Eucher	Namur.	6	9 5	10	10	6	14	55.5

3° Première scientifique.

A. *Épreuve écrite* (six heures).

Algèbre. — Établir les propositions relatives aux signes des résultats que l'on obtient en remplaçant x par des valeurs réelles dans le trinôme à coefficients réels $mx^2 + nx + p$.

Démontrer à l'aide de ces propositions que si a, b, c et d sont des quantités réelles, telles que $a > b > c > d$, les racines de l'équation $(x-a)(x-c) + (x-b)(x-d) = o$ sont réelles et comprises l'une entre a et b, l'autre entre c et d.

Géométrie. — Par un point A, extérieur à un cercle, on fait passer une sécante. Aux points B et C, où elle rencontre la circonférence, on mène les tangentes BD et CD. Du point D, on abaisse sur le diamètre AO une perpendiculaire qui rencontre les droites BC et AO respectivement en E et F.

Démontrer :

1° Que l'on a les proportions $\frac{CF}{BF} = \frac{CE}{BE} = \frac{CA}{BA}$.

2° Que les tangentes CD et BD rencontrent, à des distances égales du point A, la perpendiculaire élevée en ce point sur le diamètre AO.

Géométrie analytique. — Trouver l'équation du lieu géométrique des foyers d'une série de paraboles assujetties à toucher deux axes rectangulaires OX, OY, le point de contact sur OX étant donné.

B. *Épreuve orale* (trente-cinq minutes). — 7 concurrents admis.

Algèbre. — Deux terrassiers, travaillant ensemble, font un déblai en un certain nombre de journées. Le premier fait a mètres cubes de plus que le second par journée, de sorte que si le travail devait être exécuté par chaque terrassier séparément, le premier mettrait b journées de moins que l'autre à faire la besogne. On sait, d'autre part, que si le premier

ouvrier avait travaillé avec un autre de sa force, le travail eût été effectué c journées plus tôt. On demande combien de journées les ouvriers ont travaillé ensemble et quelle est l'importance du déblai ?

Géométrie. — On donne le quadrilatère quelconque ABCD et l'on mène par deux sommets adjacents, tels que A et B, des droites respectivement parallèles aux côtés BC et AD. Démontrez que les points d'intersection de ces droites avec les diagonales BD et AC sont situés sur une parallèle au côté CD.

Géométrie analytique. — Trouver et discuter l'équation du lieu géométrique sur lequel doit se trouver le point M pour qu'en le joignant à deux points fixes A et B, le segment intercepté sur une droite fixe OX par les droites MA et MB ait une longueur constante

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Épreuve écrite (max. : 60).	Épreuve orale (max. : 40).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux.				
1er prix (prix d'honneur). Gustave Mechelaere, de Bruges.	Bruges.	45.5	34	79.5
2e id. { Louis Conrardy, de Herstal	Liège.	47	29	76
2e id. { Joseph Souheur, de Chênée.	Id.	48.5	27.5	76
1er accessit. Arthur Petillon, de Péruwelz	Ypres.	48.5	26.3	74.8
2e id. Albert Ledent, de Liège.	Liège.	43 5	25	68.5
Ment. hon. Charles Corteil, de Liège.	Id.	41.5	18.5	60
Élève spécial.				
Prix. Louis Philippin, de Visé.	Liège.	53	34	87

ÉLÈVES QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS DANS L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Edmond Fabri	Anvers.	34
Clovis Fagnard	Nivelles.	30

Travail de l'élève Louis Philippin.

Algèbre. — Pour reconnaître les divers signes que peut prendre le trinôme $mx^2 + nx + p$ quand on donne à x des valeurs réelles, égalons-le à zéro ; nous aurons :

$$mx^2 + nx + p = 0, \text{ résolvons l'équation, on a : } x = \frac{-n \pm \sqrt{n^2 - 4mp}}{2m}.$$

Si x' et x'' désignent les 2 racines, nous savons que le trinôme peut se mettre sous la forme : $mx^2 + nx + p = m(x - x')(x - x'')$.

Distinguons 3 cas ; 1° $n^2 - 4mp > 0$, les racines sont réelles et inégales ; soit x' la plus grande, x'' la plus petite ; évidemment, si on donne à x des valeurs plus grandes que x', les facteurs $x - x'$ et à fortiori $x - x''$ seront positifs, et leur produit du même signe que m.

Si nous faisons $x = x'$ ou bien $x = x''$ le trinôme s'annulera.

Si nous faisons $x < x'$ mais $> x''$ un des facteurs $x - x'$ devient négatif, l'autre $x - x''$ reste positif, et leur produit prend un signe contraire à m.

Si x est $< x''$, il sera $< x'$ donc $x - x'$ et $x - x''$ sont négatifs, leur produit de même signe que m.

Ainsi le trinôme passe 2 fois par zéro, x' est un minimum pour les valeurs comprises entre $+\infty$ et x', x'' est un maximum pour les valeurs comprises entre $-\infty$ et x''.

2° $n^2 - 4mp = 0$, alors les 2 racines sont égales et de même signe, et le trinôme devient $m(x-x')^2$, or $(x-x')^2$ est toujours positif; donc le trinôme garde toujours le signe de m; le trinôme est un carré parfait.

3° $n^2 - 4mp < 0$, les racines sont alors imaginaires; si nous reprenons l'équation, on aura successivement : puisque $n^2 - 4mp < 0 \quad 4mp - n^2 > 0$.

Soit $4mp - n^2 = K^2$, on a : $mx^2 + nx + p = mx^2 + nx + \dfrac{n^2 + K^2}{4m}$

$$= m\left[x^2 + \frac{n}{m}x + \frac{n^2}{4m^2} + \frac{R^2}{4m^2}\right] = m\left[\left(x + \frac{n}{2m}\right)^2 + \frac{K^2}{4m^2}\right].$$

Or la quantité entre parenthèses est la somme de 2 carrés et par conséquent essentiellement positive; donc quand les racines sont imaginaires, le trinôme garde toujours le signe de son premier terme.

Résumons : si les racines sont réelles, le trinôme gardera le signe du coefficient en x^2, pour toutes les valeurs plus grandes que la plus grande des racines, ou les valeurs plus petites que la plus petite des racines.

Pour les valeurs comprises entre les 2 racines, le trinôme changera de signe.

Quand les racines sont égales et de même signe, ou quand elles sont imaginaires, le trinôme gardera toujours le signe de son premier terme.

Actuellement, si nous prenons l'équation $(x-a)(x-c) + (x-b)(x-d) = 0$ dans laquelle $a > b > c > d$, et où toutes ces quantités sont réelles, elle pourra se mettre sous la forme :
$$2x^2 - x(a+b+c+d) + ac + bd = 0.$$

Or prouver que ce trinôme peut changer de signe, c'est prouver que les valeurs sont réelles. Or pour toute valeur de $x > a$ les binômes $x-a$, $x-b$, $x-c$, $x-d$ sont positifs; donc le trinôme aussi; pour toute valeur de x comprise entre b et c, les trinômes $(x-a)(x-c)$ et $(x-b)(x-d)$ sont certainement négatifs; donc le trinôme total est aussi négatif; pour toute valeur de x plus petite que d, le trinôme redevient positif; ainsi le trinôme pouvant changer de signe a certainement ses racines réelles.

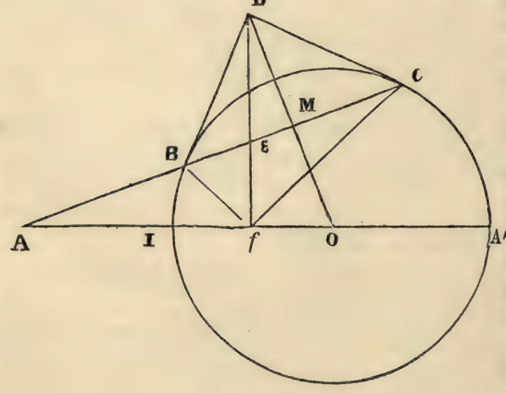
Ces racines seront comprises l'une entre a et b, l'autre entre c et d; en effet : pour que le trinôme total devienne nul, il faut que les trinômes $(x-a)(x-c)$ et $(x-b)(x-d)$ soient de signes contraires, car s'ils étaient tous 2 positifs, ou tous 2 négatifs, leur somme ne serait pas nulle.

Or si nous faisons $x < a$ mais $> b$, le premier trinôme $(x-a)(x-c)$ sera négatif, et le second $(x-b)(x-d)$ sera positif; donc une valeur de x comprise entre a et b doit annuler le trinôme total.

2° Si nous faisons $x < c$ mais $> d$ le premier trinôme sera positif, et le second $(x-b)(x-d)$ sera négatif; donc il y a une valeur de x comprise entre c et d qui annule le trinôme total.

Donc l'une des racines est comprise entre a et b, la seconde racine entre c et d.

Géométrie. — Soit le cercle 0, le point A, extérieur au cercle, AC la sécante, les tangentes BD, DC, et Df perpendiculaire à A0; joignons D0; les triangles D0f et AM0 sont rectangles; de plus ils ont l'angle 0 commun; donc ils sont semblables et donnent : $\dfrac{f0}{0M} = \dfrac{D0}{A0}$,



ou $f0 \times A0 = 0M \times D0$;

or le triangle rectangle DC0 donne
$$R^2 = 0M \times D0 = f0 \times A0;$$
ainsi A et f sont 2 points réciproques, qui divisent harmoniquement le diamètre qui les contient : de plus A est le pôle de Df; or on a : $\dfrac{f0}{R} = \dfrac{R}{A0}$.

Donc par un théorème connu :

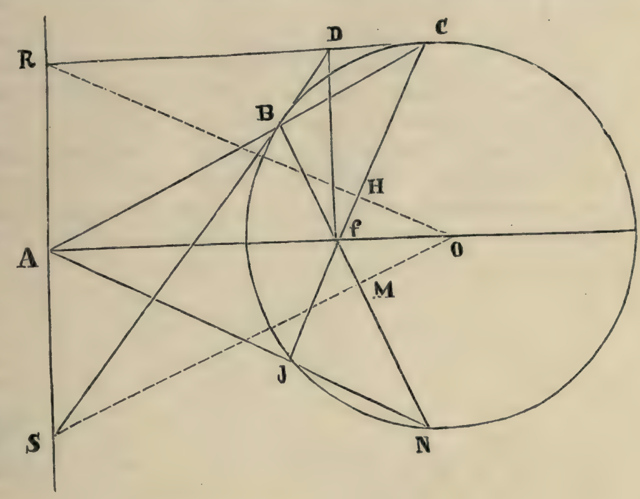
$$\left.\begin{array}{l}\dfrac{BA}{Bf}=\dfrac{AI}{If}\\ \text{et } \dfrac{CA}{Cf}=\dfrac{AI}{If}\end{array}\right\} \text{ ou } \frac{BA}{Bf}=\frac{CA}{Cf}; \quad \text{donc } \frac{BA}{CA}=\frac{Bf}{Cf}.$$

Af est bissectrice extérieure de BfC et fD perpendiculaire est la bissectrice intérieure ; on a donc :

$$\frac{Bf}{Cf}=\frac{B\varepsilon}{C\varepsilon}=\frac{BA}{CA}.$$

En vertu d'un théorème connu, on a : $\dfrac{Cf}{AC}=\dfrac{fJ}{JA}$ ou $\dfrac{Cf}{fJ}=\dfrac{AC}{JA}$.

Donc Af est bissectrice de l'angle CAJ ; donc les sécantes ABC et AJ sont également éloignées du centre ; donc CfB et fJN sont égaux comme ayant un côté BC égal à JN aboutissant à des angles égaux ; donc fC $=$ fN, fB $=$ fJ et JC $=$ BN, et par conséquent les perpendiculaires abaissées du centre sur ces cordes sont égales ; or, toute droite passant par un point a son pôle sur la polaire de ce point ; donc le pôle de CJ se trouve sur AR, le pôle de JC est aussi le point d'intersection des tangentes menées à ses extrémités.

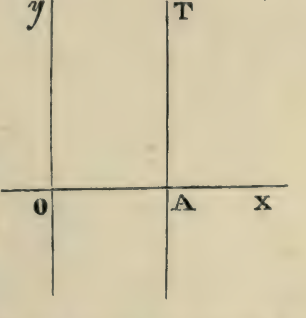


Donc R est ce point, et l'on a : $R^2 = 0H \times 0R$.

Semblablement S est le pôle de BN donc $R^2 = 0M \times 0S$ donc $0M \times 0S = 0H \times 0R$. Or $0M = 0H$; donc $0R = 0S$; donc, la ligne RS étant perpendiculaire à A0, le triangle R0S est isocèle, et AR $=$ AS ce qu'il fallait démontrer.

(*Voir la fin.*)

Géométrie analytique. — Lieu des foyers des paraboles tangentes à 2 axes rectangulaires, et dont le point de contact est donné sur une tangente.



Je prends pour axes, la tangente 0X, pour origine le point de contact, et 0y perpendiculaire à 0X ; soit p l'abcisse du point A ; l'équation de AT sera $x = p$. L'équation focale des courbes du second ordre est :

$$(1-n^2)y^2-2nmxy+(1-m^2)x-2(\alpha+mt)x-2(\beta+nt)y$$
$$+\alpha^2+\beta^2-t^2=0.$$

La courbe étant une parabole, on a immédiatement. $m^2+n^2=1$, et comme elle est tangente à l'origine à l'axe des x, il faut que (1) $\alpha^2+\beta^2-t^2=0$

et (2) $\alpha+mt=0$.

Mais la courbe est tangente à la droite $x=p$; si donc nous rendons simultanées les 2 équations, les abcisses des points d'intersection des 2 lignes, seront racines de cette équation du second degré ; et Aε étant tangente, les racines seront égales ; on a donc :

$$(1-n^2)y^2-2mnpy+(1-m^2)p^2-2(\beta+nt)y=0,$$

ou

$$(1-n^2)y^2-2y(mnp+\beta+nt)+(1-m^2)p^2=0,$$

par suite :

$$m^2n^2p^2 + \beta^2 + n^2t^2 + 2mnp\beta + 2mn^2tp + 2\beta nt - p^2 + p^2m^2 + p^2n^2 - p^2m^2n^2 = 0;$$

ou comme $m^2 + n^2 = 1$: (4) $\beta^2 + n^2t^2 + 2mnp\beta + 2mn^2tp + 2\beta nt = 0$.

Or on tire de 1 : $t = \sqrt{\alpha^2 + \beta^2}$; de (2) : $m = -\frac{\alpha}{t} = -\frac{\alpha}{\sqrt{\alpha^2+\beta^2}}$,

$$n = \sqrt{1 - m^2} = \frac{\beta}{\sqrt{\alpha^2 + \beta^2}}.$$

Remplaçons m, n et t par leurs valeurs dans (4), il vient :

$$\beta^2 + \beta^2 - 2p\frac{\alpha\beta^2}{\alpha^2+\beta^2} - 2p\frac{\alpha\beta^2}{\alpha^2+\beta^2} + 2\beta^2 = 0.$$

Ou en omettant la solution $\beta^2 = 0$, on a : $4(\alpha^2 + \beta^2) - 4p\alpha = 0$ ou $\alpha^2 + \beta^2 - p\alpha = 0$ équation d'un cercle décrit sur 0A comme diamètre; les coordonnées du centre sont $x = \frac{p}{2}$ et $y = 0$.

Le lieu du foyer pouvait se déduire d'autres considérations; en effet, nous savons que le lieu du sommet de l'angle droit dont les côtés sont tangents à la parabole est la directrice et que la perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit sur la corde de contact, la coupe au foyer; si donc du point de contact donné nous menons une ligne quelconque, la perpendiculaire abaissée sur cette ligne du sommet de l'angle droit, détermine le foyer d'une parabole satisfesant à la question; le lieu des foyers, est donc le lieu du sommet d'un angle droit dont les côtés passent par A et 0, 2 points fixes; c'est donc la circonférence décrite sur A0 comme diamètre.

(*Suite de la 2e question.*)

Quand on a $0f \times 0A = R^2$, on a $\frac{Bf}{BA} = \frac{If}{IA}$; car on a $\frac{0f}{R} = \frac{R}{0A}$ ou $\frac{0f}{0B} = \frac{B0}{0A}$.

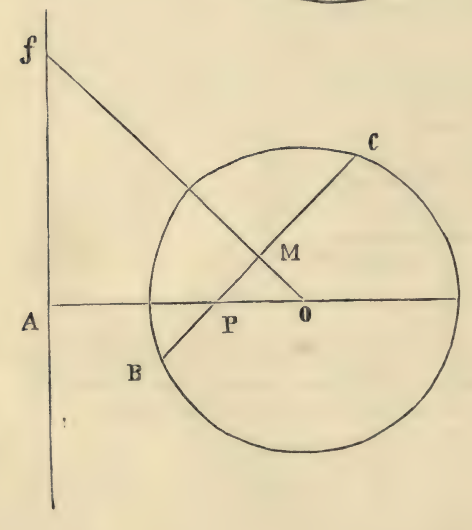
Donc $0Bf$ et $0BA$ sont semblables, comme ayant un angle égal compris entre côtés proportionnels; mais comme

on a : $\frac{A0}{B0} = \frac{B0}{0f}$

on a aussi $\frac{A0 - B0}{A0} = \frac{B0 - 0f}{B0}$

ou $\frac{AI}{If} = \frac{A0}{B0} = \frac{BA}{Bf}$

ce qu'il fallait démontrer.



2° Le pôle de toute droite passant par un point se trouve sur la polaire de ce point. En effet :

En effet soit P le pôle de Af; BC une droite passant par P, si nous abaissons 0M perpendiculaire sur BC, les triangles PM0 et $fA0$ semblables comme rectangles ayant un angle 0 commun, donnent :

$$\frac{0P}{0M} = \frac{0f}{0A};$$

donc $0P \times 0A = 0M \times 0f$;

or P étant le pôle de Af, on a :

$$0A \times 0P = R^2,$$

donc aussi $0M \times 0f = R^2$.

Donc f est le pôle de BC et se trouve sur fA polaire de P.

4° Concours spécial de flamand (six heures).

Waarom moeten wij de kennissen boven den rijkdom schatten.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Edmond Fabri, de Turnhout	Anvers.	72
2e id. Raimond Van Bogaert, de Basel.	Gand.	71
1re ment. hon. Jean Vande Ven, d'Anvers.	Anvers.	61
2e id. Emmanuel Vloeberghs, de Berchem.	Arlon.	60

L'élève vétéran Minders (Hasselt) obtint 60 points.

D. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° Matières littéraires (six heures).

Composition française. — Un Belge s'est établi aux États-Unis. Il demande à un de ses amis qu'il vienne le rejoindre pour s'associer à ses travaux.

Histoire et géographie. — I. Racontez brièvement le pontificat de Grégoire VII.
II. Que savez-vous de la huitième croisade ?
III. Décrivez rapidement l'Italie.
IV. Donnez la géographie de l'empire chinois.

Thème allemand ou *flamand pour les provinces wallonnes.* — *Thème allemand pour les provinces flamandes.* — Charlemagne était simple dans sa toilette. En été, il portait des vêtements de toile; en hiver, sa poitrine et ses épaules étaient couvertes de fourrures de loutre; dans un âge plus avancé, il porta une camisole de laine. Sa grande épée à la poignée d'or ne quittait jamais son côté. Ce n'était que dans les occasions solennelles qu'on le voyait richement vêtu : sa taille noble et élevée n'avait pas besoin de parure. Un visage serein, des yeux vifs, un nez qui dépassait les proportions moyennes, une tête arrondie, une chevelure abondante, lui donnaient un aspect majestueux. Il vivait au milieu des siens comme un bon père et aimait ses enfants au point de toujours dîner avec eux dans son palais et de se faire accompagner par eux dans ses voyages. Il était modéré dans ses repas et préférait le gibier qui était rôti à la broche. Pendant les repas, on lisait des passages de l'histoire ancienne ou de la Cité de Dieu, de saint Augustin.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			
		Lang. franç. (max. : 50).	Lang. mod. (max. : 30).	Histoire et géographie (max. : 20).	Total (max. : 100).
Prix. Alfred Geerts, d'Esschen	Tournai.	40.5	12	17.5	70
1er accessit. Eudore Jamotte, de Walcourt.	Id.	32	19	17.5	68.5
2e id. Joseph Dechaine, de Verviers.	Verviers.	35	18	12	65
1re ment. hon. Pierre Jonckheere, de Breedene.	Ostende.	22	28.5	13.5	64

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.			
		Langue française (max. : 50).	Langue moderne (max. : 30).	Histoire de Belgique (max. : 20).	Total (sur 100).
2e ment. hon. Joseph De Backer, de Gosselies . . .	Mons.	40	12	10.5	62.5
3e id. Frédéric Missotten, de Landegem . .	Gand.	21	23	18	62
4e id. Robert Peeters, de Malines	Malines (coll. comm.).	15	29	17.5	61.5
5e id. Emile Vanden Broucke, d'Ostende . .	Ostende.	18	24.5	17.5	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.					
Désiré Bocage.	Tournai.	22	24	12	58
Henri Peltzer.	Bruxelles.	30.5	19	8	57.5
Louis Sips.	Anvers.	30	14	11	55
Godefroid Plesseria.	Liège.	20.5	16	9.5	55
François Houfelin	Gand.	28	11	15.5	54.5
Jean De Looper	Bruxelles.	27	18	7	52
Louis De Nys.	Gand.	19.5	18	13.5	51

Thème allemand de l'élève Robert Peeters.

Karl der Grosse war einfach in seinem Anzuge. Im Sommer trug er eine Kleidung von Leinwand; im Winter waren seine Brust und seine Schulter mit Pelzwerken von Fischotter bedekt; in einem mehr gefordernten Alter, trug er ein wollen Kamisol. Sein grosser Degen mit goldem' Gefässe verliess niemals seine Seite. Nur bei feierlichen Gelegenheiten sah man ihn prächtig gekleidet; seine edle und schlanke Gestalt hatte keinen Schmuck nöthig. Ein helles Angesicht, lebendige Augen, eine Nase, welche die mittleren Verhältnisse überschritt; ein rundes Haupt, reich an Haar, gaben ihm einen majestätischen Anblick. Er lebte mitten in den Seinigen, wie ein guter Vater und liebte seine Kinder in einem so hohen Grade, dass er immer mit ihnen zu Mittag ass in seinem Palaste und er sich von ihnen auf seinen Reisen begleiten liess. Er war mässig in seiner Mahlzeiten und zog das Wild vor, welches am Bratspies zu gebraten war. Während der Zeitmahlen las man Stellen aus der alten Geschichte vor, oder aus der Stadt Gottes von dem heiligen Augustinus.

2° Matières scientifiques (six heures).

Sciences commerciales. — Pierre, d'Anvers, vous doit 3,000 francs pour solde du dernier compte arrêté le 31 décembre.

Le 15 janvier, il vous remet un effet de 3,500 francs, valeur au 1er mars.

Le 1er février, vous faites pour lui un payement en espèces de 2,000 francs.

Le 20 février, vous lui souscrivez un billet de 2,400 francs, valeur au 1er mai.

Le 30 avril, vous tirez sur lui une lettre de change de 3,200 francs, ordre Paul, de Malines, payable le 1er août.

Régler le compte courant et d'intérêts réciproques de Pierre, à 6 p. c. l'an, en l'arrêtant au 1er juillet.

Donner la formule de la lettre de change du 30 avril.

Algèbre. — I. Résoudre l'équation : $(2\,a - b)\,x^2 - 2\,(3\,b - 2\,a)\,x = -\,b$.

Discuter les racines dans l'hypothèse de $b = 2\,a$.

II. Deux ouvriers, a et b, ont fait un travail pour lequel ils doivent recevoir 680 francs, a ayant travaillé 5 jours de plus que b. Si a avait le nombre de jours de travail de b, il recevrait 256 francs, et si b avait le nombre de jours de travail de a, il aurait 444 francs. On demande le nombre de jours de travail et le salaire journalier de chacun d'eux.

Géométrie. — I. Décrire un rectangle équivalent à un triangle donné et dont le périmètre soit égal à celui du triangle.

II. Par un point donné dans le plan d'un cercle de rayon R, mener une sécante telle que l'arc intercepté soit le tiers de la circonférence.

Examiner dans quel cas le problème n'est plus possible.

Trigonométrie. — I. Démontrer la formule tangente $\frac{1}{2}A = \frac{1 - \cos A}{\sin A}$.

II. Résoudre le triangle dans lequel on donne un côté, l'angle opposé et la différence des côtés qui comprennent cet angle.

Physique. — Sur quel principe repose le jeu de la presse hydraulique? Décrire cet appareil et faire connaître ses principales applications.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Ernest Janssen, de Maestricht	Tirlemont.	80
2e id.	Joseph De Backer, de Gosselies	Mons.	78
	Henri Michez, d'Elouges	Id.	78
3e id.	Isidore De Pauw, de Gand	Gand.	77
	François Houfelin, de Gand	Id.	77
4e id.	Émile De Hemptinne, de Wanze	Huy.	74
1er acc.	Louis De Nys, de Gand	Gand.	70
	Charles Lammens, d'Ath	Ath.	70
2e id.	Alexandre Chevalier, des Herbières	Mons.	69
3e id.	Émile Herpin, de Jodoigne	Bruxelles.	67
4e id.	Alphonse Gillion, de Rebecq-Rognon	Nivelles.	66
	Lucien Lambotte, d'Ohey	Huy.	66
1re ment. hon.	Sylvain-Joseph Meurant, de Thuin	Thuin.	63
	Nicolas Roulin, de Landegem	Gand.	63
	Frédéric Missotten, de Dinant	Dinant.	63
2e id.	Eudore Jamotte, de Walcourt	Tournai.	62
3e id.	Louis Legat, de Pâturages	Mons.	61

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Guillaume Louckx	Malines (coll. comm.).	58	Gustave Cortigny	Mons.	53
Alfred Van Espen	Louvain.	58	Émile Mascaux	Chimay.	53
Émile Maindiaux	Thuin.	57	Jules François	Mons.	53
Henri Didion	Dinant.	57	Edgard Hainaut	Tournai.	53
Alfred Geerts	Tournai.	56	Nestor Julien	Arlon.	52
Louis Brédat	Charleroi.	56	Prosper Van Hassel.	Mons.	51
Jules Trognon	Arlon.	54	Achille Courtéoux	Dinant.	50
François Halkett	Bruxelles.	54	Oscar Fontaine	Bruxelles.	50
Ém. Vanden Broucke.	Ostende.	54	Ulysse Hennebuisse	Tournai.	50

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Projets de réforme dans l'organisation du concours. — Avis des universités et du conseil de perfectionnement.

Le 5e rapport triennal sur l'enseignement supérieur (1862-1864, p. xciii) montre que l'attention du Gouvernement était, depuis plusieurs années déjà, appelée sur la nécessité de réformer l'organisation du concours universitaire.

Le 7e rapport (1868-1870, p. cxxxi) exprime le regret de ne pas voir un plus grand nombre d'élèves se présenter au concours.

Le Gouvernement, désireux de stimuler le zèle des étudiants et « voulant développer ce moyen d'encouragement des hautes études », avait consulté, par circulaire du 16 mai 1872, les universités sur la question de savoir s'il était nécessaire de modifier l'article 39 de la loi du 1er mai 1857.

Cet article autorisait le Gouvernement à décerner chaque année huit médailles en or, de la valeur de 100 francs, aux élèves belges auteurs des meilleurs mémoires en réponse aux questions mises au concours. Il admettait à concourir « les élèves étrangers faisant leurs études en Belgique ».

Dans le cas où les universités auraient été d'avis de modifier cet article, le Gouvernement leur demandait quels changements il conviendrait d'y apporter.

L'université de Bruxelles émit l'opinion qu'il n'y avait pas lieu de modifier actuellement cet article 39.

A Louvain, les facultés de philosophie et lettres et de médecine proposèrent le maintien pur et simple de l'article; la première toutefois demandait qu'on « majorât les prix ». La faculté de droit concluait à la suppression des concours. La faculté des sciences adoptait la même conclusion; toutefois, dans l'hypothèse du maintien, elle demandait que les matières, quant aux sciences, fussent divisées en quatre groupes; que quatre médailles, dont la valeur serait notablement augmentée, fussent attribuées au concours pour ces sciences; qu'on y admît enfin les élèves des écoles spéciales libres.

L'université de Liège proposait le maintien du concours. La faculté de philosophie et lettres demandait qu'on y admît également les docteurs. Les facultés de droit et des sciences adoptaient la même conclusion. La seconde désirait que le Gouvernement pût accorder, sur la proposition du jury, des bourses de voyage aux lauréats. Enfin la faculté de médecine proposait que la valeur des médailles fût portée à 300 francs.

L'université de Gand se prononçait en faveur du maintien du concours. La faculté de philosophie et lettres demandait qu'on ajoutât à chaque médaille d'or une valeur de 200 francs en livres; la faculté de droit, qu'on rempla-

çât la médaille par une récompense en livres d'une valeur supérieure. La faculté de médecine adoptait toutes les modifications tendantes à augmenter la valeur et l'utilité de la récompense. Enfin, la faculté des sciences exprimait le vœu de voir donner au principe de l'article 39 une extension plus grande, en offrant à un plus grand nombre d'élèves l'occasion de prendre part au concours.

La question fut soumise à l'avis du conseil de perfectionnement (décembre 1873).

Il conclut au maintien de l'institution.

Il proposa d'accorder aux lauréats une médaille de 100 francs, 400 francs de livres à leur choix, plus la faculté d'obtenir une bourse de voyage sur la proposition du jury.

Il décida qu'il y avait lieu d'admettre au concours les candidats et les docteurs, ainsi que *tous* les élèves de *toutes* les écoles spéciales annexées aux universités.

Il émit le vœu qu'on y admît aussi les élèves de l'école normale de l'enseignement moyen, ainsi que les élèves de l'école militaire.

Il décida enfin qu'il y avait lieu de donner au concours le nom de *concours de l'enseignement supérieur*.

Le Gouvernement ne se prononça pas encore.

Dans le 8e rapport triennal (1871-1872-1873), présenté aux Chambres le 1er décembre 1875, M. Delcour, ministre de l'intérieur, déclare que le Gouvernement croit devoir réserver la question jusqu'au vote d'une nouvelle loi (la loi de 1876).

Le concours continua à se faire dans les mêmes conditions qu'auparavant.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Faire une étude critique sur Théramène.			
2° *Philologie* [2].			
Faire l'histoire de la poésie bucolique chez les Grecs.			
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Résumer et simplifier, s'il est possible, les méthodes au moyen desquelles on peut trouver toutes les solutions entières d'une équation de la forme : $Ax^2 + By^2 = C$.	Démontrer la loi de réciprocité de Legendre.	MM. Buisset, prof. à l'univ. de Brux. Catalan, prof. à l'univ. de Liège. Dauge, prof. à l'univ. de Gand. Gilbert, prof. à l'univ. de Louvain. Maus, inspecteur général des ponts et chaussées.	M. Desvachez (Jules-Louis) de Bruxelles, élève-ingénieur de l'école des mines de Liège (60 points sur 100).

1 et 2 Aucun concurrent. — 3 Un seul concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° *Sciences naturelles* [1].		
Discuter les opinions les plus probables sur l'époque et le mode de formation des filons et des amas couchés du terrain anthraxifère de Belgique.			
	C. FACULTÉ DE DROIT.		
	1° *Droit romain* [2].		
Quelle est la doctrine du droit romain en matière de garantie du chef d'éviction?			
	2° *Droit moderne* [3].		
Exposer la théorie du Code civil sur l'obligation qu'il impose aux héritiers et aux autres successeurs, quant au paiement des dettes et charges de la succession.			
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [4].		
Réunir et discuter les faits et les opinions que la science possède au sujet des fibres nerveuses plastiques.			
	2° *Matières spéciales* [5].		
Faire l'histoire de la métro-péritonite puerpérale.		MM. Hubert, prof. à l'univ. de Louvain. Pigeolet, prof. à l'univ. de Brux. Van Cauwenberghe, profess. à l'univ. de Gand. Van Lair, profess. à l'univ. de Liège. Vleminckx, président de l'Académie de médecine.	

1, 2, 3 et 4 Aucun concurrent.
5 Un concurrent. Il ne fut pas admis aux deux dernières épreuves du concours.

Distribution des prix.

Le discours fut prononcé par M. De Closset, professeur à l'athénée de Bruxelles, qui parla de « la lecture, considérée dans ses rapports avec l'éducation littéraire ».

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

III. *Universités.*



CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

1874.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

I. *Projet de revision de l'arrêté organique du concours. Modifications au règlement particulier du Brabant.*

Le concours continue à se faire sur le pied des dispositions de l'arrêté organique du 26 avril 1852.

Le gouvernement n'avait point cependant perdu de vue le projet de revision de cet arrêté.

La Commission centrale de l'enseignement primaire s'en occupa dans sa session de 1874.

Après avoir décidé, par 5 voix contre 4 et une abstention, qu'il y avait lieu de maintenir le concours, elle exprima l'avis que, pour le rendre sérieux et sincère, il faudrait y appeler tous les élèves du sexe masculin appartenant à la direction supérieure des écoles primaires.

Elle se rallia aussi à l'idée de créer un certificat d'études pour les concurrents qui se seraient le plus distingués.

Il devait toutefois se passer encore trois ans avant qu'un arrêté royal vînt opérer la réforme projetée.

La Députation permanente du Brabant, par arrêté du 11 mars 1874, modifia son règlement sur le concours. Les modifications portent sur l'échelle des points exigés pour l'obtention des récompenses et sur l'épreuve orale.

L'épreuve orale fut réduite à une simple lecture qui devait se faire dans une salle particulière pendant les séances consacrées à l'épreuve écrite. (Art. 17 du règlement.)

Le nouveau règlement institua aussi un prix spécial pour la langue accessoire (le flamand dans les localités wallonnes, le français dans les localités flamandes).

II. *Questions posées dans les concours. — Résultats généraux.*

A. Province d'Anvers.

Cantons de Moll, Hérenthals et Westerloo.

I. *Religion et morale. — Catéchisme :* 1° Welk is het derde der tien geboden Gods? Wie zondigen tegen dit gebod? 2° Welk is het bloedig, en welk het onbloedig sacrificie der nieuwe wet? Bestaat er een wezenlijk verschil tusschen die twee sacrificiën? Leg dit uit. — *Ancien et Nouveau Testament :* 1° Wie waren de zonen van Heli den opperpriester? Hoe en waarom zijn Heli en zijne zonen gestraft geweest? 2° Hoe is de geboorte des Zaligmakers bekend gemaakt aan de Joden, hoe aan de Heidenen?

II. *Calligraphie.* — Groot : de wijsheid ; middelsoort : de vrede des harten ; klein : en de gezondheid maken den mensch gelukkig op aarde. De hoofdletters : B, D, H, N, O, P, W. De cijfers, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Système métrique.* — 1° Hoe zwaar weegt een zak met zilverengeld, die 9,736 frank inhoudt? 2° Welk verschil is er tusschen 4/5 en 5/6? 3° Hoeveel kost een stuk land, dat $48^{m}32$ lang, $26^{m}25$ breed is, als de are aan 25 frank gerekend wordt? 4° Een graankooper koopt 36 hectoliters tarwe aan 25 fr. 20 c. den hectoliter, en 34 hectoliters aan 24 fr. 60 c. den hectoliter. Hij mengt die twee soorten van tarwe, en zou gaarne op het geheel 140 fr. 10 c. winnen ; hoeveel moet hij dan den hectoliter uitverkoopen? 5° Van een stuk laken, dat 48 meters lang is, verkoopt men 6 3/4 meters aan 8 fr. 50 c. en 12 5/8 meters aan 9 franc. Hoeveel heeft men ontvangen, en hoeveel meters blijven er nog?

IV. *Langue maternelle. — Exercices et conjugaisons.* — 1° Verbuig in het enkelvoud en in het meervoud : *a.* dit leerzame kind ; *b.* het persoonlijk voornaamwoord van den eerste persoon. 2° Vervoeg in den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijs het werkwoord : *antwoorden.* 3° Schrijf *a.* den tweeden persoon enkelvoud van den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijs, en *b.* het verleden (lijdend) deelwoord der volgende werkwoorden : *lijden, ontlasten, buigen, klimmen* en *bederven.*

Composition. — Schrijf eenen brief aan uwen vriend, waarin gij hem aanzet geene insectenetende vogelen te rooven. De wet verbiedt het. De uitroovers zijn strafbaar. Nadeel der rupsen en andere insecten in hoven en velden. De vogelen vernietigen deze schadelijke dieren. Zij doen veel goed aan hof- boom- en veldruchten, — zij verblijden ons door hun gezang. Het zou wreed zijn hunne nesten te verdelgen. Wij moeten den Schepper dankbaar zijn, die zulke nuttige vogeltjes schiep.

Dictée. — De kruistochten kostten veel moeite aan onze voorvaderen. Die zich gedurig tot de dood bereidt zal in zijne uiterste niet bevreesd zijn. Kinderen, vergeldt nooit kwaad met kwaad ; maar doet goed aan die u slecht behandelen. Hij die anderen gebiedt, moet ook op zijne beurt kunnen gehoorzamen.

V. *Géographie.* — 1° Welke zijn de grenzen, de steden, de rivieren der provincie Namen? 2° In welke provinciën en op welke stroomen of rivieren liggen de volgende steden : Mechelen, Doornik, Kortrijk, Dinant en Halle? 3° Door welke provinciën en steden gaat den ijzeren weg van Mechelen naar Oostende? 4° In welke landstreken van Europa liggen de volgende steden : Lissabon, Athenen, Constantinopel, Weenen en Napels? 5° Waar liggen *a.* de Pyreneën ; *b.* het eiland Corsica ; *c.* de Zwarte zee?

VI. *Histoire.* — 1° Welke waren de voornaamste oorzaken der Brabantsche omwenteling onder de regeering van Joseph II? 2° Van en tot wanneer is België met Frankrijk vereenigd geweest? Welke was de toestand van ons land onder de Fransche overheersching?

VII. *Langue française.* — 1° Vervoeg in den bepaald verleden tijd (passé défini) het werkwoord : *lire.* 2° Schrijf het verleden deelwoord (participe passé) van de volgende werkwoorden : *vivre, craindre, acquérir, mordre, vaincre.* 3° Vertaal in het vlaamsch : Les jolis oiseaux, qui font leurs nids sur les arbres et dans les bois, nous réjouissent par leurs doux chants. Les leçons que j'ai dû apprendre sont plus difficiles que je ne croyais. 4° Ver-

taal in het fransch : Wij hebben uwe vrienden nog niet gezien, die gisteren aangekomen zijn. Het leven van vele menschen op deze wereld is kort en vol ellende. Een boos kind maakt zijnen vader en zijne moeder ongelukkig en veroorzaakt hun veel verdriet.

Les 187 concurrents de 47 écoles des cantons d'Hérenthals, Moll et Westerloo obtinrent une moyenne de 81.99 points sur 200, dans le concours général.

53 d'entre eux qui prirent part au concours spécial (français) y obtinrent une moyenne de 19.14 points sur 40.

B. Province de Brabant.

Série A. — *Écoles de garçons.*

I. *Religion et morale.* — 1° Quand est-on obligé de faire des actes de foi, d'espérance et de charité? La foi seule peut-elle nous sauver? Quand la foi est-elle accompagnée des œuvres nécessaires au salut? 2° Racontez la fin de la captivité de Babylone, avec une réflexion morale.

II. *Orthographe.* — L'eau désaltère non seulement les hommes, mais encore les campagnes arides, et celui qui nous a donné ce corps fluide, l'a distribué avec soin sur la terre, comme les canaux d'un jardin. Les eaux tombent des hautes montagnes, où leurs réservoirs sont placés; elles s'assemblent en gros ruisseaux dans les vallées; les rivières serpentent dans les vastes campagnes pour mieux les arroser; elles vont enfin se précipiter dans la mer pour en faire le centre du commerce de toutes les nations.

III. *Analyse grammaticale.* — Vous devez aimer tous ceux qui vous font du bien.

IV. *Grammaire.* — 1° Qu'entend-on par complément direct d'un verbe? Qu'entend-on par complément indirect? 2° Quand le participe passé s'accorde-t-il avec le complément direct?

V. *Rédaction.* — Lettre d'un enfant à son ami, pour l'inviter à venir voir un joli couple de canaris que son père lui a achetés.

VI. *Calligraphie.* — (Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.) La province de Namur est fort riche en productions minérales, surtout en fer, en plomb, en marbre, en pierre bleue, en ardoise. Les productions végétales sont également fort abondantes; elles consistent principalement en céréales, graines oléagineuses, avoine, légumes, fruits, plantes médicinales et tinctoriales. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VII. *Arithmétique.* — 1° Un marchand achète 218 mètres 8 décimètres de drap, à raison de 9 fr. 45 c. le mètre. Combien devra-t-il payer, sachant qu'on lui accorde 20 p. c. d'escompte? 2° Dix ouvriers ont fait en 6 jours 600 mètres d'un certain ouvrage; combien faudra-t-il d'ouvriers pour faire en 8 jours 960 mètres du même ouvrage? 3° Une personne laisse en mourant à ses quatre héritiers une certaine somme à partager entre eux, de telle façon que le 1er ait 1/3 de la succession, le 2e les 2/5 du reste, et les deux autres chacun une part égale du restant; quel était le montant de la succession, sachant que les deux derniers ont reçu chacun 24,300 francs?

VIII. *Système métrique.* — 1° Un cultivateur achète une pièce de terre de 3 hectares 8 ares 50 centiares; il en prend 25 mètres carrés pour y élever des constructions et un morceau de forme rectangulaire, ayant 50 mètres de longueur et 22^{m}50 de largeur, pour former une cour et un jardin. Combien lui reste-t-il de terre labourable? 2° Un mur de salon a 4^{m}50 de longueur et 3^{m}60 de hauteur. Combien faudra-t-il d'une étoffe ayant 75 centimètres de large pour le couvrir entièrement?

IX. *Géographie.* — 1° Dans quelles provinces et sur quelles rivières sont situées les villes suivantes : Charleroi, Verviers, Wervicq, Bouillon, Lierre? 2° Par quelles industries les villes suivantes sont-elles renommées : Bruxelles, Malines, Hasselt, Liège, Courtrai?

X. *Histoire.* — 1° Vers quelle époque vivait Charlemagne? Que fit-il pour la civilisation de son peuple? 2° Qui était Agneessens? Pourquoi fut-il mis à mort?

Série B. — *Écoles de garçons.*

I. *Orthographe.* — Les diverses terres, suivant les divers aspects du soleil, ont leurs avantages. Dans les profondes vallées, on voit croître l'herbe fraîche pour nourrir les troupeaux. Auprès d'elles s'ouvrent de vastes campagnes revêtues de riches moissons. Ici, des coteaux s'élèvent comme un amphithéâtre, et sont couronnés de vignobles et d'arbres fruitiers. Là, de hautes montagnes vont porter leur front glacé jusque dans les nues, et les torrents qui en tombent sont les sources des rivières.

II. *Analyse grammaticale.* — Ceux qui n'étudient pas seront toujours ignorants.

III. *Grammaire.* — 1° Quand un verbe est-il actif? Quand est-il passif? 2° Écrivez le présent de l'indicatif des verbes *aimer* et *obéir*, d'abord à la forme active et ensuite à la forme passive.

IV. *Rédaction.* — Lettre d'un enfant à son père qui voyage dans une contrée éloignée, lui donnant des renseignements au sujet de la famille, et lui demandant de ses nouvelles.

V. *Calligraphie.* — (Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres). Bruxelles est, sans contredit, une des plus belles villes de l'occident de l'Europe, par son agréable situation, par la régularité de ses rues peuplées de riches magasins, de belles maisons et d'opulents hôtels, par ses places publiques toujours animées, par ses promenades où se déploient le luxe et l'élégance d'une véritable capitale. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VI. *Arithmétique.* — 1° Quel capital dois-je placer à 4 1/2 p. c. par an, pour avoir une rente annuelle de 529 fr. 25 c.? 2° Deux personnes se sont associées pour faire une opération commerciale, dans laquelle la première a mis 6,500 francs, et la seconde 9,000 francs. Leur entreprise a donné un produit brut de 25,650 francs; quelle sera la part de chaque personne, sachant qu'il y a 2,400 francs à déduire pour les frais? 3° Un marchand fait un mélange de 60 hectolitres de froment qu'il a achetés à raison de 27 fr. 50 c. l'hectolitre, 80 hectolitres de froment qu'il a payés 28 francs l'hectolitre, et 50 hectolitres à 31 fr. 64 c. Combien devra-t-il vendre l'hectolitre de ce mélange pour faire un bénéfice de 10 p. c.

VII. *Système métrique.* — 1° Un cultivateur a planté un champ de betteraves de 1 hectare 70 centiares. A combien peut-on évaluer le produit brut de cette récolte, si l'on estime que, en moyenne, un hectare donne 35,000 kilogrammes de ces racines et que celles-ci se vendent au prix de 20 francs les 100 kilogrammes? 2° Un mur de jardin mesure 28 mètres de longueur, $2^{m}80$ de hauteur et 31 centimètres d'épaisseur; combien a-t-il fallu de briques pour le construire, sachant que chaque brique, le mortier compris, occupe un espace de 2 décimètres de longueur, 11 centimètres de largeur et 7 centimètres de hauteur?

VIII. *Géographie.* — 1° Décrivez le cours de la Dendre et nommez les villes qu'elle arrose. 2° Indiquez les contrées de la Belgique où l'on cultive principalement le houblon, le tabac, le lin, le seigle, le froment.

IX. *Histoire.* — 1° Quand la Belgique fut-elle conquise par les Romains? Comment les peuples belges défendirent-ils leur pays contre les attaques des Romains? 2° En quelle année le roi Léopold Ier monta-t-il sur le trône de la Belgique? Quand célébrons-nous l'anniversaire de cet évènement?

Série C. — *Écoles des filles.*

I. *Orthographe.* — Les fauvettes sont très utiles et fort aimables. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes; les uns viennent habiter nos jardins; d'autres préfèrent les avenues et les bosquets; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi, les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaîté.

II. *Analyse grammaticale.* — L'ordre et l'économie, chez la femme, font la prospérité du ménage.

III. *Grammaire.* — 1° Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux? Nommez-les. 2° Quand les adjectifs *vingt* et *cent* prennent-ils la marque du pluriel?

IV. *Rédaction.* — Une jeune fille est obligée de quitter l'école pour assister ses parents; elle fait part de cette circonstance à son institutrice et la remercie du soin qu'elle a eu de son instruction. Rédigez la lettre.

V. *Calligraphie.* — (Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin, et les chiffres.) L'instruction que vous avez reçue, ni la vertu même, dont j'ai toujours essayé de vous faire estimer le prix, ne sauraient à elles seules assurer votre bonheur; il faut encore que vous possédiez les qualités, trop rares à notre époque, mais indispensables à la bonne administration du ménage. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VI. *Arithmétique.* — 1° Écrivez sous forme de fractions décimales et additionnez 256 millièmes + 8 dixièmes + 6 millièmes + 45 centièmes. 2° On a vendu les 2/5 d'une pièce d'étoffe pour 234 fr. 84 c., et ce qu'il en reste mesure 42^{m}75. A quel prix le mètre a-t-il été vendu? 3° L'entretien de 8 bœufs pendant 4 mois s'étant élevé à 720 francs, on demande combien coûterait l'entretien de 15 bœufs pendant 54 jours. 4° Quelqu'un a prêté une certaine somme à 4 1/2 p. c. par an; il reçoit, après 17 mois, 69,143 fr. 75 c., tant pour le capital que pour les intérêts simples. Quelle somme avait-il placée?

VII. *Système métrique.* — 1° Si vous avez besoin, pour faire une robe, de 12 mètres d'étoffe de 70 centimètres de largeur, combien en faudrait-il si l'étoffe avait 85 centimètres de largeur? 2° Une lampe consomme un demi-décilitre d'huile en une heure de temps; dites combien d'huile elle consommerait pendant les six mois d'hiver, si la lampe brûlait en moyenne 4 heures par jour, et quelle serait la dépense, sachant que l'huile que l'on emploie coûte 4 francs le décalitre.

VIII. *Géographie.* — 1° Nommez les villes de la province de Liège et dites sur quelles rivières elles sont situées. 2° Faites par chemin de fer le voyage le plus direct d'Anvers à Hasselt.

IX. *Histoire.* — Où et en quelle année naquit Charles-Quint? Quels sont les pays qui lui furent soumis? Quand et à qui céda-t-il les Pays-Bas?

Les 78 concurrents du canton d'Ixelles (22 écoles de garçons) obtinrent une moyenne de 87 points sur 160.

Les 38 concurrents du canton de Diest (16 écoles de garçons) obtinrent une moyenne de 86.6 points sur 160.

Les 31 concurrents du canton d'Aerschot (12 écoles de filles) obtinrent une moyenne de 78.6 points sur 160.

Les 40 concurrents du canton de Hal (18 écoles de filles) obtinrent une moyenne de 68 points sur 160.

Les 44 concurrents du canton de Tirlemont (23 écoles de garçons) obtinrent une moyenne de 62 points sur 160.

Les 47 concurrents du canton de Molenbeek (18 écoles de garçons) obtinrent une moyenne de 60 points sur 160.

C. Province de la Flandre occidentale.

(M. le Gouverneur a écrit à M. le Ministre de l'instruction publique, le 7 mars 1882, que les questions n'avaient pas été retrouvées.)

Les 72 concurrents de 9 écoles urbaines (3e et 6e ressorts) obtinrent une moyenne de 76 points sur 130.

Les 155 concurrents de 94 écoles rurales (3e et 6e ressorts) obtinrent une moyenne de 72 1/2 points sur 130.

D. PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

I. *Religion.* — 1° Welke voordeelen zijn er te bekomen door het H. Olijsel; aan wie wordt het H. Olijsel gegeven, en hoe dikwijls mag men het ontvangen? 2° Wat deed Cyrus ten voordeele van het joodsche volk? 3° Waartoe dienen de waskeersen, die op den feestdag van O. L. V. Lichtmis gewijd worden?

II. *Calligraphie.* — (Moyen): SINT NIKOLAAS.

(Fin): Komt hier eens, kinders, en let op
'T vertel van Sinter-Klaas,
En van een braven ambachtsman
Den armen Huibert baas.
De goede Sinter-Klaas was oud,
Hij droeg een' witten baard;
En aan zijn witten mantel was
Het laken niet gespaard.

(Fin) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Composition.* — Willem schrijft aan eenen vriend, die zijne moeder verloren heeft, om hem zijne deelneming te betuigen, en tracht hem te troosten.

IV. *Arithmétique.* — 1° Een winkelier koopt twee balen rijst; de eerste, van 85 kilogrammen, aan 80 centiemen den kilogram; de tweede, van 76 kilogrammen, aan 56 centiemen den kilogram. Hij mengt die twee soorten onder elkander, en verkoopt ze aan 127 fr. 19 c. Hoeveel heeft hij dien rijst per kilogram uitverkocht, en hoeveel heeft hij in 't geheel gewonnen? 2° Een arbeider en zijne vrouw winnen te zamen, in eene week, (zes dagen), 28 fr. 80 c. De man wint drie maal zoo veel als de vrouw per week. Hoeveel verdiend elk daags?

V. *Système métrique des poids et mesures.* — 1° Hoeveel hectaren, aren en centiaren grond beslaat eene baan die lang is 72,035 kilometers en breed 5m40? 2° Hoeveel hout is er in eenen blok van eenen halven meter lengte, 75 centimeters breedte, en 90 centimeters hoogte? Hoeveel kost die blok, gerekend van 96 frank den kubieken meter?

VI. *Histoire.* — 1° Wanneer, door wien en op welke voorwaarden werden de Nederlandsche provinciën gesteld onder de regering van Albert en Isabella? Hoe bevond zich ons land onder die vorsten? 2° Wat weet gij van Willem I, koning der Nederlanden? Door welke gebeurtenissen werd ons land van de Noordelijke provinciën gescheiden?

VII. *Géographie.* — 1° Welke waterloopen bevaart een schip dat reist van Diest op den Demer, naar Deynze? Noem de steden die het opvolgentlijk voorbij trekt. 2° Doe eene reis, langs den ijzeren weg, van Antwerpen naar Kortrijk; noem de steden die gij voorbij trekt en duid de voornaamste nijverheid aan van elk dier steden.

Les 27 concurrents de 5 écoles du canton de Zele obtinrent une moyenne de 125.02 points sur 180.

Les 71 concurrents de 12 écoles de villes autres que Gand obtinrent une moyenne de 113.53 points sur 180.

Les 25 concurrents de 6 écoles du canton d'Eecloo obtinrent une moyenne de 103.8 points sur 180.

Les 39 concurrents de 10 écoles du canton de Loochristy obtinrent une moyenne de 98.38 points sur 180.

Les 31 concurrents de 8 écoles du canton de Saint-Gilles obtinrent une moyenne de 95.65 points sur 180.

Les 78 concurrents de 20 écoles du canton d'Audenarde obtinrent une moyenne de 90.90 points sur 180.

E. Province de Hainaut.

Épreuve écrite.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Les merveilleux et intarissables bienfaits de l'Océan. La mer, source d'incalculables richesses, immense réservoir *couvrant* plus des deux tiers du globe, renferme une infinie variété d'espèces d'êtres qui surpassent tout ce que la terre et les airs peuvent produire : elle nourrit des myriades de poissons d'une étonnante fécondité. Dans ses eaux se *trouvent* les limites extrêmes de la création, depuis l'animal microscopique jusqu'à la baleine colossale; depuis le fucus gigantesque, jusqu'à l'algue imperceptible à laquelle est due la coloration rouge de certaines mers. La vie et le bien-être de tout ce qui respire sur la terre *dépendent* de la mer. Sans l'Océan, la terre ne serait qu'une masse minérale privée de vie, insensible aux rayons *vivifiants* du soleil. L'Océan est la source fécondante de la vie organique, comme il est la source de chaque ruisseau qui fertilise le sol, de chaque nuage qui rafraîchit l'air. Sans lui, pas une herbe verte, pas un épi doré, pas de fruits, pas de fleurs ornant les jardins, les champs et les prairies.

Grammaire. — Conjuguez l'impératif, le présent et le plus-que-parfait du subjonctif des verbes *voir* et *faire.*

Analyse. — Analysez grammaticalement les mots soulignés et indiquez les cinq dernières propositions de cette dictée ; dites si elles sont principales ou complétives.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Exprimez en grammes le poids d'un centilitre d'eau pure. Raisonnez votre réponse. 2° Comment le franc est-il dérivé du mètre? 3° Un homme a perdu dans une entreprise malheureuse les 7/10 de sa fortune, évaluée à 150,000 francs. Il ne possédera plus que 1/6 de toute sa fortune, quand il aura payé tous ses créanciers. Dites combien il lui restera et la somme qu'il doit payer à ses créanciers, outre la perte qu'il a faite. 4° De l'eau pure remplit les deux tiers de la capacité d'un réservoir de $12^{m}75$ de longueur, $9^{m}30$ de largeur et $3^{m}45$ de profondeur. Dites : *a.* en mètres cubes, la capacité de ce réservoir ; *b.* la quantité en litres qu'il contient suivant l'indication du problème ; *c.* le poids de cette eau en grammes et en kilogrammes.

III. *Histoire et géographie.* — 1° Dites pourquoi Godefroid de Bouillon est un des personnages les plus célèbres de l'histoire de Belgique. 2° Pourquoi le fils et successeur de Philippe le Bon a-t-il mérité la qualification de Téméraire? 3° Quelles contrées embrassaient les États dont Charles-Quint était le souverain? 4° Tracez la carte de la province de Brabant avec ses limites, ses principaux cours d'eau et canaux et ses principales voies ferrées, aboutissant au chef-lieu que vous indiquerez sur cette carte. 5° Dites les bornes de la France et ses trois principaux fleuves.

IV. *Écriture.* — Les concurrents écriront les cinq premières lignes du morceau qu'ils seront appelés à lire ; quatre mots seront écrits en gros.

Épreuve orale.

I. *Lecture et explications.* — Bon emploi des richesses. Quand la charité distribue les richesses, elles sont alors la toute-puissance de l'homme ; elles créent, pour ainsi dire, un monde nouveau dans l'ordre physique ; *elles font circuler en tous lieux l'abondance et la vie;* elles sont l'aiguillon et la récompense du travail ; elles cherchent le mérite ; elles préviennent l'indigence ; elles essuient les larmes des malheureux ; *elles brisent les chaînes des captifs;* elles raffermissent la vertu chancelante ; elles redonnent la fertilité aux campagnes abandonnées ; elles ne rappellent pas du tombeau les Lazares ensevelis depuis plusieurs jours, mais elles empêchent *les Lazares* manquant de pain *d'y descendre.* Ainsi le riche

miséricordieux n'est pas simplement un homme, c'est la Providence elle-même, rendue visible et appliquée d'une manière sensible au bonheur du monde.

Immédiatement après la lecture, le concurrent expliquera le sens des expressions soulignées ci-dessus.

Les 19 concurrents de 8 écoles du canton de Dour obtinrent une moyenne de 109 points sur 150.

Les 29 concurrents de 18 écoles du canton de Gosselies obtinrent une moyenne de 93 points sur 150.

Les 22 concurrents de 8 écoles du canton de Binche obtinrent une moyenne de 92 points sur 150.

Les 23 concurrents de 9 écoles du canton de Péruwelz obtinrent une moyenne de 92 points sur 150.

Les 23 concurrents de 9 écoles du canton de Lessines obtinrent une moyenne de 89 points sur 150.

Les 15 concurrents de 4 écoles du canton de Flobecq obtinrent une moyenne de 77 points sur 150.

Les 18 concurrents de 11 écoles du canton d'Ath obtinrent une moyenne de 73 points sur 150.

Les 29 concurrents de 16 écoles du canton de Tournai obtinrent une moyenne de 71 points sur 150.

Les 21 concurrents de 10 écoles du canton de Beaumont obtinrent une moyenne de 52 points sur 150.

F. Province de Liège.

Épreuve écrite.

I. *Langue française.* — *Dictée :* Union fraternelle. Une des meilleures preuves de *respect* que nous *puissions* donner à nos parents, c'est d'aimer *tendrement* nos frères et nos sœurs, et de *vivre* toujours avec eux en parfaite *intelligence*. Rien n'est plus *agréable* pour un père et pour une mère que de voir leurs enfants unis par une étroite amitié. Le plus fort ne doit jamais abuser de ses avantages ; il doit, au contraire, être plein de complaisance et de douceur pour le plus faible. Le plus faible, de son côté, ne doit pas abuser de cette patience qu'on lui témoigne. Un frère aîné a en outre un devoir important à remplir ; comme il est plus *raisonnable* que les autres, il *doit* leur donner le bon exemple et être pour eux un modèle *d'obéissance* et de bonne conduite. Quand ses frères et ses sœurs *commettent* une faute, il doit les avertir et les reprendre amicalement. Mes jeunes amis, *vivez* toujours dans une parfaite union ; vous rendrez ainsi vos parents heureux.

Questions sur le texte. — 1° *Respect.* Formez, au moyen de ce nom, un verbe et un adjectif et écrivez deux phrases contenant chacune un des deux mots que vous aurez trouvés. 2° *Que nous puissions.* Justifiez l'emploi du mode et du temps de ce verbe. 3° *Tendrement.* Remplacez cet adverbe par un nom précédé d'une préposition. 4° *Vivre avec eux en parfaite intelligence.* Remplacez dans cette phrase le mot *intelligence* par un mot équivalent. 5° Citez des mots exprimant le contraire d'*agréable*, de *raisonnable* et d'*obéissance*. Formez ensuite une phrase avec chacun des mots nouveaux. 6° *Leurs enfants unis.* Expliquez l'accord de ce participe. 7° Donnez la première personne du singulier du présent de l'indicatif et du passé défini, ainsi que le participe passé des verbes suivants : *devoir, commettre, vivre.*

II. *Rédaction.* — *Lettre :* Un de vos condisciples vient de perdre son père. Vous lui écrivez à ce sujet une lettre de condoléance. Vous supposez que votre ami était près de terminer ses études à l'école primaire et qu'il pourra déjà se rendre utile à sa famille.

III. *Dessin.* — Dessiner un motif d'après un modèle donné.

IV. *Arithmétique.* — 1° Qu'appelle-t-on parties décimales et que nomme-t-on nombre décimal? Citez des exemples de chacune de ces quantités. 2° Donnez les deux procédés usités pour énoncer en langage ordinaire un nombre décimal écrit en chiffres, et écrivez en toutes lettres, d'après chacun de ces procédés, le nombre suivant : 54,0627. 3° Dites comment on écrit en chiffres un nombre décimal énoncé en langage ordinaire. Écrivez en chiffres les deux nombres suivants : *a.* quinze unités trente-huit millièmes ; *b.* deux cent quarante-cinq dixièmes. 4° Démontrez qu'une fraction ordinaire ne change pas de valeur lorsqu'on en divise les deux termes par un même nombre, mais qu'elle changerait de valeur si l'on retranchait un même nombre de ses deux termes. (Opérez sur un exemple de votre choix.) 5° Une ménagère avait deux coupons de toile de même qualité, le premier de 35 mètres et le deuxième de 25 mètres. Elle vend le premier pour 94 fr. 50 c. et gagne à ce marché 16 fr. 80 c. On demande combien elle devrait revendre le second coupon pour gagner sur celui-ci 50 centimes par mètre. 6° Un propriétaire a divisé une pièce de terre en trois parcelles : la superficie de la première parcelle est égale au 1/4 de toute la pièce; la superficie de la deuxième parcelle est égale aux 8/5 de la première, et la troisième mesure 5 ares 25 centiares. Quelle est la contenance de chacune des deux premières parcelles?

Épreuve orale.

I. *Calcul intuitif (mental).* — 1° Énoncez deux procédés de soustraction de deux nombres entiers composés chacun de dizaines et d'unités, les unités du plus petit nombre ayant une valeur plus grande que les unités du plus grand nombre. Appliquez ces procédés à l'exemple suivant : 82 — 37. 2° Dites comment on divise un nombre entier par une fraction ordinaire. Appliquez la règle aux trois divisions suivantes : 1 : 1/5, 4 : 1/3, 6 : 2/5 et montrez l'exactitude des opérations par des constructions graphiques.

Avaient été appelées à concourir :

18 écoles de la ville de Liège, comprenant 61 concurrents.

22 — du canton d'Aubel, — 40 —

7 — de la ville de Verviers, — 19 —

8 — des communes rurales du canton de Verviers, comprenant 15 concurrents.

22 écoles du canton de Louveigné, comprenant 56 concurrents.

5 — de la ville de Huy, — 13 —

37 — des communes rurales du canton de Huy, comprenant 73 concurrents.

18 écoles du canton de Landes, comprenant 47 concurrents.

14 — — de Héron, — 37 —

Voici quelles furent les diverses moyennes obtenues :

Ville de Liège : 60 points sur 100 pour les branches obligatoires; 5 sur 15 pour les facultatives; 32 sur 50 pour la religion et la morale.

Canton d'Aubel : 23 points sur 100 pour les branches obligatoires; 1 sur 15 pour les facultatives; 23 sur 50 pour la religion et la morale.

Ville de Verviers : 53 points sur 100 pour les branches obligatoires; 5 sur 15 pour les facultatives; 32 sur 50 pour la religion et la morale.

Communes rurales du canton de Verviers : 43 points sur 100 pour les branches obligatoires; 2 sur 15 pour les facultatives; 28 sur 50 pour la religion et la morale.

Canton de Louveigné : 38 points sur 100 pour les branches obligatoires; 1 sur 15 pour les facultatives; 31 sur 50 pour la religion et la morale.

Ville de Huy : 58 points sur 100 pour les branches obligatoires; 7 sur 15 pour les facultatives; 30 sur 50 pour la religion et la morale.

Communes rurales du canton de Huy : 42 points sur 100 pour les branches obligatoires; 7 sur 15 pour les facultatives; 31 sur 50 pour la religion et la morale.

Canton de Landen : 37 points sur 100 pour les branches obligatoires; 2 sur 15 pour les facultatives; 29 sur 50 pour la religion et la morale.

Canton de Héron : 37 points sur 100 pour les branches obligatoires; 4 sur 15 pour les facultatives; 31 sur 50 pour la religion et la morale.

G. Province de Limbourg.

Cantons de Mechelen-sur-Meuse et d'Achel.

I. *Religion, morale et histoire sainte. — Canton de Mechelen :* 1° Wie heeft de HH. Sakramenten der nieuwe wet ingesteld? 2° Tot welk einde zijn deze ingesteld? 3° Welke zijn de vruchten der HH. Sakramenten? 4° Mag de mensch de HH. Sakramenten meermaals in zijn leven ontvangen? 5° Welk vermaard offer heeft Abraham aan God willen doen? 6° Welk offer heeft hij gedaan? 7° Verhaal de gelegenheid dezer verandering in Abrahams offer. 8° Welk loon heeft Abraham hierom van God bekomen? — *Canton d'Achel :* 1° Wat is een christen mensch? 2° Waarin bestaat het geheim der menschwording van Christus? Waarom is de zoon Gods mensch geworden? 3° Wat hulp of bijstand mogen wij van de Heilige Maagd Maria verwachten? 4° Wanneer is de Heilige Geest nedergedaald over de apostelen? Hoe wordt die dag genoemd? en wat is er alsdan nog geschied?

II. *Ecriture.* — (Moyen) : Geene rozen zonder doornen. (Fin) : Elk vogeltje zoo als het gebekt is. 567 — 483 — 120.

III. *Langue maternelle.* — 1° Schrijf de volgende volzinnen en onderscheid de onderwerpen van de voorwerpen, de bedrijvende werkwoorden van de onzijdige : *a.* Werken versterkt den geest en het lichaam; *b.* De gedienstigheid maakt vrienden en de waarheid vijanden; *c.* Wat vreest vooral een deugdzaam man? God en zijn geweten; *d.* Menigeen, die heden lacht, zal morgen weenen; *e.* De slechte menschen vergeten welhaast de weldaden, welke zij ontvangen hebben; *f.* De ledigheid verwekt de ondeugd; *g.* Verscheidene ziekten ontstaan door onmatigheid. 2° Amandus, leerling eener middelbare school, schrijft aan zijne zuster hoe hij de vacantie van Paschen doorgebracht heeft. (Brief van een vijftiental regels.)

IV. *Histoire de Belgique.* — 1° Wie was de eigenlijke stichter van het frankisch koninkrijk? In welk jaar beklom hij den troon en waar stierf hij? 2° Wat deed Karel de Groote om onder zijn volk de weldaden van het onderwijs te verspreiden.

V. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Wat is de waarde eener weide van 350 meters in de lengte en 120 in de breedte, indien 7 aren 525 frank kosten?

2° Een ambachtsman die een zeker werk te verrichten heeft doet den eersten dag 1/4 en den tweeden dag 2/5 van dat werk. Wat blijft hem over te doen?

Les 20 concurrents de 7 écoles du canton d'Achel obtinrent une moyenne de 112 points sur 200.

Les 31 concurrents de 16 écoles du canton de Mechelen obtinrent une moyenne de 99 points sur 200.

H. Province de Luxembourg.

A. *Epreuve écrite.*

I. *Religion. — Catéchisme :* 1° Donnez le chapitre de l'extrême-onction. 2° Citez le passage du petit catéchisme, la réponse avec la question, qui nous apprend qu'en purgatoire on satisfait pour ses péchés. 3° Dites tout ce qui est contenu dans le calice après la consécration et donnez la réponse du catéchisme qui l'enseigne. 4° Dites, d'après une réponse du catéchisme, à quel moment précis de la messe se fait le changement du vin en sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Histoire sainte :* 1° Combien de fois le prophète Nathan alla-t-il trouver le roi David de la part de Dieu et qu'était-il chargé de lui annoncer? 2° Racontez la sépulture de Notre-Seigneur avec ses différentes circonstances.

II. *Langue française. — Dictée :* Les oiseaux insectivores rendent des services immenses à l'agriculture. Sans les mésanges, par exemple, que deviendraient les arbres fruitiers? Ils seraient effeuillés par les chenilles. L'*homme qui* est assez insensé pour *faire* la *chasse* à ces petits *êtres*, commet un crime de *lèse-nature*. Un couple de mésanges arrivent à donner à leurs petits, en vingt et un jours, au moins quarante mille chenilles, larves et insectes. Il suffit d'une nichée de ces oiseaux pour obtenir la destruction complète de tous les insectes qui dévastent les arbres d'un jardin.

Analyse grammaticale. — Quelle est la fonction des mots soulignés, *homme, qui, faire, chasse, êtres, lèse-nature ?*

Grammaire. — 1° Donnez les temps primitifs des verbes *commettre* et *détruire*. Mettez les verbes *devenir* et *détruire* aux trois personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif.

III. *Ecriture.* — (En gros) : Les deux premiers mots de la dictée. (En moyen) : Le reste de la première phrase. (En fin) : La deuxième phrase et la troisième.

IV. *Calcul.* — 1° 10 ouvriers, en 6 jours, travaillant 12 heures par jour, ont fait 2,160 mètres d'ouvrage; combien 12 ouvriers de même force feraient-ils de mètres du même ouvrage en 5 jours, travaillant 10 heures par jour? 2° Un oncle laisse à ses trois neveux *a*, *b* et *c*, âgés respectivement de 12, 18 et 24 ans, une fortune de 55,500 francs, sous les conditions suivantes : la part de *c* devra être les 3/4 de celle de *b*, et la part de *b* les 3/4 de celle de *a*. Quelle sera la part de chacun?

V. *Système métrique.* — Un cultivateur a acheté pour 12,870 francs une prairie contenant 4 hectares 50 ares; cette prairie, de la forme d'un rectangle, a 250 mètres de longueur. Cherchez : *a.* le prix d'un hectare; *b.* la largeur de la prairie.

VI. *Histoire nationale.*—1° Quand et comment Philippe le Bon parvint-il à réunir successivement à ses États : *a.* le marquisat de Namur; *b.* les duchés de Brabant et de Limbourg; *c.* les comtés de Hainaut et de Hollande; *d.* le duché de Luxembourg? 2° Comment punit-il les Dinantais révoltés?

VII. *Géographie.*—Tracez la carte de la province de Luxembourg, comprenant : *a.* les bornes de la province; *b.* le cours de l'Ourthe et celui de la Semois; *c.* la situation des villes chefs-lieux d'arrondissement administratif.

B. *Epreuve orale.*

I. *Religion. — Catéchisme :* 1° Qu'est-ce que le péché véniel? 2° Dites les questions suivantes avec la réponse : *a.* Qui la charité nous commande-t-elle d'aimer? *b.* Comment devons-

nous aimer Dieu? *c.* Comment devons-nous aimer le prochain? *d.* Pourquoi devons-nous aimer Dieu... et le prochain? *e.* Que veulent dire ces mots : « Pour l'amour de Dieu »? — *Histoire sainte :* 1° Dites les miracles que Dieu opéra, en faveur des Israélites, sous Josué, après le passage du Jourdain. 2° Racontez la parabole de l'ivraie semée parmi le bon grain.

II. *Lecture.* — (Le jury choisira un morceau de lecture en prose.)

III. *Grammaire.* — Dans les phrases suivantes, épelez les mots soulignés comme ils doivent être écrits, ou justifiez-en l'orthographe s'ils ne doivent pas subir de changement : Plusieurs de ces garçons paraissent être *tout* pleins d'esprit. Cette petite fille est *tout absorbé* dans ses réflexions ; elle est *tout* pensive. Des enfants *courant* dans la prairie sont *tombé* dans l'eau *courant.* Les meilleures harangues sont celles que le cœur a *dicté.* Ces élèves se sont *montré* les prix qu'ils ont *reçu.* Ces deux voyageurs se sont *écrit* et se sont *informé* réciproquement des événements qui leur sont *arrivé.* Je crains que mon frère ne *réussira* pas. Il fallait que nous *faisions* notre devoir.

IV. *Calcul chiffré.* — 1° Comment décompose-t-on un nombre entier dans ses facteurs premiers? A quel point faut-il cesser les essais de division? 2° Cherchez le moindre multiple des nombres 108 et 144.

V. *Calcul mental.* — 1° 1 mètre de drap coûte 12 francs; combien coûteront 3/5 de mètre du même drap. 2° 8 ouvriers ont employé 24 heures pour faire un certain ouvrage ; combien 6 ouvriers de même force auraient-ils employé d'heures pour faire le même ouvrage?

VI. *Système métrique.* — 1° Ecrivez en chiffres : 3 mètres carrés 8 centimètres carrés. 2° Combien 6 mètres cubes valent-ils de décilitres? 3° Combien 36 pièces de 5 francs en argent pèsent-elles de décagrammes?

VII. *Histoire nationale.* — Quand et dans quelle ville Charles-Quint naquit-il? Nommez son père et sa mère. Que savez-vous de la révolte et de la punition des Gantois de cette époque? Quand et en faveur de qui abdiqua-t-il le gouvernement de nos provinces?

VIII. *Géographie.* — Quelles sont les villes de la Belgique, chefs-lieux d'arrondissement judiciaire, situés sur la Meuse, l'Escaut et la Sambre?

IX. *Chant.* — Les élèves exécuteront un chant à leur choix.

Les 40 concurrents de 21 écoles du canton d'Érezée obtinrent une moyenne de 125 points sur 155.

Les 93 concurrents de 39 écoles du canton de Virton obtinrent une moyenne de 125 points sur 155.

Les 28 concurrents de 20 écoles du canton de Paliseul obtinrent une moyenne de 119 points sur 155.

I. Province de Namur.

I. *Religion.* — 1° Que faut-il entendre par le tabernacle et l'arche d'alliance chez les Juifs? 2° Qu'est-ce qu'un prophète? Citez les noms de ceux dont il est parlé dans le catéchisme historique. 3° Qu'est-ce qu'un blasphème, un jurement, un sacrilège, une médisance, un mensonge, une calomnie? 4° Pour quelle raison le Sauveur a-t-il institué les sacrements?

II. *Langue française.* — A. *Style.* — Écrivez à l'un de vos amis que l'on vient de placer à l'école une belle gravure représentant les oiseaux insectivores qu'il est défendu de détruire en tout temps. Dites-lui les recommandations que l'instituteur vous a faites à cette occasion.

B. *Dictée.* — Le règlement du 21 avril 1873, concernant les oiseaux insectivores, contribuera puissamment à sauvegarder les intérêts des agriculteurs. Quelques faits, choisis

entre mille, suffiront pour le prouver. Un couple de moineaux emploie chaque semaine trois à quatre mille larves, insectes et chenilles pour nourrir sa couvée. Un naturaliste dit avoir trouvé près d'un nid de moineaux les débris de 700 hannetons, dont s'étaient nourris les petits. Une seule famille de mésanges consomme annuellement plus de 10 millions d'insectes. Un observateur rapporte qu'une mésange détruisit en quelques heures plus de 2,000 pucerons qui infestaient un rosier. Des myriades d'insectes restent pendant l'hiver à l'état d'œufs et de larves, attendant pour éclore le retour de la belle saison. Les roitelets et les merles leur font alors une chasse active et incessante. Le chardonneret enlève les graines du chardon avant qu'elles soient disséminées par les vents ; il empêche ainsi cette plante funeste d'envahir le sol. Le pinson, le bouvreuil, la linotte, l'alouette et bien d'autres, vivent en ramassant les graines des mauvaises herbes ; sans eux la multiplication des plantes nuisibles ferait le désespoir du cultivateur. Laissons donc les oiseaux accomplir en toute liberté la mission que la Providence leur a confiée.

C. *Question sur la dictée et la grammaire.* — 1° Du mot *chenille*, formez un verbe que vous emploierez dans une phrase ayant trait à l'agriculture. 2° Expliquez la composition du mot *annuellement*. 3° Du verbe *détruire*, formez un substantif et employez-le dans une phrase relative à l'histoire nationale. 4° Quelle est la signification du préfixe *dés* dans le mot *désespoir?* Donnez deux mots renfermant ce même préfixe. 5° Dites la nature et la fonction du mot *dont* dans la quatrième phrase. 6° Motivez l'orthographe du participe *nourris* dans la quatrième aussi. 7° Dites la nature, le mode et le temps du verbe *soient disséminées*. 8° Indiquez la nature des propositions contenues dans cette même phrase.

III. *Arithmétique.* — 1° Comment divisez-vous 4.2 par 0.025? Raisonnez votre opération. 2° Un ouvrier a mis 7 1/3 jours pour bêcher les 4/9 d'une pièce de terre. Combien de temps mettra-t-il pour bêcher le reste? Combien de journées aura-t-il donc employées pour faire tout l'ouvrage? Quel aura été son salaire journalier, sachant qu'il avait entrepris ce travail pour 56 francs? 3° Un cultivateur a ensemencé de froment une pièce de terre de forme rectangulaire ayant 108 mètres de longueur et 75 mètres de largeur. Quelle quantité de grain récoltera-t-il, si un hectare rapporte 20 hectolitres? Quelle sera la valeur de sa récolte, en supposant que l'hectolitre pèse 75 kilogrammes et que les 100 kilogrammes se vendent 36 francs? 4° Combien de pièces de 5 francs pourra-t-on fabriquer avec 18 kilogrammes d'argent pur, en y ajoutant la quantité de cuivre exigée par la loi?

IV. *Histoire et géographie.* — 1° Le règne de Joseph II. 2° On expédie du poisson d'Ostende à Namur par chemin de fer ; indiquez les six principales stations qui se trouvent sur le parcours. 3° Quels sont les principaux produits tirés du règne minéral, qui font l'objet de l'industrie de la province de Liège? 4° Quelles mers traverse-t-on pour aller de Constantinople à Anvers?

Les 84 concurrents de 26 écoles du canton de Rochefort obtinrent une moyenne de 60 points sur 100.

Les 72 concurrents de 20 écoles du canton de Gembloux obtinrent une moyenne de 56 points sur 100.

Les 58 concurrents de 18 écoles du canton d'Andenne obtinrent une moyenne de 51 points sur 100.

Les 60 concurrents de 19 écoles du canton de Philippeville obtinrent une moyenne de 50 points sur 100.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents*[1].

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.		Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.	
		Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.			Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.
1	Aerschot	1	1	1	1		Reports. . .	166	32	46	14
2	Alost	3	1	3	1	34	Louvain	4	»	4	»
3	Andenne	5	»	»	»	35	Maeseyck. . . .	2	1	2	1
4	Anderlecht . . .	2	1	2	1	36	Malines	10	2	10	2
5	Anvers.	3	»	3	»	37	Marche	1	1	»	»
6	Ath.	3	1	»	»	38	Neufchâteau. . .	1	»	»	»
7	Audenarde (éc. c.) .	4	»	4	1	39	Nieuport	6	1	6	1
8	Beaumont. . . .	3	»	»	»	40	Ninove (éc. patr.) .	6	»	6	»
9	Binche (éc. patr.) .	10	»	»	»	41	Ostende (id.) . . .	3	»	3	»
10	Braine-le-Comte. .	7	»	»	»	42	Pâturages. . . .	1	1	»	»
11	Bruges.	3	1	3	1	43	Pecq (éc. comm.) .	2	»	»	»
12	Bruxelles (éc. c.). .	10	1	10	1	44	Péruwelz	3	»	»	»
13	Châtelet (id.) . . .	2	3	»	»	45	Quiévrain (éc. c.). .	1	3	»	»
14	Courtrai (éc. patr.) .	4	»	4	»	46	Renaix.	7	1	7	1
15	Couvin.	8	6	»	»	47	Rochefort. . . .	»	2	»	»
16	Diest	2	1	2	1	48	Rœulx.	»	1	»	»
17	Dinant.	8	1	»	»	49	Saint-Ghislain . .	2	1	»	»
18	Ellezelles (éc. c.). .	»	2	»	»	50	Saint-Trond . . .	1	5	1	5
19	Fleurus (éc. comm.).	1	»	»	»	51	Schaerbeek (éc. c.).	5	»	5	»
20	Fosses.	7	»	»	»	52	Seraing (id.) . . .	4	»	»	»
21	Furnes	1	2	1	2	53	Soignies	14	»	1	»
22	Gosselies	11	1	»	»	54	Spa.	1	1	»	»
23	Hal.	6	»	6	»	55	Stavelot	6	3	»	»
24	Herve (éc. patr.). .	3	»	»	»	56	Thuin	6	»	»	»
25	Houdeng-Aimeries .	6	1	»	»	57	Tongres	6	»	6	»
26	Huy.	14	»	»	»	58	Turnhout. . . .	2	»	2	»
27	Ixelles (éc. comm.).	4	3	4	3	59	Verviers (éc. c.). .	5	1	»	»
28	Jodoigne	8	2	»	»	60	Virton.	6	»	»	»
29	Jumet (éc. comm.) .	4	2	»	»	61	Visé.	2	1	»	»
30	Liège (id.). . . .	8	»	»	»	62	Waremme . . .	8	6	»	»
31	Lierre	3	2	3	2	63	Wavre.	6	»	»	»
32	Limbourg. . . .	12	»	»	»	64	Ypres	7	»	7	»
33	Lokeren (éc. comm.)	»	»	»	»						
	A reporter. . .	166	32	46	14		Totaux. . .	294	63	106	24

[1] Les établissements officiels qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la 1re classe, sont : 1° six écoles moyennes de l'État, savoir : celles de Boom, de Gand, de Mons, de

II. *Jurys.*

A. Concours général :

Matières littéraires : MM. Créon, Demoor et Gilles.

Matières scientifiques : MM. Lemaître, Seron et Vinçotte.

B. Concours spécial de langue flamande :

MM. Rooses, Verstraeten et Van Aertselaere.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. *Concours général.*

Matières littéraires (six heures).

Grammaire française. — I. Que savez-vous de l'emploi des auxiliaires dans les temps composés des verbes?

II. Quel est l'accord du verbe quand le sujet est un collectif?

Composition. — Un malheureux invoque le bonheur; sa prière est entendue. Il trouve, en bêchant, un lingot d'or massif, qu'il vend comme un vil métal.

Une seconde fois il implore le secours de Dieu. Celui-ci lui apparaît, lui reproche sa conduite antérieure et lui enseigne quelle est la qualité nécessaire pour posséder le bonheur.

Histoire de Belgique. — I. Racontez brièvement le règne de Philippe le Bon.

II. Racontez les conquêtes des Français en Belgique, sous le règne de Louis XIV.

Géographie. — I. Décrivez le cours du Rhin et nommez ses principaux affluents.

II. Donnez la géographie générale de l'Amérique méridionale.

Matières scientifiques (cinq heures).

Arithmétique. — I. Qu'est-ce que la numération? Quel est le principe fondamental de la numération parlée?

II. Qu'est-ce que la division? Faites voir que l'on peut supprimer le même nombre de zéros à la droite du dividende et du diviseur sans changer la valeur du quotient. Opérez sur les nombres 204,000 et 3,400.

III. On demande en combien de temps trois fontaines A, B et C pourront remplir un bassin vide de 56,000 litres de capacité. B fournit les 4/5 de la quantité d'eau que donne A, et C ne fournit que les 2/3 de ce que donne B; on sait, de plus, que B fournit par heure 3/32 litres d'eau de plus que C.

Algèbre. — On a 3 caisses contenant chacune 3 qualités de thé. La première caisse contient 7 kilogrammes de la première qualité, 8 de la seconde et 9 de la troisième; cette caisse coûte 118 francs; la seconde caisse contient 6 kilogrammes de la première qualité, 10 de la seconde et 4 de la troisième; elle coûte 102 francs; la troisième caisse contient 9 kilogrammes de la première qualité, 12 de la seconde et 3 de la troisième; elle coûte 126 francs. On demande le prix du kilogramme de chacune des qualités.

Géométrie. — I. Énoncer dans un ordre convenable les cas de similitude des triangles. Démontrer que deux triangles qui ont les côtés homologues proportionnels sont équiangles et semblables.

Namur, de Philippeville et de Saint-Hubert; 2° trois écoles moyennes communales, savoir : celles de Beauraing, de Brée et de Lokeren; 3° trois écoles moyennes patronnées : celles d'Eecloo, de Poperinghe et de Thielt.

II. Étant donnés un cercle de rayon R et un point T hors du cercle, mener par le point T, une sécante telle que la corde interceptée soit égale à R.

Expliquer les constructions nécessaires pour trouver la solution.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 60).	Matières scientifiques (max. : 40).	Total (max. : 100).
	Élèves nouveaux.				
1er prix.	Émile Chenu, de Saint-Mard	Virton.	55	34.5	89.5
2e id.	Oscar De Pelsenaire, de Binche.	Ath.	53.5	33.5	87
	Alfred Jacobs, de Liège	Id.	54	33	87
3e id.	Auguste Lavallée, de Fontenelle	Virton.	54	32	86
4e id.	Oscar-Émile Bourgeois, de Nukerke	Renaix.	51.5	32	83.5
5e id.	Gustave Gillet, de Monquintin	Virton.	52	31	83
6e id.	Alfred André, d'Ath.	Ath.	49.5	33	82.5
7e id.	Camille Destrée, de Couvin	Couvin.	52	30	82
8e id.	Lucien Hombert, de Momignies.	Id.	48	32.5	80.5
	Hilaire-Gustave Meuris, de Renaix.	Renaix.	46.5	34	80.5
9e id.	Victor De Coninck, d'Harlebeke.	Soignies.	52	27	79
	Charles-Louis Torcq, de Wattripont	Renaix.	48	31	79
10e id.	Jean-Baptiste Cornil, d'Ogy	Houdeng-Aimeries.	46	32	78
1er accessit.	Victorin Bocard, de Limes	Virton.	45.5	32	77.5
	Jean Mirguet, de Gembloux.	Couvin.	50.5	27	77.5
2e id.	Joseph Leloux, de Huy	Huy.	47	30	77
3e id.	Adolphe Ferret, d'Esquermes (France)	Pecq.	50.5	26	76.5
	Arsène Pernet, d'Elouges	Soignies.	51.5	25	76.5
4e id.	Edmond-Jos.-Alex. Regibo, de Renaix	Renaix.	43.5	32 5	76
	Hippolyte Van Lamperen, d'Ixelles	Soignies.	53.5	22.5	76
	Félix Wangermée, d'Anvers	Pecq.	48	28	76
5e id.	Joseph-Emm.-Cécile Lucas, de Quenast.	Braine-le-Comte.	43	32.5	75.5
	Louis Mathieu, de Thuin	Couvin.	51.5	24	75.5
6e id.	Alcide Gliedner, de Torgny	Virton.	47	28	75
	Félicien Minsen, de La Hulpe	Soignies.	48	27	75
7e id.	Alph.-Franç.-Jos. Devivier, de Marchin.	Huy.	46.5	28	74.5
	Alfred Williot, de la Sarte	Id.	47	27.5	74.5
8e id.	Benjamin-Louis Cousinne, de Peppinghen	Hal.	44	30	74
	Albert-Mathieu Elias, de Fize-Fontaine.	Huy.	44.5	29.5	74
	Jules Tamboise, de Nismes	Couvin.	50.5	23 5	74
9e id.	Arthur Delarue, de Bruges	Bruges.	40	33.5	73.5
	Charles Dussart, de Saint-Hubert	Bruges.	41.5	32	73.5
10e id.	Georges Lapière, d'Ypres	Soignies.	50	23	73
	Jules Pécher, de Liège	Limbourg.	45.5	27.5	73
11e id.	Zacharie Cocu, des Écaussines	Braine-le-Comte.	41.5	31	72.5
	Jean Detournay, de Hasselt.	Bruges.	47	25.5	72.5
	Arthur Durieux, de Mesnil-Église	Couvin.	46.5	26	72.5
	Auguste Pierre, de Seilles	Andenne.	42.5	30	72.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 60).	Matières scientifiques (max. : 40).	Total (max. : 100).
12e accessit.	Arnould André, de Leernes	Thuin.	48	24	72
	Désiré De Vuyst, de Burst	Soignies.	47	25	72
	Émile Henri, de Saint-Léger	Virton.	41	31	72
	Édouard Jacobs, de Braine-l'Alleud	Soignies.	45	27	72
13e id.	Valery-Aug.-Léon-Jos. Delhove, d'Ath.	Hal.	46.5	25	71.5
	Stanislas Demanet, de Fenal	Fosses.	46	25.5	71.5
	Léon-Pierre Dubois, de Lembecq	Hal.	47.5	24	71.5
14e id.	Ferdinand Danhier, d'Angres	Quiévrain.	49	22	71
	Alphonse Depelchin, de Russeignies	Renaix.	41.5	29.5	71
15e id.	Eust. Bougnet, de Jemeppe-sur-Meuse	Seraing.	45.5	25	70.5
	Georges François, d'Ensival	Limbourg.	42.5	28	70.5
	Jules Gérard, de Feluy	Soignies.	44.5	26	70.5
	François Pierre, de Seilles	Andenne.	43.5	27	70.5
	Charles Rademaekers, de Maeseyck	Maeseyck.	46 5	24	70.5
16e id.	Joseph André, de Thy-le-Château	Couvin.	42	28	70
	Edouard Atquet, d'Harzé	Limbourg.	42.5	27.5	70
	Julien Geerts, d'Esschen	Soignies.	47	23	70
	Philippe Mommaerts, d'Ixelles	Ixelles.	40	30	70
17e id.	Arthur De Bay, de Péruwelz	Péruwelz.	42.5	27	69.5
	Edmond De Langhe, de Bellem	Malines.	36.5	33	69.5
	Charles Jadoul, de Marilles	Jodoigne.	39	30.5	69.5
	François Mertens, de Malines	Malines.	41.5	28	69.5
	Camille-Auguste Simon, d'Andenne	Andenne.	39.5	30	69.5
18e id.	Octave Evrard, d'Anderlues	Beaumont.	45	24	69
	Louis Lamotte, de Péruwelz	Péruwelz.	42.5	26.5	69
	Isidore Nutaels, de Louvain	Bruxelles.	36.5	32.5	69
	Hyacinthe Richoux, de Froidchapelle	Beaumont.	47	22	69
19e id.	Émile Binamé, de Jalhay	Limbourg.	44.5	24	68.5
	Jules De Belder, de Malines	Malines.	38.5	30	68.5
	Désiré Duby, de Trivières	Houdeng-Aimeries.	36.5	32	68.5
20e id.	Victor Ducq, de Limbourg	Limbourg.	44	24	68
	Vétérans.				
Prix.	Clément-Joseph Baily, de Hanzinne	Couvin.	55	34.5	89.5
	Jules-Joseph Hébrant, de Monceau-sur-Sambre.	Id.	54	32	86
	Joseph-Jules Bolle, de Couvin	Id.	52	31.5	83.5
	Joseph-Hubert Tombeux, de Stavelot	Stavelot.	49	32	81
	Henri Botz, de Stavelot	Id.	49.5	30	79.5
	Léon Roussel, de Belfort	Quiévrain.	50.5	29	79.5
	Alphonse Pirard, de Stavelot	Stavelot.	47.5	30	77.5
	Désiré-Louis Fournier, d'Anvaing	Renaix.	48	28.5	76.5
	François Creten, de Zepperen	Saint-Trond.	51	25	76
	Jean-Bapt. Detournay, de Gaurain-Ramecroix.	Couvin.	45.5	30	75.5
	François Tondeur, d'Ixelles	Ixelles.	45.5	30	75.5
	Julien De Block, de Bruges	Bruges.	43	32	75

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 60).	Matières scientifiques. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Prix.	Achille Baratte, de Baudour.	Saint-Ghislain.	45.5	29	74.5
	Pierre Michiels, d'Alost	Alost.	51.5	22	73.5
	Alphonse Marchal, de Bois-de-Villers . . .	Couvin.	47	25.5	72.5
	Guillaume Stevesyns, de Grand-Brogel . . .	Maeseyck.	45.5	27	72.5
	Léon Dubois d'Enghien, d'Ath	Ath.	40	32	72
	Lambert Tits, d'Aelst.	Saint-Trond.	49	23	72
	Clément-Auguste Gillet, de Bassières. . . .	Couvin.	39.5	31.5	71
	Edmond Bievez, de Morlanwelz	Rœulx.	46	24	70
	Eugène Dethier, de Jodoigne	Jodoigne.	41.5	28.5	70
	Etienne Quinet, de Bois-et-Borsu	Marche.	40	30	70
	François-Jean-Joseph Wathelet, de Visé . .	Visé.	40	30	70

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils. APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux.					Émile-Eug. Hanse.	Braine-le-Comte.	32.5	32	64.5
Hubert Mayard. .	Gosselies.	39.5	28	67.5	Jules Wouters . .	Andenne.	40.5	24	64.5
Léon Putzeys . .	Limbourg.	38	29.5	67.5	Jean-Bap. Lambert.	Fosses.	38	26	64
Pierre Hermans. .	Malines.	40	27	67	André Pauquet . .	Limbourg.	40	24	64
Arthur Watillon .	Soignies.	41	26	67	Fr. Van Strydonck.	Id.	47	17	64
Adrien Nève. . .	Gosselies.	40.5	26	66.5	Henri Derzelle . .	Jumet.	42.5	21	63.5
Bernard Bayet . .	Thuin.	41	25	66	Aimable Descamps.	Pâturages.	41.5	22	63.5
Arsène-Herm. Danis	Id.	44.5	21.5	66	Henri Fayhay . .	Limbourg.	43.5	20	63.5
Louis Goffin . . .	Ixelles.	43	23	66	Jean Verstappen. .	Maeseyck.	42	21.5	63.5
Fréd. Jacquemain.	Fosses.	40	26	66	Charles Jassin . .	Alost.	44	19	63
Hippolyte Jassogne.	Wavre.	43	23	66	Marc-Louis Lejeune	Stavelot.	36	27	63
Luc.-P.-L. Lagasse.	Huy.	38	28	66	Ferd. Leurquin . .	Fosses.	38.5	24.5	63
Constant Michaux .	Louvain.	43	23	66	Bertrand Mutsaars.	Malines.	29.5	33.5	63
Gustave Bertiaux .	Saint-Ghislain.	41.5	24	65.5	Charles Noulard. .	Fosses.	44	19	63
Jean-B. Chevalier.	Soignies.	44.5	21	65.5	Émile Augustin . .	Liège.	36.5	26	62.5
Charles Christophe.	Thuin.	42	23.5	65.5	Jules Burgeon . .	Soignies.	45	17.5	62.5
Gilles Collinet . .	Huy.	39.5	26	65.5	Alp.-Jos. Dethisse.	Huy.	38.5	24	62.5
Vict.-Jos. Fassoul.	Id.	37.5	28	65.5	Émile Maréchal. .	Liège.	35.5	27	62.5
Émile-J.-J. Leblanc.	Stavelot.	40.5	25	65.5	Émile Bisschop . .	Louvain.	46	16	62
Conrard Lejeune. .	Waremme.	43.5	22	65.5	Étienne Hollanders.	Gosselies.	37	25	62
Jules Servais. . .	Fosses.	42	23.5	65.5	Alp.-J. De Ceuster.	Turnhout.	42.5	19	61.5
Jean-G. De Brouwer.	Turnhout.	45.5	19.5	65	Jules-Jos. Marcoux.	Braine-le-Comte.	36.5	25	61.5
Léon Dujardin . .	Péruwelz.	39	26	65	Victor Pirotte . .	Verviers.	37	24.5	61.5
Charles Vinck . .	Nieuport.	46	19	65	Joseph Sold . . .	Dinant.	35.5	26	61.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Alph. Adriaenssens.	Anvers.	41	20	61	Oscar Bodard . . .	Anvers.	39	16	55
Jules Bovy . . .	Malines.	32	29	61	François Dandin .	Gosselies.	33	22	55
Edmond Chaudron.	Soignies.	38	23	61	Alph.-Georg. Heine.	Huy.	28.5	26.5	55
Henri Dumoulin. .	Waremme.	40	21	61	Joseph Bouchard .	Jodoigne.	34.5	20	54.5
Camille Frise. . .	Saint-Ghislain.	35	26	61	Jules Duwez. . .	Louvain.	35.5	19	54.5
Olivier Gérard . .	Liège.	30.5	30.5	61	Jules Stallaerts . .	Wavre.	36.5	18	54.5
Camille Hemptinne.	Jodoigne.	31	30	61	Jules Suru. . . .	Limbourg.	33	20.5	53.5
Edmond Leroy . .	Soignies.	38	23	61	Auguste Verhuyck.	Malines.	29.5	24	53.5
Florentin-Jh.Nicolas	Huy.	38	23	61	Jules Magis . . .	Andenne.	34	19	53
Joseph Servaes. .	Wavre.	42	19	61	G.-S.-J. Hinssens. .	Hal.	35	18	53
Just. De Pelsenaire.	Gosselies.	40.5	20	60.5	Jules Drugmand. .	Houd.-Aimeries.	29	24	53
Jean Hansenne. .	Liège.	30	30.5	60.5	Joseph Corman . .	Limbourg.	30	23	53
Ém.-Ad. Lebrun .	Renaix.	39	21.5	60.5	Marcel Steleman. .	Alost.	41.5	11	52.5
Gérard Segaert . .	Ostende.	42.5	18	60.5	Armand-J. Dormal.	Huy.	31	21.5	52.5
Godefroid Piret. .	Diest.	36	24	60	A.-C.-F. Depret. .	Renaix.	24.5	28	52.5
Pamphile Conreur .	Thuin.	48.5	11	59.5	Henri Houssein. .	Ixelles.	39	13	52
Édouard Cailleau .	Tongres.	39.5	20	59.5	Albert Loze . . .	Jodoigne.	35	17	52
François Maris. .	Id.	36.5	23	59.5	Jules Hendrick. .	Limbourg.	32	20	52
Jules Lemaître . .	Huy.	34	25.5	59.5	A.-Joseph Léonard.	Stavelot.	30	22	52
Paul Costermans .	Bruxelles.	33	26	59	Alphonse Gravis .	Binche.	33.5	18	51.5
Adolphe Dandois .	Gosselies.	38	21	59	Adolphe Delsenne .	Liège.	27	24.5	51.5
Léon Brasseur . .	Jumet.	34.5	24.5	59	Armand Haan . .	Saint-Trond.	39.5	12	51.5
Isidore Stodel .	Liège.	37	22	59	Joseph Lekeu . .	Stavelot.	31.5	20	51.5
Fernand Monin. .	Dinant.	34.5	24	58.5	Eugène Verhoeven.	Anderlecht.	33.5	17.5	51
Charles Gaucet . .	Visé.	33.5	25	58.5	Charles Jacquet. .	Fosses.	27	24	51
Fernand Dutrieux .	Houd.-Aimeries	31	27.5	58.5	Jean Remy . . .	Liège.	26.5	24.5	51
Gustave Verlaine .	Huy.	35	23.5	58.5	A. De Vleeschouwer	Lierre.	32.5	18.5	51
Regnier De Wolf .	Alost.	38	20	58	Jules Degreez . .	Malines.	21	30	51
Fortuné Esbois. .	Châtelet.	37.5	20.5	58	H.-Ch. De Tollenaere	Braine-le-Comte.	29.5	21	50.5
Napoléon Thérasse.	Fleurus.	41	17	58	Jean-Bapt. Simon .	Id.	35	15.5	50.5
Élie Michiels. . .	Malines.	31	27	58	Adolphe Barras. .	Huy.	31.5	19	50.5
François Charlier .	Seraing.	41	17	58	Louis Lambiotte. .	Jumet.	28.5	22	50.5
Franç. Jacquemart.	Id.	36	22	58	Louis Corteille . .	Herve.	28.5	21.5	50
O.-F.-J.-J. Raskin.	Stavelot.	29.5	28	57.5	Paul Maréchal . .	Liège.	22.5	27.5	50
Lucien Jonckbloedt.	Bruxelles.	23.5	33.5	37	Théophile Delporte.	Nieuport.	23	17	50
Léonard Delmarche.	Couvin.	31	26	57	*Vétérans.*				
Jean-Jos. Dolimont.	Wavre.	41	16	57	Émile De Marneffe.	Nieuport	47	22.5	69.5
Augustin Thirion .	Houd.-Aimeries	28	29	57	Joseph Micha. . .	Waremme.	43.5	24	67.5
Émile Perpète . .	Louvain.	33.5	23	56.5	Herman Mertens. .	Aerschot.	44	22.5	66.5
Ernest Maquinay. .	Maeseyck.	32.5	24	56.5	Gustave Lallemand.	Rochefort.	41.5	25	66.5
Émile Cloes . . .	Tongres.	35.5	21	56.5	Victor Frère. . .	Jumet.	45	21.5	66.5
Camille Bodart . .	Dinant.	26	30	56	Léopold Caberghs .	Saint-Trond.	43	22	65
Joseph Doneux . .	Waremme.	33	22.5	55.5	Gaspard Robyns. .	Id.	42	23	65
Polydore Coussaert.	Nieuport.	38.5	17	55.5	Jos.-Gust. Forrer .	Diest.	48	15.5	63.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
François Blanchez.	Pâturages.	40.5	22.5	63	Désiré Duchâteau .	Waremme.	37	21	58
Jules Petit. . . .	Quiévrain.	43	19.5	62.5	Joseph Dubuisson .	Châtelet.	36	21.5	57.5
Flor. Bertinchamps.	Châtelet.	40.5	22	62.5	Léopold Houbey. .	Id.	35.5	22	57.5
Salomon De Ruette.	Rochefort.	36	25	61	Vital Carpentier. .	Houd.-Aimeries	31.5	25.5	57
Henri Duysters. .	Malines.	29.5	30	59.5	Pierre Braecke. .	Nieuport.	40.5	15	55.5
Joseph Balaes . .	Waremme.	37	22	59	Henri Gerrebos .	Bruxelles.	37	15	52
Charles De Baenst.	Furnes.	37	21.5	58.5	Jules François . .	Ixelles.	22	29.5	51.5
Alfret Locoge. . .	Quiévrain.	34.5	23.5	58	Charles-L. Andrieu.	Ellezelles.	24.5	26.5	51

B. Concours spécial en langue flamande (quatre heures).

Lettre. — Gij schrijft aan eenen vriend dat een uwer schoolgezellen gaan zwemmen is, ondanks het verbod zijner ouders, en dat hij verdronken is.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Élèves nouveaux.		
1er prix. Alphonse-Jean De Ceuster, de Turnhout.	Turnhout.	83
2e id. Charles Rademaekers, de Maeseyck	Maeseyck.	72
Accessit. Jean-Guillaume De Brouwer, de Weelde.	Turnhout.	68
1re ment. hon. Jules De Belder, de Malines.	Malines.	63
2e id. Émile Bisschop, de Louvain.	Louvain.	62
3e id. Benjamin-Louis Cousinne, de Peppinghen	Hal.	61
4e id. Polydore Coussaert, de Nieuport	Nieuport.	60
Vétéran.		
Prix. François Creten, de Zepperen	Saint-Trond.	72

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Ch. Vanden Bossche.	Ninove.	51
Armand Haan . . .	Saint-Trond.	56	Oscar Moreels. . .	Courtrai.	51
Pierre Hermans . .	Malines.	56	Philémon Everaert .	Id.	50
Elie Michiels . . .	Id.	55	*Vétérans.*		
Oscar-Ém. Bourgeois.	Renaix.	54	Julien De Block. . .	Bruges.	66
Léon-Pierre Dubois .	Hal.	54	Léopold Caberghs. .	Saint-Trond.	62
Théophile Delporte .	Nieuport.	54	Charles De Baenst. .	Furnes.	62
Jules Vanden Abeele.	Audenarde.	54	Gaspard Robyns . .	Saint-Trond.	61
Edmond De Langhe.	Malines.	53	Joseph-Gust. Forrer.	Diest.	60
Auguste Verhuyck. .	Id.	52	Herman Mertens . .	Aerschot.	50
Remy-L. Bruynooghe.	Hal.	52			

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Classes et matières désignées pour le concours. — Établissements concurrents. — Nombre d'élèves inscrits pour le concours. — Jurys.*

CLASSES ET MATIÈRES DÉSIGNÉES POUR LE CONCOURS.

A. Rhétorique latine. — Composition latine (sans dictionnaire); composition française; histoire de Belgique; composition flamande (concours spécial).

B. 2de latine. — Thème latin (sans dictionnaire); version grecque; composition française.

C. 4e latine. — Mathématiques.

D. 1re professionnelle. — Sections réunies : composition française; thème anglais ou allemand; histoire de Belgique. — Section commerciale et industrielle : sciences commerciales; économie politique; chimie. — Section scientifique : mathématiques élémentaires; géométrie analytique. — Concours spécial de flamand.

E. 3e professionnelle. — Matières littéraires : langue française; thème français ou allemand; histoire et géographie. — Matières scientifiques : sciences commerciales; algèbre, géométrie élémentaire; trigonométrie rectiligne; physique.

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN															
		RHÉTORIQUE		SECONDE LATINE.	QUATRIÈME LATINE.	PREMIERE industrielle et commerciale.		PREMIÈRE scientifique.			PREMIERE profession. SECTIONS réunies.		TROISIÈME PROFESSIONNELLE.	RHÉTORIQUE. Concours de flamand.		PREMIÈRE professionn. (flamand).	
		Elèves de 1re année.	Vétérans.			Elèves de 1re année.	Vétérans.	Elèves de 1re année.	Vétérans.	Elèves spéciaux.	Elèves de 1re année.	Vétérans.		Élèves de 1re année.	Vétérans.	Elèves de 1re année.	Vétérans.
1	Athénée d'Anvers . .	6	»	7	6	4	»	»	»	»	4	»	20	6	»	4	»
2	Id. d'Arlon . . .	11	»	10	11	5	»	2	»	2	7	»	14	5	»	5	»
3	Id. de Bruges . .	10	»	10	7	2	»	5	»	»	4	»	8	10	»	4	»
4	Id. de Bruxelles .	21	»	30	44	4	»	3	»	»	7	»	32	21	»	7	»
5	Id. de Gand. . .	7	»	9	16	»	»	2	»	»	2	»	9	7	»	2	»
6	Id. de Hasselt . .	5	»	4	6	3	»	»	»	»	3	»	6	5	»	3	»
7	Id. de Liège. . .	26	»	25	30	7	»	20	1	»	24	1	33	»	»	»	»
8	Id. de Mons. . .	6	»		11	2	»	2	»	»	4	»	15	»	»	»	»
9	Id. de Namur . .	6	»	7	5	»	»	5	»	1	5	»	9	1	»	2	»
10	Id. de Tournai. .	10	»	8	10	2	»	2	»	»	3	»	14	»	»	»	»
11	Coll. d'Ath (communal).	5	»	7	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
12	Id. de Beeringen (id.).	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
13	Id. de Binche (patr.) .	»	»	3	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14	Id. de Bouillon (comm.).	1	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»
15	Id. de Charleroi (id.) .	4	»	4	10	3	»	6	»	»	9	»	7	1	»	5	»
16	Id. de Chimay (id.). .	10	1	8	7	»	»	»	»	»	»	»	10	2	»	»	»
17	Id. de Courtrai (patr.) .	4	»	5	8	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»
	A reporter. . .	132	1	146	187	32	»	47	1	3	72	1	180	62	»	32	»

NUMÉROS D'ORDRE.	ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN															
		RHÉTORIQUE		SECONDE LATINE.	QUATRIÈME LATINE.	PREMIÈRE industrielle et commerciale.		PREMIÈRE scientifique.			PREMIÈRE professionn. SECTIONS réunies.		TROISIÈME PROFESSIONNELLE.	RHÉTORIQUE Concours de flamand.		PREMIÈRE profession. (flamand).	
		Élèves de 1re année.	Vétérans.			Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves spéciaux.	Élèves de 1re année.	Vétérans.		Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.
	Reports. . .	132	1	146	187	32	»	47	1	3	72	1	180	62	»	32	»
18	Coll. de Diest (patr.). .	6	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»
19	Id. de Dinant (comm.)	4	»	3	2	»	»	1	1	»	1	1	3	»	»	»	»
20	Id. d'Eecloo (patr.). .	2	»	4	5	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»
21	Id. d'Enghien (id.) . .	9	»	18	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22	Id. de Gheel (id.) . .	8	»	5	5	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	»
23	Id. d'Hérenthals (id.) .	8	»	7	9	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	»
24	Id. de Herve (id.) . .	6	»	8	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25	Id. de Huy (comm.) .	3	»	5	4	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
26	Id. de Louvain (id.) .	1	1	6	10	»	»	5	»	»	5	»	7	1	1	5	»
27	Id. de Malines (id.) .	»	»	3	4	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»
28	Id. id. St-Romb. (pr.)	11	»	16	17	»	»	»	»	»	»	»	»	11	»	»	»
29	Id. de Nivelles (comm.).	7	»	6	7	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»
30	Id. d'Ostende (patr.) .	3	1	»	6	1	»	»	»	»	1	»	2	3	1	1	»
31	Id. de Poperinghe (id.).	2	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»
32	Id. de Saint-Trond (id.).	8	»	11	24	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	»
33	Id. de Thielt (id.) . .	3	»	5	3	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»
34	Id. de Thuin (comm.) .	4	»	5	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
35	Id. de Tirlemont (id.) .	5	»	1	6	»	»	1	»	»	1	»	2	5	»	1	»
36	Id. de Tongres (id.). .	3	»	4	8	»	»	»	»	»	»	»	2	3	»	»	»
37	Id. de Verviers (id.) .	3	»	6	7	2	»	1	»	»	3	»	5	»	»	»	»
38	Id. de Virton (id.) . .	5	»	4	6	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
39	Id. d'Ypres (id.). . .	2	»	2	1	»	»	1	»	1	»	»	7	2	»	»	»
	Totaux. . .	235	3	265	353	35	»	56	2	5	83	2	223	124	2	39	»

Le thème et la version grecque, pour la 2e latine, — la composition latine, pour la rhétorique; furent jugés par MM. Dumont, Nelis et Prinz.

L'examen de la composition française fut confié, pour la rhétorique latine et la 1re professionnelle, à MM. Lebrun, Stecher et Van Bemmel.

La composition française en 2e latine et en 3e professionnelle fut jugée par MM. Gravrand, ancien professeur de rhétorique française à l'athénée royal de Bruges, Fuerison et Juste.

MM. Gravrand, Juste et James eurent à juger les réponses faites aux questions d'histoire et de géographie par les élèves de la 1re professionnelle (sections réunies) et de la 3e professionnelle.

Le thème flamand, ainsi que la composition flamande de la rhétorique latine et de la 1re professionnelle, furent examinés par MM. Fuerison, De Cort et Delcroix.

MM. James, Scheler et Stecher apprécièrent le thème allemand et le thème anglais faits par les élèves des classes professionnelles.

Les concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales et en économie politique, pour la 1re et la 3e professionnelle, furent jugés par MM. Andries, Dauge, Schmidt, Trasenster, Verstraeten et Vinçotte.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. RHÉTORIQUE LATINE.

1° Composition latine (sans dictionnaire — six heures).

Afranius poeta prudenter et lepide Sapientiam filiam esse Usus et Memoriæ dixit. Sapientem enim non modo libris uti, sed versari quoque in rebus cominus noscendis et proinde memorem sapere atque agere simul oportet.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix (prix d'honneur).	Philippe De Burlet, de Nivelles	Nivelles.	70
1er accessit.	Edgar Michel, de Gilly	Enghien.	69
2e id.	Joseph Kleynen, de Hasselt.	Hasselt.	67
3e id.	Augustin Scheyvaerts, de Malines.	Malines (coll. St-Romb.).	65
1re ment. hon.	François-Xavier De Wachter, de Ruysbroeck	Id.	64
2e id.	Remy Snoeks, d'Ostende.	Ostende.	63
	Albert Asou, de Tournai.	Tournai.	63
	Jean-Joseph Van Battel, de Malines	Malines (St-Rombaut).	63
3e id.	Jules Moulinasse, de Montigny-sur-Sambre.	Enghien.	62
	Auguste Caluwaerts, de Lubbeek	Saint-Trond.	62
	Romain Maris, de Hasselt	Tirlemont.	62
	Louis Pongie, de Namur.	Namur.	62
4e id.	Jules Gentil, de Meerhout	Gheel.	60
	Léon Ghysbrecht, de Bruxelles.	Bruxelles.	60
	Émile De Becker, de Nivelles	Nivelles.	60
	Jean Herzet, de Froidthier	Herve.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
François Reynaerts	Tongres.	59	Pierre Dehoux.	Mons.	58
Alexis Salmon.	Verviers.	59	Oscar Coppieters	Bruges.	58
Léon Lepage	Bruxelles.	59	Emeri Otten.	Saint-Trond.	56
Conrad Miller	Arlon.	59	Frédéric Mathieu.	Nivelles.	56
Camille Busschaert	Poperinghe.	58	François Dandrimont.	Namur.	56

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Fernand Wodon . .	Liège.	56	Théophile Wouters .	Gand.	52
Joseph Dauge . . .	Gand.	56	Gustave Minne. . .	Thielt.	52
Georges Foccroulle .	Liège.	56	Jacq. Muyldermans .	Malines (St-Rombaut).	52
Oscar De Keulenaere.	Thielt.	55	Alfred Monville. . .	Bruxelles.	51
C.-J.-A. Bocklandt. .	Malines (St-Rombaut).	55	Paul Jansens . . .	Tirlemont.	50
Pierre Verbesselt. .	Gheel.	53	Henri Matton . . .	Courtrai.	50
Henri Vandervin . .	Gand.	53	Joseph Vercoullie. .	Ostende.	50
Émile Dubois . . .	Enghien.	52	Henri Truyen . . .	Gheel.	50
Pierre Maerhoudt. .	Ostende.	52	René Tamine . . .	Nivelles.	50
Samuel Goffin . . .	Tournai.	52	Clément Schollaert .	Anvers.	50

2° Composition française (six heures).

Non satis est pulchra esse poemata : dulcia sunto
Et quocumque volent animum auditoris agunto.

Développez cette pensée d'Horace dans ce sens général que c'est peu de la beauté de la forme, si l'auteur d'une œuvre littéraire n'arrive pas à émouvoir.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix (prix d'honneur).	Fernand Wodon, de Liège	Liège.	91
2e id.	Henri Masquelin, de Liège	Id.	90
1er accessit.	Louis Stellingwerf, de Liège.	Id.	82
2e id.	Félix Ledent, de Liège	Id.	77
3e id.	Jules Boinem, de Liège	Id.	76
	Émile De Becker, de Nivelles	Nivelles.	69
	Frédéric Mathieu, de Waterloo	Id.	69
4e id.	Jules Moulinasse, de Montigny-sur-Sambre	Enghien.	68
5e id.	Georges Foccroulle, de Liège	Liège.	67
	Léon Gérard, de Schaerbeek.	Bruxelles.	67
	Eugène Leboucq, d'Ypres	Ypres.	67
6e id.	Joseph Dauge, de Gand	Gand.	65
	Frédéric Van Imschoot, de Braine-le-Comte . . .	Id.	65
	Joseph Kleynen, de Hasselt.	Hasselt.	65
	Théophile Wouters, de Gand	Gand.	65
1re ment. honorable.	Victor Janlet, de Bruxelles	Bruxelles.	63
	Paul Jansens, de Maestricht	Tirlemont.	63
	Isidore Kempeneers, de Herck-la-Ville	Saint-Trond.	63
	Léon Lepage, de Bruxelles	Bruxelles.	63
	Paul Scoumanne, des Écaussines.	Id.	63
2e id.	Victor Boland, de Dison	Herve.	62
	Auguste Buisseret, de Thuin	Thuin.	62
	Jules De Rousseau, de Heusy	Verviers.	62

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
2e ment. honorable.	Emmanuel Gillis, de Tirlemont.	Tirlemont.	62
	Georges Renard, de Mons	Mons.	62
	Louis Valcke, de Bruges.	Bruges.	62
	Jean-Joseph Van Battel, de Malines	Malines (St-Rombaut).	62
	Henri Vandervin, de Gand	Gand.	62
	James Van Drunen, du Havre	Bruxelles.	61
3e id.	Ferdinand Fraipont, de Herve	Herve.	61
	René Gorrissen, d'Ypres.	Ypres.	61
	Joseph Lamal, de Meerbeke.	Hasselt.	61
	Henri-Émile Matton, de Meen	Courtrai.	61
	Alexandre Stiénon, de Namur	Namur.	61
	Joseph Vercoullie, d'Ostende	Ostende.	61
4e id.	Oscar Coppieters, de Bruges.	Bruges.	60
	Louis De Moor, de Gand.	Gand.	60
	Théodore Dumont, de Fall-et-Mheer	Saint-Trond.	60
	Léon Ghysbrecht, de Bruxelles.	Bruxelles.	60
	Samuel Goffin, de Seraing	Tournai.	60
	Auguste Henneton, de Hérinnes	Id.	60
	Ephrem Louyest, de Forges.	Chimay.	60
	Edgar Michel, de Gilly.	Enghien.	60
	Henri Muller, d'Arlon.	Arlon.	60
	Étienne Rix, de Heinsch.	Id.	60
	Augustin Scheyvaerts, de Malines.	Malines (St-Rombaut).	60
	Jean Smetz, de Froidthier	Herve.	60
	Clément Schollaert, de Gheel	Anvers.	60
	Célidon Théodor, de Tirlemont.	Tirlemont.	60
	Gaston Willaert, de Dixmude	Courtrai.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Victor Coornaert	Courtrai.	59
Romain Maris	Tirlemont.	59	Charles Roland.	Saint-Trond.	59
Raoul Guillery.	Bruxelles.	59	Henri Fievez	Herve.	59
François Dandrimont.	Namur.	59	Philippe De Burlet	Nivelles.	58
Jul. Vanden Broeck.	Bruxelles.	59	Alfred Lequenne	Enghien.	58
Ferdinand Bollink.	Anvers.	59	Gustave Gratia.	Virton.	58
Maximin Delforge.	Mons.	59	Nestor Godbille	Tirlemont.	58
Edouard Mechelynck.	Gand.	59	Théophile Perret	Tongres.	58
Auguste Braun.	Nivelles.	59	Victor Rochet	Id.	58
Jacq. Muyldermans	Malines (St-Rombaut).	59	Émile Chevalier	Ath.	58
Conrad Miller	Arlon.	59	Edmond Rouffart	Id.	58
Jean Krutwig	Id.	59	Arsène Kops.	Bruges.	58

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Pierre Dehoux. . .	Mons.	58	Joseph Delchevalerie.	Bruxelles.	52
Gustave Van Elven .	Huy.	57	Edmond Lagarde . .	Hasselt.	52
Adrien Leblan. . .	Hasselt.	57	Emeri Otten. . . .	Saint-Trond.	52
Louis Pongie . . .	Namur.	57	Henri Couteau. . .	Enghien.	52
Léon Neunez . . .	Mons.	57	Joseph Weyenbergh.	Id.	51
Joseph Desmet. . .	Gand.	57	Edmond Sohet . . .	Chimay.	51
C.-J.-A. Bocklandt .	Malines (St-Rombaut).	56	Victor Meunier. . .	Id.	51
L[s] Van Nieuwenhuyze	Bruges.	56	Charles Quennesson.	Ath.	50
Edgar Soetens . . .	Bouillon.	56	Fernand Corbugy. .	Thuin.	50
Eugène Erculisse. .	Bruxelles.	56	Émile-Franç. Suetens.	Malines (S[t]-Rombaut).	50
Edouard Duyck. . .	Id.	55	F.-X. De Wachter. .	Id.	50
Marius Marcas. . .	Virton.	55	Alexis Salmon . . .	Verviers.	50
Alfred Monville . .	Bruxelles.	54	Prosper Thiébaux. .	Virton.	50
Jean-Bapt. Delavigne.	Charleroi.	54	Albert Boniface. . .	Tournai.	50
E.-H.-M. Buedts . .	Saint-Trond.	54	Camille Ozeray. . .	Arlon.	50
Jean-Ant. Van Camp.	Malines (S[t]-Rombaut).	53	Frédéric Bamps . .	Hasselt.	50
J.-Alp. Meulendyks .	Hérenthals.	53	*Vétéran.*		
Arthur Peterinck . .	Tournai.	53	Ferdinand Bellaire. .	Chimay.	59
Louis Dufour . . .	Mons.	52			

Travail de l'élève Fernand Wodon.

Dans les premiers temps, l'homme, rude et barbare, demandait pour être ému qu'on lui communiquât des pensées mâles et fortes, qu'on lui présentât des images grandes et saisissantes. La langue n'était pas polie ; les peuples n'auraient pu comprendre le charme d'une diction élégante et harmonieuse. Du reste, les premiers poètes, les premiers orateurs avaient tous le caractère de leurs contemporains ; ils n'avaient en plus que le génie. Aussi leurs paroles tombaient-elles âpres, sonores, retentissantes et respirant toute la sauvage énergie de leur âme vierge et puissante. Ils n'écrivaient pas, ils parlaient. Ils laissaient couler de leur bouche des flots d'une éloquence persuasive et entraînante. Ils communiquaient aux masses, par leur parole hardie, le feu dont ils étaient dévorés, et les hommes émus et transportés les écoutaient avidement et cédaient aux transports d'un enthousiasme réel. C'est ainsi que Tyrtée dans les champs de Lacédémone excitait les futurs dominateurs de la Grèce, que la Messénie avait avait vus en fuite, à reprendre les armes et à affronter de nouveau les périls d'une lutte héroïque. C'est ainsi que dans l'Ionie un vieillard aveugle enchaînait à ses pas les populations captivées et racontait les malheurs de la ville de Priam.

Mais lorsque la civilisation, envahisseur véritable, se fut répandue partout et eut changé les cabanes de chaume en palais de marbre, les pauvres villages en cités opulentes, les mœurs se trouvèrent transformées. Les hommes se servirent d'un langage plus doux et plus cadencé. On apprit moins à penser, qu'à bien parler. La littérature ne fut plus la propriété du génie, elle devint un art, parfois même un métier. Le nombre des écrivains s'accrut et les descendants dégénérés des vainqueurs de Salamine et de Platée, mollement couchés sur des lits somptueux, écoutaient avec délices les vers harmonieux de poètes qui célébraient le vin et les plaisirs.

Mais la liberté se mourait à ces accents jusqu'alors inconnus et qu'elle ne pouvait comprendre. De temps en temps un homme providentiel essayait encore de secouer la torpeur

de ses concitoyens. Il les électrisait pour un moment, puis ils retombaient dans leur lâche indifférence : les flots bleus de la mer Ionienne baignaient partout des rives esclaves.

Ce qui est vrai de la Grèce, l'est aussi des autres contrées. Rome qui savait parler d'abord rudement et en maîtresse du monde, adopta plus tard le langage efféminé des peuples qu'elle avait vaincus. De nos jours, hélas, on semble dans bien des pays préférer aussi les raffinements de la langue à l'éloquence virile des premiers écrivains. On place avant tout la beauté de la forme; on va même jusqu'à mépriser ceux qui nous ont tracé la route que nous suivons, parce que leur style blesse nos oreilles devenues, semble-t-il, trop délicates. On voit même parfois Corneille, le grand Corneille, relégué dans un coin obscur et oublié de tous, tandis que d'autres auteurs qui pâlissent devant lui obtiennent la faveur générale. Le vers parfois incorrect du père de la tragédie française, ne peut être entendu par bien des lecteurs qui ne peuvent ou ne veulent pas comprendre que le génie est trop puissant, trop robuste pour se plier toujours aux exigences de la langue et que c'est à elle à obéir, lorsqu'elle a trouvé son maître. Et qu'est-elle donc cette beauté, tant recherchée, de la forme qui fait souvent excuser jusqu'à la pauvreté des idées? Est-elle un don si précieux de l'écrivain pour qu'elle doive être placée au dessus de toutes les autres qualités littéraires? Ne rencontre-t-on pas une foule de littérateurs qui n'ont d'autre mérite que l'élégance et l'harmonie du style? Dans la multitude des écrits qui inondent la terre combien n'en trouve-t-on pas dont l'art exquis sait nous charmer? Pourquoi donc tant estimer cette qualité, recommandable sans doute, mais trop peu rare pour qu'elle devienne l'objet d'une sympathie si grande et si universelle? Est-ce l'oreille qui doit être flattée? Est-ce l'âme, est-ce le cœur qui doivent être remués?

La réponse n'est que trop facile et cependant il en est beaucoup qui ne la donnent pas. Ils ne veulent pas réfléchir; ils ne demandent qu'une chose à l'écrivain : une œuvre qui plaise à l'esprit sans le forcer à sortir de sa tranquillité habituelle; triste paresse intellectuelle! triste abaissement des sentiments contre lequel on ne saurait trop lutter.

Que diraient à ces hommes, leurs ancêtres, natures mâles et fortes, s'ils les voyaient se livrer à ces plaisirs indignes d'âmes vraiment nobles et généreuses? Je crois les voir devenir tout-à-coup tristes et sévères et regarder avec pitié leurs descendants dégénérés. Je crois les entendre s'écrier : « Quoi! sont-ce là nos enfants? Malheureux! Les fils de ceux qui ont lutté et sont morts pour la liberté, oublient-ils que leurs pères nourrissaient leur esprit d'un lait plus fort et plus vivifiant? Nous aimions à écouter les paroles qui sortaient de la bouche d'un homme simple mais éloquent. Nous frémissions au récit des malheurs qu'avait autrefois supportés notre terre natale. Que nous importait la vaine harmonie des phrases, quand celui qui les prononçait savait faire passer en nous des sentiments nobles et vrais? Et vous, que faites-vous? Vous ne parlez plus la langue de vos pères. Ce qui nous excitait, vous laisse froids. Jusqu'aux mots de patrie et d'indépendance vous font sourire. »

Un des grands maîtres de l'antiquité, Horace, qui savait unir la pureté du style à la noblesse des pensées, a dit, dans un vers fameux, que le grand art de l'écrivain est avant tout d'émouvoir, et il est cependant le poête qui a produit tant de pièces délicieuses par la délicatesse de la forme; mais c'est aussi le génie puissant qui a composé ces odes immortelles où échauffé par un enthousiasme lyrique, il sait nous remuer et faire pénétrer en nous toute l'ardeur dont il était animé. Oui, le grand art de l'écrivain est de faire passer tour-à-tour, selon sa volonté, les âmes des auditeurs d'une impression à une autre. Quelle gloire pour un auteur de se dire qu'il fait naître chez bien des hommes des sentiments qu'ils ne connaissaient pas, qu'il a assombri par la réflexion des fronts qui jusque là s'épanouissaient dans une gaieté et une insoucience perpétuelles, qu'il a fait naître le sourire sur des lèvres sévères. C'est surtout là le triomphe de l'auteur tragique et de l'orateur. Que peuvent-ils, que sont-ils s'ils ne sont capables que d'amuser une foule indifférente par le charme de la diction? Il faut que ceux auxquels ils s'adressent ressentent vivement les impressions qu'ils ont voulu leur communiquer. Il faut que la colère, la pitié, la joie, la tristesse, l'enthousiasme, la terreur pénètrent tour-à-tour dans les âmes subjuguées. Lorsqu'un homme a pu parvenir à ce résultat, alors, alors seulement il a le droit de se dire : Je sais écrire. Lorsque l'on s'écria en France : « La tragédie est trouvée », c'est que

l'on avait compris les alarmes de Chimène; la lutte intérieure que soutient Rodrigue entre l'amour et le devoir; la noblesse et l'ardeur du sang castillan; c'est que le Cid avait paru; c'est que Corneille avait découvert le grand secret de l'art : émouvoir.

Pourquoi lisons-nous encore avec avidité les historiens latins? Certes la forme dont ils ont revêtu leur pensée est toujours châtiée et digne. Mais nous éprouvons surtout un plaisir indéfinissable, lorsque Salluste allume dans nos cœurs la haine du vice et des misérables qui veulent détruire la liberté, lorsque Tacite fait déborder notre âme de mépris et de dégoût pour les turpitudes d'un empereur infâme. Et les satires amères mais éloquentes de Juvénal, vieilles de plusieurs siècles et cependant toujours aussi puissantes sur l'esprit humain, ne périront pas et traverseront les âges, éternel châtiment des tyrans de Rome, parce que tous y puiseront sans cesse l'horreur du vice, l'amour de la vertu. Les œuvres de ces grands hommes ont été traduites dans bien des langues; bien des idiômes se les sont appropriées et cependant elles n'ont rien perdu de leur vigueur et de leur éclat. La grandeur de l'idée frappe toujours; l'élégance de la forme ne peut être comprise que par ceux qui sont nés sous un même climat. Les pensées d'un homme de génie traversent les frontières et pénètrent en tous lieux; les travaux d'un écrivain qui n'a pour lui que la grâce du style ne seront admirés que dans sa patrie et seulement par les hommes les plus instruits. L'un peut acquérir une certaine renommée; l'autre va à l'immortalité.

Donc les œuvres remarquables seulement par le charme du style, brillent un moment, éblouissent et ne laissent souvent rien après elles.

Celles au contraire qui savent s'adresser au cœur et à l'âme, conservent dans tous les temps la force de la jeunesse; elles sont les vraies œuvres littéraires et elles durent éternellement pour la gloire de l'écrivain et du pays qui l'a vu naître.

3° Histoire de Belgique (quatre heures).

I. Racontez le règne de Gui de Dampierre.

II. Comment nos provinces furent-elles rendues à Marie-Thérèse? Appréciez l'administration de Charles de Lorraine.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Victor Boland, de Dison.	Herve.	95
2e id.	Ferdinand Fraipont, de Herve	Id.	91
1er accessit.	Fernand Wodon, de Liège	Liège.	85
	Frédéric Mathieu, de Waterloo	Nivelles.	85
	A.-F.-J.-M. Scheyvaerts, de Malines.	Malines (St-Rombaut).	85
2e id.	Pierre Dehoux, de Villeret.	Mons.	80
	Joseph Kleynen, de Hasselt	Hasselt.	80
	Alexis Salmon, d'Ensival	Verviers.	80
3e id.	Gustave Van Elven, de Namur.	Huy.	78
	Louis Hamande, de Châtelineau	Louvain.	78
4e id.	Léon Lepage, de Bruxelles	Bruxelles.	75
	Jean-Antoine Van Camp, de Malines	Malines (St-Rombaut).	75
	Gustave Gérard, de Huy	Huy.	75
5e id.	Conrad Miller, d'Arlon	Arlon.	73
6e id.	Isidore Kempeneers, de Herck	Saint-Trond.	70
	Armand Goossens, de Budingen	Id.	70
	Henri Masquelin, de Liège.	Liège.	70

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
7e accessit.	Auguste Braun, de Nivelles	Nivelles.	68
	Albert Boniface, de Douai	Tournai.	65
	Émile Dubois, de Renaix	Enghien.	65
	Jean Smetz, de Froidthier	Herve.	65
	Arsène Kops, d'Assenede	Bruges.	65
	Maurice Kevers, de Bruxelles	Id.	65
	Émile Renaux, de Grandrieu	Chimay.	65
	René Tamine, de Nivelles	Nivelles.	65
	Émile De Becker, de Nivelles	Id.	65
1re ment. hon.	Nestor Godbille, de Corswarem	Tirlemont.	64
2e id.	C.-J.-A. Bocklandt, de Schaerbeek	Malines (St-Rombaut).	60
	Léon Neunez, de Lombise	Mons.	60
	Louis Valcke, de Bruges	Bruges.	60
	Théodore Dumont, de Fall-et-Mheer	Saint-Trond.	60
	Alfred Lequenne, de Velaines	Enghien.	60
	Clément Schollaert, de Gheel	Anvers.	60
	C.-F.-P.-T. Thimister, de Diest	Diest.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Arthur Peterinck	Tournai.	59	Antoine Vienne	Ath.	52
Édouard Foucart	Enghien.	58	Joseph Colin	Dinant.	50
Jacq. Muyldermans	Malines (St-Rombaut).	56	Jules De Rousseau	Verviers.	50
Émile-Fr. Suetens	Id.	55	Fidèle Dubois	Chimay.	50
Jules Losseau	Chimay.	55	Henri Tournay	Id.	50
Romain Maris	Tirlemont.	55	Gaston Willaert	Courtrai.	50
Jules Boinem	Liège.	55	Joseph Weyenberg	Enghien.	50
Ephrem Louyest	Chimay.	53	Théophile Wouters	Gand.	50

Travail de l'élève Victor Boland.

I.

Gui de Dampierre était né du second mariage de Marguerite la Noire, et après que sa mère se fut retirée dans un monastère vers la fin de ses jours, il prit en main le gouvernement de la Flandre : ainsi l'avait décidé St Louis qui avait assigné la Flandre aux Dampierre le Hainaut aux D'Avesnes. A cette époque la Flandre était grande et prospère et bientôt elle allait lutter avec avantage contre les rois de France, qui toujours envièrent ce beau et riche comté.

A son avènement Gui était déjà comte de Namur par achat : un peu plus tard il plaça sur ce trône comtal Jean, un de ses fils, afin de mettre fin aux troubles qui agitaient ce pays pendant son absence. En Flandre les communes riches et populeuses ne supportaient qu'avec

peine les privilèges de la noblesse. Gui au lieu de s'efforcer d'apaiser ces rivalités haineuses, s'appliqua au contraire à les entretenir, et amena l'intervention intéressée des rois de France, surtout de Philippe-le-Bel. Il voulut obliger les échevins à rendre compte de leur gestion des finances des villes : ceux-ci en appelèrent à Philippe-le-Bel ; ce prince, avide de pouvoir, donna raison aux échevins. Bientôt même il se fit des partisans et plusieurs villes se virent partagées en Leliaerts ou partisans du lis, et en Klauvearts, ou enfants des griffes, par allusion au lion de Flandre. Le roi de France après avoir placé sa juridiction au dessus de celle du comte, le dépouillera meme de son comté et réunira la Flandre aux fiefs de la couronne. Alors commencera la lutte avec le peuple et ce peuple lavera dans des flots de sang français sa liberté outragée et l'étendard que ses princes, n'avaient pu defendre. Mais dès ce moment aussi le peuple débordera l'autorité de ses comtes, qui devront sans cesse implorer le secours de la France pour faire respecter leur autorité...

Bientôt Gui de Dampierre fournit au roi de France l'occasion que celui-ci appelait de ses vœux. Le comte qui avait vu Philippe-le-Bel sans cesse occupé à détruire son autorité, se tourna vers l'Angleterre. En ce moment Edouard I, roi de ce pays, se préparait à porter la guerre en France : l'alliance du puissant comté flamand assurait son triomphe. Il fit donc demander à Gui la main de sa fille Philippine pour son fils. Gui n'hésita pas à accepter cette alliance royale. Mais Philippe-le-Bel, qui était parrain de Philippine, fit dire à Gui qu'il ferait volontier ses adieux à la jeune princesse avant son départ pour l'Angleterre. Gui, sans défiance, se rendit en France avec sa fille. Mais arrivé à Corbie, il fut emprisonné ainsi que la fiancée du prince anglais. L'intervention des pairs du royaume et de Boniface VIII fit relacher Gui. Quant à la jeune princesse, qui dans ses rêves de jeunesse s'était vue assise sur un trone royal, elle languit captive, innocente victime de la politique française.

Gui à peine rendu à la liberté, plein de colère et d'indignation d'un si noir attentat, forma contre la France la ligue de Grammont et confia sa défense à son petit-fils le duc de Brabant et à son fils Robert de Béthume, dont la Flandre a poétisé la chevaleresque figure sous le nom de Lion de Flandre. Mal secondé par ses alliés, mal servi par ses sujets, trahi par les leliaerts, Gui de Dampierre vit son pays conquis par le roi de France. Charles de Valois, qui fut envoyé pour achever la conquête, lui conseilla d'aller se remettre au roi, se confiant en sa bonté. Gui accompagné de ses deux fils et de près de cinquante chevaliers vint trouver le roi de France. Philippe-le-Bel ne se laissa pas toucher par cette noble démarche : Gui fut interné au Louvre, Robert de Béthume à Chinon, le reste de leur suite dispersé dans différentes forteresses françaises, et le duché fut déclaré réuni à la couronne. Le roi de France lui donna pour gouverneur Raoul de Nesle dont le caractere conciliant sut se gagner les grandes communes. Quant au roi d'Angleterre, cause indirecte de ces désastres, deux mariages royaux avaient payé le lâche abandon de son allié.

Peu après la conquête Philippe de Valois et son épouse la reine de Navarre vinrent visiter leur riche conquête. Les vaincus étalèrent devant leurs visiteurs un luxe écrasant et c'est alors qu'échappa à Jeanne de Navarre cette parole de dépit : « Je croyais etre seule reine ici et j'en vois des centaines. »

En quittant la Flandre, Philippe-le-Bel emmena avec lui Raoul de Nesle, qui peut être eut réussi à faire accepter aux flamands le joug de la France, et le remplaça par Jacques de Châtillon, soldat brutal et fier qui voulut conduire les nobles communes flamandes comme les serfs de ses domaines. Alors parut dans la cité de Bruges un de ces hommes aimant leur patrie avec passion et se sacrifiant tout entiers à son honneur et à son affranchissement : Pierre de Koning, petit, vieux, mais vigoureux et énergique et doué de cette éloquence qui soulève la multitude, était doyen des tisserands et fut glorieusement secondé dans sa tâche par Jean Breydel, doyen des bouchers. Emprissonné par Jacques de Châtillon, il fut délivré par la foule, guidée par Breydel. Appuyé sur la multitude, Pierre de Koning brava le gouverneur français et se mit en relation avec Jean de Namur, fils de Gui, et placé par son père à la tête de ce comté, ainsi qu'avec un jeune et vaillant chevalier Guillaume de Juliers, petit-fils de Gui. Banni de Bruges, de Koning y rentra pendant la nuit avec six ou sept mille de ses compatriotes. Tous ceux qui ne purent prononcer les mots « schild en

vriend » (boucher et ami) furent massacrés impitoyablement comme Français. Jacques de Châtillon n'échappa à la fureur de la foule que grâce à un seigneur flamand et en se déguisant en chapelain. Quatre mille Français périrent dans les matines Brugeoises, digne pendant des matines Siciliennes.

Peu de jours après la Flandre entière se ralliait à la cause nationale, sauf, Gand où les leliaerts dominaient, et bientôt une armée flamande commandée par Guillaume de Juliers, de Koning et Breydel, alla assieger la garnison française de Courtrai.

Philippe-le-Bel en apprenant le massacre des Français jura de mettre tout à feu et à sang dans ce maudit comté de Flandre qui revendiquait si énergiquement sa liberté. Bientôt une armée de cinquante mille hommes, composée de l'élite de la noblesse française, fut réunie et le commandement en fut donné à Robert d'Artois, qui nourrissait contre les flamands une vieille haine de famille. Le 11 juillet 1302 il arriva dans la plaine de Groningue, devant Courtray, sans avoir laissé derrière lui ni un village, ni une ferme, ni une église debout. L'armée flamande l'attendait déterminée à vaincre ou à mourir plutôt que de voir la France s'installer en maitre chez eux : ils étaient adossés à la rivière et avaient devant eux un large ruisseau et des prairies marécageuses. Au signal du combat tous se baissèrent, portèrent à leurs lèvres une motte de cette terre qui était la terre de la patrie, et s'apprêtèrent à recevoir le choc des ennemis. Sans attendre que leurs archers eussent éclaircis les rangs flamands, la noblesse française se précipita en avant, passa sur le ventre à ses archers pour courir sus à ceux que leur chef appelait une bande de loups. Tous vinrent s'embourber dans le ruisseau qui défendait le front de l'ennemi et les Flamands massacrèrent impitoyablement bêtes et gens : ce jour là les Français apprirent à connaître et à redouter le terrible goedendag flamand.

Robert d'Artois, plein de rage de voir massacrer successivement l'élite de son armée, se précipita lui-même contre les Flamands. D'un bond il fit franchir à son coursier le ruisseau et fondit sur les rangs ennemis. Il pénétra même jusqu'à la bannière flamande et en arracha un lambeau ; mais un coup asséné sur la tête de son cheval le fit rouler par terre : en un instant il fut massacré et un boucher lui ayant arraché la langue montra ce hideux trophée aux Français effrayés. Dès ce moment la bataille fut gagnée : on avait combattu en poussant le vieux cri de guerre « Flandre au lion ». Sept cents éperons d'or furent recueillis sur le champ de bataille et suspendus aux voûtes de l'église de Courtrai pour attester aux siècles futurs ce que peut un peuple généreux luttant pour sa liberté.

L'année suivante la Flandre se rencontra encore avec la France à Mons à Puelle : la bataille fut indécise ; les Flamands se retirèrent à Lille et Philippe, qui avait été deux fois desarçonné, alla se remettre de ses blessures et de sa frayeur.

Dans l'intervalle les Flamands s'étaient laissés entraînés à une guerre qui n'intéressait que les Dampierre. Ils allèrent conquerir pour leurs souverains la Hollande et la Zélande. Mais une insurrection, semblable à celle qui avait chassé les Français de la Flandre, les expulsa de ces pays. Cette guerre qui fut nuisible à la Flandre ne fut terminée entièrement que sous Robert de Bethune, fils de Gui de Dampierre.

Peu de temps apres leur expulsion de la Hollande, la flotte flamande fut détruite à Zierik-Zée par celle des Français et des d'Avesnes. Ce fut quelques jours après ce combat naval qu'eut lieu la bataille de Mons en Puelle.

Le roi de France remis de sa terreur s'en vint assiéger les Flamands, renfermés dans Lille. Ceux-ci promirent de se rendre s'ils n'étaient secourus pour une certaine époque. Avant le terme fixé une armée innombrable de Flamands vint offrir la bataille à Philippe-le-Bel. A la vue de cette multitude, celui s'écria « En vérité, je crois qu'il pleut des Flamands. » Touché par tant d'héroïsme il consentit à traiter et l'armée flamande se dispersa après qu'on eut signé les préliminaires suivants :

1) La Flandre ne peut etre condamné a une amende qui excède huit cents mille livres.

2) Tout sera rétabli dans l'ancien état et quant a l'autorité du comte et quant aux privilèges des villes.

3) Les villes de Lille, Douai et Orchies resteront aux mains du roi comme gage de la somme à payer.

Alors le vieux Gui sortit de sa prison et revit enfin la terre de Flandre. Mais le roi de France qui n'avait peut-être accordé ces conditions que pour voir se disperser cette armée flamande qui l'effrayait, posa bientôt des conditions beaucoup plus dures que les villes se refusèrent à ratifier :

1) La Flandre payera 400000 livres et une rente de vingt mille hypothéquée sur le comté de Réthel.

2) Elle fournira en cas de besoin 600 hommes d'armes à la France pour la servir pendant un an.

3) Le roi de France pourra punir 4000 bourgeois de Bruges, deux mille par pelerinage au-dela de la mer et deux mille par pelerinage en deçà.

4) Les fortifications de Bruges, Gand, Ypres, Lille et Douai seront détruites et ne pourront jamais etre rétablies.

Comme les villes se refusaient à ces conditions, Gui de Dampierre, âgé de quatre-vingt ans reprit le chemin de sa prison : « Je suis si vieux, disait-il, que si Dieu le voulait, je pourrais bien mourir. »

Les députés des villes cependant, envoyés en France, soit qu'ils eusssnt été trompés, soit qu'ils fussent infidèles à leur mission, avaient signé « le traité d'iniquité » d'Athies sur-Orge qui admettait les dernières conditions proposées par la France. Gui venait de mourir dans sa prison et Robert de Bethune fut proclamé comte de Flandre, étant encore en captivité : mais avant qu'il ait fait admettre les conditions du traité d'Athies par ses sujets, il y aura encore bien des luttes et la Flandre ne verra renaître la tranquillité que par un nouveau demembrement par le traité de Paris en 1320.

Gui de Dampierre fit certe des fautes au commencement de son règne, mais il les expia si durement que l'histoire n'a gardé que le souvenir de ses longues souffrances.

II.

Le jour de la mort de Charles VI, toutes les puissances signataires de la Pragmatique sanction, qui assurait l'Autriche sans demembrement à Marie-Thérèse sa fille ainée, s'accordèrent à ne pas reconnaître ce traité. La France appuya l'électeur de Bavière, qui avait épousé une fille de Joseph I frère aîné de Charles VI; Auguste III de Pologne qui avait aussi épousé une fille de Joseph I, s'arma aussi contre Marie-Thérèse; l'Espagne avec Philippe V lui déclara aussi la guerre en invoquant le traité par lequel Charles-Quint avait cédé l'Autriche à son frère Ferdinand; Frédéric le Grand combattit pour son propre compte. Marie-Thérèse attaquée de toutes parts eut recours aux Hongrois et bientôt les alliés furent chassés de la Boheme, de la Saxe et de la Bavière, et Charles, électeur de Bavière qui avait été proclamé empereur dans la diète de Francfort, ne posséda plus un pouce de terrain. Le roi de Prusse déposa les armes à condition qu'on lui cédât la Silésie : ce que Marie-Thérèse fit par le traité de Breslauw.

Quelque temps après, l'empereur Charles de Baviere étant mort, Marie-Thérèse fit accepter comme empereur son époux François I, grand duc de Toscane : et Frédéric-le-Grand accéda à cette élection par le traité de Dresde, confirmatif de celui de Breslauw. Mais alors la France commença la guerre pour son propre compte : Fontenoy lui livra la Belgique ; les armes françaises s'emparèrent aussi de Berg-op-Zoon et mirent même le siege devant Maestricht, boulevard de la Hollande. Alors la Hollande et l'Angleterre, alliées fideles de Marie-Thérèse dans toutes ses guerres firent des propositions de paix. Elle fut signée en 1648 à Aix-la-Chapelle : voici quelles étaient les conditions de ce traité :

1) Les Pays-Bas espagnols retournent tout entiers à Marie-Thérèse.

2) La Hollande recouvre son droit de Barrière, mais elle renonce aux subsides qui lui etaient fournis pour l'entretien de ses garnisons.

3) Tous les états adhèrent à la pragmatique-sanction et reconnaissent François I pour empereur d'Allemagne.

Depuis la mort de Marie Elisabeth, sœur de Charles VI et gouvernante des Pays-Bas, Marie-Thérèse avait nommé gouverneurs Charles de Lorraine et sa propre sœur Marie-

Anne, épouse de ce prince. Mais le prince Charles, comme on l'appelait chez nous, ne put d'abord résider en Belgique, car il etait à la tête des armée de Marie-Thérèse. Pendant qu'il s'illustrait sur les champs de bataille, et balançait la fortune du grand Frédéric et du maréchal de Saxe, son épouse qui avait gagné les cœurs des Belges mourut.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, si avantageux pour Marie-Thérèse, le prince Charles vint résider parmi nous. Tout fut l'objet de ses soins : on ouvrit de nouvelles voies de communication et on répara les anciennes. On protégea la pêche qui non seulement parvint à fournir aux besoins du pays, mais put même exporter ses produits. Les fabriques de drap et de dentelles prirent un nouvel essor. Marie-Thérèse dédia une médaille à l'agriculture avec cette inscription : « Arti artium nutrici ». On ne soigna pas moins les sciences et les lettres : Il s'était formé à Bruxelles une société de sciences et de belles-lettres ; Marie-Thérèse lui accorda en 1772 le titre d'Académie royale et impériale. La bibliotheque de Bourgogne fut ouverte au public et des subsides alloués pour la compléter. On reprit les Acta Sanctorum, interrompus par la suppression des Jésuites. Un décret réorganisa l'université de Louvain et le comte de Neny fut chargé de la police interieure, de fixer le mode des examens, la collation des grades, etc. L'enseignement moyen fut aussi réorganisé et des collèges Thérésiens fondés dans beaucoup de villes pour remplir le vide fait par l'expulsion des Jésuites. La commission de l'enseignement primaire fondé à Bruxelles, prit aussi de sages et habiles mesures. Marie-Thérèse accorda aussi sa protection à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, à laquelle Charles II avait accordé le titre d'Académie royal. Un décret rétablit la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture : ce décret déclarait même que ces arts ne dérogent pas à la noblesse.

La legislation civile et politique fut aussi l'objet de nombreuses mesures. Ici Marie Thérèse poursuivait un double but : procurer le bonheur matériel de ses sujets sans rien ceder de son autorite. Elle voulait tout centraliser, tout faire partir d'elle-même. Differentes mesures ainsi portées, préludaient aux reformes de Joseph II. Marie-Thérèse était guidee dans cette voie par deux ministres Kaunitz et Cobenlz, habiles à éluder les privilèges de nos provinces. Mais l'amour qu'on portait à Marie-Thérèse et surtout à son représentant le prince Charles fit accepter toutes les réformes par la nation.

Parmi les ordonnances judiciaires on remarque le décret qui abolit la torture par tout les pays soumis à Marie-Thérèse. Un droit de main-morte qui subsistait encore dans certaines localités au profit du souverain, fut aussi alors racheté par les habitants.

L'administration des finances ne fut pas moins remarquable. Les longues guerres avaient forcé les administrations provinciales et communales à faire de nombreux emprunts : de plus il s'était glissé beaucoup d'abus dans la gestion des deniers publics. Marie Thérèse rétablit de l'ordre dans la perception et l'usage des impots. Elle établit des réserves qui devaient amortir graduellement les dettes des provinces. Ainsi la Flandre qui avaient fait des emprunts pour une valeur de cinquante millions de florins, ne devait plus vers les dernieres années du gouvernement de Charles que trente-huit millions.

Pendant sa longue administration, le prince Charles avait gagné les cœurs des Belges par sa cordialité, sa bienfaisance et son humanité. Le peuple belge lui prouva son amour lors du 25e anniversaire de son gouvernement (1769). Des fêtes enthousiastes prouvèrent la reconnaissance des provinces belges pour les princes qui soignent ses interèts et travaillent à son bonheur. En 1775 on lui éleva une statue et les fêtes recommencèrent. Telle était la sagesse que Charles avait mise dans la gestion des finances que la Belgique, obérée de dettes à son arrivée, put fournir des secours pecuniaires à l'Autrich pendant la guerre de 7 ans.

Retiré à Tervueren sur la fin de ses jours, il mourut en 1780 après avoir gouverné la Belgique pendant 36 ans. Il fut pleuré et regretté comme un père par ses sujets. Sans doute sa popularité eut été moindre si l'on eut su en Belgique que l'Autriche avait voulu, à deux reprises en 1757 et 1777, brocanter nos provinces contre des pays plus rapprochés du centre de l'empire. Cependant Charles était étranger à ces projets ; et l'historien se plait à rendre cet hommage à ce prince aimé et si digne de l'être, qu'il fut le promoteur de toutes les mesures salutaires de Marie-Therese et ne souilla pas ses mains aux projets qui depuis

qu'ils sont connus ont singulierement diminué au cœur des Belges l'amour qu'avaient pour Marie-Thérèse nos pères qui ne l'appelaient que la pieuse, la bienfaisante, la grande Marie-Thérèse.

4° Composition flamande (concours spécial — six heures).

Welke voordeelen moeten wij trachten uit de kennis der vaderlandsche geschiedenis te trekken?

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils appartiennent.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Jacques Muyldermans, de Capelle-au-Bois	Malines (St-Rombaut).	76
2e id.	Jean Krutwig, d'Anvers	Arlon.	75
1er accessit.	Théophile Wouters, de Gand	Gand.	72
2e accessit.	Joseph Vercoullie, d'Ostende	Ostende.	71
3e id.	Clément Schollaert, de Gheel	Anvers.	70
4e id.	Joseph Kleynen, de Hasselt	Hasselt.	67
5e id.	Émile Struyf, de Malines	Malines (St-Rombaut).	66
6e id.	Pierre Claes, de Gheel	Gheel.	65
1re ment. h.	Gaston Willaert, de Dixmude	Courtrai.	64
2e id.	Remi Snoecks, d'Ostende	Ostende.	63
3e id.	Ferdinand Böllink, d'Anvers	Anvers.	61
	Jean-Antoine Van Camp, de Malines	Malines (St-Rombaut).	61
4e id.	Louis Valcke, de Bruges	Bruges.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Célidon Théodor	Tirlemont.	57	Émile-Fr. Suetens.	Malines (St-Rombaut).	52
Louis De Moor.	Gand.	55	E.-H.-M. Buets.	Id.	51
Pierre Verbesselt.	Gheel.	54	Fréd. Van Imschoot.	Gand.	50

B. SECONDE LATINE.

1° Thème latin (sans dictionnaire — quatre heures).

Térence n'était ni un Romain, ni un Grec, mais un barbare : il était de race punique. Des pirates l'enlevèrent dans son enfance; il fut vendu à Rome et il devint l'esclave du sénateur Terentius Lucanus. Son maître le fit élever et instruire avec un soin extrême, et lui donna la liberté. Celui qui n'avait été d'abord que l'Africain, devint donc un Romain, sous le nom de Publius Terentius. C'est en l'an 166 avant notre ère, à l'âge de vingt et quelques années, qu'il présenta l'Adrienne aux édiles. Il fut bientôt célèbre et ses travaux lui procurèrent une honnête aisance. Après avoir donné successivement six comédies, il voulut voir la Grèce; il n'y fit qu'un séjour de quelques mois. Il rapportait en Italie plusieurs ouvrages, sur lesquels il fondait de légitimes espérances. Mais le poète et ses comédies périrent dans une tempête. Quelques-uns content que le bagage seul de Térence fut englouti, qu'il n'était pas sur le navire et qu'en arrivant à Patros (Patrœ), il apprit la

perte de ses trésors littéraires. Son chagrin fut si vif, qu'il tomba malade; il traîna quelque temps et il mourut en Arcadie à l'âge de 35 ans. Il laissait une fille, qui, grâce à la petite fortune qu'elle avait héritée de son père, put s'établir honorablement, et un chevalier romain la prit pour femme. Cependant Scipion et Lelius, qui avaient été liés d'une étroite amitié avec Térence, durent être pour l'orpheline d'utiles et dévoués protecteurs.

Le biographe Donat nous apprend que Térence était de taille médiocre, de complexion frêle et délicate.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Edmond Molle, de Tournai	Tournai.	80
2e id.	Paul Gilbert, d'Ath	Ath.	78
1er accessit.	Jean Beaupain, de Cierreux-Bovigny	Saint-Trond.	75
2e id.	Gustave Hinnekens, de Coolscamp	Thielt.	72
3e id.	Henri Mairlot, de Nessonvaux	Liège.	70
	Joseph Grafé, de Namur	Namur.	70
4e id.	Albert Bonjean, de Verviers	Verviers.	69
5e id.	Achille Verstraeten, de Wetteren	Eecloo.	68
6e id.	Charles De Lalaing, de Londres	Bruxelles.	67
	Jean De Moulin, de Pepinster	Saint-Trond.	67
7e id.	Henri Loomans, de Bruges	Bruxelles.	66
1re m. hon.	Jean Waltzing, de Frassen	Arlon.	65
	Xavier Prinz, de Liège	Liège.	65
2e id.	Michel Sterpenich, d'Arlon	Arlon.	64
	Ferdinand Mast, de Gand	Gand.	64
	Émile Valentin, de Gonrieux	Chimay.	64
3e id.	Jean Dandoy, d'Embresin	Saint-Trond.	63
	Camille Triffaux, de Namur	Malines (coll. comm.).	63
	Eleuthère Nicaise, de Monceau-sur-Sambre	Enghien.	63

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Fernand Khnopff	Bruxelles.	62	Charles Libar	Bouillon.	58
Louis-Jh Vermeulen	Hérenthals.	62	Charles Harlaux	Namur.	58
Émile Delaet	Malines (St-Rombaut).	62	Joseph Stienon	Id.	58
Alphonse Ryckmans	Id.	62	Jean Arnold	Liège.	58
Edmond Dever	Tournai.	61	Camille Dezeine	Bruges.	57
Jules Canneel	Gand.	61	H. Van Heerswynghels	Bruxelles.	57
Alfred Moulaert	Bruges.	60	Léon Ickx	Louvain.	57
Georges Offermann	Bruxelles.	60	Alp. Van den Fonteyne	Eecloo.	57
Auguste Lepaige	Malines (coll. comm.).	60	Émile Steven	Enghien.	56
Frédéric Louvat	Liège.	60	Henri Moris	Saint-Trond.	56
Charles Wilmotte	Hasselt.	59	Désiré De Gallaix	Tournai.	56
Auguste Willemyns	Courtrai.	59	Alphonse Desmet	Enghien.	55

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Camille Hardy. . .	Thielt.	55	Jean-Louis Cappuyns.	Malines (S'-Rombaut).	55
Vincent Pissart . .	Verviers.	55	Jean De Meulemeester	Malines (coll. comm.).	50
Léon Staes	Louvain.	55	Jules Demaret. . .	Ath.	50
Antoine Barbaers. .	Nivelles.	55	Henri Pierre . . .	Virton.	50
Alexis Tillieux. . .	Huy.	55	Philibert Tassoul. .	Charleroi.	50
Paul Raeymaekers. .	Anvers.	55	Julien Ghaye . . .	Huy.	50
Emile Logtenburg. .	Gand.	55	Alphonse Verhaegen.	Hérenthals.	50
Charles Schivre . .	Mons.	55	Van Keirsbilck . .	Thielt.	50
Charles Julin . . .	Liège.	55	Frédéric Lemaire. .	Namur.	50
Léon Deljoutte. . .	Bruges.	55	Oscar Haye. . . .	Anvers.	50
Georges Leclercq. .	Bruxelles.	55	Herman De Hoon. .	Id.	50
Alfred Vent. . . .	Id.	55	Amédée Bégault . .	Tournai.	50
Paul Maas	Id.	55	Ferdinand Brogniez .	Bruxelles.	50
Louis Leurs. . . .	Gheel.	54	Edmond Destrée . .	Id.	50
Armand Giroul. . .	Huy.	54	Jules Boedt. . . .	Gand.	50
Jean Overloop . . .	Malines (S'-Rombaut).	52	Georges Clerfeyt . .	Mons.	50
Louis Janssens. . .	Id.	50	Octave Kops . . .	Bruges.	50

Travail de l'élève Edmond Molle.

Neque Romanus, neque Græcus, sed barbarus Terentius erat, punica gente oriundus. Puer a piratis ablatus, ac Romæ venditus, Terentii Lucani senatoris cervus factus est. Quem autem dominus, instituendum erudiendumque summa opera curavit atque libertate donavit. Qui igitur tantum Africus primo fuerat, is Romanus civis evasit, Publius Terentius nomine. Anno centesimo sexagesimo sexto post Christum natum, « Andriennam » ædilibus obtulit. Mox celeber fuit, suaque ei opera honestam facilemque vitam ducere permiserunt. Sex comœdiis in lucem singulis emissis, invisendæ Græciæ cupidine captus est : paucos autem menses ibi mansit. In Italiam opera nonnulla secum allaturus erat, quæ successu remuneratum iri jure sperabat. At poeta cum suis comœdiis tempestate submersus, periit. Quidam narrant ea tantum esse submersa quæ Terentius in Italiam mitteret : ipsum in navi non fuisse, sed, quum Patrœn pervenisset, deletos suos bonarum litterarum thesauros certiorem esse factum. Ex quo poetam dolorem tantum accepisse ut in morbum incideret : aliquandiu ægrotasse, denique in Arcadia, annos quinque et triginta natum, esse mortuum. Filiam relinquebat : quæ, quum a patre opes quasdam hæres accepisset, honestamque sibi vitam parare potuisset, equiti romano nupsit. Fere tamen constat Scipionem Leliumque, qui Terentio admodum familiariter usi essent, ejus filiæ, parentibus orbatæ, ex animo favisse summaque cum prudentia consuluisse.

Haud excelsa statura fuisse Terentium, debili tenuique corporis habitu, apud Donatium, virorum illustrium vitæ scriptorem, invenitur.

2° Traduction du grec en français (quatre heures).

Τὸ δ' ὅλον ἐκείνου μοι μέμνησο (πολλάκις τὸ αὐτὸ ἐρῶ) καὶ μὴ πρὸς τὸ παρὸν μόνον ὁρῶν γράφε, ὡς οἱ νῦν ἐπαινέσωνταί σε καὶ μιμήσωσιν, ἀλλὰ τοῦ σύμπαντος αἰῶνος ἐστοχασμένος πρὸς τοὺς ἔπειτα μᾶλλον σύγγραφε καὶ παρ' ἐκείνων ἀπαίτει τὸν μισθὸν τῆς γραφῆς, ὡς λέγηται καὶ περὶ σοῦ · ἐκεῖνος μέντοι ἐλεύθερος ἀνὴρ ἦν καὶ παῤῥησίας μεστὸσ, οὐδὲν οὔτε κολακευτικὸν, οὔτε δουλοπρεπὲς, ἀλλ' ἀλήθεια ἐπὶ πᾶσι. Τοῦτ', εἰ σωφρονοίη τις, ὑπὲρ πάσας τὰς νῦν ἐλπίδας θεῖτο ἂν, οὕτως ὀλιγοχρονίους οὔσας.

Ὁρᾷς τὸν Κνίδιον ἐκεῖνον ἀρχιτέκτονα οἷον ἐποίησεν; οἰκοδομήσας γὰρ τὸν ἐπὶ τῇ Φάρῳ πύργον, ὡς πυρσεύοιτο ἀπ' αὐτοῦ τοῖς ναυτιλλομένοις ἐπὶ πολὺ τῆς θαλάττης καὶ μὴ καταφέροιντο εἰς τὴν Παραιτονίαν, παγχάλεπον, ὥς φασιν, οὖσαν καὶ ἄφευκτον, αἴ τις ἐμπέσοι εἰς τὰ ἕρματα· οἰκοδομήσας οὖν τὸ ἔργον, ἔνδοθεν μὲν κατὰ τῶν λίθων τὸ αὐτοῦ ὄνομα κατέγραψεν, ἐπιχρίσας δὲ τιτάνῳ καὶ ἐπικαλύψας ἐπέγραψε τοὔνομα τοῦ τότε βασιλεύοντος, εἰδώς, ὅπερ καὶ ἐγένετο, πάνυ ὀλίγου χρόνου συνεκπεσούμενα μὲν τῷ χρίσματι τὰ γράμματα, ἐκφανησόμενον δὲ· « Σώστρατος Δεξιφανοῦς Κνίδιος θεοῖς σωτῆρσιν ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων ». οὕτως οὐδ' ἐκεῖνος εἰς τὸν τότε καιρὸν οὐδὲ τὸν αὐτοῦ βίον τὸν ὀλίγον ἑώρα, ἀλλ' εἰς τὸν νῦν καὶ τὸν ἀεί, ἄχρις ἂν ἑστήκῃ ὁ πύργος καὶ μένῃ αὐτοῦ ἡ τέχνη.

Χρὴ τοίνυν καὶ τὴν ἱστορίαν οὕτω γράφεσθαι σὺν τῷ ἀληθεῖ μᾶλλον πρὸς τὴν μέλλουσαν ἐλπίδα, ἤπερ σὺν κολακείᾳ πρὸς τὸ ἡδὺ τοῖς νῦν ἐπαινουμένοις. [1]

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS. OBTENUS (sur 100)
1er prix.	Henri Mairlot, de Nessonvaux	Liège.	75
2e id.	Edmond Molle, de Tournai	Tournai.	70
1er accessit.	Émile Logtenburg, de Gand	Gand.	66
2e id.	Jean De Moulin, de Pepinster	Saint-Trond.	65
	Ferdinand Mast, de Gand	Gand.	65
1re ment. h.	Albert Bonjean, de Verviers	Verviers.	64
2e id.	Charles De Chestret, de Liège	Liège.	63
3e id.	Charles Julin, de Liège	Id.	62
4e id.	Edmond Aubert, de Bouvillers	Arlon.	60
	Alfred Lemonnier, de Mons	Mons.	60
	Jean-Pierre Waltzing, de Frassen	Arlon.	60
	Florian Stassin, de Soignies	Enghien.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Léon Staes	Louvain.	58	Émile Colard	Chimay.	50
Georges Clerfeyt	Mons.	55	Jean Arnold	Liège.	50
Frédéric Louvat	Liège.	54	Louis Hye	Gand.	50
Alphonse Ryckmans.	Malines (St-Rombaut).	53			

Travail de l'élève Henri Mairlot.

Grave bien dans ta mémoire les paroles qui vont suivre; (je te les rappellerai souvent) : Ce n'est pas en ne considérant que ton époque, que tu dois écrire, et dans l'unique but d'être honoré des éloges et de l'imitation de tes contemporains; mais tu dois avoir en vue l'éternité entière, écrire de préférence pour les descendants et demander à ces derniers la récompense de ton travail, pour que l'on dise aussi de toi : « Cet homme était vraiment impartial et plein de franchise; rien, dans ses écrits, de flatteur ni de servile, mais la

[1] Lucien : *Quomodo historiam conscribi oporteat*, § 61 et suiv.

vérité sur toutes choses. » Tel est le résultat qu'un homme sage devrait préférer aux avantages qu'il pourrait espérer du présent, avantages d'une si mince consistance.

Tu as sous les yeux la conduite de l'architecte Knidios. Il construisit une tour, dans Pharos, afin de donner, par le feu, des signaux aux navigateurs, à une longue distance en mer, et pour les empêcher de se porter vers la Paraitonia, passage, dit-on, d'une difficulté insurmontable pour ceux qui s'engagent dans ses écueils. Lorsque l'ouvrage fut achevé, il gravit son nom dans la pierre même; puis, après avoir enduit et recouvert les lettres de plâtre, il inscrivit dessus le nom du roi régnant à cette époque. Knidios était persuadé, comme il arriva en effet, qu'après un court espace de temps, les caractères écrits tomberaient avec le plâtre et qu'alors apparaîtraient ces mots : « Sostratos Dexiphanous Knidios, aux dieux sauveurs, pour les navigateurs. » Ainsi, cet archictecte ne bornait pas ses vues au présent, ni à la courte durée de son existence, mais il considérait aussi notre époque et les siècles futurs, tant que subsisterait la tour, tant que vivrait son art.

Il faut donc aussi, en écrivant l'histoire, ne faire usage que de la vérité, et placer toutes ses espérances dans l'avenir, plutôt de s'efforcer de plaire à ses contemporains par la flatterie.

3° Composition française (quatre heures).

Mort de Marie de Bourgogne.

Marie ordonna des fêtes publiques pour célébrer le retour de Maximilien, son époux, qui était allé visiter les places fortes de la frontière.

La duchesse paraissait inquiète. Le duc appela le sire de Gruthuyse et lui recommanda de tout préparer pour une chasse au vol.

Le lendemain, par une belle matinée de printemps, un brillant cortège, suivi par les équipages de chasse, sortait de Bruges et gagnait la campagne.

Les sires de Nassau, de Beveren, de Gruthuyse, de Chimai, accompagnaient le duc.

Marie, entourée de ses dames d'honneur et portant son épervier sur le poing, était tout entière au plaisir de cette chasse au vol, dans laquelle excellait la noblesse belge.

Tout à coup, Marie, voyant un héron posé dans la prairie, voulut faire franchir le fossé à son cheval; il s'abattit et la duchesse fut renversée : elle eut le corps horriblement froissé sous le poids de son cheval.

Une scène de deuil succéda à la fête. Marie mourut à Bruges, le 27 mars 1481.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Joseph Grafé, de Namur	Namur.	73 1/2
	Edmond Molle, de Tournai	Tournai.	73 1/2
2e id.	Henri De Malotau, de Liège	Liège.	71
1er accessit.	Ferdinand Mast, de Gand.	Gand.	68 1/2
2e id.	Gustave Roegiers, d'Eecloo	Eecloo.	65 1/2
3e id.	Émile Logtenburg, de Gand	Gand.	65
1re ment. hon.	Edgar Lemoine, de Liège.	Liège.	63 1/2
2e id.	Joseph Claikens, de Tongres.	Tongres.	62
	Jules Canneel, de Gand.	Gand.	62
	Achille Senelle, de Popuelles.	Enghien.	62
3e id.	Camille Triffaux, de Namur	Malines (coll. comm.).	61 1/2
	Léon Albert, de Tongres	Tongres.	61 1/2

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
4e ment. hon.	Louis Zurstrassen, de Verviers	Verviers.	61
5e id.	Fernand Khnopff, de Grimbergen	Bruxelles.	60 1/2
	Victor Bouillard, de Soignies	Thuin.	60 1/2
6e id.	Jules Bouvier, de Hollain	Enghien.	60
	Albert Bonjean, de Verviers	Verviers.	60
	Jean Lejeune, de Verviers	Id.	60
	Isidore Van Doorselaere, de Gand	Gand.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Maximilien Moreau	Louvain.	59	Alphonse De Smet	Enghien.	56
Ivan Orban	Bruxelles.	59	Florian Stassin	Id.	56
Grégoire Chapuis	Verviers.	58 1/2	Ovide Restiaux	Id.	56
Achille-Jh Dieudonné.	Thuin.	58	Jean Demoulin	Saint-Trond.	56
Alp.-Ghis. Ryckmans.	Malines (St-Rombaut).	58	Jn De Meulemeester.	Malines (coll. comm.).	56
Armand Hollanders	Arlon.	58	Théodore De Coster	Malines (St-Rombaut).	56
Louis Mayaudon	Id.	58	Eugène Rondeau	Thuin.	56
Jean-Pierre Waltzing.	Id.	58	Joseph Fauconnier	Id.	55
Georges Offerman	Bruxelles.	58	Émile Frère	Charleroi.	55
Albert De Neef	Id.	58	Jules Giroul	Huy.	55
Ferdinand Brogniez	Id.	58	Armand Giroul	Id.	55
Léopold Nossent	Hasselt.	58	Joseph Dubrunfaut	Enghien.	55
Charles Wilmotte	Id.	58	Gustave Hinnekens	Thielt.	55
Amédée Bégault	Tournai.	58	Géréberne Knaeps	Gheel.	55
Camille Hardy	Thielt.	57 1/2	Frédéric Louvat	Liège.	55
Auguste Lepaige	Malines (coll. comm.).	57	Alfred Moulaert	Bruges.	55
Émile Delaet	Malines (St-Rombaut).	57	Eugène Hubert	Arlon.	55
François Ernst	Liège.	57	Edmond Destrée	Bruxelles.	55
Arthur Gaillard	Mons.	57	Jules Semal	Id.	55
Arthur Devers	Bruges.	57	Jules Descamps	Id.	55
Alfred Orban	Bruxelles.	57	Jules Trocmez	Id.	55
Charles Piron	Id.	57	Léon Schumacker	Arlon.	54
Alfred Vent	Id.	57	Michel Sterpenich	Id.	54
Barthélemy Jottrand.	Id.	56	John Aulit	Anvers.	54
Auguste De Roisin	Id.	56	Charles Julin	Liège.	54
Prosper Lebègue	Id.	56	Jules Boedt	Gand.	54
Edmond Dever	Tournai.	56	Léon Deljoutte	Bruges.	54
Désiré De Gallaix	Id.	56	Albert Ligy	Ypres.	54
Alfred Vandemergel	Gand.	56	Léon Ickx	Louvain.	54
Eugène Clément	Liège.	56	Philibert Tassoul	Charleroi.	54
Octave Kops	Bruges.	56	Jules Demaret	Ath.	53
Edmond Aubert	Arlon.	56	Auguste Berland	Id.	53

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Grégoire Jamin . .	Enghien.	53	Charles Harlaux . .	Namur.	51
Camille Dezeine . .	Bruges.	53	Charles Supré . . .	Eecloo.	51
Charles De Lalaing .	Bruxelles.	53	Auguste Willemyns .	Courtrai.	51
André De Collombs .	Liège.	53	Gérard Debo. . . .	Id.	51
Charles De Chestret .	Id.	53	Léopold Goethals. .	Thielt.	51
Léon Guyot. . . .	Huy.	53	Émile Bary. . . .	Nivelles.	51
Léon Van Heugen. .	Ypres.	52	Louis Abrassart . .	Louvain.	51
Léon Staes	Louvain.	52	Charles Libar . . .	Bouillon.	51
Joseph Longfils . .	Chimay.	52	Ernest Martin . . .	Chimay.	50
Jean Delhaye . . .	Verviers.	52	Paul Gilbert. . . .	Ath.	50
Oscar Gouverneur. .	Herve.	52	Vincent Pissart . .	Verviers	50
Odilon Jadot . . .	Saint-Trond.	52	Achille Verstraeten .	Eecloo.	50
Émile Steyen . . .	Enghien.	52	Alphonse Mathys. .	Saint-Trond.	50
Jos.-Edmond Varlet .	Malines (St-Rombaut).	52	Charles Escouflaire .	Enghien.	50
Eugène Sabourel . .	Arlon.	52	Eug.-M. Van Velsen.	Malines (St-Rombaut).	50
Xavier Prinz . . .	Liège.	52	Jean Overloop. . .	Id.	50
Auguste Ronbaud. .	Id.	51	Henri Foccroulle . .	Liège.	50
Edgar Bonneville . .	Tournai.	51	Joseph Stiénon. . .	Namur.	50
Charles Hoornaert. .	Id.	51	Henri Veltkamp . .	Hasselt.	50
H. Van Heerswynghels	Bruxelles.	51	Jean-B^te Paternotte .	Bruxelles.	50
Georges Leclercq. .	Id.	51	Hip. Verboeckhoven.	Id.	50

Travail de l'élève Joseph Grafé.

La bonne ville de Bruges était en fêtes; une foule animée se pressait depuis le matin dans les rues de la cité commerçante; les maisons étaient pavoisées; de distance en distance, on avait élevé des arcs de triomphe et les vieilles corporations, se réunissant sous leurs bannières respectives, se dirigeaient avec empressement vers la porte du Rabot. A quelque distance de cette célèbre porte, dans l'espace qui s'étend actuellement entre les anciennes fortifications et le Minnewater, on voyait une estrade décorée avec une richesse et une magnificence toute royale. Là, était assise, entourée des dames de sa cour et des hauts dignitaires de la maison ducale, la très noble duchesse Marie de Bourgogne. De temps en temps un jeune page, monté sur un noir palefroi, venait prendre les ordres de sa maîtresse et repartait au galop vers la grand'route, où toute la foule s'était massée.

Quel était donc le motif de ces apprêts et qui attendait-on avec tant d'impatience? C'est que ce jour même le duc Maximilien revenait du midi de la Flandre, où il était allé visiter les places fortes de la frontière, et Marie, pour célébrer l'heureux retour de son époux, avait ordonné des fêtes et des réjouissances publiques.

Vers dix heures un nuage de poussière s'éleva au loin et bientôt on reconnut que le duc approchait. Une demi-heure après Marie était dans les bras de son époux, et, au bruit de mille acclamations enthousiastes, le cortège reprenait la route du palais.

Cependant la duchesse paraissait inquiète; parfois elle baissait les yeux et son beau front s'assombrissait comme si le pressentiment d'un malheur prochain l'eût tourmentée. Maximilien s'en aperçut bientôt; il pensa que la chaleur, l'émotion l'avaient rendue malade, et il l'engagea vivement à prendre quelque repos. Elle répondit qu'elle ne se sentait nullement indisposée, mais qu'elle était, depuis le matin, sous l'influence d'un sentiment inexplicable de tristesse. « — Éloigne ces sombres idées, ma mie, lui dit le duc. N'es-tu donc pas bien heureuse de mon retour? — O que si! répondit-elle; il me semble même que mon bonheur

est trop grand et qu'il ne pourra durer. — Allons, Marie, trêve à ces noirs pressentiments, demain nous irons à la chasse. » A ces mots la duchesse sourit ; depuis son plus jeune âge elle aimait la chasse avec passion, et cette seule promesse de son mari suffit pour lui rendre, pendant le reste de la journée, sa bonne humeur et sa gaieté habituelle. Le soir, Maximilien fit appeler le sire de la Gruthuyse et il lui recommanda de tout préparer pour une chasse au vol.

Le lendemain de grand matin, un brillant cortége sortit du palais et gagna la campagne par la porte de Damme. En avant marchait Marie, l'épervier au poing, et monté sur un coursier blanc tacheté de noir, qu'elle avait elle-même dressé et qu'elle affectionnait beaucoup. La duchesse était entourée de quelques dames d'honneur, élite de l'antique noblesse des Flandres. Derrière, suivait Maximilien, accompagné des sires de Nassau, de Beveren, de Gruthuyse et de Chimai. Puis, venaient les pages, les oiseleurs, les varlets, les piqueurs et tout l'équipage de la chasse.

Le temps était superbe : c'était une de ces matinées de printemps qui nous font aimer la vie et dans lesquelles l'homme sent plus vivement les beautés de la nature. Le ciel, d'un azur à désespérer les peintres, était traversé de temps à autre par des grouppes de nuages floconneux plus blancs que la neige. L'atmosphère était imprégnée de suaves odeurs et la rosée perlait en gouttes diaphanes aux fleurs de l'aubépine et aux feuilles du lilas.

Que de splendeur, que de richesse et que d'éclat dans ce cortège qui se déroulait majestueusement dans la plaine ! Spectacle plein de vie et de beauté, scènes que nous ne reverrons sans doute plus jamais et qui nous font parfois apparaître le moyen âge comme une époque de réjouissances continuelles et d'heureuses fêtes.

On était arrivé aux environs de Maele, dans une vaste plaine que l'on jugea excessivement favorable et bientôt les chasseurs, se déployant sur la droite d'un petit ruisseau, lancèrent leurs coursiers au trot. Marie, emportée par son ardeur, a devancé ses compagnes ; excitant sa monture du geste et de la voix, elle vole, soulevant son épervier et guettant une proie avec la plus grande attention. Qu'elle était belle avec son gracieux costume de chasse et son long voile bleu qu'elle laissait flotter au gré du vent ! Qu'elle était belle, les joues couvertes d'une rougeur écarlate, les yeux pleins de joie et d'animation !

Elle vient d'apercevoir, à quelque distance devant elle, un héron posé dans la prairie ; mais il y a un fossé assez large à franchir. « Prenez garde, Madame, lui crie de loin le sire de Beveren ». Marie ne l'écoute pas ; elle éperonne son cheval avec vigueur ; celui-ci semble hésiter ; il hennit, il se cabre ; on dirait qu'il redoute quelque malheur. « Prenez garde, répète le sire de Beveren ». La duchesse enfonce un second coup d'éperon dans les flancs du coursier rétif ; celui-ci franchit le fossé. Soudain un cri d'épouvante s'échappe de toutes les poitrines. Le cheval a fait un faux pas ; Marie, précipitée, roule sur le côté et le coursier s'abat sur sa maîtresse.

On accourt de tous côtés ; on s'empresse autour de la duchesse ; elle a le corps horriblement froissé et la douleur l'a fait évanouir. Avec mille précautions on la retire de dessous le cheval ; le duc semble avoir perdu la raison ; il crie, il pleure, il se lamente, il appelle au secours et s'accuse d'avoir suggéré l'idée de cette malheureuse chasse ; on emmène les dames loin de cette scène terrible. Cependant un page vole à Maele porter la triste nouvelle ; les habitants arrivent aussitôt, improvisent une litière et tous reprennent le chemin de Bruges. Quel effrayant contraste avec la scène de tout à l'heure ! Le duc, plongé dans un morne abattement, se laisse conduire par ses amis ; les pages ont les yeux pleins de larmes et les paysans, qui voient passer ce lugubre cortége, se prennent à sangloter et prient le Seigneur de ne pas leur enlever leur bonne duchesse.

Vers la soirée, on arriva à Bruges, et Marie revint de son long évanouissement. Mais par un excès de pudeur, elle refusa de se laisser soigner ; en peu d'heures le mal fit de rapides progrès ; elle comprit que ses jours étaient comptés et ne s'occupa plus que de mettre ordre à sa conscience. Après avoir consolé elle-même Maximilien, elle fit ses adieux à ses enfants, donna à ses serviteurs les dernières instructions et attendit patiemment la mort. Elle languit quelques jours encore et le 27 mars 1481 s'éteignit tout doucement sans proférer aucune plainte.

Ainsi périt, à la fleur de l'âge, la noble fille de Charles-le-Téméraire. Bonne, pieuse et chaste, elle s'était conquis l'affection de tous et longtemps encore, le nom de Marie de Bourgogne resta vénéré chez toutes les populations de la Flandre.

Travail de l'élève Edmond Molle.

MORT DE MARIE DE BOURGOGNE.

Maximilien d'Autriche, l'époux bien-aimé de Marie de Bourgogne revenait d'avoir été visiter les places fortes de la frontière, dans ses vastes domaines. Toute à la joie de le revoir, la duchesse ordonna, pour célébrer son retour, de ces fêtes princières comme savait alors en faire Bruges, la riche et puissante capitale. En quelques heures, la cité reine des Flandres, couvrit ses palais de tentures; du haut de sa tour, le célèbre carillon lança dans les airs des volées de notes argentines. Partout des fleurs; partout de la joie, de la richesse et de la splendeur. La série des fêtes s'ouvrit par un magnifiqne tournoi ; la duchesse, avec cette grâce et ce charmant sourire qui l'avaient fait aimer du peuple, remit à l'heureux vainqueur l'écharpe tant disputée. Cependant, quand la fête fut finie et que Marie de Bourgogne rentra au palais, un nuage sembla obscurcir son beau front. Avait-elle le pressentiment du sort qui l'attendait? Quelque chose lui disait-il que le lendemain à la même heure, toutes ces tentures de fête feraient place à des voiles de deuil, et qu'elle-même, si pleine ce jour-là de vie, de grâce et de beauté rentrerait froide et inanimée dans son palais? Le duc s'aperçut de sa mélancolie ; mais il l'attribua à la fatigue que son épouse devait ressentir après une journée aussi bien remplie. Aussi voulut-il se charger lui-même de préparer les fêtes du lendemain. Il fit venir le duc de Gruthuyse à qui il confiait d'ordinaire ces sortes de missions; il lui recommanda de tout préparer pour une chasse au vol : « Allez, lui dit-il, préparez-nous une chasse sans précédentes dans les annales de la vénerie ». Le fidèle seigneur s'acquitta de sa mission avec intelligence; car, le lendemain, à l'aube du jour, un cortége des plus brillants, sortait des portes de Bruges et gagnait la campagne.

C'était une de ces belles journées de printemps, où la nature, enfin secouée de sa torpeur, se réveille et respire. On eût dit que, pour ne pas être indigne du splendide cortége qui la traversait, la campagne avait revêtu ses habits de fête. Un air pur circulait dans l'atmosphère et, pénétrant dans les veines, y faisait entrer la vie et l'ardeur. Aussi Marie de Bourgogne, une fois sortie de la ville, secoua les pensées qui l'obsédaient depuis la veille, grâce à l'influence de cette nature vivifiante et des tièdes rayons d'un soleil de mars. D'ailleurs, qu'avait-elle à craindre? N'était-elle pas entourée d'un cortége de gens qui l'aimaient? Près d'elle Maximilien, prévenant et empressé. Portait-elle ses regards sur sa suite, elle voyait ses dames d'honneur, montées sur de fringantes cavales ; près du duc, les sires de Nassau, de Beveren, de Gruthuyze, de Chimai et cent autres, l'épervier au poing et tous accompagnés de leur suite. Puis, au loin, se détachant sur la verdure de la plaine, tous les équipages de chasse, valets en livrées éclatantes, piqueurs sonnant des fanfares retentissantes ; enfin, tout l'attirail ordinaire des chasses du moyen âge, de ces chasses flamandes surtout, dont les souverains de l'Europe enviaient la splendeur. Au milieu de cette ardeur, de cette vie qui respirait dans tout et dans tous, une pensée triste pouvait-elle encore occuper l'esprit de la jeune et brillante souveraine. Non! elle chevauchait, vive et joyeuse, à travers les bois et les plaines, toujours suivie de ses dames d'honneur. Passionnée pour la chasse, et instruite dans cet art par la noblesse belge tant renommée en fait de vénerie, elle s'y livrait avec une ardeur qui faisait reconnaître en elle la fille du Téméraire. Tantôt elle couvrait les yeux de l'épervier de son chaperon de velours, tantôt elle le lançait dans l'espace, suivant avec attention tous les mouvements de l'intrépide chasseur. Après la halte du midi, la chasse continua avec plus d'entrain encore, si possible.

Tout à coup, Marie aperçut à quelque distance dans la prairie, un héron gravement posé sur ses longues échasses. Mais, pour l'atteindre, il fallait traverser un fossé peu large,

il est vrai, mais devant lequel gisait un arbre, récemment abattu. Marie n'écoute que son ardeur ; elle flatte de la main son coursier favori, lance son épervier et pousse sa monture d'un vigoureux coup de houssine. L'animal part comme un trait : mais le saut est au-dessus de ses forces. Il bute à l'arbre et le choc renverse la duchesse : il s'abat et tombe de tout son poids sur Marie de Bourgogne qui gisait déjà, évanouie, sur le sol. On s'empresse ; mais il est trop tard. Qui pourrait reconnaître, dans ce corps horriblement froissé, la belle duchesse de Bourgogne, cette brillante héritière dont tant de rois avaient brigué la main. Le sang inonde son visage et couvre tous ses habits, déchirés et maculés de poussière : les pierreries brisées jonchent le sol... Près d'elle son cheval, cause involontaire du déplorable accident, lui jette un long et triste regard et semble lui demander pardon. Maximilien accourt, mais c'est pour recevoir le dernier soupir de cette épouse adorée qui la veille mettait toute une ville en émoi pour fêter son retour. Les seigneurs éplorés entourent leur souveraine : on arrache Maximilien de ce triste spectacle et, fou de douleur, il se laisse emmener. On place la duchesse sur un brancard et l'on reprend tristement le chemin de Bruges. Les fanfares ont cessé : si, au loin, bien loin dans les bois, des piqueurs, ignorant le désastre, sonnent encore un joyeux hallali.

Comment dépeindre la douleur des Brugeois, en voyant revenir, le soir, au lieu du brillant cortège qu'ils attendaient, une suite de gens en larmes, portant au milieu d'eux un brancard recouvert d'un voile noir et sinistre. Les tentures éclatantes disparaissent pour faire place à de lugubres draps noirs, semés de larmes d'argent. Dans les rues, plus de gens affairés, de seigneurs richement vêtus, mais partout des visages tristes et silencieux ; on s'accoste, mais ce n'est que pour déplorer le fatal événement. Aux joyeuses sonneries du carillon, a succédé le glas funèbre. De minute en minute, le bourdon laisse tristement tomber sur la ville, une note lourde et lugubre.

Ainsi s'anéantirent en quelques instants, le 27 mars 1481, les espérances de tout un peuple. Cette riche maison de Bourgogne a disparu de la scène du monde. La Flandre a perdu cette lignée de souverains illustres, et cette douce souveraine, qui, pour réparer par la charité les fautes de son père, semait à pleines mains l'or parmi ses sujets.

C. QUATRIÈME LATINE.

Mathématiques (cinq heures).

I. Démontrer qu'un produit de plusieurs facteurs ne change pas de valeur dans quelque ordre qu'on effectue les multiplications.

Opérer sur l'exemple $15 \times 5 \times 6 \times 7$.

Énoncer et démontrer les principes sur lesquels repose la démonstration.

II. Exposer la théorie de la division des fractions sur les exemples suivants :

$$\frac{7}{8} : 9 \text{ et } \frac{4}{5} : \frac{6}{7}.$$

III. Rechercher la génératrice de la fraction périodique 0,27345345 ; démontrer : 1° qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur ne contient aucun des facteurs 2 ou 5 donne lieu, étant réduite en décimales, à une fraction périodique simple ; 2° qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur contient un des facteurs 2 ou 5 ou tous les deux avec d'autres facteurs, donne lieu à une fraction périodique mixte dont la période doit commencer après autant de chiffres qu'il y a d'unités dans le plus grand des exposants de 2 et de 5 qui entrent au dénominateur.

IV. Trois ouvriers, a, b, c, font ensemble, par jour, 132 mètres d'ouvrage ; b ne fait que les 5/7 de l'ouvrage d'a, et si c faisait 12 mètres de plus, il ferait la moitié de ce qu'a et b font ensemble. On demande combien de mètres d'ouvrage chaque ouvrier fait par jour.

Algèbre. — Un père partage sa fortune entre ses trois enfants de la manière suivante : il donne à l'aîné la moitié de la fortune, moins 100,000 francs ; le second obtient le quart de la fortune, plus 60,000 francs ; et le cadet reçoit le cinquième de la fortune, plus 80,000 francs. Chercher le montant de la fortune et les parts des enfants.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Aloïs-François De Ceuster, de Malines	Malines (coll. St-Romb.)	94 1/2
	Georges Lembourg, de Quiévrain	Ath.	94 1/2
2e id.	Auguste De Busschere, de Bruges	Bruges.	93 1/2
	Ernest Michaux, de Lincent	Saint-Trond.	93 1/2
1er accessit.	Arthur Thielens, de Bruxelles	Bruges.	93
2e id.	Alexandre Brouhon, de Chimay	Chimay.	91
	Léon De Bruyn, de Saint-Trond	Saint-Trond.	91
	Joseph Goût, de Bruxelles	Id.	91
	Armand Ledent, de Liège	Verviers.	91
	Théodore Vanden Abeele, de Soignies	Tournai.	91
3e id.	Auguste Poulin, de Baires (France)	Chimay.	90 1/2
4e id.	Edmond De Becker, d'Ohain	Malines (coll. St-Romb.)	88
	Michel Feyen, de Hamont	Saint-Trond.	88
	Louis Nieter, de Gand	Chimay.	88
	Joseph Servais, de Bossut	Tirlemont.	88
5e id.	Albert Soenens, d'Ostende	Courtrai.	85 1/2
6e id.	Henri-Florent Cappuyns, de Malines	Malines (coll. St-Romb.).	85
	Alphonse Delanne, de Gouy-lez-Piéton	Nivelles.	85
	Michel Schmit, de Waltzing	Arlon.	85
	François Turbelin, de Leers-Nord	Tournai.	85
7e id.	Jules Dallemagne, de Huy	Huy.	84
	Lambert-Léon Poot, de Liège	Herve.	84
	Charles Vanderhofstadt, de Bruges	Bruges.	84
8e id.	Félix Boutelier, de Rebecq-Rognon	Enghien.	83
	Jules Hanuise, de Lanquesaint	Ath.	83
9e id.	Auguste Gittée, de Gand	Gand.	82
10e id.	Omer Maisin, de Jauche	Saint-Trond.	81

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Nicolas Walsch	Arlon.	80 1/2	Oscar Van Isacker	Ostende.	76
Alfred Castaigne	Malines (coll. comm.).	80	Louis Bontboulle	Liège.	76
Julien De Dryver	Gand.	80	J.-F.-Ed. Van Bosch.	Malines (St-Rombaut).	76
Gustave Herman	Tournai.	80	Joseph Blaise	Huy.	76
Jean-Pierre Dubois	Arlon.	79	Georges Laigle.	Mons.	76
Eugène Buschman.	Herve.	79	Henri Lonchay.	Liège.	76
Paul Goethals	Saint-Trond.	79	Georges Loppens	Gand.	75 1/2
Félix Grauls.	Id.	79	Hubert Devue	Hasselt.	75
Gustave Louis.	Bruxelles.	77 1/2	Gérard Poilvache.	Saint-Trond.	75
Albert Massy	Gand.	77 1/2	Marcel Hane	Verviers.	74
Léon Arnold	Liège.	77	Octave Ledouble	Liège.	74
Albert Lacroix.	Herve.	77	Camille Canivez	Ath.	74

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
V. Van Campenhout .	Ath.	74	Flavien Mathieu . .	Virton.	63 1/2
Victor Longfils. . .	Thuin.	74	Oscar Bergmans . .	Gand.	63 1/2
Louis Coppieters . .	Bruges.	73	Marius Piton . . .	Liège.	63
Jules Groulard. . .	Herve.	73	Édouard Samuel . . .	Bruxelles.	63
Achille De Ghilage .	Mons.	73	Adolphe Orth . . .	Liège.	62
Edmond Prévôt . .	Gand.	72 1/2	Edmond Bech . . .	Namur.	62
Frans Retsin . . .	Bruges.	72	Laurent De Deken. .	Anvers.	62
Stanislas Cornez . .	Binche.	72	Gustave Lardinois .	Herve.	62
Henri Moucheron. .	Mons.	72	Ferdinand Vaes . .	Louvain.	62
Émile Gallée . . .	Id.	72	Arthur Bruneel. . .	Ostende.	60
Louis Tsiabbel. . .	Binche.	72	Félix Van Caillie . .	Id.	60
Charles De Moor . .	Gand.	70 1/2	Léon Dugauquier . .	Binche.	60
Jules Vignoble. . .	Ath.	70 1/2	Georges Malherbe. .	Liège.	59
Alph. Vandenabeele.	Enghien.	70	Jos. Van Ruymbeke.	Courtrai.	59
Jules Morisseaux . .	Liège.	70	Célestin Beaudoux .	Chimay.	59
Théophile Pery. . .	Saint-Trond.	70	Léon Dubuisson . .	Ath.	58 1/2
Adrien Groverman .	Bruges.	70	Alfred Rondeau . .	Thuin.	58
Albert Meur. . . .	Bruxelles.	70	Ernest Duquesne . .	Enghien.	58
Joseph De Mulié . .	Courtrai.	69 1/2	Jules Montenair . .	Herve.	58
Justin Jeangette . .	Herve.	69	Camille Bellis . . .	Saint-Trond.	58
Fridelin Stacquet. .	Enghien.	69	Jos. Van Weddingen.	Hasselt.	58
Charles Barthels . .	Bruges.	69	Eugène Van Syngel .	Gand.	57 1/2
Paul Van Wilderode.	Louvain.	68	Émile Parys. . . .	Bruxelles.	57 1/2
Charles Chomé. . .	Charleroi.	68	Jules Carlier . . .	Enghien.	57 1/2
Émile Staesens. . .	Ostende.	68	Charles Barbé . . .	Id.	57
Adrien Hecq . . .	Nivelles.	68	Jean-Bapt. Delmée .	Id.	57
Servais Pirard. . .	Herve.	68	Émile Coart. . . .	Id.	56
Maurice Renard . .	Liège.	68	Félicien Lardinois. .	Herve.	56
Gustave Janssens. .	Malines (St-Rombaut).	68	Sylvain Linard. . .	Malines (St-Rombaut).	56
J.-B. De Ruysscher.	Id.	68	Joseph Goltfus. . .	Id.	56
Maurice Micheels. .	Liège.	68	Alfred Valerius . .	Arlon.	56
Armand Frison. . .	Id.	68	Jean Harmegnies. .	Tournai.	55
Émile François. . .	Arlon.	67	Félix Hendrick. . .	Tirlemont.	54
Léopold Nulens . .	Ostende.	66	Léonard Englebert .	Herve.	54
Désiré Mertens . .	Malines (St-Rombaut).	66	Octave Govaerts . .	Enghien.	54
Émile Buysch . . .	Malines (coll. comm.).	66	Léopold Vrébos . .	Gand.	52
Oscar Degive . . .	Mons.	66	Ernest Dortu . . .	Herve.	52
Franç.-J.-Jos. Delaet.	Malines (St-Rombaut).	66	Eudore Guyaux . .	Louvain.	52
Arthur Franck. . .	Verviers.	66	Robert Tudor . . .	Chimay.	50
Jean Craeynest. . .	Thielt.	66	Charles Fiasse. . .	Saint-Trond.	50
Robert Miller . . .	Arlon.	66	Alphonse Genotteau.	Id.	50
Victor Cheval . . .	Tournai.	65	Joseph Cartuyvels. .	Id.	50
Gustave Snoeck . .	Herve.	65	Félix Defays. . . .	Id.	50
Camille Vyt. . . .	Gand.	65	Armand Kretz. . .	Bruxelles.	50
Jules Rasson . . .	Ath.	64 1/2	Paul De Creeft. . .	Hasselt.	50
Maurice Lemonnier .	Mons.	64	Hippolyte Sablon . .	Liège.	50
Désiré Montignies. .	Enghien.	64			

Travail de l'élève Georges Lembourg.

Première question. — Démontrer qu'un produit de plusieurs facteurs ne change pas dans quelque ordre qu'on effectue les multiplications.

Opérer sur l'exemple $15 \times 5 \times 6 \times 7$.

Énoncez et démontrez les principes sur lesquels repose la démonstration.

Nous allons démontrer d'abord que le produit de plusieurs facteurs ne change pas si l'on intervertit l'ordre des deux derniers facteurs. Nous devons donc démontrer, pour notre exemple, que : $15 \times 5 \times 6 \times 7 = 15 \times 5 \times 7 \times 6$.

Effectuons d'abord le produit des facteurs 15 et 5 qui précèdent les deux derniers. Nous aurons maintenant à effectuer le produit : $75 \times 6 \times 7$.

Or, pour multiplier 75 par 6, il suffit de le répéter 6 fois. Nous aurons donc :

$$75 \times 6 = 75 + 75 + 75 + 75 + 75 + 75.$$

Pour multiplier maintenant ce produit par 7, nous pouvons multiplier chacune des parties de ce produit par 7. Nous aurons donc :

$$75 \times 6 \times 7 = (75 \times 7) + (75 \times 7) + (75 \times 7) + (75 \times 7) + (75 \times 7) + (75 \times 7).$$

De cette façon, nous avons donc bien effectué la multiplication de 75 par 6, puis de ce produit par 7. Mais, en examinant le produit résultant, nous voyons que nous avons là, répété 6 fois, le produit de 75 par 7, c'est-à-dire que nous avons multiplié par 6 le produit de 75 par 7. Nous pouvons donc écrire : $75 \times 6 \times 7 = 75 \times 7 \times 6$,
ou, en remplaçant 75 par son équivalent 15×5 :

$$15 \times 5 \times 6 \times 7 = 15 \times 5 \times 7 \times 6.$$

Démontrons maintenant qu'un produit de plusieurs facteurs ne change pas de valeur si l'on intervertit l'ordre de deux facteurs quelconques.

Soit le produit de plusieurs facteurs $15 \times 5 \times 6 \times 7$, et soit à démontrer que

$$15 \times 5 \times 6 \times 7 = 15 \times 6 \times 5 \times 7.$$

Considérons d'abord le produit $15 \times 5 \times 6$, qui finit par le second des facteurs qu'il s'agit de permuter.

En vertu du principe que nous venons de démontrer, nous pouvons écrire :

$$15 \times 5 \times 6 = 15 \times 6 \times 5.$$

Or, en multipliant deux quantités égales par un même nombre, l'égalité n'est pas altérée ; nous pouvons donc écrire : $15 \times 5 \times 6 \times 7 = 15 \times 6 \times 5 \times 7$.

Il résulte de ce principe, qu'en permutant un facteur successivement avec son voisin, on pourra l'amener à la place que l'on voudra ; donc un produit de plusieurs facteurs ne change pas de valeur dans quelque ordre qu'on effectue les multiplications.

Deuxième question. — Exposer la théorie de la division des fractions sur les exemples suivants : $\frac{7}{8} : 9$ et $\frac{4}{5} : \frac{6}{7}$.

Premier cas. — Pour diviser une fraction par un nombre entier, il faut multiplier le dénominateur de la fraction par le nombre entier, en conservant le numérateur.

Ainsi : $$\frac{7}{8} : 9 = \frac{7}{8 \times 9} = \frac{7}{54}.$$

En effet, lorsque l'on multiplie le dénominateur de $\frac{7}{8}$ par 9, ce dénominateur devient 9 fois plus grand ; la fraction deviendra donc 9 fois plus petite, car elle se composera bien encore du même nombre de parties, mais ces parties seront devenues 9 fois plus petites. La fraction sera donc devenue 9 fois plus petite, c'est-à-dire qu'elle aura été divisée par 9.

Remarque. — Pour diviser une fraction par un nombre entier, on peut encore, lorsque la chose est possible, diviser le numérateur de cette fraction par le nombre entier, en conservant le dénominateur.

En effet, en divisant le numérateur d'une fraction quelconque par 9, par exemple, ce numérateur devient 9 fois plus petit. La fraction deviendra donc aussi 9 fois plus petite,

car elle se compose bien encore de parties de même valeur, mais ces parties sont en nombre 9 fois plus petit. La fraction sera donc devenue 9 fois plus petite; elle aura donc été divisée par 9.

Deuxième cas. — Pour diviser une fraction par une fraction, il faut multiplier la fraction dividende par la fraction diviseur renversée.

Ainsi, pour notre exemple, nous aurons :

$$\frac{4}{5} : \frac{6}{7} = \frac{4 \times 7}{5 \times 6} = \frac{14}{15}.$$

Le dividende $\frac{4}{5}$ est égal au produit du quotient par le diviseur $\frac{6}{7}$. Or, multiplier le quotient par $\frac{6}{7}$, c'est en prendre les $\frac{6}{7}$; donc les $\frac{6}{7}$ du quotient égalent $\frac{4}{5}$; $\frac{1}{7}$ du quotient vaudra 6 fois moins; donc, pour obtenir $\frac{1}{7}$ du quotient, il nous faudra diviser $\frac{4}{5}$ par 6, ce qui se fait, comme nous l'avons vu pour le cas précédent, en multipliant le dénominateur de $\frac{4}{5}$ par 6; $\frac{1}{7}$ du quotient vaudra donc $\frac{4}{5 \times 6}$; $\frac{7}{7}$ du quotient, ou le quotient lui-même, vaudront 7 fois plus; pour obtenir le quotient, il nous faudra donc multiplier $\frac{4}{5 \times 6}$, qui vaut $\frac{1}{7}$ du quotient, par 7, ce qui se fait en multipliant le numérateur de cette fraction par 7. Nous aurons donc $\frac{4 \times 7}{5 \times 6}$, c'est-à-dire la fraction dividende multipliée par la fraction diviseur renversée.

Remarque. — Nous avons montré que l'on obtenait $\frac{1}{7}$ du quotient en divisant $\frac{4}{5}$ par 6, ce qui, avons-nous dit, se fait en multipliant le dénominateur de $\frac{4}{5}$ par 6. Cette division peut encore se faire, au cas où la chose serait possible, en divisant le numérateur de la fraction par 6. De même, pour obtenir les $\frac{7}{7}$ du quotient, ou le quotient lui-même, nous pourrons, si toutefois la chose est possible, diviser le dénominateur de la fraction proposée par 7, car dans ce cas, le dénominateur étant devenu 7 fois plus petit, la fraction sera devenue 7 fois plus grande, puisque le nombre des parties sera le même, et que ces parties seront devenues 7 fois plus grandes.

Nous pouvons déduire de là une seconde règle pour diviser une fraction par une fraction :

Pour diviser une fraction par une fraction, il faut diviser le numérateur de la fraction dividende par celui de la fraction diviseur, et le dénominateur de la fraction dividende par celui de la fraction diviseur.

Cette seconde règle ne sera applicable que lorsque chaque terme de la fraction dividende sera divisible par le terme correspondant de la fraction diviseur.

Troisième question. — Rechercher la génératrice de la fraction périodique : 0,27345345.... ; démontrer : 1° Qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur ne contient aucun des facteurs 2 ou 5, donne lieu, étant réduite en décimales, à une fraction périodique simple ;

2° Qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur contient un des facteurs 2 ou 5, ou tous les deux avec d'autres facteurs, donne lieu à une fraction périodique mixte dont la période doit commencer après autant de chiffres qu'il y a d'unités dans le plus grand des exposants de 2 et de 5 qui entrent au dénominateur.

Première demande. — Rechercher la génératice de la fraction périodique 0,27345345....

Portons la virgule à droite de la première période. Nous aurons le nombre décimal :

27345,345345....

Portons maintenant la virgule à gauche de la première période. Nous aurons un second nombre décimal : 27,345345....

Si nous retranchons le second nombre décimal du premier, nous aurons, puisque la partie décimale est la même dans les deux cas, un nombre entier qui sera la différence entre la partie entière du premier nombre décimal et la partie entière du second, c'est-à-dire entre le nombre entier exprimé par la partie irrégulière suivie de la période, et le nombre entier exprimé par la partie irrégulière de la fraction décimale proposée.

Or, en portant la virgule à droite de la première période, nous avons rendu la fraction décimale proposée 100000 fois plus grande (autant de fois plus grande qu'il y a d'unités dans le nombre exprimé par l'unité suivie d'autant de zéros que l'on a avancé la virgule de rangs vers la droite) ; et en portant la virgule à gauche de la première période, on a rendu la fraction décimale proposée 100 fois plus grande (autant de fois plus grande qu'il y a d'unités dans le nombre exprimé par l'unité suivie d'autant de zéros que l'on a avancé la virgule de rangs vers la droite). Le premier nombre décimal obtenu vaut donc 100000 fois la fraction ordinaire équivalente à la fraction décimale proposée, et le second nombre décimal obtenu vaut 100 fois cette même fraction.

Donc, en retranchant le second nombre décimal du premier, nous avons retranché 100 fois la fraction ordinaire équivalente à la fraction décimale proposée de 100000 fois cette même fraction ; le reste, c'est-à-dire la différence entre les parties entières des deux nombres décimaux obtenus, vaudra donc $100000 - 100 = 99900$ fois cette fraction ordinaire équivalente à la fraction décimale proposée.

Une fois cette fraction ordinaire vaudra donc 99900 fois moins, c'est-à-dire

$$\frac{27345 - 27}{99900}.$$

Donc, toute fraction décimale périodique mixte est égale à une fraction ordinaire dont le numérateur est égal à la différence entre les deux nombres que l'on obtient en portant la virgule successivement à droite et à gauche de la première période, et dont le dénominateur est exprimé par autant de chiffres 9 qu'il y a de chiffres dans la période, suivis d'autant de zéros qu'il y a de chiffres irréguliers.

Deuxième demande. — Démontrer qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur ne contient aucun des facteurs 2 ou 5, donne lieu, étant réduite en décimales, à une fraction périodique simple.

Pour cela, je vais d'abord établir que le numérateur d'une fraction ordinaire équivalente à une fraction périodique mixte ne peut pas être terminé même par un seul zéro.

En effet, pour que ce cas pût se présenter, il faudrait que le dernier chiffre irrégulier fût le même que le dernier de la période, puisque, comme nous l'avons vu, le numérateur d'une fraction ordinaire équivalente à une fraction périodique mixte est égal à la différence entre le nombre formé par la partie non périodique suivie de la partie périodique, et le nombre formé par la partie non périodique ; mais alors on aurait fait commencer la période un chiffre plus tôt qu'elle ne commence en réalité ; donc la chose est impossible, donc le numérateur de la fraction ordinaire équivalente à une fraction périodique mixte ne peut pas être terminé par un zéro.

Démontrons maintenant qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur ne contient aucun des facteurs 2 ou 5, donne lieu, étant réduite en décimales, à une fraction périodique simple.

En effet, si cette fraction ordinaire ne donne pas lieu à une fraction périodique simple, elle donnera lieu à une fraction périodique mixte, et, en convertissant celle-ci en fraction ordinaire, nous trouverons une fraction dont le dénominateur sera terminé par des zéros, autant qu'il y a de chiffres irréguliers dans la fraction périodique. Il faudra donc que ces zéros disparaissent en réduisant la fraction ordinaire à sa plus simple expression. Or, cela est impossible, car nous avons vu que le numérateur d'une fraction ordinaire équivalente à une fraction périodique mixte ne pouvait pas être terminé même par un seul zéro ; les facteurs 2 et 5 qui se trouvent au dénominateur de cette fraction ordinaire ne pourraient

donc pas disparaître tous, il resterait donc, dans le dénominateur de cette fraction réduite à sa plus simple expression, des facteurs 2 ou des facteurs 5, donc on ne retomberait pas sur la fraction génératrice dont le dénominateur est supposé ne contenir aucun des facteurs 2 ou 5; donc la fraction génératrice proposée ne peut pas donner lieu à une fraction périodique mixte, donc elle donnera lieu à une fraction périodique simple.

Troisième demande. — Démontrer qu'une fraction ordinaire irréductible dont le dénominateur contient un des facteurs 2 ou 5, ou tous les deux avec d'autres facteurs, donne lieu à une fraction périodique mixte dont la période doit commencer après autant de chiffres qu'il y a d'unités dans le plus grand des exposants de 2 et de 5 qui entrent au dénominateur.

En effet, si cette fraction ordinaire ne donne pas lieu à une fraction décimale périodique mixte, elle donnera lieu à une fraction décimale périodique pure, et en convertissant cette fraction périodique pure en fraction ordinaire, on devra retomber sur une fraction équivalente à la fraction génératrice. Or, cela est impossible, car le dénominateur d'une fraction ordinaire équivalente à une fraction périodique pure n'est formé que de chiffres 9; en réduisant cette fraction résultante à sa plus simple expression, on ne pourra pas retomber sur la fraction génératrice, dont le dénominateur est supposé contenir quelque-un des facteurs 2 ou 5. La fraction génératrice proposée ne peut donc pas donner lieu à une fraction périodique pure, elle donnera donc lieu à une fraction périodique mixte.

Maintenant, si l'on convertit cette fraction décimale en fraction ordinaire, on obtiendra une fraction dont le dénominateur sera terminé par autant de zéros qu'il y a de chiffres irréguliers dans la fraction périodique mixte; tous les facteurs 2 et 5 qui se trouvent au dénominateur de cette fraction ordinaire ne pourront pas disparaître à la fois lorsque on réduira la fraction à sa plus simple expression, car le numérateur de cette fraction ordinaire équivalente à une fraction périodique mixte, ne pouvant être terminé par un zéro, ne peut pas être divisible à la fois par 2 et 5; mais, après cette réduction de la fraction ordinaire à sa plus simple expression, on devra retomber sur la fraction génératrice, donc la période commencera, dans la fraction périodique mixte équivalente à la fraction génératrice, après autant de chiffres qu'il y a d'unités dans le plus grand des exposants de 2 et de 5 qui entrent au dénominateur.

Quatrième question. — Trois ouvriers a, b, c, font ensemble, par jour, 132 mètres d'ouvrage. b ne fait que les $\frac{5}{7}$ de l'ouvrage de a, et si c faisait 12 mètres de plus, il ferait la moitié de ce que a et b font ensemble. On demande combien de mètres d'ouvrage chaque ouvrier fait par jour.

RAISONNEMENT.

Si l'on représente par $\frac{7}{7}$ ce que fait a pendant 1 jour, ce que fait b pendant 1 jour sera représenté par $\frac{5}{7}$, et c, qui fait la $\frac{1}{2}$ moins 12 mètres de ce que font les deux autres ensemble, fera $\frac{\frac{7}{7}+\frac{5}{7}}{2} - 12$ ou $\frac{6}{7}$ de a moins 12 mètres.

Ensemble, donc, pendant 1 jour, ils feront $\frac{7}{7}+\frac{5}{7}+\frac{6}{7} -$ 12 mètres ou les $\frac{18}{7}$ de ce que fait a, moins 12 mètres. Or, nous savons qu'en un jour, ensemble, ils font 132 mètres, donc les $\frac{18}{7}$ de ce que fait a, moins 12 mètres, valent 132 mètres.

Les $\frac{18}{7}$ de ce que fait a vaudront donc $132 + 12$ ou 144 mètres, $\frac{1}{7}$ de ce que fait a vaudra donc 18 fois moins ou $\frac{144}{18} = 8$, et les $\frac{7}{7}$ de ce que fait a vaudront 7 fois plus ou $8 \times 7 = 56$.

a fait donc par jour 56 mètres ; b, qui fait les $\frac{5}{7}$ de a, fera $\frac{56 \times 5}{7} = 40$ mètres, et c, qui fait la moitié de ce que les deux autres font ensemble, moins 12 mètres, fera $\frac{56 + 40}{2} - 12 = 48 - 12 = 36$ mètres. Effectivement ensemble ils font bien $56 + 40 + 36 = 132$ mètres.

a fait donc 56 mètres, b 40 mètres, et c 36 mètres par jour.

Cinquième question. — Problème d'algèbre. — Un père partage sa fortune entre ses trois enfants de la manière suivante : il donne à l'aîné la moitié de la fortune, moins 100,000 francs ; le second obtient le quart de la fortune, plus 60,000 francs, et le cadet reçoit le $\frac{1}{5}$ de la fortune, plus 80,000 francs. Chercher le montant de la fortune et les parts des enfants.

SOLUTION.

La condition qui permet la mise en équation de ce problème, c'est que les parts réunies des trois enfants, c'est-à-dire la $\frac{1}{2}$ de la fortune moins 100,000 francs, le $\frac{1}{4}$ de la fortune plus 60,000 francs, le $\frac{1}{5}$ de la fortune plus 80,000 francs, valent la fortune elle-même.

Soit x la fortune. Le premier en a la moitié moins 100,000 francs ; il a donc $\frac{x}{2} - 100,000$; le second a le $\frac{1}{4}$ de la fortune plus 60,000 francs, il a donc $\frac{x}{4} + 60,000$; le troisième a le $\frac{1}{5}$ de la fortune plus 80,000 francs, il a donc $\frac{x}{5} + 80,000$. Or, les trois parts réunies valent la fortune entière, c'est-à-dire x ; nous aurons donc l'équation :

$$x = \frac{x}{2} - 100000 + \frac{x}{4} + 60000 + \frac{x}{5} + 80000.$$

Réduisons toutes les fractions au même dénominateur :

$$x = \frac{10x}{20} - 100000 + \frac{5x}{20} + 60000 + \frac{4x}{20} + 80000.$$

Faisons disparaître ces dénominateurs :

$$20x = 10x - 2000000 + 5x + 1200000 + 4x + 1600000.$$

Faisons passer dans le premier membre tous les termes qui dépendent de l'inconnue et réduisons les termes semblables :

$$20x - 5x - 4x - 10x = 1200000 - 2000000 + 1600000 ; \; x = 800000.$$

La fortune vaut donc 800,000 francs. Le premier enfant, qui a la moitié de la fortune moins 100,000 francs, aura $\frac{800000}{2} - 100,000 = 300,000$ francs, le second, qui a le $\frac{1}{4}$ de la fortune plus 60,000 francs, aura $\frac{800000}{4} + 60,000 = 260,000$ francs, et le troisième qui a le $\frac{1}{5}$ de la fortune plus 80,000 francs, aura $\frac{800000}{5} + 80,000 = 240,000$ francs.

Réponse. — La fortune s'élève à 800,000 francs, et les trois enfants ont respectivement 300,000, 260,000 et 240,000 francs.

D. PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

1° SECTIONS RÉUNIES.

Composition française (six heures).

Le penchant des hommes à jouir des produits de toutes les contrées et la nécessité de les

obtenir par l'échange ont singulièrement contribué à développer la civilisation de la société humaine et la fraternité entre les nations.

Thème allemand ou *anglais* (quatre heures).

Le projet d'Alexandre ne réussit que parce qu'il était sensé. Les mauvais succès des Perses dans les invasions qu'ils firent en Grèce, les conquêtes d'Agésilas et la retraite des Dix mille avaient fait connaître au juste la supériorité des Grecs dans leur manière de combattre et dans le genre de leurs armes ; et l'on savait bien que les Perses étaient trop grands pour se corriger. Ils ne pouvaient plus affaiblir la Grèce par des divisions ; elle était alors réunie sous un chef qui ne pouvait avoir de meilleur moyen pour lui cacher sa servitude que de l'éblouir par la destruction de ses ennemis éternels et par l'espérance de la conquête de l'Asie.

Un empire cultivé par la nation du monde la plus industrieuse et qui cultivait les terres par principe de religion, fertile et abondant en toutes choses, donnait à un ennemi toutes sortes de facilités pour y subsister.

On pouvait juger par l'orgueil de ses rois, toujours vainement mortifiés par leurs défaites, qu'ils précipiteraient leur chute en donnant toujours des batailles et que la flatterie ne permettrait jamais qu'ils pussent douter de leur grandeur.

Histoire de Belgique (quatre heures).

I. Racontez le règne de Philippe d'Alsace.

II. Esquissez l'histoire de nos provinces sous la domination française (1792-1813).

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Comp. franç. (max. : 50).	Histoire de Belgique (max. : 20).	Lang. mod. (max. : 30).	Total (max. : 100).
1er prix. Joseph Goedts, d'Anvers	Anvers.	42	15	23 1/2	80 1/2
2e id. Émile Périer, d'Ostende	Ostende.	45	10	22	77
1er accessit. Victor Godfroid, de Quaregnon	Mons.	33	16	21 1/2	70 1/2
2e id. Arthur Hanicotte, de Béthune	Id.	33	17	19	69
3e id. Charles Michiels, d'Anvers	Bruxelles.	23	20	25 1/2	68 1/2
Ment. hon. Achille Paulius, de Verviers	Verviers.	28	16	18	62
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.					
Henri Braeckmans	Gand.	30	13 1/2	16 1/2	60
Emile Lefebvre	Tournai.	32	13	15	60
Adrien Gardens	Id.	44	10	5	59
Louis Nyssens	Anvers.	25	13	20	58
Émile Baude	Charleroi.	31	10	16 1/2	57 1/2
Narcisse Bossut	Tournai.	43	1	12	56
Octave Hocq	Namur.	28	11	17	56
Joseph Philippe	Bruxelles.	22	12	22	56
Hippolyte Roggen	Hasselt.	25	9	20 1/2	54 1/2
Constant Van Hagendoren	Tirlemont.	28	5	20	53
Jules Lebeau	Charleroi.	31	6	15	52
Gustave Van Haute	Gand.	21	14	17	52

Composition française de l'élève Émile Périer.

La nature a mis dans le cœur de l'homme un penchant à jouir des produits de toutes les contrées : le Belge aime à se parer des diamants du Brésil, à goûter les fruits de l'Inde; il sent le besoin d'employer l'or et l'argent que fournissent les mines de la Californie, de faire usage du cuivre que le Canadien extrait du sein de sa terre natale. Comment l'homme va-t-il satisfaire ce penchant, réaliser ces désirs? Dieu lui a donné un instinct qu'il semble avoir refusé à tous les êtres créés; l'instinct d'échanger les produits que son industrie lui procure, contre ceux des différents peuples du globe. L'échange sera donc le moyen dont l'homme se servira pour parvenir à la jouissance des productions innombrables, que la nature a répandues dans tous les pays. Ce penchant et la nécessité de l'échange qui, seul, permet à l'homme de le suivre, ont contribué singulièrement à développer la civilisation de la société humaine, et la fraternité entre les nations.

Avant que de pouvoir se livrer à l'échange, l'homme a dû naturellement obtenir les bases de ses transactions, c'est-à-dire, les valeurs. Il a fait appel à ses facultés physiques et intellectuelles, il a lancé dans son commerce, dans son industrie les capitaux que l'épargne avait accumulés peu à peu, il a demandé à la terre, pour les travailler, les matières premières qu'elle renferme dans son sein. Secondés par son activité, ces instruments de production n'ont pas tardé à enfanter des produits aussi nombreux que variés.

Mais plus l'homme possède, plus il désire. Il a voulu augmenter la quantité et la qualité de ces produits, afin que les échanges lui soient plus favorables, afin qu'ils lui procurent plus de jouissances, plus de satisfactions.

Toutes les forces vives du producteur se sont unies pour parvenir à ce résultat si désiré, et l'on a vu l'industrie prendre son essor, et planer dans les sphères brillantes de la prospérité! Ce n'est pas tout. Après avoir fait produire à son industrie le maximum de valeurs, l'homme a tourné ses regards d'un autre côté : il a voulu perfectionner l'échange lui-même.

Voyez-vous ces canaux qui sillonnent la surface de ce pays? Voyez-vous ces chemins de fer qui, partis des grandes villes, s'élancent dans les campagnes avec la rapidité de l'éclair? Apercevez-vous dans les ports ces vaisseaux immenses, que de puissantes machines transportent sur les flots? Qui a créé tant de merveilles? C'est le penchant de l'homme à jouir des produits de toutes les contrées, et la nécessité de recourir à l'échange pour parvenir à ce résultat. Car, remarquez-le, ces chemins de fer, ces vaisseaux n'ont d'autre but que de transporter dans les régions les plus lointaines les productions d'un peuple, et de ramener, pour compensation, des productions étrangères.

Toujours poussé par ce penchant irrésistible, l'homme ne s'arrête pas dans la voie des perfectionnements! La monnaie était autrefois le seul instrument des échanges : Son transport exposait l'expéditeur à bien des risques, et lui imposait bien des frais. Qu'a-t-il fait? Il a remplacé l'or et l'argent par les billets de banque, les lettres de change.

Des douanes entravaient l'entrée et la sortie de ses marchandises : ses réclamations incessantes ont battu en brèche ces institutions, vieux restes de systèmes abandonnés; et aujourd'hui la liberté des échanges a fait d'immenses progrès!

Mais pour que le capitaliste prêtât ses capitaux; pour que l'ouvrier mît à la disposition des industriels, ses forces physiques, ses aptitudes morales; pour que le savant répandît dans la société les lumières, les connaissances indispensables à la production, une chose encore était nécessaire : la sécurité. Les hommes placèrent à leur tête des chefs qu'ils avaient choisis dans leur sein, avec mission de défendre leurs intérêts, leur personne, leurs biens. Des lois intelligentes, des peines portées contre les malfaiteurs furent des garanties accordées à la propriété, à la liberté du travail : ces grands principes que l'antiquité et le moyen âge avaient trop souvent méconnus!

La nature ne fait rien en vain, elle a un but secret dans les choses qui paraissent les plus simples. Si elle a déposé dans le cœur de l'homme le penchant dont nous avons parlé, et si elle ne lui a laissé d'autre alternative de le satisfaire que l'échange, c'est qu'elle a prévu le bien immense qui en résulterait pour l'humanité toute entière! Et en effet,

l'échange n'a-t-il pas uni tous les peuples? N'a-t-il pas développé la fraternité entre toutes les nations?

Par les relations qu'il a fait naître entre les habitants des différents pays, ceux-ci ont appris à se connaître les uns les autres, à apprécier leurs qualités respectives : les Européens ont admiré l'énergie, la hardiesse, l'esprit pratique des États-Unis de l'Amérique; ceux-ci ont reconnu le goût qui distingue la France, la persévérance qui fait le caractère du peuple Belge, l'esprit commercial et industriel par où brille l'Angleterre! Ils ont vu que, ne pouvant se passer les uns des autres, leur intérêt même leur commandait de vivre en paix, de ne pas compromettre par des guerres, des débouchés certains et nombreux, des industries dont les matières premières leur venaient des nations voisines. Du reste, comment concevoir l'échange entre des nations rivales et ennemies? Deux peuples échangeraient amicalement leurs produits, tandis que leurs enfants, la haine dans le cœur, marcheraient les uns contre les autres pour se détruire! Ces idées s'excluent, et les faits ont confirmé souvent que sans la paix, le commerce est impossible. Était-il bien florissant au moyen âge, le commerce, quand chaque plaine servait de champ de bataille, quand chaque donjon était un repaire, d'où s'élançaient, avides de butin, seigneurs et hommes d'armes? Non, et la misère était bien grande en ces temps de discordes et de guerres!

Répétons-le. Si la civilisation est si avancée de nos jours, si le XIXe siècle se fait gloire de ses richesses, de ses lumières; si le sang des hommes a cessé de couler tous les jours, si la fraternité unit toutes les nations; c'est à l'échange, c'est au penchant de l'homme à jouir des produits de toutes les contrées, penchant qui fait naître l'échange, que nous devons tous ces bienfaits! Remercions donc la nature qui s'est montrée si prévoyante et si sage, et qui, en créant l'homme, a posé les bases de la civilisation moderne!

2° SECTION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE (six heures).

Sciences commerciales. — Un négociant d'Anvers, ayant besoin de 30,000 francs, fait, pour la valeur de cette somme, une traite sur son correspondant de Berlin, en lui donnant l'ordre de se rembourser sur Hambourg; le correspondant de Hamboug se remboursera sur Amsterdam et le correspondant de cette dernière ville fera traite sur Anvers. Calculer le montant de cette dernière traite. On suppose que chaque correspondant prend 3/4 p. c. de commission et que les changes sont les suivants : d'Anvers sur Berlin, 372; de Berlin sur Hambourg, 153; de Hambourg sur Amsterdam, 35; d'Amsterdam sur Anvers, 213.

Géographie commerciale et industrielle. — I. Quelles sont nos relations commerciales avec la Turquie?

II. Vers quels pays exportons-nous nos tissus de lin et de chanvre?

III. Faire connaître les principales industries qui ont leurs sièges en Belgique sur les bords de l'Escaut et les lieux où elles s'exercent.

Droit commercial. — I. Quelles sont les sociétés commerciales auxquelles la loi reconnaît une individualité juridique? Qu'est-ce que la société coopérative?

II. Qu'est-ce que le protêt? Où et par qui sont faits les protêts faute d'acceptation ou de payement? Que doit contenir l'acte du protêt? Que doit-il énoncer? Les protêts ne peuvent-ils pas être remplacés par une autre formalité? Faire connaître cette formalité.

Histoire commerciale et industrielle. — Indiquer les principales causes qui contribuèrent à relever la prospérité commerciale et industrielle de la Belgique sous le règne de Philippe le Beau.

Économie politique. — Qu'est-ce que le travail? Qu'est-ce que le capital?

Faire voir par quelques exemples convenablement choisis que, pour travailler avec fruit, il faut s'aider du capital.

Chimie. — I. Quelles sont les formules chimiques des combinaisons de l'azote avec l'oxygène?

II. Décrire les propriétés, les usages et la préparation : 1° de l'azotate de potassium; 2° de la quinine et du sulfate de quinine.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.						
			Sciences commerciales.	Géographie commerciale et industrielle	Droit commercial.	Histoire commerciale et industrielle.	Économie politique.	Chimie.	Total (max. : 100).
Prix.	Charles Michiels, d'Anvers. . .	Bruxelles.	16	10	12	14	9	17	78
1er accessit.	Émile Périer, d'Ostende. . . .	Ostende.	11	10	12	13	7	13	66
2e id.	Hippolyte Roggee, de Hasselt. .	Hasselt.	9	9	11	14	7	15	65
1re ment. h.	Louis Nyssens, d'Anvers . . .	Anvers.	8	10	12	8	6	18	62
2e id.	Adolp. Taelemans, de Bruxelles.	Bruxelles.	16	9	11	6	6	13	61
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.									
Lambert Missotten		Hasselt.	12	7	7	12	6	16	60
Achille Paulius		Verviers.	11	10	6	13	6	8	54
André Chaussette.		Id.	10	9	4	11	6	13	53
Joseph Goedts		Anvers.	8	10	10	8	5	12	53
Joseph Van Missiel.		Liège.	5	11	10	11	7	9	53
Lamber Wery.		Id.	5	11	9	10	6	11	52
Arthur Hanicotte.		Mons.	5	7	8	15	7	11	51
Jean Meyer.		Bruxelles.	15	10	9.5	3	2	11	50.5

Travail de l'élève Charles Michiels.

SCIENCES COMMERCIALES.

Francs. . . . . x — 30,000 francs.
Id. . . . . 372 — 100 thalers.
Thalers . . . . 100 — 100 3/4 thalers. (Commission à Berlin.)
Id. . . . . 80 — 153 marcs banco.
Marcs banco . . . 100 — 100 3/4 marcs banco. (Commission à Hambourg.)
Id. . . . 40 — 35 florins des Pays-Bas.
Florins des Pays-Bas. 100 — 100 3/4 florins des Pays-Bas. (Commission à Amsterdam.)
Id. 100 — 213 francs.

En réduisant les fractions ordinaires en fractions décimales, la conjointe se modifiera comme suit :

Francs . . . . . . x — 30,000 francs.
Id. . . . . . . 372 — 100 thalers.
Thalers . . . . . 100 — 100.75 thalers. (Commission à Berlin.)
Id . . . . . . 80 — 153 marcs banco.
Marcs banco . . . 100 — 100.75 marcs banco. (Commission à Hambourg.)
Id. . . . 40 — 35 florins des Pays-Bas.
Florins des Pays-Bas. 100 — 100.75 florins des Pays-Bas. (Commission à Amsterdam.)
Id. 100 — 213 francs.

Le résultat de la conjointe s'obtient en divisant le produit des conséquents par celui des antécédents. La valeur de x = donc :

$$\frac{30,000 \times 100 \times 100.75 \times 153 \times 100.75 \times 35 \times 100.75 \times 213}{372 \times 100 \times 80 \times 100 \times 40 \times 100 \times 100} \text{ francs.}$$

En simplifiant la quantité ci-dessus, nous obtenons pour la valeur de x :

$$\frac{10 \times 4.03 \times 153 \times 4.03 \times 35 \times 20.15 \times 213}{124 \times 8 \times 8 \times 4 \times 4} \text{ francs.}$$

D'où $x = 29,396.97$ francs.

Remarque. Le rapport pour la commission est 100 : 100 3/4. En effet, chaque fois que le correspondant paîra pour nous 100 unités en sa monnaie, il en comptera 100 3/4, sa commission est de 3/4 p. c. C'est ici une traite continuée et dans ce cas, on a toujours un rapport additif croissant, parce qu'il s'agit d'un agio ici : les frais viennent augmenter le montant de la traite que les correspondants tireront chacun.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

I. Relations commerciales de la Belgique avec la Turquie.

1° *Importations :* Blé sarrasin, teintures et couleurs, drogueries, raisins secs, parfumeries, laines, drilles et chiffons, graines oléagineuses, tabac, objets d'art et de collection, épiceries, fruits et conserves alimentaires.

2° *Exportations :* Ouvrages en fonte et en fer, bougies, chandelles, poteries communes, savons, tissus de lin et de laine, sel, sucres bruts et raffinés, habillements, armes, cuivre et nickel bruts et étirés, tapisseries.

II. Nous exportons nos tissus de laine et de chanvre vers les pays suivants :

France, Pays-Bas, Angleterre et possessions américaines, Prusse, grand-duché de Luxembourg, Suisse, Russie, Suède et Norwège, Danemarck, Espagne, États-Unis, Italie, Turquie, Rio de la Plata, Chili, Brésil, Pérou, Autriche, Saxe et Mecklembourg-Schwérin.

III. Les principales industries qui ont leurs sièges sur les bords de l'Escaut en Belgique, sont :

Draperie, bonneterie, tapisserie, extraction de la chaux, des pierres à bâtir, fabriques de papier (Tournay et ses environs); tuyaux de drainage, fabriques de savon, industrie agricole, fabriques de chicorée, de tapis (Audenarde) ; savonneries, raffineries de sel et de sucre, papeteries, tanneries et corroieries, fabriques de chapeaux, filature, tissage et blanchiment du lin et du chanvre, industrie cotonnière et drapière, construction de machines, quincaillerie et taillanderie (Gand); industrie agricole, mercerie et bonneterie, poteries communes, savonneries, raffineries (Termonde) ; raffineries de sel et de sucre, rizeries, fabriques à épurer l'huile de pétrole, tordoirs à huile, tanneries, corroieries, chapelleries, fabriques de savons et de cigares ; fabrication de tissus de lin et de soie, corderies, fabriques de garance et couleurs, construction de navires, pêche maritime (Anvers).

DROIT COMMERCIAL.

I. Les sociétés commerciales auxquelles la loi reconnaît une individualité juridique sont : la société en nom collectif, la société en commandite simple, la commandite par actions, la société anonyme et la société coopérative.

La société coopérative est celle dans laquelle deux ou plusieurs associés solidairement responsables font, sous une raison sociale, un certain nombre d'opérations pendant un temps déterminé.

II. Le protêt est l'acte qui constate le refus d'une personne requise d'accepter ou de payer une lettre de change. Il y a donc deux sortes de protêt : un protêt faute d'acceptation et un protêt faute de payement. C'est au porteur qu'incombe le devoir de faire protester la lettre de change. — Le protêt est fait par un notaire ou un huissier : 1° au domicile du tiré ou à son dernier domicile connu ; 2° au domicile de la personne qui a accepté ou payé par intervention ; 3° au domicile de toutes les personnes inscrites sur la lettre pour l'accepter ou la payer au besoin. Le tout sera fait par un seul et même acte. S'il y a fausse indication de domicile, le protêt sera précédé d'un acte de perquisition. — Le protêt contiendra :

la transcription littérale de la lettre de change protestée avec toutes les indications qui y sont faites, les endossements, l'aval, etc. Il doit énoncer en outre la présence ou l'absence de la personne requise d'accepter ou de payer ; il doit mentionner le motif du refus d'acceptation ou de payement, le refus ou l'impuissance de signer du tiré. Le protêt doit énoncer en outre si un tiers a accepté ou payé par intervention. — Les protêts peuvent être remplacés, si le porteur y consent, par une déclaration signée de la personnne requise d'accepter ou de payer. Cette déclaration peut être faite sur la lettre même ou dans un acte séparé. La déclaration faite dans un acte séparé rappelle la substance de l'effet protesté ; elle sera enregistrée dans les deux jours de sa date, sous peine, pour le porteur, de perdre son recours contre les endosseurs et même contre le tireur, si celui-ci a fait provision ; le tout sous peine de nullité.

HISTOIRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

Philippe le Beau, à peine âgé de 16 ans, à son avènement au trône, fut un prince dépourvu de qualités administratives et qui ne s'occupa que de ses plaisirs, ce qui n'empêcha pas que la Belgique parvînt à un haut degré de grandeur et d'opulence, grâce à la paix qui régnait dans nos provinces. Rappelés à Bruges par Maximilien et Philippe, les Hanséates firent construire dans cette ville un magnifique hôtel, croyant que cette ville allait revoir ses anciens jours de splendeur ; mais la prospérité abandonnait peu à peu Bruges pour passer aux mains d'Anvers. Cette ville, grâce à son attachement aux ducs, commença dès lors à asseoir sa puissance sur des bases solides ; elle eut à soutenir de nombreuses attaques de la part des Brugeois, des Gantois et des Malinois ; mais grâce à l'activité et à la persévérance de ses habitants, elle n'eut bientôt plus rien à redouter de ses rivales. Anvers faisait alors un commerce avec toutes les nations du monde connues. Ce fut sous le règne de Philippe le Beau que les Portugais abordèrent la première fois à Anvers avec une cargaison de sucre et de produits des Indes. A cette occasion, les magistrats firent un traité avec les Portugais et leur firent don d'un édifice pour y déposer leurs marchandises. Les Anversois témoignaient la même bienveillance aux factoreries des républiques italiennes. Un document nous apprend que pour faire honneur aux marchands anglais qui venaient trafiquer dans leur pays, les Brabançons et notamment les Anversois, remontaient le fleuve pour aller à la rencontre des barques anglaises et qu'ils les ramenaient triomphalement dans leur ville. Bientôt cependant, le pays eut de vifs démêlés avec l'Angleterre, dont les marchands pouvaient circuler librement dans les pays de Hollande et de Zélande et dans les provinces belges actuelles et y vendre leurs draps en gros et en détail, selon leur bon vouloir, excepté à Bruges, où ils ne les vendaient qu'en gros, tout en ne payant qu'un patar par pièce de drap. Bientôt des conférences eurent lieu pour remédier à un état de choses aussi désastreux et la liberté de commerce réciproque fut stipulée. Mais quelque temps après, une tempête ayant jeté Philippe le Beau sur les côtes d'Angleterre, les Anglais en profitèrent pour lui arracher des conditions onéreuses pour le commerce belge ; c'est le traité dit *le mauvais* (1506). Arrivé en Espagne, Philippe refusa de ratifier le traité, alléguant qu'il lui avait été extorqué par la violence ; mais les Anglais continuèrent de maintenir leurs déloyales prétentions. Sous Philippe le Beau, on commença à pratiquer à Anvers les assurances maritimes, qui donnèrent les plus beaux résultats, et que plus tard le duc d'Albe n'hésita pas à supprimer, n'étant propres, disait-il, qu'à faire renchérir les produits. Sous le règne de Philippe, on s'occupa également de perfectionner et de multiplier les voies de communication. Tels sont, en résumé, les évènements et les mesures qui signalèrent le règne de Philippe le Beau, sous lequel la Belgique put jouir en parfaite sécurité de la prospérité que lui assuraient son activité et son mouvement commercial.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le mot *travail* a diverses significations en économie politique. Il désigne d'abord les facultés productives de l'homme, facultés qui lui permettent de satisfaire ses besoins dans des limites rationnelles ; il désigne ensuite l'effort que fait l'homme pour mettre en activité ses facultés productives ; il désigne enfin le produit obtenu en vertu de la mise œuvre de

ces mêmes facultés. Tantôt le mot *travail* s'applique au travail manuel, tantôt il embrasse la généralité des industries.

Par *capital* on entend, en économie politique, tout ce qui peut concourir à produire de nouvelles richesses ou de nouvelles valeurs, ou à augmenter la valeur que les objets ou les personnes ont déjà. Ainsi un clou est du capital, un centime est du capital, un hectolitre de blé est du capital, de même qu'un bâtiment, une usine, une somme d'argent, du talent, du savoir, etc. On voit par là que le sens du mot est beaucoup plus étendu en économie politique que dans le langage vulgaire, où il désigne le numéraire, les espèces, le capital roulant et qui n'est qu'une très-petite fraction du capital proprement dit, quelques centièmes seulement.

Le travail de l'homme, pour être productif, doit être aidé du capital. Le travail de l'ouvrier des champs est, par exemple, très-pénible et très-souvent stérile, s'il n'a à sa disposition du capital : des semences, des engrais, des instruments aratoires, des bâtiments pour y déposer les récoltes en attendant que l'époque de la vente arrive, des chariots et autres véhicules pour transporter les productions territoriales. Nous voyons par là que le capital est un complément nécessaire, indispensable de son travail, car la terre, sans toutes les choses que nous venons de mentionner (semences, engrais, instruments aratoires) ne produit rien ou presque rien en comparaison de ce qu'elle produit avec le concours judicieux du capital.

En ce qui concerne l'industrie manufacturière, l'intervention du capital est encore plus nécessaire. Que de choses ne faut-il pas dans l'outillage du plus simple ouvrier, dans l'installation du plus petit atelier? L'industrie humaine serait réduite au néant si elle était privée de matières premières, de machines, instruments et outils de toute espèce, même de capitaux roulants nécessaires au salaire des ouvriers et employés de toute espèce. Or tous ces objets, ces outils, ces instruments ne s'acquièrent que par le capital ou mieux ne sont rien autre chose que du capital.

De même l'industrie commerciale a besoin de capital : celui-ci est incorporé aux magasins et entrepôts, livres et papiers, bureaux, comptoirs du négociant ou du commerçant.

Enfin le travail du professeur même, qui s'attache à développer et à façonner l'intelligence de ses élèves, est aidé par le capital. L'enseignement ne pourrait subsister sans locaux, ameublement, fournitures classiques, etc.

En résumé, nous pouvons dire que le travail n'est réellement fructueux qu'autant qu'il a pour lui la coopération du capital.

CHIMIE.

I. Quelles sont les formules chimiques des combinaisons de l'azote avec l'oxygène?

Ces combinaisons sont au nombre de cinq, qui sont :

Combinaisons.	Formules chimiques.
Protoxyde d'azote ou oxyde azoteux	Az^2O
Bioxyde d'azote ou oxyde azotique	Az^2O^2
Anhydride azoteux.	Az^2O^3
Acide hypoazotique ou peroxyde d'azote (vapeurs rutilantes) . .	Az^2O^4
Anhydride azotique	Az^2O^5

En s'assimilant les éléments de l'eau, les anhydrides azoteux et azotique se convertissent en acides azoteux et azotique, dont les formules chimiques sont :

Acide azoteux . . . (Anhydride azoteux) (Eau) (Acide azoteux)
$$Az^2O^3 + H^2O = Az^2O^4H^2 \text{ ou } (AzO^2H)$$

Acide azotique . . . (Anhydride azotique) (Eau) (Acide azotique)
$$Az^2O^5 + H^2O = Az^2O^6H^2 \text{ ou } (AzO^3H)$$

II. 1° Azotate de potassium AzO^3K.

SALPÊTRE OU NITRE.

Préparation. On trouve parfois le salpêtre efflorescent à la surface du sol dans certaines

contrées, dans l'Inde, en Égypte, en Perse, en Espagne. Pour le recueillir il suffit de lessiver les terres qui en sont imprégnées et d'évaporer les lessives. Il porte souvent le nom de salpêtre de *houssage,* parce qu'on le recueille à l'aide de balais, appelés *houssoirs.*

Le salpêtre se trouve partout où la potasse se trouve en présence de matières azotées : il se rencontre ainsi dans le sol de nos caves, sur les murs humides, dans les étables.

Dans les temps où le nitre était rare, on avait même soin d'en provoquer la création dans des *nitrières artificielles.* On tâche de réunir toutes les conditions propres à sa formation : à cet effet, on arrose souvent avec des eaux de fumier des mélanges de matières organiques azotées et de chaux, auxquels on ajoute quelquefois de la potasse.

Un autre mode de préparation du nitre, c'est le lessivage des matériaux salpêtrés : ces lessives contiennent outre l'azotate de potassium, de l'azotate de calcium et de magnésium. Pour les convertir en azotate de potassium on ajoute aux lessives du carbonate de potassium. Il se forme, par double décomposition, des carbonates de calcium et de magnésium insolubles qu'on décante et de l'azotate de potassium.

La plus grande partie du salpêtre consommé actuellement provient de la transformation de l'azotate de soude du Pérou ou *nitre cubique.* Il y a pour cela deux procédés ; 1° addition de carbonate de potassium. Il se forme du carbonate de sodium et de l'azotate de potassium ; 2° addition de chlorure de potassium. Il se forme du chlorure de sodium, qui n'est guère plus soluble à chaud qu'à froid et qu'on décante et de l'azotate de potassium. Dans les laboratoires, on prépare directement l'azotate de potassium en faisant réagir l'acide azotique sur la potasse ou sur le carbonate de potassium.

Propriétés. Le salpêtre se dépose du sein de sa solution bouillante en prismes rhomboïdaux. Le plus souvent ces prismes sont cannelés ou striés ; ils présentent une densité 2,2. Ils ont une saveur amère et un peu fraîche. Peu soluble dans l'eau froide, le salpêtre se dissout abondamment dans l'eau chaude. Il est insoluble dans l'alcool absolu. Projeté sur un charbon ardent, il fuse, comme on dit ; l'azotate est décomposé ; une partie de son oxygène (l'azotate de potassium en contient presque la moitié de son poids) se porte sur le carbone et forme de l'acide carbonique ; en même temps il y a formation de carbonate de potasse.

Usages. Le salpêtre est principalement employé à la fabrication de la poudre ; celle-ci est un mélange d'environ 75 parties de salpêtre, 12,5 parties de charbon et 12,5 parties de soufre, ce qui correspond assez bien à la formule $\underset{\text{Salpêtre.}}{AzO^3K} + \underset{\text{Charbon.}}{3C} + \underset{\text{Soufre.}}{S}$.

Lors de la déflagration de la poudre, il devrait se produire Az, CO^2, CO et KS, c'est-à-dire de l'azote, du gaz carbonique et oxyde de carbone et du sulfure de potassium. Mais la nature des produits est plus complexe. Le volume des gaz produits est égal à 2000 fois le volume de la poudre employée et la température est évaluée à 1200°. L'évolution de la masse des gaz, développée subitement par cette température élevée, donne naissance à la force explosive de la poudre.

Une poudre, pour être bonne, doit satisfaire à un ensemble de conditions, qui ne sont pas susceptibles d'être exposées ici : elle ne doit pas être trop brisante, c'est-à-dire qu'elle ne perde pas ses gaz trop rapidement et ensuite elle ne doit pas être trop facilement inflammable. La poudre s'enflamme à 400°, par le choc du fer contre le cuivre ou du cuivre contre le cuivre.

Le salpêtre est parfois employé pour la fabrication de l'acide azotique, mais on préfère ordinairement l'azotate de soude parce qu'il est moins cher et qu'à poids égal, il donne plus d'acide azotique que le salpêtre.

Il est en usage également pour les salaisons.

II. On obtient la quinine en faisant macérer les racines du quinquina jaune ou gris dans une eau légèrement aciduléo d'acide chlorhydrique. La quinine a une saveur amère, désagréable ; elle est insoluble dans l'eau pure, mais elle se dissout dans l'eau étendue d'acide chlorhydrique. C'est pourquoi dans ses usages médicaux, on emploie ordinairement le chlorhydrate de quinine. La quinine est employée en médecine comme fébrifuge ; on la confond souvent dans le langage vulgaire avec le sulfate de quinine qu'on obtient en neu-

tralisant par l'acide sulfurique la solution de chlorhydrate de quinine et en lavant à l'eau le produit obtenu. Le sulfate de quinine est jaune, d'une saveur amère et désagréable comme la quinine. Il est très-soluble dans l'eau, dans l'alcool et l'éther. On donne le nom de *teinture de quinine* à une dissolution de sulfate de quinine dans l'alcool. Le sulfate est indécomposable par la chaleur ; il est susceptible de cristalliser. Le sulfate de quinine est décomposé par plusieurs agents réducteurs. Il est employé fréquemment en médecine comme fébrifuge ; il est appliqué avec quelque succès contre la goutte, le rhumatisme articulaire et contre certaines névroses.

3° Première scientifique.

A. *Épreuve écrite* (six heures).

I. Former une équation dont les racines soient les différences des carrés, deux à deux, des racines de l'équation : $x^4 + px^2 + q = 0$.

Faire connaître les racines de l'équation demandée et la condition nécessaire pour qu'elles soient réelles.

II. Les côtés d'un triangle équilatéral sont tangents à une sphère de rayon R. Ce triangle est la section parallèle à la base d'une pyramide régulière, circonscrite à la sphère. Déterminer le volume de cette pyramide en fonction de R et du côté a du triangle donné.

Quelle est la plus grande valeur que l'on puisse donner à a et que devient le volume de la pyramide pour ce maximum de a et pour $a = o$?

III. Un cercle dont le centre est fixe et dont l'équation est $(x - p)^2 + (y - q)^2 = R^2$, coupe une hyperbole donnée en plusieurs points. En considérant deux de ces points, M et N, quel est le lieu des points milieu de la corde MN lorsqu'on fait varier le rayon R? Discuter l'équation du lieu.

B. *Épreuve orale* (trente-cinq minutes — 6 élèves admis).

Algèbre. — Soit donnée la relation $y = \frac{x^2 - x - 1}{x^2 + x - 1}$.

Trouvez les valeurs maxima et minima de y lorsque l'on fait varier x depuis l'infini négatif jusqu'à l'infini positif.

Géométrie. — Tracer, parallèlement aux bases d'un trapèze, une droite qui le partage en deux parties qui soient entre elles dans le rapport de ces bases.

Géométrie analytique. — Deux axes rectangulaires $o\ x$, $o\ y$, sont rencontrés, le premier au point A, le second au point B, par une droite qui se meut parallèlement à elle-même.

Trouvez le lieu du point de rencontre des droites AP, BQ, les points P et Q étant deux points fixes placés respectivement sur l'axe des y et sur l'axe des x.

Discutez l'équation du lieu dans l'hypothèse où la droite AB est perpendiculaire à PQ.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.		
		Épreuve écrite (60 points).	Épreuve orale (40 points).	Total (100 points).
Élèves nouveaux.				
1er prix (prix d'honneur). Joseph Seron, de Liége . . .	Liége.	46	37 1/2	83 1/2
2e id. Émile Lefebvre, de Soignies	Tournai.	47	34 1/2	81 1/2
1er accessit. Eugène Leboucq, d'Ypres	Ypres.	40	33	73
2e id. Henri Braeckmans, de Ninove.	Gand.	41	31	72
3e id. Charles Hardenpont, de Merbes-le-Château.	Namur.	40	26	66
Élève spécial.				
Prix. Arthur Wittamer, de Stockem	Arlon.	42	30	72

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS A L'ÉPREUVE ÉCRITE.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Victor Godfroid . .	Mons.	32
Gustave Hock . . .	Namur.	38	*Élève vétéran.*		
Émile Ronkar . . .	Liège.	36	Amand Henrard . .	Dinant.	33
Oscar Houx. . . .	Id.	36	*Élèves spéciaux.*		
Hip. Vanden Rydt. .	Id.	35	Léon Gorrissen. . .	Ypres.	36
Télesphore Wilmart.	Namur.	33	Joseph Marchal . .	Namur.	30
Arthur Roman. . .	Charleroi.	33			

4° CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (six heures).

Welke voordeelen moeten wij trachten uit de kennis der vaderlandsche geschiedenis te trekken?

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Prix. Joseph Goedts, d'Anvers.	Anvers.	70
Accessit. Gustave Van Haute, de Gand	Gand.	65
ÉLÈVE NON LAURÉAT QUI A OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.		
Charles Michiels.	Bruxelles.	50

E. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° MATIÈRES LITTÉRAIRES (six heures).

Composition française. — Un jeune homme, orphelin et l'aîné d'une famille nombreuse, demande à un chef d'industrie une place qui lui permette d'employer ses connaissances et son activité et de subvenir ainsi aux besoins de ses frères et de ses sœurs.

Histoire et géographie. — I. Racontez brièvement l'histoire des établissements des Normands en Italie et en Sicile.

II. Que savez-vous de la croisade d'Occident entreprise au nord de l'Allemagne (Prusse, Livonie, Esthonie)?

III. Décrivez le cours du Volga et nommez ses affluents.

IV. Quels sont les fleuves qui se jettent dans le lac d'Aral?

Thème allemand ou *flamand pour les provinces wallonnes.— Thème allemand pour les provinces flamandes.* — Ceux qui n'ont pas vécu dans les pays du Nord ne savent pas quelle vie nouvelle leur apporte chaque hiver. Pendant de longues semaines, en flocons drus et serrés, la neige tombe, ou plutôt elle est si abondante et si compacte que l'on ne sait vraiment pas si elle tombe. Vous êtes enveloppé dans un tourbillon blanc.

Mais quand la neige a tombé pendant bien longtemps, quand la plaine, la montagne et les bois ont reçu leur parure d'hiver, une nappe partout égale, immense, s'étend sur la nature uniforme : les vallées sont remplies, les montagnes abaissées, un seul niveau passe sur le pays tout entier. La Suède n'est plus qu'une vaste plaine, déroulant pendant 500 lieues ses perspectives infinies. Quand, vers midi, la brume, roulée par un vent léger, s'écarte; quand rien ne trouble la transparence bleue de l'éther, le soleil sur la neige

immaculée resplendit avec un incomparable éclat. La scène change d'aspect quand on entre dans les bois : la tête brune des grands sapins est poudrée de frimas, leurs bras longs et maigres accrochent la neige au passage, elle reste attachée çà et là, comme les flocons d'une toison déchirée.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Comp. franç. (max. : 45).	Lang. mod. (max. : 35).	Histoire et géographie (max. : 20).	Total (max. : 100).
Prix. Arthur Ysengrin, d'Ostende	Ostende.	32	28	17 1/2	77 1/2
1er accessit. Jules Burton, d'Anvers	Anvers.	38	28	2 1/2	68 1/2
2e id. Alfred Mirlier, d'Orchies	Tournai.	32	18 1/2	15 1/2	66
1re ment. h. Gustave Delhaye, de Nimy	Mons.	21	28	12 1/2	61 1/2
2e id. Charles Guillaume, de Bruxelles	Bruxelles.	37	21 1/2	2 1/2	61
3e id. Arthur Hotton, de Saint-Hubert	Arlon.	30	19 1/2	11	60 1/2
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.					
Léopold Labenne	Mons.	35	9	15	59
Symphorien Poery	Arlon.	24	21	12 1/2	57 1/2
Léon Hennebert	Tournai.	30	18 1/2	7	55 1/2
Arthur Weyts	Gand.	21	24	9	54
Gustave De Roover	Bruxelles.	20	28 1/2	5	53 1/2
Valère Richard	Charleroi.	20	27	6 1/2	53 1/2
Victor Foulon	Id.	20	30	3	53
Constant Smits	Anvers.	23	28	1	52
Félix Soetens	Id.	19	33	»	52
Badilon Crombois	Mons.	32	9	11	52
Vital Moreau	Id.	25	22 1/2	4	51 1/2
Félicien Beaudhuin	Namur.	27	18	6	51
Auguste Soupart	Nivelles.	20	23	8	51
Émile Attout	Liège.	21	26 1/2	3 1/2	51
Georges Yvon	Bruxelles.	18	27 1/2	5	50 1/2
Denis Lecocq	Liège.	24	20	6 1/2	50 1/2
Georges Van Ackere	Tournai.	26	23	1	50
Émile Dubois	Charleroi.	24	23	3	50

2° MATIÈRES SCIENTIFIQUES (six heures).

Sciences commerciales. — I. Quels sont les comptes particuliers que le fabricant doit ouvrir? Dire comment sont débités, crédités et soldés les comptes suivants : 1° le compte de fabrique ; 2° le compte de matières premières ; 3° le compte de frais de fabrication.

II. Pierre a souscrit le 1er août trois billets. Le premier de 6,000 francs payable le 15 septembre ; le second de 7,000 francs payable le 1er novembre ; le troisième de 8,000 francs payable le 20 décembre et au taux de 1/2 p. c. par mois. On demande l'époque à laquelle Pierre pourrait acquitter les trois billets sans perte ni gain.

Algèbre. — I. Démontrer la formule qui fait connaître la somme des N premiers termes d'une progression par quotient.

Approprier cette formule au cas où la progression est décroissante à l'infini.

II. Deux personnes A et B ont mis 1,400 francs dans une entreprise. A retire au bout

de 18 mois 872 francs capital et intérêts simples compris. B retire après 12 mois 636 francs, tant en capital qu'en intérêts. Déterminer les mises d'A et de B.

Géométrie. — I. Faire connaître une méthode propre à trouver le rapport approché de la circonférence au diamètre.

II. Construire le triangle dont on connaît un côté, l'angle opposé et le rapport des deux autres côtés.

Quel doit être ce rapport pour que le triangle soit le plus grand possible?

Trigonométrie. — I. a, b, c étant les trois côtés d'un triangle et A, B, C les angles respectivement opposés à ces côtés, démontrer la formule $\tang \frac{1}{2} A = \sqrt{\frac{(p-b)(p-c)}{p(p-a)}}$ dans laquelle p représente le demi-périmètre. Dire si la formule est homogène et comment on peut y appliquer le calcul logarithmique.

II. Résoudre le triangle rectangle dans lequel on donne l'angle aigu B et la perpendiculaire menée du sommet de l'angle droit A sur l'hypoténuse.

Physique. — I. Quelles sont les hypothèses sur la nature du calorique?

II. Faire connaître d'une manière sommaire la construction du thermomètre à mercure et les principales échelles qui sont en usage.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	François Clément, de Bruxelles	Malines (coll. comm.).	83
2e id.	Eugène Nagand, de Theux	Verviers.	81
	Félicien Beaudhuin, de Namur	Namur.	81
3e id.	Gustave De Roover, de Haeren	Bruxelles.	78
4e id.	Arthur Ysengrin, d'Ostende	Ostende.	71
1er acces.	François Bertin, de Huy	Huy.	69
	Nicolas Fastré, de Verviers	Verviers.	69
	Ernest Haerens, de Gand	Gand.	69
	Léopold Labenne, de Gosselies	Mons.	69
2e id.	Louis Cornu, d'Antoing	Tournai.	67

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Léopold Bombled	Chimay.	66	Jules De Give	Tirlemont.	55
Antoine Drost	Anvers.	66	Auguste Soupart	Nivelles.	54
Arthur Weyts	Gand.	61	Xavier Druart	Thuin.	54
Charles Gombault	Dinant.	60	Marius De Pommier	Id.	53
Nicolas Marx	Arlon.	60	Édouard Bricusse	Mons.	53
Arthur Dehem	Ypres.	58	Gustave Delhaye	Id.	53
Julicien Cornez	Mons.	58	Charles Magnée	Bruxelles.	53
Georges Lambiotte	Liège.	58	Georges Stappers	Anvers.	52
Ernest Théâte	Id.	58	Henri Pargy	Mons.	51
Georges Van Ackere	Tournai.	56	J. Vanden Bogaerde	Bruges.	50

4e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.			
1° *Sciences philosophiques et historiques* [1].			
Rechercher et coordonner les renseignements fournis par les anciens sur les congrès internationaux qui se sont tenus en Grèce depuis les guerres médiques jusqu'à la prise de Corinthe (146 avant J.-C.).		MM. Wagener, prof. à l'université de Gand. Troisfontaines, prof. à l'université de Liège. Altmeyer, prof. à l'université de Bruxelles. Muller, prof. à l'université de Louvain. Van Hasselt, memb. de l'Académie royale de Belgique.	
2° *Philologie* [2].			
Tracer un tableau littéraire de la comédie en France depuis Molière jusqu'à nos jours.	Apprécier Corneille comme auteur tragique.	MM. Fuerison, prof. à l'université de Gand. Stecher, prof. à l'université de Liège. Van Bemmel, prof. à l'université de Bruxelles. De Monge, prof. à l'université de Louvain, Fuss, conseiller à la cour de cassation.	M. Hubert-Ferdinand-Maurice Kufferath, de St-Jos.-ten-Noode, élève en droit de l'univ. de Bruxelles, reçu candidat en philosophie et lettres à Louvain en 1870 (82 points sur 120).
B. FACULTÉ DES SCIENCES.			
1° *Sciences physiques et mathématiques* [3].			
Exposer et discuter la théorie du gyroscope.	Un point matériel est fixé dans une circonférence qui se meut dans un plan en roulant sans glisser sur une autre circonférence ; appliquez la théorie des mouvements relatifs à la détermination de la force totale capable de faire prendre au point le mouvement supposé, et discutez le résultat.	MM. Andries, prof. à l'université de Gand. De Cuyper, prof. à l'université de Liège. Buisset, prof. à l'université de Bruxelles. Gilbert, prof. à l'université de Louvain. Maus, inspecteur des ponts et chaussées.	M. Junius Massaut, de Gosselies, élève-ingénieur des ponts et chaussées, élève de l'université de Gand (66 points sur 100).
2° *Sciences naturelles* [4].			
Exposer et discuter les phénomènes de dissociation et les rapports de ces phénomènes avec les densités des vapeurs anormales.			
C. FACULTÉ DE DROIT.			
1° *Droit romain* [5].			
Exposer la théorie du droit romain relative à la clause pénale.			

1 Un concurrent. Il ne fut pas admis aux épreuves subséquentes du concours.
2 Un concurrent.
3 Deux concurrents. Mention honorable fut accordée à M. Constantin Lepaige, de Liège, élève de l'université de cette ville, candidat en sciences physiques et mathématiques (60 point sur 100).
4 et 5 Aucun concurrent.

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.	QUESTIONS A TRAITER EN LOGE.	JURYS.	LAURÉATS.
	2° *Droit moderne* [1].		
On demande un exposé méthodique des modifications essentielles que le nouveau Code pénal a, dans sa partie générale (livre 1er), portées aux dispositions correspondantes du Code pénal de 1810. Les concurrents apprécieront les modifications et les motifs sur lesquels elles sont fondées.			
	D. FACULTÉ DE MÉDECINE.		
	1° *Matières générales* [2].		
Déterminer la génération et la structure du tissu musculaire.	Quelles sont les données que possède actuellement la science sur l'origine des fibres nerveuses dans le système nerveux cérébro-spinal ?	MM. Van Bambeke, prof. à l'université de Gand. Masius, prof. à l'université de Liège Rommelaere, prof. à l'université de Bruxelles. Van Kempen, prof. à l'université de Louvain. Marinus, membre de l'Académie de médecine.	M. Léon Frédéricq, de Gand, élève de l'université de cette ville, candidat en médecine (125 points sur 150).
	2° *Matières spéciales* [3].		
Faire l'histoire de l'accouchement prématuré artificiel. Quelles en sont les indications ? Faire un parallèle entre ses divers procédés.		MM. Van Cauwenberghe, professeur à l'université de Gand. Wasseige, prof. à l'université de Liège. Pigeolet, prof. à l'université de Bruxelles. Hubert, prof. à l'université de Louvain. Vleminckx, président de l'Académie de médecine.	

1 Aucun concurrent.
2 Un concurrent.
3 Un concurrent. Il ne fut pas admis aux épreuves subséquentes.

Le mémoire de M. Frédéricq a été publié.

Distribution des prix : Incident.

Aux termes des dispositions organiques des concours de l'enseignement moyen, on n'appelait à Bruxelles, pour y recevoir les prix ou les accessits, que les lauréats de la rhétorique latine et de la 1re professionnelle (sections réunies, section scientifique et section industrielle et commerciale).

Eu égard au succès obtenu dans le concours de 2e latine, par l'élève Edmond Molle, de l'athénée royal de Tournai (1er prix, en partage, de *composition française*, 1er prix de *thème latin* et 2d prix de *version grecque*), un arrêté royal du 20 septembre avait décidé que, par dérogation aux dispositions que nous venons de rappeler, cet élève serait admis à venir recevoir à la cérémonie de la distribution solennelle des prix du 25 septembre 1874, les récompenses qu'il avait méritées.

Le public fit une ovation brillante à l'élève Molle.

Le discours traditionnel fut prononcé par M. R. Boddaert, professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'université de Gand,

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

III. *Universités.*



CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

1875.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Cantons de Brecht, d'Eeckeren et de Santhoven.

I. *Religion et morale.* — 1° Quels sont les devoirs des enfants à l'égard de leurs parents? 2° De quelle manière manquons-nous aux devoirs envers nos parents? 3° Comment mourut Absalon, le fils rebelle de David, et qu'est-ce que cette mort funeste peut apprendre aux enfants? 4° Qu'est-ce que l'Évangile nous enseigne de la vie obscure de Jésus à Nazareth, et quelle est la belle et touchante leçon que les enfants peuvent trouver dans ce trait de l'Évangile?

II. *Écriture.* — (Grand) : Onderwijzing. (Moyen) : Leugenachtige lippen zijn een gruwel bij den heer. (Fin) : Bemin de waarheid steeds, en waag het nooit te liegen : gij kunt de menschen wel, maar nimmer God bedriegen. — De twaalf eerste hoofdletters van het alphabet. De cijfers.

III. *Arithmétique.* — 1° Soustrayez 0.75 de 7/8, en fractions ordinaires et en fractions décimales. 2° Les deux côtés d'un chemin de 1 1/4 lieue métrique doivent être plantés d'arbres. *a.* Combien d'arbres faudra-t-il en les plaçant à une distance de 5 mètres? *b.* Combien coûtera la plantation en calculant les frais à 125 francs par 100 arbres? 3° Un tapis de 5 mètres de long et 4 mètres de large a coûté 100 francs. Combien coûtera, d'après ce prix, un tapis de 6 mètres de long et 5 1/2 mètres de large? 4° Une pièce de terre de 3 hectares est traversée par un chemin pavé sur une longueur de $90^{m}75$ et une largeur de $12^{m}5$. *a.* Quelle est la quantité de terrain occupée par le chemin? *b.* Quelle est la superficie totale du restant? 5° Quel est l'intérêt d'une somme de 1,260 francs pour 5 mois, à raison de 4 1/2 p. c. l'an?

IV. *Éléments de la langue maternelle.* — 1° Déclinez au singulier et au pluriel : *Deze brave ambachtsman.* 2° Écrivez la première personne du singulier de l'imparfait et du passé indéfini de l'indicatif des verbes : *bouwen, schandvlekken, verkoopen, zich haasten, zich kleeden.* 3° *Dictée :* Een deugdzaam mensch slaapt gerust, ontwaakt vroolijk, arbeidt welgemoed, eet smakelijk en leeft gelukkig. — Noch geld, noch goed zal u gelukkig maken, zoo gij de deugd niet bemint. — Kinderen! spreekt weinig, hoort veel en overweegt eer gij handelt; want eerst gedaan en dan bedacht heeft velen in verdriet gebracht. — De landbouwer behoort te weten, wanneer en hoe zijne akkers omgeploegd, bemest, bezaaid en beplant moeten worden. 4° *Composition :* Brief aan uwen oom. *Sujet :* Uw vader komt te overlijden. Smart uwer moeder. Eigene droefheid, verlies. Hoedanigheden uws vaders. Zorgen voor zijne kinderen. God bezoekt zijne beste vrienden. Onderwerping. Plichten.

V. *Géographie.* — 1° Welke zijn : *a.* De grenzen der provincie Luik; *b.* De bijzonderste steden dezer provincie? 2° Noem twee steden in België, die op de Maas gelegen zijn; twee op de Schelde, twee op den Dender; twee op de kusten der zee. 3° Welke landen grenzen aan de Zwarte zee? 4° In welke landstreken en aan welk water liggen de volgende zeehavens : Riga, Odessa, Marseille, Brest?

VI. *Histoire.* — 1° Sedert wanneer is België een onafhankelijke Staat geworden? Wie is onze eerste koning geweest? In welk jaar is hij ingehuldigd? Wanneer is hij gestorven? Wie is zijn opvolger? 2° Waar en wanneer is keizer Karel V geboren? Bleef hij tot aan zijne dood regeeren? Waar en wanneer stierf hij?

VII. *Concours particulier de langue française.* — 1° Conjuguez le présent de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif des verbes : *s'en aller, recevoir, craindre* et *vaincre.* 2° Écrivez le participe passé des verbes : *craindre, vivre, mettre* et *suivre.* 3° Vertaal in het vlaamsch : Mes amis, aimez l'école. Employez bien le temps que vous y passez chaque jour. Si vous êtes attentifs et studieux, vos parents seront contents de vous et vous le serez de vous-mêmes. L'école étant comme une seconde famille, traitez comme frères les enfants qui s'y trouvent avec vous. 4° De volgende zinnen te vertalen in het fransch : Wij zijn de verledene week te Brussel geweest, het is eene der merkwaardigste steden van Europa. — Al die huizen en al die hoven behooren toe aan mijne oude moei. — Ik zou u gaarne de koopwaren afzenden, welke gij mij gevraagd hebt, doch die, welke ik in magazijn heb, zijn niet voldoende.

Les 166 concurrents de 45 écoles des cantons de Brecht, Eeckeren et Santhoven (2e ressort) obtinrent, dans le concours général, une moyenne de 108.45 points sur 200.

63 d'entre eux prirent part au concours général en langue française : ils y obtinrent une moyenne de 18.30 points sur 40.

B. Province de Brabant.

Série A. — *Écoles primaires de garçons.*

I. *Religion et morale.* — 1° Quelles sont les choses que tout chrétien doit savoir de nécessité de précepte? Que signifient ces mots : *de nécessité de précepte?* Combien de fois doit-on faire les actes de foi, d'espérance et de charité dans le cours de sa vie? 2° A quelle occasion Jésus-Christ raconta-t-il la parabole du bon Samaritain? Racontez cette parabole. Tirez-en une réflexion morale.

II. *Orthographe.* — *Dictée :* Les plantes, vues isolément, ont une beauté particulière à chacune d'elles, et une beauté qui résulte de leur association par groupes d'individus de même espèce. Une grâce nouvelle naît aussi de leur entourage; certaines d'entre elles sont charmantes par le port, d'autres par les feuilles, par les fleurs ou par les fruits. Les moins favorisées en apparence sont, comme leurs sœurs, sorties des mains du Créateur; et qui les regardera attentivement découvrira en elles quelque beauté cachée qu'il ne soupçonnait pas.

III. *Analyser grammaticalement :* L'homme vit des produits que lui donne la terre.

IV. *Grammaire.* — 1° Qu'est-ce qu'un pronom relatif? 2° De quel genre, de quel nombre et de quelle personne est le pronom relatif qui se rapporte à plusieurs noms ou pronoms?

V. *Rédaction.* — Lettre à un oncle pour le prier de vouloir assister à la distribution des prix de votre école, où vous espérez recevoir une récompense. (Dix lignes au moins.)

VI. *Calligraphie.* — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres : Le terrain de la province de Brabant est, en général, assez varié. Il ondule en collines à sommets arrondis, surtout dans la partie qui s'étend au sud-est. Au sud, il est couvert des

restes de la magnifique forêt de Soignes, qui s'étendait, il y a quelques années, jusqu'aux portes mêmes de Bruxelles. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VII. *Arithmétique.* — 1° On a vendu 1/6 d'une pièce de terre et ensuite encore les 2/3 du reste. La partie restante mesurant 1 hectare 5 ares, on demande quelle était la superficie de cette pièce de terre. 2° Deux frères ont hérité chacun 35,000 francs ; le premier achète pour cet argent une maison qu'il loue 1,800 francs par an et avec laquelle il compte devoir dépenser 100 francs par an pour l'entretien ; l'autre place son capital à 4 1/2 p. c. par an. Lequel des deux frères a fait le placement le plus avantageux? 3° Un épicier achète 9 balles de café pesant ensemble 675 kilogrammes, poids brut, pour la somme de 1,755 francs ; il paie en outre 32 fr. 40 c. pour le transport. La tare étant évaluée à 2 p. c., dites combien il devra revendre le kilogramme de café pour gagner 15 p. c. du prix d'achat.

VIII. *Système métrique.* — 1° Combien faut-il de pavés pour couvrir une route de 8 kil. 5 hect. de long sur 3^{m}50 de large, si l'on a besoin de 64 pavés par mètre carré? 2° On veut entourer d'une haie un jardin de forme rectangulaire mesurant 12 ares. Quelle sera la longueur totale de la haie, si le jardin a 24 mètres de largeur et que l'on ménage, à l'un des côtés, une ouverture de 3 mètres pour l'entrée?

IX. *Géographie.* — 1° Nommez les chemins de fer qui ont leur point de départ à Bruxelles, et indiquez les directions qu'ils prennent. 2° Dans quelles provinces de Belgique extrait-on la houille, le minerai de fer et le zinc, les pierres de taille, le marbre?

X. *Histoire.* — 1° Quand Albert et Isabelle régnèrent-ils sur les provinces belges? Quand et pourquoi Albert fit-il le siège d'Ostende? Nommez quatre hommes célèbres qui illustrèrent le règne des archiducs?

XI. *Concours particulier de langue française.* — *Thème :* De dieren zijn den mensch van groot nut. De koe en de geit geven hem melk ; de os, het zwijn en meer anderen leveren hem vleesch ; de hen en de eend leggen eiers voor hem ; de visschen dienen hem tot spijs ; de bie verschaft hem honig en was. Het schaap kleedt hem met zijne wol ; de zijdeworm, met zijne zijde. Het paard, de ezel, de os, de hond zijn zijne trouwe dienaars. De mensch is de meester van de dieren ; hij mag ze tot zijnen dienst gebruiken, maar hij mag ze niet mishandelen.

Analyse grammaticale : L'enfant doit apprendre pendant qu'il est jeune.

Série B. — *Écoles primaires de garçons.*

I. *Religion et morale.* — 1° Qu'est-ce que la pénitence? Quand Jésus-Christ a-t-il institué ce sacrement? Quel pouvoir les apôtres ont-ils reçu par ces paroles? Ce pouvoir a-t-il été donné pour les apôtres seuls? Les prêtres peuvent-ils, à leur gré, user de ce pouvoir? 2° Racontez la parabole du mauvais serviteur. Tirez de cette parabole une réflexion morale.

II. *Orthographe.* — *Dictée :* Des eaux qui tombent sur les crêtes et les sommets des montagnes descendent par une infinité de filets le long de leurs pentes : elles en enlèvent quelques parcelles et y marquent leur passage par des sillons légers. Bientôt ces filets se réunissent dans les creux plus marqués dont la surface des montagnes est labourée ; ils s'écoulent par les vallées profondes et vont former ainsi les rivières et les fleuves qui reportent à la mer les eaux que la mer avait données à l'atmosphère.

III. *Analyser grammaticalement :* L'ouvrier qui dépense inutilement marche vers la misère.

IV. *Grammaire.* — 1° Qu'est-ce qu'un verbe irrégulier? 2° Écrivez le passé défini des verbes *venir* et *vivre*.

V. *Rédaction.* — Lettre à un frère qui habite une ville voisine : vous lui ferez connaître qu'un violent orage a éclaté sur la commune et que la foudre est tombée sur une pauvre maison qu'elle a réduite en cendres. (Dix lignes au moins.)

VI. *Calligraphie.* — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres : La province de Brabant est sillonnée d'excellentes voies de communication. Par ses chemins

de fer et par ses belles chaussées, elle se relie à toutes les autres provinces du royaume. Par le canal de Charleroi, elle se rattache au Hainaut; par celui de Willebroeck, au Rupel et à l'Escaut; par celui de Louvain, à Malines et à Anvers. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VII. *Arithmétique.* — 1° Si l'on vend les 2/5 d'une pièce d'étoffe à raison de 6 fr. 25 c. le mètre, on recevra 110 francs; quelle est la longueur de cette pièce? 2° Deux entrepreneurs font ensemble un ouvrage auquel le premier emploie, pendant 25 jours, 6 ouvriers travaillant 12 heures par jour, et le second, 8 ouvriers travaillant 10 heures par jour, pendant 21 1/2 jours. Le montant de l'entreprise étant de 1,689 fr. 60 c., on demande combien recevra chaque entrepreneur. 3° Un marchand avait acheté 12,000 kilogrammes de pommes de terre à raison de 7 fr. 25 c. les 100 kilogrammes. A quel prix a-t-il dû revendre les 100 kilogrammes, trois mois plus tard, pour gagner 5 p. c. du prix d'achat, sachant que pendant cet intervalle les pommes de terre avaient perdu 6 p. c. de leur poids et qu'il a dû payer, à la fin du trimestre, 17 fr. 10 c. pour loyer de son magasin?

VIII. *Système métrique.* — 1° Combien devra-t-on payer pour 4 ares 8 centiares de terrain à 12 fr. 50 le mètre carré? 2° Un grenier de $5^{m}40$ de longueur et $4^{m}20$ de largeur est chargé de froment jusqu'à une hauteur de 60 centimètres; cherchez le poids de ce blé, sachant que l'hectolitre de froment pèse en moyenne 78 kilogrammes.

IX. *Géographie.* — 1° Faites par eau le voyage de Charleroi à Anvers. 2° Nommez les rivières qui arrosent la Flandre orientale et dites quelles sont les villes de cette province situées sur chacune d'elles.

X. *Histoire.* — 1° Qui était Philippe le Bon? Quelles sont les provinces belges sur lesquelles il régna? Où et en quelle année eut-il à combattre les Gantois révoltés?

XI. *Concours spécial de langue flamande.* — *Thème :* L'hirondelle est un oiseau voyageur. Aux premiers jours du printemps, elle arrive dans notre pays; elle le quitte en automne pour aller en Afrique. Elle aime à construire son nid sous nos toits et même dans l'intérieur des maisons. L'hirondelle vole très rapidement; elle peut faire vingt lieues à l'heure. On dit que l'hirondelle annonce le bonheur, parce qu'elle revient avec les beaux jours, qu'elle détruit une foule d'insectes nuisibles et qu'elle égaie nos demeures.

Analyse grammaticale : Het ijzer is het nuttigste metaal dat wij bezitten.

Série C. — *Écoles primaires de filles.*

I. *Religion et morale.* — 1° Qu'est-ce que la confirmation? Comment faut-il se préparer pour bien recevoir ce sacrement? Quand avons-nous surtout besoin des grâces de la confirmation? 2° Racontez l'histoire du patriarche Jacob, depuis son arrivée près de la ville de Haran jusqu'à sa réconciliation avec son frère Esaü. Tirez de cette histoire une réflexion morale.

II. *Orthographe.* — *Dictée :* La propreté est une vertu dans laquelle on ne doit pas redouter l'excès. La ménagère doit mettre sa gloire dans la propreté de son intérieur plus que dans l'élégance de sa toilette. Il faut que, lorsqu'on entre chez elle, le nettoyage soit déjà complet; qu'on ne puisse découvrir nulle part ni un grain de poussière, ni une tache; que le regard se promène avec satisfaction sur un plancher ou un carrelage bien lavé, sur des meubles reluisants, sur des vitres nettes et transparentes.

III. *Analyser grammaticalement.* — Une femme soigneuse et économe fait le bonheur de sa famille.

IV. *Grammaire.* — 1° Qu'est-ce que l'adverbe? 2° Expliquez quand l'adverbe *tout* est variable.

V. *Rédaction.* — Lettre d'une jeune fille à sa tante : elle fera connaître qu'elle apprend les travaux à l'aiguille à l'école communale, ses progrès en cette branche, les services qu'elle peut rendre déjà à sa mère. (Dix lignes au moins.)

VI. *Calligraphie.* — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres : Les produits de l'industrie en Belgique sont extrêmement nombreux et variés. On connaît partout les belles toiles de Flandre, les carrosses de Bruxelles, les armes de Liège, la cou-

tellerie de Namur, les draps de Verviers, les tapis et la procelaine de Tournai, les dentelles de Bruxelles et de Malines. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VII. *Arithmétique.* — 1° Quel est l'intérêt pour 10 mois, d'une somme de 12,500 francs placée à 4 1/2 p. c. par an? 2° Une servante économe avait placé tous les mois 13 francs à la caisse d'épargne. Elle retira ses versements au bout de 15 ans et reçut en outre 605 francs pour les intérêts accumulés de son argent. Avec le montant de ses économies, elle entreprit un petit commerce qui lui donna un revenu annuel de 25 p. c. de son argent; quel fut le montant de ce revenu? 3° Avec 8.5 kilogrammes de certain fil, le tisserand fait 42^m5 de toile ayant 1^m20 de largeur; combien de mètres de toile pourrait-il faire de 10 kilogrammes du même fil, si la toile n'avait que 75 centimètres de largeur?

VIII. *Système métrique.* — 1° Si un hectolitre d'huile coûte 85 francs, quel sera le prix d'un décilitre? 2° Une cave de 2^m50 de longueur et 2 mètres de largeur est remplie de charbon jusqu'à la hauteur de 1^m20; quelle est la valeur de ce charbon à 29 francs les 1,000 kilogrammes, en admettant que l'hectolitre de charbon pèse 85 kilogrammes?

IX. *Géographie.* — 1° Faites par chemin de fer le voyage de Namur à Ostende et citez les villes que vous rencontrez. 2° Nommez les rivières qui se jettent dans la Meuse en Belgique et dites quelles provinces elles parcourent.

X. *Histoire.* — Racontez brièvement la révolution brabançonne de 1789.

Concours spécial de langue française. — *Thème.* — De koe is een huisdier. Zij leeft in den stal en op de weide en voedt zich met gras, klaver, wortelen, rapen, hooi, stroo. De kleur der koeien is zeer verschillend. Er zijn bruine, witte, zwarte en bonte koeien. De koe geeft ons melk, boter en kaas. Haar vleesch dient den mensch tot voedsel. Van hare huid maakt men leder, waaruit de schoenmaker schoenen en laarzen vervaardigt. De koe is derhalve een zeer nuttig dier. Wij moeten haar met zachtheid behandelen.

Analyse grammaticale. — Le temps passe; nous devons l'employer utilement.

Les 62 concurrents de 20 écoles du canton de Wolverthem obtinrent une moyenne de 100 points sur 160.

Les 83 concurrents de 19 écoles du canton de Saint-Josse-ten-Noode (garçons) obtinrent une moyenne de 98 points sur 160.

Les 56 concurrents de 20 écoles du canton de Perwez obtinrent une moyenne de 95.5 points sur 160.

Les 78 concurrents de 21 écoles du canton de Saint-Josse-ten-Noode (filles) obtinrent une moyenne de 92 points sur 160.

Les 40 concurrents de 13 écoles du canton de Haecht obtinrent une moyenne de 88.9 points sur 160.

Les 35 concurrents de 12 écoles du canton d'Aerschot obtinrent une moyenne de 84.4 points sur 160.

Les 32 concurrents de 14 écoles du canton de Glabbeek obtinrent une moyenne de 83 points sur 160.

Les 49 concurrents de 15 écoles du canton de Genappe obtinrent une moyenne de 82.2 points sur 160.

Les 68 concurrents de 19 écoles du canton de Nivelles obtinrent une moyenne de 71 points sur 160.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Morale et religion.* — 1° Door welk der goddelijke geboden is het verboden te liegen? Wanneer is leugentaal doodzonde? Wanneer verplicht leugentaal tot restitutie of herstel-

ling? 2° Welke valsche beschuldigingen brachten de joden in, tegen Christus, onzen zaligmaker, voor den rechter Pilatus?

II. *Langue flamande.* — *Dictée.* — AAN DE NERVIERS. *Zij* de aarde u licht, o kloeke Nerviers! Gij zijt bezweken onder de slagen van den reuzenarm voor wien alles zwichten moest. Gij hebt gezwicht voor den alverwinnaar, voor wien Rome zelf de « kniën heeft moeten buigen en 't juk van zijn meesterschap ondergaan. Maar wat nooit iemand vóór of na u gedaan heeft », gij hebt de kans doen wankelen, gij hebt de fortuin van Cesar doen aarzelen, gij zijt het oogenblik nabij geweest, dat uw heldenmoed ging zegevieren over de dapperheid der Romeinsche legioenen. Zij de aarde u licht! Na achttien eeuwen leeft uw *roem* nog in het geheugen der Belgen die van u afstammen, en die desnoods naar uw voorbeeld ook bloed en leven zullen opofferen om de vrijheid en de onafhankelijkeid van het lieve vaderland tegen vreemde overmacht te verdedigen. (DAVID.)

Exercices grammaticaux. — 1° In welke wijze staat het werkwoord *zij* in den zin : « Zij de aarde u licht! » Bewijs uw antwoord. 2° Geef een synoniem van *zwichten*. Vervoeg dit werkwoord, in den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijze. 3° Leg met andere woorden uit de beteekenis van « voor wien Rome zelf de kniën heeft moeten buigen en 't juk van zijn meesterschap ondergaan ». 4° « Maar wat nooit iemand voor of na u gedaan heeft. » Moet men in dezen zin *voor* of *vóór* (met accenten), *na* of *naar* gebruiken? Bewijs uw antwoord. 5° Ontleed spraakkundig het woord *roem* en geef twee woorden op, die er van afgeleid zijn.

III. *Rédaction.* — Uw jonge vriend Adolf heeft u de volgende vragen schriftelijk toegestuurd : 1° Wat zijn insectenvretende vogelen? 2° Noem er eenige soorten van. 3° Welke diensten bewijzen zij aan de landbouwers? 4° Hoe moeten wij die vogelen behandelen? In eenen welgepasten brief beantwoordt gij de vier vragen van Adolf.

IV. *Arithmétique.* — 1° Leg de vermenigvuldiging uit van 42.07 met 5.045, uitsluitelijk onder het oogpunt der tiendeelige getallen. 2° Drie kooplieden, die te zamen handelen, hebben eene winst van 4,950 frank gedaan. De eerste heeft 4,000 frank voor 5 maanden; de tweede 7,000 frank voor 4 maanden en de derde 8,500 frank voor 6 maanden ingelegd. Hoeveel komt er van de voormelde winst aan ieder van hen toe?

V. *Système métrique.* — 1° Is er verschil tusschen een' centiliter en een' kubieken centimeter? Leg uw antwoord uit. 2° Hoeveel liters bevat een bak die 2m40 lang, 1m35 breed en 1m20 diep is? Welk is, in decagrammen, het gewicht van het gestookt water, dat die bak kan inhouden?

VI. *Géographie et histoire.* — Teeken de kaart der provincie Westvlaanderen, met aanduiding der grenzen, der voornaamste rivieren, der steden, van vier ijzeren wegen en twee vaarten.

N. B. De namen der grenzen, rivieren en steden moeten op de kaart geschreven, en de namen der hoofdplaatsen van rechterlijke arrondissementen onderstreept worden.

Geef in het kort de levensbeschrijving van Leopold I, koning der Belgen.

Pour les écoles urbaines.

1° Beredeneer de herleiding der volgende breuken tot den kleinsten gemeenen noemer : 1/6, 5/9, 7/12. 2° Als men van zekere som gelds het vierde deel en 6 1/4 frank uitgeeft, dan is de rest nog 50 frank. Bereken nu eens hoeveel franken 2 1/2 maal het vijfde deel van de bedoelde som bedraagt.

Les 72 concurrents de 8 écoles urbaines obtinrent une moyenne de 82 points sur 130.

Les 255 concurrents de 85 écoles rurales obtinrent une moyenne de 72 1/2 points sur 130.

D. PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

I. *Religion.* — 1° Noem de dagen op welke men streng verplicht is mis te hooren. 2° Welk valsch denkbeeld hadden de joden zich gemaakt over den Messias? 3° Waarom wordt de week voor Paschen goede week geheeten?

II. *Calligraphie.* — (Moyen, 4 millimètres) : GOEDE NOTEN.

(Fin) :

'K wil goede noten winnen;
Dan krijg ik eenen prijs,
Men zal mij dubbel minnen.
'K wil goede noten winnen;
Hoe zal ik dat beginnen?
'K zal leerzaam zijn en wijs.

(Fin) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Style épistolaire.* — Schrijf aan uwe zuster, dat gij toegelaten zijt tot de eerste communie. Zeg hoe gij u tot dit heilig werk bereidt en smeek hiertoe hare medewerking af.

IV. *Arithmétique.* (De bewerking voluit te schrijven.) — 1° Een wever maakt een stuk lijnwaad af van 120 meters in 12 dagen; hij heeft 54 kilogrammen garen verbruikt tegen 4 frank en half de kilogramme. Hoeveel zal hij den meter van dit lijnwaad moeten verkoopen om dagelijks 3 frank en een kwaart te verdienen? 2° Ik koop vier manden appels, elke mand behelst er 450, voor 1 3/4 frank het honderd, en ik verkoop de drij appels tegen 1/10 frank; hoeveel win ik in het geheel?

V. *Système légal des poids et mesures.* — 1° 2 hectaren 6 aren 9 centiaren bouwgrond worden verkocht in drij loten. Het eerste lot bevat 87 aren 59 centiaren; het tweede, 1 hectare 5 aren 29 centiaren; het derde de rest. Het eerste lot wordt verkocht tegen 12 fr. 75 c. de centiare; het tweede, tegen 10 fr. 50 c. de centiare; het derde, tegen 989 frank de are. Hoeveel heeft deze verkoop opgebracht? 2° Een melkboer gaat naar de stad met een vat 221 kubieke decimeters melk inhoudende. Hij verkoopt al zijne melk, behalve 2 decaliters 3 deciliters, aan 15 centiemen den halven liter. Hoeveel heeft hij ontvangen?

VI. *Histoire.* — 1° Wie was Karel de Stoute? Waar en hoe eindigde hij zijn leven en wie volgde hem in de regeering op? 2° Door welk volk werd ons land in 1794 ingelijfd, en onder welken regeeringsvorm? Hoe lang bleef het onder die vreemde heerschappij?

VII. *Géographie.* — 1° Noem de waterloopen die gij bevaart en de steden die gij voorbijtrekt wanneer gij te scheep van Oostende naar Lier reist. 2° Welke talen worden voornamelijk in ons land gesproken, en in welke provinciën zijn zij het meest in gebruik?

Dictée : Een landbouwer had zijnen boomgaard met de schoonste fruitboomen beplant. Het geschiedde echter dat hij hier en daar rupsennesten aan de boomen gewaar werd, en gelaste zijnen zoon die onverwijld te verdelgen. De zoon vermoedde dat zulks nog zoo dringend niet was, en verrichtte iets anders. Na eenige dagen herinnerde hij zich de rupsennesten en tevens de bevelen zijns vaders, en sloeg de hand aan 't werk. Maar hoe stond hij verbaasd, toen hij bemerkte dat reeds de rupsen uit de nesten gekropen waren en zich den geheelen boomgaard door over alle boomen verspreid hadden.

Les 74 concurrents de 20 écoles du canton d'Alost obtinrent une moyenne de 111 points sur 180.

Les 32 concurrents de 9 écoles du canton de Nazareth obtinrent une moyenne de 108.63 points sur 180.

Les 57 concurrents de 15 écoles du canton de Hoorebeke-Sainte-Marie obtinrent une moyenne de 103.70 points sur 180.

Les 29 concurrents de 8 écoles du canton de Caprycke obtinrent une moyenne de 90.72 points sur 180.

Les 29 concurrents de 7 écoles du canton de Saint-Nicolas obtinrent une moyenne de 89.78 points sur 180.

Les 48 concurrents de 12 écoles du canton de Sottegem obtinrent une moyenne de 88.50 points sur 180.

E. PROVINCE DE HAINAUT.

Épreuve orale.

I. *Lecture.* — *Explications.* — Les concurrents liront le morceau ci-dessous ayant pour titre : Les animaux soumis à l'homme.

L'homme ne s'est pas seulement assujetti les animaux, il en a fait des serviteurs et des tributaires. Il force le bœuf à labourer ses champs, le cheval à porter ou à traîner ses fardeaux, le chien à garder sa maison ou à le suivre à la chasse; il demande à la brebis sa *toison,* à la chèvre et à la vache leur lait, à la poule ses œufs, à l'oie ses plumes, à l'abeille sa cire et son miel, au ver à soie son *cocon,* à beaucoup d'animaux leur chair pour se nourrir.

Vous me demanderez peut-être, mes enfants : L'homme a-t-il le droit d'*en* user ainsi? La Bible nous donne cette réponse affirmative :

« Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout ce qui *se meut* « sur la terre. Toutes ces créatures sont mises entre vos mains. »

Immédiatement après sa lecture, le concurrent dira la signification des quatre mots soulignés ci-dessus.

Épreuve écrite.

I. *Langue maternelle.* — Les concurrents conjugueront : 1° Le passé indéfini et tous les temps du mode infinitif du verbe *se corriger;* 2° Le présent du subjonctif du verbe *révéler.*

— Ils écriront sous la dictée les lignes suivantes : Respect aux oiseaux insectivores.

Protégez les petits oiseaux, ces missionnaires ailés que le ciel nous envoie, au retour de la belle saison, quand les insectes, qui ravagent nos jardins et nos champs, pullulent de toutes parts. Laissez ces fidèles alliés accomplir leur tâche providentielle sans les troubler. Ne payez pas de la plus noire ingratitude les bienfaits de ces douces et utiles créatures, en leur tendant des pièges pour les faire périr.

Épargnez, mes enfants, le nid de l'oiseau, ce chef-d'œuvre de l'amour maternel. Souvenez-vous toujours qu'il ne suffit pas que *vous vous montriez* humains et bienveillants envers les animaux utiles, mais que vous devez aussi répéter aux compagnons de votre âge les leçons que le maître vous a souvent données, à cet égard, depuis qu'il vous a reçus dans son école.

— Les concurrents diront : 1° Combien de propositions renferme la première phrase de cette dictée; ils en diront la nature en les désignant. 2° A quel mode et à quel temps est employé le verbe *vous vous montriez,* et pourquoi?

— Rédigez une quittance portant le prix du louage annuel d'une maison qui vous appartient et que vous avez louée le 1er janvier 1874.

II. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Dites combien coûterait la construction des murs d'un jardin formant un rectangle d'une longueur de 65 mètres et d'une largeur de 44 mètres, si ces murs ont $3^{m}50$ de hauteur, y compris les fondations et 40 centimètres d'épaisseur. Le mètre cube de maçonnerie est évalué à 15 fr. 25 c. Vous raisonnerez la solution de ce problème. 2° Transformez la fraction décimale 0.75 en fraction ordinaire que vous réduirez à sa plus simple expression et prouvez que cette fraction ainsi réduite est l'équivalent de la fraction décimale. 3° Un commerçant achète 33 pièces de vin pour une somme de 8,750 francs. Chaque pièce contient 210 litres qu'il revend avec un bénéfice de 30 centimes par litre. Dites le bénéfice total qu'il réalisera en revendant

cette quantité de vin. 4° 104^{m}50 de drap ont coûté 1,025 fr. 80 c. Dites combien a coûté le mètre. 5° Comment se fait la division d'un nombre décimal par un nombre entier? Donnez un exemple de cette division?

III. *Histoire et géographie.* — 1° Quels sont les faits principaux qui ont valu à Charlemagne le surnom de Grand? 2° Pourquoi les Belges honorent-ils la mémoire de Charles de Lorraine à qui la ville de Bruxelles a élevé une statue pour perpétuer son souvenir dans la nation? 3° A qui appartenait la souveraineté de la Belgique, quand Charles de Lorraine gouvernait notre pays? Dire à quelle époque ce prince gouvernait les Belges. 4° Quels sont : *a.* les États limitrophes du royaume des Pays-Bas? *b.* les fleuves qui arrosent ce royaume? *c.* ses deux plus grands ports de mer? *d.* sa capitale? *e.* la mer qui baigne ses côtes? 5° Tracez les limites de la Flandre occidentale et indiquez par des lignes, entre ces limites, les principaux cours d'eau qui arrosent cette province et, par un petit cercle, la situation de la ville d'Ostende.

IV. *Calligraphie.* — Les concurrents écriront, pour épreuve de la calligraphie, les quatre premières lignes de la dictée, dont deux mots, indiqués par le jury, seront écrits en gros.

Les 15 concurrents de 8 écoles du canton de Dour obtinrent une moyenne de 106 points sur 150.

Les 30 concurrents de 11 écoles du canton de Quevaucamps obtinrent une moyenne de 105 points sur 150.

Les 79 concurrents de 24 écoles du canton de Charleroi obtinrent une moyenne de 92 points sur 150.

Les 42 concurrents de 19 écoles du canton de Lens obtinrent une moyenne de 92 points sur 150.

Les 28 concurrents de 12 écoles du canton de Templeuve obtinrent une moyenne de 87 points sur 150.

Les 26 concurrents de 9 écoles du canton de Binche obtinrent une moyenne de 83 points sur 150.

Les 40 concurrents de 13 écoles du canton de Mons obtinrent une moyenne de 81 points sur 150.

Les 21 concurrents de 10 écoles du canton de Frasnes-lez-Buissenal obtinrent une moyenne de 80 points sur 150.

Les 52 concurrents de 28 écoles du canton de Chimay obtinrent une moyenne de 52 points sur 150.

F. Province de Liège.

I. *Religion.* — 1° Nommez les deux personnes unies en la personne divine de Jésus-Christ. Laquelle de ces deux natures est éternelle? En quelle nature a-t-il souffert? Par quelle nature a-t-il donné à ses souffrances une valeur infinie? Où est Jésus-Christ comme homme depuis son ascension? 2° Qu'est-ce qui est la vie spirituelle de notre âme? Comment cette vie lui est-elle ôtée? Que faut-il pour qu'un péché soit mortel? Comment un tel péché est-il remis? Qu'appelez-vous occasion prochaine du péché? Quand le ferme propos de ne plus offenser Dieu est-il efficace?

II. *Histoire sainte.* — 1° Nommez les principaux personnages qui proclamèrent, par leur conduite et leurs paroles, le culte du vrai Dieu : *a.* dans le royaume d'Israël, lorsque les rois portaient le peuple à l'idolâtrie; *b.* pendant la captivité de ces dix tribus; *c.* pen-

dant la captivité du royaume de Juda à Babylone ; *d.* pendant la persécution d'Antiochus Epiphane. 2° Nommez : *a.* les trois choses principales que fit Jésus-Christ dans la dernière cène avec ses apôtres ; *b.* les prodiges qui arrivèrent à sa mort.

III. *Rédaction.* — *Lettre.* — Lettre à un condisciple pour le réconcilier avec un ami : La faute n'est pas si grande qu'elle le paraît. — D'ailleurs, entre amis, il faut de l'indulgence. — Un pardon généreux augmentera encore l'affection que vous éprouvez pour lui.

(L'étendue de la lettre devra être de vingt-cinq lignes environ.)

IV. *Histoire nationale.* — Racontez brièvement les principaux événements qui se sont accomplis de 1792 à 1830 et qui ont amené : 1° la réunion de la Belgique à la France ; 2° la séparation de la Belgique d'avec la France et sa réunion à la Hollande ; 3° l'établissement de la Belgique en royaume indépendant.

V. *Arithmétique.* — A. *Calcul intuitif (mental).* — 1° Indiquez un moyen simple et facile pour faire la multiplication d'un nombre entier par 5. Appliquez le procédé aux deux exemples suivants : 68 × 5 et 47 × 5.

N. B. — Les applications pourront être faites au moyen de lignes ou de chiffres, au choix des élèves.

2° Que devient la valeur d'une fraction ordinaire lorsqu'on en multiplie les deux termes par un même nombre ? Appliquez la règle à une fraction ordinaire quelconque et montrez l'exactitude du résultat par une construction graphique.

B. *Calcul écrit.* — 1° Un négociant a reçu 47 mètres de drap et en a revendu 28. Combien de mètres de drap lui reste-t-il ? 2° Qu'est-ce que la soustraction ? 3° Y a-t-il dans le problème ci-dessus les éléments d'une soustraction ? Expliquez votre réponse. 4° Faites cette autre soustraction : 54 — 17. Que deviendrait le résultat si l'on ajoutait un même nombre aux deux termes 54 et 17. Expliquez votre réponse. 5° Démontrez que, dans la multiplication d'un nombre décimal par un nombre décimal, il faut avoir au produit autant de chiffres décimaux qu'il y en a aux deux facteurs réunis. Opérez sur l'exemple suivant : 74.38 × 7.6. 6° Trois ouvriers ont fait ensemble 275 mètres d'ouvrage. Le premier en a fait 2 pendant que le deuxième en faisait 3, et le troisième 5. On demande le nombre de mètres faits par chaque ouvrier. 7° Une certaine somme d'argent, placée à 4 1/2 p. c. par an, a valu, après 8 ans, tant en capital qu'en intérêts simples, 462 fr. 40 c. Quelle était cette somme ?

N. B. — La réponse à chacun des problèmes comprendra les opérations et le raisonnement.

Dictée. — Qui pourrait dépeindre la *joie* du laboureur quand il se trouve en présence d'une moisson abondante ? Il oublie *ses* fatigues et *ses peines*, car il va enfin recevoir la récompense de son rude labeur. Cette terre qu'il a *arrosée* de la sueur de son front *va* lui prodiguer ses trésors. Il contemple avec bonheur *ces* épis dorés qui amèneront bientôt l'aisance dans son humble chaumière.

Que de fois il a éprouvé de cruelles inquiétudes, quand la terre desséchée attendait en vain une pluie bienfaisante, ou *que* la grêle menaçait de détruire en une heure toutes ses espérances !

Aujourd'hui plus de craintes, on se livre à des rêves de bonheur, on fait mille petits projets. La récolte vendue, on achètera *de* chauds vêtements d'hiver ; puis, après le nécessaire, on songera aux petites douceurs : la petite fille aura sa poupée, le petit garçon son jouet, l'aîné, qui va à l'école et qui sait lire, aura un beau livre plein de belles histoires qui égayeront la famille entière pendant les longues veillées d'hiver.

Oui, les fatigues sont oubliées, *les inquiétudes bannies,* et le joyeux laboureur élève un cœur reconnaissant vers Celui qui a béni ses travaux.

Questions sur le texte de la dictée. — 1° Formez un adjectif dérivé du mot *joie,* et construisez une phrase dans laquelle se trouve cet adjectif. Faites de même pour le mot *peines.* 2° *Ses* fatigues et *ses* peines . . . . . et *ces* épis, etc. Justifiez l'emploi des mots *ses* et *ces.* 3° *Arrosée.* Expliquez l'accord de ce participe. 4° *Va.* Justifiez l'emploi du mode et du temps, ainsi que l'orthographe de ce verbe. 5° *Que* de fois . . . . . et *que* la

grêle, etc. Remplacez chacun de ces *que* par une expression équivalente. 6° *De* chauds vêtements. Pourquoi n'a-t-on pas dit : des chauds vêtements? 7° *Les inquiétudes bannies.* Trouvez dans cette proposition le sujet, le verbe et l'attribut.

Furent appelées à concourir :

22 écoles du canton de Liège (communes rurales), qui fournirent 53 concurrents.

31 écoles du canton de Daelhem, qui fournirent 53 concurrents.

6	—	de Dison,	—	16	—
28	—	de Fléron,	—	61	—
40	—	de Nandrin,	—	93	—
36	—	de Hollogne,	—	99	—
37	—	d'Avennes,	—	83	—

Voici les diverses moyennes obtenues :

Liège : 54 points sur 100 pour les branches obligatoires; 3 sur 20 pour les facultatives; 26 sur 50 pour la religion et la morale.

Daelhem : 46 points sur 100 pour les branches obligatoires; 5 sur 20 pour les facultatives; 23 sur 50 pour la religion et la morale.

Dison : 56 points sur 100 pour les branches obligatoires; 9 sur 20 pour les facultatives; 30 sur 50 pour la religion et la morale.

Fléron : 44 points sur 100 pour les branches obligatoires; 3 sur 20 pour les facultatives; 25 sur 50 pour la religion et la morale.

Nandrin : 46 points sur 100 pour les branches obligatoires; 4 sur 20 pour les facultatives; 25 sur 50 pour la religion et la morale.

Hollogne : 32 points sur 100 pour les branches obligatoires; 2 sur 20 pour les facultatives; 20 sur 50 pour la religion et la morale.

Avennes : 50 points sur 100 pour les branches obligatoires; 4 sur 20 pour les facultatives; 29 sur 50 pour la religion et la morale.

G. Province de Limbourg.

I. *Religion, morale et histoire sainte.*

Canton de Brée :

1° Qu'entendez-vous par ces mots : Dieu le Fils s'est fait homme pour nous? 2° De quelle manière Dieu le Fils nous a-t-il délivrés de l'esclavage du démon? Est-ce qu'un autre homme aurait pu nous délivrer de cet esclavage? Rendez raison de votre réponse. 3° Quels sont les péchés contre le huitième commandement de Dieu? 4° Racontez le message de l'ange à Marie.

Canton de Looz :

1° Waarmede spijsde God de Israëlieten in de woestijn gedurende veertig jaren? Waarvan was die spijs het afbeeldsel? Waarvan was het water, dat Mozes op Gods bevel uit de steenrots Horeb deed ontspringen, het afbeeldsel? 2° Aan welke menschen werd de geboorte van het kind Jesus, van Gods wege, bekend gemaakt? 3° Wat is het geloof? Leg de bijzonderste woorden van uw antwoord uit. 4° Welke zijn de bijzonderste zonden tegen het achtste gebod van God? Leg ieder zonde in 't kort uit.

II. *Langue flamande.*

Canton de Brée :

Zet de werkwoorden der volgende zinnen in den *onvolmaakt verleden* en *volmaakt verleden tijd der aantoonende wijze : a.* Gij komt, gij hoort, gij ziet en gij zwijgt. *b.* Gij acht uwen meester, gij neemt goede lessen aan en gij spreekt nooit tegen. *c.* Het koren wast op het land. *d.* De zon verbergt zicht achter de wolken. *e.* Een zachte slaap schenkt den zieke verkwikking. *f.* De vrome wijkt van den weg der deugd niet af; hij beveelt God zijn lot.

Canton de Looz :

Schrijf nauwkeurig hetgene ik u dicteer, en onderstreep, bij het schrijven, de *voegwoorden, voorzetsels* en *bijwoorden :*

Vraagt men welke spijzen voor de kinderlijke en jeugdige jaren boven vele andere geschikt zijn, dan is het antwoord dat eenvoudig voedsel ontegenzeggelijk boven zeer samengesteld verkieslijk is. Plantenvoedsel is voor de eerste kinderjaren, vleeschspijzen zijn meer voor den verderen leeftijd geschikt, en het is het beste beide reeds vroeg in behoorlijke evenredigheid te vereenigen. Maar te veel vet, bijzonderlijk gebraden vet, sterke uitlandsche specerij en te kunstig toebereid gebak is veel schadelijker dan rijp ooft, ook buiten den maaltijd gebruikt.

Cantons de Brée et de Looz :

Een vader had zijnen zoon, uwen medeleerling, een speelreisje beloofd. De zoon is na de prijsuitdeeling vertrokken en verhaalt u in eenen brief de vermaken, die hij op zijn reisje genoot. (Een vijftiental regels.)

III. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.*

Cantons de Brée et de Looz :

1° Een kramer heeft 14 frank gewonnen met eenige neusdoeken voor 55 fr. 60 c. te verkoopen. Hoeveel neusdoeken heeft hij verkocht, indien elke neusdoek hem 1 fr. 30 c. gekost heeft? 2° Een persoon heeft de helft der 4/7 van zijn geld verloren, en hem blijft nog 56 frank over. Hoeveel heeft hij verloren?

IV. *Géographie de la Belgique.*

Cantons de Brée et de Looz :

1° Waar ontspringt de Schelde, en welke steden van België liggen aan die rivier? 2° Noem de rechterlijke arrondissementen der provincie Antwerpen?

V. *Écriture.*

Canton de Brée :

(Moyen) : Na lijden komt verblijden. (Fin) : De reken- en meetkunde zijn de sleutel der wiskundige wetenschappen. 1, 2, 3, 4, 10.

Canton de Looz :

(Moyen) : Eerst denken en dan spreken. (Fin) : Wanneer een boom ter aarde zijgt, maakt ieder dat hij takken krijgt. 5, 6, 7, 8, 9.

Les 24 concurrents de 10 écoles du canton de Brée obtinrent une moyenne de 145 points sur 200.

Les 44 concurrents de 24 écoles du canton de Looz obtinrent une moyenne de 85 points sur 200.

H. PROVINCE DE LUXEMBOURG.

I. *Langue française.— Dictée :* La nature est l'ensemble des lois *que* Dieu a établies pour l'existence des choses qu'il a créées. Bien des siècles *se* sont succédé depuis qu'elle existe, et elle n'a point vieilli ; elle travaille toujours sur le même fond, mais elle *en* varie sans

cesse les dessins. Il n'est rien qu'elle ne *pût*, si elle pouvait anéantir et créer ; mais la Providence s'est réservé ces deux extrêmes du pouvoir ; ce sont deux attributs de sa toute-puissance, deux droits qu'elle n'a pas voulu *céder*.

Analyse grammaticale. — Faire l'analyse complète des mots soulignés : *que, se, en, céder*.

Grammaire. — Mettez les verbes *pouvoir* et *vouloir* à la première personne du singulier du présent et du futur de l'indicatif, du présent et de l'imparfait du subjonctif. 2° A quel mode et à quel temps se trouve le verbe *pût*, et pourquoi ?

II. *Langue allemande.* — La même dictée en allemand ; analyse et questions de grammaire analogues.

III. *Écriture.* — (Gros) : La nature. (Moyen) : Les six premiers mots de la dictée. (Fin) : La première phrase de la dictée.

Les mêmes mots en allemand.

IV. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Un cultivateur, se trouvant à une foire, emploie les 2/3 des 3/4 de son argent pour acheter une vache, et les 420 francs restants pour acheter un cheval. Combien d'argent avait-il et combien a-t-il payé pour la vache? 2° Combien faut-il de mètres d'une étoffe ayant 75 centimètres de largeur pour doubler 7 mètres d'un drap qui a 1m2 de largeur? 3° Un vase peut contenir une quantité d'eau pure dont le poids est égal à celui de 138 pièces de 5 francs en argent ; s'il était rempli d'un vin à 3 fr. 40 c. le litre, quel serait le prix de ce vin?

V. *Histoire nationale.* — Donner une courte biographie de Baudouin de Constantinople.

VI. *Géographie.* — Faire de mémoire la carte du Brabant, comprenant : 1° les bornes de la province avec l'indication des provinces limitrophes ; 2° le cours de deux rivières ; 3° la situation des villes chefs-lieux d'arrondissement ; 4° le tracé de deux chemins de fer qui la traversent et qui passent à Bruxelles.

Les 40 concurrents de 24 écoles du canton de Saint-Hubert obtinrent une moyenne de 126 points sur 155.

Les 20 concurrents de 15 écoles du canton de Nassogne obtinrent une moyenne de 126 points sur 155.

Les 52 concurrents de 39 écoles du canton d'Arlon obtinrent une moyenne de 106 points sur 155.

I. Province de Namur.

I. *Arithmétique.* — 1° En multipliant un nombre par 5/8, on obtient un produit égal à ce nombre diminué de 27 : quel est le nombre proposé? Expliquez votre réponse à l'aide de la définition de la multiplication. 2° Simplifiez la fraction 21/28 et énoncez le principe sur lequel vous vous appuyez pour effectuer cette simplification. 3° On a placé une somme de 308 francs en argent sur un des plateaux d'une balance ; sur l'autre plateau se trouve un vase vide pesant 78 décagrammes : quelle quantité d'eau distillée faut-il y verser pour que le vase et son contenu fassent équilibre au poids de l'argent? 4° Un particulier possédait une pièce de terre de forme rectangulaire, ayant 96 mètres de longueur sur 45 mètres de largeur, et louée à 1 fr. 75 c. l'are ; il l'a vendue à raison de 4,500 francs l'hectare et il a placé son argent à 4 1/2 p. c.; son revenu est-il augmenté ou diminué?

N. B. — Les solutions comprendront les opérations et les raisonnements.

II. *Histoire et géographie.* — 1° A quelle époque régnait Philippe le Bon? 2° Citez trois événements remarquables de son règne? 3° Tracez la carte de la province de Liége en y indiquant : *a.* les deux principaux cours d'eau ; *b.* quatre voies ferrées aboutissant au chef-lieu ; *c.* les trois villes principales avec leur population approximative. 4° Quels sont les États de l'Europe baignés par la mer du Nord?

III. *Langue française.* — *Dictée :* CONSEILS. — Voici quelques avis salutaires dont vous pourrez faire votre profit ; efforcez-vous de les retenir : 1° Le moindre gain loyalement obtenu cause à l'honnête homme une satisfaction véritable. L'inquiétude et le remords accompagnent toujours une fortune acquise par des moyens illicites. 2° Les petites dépenses souvent répétées constituent, en fin de compte, des sommes considérables qu'on regrette, trop tard, d'avoir follement prodiguées. 3° Cinq centimes mis chaque jour de côté donnent, au bout de l'an, la somme rondelette de dix-huit francs vingt-cinq centimes. C'est déjà un jalon planté sur la route de l'épargne, seul chemin qui conduise sûrement à l'aisance et à la considération. 4° Mais il est un bien plus précieux que tous les biens de la terre : c'est le témoignage d'une bonne conscience, sans lequel il n'y a pas de bonheur possible.

N. B. — La dictée sera faite lentement et ne pourra être remise au net. On accordera aux concurrents cinq minutes pour revoir leur travail.

Explication du texte. — 1° Du mot *gain* formez un verbe et employez-le dans une phrase ayant trait à l'histoire nationale. 2° Indiquez quatre dérivés ou composés du mot *tard*. 3° Donnez une expression synonyme de l'expression : *follement prodiguées*. 4° Quelle est la racine du mot *témoignage ?* Indiquez un autre dérivé de cette même racine.

Grammaire. — 1° Dites la nature et la fonction du mot *dont* dans la phrase : Voici quelques conseils salutaires dont vous pourrez faire votre profit. 2° Justifiez l'orthographe du participe *prodiguées,* dans la phrase : Les petites dépenses... des sommes considérables qu'on regrette trop tard d'avoir follement prodiguées. 3° Motivez l'emploi du mode et du temps du verbe *conduise,* dans la phrase : C'est déjà un jalon... seul chemin qui conduise sûrement... 4° Indiquez la nature des propositions contenues dans cette phrase : Mais il est un bien plus précieux que tous les biens de la terre : c'est le témoignage d'une bonne conscience.

Style. — LETTRE A UN AMI. — Vous avez terminé vos études primaires et vous êtes décidé à embrasser la même profession que votre père. Écrivez à l'un de vos amis pour lui faire connaître les motifs de votre résolution.

Les 51 concurrents de 21 écoles du canton de Florennes obtinrent une moyenne de 71 points sur 100.

Les 100 concurrents de 27 écoles du canton de Beauraing obtinrent une moyenne de 69 points sur 100.

Les 91 concurrents de 24 écoles du canton de Namur (Nord) obtinrent une moyenne de 69 points sur 100.

Les 84 concurrents de 26 écoles du canton de Ciney obtinrent une moyenne de 52 points sur 100.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.	Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.
1	Aerschot	1	1	1	1		Reports. . .	157	29	57	10
2	Alost	7	»	7	»	34	Maeseyck. . . .	2	»	2	»
3	Andenne	3	»	»	»	35	Malines	3	1	3	1
4	Anderlecht (éc. priv.).	2	»	2	»	36	Marche	5	»	»	»
5	Anvers.	4	»	4	»	37	Neufchâteau . . .	1	»	»	»
6	Ath	4	»	»	»	38	Nieuport	2	1	2	1
7	Audenarde (éc. comm.)	2	1	2	1	39	Ninove (éc. patron.).	2	3	2	»
8	Beaumont. . . .	4	»	»	»	40	Ninove (éc. privée).	2	»	2	3
9	Braine-le-Comte. .	8	»	»	»	41	Ostende (éc. patron.)	5	»	5	»
10	Brée (éc. comm.) .	2	»	2	»	42	Pâturages. . . .	8	1	»	»
11	Bruges.	4	1	4	1	43	Pecq (éc. comm.) .	2	»	»	»
12	Bruxelles (éc. comm.).	8	»	8	»	44	Péruwelz	4	1	»	»
13	Châtelet	3	1	»	»	45	Quiévrain (éc. comm.)	4	1	»	1
14	Courtrai (éc. patronn.).	4	»	4	»	46	Renaix.	5	2	5	2
15	Couvin.	7	4	»	»	47	Rochefort. . . .	6	»	»	»
16	Diest	2	1	2	1	48	Rœulx	3	»	»	»
17	Dinant.	7	2	»	»	49	Saint-Ghislain . .	3	1	»	»
18	Ellezelles (éc. comm.).	1	»	»	»	50	Saint-Hubert. . .	4	»	»	»
19	Fleurus (id.) . . .	4	»	»	»	51	Schaerbeek (éc. comm.)	8	»	8	»
20	Fosses.	8	2	»	»	52	Seraing (éc. comm.).	3	»	»	»
21	Furnes.	1	1	1	1	53	Soignies	13	4	»	»
22	Gosselies	5	1	»	»	54	Spa	4	»	»	»
23	Hal	4	1	4	1	55	Stavelot	4	4	»	»
24	Herve (éc. patronn.)	3	»	»	»	56	Thuin	6	»	»	»
25	Houdeng-Aimeries .	7	1	»	»	57	Tongres	5	2	5	2
26	Huy.	8	3	»	»	58	Turnhout . . .	2	»	2	»
27	Ixelles (éc. comm.).	10	3	10	3	59	Verviers (éc. comm.)	6	»	»	»
28	Jodoigne	5	1	»	»	60	Virton	4	3	»	»
29	Jumet (éc. comm.) .	8	2	»	»	61	Visé	4	»	»	»
30	Liège (id.) .	10	»	»	»	62	Waremme . . .	10	2	»	»
31	Lierre	4	1	4	1	63	Wavre.	3	3	»	»
32	Limbourg. . . .	6	2	»	»	64	Ypres	4	1	4	1
33	Lokeren (éc. comm.)	2	»	2	»						
	A reporter. . .	157	29	57	10		Totaux. . .	294	59	97	21

Soit : 44 écoles moyennes de l'État, 14 écoles moyennes communales, 5 écoles moyennes patronnées et 1 école moyenne libre.

Les établissements officiels qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la 1re classe, sont :

1° 7 écoles moyennes de l'État, savoir : celles de Boom, de Gand, de Louvain, de Mons, de Namur, de Philippeville et de Saint-Trond;

2° 3 écoles moyennes patronnées : celles d'Eecloo, de Poperinghe et de Thielt.

II. *Jurys.*

A. Concours général :

Matières littéraires : MM. Créon, Demoor et Gilles.

Matières scientifiques : MM. Lemaître, Seron et Vinçotte.

B. Concours spécial de flamand :

MM. Rooses, Verstraeten et Van Aertselaer.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. *Concours général.*

Matières littéraires (six heures).

Grammaire française. — I. Quel est l'accord du verbe *être* précédé du pronom *ce?*

II. Quel est l'accord du verbe, quand les sujets sont unis par *ou, ni?*

Composition. — Un de vos amis éprouve pour les exercices de la gymnastique une répugnance que vous lui conseillez de vaincre.

Vous lui montrez l'utilité de la gymnastique dans le danger, etc.

Vous vantez les avantages corporels qu'elle donne.

Histoire de Belgique. — I. Racontez brièvement le règne de Jean le Victorieux, duc de Brabant.

II. Que savez-vous du règne de Marie-Thérèse?

Géographie. — I. Décrivez le cours du Danube.

II. Donnez la géographie générale de l'Océanie.

Matières scientifiques (cinq heures).

Mathématiques. — *Arithmétique.* — I. Définir le mètre et faire voir comment le gramme en dérive.

II. Énoncer et démontrer le caractère de divisibilité d'un nombre par 11, en opérant sur le nombre 97,845.

III. Un ouvrier, en 8 jours, travaillant 10 heures par jour, fait les 2/3 d'un ouvrage. Un autre ouvrier, en 10 jours, travaillant 12 heures par jour, fait les 4/5 du même ouvrage. Chercher en combien de jours les deux ouvriers, travaillant ensemble 10 heures par jour, feront cet ouvrage.

Algèbre. — On négocie à 1/2 p. c. par mois trois billets dont les valeurs nominales font ensemble 5,400 francs. Le premier billet est à 14 mois d'échéance, le second à 10 mois et le troisième à 8 mois. On perd sur le premier billet 14 francs de moins que sur les deux autres ensemble, et sur le premier et le troisième réunis on perd 114 francs de plus que

sur le second. On demande la valeur nominale de chacun des billets. (L'escompte est en dehors.)

Géométrie. — I. Inscrire un décagone et un pentédécagone réguliers dans un cercle donné.

II. Par un point T, donné hors d'un angle A, mener une droite qui coupe les côtés de l'angle en deux points également distants du sommet. Mener par le point T une deuxième droite TDE, qui rencontre les côtés de l'angle en D et en E, de manière que TD = DE.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire. (max. : 60).	Partie scientifique. (max. : 40).	Total (max. : 100).
	Élèves nouveaux.				
1er prix.	Gustave Herman, de Lamorteau . . .	Virton.	55	33	88
2e id.	Prosper Van Lancker, de St-J.-ten-Noode.	Renaix.	53	34	87
	Abel Hautier, de Bois-d'Haine	Soignies.	54	33	87
	Louis Dufermont, de Hem (France) . . .	Pecq.	54	33	87
3e id.	Nestor Limbourg, de Quiévrain	Quiévrain.	52.5	33	85.5
4e id.	François Modard, de Serpont.	Virton.	53	32	85
5e id.	Auguste Vande Wiele, de Sulsique . . .	Renaix.	50.5	34	84.5
	Paul Moreau, de Boussu	Soignies.	50.5	34	84.5
	Léon-Émile De Buysscher, de Lokeren .	Lokeren.	55.5	29	84.5
6e id.	Pierre Vanderschueren, d'Onkerzele . .	Ath.	55	29	84
	Léon-Auguste Pochet, de On.	Couvin.	51	33	84
	Fernand Pary, de Saint-Vaast.	Houdeng-Aimeries.	52	32	84
	François Van Waes, de Malines. . . .	Malines.	56	28	84
7e id.	Jules Rigaux, de Saint-Gilles.	Soignies.	50.5	33	83.5
	Joseph-Jacques Dubois, de Gochenée . .	Couvin.	49	34.5	83.5
8e id.	Joseph Eulers, de Liège.	Liège.	51	31.5	82.5
	Paul Pierron, de Seneffe	Soignies.	52.5	30	82.5
	Léon Devreux, de Waterloo	Id.	49.5	33	82.5
9e id.	Alfred Lechien, de Seneffe.	Rœulx.	55.5	26	81.5
	Arthur Genevrois, de Fleurus.	Ixelles.	49.5	32	81.5
	Victor Rongvaux, de Saint-Léger . . .	Virton.	51.5	30	80.5
10e id.	Désiré Levallois, de Charleroi	Couvin.	50.5	30	80.5
	Charles-Léon Questienne, de Héron. . .	Id.	49.5	31	80.5
	Ernest Rotsaert, d'Ostende.	Bruges.	48.5	32	80.5
	Louis Evrard, de Baulet	Fleurus.	51	29.5	80.5
	Léon Heymans, de Rebecq-Rognon. . .	Soignies.	47.5	33	80.5
	Edmond Honorez, de Leuze	Id.	47.5	33	80.5
	Paul Martroye, d'Autryve.	Id.	47	33.5	80.5
1er accessit.	Désiré Maes, de Lokeren	Lokeren.	54.5	25	79.5
	Camille Deschamps, de Rœulx	Rœulx.	53.5	26	79.5
2e id.	Arthur Remy, d'Overyssche	Beaumont.	46.5	33	79.5
	Léopold Dussart, de Braine-le-Comte . .	Braine-le-Comte.	51	28	79
	Émile Hubert, de Tamines.	Fleurus.	48	31	79
	Léon Sprunck, de Trivières	Houdeng-Aimeries.	53	26	79

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire. (max. 60).	Partie scientifique. (max. 40).	Total (max. : 100).
3e accessit.	Marcel Genin, de Seilles	Andenne.	52.5	26	78.5
	Xavier Bovy, de Bruxelles	Soignies.	46.5	32	78 5
	Albert Paternostre, de Soignies	Id.	45.5	33	78.5
4e id.	Émile-Joseph Collard, de Huy	Huy.	45.5	32	77.5
	Désiré Crunelle, de Péruwelz	Péruwelz.	45.5	32	77.5
5e id.	Charles Wathelet, de Velaine	Fleurus.	46	31	77
	Victor-Joseph Denuit, de Clabecq	Braine-le-Comte.	46	31	77
6e id.	Henri Pallemaerts, de Malines	Malines.	47.5	29	76.5
	Albert Lefebvre, de Horrues	Soignies.	44.5	32	76.5
7e id.	Oscar De Labarre, de Limbourg	Limbourg.	51	25	76
	Ernest Millard, de Bruges	Bruges.	42	34	76
8e id.	Alexis Funcken, d'Ensival	Visé.	46.5	29	75.5
	Eugène Lecocq, de Verviers	Limbourg.	52.5	23	75.5
9e id.	Louis Graveline, de Maubeuge	Gosselies.	46	29	75
	Guillaume Zeller, d'Aix-la-Chapelle	Verviers.	44	31	75
10e id.	Henri Blieck, de Wervicq	Bruxelles.	42 5	32	74.5
11e id.	Jean-Lambert Pinte, de Bergilers	Waremme.	43	31	74
	Achille Castel, de Bailloeul	Pecq.	47	27	74
12e id.	Constant Poulet, de Fosses	Fosses.	40.5	33	73.5
	Joseph Claude, de Hollogne	Marche.	41.5	32	73.5
	Victor Collignon, de Rochefort	Rochefort.	41.5	32	73.5
13e id.	Jules-Joseph Jacques, de Bodegnée	Huy.	42	31	73
	Gustave Mus, de Bruxelles	Soignies.	51	22	73
	Camille Rolland, d'Hensies	Quiévrain.	51	22	73
	Édouard Drèze, de Dison	Limbourg.	50	23	73
14e id.	Théophile Froumy, de Saint-Mard	Couvin.	49.5	23	72.5
	Léon Souris, de Seraing	Seraing.	47.5	25	72.5
15e id.	Alexandre Bruyndonckx, d'Alost	Alost.	43	29	72
	Jules Raspe, de Marche-lez-Écaussines	Ath.	42	30	72
	André De Ceuninck, de Bruges	Bruges.	40	32	72
	Aimé-Evrard Nicolay, de Saint-Hubert	Saint-Hubert.	46	26	72
	Joseph Lejeune, de Wegnez	Verviers.	44	28	72
	Hippolyte Jaumotte, de Visé	Visé.	40	32	72
16e id.	Joseph Brisbois, d'Andenne	Andenne.	46.5	25	71.5
	Edgar Roland, de Papignies	Ath.	45 5	26	71.5
	Alphonse Cabra, de Chièvres	Jodoigne.	42.5	29	71.5
	Paul Huberty, d'Autelbas	Saint-Hubert.	44.5	27	71.5
	Alphonse-Pierre Karelle, de Stavelot	Stavelot.	50.5	21	71.5
17e id.	Oscar-Jos. Marin, de Braine-le-Château.	Hal.	44	27	71
	Arthur Debay, de Carnières	Soignies.	49	22	71
	Edmond Prud'homme, de Schaerbeek	Schaerbeek.	41	30	71
	Charles Molitor, de Florenville	Visé.	43	28	71
18e id.	Odon Jadot, de On	Rochefort.	37.5	33	70.5
	Eugène Ermel, de Bracquegnies	Houdeng-Aimeries.	44.5	26	70.5

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire (max. : 60).	Partie scientifique (max. : 40).	Total (max. : 100).
19e access.	Émile-Vict[r] Duquesne, de Braine-le-Comte.	Braine-le-Comte.	40	30	70
	Hubert Bya, de Liège	Liège.	46	24	70
	Jean-Louis Ergo, de Tongerloo	Maeseyck.	42	28	70
	Louis-Léon Dieu, de Pâturages	Pâturages.	38	32	70
	*Léopold Van Halle, de.	Rochefort.	37	33	70
	Joseph Dony, de Flémalle-Grande . . .	Seraing.	36	34	70
20e id.	Alfred Bourgeois, de Strée.	Beaumont.	46 5	23.5	70
	Léon Hubert, de Profondeville	Dinant.	39.5	30	69.5
	Hyacinthe-Alexis Goffart, de Huy . . .	Huy.	40.5	29	69 5
	Hubert Douha, d'Ans	Liège.	40.5	29	69.5
	Auguste Leboutte, de Theux	Limbourg.	51.5	18	69.5
	Vétérans.				
Prix.	Hilaire-Gustave Meuris, de Renaix	Renaix.	57	33	90
	Edmond Regibo, de Renaix.	Id.	55.5	34	89.5
	Félicien Minsen, de La Hulpe	Soignies.	56	33	89
	Arthur Durieux, de Mesnil-Église.	Couvin.	55.5	32	87.5
	Jean Mirguet, de Gembloux.	Id.	55	30	85
	Camille Destrée, de Couvin	Id.	50.5	34	84.5
	Arthur Debay, de Péruwelz.	Péruwelz.	52.5	32	84.5
	Alfred Williot, de Tihange	Huy.	52	32	84
	Philippe Mommaerts, d'Ixelles.	Ixelles.	52	32	84
	Marc-Louis Lejeune, de Bodeux	Stavelot.	51.5	32	83.5
	Ferdinand Danhier, d'Angre	Quiévrain.	54 5	28	82.5
	Elie Michiels, de Malines.	Malines.	48	34	82
	Joseph Lekeu, de Stavelot	Stavelot.	49.5	32	81.5
	Louis Mathieu, de Thuin.	Thuin.	52	29	81
	Louis Goffin, de Bruxelles	Ixelles.	49	32	81
	Jules Gérard, de Feluy	Soignies.	47	34	81
	Émile-Joseph Leblanc, de Wanne.	Stavelot.	49	32	81
	Léon Putzeis, de Stavelot.	Limbourg.	48.5	32	80.5
	Gustave Bertiaux, de Saint-Ghislain	Saint-Ghislain.	47.5	33	80.5
	Auguste Lavallé, de Fontenoille	Virton.	47.5	33	80.5
	Frédéric Jacqmain, de Fosses	Fosses.	48.5	31	79.5
	Henri Derzelle, de Jumet.	Jumet.	48.5	31	79.5
	Victor Duck, de Limbourg	Limbourg.	53.5	25	78.5
	Édouard Liber, d'Anvers.	Soignies.	46	32	78
	Guillaume Van Haesendonck, d'Aerschot . .	Aerschot.	48	29	77
	Alfred Herremans, de Hal	Hal.	44	33	77
	Ferdinand Lurquin, de Fosses	Fosses.	48.5	28	76.5
	François Dandois, de Gosselies.	Gosselies.	43	33	76
	Oscar-François Raskin, de Stavelot	Stavelot.	47.5	28	75.5
	Jules Lemaitre, d'Evelette	Huy.	48	27	75
	Gustave Gillet, de Montquintin.	Virton.	43	32	75

* Le nom de l'élève Van Halle (qui se trouve dans le rapport sur le concours) ne figure pas au programme de la distribution des prix.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Partie littéraire. (max. 60).	Partie scientifique. (max. 40).	Total (max. 100).
Prix.	Arthur Delarue, de Bruges	Bruges.	40	34	74
	Jean-Baptiste Tondeur, d'Ixelles	Ixelles.	40.5	33	73.5
	Charles Jadoul, de Marilles.	Jodoigne.	42.5	31	73.5
	Conrard Lejeune, d'Oleye.	Waremme.	43.5	29	72.5
	Alcide Gliedner, de Torgny.	Virton.	41.5	30	71.5

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS [1].

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux.					Pierre Pruvost . .	Nieuport.	38.5	26	64.5
A. Van Vaerenberg.	Alost.	38	31	69	François De Bruyn.	Alost.	37	27	64
Vict.-Alexis Caillet.	Beaumont.	47	22	69	Arthur Vandevelde.	Bruges.	40	24	64
Émile Rocour . .	Marche.	37	32	69	Edmond Fabry . .	Dinant.	36	28	64
Victor Collignon. .	Rochefort.	36	33	69	Arthur Gonthier. .	Ixelles.	35	29	64
Henri Garot . . .	Beaumont.	47.5	21	68.5	Louis Mélissen . .	Tongres.	33	31	64
Martin Justen . .	Bruxelles.	40.5	28	68.5	Louis Scheerlinck .	Alost.	39.5	24	63.5
Joseph Vanderbeck.	Gosselies.	37.5	31	68.5	Charles Lemye . .	Dinant.	38.5	25	63.5
Alfred Deru . . .	Verviers.	36.5	32	68.5	Georges Lemoine .	Marche.	37.5	26	63.5
Jules Toussaint. .	Fosses.	36	32	68	Henri Deschamps .	Gosselies.	38	25	63
Isidore Frère. . .	Jumet.	37	31	68	Fél. Met den Ancxt.	Ixelles.	31	32	63
E. Philippart. . .	Stavelot.	42	26	68	Raymond Michiels.	Jodoigne.	46	17	63
Camille Dourlet. .	Jumet.	40.5	27	67.5	Alf.-Jul. Dehulster.	Quiévrain.	42	21	63
Louis Hermal . .	Thuin.	48.5	19	67.5	Ch.-L. Hanskens. .	Renaix.	44	19	63
Louis-J. Borighem.	Renaix.	38	29	67	François Minster .	Waremme.	35	28	63
Léon Dehoux. . .	Thuin.	44	23	67	Chrétien Driesen .	Brée.	40.5	22	62.5
Léon-Ém. Mirguet.	Couvin.	35.5	31	66.5	Adolphe Guyman .	Gosselies.	35.5	27	62.5
Édouard Daisomont.	Péruwelz.	34.5	32	66.5	Marcel Quinaux. .	Id.	37.5	25	62.5
Émile Duhant . .	Id.	40.5	26	66.5	Léon Hoyaux . .	Quiévrain.	24.5	18	62.5
Joseph Gillet. . .	Verviers.	41.5	25	66.5	Joseph Houben . .	Bruxelles.	30	32	62
Jean-Gust. Misson.	Spa.	33	33	66	Elisé Lemaire . .	Hal.	36	26	62
Alphonse Chapuis .	Verviers.	35	31	66	Jules Zône. . . .	Jodoigne.	44	18	62
Oscar Husay. . .	Visé.	38	28	66	Henri Petitjean. .	Liège.	44	18	62
Léon Berce . . .	Marche.	38.5	27	65.5	Jean-Jos. Herman.	Stavelot.	38	24	62
Léon Sclacman . .	Braine-le-Comte	38	27	65	Nestor André . .	Thuin.	44	18	62
Louis De Wallens .	Bruxelles.	37	28	65	Louis Arents. . .	Anvers.	43.5	18	61.5
Félix Nicolas . .	Marche.	34	31	65	Iris Crahay . . .	Liège.	36.5	25	61.5
Prosper Meert . .	Alost.	42.5	22	64.5	C.-Désiré Reynem.	Braine-le-Comte.	43	18	61
Émile Hanssens. .	Bruxelles.	32.5	32	64.5	Émile Herman . .	Hal.	45	16	61

[1] Si l'arrêté organique n'avait pas limité les récompenses à 10 prix et 20 nominations, 26 de ces élèves non lauréats (nouveaux) auraient eu droit à un accessit, et 36 à une mention honorable.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 60).	Mat. scient. (max. : 40).	Total (max. : 100).
Evariste De Bruyn.	Alost.	36.5	24	60.5	Albert Petit . . .	Neufchâteau.	33	22	55
Jules Francq. . .	Jumet.	32.5	28	60.5	Fernand De Becker.	Châtelet.	31.5	23	54.5
A.-H.-L. Provoost.	Maeseyck.	39.5	21	60.5	Félix Housset . .	Id.	34.5	20	54.5
Joseph Pierson . .	Rochefort.	27.5	33	60.5	Léon Delanoy . .	Hal.	43.5	11	54.5
Vital-Jos. Poliart .	Braine-le-Comte	38	22	60	Lucien Lhoist . .	Malines.	30.5	24	54.5
Jules Bonni . . .	Dinant.	28.5	21	59.5	Auguste Hamman .	Ostende.	32.5	22	54.5
Evariste Petquin .	Fosses.	40.5	19	59.5	Charles Rolland. .	Saint-Ghislain.	42.5	12	54.5
Nicolas Jacquinet .	Herve.	35.5	24	59.5	Adelin Goffin. . .	Waremme.	34	20	54
Daniel Siffert. . .	Schaerbeek.	36.5	23	59.5	Léon Jehin . . .	Spa.	27.5	26	53.5
Jules Denoël. . .	Seraing.	27	39	59	Gustave Ansay . .	Liège.	30	23	53
Alexandre Bony. .	Andenne.	39.5	19	58.5	J.-B. Van Leeuw .	Anderlecht.	30	23	53
Gustave Melius. .	Anvers.	42	16	58	Arthur Danse . .	Ellezelles.	25.5	24	52.5
Justinien Dryen. .	Jodoigne.	41	17	58	Clément Mainei. .	Limbourg.	36.6	16	52.5
Léopold Musyk. .	Tongres.	29	29	58	Alfred Dedyn. . .	Verviers.	33.5	19	52.5
Eugène Wargnier.	Wavre.	43	15	58	Lucien Dinot. . .	Huy.	26	26	52
Alphonse Michaux.	Bruxelles.	30.5	27	57.5	Jean Lejeune. . .	Id.	25	27	52
Eugène Dehon . .	Houd.-Aimerieˢ.	38.5	19	57.5	Nestor Deruette. .	Rochefort.	29	23	52
Paul Engelman. .	Huy.	36.5	21	57.5	Charles Goossens .	Turnhout.	23	29	52
Jean Blaes. . . .	Ixelles.	29.5	28	57.5	Julien Lejeune . .	Stavelot.	32.5	19	51.5
Louis Ruyten . .	Anvers.	41	16	57	Alfred Robette . .	Virton.	31.5	20	51.5
Paul Dupuis . . .	Houd.-Aimerieˢ.	33	24	57	Victor Devos. . .	Houd.-Aimeries	29	22	51
Ernest Elfers. . .	Liège.	38	19	57	Jules Couplet. . .	Saint-Hubert.	24	17	51
Raymond Mulkens.	Lierre.	40	17	57	Julien Kenis. . .	Brée.	41	10	51
René Courtois . .	Saint-Hubert.	30	27	57	Jules Dirette. . .	Fosses.	41	9	50
Émile Turlupet . .	Braine-le-Comte	38.5	18	56.5	Vital Stinelli. . .	Thuin.	27	23	50
Camille Wilgot . .	Bruxelles.	25.5	31	56.5	*Vétérans.*				
François Baise . .	Thuin.	42.5	14	56.5	Henri Dumoulin. .	Waremme.	41.5	27	68.5
Achille Piron. . .	Braine-le-Comte	33	23	56	Georges Lapierre .	Soignies.	50	18	68
Camille Fivet . .	Dinant.	44	12	56	Jacques Peters . .	Tongres.	31	32	63
Nicolas Louis. . .	Liège.	29	27	56	Louis Requilé . .	Lierre.	37	23	60
Mathieu Bernard .	Limbourg.	44	12	56	Joseph Debienne .	Wavre.	33	25	58
René Demol . . .	Ninove.	36	20	56	Jean Dalimont . .	Id.	41.5	16	57.5
Émile Labbé. . .	Saint-Ghislain.	41	15	56	Désiré Gilet . . .	Châtelet.	34.5	22	56.5
Simon Benselin . .	Herve.	35.5	20	55.5	Gustave Dumont .	Huy.	41.5	15	56.5
Jules Brahy . . .	Liège.	36.5	19	55.5	Auguste Carnot. .	Wavre.	41	15	56
Hippolyte Bastin .	Couvin.	39.5	16	55.5	J. Vandenabeelen .	Audenarde.	37	18	55
Léonard Colette. .	Huy.	37	18	55	Antoine Bingé . .	Diest.	37.5	14	51.5
Georges Willems .	Ixelles.	32	23	55					

B. CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (4 heures).

Een leerling, 17 jaren oud, vraagt aan eenen koopman eene bediening, ten einde den ongelukkigen toestand zijner moeder te verzachten.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Élèves nouveaux *.		
1er prix. Charles De Bucquoy, de Gulleghem	Courtrai.	74
2e id. Félicien Maes, de Joigny (France)	Anvers.	73
3e id. Gustave Melius, d'Anvers	Id.	71
Accessit. Julien Kenis, de Bocholt	Brée.	67
1re mention honorable. Louis Ruyten, d'Anvers	Anvers.	64
2e id. Jean-Louis Ergo, de Tongerloo	Maeseyck.	62
3e id. Léon De Buysscher, de Lokeren	Lokeren.	61
4e id. Charles Goossens, de Turnhout	Turnhout.	60

* Aucun élève vétéran n'a obtenu 70 points.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Jules Bouckenaere	Ypres.	50
Ernest Rotsaert	Bruges.	58	Henri Pallemaerts	Malines.	50
Désiré Maes	Lokeren.	57	*Vétéran.*		
Chrétien Driesen	Brée.	56	Élie Michiels	Malines.	63
Auguste Versmissen	Turnhout.	55	Pierre Beeckman	Ninove.	57
Camille Borgers	Ostende.	50	Louis De Seck	Nieuport.	52

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Modifications importantes dans l'organisation du concours. Règlement du 19 janvier 1874, mis en vigueur à partir de 1875.*

Le gouvernement revient au système d'avant 1852, en l'élargissant.

1° Deux classes seulement sont appelées à concourir. Elles sont choisies par le sort, l'une parmi les quatre classes supérieures d'humanités, l'autre parmi les deux classes de 1re et de 3e professionnelle. (Le concours spécial de langue flamande est d'ailleurs maintenu pour chacune des deux classes désignées.)

2° Il n'y a plus de prix que pour l'ensemble des matières qui constituent le programme d'une classe.

Dès le commencement de 1874, M. Delcour, Ministre de l'intérieur, faisait connaître, dans un rapport au Roi qui figure au *Moniteur* (n° du 25 janvier), la raison des mesures nouvelles prises d'accord avec le Conseil de perfec-

tionnement de l'enseignement moyen — après une discussion dont il est publié un compte rendu dans le 8e *Rapport triennal.*

« La première modification, disait-il, a pour but de rendre les opérations du concours moins nombreuses... La seconde est de plus d'importance. On évitera le reproche, fait à l'ancienne réglementation, de favoriser souvent l'étude de quelque branche spéciale en vue d'un succès éphémère, alors que la culture générale de l'intelligence des élèves pouvait en souffrir. On empêchera surtout que le programme général officiel, annuellement arrêté conformément à l'article 23 de la loi du 1er juin 1850, puisse ne pas être exécuté d'une façon complète dans tous les établissements publics d'enseignement moyen. Des branches essentielles, telles que les langues modernes, l'histoire, la géographie et la physique, restaient, en effet, en dehors des épreuves et comme, d'autre part, elles ne forment, pour l'examen de gradué en lettres, que des matières à certificat, elles manquaient de sanction et de contrôle. Il a paru indispensable de ne plus les sacrifier. »

Si le gouvernement n'avait pas appliqué le système *dès 1874*, s'il avait laissé s'écouler toute une année avant de le mettre en vigueur, c'est, ajoutait le Ministre, qu'il lui avait semblé « indispensable, au point de vue des études, de permettre aux établissements publics de se préparer à la lutte dans les conditions nouvelles où elle se présente ».

Dans les classes d'humanités, le concours aura désormais pour objet :

En quatrième :

Un exercice de rédaction française; un thème latin; une traduction du latin en français; des exercices sur la langue grecque (sans dictionnaire); une traduction du grec en français; l'histoire et la géographie; les mathématiques.

En troisième :

Un exercice de composition française; un thème latin; une traduction du latin en français; une traduction du grec en français; un thème flamand, allemand ou anglais[1]; l'histoire et la géographie; les mathématiques.

En seconde :

Une composition française; un thème latin (sans dictionnaire) ou une composition latine, au choix du gouvernement; une traduction du latin en français; une traduction du grec en français; un thème flamand, allemand ou anglais[1]; l'histoire et la géographie; les mathématiques.

[1] Dans les provinces flamandes, le concours devra porter sur la langue anglaise ou sur la langue allemande; dans la province allemande, sur la langue anglaise ou sur la langue flamande, et, dans les provinces wallonnes, sur la langue flamande, la langue allemande ou la langue anglaise.

En rhétorique :

Une composition française; une composition latine (sans dictionnaire); une traduction du latin en français; une traduction du grec en français; un thème flamand, allemand ou anglais[1]; l'histoire de Belgique et des notions sur les institutions du pays; les mathématiques; la physique.

Dans les classes professionnelles, le concours aura pour objet :

En troisième :

Un exercice de composition française; un thème flamand, allemand ou anglais[1]; l'histoire et la géographie; les mathématiques; les sciences commerciales; la physique et l'histoire naturelle.

En première :

A. Pour les deux sections réunies :

Une composition française; un thème flamand, allemand ou anglais[1]; l'histoire de Belgique et des notions sur les institutions du pays.

B. Pour les élèves de la section industrielle et commerciale :

Les sciences commerciales, y compris le droit commercial; la géographie commerciale et industrielle; l'histoire industrielle et commerciale des provinces qui constituent le royaume de Belgique; l'économie politique; la chimie.

C. Pour les élèves de la section scientifique :

Les mathématiques.

Pour les concours spéciaux de langue flamande, l'objet de l'épreuve sera une narration ou tout autre exercice de composition.

Le nouveau règlement maintenait deux épreuves pour la 1re scientifique. Il est dit à l'article 8 : « Les deux épreuves (la composition écrite et l'examen oral) que subiront les concurrents de la 1re professionnelle (cours supérieur de mathématiques) consisteront, l'une et l'autre, en questions théoriques et en problèmes.

« L'examen oral sur les mathématiques aura lieu à Bruxelles, publiquement : il durera, pour chaque concurrent, trente-cinq minutes.

« Seront admis à l'épreuve orale les élèves qui, dans l'épreuve écrite, auront obtenu au moins les deux tiers des points attribués à un travail excellent. »

L'épreuve orale ne tarda pas à être supprimée. (Voir page 182.)

Le règlement du 19 janvier 1874 détermine comme suit la valeur relative des matières sur lesquelles porteront les concours :

[1] Voir la note de la page 151.

A. Dans la section des humanités :

	4e	3e	2e	Rhétorique.
Composition française	50	60	60	60
Thème latin ou composition latine	60	60	60	50
Version latine	40	40	40	40
— grecque	60[1]	40	40	40
Thème flamand, allemand ou anglais	20	20	20	20
Histoire et géographie	30	40	40	40
Mathématiques	40	40	40	40
Physique	»	»	»	10
	300 points.			

B. Dans la section professionnelle :

	3e	1re
Composition française	50	50
Thème flamand, allemand ou anglais	30	30
Histoire et géographie	20	20
Mathématiques	60	»
Sciences commerciales	20	»
— physiques	20	»
	200 points.	100 points.

A. 1re commerciale et industrielle :

Sciences commerciales	80
— physiques	20
	100 points.

B. 1re scientifique :

Mathématiques	100 points.

En 1re professionnelle, il y aura un prix spécial pour les élèves de la section commerciale et un prix spécial pour ceux de la section scientifique.

Il pourra être accordé pour chacune des classes de rhétorique, 2e, 3e et 4e latine, ainsi que de 3e professionnelle, *quatre* prix et *vingt* nominations.

Pour chacun des concours de la 1re professionnelle, ainsi que pour le concours de langue flamande, spécial à cette classe, il pourra être accordé *deux* prix et *quatre* nominations.

Pour le concours de langue flamande dans les autres classes, il pourra être accordé *deux* prix et *dix* nominations.

Il est apporté des modifications également aux articles de l'ancien règlement relatifs au chiffre des points requis pour l'obtention des diverses distinctions.

[1] Vingt points pour les exercices grammaticaux, sans dictionnaire.

Avant 1875, un prix ne pouvait être accordé à un élève qui n'aurait pas obtenu au moins 70 points sur 100 : désormais, il suffira de 65. De même il suffira de 60 (au lieu de 65) pour l'accessit et de 55 (au lieu de 60) pour a mention honorable.

Par contre, le premier prix en rhétorique latine, ainsi que le premier prix dans la 1re scientifique et dans la 1re commerciale, ne seront qualifiés *prix d'honneur* que si, dans l'ensemble des épreuves, le lauréat a obtenu au moins 75 points sur 100. Avant 1875, le chiffre de 70 points suffisait pour faire donner cette qualification au premier prix de la composition latine (ou du thème latin) et au premier prix de la composition française en rhétorique, ainsi qu'au premier prix de mathématiques dans la 1re scientifique.

Enfin, voici deux autres *innovations* — où se retrouvent des coutumes du passé légèrement modifiées :

Tous les lauréats seront appelés à Bruxelles pour recevoir les prix ou les accessits qu'ils auront obtenus. (Les diplômes accordés pour les mentions honorables seront envoyés aux élèves.)

On renseignera au *Moniteur,* pour chacune des classes concurrentes des divers établissements :

1° Le nombre des élèves inscrits;

2° Le nombre des élèves admis et celui des élèves non admis à concourir;

3° Le nombre des concurrents et celui des absents avec ou sans motifs légitimes;

4° La moyenne du nombre des points obtenus dans chaque matière par les élèves concurrents ayant réuni :

A. Au moins la moitié du maximum des points;

B. Au moins le quart du maximum des points;

C. Moins du quart des points.

5° Le nombre des élèves n'ayant obtenu aucun point ou ayant refusé de concourir.

II. *Classes désignées pour le concours*[1]. — *Jurys.*

Le sort désigna la 2e latine et la 1re professionnelle. *(1re commerciale et industrielle* et *1re scientifique.)*

MM. Dumont, Prinz et Roersch, professeur à l'université de Liége, jugèrent le thème latin, la version latine et la version grecque en 2e; MM. Van Bemmel, Stecher et Gravrand, la composition française en 2e et en 1re professionnelle; MM. Fuerison, James et Scheler, le thème flamand, allemand ou anglais; MM. Fuerison, Juste et Scheler, les réponses aux questions d'histoire et de géographie pour la 2e latine; MM. James, Juste

[1] Voir le nombre des établissements et des élèves concurrents, page 167.

et Scheler, pour la 1re professionnelle; MM. Delcroix, Decort et Fuerison apprécièrent le concours spécial de flamand des deux classes.

L'appréciation des concours en mathématiques, en sciences naturelles, en sciences commerciales et en économie politique pour la 1re professionnelle, et du concours en mathématiques pour la 2e latine, fut confiée à MM. Andries, Dauge, Schmidt, Trasenster, Verstraeten et Vinçotte.

Nous lisons dans le rapport officiel sur le concours: « L'arrêté ministériel du 27 juillet avait désigné comme membres du jury, MM. Gilbert, professeur à la faculté des sciences de l'université de Louvain, Poullet et Willems, professeurs à la faculté de philosophie et lettres de la même université. Ces messieurs n'ayant pu accepter le mandat qui leur avait été confié, le travail qui leur avait été assigné fut attribué à MM. Fuerison, James, Scheler et Verstraeten ».

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu la moitié des points. — Reproduction de travaux couronnés. — Tableaux des moyennes des points obtenus par les établissements concurrents.*

A. SECONDE LATINE.

1° *Concours général.*

1. COMPOSITION FRANÇAISE (six heures).

La joute du jeune comte Charles de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, et du chevalier Jacques de Lalaing.

Ce fut au Parc de Bruxelles que le bon duc et la duchesse, en présence de la cour et du peuple, furent présents à cette épreuve. — A la première course, Charles frappa messire Jacques en plein écu, tandis que le chevalier courut la lance trop haut. Le duc crut qu'il avait épargné son fils, ce dont il fut mécontent; il fit dire que si le chevalier voulait faire ainsi, il ne s'en mêlât plus. — De nouvelles lances furent rendues aux champions et messire Jacques lança son cheval, tandis que le jeune comte arrivait à toute vitesse; ils se heurtèrent tellement qu'ils rompirent tous deux leur lance en tronçons. La duchesse fut effrayée, mais le bon duc en riait.

Le chroniqueur ajoute : « Ainsi étaient le père et la mère en diverse opinion, l'un désirant l'épreuve et l'autre la sûreté. »

2. VERSION GRECQUE[1].

(Le texte de cette version ne figure pas dans le Rapport.)

3. VERSION LATINE[1].

Nec quemquam jam ferre potest Cæsarve priorem,
Pompejusve parem. Quis justius induit arma,
Scire nefas : magno se judice quisque tuetur :
Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni.

[1] Les concurrents ont eu six heures pour les deux versions.

Nec coiere pares : alter vergentibus annis
In senium, longoque togæ tranquillior usu
Dedicit jam pace ducem : famæ que petitor
Multa dare in vulgus : totus popularibus auris
Impelli, plausuque sui gaudere theatri :
Nec reparare novas vires ; multumque priori
Credere fortunæ. Stat magni nominis umbra.
Qualis frugifero quercus sublimis in agro
Exuvias veteres populi, sacrataque gestans
Dona ducum ; nec jam validis radicibus hærens,
Pondere fixa suo est ; nudosque per aêra ramos
Effundens, trunco, non frondibus efficit umbram :
At quamvis primo nutet casura sub Euro,
Tot circum silvæ firmo se robore tollant,
Sola tamen colitur. Sed non in Cæsare tantum
Nomen erat, nec fama ducis : sed nescia virtus
Stare loco ; solusque pudor, non vincere bello.
Acer et indomitus ; quo spes, quoque ira vocasset,
Ferre manum et nunquam temerando parcere ferro :
Successus urgere suos : instare favori
Numinis : impellens quidquid sibi summa petenti
Obstaret, gaudensque viam fecisse ruina.
Qualiter expressum ventis par nubila fulmen
Ætheris impulsi sonitu, mundique fragore
Emicuit, rupitque diem, populosque paventes
Terruit, obliqua præstringens lumina flamma ;
In sua templa furit, nullaque exire vetante
Materia, magnamque cadens, magnamque revertens
Dat stragem late, sparsosque recolligit ignes.

(Lucain, *Pharsale*, I.)

4. Langue moderne.

(Thème allemand ou anglais pour les provinces flamandes ; flamand, allemand ou anglais pour les provinces wallonnes ; flamand ou anglais pour la province allemande.)

Une lettre de Franklin : — Le tableau que vous me faites de votre situation m'afflige ; je vous envoie ci-dessus un billet de dix louis. Je ne prétends pas vous donner cette somme : je ne fais que vous la prêter. Lorsque vous serez de retour dans votre patrie, vous ne pourrez manquer de trouver une occupation qui vous mettra en état de payer toutes vos dettes. Dans ce cas, si vous rencontrez un honnête homme, qui se trouve dans une détresse semblable à celle que vous éprouvez en ce moment, vous me paierez en lui prêtant cette somme et vous lui enjoindrez d'acquitter sa dette par une semblable opération, dès qu'il sera en état de le faire et qu'il trouvera une occasion du même genre. J'espère que les dix louis passeront de la sorte dans beaucoup de mains, avant de tomber dans celles d'un malhonnête homme, qui veuille en arrêter la marche. C'est un artifice que j'emploie pour faire beaucoup de bien avec peu d'argent.

5. Histoire et géographie.

Rappelez brièvement les principaux faits de la révolution d'Angleterre depuis la bataille de Naseby jusqu'à la restauration de Charles II.

Exposez sommairement les trois partages de la Pologne.

Donnez la géographie du Brésil et de la Nouvelle-Hollande.

(Les concurrents ont eu six heures pour faire le thème et pour répondre aux questions d'histoire et de géographie.)

6. Thème latin (sans dictionnaire).

Le duc d'Alençon, sous prétexte de faire la revue de son armée, sortit de sa demeure pour se rendre à la porte Kipdorp, accompagné de ses nobles et des soldats français et suisses qui étaient alors à Anvers. Des cavaliers, au nombre de 300 environ, l'attendaient sur le pont et les bords du fossé ; il se tourna vers les siens, leur montrant la ville : « Allons, mes enfants, s'écria-t-il, Anvers est à vous ! » Tout aussitôt sa garde se mit à massacrer les sentinelles, tandis que les Français gravissaient les remparts avoisinant la porte et que les cavaliers et les fantassins se répandaient dans les rues, sur les places. La cité, dans le premier moment d'ignorance et d'effroi, se demandait ce que signifiaient ces cris et ces armes; pourquoi ces hommes, qui vivaient dans son sein tranquilles et en amis, les voyait-on agir en ennemis et se couvrir de sang? Mais quand, le tumulte grandissant toujours, on vit renverser les citoyens, enfoncer les portes, piller les maisons, on comprit la trahison. Le tocsin appela tout le monde aux armes, les chaînes furent tendues à l'entrée des rues et le peuple, la noblesse, les hommes, les femmes, associant leurs courages, prennent les armes pour la défense de leur patrie et, confondant leurs colères, se jurent fidélité jusqu'à la mort.

Les ouvriers s'élancent de leurs ateliers portant les instruments de leur travail ou d'autres pris au hasard ; des fenêtres et des toits, les femmes lançaient des pierres et des tuiles, si bien que les Français, découragés, après la capture de leur chef Fervaques, se mirent à chercher une retraite et s'enfuirent débandés vers la porte Kipdorp, où la plupart trouvèrent plutôt la mort qu'un refuge.

D'Alençon : Alenconius. — Anvers : Antverpia. — Atelier : officina. — Kipdorp : Chipdorpia. — Tocsin : Campanæ tinnitus. — Fervaques : Fervacius.

N. B. — Les concurrents ont eu quatre heures pour faire ce thème latin.

7. Mathématiques.

I. Rechercher la relation qui doit exister entre les quantités commensurables A et B pour que $\sqrt{A \pm \sqrt{B}}$ puisse être ramené à une forme plus simple.

II. Simplifier l'expression $\sqrt{\frac{a2c}{b2} - cd + \frac{ac\sqrt{4d}}{b}\sqrt{-1}}$.

III. Deux ouvriers A et B, employés à des prix différents, ont reçu, au bout d'un certain temps, A 90 francs et B, qui avait travaillé trois jours de moins que A, 48 francs. Si B avait travaillé pendant tout le temps et que A eût manqué cinq jours, ils auraient reçu tous les deux la même somme. On demande le nombre de jours de travail et le prix de la journée de chacun des ouvriers.

IV. Exposer une méthode propre à trouver le rapport approché de la circonférence au diamètre.

V. Si deux angles solides sont composés de trois angles plans, égaux chacun à chacun, les plans dans lesquels sont les angles égaux sont également inclinés entre eux. — Démontrer.

VI. Diviser un tronc de pyramide triangulaire à bases parallèles en deux parties équivalentes, par un plan parallèle aux bases.

N. B.—Les concurrents ont eu six heures pour répondre aux questions de mathématiques.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT. (Athénées ou collèges.)	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.								
		Comp. française (max. : 60).	Version latine. (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Thème flamand, anglais ou allemand (max. : 20).	Histoire et géogr. (max. : 40).	Thème latin (max. : 60).	Mathématiques (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix. Jules Turbelin, de Leers-Noord	Tournai.	58	26	33	17	28.4	52	34.5	248.9	82.97
2e id. Charles Maistriau, de Belœil.	Ath.	50	36	37	14	26	41	38	242	80.67
3e id. Jules Freson, de Grivegnée .	Liège.	52	31	31	16	36	41	32.6	240.1	80.3
4e id. Eug. Landoy, de Bruxelles.	Gand.	58	29	31	11.5	30	45	23.6	228.1	76.3
1er acces. Nest. Bernard, de Gingelom.	Saint-Trond.	32	29	37	16.5	34	39	38	225.5	75.17
2e id. Éd. Kenettenorf, de Bruxelles.	Tournai.	54	21	33	15.5	31.5	45	24.6	224.6	74.87
3e id. Gérard Macquet, de Bruges.	Bruges.	52	26.5	25	17.5	23.5	38	38.8	221.3	73.77
4e id. Eugène Dauge, de Gand . .	Gand.	52	32	30	15	27	40	24	220	73.33
5e id. Urbain Dumoulin, d'Aubin-Neufchâteau	Saint-Trond.	30	32	31	12.5	29	43	38.4	215.9	71.97
6e id. Émile Salle, de Liège . . .	Liège.	53	31	24	11.5	21	51	18.2	209.7	69.9
7e id. Ch. Delbecque, de St-Genois.	Gand.	51	29	26	13	28.5	34	25.6	207.1	69.3
8e id. Polyd. Vande Velde, d'Anvers.	Anvers.	45	26	30.5	18.5	20	42	24.6	206.6	68.87
9e id. Jos. Lenoir, de Lessines . .	Enghien.	48	31	26	12	27	35	25.2	204.2	68.7
10e id. Florent Souheur, de Romzée.	Liège.	48	24	28	12	27	42	20	201	67
11e id. { Pre Dandin, de Mariembourg.	Chimay.	50	17	30	17.5	35	21	29.4	199.9	66.63
Charles Good, d'Anvers . .	Anvers.	49	28	33.5	13	18	33	25.4	199.9	66.63
12e id. Arthur De Bertry, de Verviers.	Verviers.	50	26	31	10.5	32.5	35	13.2	198 2	66.7
13e id. Édouard Gaspard, de Mellet.	Enghien.	51	33	32	12	13.5	44	11.2	196.7	65.57
14e id. Louis De Coene, d'Ostende .	Ostende.	42	23	31	11.5	31	38	20	196.5	65.5
15e id. Vict. Arnold, de Mol.-St-Jean.	Bruxelles.	40	34	35	17.5	22	40	6.4	194.9	64.97
16e id. Constant Jacob, de Verviers.	Verviers.	54	31	31 5	12.5	12	35	18.2	194.2	64.73
17e id. René Sansen, de Poperinghe.	Poperinghe.	44	21	38	7.5	18	48	16.4	192.9	64.3
18e id. Gges Lelouchier, de Baudour.	Bruxelles.	51	38	33	6.5	7.5	42	14.4	192.4	64.13
19e id. Louis Canon, de Thuin. . .	Thuin.	47	17	30	13	19	26	38.4	190.4	63.47
20e id. Oscar Pecqueur, de Villers-Perwin	Enghien.	44	30	31	9	23.5	54	9.8	190.3	63.43
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS [1].										
François Souffret, de Verlaine. . . .	Liège.	47	28	25.5	7.5	27	45	10.2	190.2	63.4
Alexandre Cavenaille, de Tamines . .	Namur.	40	22	31	13	7	43	23.8	182.8	60.93
Georges Leclercq, de Mons	Mons.	48	15	25	9	25.5	37	22.4	181.9	60.63
Hector Roffiaen, d'Ixelles	Gand.	35	19	32	9	27	34	25.2	181.2	60.4
Émile Lefebvre, d'Anvers	Anvers.	52	20	15	17	14	39	22.4	179.4	59.8
Arthur Kockenpoo, de Gand	Ostende.	43	28	36	5	23.5	43	0.2	178.7	59.57
Charles Delbecque, de Tournai . . .	Tournai.	53	30	37	9.5	8	33	5.6	176.1	58.7
Charles Arendt, de Liège	Liège.	48	19	30	15	16	31	16.8	175.8	58.6
Ferdinand Vanderhofstadt, de Bruges .	Bruges.	45	27	26	12	21.5	19	24	174.5	58.17
Adolphe Galant, de Chièvres	Ath.	42	22	32	6	2	47	23.2	174.2	58.07

[1] De ces élèves, les quatre premiers auraient eu droit à un accessit, les dix-sept autres à une mention honorable, si l'arrêté royal organique du concours n'avait limité les récompenses à quatre prix et vingt nominations.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.								
		Comp. française (max. : 60).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Thème flamand, anglais ou allemand (max. : 20).	Histoire et géogr. (max. : 40).	Thème latin (max. : 60).	Mathématiques (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
Eugène Hanquet, de Liège	Liège.	55	21	17	6	22	34	18.6	173 6	57.87
Oscar Muraille, de Haccourt	Id.	42	33	27	0	26.5	45	0	173.5	57.83
Gustave Milz, de Virton	Id.	49	11	30	12.5	13	40	17.8	173.3	57.77
Victor Delmarcel, de Louvain	Louvain.	30	23	32	14	22	41	10	172	57 33
Joseph Collignon, de Soignies	Enghien.	50	20	25	12	17.5	33	14.4	171.9	57.3
Louis Namur, de Gand	Liège.	51	14	9	9.5	22	42	22.8	170.3	56.77
Auguste Choppinet, de Malines	Enghien.	32	14	31	15.5	23	39	14.4	168.9	56.3
Maurice Renard, de Gand	Tournai.	54	21	23	6	19	39	6	168	56
Émile Hambursin, de Seneffe	Namur.	41	26	31	10.5	6.5	38	13	166	55.33
Félix Castaigne, d'Arc-Ainières	Ath.	42	27	27	6	7.5	38	18.2	165.7	55.23
Frédéric Luckx, de Hasselt	Hasselt.	48	16	24	13	28.5	36	0	165.5	55.17
Désiré Vincke [1]	Verviers.	44	22	20	12	13	41	12.4	164.4	54.8
Albert Laurencin	Arlon.	51	28	31	12	12	30	0	164	54.66
Charles Vanderheyde	Ostende.	40	20	32	6	21	38	6.8	163.8	54.6
Léon Vandenput	Tirlemont.	46	28	28.5	17.5	5	17.	21.6	163.6	54.53
Ernest Colinet	Chimay.	38	18	30	14	10	29	24.6	163.6	54.53
Alphonse Verspiegel	Gand.	40	18	29	16.5	2	38	18.6	162.1	54.3
Ernest Van Acker	Id.	38	17	27	16	19	24	19.2	160.2	53.4
Robert Lepère	Bruxelles.	48	30	28	0	11	35	8	160	53.33
Victor Lefer	Enghien.	51	21	27	3	15	30	12.4	159.4	53.13
Camille Libert	Dinant.	35	24	29 5	4.5	18	34	12.2	157.2	52.4
Édouard Boxy	Gheel.	32	21	22	12	17	42	10.8	156.8	52.27
Arthur Basyn	Courtrai.	43	25	28	15.5	8	37	0	156.5	52.17
Aimé De Smedt	Thielt.	44	30	21	2	7	37	15	156	52
Émile Henckaert	Saint-Trond.	30	14	26	13 5	12.5	42	17.8	155.8	51.93
Jean Mottin	Namur.	47	19	26	6	5	32	20	155.8	51.93
Eugène Hambursin	Id.	46	15	26	13.5	7	37	11	155.5	51.83
Lucien Leplat	Huy	19	20	32	16	21	30	16.8	154.8	51.6
Guillaume Delwaide	Saint-Trond.	32	25	26	13	20.5	33	4.8	154.3	51.43
Félix Merliez	Thielt.	44	23	29	2	8	38	10	154	51.33
Alfred Verstraeten	Arlon.	50	22	23	11	12	36	0	154	51.33
Henri Lahousse	Thielt.	39	37	26	1	10	31	9.8	153.8	51.27
Urbain Gombault	Saint-Trond.	28	21	21	14	20.5	36	12	152.5	50.83
Gustave Hanson	Liège.	40	24	29	3.5	10	43	1.8	151.3	50.43

[1] Le rapport officiel ne fait pas connaître le lieu de naissance des élèves qui ont obtenu moins de 55 points (*mention honorable*).

Composition française de l'élève Jules Turbelin.

La joute du jeune comte Charles de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, et du chevalier Jacques de Lalaing.

Sous le règne de Philippe le Bon, la Belgique jouissait d'une prospérité incontestable. Le Liégeois peut encore rappeler avec orgueil cet heureux temps, où il avait du pain

meilleur que le pain, du fer plus dur que le fer, du feu plus ardent que le feu. Bruges, l'entrepôt du commerce d'Occident, n'était pas encore déchue de son antique splendeur; Anvers voyait souvent deux mille navires réunis dans son port. Le peuple tournait vers l'industrie l'activité dévorante qui l'animait; tandis que les nobles, moins orgueilleux depuis Courtrai, faisaient leurs plaisirs de la chasse et des tournois, dont les péripéties leur rappelaient la guerre avec ses batailles, ses périls et ses héroïques exploits; ces brillants exercices, où la noblesse belge se distinguait entre tous, entretenaient parmi les gentilshommes l'amour de la gloire et des combats, le mépris des dangers; car les joutes pacifiques devenaient parfois fatales et la mort d'un des champions jetait un voile de deuil sur ces joyeuses fêtes; et à cette époque, on devait encore garder la mémoire du malheureux tournoi de Bar, en Lorraine, où notre duc Jean I[er] fut mortellement blessé!

Le bon duc résidait à Bruxelles, au milieu d'un peuple qui l'aimait, tout entier à l'administration de ses provinces. Le chevalier de Lalaing était à la cour; il l'y retint et voulut lui faire rompre une lance avec le comte Charles, son fils. C'était une occasion de déployer toute la richesse et la splendeur de sa maison, en même temps que de donner à ses sujets un spectacle toujours accueilli avec joie. Ce fut dans le parc de Bruxelles qu'eut lieu l'épreuve. Au jour fixé, toute la noblesse belge accourut; le duc prit place dans l'arène, sur son trône, ayant à gauche son épouse et à sa droite le dauphin de France, Louis, qui alors en querelle avec son père, avait trouvé à la cour de Bourgogne une hospitalité toute princière. Autour de la duchesse, qui devait couronner le vainqueur, étaient groupées les dames d'honneur, riche essaim tout éclatant d'or et de pierreries. Au pied de l'estrade se tenaient les hérauts d'armes, portant l'étendard de Bourgogne. Le duc promenait ses regards sur sa cour et sa noblesse et éprouvait un secret mouvement de satisfaction, en se voyant le maître de toutes ces richesses, de ces hommes, prêts à obéir sur un signe de sa main.

Alors les deux champions s'avancèrent, suivis de leurs parrains; ils vinrent se ranger devant le prince. Charles était un jeune homme robuste de corps, de fière contenance, plein d'une bouillante ardeur; on citait son courage, que la prospérité et l'ambition devaient rendre de la témérité. Certes on n'aurait pas reconnu dans ce noble jeune homme, rempli du sang généreux des ducs de Bourgogne, le cruel vainqueur de Dinant et de Liége, le guerrier farouche, qui devait épouvanter la France et l'Allemagne de ses sanguinaires chevauchées. Son adversaire était un homme déjà mûr, dont la sagesse tempérait le courage : c'était le Bayard de la chevalerie belge. — Les combattants portaient une cuirasse étincelante et impénétrable; les chevaux étaient bardés de fer comme leurs maîtres. Après avoir salué les souverains et la cour, les chevaliers se retirèrent chacun de son côté pour prendre du champ. Le duc lui-même donna le signal : « Laissez aller au nom de Dieu ces braves combattants! »

Aussitôt, courbés sur les crins flottants de leurs chevaux, s'effaçant le plus qu'ils le peuvent, ils volent comme deux traits dans l'espace; on dirait à les voir qu'ils vont s'anéantir. Les spectateurs se penchent sur l'arène, haletants, sans souffle; un nuage de poussière entoure les cavaliers, à travers lequel on voit briller leurs armes. Tout à coup la rencontre se produit. Messire Jacques, frappé en plein écu, est ébranlé sur sa monture; quant à Charles, la lance de son adversaire ne fit que l'effleurer. Alors l'assemblée applaudit à la victoire du comte; les dames agitent leurs mouchoirs et la duchesse, encore tout émue du péril que vient de courir son fils, ressent dans son cœur un sentiment d'orgueil, bien naturel à une mère.

Cependant les courtisans sourient et se parlent à l'oreille; le duc qui entend leurs paroles, et qui les partage, peut-être, dit au sire de Lalaing en plaisantant : « Pardieu! Messire Jacques! C'est grande honte, à votre âge, qu'un jeune homme vous apprenne votre métier. J'entends dire que vous avez voulu épargner mon fils. Pâques Dieu! comme dit le roi de France, si cela était, il ne faudrait plus vous en mêler! » Le chevalier baisse la tête sous ce reproche; le rouge de la colère lui monte au front : « Monseigneur me raille, dit-il; c'est une bonne fortune pour son serviteur. » Le comte intercède pour lui et demande une nouvelle épreuve; le duc y consent. Après avoir jeté un regard de mépris sur les courtisans,

qui riaient de leur méchanceté, Lalaing reprit sa lance et regagna sa place, faisant appel à toute son énergie pour cette dernière lutte. Les rivaux s'attaquèrent avec d'autant plus d'ardeur qu'ils avaient l'un, l'honneur de sa victoire à soutenir, l'autre son affront à laver. Le choc fut terrible. Les lances se brisèrent dans les mains des combattants et les chevaux, pliant les jarrets, s'affaissèrent en hennissant de douleur. — Le duc applaudit à ce beau coup ; il riait : car lui aussi dans sa jeunesse avait brillé dans les tournois ; et il voyait avec contentement que son fils marcherait sur ses traces.

Cependant la duchesse avait eu peur ; elle ne pouvait regarder sans frémir ces luttes dangereuses. Ah ! si l'on eût écouté ces craintes maternelles, si l'on n'eût pas excité par ces images de guerre, la nature déjà trop belliqueuse du jeune Charles, qui sait s'il eût jamais été s'écraser contre la Suisse et périr au milieu des glaces, sous les murs de Nancy ?

Composition française de l'élève Eugène Landoy.

Sujet : La joute du jeune comte Charles de Bourgogne et du chevalier Jacques de Lalaing.

Charles, fils de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, avait à peine atteint l'âge de puberté qu'il montra pour les armes une étrange prédilection. Son âme s'enflammait aux sons de la musique guerrière. Il ne montait que des chevaux réputés indomptables. Y avait-il quelque part une émeute, un différend survenu entre vassaux, vite, Charles y courait révélant de bonne heure cette activité et cette fougue exhubérante qui firent de lui le plus redoutable adversaire de Louis XI. Philippe-le-Bon était fier de son fils, il prévoyait en lui un prince digne de ses ancêtres et prêt à tout entreprendre, à tout oser, pour agrandir ses états et affermir son autorité.

A cette époque les grands avaient coutume de donner à leur cour et à leurs vassaux des jeux qui ne différaient de ceux des Romains que par la qualité des gladiateurs. Les esclaves et les prisonniers qui aux temps antiques venaient s'entre-tuer dans l'arêne, étaient remplacés par des seigneurs magnifiquement vêtus qui venaient rompre courtoisement quelques lances sous les yeux de leur suzerain. Le duc Philippe fit annoncer par la voix du crieur public dans toutes les rues et carrefours de la bonne ville de Bruxelles qu'un tournoi aurait lieu dans le Parc. A cette lutte devaient prendre part le jeune comte Charles de Bourgogne et mesire Jacques de Lalaing, noble chevalier vassal du fief de Bourgogne. Ils étaient tous deux également forts, également habiles. La différence d'âge était la seule qui les distinguât. Le chevalier Charles de Lalaing était un homme fait tandis que son adversaire n'était qu'un adolescent. Mais, en dépit de sa jeunesse, Charles était versé dans la science militaire et rompu au maniement des armes qui formaient alors la seule éducation des gentilshommes.

Les vilains accoururent de tous côtés pour assister à un spectacle dont ils étaient avides. On avait élevé pour le duc Philippe et son épouse une estrade de velours cramoisi brodé d'or et de perles. Sur des sièges moins riches et moins élevés se tenaient muets et respectueux les différents gentilshommes qui composaient l'élite de la noblesse bourguignonne. On ne voyait que pourboints aux couleurs vives, manteaux de velours doublé de satin, robes d'étoffes précieuses aux plis relevés par des agrafes de diamant, bérêts ornés de pierreries et de plumes ondoyantes, cuirasses étincelantes, glaives aux fourreaux et à la garde d'or fin. Le soleil répandait des flots de lumière sur tous ces objets et faisait resplendir les cuirasses et les armes, étinceler les pierres précieuses, chatoyer les étoffes de soie et de satin ; enfin, c'était un spectacle imposant et digne à tous les égards de la cour de Bourgogne qui, à cette époque, avait une réputation de magnificence extraordinaire, tandis qu'en France la tristesse et la solitude habitaient seules le palais du roi.

Des bannières placées aux deux extrémités de l'arêne portaient les écussons de Charles de Bourgogne et de Jacques de Lalaing. Au signal convenu les deux champions entrèrent en lice, reconnaissables seulement aux armoiries qui paraissaient en relief sur leur poitrine. Recouverts d'une épaisse cuirasse et montés sur de vigoureux coursiers richement harnachés, ils semblaient invulnérables tant leur visage était bien défendu par la longue visière

de leur casque, et leurs membres bien garantis par les différentes pièces, brassards, jambards, genouillères, jugulaires, qui composaient leur armement. De plus, chacun d'eux avait un écu pour parer les coups de son adversaire. Philippe ayant étendu vers eux son épée nue en guise de signal, ils rebroussèrent chemin pour prendre du champ, firent volte face une fois arrivés au bout de l'arêne et fondirent l'un sur l'autre avec une impétuosité sans égale. On entendit un choc violent : la lance de Charles venait de toucher en plein l'écu de Jacques qui s'étant élancé la lance trop haut n'avait pas atteint son antagoniste.

Philippe de Bourgogne, croyant que le chevalier de Lalaing voulait épargner son fils, ne put dissimuler son mécontentement et envoya son héraut au gentilhomme pour lui faire savoir que s'il était décidé à continuer de la sorte il quittât la lice. Messire de Lalaing connaissant le caractère du duc ne s'épuisa pas en protestations inutiles. Les lances furent renouvelées et les deux combattants mis une seconde fois en présence. Comme à la première course ils fondirent l'un sur l'autre à fond de train et la lance en arrêt cherchant à s'atteindre au défaut de la cuirasse. Ils se rencontrèrent au milieu d'un nuage de poussière soulevé par les sabots de leurs coursiers.

Un choc plus terrible que le premier se fit entendre. Les deux lances heurtant à la fois le fer de la cuirasse s'étaient rompues. Un cri d'effroi partit de la tribune de Philippe. C'était la duchesse qui, croyant son fils grièvement atteint, n'avait pu surmonter ce sentiment de légitime terreur. Le Duc impassible et souriant regardait les champions qui considéraient piteusement les tronçons de lance qui leur restaient. L'épreuve n'était pas terminée puisque jusque là il n'y avait pas eu d'avantage marqué. — Philippe voulut leur faire donner d'autres lances mais la duchesse le supplia avec larmes de n'en rien faire : « N'avons-nous pas encore assez exposé notre fils à ce jeu barbare, s'écria-t-elle, ne serez-vous donc satisfait que lorsque vous le verrez tomber à vos pieds sanglant et inanimé? Ne voyez-vous pas que le chevalier est plus fort que lui et qu'un simple effort lui suffirait pour le terrasser? — Comment voulez-vous, Madame, lui répondit son époux, qu'il apprenne à gouverner ses sujets et à défendre ses états quand je n'y serai plus? Est-ce en passant sa vie dans les bras de sa mère qu'il acquerra l'énergie nécessaire à un prince? Ce n'est pas à l'âge ou il est le plus en état de comprendre et d'apprécier l'utilité des armes, que la pussillanimité doit prendre place dans son cœur. Dieu sait pourtant si je l'aime, ce fils unique en qui j'ai placé mes espérances, ce fils qui doit continuer mon œuvre et réaliser le but glorieux que je me suis proposé! — De grâce, seigneur, suspendez cette joute, reprit la duchesse en enlaçant le cou de son époux; vous travaillez à sa gloire, dites-vous? Y a t-il donc plus de mérite à mourir dans un obscur tournoi, que de périr sur un champ de bataille en défendant sa patrie contre l'oppression étrangère? Ah, laissez-le vivre, laissez-moi mon fils si vous ne voulez pas que le coup qui le frappera mortellement ne vous prive aussi d'une épouse. Ouvrez votre âme aux accents de ma douleur et laissez-moi mon fils. » — Philippe fit dire aux champions de suspendre la joute. L'ordre fut ponctuellement exécuté. Charles et le chevalier, après avoir ôté leurs casques et essuyé leurs fronts ruisselants de sueur, s'embrassèrent avec effusion. La duchesse en voyant revenir son fils éclatant de jeunesse et devisant gaiement avec son compagnon, sentit s'évanouir ses craintes et elle remercia son époux de son empressement à satisfaire ses désirs. « J'ai bien voulu y consentir, dit Philippe gravement, parce qu'il s'appelle Charles de Bourgogne et que je sais que jamais il ne souillera son blason par des actes indignes d'un prince loyal, et que jamais il ne mentira au sang de ses ancêtres au point de retouter la mort sous quelque forme qu'elle se présente. Au lieu de vous réjouir de le voir revenir sans égratignure, réjouissez-vous plutôt de la brillante destinée qui l'attend et des exploits qui élèveront la Bourgogne à un haut degré de prospérité en imortalisant le nom de notre fils!

Version latine de l'élève Charles Maistriau.

Déjà César ne peut plus supporter un supérieur, ni Pompée un égal. Il n'est pas permis de dire lequel a pris les armes avec plus d'équité : chacun se défend par un grand juge :

la cause du vainqueur a plu aux Dieux et celle du vaincu à Caton. Ils en vinrent aux mains tout à fait inégaux : l'un est au déclin de l'âge ; un long usage de la toge l'a rendu plus tranquille et la paix lui a fait perdre l'habitude des camps : avide de renommée, il donne beaucoup pour le peuple et entraîné tout entier par le vent de la faveur populaire, il se plaît à entendre les applaudissements que lui prodigue son théâtre ; il ne prend pas de nouvelles forces et a une confiance aveugle dans sa première fortune. En lui reste l'ombre d'un grand nom.

Tel un chêne élevé se dresse au milieu d'un champ fertile, portant les vieilles dépouilles d'un peuple et les dons sacrés des généraux : des racines vigoureuses ne l'attachent plus à la terre : il y reste enfoncé par son propre poids et il lance dans les airs ses rameaux dépouillés de feuilles : ce n'est plus son feuillage mais son tronc qui produit de l'ombre et quoique il s'incline vers la terre prêt à tomber au premier souffle de l'Eurus, et que tant de forêts s'élèvent aux alentours, lui seul cependant est honoré.

Mais César ne jouissait ni d'un si grand nom, ni d'une si grande célébrité comme général : mais sa valeur est incapable de rester en place, et sa seule honte est de ne pas vaincre à la guerre. Il est vif et indomptable : partout où l'appelle l'espoir, où l'appelle la colère, il combat et ne craint jamais de souiller son fer par le carnage : il presse ses succès et réclame avec instance la faveur de la divinité : poussant tout ce qui pourrait être un obstacle à ses vastes désirs, il prend plaisir à se frayer un chemin au milieu de la ruine.

Ainsi la foudre que les vents ont fait jaillir à travers les nuages s'est élancée au milieu d'un grand bruit de l'éther ébranlé et du fracas du monde entier, a percé le jour, a terrifié les peuples et, éblouissant tous les yeux de sa flamme sinueuse, s'est précipitée furieusement dans l'espace où, nulle matière ne mettant obstacle à sa sortie, elle porte au loin en tombant et en retournant la ruine et la désolation et rassemble ses feux épars.

Composition d'histoire et de géographie de l'élève Jules Freson.

I

Exposons d'abord l'état des partis qui divisaient l'Angleterre pendant la guerre civile entre la royauté et le long parlement. D'un côté étaient les royalistes, appelés souvent *cavaliers*, de l'autre les parlementaires, surnommés *têtes-rondes*, à cause de leur coiffure. Ces derniers comprenaient plusieurs sectes : les presbytériens, qui voulaient la monarchie constitutionnelle, et les indépendants, dont était Olivier Cromwell, et qui comprenaient les républicains de toutes les nuances ; à ceux-ci se rattachaient les *niveleurs*, qui correspondent à nos républicains socialistes. Charles I[er], qui avait provoqué la guerre en quittant Londres avec ses partisans, avait été défait à Worcester et à Edgehill ; il avait obtenu le secours des Highlanders, mais l'illustre Cromwell enrôla les fils des petits propriétaires, républicains les plus acharnés, et vainquit le roi à Marston-Moor, puis à Newbury et lui porta le dernier coup à Naseby. Charles I[er] se réfugia chez les Highlanders, mais ceux-ci, alléchés par les sommes que leur promettaient les parlementaires (40,000 livres sterling), le livrèrent. Après le succès, les indépendants et les presbytériens se désunirent ; l'armée était pour les premiers, mais le parlement se composait surtout des derniers. Ceux-ci voulurent s'emparer du roi ; mais Cromwell les en empêcha, en envoyant Charles I[er] à Wight, dont le gouverneur était sa créature. Les niveleurs voulurent profiter du trouble pour jeter les bases de leur système gouvernemental ; mais Cromwell les défit complètement ; il battit aussi dans le pays de Galles les royalistes, qui tentaient un dernier effort ; enfin il vainquit les presbytériens. Il fit ensuite arrêter les principaux presbytériens du parlement, et forma, des indépendants et presbytériens timides, en tout 80 membres, ce qu'on a appelé le parlement épuré de Cromwell. Ayant intercepté une lettre du roi à la reine, injuriante pour les républicains, Cromwell fit mettre Charles en accusation devant un jury de 40 membres, et le roi fut en 1640, après un règne de 15 ans, condamné et exécuté. — En mourant, il n'exprima qu'un regret, celui d'avoir laissé

exécuter son ministre le comte de Strafford. — Ensuite il organisa la république; il plaça à la tête des affaires un Conseil de 41 membres.

Cependant, l'histoire l'a toujours montré, on ne fait pas disparaître le principe de la royauté, en faisant tomber des têtes royales. Le parti royaliste fut fortifié en Angleterre, et le vaillant Montrose fit proclamer Charles II en Ecosse. L'Irlande, où les papistes dominaient, s'insurgea, et Cromwell y fut envoyé avec une armée; il n'apaisa la sédition qu'en mettant l'île à feu et à sang. De pareils actes jettent la flétrissure sur une si grande vie! Le général passa ensuite en Ecosse, où l'on avait proclamé Charles II. Celui avait refusé de reconnaître le *Covenant d'Ecosse*, alliance dirigée contre son père, et perdit par là beaucoup de sa force. Il fut battu à Worcester; mais réussit à tromper Cromwell et marcha sur Londres. Cromwell réussit cependant à l'arrêter, en le défaisant à Dumbar. Il rentra à Londres victorieux, et fit à regret la paix, parce qu'il ne trouvait sa force que dans l'armée. Il s'occupa de la prospérité de l'Angleterre, et rédigea en 1651 le célèbre Acte de navigation, qui mécontenta d'abord les Anglais, et qui est cependant la cause de leur puissance commerciale et maritime. Il défendait à tout navire étranger d'apporter en Angleterre d'autres produits que ceux de son pays. Les Anglais furent forcés d'aller chercher eux-mêmes aux colonies ce dont ils avaient besoin; d'où le développement de leur marine. Cet acte est resté en vigueur jusqu'au 1er janvier 1850, et avait duré 199 ans, 9 mois, 9 jours. Les Hollandais reçurent la défense de faire la pêche sur les côtes de l'Angleterre; d'où la guerre survient avec la république des Provinces-Unies. Les rencontres furent indécises; l'amiral hollandais Ruyter avait fait attacher sur le vaisseau amiral un énorme balai, signe qu'il voulait balayer les Anglais de la mer; il n'y réussit pas. Mais un rapprochement eut lieu entre les républiques, qui avaient un ennemi commun : la monarchie, dans les familles des Stuart alliés aux Nassau. Un incident était survenu en Angleterre : le Parlement avait voulu dissoudre l'armée de Cromwell; ce dernier s'y opposa et fit arrêter les membres du Parlement. Il nomma un Parlement composé de ses créatures, qui le nomma Protecteur des 3 royaumes. Il rompit encore 4 Parlements, puis ferma la salle des séances, y plaça l'écriteau : « Maison à louer », et gouverna sans Parlement. Il travailla à la prospérité de l'Angleterre, fit contre les Espagnols une alliance hors nature avec Mazarin, qui était royaliste, et en envoyant des renforts à Turenne, l'aida à vaincre l'Espagne aux Dunes (1658). Il reçut Dunkerque et Moerdyk de la France, et mourut bientôt après, en 1658. Il désigna pour lui succéder son fils Richard, qui était très faible. Il abdiqua bientôt, préférant la vie privée. Des généraux de Cromwell, aucun n'était très capable. On assembla le parlement épuré de Cromwell; le peuple l'appela Rump-Parliament (Parlement-Croupion) et l'un des lieutenants d'Olivier Cromwell, Lambert, qui commandait les troupes de Londres le renversa. George Monk, un autre lieutenant, vit que l'Angleterre était lassée de la dictature de l'armée, et résolut de rétablir la royauté. Il se fit nommer gouverneur d'Écosse, et prit des apparences républicaines. Il prépara tout, en trompant tout le monde, ce qui est très habile, mais peu moral; puis il marcha sur Londres; il défit le général Lambert; toute l'Angleterre étant pour lui, il rentra à Londres, et assembla le long Parlement, non épuré. — La république avait duré de 1640 à 1669. — Celui-ci rappela Charles II Stuart, mais commit une grande faute, en ne lui posant pas de conditions. Ses tendances catholiques, ainsi que celles de Jacques II provoquèrent la révolution de 1688 et la chute des Stuarts, remplacés par les Orange.

II. Les partages de la Pologne (1772-1793-1795).

Tel était l'état de l'Europe orientale au milieu du 18e siècle : la Russie était sous l'effet d'une réaction contre la réforme de Pierre-le-Grand; la Suède était divisée par le parti des Chapeaux (France, Gyllenborg) et celui des bonnets (Russie, Horn); la Turquie était en décadence; la Pologne était en proie à l'anarchie, et semblait facile à conquérir.

Après Auguste III de Saxe, on nomma roi en Pologne Stanislas Poniatowski, qui était soutenu par la Russie, gouvernée alors par l'ambitieuse Catherine II la Grande. Celle-ci se mit alors à soutenir les dissidents en Pologne, pays très catholique. Les patriotes for-

mèrent alors la confédération de Bar, et la Russie envahit la Pologne. Les Turcs prêtèrent secours aux catholiques; d'où une guerre survient entre la Russie et la Turquie, qui avait pour sultan Abdul Hamed. Les Russes envahirent la Moldavie et la Valachie; le prince Orlof battit la flotte turque à Scio et l'incendia à Tchesmé.

La Prusse et l'Autriche, craignant les agrandissements de la Russie, lui proposèrent à s'agrandir au détriment de la Pologne; Catherine y consentit, et en 1772 eut lieu le premier partage; la Russie s'étendit jusqu'à la Dwina méridionale; Frédéric II acquit la Prusse, à l'ouest de la Vistule, à part les villes de Dantzig et de Thorn, et l'Autriche reçut la Galicie. La Russie fit avec la Turquie le traité de Kaïnardji, par lequel elle lui rendait la Moldavie et la Valachie, recevait le droit de naviguer dans la mer Noire et les parages de la Turquie, conservait Azof, mais faisait proclamer l'indépendance de la Crimée.

La Russie apaisa la révolte du Cosaque Pugatschew, qui se faisait passer pour le czar Pierre III. Elle empêcha en outre les réformes que le ministre Struensée et la reine de Danemark voulaient introduire. Struensée fut exécuté, la reine Mathilde dut s'exiler.

La guerre ne tarda pas à éclater entre la Turquie et la Russie. En vertu d'une convention, Joseph II d'Autriche devait aider la Russie. Il le fit, après hésitation, mais attira la guerre dans la vallée du Danube et essuya des revers. En même temps, il avait à combattre la révolution brabançonne aux Pays-Bas. Les puissances soutinrent cette révolte jusqu'à la fin de la guerre contre les Turcs. Joseph fit la paix de Zistow avec la Turquie et la Russie, qui avait battu, sous le général Souvarow, les Turcs au Rimnik, fit la paix de Jassy, par laquelle elle gardait le territoire compris entre le Dniéper et le Dniester. Là-dessus, Charles-Gustave, roi de Suède, voulut faire la guerre à la Russie; il s'avança en Finlande, mais ses troupes, dont la solde était arriérée, refusèrent de marcher, et il dut faire la paix. Il prépara aussi une expédition contre la France, mais il fut tué dans un bal par un gentilhomme, et son armée ne s'embarqua point.

La Pologne avait vu les défauts de son système politique; à l'instigation de la Prusse, elle réforma sa constitution, abolit le liberum veto, les confédérations et la royauté élective. Catherine II engagea la Prusse à abandonner la Pologne; une armée russe envahit ce pays, et en 1793 eut lieu le second partage. La Russie porta ses frontières jusqu'à celles de la province actuelle de Pologne, la Prusse reçut Dantzig et Thorn.

Les patriotes polonais firent une confédération dont Kosciusko eut le commandement. Mais une armée de 150,000 Russes, Autrichiens et Prussiens envahirent la Pologne. Souvarow vainquit Kosciusko à Macieïowice; prit ensuite Praga et Varsovie. Alors les 3 puissances décrétèrent un 3e partage de la Pologne, qui disparaissait complètement des états européens.

Ces partages de la Pologne, dont la Russie profitait surtout, était une grande faute de la Prusse et de l'Autriche; elles pouvaient laisser cet État les séparer de la puissante Russie, et n'auraient pas eu ce redoutable voisinage.

III. Géographie du Brésil.

L'empire du Brésil, dont l'origine est portugaise, occupe tout le milieu de l'Amérique du Sud. Il s'étend, du Nord au Sud, entre l'Orénoque et la Plata, et contient le bassin du fleuve des Amazones, de l'Est à l'Ouest, il va de l'Océan Atlantique aux Cordillières. Ces monts forment la ligne de faîte de l'Amérique du Sud et longent le littoral occidental, de sorte que le Brésil occupe presque toute la largeur du continent. Voici du reste ses bornes :

Au Nord : se trouvent les État-Unis de Colombie et de Venezuela. Au Nord-Est : la Guyane anglaise, la Guyane hollandaise, la Guyane française, l'Océan atlantique. Au Sud-Est l'Océan atlantique. Au Sud, l'Uruguay. Au Sud-Ouest, la république de la Plata, le Paraguay, la Bolivie. A l'Ouest : le Pérou et l'Équateur.

On voit que le Brésil touche à tous les pays de l'Amérique du Sud, excepté au Chili et à la Patagonie. Au Sud de la Guyane française, il a conquis la Guyane portugaise.

Décrivons maintenant l'hydrographie du pays.

Au Nord, il est arrosé par l'Orénoque, qui prend sa source dans la Sierra de Parimé, dans la Guyane et se dirige d'abord vers l'ouest; il entre dans le Venezuela, après avoir envoyé une partie de ses eaux dans le Rio-Negro, affluent du Mississipi, par le Cassiquiaré, canal naturel.

Arrivons au fl. des Amazones, qui s'appelle, dans le pays, Marañon ou Oranella. Il a deux sources, qui sortent toutes deux du plateau bolivien, le point culminant de l'Amérique méridionale. Ce sont : à l'Ouest, l'Apurimac, à l'Est, l'Ucayalé; elles se joignent et forment la limite entre le Pérou et l'Équateur. A droite, le fl. reçoit le Javari, affluent peu important, qui sert de limite entre le Pérou et le Brésil. Le fl. entre dans le Brésil, reçoit à gauche le Japura, qui vient de l'Équateur. Depuis son entrée dans le Brésil, le fl. coule constamment vers l'Est. Après le Japura, il reçoit à droite le Purus, qui vient du Sud. Ensuite le fl. reçoit à gauche le Rio Negro (Riv. noire) qui vient du Nord et sort de la Cordillière de Colombie. Cet affluent reçoit par le Cassiquiaré les eaux de l'Orénoque. Puis le fl. reçoit à droite le Rio Madeira (R. du bois), qui vient du Sud et a deux sources dans le pl. bolivien : à l'O. le Mamoré, à l'E. le Guaporé.

Le Marañon se jette ensuite dans la mer, et forme un estuaire plus grand que la Belgique, où est l'île fluviatile de Marajo; il arrose Macapa, sur la rive gauche. Par un canal qui sépare l'île du continent, il communique avec le fl. Xingu, qui vient du Sud-Ouest; et avec le Para, ou Riv. des Tocantins, et son bras mérid. arrose Para ou Belens.

Le Brésil est encore arrosé au Sud par les 2 sources de la Plata : le Paraguay et le Parana, qui se dirigent vers le Sud.

Sur le littoral du Brésil, qui depuis l'embouchure du Marañon, va vers le Sud-Est, se trouvent le port de Maranhao, et celui de Paranahyba, à l'embouchure du fl. du même nom. Il forme le Cap San-Roque, puis incline vers le Sud-Ouest. On y trouve le port de Recife ou Fernambouc, avec le bois duquel on fait les meilleurs archets, puis l'embouchure du San-Francisco, le port de Bahia (Baie de tous les saints) le Cap Frio, et Rio de Janeiro, capitale du Brésil.

Quant aux montagnes, outre la Cordillière de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie, qui forme la limite de l'Ouest, on trouve sur la limite de la Guayane la Sierra de Parimé, et dans le pays, les montagnes du Brésil, qui vont au Cap San Roque, dans la direction du N. E.

Disons enfin que le Nord porte le nom de *Selvas*, à cause des forêts qui le couvrent.

IV. Géographie de la Nouvelle-Hollande.

La Nouvelle-Hollande ou l'Australie, ou le Continent Austral, est comprise dans la Mélanésie, et appartient aux Anglais.

En voici la carte.......

2° *Concours spécial de langue flamande.*

Een jongeling vertelt hoe hij de laatste dagen van de vacantie doorgebracht heeft. Bezorgdheid van moeder, vermaningen van vader, bezoek bij de vrienden, enz.

N. B. — Les concurrents ont eu six heures pour faire leur travail.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Louis De Coene, d'Ostende.	Ostende.	71
2e id.	Louis De Bondt, de Londerzeel	Gheel.	70
1er accessit.	Frédéric Luckx, de Hasselt.	Hasselt.	69
2e id.	Arthur Kockenpoo, de Gand	Ostende.	68
3e id.	Alphonse Verspiegel, de Gand.	Gand.	67
4e id.	Albert Lamal, de Meerbeke.	Hasselt.	66
	Pierre Vermeulen, de Gheel	Gheel.	66
5e id.	Victor Verlooy, de Gheel	Id.	65
6e id.	Édouard Claikens, de Hasselt.	Hasselt.	64
7e id.	Eugène Dauge, de Gand.	Gand.	63
8e id.	Norbert Machiels, de Hasselt.	Hasselt.	62
9e id.	Julien Cornand, d'Eecloo	Eecloo.	60
Ment. hon.	Charles Van Genechten, de Gheel.	Gheel.	59

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Léopold Cruyl.	Gand.	58	Émile De Wilde	Gheel.	53
Victor Arnold	Bruxelles.	56	Charles Maes	Courtrai.	52
Edmond Buyck.	Thielt.	56	Nestor Bernard	Saint-Trond.	51
Aloïs Lebon.	Gheel.	54	Charles Delbecque	Gand.	51
Louis Ghoos.	Id.	54			

Furent exemptés de prendre part au concours spécial de langue flamande, pour le motif qu'ils étaient d'origine française ou wallonne : un élève de l'athénée royal d'Anvers, un élève de l'athénée royal de Bruxelles, deux élèves de l'athénée royal de Gand, un élève de l'athénée royal de Hasselt, un élève du collège communal de Malines et deux élèves du collège patronné de Saint-Trond.

Voici les moyennes de points obtenues par les établissements concurrents dans les différentes matières du concours de seconde latine.

Composition française (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	1	»	10	10	»	»	»	40.7	»	»	»
Id. d'Arlon . .	15	14	1	1	»	13	12	1	»	»	45.75	18	»	»
Id. de Bruges .	6	6	»	»	»	6	5	»	1	»	36.5	»	3	»
Id. de Bruxelles.	30	25	5	3	2	20	11	3	4	2	38.63	23.33	7	0
Id. de Gand . .	15	12	3	»	2	10	6	»	3	1	45.66	»	2	0
Id. de Hasselt .	7	6	1	»	»	6	6	»	»	»	41.66	»	»	»
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	14	»	1	»	47.55	»	4	»
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	5	1	»	»	43.4	19	»	»
Id. de Namur .	7	7	»	1	»	6	6	»	»	»	44.83	»	»	»
Id. de Tournai .	5	5	»	»	»	5	5	»	»	»	53.2	»	»	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	6	»	»	»	41	»	»	»
Collège patronné de Binche.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	37	»	»	»
Collège comm. de Bouillon .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	36	»	»	»
Id. de Charleroi.	5	4	1	»	»	4	4	»	»	»	32.25	»	»	»
Id. de Chimay .	8	6	2	»	»	6	6	»	»	»	36.5	»	»	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	4	2	»	»	39.5	24	»	»
Collège communal de Dinant.	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	35	28.33	»	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	35	»	»	»
Id. d'Enghien . .	24	17	7	3	1	13	11	2	»	»	43.72	22.5	»	»
Id. de Gheel . .	16	13	3	»	»	13	2	7	4	»	31	17.57	11.85	»
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	»	4	3	»	»	17	11.66	»
Id. de Herve . .	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	40	25.33	»	»
Collège comm. de Huy . .	3	3	»	»	»	3	1	2	»	»	26	18.5	»	»
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	4	2	»	2	31.25	25	»	0
Id. de Malines .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	35.5	»	»	»
Id. de Nivelles .	5	5	»	»	»	5	1	3	1	»	30	24	11	»
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	5	»	»	»	39.2	»	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	1	1	»	»	44	25	»	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	6	6	»	»	32	24	»	»
Id. de Thielt . .	11	5	6	»	»	5	4	1	»	»	42.5	26	»	»
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	47	»	»	»
Id. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	46	26	»	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	37	19.5	»	»
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	49.25	»	»	»
Id. de Virton . .	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	30	28.5	»	»
Id. d'Ypres . .	6	6	»	»	»	6	6	»	»	»	39.16	»	»	»
Totaux. . .	308	242	66	12	6	224	156	46	17	5				

Thème latin (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	3	»	8	5	1	2	»	36.5	15	3	»
Id. d'Arlon. . .	15	14	1	1	»	13	7	6	»	»	35.57	18.85	»	»
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	1	5	»	»	38	26.5	»	»
Id. de Bruxelles.	30	25	5	3	3	19	7	7	5	»	35.42	24.14	7	»
Id. de Gand . .	15	12	3	»	3	9	5	2	2	»	38.2	22	9	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	4	2	»	»	36.75	17.5	»	»
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	14	1	»	»	38.71	28	»	»
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	1	5	»	»	36	20.4	»	»
Id. de Namur. .	7	7	»	1	»	6	5	1	»	»	37.8	28	»	»
Id. de Tournai .	5	5	»	»	»	5	4	1	»	»	42.25	28	»	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	5	»	1	»	40	»	5	»
Collège patronné de Binche.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	12	»
Collège comm. de Bouillon.	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	29	»	»
Id. de Charleroi.	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	18.5	9	»
Id. de Chimay .	8	6	2	»	»	6	1	4	1	»	32	20.75	10	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	1	2	3	»	37	27.5	5.66	»
Collège communal de Dinant.	5	4	1	»	»	4	1	»	3	»	34	»	1.66	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	34	»	»	»
Id. d'Enghien . .	24	17	7	3	1	13	10	2	1	»	36.7	27	6	»
Id. de Gheel . .	16	13	3	»	»	13	9	3	1	»	38.77	20	14	»
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	4	2	1	»	36.5	17.5	3	»
Id. de Herve . .	5	4	1	1	»	3	»	2	1	»	»	18	9	»
Collège comm. de Huy . .	3	3	»	»	»	3	»	1	»	2	»	21	»	0
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	»	3	2	3	»	19.5	9.75	0
Id. de Malines .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	36	»	»	»
Id. de Nivelles .	5	5	»	»	»	5	2	1	2	»	33	29	5	»
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	5	»	»	»	39.4	»	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	2	»	»	»	42	»	»	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	9	2	1	»	36.22	18	4	»
Id. de Thielt . .	11	5	6	»	»	5	3	1	1	»	35.33	24	14	»
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	26	»	»
Id. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	20	»	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	2	1	»	»	20	4	»
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	37	22	»	»
Id. de Virton . .	4	3	1	»	»	3	»	2	1	»	»	22	5	»
Id. d'Ypres . .	6	6	»	»	»	6	»	3	3	»	»	18.33	8	»
Totaux. . .	308	242	66	15	8	219	111	68	35	5				

VERSION LATINE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	1	»	10	9	1	»	»	26.22	19	»	»
Id. d'Arlon . .	15	14	1	1	»	13	8	5	»	»	25	14.8	»	»
Id. de Bruges .	6	6	»	»	»	6	2	3	1	»	26.75	17	6	»
Id. de Bruxelles.	30	25	5	3	3	19	6	7	6	»	29	14.42	5.66	»
Id. de Gand . .	15	12	3	»	3	9	3	5	»	1	30	16.2	»	0
Id. de Hasselt .	7	6	1	»	»	6	»	3	3	»	»	13	6.66	»
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	8	6	1	»	26.62	14.5	8	»
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	»	4	2	»	»	13.5	7.5	»
Id. de Namur .	7	7	»	1	»	6	2	3	1	»	25.5	16	9	»
Id. de Tournai .	5	5	»	»	»	5	4	1	»	»	24.5	18	»	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	3	1	2	»	28.33	12	5.5	»
Collège patronné de Binche.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	15	»	»
Collège comm. de Bouillon .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	27	»	»	»
Id. de Charleroi .	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	12	8	»
Id. de Chimay. .	8	6	2	»	»	6	»	6	»	»	»	12.83	»	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	1	1	4	»	25	18	5.5	»
Collège communal de Dinant.	5	4	1	»	»	4	1	1	1	1	24	16	4	0
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	22	»	»	»
Id. d'Enghien . .	24	17	7	3	1	13	6	4	3	»	25.83	13.25	6.33	»
Id. de Gheel . .	16	13	3	»	»	13	1	4	6	2	21	11.5	5.33	0
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	1	1	5	»	20	10	6	»
Id. de Herve . .	5	4	1	1	»	3	1	1	1	»	20	14	5	»
Collège comm. de Huy. . .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	20	12	5	»
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	2	2	2	2	22	18	7.5	0
Id. de Malines .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	22	13	»	»
Id. de Nivelles .	5	5	»	»	»	5	2	1	2	»	26.5	12	6	»
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	5	»	»	»	24.4	»	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	1	1	»	»	21	13	»	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	4	2	5	1	26.75	13	4.8	0
Id. de Thielt . .	11	5	6	»	»	5	5	»	»	»	26.6	»	»	»
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	17	»	»
Id. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	28	»	5	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	»	3	»	»	»	7.66	»
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	26.33	18	»	»
Id. de Virton . .	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	22	18	»	»
Id. d'Ypres. . .	6	6	»	»	»	6	2	4	»	»	20.5	15	»	»
Totaux. . .	308	242	66	13	8	221	86	76	52	7				

VERSION GRECQUE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	1	»	10	6	2	»	2	27.5	14.5	»	0
Id. d'Arlon. . .	15	14	1	1	»	13	10	1	1	1	25.2	18	8	0
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	2	3	1	»	25.5	11.66	6	»
Id. de Bruxelles.	30	25	5	3	3	19	7	5	3	4	26.71	13 4	6.66	0
Id. de Gand . .	15	12	3	»	3	9	6	1	»	2	29.16	14.5	»	0
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	4	2	»	»	24 25	14.50	»	»
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	8	2	4	1	28.12	16.25	7.5	0
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	4	2	»	»	24.75	16.75	»	»
Id. de Namur. .	7	7	»	1	»	6	6	»	»	»	29.5	»	»	»
Id. de Tournai .	5	5	»	»	»	5	4	1	»	»	31.5	14	»	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	5	1	»	»	28.4	16	»	»
Collège patronné de Binche .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	27	»	»	»
Collège comm. de Bouillon .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	21	»	»	»
Id. de Charleroi .	5	4	1	»	»	4	1	2	»	1	27	10	»	0
Id. de Chimay .	8	6	2	»	»	6	4	»	2	»	28	»	7.5	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	2	1	2	1	27.5	12	4	0
Collège communal de Dinant.	5	4	1	»	»	4	2	1	1	»	27.75	11	7	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	»
Id. d'Enghien . .	24	17	7	3	1	13	8	3	2	»	27 12	12.33	7.5	»
Id. de Gheel. . .	16	13	3	»	»	13	1	2	8	2	22	14.5	5.75	0
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	2	2	3	»	24	13.75	9	»
Id. de Herve . .	5	4	1	1	»	3	3	»	»	»	24.83	»	»	»
Collège comm. de Huy. . .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	29	12	»	»
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	4	1	1	2	30	16	6	0
Id. de Malines. .	3	2	1	»	»	2	»	2	»	»	»	18.5	»	»
Id. de Nivelles. .	5	5	»	»	»	5	»	3	1	1	»	15.66	1	0
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	5	»	»	»	29	»	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	2	»	»	»	30	»	»	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	7	3	2	»	27	14.66	8.5	»
Id. de Thielt . .	11	5	6	»	»	5	4	»	1	»	26.25	»	9	»
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	30	»	»	»
Id. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	28.5	15	»	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	23	10	6	»
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	27.51	»	»	»
Id. de Virton . .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	27	»	»	»
Id. d'Ypres . .	6	6	»	»	»	6	3	2	»	1	21.66	15.75	»	0
Totaux. . .	308	242	66	13	8	221	125	45	33	18				

THÈME FLAMAND, ALLEMAND OU ANGLAIS (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	2	»	9	5	2	1	1	15.7	7.5	2	0
Id. d'Arlon. . .	15	14	1	1	»	13	4	2	4	3	12.12	6.5	2	0
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	4	2	»	»	14.62	7.75	»	»
Id. de Bruxelles .	30	25	5	3	3	19	2	6	1	10	17.5	7.58	1	0
Id. de Gand . .	15	12	3	»	3	9	7	2	»	»	13.21	8.5	»	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	5	1	»	»	13.3	8.5	»	»
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	7	3	1	4	13.28	7.66	3.5	0
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	2	2	2	»	12	7.25	3.25	»
Id. de Namur. .	7	7	»	1	»	6	3	3	»	»	12.33	6.66	»	»
Id. de Tournai .	5	5	»	»	»	5	3	2	»	»	14.16	7.75	»	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	1	2	3	»	14	6	3.16	»
Collège patronné de Binche.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	»
Collège comm. de Bouillon .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	8	»	»
Id. de Charleroi .	5	4	1	»	»	4	1	1	1	1	10	9	4.5	0
Id. de Chimay. .	8	6	2	»	»	6	5	1	»	»	13.8	7	»	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	2	3	1	»	13.75	6.16	4	»
Collège communal de Dinant.	5	4	1	»	»	4	1	1	2	»	10	6	3.25	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	»	1	»	»	»	5.5	»	»
Id. d'Enghien . .	24	17	7	3	1	13	4	4	5	»	12.87	7	3.9	»
Id. de Gheel. . .	16	13	3	»	»	13	6	6	»	1	13.5	7.33	»	0
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	7	»	»	»	12.7	»	»	»
Id. de Herve . .	5	4	1	1	»	3	2	»	»	1	15	»	»	0
Collège comm. de Huy . .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	14.5	7	»	»
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	3	1	1	3	12.83	7.5	4	0
Id. de Malines .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	14	7	»	»
Id. de Nivelles .	5	5	»	»	»	5	»	»	2	3	»	»	4.25	»
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	1	4	»	»	11.5	5.38	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	»	1	1	»	»	7.5	1	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	10	1	»	1	12.9	8	»	0
Id. de Thielt . .	11	5	6	»	»	5	»	»	5	»	»	»	1.4	»
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	13	»	»	»
Id. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	2	»	»	»	16	»	»	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	1	»	»	2	15	»	»	0
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	12.12	»	»	»
Id. de Virton. .	4	3	1	»	»	3	2	»	»	1	15.25	»	»	0
Id. d'Ypres . .	6	6	»	»	»	6	3	2	»	1	11.83	8.5	»	0
Totaux. . .	308	242	66	14	8	220	101	56	31	32				

Histoire et géographie (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	2	»	9	1	3	3	2	20	16.66	2.66	0
Id. d'Arlon. . .	15	14	1	1	»	13	»	7	5	1	»	12.64	3.9	0
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	2	1	2	1	22.5	12.5	5.5	0
Id. de Bruxelles .	30	25	5	3	3	19	1	3	4	11	22	14.33	4	0
Id. de Gand . .	15	12	3	»	3	9	4	1	4	»	28.12	19	2.5	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	2	4	»	»	26.75	11.85	»	»
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	7	3	1	4	25.92	13	7.5	0
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	2	3	1	»	24.75	14.66	7	»
Id. de Namur. .	7	7	»	1	»	6	»	»	5	1	»	»	6	0
Id. de Tournai. .	5	5	»	»	»	5	2	1	2	»	30	19	5	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	1	»	4	1	26	»	3.72	0
Collège patronné de Binche.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	9	»
Collège comm. de Bouillon .	2	1	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Charleroi.	5	4	1	»	»	4	»	»	3	1	»	»	4	0
Id. de Chimai. .	8	6	2	»	»	6	1	2	3	»	35	12	3.66	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	»	1	1	4	»	12	8	0
Collège communal de Dinant.	5	4	1	»	»	4	1	1	1	1	25	18	3	0
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	»	14	»	»
Id. d'Enghien . .	24	17	7	3	1	13	3	6	4	»	24.5	14.33	2.75	»
Id. de Gheel . .	16	13	3	»	»	13	5	7	1	»	25.8	14.3	4	»
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	»	3	3	1	»	13	2.33	0
Id. de Herve . .	5	4	1	1	»	3	»	2	1	»	»	18	9	»
Collège comm. de Huy. . .	3	3	»	»	»	3	1	»	»	2	21	»	»	0
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	2	2	1	3	21.25	15	5.5	0
Id. de Malines .	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	17	5	»
Id. de Nivelles .	5	5	»	»	»	5	»	»	2	3	»	»	4.5	0
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	4	1	»	»	23.12	12	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	»	»	2	»	»	15	»	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	7	»	5	»	22.85	»	6.4	»
Id. de Thielt. . .	11	5	6	»	»	5	»	1	4	»	»	10	4.5	»
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	19	»	»
Id. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	»	»	2	»	»	»	5	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	1	1	1	»	12	2	»
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	1	2	»	1	32.5	12.5	»	0
Id. de Virton . .	4	3	1	»	»	3	»	»	2	1	»	»	3	0
Id. d'Ypres . .	6	6	»	»	»	6	»	»	4	2	»	»	2.75	0
Totaux. . .	308	242	66	14	8	220	48	57	73	42				

MATHÉMATIQUES (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	2	»	9	4	»	2	3	24.8	»	5.5	»
Id. d'Arlon. . .	15	14	1	1	»	13	»	»	2	11	»	»	1.6	0
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	2	1	2	1	31.4	14.2	6.2	0
Id. de Bruxelles .	30	25	5	3	3	19	»	1	6	12	»	14.4	5.66	0
Id. de Gand . .	15	12	3	»	3	9	5	2	2	»	23.84	18.9	7.1	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	»	»	3	3	»	»	6.13	0
Id. de Liège . .	16	15	1	»	»	15	3	6	5	1	25.13	16.13	3.84	0
Id. de Mons . .	7	6	1	»	»	6	2	3	1	»	22.6	13.2	2.4	»
Id. de Namur. .	7	7	»	1	»	6	2	3	1	»	22.3	13.33	9.6	»
Id. de Tournai .	5	5	»	»	»	5	2	»	3	»	29.5	»	5.73	»
Collège communal d'Ath . .	9	7	2	1	»	6	3	2	1	»	28.6	15.6	9	»
Collège patronné de Binche .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Collège comm. de Bouillon .	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3.2	»
Id. de Charleroi .	5	4	1	»	»	4	»	1	2	1	»	10.6	4.5	»
Id. de Chimay .	8	6	2	»	»	6	3	2	1	»	26.93	10.2	2	»
Collège patronné de Courtrai.	9	6	3	»	»	6	»	1	»	5	»	10	»	0
Collège communal de Dinant	5	4	1	»	»	4	»	3	1	»	»	11.8	3	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	»	»	1	»	»	»	0.8	»
Id. d'Enghien . .	24	17	9	3	1	13	1	7	5	»	25.2	13.85	7.2	»
Id. de Gheel . .	16	13	3	»	»	13	»	1	3	9	»	10.8	5.66	0
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	»	1	3	3	»	12.8	3.6	»
Id. de Herve . .	5	4	1	3	»	1	1	»	»	»	20.4	»	»	»
Collège comm. de Huy . .	3	3	»	»	»	3	»	1	»	2	»	16.8	»	0
Id. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	»	3	3	2	»	10.66	6.93	0
Id. de Malines .	3	2	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	2.85	»
Id. de Nivelles .	5	5	»	»	»	5	»	1	2	2	»	16.4	2.9	0
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	1	»	3	1	20	»	3.53	0
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	»	1	1	»	»	16.4	2.4	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	»	»	12	2	4	4	2	38.2	13.8	6.2	0
Id. de Thielt. . .	11	5	6	»	»	5	»	3	1	1	»	12.53	9.8	0
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	38.4	»	»	»
Id. de Tirlemont .	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	21.6	»	4	»
Id. de Tongres. . .	4	3	1	»	»	3	1	»	2	»	21.6	»	3.57	»
Id. Verviers. . .	4	4	»	»	»	4	»	4	»	»	»	14.8	»	»
Id. de Virton . .	4	6	1	»	»	3	»	»	3	»	»	»	5.2	»
Id. d'Ypres. . .	6	3	»	»	»	6	»	»	5	1	»	»	5.8	0
Totaux. . .	308	242	66	16	8	218	34	51	72	61				

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	11	11	»	4	»	7	»	5	2	»	»	34	15.5	»
Id. d'Arlon. . .	15	3	12	»	»	3	»	»	3	»	»	»	17.33	»
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	»	2	»	4	»	35.5	»	0
Id. de Bruxelles.	30	25	5	4	6	15	1	»	4	10	56	»	5.75	0
Id. de Gand . .	15	12	3	2	5	5	4	»	»	1	59.75	»	»	0
Id. de Hasselt .	7	6	1	1	»	5	4	»	1	»	65	»	15	»
Collège patr. de Courtrai. .	9	6	3	»	1	5	1	3	1	»	52	28.66	24	»
Id. d'Eecloo. . .	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	60	»	»	»
Id. de Gheel. . .	16	13	3	»	»	13	7	5	1	»	60.14	38.8	23	»
Id. d'Hérenthals .	10	7	3	»	»	7	»	3	4	»	»	29	20	»
Collège comm. de Louvain .	12	10	2	1	1	8	»	»	5	3	»	»	12.5	0
Id. de Malines .	3	2	1	1	»	1	»	1	»	»	»	43	»	»
Collège patr. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	2	3	»	»	69.5	35.33	»	»
Id. de Poperinghe.	5	3	2	1	»	2	»	»	2	»	»	»	17.5	»
Id. de Saint-Trond.	16	12	4	2	»	10	1	3	6	»	51	32.33	15	»
Id. de Thielt . .	11	5	6	»	»	5	1	4	»	»	56	37.25	»	»
Collège comm. de Tirlemont.	4	2	2	»	»	2	»	»	2	»	»	»	16	»
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	»	1	2	»	»	12	0
Id. d'Ypres . .	6	6	»	»	»	6	»	»	2	4	»	»	10.5	0
Totaux. . .	196	138	58	16	13	109	22	29	34	24				

B^1. PREMIÈRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

1. *Sciences commerciales.* — Vous vendez ferme à Pierre, fin courant, 9,000 francs de rente 3 p. c. à 62 et vous les lui rachetez pour la même liquidation à 63.20 dont 0.50. A la liquidation le 3 p. c. est à 60.90. Déterminez : *a.* le bénéfice que vous réalisez ; *b.* le cours auquel vous n'auriez ni perte, ni gain ; *c.* le cours auquel Pierre aurait un bénéfice de 1,350 francs.

(On ne tiendra pas compte du courtage.)

2. *Géographie commerciale et industrielle.* — *a.* Quelles sont, en Belgique, les localités où s'exerce l'industrie drapière? *b.* Vers quels pays exportons-nous les produits de cette industrie? *c.* Faites connaître d'une manière succincte nos relations commerciales avec l'Angleterre.

3. *Droit commercial.* — *a.* Qu'est-ce que la société anonyme? Comment est-elle constituée? *b.* Qu'est-ce que la lettre de voiture? Que doit-elle exprimer, indiquer, énoncer?

4. *Histoire commerciale et industrielle.* — Faites connaître d'une manière sommaire quelle fut, en Belgique, la situation du commerce et de l'industrie, après le traité d'Aix-la-Chapelle, sous le règne de Marie-Thérèse, et quelles furent les mesures prises par cette princesse en vue de développer la richesse publique.

5. *Économie politique.* — Que faut-il entendre par machines? Faites voir par quelques exemples convenablement choisis quelle est la puissance des machines dans la production.

6. *Chimie.* — Quelles sont les propriétés du carbonate de calcium et les variétés de ce sel qu'on trouve en Belgique?

Faites connaître la préparation, les propriétés et les usages : 1° de la chaux; 2° du ferrocyanure de potassium. Donnez les formules chimiques de ces corps.

N. B. — Les concurrents ont eu six heures pour répondre aux questions comprises sous les nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

7. *Composition française* (six heures). — Un peuple doit vouloir autre chose qu'une prospérité toute matérielle; pour briller, il a besoin d'accorder aux arts et aux lettres d'intelligents et d'actifs encouragements.

8. *Langue moderne.* (*Thème allemand* ou *anglais.*) — Peu d'hommes ont été doués d'un génie aussi fécond, aussi facile qu'Œhlenschlaeger; aussi s'est-il exercé dans tous les genres, et presque toujours avec succès. Il a composé des drames, des comédies, des romans, des poëmes. Comme il trouvait son public danois trop restreint, il s'est lui-même traduit en allemand. Jamais il n'a connu ni l'effort, ni la fatigue du travail. Les vers tombent de sa plume, comme l'eau coule d'une source : ils se suivent, se succèdent et se renouvellent sans cesse; de là vient qu'il a un style, charmant de grâce, de flexibilité, d'abandon, mais souvent très négligé; de là vient aussi qu'il entremêle à ses plus belles compositions des pages inégales qu'un goût plus sévère aurait corrigées ou fait disparaître; car c'est un enfant de génie qui s'ignore lui-même, c'est un musicien que le charme de l'inspiration entraîne et qui chante parfois sans s'apercevoir que les cordes de sa harpe sont détendues et que l'instrument a baissé de ton.

Sa vraie gloire, c'est d'avoir produit quelques œuvres fermes et fortes, qui ont pris racine parmi le peuple et qui resteront; c'est d'avoir compris la poésie nationale du Nord.

9. *Histoire et notions sur les institutions du pays.* — Racontez brièvement les expéditions de Jean sans Peur, de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire contre les Liégeois.

Donnez un aperçu de l'état de la Belgique sous l'administration du marquis de Prié.

Quelles sont les attributions constitutionnelles du Roi?

Quelle est la composition du pouvoir provincial?

N. B. — Les concurrents ont eu six heures pour faire leur travail d'allemand ou d'anglais et pour résoudre les questions d'histoire.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
		Comp. française (max. : 50).	Hist. et notions sur les institutions (max. : 20).	Lang. moderne (max. : 30).	Sciences commerciales et chimie (max. : 100).	Total sur 200.	Total sur 100.
1er prix. (prix d'honr). Adolp. Seghers, d'Anvers.	Anvers.	47	12	20	71	150	75
2e id. François Halkett, de Bruxelles . .	Bruxelles.	37	15.5	13	79	144.5	72.25
1er access. Jean Notaert, de St-Josse-ten-Noode.	Id.	39	17	16	68	140	70
2e id. Henri Giddelo, de Hasselt. . . .	Hasselt.	35	13.5	14	64	126.5	63.25
3e id. Hubert Droogman, de Hasselt . .	Id.	40	12	12.5	61	125.5	62.75
4e id. Paul Linden, d'Arlon	Arlon.	40	8.5	12	63	123.5	61.75
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
Godefroid Plesseria	Liège.	34	10	13.5	64	121.5	60.75
Richard Roelens	Bruges.	32	10.5	21	55	118.5	59.25
Désiré Bocage.	Tournai.	36	5.5	6.5	70	118	59
Alfred Kreglinger.	Bruxelles.	25	13	16.5	60	114.5	57.25

B^2. PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

Épreuve écrite.

1. *Mathématiques.* — I. Résoudre le système d'équations :

$$4 + \frac{xy}{\sqrt{xy+2}} = \frac{\log\left[a\sqrt{x-y} - \sqrt{x+y}\right] - \log\sqrt{x-y}}{\log\left(\frac{x+y}{x-y}\right)}$$

$$4 + \sqrt{yz+2} = -2xy.$$

Discuter les racines.

II. Étant donnés dans un plan deux cercles et une droite AB, trouver sur cette droite un point tel que les tangentes menées de ce point aux deux cercles soient égales.

On supposera la distance des centres plus grande que la somme des rayons et on examinera comment la solution se modifie lorsque cette distance est plus petite que la somme des rayons ou égale à celle-ci.

Le problème est-il possible dans toutes les positions que peut avoir la droite AB?

III. Les côtés AB, AC, BC d'un triangle étant respectivement représentés par les équations $y = o, x = o, y - mx - n = o$ et a, b, c étant trois constantes arbitraires, faire voir :

1° Que l'équation $\frac{a}{x} + \frac{b}{y} + \frac{c}{y - mx - n} = 0$ représente une courbe du second ordre passant par les trois sommets du triangle.

2° Que les équations $\frac{x}{a} + \frac{y}{b} = 0$, $\frac{y}{b} + \frac{y - mx - n}{c} = 0$, $\frac{x}{a} + \frac{y - mx - n}{c} = 0$ sont celles des tangentes à la courbe aux points A, B, C ;

3° En supposant connu le rapport $\frac{b}{a}$, ce qui ne laisse qu'un seul coefficient arbitraire dans l'équation de la courbe, rechercher et discuter le lieu des centres de toutes les courbes renfermées dans cette équation.

N. B. — Les concurrents ont eu six heures pour répondre à ces questions.

2. *Composition française* (voir 1re commerciale, page 176).
3. *Langues modernes* (id. id.).
4. *Histoire et notions sur les institutions du pays* (voir 1re commerciale, page 176).

Épreuve orale (trente-cinq minutes). — 8 élèves admis.

Furent admis à l'examen oral, sept élèves nouveaux appartenant respectivement à l'athénée royal de Tournai, à l'athénée royal de Gand, au collège communal de Nivelles, à l'athénée royal de Mons et à l'athénée royal d'Arlon, ainsi qu'un élève vétéran appartenant à l'athénée royal de Tournai.

Nous donnons ci-après les questions que ces élèves ont eu à résoudre :

Géométrie. — 1° Un tronc de cône droit ABCD étant circonscrit à une sphère, on trace le point S où le plan du parallèle de contact MN rencontre l'arc du tronc. Démontrez que les corps de révolution situés de part et d'autre du parallèle et compris entre la surface tronconique et la sphère sont respectivement équivalents aux cônes droits qui ont pour sommet le point S et pour bases les cercles AB et CD ;

2° Une droite tourne autour d'un point fixe M dans le plan de deux axes obliques OX, OY. Par le point P, où elle coupe l'axe des X, on élève sur celui-ci la perpendiculaire PA. De même par le point Q, où elle coupe l'axe des Y, on élève la perpendiculaire QA sur cet axe.

Trouver et discuter l'équation du lieu géométrique du point de rencontre de ces deux perpendiculaires.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Comp. française (max. : 50).	Histoire et notions sur les institutions (max. : 20).	Lang. moderne (max. : 30).	Mathématiques * (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
1er prix. Joseph De Backer, de Gosselies.	Mons.	44	13	19	72.5	148.5	74.25
1er prix. Eudore Jamotte, de Walcourt.	Tournai.	44	13.5	17.5	73.5	148.5	74.25
2e id. Edgar Hainaut, de Péruwelz	Id.	44	11	7	73	135	67.50
1er accessit. François Houfelin, de Gand	Gand.	30	10	20	73.5	133.5	66 75
2e id. Henri Michez, d'Elouges	Mons.	33	10	16	74	133	66.50
3e id. Georges Vanderhulst, d'Ypres.	Id.	29	8	16	76.5	129.5	64.75
4e id. Eugène Cuvelier, de Florenville.	Arlon.	44	12	0	2	126	63
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
Élèves nouveaux.							
Édouard Dupuis	Nivelles.	29	3	12	74	118	59
Alfred Geerts	Namur.	42	9.5	11	55	117.5	58.75
Ernest Janssen.	Tirlemont.	26	8.5	20	60.8	115.3	57.65
Louis Legat.	Mons.	27	13	13.5	61.7	115.2	57.6
Achille De Somer.	Gand.	30	9	13	60	112	56
Louis De Nys	Id.	27	8.5	17.5	58.33	111.33	55 66
Xavier Gibbert.	Arlon.	35	5.5	2	62.5	105	52.5
Vétérans.							
Auguste Henneton	Tournai.	27	5.5	20	66.5	119	54.5
Philippe De Burlet	Nivelles.	41	5.5	0	70	106.5	53.25

* Huit élèves seulement avaient été admis à l'épreuve orale. Le Ministre prit, le 7 septembre 1875, un arrêté portant que « par une saine application de l'arrêté organique et pour ne pas léser les intérêts des « élèves qui n'avaient pas été appelés à l'épreuve orale, il y avait lieu d'attribuer à ces élèves le nombre de « points qu'ils auraient obtenus si, au lieu de coter l'épreuve écrite sur 60, on l'avait cotée sur 100 ».
Dans le système nouveau, l'épreuve orale n'avait pas de raison d'être : le gouvernement la supprima.

B^3. CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (Sections réunies).

Een volk kan groot wezen, alhoewel de grenzen van 't vaderland eng zijn.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix. Robert Peeters, de Malines.	Malines (c. communal).	90
2e id. François Houfelin, de Gand.	Gand.	65
1er acces. Achille De Somer, de Mont-Saint-Amand	Id.	64
2e id. Louis De Nys, de Gand	Id.	60
Ment. hon. Hippolyte Calmo, de Bourg-Léopold.	Hasselt.	57

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

HISTOIRE DE BELGIQUE ET NOTIONS SUR LES INSTITUTIONS DU PAYS (max. : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
						Élèves nouveaux.								
Athénée royal d'Anvers . .	9	7	2	»	»	7	2	1	1	3	11	6	2.5	0
Id. d'Arlon. . .	5	4	1	1	»	3	1	2	»	»	12	7	»	»
Id. de Bruges. .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	10.5	»	»	»
Id. de Bruxelles .	11	6	5	»	»	6	6	»	»	»	13	»	»	»
Id. de Gand . .	8	4	4	»	»	4	1	3	»	»	10	6.5	»	»
Id. de Hasselt. .	6	4	2	»	»	4	3	1	»	»	13.6	6.5	»	»
Id. de Liège . .	20	12	8	»	1	11	2	2	3	4	10.5	6	2.33	0
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	12	8	»	»
Id. de Namur . .	7	4	3	»	1	3	»	1	2	»	»	9.5	2	»
Id. de Tournai .	5	4	1	»	»	4	2	2	»	»	12.25	5.75	»	»
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	4	»
Id. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	11	»	»	»
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	8.5	»	»
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	5.5	4	»
Id. de Louvain .	3	1	2	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	11	»	»	»
Id. de Nivelles .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	8.5	»	»
Id. de Tongres .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	4.5	»
Id. de Verviers .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	7	»	»
Totaux. . .	90	61	29	1	2	58	23	17	10	8				
						Vétérans.								
Athénée royal de Tournai. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	5.5	»	»
Collège comm. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	4	»
Id. de Nivelles .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	5.5	2	»
Totaux. . .	4	4	»	»	»	4	»	2	2	»				

THÈME FLAMAND, ANGLAIS OU ALLEMAND (maximum : 30 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers . .	9	7	2	»	»	7	6	1	»	»	17.33	7.5	»	»
Id. d'Arlon. . .	5	4	1	1	»	3	»	1	1	1	»	12	2	0
Id. de Bruges. .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	21	»	»	»
Id. de Bruxelles .	11	6	5	»	»	6	2	3	1	»	16.25	12.5	5.5	»
Id. de Gand . .	8	4	4	»	»	4	2	1	1	»	18.75	13	3	»
Id. de Hasselt. .	6	4	2	»	»	4	»	3	1	»	»	11.33	2	»
Id. de Liège . .	20	12	8	»	1	11	3	4	1	3	17.83	12.5	3	0
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	17	13.5	»	»
Id. de Namur. .	7	4	3	»	1	3	»	2	»	1	»	10	»	0
Id. de Tournai. .	5	4	1	»	»	4	1	1	2	»	17.5	9	6.75	»
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	9.5	»	»
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	»	1	»	11.5	»	0
Id. de Louvain. .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	10	»	»
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	19	»	»	»
Id. de Nivelles .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	12	»	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	20	»	»	»
Id. de Tongres .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	»
Id. de Verviers .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	17.5	»	»	»
Totaux. . .	90	61	29	1	2	58	21	21	8	8				
Vétérans.														
Athénée royal de Tournai .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	20	»	»	»
Collège comm. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Nivelles .	2	2	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	0
Totaux. . .	4	4	»	»	»	4	1	»	»	3				

Composition française (maximum : 50 points)

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers . .	9	7	2	»	»	7	2	4	1	»	38.5	18.5	9	»
Id. d'Arlon. . .	5	4	1	1	»	3	3	»	»	»	38.66	»	»	»
Id. de Bruges. .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	32	»	»	»
Id. de Bruxelles .	11	6	5	»	»	6	5	1	»	»	34.6	22	»	»
Id. de Gand . .	8	4	4	»	»	4	3	»	1	»	27	»	7	»
Id. de Hasselt. .	6	4	2	»	»	4	4	»	»	»	35.75	»	»	»
Id. de Liège . .	20	12	8	»	»	12	5	2	2	3	30.8	19.5	11	0
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	33.25	»	»	»
Id. de Namur. .	7	4	3	»	»	4	2	»	1	1	34	»	5	0
Id. de Tournai .	5	4	1	»	»	4	4	»	»	»	38.5	»	»	»
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	24	»	»
Id. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	15	»	»
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	9	»
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	27.5	»	»	»
Id. de Louvain .	3	1	2	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	36	»	»	»
Id. de Nivelles .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	29	»	»	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	»
Id. de Tongres .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	28	»	»	»
Id. de Verviers .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	23	»	»
Totaux. . .	90	61	29	1	»	60	39	10	6	5				
Vétérans.														
Athénée royal de Tournai. .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	27	»	»	»
Collège comm. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	»
Id. de Nivelles .	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	41	18	»	»
Totaux. . .	4	4	»	»	»	4	2	2	»	»				

BRANCHES SPÉCIALES A LA 1[re] COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	60.5	42	»	»
Id. d'Arlon. . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	63	»	»	«
Id. de Bruges. .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	55	»	»	»
Id. de Bruxelles .	5	3	2	»	»	3	3	»	»	»	69	»	»	»
Id. de Hasselt. .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	62.5	»	»	»
Id. de Liège. . .	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	64	30	»	»
Id. de Namur. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	49	»	»
Id. de Tournai. .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	70	»	»	»
Totaux. . .	17	14	3	»	»	14	11	3	»	»				

BRANCHES SPÉCIALES A LA 1[re] SCIENTIFIQUE (maximum : 100 points).

Élèves nouveaux.

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	4	2	»	»	4	»	»	1	3	»	»	20	0
Id. d'Arlon. . .	3	3	»	1	»	2	2	»	»	»	66.25	»	»	»
Id. de Bruges. .	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Id. de Bruxelles .	6	3	3	»	»	3	»	2	1	»	»	32.45	15	»
Id. de Gand . .	8	4	4	»	»	4	3	»	1	»	63.93	»	21	»
Id. de Hasselt. .	4	2	2	»	»	2	»	»	2	»	»	»	4.95	»
Id. de Liège . .	18	10	8	»	1	9	1	4	3	1	46.6	31.25	12.73	0
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	71.15	»	»	»
Id. de Namur. .	6	3	3	»	1	2	1	1	»	»	55	35	»	»
Id. de Tournai .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	73.25	30	»	»
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	26.6	»	»
Id. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	35	»	»
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	23.3	»
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	40	»	»
Id. de Louvain .	3	1	2	»	»	1	1	»	»	»	51.5	»	»	»
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	»
Id. de Nivelles .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	74	»	»	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	60.8	»	»	»
Id. de Tongres .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	66	»
Id. de Verviers .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	16.6	»
Totaux. . .	73	47	26	1	2	44	16	12	12	4				

Vétérans.

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal de Tournai .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	66.5	»	»	»
Collège comm. de Charleroi.	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Id. de Nivelles .	2	2	»	»	»	2	1	»	»	1	60	»	»	0
Totaux. . .	4	4	»	1	»	3	2	»	»	1				

CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers	9	7	2	»	»	7	»	1	4	2	»	46	12	0
Id. de Bruges	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	10	»
Id. de Bruxelles	11	6	5	»	1	5	»	»	5	»	»	»	3.8	»
Id. de Gand	8	4	4	»	1	3	3	»	»	»	61.66	»	»	»
Id. de Hasselt	6	4	2	»	»	4	2	2	»	»	55	46	»	»
Id. de Mons	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	18	»
Id. de Tournai	2	2	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	3	»
Collège comm. de Charleroi	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	»
Id. de Louvain	3	1	2	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Malines	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	90	»	»	»
Id. de Tirlemont	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	4	»
Id. de Tongres	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	25	»	»
Totaux	46	30	16	»	2	28	6	4	15	3				
Vétérans.														
Athénée royal de Tournai	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	24	»
Collège comm. de Charleroi	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	2	2	»	1	»	1	»	»	1	»				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

I. *Questions à traiter à domicile.*

Voici les questions qui avaient été désignées par le sort, le 29 juin 1874, pour le concours universitaire de l'année académique 1874-1875.

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1re SECTION. — *Philosophie et histoire.*

Quelles sont les causes du grand développement des communes de la Flandre au XIIe et au XIIIe siècle?

Exposer les caractères distinctifs de ces communes et établir un parallèle entre elles et les diverses espèces de communes de la France.

2e SECTION. — *Philologie.*

Étude critique sur la Théogonie d'Hésiode et examen des principales questions concernant la composition de ce poème.

B. FACULTÉ DES SCIENCES.

1re SECTION. — *Sciences physiques et mathématiques.*

Exposer l'état actuel de nos connaissances sur la polarisation rotatoire.

2e SECTION. — *Sciences naturelles.*

Les annélides appartiennent-ils à l'embranchement des articulés ?
L'embryogénie et l'anatomie comparée sont-elles favorables à cette opinion?

C. FACULTÉ DE DROIT.

1re SECTION. — *Droit romain.*

Quelle différence y a-t-il, d'après le droit romain, entre l'erreur de droit et l'erreur de fait?

2e SECTION. — *Droit moderne.*

Exposer le système de publicité établi par les dispositions préliminaires de notre loi hypothécaire. Combiner ces principes avec le système de la loi sur la conservation des privilèges immobiliers.

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

1re SECTION. — *Matières générales.*

Faire connaître la structure et le mode de développement des éléments morphologiques du tissu nerveux, en s'appuyant sur des recherches originales.

2e SECTION. — *Matières spéciales.*

Exposer l'état actuel de la science sur les maladies inflammatoires qui surviennent pendant les suites de couches, en insistant particulièrement sur l'étiologie de ces affections.

II. *Jury. — Épreuve en loge. — Résultat du concours.*

La dernière question seule (*Médecine :* matières spéciales) provoqua l'envoi de deux mémoires. Ils furent soumis à un jury composé de :

MM. Van Cauwenberghe, de l'université de Gand; Wasseige, de l'université de Liège; Pigeolet, de l'université de Bruxelles; Hubert, de l'université de Louvain; Vleminckx, président de l'Académie royale de médecine.

Les deux concurrents, MM. Joseph Deschamps, de l'université de Liège, et Charles Kluyskens, de l'université de Gand, furent admis aux épreuves ultérieures du concours.

Le sort devait désigner, pour être traitée en loge, une de ces douze questions [1] :

1° Faites le diagnostic différentiel entre la grossesse à ses différentes périodes et les états pathologiques que l'on peut confondre avec elle;

[1] Le rapport officiel inséré au *Moniteur* du 12 octobre 1875 (n° 285) contient à ce sujet une étrange erreur qui s'est reproduite en 1876. Il laisse croire que « les questions désignées par le sort pour être traitées en loge » étaient au nombre de douze. (Nous avons trouvé le texte de la question du concours en loge dans le rapport triennal : 1874, 1875, 1876; p. CXXV.)

2° Décrivez les hémorragies de la période de délivrance, en insistant sur les adhérences anormales du placenta ;

3° Appréciez les avantages et les inconvénients de l'accouchement prématuré artificiel dans les rétrécissements du bassin. Précisez et motivez ses indications et ses contre-indications ;

4° Décrivez la fièvre de lait ;

5° Exposez les causes, les symptômes et le traitement du rhumatisme utérin ;

6° Faites l'histoire de la délivrance artificielle ;

7° Appréciez les différents moyens de provoquer l'accouchement ;

8° Faites une étude comparée du broiement, du sciage et de la transformation du crâne ;

9° Quelle est la valeur du levier flamand ?

10° Faites l'histoire des bruits du cœur fœtal ;

11° Faire l'histoire du placenta prævia ;

12° Quand l'art doit-il intervenir dans les présentations de la face ? Décrivez et comparez les divers modes d'intervention.

La 6e question : « Faire l'histoire de la délivrance artificielle », fut désignée par le sort.

Puis eut lieu la défense publique des thèses présentées par les concurrents [1].

MM. Joseph Deschamps, de Jambes, élève de l'université de Liège, candidat en médecine, et Charles Kluyskens, de Landeghem, élève de l'université de Gand, candidat en médecine, obtinrent, dans les diverses épreuves réunies, 230 points sur 300, et furent proclamés tous les deux premiers *ex æquo* en médecine (matières spéciales).

Le mémoire de M. Deschamps a été publié.

III. *Distribution des récompenses aux lauréats.*

Lors de la distribution des récompenses aux lauréats des concours, le discours fut prononcé par M. Falisse, professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Liège, qui traita de l'influence des mathématiques sur le développement de l'humanité sociale. L'orateur fit un exposé succinct du « travail du génie humain qui, en moins de quarante siècles, nous a conduits des essais des premiers observateurs jusqu'aux calculs profonds des Newton et des Laplace ». (Ce discours est au *Moniteur* du 27 septembre.)

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

[1] Ces thèses figurent dans le rapport qui est inséré au *Moniteur* du 12 octobre 1875.

I. *Écoles moyennes*. (Suite.)

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

III. *Universités.*

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

1876.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

Cantons de Turnhout, Arendonck et Hoogstraeten.

I. *Religion et morale.* — 1° Wat is het geloof? Waarom is het geloof noodig om zalig te worden en waarom is het geloof alleen niet genoeg om zalig te worden? 2° Welke is de vijfde vraag van het gebed des Heeren en wat verzoeken wij die vraag zeggende? 3° Welke zijn de bijzonderste en de noodigste deelen der Mis en wanneer geschiedt elk dezer deelen?

II. *Histoire sainte.* — 1° Wanneer en door welke woorden heeft God voor de eerste maal den verlosser beloofd? Wat voorzegt God door die woorden. 2° Verhaal de Hemelvaart van Jesus volgens de gewijde geschiedenis.

III. *Ecriture.* — (Grand) : Godsdienst. (Moyen) : Moedertaal en Vaderland. (Fin) : Ziedaar, drie woorden, die alle rechtschapen zielen eerbied en hoogachting inboezemen. De hoofdletters B, D, F, P, R. De cijfers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IV. *Arithmétique.* — 1° Eene som van 18,630 frank moet tusschen drij personen verdeeld worden : *a* bekomt daarvan 1/3, *b* 2/5 en *c* het overige, welke is ieders deel? 2° Welk is de intrest van een kapitaal van 1,440 frank uitgezet tegen 4 p. c. 's jaars gedurende 1 jaar en 7 maanden? 3° In eene beurs bevinden zich 37 stukken van 5 frank, 29 stukken van 2 frank, 52 stukken van 1 frank en 81 stukken van 50 centiemen. Hoeveel geld bevat deze beurs en hoe zwaar weegt het? 4° Een grondeigenaar koopt eene heide van 175 meters lang en 160 meters breed voor 300 frank de hectaar. Hij laat deze heide omspitten en betaalt daarvoor 2 fr. 40 c. de are. De omgedolven heide laat hij nu met mast beplanten waarvan 3 werklieden, die elk 1 fr. 50 c. daags verdienen, 12 dagen arbeiden. Als deze werklieden per vierkanten meter 9 mastplanten gebruiken, welke 1 frank het duizend kosten, vraagt men op hoeveel het nieuw beplante mastbosch in het geheel aan den grondeigenaar te staan komt.

V. *Langue flamande.* — 1° Verbuig in het enkel- en meervoud. Die brave landman. 2° Vervoeg in den eersten en tweeden persoon enkelvoud van den tegenwoordigen en den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijze de volgende werkwoorden : *leeren, straffen, schrijven, komen, zich kleeden.*

Dictée : .....

Composition. — *Lettre :* Bericht uwen broeder dat er in uwe gemeente een felle storm

geheerscht heeft. Angst van u allen. Schade aan de woning en de vruitboomen uwers ouders aangericht. Verwoestingen in de gemeente.

VI. *Géographie.* — 1° Welke zijn de grenzen van Europa en door welke zeeën wordt dit werelddeel van Afrika en van Amerika gescheiden? 2° Welke zeeën en zeeengten of straten zal een schip doorvaren op zijne reis van Antwerpen naar Constantinopel? 3° In welke provincien en aan welke stroomen en rivieren liggen de volgende steden : Gent, Namen, Luik, Dendermonde, Hoei? 4° Noem de grenzen, de rechterlijke arrondissementen en de steden der provincie Antwerpen. 5° Beschrijf in het kort den loop der Schelde. Noem de steden, die zij in België besproeit en de rivieren welke zij er ontvangt.

VII. *Histoire.* — 1° Wat verstaat men door Kruistochten of Kruisvaarten? Wie was de aanvoerder de eerste kruisvaart en wat weet gij merkwaardigs van hem? 2° Waar en in welk jaar werd de Guldensporen slag geleverd? Wie leed er de nederlaag en wie behaalde er de overwinning.

VIII. *Langue française.* — 1° Schrijf : *a.* den eersten persoon enkelvoud van den bepaald verleden tijd (passé défini) der werkwoorden *parler, finir, recevoir, vendre, croire ; b.* den derden persoon meervoud van de eersten toekomenden tijd (futur simple) der werkwoorden : *dessiner, bénir, devoir, prendre, mourir.* 2° Vertaal in het vlaamsch : Les riches qui donnent des aumônes aux pauvres prêtent leur argent à Dieu. Les enfants qui n'obéissent pas à leurs parents sont des créatures ingrates. 3° Vertaal in het fransch : De appelen, die wij gisteren geeten hebben, heb ik geplukt in den hof mijns broeders. Deze stad is merkwaardig door hare breede staten, schoone kerken en prachtige gedenkteekenen.

Les 21 écoles du 4e ressort (cantons de Turnhout, Arendonck et Hoogstraeten) fournirent 90 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 114 1/2 points sur 200.

26 élèves prirent part à un concours spécial sur la langue française; ils obtinrent une moyenne de 26.38 points sur 100.

B. Province de Brabant.

Série A. — Écoles de garçons.

Orthographe. — Dictée : Le règne végétal recouvre la terre d'un magnifique tapis. Il est surtout riche et vigoureux dans les pays chauds : c'est là que les fruits et les fleurs ont leurs plus vives couleurs, leurs saveurs les plus fortes, leurs odeurs les plus suaves; là, les arbres des forêts, parés d'une verdure éternelle, présentent dans leurs formes une grâce et une majesté qu'on ne trouve plus dans les régions tempérées. Mais celles-ci se couvrent, par les soins de l'homme, d'une végétation utile : il y a de beaux champs de céréales, des coteaux revêtus de vignes, des vergers donnant des fruits sains et agréables.

Religion et morale. — 1° Qu'est-ce que la charité? Qui devons-nous aimer? Pourquoi devons-nous les aimer? Qu'est-ce qu'aimer Dieu d'un amour parfait et notre prochain comme nous-même? 2° Racontez la vie de Jephté depuis le moment que le peuple lui confia le commandement de l'armée. Tirez une réflexion morale de cette histoire.

Analyse grammaticale. — Le soleil, qui nous éclaire, mûrit les récoltes.

Grammaire. — Écrivez les temps primitifs du verbe *savoir*.

Rédaction. — La maison d'un de vos voisins a été détruite par un incendie causé par l'imprudence des enfants. Écrivez, à ce sujet, une lettre à un frère ou à un ami. (Dix lignes au moins.)

Calligraphie. — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres : Certains animaux changent de demeure et vont du nord au midi ou du midi au nord, suivant les époques de l'année. Les cailles, les hirondelles, le rossignol, la fauvette, le loriot

disparaissent de notre pays aux approches de l'hiver pour aller habiter des contrées méridionales. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

Arithmétique. — 1° Comment divise-t-on une fraction ordinaire par une fraction ordinaire? Donnez un exemple. 2° J'ai 140 litres de liqueur à 1 fr. 20 c. le litre, 120 litres à 1 fr. 58 c. et 200 litres à 1 fr. 80 c. Je les mélange et je veux les revendre pour gagner 115 francs sur le tout. A quel prix devrai-je revendre le litre? 3° Quatre personnes ont une somme à se partager; la première doit avoir 1/4 de cette somme plus 2,400 francs; la deuxième 2/5 de la somme plus 1,600 francs; la troisième 2/9 de la même somme plus 2,400, de sorte que la quatrième aura 12,000 francs. Quelle est le somme à partager?

Système métrique. — 1° En supposant qu'un are de prairie donne 60 kilogrammes de foin, combien rapporterait une prairie de forme rectangulaire ayant 176 mètres de longueur sur 120 mètres de largeur, si l'on vend le foin à raison de 50 fr. 60 c. les 1,000 kilogrammes? 2° On veut construire une citerne qui ait $2^{m}50$ de largeur et $1^{m}60$ de profondeur; quelle longueur devra avoir cette citerne pour qu'elle puisse contenir 115 hectolitres 5 décalitres d'eau?

Géographie. — Nommez cinq rivières du Brabant qui envoient leurs eaux à l'Escaut par le Rupel. 2° Dans quelles provinces et sur quels chemins de fer sont situées les villes suivantes : Diest, Saint-Trond, Verviers, Ninove, Turnhout?

Histoire. — Quelles furent les causes de la révolution brabançonne de 1789? Quel en fut le résultat?

Concours spécial de langue française. — *Thème :* Het ijzer is het nuttigste der metalen. Men trekt het uit den grond. België is zeer rijk in ijzererts. Men maakt van ijzer allerlei voorwerpen, zooals kachels, sloten, messen, vorken, lepels, ketels, schuppen, ploegen. De sporen van den ijzerweg, de locomotief en de raders der rijtuigen zijn uit ijzer vervaardigd. Men maakt ook schepen en booten van ijzer. Zonder het ijzer zouden vele nijverheids bedijrven niet bestaan.

Analyse grammaticale. — Le chêne croît lentement, mais il donne un bois dur.

Concours spécial de langue flamande. — *Thème :* Le chêne est un arbre. On le voit partout dans nos bois. Le chêne croît lentement, mais il donne un bois très dur. Le bois de chêne sert à faire des navires, des barques, des ponts. Le tonnelier en fait des tonneaux et des cuves, le menuisier l'emploie pour faire des portes et des châssis de fenêtres; l'ébéniste en fait usage pour la confection de tables, de bancs, d'armoires et d'une quantité d'autres meubles. Le bois de chêne est très beau et il dure longtemps.

Analyse grammaticale. — Het ijzer is het nuttigste der metalen.

Série B. — Écoles de garçons.

Orthographe. — *Dictée :* Après l'exercice et le travail, le repos est indispensable. Le repos répare nos forces et nous rend aptes à entreprendre de nouveaux travaux. Sans repos, l'homme ne pourrait exécuter aucun travail. Si vous étiez sans cesse occupés, votre corps s'userait, s'affaiblirait, la mort ne tarderait pas à survenir. Le repos est, pour ainsi dire, aussi nécessaire que la nourriture. Cependant ne tombez jamais dans aucun excès, ni en travail, ni en repos. L'un et l'autre peuvent être nuisibles. Le repos continuel, l'oisiveté produit des effets désastreux. Elle énerve l'homme physiquement et moralement.

Religion et morale. — 1° Que nous ordonnent les trois premiers commandements de l'Église? Quels sont ceux qui sont tenus d'assister à la sainte Messe? Qu'est-il requis pour qu'un enfant puisse faire sa première communion? 2° Comment Balthazar fut-il puni de ses crimes? Tirez une réflexion morale de ce récit.

Analyse grammaticale. — L'air que nous respirons est composé de deux gaz.

Grammaire. — Écrivez le présent et le passé du subjonctif du verbe *se plaindre.*

Rédaction. — Une belle fête va avoir lieu dans la commune que vous habitez. Vous êtes chargé par vos parents d'adresser une invitation à votre oncle. — Rédigez la lettre. (Dix lignes au moins.)

Calligraphie. — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres : A mesure que l'on s'approche des pôles, on voit la vie diminuer sur la terre. Mais dans les régions froides, la nature a eu la prévoyance de garantir les animaux par d'épaisses et chaudes fourrures. Ces animaux nous fournissent des pelleteries d'un grand prix. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

Arithmétique. — 1° Réduisez à leur plus petit dénominateur commun les fractions suivantes 1/4, 4/5, 5/6 et expliquez vos opérations. 2° Six ouvriers se sont associés pour faire un fossé de 58^{m}70 de long sur 3^{m}05 de large et 2^{m}00 de profondeur ; le premier y a travaillé pendant 8 jours, le deuxième 9 jours, le troisième 7 jours, le quatrième 10 jours, le cinquième 12 jours et le sixième 15 jours. Combien recevront-ils chacun, si on leur donne 2 francs par mètre cube? 3° J'avais 46,774 fr. 80 c.; j'en ai employé les 2/5 à l'achat d'une maison; les 2/9 du reste, pour acheter des rentes sur l'État, et le restant pour l'acquisition de terres. Combien ai-je de terres si l'hectare coûte 5,680 francs?

Système métrique. — 1° J'ai acheté une pièce de terre de 3 hectares 8 ares 25 centiares, à raison de 9,500 francs l'hectare; je l'ai revendue à 1 fr. 25 le mètre carré. Combien ai-je gagné? 2° Quelle est la valeur d'une pile de bois à brûler de 18^{m}00 de long, 2^{m}50 de large et 3^{m}18 de haut, si le stère coûte 12 fr. 50 c.?

Géographie. — 1° Nommez cinq rivières qui se jettent directement dans l'Escaut. 2° Faites par chemin de fer le voyage d'Anvers à Ypres, en prenant la voie la plus courte, et nommez les villes que vous rencontrerez.

Histoire. — Qui fut le chef de la première *croisade?* Dites en peu de mots quel fut le résultat de cette expédition.

Concours spécial de langue flamande. — *Thème :* La pomme de terre est une plante fort utile. Elle croît abondamment dans notre pays. On la plante au commencement du printemps ; on la récolte à la fin de l'été et dans les premiers jours de l'automne. Ses tiges vertes portent des fleurs blanches, rouges ou bleues. La pomme de terre sert de nourriture à l'homme et aux animaux. Nos ouvriers en consomment de grandes quantités. Quand la récolte des pommes de terre ne réussit pas, on voit beaucoup de misère.

Analyse grammaticale. — Het goud en het zilver zijn twee kostbare metalen.

Concours spécial de langue française. — *Thème:* Het goud en het zilver zijn twee kostbare metalen. Maar het eerste heeft meer waarde dan het laatste. Goud is geel, zilver is wit. Het goud dient tot het maken van juweelen. Van het zilver maakt men lepels, vorken, vasen. Men gebruikt deze metalen ook tot het vervaardigen van muntstukken.

In ons land zijn geene goud- noch zilvermijnen ; maar de bevolking wint er goud door haren arbeid.

Analyse grammaticale. — La pomme de terre, qui est fort utile, croît dans notre pays.

Série C. — Écoles de filles.

Orthographe. — *Dictée :* L'ordre et l'économie, chez la femme, font la prospérité du ménage, le bonheur de la famille. Dans les classes inférieures de la société, une bonne ménagère sait rendre le foyer domestique attrayant par la propreté du linge, des vêtements, des meubles, de la maison.

Le modeste salaire du jour lui suffit pour faire face à toutes les nécessité de son paisible ménage. Quelle est la cause principale de la misère où nous voyons plongées tant de familles d'ouvriers ?

C'est le manque d'ordre, de prévoyance, d'économie.

Religion et morale. — 1° Comment devons-nous honorer la Sainte-Vierge? Pourquoi devons-nous l'honorer ainsi? Quels biens nous procure-t-elle? Pourquoi devons-nous implorer son secours avec confiance? 2° Dites ce que l'Évangile raconte de l'Enfant Jésus lorsqu'il eut douze ans? Tirez une réflexion morale de ce récit.

Analyse grammaticale. — Le fer est un métal qui est fort dur.

Rédaction. — Une maladie a éclaté dans le village que vous habitez et y a déjà fait quelques victimes. Votre famille a été épargnée jusqu'ici. — Écrivez à votre frère absent et rassurez-le au sujet de la santé de vos parents. (Dix lignes au moins.)

Grammaire. — Écrivez le futur, l'impératif et l'imparfait du subjonctif du verbe *coudre.*

Calligraphie. — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres : La ménagère doit mettre sa gloire dans la propreté de son intérieur plus que dans l'élégance de sa toilette. Il faut que, lorsqu'on entre chez elle, le nettoyage soit déjà complet ; qu'on ne puisse découvrir nulle part ni un grain de poussière ni une tache. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

Arithmétique. — 1° Comment multipliez-vous une fraction décimale par une fraction décimale ? Donnez un exemple. 2° Pour faire une robe, il faut 9m49 d'une étoffe de 1m25 de large ; combien faudra-t-il, pour la même robe, d'une étoffe de 65 centimètres de largeur ? 3° Trois frères ont placé une somme de 4,000 francs, et au bout de 10 ans ils ont retiré, tant pour le capital que pour les intérêts simples, le premier 3,199 francs, le deuxième 1,911 francs et le troisième 490 francs. Combien pour cent leur argent a-t-il produit et quelle somme chacun avait-il placée ?

Système métrique. — 1° Combien d'hectolitres d'eau peut contenir une citerne de 3m40 de longueur, de 2m85 de largeur et 1m70 de profondeur ? 2° Un marchand a acheté 150 kilogrammes de tabac pour 375 francs ; il en forme des paquets de deux hectogrammes qu'il vend 60 centimes. Combien aura-t-il gagné sur le tout ?

Géographie. — 1° Nommez les chemins de fer qui ont leur point de jonction à Malines. 2° Faites par eau le voyage d'Alost à Lierre en nommant les eaux que vous traversez.

Histoire. — Vers quelle époque régna Charlemagne ? Que fit-il pour la civilisation de son peuple ?

Concours spécial de langue flamande. — *Thème* : L'homme cultive la terre. Il en a formé des champs, des prairies, des jardins. Les champs produisent du blé, des pommes de terre, des carottes, des navets, la prairie donne l'herbe qui nourrit nos vaches et nos chevaux, le jardin nous procure les légumes. Il y a aussi des jardins d'agrément ; on y cultive des plantes d'ornement et des fleurs. La terre est très fertile ; elle dédommage l'homme de ses pénibles travaux.

Analyse grammaticale. — Het schaap is een nuttig dier ; het geeft ons wol.

Concours spécial de langue française. — *Thème :* Het schaap is een nuttig dier. Het geeft ons wol. Deze dient tot het vervaardigen van een menigte stoffen, waarmede wij ons kleeden. Uwe kousen, uw laken rok, uw merinossen kleed, zijn van wol gemaakt. Het vleesch van het schaap dient ons tot voedsel en van zijn vel maakt men leder. Het schaap eet gras, klaver, rapen, wortelen. De herder leidt zijne schapen langs de straten, waar zij gras te eten vinden.

Analyse grammaticale. — L'homme cultive la terre, qui produit d'abondantes récoltes.

12 écoles de garçons du canton de Bruxelles fournirent 62 concurrents qui obtinrent une moyenne de 73 points sur 135.

18 écoles de garçons du canton de Vilvorde fournirent 50 concurrents qui obtinrent une moyenne de 87.5 points sur 135.

13 écoles de garçons du canton d'Haecht fournirent 45 concurrents qui obtinrent une moyenne de 89.8 points sur 135.

12 écoles de garçons du canton de Léau fournirent 22 concurrents qui obtinrent une moyenne de 79.3 points sur 135.

17 écoles de garçons du canton de Hal fournirent 46 concurrents qui obtinrent une moyenne de 75 points sur 135.

32 écoles de garçons du canton de Wavre fournirent 105 concurrents qui obtinrent une moyenne de 94.9 points sur 135.

18 écoles de filles du canton de Molenbeeck-Saint-Jean fournirent 51 concurrentes qui obtinrent une moyenne de 73.5 points sur 135.

14 écoles de filles du canton de Glabbeek fournirent 28 concurrentes qui obtinrent une moyenne de 72.4 points sur 135.

17 écoles de filles du canton de Nivelles fournirent 46 concurrentes qui obtinrent une moyenne de 77.7 points sur 135.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Dictée.* — De kruisspinne. « Zekeren dag beschouwde ik in onzen hof..... *tot aan* en begon met onophoudenden arbeid haar net te weven. (H. Conscience. *Eenige bladzijden uit het boek der natuur.* Staat ook in Van Beers *Dicht- en Prozastukken,* onder den titel « Een levensstrijd », bladz. 10.)

II. *Grammaire.* — 1° Ontleed spraakkundig de woorden *wier net.* 2° Waarom wordt het net der spinne « een meetkundig gewrocht » genoemd? 3° Verklaar de vorming der woorden : *weefster, radeloos.* 4° Wat verschil is er voor de beteekenis tusschen *leggen* en *liggen.* Vervoeg die twee werkwoorden in den onvolmaakten verleden tijd der aantoonende wijs. 5° Hoeveel zinnen of voorstellen komen er in den volzin : « Dezen draad maakt zij... tot aan vastkleefde... ». Noem elk van die zinnen en zeg tot welke soort hij behoort.

III. *Style épistolaire.* — Schrijf aan uwen vriend Frans over de schoone les, welke uw onderwijzer gegeven heeft over de lucht en het verluchten van woningen en stallen.

Spreek over de volgende punten : *a.* Wat de dampkring is. *b.* Waaruit de lucht is samengesteld. *c.* Hare eigenschappen. *d.* Hoe de lucht bederft in bewoonde plaatsen. *e.* Waarom het noodig is de woningen en de stallen te verluchten. *f.* Noodig uwen vriend uit om ook soms iets te schrijven over de lessen, die hij ontvangt.

IV. *Arithmétique.* — 1° Beredeneer enkel onder oogpunt der tiendeelige getallen, de deeling van 138 door 5.75. 2° Een landbouwer heeft een stuk zaailand van 4 hectaren 50 centiaren in pacht, tegen 200 frank de hectare. Hij besteedt 400 frank aan mest en bebouwingskosten voor het geheele stuk. Dit land brengt per hectare 26 hectoliters tarwe op, die de landbouwer verkoopt aan 20 frank den hectoliter. Om zijne zuster, die weduwe is, ter hulp te komen, staat hij haar 20 t. h. van zijne winst af. Hoeveel zal die weduwe ontvangen?

V. *Système métrique.* — 1° Herleid 125 hectoliters 8 decaliters tot kubieke meters. 2° Een vat, dat ledig is, weegt 60 kilogrammen 5 hectogrammen. Met gestookt water gevuld weegt het 376 kilogrammen 85 decagrammen. Men vraagt den inhoud van dit vat, in decaliters uitgedrukt.

VI. *Histoire de la Belgique.* — Verhaal kortbondig de omstandigheden in welke de slag der gulden sporen geleverd werd.

VII. *Géographie.* — Teeken de kaart der provincie Oost-Vlaanderen, met steden, rivieren, ijzeren wegen en twee vaarten. De steden, rivieren en vaarten moeten bij naam aangeduid, en de hoofdplaatsen der rechterlijke arrondissementen onderlijnd zijn.

VIII. *Religion.* — 1° Hoe en waar is Christus gestorven? 2° Waar, wanneer en door wien is het lichaam van Christus begraven geweest. 3° Wanneer is Christus verrezen? Welke feestdag herinnert ons dat groot mysterie?

IX. *Histoire sainte.* — Wie was Melchisedech? Wat offerde hij aan God en te welker gelegenheid?

X. *Calligraphie.* — De drie eerste regels van 't dictaat.

Les 7 concurrents de 2 écoles urbains du 4e ressort obtinrent une moyenne de 66 points sur 130.

Les 13 concurrents de 4 écoles urbaines du 5e ressort obtinrent une moyenue de 51.2 points sur 130.

Les 91 concurrents de 40 écoles rurales du 4e ressort obtinrent une moyenne de 78 points sur 130.

Les 108 concurrents de 26 écoles rurales du 5e ressort obtinrent une moyenne de 67.7 points sur 130.

D. Province de la Flandre orientale.

I. *Religion.* — 1° Waarin verschilt de doodzonde van de dagelijksche zonde. 2° Waarom wierd Daniël onder de regeering van Darius in den leeuwenkuil geworpen? 3° Waar en hoe stierf de H. Petrus?

II. *Calligraphie.* — (Moyen) : Aan God.

(Fin) :

Leer mij mijne dagen tellen
Gij die hun dagen bepaalt!
Ieder dag die mij bestraalt
Op zijne rechte waarde stellen.
Ieder uur van mijn bestaan
Zie ik als uw weldaad aan !

(Fin) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Dictée...*

IV. *Style épistolaire.* — Schrijf aan uwen onderwijzer dat gij, na het einde van het jaar, uit de school moet blijven. Zeg waarom. Dank hem voor de gegevene lessen. Zeg wat gij doet om het aangeleerde niet te vergeten, maar hetzelve uit te breiden.

V. *Rekenkunde.* — 1° Voor een kapitaal van 1,200 frank, trekt men terug, na verloop van zes jaren, 1,524 (kapitaal en intrest te zamen genomen). Tegen hoeveel ten honderd was het kapitaal geplaatst geworden ? 2° Een landbouwer brengt ter markt 32 zakken tarwe wegende ieder 82 kilogrammen. Hij verkoopt die tegen 35 fr. 80 c. de 100 kilogrammen. Van de opbrengst koopt hij een paard, en houdt nog over 139 fr. 39 c. Hoeveel kost het paard?

VI. *Système métrique des poids et mesures.* — 1° Op eenen vierkanten meter land is er water gevallen ter hoogte van 2 centimeters. Hoeveel hectoliters water is er gevallen op eene hectare? 2° Door een stuk heigrond van 1 hectare 25 aren loopt een weg van 3 meters breed en 35 meters lang. Men wil dien grond met dennenboomen beplanten, die elk 55 vierkante decimeters zullen beslaan. Hoeveel boomen zullen daartoe noodig zijn?

VII. *Histoire de la Belgique.* — 1° Gedurende welk tijdvak regeerde de keizerin Maria-Theresia? Wie bestuurde België in haren naam, en hoe bevond zich ons land onder dat bestuur? 2° Zeg iets bezonders van Karel den Groote; van den hertog van Alva; van Van Dyck; van Pieter de Coninck en van Maria van Burgondië?

VIII. *Géographie.* — 1° In welke provincie en op welke stroom of rivier ligt iedere der volgende steden : Aalst; Brussel; Charleroi; Diest; Dinant; Doornik; Gent; Hasselt; Kortrijk; Verviers? 2° Welke provinciën van ons land behooren tot de kom der Schelde?

Les 51 concurrents de 13 écoles du canton de Ninove obtinrent une moyenne de 13.4 points sur 30 pour la religion, et de 91 points sur 150 pour les autres branches.

Les 40 concurrents de 10 écoles du canton de Beveren obtinrent une

moyenne de 13.7 points sur 30 pour la religion, et de 95 points sur 150 pour les autres branches.

Les 33 concurrents de 8 écoles du canton de Lokeren (extra-muros) obtinrent une moyenne de 16.8 points sur 30 pour la religion, et de 101 points sur 150 pour les autres branches.

Les 44 concurrents de 11 écoles du canton de Cruyshautem obtinrent une moyenne de 9.6 points sur 30 pour la religion, et de 83.7 points sur 150 pour les autres branches.

Les 27 concurrents de 5 écoles du canton d'Assenede obtinrent une moyenne de 11.5 points sur 30 pour la religion, et de 101.1 points sur 150 pour les autres branches.

Les 32 concurrents de 6 écoles du canton de Ledeberg obtinrent une moyenne de 17.3 points sur 30 pour la religion, et de 96 points sur 150 pour les autres branches.

E. Province de Hainaut.

Epreuve orale.

Lecture. — Explications. Les concurrents liront les lignes suivantes intitulées :

La supériorité de l'homme. — Le corps humain, chef-d'œuvre de la création, est ennobli par son union intime avec l'âme.

Tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, sa supériorité sur tous les êtres vivants : il se soutient droit et élevé, son *attitude* est celle du commandement, sa tête regarde le ciel et présente une face auguste sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité ; l'image de l'âme y est peinte par la *physionomie*, l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels et anime d'un feu divin les traits de son visage ; son port majestueux, sa démarche ferme et hardie annoncent sa noblesse et son rang ; il ne touche à la terre que par ses extrémités les plus éloignées, il ne la voit que de loin, et semble la *dédaigner*. Les bras et les mains sont faits et lui sont donnés, comme instruments de travail, pour servir à une infinité de choses utiles et à de nobles usages.

Les concurrents expliqueront les mots soulignés.

Epreuve écrite.

Langue maternelle. — Les concurrents conjugueront le futur simple, l'impératif et tous les temps du mode infinitif des verbes *aller* et *se repentir*.

Ils écriront correctement sous la dictée les lignes suivantes intitulées :

Lever du soleil. — *On le voit s'annoncer* de loin par les traits de feu *qu'il lance* au-devant de lui. L'incendie augmente ; l'orient paraît tout en flammes à leur éclat, *on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre ;* à chaque instant on croit le voir paraître : on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe ; l'homme reconnaît son séjour, et le trouve embelli. La verdure a pris, pendant la nuit, une vigueur nouvelle : le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux, en chœur, se réunissent et saluent de concert le père de la vie : en ce moment, pas un seul ne se tait. Leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée : il se sent de la langueur d'un paisible réveil.

Les concurrents analyseront grammaticalement les mots soulignés dans la première ligne

de cette dictée ; ils diront ensuite la fonction des autres mots soulignés dans la troisième ligne.

Style épistolaire. — *Sujet :* Une sœur écrit à un frère jouissant de quelque aisance, pour le prier de venir en aide à ses parents dont la maison vient d'être incendiée ; elle lui rappelle les sacrifices fait par son père pour lui procurer une place honorable. Elle termine sa lettre en exprimant l'espoir qu'il se montrera reconnaissant.

Arithmétique et système légal des poids et mesures. — Comment se fait la division de deux nombres décimaux, quand il y a, par exemple, trois décimales dans le diviseur et que le dividende n'en a que deux. Pourquoi suit-on la règle que vous indiquez pour opérer cette division ? 2° Un puits a 7 mètres de profondeur. L'eau en remplit les 5/7. Ce puits entièrement cylindrique a un diamètre de 1 mètre 35 centimètres. Dites combien il contient d'hectolitres d'eau. 3° Les 5/8 d'un champ sont ensemencés en froment. Les pommes de terre en occupent 1/5. Le reste est réservé à la culture du lin. La première partie surpasse le terrain occupé par les pommes de terre de 90 ares 15 centiares. On demande l'étendue totale de ce champ et l'étendue de chacune des trois parties. 4° On a pavé une place publique rectangulaire ayant 55 mètres de longueur et $25^{m}40$ de largeur, avec des pavés ayant 15 centimètres de côté. Combien a-t-on employé de pavés?

Histoire et géographie. — 1° Qui commandait les Nerviens à la bataille de Presles ? Qui se trouvait à la tête de l'armée ennemie ? Pourquoi cette bataille a-t-elle rendu les Nerviens célèbres? 2° A quelle époque a régné Charlemagne? Quels sont les principaux faits qui l'ont illustré ? 3° Quel est le grand événement qui a mis fin à la domination française en Belgique ? A quelle époque arriva-t-il? 4° Tracez la carte de la Flandre orientale, avec l'indication des principaux cours d'eau, de ses principales voies ferrées, de ses limites et de la position de Gand et d'Alost. 5° Quelles sont : *a.* les bornes de la Hollande ? *b.* ses villes principales et leur situation ? *c.* quels sont les fleuves qui arrosent ce royaume ?

Écriture. — Les concurrents écriront, pour épreuve de calligraphie, les cinq premières lignes du morceau qu'ils seront appelés à lire. Les quatre premiers mots de ce morceau seront écrits en gros.

21 écoles du canton de Chièvres fournirent 36 concurrents qui eurent une moyenne de 73 points sur 150.

12 écoles du canton de Fontaine-l'Évêque fournirent 34 concurrents qui eurent une moyenne de 105 points sur 150.

20 écoles du canton de Seneffe fournirent 28 concurrents qui eurent une moyenne de 111 points sur 150.

12 écoles du canton de Beaumont fournirent 32 concurrents qui eurent une moyenne de 84 points sur 150.

25 écoles du canton de Celles fournirent 23 concurrents qui eurent une moyenne de 79 points sur 150.

10 écoles du canton de Leuze fournirent 28 concurrents qui eurent une moyenne de 86 points sur 150.

16 écoles du canton de Boussu fournirent 33 concurrents qui eurent une moyenne de 94 points sur 150.

10 écoles du canton de Soignies fournirent 19 concurrents qui eurent une moyenne de 93 points sur 150.

23 écoles du canton d'Antoing fournirent 34 concurrents qui eurent une moyenne de 85 points sur 150

19 écoles du canton de Lens fournirent 45 concurrents qui eurent une moyenne de 76 points sur 150.

9 écoles du canton de Merbes-le-Château fournirent 19 concurrents qui eurent une moyenne de 111 points sur 150.

19 écoles du canton de Châtelet fournirent 36 concurrents qui eurent une moyenne de 78 points sur 150.

14 écoles du canton de Beaumont fournirent 38 concurrents qui eurent une moyenne de 66 points sur 150.

F. Province de Liège.

I. *Religion.* — *Catéchisme :* 1° Combien de personnes y a-t-il en Dieu? Combien y en a-t-il en Jésus-Christ? Pourquoi Jésus-Christ a-t-il dû être Dieu et homme pour être notre Rédempteur? Écrivez les paroles de l'acte de foi qui renferment le mystère de l'incarnation. 2° Quand et pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement d'Eucharistie? Qu'est-ce que communier? Quels sont les fruits d'une bonne communion? — *Histoire sainte:* 1° Nommez les quatre grandes fêtes établies par Dieu pour les Hébreux? Dites en mémoire de quoi elles furent instituées? 2° Dites : *a.* la ville dans laquelle est né le Sauveur du monde ; *b.* où il fut porté quarante jours après sa naissance ; *c.* où il dut fuir aussitôt après ; *d.* où il passa ensuite sa vie jusqu'à trente ans ; *e.* ce qu'il fit dans le désert après son baptême ; *f.* quand il fit son premier miracle ; *g.* ce qu'il dit sur la croix pour ses bourreaux ; *h.* ce qu'il y dit à sa mère ; *i.* et enfin sa dernière parole.

II. *Langue française.* — *A. Dictée :* Le forgeron. Il y a quelque temps, mon père, passant, vers minuit, devant l'atelier de Thomas, *pauvre forgeron* de notre village, entendit les coups redoublés de l'enclume. Il entra, voulant *savoir* le motif qui le retenait ainsi à l'ouvrage jusqu'au milieu de la nuit. « Ce n'est pas pour moi que je travaille, dit le forgeron ; c'est pour Pierre, mon voisin : le malheureux a été incendié, *il est sur la paille* avec ses enfants. *Je me lève* deux heures *plus tôt*, je me couche deux heures plus tard ; cela fait deux journées par semaine dont *je puis céder* le produit : ce n'est que quelques coups de marteau de plus à donner. *Si je possédais* quelque chose, je le partagerais avec lui, mais je n'ai que mon enclume. Dieu merci, la besogne ne manque pas dans cette saison, et, quand on a des bras, il faut bien les faire servir à secourir son prochain. » « C'est fort bien, répondit mon père, mais croyez-vous que votre voisin Pierre sera jamais en état de rendre ce que vous lui donnez? — Oh ! peut-être bien que non, je le crains plus pour lui que pour moi, mais que voulez-vous? Chaque jour apporte son pain ; au total, je n'en serai pas plus pauvre, et ses malheureux enfants ne seront pas morts de faim. Il faut bien s'aider *l'un l'autre ;* si c'était ma maison qui *eût brûlé*, je serais bien aise qu'il en fît autant pour moi.

B. Questions sur le texte de la dictée. — 1° Formez, au moyen du mot *pauvre*, un verbe et un adverbe, et construisez deux phrases dans lesquelles vous emploierez les dérivés que vous aurez trouvés. Dans la première phrase, vous ferez entrer le verbe, dans la seconde, l'adverbe. 2° *Forgeron.* Quel est le verbe qui sert à former ce nom? Construisez une phrase dans laquelle ce verbe sera employé à l'imparfait de l'indicatif. 3° *Savoir.* Donnez les temps primitifs de ce verbe. 4° *Il est sur la paille.* Remplacez cette expression par une autre équivalente. 5° *Plus tôt.* Justifiez l'orthographe de *plus tôt* dans cette phrase. 6° *Je me lève*, *je puis céder*, *si je possédais.* Quel accent mettez-vous sur l'*e* qui précède la terminaison de chacun de ces verbes? Dites-en la raison. 7° *S'aider l'un l'autre.* Quelle différence y a-t-il entre *l'un l'autre* et *l'un et l'autre?* Employez ces expressions dans deux phrases à votre choix. 8° *Qui eût brûlé.* Justifiez l'emploi du mode et du temps de ce verbe.

C. Rédaction. Lettre. — Racontez à un ami qu'à la distribution des prix de votre école, vous avez reçu votre récompense des mains de votre grand-père. Émotion de ce digne vieillard ; bonheur de vos parents. Bonnes résolutions pour l'avenir.

III. *Géographie.* — 1° Tracez la carte de la Flandre occidentale en y indiquant : *a.* les limites ; *b.* la direction de deux cours d'eau et de quatre canaux ; *c.* la situation des villes principales et *d.* les chemins de fer qui aboutissent au chef-lieu de la province. 2° Faites connaître, en outre, l'aspect général de cette province ainsi que ses productions naturelles et ses principales industries. 3° Nommez les pays baignés par la mer du Nord, les capitales de ces pays, et, s'il y a lieu, les fleuves sur lesquels celles-ci sont situées.

IV. *Calligraphie.* — Écrivez, en reproduisant la phrase suivante, une ligne en gros, deux lignes en moyen et trois lignes en fin : « La parole est sans doute le plus grand avantage qui ait été réservé à l'homme. Mais l'écriture nous en a procuré un qui n'est guère moins précieux, celui de transmettre aux absents l'expression de nos sentiments divers, d'entrer en communication de pensées, d'intérêts, d'affections. » Ajoutez-y l'alphabet des lettres majuscules et les chiffres.

Avaient été appelées à concourir :

28	écoles du canton de	Fexhe-Slins	qui fournirent 54	concurrents.
14	—	Herve	—	—
26	—	Stavelot	—	—
26	—	Seraing	—	—
10	—	Ferrières	—	—
28	—	Waremme	—	—
22	—	Jehay-Bodegnée	—	—

Voici les diverses moyennes qui furent obtenues pour les branches obligatoires :

Fexhe-Slins 48.1, Herve 38.3, Stavelot 36.5, Seraing 33.7, Ferrières 31.5, Waremme 35.3, Jehay-Bodegnée 38.47 points sur 70.

G. Province de Limbourg.

Canton de Tongres.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — 1° Que confessons-nous par cet article du symbole : la rémission des péchés? De quels péchés peut-on, dans la Sainte Église, obtenir rémission? Qu'est-ce que le péché et par quoi se commet-il? De combien de manières peut-on pécher? Et comment pèche-t-on en chacune de ces manières? Par quel moyen obtenons-nous rémission : *a.* du péché originel, *b.* du péché véniel, *c.* du péché mortel? 2° Comment Gédéon fut-il choisi comme libérateur du peuple juif? De quelle armée disposait-il? Quelle victoire miraculeuse remporta-t-il sur les Madianites? 3° A quelle occasion le Sauveur chassa-t-il les vendeurs du temple?

II. *Ecriture.* — (Moyen) : Niet schieten is zeker mis (qui ne risque rien n'a rien). (Fin) : Vogelen van dezelfde pluimen vliegen veelal te zamen (qui se ressemble s'assemble), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Langue maternelle.* — 1° Des mots *certain, paix, triste* formez un verbe et un adverbe qui gardent les mêmes lettres radicales et intercalez chaque fois ces verbes et ces adverbes dans une phrase. 2° Renvoyez à votre ami Henri le livre qu'il vous a prêté, et priez-le amicalement de vous prêter encore un livre aussi utile. (Lettre.)

IV. *Histoire.* — 1° Quels furent les héros belges qui s'opposèrent aux conquêtes de Jules-César? 2° Qui était l'archiduc Albert? Avec qui contracta-t-il mariage, et qui lui donna le gouvernement des provinces belgiques?

V. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Un lingot d'or a une longueur de 2 décimètres, une largeur de 5 centimètres et une hauteur de 4 centimètres,

Quelle est sa valeur, sachant que l'or a 19 fois le poids de l'eau et que le gramme d'or vaut 3 fr. 25 c. ? 2° Un entrepreneur, pour une semaine de 6 jours de travail, doit payer à un tailleur de pierres, un maçon et un manœuvre la somme de 72 francs. Le manœuvre reçoit le 1/4, le maçon le 1/3, le tailleur de pierres les 15/36 de cette somme ; combien chacun a-t-il reçu par jour ?

Canton de Maeseyck.

I. *Religion, morale et histoire sainte.* — Mêmes questions que celles posées pour le canton de Tongres.

II. *Langue maternelle.* — *Dictée :* De wind. (DYKEN, *Vlinders voor 't jonge volkje.*)

Applications grammaticales. — 1° Wind. In welken naamval staat hier dit woord, en waarom? 2° Zuivert. Waarom neemt de stam dezes werkwoords in den onvolmaakt verleden tijd *de* aan? 3° Inloopen, hoofdtijden of grondvormen. 4° Boomen. Volgens welken regel wordt de lange *o* in dit woord door twee *o*'s voorgesteld? 5° Schepelingen. Hoe is dit woord gevormd, en welke is aldus zijne beteekenis?

Lettre. — Schrijf aan eenen vriend, dat gij geroepen zijt om deel te nemen aan den wedstrijd der lagere schoolen van uw kanton. Spreek van uwe voorbereiding tot den wedstrijd, van uwe hoop en uwe vrees, en eindig met de belófte, later uwen vriend den uitslag des wedstrijds mede te deelen.

III. *Histoire.* — 1° Vertel in het kort de geschiedenis van Philip den Goeden? 2° Wat verstaat men door het verdrag der 24 artikelen? In welk jaar werd hetzelve gesloten, en welke bepaling dezer overeenkomst raakte in het bijzonder de provincie Limburg?

IV. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Een landbouwer verkoopt 3 hectoliters 24 liters koolzaad, aan 36 fr. 50 c. den hectoliter ; van het geld dat hij daarvoor ontvangt, betaalt hij de pacht van 65 aren land, en houdt nog 40 fr. 26 c. over. Tegen hoeveel de are huurt hij dit land? 2° Pieter bezit 49 frank, Hendrik bezit de 3/7 dezer som en Lodewijk de 2/3 der som van Hendrik min 84 centiemen. Hoeveel geld heeft Lodewijk.

V. *Ecriture.* — (Moyen) : Spaart ge in tijd, zoo hebt ge in nood. (Fin) : Al vallende leert men rijden, al smedende wordt men smid. De hoofdletters J, L, M, P, R, X.

VI. *Lecture.* — Vooruitzicht, page 92 du *Kindervriend,* par Alphonse Le Roy.

Les 20 écoles du canton de Tongres (30 concurrents) obtinrent une moyenne de 91 points sur 200.

Les 13 écoles du canton de Maeseyck (27 concurrents) obtinrent une moyenne de 129 points sur 200.

H. PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Epreuve écrite.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée :* L'école primaire ne peut produire *tout* le bien *qu'*on est en droit d'en attendre qu'à la condition d'être et de rester l'école des humanités populaires, c'est-à-dire que, dans les limites du possible, elle doit fortifier le corps, cultiver l'intelligence, ennoblir le cœur, affermir la volonté, tremper le caractère des enfants qui lui sont confiés, et, en même temps, *les* conduire au degré de force et d'activité *nécessaire* pour qu'ils soient capables de continuer par eux-mêmes l'œuvre de leur propre perfectionnement.

Analyse grammaticale. — Faites l'analyse complète des mots soulignés (y compris leur fonction) : *tout, qu', les, nécessaire.*

Grammaire. — 1° Donnez la première personne du singulier du futur simple de l'indicatif et de l'imparfait du subjonctif du verbe *peut.* 2° Formez, du verbe *produire,* un substantif et un adjectif qualificatif. 3° Justifiez l'orthographe du participe *confiés.* 4° Justifiez

l'emploi du subjonctif du verbe *soient*. 5° Quand le mot *même* est-il adjectif et quand est-il adverbe? Exemples.

II. *Ecriture.* — (Gros) : Le premier mot de la dictée. (Moyen) : Les cinq premiers mots. (Fin) : Le commencement de la dictée, jusqu'au mot « populaires » inclusivement. Les majuscules et les dix chiffres.

III. *Calcul.* — 5 mètres de drap valent 25 mètres de toile : cherchez le prix de 24 mètres de cette toile, sachant que 14 mètres 5 décimètres dudit drap ont coûté 174 francs. 2° Un ouvrier peut faucher un pré en 6 heures et un autre en 4 heures : si on les fait travailler ensemble, en combien d'heures et de minutes pourront-ils terminer leur ouvrage?

IV. *Système métrique.* — Un champ a 28 mètres 5 décimètres de longueur et 16 mètres de largeur; un autre champ de la même superficie n'a que 12 mètres 5 décimètres de largeur; cherchez *a.* la superficie en ares et centiares de chacun de ces deux champs, *b.* la longueur du dernier en mètres et centimètres.

V. *Histoire.* — Que savez-vous des comtes d'Egmont et de Hornes?

VI. *Géographie.* — Tracez de mémoire la carte de la province de Namur, comprenant *a.* les bornes avec l'indication des provinces ou pays limitrophes ; *b.* le cours de la Meuse, de la Sambre et de la Lesse ; *c.* les noms et la situation des deux villes chefs-lieux d'arrondissement judiciaire.

Épreuve orale.

I. *Lecture.* — Les élèves liront un morceau en prose, à choisir par le jury dans le livre de lecture en usage.

II. *Langue maternelle.* — Dans les phrases suivantes, écrites au tableau, corrigez, s'il y a lieu, les mots soulignés; épelez-les comme ils doivent être écrits et justifiez-en l'orthographe : — Le son parcourt environ trois *cent* quarante mètres par seconde. C'est moi, et non mon frère, qui *a* commis cette faute. Les hommes *prévoyant* les événements sont des hommes *prévoyant*. Ces couplets, je les ai *entendu* chanter. Les artistes que j'ai *vu* peindre ces portraits sont fort habiles. Il faudrait que tous les hommes se *secourent* mutuellement.

III. *Arithmétique.* — 1° Faites les opérations indiquées ci-après : $3\ 4/7 \times 5/6 =$ et $3\ 4/7 : 5/6 =$. 2° Dites pourquoi *a.* le produit est plus petit que le multiplicande, *b.* le quotient est plus grand que le dividende.

IV. *Calcul mental.* — Combien valent les 4/9 d'un nombre dont les 5/6 valent 90?

V. *Système métrique.* — 1° Qu'est-ce que le litre? A quoi est-il égal? 2° Énoncez le nombre 2,3456 en prenant pour unité : *a.* le mètre carré, *b.* le mètre cube, *c.* l'hectolitre.

VI. *Histoire.* — Faites connaître *a.* un acte favorable à la Belgique posé par Joseph II, fils de Marie Thérèse; *b.* trois des principales réformes qu'il voulut introduire en Belgique ; *c.* le résultat de ces dernières entreprises.

VII. *Géographie.* — Nommez cinq grandes chaînes de montagnes de l'Europe et indiquez-en la situation.

VIII. *Chant.* — Les élèves exécuteront un chant à leur choix.

Les 81 concurrents de 39 écoles du canton de Virton obtinrent une moyenne de 119.8 points sur 155.

Les 51 concurrents de 22 écoles du canton de Sibret obtinrent une moyenne de 73 points sur 155.

Les 45 concurrents de 34 écoles du canton de Laroche obtinrent une moyenne de 128.1 points sur 155.

I. PROVINCE DE NAMUR.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Bienfaits du règne des archiducs (1598 à 1621). Les guerres civiles et religieuses avaient désolé la Belgique pendant quarante années consécutives : l'agriculture, l'industrie et le commerce étaient pour ainsi dire anéantis ; les villes s'étaient dépeuplées ; les temples se trouvaient dans un état de délabrement qui attristait les regards ; la misère régnait partout. C'était donc, pour les archiducs Albert et Isabelle, une tâche bien lourde que de fermer tant de plaies saignantes. Cette œuvre réparatrice, ils l'entreprirent avec le courage d'un père et d'une mère qui travaillent pour leurs enfants. Sous leur gouvernement paternel, notre pays recouvra son ancienne splendeur ; l'agriculture fit renaître l'abondance ; le commerce et l'industrie reprirent une vie nouvelle ; les villes se relevèrent de leurs ruines ; les temples furent restaurés, et les beaux-arts, protégés par des mains généreuses, jetèrent un éclat qui resplendit encore sur notre patrie. Tant de bienfaits gravèrent au cœur des Belges une reconnaissance qui s'est transmise intacte jusqu'à nous.

Explication du texte. — 1° Expliquez la signification du verbe *anéantir*, par sa racine. Formez un dérivé de cette même racine. Employez ce dérivé dans une phrase ayant trait à l'histoire nationale. 2° Que signifie le préfixe *trans* dans le mot *transmettre ?* Donnez un autre verbe et un adjectif qualificatif renfermant ce même préfixe.

Grammaire. — 1° Quels sont les temps primitifs du verbe *naître ?* 2° Conjuguez le passé indéfini de ce même verbe. 3° Justifiez l'orthographe du participe *transmis* dans la dernière phrase de la dictée. 4° Quelle est la nature des propositions contenues dans cette même phrase?

Style. — Un de vos amis vous demande des détails sur l'ouragan du 12 mars dernier. Racontez-lui ce qui s'est passé dans votre commune et dans les environs.

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Cherchez, à moins d'un centième près, le quotient de 148 : 62,5. 2° Il a fallu 912 litres 6 décilitres de froment pour ensemencer une pièce de terre de forme rectangulaire ayant 325 mètres de longueur. Pourriez-vous trouver la largeur de cette pièce de terre, sachant qu'on a employé 18 décalitres de semence par hectare? 3° Un commerçant s'est retiré des affaires possesseur d'une somme assez considérable ; il en a employé les 3/8 pour acheter une petite propriété et il a placé le reste à 4 1/2 p. c. d'intérêts, ce qui lui procure un revenu de 5 fr. 40 c. par jour. A combien s'élevait la fortune de ce marchand? (Vous compterez l'année à 365 jours.) 4° La capacité cubique d'un vase est de 7,850 centimètres cubes ; combien contient-il de litres? Dites le poids de l'eau distillée que ce vase peut contenir.

III. *Histoire et géographie.* — 1° Racontez ce que vous savez du règne de Marie de Bourgogne. 2° Dessinez la carte de la Flandre occidentale, en y indiquant : *a.* les deux principaux cours d'eau ; *b.* les canaux ; *c.* trois lignes de chemins de fer ; *d.* les chefs-lieux d'arrondissement administratifs. Vous direz ensuite quelles sont les principales productions végétales et animales de cette province (cinq de chaque espèce). 3° Quelles sont, avec leurs capitales, les contrées de l'Europe baignées par l'océan Atlantique?

Les 89 concurrents de 33 écoles du canton d'Éghezée obtinrent une moyenne de 49.3 points sur 100.

Les 55 concurrents de 18 écoles du canton de Namur-Sud obtinrent une moyenne de 71.1 points sur 100.

Les 83 concurrents de 31 écoles du canton de Gedinne obtinrent une moyenne de 75.6 points sur 100.

Les 124 concurrents de 31 écoles du canton de Fosses obtinrent une moyenne de 57.3 points sur 100.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.	Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.
1	Aerschot	3	»	3	»		Reports	171	35	63	15
2	Alost	4	3	4	3	34	Louvain	6	»	6	»
3	Andenne	3	»	»	»	35	Maeseyck	2	»	2	»
4	Anderlecht (privée)	3	»	3	»	36	Malines	7	»	5	»
5	Anvers	5	»	5	»	37	Marche	1	1	»	»
6	Anvers (privée)	7	»	7	»	38	Neufchâteau	5	1	»	»
7	Ath	3	1	»	»	39	Nieuport	1	1	1	1
8	Audenarde (éc. c.)	»	2	»	2	40	Ninove (éc. privée)	3	»	3	»
9	Beaumont	4	1	»	»	41	Ostende (éc. patr.)	4	»	4	»
10	Boom	1	»	1	»	42	Pâturages (id.)	5	1	»	»
11	Braine-le-Comte	4	3	»	»	43	Pecq (éc. comm.)	5	»	»	»
12	Brée (éc. comm.)	»	1	»	1	44	Péruwelz	8	2	»	»
13	Bruges	1	1	1	1	45	Quiévrain (éc. c.)	6	3	»	»
14	Bruxelles (éc. c.)	11	1	11	1	46	Renaix	5	2	5	2
15	Châtelet (id.)	4	1	»	»	47	Rochefort	»	3	»	»
16	Courtrai (éc. patr.)	4	»	4	»	48	Rœulx	2	»	»	»
17	Couvin	16	3	»	»	49	Saint-Ghislain	2	1	»	»
18	Diest	2	»	2	»	50	Saint-Hubert	1	1	»	»
19	Dinant	8	»	»	»	51	Saint-Trond	1	»	1	»
20	Fleurus (éc. comm.)	5	»	»	»	52	Schaerbeek (éc. c.)	7	»	7	»
21	Fosses	5	3	»	»	53	Seraing (id.)	4	»	»	»
22	Furnes	5	1	5	1	54	Soignies	12	3	»	»
23	Gosselies	10	»	»	»	55	Spa	1	1	»	»
24	Hal	5	1	5	1	56	Stavelot	5	1	»	»
25	Herve (éc. patr.)	1	1	»	»	57	Thuin	3	»	»	»
26	Houdeng-Aimeries	11	»	»	»	58	Tongres	6	»	6	»
27	Huy	6	»	»	»	59	Turnhout	1	»	1	»
28	Ixelles (éc. comm.)	7	4	7	4	60	Verviers (éc. c.)	11	»	»	»
29	Jodoigne	8	3	»	»	61	Virton	5	1	»	»
30	Jumet (éc. comm.)	7	4	»	»	62	Visé	6	1	»	»
31	Liège (id.)	9	»	»	»	63	Waremme	4	5	»	»
32	Lierre	5	1	5	1	64	Wavre	1	»	»	»
33	Limbourg	4	»	»	»	65	Ypres	2	1	2	1
	A reporter	171	35	63	15		Totaux	303	64	106	19

Soit quarante-six écoles moyennes de l'État, treize écoles moyennes communales, trois écoles moyennes patronnées et trois écoles moyennes libres.

Les établissements officiels qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la première classe, sont :

1° Quatre écoles moyennes de l'État, savoir : celles de Gand, de Mons, de Namur et de Philippeville;

2° Trois écoles moyennes communales, savoir : celles d'Ellezelles, de Lokeren et de Saint-Josse-ten-Noode;

3° Cinq écoles moyennes patronnées, savoir : celles de Binche, d'Eecloo, de Ninove, de Poperinghe et de Thielt.

II. *Jurys.*

Concours général :

MM. De Moor, Gilles, Lemaître, Lequarré, Seron et Vinçotte.

Concours spécial de langue flamande :

MM. Rooses, Verstraeten et Van Aertselaere.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. *Concours général.*

Matières littéraires (six heures).

Grammaire française. — I. Comment se forme le pluriel dans les substantifs composés?

II. Quelle est la syntaxe du participe passé conjugué avec *avoir?*

Composition française. — L'aiguilleur est à son poste, la main sur le levier, et deux trains allaient, suivant leur voie, se croiser régulièrement. Tout à coup il aperçoit son enfant qui s'était aventuré sur la ligne... le père frémit... il peut sauver son fils, mais au prix d'une terrible collision... non, il accomplira son devoir, il crie à son fils de se coucher entre les rails, sur la voie, avant que la locomotive l'atteigne... le train passe comme l'éclair... l'enfant se relève sain et sauf.

Histoire et géographie. — I. Décrivez la presqu'île Scandinave (Suède et Norvège).

II. Donnez la géographie générale de l'Amérique septentrionale.

III. Racontez brièvement le règne d'Albert et d'Isabelle.

IV. Racontez l'histoire de Baudouin de Constantinople.

Matières scientifiques (six heures).

Arithmétique. — I. Qu'est-ce que la division?

II. Exposez la théorie de la division des fractions ordinaires sur les exemples suivants :

$$\frac{6}{7} : 5 ; \frac{8}{9} : \frac{5}{7}.$$

III. 15 ouvriers, travaillant 9 heures 3/4 par jour, ont fait, en 20 jours, un ouvrage de 2,834 mètres, dont la difficulté était représentée par 3.

Combien 18 ouvriers, de même force que les premiers, feraient-ils de mètres d'un

ouvrage dont la difficulté est représentée par 4, en travaillant 12 heures par jour pendant 25 jours?

Algèbre. — Cherchez un nombre de trois chiffres tel que le chiffre des dizaines soit la demi-somme des deux autres chiffres, que le quotient de ce nombre par la somme de ses chiffres soit égal à 26, qu'en ajoutant 396 à ce nombre, la somme soit égale à ce même nombre renversé.

Géométrie. — I. Qu'appelle-t-on figures semblables, figures égales, figures équivalentes?

II. Démontrez que deux polygones semblables peuvent être décomposés en un même nombre de triangles semblables chacun à chacun et semblablement disposés.

III. Décrire avec un rayon donné un cercle qui soit tangent à un cercle donné et qui ait son centre sur une droite donnée.

Discuter le problème.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Ecoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires. (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
	Élèves nouveaux.				
1er prix.	Hector Roulin, de Gimnée	Couvin.	53.5	32	85.5
2e id.	Jules Burniat, de Surice	Id.	53	32	85
	Arthur Honorez, de Leuze	Soignies.	53	32	85
	Joseph Claeys, de Bruxelles	Rœulx.	53	32	85
3e id.	Lambert Moreau, de Bruly-de-Pesche.	Couvin.	52.5	31	83.5
4e id.	Joseph Cosse, de Jemelle	Id.	51	31	82
5e id.	Octave Danis, de Nismes	Id.	49.5	32	81.5
	Félix Alard, de Gosselies	Gosselies.	52.5	29	81.5
	Désiré Merckx, de Malines	Malines.	49.5	32	81.5
6e id.	Oscar Hardy, de Beauwelz	Couvin.	53	28	81
	Joseph Grimart, de Gosselies	Gosselies.	49	32	81
	Louis Charlier, de Rulles	Virton.	49	32	81
7e id.	Félix Dubois, de Sauvenière	Couvin.	48.5	32	80.5
	Auguste Hannevart, de Couvin	Id.	50.5	30	80.5
	Romain Ickx, de Beauvechain	Jodoigne.	48.5	32	80.5
8e id.	Philippe Molle, de Piétrain	Id.	50	30	80
	François Pirard, de Soiron	Limbourg.	52	28	80
9e id.	Charles Nauwelaerts, de Lierre	Turnhout.	47.5	32	79.5
10e id.	Céleste Bastin, de Pétigny	Couvin.	50	29	79
	Clément Buisseret, de Horrues	Soignies.	46	33	79
	Jules Bailly, de Saint-Ghislain	Saint-Ghislain.	46	33	79
1er accessit.	Théophile Van Belle, d'Alost	Alost.	48.5	30	78.5
	Léon Havelette, de Merbes-Ste-Marie.	Beaumont.	46.5	32	78.5
	Hubert Gaspard, de Marchin	Huy.	47.5	31	78.5
	Adolphe Bruyère, d'Angreau	Quiévrain.	47.5	31	78.5
	Léon Levarlet, de Stavelot	Stavelot.	45.5	33	78.5
2e id.	Marcelin Guillaume, de Dinant	Dinant.	47	31	78
	Arnould Havaux, de Soignies	Soignies.	46	32	78
	Hubert Leruth, de Mortier	Visé.	46	32	78

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
3e accessit.	Lucien Delhove, d'Ath	Ath.	51.5	26	77.5
	Léon Colinet, de Beaumont	Beaumont.	47.5	30	77.5
	Victor Mallien, de Roux	Gosselies.	50.5	27	77.5
	Auguste Bussers, de Malines	Malines.	46.5	31	77.5
4e id.	Nestor Crennaut, d'Irchonwelz	Ath.	47	30	77
	Ernest Monsen, de Fosses	Dinant.	45	32	77
	Jules Clément, de Bierghes	Hal.	47	30	77
	Guillaume Vermaelen, de Louvain	Louvain.	49	28	77
	Émile Piedbœuf, de Liège	Visé.	46	31	77
5e id.	Lucien Collin, de Leers-et-Fosteau	Beaumont.	45.5	31	76.5
	Pierre Mascaux, de Courcelles	Gosselies.	46.5	30	76.5
	Armand Claes, de Malines	Malines.	46.5	30	76.5
6e id.	Vital Hulin, de Leval-Trahegnies	Houdeng-Aimeries.	47	29	76
	Jean Nicolas, de Jurbise	Soignies.	44	32	76
	Pierre Larose, de Visé	Visé.	44	32	76
	Lambert Paquay, de Hallembaye	Id.	45	31	76
7e id.	Émile Dossin, de Huy	Huy.	50.5	25	75.5
	Charles Gain, de Lens	Soignies.	46.5	29	75.5
	Louis Berck, d'Anthisnes	Virton.	47.5	28	75.5
8e id.	Joseph Tassiaux, d'Andenne	Andenne.	44	31	75
	Victor Cambier, de Beaumont	Beaumont.	44	31	75
	Élie Baudart, de Sommière	Couvin.	46	29	75
	Firmin Delaunoy, de Gaurain	Id.	48	27	75
	Adolphe Demeure, de Saintes	Hal.	48	27	75
	Clovis Rocrelle, de Péruwelz	Péruwelz.	49	26	75
9e id.	Hector Delobbe, d'Ixelles	Bruxelles.	43.5	31	74.5
	Émile Servais, de Saint-Gérard	Fosses.	42.5	32	74.5
	Fernand Dossin, de Liège	Limbourg.	46.5	28	74.5
	Jules Van Ham, de Tubize	Soignies.	47.5	27	74 5
10e id.	Émile Bernard, de Gonrieux	Couvin.	46	28	74
	Auguste Marchal, de Gonrieux	Id.	48	26	74
	Adolphe Lesage, de Quiévrain	Quiévrain.	44	30	74
	Jean Graff, de Stavelot	Stavelot.	43	31	74
11e id.	Gustave Lefrancq, d'Ath	Ath.	46.5	27	73.5
	Jules Anciaux, de Fleurus	Fleurus.	45.5	28	73.5
	Edmond Éveraerts, de Fleurus	Id.	45.5	28	73.5
	Émile Dufaux, de Saint-Gérard	Fosses.	41.5	32	73 5
	Alfred Vandeputte, de Pecq	Pecq.	46.5	27	73.5
	Gustave Gorissen, de Huy	Péruwelz.	47.5	26	73.5
	Jules Guillain, de Saint-Mard	Virton.	47.5	26	73.5
	Augustin Pierson, de Baranzy	Id.	41.5	32	73.5
12e id.	Jules De Pestel, de Saint-Gilles	Bruxelles.	41	32	73
	Pierre Lekenne, de Piétrain	Jodoigne.	45	28	73
	Jules Lecocq, de Lobbes	Thuin.	43	30	73

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
13e accessit.	Jules De Kegels, de Braine-le-Comte. . .	Braine-le-Comte.	41.5	31	72.5
	Paul Gobeaux, de Frasnes	Couvin.	49.5	23	72.5
	Henri Fernémont, de Ham-sur-Sambre .	Fosses.	41.5	31	72.5
	Théodore De Pauw, de Malines. . . .	Malines.	47.5	25	72.5
	Ferd. De Condé, d'Écaussines-d'Enghien.	Soignies.	47.5	25	72.5
	Élie Pernet, d'Élouges	Id.	41.5	31	72.5
	Martin Olivier, de Thuin.	Thuin.	46.5	26	72.5
14e id.	Remi Michaux, de Saint-Josse-ten-Noode.	Bruxelles.	41	31	72
	Adelin Devivier, de Marchin	Huy.	41	31	72
	Jules Dethier, de Jodoigne	Jodoigne.	41	31	72
	Herman Bisschop, de Louvain	Louvain.	42	30	72
	Louis L'hoir, d'Herchies.	Soignies.	40	32	72
	Jules Carlier, de Rance	Thuin.	46	26	72
15e id.	Olivier Grenier, de Bomal	Jodoigne.	45.5	26	71.5
	Albéric Bruneel, de Renaix.	Renaix.	42.5	29	71.5
	Alfred Coppens, de Renaix	Id.	40.5	31	71.5
16e id.	Florent De Brun, d'Andenne.	Andenne.	39	32	71
	Joseph Bastin, de Gosselies.	Gosselies.	39	32	71
17e id.	Désiré Duray, de Braine-le-Comte. . .	Braine-le-Comte.	40.5	30	70 5
	Édouard Claereboudt, de Nieuport . .	Nieuport.	41.5	29	70.5
	Augustin Dumez, de Péruwelz	Péruwelz.	45.5	25	70.5
	Anatole Beaujean, de Tilff	Seraing.	40.5	30	70.5
18e id.	Jules Pauwels, de Malines	Boom.	42	28	70
	Camille Bastin, de Haumont.	Couvin.	47	23	70
	Léon Rigaux, de Fleurus	Fleurus.	41	29	70
	Léopold Evrard, de Fosses	Fosses.	40	30	70
	Jules Bouvart, de Menin.	Furnes.	40	30	70
	Jules Watteau, de Dottignies	Pecq.	42	28	70
19e id.	Alexis Delbrouck, de Liège	Liège.	39.5	30	69.5
	Edmond Gustin, de Namur	Louvain.	43.5	26	69.5
	Jules Michaud, de Weert-Saint-Georges.	Id.	39.5	30	69.5
	Paul Lefebvre, de Hondschoote (France).	Pecq.	45.5	24	69.5
	Émile Masson, de Hodimont.	Verviers.	37.5	32	69.5
20e id.	Bernard Debarsy, d'Andenne.	Andenne.	37	32	69
	Henri Petit, de Rétinne	Visé.	39	30	69
	Élèves vétérans.				
Prix.	Jules Zône, de Jauchelette	Jodoigne.	56	30	86
	Léon Heymans, de Rebecq-Rognon . .	Soignies.	53.5	32	85.5
	Paul Pierron, de Seneffe	Id.	52.5	33	85.5
	Alfred Bourgeois, de Strée	Beaumont.	53.5	31	84.5
	Léon Mirguet, d'Agimont.	Couvin.	51	33	81
	Raymond Michiels, de Jodoigne	Jodoigne.	53	30	83
	Constant Poulet, de Fosses	Fosses.	50.5	32	82.5
	Camille Rolland, d'Hensies	Quiévrain.	50.5	32	82 5

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
Prix.	Théophile Froumy, de Saint-Mard . .	Couvin.	49.5	31	80.5
	Alphonse Cabra, de Chièvres	Jodoigne.	50.5	30	80.5
	Camille Reynens, de Casteau-Thieusies .	Soignies.	48.5	32	80.5
	Victor Denuit, de Clabecq	Braine-le-Comte.	47.5	32	79.5
	François De Bruyn, de Denderhautem .	Alost.	47	31	78
	Adelin Rambot, de Rochefort	Rochefort.	47	31	78
	Henri Roels, de Lokeren.	Alost.	46.5	31	77.5
	Achille Piron, de Braine-le-Comte. . .	Braine-le-Comte.	44.5	33	77.5
	Émile Turlupet, de Braine-le-Comte . .	Id.	45.5	32	77.5
	Joseph Dubois, de Gochenée.	Couvin.	45	32	77
	Edgar Roland, de Papignies.	Ath.	47.5	29	76.5
	Victor Rongvaux, de Saint-Léger . . .	Virton.	44.5	32	76.5
	Joseph Houben, de Bruxelles	Bruxelles.	44	32	76
	Jules Toussaint, de Floreffe.	Fosses.	44	32	76
	Pierre Angenot, d'Ensival	Herve.	45	31	76
	Désiré Crunelle, de Péruwelz	Péruwelz.	47	29	76
	Léon Hoyaux, de Fayt-lez-Seneffe. . .	Quiévrain.	43.5	32	75.5
	Auguste Vande Wiele, de Sulsique . .	Renaix.	44.5	31	75.5
	Julien Kenis, de Bocholt.	Brée.	45	30	75
	Félix Met den Ancxt, d'Ixelles. . . .	Ixelles.	45	30	75
	Jean Herman, de Grand-Halleux . . .	Stavelot.	43.5	31	74.5
	Georges Lemoine, de Marche	Marche.	43.5	30	73.5
	Léopold Van Halle, de Rochefort . . .	Rochefort.	41.5	32	73.5
	Aimé Nicolay, de Saint-Hubert. . . .	Saint-Hubert.	42.5	31	73.5
	Ernest Rotsaert, d'Ostende	Bruges.	40	33	73
	Charles Molitor, de Florenville. . . .	Visé.	42	31	73
	Charles Rolland, de Saint-Ghislain . .	Saint-Ghislain.	45.5	25	70.5
	François Minster, d'Hattingen	Waremme.	41.5	29	70.5
	Alfred Dehulster, de Crespin (France) .	Quiévrain.	40	30	70
	Louis Borighem, de Watripont. . . .	Renaix.	38	32	70

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.			ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
		Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).			Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux[1].					Charles Gossieaux.	Wavre.	37.5	31	68.5
Prosper Callebaut .	Alost.	43.5	25	68.5	A. Van Gehuchten .	Anvers.	37	31	68
François Petit . .	Pecq.	44.5	24	68.5	François Stassin .	Id. (priv.).	46	22	68
Henri Colette. . .	Waremme.	43.5	25	68.5	Franç. Rambaux .	Gosselies.	40	28	68

[1] Les 30 premiers de ces élèves auraient eu droit à un accessit et les 42 suivants à une mention honorable, si l'arrêté organique du concours de l'enseignement moyen n'avait limité les récompenses à 10 prix et 20 nominations.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
Cyrille Bruneel	Renaix.	40	28	68	Camille Herzet	Limbourg.	37.5	26	63.5
Modeste Crouquet	Verviers.	36	32	68	Alfred Golard	Houd.-Aimeries	36	27	63
Émile Scheerlinck	Alost.	43.5	24	67.5	Joseph Francart	Jodoigne.	35	28	63
Léon De Valeriola	Fosses.	42.5	25	67.5	Henri Gevaerts	Liège.	39	24	63
Henri Cambier	Furnes.	37.5	30	67.5	Arthur Boulogne	Gosselies.	35.5	27	62.5
Edmond Louis	Marche.	40.5	27	67.5	Léon Joris	Huy.	42.5	20	62.5
Jules Thomas	Visé.	38.5	29	67.5	Gustave Godderis	Ostende.	37.5	25	62.5
Math. Demonceau.	Herve.	42	25	67	Joseph Léonard	Stavelot.	38.5	24	62.5
Jean Gougnard	Huy.	36	31	67	Constan[lle] Limbourg	Hal.	31	31	62
André Dullekens	Ixelles.	52.5	14	66.5	Arthur Bussche	Malines.	34	28	62
Oswald Benoit	Jodoigne.	36.5	30	66.5	Jean-B[te] Defrenne	Pecq.	38.5	23	61.5
Auguste Dubois	Aerschot.	41	25	66	Octave Beaufort	Verviers.	31.5	30	61.5
François Schepens.	Anvers.	40	26	66	Florimond Dupont.	Maeseyck.	34	27	61
Jacques Leclercq	Limbourg.	38.5	27	65.5	Émile Figue	Saint-Ghislain.	43	18	61
Louis Van Deeren.	Maeseyck.	40.5	25	65.5	Joseph Smits	Schaerbeek.	32	29	61
Angèle Becq	Quiévrain.	41.5	24	65.5	David Massart	Tongres.	39	22	61
Théoph. Toussaint.	Virton.	37.5	28	65.5	Adelin Penris	Verviers.	34	27	61
B[d] De Wagenaere.	Anvers.	41	24	65	Albert Thiroux	Bruxelles.	31	30	61
Eugène Debain	Dinant.	40	25	65	Félix Poucet	Couvin.	38.5	22	60.5
Eugène Toussaint	Ixelles.	36	29	65	Émile Ledrus	Gosselies.	31.5	29	60.5
Édouard Dony	Seraing.	35	30	65	Émile Hubin	Jodoigne.	41.5	19	60.5
Arthur Leborgne	Soignies.	34	31	65	François De Wèze.	Courtrai.	35.5	24	59.5
Georges Wauters	Id.	38	27	65	Alfred Crespin	Seraing.	28	31	59
Émile Ryckmans	Aerschot.	44.5	20	64.5	Jules Denucé	Renaix.	41	18	59
Jean Périchon	Bruxelles.	36.5	28	64.5	Hector Ermel	Houd.-Aimeries	30	29	59
Paul Kats	Id.	32.5	32	64.5	Charles Nondonfaz	Liège.	33	26	59
Émile Boningue	Furnes.	34.5	30	64.5	Victorien Delestrée.	Quiévrain.	40.5	18	58.5
Lamoral Doclot	Houd.-Aimerie[s].	38.5	26	64.5	Jules Sablon	Ixelles.	31	27	58
Henri Cappe	Péruwelz.	36.5	28	64.5	Antoine Amoré	Id.	30.5	27	57.5
Jean Bricq	Seraing.	34.5	30	64.5	Fridolin Caulier	Péruwelz.	34.5	23	57.5
Camille Lepage	Soignies.	37.5	27	64.5	Henri Daisomont	Stavelot.	38.5	19	57.5
Joseph Lallemand	Waremme.	36.5	28	64.5	François Amoré	Ixelles.	34	23	57
Jules Placklé	Louvain.	31.5	30	61.5	Auguste De Namur.	Houd.-Aimeries	31	26	57
Arthur Barbier	Furnes.	33	31	64	Aug. Van Belleghem	Furnes.	27	30	57
Hector Descamps	Houd.-Aimeries	42	22	64	Mathieu Wertz	Verviers.	29	28	57
Gustave Augustin	Liège.	36	28	64	Robert Defourny	Ixelles.	32.5	24	56.5
Jules Charles	Pâturages.	40	24	64	Jean Timmermans.	Tongres.	34.5	22	56.5
Théophil[e] Tombeux.	Stavelot.	36	28	64	Camille De Clercq	Bruges.	27	29	56
Lambert André	Dinant.	35.5	28	63.5	François Henrijean.	Spa.	26	30	56
Edmond Houssieau.	Hal.	36.5	27	63.5	Emile Bruyère	Pâturages.	40.5	15	55.5
Ch. Van Steenacker.	Houd.-Aimeries	33.5	30	63.5	Antoine De Bom	Anvers.	42.5	13	55.5
Armand Wesmael	Huy.	37.5	26	63.5	Émile Jacquemin	Braine-le-Com[te].	36.5	19	55.5
Pascal Jacquemotte	Liège.	35.5	28	63.5	Abel Bodard	Anvers.	42	13	55
Paul Maréchal	Id.	37.5	26	63.5	Théophile Rydant	Ninove.	38	17	55

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
					Vétérans.				
Nestor Baré . . .	Tongres.	28.5	26	54.5	Félicien Sirault . .	Pâturages.	42.5	27	69.5
Aimé Croquison. .	Courtrai.	40.5	14	54.5	Georges Willems .	Ixelles.	38.5	30	68 5
Joseph Mertens. .	Rœulx.	46.5	7	53.5	Laurent Bourdon .	Spa.	42.5	24	66.5
Henri Arnould . .	Anvers (priv.)	33	19	52	Alfred De Cae . .	Furnes.	35.5	31	66.5
Herman De Broux .	Bruxelles.	23.5	28	51.5	Antoine Tonneau .	Châtelet.	38.5	28	66.5
Fernand Wattiaux.	Châtelet.	31.5	20	51.5	Léon Braecke . . .	Nieuport.	35	31	66
Albéric De Blauwe.	Ypres.	26	25	51	Albert Petit . . .	Neufchâteau.	40	25	65
Victor Dubois . .	Hal.	34.5	16	50.5	Joseph Dethier . .	Jumet.	38	26	64
Jules Guily . . .	Jumet.	20.5	30	50.5	Édouard Daisomont	Péruwelz.	34	29	63
Louis Mercier . .	Verviers.	30.5	20	50.5	Henri Deruette . .	Rochefort.	36	27	63
Pierre Petitjean. .	Tongres.	32.5	18	50.5	Arthur Gonthier. .	Ixelles.	40	22	62
Lucien Delattre. .	Houd.-Aimeries	28	22	50	Évariste Pietquin .	Fosses.	40	22	62
Albert Gratia . .	Neufchâteau.	42	8	50	Jules Francq. . .	Jumet.	31.5	28	59.5
Célestin Kerstens .	Anvers (priv.)	30	20	50	Jules Fauville . .	Waremme.	35	23	58
Lambert Leruth. .	Verviers.	36	14	50	Ch. Vanderheyde .	Ixelles.	38	20	58
					Louis Van Damme.	Audenarde.	34	18	52

B. *Concours spécial de langue flamande.*

Beschrijving in vorm van brief, eener tentoonstelling van bloemen en vruchten.

N. B. Les élèves ont eu quatre heures pour faire ce travail.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
	Élèves nouveaux [1].		
1er prix.	Guillaume Vermaelen, de Louvain	Louvain.	74
2e id.	François Schepens, d'Esschen	Anvers.	71
3e id.	Bernard De Waegenaere, d'Anvers	Id.	70
1re ment. hon.	Antoine De Bom, d'Anvers	Id.	64
2e id.	Jules Bouvart, de Menin	Furnes.	63
	Charles Nauwelaerts, de Lierre	Turnhout.	63
3e id.	Arthur Van Gehuchten, d'Anvers.	Anvers.	62
4e id.	Henri Cambier, de Furnes	Furnes.	60

[1] Aucun élève vétéran n'a obtenu 70 points.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.					
Florimond Dupont .	Maeseyck.	56	Théophile Rydant. .	Ninove.	50
Albéric De Blauwe .	Ypres.	54	Jean Timmermans .	Tongres.	50
Louis Van Deeren. . .	Maeseyck.	54	*Vétéran.*		
Abel Bodard . . .	Anvers (priv.).	50	François De Bruyn .	Alost.	60

Travail de l'élève Guillaume Vermaelen.

Beste Hendrik,

Wat gelukkige dag heb ik gisteren beleefd !

Gij hebt misschien reeds hooren spreken over eene tentoonstelling van bloemen en vruchten, te Parijs sedert eenige dagen geopend, tentoonstelling die, zoo men wil, een der merkwaardigste van gansch het vaste land is.

Ehwel, gisteren heb ik ze bezocht.

Neen, nooit was het in mij opgekomen, nooit had ik er aan gedacht, dat ik de gaven van Flora en Pomone in hun geheel zou kunnen beschouwen.

Gij weet, sedert kindsbeen af, toonde ik eene onwêerstaanbare geneigdheid tot alles wat den naam van plant of vrucht droeg. Wel bezocht ik soms eenige bloemenkweekers of beter liefhebbers in dit vak, en vermaakte mij menig uur de voor- en nadeelen van deze of gene plant nader te leeren kennen, hunne duizendvuldige en zoovele sierlijke kleuren te bewonderen, doch nooit zag ik wat gisteren mijne oogen van verbazing strak deden voor zich staren.

Vader, die zijne ledige uren meestal te midden der bloemen slijt, was het met eenige zijner vrienden eens, Parijs en bijzonder hare tentoonstelling, een bezoek af te leggen.

Ik mocht hem vergezellen. Ik zal niet trachten, mijn beste, u mijne gevoelens te beschrijven : gij kunt er u lichtelijk eenig gedacht over vormen.

Weldra hadden wij Parijs bereikt.

Daar treden wij een prachtig gebouw binnen ; terstond komt ons een aangename geur als tegen gevlogen : wij waren in de tentoonstelling! Mijne blijdschap was ten top. Nog eenige stonden en mijne blikken gingen alles opvatten wat de natuur hare kinderen als het schoonste gedeelte der schepping aanbiedt. Het plantenrijk ging mij eindelijk eenige harer geheimen ontsluieren en alzoo den band mijner kennis tot haar vernauwen.

Rechts treden wij eene prachtige galerei in ; eene galerei, zeg ik ; o neen, ik mag het veeleer een overheerlijke tuin noemen, hetwelk zich in de verte als verliest.

Gij ook hebt de bloemen lief, beste Vriend, en elke onbekende plant is u eene verwondering te meer, doch wat zoudet gij hier aangevangen hebben, waar niets, niets dan vreemde soorten te zien zijn. Oh! had ik elk bloemgewas kunnen opteekenen, en van elk hunner slechts een bladje kunnen in mijn bezit krijgen, welke schoone verzameling zou ik heden hebben ! Maar hoe kan ik toch zoo begeerlijk wezen ! En ten andere, zulks ware onmogelijk. Drij dagen waren niet voldoende om mijnen wensch vervuld te zien. Komen wij liever tot onze tentoonstelling terug. Het scheen mij toe, alsof elk deel der aarde hare voornaamste kweekelingen herwaarts gezonden had, alsof zich hier de natuur in het kleine opdeed.

Leliën, yachinten, marguereta's, dahlia's, de prachtigste rozen bemerkte men er ; elke soort rekende minstens twintig tot dertig verscheidenheden en nooit was hetzelfde gewas tweemaal te bespeuren.

Doch wat mijne verwondering nog meer opwekte, was het zicht eener groote hoeveelheid bloemen, witte, roode, geele, wier namen mij totaal onbekend zijn, en die in vorm van letters gerangschikt waren.

Elke letter was minstens drie voet hoog en de verscheidene kleuren dezer bloemen waren zoo kunstvol gemengd, dat de grootste overeenkomst in hun geheel heerschte, en die nieuwe vorm van naam ons een klein meesterstuk toescheen.

Drij uren waren verloopen. Eindelijk ziedaar het tweede deel der tentoonstelling.

Hier komt ons, wel is waar, een zoo aangename geur niet te gemoet, hier is de lucht niet zoo gebalsemd, maar in tegenstrijd lokken u de sappige peren, de vuurroode appelen, de suikerzoete perzikken, de blauwe wijntrossen als ten disch uit en doen menigen bezoeker watertanden.

Met hoeveel behendigheid, met hoeveel smaak is hier alles geschikt! Van beide zijden der galerei zijn kleine verhevenheden getimmerd en de vruchten trapsgewijze geplaatst. Bij elke soort is eene aanteekening gevoegd, naam en afkomst aanduidende. Wat al aardige benamingen vindt men toch in het plantenrijk. Neen een jaar zou niet voldoende wezen om ze allen aan te leeren.

Wat vader betreft, veel meer in de kennis dezer nieuwigheden ingewijd, deze besteedde gansch zijnen tijd, de verschillige benamingen te zien, dan eens twijfelachtig het hoofd schuddende, dan weêr eens zijne goedkeuring te kennen gevende.

Ziedaar beste Vriend, wat ik mij zoo al herinner over de tentoonstelling.

U alles beschrijven ware onmogelijk, ik heb enkel getracht u alles in het kleine voor te stellen.

Ik ben erg gestoord op mijn geheugen, hetwelk mij altijd in den steek laat en voorzeker het grootste en belangwekkendste gedeelte der tentoonstelling verzwijgt.

Oh! hoe gaarne zou ik u aan mijne zijde gezien hebben! Ik zeide het nog tot vader : « Ware Hendrik hier! »

Hoe verbaasd zou hij zijn! Hendrik wien de bloemen en vruchten het grootste vermaak verschaffen.

Zondag, beste Vriend, moogt gij niet nalaten ten onzent te komen; het is moeders feestdag en wij zullen, hoop ik, ons eens duchtig vermaken; mijne bloemenbedden tellen weder eenige gasten te meer, mij zooeven door Vader van Antwerpen medegebracht; wij zullen ze eens van dichtbij beschouwen en met vader eens kouten over de tentoonstelling voortzetten.

Tot zondag dus, beste Hendrik; vooral laat u niet wachten.

Uw toegenegen en tevens verheugde,
JOSEPH.

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Classes désignées pour le concours. — Jurys.*

Le sort désigna la 3e latine et la 3e professionnelle.

Le thème latin, la version latine et la version grecque pour la 3e latine furent jugés par MM. Dumont, Prinz et Roersch.

La composition française pour les deux classes fut jugée par MM. Gravrand, Stecher et Van Bemmel.

MM. Fuerison, Scheler et Stecher jugèrent les thèmes flamand, anglais et allemand, ainsi que les réponses aux questions d'histoire et de géographie pour la 3e latine.

MM. Fuerison, James et Scheler apprécièrent les mêmes travaux pour la 3e professionnelle.

L'appréciation du concours spécial de langue flamande dans les deux classes fut confiée à MM. De Cort, Delcroix et Fuerison.

MM. Andries, Dauge, Trasenster et Vinçotte furent chargés d'apprécier les concours en mathématiques, en sciences naturelles et en sciences commerciales pour la 3e professionnelle, ainsi que les mathématiques pour la 3e latine.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points. — Reproduction de travaux couronnés. — Tableaux des moyennes des points obtenus par les établissements concurrents.*

A. TROISIÈME LATINE.

1° *Concours général.*

Composition française (six heures). — (Dernier épisode du siège d'Antioche.) Les croisés assiégeaient Antioche ; un Sarrazin, en échange de son fils fait prisonnier, leur tend du haut des murs une échelle de cordes. — Les croisés, défiants, hésitent à monter... Le jour va poindre, et le musulman, qui craint d'être surpris, encourage vainement les chrétiens, qui risquent de perdre leur armée, s'ils manquent leur conquête ; mais les prières, l'injure même ne les touchent pas. — Le comte de Flandre survient en même temps que Godefroid ; ils se disputent l'honneur de guider les assaillants ; déjà le duc de Bouillon saisit l'échelle, quand le jeune Foucart de Flandres l'arrête, lui dit que la place du chef est ailleurs, puis s'adressant à Robert, il lui rappelle sa famille, ses beaux fiefs. Quant à lui, il est orphelin, il n'a pour toute fortune que son épée... Robert et Godefroid cèdent, Foucart monte à l'assaut, suivi de tous, et s'empare de la ville.

Thème latin. — Rodolphe fut chargé par la reine Gerberge de voir si, par quelque moyen, elle pouvait rentrer en possession de ses domaines de Belgique, envahis par Regnier, comte de Hainaut.

Dans ce but, il envoya vers le fort qu'on appelle Mont-du-Château et qui servait de demeure à la famille du comte, quelques hommes qu'il avait formés lui-même au maniement des armes et leur dit d'explorer d'abord l'endroit avec la plus grande prudence. Deux d'entre eux seulement s'avancent, déguisés en mendiants, et les voilà à la porte de la forteresse. On était occupé à renforcer çà et là les murailles par de plus solides constructions. Les ouvriers, portant des pierres et du mortier, sortaient, rentraient sous l'œil d'un surveillant. Les espions s'offrent pour porter des pierres : on leur fournit une hotte et ils reçoivent par jour une pièce d'argent chacun pour leur salaire ; ils mangèrent même en présence de la comtesse, avec les maçons et les tailleurs de pierre, contemplant tout d'un œil curieux, notant avec grand soin la position des appartements de la comtesse et de ses enfants, en même temps qu'ils observaient les mouvements des serviteurs et remarquaient les points faibles de l'enceinte fortifiée. Au bout de quatre jours, la veille du dimanche, le travail cessa et les espions de venir tout redire à Rodolphe, qui, à la tête de deux compagnies précédées de ses éclaireurs, arrive de nuit, pénètre dans la place en égorgeant les sentinelles, et, tandis que ses soldats pillent les appartements et mettent le feu au château, il a soin de s'assurer de la personne de la comtesse et de ses enfants.

Rodolphe-Rodulphus ; Gerberge-Gerberga ; Regnier-Raginerus ; Hainaut-Hannonia ; Mont-du-Château-Mons castrati loci ; Comtesse-Comitissa ; Brunon-Bruno, génitif Brunonis.

Version latine. — Histri, ut primum ad lacum Timavi castra sunt romana mota, ipsi post collem occulto loco considerunt, et inde obliquis itineribus agmen sequebantur, in omnem occasionem intenti; nec quicquam eos, quæ terra marique agerentur, fallebat. Postquam stationes invalidas esse pro castris, forum turba inermi frequens inter castra et mare mercantium sine ullo terrestri aut maritimo munimento viderunt, duo simul prœsidia, Placentinæ cohortis et manipulorum secundæ legionis, aggrediuntur. Nebula matutina texerat inceptum ; qua dilabente ad primum teporem solis perlucens jam aliquid, incerta tamen, ut solet, lux speciem omnium multiplicem intuenti reddens, tum quoque frustrata Romanos, multo majorem iis quam erat hostium aciem ostendit. Qua territi utriusque stationis milites ingenti tumultu cum in castra confugissent, haud paulo ibi plus quam quod secum ipsi attulerant terroris fecerunt : nam neque dicere quid fugissent, nec percunctantibus reddere responsum poterant ; et clamor in portis ut ubi nulla esset statio, quæ sustineret impetum, audiebatur ; et concursatio in obscuro incidentium aliorum in alios incertum fecerat an hostis intra vallum esset. Una vox audiebatur ad mare vocantium : id forte temere ab uno exclamatum totis passim personabat castris. Itaque primo velut justi id facere pauci armati, major pars inermes ad mare decurrunt ; dein plures, postremo prope omnes, et ipse consul, cum frustra revocare fugientes conatus nec imperio nec auctoritate nec precibus ad extremum valuisset.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour faire le thème latin et la version latine.

Version grecque[1] (quatre heures). — Πρὶν δὲ συμμῖξαι τοὺς πρώτους ἐξέκλιναν οἱ βάρβαροι καὶ διωγμὸς ἦν πολὺς εἰς τὰ μέσα συνελαύνοντος Ἀλεξάνδρου τὸ νικώμενον, ὅπου Δαρεῖος ἦν. Πόῤῥωθεν γὰρ αὐτὸν κατεῖδε διὰ τῶν προτεταγμένων ἐν βάθει τῆς βασιλικῆς ἴλης ἐκφανέντα, καλὸν ἄνδρα καὶ μέγαν ἐφ' ἅρματος ὑψηλοῦ βεβῶτα, πολλοῖς ἱππεῦσι καὶ λαμπροῖς καταπεφραγμένον εὖ μάλα συνεσπειραμένοις περὶ τὸ ἅρμα καὶ παρατεταγμένοις δέχεσθαι τοὺς πολεμίους. Ἀλλὰ δεινὸς ὀφθεὶς ἐγγύθεν Ἀλέξανδρος καὶ τοὺς φεύγοντας ἐμβαλὼν εἰς τοὺς μένοντας ἐξέπληξε καὶ διεσκέδασε τὸ πλεῖστον. Οἱ δὲ ἄριστοι καὶ γενναιότατα πρὸ τοῦ βασιλέως φονευόμενοι καὶ κατ' ἀλλήλων πίπτοντες ἐμποδὼν τῆς διώξεως ἦσαν ἐμπλεκόμενοι καὶ περισπαίροντες αὐτοῖς ἵπποις. Δαρεῖος δὲ, τῶν δεινῶν ἁπάντων ἐν ὀφθαλμοῖς ὄντων καὶ τῶν προτεταγμένων δυνάμεων ἐρειπομένων εἰς αὐτὸν, ὡς οὐκ ἦν ἀποστρέψαι τὸ ἅρμα καὶ διεξελάσαι ῥᾴδιον, ἀλλ' οἵ τε τροχοὶ συνείχοντο πτώμασι πεφυρμένοι τοσούτοις οἵ τε ἵπποι καταλαμβανόμενοι καὶ ἀποκρυπτόμενοι τῷ πλήθει τῶν νεκρῶν ἐξήλλοντο καὶ συνετάραττον τὸν ἡνίοχον, ἀπολείπει μὲν τὸ ἅρμα καὶ τὰ ὅπλα, θήλειαν δὲ ἵππον περιβὰς ἔφυγεν. Οὐ μὴν τότε ἂν ἐδόκει διαφυγεῖν, εἰ μὴ πάλιν ἧκον ἕτεροι παρὰ τοῦ Παρμενίωνος ἱππεῖς μετακαλοῦντες Ἀλέξανδρον, ὡς συνεστώσης ἔτι πολλῆς δυνάμεως ἐκεῖ καὶ τῶν πολεμίων οὐν ἐνδιδόντων. Τότε δ' οὖν ὁ βασιλεὺς ἀνιαθεὶς τῇ μεταπέμψει τοῖς μὲν στρατιώταις οὐκ ἔφρασε τὸ ἀληθὲς, ἀλλ' ὡς ἀνέχων τοῦ φονεύειν καὶ σκότους ὄντος ἀνάκλησιν ἐσήμανεν · ἐλαύνων δὲ πρὸς τὸ κινδυνεῦον μέρος ἤκουσε καθ' ὁδὸν ἡττῆσθαι παντάπασι καὶ φεύγειν τοὺς πολεμίους.

Mathématiques (cinq heures). — Rechercher la génératrice de la fraction périodique : $0{,}abcdecde..$; déduire de la génératrice les caractères à l'aide desquels on peut reconnaître si une fraction ordinaire irréductible, étant réduite en décimales, doit donner lieu à une fraction périodique simple ou à une fraction périodique mixte, et, dans ce cas, quel doit être le nombre des chiffres irréguliers.

Algèbre. — I. Résoudre le système suivant de deux équations :

$$ax + by = c$$
$$a'x + b'y = c'$$

[1] Le rapport officiel publié au *Moniteur* du 3 janvier 1877 ne donne pas le texte. Il se contente de dire qu'il a été emprunté à Plutarque, *Vie d'Alexandre*, XXXVI.

Discuter ces équations pour le cas où le dénominateur commun des valeurs de x et de y est nul; les deux numérateurs étant différents de zéro.

II. On a fait trois mélanges avec du thé de trois qualités différentes. Le premier mélange contient 8 kilogrammes de la première qualité, 4 kilogrammes de la deuxième et 6 kilogrammes de la troisième; il coûte 112 francs. Le deuxième mélange est formé de 6 kilogrammes de la première qualité, de 3 kilogrammes de la deuxième et de 9 kilogrammes de la troisième; il coûte 102 francs. Le troisième mélange est formé de 10 kilogrammes de la première qualité, de 15 kilogrammes de la deuxième et de 20 kilogrammes de la troisième; il coûte 250 francs.

Déterminer le prix du kilogramme de chacune de ces trois qualités.

Géométrie. — I. Étant donnés deux cercles tangents extérieurement et une droite AB hors des cercles, trouver sur la droite un point tel, qu'en menant de ce point des sécantes en nombre quelconque aux deux cercles, les produits des segments de ces sécantes soient tous égaux entre eux.

Énoncer et démontrer le théorème sur lequel repose la solution. Examiner si le porblème est possible dans toutes les positions que peut prendre la droite AB.

II. Décrire un triangle semblable à un triangle donné et équivalent à un parallélogramme donné.

Langues modernes. — *Thème allemand* ou *anglais pour les provinces flamandes.* — *Thème flamand, allemand* ou *anglais pour les provinces wallonnes.* — *Thème flamand* ou *anglais pour la province allemande.* — Jean-Paul Richter, contemporain de Gœthe et de Schiller, aussi grand qu'eux peut-être et non moins célèbre, passe à juste titre pour l'écrivain le plus original de son pays et de son temps. Sa vie fut naïve, simple, candide et toute livrée aux études et aux rêveries de l'homme de lettres.

Voici une grande salle enfumée. Au centre est un vaste poêle avec deux niches propres à s'asseoir en hiver pour y fumer, y sommeiller ou y rêver. Une vieille femme, armée de ses lunettes, tricote des bas près du poêle; une jeune femme fait la cuisine près de la grande fenêtre à gauche. Il y a une petite table de bois blanc vers la droite et un large coffre de chêne tout à côté. L'homme assis à cette table, c'est Jean-Paul. Il est enveloppé d'une grosse redingote dont la boutonnière est ornée d'une fleur des champs. Observez ses traits : ils sont longs et irréguliers, le feu jaillit de ses yeux mal fendus et sur cette figure osseuse vous trouvez un mélange de bonhomie et de fougue. Il tire à chaque instant du coffre ouvert à ses pieds de petits morceaux de papier qu'il arrange bout à bout : citations, rêveries, extraits, fragments de mille couleurs. C'est ainsi qu'il compose ses ouvrages et ses ouvrages ne seront pas oubliés.

Les Allemands l'ont surnommé l'unique; ils ont raison : dans toutes les langues de l'Europe, pas une traduction de ses œuvres n'a été tentée.

Histoire et géographie. — I. Par quels chefs et comment la ville de Rome fut-elle prise, lors des invasions des Barbares?

II. Racontez la première période de la guerre de Cent ans (L'Écluse, Créci, Poitiers).

III. Limitez et décrivez le bassin de la mer du Nord, sans citer les affluents ni les sous-affluents.

IV. Donnez la géographie du Japon.

N. B. Les élèves ont eu six heures pour le thème en langue moderne, l'histoire et la géographie.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.								
			Comp. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 60).	Version latine (max. : 40).	Thème flamand, anglais ou allemand (max. : 20).	Histoire et géogr. (max. : 40).	Mathématiques (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix.	Maurice Despret, de Binche.	Bruxelles.	54	46	36	15.5	27.5	18	28	225	75
2e id.	Eugène Duchesne, de Bleret.	Liège.	45	39	34	12	25	25.5	30	210.5	70.17
3e id.	Victor Claessens, de Hal.	Bruxelles.	43	42	31	12.5	32	30.5	19	210	70
4e id.	Jules Debaisieux, de Leuze.	Enghien.	44	38	35	13	21	31	27	209	69.7
1er access.	Arth. De Gand, de Hellebecq.	Id.	41	52	35	10	32	17.5	18	205.5	68.5
2e id.	Marc Baertsoen, de Gand.	Gand.	50	38	31	10.5	36	12.5	27	205	68.33
3e id.	Henri Cruysmans, d'Anvers.	Anvers.	30	48	30	16.5	24	34.5	21	204	68
4e id.	Armand Dupont, de Liège	Saint-Trond.	44	43	31	5	25.5	30.5	23	202	67.33
5e id.	Albert Kleyer, de Namur.	Liège.	42	46	34	10	14	21.5	34	201.5	67.17
6e id.	Alfred Legrand, de Gand.	Bruxelles.	50	44	35	14.5	20	4.5	33	201	67
7e id.	Fernand Cocq, de Huy	Tournai.	48	48	38	11.5	16	16	23	200.5	66.83
8e id.	Eugène Plateau, de Hornu	Enghien.	39	41	34	4	29	30	22	199	66.3
9e id.	G. Hennebert, de Schaerbeek.	Tournai.	32	35	36	12.5	16	28.5	30	190	63.33
10e id.	Edgar Roels, de Thielt	Bruges.	44	46	30	10	31	16	11	188	62.67
10e id.	Louis Courtois, de Mons.	Mons.	44	39	35	10.5	12	23.5	24	188	62.67
11e id.	C. De Maret, de Morlanwelz.	Tournai.	41	41	31	12	13	19.5	30	187.5	62.5
12e id.	Adolphe De Cuvelier, de Philippeville	Mons.	36	45	34	11	14	23.5	21	184.5	61.5
13e id.	Arthur James, de Bruxelles.	Bruxelles.	46	36	32	10	31	2	26	183	61
14e id.	Franz Mahutte, de Mons	Ath.	47	48	32	14.5	18	1.5	20	181	60.33
15e id.	Charles Dorsch, d'Anvers.	Anvers.	32	47	31	19	15	22	14	180	60
1re m. hon.	Ch. Dieudonné, d'Andenne	Thuin.	40	26	34	9.5	22	25.5	22	179	59.67
2e id.	G. Rommens, de Poperinghe.	Poperinghe.	37	50	34	9.5	20	6	22	178.5	59.5
3e id.	Stanisl. Coucke, de Courtrai.	Ostende.	34	44	35	13	20	15	16	177	59
3e id.	Henri De Ravenne, d'Anvers.	Hasselt.	48	40	34	14.5	12	14.5	14	177	59
4e id.	Arnold Bost, de Hodimont	Verviers.	50	42	30	12	11	6.5	25	176.5	58.83
5e id.	Léon Demaret, d'Ath	Ath.	46	37	32	11	18	21.5	10	175.5	58.5
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.											
	Georges Vanderhofstadt	Bruges.	30	30	28	12	23	33	18	174	58
	Jules Schoonbroodt	Saint-Trond.	46	32	34	0	22	33.5	5	172.5	57.5
	Apollinaire Liégeois	Louvain.	37	26	33	7	26	31.5	12	172.5	57.5
	Cyrille Deltour	Courtrai.	41	30	25	3	34.5	23	15	171.5	57.17
	Albert André	Virton.	48	48	33	1.5	17	1.5	21	170	56.67
	Ernest Cleemann	Bruxelles.	49	22	34	13	19	1.5	31	169.5	56.5
	Fernand Gilbert	Id.	36	40	32	11.5	10.5	10	29	169	56.33
	Alfred De Roy	Mons.	40	38	34	3	12	11.5	26	164.5	54.83
	Jean De Wever	Hérenthals.	34	44	27	14.5	16	10	19	164.5	54.83
	Gustave Gondry	Mons.	38	46	28	3	10	13.5	26	164.5	54.83
	Georges Valentin	Chimay.	23	40	34	6.5	10	22	29	164.5	54.83
	Paul Defays	Saint-Trond.	47	43	23	4.5	12	14	20	163.5	54.5

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.								
		Comp. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 60).	Version latine. (max. : 40).	Thème flamand, anglais ou allemand (max. : 20).	Histoire et géogr. (max : 40).	Mathématiques (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
Zénon Glorieux	Courtrai.	34	40	25	11.5	16	7.5	28	162	54
Paul Bernier	Binche.	45	49	30	4	6	13.5	14	161.5	53.83
Rodolphe Dubois	Enghien.	33	34	30	7	27	7.5	21	159.5	53.16
Zénon Ost	Id.	36	40	25	16	27	6.5	9	159.5	53.16
Alfred Yweins	Ypres.	25	37	30	9	14	28.5	16	159.5	53.16
Gustave De Marneffe	Liège.	47	28	31	5	6	26	16	159	53
Adrien Lenaers	Bruxelles.	33	27	29	10	19	19.5	20	157.5	52.5
Louis Mierts	Gheel.	38	40	32	12.5	9	12	12	155 5	51.83
Edmond Lebermuth	Bruxelles.	42	30	29	18.5	13	9.5	13	155	51.66
Émile Rasson	Ath.	41	43	26	7	19	8	11	155	51.66
Albert Thorn	Arlon.	45	30	28	4.5	19	12.5	15	154	51.33
Alphonse Depla	Thielt.	28	27	29	2	22	17.5	28	153.5	51.16
Joseph Dubois	Mons.	36	34	30	5	11	15.5	22	153.5	51.16
Joseph Pierrard	Verviers.	48	28	29	9.5	13	3	23	153.5	51.16
Benoît Merlevede	Poperinghe.	27	35	21	9.5	25	8	27	152.5	50.83
Léopold Goyens	Saint-Trond.	40	16	24	7	17	21.5	26	151.5	50.5
Émile François	Arlon.	37	28	32	9	10	14.5	20	150.5	50.16

Travail de l'élève Maurice Despret.

1° Composition française.

Le départ pour la croisade remua profondément l'Occident. A la voix entraînante des moines, qui prêchaient l'expédition, maint noble sire avait quitté ses terres, son manoir, sa femme, ses enfants, pour voler, avec ses hommes d'armes, à la délivrance du tombeau du Christ.

Plus d'un preux chevalier, séduit par son amour pour les aventures et par l'occasion de se distinguer par des prouesses guerrières, avait bouclé sa cuirasse, ceint son épée, enfourché son palefroi, pour aller, bardé de fer, et la lance au poing, disputer aux Musulmans la Terre Sainte, l'héritage du fils de Dieu. Enfin, un grand nombre de pélérins suivaient l'armée; c'étaient, pour la plupart, des manants ou des vilains, qui voulaient prier sur le tombeau de Jésus-Christ, et s'établir comme colons dans les contrées que les croisés pourraient conquérir.

De toute cette masse innombrable de barons, de chevaliers, de pélérins, combien y en eut-il qui arrivèrent à Jérusalem, combien y en eut-il qui revirent leur patrie, leurs foyers, et les êtres chéris qu'ils avaient quittés, pleins d'espoir, pour marcher à un trépas glorieux?

Après avoir assiégé Nicée, combattu et vaincu à Dorylée, souffert les tortures de la faim et de la soif dans la Phrygie Brulée, les Chrétiens étaient arrivés devant Antioche. Là, sur les bords de l'Oronte, ils purent prendre quelque repos, mais Antioche résista longtemps, et eût peut-être arrêté les croisés, sans la trahison d'un de ses habitants. Bohémond, prince de Tarente, était parvenu à se mettre en relation avec un émir musulman du nom de Phiroüs; celui-ci lui avait promis que, en échange de son fils, fait prisonnier dans un combat, il livrerait aux Chrétiens les deux tours qu'il commandait, et leur tendrait une échelle de corde, à l'aide de laquelle ils s'introduiraient dans la place. Bohémond avait

découvert son projet aux croisés, mais à la condition qu'il serait prince d'Antioche ; il devint ainsi seigneur d'un territoire qui était encore à conquérir.....

Le moment suprême était arrivé.....

La nuit était noire, l'air pesant, l'atmosphère chargée d'électricité et le silence profond... Pas une étoile au ciel ; la lune, cachée par des nuages sombres, ne projetait qu'une faible clarté... C'était le calme sinistre qui précède l'orage.....

Phiroüs cependant, avait laissé descendre une échelle de corde, qui pendait le long de la muraille, Bohémond fit monter un de ses hommes d'armes, pour s'assurer que tout était prêt. Lorsque cet homme arriva sur le mur, Phiroüs le prit par la main, le conduisit dans une des tours qu'il commandait, et lui montra, gisant à terre, et encore palpitant, le cadavre de son frère. L'émir raconta au soldat, pour lui donner encore une preuve de son dévouement à la cause des croisés, qu'il l'avait tué parce qu'il essayait de le détourner de son projet ; ensuite, il lui recommanda de presser les chrétiens de monter à l'assaut, car le jour ne devait pas tarder à paraître. Le guerrier redescendit, et rendit compte à Bohémond de ce qu'il avait vu, et de ce que Phiroüs lui avait dit. Mais, à ce moment suprême, une indécision subite s'était emparée des croisés. Groupés au pied du mur, ces guerriers intrépides hésitaient... ; ce n'était plus cette foule tumultueuse et malaisée à contenir, qui s'élançait à l'assaut avec des cris de joie.....

Ni les exhortations de leurs chefs, ni les prières, ni les promesses de Bohémond, ni même les injures ne pouvaient les ébranler. Que craignaient-ils donc, ces hommes d'un courage à toute épreuve, ces hommes habitués à regarder en face le danger, même la mort ; ces hommes, dont le moins vaillant aurait tenu tête à vingt ennemis? Ce qu'ils craignaient? Eux-mêmes n'auraient pu le dire ; mais une vague terreur, un sentiment confus d'épouvante s'étaient emparés d'eux, et pas un n'eût voulu gravir l'échelle le premier.

Tandis que Bohémond s'efforce, mais en vain de les décider, Godefroid, duc de Bouillon, et Robert, comte de Flandre, qui, jusqu'alors s'étaient tenus à distance, arrivent au pied du mur. D'un coup d'œil tous deux jugent la situation. Godefroid comprend que l'exemple seul peut réveiller ces courages endormis, que l'exemple seul peut rallumer l'ardeur de ses hommes courageux.

Il saisit l'échelle, déjà il s'élance... Une main vigoureuse le saisit par le bras ; Robert le retient : « — Arrêtez, noble duc, dit-il, vous êtes notre chef à tous, vous êtes l'âme de la croisade. Votre mort serait la mort de tous les chrétiens que, jusqu'ici, votre courage, votre expérience ont sauvés de tous les périls ; votre mort ruinerait l'expédition. Restez, c'est moi qui conduirai ces braves à l'assaut. » — Godefroid hésite. Robert va s'élancer sur l'échelle, quand tous deux sont arrêtés par la voix de Foucart de Flandre, jeune chevalier pauvre, mais vertueux, et dont le courage à toute épreuve était connu et admiré de tous. — « Il ne vous appartient pas, Messires, dit-il, de risquer vos vies dans une entreprise aussi téméraire. Tous deux vous êtes des chefs importants, tous deux vous devez vous conserver à nos compagnons. Que deviendrait l'armée, sans la valeur, sans la prévoyance de Godefroid? Errant à l'aventure, elle tomberait bientôt sous le sabre des Sarrasins, comme un troupeau, privé de son berger, ne tarde pas à être la proie des loups. Que deviendrait la Flandre, si son comte était tué? Livrée à l'anarchie, déchirée par les factions, sans gouvernement, elle courrait à sa perte, et tomberait bientôt sous les coups de ses ennemis victorieux... Non, non, Messires, vos vies sont d'un trop grand prix... Mais laissez-moi faire ; qu'ai-je à perdre, moi, pauvre chevalier? Je n'ai plus ni père ni mère ; je n'ai ni terres, ni château, ni femme ni enfant, ni rien qui me retienne en ce monde... Je ne possède que mon honneur, mon armure et mon coursier ; toute ma fortune est dans mon épée..... »

Disant ces mots, il les écarte tous deux de la main, et s'élance sur l'échelle. Mais bientôt il s'arrête, et, se tournant vers ses compagnons, plongés dans une obscurité profonde : « Guerriers de l'Occident, leur crie-t-il, hésiteriez-vous en face du danger? Soldats de Nicée et Dorylée, suivez-moi ; suivez moi, vous tous, hommes courageux, vaillants défenseurs de la Croix. Dieu le veut!! ».....

Il dit, et sa voix résonne claire et sonore au milieu du calme de la nuit. Entraînés par

ses paroles, entraînés par son exemple, les croisés le suivent. Godefroid et Robert s'élancent les premiers sur ses traces, précédant tout le reste de l'armée. Quelques instants après, les remparts d'Antioche résonnaient du terrible cri de guerre des croisés : Dieu le veut, Dieu le veut!!!

A son coucher, le soleil, qui s'était levé sur des scènes de carnage et d'acharnement, éclairait de ses derniers feux une nouvelle conquête des chrétiens, et saluait de son dernier rayon la bannière des croisés, qui flottait fièrement sur toutes les tours de la ville, où elle avait remplacé l'étendard de Mahomet.

Antioche était prise,... l'Occident l'emportait sur l'Orient, la Croix triomphait du Croissant.

2° Thème latin.

Quum regina Gerberga Rodulpho negotium dedisset ut videret num, quoquo modo, sua bona Belgica, tum a Regniero, Hannoniæ comite, occupata, recuperare posset, aliquos homines, quos ipse artem militarem edocuerat, et quibus mandaverat ut loca primum prudentissime explorarent, in oppidum, nomine Montem Castrati Loci, quo domum comitis famili utebatur, misit. Duo tantummodo eorum, mendiculis vestibus induti, procedunt, et en illi ad oppidi fores. Forte ibi tum passim muri exstructionibus validioribus confirmabantur, opificesque, lapides ac mortarium ferentes, egrediebantur ac rursus ingrediebantur, custode adstante. Exploratores itaque ad lapides ferendos se offerunt; sporta eis datur, et cuique prœmium quotidianum nummus est; comitissa prœsente, etiam cum structoribus lapicidisque ederunt, dum omnia curioso oculo observant, comitissæ ejusque liberorum tectorum situm accurate notant, præterea servorum motus considerant, mœniumque intuta animadvertant. Post quatuor dies, pridie Dominici diei, labor finem habuit et ad Rudolphum rationem redditum exploratores venire, qui cum duabus centuriis prœpositus, antecedentibus exploratoribus, noctu advenisset, et in oppidum impetum fecisset, necatis vigiliis, dumque milites tecta diripiunt castellumque incendiunt, curam comitissæ ejusque libero rum habet, ne evadant.

Ita Regnierus, postquam cum Brunone collocutus est, gavisus est quod possessiones quas occupaverat pro familia sua offerre posset.

3° Version latine.

Aussitôt que les Romains eurent campé près du lac Timavus, les Istriens s'arrêtèrent, eux aussi, derrière la colline, dans un endroit caché ; ensuite, ils suivaient l'armée par des chemins détournés attentifs à la moindre occasion, et rien de ce qui se passait sur terre ou sur mer ne leur échappait. Lorsqu'ils virent qu'il n'y avait que de faibles postes devant le camp, et que le marché, situé entre le camp et la mer, et fréquenté par une troupe de marchands sans armes, n'était défendu par aucun ouvrage ni du côté de la terre, ni celui de la mer, ils attaquent en même temps deux postes, celui de la cohorte de Placentie, et celui des manipules de la deuxième légion. Un brouillard matinal avait favorisé leur entreprise. Celui-ci se dissipa aux premiers rayons du soleil, et une lumière déjà assez transparente, bien qu'encore incertaine, rendit, comme c'est l'ordinaire, l'apparence de toutes choses plus considérable pour l'observateur. Cette lumière abusa aussi les Romains en cette occasion, et leur montra la troupe des ennemis beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'était en réalité. Effrayés, les soldats des deux postes se sauvent dans le camp, et y causent bien plus de terreur encore qu'ils n'en avaient eux-mêmes : car ils ne pouvaient ni dire ce qu'ils fuyaient, ni répondre à ceux qui les interrogeaient. On entendait des cris du côté des portes, où il n'y avait pas de postes pour résister à l'attaque, et le pèle mèle des gens qui se heurtaient les uns les autres faisait qu'il était incertain si l'ennemi était ou non à l'intérieur des retranchements. On entendait uniquement la voix de ceux qui appelaient vers la mer; cet appel, proféré peut-être sans réflexion par un seul homme, résonnait partout dans le camp. Aussi des hommes, quelques-uns armés, la plus grande partie sans armes, courent vers la mer, comme s'ils avaient reçu l'ordre d'exécuter ce mouvement; ensuite un plus grand nombre encore, à la fin presque tous, agissent de même, ainsi que le consul qui s'était

efforcé, mais en vain, de rappeler les fuyards, et avait employé, sans y parvenir, le commandement, l'autorité et enfin les prières.

4° Thème anglais.

Jean-Paul Richter, coeval of Goethe and of Schiller, as great as theire, perhaps, and not less famous, is justly reputed as the most original writer of his country and of his time. His life was artless, candid and wholly given to the studies and to the reveries of the man of letters.

Here is a great besmoked hall. In the middle stands a big stove, with two niches, fit to sit down in winter, in order to smoke, slumber or muse. An old woman, armed with her spectacles, knits stockings near the stove ; a young woman cooks near the large window on the left hand. There is a little firwooden table on the right side, and a large chest of oakwood quite close to it. The man who sits at this table is Jean-Paul. He is wrapt up in a thick riding coat, whose button hole is adorned with a field flower. Observe his features : they are long and irregular ; fire spouts out of his badly-cut eyes, and, on that bony face, you find a mixture of good nature and of heat. He constantly draws out of the chest, open near his feet, small sheets of paper which he sets in order end to end : citations, reveries, fragments of all kinds. Thus he composes his works, and his works will not be forgotten.

The German have surnamed him the singular ; they are right ; in all the languages of Europe, no translation of his works has been tried.

5° Histoire et géographie.

1re *réponse*. Lors de l'invasion des Huns dans l'Est de l'Europe, les Visigoths, chassés par cet invasion, étaient venus s'établir dans l'Empire d'Orient, où l'empereur Arcadius leur donna des terres. Mais ils se remirent bientôt en campagne, commandés par Alaric ; ils firent un invasion en Italie, mais furent repoussés par Stilicon. Après la mort de celui-ci, Alaric revint, arriva devant Rome, mais se retira, emportant une riche rançon. S'apercevant qu'on l'avait trompé, Alaric revint, et s'empara de Rome. (410)

Rome fut prise ensuite par Genséric, chef des Vandales, que l'invasion des Visigoths en Espagne avait chassé en Afrique. Genséric avait été appelé par le comte Boniface, qui (455) voyait s'accroître avec envie l'autorité d'un rival, au détriment de la sienne.

Une troisième fois, Rome fut prise par Odoacre, chef des barbares au service de l'empereur d'Occident ; il prit le titre de roi des Hérules. C'est le commencement du moyen âge. (476)

Peu après, les Ostrogoths, conduits par Théodoric, firent une invasion, et enlevèrent l'Italie aux Hérules. Après Théodoric, des dissensions ayant éclaté dans la famille royale, l'empereur d'Orient, Justinien, prit fait et cause pour l'un des partis et envoya en Italie Bélisaire et une armée. Le calme paraissait rétabli, mais les Ostrogoths s'étant révoltés, (535) Bélisaire revint, et s'empara de Rome. L'empire d'Orient avait donc reconquis l'Italie sur les barbares, mais elle leur fut bientôt enlevée par les Lombards, qui la perdirent, à leur tour, sous Charlemagne.

2e *réponse*. Guerre de Cent ans. (Première période.)

A la mort de *Charles IV le Bel*, *Philippe VI de Valois* monta sur le trône de France. *Édouard III*, *roi d'Angleterre*, prétendait que, par sa mère, ce trône lui revenait de droit.

Philippe VI s'appuya sur la loi salique, mais l'ambition d'Édouard fit éclater la guerre. Une flotte française fut détruite à *l'Écluse* par les Anglais et les Flamands, qui s'étaient alliés. Édouard III pénétra ensuite en France par la Normandie, et vainquit les Français *à Crécy*, où l'on fit pour la première fois usage d'armes à feu.

Son fils, *le prince de Galles*, *surnommé le Prince Noir*, débarqua, quelques années après, dans le Sud de la France, vainquit et fit prisonnier le roi Jean à la *bataille de Poitiers*. Jean fut envoyé en Angleterre, et fut obligé, pour sortir de prison, de signer *le traité de Brétigny*, traité onéreux qui livrait aux Anglais plus de la moitié de la France actuelle. Ce traité mit fin à la première période de la guerre de cent ans.

3e *réponse*. Les limites du bassin de la mer du Nord sont :

Du cercle polaire au cap Lindesness : les monts Dofrines ou Alpes Scandinaves (Sognefield et Hardangerfield); du cap Skagen au cap Grisnez : un dos de terrain, depuis le cap Skagen jusqu'au Gesenke gebirge, puis le Böhmerwald, la forêt Noire, les Alpes tout autour de la Suisse, jusqu'au Saint-Gothard ; les Alpes Bernoises jusqu'à Bale, les monts Faucilles et les Vosges, les Ardennes orientales, les collines de Picardie et de l'Artois. En Angleterre, les South-Downs, une chaîne qui va des Souths Downs aux monts Cheviots, les Highlands et les monts Grampians.

Les fleuves de ce versant sont :

1. l'Elbe sort du Böhmerwald, passe à Leipzig, Dresde, Magdebourg et finit près de Hambourg.

2. le Wéser, formé par la réunion de la Werra et de la Fulde, passe à Oldenbourg et finit dans le golfe de Jahde, où se trouve le port de Wilhemshafen.

3. l'Ems finit dans le golfe de Dollart, près de la frontière Hollandaise.

4. le Rhin, sort du massif du Saint-Gothard, et est formé par la réunion de deux rivières, traverse le canton des Grisons, passe dans le lac de Constance, puis à Schaffouse, où il tombe de 23 mètres, à Bale, puis il entre en Allemagne, passe à Coblence, Cologne, Dusseldorf, Wesel, entre en Hollande et se divise en 4 bras : 1° l'Yssel, qui va rejoindre la rivière Yssel et finit dans le Zuyderzée ; 2° le Wahal, qui passe à Nimègue, et finit dans la mer du Nord ; 3° le Vleck, qui sort du Wahal, passe à Utrecht, et finit dans le Zuyderzée; 4° le Leck, qui va rejoindre la Meuse et finit dans un large estuaire.

5. la Meuse prend sa source en France, traverse les départements de Meuse et des Ardennes, entre en Belgique, passe à Dinant, Namur, Huy, Liège, Maestricht, Maeseyk, entre en Hollande, et va finir par 3 larges embouchures.

6. l'Escaut, prend sa source près de St Quentin, passe en Belgique, à Tournay, Gand, Anvers, entre en Hollande, et finit dans un large estuaire.

7. l'Yser finit près de Nieuport, après avoir traversé la Flandre occidentale.

8. la Tamise suit une direction générale du N.-O. au S.-E., passe à Windsor, à Londres, et finit par une large embouchure.

9. la Grande Ouse,

10. le Nen,

11. le Witham, finissent dans l'estuaire formé par l'Humber à son embouchure.

12. l'Humber, formé par la réunion de plusieurs petites rivières, finit dans un large estuaire près de Hull.

13. la Tyne passe à Newcastle.

14. la Tweed forme la frontière entre l'Angleterre et l'Écosse.

15. le Forth passe à Édimbourg.

16. la Tay finit près de Dundee.

17. la Dee passe à Aberdeen.

18. la Wess, passe à Inverness.

4e *réponse*. Le Japon est composé de 4 grandes îles (Niphon, Iéso, Sikokf, Kiou Siou) et d'autres groupes de petites îles (Kouriles, etc.). Ces îles, surtout les Kouriles, sont montagneuses et volcaniques, et appartiennent au système volcanique de l'Océan pacifique. Les villes principales sont : Yédo, capitale, dans l'île de Niphon, Myaco, dans l'île de Niphon, Nagasaki, dans l'île de Kiou Siou, Matsmaï, dans l'île d'Iéso. Ces îles sont bornées au N. par un détroit qui les sépare de l'île de Tarrakaï, à l'E. par l'Océan pacifique, au S. par la mer du Japon, à l'O. par la mer de Corée ou mer Jaune. Le Courant Noir, formé par le courant équatorial de l'océan pacifique, passe le long de la côte orientale. Le gouvernement est une monarchie, dont le chef porte le nom de Mikado.

6° MATHÉMATIQUES.

1re *Question.*

En éliminant y, on obtient :

$$\begin{array}{l} ab'x + bb'y = cb' \\ ba'x + bb'y = bc' \\ \hline ab'x - ba'x = cb' - bc' \end{array} \quad ; x\,(ab' - ba') = cb' - bc'\,;$$

$$x = \frac{cb' - bc'}{ab' - ba'}; \quad y = \frac{ca' - ac'}{ab' - ba'}.$$

Si on faisait $a = a'$, et $b = b'$, le dénominateur deviendrait nul, et l'on aurait :

$$x = \frac{cb' - bc'}{0}; \quad y = \frac{ca' - ac'}{0}.$$

La valeur de x et de y serait donc infinie ; mais comme la valeur infinie est un symbole d'absurdité, le problème qui, mis en équation, donnerait $x = \frac{cb' - bc'}{0}$ et $y = \frac{ca' - ac'}{0}$ serait absurde.

2e *Question :* Soit x le prix d'un kilogr. de la 1re qualité de thé.

y	—	—	2e qualité du même thé.
et z	—	—	3e —

Nous aurons les 3 équations :

$8x + 4y + 6z = 112$ frs ; $6x + 3y + 9z = 102$ frs ; $10x + 15y + 20z = 250$ fr.

J'élimine z dans la 1re et la 3e équation :

$$\begin{array}{l} 80x + 40y + 60z = 1120 \text{ frs} \\ 30x + 45y + 60z = 750 \text{ frs} \\ \hline 50x - 5y = 370 \text{ frs.} \end{array}$$

J'élimine encore z dans la 1re et la 2e équation :

$$\begin{array}{l} 24x + 12y + 18z = 336 \\ 12x + 6y + 18z = 204 \\ \hline 12x + 6y = 132 \end{array}$$

Dans les 2 équations à 2 inconnues que j'ai obtenues par l'élimination de z :

$$50x - 5y = 370\,; \quad 12x + 6y = 132.$$

J'élimine maintenant y :

$$\begin{array}{l} 300x - 30y = 2220 \\ 60x + 30y = 660 \\ \hline 360x = 2880 \end{array}$$

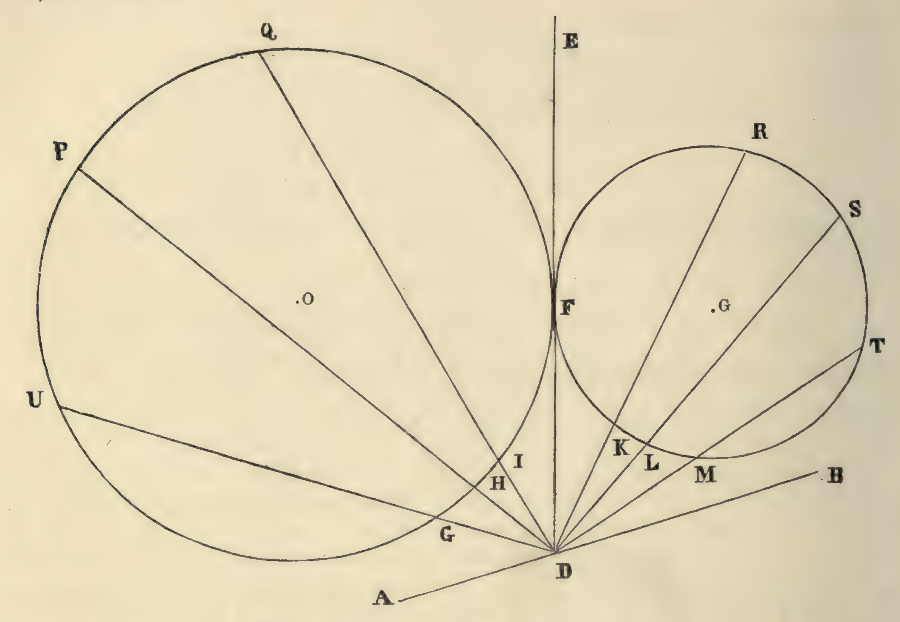
$$x = \frac{2880}{36} = 8; \quad y = \frac{660 - 60x}{30} = \frac{660 - 480}{30} = \frac{180}{30} = 6\,;$$

$$z = \frac{112 - 8x + 4y}{6} = \frac{112 - 64 + 24}{6} = \frac{112 - 88}{6} = \frac{24}{6} = 4.$$

3e *Question :* Soit les 2 cercles ayant pour centres O, G, tangents extérieurement, et la droite AB, extérieure, il s'agit de trouver sur cette droite un point D, tel, que les produits des segments des sécantes DU, DP, DQ, DR, DS, DT, etc. menées de ces points aux deux cercles O, C soient égaux entre eux.

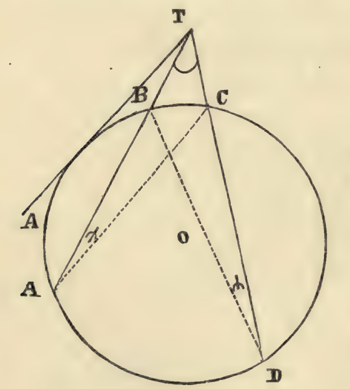
Menons la tangente commune aux deux circonférences, et prolongeons la jusqu'à sa rencontre avec AB, en D. Je dis que le point D sera le point demandé, car si de ce point

on mène au 2 cercles, O, C, les sécantes DU, DP, DQ, DR, DS, DT, la tangente DF sera moyenne proportionnelle entre les sécantes entières et leurs parties extérieures, DG, DH, DI, DK, DL, DM.



De sorte qu'on aura : $\frac{DU}{DF} = \frac{DF}{DG}$; $\frac{DP}{DF} = \frac{DF}{DH}$; $\frac{DQ}{DF} = \frac{DF}{DI}$; $\frac{DR}{DF} = \frac{DF}{DK}$, etc. Comme dans toute proportion le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, nous aurons $DU \times DG = \overline{DF}^2$; $DP \times DH = \overline{DF}^2$; $DQ \times DI = \overline{DF}^2$; $DR \times DK = \overline{DF}^2$, etc. Mais des quantités égales à une même quantité sont égales entre elles; on aura donc : $DU \times DG = DP \times DH = DQ \times DI = DR \times DK = DS \times DL = DT \times DM$, ce qu'il fallait démontrer.

2. Lorsque d'un point T, on mène une tangente et une sécante à une circonférence, la tangente est moyenne proportionnelle entre la sécante entière et sa partie extérieure.



Supposons qu'au lieu d'être tangente, la droite TA soit sécante; je dis que $\frac{TA}{TD} = \frac{BT}{TC}$. Menons AC et BD. Les triangles TAC et TBD ont l'angle T commun, l'angle B égal à l'angle A, comme ayant tous deux pour mesure la moitié de l'arc $\overset{\frown}{BC}$; donc ces 2 triangles sont semblables, et ils ont les côtés homologues proportionnels, en sorte qu'on a $\frac{TA}{TD} = \frac{BT}{TC}$; *q. e. d.* Supposons maintenant que la droite AT soit mobile et qu'elle tourne autour du point T. Les points B, A se rapprocheront à mesure que la droite s'approchera de la circonférence, et finiront par se confondre, quand cette droite sera tangente. Alors on aura, en renversant la proposition précédente : TD : AT : : AT : TC. Ce qui prouve que la tangente est moyenne proportionnelle entre TD et TC.

5e *Question* : Répresentons par P le parallélogramme donné, qui est égal au rectangle ayant même base et même hauteur. Soit Q le triangle donné, et A un de ses côtés; soit

aussi X le triangle cherché, et a le côté du triangle X homologue au côté A du triangle Q. Deux triangles semblables sont entre eux comme les carrés des côtés homologues. Nous aurons donc la proportion : $\frac{Q}{X} = \frac{A^2}{a^2}$.

Mais X doit être équivalent au parallélogramme P. Si donc nous remplaçons x par P, nous aurons : $\frac{Q}{P} = \frac{A^2}{a^2}$.

Mais nous pouvons convertir le triangle Q en un rectangle équivalent, ayant pour dimensions la base du triangle Q et la moitié de sa hauteur. Si nous représentons par B la base du rectangle équivalent au triangle Q, et par H sa hauteur; si nous représentons de même par b, h, respectivement la base et la hauteur du triangle équivalent au parallélogramme P, comme 2 rectangles sont entre eux comme le produit de la base par la hauteur, nous aurons la proportion $\frac{Q}{P} = \frac{B \times H}{b \times h}$. Quand 2 proportions ont un rapport commun, les 2 autres rapports forment une proportion. Nous avons donc : $\frac{BH}{bh} = \frac{A^2}{a^2}$. Le problème revient donc à construire un carré a^2 qui soit à un autre carré A^2 comme une droite connue BH est à une autre droite bh. Connaissant le carré, on connaît son côté a, et quand on aura obtenu par le même moyen les 2 autres côtés, on construira le triangle X, qui sera semblable au triangle Q, comme ayant les côtés homologues proportionnels.

7° Version grecque.

Avant que leur avant-garde ne combattît, les barbares reculèrent. Alexandre cerna l'ennemi vaincu, et le combat devint acharné, là où se trouvait Darius. On remarquait celui-ci de loin, au milieu de son escorte, et on le voyait au plus épais de la troupe royale. C'était un homme beau et grand; il se tenait sur un char élevé, et était défendu par des cavaliers et des nobles groupés en très grand nombre autour de son char, et rangés de façon à soutenir l'attaque des ennemis. Mais on vit alors de près le redoutable Alexandre. En poussant les fuyards sur ceux qui tenaient bon, il en déconcerta et en dispersa la plus grande partie.

Les Perses les plus nobles et les plus illustres furent tués devant le roi. Étant tombés les uns sur les autres, entrelacés avec leurs chevaux et palpitants encore, ils étaient un obstacle à la poursuite. Darius, ayant sous les yeux toute cette troupe courageuse, qui formait son escorte, et était tombée pour lui, s'enfuit, monté sur une jument, et abandannant son char et ses armes : car il n'était pas facile de faire reculer ou avancer ce char ; les roues dégouttantes de sang, écrasaient les cadavres, et les chevaux, arrêtés, cachés même, par le nombre des morts, bondissaient et bouleversaient leur cocher. Il paraît que Darius n'aurait pas pu fuir à ce moment là, si d'autres cavaliers n'étaient encore venus trouver Parménion, demandant Alexandre pour lui dire que des forces considérables étaient encore rassemblées là bas, et que l'ennemi ne fléchissait pas.

Alors le roi, chagriné de ce qu'on l'avait fait venir, ne dit pas la vérité à ses soldats, mais bien que, comme l'obscurité se faisait, il ordonnait de cesser le carnage, et donnait signal de la retraite.

Tandis qu'il se dirigeait vers le point menacé, il apprit, en chemin, que les ennemis étaient vaincus partout et en pleine déroute.

Thème latin de l'élève Arthur Degand.

Rodolphus a Gerberga regina experiri jussus num Belgicas possessiones suas, in quas irruerat Reginerus, Hannoniae comes, aliquo modo recipere posset, nonnullis hominibus quos in armorum usum ipse instruxerat, missis ad castellum, nunc montem Castrati loci cognomine, in quo habitabat comitis familia, cum imperasset ut primo locum quam pru-

dentissime scrutarentur, duo solum ex iis, mendica veste induti, procedere, et ad castelli portam assidere. Tunc temporibus valentioribus operibus passim muri confirmabantur, et quum operarii, saxa mortariumque gerentes, stante custode, egrederentur et redirent, exploratores ad saxa quoque gerenda sese obtulerunt : itaque sporta illis traditur, nummoque pro operae proemio singulis diebus uterque donatur; coram comitissa etiam coenarunt, simul cum structoribus et lapicidis, omnia curiose considerantes, magnaque cura persignantes comitissae ejusque liberorum loca propria, ac simul cum servitiorum motus inspicerent, loci communiti circuitus ubi essent invalidi notantes. Quatuor post diebus, pridie dici dominicae, exploratores, fine operis facta, venire ad referenda omnia Rodolpho qui, cum duobus manipulis antecedentibus praecursoribus, nocte perveniens, trucidatis custodiis locum invadit, et dum milites tecta praedantur, castelloque submovent ignem, curat ut comitissam ejusque liberos comprehendat.

Ita Reginero, cum Brunone congresso contigit ut pro familia res usurpatas offerre potuerit.

2° *Concours spécial de langue flamande* (six heures).

Composition. — Beschrijving eener wandeling in het woud.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Alphonse Depla, de Ruddervoorde.	Thielt.	67
2e id.	Gustave Daels, de Hasselt	Hasselt.	66
1er accessit.	Octave De Smedt, de Sweveghem	Courtrai.	64
2e id.	Georges Rommens, de Poperinghe	Poperinghe.	63
3e id.	Marc Baertsoen, de Gand.	Gand.	62
4e id.	Jean Borret, d'Ostende.	Ostende.	60
1re ment. hon.	Hector Blondeel, de Meulebeke	Thielt.	58
2e id.	Léopold Goyens, de Saint-Trond	Saint-Trond.	57
3e id.	Charles Dorsch, d'Anvers.	Anvers.	56
4e id.	Benoît Merlevede, de Poperinghe	Poperinghe.	55

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Henri De Ravenne .	Hasselt.	54	Albert Thooris. . .	Bruges.	51
Jean De Wever . .	Hérenthals.	52	Léon Smeets . . .	Hasselt.	50

Voici les moyennes obtenues dans les diverses branches du concours par les athénées et collèges concurrents :

Composition française (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	»	6	3	3	»	»	34	24	»	»
Id. d'Arlon . .	12	10	2	1	»	9	8	1	»	»	39.25	26	»	»
Id. de Bruges .	7	7	»	»	»	7	5	2	»	»	34.6	25.5	»	»
Id. de Bruxelles.	39	34	5	»	4	30	21	8	1	»	38.85	26.87	8	»
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	1	5	1	»	50	22.4	3	»
Id. de Hasselt .	7	6	1	»	»	6	3	3	»	»	45.33	26	»	»
Id. de Liège . .	22	20	2	1	2	17	15	1	1	»	41.4	25	12	»
Id. de Mons . .	14	8	6	»	»	8	8	»	»	»	37.87	»	»	»
Id. de Namur .	7	6	1	»	»	6	2	4	»	»	30.5	23.75	»	»
Id. de Tournai .	12	11	1	1	»	10	8	1	1	»	38.25	20	10	»
Collège comm. d'Ath . . .	10	7	3	»	»	7	7	»	»	»	40.43	»	»	»
Id. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	23.5	»	»
Collège patronné de Binche.	5	3	2	»	»	3	2	1	»	»	44 5	25	»	»
Collège comm. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	1	2	»	»	30	28	»	»
Id. de Charleroi.	6	4	2	»	»	4	2	2	»	»	38.5	27.5	»	»
Id. de Chimay .	8	7	1	»	»	7	»	6	1	»	»	19.83	13	»
Collège patronné de Courtrai.	16	12	4	»	»	12	10	2	»	»	35 5	28.5	»	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	3	»	»	»	23.33	»	»
Id. d'Enghien . .	37	26	11	1	1	24	11	13	»	»	35.72	24.61	»	»
Id. de Gheel . .	7	7	»	»	»	7	2	5	»	»	34.5	20	»	»
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	1	4	1	»	34	18.6	5	»
Id. de Herve . .	12	8	4	1	»	7	1	6	»	»	37	26.33	»	»
Collège comm. de Huy . .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	32.75	»	»	»
Id. de Louvain .	10	4	6	»	»	4	3	1	»	»	37.66	19	»	»
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	37	»	»	»
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	3	4	»	»	38	25.25	»	»
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	2	4	»	»	36	26	»	»
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	1	2	»	»	37	27	»	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	»	14	8	6	»	»	39.5	27.33	»	»
Id. de Thielt . .	19	3	16	»	»	3	»	2	1	»	»	26	12	»
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	40	26.33	»	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	29	»	»
Id. de Tongres .	7	5	2	1	»	4	3	»	1	»	37.33	»	12	»
Id. de Verviers .	8	7	1	»	»	7	5	2	»	»	41.2	26.5	»	»
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	2	3	»	»	39.5	23.33	»	»
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	»	3	»	»	»	20.33	»	»
Totaux. . .	376	273	103	6	8	259	146	105	8	»				

VERSION LATINE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	»	6	5	»	1	»	29	»	5	»
Id. d'Arlon . .	12	10	2	1	»	9	9	»	»	»	28.66	»	»	»
Id. de Bruges .	7	7	»	»	»	7	5	1	1	»	27.2	19	5	»
Id. de Bruxelles.	39	34	5	»	4	30	22	6	1	1	28.13	16.33	9	0
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	3	2	2	»	27.33	17	5	»
Id. de Hasselt .	7	6	1	»	»	6	6	»	»	»	27.33	»	»	»
Id. de Liège . .	22	20	2	1	2	17	15	2	»	»	27.66	14.5	»	»
Id. de Mons . .	14	8	6	»	»	8	6	2	»	»	31.5	17	»	
Id. de Namur .	7	6	1	»	»	6	4	»	2	»	28.25	»	8	»
Id. de Tournai .	12	11	1	1	»	10	10	»	»	»	30.6	»	»	»
Collège comm. d'Ath . . .	10	7	3	»	»	7	6	»	1	»	27.83	»	7	»
Id. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	24	16	»	»
Collège patronné de Binche.	5	3	2	»	»	3	2	1	»	»	25.5	16	»	»
Collège comm. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	2	»	1	»	27	»	6	»
Id. de Charleroi .	6	4	2	»	»	4	3	1	»	»	26	18	»	»
Id. de Chimay. .	8	7	1	»	»	7	4	1	2	»	27	19	5.5	»
Collège patronné de Courtrai.	16	12	4	»	»	12	8	2	2	»	25.5	14.5	4	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	2	1	»	»	14.5	8	»
Id. d'Enghien . .	37	26	11	1	1	24	20	3	1	»	27.1	15.66	5	»
Id. de Gheel . .	7	7	»	»	»	7	3	3	1	»	27.33	16.33	9	»
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	5	»	1	»	25.8	»	6	»
Id. de Herve . .	12	8	4	1	»	7	3	1	3	»	28	10	4.75	»
Collège comm. de Huy. . .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	26.33	15	»	»
Id. de Louvain .	10	4	6	»	»	4	4	»	»	»	26.25	»	»	»
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	21	19	»	»
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	3	3	»	1	25.33	17	»	0
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	5	1	»	»	27.8	16	»	»
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	3	»	»	»	26 66	»	»	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	»	14	11	3	»	»	26.36	17	»	»
Id. de Thielt . .	19	3	6	»	»	3	2	1	»	»	28.5	14	»	»
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	2	1	1	»	29.5	17	6	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	22	»	»	»
Id. de Tongres .	7	5	2	1	»	4	3	»	1	»	23.33	»	5	»
Id. de Verviers .	8	7	1	»	»	7	4	2	1	»	28.5	15.5	5	»
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	4	»	1	»	27.25	»	9	»
Id. d'Ypres. . .	4	3	1	»	»	3	2	»	1	»	27.5	»	6	»
Totaux. . .	376	273	103	6	8	259	191	41	25	2				

Thème latin (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers	6	6	»	»	»	6	3	1	2	»	43.33	25	7	»
Id. d'Arlon	12	10	2	1	»	9	5	3	1	»	33.2	28	12	»
Id. de Bruges	7	7	»	»	»	7	2	3	»	2	38	21	»	0
Id. de Bruxelles	39	34	5	»	4	30	9	13	8	»	37.77	22.7	7.12	»
Id. de Gand	13	8	5	»	1	7	1	3	2	1	38	24	2	0
Id. de Hasselt	7	6	1	»	»	6	3	2	1	»	37.33	22	12	»
Id. de Liège	22	20	2	1	2	17	10	4	3	»	39.8	28	6.33	»
Id. de Mons	14	8	6	»	»	8	5	2	1	»	40.4	25	8	»
Id. de Namur	7	6	1	»	»	6	2	3	1	»	35	25.33	10	»
Id. de Tournai	12	11	1	1	»	10	5	4	1	»	38.2	25.75	10	»
Collège comm. d'Ath	10	7	3	»	»	7	3	3	1	»	42.66	25.33	5	»
Id. de Beeringen	4	2	2	»	»	2	»	1	1	»	»	28	6	»
Collège patronné de Binche	5	3	2	»	»	3	1	1	1	»	49	28	14	»
Collège comm. de Bouillon	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	39	26	10	»
Id. de Charleroi	6	4	2	»	»	4	»	2	»	2	»	25	»	0
Id. de Chimay	8	7	1	»	»	7	3	1	3	»	38	18	6.66	»
Collège patronné de Courtrai	16	12	4	»	»	12	5	5	2	»	36	22.2	7	»
Collège patr. d'Eecloo	13	3	10	»	»	3	1	1	1	»	42	25	3	»
Id. d'Enghien	37	26	11	1	1	24	16	7	1	»	41	25.7	10	»
Id. de Gheel	7	7	»	»	»	7	6	»	1	»	36 5	»	14	»
Id. d'Hérenthals	9	6	3	»	»	6	4	2	»	»	41.75	27.5	»	»
Id. de Herve	12	8	4	1	»	7	3	4	»	»	39.66	22.25	»	»
Collège comm. de Huy	4	4	»	»	»	4	»	3	1	»	»	19.66	6	»
Id. de Louvain	10	4	6	»	»	4	1	3	»	»	34	22	»	»
Id. de Malines	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	32	21	»	»
Id. de Nivelles	7	7	»	»	»	7	2	2	2	1	32 5	23.5	7	0
Collège patr. d'Ostende	6	6	»	»	»	6	4	2	»	»	41	24.5	»	»
Id. de Poperinghe	8	3	5	»	»	3	2	1	»	»	42.5	26	»	»
Id. de Saint-Trond	18	14	4	»	»	14	6	6	2	»	38.16	23.16	11	»
Id. de Thielt	19	3	6	»	»	3	1	1	1	»	36	27	3	»
Collège comm. de Thuin	5	4	1	»	»	4	1	2	1	»	32	22.5	6	»
Id. de Tirlemont	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	24	»	»
Id. de Tongres	7	5	2	1	»	4	»	3	1	»	»	20.33	1	»
Id. de Verviers	8	7	1	»	»	7	4	2	1	»	36	26.5	2	»
Id. de Virton	6	5	1	»	»	5	3	2	»	»	37.33	27	»	»
Id. d'Ypres	4	3	1	»	»	3	2	»	1	»	36.5	»	3	»
Totaux	376	273	103	6	8	259	115	96	42	6				

VERSION GRECQUE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	»	6	1	1	4	»	21	14	5.75	»
Id. d'Arlon. . .	12	10	2	1	»	9	1	8	»	»	20	15.12	»	»
Id. de Bruges. .	7	7	»	»	»	7	»	3	3	1	»	14 33	3	»
Id. de Bruxelles.	39	34	5	»	5	29	9	9	10	1	26.22	14.33	6.4	0
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	3	3	1	»	22.66	13 66	9	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	»	4	2	»	»	14.5	9	»
Id. de Liège . .	22	20	2	2	2	16	3	10	3	»	31.33	14.7	6	»
Id. de Mons . .	14	8	6	»	»	8	5	3	»	»	23.8	14.33	»	»
Id. de Namur. .	7	6	1	»	»	6	1	3	2	»	29	16	5	»
Id. de Tournai .	12	11	1	1	»	10	3	5	2	»	27.66	15	4.5	»
Collège comm. d'Ath . . .	10	7	3	»	»	7	1	4	2	»	20	11.5	7	»
Id. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	15	»	»
Collège patronné de Binche .	5	3	2	»	»	3	»	3	»	»	»	12.66	»	»
Collège comm. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	»	3	»	»	»	12.33	»	0
Id. de Charleroi .	6	4	2	»	»	4	»	»	3	1	»	»	5	0
Id. de Chimay .	8	7	1	»	»	7	2	2	3	»	25	12	6.66	»
Collège patronné de Courtrai.	16	12	4	»	»	12	3	2	7	»	24	14.5	5.28	»
Collège patr. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	1	2	»	»	16	6.5	»
Id. d'Enghien . .	37	26	11	1	1	24	3	9	11	1	23.33	11.4	6.36	0
Id. de Gheel. . .	7	7	»	»	»	7	»	1	6	»	»	12	7.66	»
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	»	3	3	»	»	14.66	5.33	»
Id. de Herve . .	12	8	4	2	»	6	»	3	3	»	»	11.66	7.66	»
Collège comm. de Huy. . .	4	4	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	7.75	»
Id. de Louvain .	10	4	6	»	»	4	»	1	2	1	»	12	7.5	0
Id. de Malines. .	4	3	1	»	»	3	»	2	1	»	»	10.5	8	»
Id. de Nivelles. .	7	7	»	»	»	7	»	1	3	3	»	13	2	0
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	»	4	2	»	»	12.75	7.5	»
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	2	1	»	»	24.5	13	»	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	»	14	4	3	6	1	23.5	12.66	6.5	0
Id. de Thielt . .	19	3	16	»	»	3	1	1	1	»	28	18	4	»
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	22	14 66	»	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	»
Id. de Tongres .	7	5	2	1	»	4	1	»	3	»	22	»	7	»
Id. de Verviers .	8	7	1	»	»	7	2	1	4	»	24	16	6.75	»
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	2	3	»	»	26	16	»	»
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	»	1	2	»	»	16	4.5	»
Totaux. . .	376	273	103	8	9	256	49	103	95	9				

Mathématiques (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	»	6	2	»	2	2	28.25	»	1.5	»
Id. d'Arlon. . .	12	10	2	1	»	9	»	4	4	1	»	12.25	8.25	0
Id. de Bruges. .	7	7	»	»	»	7	1	2	4	»	33	15	7.37	»
Id. de Bruxelles .	39	34	5	»	4	30	2	5	12	11	25 75	16.1	3.62	0
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	»	3	4	»	»	13.16	4.12	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	»	1	5	»	»	14.5	4.3	»
Id. de Liège . .	22	20	2	2	3	15	4	»	9	2	23 62	»	5.16	0
Id. de Mons . .	14	8	6	»	»	8	3	3	2	»	22.83	13.5	4.25	»
Id. de Namur. .	7	6	1	»	»	6	»	1	4	1	»	10.5	3 37	0
Id. de Tournai .	12	11	1	1	»	10	1	6	3	»	28.5	15.58	6.16	»
Collège comm. d'Ath . . .	10	7	3	»	»	7	1	1	4	1	21.5	10	5.85	0
Id. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	»	»	2	»	»	»	6.50	»
Collège patronné de Binche .	5	3	2	»	»	3	»	2	1	»	»	12.5	2	»
Collège comm. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	5.16	»
Id. de Charleroi .	6	4	2	»	»	4	»	»	2	2	»	»	6.25	»
Id. de Chimay .	8	7	1	»	»	7	2	2	3	»	23.75	14	6.5	»
Collège patronné de Courtrai.	16	12	4	»	»	12	1	»	7	4	23	»	4.05	0
Collège patr. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	»	2	1	»	»	2.75	0
Id. d'Enghien . .	37	26	11	1	1	24	2	3	17	2	30.5	15.5	4.56	0
Id. de Gheel . .	7	7	»	»	»	7	»	1	3	3	»	12	1.83	0
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	»	2	3	1	»	10.25	2.83	0
Id. de Herve . .	12	8	4	2	»	6	»	1	5	»	»	10.5	4.7	»
Collège comm. de Huy . .	4	4	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	7.75	»
Id. de Louvain .	10	4	6	»		4	1	1	2	»	31.5	19	7.25	»
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	»	»	3	»	»	»	2.16	»
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	»	»	7	»	»	»	3.8	»
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	»	2	3	1	»	14.5	4.66	0
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	»	»	3	»	»	»	7.16	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	»	14	4	3	6	1	27.87	12.16	4.67	0
Id. de Thielt. . .	19	3	16	»	»	3	»	1	1	1	»	17.5	5.5	0
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	1	1	1	1	25 5	10.5	6.5	0
Id. de Tirlemont .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	18.5	»	»
Id. de Tongres. .	7	5	2	1	»	4	»	2	2	»	»	10.25	5.25	»
Id. de Verviers .	8	7	1	»	»	7	»	1	5	1	»	14.5	3 9	0
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	»	1	4	»	»	14	3	»
Id. d'Ypres. . .	4	3	1	»	»	3	»	2	»	1	»	18.75	5	»
Totaux. . .	376	273	103	8	9	256	25	52	142	37				

Thème flamand, anglais ou allemand (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	»	6	2	1	1	2	17.75	7	4	0
Id. d'Arlon. . .	12	10	2	1	»	9	3	2	4	»	10.66	9	3.25	»
Id. de Bruges. .	7	7	»	»	»	7	3	4	»	»	11.83	6.75	»	»
Id. de Bruxelles .	39	34	5	»	4	30	9	11	5	5	12.83	6.36	2.2	0
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	2	4	1	»	10.5	7.25	4	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	5	1	»	»	12	7	»	»
Id. de Liège . .	22	20	2	2	2	16	2	3	5	6	11	6	2.6	0
Id. de Mons . .	14	8	6	»	»	8	3	2	3	»	10.5	6.5	3	»
Id. de Namur. .	7	6	1	»	»	6	»	»	5	1	»	»	2.8	0
Id. de Tournai .	12	11	1	1	»	10	3	1	1	5	12	5	4	0
Collège comm. d'Ath . . .	10	7	3	»	»	7	4	2	»	1	12.37	6.5	»	0
Id. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	7.75	»	»
Collège patronné de Binche.	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3.33	»
Collège comm. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	6	3	»
Id. de Charleroi .	6	4	2	»	»	4	1	1	1	1	10	5	2	0
Id. de Chimay. .	8	7	1	»	»	7	1	1	1	4	10.5	6.5	3	0
Collège patronné de Courtrai.	16	12	4	»	»	12	2	1	5	4	11.25	9.5	2.4	0
Collège patr. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	1	2	»	»	8.5	1	»
Id. d'Enghien . .	37	26	11	1	1	24	4	6	14	»	12.25	6.33	3.2	»
Id. de Gheel. . .	7	7	»	»	»	7	2.	5	»	»	16.5	7.6	»	»
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	5	1	»	»	13.9	9	»	»
Id. de Herve . .	12	8	4	1	»	7	1	»	1	5	18	»	2	0
Collège comm. de Huy . .	4	4	»	»	»	4	1	2	1	»	11	9.25	3	»
Id. de Louvain .	10	4	6	1	»	3	»	2	1	»	»	6	3.5	»
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	»	3	»	»	»	5.83	»	»
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	»	»	3	4	»	»	1.83	0
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	2	3	1	»	11.5	7.33	4	»
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	»	3	»	»	»	8.66	»	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	»	14	»	4	5	5	»	5.5	2.4	0
Id. de Thielt . .	19	3	16	»	»	3	»	1	2	»	»	5	1.5	»
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	»	1	2	1	»	9.5	3	0
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	9.5	»	»
Id. de Tongres .	7	5	2	1	»	4	1	1	2	»	10	5	3	»
Id. de Verviers .	8	7	1	»	»	7	1	1	3	2	12	9.5	3	0
Id. de Virton. .	6	5	1	»	»	5	»	1	2	2	»	5	1.25	0
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	»	2	1	»	»	8.5	0.5	»
Totaux. . .	376	273	103	8	8	257	57	75	77	48				

Histoire et géographie (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	»	6	1	1	»	4	24	15	»	0
Id. d'Arlon. . .	12	10	2	1	»	9	»	6	3	»	»	13.16	7.5	»
Id. de Bruges. .	7	7	»	»	»	7	4	»	3	»	26.75	»	4.33	»
Id. de Bruxelles .	39	34	5	»	4	30	7	13	9	1	25.35	14.42	5.77	0
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	4	2	1	»	25.75	14.5	2	»
Id. de Hasselt. .	7	6	1	»	»	6	»	4	1	1	»	13 87	5	0
Id. de Liège . .	22	20	2	2	2	16	1	8	7	»	25	12.44	5.42	»
Id. de Mons . .	14	8	6	»	»	8	»	7	1	»	»	12.14	5	»
Id. de Namur. .	7	6	1	»	»	6	»	3	1	2	»	13.33	2.8	0
Id. de Tournai. .	12	11	1	1	»	10	»	6	3	1	»	13.83	5.33	0
Collège comm. d'Ath . . .	10	7	3	»	»	7	»	6	1	»	»	15.58	1	»
Id. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	»	»	2	»	»	»	4.5	»
Collège patronné de Binche.	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	4.66	»
Collège comm. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	»	2	1	»	»	13	2	»
Id. de Charleroi.	6	4	2	»	»	4	»	2	2	»	»	13.75	7.5	»
Id. de Chimay .	8	7	1	»	»	7	»	3	4	»	»	12.16	7.12	»
Collège patronné de Courtrai.	16	12	4	»	»	12	1	4	6	1	34.5	13.62	5.51	0
Collège patr. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3.66	»
Id. d'Enghien . .	37	26	11	1	1	24	7	11	6	»	25.55	13.6	8.33	»
Id. de Gheel . .	7	7	»	»	»	7	»	»	7	»	»	»	5.28	»
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	»	5	1	»	»	13.9	9	»
Id. de Herve . .	12	8	4	1	»	7	»	2	5	»	»	13.5	8.6	»
Collège comm. de Huy. . .	4	4	»	»	»	4	»	3	1	»	»	12.33	4.5	»
Id. de Louvain .	10	4	6	1	»	3	2	1	»	»	23	19	»	»
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	»	1	2	»	»	12	3.5	»
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	1	4	1	1	22	15.63	8	0
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	2	3	1	»	20	15.66	9	»
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	2	1	»	»	22.5	15	»	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	»	14	3	8	3	»	22.5	15	5.33	»
Id. de Thielt. . .	19	3	16	»	»	3	1	»	2	»	22	»	5.25	»
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	1	1	2	»	22	17	3	»
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	19	»	»
Id. de Tongres .	7	5	2	1	»	4	1	2	»	1	20	13	»	0
Id. de Verviers .	8	7	1	»	»	7	»	5	1	1	»	12.9	5	0
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	»	3	1	1	»	16.83	6.5	0
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	2	»	1	»	»	15.5	6	»
Totaux. . .	376	273	103	8	8	257	40	118	85	14				

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	6	6	»	»	3	3	1	»	2	»	56	»	13	»
Id. de Bruges. .	7	7	»	»	»	7	1	»	2	4	51	»	4	0
Id. de Bruxelles .	39	34	5	»	7	27	»	»	1	26	»	»	10	0
Id. de Gand . .	13	8	5	»	1	7	1	1	4	1	62	37	8.5	0
Id. de Hasselt .	7	6	1	»	»	6	3	3	»	»	56.66	36.33	»	»
Collège comm. de Beeringen.	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	31.5	»	»
Collège patr. de Courtrai. .	16	12	4	»	5	7	1	1	5	»	64	32	7.2	»
Id. d'Eecloo. . .	13	3	10	»	»	3	»	3	»	»	»	32.66	»	»
Id. de Gheel. . .	7	7	»	»	»	7	»	5	2	»	»	41.8	20.5	»
Id. d'Hérenthals .	9	6	3	»	»	6	1	3	2	»	52	39.66	19	»
Collège comm. de Louvain .	10	4	6	»	»	4	»	»	4	»	»	»	10.25	»
Id. de Malines .	4	3	1	1	»	2	»	»	1	1	»	»	21	0
Collège patr. d'Ostende . .	6	6	»	»	»	6	1	4	1	»	60	35.5	12	»
Id. de Poperinghe.	8	3	5	»	»	3	2	»	1	»	59	»	21	»
Id. de Saint-Trond.	18	14	4	»	8	6	1	2	3	»	57	42	10.33	»
Id. de Thielt . .	19	3	16	»	»	3	2	1	»	»	62.5	40	»	»
Collège comm. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	9	»
Id. de Tongres .	7	5	2	1	»	4	»	1	3	»	»	38	8	»
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	»	1	2	»	»	36	6	»
Totaux. . .	198	133	65	2	24	107	14	27	34	32				

B. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° CONCOURS GÉNÉRAL.

Composition française (six heures). — Même sujet qu'en troisième latine : voir page 212.

Sciences commerciales. — Vous devez à Paul, de Gand, 2,000 francs pour solde du dernier compte arrêté le 31 décembre 1875.

Le 15 janvier 1876, vous lui remettez 2,500 francs en espèces.

Le 25 du même mois, vous tirez sur lui une lettre de change de 2,800 francs, ordre Pierre, valeur au 1er mars.

Le 10 février, vous lui envoyez des marchandises pour 3,000 francs, payables le 15 mars.

Le 20 février, il vous remet un effet de 2,700 francs, payable le 15 mai.

Le 1er juin, il fait sur vous une traite de 2,400 francs, échéant le 15 août.

Réglez le compte courant et d'intérêts réciproques de Paul à 6 p. c. l'an, en l'arrêtant au 1[er] juillet.

Donnez la formule de la lettre de change du 25 janvier.

Mathématiques. — Algèbre. — I. Résoudre l'équation $(a - b)\ x^2 - bx + a = o$.

Discuter les racines dans l'hypothèse de $b = 2a$.

II. Quelle somme x devrait-on placer au commencement de chaque année, à intérêt composé et à raison de r pour un franc par an, pour pouvoir retirer une somme A au bout de n années? Calculer x par logarithmes.

Géométrie. — I. Deux cercles de rayons différents sont tangents extérieurement. Mener par le point de contact une sécante terminée dans les deux cercles et qui soit égale à une ligne donnée.

II. Dans un cercle de rayon R, on mène deux rayons OA, OB aux extrémités d'une corde donnée C ; on mène ensuite en A et en B deux tangentes qui se coupent en T. Calculer la surface du cercle circonscrit au quadrilatère OATB ; examiner ce que devient cette surface si l'on suppose que la corde C soit le côté du triangle équilatéral inscrit.

Trigonométrie. — I. Rechercher la formule qui fait connaître tang 1/2 A en fonction de tang A.

II. Démontrer la formule $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc$ cos A, dans laquelle a, b, c sont les côtés d'un triangle et A l'angle opposé au côté a. Appliquer cette formule, en l'appropriant au calcul logarithmique, à la résolution du triangle dans lequel on donne les côtés b et c et l'angle A compris par ces côtés.

Physique. — I. Décrire la pompe aspirante et exposer la théorie de cette machine.

II. Qu'appelle-t-on calorique spécifique d'un corps? Citer une expérience qui rende sensible la différence qui existe entre les caloriques spécifiques de deux corps différents.

N. B. Les concurrents ont eu six heures pour faire leur travail en sciences commerciales, en mathématiques et en physique.

Langues modernes. — Même thème qu'en troisième latine : voir page 214.

Histoire et géographie. — Mêmes questions qu'en troisième latine : voir page 214.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Comp. française. (max. : 50).	Thème flamand, angl. ou allemand (max. : 30).	Hist. et géogr. (max. : 20).	Mathématiques (max. : 60).	Sciences comm. et physiques (max. : 40).	Total sur 200.	Total sur 100.
1[er] prix. Pierre Vanderschueren, d'Onkerzeele	Ath.	37	22 5	17	54	32	162.5	81.25
2[e] id. François Modard, de Serpont	Arlon.	35	17	18.5	53	35	158.5	79.25
3[e] id. Arthur Nys, de Tirlemont	Tirlemont.	39	20.5	18	42	19	138.5	69.25
1[er] acces. Guillaume Zeller, d'Aix-la-Chapelle	Verviers.	45	5	11.5	48	20	129.5	64.75
2[e] id. Gustave Herman, de Lamorteau	Arlon.	30	16	14	51	17	128	64
3[e] id. Paul Moreau, de Boussu	Mons.	45	7.5	12	35	26	125.5	62.75
4[e] id. Émile De Roover, de Haeren	Bruxelles.	26	19	12.5	34	33	124.5	62.25
5[e] id. Hilaire Meuris, de Renaix	Tournai.	25	20	14.5	34	30	123.5	61.75
6[e] id. Charles Dussart, de Saint-Hubert	Bruges.	22	15.5	14	43	27	121.5	60.75

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.						
		Comp. française. (max. : 50).	Thème flamand, angl. ou allemand (max. : 30).	Hist. et géogr. (max. : 20).	Mathématiques (max. : 60).	Sciences comm. et physiques (max. : 40).	Total sur 200.	Total sur 100.
1re ment. hon. Émile Colart, de Huy. . . .	Huy.	31	16	6	37	29	119	59.5
2e id. Léon Laitat, de Mons.	Mons.	40	16	5	37	19	117	58.5
3e id. Le Vande Winckel, de Bruxelles.	Bruxelles.	23	20	12	28	32	115	57.5
4e id. Alf. Place, de Montigny-s/Sambre .	Charleroi.	36	5.5	4	40	29	114.5	57.25
5e id. Henri Pallemaerts, de Malines. .	Malines.	26	19.5	12.5	37	19	114	57
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.								
Henri Blieck	Bruxelles.	26	10	15	24	32	107	53.5
François Van Waes.	Malines.	30	19.5	11.5	26	16	103	51.5
Isidore Servais	Tirlemont.	24	1	16.5	35	25	101.5	50.75
Charles Guille.	Mons.	48	11.5	2	30	9	100.5	50.25
Alfred Verheugen	Gand.	19	14.5	11	29	27	100.5	50.25

Travail de l'élève Pierre Vanderschueren.

1° *Composition française.* — Dernier épisode du siège d'Antioche.

Après avoir enduré bien des souffrances dans l'Asie Mineure, les croisés se dirigèrent sur la célèbre Antioche dont ils crurent s'emparer sans aucune difficulté. Hélas ! ils virent leur espoir déchu, quand ils arrivèrent devant cette grande cité défendue par une forte muraille et un grand nombre de tours : ils ne comptèrent plus que sur le secours de Dieu. Un accident inattendu les sauva : Le fils d'un Sarrazin avait été fait prisonnier par les Musulmans et était soumis aux plus indignes traitements. Pour s'en venger, le père du jeune captif jura de prêter son secours aux chrétiens. Il entretint des relations avec eux et promit de leur livrer la ville. Son projet réussit à merveille.

Par une nuit orageuse, au milieu du fracas épouvantable du tonnerre et du sifflement du vent, il tend du haut du mur une corde qui permet aux chrétiens de pénétrer dans la ville. Cependant ils hésitent d'abord d'y monter : Les Musulmans les avaient déjà trompés tant de fois. Est-ce un nouveau stratagème qu'ils ont imaginé pour attirer les ennemis dans l'enceinte de la ville, et pour les y massacrer tous? Ce Sarrazin qui semble si dévoué aux croisés, n'est-ce pas un traître? Les croisés l'ignorent; que faire?

Cependant l'orage se calme peu à peu, les ténèbres disparaissent insensiblement et vont faire place à la clarté du jour.

Le Sarrazin, voyant l'approche de l'aube, encourage les chrétiens et les presse.

« Pourquoi, leur dit-il avec inquiétude, pourquoi reculez-vous ? Tout facilite l'exécution de votre beau projet, la nature même semble s'unir à vous. L'occasion est favorable, hâtez-vous d'en profiter. Votre courage a triomphé de tant de difficultés ; vous avez montré une bravoure héroïque au siége de Nicée et dans les plaines de Dorylée. Pourquoi craignez-vous maintenant d'attaquer une ville dont les habitants sont abandonnés au repos et se croient en sûreté quand l'ennemi est à leurs portes ? »

Toutes les exhortations du Sarrazin restent inutiles : Les croisés risquent de périr tous sous le sabre des Turcs, s'ils manquent leur conquête.

« Allons donc, continue le renégat, le temps qui vous reste n'est pas long. Les Musulmans vont me surprendre, je vais partager le sort de mon malheureux fils que vous m'avez promis de délivrer. Ah! rendez-lui la liberté! Cédez aux supplications d'un pauvre père!

Mais vous restez sourds à mes plaintes. Il semble que vous renoncez à continuer votre entreprise, lorsqu'elle est sur le point de réussir. »

Le comte de Flandre survient en même temps que Godefroid ; ils se disputent l'honneur de commander aux assaillants.

Pourquoi, s'écrie Godefroid plein d'indignation, pourquoi donc voulez-vous retarder la prise de la ville?... Et déjà il saisit l'échelle. Le jeune Foucart de Flandres l'arrête et lui dit d'une voix héroïque :

« Votre dévoûment, noble chevalier, va jusqu'à l'imprudence ; n'exposez pas inutilement une tête si chère que la vôtre. La place du chef est ailleurs, car sa mort pourrait entraîner de grands désastres : le sort de toute l'armée en dépend. C'est moi qui conduirai les assaillants ! » En même temps le jeune Foucart s'apprête à gravir l'échelle, Robert le retient et lui dit.

« Foucart, je crains fort que vous ne fissiez échouer notre assaut, permettez-moi de guider les croisés. »

— « Avez-vous donc oublié, reprend Foucart, que vous avez une famille à réjouir par votre retour ? Ah ! quelle douleur ne lui causerait pas votre mort !... Ne savez-vous pas que vous avez des sujets à gouverner et à rendre heureux ? Qu'en deviendrait-il si vous tombiez sous le sabre des Turcs ? Vos beaux fiefs retourneraient à la royauté et votre peuple gémirait peut-être sous le joug de l'étranger.

Quant à moi, Robert, je suis orphelin ; je vis abandonné sur la terre et je n'ai pour toute fortune que mon épée. Personne ne pleurera ma mort et moi je vais cueillir le fruit des souffrances que j'ai endurées sur cette terre : je vais rejoindre dans un autre monde mes parents qu'il me tarde de revoir. »

Robert et Godefroid cèdent à Foucart qui monte à l'assaut. Tous les croisés le suivent et se précipitent dans la ville, aux cris de « Dieu le veut, Dieu le veut ! » Les chrétiens font un massacre épouvantable des Musulmans ; la ville est inondée de sang et les croisés en sont les maîtres.

2° *Langue moderne.*

Thème flamand. — Jan Paulus Richter, tijdgenoot van Gœthe en van Schiller, misschien zoo groot als zij, en niet minder beroemd, wordt, te recht, als de eigenaardigste schrijver van zijn land en van zijnen tijd aanzien.

Zijn leven was argeloos, eenvoudig, openhartig en gansch aan de studien (leeroefeningen) en de mijmeringen van den letterkundigen mensch overgegeven.

Hier is eene groote berookte zaal. Te midden staat er eene ruime kachel, met twee nissen, geschikt om des winters ('s winters) te zitten om er te rooken, er te sluimeren of er te mijmeren. Eene oude vrouw, met haren bril voorzien, breidt kousen bij de kachel ; eene jonge vrouw kookt bij het venster aan de linker zijde. Naar den rechten kant staat er een tafelken without en dichtbij eene wijde kist eikenhout. De man die aan de tafel zit (aan de tafel gezeten) is Jan Paulus. Hij is in eenen dikken jas gewikkeld, waarvan het knoopsgat met eene veldbloem versierd is. Beschouw nauwkeurig zijne gelaatstrekken : zij zijn lang en ongeregeld, het vuur vonkt uit zijne slecht gespletene oogen en op dit beenachtig aangezicht zult gij een mengsel van natuurlijke goedhartigheid en geestdrift vinden.

Hij trekt, bij elken oogenblik, uit de opene kist aan zijne voeten stukjes papier die hij het eene einde aan het andere plaatst : aanhalingen, mijmeringen, uittreksels, stukken van duizend kleuren. Zoo is het dat hij zijne werken opstelt en zijne werken zullen niet vergeten worden.

De duitschers hebben hem den bijnaam van « de uitstekende » gegeven ; zij hebben recht : In niet eene der talen van Europa, is er eene vertaling van zijne werken beproefd geweest.

3° *Mathématiques.*

Algèbre. — I. Nous avons l'équation : $(2a - b)\, x^2 - bx + a = 0$,

de laquelle nous tirons : $x = \dfrac{b \pm \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}{2\,(2a - b)}$;

$$x' = \frac{b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}{2\,(2a - b)}; \quad x'' = \frac{b - \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}{2\,(2a - b)}.$$

En effet, dégageons x^2 de son coefficient en divisant tous les termes par ce coefficient $2a - b$, il vient : $x^2 - \dfrac{b}{2a - b}\, x + \dfrac{a}{2a - b} = 0.$

Ramenons le terme $\dfrac{a}{2a - b}$ qui est indépendant de x, dans le second membre de l'équation ; nous avons : $x^2 - \dfrac{b}{2a - b}\, x = - \dfrac{a}{2a - b}.$

Cela posé, si nous pouvions faire de telle sorte que le premier membre devienne un *carré parfait,* une simple extraction de racine ramènerait l'équation proposée à une équation du premier degré. Or il n'est pas difficile de faire cette transformation. Nous allons opérer de manière à obtenir dans le premier membre, le carré d'un binome.

Considérons le premier termo x^2 comme le carré du premier terme du binome et le second $\dfrac{b}{2a - b}\, x$, comme le double produit du premier terme par le second qui est inconnu et que nous représentons par y.

Nous avons donc : $2xy = \dfrac{b}{2a - b}\, x$, d'où

$$2y = \frac{b}{2a - b}; \quad y = \frac{b}{2\,(2a - b)}; \quad y^2 = \left[\frac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2.$$

Ajoutons la quantité $\left[\dfrac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2$ au premier membre de l'équation, nous aurons le carré du binome : $x - \dfrac{b}{2\,(2a - b)}.$

Pour ne pas altérer l'équation, nous aurons soin d'ajouter la même quantité $\left[\dfrac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2$ au second membre ; il vient donc :

$$x^2 - \frac{b}{2a - b} + \left[\frac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2 = \left[\frac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2 - \frac{a}{2a - b}$$

d'où
$$\left[x - \frac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2 = \left[\frac{b}{2\,(2a - b)}\right]^2 - \frac{a}{2a - b}$$

$$x - \frac{b}{2\,(2a - b)} = \pm \sqrt{\frac{b^2}{[2\,(2a - b)]^2} - \frac{a}{(2a - b)}}$$

$$x = \frac{b}{2\,(2a - b)} \pm \sqrt{\frac{b^2}{4\,(2a - b)^2} - \frac{a}{2a - b}}; \quad x = \frac{b}{2\,(2a - b)} \pm \sqrt{\frac{b^2 - 4a\,(2a - b)}{4\,(2a - b)^2}}$$

$$x = \frac{b}{2\,(2a - b)} \pm \frac{\sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}{2\,(2a - b)}; \quad x = \frac{b \pm \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}{2\,(2a - b)}.$$

Introduisons l'hypothèse $b = 2a$ dans les valeurs des racines de l'équation, il vient :

$$x' = \frac{2a + \sqrt{(2a)^2 - 4a\,(2a - 2a)}}{2\,(2a - 2a)} = \frac{2a + \sqrt{4a^2 - 4a\,(2a - 2a)}}{2\,(2a - 2a)}$$

$$= \frac{2a + \sqrt{4a^2}}{2\,(2a - 2a)} = \frac{2a + 2a}{0} = \frac{4a}{0} = \infty\,.$$

$$x'' = \frac{2a - \sqrt{4a^2 - 4a\,(2a - 2a)}}{2\,(2a - 2a)} = \frac{2a - 2a}{0} = \frac{0}{0}.$$

La valeur $\dfrac{0}{0}$ est le symbole de l'indétermination ; mais elle peut être aussi l'indice de

l'existence d'un facteur nul, commun aux deux termes de la fraction qui a donné lieu à cette réponse.

Voyons laquelle de ces deux hypothèses nous devons admettre dans le cas qui nous occupe.

Introduisons l'hypothèse $b = 2a$, dans l'équation et déterminons ensuite la valeur de x, nous avons : $(2a - 2a)\,x^2 - bx + a = 0$, $- bx + a = 0$, $- bx = - a$,

$$bx = a, \quad x = \frac{a}{b} = \frac{a}{2a} = \frac{1}{2}.$$

Nous voyons que x a une valeur parfaitement déterminée, donc $\frac{0}{0}$ ne peut provenir que de l'existence d'un facteur commun nul aux deux termes de la fraction $\frac{b - \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}{2\,(2a - b)}$. Nous allons mettre ce facteur en évidence et le supprimer.

Multiplions les deux termes de cette fraction par $b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}$, il vient :

$$x'' = \frac{\left[b - \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]\left[b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]}{2\,(2a - b)\left[b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]}$$

Le numérateur est le produit de la somme de deux quantités par leur différence, il est donc égal à la différence de leurs carrés :

$$x'' = \frac{b^2 - [b^2 - 4a\,(2a - b]}{2\,(2a - b)\left[b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]}$$

$$x'' = \frac{b^2 - b^2 + 4a\,(2a - b)}{2\,(2a - b)\left[b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]} = \frac{4a\,(2a - b)}{2\,(2a - b)\left[b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]}$$

Sous cette forme, nous voyons le facteur commun nul $2a - b$ ou $2a - 2a$; ce facteur a annulé le numérateur et le dénominateur et il a ainsi donné la valeur $\frac{0}{0}$.

Supprimons ce facteur commun et introduisons l'hypothèse ensuite :

Nous avons :

$$x'' = \frac{4a}{2\left[b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}\right]} = \frac{2a}{b + \sqrt{b^2 - 4a\,(2a - b)}}$$

$$x'' = \frac{2a}{2a + \sqrt{4a^2 - 4a\,(2a - 2a)}} = \frac{2a}{2a + \sqrt{4a^2}} = \frac{2a}{4a} = \frac{1}{2}$$

valeur déjà trouvée plus haut.

Quant à la valeur ∞ trouvée pour l'autre racine, elle satisfait à l'équation qui peut se mettre sous la forme : $2a - b - \frac{bx}{x^2} + \frac{a}{x^2} = 0$; $\; - \frac{b}{x} + \frac{a}{x^2} = 0$.

Or une fraction est d'autant plus petite que son dénominateur est plus grand. Donc si ce dénominateur devient plus grand que toute quantité assignable (ou ∞), la fraction devient plus petite que toute quantité connue ou 0.

Par conséquent si nous supposons $x = \infty$, nous aurons : $- 0 + 0 = 0$ et l'équation est satisfaite. Cette valeur infinie répond au problème, si celui-ci admet des solutions de cette nature, ce qui a lieu surtout dans les applications de l'algèbre à la géométrie.

II. — Le premier placement de x francs est resté à intérêts pendant n années, à raison de r pour 1, ce capital est donc devenu au bout de ce temps $x\,(1 + r)^n$ francs.

De même, le second capital qui est resté à intérêts pendant $n - 1$ années, sera devenu $x\,(1 + r)^{n-1}$ et ainsi de suite.

Le dernier porte intérêt pendant un an et devient par conséquent $x(1+r)$.

Tous ces capitaux avec les intérêts composés doivent donner A francs, nous avons donc l'équation : $x(1+r)^n + x(1+r)^{n-1} \dots x(1+r) = \text{A}$.

$$x(1+r)^n + x(1+r)^{n-1} + x(1+r)^{n-2} \dots x(1+r) = \text{A},$$

$$x[(1+r)^n + \dots (1+r)] = \text{A}.$$

Le second facteur du 1[er] membre forme une progr. géom. dont le premier terme serait $(1+r)$, le nombre de termes n et la raison $(1+r)$. Faisons la somme des termes de cette progression ; nous avons $S = \frac{a(q^n - 1)}{q - 1}$.

$$S = \frac{(1+r)[(1+r)^n - 1]}{1+r-1} = \frac{(1+r)[(1+r)^n - 1]}{r}.$$

Nous avons donc :

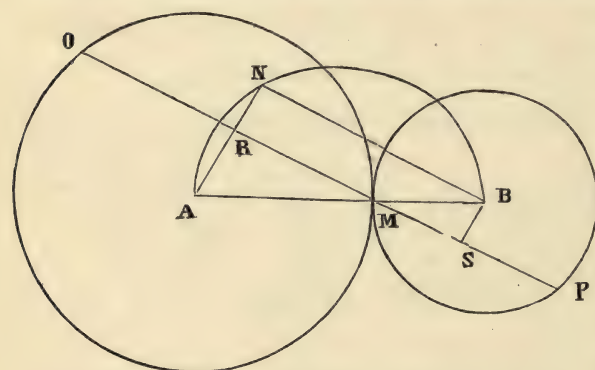
$$\frac{x(1+r)[(1+r)^n - 1]}{r} = \text{A}; \quad \text{d'où } x = \frac{\text{A}r}{(1+r)[(1+r)^n - 1]}$$

L'inconnue x ne peut pas être calculée directement par logarithmes, nous devons d'abord calculer la valeur de $(1+r)^n - 1$. Pour cela nous devons déterminer $(1+r)^n - n \log(1+r)$ — et en soustraire l'unité. Soit θ le nombre obtenu ; il vient :

$$x = \frac{\text{A}r}{(1+r)\,\theta}; \quad \text{d'où } \log x = \log \text{A} + \log r - \log(1+r) - \log \theta.$$

Ce qui permet de déterminer x.

Géométrie. — I. Soient les deux cercles A et B tangents au point M. Il s'agit de mener par le point M une sécante qui soit égale à la longueur donnée l. Supposons le problème résolu ; soit OP la sécante demandée.



Menons la ligne des centres AB. Des centres A et B menons sur OP, respectivement les perpendiculaires AR et BS.

Nous savons que le point R divise la corde OM en deux parties égales. La même chose existe pour le point S et la corde MP. Donc RS est égal à la moitié de OP, ou la moitié de la droite donnée l. Nous connaissons donc RS.

Maintenant menons, par l'un des centres B, la droite BN parallèlement à OP ; BN rencontre AR au point N. Puisque la figure RNBS est un rectangle, les côtés opposés RS et NB sont égaux. Comme RS est connu, NB le sera aussi.

De plus l'angle ANB est droit. Donc il est très facile de construire le triangle rectangle ANB et de trouver la direction de AN. Dès lors le problème n'offre plus de difficulté.

Construction. Tracer la ligne des centres AB — décrire sur cette droite comme diamètre, une demi-circonférence ANB — de l'un des points A ou B comme centre avec un rayon égal à la moitié de la longueur donnée, décrire une autre circonférence qui coupe la première au point N — joindre AN ou BN suivant que l'on a choisi pour centre le point B ou le point A — par le point de contact M mener une droite OP perpend. à AN — OP sera la droite demandée.

II. Il suffit de calculer la longueur de la droite TO qui joint le point de rencontre des tangentes au centre O.

En effet les angles OAT et OBT étant droits la droite OT sera le diamètre du cercle circonscrit au quadrilatère ATBO.

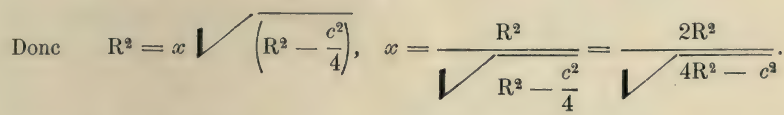
Il est facile de voir que OT est perp. à la corde AB, à cause de l'égalité des triangles rectangles ATO et TOB et des triangles rectangles AMO et MOB.

Représentons la droite OT par x, AO par R ; AM est égal à $\frac{c}{2}$.

Le triangle rectangle AOT donne :

$$\overline{AO}^2 = TO \times OM, \quad R^2 = x \times OM.$$

$$\text{Or} \quad \overline{OM}^2 = \overline{AO}^2 - \overline{AM}^2 = R^3 - \frac{c^2}{4}.$$



$$\text{Donc} \quad R^2 = x\sqrt{\left(R^2 - \frac{c^2}{4}\right)}, \quad x = \frac{R^2}{\sqrt{R^2 - \frac{c^2}{4}}} = \frac{2R^2}{\sqrt{4R^2 - c^2}}.$$

Donc le rayon du cercle circonscrit au quadrilatère est $\frac{R^2}{\sqrt{4R^2 - c^2}}$ et sa surface est

$$\pi\left(\frac{R^2}{\sqrt{4R^2 - c^2}}\right)^2 = \frac{\pi R^4}{4R^2 - c^2}.$$

Supposons que c soit le côté du triangle équilatéral inscrit dans le cercle O ; il suffit de faire dans la formule, $c = R\sqrt{3}$ ou $c^2 = 3R^2$.

Par conséquent, la formule devient : $\frac{\pi R^4}{4R^2 - 3R^2} = \frac{\pi R^4}{R^2} = \pi R^2$.

Le cercle circonscrit ou quadrilatère ATBO est donc égal au cercle proposé même. Donc les rayons de ces cercles sont égaux aussi.

Trigonométrie. — I. Nous avons

$$\operatorname{tg} 2a = R^2 \frac{2 \operatorname{tg} a}{R^2 - \operatorname{tg}^2 a}, \quad \text{ou} \quad \operatorname{tg} a = R^2 \frac{2 \operatorname{tg} \frac{1}{2} a}{R^2 - \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} a},$$

d'où nous tirons :

$$\operatorname{tg} a \left(R^2 - \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} a\right) = R^2\, 2 \operatorname{tg} \frac{1}{2} a\,; \quad R^2 \operatorname{tg} a - \operatorname{tg} a \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} a = R^2\, 2 \operatorname{tg} \frac{1}{2} a\,;$$

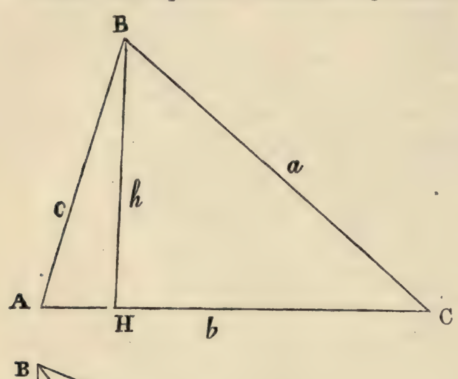
$$R^2\, 2 \operatorname{tg} \frac{1}{2} a + \operatorname{tg} a \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} a = R^2 \operatorname{tg} a\,; \quad \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} a + \frac{R^2\, 2 \operatorname{tg} \frac{1}{2} a}{\operatorname{tg} a} = R^2, \text{ d'où}$$

$$\operatorname{tg} \frac{1}{2} a = -\frac{R^2}{\operatorname{tg} a} \pm \sqrt{\frac{R^4}{\operatorname{tg}^2 a} + R^2}\,; \quad \operatorname{tg} \frac{1}{2} a = -\frac{R^2}{\operatorname{tg} a} \pm \frac{R}{\operatorname{tg} a}\sqrt{R^2 + \operatorname{tg}^2 a},$$

$$\operatorname{tg} \frac{1}{2} a = \frac{R}{\operatorname{tg} a}\left(-R \pm \sqrt{R^2 + \operatorname{tg}^2 a}\right..$$

II. 1° Supposons l'angle A aigu.

Nous avons d'après un théorème de géométrie $a^2 = b^2 + c^2 - 2b \times \mathrm{AH}$.



Or le triangle rectangle ABH donne :

$$\mathrm{AH} = c \cos \mathrm{A};$$

Donc $a^2 = b^2 + c^2 - 2c \cos \mathrm{A}$.

2° Supposons l'angle A obtus.

Nous avons :

$$a^2 = b^2 + c^2 + 2b \times \mathrm{AH}.$$

Le triangle BAH donne :

$$\mathrm{AH} = \mathrm{C} \cos \mathrm{HAB}.$$

Les angles HAB et A étant supplémentaires, nous avons :

$$\cos \mathrm{HAB} = - \cos \mathrm{A}.$$

Donc la formule devient :

$$a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos \mathrm{A},$$

d'où

$$a = \pm \sqrt{b^2 + c^2 = 2bc \cos \mathrm{A}}.$$

Multiplions $b^2 + c^2$ par la quantité $\sin^2 \frac{1}{2} \mathrm{A} + \cos^2 \frac{1}{2} \mathrm{A}$, qui est égale à 1, et remplaçons cos A par sa valeur $\cos^2 \frac{1}{2} \mathrm{A} - \sin^2 \frac{1}{2} \mathrm{A}$ en fonction de $\frac{1}{2}$ A; il vient :

$$a = \pm \sqrt{(b^2 + c^2)(\sin^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} + \cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A}) - 2bc (\cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} - \sin^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A})}$$

$$a = \sqrt{b^2 \sin^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} + c^2 \sin^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} + b^2 \cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} + c^2 \cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} - 2bc \cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} + 2bc \sin \tfrac{1}{2} \mathrm{A}}$$

$$a = \sqrt{\sin^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} (b^2 + 2bc + c^2) + \cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} (b^2 - 2bc + c^2)}$$

$$a = \sqrt{(a + b)^2 \sin^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A} + (a - b)^2 \cos^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A}}.$$

Divisons tous les termes sous le radical $(a + b)^2 \sin^2 \frac{1}{2}$ A et multiplions au-dehors du radical par $(a + b) \sin \frac{1}{2}$ A.

$$a = (a + b) \sin \tfrac{1}{2} \mathrm{A} \sqrt{1 + \frac{(a - b)^2 \cos^2 \frac{1}{2} \mathrm{A}}{(a + b)^2 \sin^2 \frac{1}{2} \mathrm{A}}},$$

$$a = (a + b) \sin \tfrac{1}{2} \mathrm{A} \sqrt{1 + \frac{(a - b)^2}{(a + b)^2} \cot^2 \tfrac{1}{2} \mathrm{A}}.$$

Remplaçons $\frac{(a - b)^2}{(a + b)^2} \cot^2 \frac{1}{2}$ A par $\mathrm{tg}^2\, \varphi$, quantité calculable par logarithmes.

$$a = (a + b) \sin \tfrac{1}{2} \mathrm{A} \sqrt{1 + \mathrm{tg}^2 \varphi}; \quad a = (a + b) \sin \tfrac{1}{2} \mathrm{A} \sqrt{1 + \frac{\sin^2 \varphi}{\cos^2 \varphi}}.$$

$$a = (a + b) \sin \tfrac{1}{2} \mathrm{A} \sqrt{\frac{\cos^2 \varphi + \sin^2 \varphi}{\cos^2 \varphi}} = \frac{(a + b) \sin \frac{1}{2} \mathrm{A}}{\cos \varphi}$$

Cette quantité peut être calculée par logarithmes.
En effet, il vient :

$$\log a = \log (a + b) + \log \sin \frac{1}{2} A - 10 - \log \cos \varphi + 10,$$

$$\log a = \log (a + b) + \log \sin \frac{1}{2} A - \log \cos \varphi.$$

4° *Sciences commerciales.*

M. Paul, de Gand, s/c courant et d'int. récip. à 6 p. c. l'an, arrêté le 1er juillet 1876.

Doit. *Avoir.*

DATES.		SOMMES.		DÉSIGNATION des ARTICLES.	ÉCHÉANCES.		JOURS.	NOMBRES.	DATES.		SOMMES.		DÉSIGNATION des ARTICLES.	ÉCHÉANCES.		JOURS.	NOMBRES.
1876									1875								
Janvier.	15	2500	00	M/P¹ en espèces . .	15	Janvier.	167	4175	Décemb.	31	2000	00	Solde du dern. c^te^. .	31	Décemb.	182	3640
									1876								
Février.	10	3000	00	M/Fact. de ce jour .	15	Mars.	108	3240	Janvier.	25	2800	00	M/Tr. sur lui O/Pierre.	1er	Mars.	122	3416
Juin.	1	2400	00	S/Tr. sur moi . . .	15	Août.	45*	1080*	Février.	20	2700	00	S/remise	15	Mai.	47	1269
				Balance des nombres.				1990					Balance des nombres rouges				1080
											33	17	Intérêts à 6 p. c. sur 1990.				
											366	83	Solde débiteur.				
		7900	00					9405			7900	00					9405
		366	83	Solde débr à nouveau.													
				Débiteur au 1er juillet 1876 de la somme de trois cent soixante-six francs, quatre-vingt-trois centimes, sauf erreurs ou omissions.													

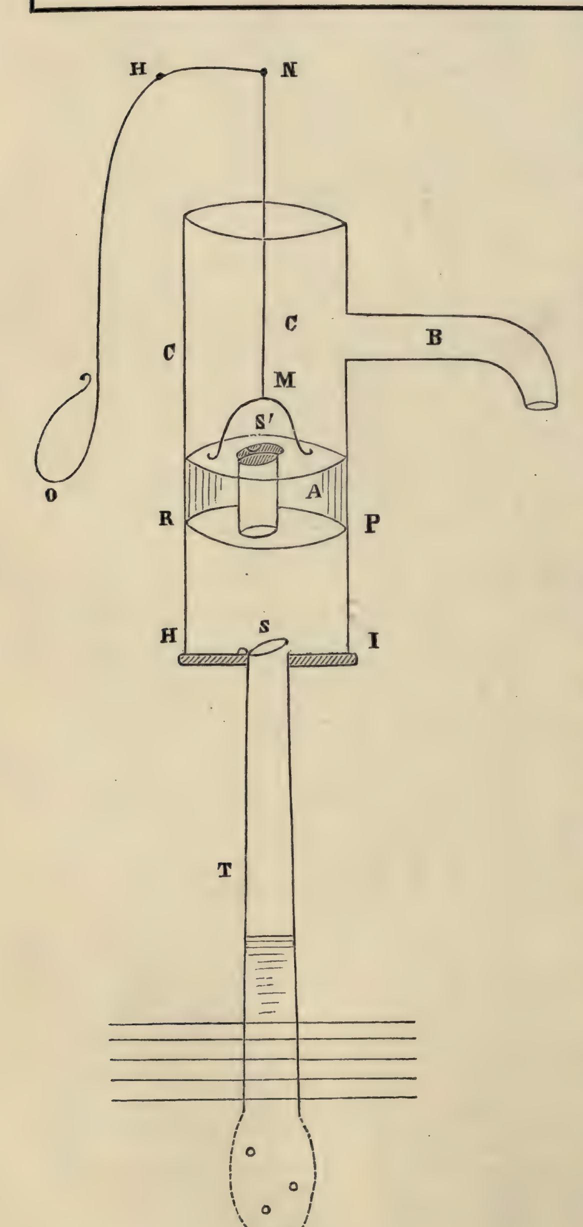
* Nombres rouges.

X..., le 25 janvier 1876. B : P : F : 2800.

Au premier mars prochain, payez par cette seule de change à l'ordre de M. Pierre, la somme de deux mille huit cents francs, que vous passerez suivant l'avis de

Votre serviteur,
Z...

A M. Paul, marchand,
rue , n° .
Gand.



5° *Physique.*

I. La pompe aspirante se compose d'un corps de pompe C, d'un tuyau d'aspiration T qui plonge dans l'eau et d'un tuyau latéral B qui donne issue au liquide.

Entre le corps de pompe et le tuyau d'aspiration se trouve une soupape à clapet S qui s'ouvre de bas en haut et ferme le tuyau d'aspiration T.

Dans le corps de pompe C, glisse à frottement doux un piston A, percé d'un trou et muni d'une soupape S′ qui peut s'ouvrir de bas en haut. Le piston est fixé à une tige MN destinée à mettre le piston en mouvement. Cette tige est attachée à un levier du premier genre NHO qui a son point d'appui au point H et qu'on appelle brimbale.

Lorsqu'on relève le levier ON, le piston descend dans le corps de pompe; au contraire, lorsqu'on abaisse le levier, le piston monte.

Cela posé, voyons comment fonctionne la pompe aspirante.

Lorsque le piston est au bas de sa course, il touche la soupape S. Alors les deux soupapes S et S' sont fermées.

Lorsqu'on fait monter le piston, la soupape S' reste fermée par la pression atmosphérique qui s'exerce sur cette soupape.

L'air ne pénètre donc pas pour le moment dans la partie RPHI du corps de pompe qui est au-dessous de la soupape du piston.

L'air est donc raréfié dans cette partie du corps de pompe. Mais en même temps, l'air qui se trouve dans le tuyau d'aspiration se précipite, en vertu de sa force élastique, dans le corps de pompe, en ouvrant la soupape S. L'air étant raréfié dans le corps de pompe et le tuyau d'aspiration, l'eau monte dans celui-ci, par la pression atmosphérique qui s'exerce sur la surface extérieure du liquide dans lequel plonge le tuyau d'aspiration.

Au second coup de piston, la même série de phénomènes se reproduit. L'eau monte toujours dans le tuyau T ; après quelques coups de piston, elle atteindra la soupape S, puis elle pénétrera dans le corps de pompe.

On descend le piston, la soupape S est fermée par le poids de l'eau qu'elle supporte et par son propre poids. L'eau se trouve comprimée, s'échappe par l'ouverture qui traverse le piston, soulève la soupape S' et vient au-dessus du piston. Alors la soupape S' se ferme quand on fait monter le piston. L'eau est entraînée par le piston et s'écoule par le tuyau latéral B.

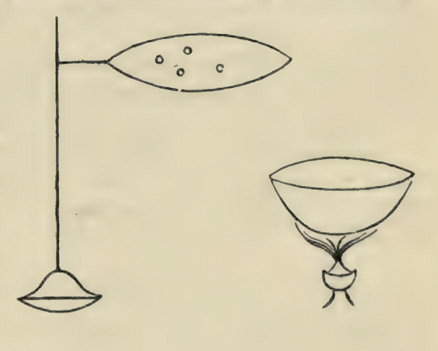
Il est remarquer que la longueur du tuyau d'aspiration doit être moindre que $10^{m},3$; car dans le vide, l'eau ne s'élève qu'à cette hauteur. Elle ne pourrait donc pas arriver dans le corps de pompe C.

II. On appelle calorique spécifique d'un corps, la quantité de chaleur qu'il gagne lorsque sa température s'élève de 0° à 1° comparativement à celle que gagne dans le même cas, un égal poids d'eau.

Le calorique spécifique de l'eau est donc pris pour terme de comparaison et désigné par 1.

On constate facilement que tous les corps n'ont pas le même calorique spécifique; ou bien que tous les corps ne contiennent pas la même quantité de chaleur sous un même poids, lorsque leur température est la même.

On coule dans un moule, un gâteau de cire jaune de 15 centimètres de diamètre et de 12 millimètres environ d'épaisseur. Lorsqu'il est refroidi, on le place sur un support annulaire. On chauffe dans un bain d'huile à 100°, des balles de fer, de cuivre, d'étain, de plomb et de bismuth, exactement de même poids. On les retire ensuite au moyen d'un crochet et on les place sur le gâteau de cire. La balle de fer fond rapidement la cire et la traverse aussitôt. L'étain traverse moins vite le gâteau. Enfin les autres ne le traversent pas : Quelques-unes des balles n'en atteignent pas même la demi-épaisseur, ce qui prouve que tous les corps n'ont pas le même calorique spécifique.



6° *Histoire.*

I. Rome a été prise par Alaric, chef des Visigoths ; et par Genséric, chef des Vandales.

a. Prise de Rome par Alaric. — Après avoir été défait par Stilicon, ministre de l'empereur d'Occident Honorius, Alaric s'était arrêté sur les bords de l'Isonzo, fleuve qui débouche au fond de l'Adriatique. Cette position lui permit de se jeter sur l'un ou sur l'autre des deux empires. Ce fut vers Rome qu'il fut attiré. En effet, Stilicon tout en battant les Visigoths, n'avait pas renoncé à avoir des entretiens avec leur chef Alaric et il protégeait en outre un grand nombre de Visigoths à la solde de l'empire. Honorius craignant que Stilicon ne voulût se servir de ces auxiliaires pour le détrôner, fit assassiner le seul homme capable de le défendre et porta un arrêt de mort contre tous les Visigoths qui se trouvaient dans l'empire. Ceux-ci s'enfuirent près d'Alaric qui accourut pour les venger. Rome dépourvue de son chef n'était pas en état de résister. Des députés portèrent à Alaric des paroles de paix, ils lui représentèrent les richesses de Rome et sa nombreuse population.

Mais Alaric répondit : « Plus l'herbe est épaisse, mieux la faulx y mord. » Cependant il consentit à la paix moyennant une forte somme. Il retourna en Toscane pour y prendre ses quartiers d'hiver; mais il s'aperçut bientôt qu'on le joua. Il revint et assiégea Rome. Honorius fit attaquer à l'improviste le camp des Visigoths. Quelque temps plus tard Rome fut prise et cette nouvelle Babylone comme elle baignant dans ses délices, tomba enfin d'une grande chûte.

b. Prise de Rome par Genséric. — Genséric, chef des Vandales, s'était emparé de l'Afrique sur les Romains. Carthage prise, il songea à relever le commerce dont cette ville avait été le centre autrefois. Il eut une marine quand les empereurs romains n'en avaient pas. Genséric s'empara de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse et des îles Baléares et inquiéta les côtés de la mer de Toscane. Il brava la vaine colère des deux empires. Quelque temps après, il débarqua une armée à Ostie. Rome fut assiégée et pendant 14 jours livrée au pillage avec une telle barbarie que désormais on appela vandalisme toute destruction faite seulement dans le désir de piller et de détruire.

II. La guerre de Cent ans commença en 1340 et finit en 1453. Elle a donc en réalité, duré 113 ans, mais avec de si longs intervalles qu'on peut la diviser en quatre périodes. Les princes qui ont commencé cette guerre sont : Édouard III en Angleterre, petit-fils par sa mère du roi de France Philippe le Bel et Philippe de Valois. Édouard prétendit avoir des droits à la couronne de France après la mort successive de ses trois oncles Louis X, Philippe IV le Long, et Charles IV. Le second, Philippe de Valois s'autorisa de la déclaration des États qui décidèrent d'après la loi salique, que les femmes ne pouvaient pas monter sur le trône de France et ne pouvaient donc pas transmettre à leurs descendants des droits qu'elles n'avaient pas elles-mêmes.

La cause véritable de cette guerre fut l'ambition du roi anglais, Édouard III, qui voulut s'emparer de la France ou du moins regagner les provinces que Jean sans Terre avait perdues.

A la mort de Philippe-le-Bel, la Flandre s'insurgea sous Nicolas Zannekin qui fut battu par les Français à Cassel. Le comte de Flandre, Louis de Crécy, pour faire sa cour au roi de France fit assassiner tous les Anglais qui se trouvèrent en Flandre. Édouard III pour se venger défendit l'exportation des laines en Flandre et ruina le commerce de ce pays. Les Flamands se donnèrent pour chef, le fameux Jacques Van Artevelde et firent alliance avec les Anglais. L'année suivante (1340) l'armée anglo-flamande gagna la bataille navale de l'Écluse.

Les Anglais mirent ensuite le siège devant Tournay et devant St Omer où les Français furent défaits. Trève d'un an. Pendant cette trève, Jacques Van Artevelde fut assassiné à Gand par un parti de séditieux (1345). Les Flamands restèrent attachés aux Anglais. Louis de Crécy était *léliaard* (gens du lis). Édouard III débarqua une armée à Calais et gagna sur les Français la bataille de Crécy (1346) où le comte de Flandres périt. Un terrible fléau, la peste noire força les deux partis à signer une trève.

Quelques années plus tard, Édouard ravagea la Normandie tandis que son fils, le prince Noir, pénétra dans l'Aquitaine. Le roi de France Jean II fut défait par le prince noir dans les vignobles de Poitiers et fait prisonnier. Le roi de France battu par les Anglais, inquiété par Charles le Mauvais, roi de Navarre, et par une guerre civile (la Jacquerie) qui éclata entre les paysans et les seigneurs, dut signer le désastreux traité de Brétigny. Par ce traité Jean II donna aux Anglais, Calais, la Normandie, les comtés de Guines, de Ponthieu et l'Aquitaine. Son fils resta comme ôtage, mais il s'enfuit bientôt. Jean II crut qu'il devait retourner en captivité et dit : « Si la bonne était foi bannie de la terre, elle devrait trouver un asile dans le cœur des rois. » Il mourut dans sa prison à Londres.

7° *Géographie.*

Le bassin de la mer du Nord est limité à l'E. par une faible élévation qui vient du Skagen (Danemark) traverse le Jutland du Nord au Sud et sépare le bassin de l'Elbe de

celui de l'Oder ; au S.-E. par les monts de Moravie, le Boehmer Wald, les Monts de Franconie, le Steiger Wald, la Forêt-Noire ou Schwarz-Wald, les Alpes de Constance, les Alpes Algaviennes et le Vorarlberg. Au S. il est limité par les Alpes Bernoises et le Jorat ; au S.-O. par le Jura, les collines de Bedfort, les monts Faucilles, les montagnes de la Meuse, l'Argonne, les Ardennes Occidentales, le plâteau de S[t] Quentin et une faible élévation qui va se terminer au cap Gris-nez, sur le Pas-de-Calais. Ce versant comprend toute la Hollande la partie Occidentale de l'Allemagne, la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, une petite partie de la France et une partie de la Suisse.

Les fleuves qu'il comprend sont l'Elbe, le Weser, l'Ems, le Rhin, la Meuse, l'Escaut et l'Yser.

L'Elbe prend sa source dans les monts Sudètes, coule d'abord vers le sud-ouest, fait un demi-cercle et descend vers le N.-O. Il traverse le plateau de Bohême et entre en Allemagne par la Saxe. Les villes par où il passe sont : Dresde, Mühlberg, Torgau, Wittemberg, Magdebourg, Lauenbourg, Hambourg, Altona et Gluckstadt. Il se jette dans la mer du Nord à Cuxhaven.

Le Weser est formé près de Münden de la Werra et de la Fulda ; il passe à Muiden et se jette dans le golfe de la Jahde où la Prusse a établi le port militaire de Wilhemshaven.

L'Ems prend sa source dans le Teuto-bürger-Wald, passe près de Munster, coule du S. au N. et se jette dans le golfe du Dollart après avoir arrosé le port d'Emden.

Le Rhin est divisé en trois parties : le bassin supérieur ou suisse, le bassin moyen ou allemand et le bassin inférieur ou hollandais. Ce fleuve est formé à Splügen (Suisse) par la réunion de deux petits cours d'eau : le Rhin antérieur et le Rhin postérieur. Le premier prend sa source dans les glaciers du S[t] Gothard, le second descend du San-Bernardino et passe à Reichenau. Le Rhin ainsi formé passe à Coire chef-lieu du canton des Grisons (Suisse), descend vers le Nord, sépare la Suisse de la principauté de Lichtenstein et du Tyrol (Autriche) et traverse le lac de Constance.

A sa sortie du lac de Constance, le Rhin se dirige vers l'ouest, sépare la Suisse du grand-duché de Bade, passe à Schaffhouse (Suisse) et à Laufen où il forme une chûte de 23 mètres. Il arrose Bâle (Suisse), se dirige vers le Nord-Nord-Est et sert d'abord de séparation entre le Grand-Duché de Bade et l'Alsace-Lorraine. Les villes par où il passe sont : Vieux-Brisach, Kehl, Manheim, Spire, Worms, Mayence, Coblence, Bonn, Cologne, Dusseldorf et Wesel.

Le Rhin entre en Hollande, passe à Arnhem, Utrecht, Leyde et se jette dans la mer du Nord à Katwijck. En Hollande, le Rhin s'affaiblit par plusieurs bras : le Wahal, l'Yssel, le Lech et le Vecht.

La Meuse prend sa source dans le plâteau de Langres, coule vers le N.-O., passe à Verdun, Stenay, Mouzon, Sedan, Mézières, Charleville, Fumay, Givet, entre en Belgique, arrose Dinant, Namur, Andenne, Huy, Liége, Visé, sépare la Belgique de la Hollande et passe à Maastricht. Elle entre en Hollande, baigne Ruremonde et Venlo et s'unit au Wahal au fort de Loevenstein ; la Meuse passe à Gorcum et se jette dans la mer du Nord par un grand nombre d'embouchures.

L'Escaut descend du plâteau de S[t] Quentin (France) arrose Cambray, Bouchain, Valenciennes, Condé et entre en Belgique. Il arrose Antoing, Tournay, Audenarde, Gand, Termonde, Anvers, pénètre en Hollande et se divise en deux bras au fort Bath : le Hondt ou Escaut occidental et l'Escaut oriental.

L'Yser vient de la France, entre en Belgique et arrose Dixmude et Nieuport.

Le bassin de la mer du Nord comprend en outre la partie orientale de la Grande-Bretagne. Ce versant est limité par les monts Higlands, les Grampians, les Cheviots, les monts Cumbrian et les downs qui longent la côte méridionale. Il comprend 1° la Ness qui passe à Inverness.

2° La Dee qui arrose Aberdeen.

3° La Tay qui sort du lac Tay et se jette dans la mer du Nord à Dundée.

4° Le Forth qui passe à Stirling et à Leith (port d'Édimbourg).

5° La Tweed qui passe à Berwick.

6° La Tyne qui jette dans la mer à Newcastle.
7° La Tees.
8° L'Humber formé par le Trent et l'Ouse ; il arrose Hull
9° Les trois tributaires du golfe de Wash :
Le Witham qui baigne Licoln et Boston.
Le Neu qui passe à Northampton.
La Grande-Ouse qui reçoit la Cam, rivière qui baigne Cambridge.
10° L'Yare qui arrose Norwich et Yarmouth.
11° La Tamise formée par la Tame et l'Isis. Le fleuve passe à Oxford, Windsor, Richmond, Londres, Greenwich, Wolwich et Sherness.

II. Le Japon est formé de quatre grandes iles situées dans l'Océan Pacifique, au sud des îles Kouriles et de quelques îles plus petites. Ces îles sont Yéso, Niphon, Sikoff, Kiou-Siou et Lieou-Kieou.

Les mers qui entourent l'empire du Japon sont : à l'ouest la mer du Japon, au sud la mer Jaune, à l'est le Grand-Océan; au nord la mer d'Okotsk.

L'île d'Yéso est séparée de l'île de Tarrakaï par le détroit de la Pérouse.

Les fleuves sont peu considérables.

Villes les plus peuplées : Yédo (1800000 h.) capitale, port dans l'île de Niplion.
Myaco, port dans l'île de Niphon.
Osaka, port dans l'île de Niphon.
Mastmaï, port dans l'île d'Yéso.
Nagasaki, port dans l'île de Kiou-Siou.
Kanagawa, port dans l'île de Niphon.
Ports : Yédo, Myaco, Osaka, Nagasaki, Mastmaï, Yokoama.
Productions : Pierres précieuses, tissus de soie.
Population, 35,000,000 habitants.

2° Concours spécial de langue flamande.

Même sujet de composition que pour la 3e latine. (Voir page 224.)

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Henri Pallemaerts, de Malines.	Malines (coll. comm.).	67
2e id.	François Van Waes, de Malines	Id.	65
1er accessit.	Auguste Janssens, d'Anvers.	Anvers.	63
2e id.	Joseph Blockhuys, de Schaerbeek	Id.	62
3e id.	Léopold Leuris, de Hasselt	Hasselt.	61
4e id.	Charles Groutaers, de Hasselt	Id.	60
1re ment. h.	François De Buck, d'Anvers.	Anvers.	58
2e id.	Albert Van de Capelle, de Wygmael	Louvain.	57
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
François Modard		Arlon.	54
Alphonse Carpentero		Anvers.	52
Charles Jassin		Bruxelles.	51

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	30	22	8	1	1	20	2	12	5	1	34	16.75	7.6	0
Id. d'Arlon. . .	16	11	5	»	»	11	4	6	»	1	30.75	19.5	»	0
Id. de Bruges. .	12	5	7	1	»	4	»	4	»	»	»	16.25	»	»
Id. de Bruxelles .	37	30	7	»	6	24	10	13	1	»	27.2	19.23	10	»
Id. de Gand . .	26	12	14	»	»	12	1	11	»	»	30	20.18	»	»
Id. de Hasselt. .	6	2	4	»	»	2	»	2	»	»	»	22.5	»	»
Id. de Liège . .	54	40	14	1	6	33	6	19	8	»	27	18.42	8.37	»
Id. de Mons . .	11	11	»		»	11	9	1	1	»	34.33	19	9	»
Id. de Namur. .	25	14	11	»	1	13	5	6	2	»	34.6	18.5	9	»
Id. de Tournai .	18	13	5	2	»	11	4	6	1	»	28	19.16	12	»
Collège comm. d'Ath . . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	37	»	»	»
Id. de Bouillon .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	17	»	»
Id. de Charleroi .	11	9	2	»	1	8	2	5	1	»	30.5	20.8	12	»
Id. de Chimay. .	15	10	5	»	»	10	1	3	6	»	25	17.33	8.66	»
Id. de Dinant . .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	8.33	»
Id. de Huy. . .	6	5	1	»	»	5	2	2	1	»	30.5	22	12	»
Id. de Louvain .	14	10	4	»	»	10	»	10	»	»	»	17.6	»	»
Id. de Malines .	8	5	3	»	»	5	4	»	1	»	30	»	7	»
Id. de Nivelles .	6	5	1	»	»	5	»	4	1	»	»	20.5	12	»
Collège patronné d'Ostende .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	14	»	»
Collège comm. de Thuin . .	6	2	4	»	»	2	»	2	»	»	»	21.5	»	»
Id. de Tirlemont.	6	4	2	»	»	4	2	2	»	»	38.5	23	»	»
Id. de Tongres .	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	19	9	»
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	5	2	»	»	35.6	19.5	»	»
Totaux. . .	329	227	102	5	15	207	58	114	33	2				

Mathématiques (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir	MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	30	22	8	1	3	18	»	»	5	13	»	»	8	0
Id. d'Arlon. . .	16	11	5	»	1	10	2	1	4	3	52	29	2.75	0
Id. de Bruges. .	12	5	7	1	»	4	4	»	»	»	37.25	»	»	»
Id. de Bruxelles .	37	30	7	»	6	24	3	5	10	6	34	20.2	4.3	0
Id. de Gand . .	26	12	14	»	»	12	2	6	4	»	33.5	22.66	8.75	»
Id. de Hasselt. .	6	2	4	»	»	2	»	1	»	1	»	27	»	0
Id. de Liège . .	54	40	14	1	6	33	»	6	11	16	»	21.5	5.54	0
Id. de Mons . .	11	11	»	»	1	10	4	2	3	1	33.5	26.5	9	0
Id. de Namur. .	25	14	11	»	1	13	»	4	9	»	»	19.25	5 55	»
Id. de Tournai .	18	13	5	1	»	12	2	2	5	3	34.5	24	5.6	0
Collège comm. d'Ath . . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	54	»	»	»
Id. de Bouillon .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	23	»	»
Id. de Charleroi.	11	9	2	»	1	8	1	3	3	1	40	19 66	3	0
Id. de Chimay .	15	10	5	»	»	10	»	2	8	»	»	17	5.62	»
Id. de Dinant. .	5	3	2	»	»	3	»	3	»	»	»	19.66	»	»
Id de Huy . .	6	5	1	»	»	5	1	3	1	»	37	20	13	»
Id. de Louvain .	14	10	4	»	»	10	»	6	4	»	»	24.16	10.25	»
Id. de Malines .	8	5	3	»	»	5	1	3	»	1	37	24.33	»	0
Id. de Nivelles .	6	5	1	»	»	5	1	2	1	1	40	23.5	11	0
Collège patronné d'Ostende .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	7	»
Collège comm. de Thuin . .	6	2	4	»	»	2	»	2	»	»	»	26.5	»	»
Id. de Tirlemont.	6	4	2	»	»	4	2	1	1	»	38.5	18	6	»
Id. de Tongres .	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	23.5	4	»
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	1	3	3	»	48	24	9.33	»
Totaux. . .	329	227	102	4	19	204	25	58	75	46				

Sciences commerciales. — Physique (maximum 40 point).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	30	22	8	1	3	18	2	4	9	3	23	14.75	4	0
Id. d'Arlon. . .	16	11	5	»	1	10	3	1	3	3	28.33	17	4	0
Id. de Bruges. .	12	5	7	1	»	4	4	»	»	»	23.5	»	»	»
Id. de Bruxelles .	37	30	7	»	6	24	8	12	4	»	27.37	15.33	6.5	»
Id. de Gand . .	26	12	14	»	»	12	10	2	»	»	24.2	18	»	»
Id. de Hasselt. .	6	2	4	»	»	2	1	»	1	»	22	»	5	»
Id. de Liège . .	54	40	14	1	6	33	4	14	14	1	20.5	14.52	4.85	0
Id. de Mons . .	11	11	»	»	1	10	1	2	5	2	26	16.5	8	0
Id. de Namur. .	25	14	11	»	1	13	1	2	9	1	25	10	4.88	0
Id. de Tournai .	18	13	5	1	»	12	8	3	1	»	24.25	15.66	7	»
Collège comm. d'Ath . . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	32	»	»	»
Id. de Bouillon .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	19	»	»
Id. de Charleroi.	11	9	2	»	1	8	3	3	2	»	23.33	14.33	9	»
Id. de Chimay .	15	10	5	»	»	10	»	6	4	»	»	12.5	8.25	»
Id. de Dinant. .	5	3	2	»	»	3	»	3	»	»	»	14	»	»
Id. de Huy . .	6	5	1	»	»	5	3	»	2	»	23.66	»	8	»
Id. de Louvain .	14	10	4	»	»	10	1	7	2	»	21	15	8	»
Id. de Malines .	8	5	3	»	»	5	»	3	2	»	»	15	6.5	»
Id. de Nivelles .	6	5	1	»	»	5	1	»	4	»	22	»	5.5	»
Collège patronné d'Ostende .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	34	»	»	»
Collège comm. de Thuin . .	6	2	4	»	»	2	1	1	»	»	30	18	»	»
Id. de Tirlemont.	6	4	2	»	»	4	1	3	»	»	25	18	»	»
Id. de Tongres .	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	16.5	9	»
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	1	2	3	1	20	16.5	6 66	0
Totaux. . .	329	227	102	4	19	204	55	71	67	11				

Thème flamand, anglais ou allemand (maximum : 30 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	30	22	8	1	2	19	7	7	5	»	19.35	11.07	2.6	»
Id. d'Arlon. . .	16	11	5	»	»	11	2	2	5	2	16.5	11	2.5	0
Id. de Bruges. .	12	5	7	1	»	4	1	2	1	»	15.5	9.5	3	»
Id. de Bruxelles .	37	30	7	»	6	24	4	10	6	4	19	11.6	2.33	0
Id. de Gand . .	26	12	14	»	»	12	»	4	2	6	17.75	12.25	6	0
Id. de Hasselt. .	6	2	4	»	»	2	2	»	»	»	18.5	»	»	»
Id. de Liège . .	54	40	14	1	6	33	2	4	14	13	16	10.87	2.21	0
Id. de Mons . . .	11	11	»	»	1	10	2	4	2	2	20.5	10.12	3.5	0
Id. de Namur . .	25	14	11	»	1	13	1	3	7	2	22	10.83	2.78	0
Id. de Tournai .	18	13	5	1	»	12	2	3	3	4	22.5	10.5	3	0
Collège comm. d'Ath . . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»
Id. de Bouillon .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	8	»	»
Id. de Charleroi .	11	9	2	»	1	8	»	»	7	1	»	»	4	0
Id. de Chimay .	15	10	5	»	»	10	»	»	4	6	»	»	1.75	0
Id. de Dinant. .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	16	»	4.33	»
Id. de Huy. . .	6	5	1	»	»	5	2	1	2	»	16.5	11.5	3.5	»
Id. de Louvain .	14	10	4	»	»	10	2	2	1	5	18.66	9.5	7	0
Id. de Malines .	8	5	3	»	»	5	3	1	»	1	»	12.5	»	0
Id. de Nivelles .	6	5	1	»	»	5	»	»	2	3	»	»	2	0
Collège patronné d'Ostende .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	7	»
Collège comm. de Thuin . .	6	2	4	»	»	2	»	»	1	1	17.75	»	1	0
Id. de Tirlemont.	6	4	2	1	»	3	2	»	1	»	»	»	1	»
Id. de Tongres .	5	4	1	»	»	4	»	»	3	1	»	»	2.16	0
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	»	»	5	2	»	»	4.4	0
Totaux. . .	329	227	102	5	17	205	33	44	75	53				

Histoire et Géographie (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	30	22	8	1	2	19	1	2	7	9	11	5.25	2.43	0
Id. d'Arlon. . .	16	11	5	»	»	11	3	1	4	3	14.5	9	1.25	0
Id. de Bruges. .	12	5	7	1	»	4	2	»	2	»	13.75	»	3.5	»
Id. de Bruxelles .	37	30	7	»	6	24	8	6	7	3	11.75	7.33	1.57	0
Id. de Gand . .	26	12	14	»	»	12	10	2	»	»	14.4	7.75	»	»
Id. de Hasselt. .	6	2	4	»	»	2	»	1	1	»	»	8	1	»
Id. de Liège . .	54	40	14	1	6	33	2	6	22	3	12.5	7.16	1.52	0
Id. de Mons . .	11	11	»	»	1	10	1	4	5	»	12	6.87	2.8	»
Id. de Namur. .	25	14	11	»	1	13	2	1	4	6	15.25	9	4	0
Id. de Tournai. .	18	13	5	1	»	12	1	6	5	»	14.5	6.25	2.6	»
Collège comm. d'Ath . . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	17	»	»	»
Id. de Bouillon .	3	1	2	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	»
Id. de Charleroi .	11	9	2	»	1	8	»	»	7	1	»	»	2.28	0
Id. de Chimay .	15	10	5	»	»	10	»	6	4	»	»	7 5	2.75	»
Id. de Dinant. .	5	3	2	»	»	3	1	2	»	»	14	8.75	»	»
Id. de Huy. . .	6	5	1	»	»	5	»	2	3	»	»	5.5	2.16	»
Id. de Louvain. .	14	10	4	»	»	10	3	5	»	2	11.83	7.9	»	0
Id. de Malines .	8	5	3	»	»	5	2	2	»	1	12	7.5	»	0
Id. de Nivelles .	6	5	1	»	»	5	»	2	2	1	»	7.75	3	0
Collège patronné d'Ostende.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	9.5	»	»
Collège comm. de Thuin. .	6	2	4	»	»	2	»	1	1	»	»	9.5	2	»
Id. de Tirlemont.	6	4	2	1	»	3	2	»	1	»	17.25	»	1.5	»
Id. de Tongres .	5	4	1	»	»	4	»	2	1	1	»	7.25	3	0
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	2	4	1	»	11.25	7	1	»
Totaux. . .	329	227	102	5	17	205	41	56	78	30				

CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE DU NOMBRE DES POINTS obtenus par les élèves ayant réuni :			
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.
Athénée royal d'Anvers . .	30	22	8	1	4	17	4	2	11	»	58.75	41	12.09	»
Id. d'Arlon. . .	3	3	»	»	»	3	1	1	»	1	54	31	»	0
Id. de Bruges. .	12	5	7	1	»	4	»	3	»	1	»	29	»	0
Id. de Bruxelles .	34	27	7	»	9	18	1	1	5	11	51	32	16	0
Id. de Gand . .	26	12	14	»	»	12	»	6	6	»	»	31.5	6.66	»
Id. de Hasselt. .	6	2	4	»	»	2	2	»	»	»	60.5	»	»	»
Id. de Tournai. .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	32.5	»	»
Collège comm. de Louvain .	14	10	4	»	»	10	1	»	4	5	57	»	11	0
Id. de Malines .	3	3	»	»	»	3	2	»	1	»	66	»	13	»
Collège patronné d'Ostende.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	11	»
Collège comm. de Tirlemont .	6	4	2	»	»	4	»	2	1	1	»	34	15	0
Id. de Tongres .	5	4	1	»	»	4	»	1	3	»	»	32	2.66	»
Totaux. . .	142	95	47	2	13	80	11	18	32	19				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

I. *Questions à traiter à domicile.*

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1re SECTION. — *Philosophie et histoire.*

Quelles sont les causes du grand développement des communes de la Flandre au XIIe et au XIIIe siècle? Exposer les caractères distinctifs de ces communes et établir un parallèle entre elles et les diverses espèces de communes de la France.

2e SECTION. — *Philologie.*

Faire l'histoire de l'idylle chez les Grecs et expliquer la différence de caractère des pièces qu'on attribue à Théocrite, Bion et Moschus.

B. FACULTÉ DES SCIENCES.

1re SECTION. — *Sciences physiques et mathématiques.*

Former : 1° l'équation des surfaces parallèles à l'ellipsoïde ; 2° l'équation du lieu des centres de courbure de l'ellipsoïde.

2e SECTION. — *Sciences naturelles.*

Exposer les principales recherches faites jusqu'à ce jour pour déterminer la composition des radiations calorifiques, lumineuses et chimiques de diverses sources. Indiquer, en outre, d'une manière succincte les résultats obtenus et leurs applications les plus importantes.

C. FACULTÉ DE DROIT.

1re SECTION. — *Droit romain.*

Exposer la théorie du droit romain relative à la clause pénale.

2e SECTION. — *Droit moderne.*

Exposer le système de publicité établi par les dispositions préliminaires de notre loi hypothécaire. Combiner ces principes avec le système de la loi sur la conservation des privilèges immobiliers.

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

1re SECTION. — *Matières générales.*

Exposer l'état actuel de nos connaissances sur le tissu conjonctif.

2e SECTION. — *Matières spéciales.*

De la pathogénie et du diagnostic du ramollissement et de l'hémorragie du cerveau.

II. *Jurys. — Épreuve en loge. — Résultat.*

Quatre mémoires furent envoyés : deux en réponse à la question d'histoire, un à la question de droit moderne, un à la question de médecine (matières spéciales).

Les deux premiers furent soumis au jugement de MM. Wouters (Gand), Kurth (Liège), Altmeyer (Bruxelles), Poullet (Louvain) et Juste, membre de l'Académie de Belgique.

Le troisième fut jugé par MM. Laurent (Gand), De Savoye (Liège), Fétis (Bruxelles), Mabille (Louvain) et De Rongé, conseiller à la Cour de cassation.

Le quatrième fut jugé par MM. Poirier (Gand), Van Lair (Liège), Crocq (Bruxelles), Hayoit (Louvain) et Vleminckx, président de l'Académie de médecine.

L'auteur du mémoire rédigé en réponse à la question de droit moderne ne fut pas déclaré admissible aux épreuves subséquentes du concours.

Les trois autres concurrents furent déclarés admissibles : MM. Dejace (université de Liège) et Rutten (université de Bruxelles) pour l'histoire, M. De Visscher (université de Gand) pour la médecine.

Voici les questions parmi lesquelles le sort devait désigner celle qui serait traitée en loge.

Histoire. — 1° Racontez la carrière de Philippe Van Artevelde ;

2° Quels ont été les rapports politiques des villes de Flandre entre elles et avec celles du Brabant, principalement au XIVe siècle ;

3° Faites le commentaire de la keure de Gand de 1192 — sur le texte de Warnkönig-Gheldolf (*Histoire de Gand*, page 226) ;

4° Exposez dans ses côtés généraux le système féodal et distinguez ce qui appartient en propre au système féodal et ce qui appartient au système seigneurial pendant le moyen âge ;

5° Faites l'histoire abrégée de la réunion des diverses provinces des Pays-Bas sous un même sceptre, et appréciez les conséquences de cette réunion ;

6° Donnez un abrégé de l'organisation judiciaire en Belgique sous l'ancien régime ;

7° Racontez à grands traits les luttes de Frédéric Barberousse et de Frédéric II contre les communes lombardes ;

8° Exposez les négociations qui eurent lieu entre la Flandre et la France depuis les préliminaires de paix de Lille (1304) jusqu'à la paix de 1320 ;

9° Racontez la révolte des Gantois contre Charles-Quint ; exposez et commentez les principaux articles de la Concession Caroline ;

10° Exposez la querelle des d'Avesne et des Dampierre, son origine, ses péripéties et ses conséquences ;

11° Racontez le règne de Notger et appréciez sa politique ;

12° Résumez l'histoire politique des Pays-Bas espagnols depuis la mort de Requesens jusqu'à l'avénement de don Juan d'Autriche.

Médecine (*matières spéciales*). — 1° Faites l'histoire de la délivrance ;

2° Déterminez le rôle de l'épilepsie dans la genèse et dans la marche de l'aliénation mentale ;

3° Discutez le mode d'action des différents agents antiseptiques et faites ressortir leurs indications spéciales ;

4° Faites l'histoire de la leucémie ;

5° Exposez la pathogénie et le traitement du diabète sucré ;

6° Exposez le traitement de la pleurésie aiguë et chronique ; insistez sur les indications et les contre-indications de la thoracenthèse ;

7° Exposez et discutez les divers traitements de la pneumonie ;

8° De l'étiologie et des lésions anatomiques de la dyssenterie ;

9° Exposez l'étiologie de la phthisie tuberculeuse ;

10° Faites l'étude comparée des diverses maladies inflammatoires du poumon ;

11° Étudiez au point de vue étiologique, anatomique et symptomatique les atrophies musculaires ;

12° Faites l'histoire pathologique de la néphrite.

Le sort désigna, pour le concours en histoire, la onzième question : « Racontez le règne de Notger et appréciez sa politique. »

Pour le concours en médecine, le sort avait désigné la deuxième : « Déterminez le rôle de l'épilepsie dans la genèse et dans la marche de l'aliénation mentale. » A la demande du concurrent, on tira au sort cette seconde question que, conformément aux précédents[1], il fut autorisé à traiter en même temps que la première : « Discutez le mode d'action des différents agents antiseptiques et faites ressortir leurs indications spéciales. »

Puis eut lieu la discussion publique des thèses présentées par les concurrents.

M. Charles Dejace (de Flémalle-Grande), élève en droit de l'université de Liége, reçu candidat en philosophie et lettres au mois d'août 1874, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 67 points sur 100, fut proclamé premier en histoire.

Une mention honorable fut accordée à M. Albert Rutten, de Bruxelles, élève de l'université de la même ville, reçu candidat en philosophie et lettres en août 1874, qui avait obtenu 63 points sur 100.

M. Charles De Visscher, d'Oostacker, élève de l'université de Gand, reçu

[1] Rapport triennal sur l'enseignement supérieur (1874, 1875, 1876), p. CXXV.

candidat en médecine en juillet 1875, ayant obtenu 235 points sur 300, fut proclamé premier en médecine (matières spéciales).

III. *Distribution des récompenses aux lauréats.*

M. Chauvin, professeur à l'université de Liège, prononça le discours à la distribution des prix. Il parla de l'*étude des langues et des littératures de l'Orient.* (Voir *Revue de l'instruction publique en Belgique.*)

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

II. *Athénées et collèges.* (Suite.)

III. *Universités.*



CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

1877.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le concours fut réorganisé par un arrêté royal du 2 mai 1877. Comme les mesures que stipule cet arrêté ne devaient sortir leurs effets qu'à partir de l'année 1878, nous en remettrons l'analyse au chapitre suivant.

A. PROVINCE D'ANVERS.

Canton de Malines.

I. *Religion et morale.* — *A.* Katechismus : 1° Wat is een sacrament? Welke sacramenten moeten in staat van gratie ontvangen worden? 2° Wanneer geeft het sacrament der biecht de heiligmakende gratie? Wanneer geeft dit sacrament vermeerdering der heiligmakende gratie? 3° Hoe worden de zonden in de heilige Kerk vergeven. *B.* Oud en Nieuw Testament : 1° Verhaal hoe Samuël van God geroepen werd? 2° Verhaal de hemelvaart van Christus.

II. *Calligraphie.* — Groot : Geduld. Middelsoort : Eendracht maakt macht. Klein : Wie in zijne jeugd niet gezaaid heeft, zal in zijnen verderen leeftijd niet maaien. De hoofdletters : A, B, C, D, F, R, W. De cijfers.

III. *Arithmétique.* — 1° Wanneer is een geheel getal deelbaar door 3? Wanneer door 4? 2° *a.* Hoeveel vierkante decimeters zijn er in eene hectare? *b.* Welk verschil is er tusschen eenen kubiek decimeter en het 1/100 van eenen kubiek meter? 3° Eene some wordt verdeeld tusschen drie erfgenamen : de eerste ontvangt het 1/4 der geheele som; de tweede de 2/5 van het overschot en de derde 9,900 frank. Welke som hadden zij te verdeelen? Welk is het aandeel van elken erfgenaam, indien de laatste alleen al de onkosten, geschat op 13 ten honderd der geheele som, moet betalen? 4° Een eiken balk is 2.5 decimeters breed en 3.4 decimeters dik; hij weegt 869.04 kilog. Welke is de lengte van dien balk, indien men weet dat een kubiek decimeter eiken hout 0.852 kilog. weegt? 5° Eene som van 5,460 frank blijft uitgezet gedurende 5 jaar, 4 maand, tegen 4 1/2 ten honderd 's jaars Hoeveel intrest zal men ontvangen?

IV. *Eléments de langue maternelle.* — A. *Exercices pratiques sur la déclinaison et la conjugaison.* — 1° Verbuig in het enkelvoud en in het meervoud : *a.* de rijke pachter; *b.* dit gouden uurwerk. 2° Vervoeg in den onvolmaakt verleden tijd : zijnen ouden meester ontmoeten en zijnen hoed voor hem afnemen. 3° Geef van de volgende werkwoorden den 1sten persoon enkelvoud van den tegenwoordigen tijd en van den onvolmaakt verleden tijd en het verleden deelwoord op : *schrijven, lezen, loopen, springen, werpen.*

B. *Style épistolaire.* — Schrijf aan uwen meester dat gij belet zijt de school bij te wonen. Uwe moeder is ziek geworden. Verzoek hem dat hij eenen uwer makkers zou willen

gelasten u de lessen te doen kennen, welke in de school aangeleerd zijn; gij zult trachten die te huis te leeren. Gij hoopt dat uwe moeder weldra zal hersteld zijn en dit om twee redenen, die gij aanduidt.

C. *Dictée.*

V. *Géographie.* — 1° Teeken de kaart der provincie Oost-Vlaanderen en duid er de volgende punten op aan : *a.* de grenzen ; *b.* de steden ; *c.* de stroom en de rivieren. 2° Bepaal de ligging der volgende steden in hunne provincie en zeg door welken stroom of rivier zij bespoeld worden : Hoei, Oudenaarde, Kortrijk, Charleroi, Dinant. 3° Waar is gelegen : de Adriatische zee ; de Etna ; de Zuiderzee ; de straat van Gibraltar ; het eiland Korsika ; de Balkans ; de Teems ; de Kaap der Goede Hoop ; Philadelphia ; Calcutta.

VI. *Histoire de la Belgique.* — 1° Verhaal in 't kort de geschiedenis van Karel den Stoute ? 2° In welken toestand bevonden zich handel en nijverheid, kunsten en wetenschappen, taal en letterkunde in ons land gedurende het Spaansche tijdvak ? Noem eenige beroemde geleerden, schilders en beeldhouwers van dien tijd ?

VII. *Concours spécial de langue française.* — 1° Vervoeg in den « imparfait de l'indicatif » en in den « futur simple » de volgende werkwoorden : *arranger, revendre, concourir.* 2° Schrijf den « participe présent » en den « participe passé » van de werkwoorden : *sourire, voir, permettre.* 3° Vertaal in 't nederlandsch : La pomme de terre nous vient de l'Amérique. Elle réussit dans tous les terrains ; cependant la nature du sol a de l'influence sur la quantité et la qualité des tubercules (knollen). On la plante au printemps. La récolte des pommes de terre hâtives commence au mois de juin. Celles qui doivent servir de provision d'hiver restent plus longtemps en terre. 4° Vertaal in 't fransch : In de school zijn onderwijzers en leerlingen. De leerlingen hebben boeken, pennen, papier en potlood, een liniaal, een lei en eene griffel. Men vindt er lessenaars, landkaarten, borden, maten en gewichten. De onderwijzer heeft krijt om op het zwarte bord te schrijven.

Les 50 écoles du 3e ressort (les deux cantons de Malines, ceux de Puers, Lierre, Duffel et Heyst-op-den-Berg) fournirent 247 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 93 points sur 200.

90 élèves prirent part à un concours spécial sur la langue française : ils obtinrent une moyenne de 14 1/2 points sur 40.

B. Province de Brabant.

Série A. — I. *Religion et morale.* — 1° *a.* Racontez la mort du vieillard Éléazar et des sept frères Machabées. *b.* Tirez de ce récit deux réflexions morales. 2° *a.* Qu'est-ce que la sainte messe ? *b.* En quoi consiste l'essence du saint sacrifice de la messe ? *c.* Y a-t-il une différence entre le sacrifice de la messe et celui de la croix ? *d.* Pour quelle fin devons-nous assister au saint sacrifice de la messe et l'offrir à Dieu avec le prêtre.

II. *Orthographe.* — Les eaux qui tombent sur les arêtes et les sommets des montagnes, descendent par une infinité de filets le long de leurs pentes ; elles en enlèvent quelques parcelles, et y marquent leur passage par des sillons légers. Bientôt ces filets se réunissent dans les creux plus marqués dont la surface des montagnes est labourée ; ils s'écoulent par les vallées profondes qui en entament le pied et vont former ainsi les rivières et les fleuves qui reportent à la mer les eaux que la mer avait données à l'atmosphère.

III. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : Votre frère est un ami que la nature vous donne.

IV. *Rédaction.* — Un orage a éclaté sur votre commune et a endommagé fortement les maisons et les champs. Écrivez à votre frère qui habite un village éloigné, pour lui faire connaître cet événement.

V. *Calligraphie.* — Écrivez : deux lignes en moyen, quatre lignes en fin, et les chiffres. L'Europe, placée dans le nord-ouest de l'ancien continent, est la plus petite des cinq parties

du monde, mais la plus importante par sa civilisation. Ce n'est pas celle où il y a le plus de production, mais c'est la mieux cultivée et la plus embellie par les travaux des hommes. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VI. *Arithmétique.* — 1° Expliquez de combien de manières on peut rendre une fraction ordinaire quatre fois plus petite. 2° J'ai reçu une somme de 108 fr. 84 c. pour l'intérêt pendant huit mois d'un capital placé à 4 1/2 p. c.; quel est ce capital? 3° Un marchand a du froment de trois qualités différentes qu'il a achetées respectivement à 26 fr. 50 c., à 24 francs et à 22 francs l'hectolitre; il fait un mélange de 24 hectolitres de la 1re qualité, 31.5 hectolitres de la 2e et 40 hectolitres de la 3e; il en vend les 3/5 à 27 francs l'hectolitre; cherchez à quel prix il devra revendre l'hectolitre du restant du mélange pour que le bénéfice soit de 347 fr. 70 c.

VII. *Système métrique.* — 1° Un vase vide pèse 1 kilogramme 6 décagrammes; rempli d'eau distillée, il pèse 6 kilogrammes 5 grammes. Quelle est la capacité de ce vase? 2° Quelqu'un a un puits de 6 mètres de longueur, 4 mètres de largeur et 1m50 de profondeur. De combien doit-il approfondir ce puits pour qu'il puisse contenir 420 hectolitres?

VIII. *Géographie.* — 1° Nommez les provinces belges arrosées par la Meuse et dites en quoi consiste la principale richesse de ces provinces. 2° Comment feriez-vous, par bateau, le voyage de Hal à Gand?

IX. *Histoire.* — Qui était Philippe le Bon? Quelles étaient les provinces des Pays-Bas soumises à son autorité? Quelles furent les causes et les effets de la bataille de Gavre en 1453?

X. *Concours spécial de langue française.* — *Thème.* — De boom is een gewas. Evenals de mensch spijs en drank gebruiken moet om te leven en te groeien, zoo heeft de boom ook zijn voedsel noodig. Dit voedsel ontvangt hij deels door de wortelen uit de aarde, deels door de bladeren uit de lucht. Er zijn verscheidene soorten van boomen; van sommige boomen eet men de vruchten, deze heet men fruitboomen; anderen dienen tot sieraad : allen leveren ons het hout, dat ons zoo nuttig is.

XI. *Analyse grammaticale.* — L'homme cultive la terre qui le nourrit de ses produits.

XII. *Concours spécial de langue flamande.* — *Thème.* — Les animaux sont très utiles à l'homme. La vache et la chèvre lui donnent du lait; le bœuf, le mouton, le porc lui fournissent la viande; la poule et le canard lui procurent des œufs; les poissons le nourrissent de leur chair; l'abeille lui donne son miel. Le mouton le revêt de sa laine, le ver à soie de son fil soyeux. Le cheval, l'âne, le bœuf, le chien sont ses fidèles serviteurs.

XIII. *Analyse grammaticale.* — De boom is een gewas dat de aarde versiert.

Série B. — I. *Religion et morale.* — 1° Racontez l'entretien que le roi Achab eut avec le prophète Élie et le sacrifice de ce dernier. Tirez de ce récit une réflexion morale. 2° Nommez les péchés capitaux et ceux qui crient vengeance au ciel. De quels péchés peut-on obtenir le pardon par le sacrement de pénitence? Que faut-il faire pour combattre la honte de confesser ses péchés?

II. *Orthographe.* — Le lin, plante annuelle, originaire du grand plateau de la haute Asie, est depuis longtemps naturalisé en Europe. Les Égyptiens ont les premiers semé le lin. Aujourd'hui la culture de cette plante est surtout très développée en Hollande, en Belgique et dans le nord de la France. C'est le lin commun qui est la seule espèce cultivée. Sa tige est sensiblement plus fine que celle du chanvre; elle se ramifie vers le sommet et porte des feuilles étroites, aiguës, placées alternativement à des hauteurs différentes.

III. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : La vertu est un trésor plus précieux que toutes les richesses.

IV. *Rédaction.* — Une fauvette a fait son nid dans un buisson de votre jardin. La présence de cet oiseau vous fait grand plaisir. Vous ne voulez pas le dénicher; pourquoi? Écrivez tout cela dans une belle lettre à un ami.

V. *Calligraphie.* — Écrivez : deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres. L'Océanie, composée d'un grand nombre de terres disséminées dans le Grand-Océan, entre

l'Asie et l'Amérique, est traversée par l'équateur; cependant le climat n'y est point brûlant, à cause des vents frais qu'y procure partout la mer. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VI. *Arithmétique.* — 1° Expliquez comment vous faites la soustraction suivante : 4 2/15 — 1 3/4. 2° Quelqu'un a dépensé les 2/7 de son argent et ensuite encore les 2/9 du reste. Cherchez combien cet homme avait d'argent, sachant qu'après ses dépenses il lui restait 17 fr. 50 c. 3° Trois personnes se sont associées pour un commerce de détail qui leur rapporte, par an, un bénéfice de 30 p. c. des fonds versés. La 1re personne a mis 15,000 francs, la 2e, 12,000 francs et la 3e, 10,000 francs ; quelle sera au bout de l'année la part du bénéfice net de chaque associé, si les frais à déduire s'élèvent à 7,509 francs?

VII. *Système métrique.* — 1° Une pièce de terre de forme rectangulaire, longue de 120 mètres et large de 85 mètres, a rapporté 23,04 hectolitres de blé; combien cela fait-il par hectare. 2° Quelqu'un a un étang de forme rectangulaire qui a une longueur de 8^m70 et une largeur de 6^m50. Il le fait approfondir de 75 centimètres et il met la terre qui en provient sur un terrain de même forme, mesurant 15^m00 de long et 11^m31 de large; de combien ce terrain s'élèvera-t-il?

VIII. *Géographie.* — 1° Nommez les villes de notre pays qui se trouvent sur la ligne du chemin de fer de Bruxelles à Cologne, en Allemagne. 2° Indiquez les localités de la Belgique renommées pour la culture, *a.* du houblon, *b.* du tabac.

IX. *Histoire.* — 1° Où et en quelle année naquit Charles-Quint? Qui gouverna les Pays-Bas sous le règne de ce prince? 2° Racontez brièvement les causes et les résultats de la révolte des Gantois en 1539.

X. *Concours spécial de langue française.* — *Thème.* — De bie is een zeer vlijtig diertje. Van den vroegen morgen tot den laten avond is zij bezig met was en honig te vergaderen. Zij zuigt den honig uit de bloemen en draagt hem in korven, die de menschen voor haar bereid hebben. In eenen biekorf zijn veel duizende biën, waaronder de koningin. Er zijn biekorven die in een jaar meer dan een kilogram was en twaalf of vijftien kilogrammen honig opleveren. De biën zijn zeer nuttige diertjes.

XI. *Analyse grammaticale.* — Les élèves qui étudient bien font des progrès rapides.

XII. *Concours spécial de langue flamande.* — *Thème.* — Le mouton est un animal très utile. Il nous donne la laine, dont on fait une grande quantité d'étoffes qui servent à nous vêtir. Vos bas, votre pantalon sont faits d'étoffes de laine. Le viande du mouton est une excellente nourriture. Sa peau sert à faire du cuir. Le mouton se nourrit principalement d'herbe et de trèfles. Le berger conduit les moutons paître dans les champs et dans la prairie.

XIII. *Analyse grammaticale.* — Het kind dat zijne ouders bemint, is hun altijd gehoorzaam.

Série C. — *Concours entre les élèves du sexe féminin.* — I. *Religion et morale.* — *Culte évangélique.* — 1° Qu'est-ce que l'Évangile? Quel est l'abrégé de l'Évangile? 2° Quel est l'enseignement de Jésus-Christ sur le pardon des offenses? (Citer des textes ou des paraboles.)

Culte israélite. — 1° Expliquer la solennité religieuse et montrer le but moral de la fête du Souvenir et de celle du Grand-Pardon? 2° Quels sont nos devoirs envers nous-mêmes, avons-nous des devoirs à l'égard des animaux et des choses et quels sont-ils?

Culte catholique. — 1° *a.* Racontez l'institution du saint sacrement de l'Eucharistie, tout ce qui se passa encore au cénacle immédiatement après ; *b.* Tirez de ce récit une réflexion morale. 2° *a.* Pourquoi devons-nous à la sainte Vierge un culte supérieur à celui que nous rendons aux anges et aux saints? *b.* Pourquoi pouvons-nous implorer avec confiance le secours de la sainte Vierge? *c.* Qu'est-ce qui doit nous engager à dire souvent le chapelet?

II. *Orthographe.* — Le sucre est un produit végétal. La plante qui le fournit abondamment appartient à la famille des graminées; elle est connue sous le nom vulgaire de canne à sucre. Cette plante est originaire des Indes orientales. Elle est répandue aujourd'hui dans toute l'Amérique tropicale. La plante qui est consacrée en Europe à la production indus-

trielle du sucre, c'est la betterave. Ce sont les racines volumineuses de ce végétal qui contiennent le jus sucré. La préparation du sucre de betterave a pris une grande extension en Belgique ; elle forme dans certaines contrées une industrie importante.

III. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : Heureux sont les hommes qui se contentent de leur sort.

IV. *Rédaction.* — Une jeune fille que vous connaissez a renversé par étourderie une lampe à pétrole sur ses vêtements et a été horriblement brûlée. Faites part de cet accident à votre sœur qui se trouve en pension.

V. *Calligraphie.* — Écrivez : Deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres. L'Amérique. Les parties les plus boréales de l'Amérique sont très froides ; le climat est froid aussi vers l'extrémité méridionale de ce continent ; mais il fait très chaud vers le milieu qui est traversé par l'équateur. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

VI. *Arithmétique.* — 1° Expliquez comment vous divisez 0.426 par 2.4. 2° Les 5/9 d'une pièce d'étoffe vendus à 3 fr. 45 c. le mètre, ont produit 141 fr. 45 c. ; quelle était la longueur de la pièce entière ? 3° Un héritage de 50,800 francs doit être partagé entre une mère et ses 5 enfants, 3 garçons et 2 filles, de telle sorte que la part des filles soit le double de celle des garçons et celle de la mère égale à celle de tous les enfants ensemble avec 400 francs de plus ; combien revient-il à la mère et à chaque enfant ?

VII. *Système métrique.* — 1° Un boutiquier achète un paquet de safran de 0.625 kilogrammes, à 50 fr. 70 c. le kilogramme. Il le met en petits paquets de 3,125 grammes qu'il vend à raison de 0.25 francs le paquet. Combien gagne-t-il ? 2° Un propriétaire a acheté une pièce de terre de 2 hectares 25 centiares pour 13,575 fr. 95 c. Il vend 1 hectare 15 ares à raison de 80 centimes le mètre carré et le restant à raison de 7,600 francs l'hectare. Combien a-t-il gagné ?

VIII. *Géographie.* — 1° Quelle est la principale industrie de chacune des villes suivantes : Gand, Liège, Hasselt, Grammont, Namur ? 2° Nommez les villes de la Flandre orientale et dites, s'il y a lieu, sur quelles rivières elles sont situées.

IX. *Histoire.* 1° Quand et à la suite de quels événements la Belgique fut-elle réunie avec la Hollande ? 2° Pendant combien d'années le nouveau royaume des Pays-Bas a-t-il existé ?

X. *Concours spécial de langue française.* — Thème. De hond is een huisdier. Hij is den mensch van groot nut. De hond rust gewoonlijk bij dag. Des nachts bewaakt hij het huis. Hij is zijnen meester getrouw en volgt hem op het eerste teeken. Dan springt hij tegen hem op, blaft van vreugde, likt hem de hand en loopt hem vooruit. Wanneer hij zijnen meester door boosdoeners aangetast of bedreigd ziet, verdedigt hij hem. De hond is derhalve een trouw dier.

XI. *Analyse grammaticale.* — Le travail et l'économie sont deux sources de bonheur domestique.

XII. *Concours spécial de langue flamande.* — Thème. Le fer est un métal. On en fait des poêles pour chauffer nos chambres, des bêches et des charrues pour le cultivateur, et une foule d'ustensiles pour les ouvriers. Le fer est extrait de la terre. Il est assez abondant dans notre pays. Le fer est plus utile que l'or et l'argent ; car sans lui nous n'aurions pas les chemins de fer, sans lui nous n'aurions pas même un couteau pour couper notre pain.

XIII. *Analyse grammaticale.* — Een leerzaam kind is de vreugde zijner ouders.

24 écoles de garçons du canton d'Ixelles fournirent 90 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 87.8 points sur 135.

18 écoles de garçons du canton d'Assche fournirent 47 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 80 points sur 135.

32 écoles de garçons du canton de Louvain fournirent 105 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 67.3 points sur 135.

23 écoles de garçons du canton de Tirlemont fournirent 52 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 62.6 points sur 135.

21 écoles de garçons du canton de Lennick-Saint-Quentin fournirent 62 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 75.5 points sur 135.

16 écoles de garçons du canton de Genappe fournirent 49 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 95.9 points sur 135.

10 écoles de garçons du canton de Bruxelles fournirent 67 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 98.8 points sur 135.

18 écoles de garçons du canton de Wolverthem fournirent 46 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 80 points sur 135.

12 écoles de garçons du canton de Léau fournirent 25 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 67.9 points sur 135.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée.* — De Hond. De hond had zich bij Jupiter over de mishandelingen van allerlei aard beklaagd, die hij van den mensch ondergaan moest. Jupiter verbood hem anders dan met den stok te slaan. Nu zag de hond op een' tijd dat zijn meester eene kwade luim had, en, voor slagen vreezende, ruimde hij alle stokken van den vloer. Doch het hielp hem weinig, want nauwelijks had men dit opgemerkt, of de man, uit den stal komende, sloeg hem erbarmlijk met den steel van de zweep die hij in de hand had; de vrouw met haar spinrokken, en de meid met een brandhout, en ieder van hen beweerde dat zijn straftuig een stok was. Zelfs de kok liep hem met het braadspit na, en noemde 't een' ijzeren stok. « Helaas! » zei de lijder, « ik moet het bekennen : die een' hond wil slaan, kan licht een stok vinden. » (Bilderdijk.)

1re *question.* — Ontleed spraakkundig het werkwoord van den eersten zin.

2e *question.* — Dat zijn meester een kwade luim had. Ruimde hij alle stokken van den vloer. Druk met andere woorden de beteekenis dezer twee zinnen uit.

3e *question.* — Waarom gaat *opgemerkt* op eene *t* uit?

4e *question.* — In welken naamval staan de woorden : *de vrouw?* Leg uw antwoord uit?

5e *question.* — Vervoeg het werkwoord *staan* in den tegenwoordigen tijd der bijvoegende wijze.

II. *Style épistolaire.* — Antwoord aan uwen vriend, die u schriftelijk gevraagd heeft : Waarom heeft men eene maatschappij van kleine beschermers der dieren in uwe school ingericht?

III. *Religion et morale.* — *Catéchisme :* 1° Welke zijn de plichten der kinders jegens hunne ouders? 2° Om welke reden moeten wij onze ouders eeren? 3° In welke gevallen mogen wij onze ouders niet gehoorzamen?

IV. *Histoire sainte.* — 1° Hoe zondigde de opperpriester Heli in zijn gedrag ten opzichte zijner zonen? Hoe werd hij door God gestraft? 2° Wie was Absalon? hoe gedroeg hij zich jegens zijnen vader? welke straf onderging hij?

V. *Géographie.* — Doe de grondgesteldheid, de natuurlijke voortbrengselen en de nijverheid der provincie Henegouwen kennen?

VI. *Histoire de Belgique.* — Wie waren Breydel en Zannekin; doe ze kennen?

VII. *Arithmétique.* — 1° Beredeneer de deeling van 138 : 5.75, uitsluitelijk onder het oogpunt der tiendeelige getallen? 2° Een landbouwer heeft een stuk zaailand van 4 hectaren 0050 in pacht genomen tegen 200 frank de hectare. Hij besteedt 409 frank aan mest en bebouwingskosten voor geheel het stuk. Dit land brengt per hectare 26 hectoliters op, die hij verkoopt aan 20 frank den hectoliter. Om zijne zuster, die weduwe is, ter hulp te komen, staat hij haar 20 t. h. van zijne winst af. Hoeveel zal die weduwe ontvangen? 3° Geef de volledige bepalingen van den *vierkanten meter* en van den *frank?* 4° Hoeveel

liters kan een cylindrische bak inhouden, die een basis (grond) heeft van 2 vierkante meters 1475 oppervlakte en eene hoogte van 3m20. Welk is, in hectogrammen, het gewicht van het gestookt water, dat die bak kan inhouden?

VIII. *Calligraphie.* — Het dictaat.

Les 140 concurrents de 57 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 87 points sur 130.

La moyenne obtenue par les 167 concurrents de 46 écoles du 6e ressort fut de 68.5.

D. PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

I. *Religion et histoire sainte.* — 1° Welk is het waardigste der zeven heilige sakramenten? Wanneer en waarom heeft onze goddelijke zaligmaker het ingesteld? 2° Wie was de opvolger van den koning Salomon; wat gaf er oorsprong aan den opstand en scheuring der tien geslachten; en welke middelen gebruikte de overweldiger om te beletten, van weder te keeren onder de gehoorzaamheid aan hunnen wettigen vorst verschuldigd? 3° Wat geschiedt er in de kerken op den zondag van Paschen, en waartoe dienen later de voorwerpen alsdan gewijd?

II. *Calligraphie.* — 1° (Moyen) : Lieve Moeder.

2° (Fin) :

'k Vond tot nu geen smaak in 't leeren,
't School gaan scheen me een ware straf.
Maar ik wil mij voor goed bekeeren;
Moeder, droog uw tranen af.
'k Ga mijn vlijt en ijver toonen
En een hart dat u bemint.
Zoo zegt gij, zal ik u loonen
Als een wijs en deugdzaam kind.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Dictée.*

IV. *Style épistolaire.* — Frans schrijft aan den geneesheer der naburige stad om zijne hulp in te roepen voor zijnen vader, die erg gewond te bed ligt; hij verhaalt hem hoe dit ongeluk is voorgevallen.

V. *Arithmétique.* — 1° Een bediende wint dagelijks 5 fr. 50 c. Hoeveel is zijne winst, als hij maar 7/12 van het jaar kan werken? 2° Een koopman heeft 8 stukken laken gekocht van 48 1/4 meters ieder, tegen 14 fr. 75 c. den meter. Hij verkoopt al dit laken met eene winst van 7 1/2 t. h. Men vraagt den verkoopprijs per meter en de geheele winst?

VI. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Iemand koopt eenen grond van 4 hectaren 6 centiaren, aan 9,060 frank de hectare; hij verkoopt er de helft van aan 104 frank de are, en de andere helft aan 85 centiemen den vierkanten meter. Zal hij gewonnen of verloren hebben en hoeveel? 2° Pieter heeft eenen muur laten maken, die 20 meters lang, 3 meters 8 decimeters hoog en 23 decimeters dik is. Jan heeft ook eenen muur laten maken van 21 en half kubiek meters inhoud. Welk is het verschil van inhoud dezer twee muren?

VII. *Histoire.* — 1° Noem de vorsten van het huis van Burgondië, die over ons land geregeerd hebben. 2° Ten gevolge van welke gebeurtenissen is op het einde der laatste eeuw ons vaderland aan Frankrijk vereenigd geweest?

VIII. *Géographie.* — 1° Een schipper die te Boom eene lading pannen genomen heeft, moet dezelve te Kortrijk lossen. Door welke wateren heeft hij te varen en welke steden zal hij op zijne reis ontmoeten? 2° In welke steden vindt men de voornaamste messenmakerijen en wapenfabrieken, en in welke provinciën en op welke wateren zijn die plaatsen gelegen?

Les 61 concurrents de 15 écoles du canton d'Aerzele obtinrent une moyenne de 17.3 points sur 30 pour la religion et de 96 points sur 150 pour les autres branches.

Les 33 concurrents de 7 écoles du canton de Tamise obtinrent une moyenne de 22.6 points sur 30 pour la religion et de 82.7 points sur 150 pour les autres branches.

Les 15 concurrents de 3 écoles du canton de Waerschoot obtinrent une moyenne de 20 points sur 30 pour la religion et de 106 points sur 150 pour les autres branches.

Les 44 concurrents de 11 écoles du canton de Deynze obtinrent une moyenne de 10.8 points sur 30 pour la religion et de 80.1 points sur 150 pour les autres branches.

Les 38 concurrents de 10 écoles du canton de Hamme obtinrent une moyenne de 20 points sur 30 pour la religion et de 98 points sur 150 pour les autres branches.

Les 38 concurrents de 9 écoles du canton de Wetteren obtinrent une moyenne de 16.7 points sur 30 pour la religion et de 89 points sur 150 pour les autres branches.

E. Province de Hainaut.

Épreuve orale.

I. *Lecture.* — *Explications.* — Les concurrents liront le morceau ci-dessous.

Le rossignol. Par une belle soirée de printemps, un jeune enfant, accompagné de son maître, se promenait sur la lisière d'une verte forêt. Soudain le rossignol, après un brillant *prélude,* lança dans les airs ses *notes* les plus sonores. — Quelle délicieuse harmonie ! s'écria l'enfant ; je serais bien heureux d'entendre de plus près ce chantre si *mélodieux.* Si nous avancions vers l'endroit où il est caché ! — N'en faites rien, dit le maître ; le rossignol est sauvage et ombrageux ; notre approche suffirait pour le réduire au silence ; c'est dans les lieux écartés qu'il se plaît à déployer toutes les *ressources* de son incomparable organe. — Mais pourquoi donc, continua l'enfant, pourquoi, lui si habile, se cache-t-il comme les hiboux, tandis qu'une infinité d'oiseaux au chant monotone ne cessent de voltiger autour de nous dans nos jardins ? — Enfant, reprit le maître, très souvent le vrai mérite est *timide ;* pour en jouir, il faut savoir le rechercher.

Immédiatement après la lecture, le concurrent *expliquera* la signification des cinq mots soulignés (*prélude, notes, mélodieux, ressources, timide*).

Épreuve écrite.

Langue française. — Les concurrents écriront sous la *dictée* les lignes suivantes, qu'ils ne pourront remettre au net.

La modestie. De toutes les vertus *que* l'éducation peut avoir développées chez les jeunes gens, la modestie est *l'une* des plus précieuses. Quels que soient le talent et la grâce qui révèlent le mérite d'un jeune homme, on lui en tiendra peu de compte s'il se montre orgueilleux et importun. Au contraire, la modestie et la réserve l'élèveront bien haut dans l'opinion des gens avec lesquels il aura des rapports.

Vous avez sans doute remarqué, mes amis, que les personnes sensées n'étourdissent pas le monde par des poursuites et un bavardage fatigants ; vous les avez toujours vues garder une sage retenue dans les conversations où elles se trouvaient mêlées ; jamais on ne les a critiquées pour s'être rendues insupportables par des observations déplacées ; jamais elles ne se sont montrées gênantes par un empressement excessif ; jamais on ne leur a reproché d'avoir trop parlé d'elles-mêmes. Suivez leur exemple, mes amis ; ne fatiguez personne de vos assiduités ; n'ennuyez pas les autres du récit de vos histoires personnelles, et rappelez-vous

toujours qu'il faut que les jeunes gens *acquièrent* la modestie, s'ils veulent être aimés et recherchés.

Grammaire. — 1° Indiquez la nature de chacune des *quatre dernières propositions* de la dictée ci-dessus, et justifiez votre réponse. 2° A quel mode et à quel temps est employé le verbe *acquièrent,* qui est souligné dans la dernière phrase de la dictée? Pourquoi? 3° Dites la nature et la fonction des mots *que* et *l'une,* qui sont soulignés dans la première phrase de la dictée. 4° Donnez deux verbes composés du verbe simple *voir* et employez chacun de ces verbes dans une phrase exprimant une vérité générale et utile.

Rédaction. — Notre ami Louis se plaît à dénicher les petits oiseaux. Dans une lettre d'une quinzaine de lignes, vous lui adressez des représentations à ce sujet.

Arithmétique et système légal des poids et mesures. — 1° Effectuez et raisonnez la division suivante 6.8 : 0.025. 2° Le bassin d'une fontaine reçoit 6/7 de litre d'eau en 2/3 de minute et il perd 8/11 de litre de cette eau en 4/5 de minute. Après combien de minutes le bassin, qui était d'abord vide, contiendra-t-il 41 11/12 litres d'eau? 3° J'achète, pour 7,680 francs, un terrain de forme rectangulaire, que je paie à raison de 9,600 francs l'hectare. Ce terrain a 64 mètres de largeur. Quelle en est la longueur? 4° Une personne place d'abord 2,400 francs à 5 p. c. par an. Quatre ans et deux mois plus tard, elle place 5,000 francs à 4 p. c. Combien de temps après le premier placement ces deux capitaux auront-ils rapporté le même intérêt?

Histoire et géographie. — 1° Faites connaître la date, la cause, quelques détails et les deux conséquences importantes du fait par lequel s'illustra Jean le Victorieux. 2° Indiquez l'époque, la cause, les faits les plus marquants et les résultats de la *révolution brabançonne.* 3° Faites connaître les noms des provinces et des villes que la Meuse arrose en Belgique, et citez les principaux affluents de ce fleuve, avec l'endroit où ils s'y jettent. 4° Indiquez, en suivant l'ordre de leur situation, les mers qui baignent l'Europe.

Écriture. — Les concurrents écriront la phrase suivante : La belladone est une plante dont toutes les parties sont vénéneuses. Elle croît sur les montagnes, dans les fossés ombragés, le long des haies, des murs et des taillis. Elle a le port triste, comme la plupart des végétaux pernicieux.

N. B. — Deux lignes en moyen et le reste en fin.

12 écoles du canton de Flobecq fournirent 13 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 80 points sur 150.

8 écoles du canton de Péruwelz fournirent 19 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 92 points sur 150.

18 écoles du canton de Pâturages fournirent 29 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 87 points sur 150.

25 écoles du canton de Rœulx fournirent 50 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 68 points sur 150.

17 écoles du canton de Tournai fournirent 34 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 63 points sur 150.

F. Province de Liège.

I. *Religion.* — *Doctrine chrétienne :* 1° Qu'est-ce que la foi? Quels sont les articles de foi que tout chrétien doit savoir et croire de nécessité de moyen pour être sauvé? 2° Qu'est-ce que *a.* le péché, *b.* le péché mortel? *c.* Que faut-il pour qu'un péché soit mortel? 3° Qu'est-ce que le sacrement de pénitence? Qu'est-ce que *a.* la contrition, *b.* la contrition parfaite, *c.* la contrition imparfaite ou l'attrition? Quelle différence y a-t-il entre la contrition parfaite et la contrition imparfaite? — *Histoire sainte :* 1° A qui la promesse du Messie fut-elle faite depuis la chute de l'homme jusqu'à David exclusivement? 2° Avant

d'aller en captivité, quelle était la conduite de Tobie envers Dieu ; envers le prochain ; envers son fils. 3° Quel mystère se révéla au baptême de Jésus-Christ et comment? 4° Que dit Jésus-Christ à son père dans le jardin des Oliviers? Que reprocha-t-il aux apôtres dans ce jardin? Que fit saint Pierre chez le grand-prêtre Caïphe?

II. *Langue française. — Rédaction-lettre :* Écrivez à un ami malade, pour lui inspirer du courage et de la patience.

Dictée : Il est beau de reconnaître ses torts. Tout le monde commet des fautes, mais *peu* d'hommes *ont* le courage de les avouer. C'est un défaut, mon cher enfant, que souvent on a déjà à votre âge. On blesse un ami, on oublie le *respect* dû à un supérieur, on afflige ses parents par sa désobéissance, et un amour-propre mal placé empêche de reconnaître *tout de suite* ses torts et de les réparer. Parfois, pour les causes les plus futiles, vous vous brouillez avec un condisciple, un ami. Après le premier moment d'emportement, la réflexion vient ; vous sentez que vous avez tort, mais vous ne voulez pas *faire le premier pas ;* vous craignez que vos compagnons *ne* vous *ac*cusent de lâcheté ; un sot respect humain vous arrête, et vous perdez par votre obstination un ami dont l'affection vous était précieuse. Ce fol entêtement a sa source dans l'orgueil. Mais l'orgueil va plus loin : il vous conseille parfois de ne pas reconnaître vos torts envers vos supérieurs. Vous avez manqué de déférence envers votre instituteur, mal accueilli une réprimande méritée, murmuré contre une punition juste ; vous êtes coupable, mais vous n'avez pas le courage de présenter vos excuses à cet homme qui vous prodigue les soins les plus paternels. L'entêtement vous rend ingrat. Que sera-ce quand vous résistez à vos parents *mêmes,* quand vous affligez un père qui se sacrifie pour vous préparer un avenir heureux, une mère dont la tendresse vous entoure et vous protège depuis le berceau? Ah ! mon enfant, s'il vous arrive de les offenser, hâtez-vous de leur exprimer vos regrets. Après les avoir *affligés* par votre faute, consolez-les par votre repentir ; vous ferez renaître le bonheur dans le cœur de votre père, vous verrez couler des larmes de joie des yeux de votre mère, et vous serez plus heureux vous-même, car le ciel bénit un fils soumis et respectueux.

Questions sur le texte de la dictée. — 1° *Peu d'hommes ont.* Expliquez l'accord du verbe *ont* avec son sujet. 2° Trouvez dans les deux premières phrases un adverbe de temps et un adverbe de quantité ; expliquez la fonction de chacun d'eux. 3° *Respect.* Formez au moyen de ce mot un verbe, deux adjectifs et un adverbe, et employez les dérivés que vous trouverez dans des phrases exprimant chacune une notion utile. 4° Quelle différence de signification y a-t-il entre les expressions *tout de suite* et *de suite ?* 5° Vous ne voulez pas faire *le premier pas.* Dites cela d'une autre manière. 6° Vous craignez que vos compagnons *ne* vous *accusent.* A quel mode se trouve le verbe *accusent* et pourquoi? Justifiez aussi l'emploi de la négation *ne* dans cette phrase. 7° A vos parents *mêmes.* Le mot *mêmes* est-il au singulier ou au pluriel? Pourquoi? 8° Après les avoir *affligés.* Expliquez l'accord du participe passé.

III. *Arithmétique. — Calcul intuitif (mental).* — 1° Indiquez un moyen simple et facile pour faire la multiplication d'un nombre entier par 11. Appliquez le procédé aux deux exemples suivants : 35 × 11 et 68 × 11. 2° Dites comment on divise un nombre entier par une fraction. Appliquez la règle à l'exemple suivant : 4 : 3/5. Montrez l'exactitude du résultat par une construction graphique.

Calcul écrit. — 1° Une mère de famille a acheté du drap à raison de 9 francs le mètre ; elle a payé en tout 63 francs. Combien de mètres a-t-elle obtenus? Ce problème peut être résolu par une division. Indiquez les éléments de cette division et justifiez votre réponse. Le quotient de cette division n'est pas de la même nature que le dividende ; mais n'arrive-t-il pas quelquefois que, dans une division, le quotient soit de la même nature que le dividende? Dites dans quel cas il en est ainsi. Expliquez votre réponse par un exemple. 2° Dites comment on transforme une fraction ordinaire en une fraction décimale équivalente. Appliquez la règle à la fraction 5/7. Cherchez le résultat à un millième près. Expliquez votre réponse. 3° Deux voyageurs vont à la rencontre l'un de l'autre. Au moment où ils se mettent en marche, ils sont distants de 5 kilomètres 4 décamètres. Le premier fait 90 mètres par minute ; le second en fait 78. On demande *a.* après combien de minutes les deux voyageurs se rencontrent, *b.* à quelle distance chacun d'eux sera alors de son poin

de départ. 4° Quelqu'un avait placé une certaine somme d'argent à 4 1/2 p. c. par an ; ce qui lui procurait un revenu annuel de 202 fr. 50 c. On lui a remboursé le capital et il l'a placé à nouveau ; mais il ne peut obtenir de son second placement que 180 francs de rente annuelle. A quel taux est actuellement placé son argent?

IV. *Dessin.* — Une feuille de lierre de 2 décimètres de hauteur environ.

Les 75 concurrents de 22 écoles du canton de Liège (ville) obtinrent une moyenne de 58.6 points sur 100 (branches obligatoires).

Les 32 concurrents de 17 écoles du canton de Limbourg obtinrent une moyenne de 40.6 points sur 100 (branches obligatoires).

Les 58 concurrents de 24 écoles du canton de Spa obtinrent une moyenne de 55.8 points sur 100 (branches obligatoires).

Les 39 concurrents de 24 écoles du canton de Louveigné obtinrent une moyenne de 45.2 points sur 100 (branches obligatoires).

Les 101 concurrents de 39 écoles du canton de Huy obtinrent une moyenne de 41.2 points sur 100 (branches obligatoires).

Les 55 concurrents de 24 écoles du canton de Landen obtinrent une moyenne de 37.7 points sur 100 (branches obligatoires).

Les 39 concurrents de 14 écoles du canton de Héron obtinrent une moyenne de 48.71 points sur 100 (branches obligatoires).

G. Province de Limbourg.

I. *Lecture.* — *Sujet :* « Het geweten. » Zie het leesboek *De Kindervriend,* bl. 399.

Question. — 1° Wanneer hebt gij het meeste vermaak? Hoe zijt gij gesteld, als gij traag of stout geweest zijt? Wat verwijt u dan het geweten?

II. *Écriture.* — (Moyen) : Beproef uwe schouders, eer gij draagt. (Fin) : Als de heer het huis niet bouwt, arbeiden zij vergeefs, die hetzelve oprichten. Cijfers 2, 3, 4, 5, 7, 9.

III. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Hebt gij al eens aan de zon gevraagd, waar zij naar toe gaat, wanneer *zij* des avonds aan de westerkimme daalt? Gij *denkt* toch wel, dat *daarginder* ook *menschen* wonen, *die* zij verlichten moet, en dat zij ook daar over velden en weiden, dorpen en steden schijnt. Hebt gij al eens aan de beek gevraagd, die daar buiten voorbijloopt : Waar gaat gij heen, klare vliet? Rusteloos SPOEDT zich het beekje voort; het moet naar den stroom, en met hem langs vele schoone STEDEN naar de zee. Of hebt gij gezien, hoe in den herfst de zwaluwen rond den kerktoren omvliegen en dan in troepen door de blauwe lucht henentrekken? O, konden wij met hen reizen! met de zon over de bergen, met het beekje door het dal, met de zwaluwen naar verre streken! Daar moet veel te zien zijn, want Gods aarde is groot en schoon, en aan afwisselingen rijk.

Analyse. — *Zij, denkt, daarginder, menschen, die.*

Grammaire. — 1° *Spoedt,* waarom moet hier dit woord met *dt* geschreven worden? 2° *Steden :* Volgens welken regel wordt de lange *e* in dit woord door eene enkele *e* voorgesteld?

Composition. — Een zoon (eene dochter) schrijft aan zijnen vader. Weldra zullen zijne studiën een einde nemen. Naar het verlangen zijner ouders, zal hij (zij) in 't vaderlijk huis wederkeeren om zich op den handel toe te leggen. Hij (zij) is gelukkig, als hij nadenkt, dat hij door zijnen arbeid aan zijne ouders een welverdiende rust zal kunnen verschaffen.

IV. *Histoire.* — 1° Wie was Karel de Groote? Hoe heeft hij zich beroemd gemaakt? 2° Wanneer en door welk verdrag werd België met Holland vereenigd? Hoeveel jaren heeft de vereeniging geduurd?

V. *Arithmétique.* — 1° Een winkelier koopt een stuk laken 637 fr. 50 c. Hij verkoopt het voor 750 frank en wint alzoo 1 fr. 50 c. per meter. Hoe lang is dit stuk? 2° Een handelaar verkoopt de 3/5 van een stuk stoffe tegen 4 fr. 50 c. den meter en ontvangt daarvoor 202 fr. 50 c. Welke was de lengte van het geheele stuk?

Système métrique. — 1° Welke zou de waarde zijn van een vloeistof, waarmede een kubusvormige bak gevuld is, die 35 centimeters lengte, 28 centimeters breedte en 32 centimeters diepte heeft, indien de deciliter dezer vloeistof 25 centiemen kost? 2° Ik heb drie kisten suiker gekocht; de eerste weegt 56 kilog. 5 hectog. 6 decag.; de tweede 58 kilog. 4 hectog. 4 decag.; ik heb het gewicht der derde kist vergeten, maar ik weet, dat ik voor het geheel, gerekend tegen 12 centiemen den hectogram, 210 fr. 48 c. betaald heb. Welk is het gewicht der derde kist?

Les 42 concurrents de 21 écoles du canton de Saint-Trond obtinrent une moyenne de 75 points sur 200.

Les 30 concurrents de 16 écoles du canton de Sichem-Sussen obtinrent une moyenne de 98 points sur 200.

Les 31 concurrents de 15 écoles du canton de Peer obtinrent une moyenne de 113 points sur 200.

H. Province de Luxembourg.

Pour les branches autres que la langue maternelle, les élèves allemands ont la faculté de répondre en allemand ou en français et, s'ils le désirent, le jury leur traduit les questions en allemand.

Épreuve écrite.

I. *Langue française.* — *Dictée :* Le retour des oiseaux au printemps est le premier *signal* et la douce annonce du réveil de la nature vivante. Les fauvettes arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles; elles se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes. Les unes viennent *habiter* nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi, ces jolis oiseaux remplissent tous les lieux de la terre, et *les* animent par les mouvements et les *accents* de leur tendre gaieté.

Analyse grammaticale. — Faites l'analyse des mots soulignés y compris leur fonction.

Grammaire. — Mettez la deuxième phrase de la dictée au passé indéfini (Les fauvettes... de nos campagnes), et justifiez l'orthographe des participes passés.

II. *Langue allemande.* — *Dictée :* Aus unendlich vielen Quellen strömt im Frühling das Leben hervor. Neue Blüthen übersäen mit jeder Stunde Bäume und Hecken; fröhlicher grünt mit jedem Tage die Erde mit ihren Thälern, Wiesen, Gärten und Aeckern. Das junge Reis treibt Augen; nach und nach belauben *sich* auch die Wälder und nehmen uns in ihren angenehmen dunkeln Schatten wieder auf. In der Luft singen die Lerchen; in den Gebüschen die Nachtigallen, im harmonischen Einklange mit *tausend* anderen lieblichen Sängern, *die ihre* Jubeltöne nach oben hinaufsenden, woher alles Gute kommt.

Analyse grammaticale. — Analysirt die unterstrichenen Wörter.

Grammaire. — Setzet die Zeitwörter : *treiben, belauben, aufnehmen, singen, hinaufsenden* und *kommen a.* in die erste Person der Einzahl der Mitvergangenheit der Wirklichkeitsform (imparfait de l'indicatif), *b.* in das Mittelwort der Vergangenheit (participe passé).

III. *Écriture.* — Les élèves écriront : 1° en moyen, la première ligne de la dictée; 2° en fin, les trois premières lignes de la dictée; 3° les lettres majuscules; 4° les 10 chiffres.

IV. *Calcul.* — 1° Une couturière achète pour 100 francs de la toile qui coûte 80 centimes le mètre pour en faire des chemises : cherchez *a.* combien elle aura de mètres de

cette toile; *b.* combien elle aura de chemises si pour chacune il lui faut 1 mètre 2/3. 2° Pour planchéier une chambre qui a 6 mètres de long et 5 mètres de large, on achète des planches de 3 mètres de long sur 25 centimètres de large; cherchez *a.* combien il faut de ces planches; *b.* combien elles coûtent ensemble, à 2 fr. 65 c. la planche.

V. *Système métrique.* — Un réservoir, rempli d'eau pure, a 4 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et 2ᵐ27 de profondeur : Quel est le poids de l'eau qu'il contient?

VI. *Histoire.* — Donnez un résumé des règnes des archiducs Albert et Isabelle.

VII. *Géographie.* — Faites de mémoire la carte de la province de Liège, comprenant 1° les bornes de la province avec l'indication des provinces ou pays limitrophes; 2° le cours de la Meuse, de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Vesdre et du Houyoux; 3° les noms et la situation des villes chefs-lieux d'arrondissement judiciaire. En marge vous indiquerez la principale industrie de chacune de ces villes.

Épreuve orale.

I. *Lecture.* — Le jury choisira un morceau en prose dans le livre de lecture en usage.

II. *Langue maternelle.* — *Grammaire française.* — 1° Dans les phrases suivantes, corrigez, s'il y a lieu, les mots soulignés, épelez-les comme ils doivent être écrits, et justifiez-en l'orthographe. « Voilà des personnes *tout charmant*, *charmant tout* ceux qui les voient. C'est vous ou moi qui *a* raison. » 2° Mettez les verbes suivants à la première personne du singulier *a.* du présent; *b.* de l'imparfait; *c.* du passé défini; *d.* du passé indéfini, et *e.* du futur simple de l'indicatif et épelez-les chaque fois : *Envoyer, aller, venir, savoir, prendre.*

Grammaire allemande. — 1° Deklinirt in der Einzahl und in der Mehrzahl die persönlichen Fürwörter : *ich, du, er, sie, es.* 2° Setzet folgende Zeitwörter in die zweite Person der Einzahl *a.* der Gegenwart; *b.* der Mitvergangenheit; *c.* der Vergangenheit der Wirklichkeitsform und in die Einzahl der Befehlsform und buchstabirt sie jedesmal : *sehen, entlaufen, ausgehen, anbieten, bitten, lesen, sitzen, sich setzen, sich waschen.*

III. *Arithmétique.* — 1° Comment divise-t-on un nombre entier par une faction. Exemple 4 : 2/3? 2° Comment réduit-on au même dénominateur (le plus petit) plusieurs fractions dont les dénominateurs ont des facteurs communs? Exemple 9/16, 7/24, 5/36.

IV. *Calcul mental.* — 4 mètres de drap coûtent 72 francs; combien coûteront 2 mètres et 5/6 du même drap. 2° 5 ouvriers ont employé 35 jours pour faire un certain ouvrage; combien 25 ouvriers de même force auraient-ils employé de jours pour faire le même ouvrage?

V. *Système métrique.* — 1° Énoncez le nombre 2.567 en mètres carrés, décimètres carrés, etc. 2° Combien 2 mètres cubes et 5 décimètres cubes valent-ils de décilitres?

VI. *Histoire.* — 1° Où et en quelle année Charles Martel livra-t-il une grande bataille aux Mahométans? Quel a été le résultat de cette bataille? 2° Citez la date *a.* de l'élection et *b.* de l'inauguration du roi belge Léopold Iᵉʳ.

VII. *Géographie.* — 1° Nommez trois grandes chaînes de montagnes de l'Europe, et indiquez-en la situation. 2° Sur quelles provinces s'étend la juridiction de la cour d'appel de Liège.

VIII. *Chant.* — Les élèves exécuteront un chant scolaire à leur choix.

Les 29 concurrents de 16 écoles du canton de Fauvillers obtinrent une moyenne de 123.5 points sur 155.

Les 43 concurrents de 23 écoles du canton de Sibret obtinrent une moyenne de 120.2 points sur 155.

Les 57 concurrents de 25 écoles du canton de Durbuy obtinrent une moyenne de 136.6 points sur 155.

I. PROVINCE DE NAMUR.

I. *Langue française.* — A. *Dictée.* — Le rouleau. Considérez un sol fraîchement remué, vous constaterez la présence d'une foule de mottes dures que la herse n'a pas brisées, et, entre ces mottes, des vides et des interstices nombreux. Ces petits blocs ont été seulement déplacés, retournés, mis en saillie à la surface; le rouleau vient à point pour les écraser, pour achever d'émietter le sol. Il fait aussi *disparaître* les vides et égalise la surface tout en la comprimant. Ce tassement a pour résultat d'assurer aux graines qui vont être confiées à la terre, la fraîcheur indispensable à leur germination. L'humidité, en effet, remonte, après le roulage, à la portée des plantes. En voulez-vous une preuve? Voyez les jardiniers *tasser,* avec la main, la terre qu'ils placent dans les pots de fleurs, et battre, à l'aide d'une planche, les plates-bandes qu'ils viennent de bêcher et de râteler. *Notez* enfin que la jeune plante trouvera un meilleur appui sur un champ raffermi.

B. *Explication du texte.* — 1° Quelle est la valeur de la particule *dis* dans *disparaître.* Donnez un substantif formé de ce verbe. Dites le contraire de *disparaître.* Ajoutez-y quatre autres mots appartenant à la même famille. 2° Quelle est la racine du verbe *tasser?* Formez de cette racine un substantif et un autre verbe. Employez l'un de ces mots dans une phrase ayant trait à l'agriculture.

C. *Grammaire.* — 1° Quelle est la nature des propositions contenues dans la dernière phrase de la dictée? 2° Faites connaître, en justifiant votre réponse : *a.* le mode, le temps et le sujet du verbe *notez; b.* la nature et la fonction des mots *enfin* et *que; c.* la nature et la fonction du mot champ.

D. *Style.* — Écrivez à l'un de vos amis qui habite la province de Liège pour lui annoncer que depuis quelque temps votre instituteur vous donne des leçons sur l'agriculture et l'hygiène. Dites-lui le plaisir que vous éprouvez à ces leçons et les avantages que vous comptez en retirer pour l'avenir.

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Effectuez l'opération suivante 15 : 5/9. Expliquez, en vous appuyant sur la définition de la division, pourquoi le quotient obtenu est plus grand que le dividende. 2° Un ouvrier plafonneur a entrepris, à raison de 10 centimes le mètre carré, le blanchissage des murs et du plafond d'une salle ayant 10 mètres de longueur, 7 mètres 50 centimètres de largeur et 4 mètres de hauteur. Combien recevra-t-il pour ce travail? 3° On a placé 128 pièces de cinq francs en argent sur l'un des plateaux d'une balance; sur l'autre plateau se trouve un vase vide pesant 85 décagrammes. Pourriez-vous dire en litres, la quantité d'eau distillée qu'il faut verser dans le vase pour établir l'équilibre? 4° Un oncle a laissé, par testament, les 3/8 de sa fortune à son neveu, le tiers à sa nièce et le reste au bureau de bienfaisance dont la part, placée à 4 1/2 p. c., donne une rente annuelle de 630 francs. Cherchez la part du bureau de bienfaisance, celle du neveu et celle de la nièce.

III. *Histoire et géographie.* — 1° Dites ce que vous savez de Godefroid de Bouillon. 2° Dessinez la carte de la province de Luxembourg en y indiquant : *a.* les bornes; *b.* les deux principaux cours d'eau; *c.* les voies ferrées qui aboutissent aux chefs-lieux d'arrondissement; *d.* faire connaître les produits des trois règnes que l'on trouve particulièrement dans cette province. 3° Faites le voyage d'Ostende à Constantinople en indiquant les mers que vous traversez.

Les 78 concurrents de 20 écoles du canton de Gembloux obtinrent une moyenne de 59.1 points sur 100.

Les 126 concurrents de 33 écoles du canton de Dinant obtinrent une moyenne de 58.8 points sur 100.

Les 76 concurrents de 23 écoles du canton de Couvin obtinrent une moyenne de 66.3 points sur 100.

Les 92 concurrents de 25 écoles du canton de Walcourt obtinrent une moyenne de 71.2 points sur 100.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.		Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.	
		Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.			Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.
1	Aerschot	1	1	1	1		Reports. . .	160	39	66	14
2	Alost	1	1	1	1	35	Louvain	5	»	5	»
3	Andenne	5	»	»	»	36	Maeseyck. . . .	2	»	2	»
4	Anderlecht (éc. priv.).	2	1	2	1	37	Malines	6	1	6	1
5	Anvers.	5	»	5	»	38	Marche	3	»	»	»
6	Id. (privée) . .	10	»	10	»	39	Nieuport	1	»	1	»
7	Ath	4	»	»	»	40	Ninove (éc. patron.).	2	»	2	»
8	Beaumont. . . .	2	1	»	»	41	Ostende (éc. patron.)	8	»	8	»
9	Binche (éc. patr.) .	1	»	»	»	42	Pâturages. . . .	7	»	»	»
10	Boom	3	»	3	»	43	Pecq (éc. comm.) .	2	1	»	»
11	Braine-le-Comte. .	7	1	»	»	44	Péruwelz	8	3	»	»
12	Bruges.	2	»	2	»	45	Quiévrain (éc. comm.)	2	2	»	»
13	Bruxelles (éc. comm.).	8	1	8	1	46	Renaix.	4	3	4	3
14	Châtelet	2	2	»	»	47	Rochefort. . . .	2	»	»	»
15	Courtrai (éc. patronn.).	8	»	8	»	48	Rœulx	4	2	»	1
16	Couvin.	9	3	»	»	49	Saint-Ghislain . .	6	1	»	»
17	Diest	1	»	1	»	50	Saint-Hubert. . .	2	»	»	»
18	Dinant.	6	1	»	»	51	St-J.-t.-Noode (comm.)	1	»	1	»
19	Ellezelles (éc. comm.).	2	»	»	»	52	Saint-Trond . . .	1	1	1	1
20	Fleurus (id.) . . .	9	1	»	»	53	Schaerbeek (éc. comm.)	11	»	11	»
21	Fosses.	5	2	»	»	54	Seraing (éc. comm.).	5	»	»	»
22	Furnes.	2	2	2	2	55	Soignies	13	2	»	»
23	Gosselies	7	4	»	»	56	Spa	6	1	»	»
24	Hal	4	4	4	4	57	Stavelot	9	4	»	»
25	Herve (éc. patronn.)	3	»	»	»	58	Thuin	4	»	»	»
26	Houdeng-Aimeries .	7	1	»	»	59	Tongres	6	2	6	2
27	Huy.	4	»	»	»	60	Turnhout	1	»	1	»
28	Ixelles (éc. comm.).	12	4	12	4	61	Verviers (éc. comm.)	10	»	»	»
29	Jodoigne	2	8	»	»	62	Virton	5	»	»	»
30	Jumet (éc. comm.) .	4	1	»	»	63	Visé	6	»	»	»
31	Liège (id.) .	7	»	»	»	64	Waremme . . .	6	»	»	»
32	Lierre	4	»	4	»	65	Wavre.	4	»	»	»
33	Limbourg. . . .	8	»	»	»	66	Ypres	5	1	5	1
34	Lokeren (éc. comm.)	3	»	3	»						
	A reporter. . .	160	39	66	14		Totaux. . .	317	63	119	23

Soit 45 écoles moyennes de l'État, 13 écoles moyennes communales, 5 écoles moyennes patronnées et 3 écoles moyennes privées.

Les établissements soumis à la loi du 1er juin 1850 qui n'ont pas concouru faute d'élèves dans la première classe sont :

1° Les écoles moyennes de l'État à Gand, à Mons, à Namur, à Neufchâteau et à Philippeville;

2° L'école moyenne communale de Brée;

3° Les écoles moyennes patronnées d'Eecloo, de Poperinghe et de Thielt.

II. *Jurys.*

Concours général : MM. Demoor, Gilles, Lemaître, Lequarré, Seron et Vinçotte.

Concours spécial de flamand : MM. Rooses, Verstraeten et Van Aertselaere.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. *Concours général.*

Matières littéraires (six heures).

I. *Langue française.* — Quel est l'emploi de *se* et de *soi ?*

II. Quel est l'accord du verbe ayant pour sujet un collectif?

Composition. — Convalescence et printemps. — Un jeune convalescent est à sa fenêtre par une belle matinée du mois de mai.

I. *Histoire nationale.* — Racontez brièvement l'histoire du gouvernement du duc d'Albe.

II. Exposez sommairement les événements qui se sont passés en Belgique depuis la bataille de Turnhout jusqu'à la rentrée des impériaux commandés par le maréchal De Bender.

I. *Géographie.* — Donnez la géographie générale du Pérou.

II. Décrivez le cours du Nil.

Matières scientifiques (cinq heures).

I. *Arithmétique.* — Qu'est-ce que la division?

Exposer la théorie de la division des nombres entiers sur l'exemple : 415596 : 587.

II. Deux négociants se sont associés pour une entreprise qui a duré vingt mois et dans laquelle ils ont gagné 25,000 francs. Le premier a mis 50,000 francs au commencement de l'entreprise, et il en a retiré 20,000 au bout de douze mois. On demande ce que le second a dû mettre au bout de huit mois pour avoir 11,000 francs dans le bénéfice.

Algèbre. — Un épicier a trois caisses de thé marquées A, B, C et contenant : A 135 kilogrammes à 10 francs le kilogramme, B 47 kilogrammes à 8 francs, et C 98 kilogrammes à 5 francs le kilogramme. Il veut en faire trois mélanges. Le premier mélange, qui doit coûter 9 fr. 40 c. le kilogramme, sera formé avec une partie du contenu de A et de B. Le second mélange coûtera 9 francs, il sera formé avec ce qui reste dans A et une partie du contenu de C. Le troisième mélange, qui doit coûter 5 fr. 60 c., se composera de ce qui reste dans B et dans C. Quelles sont les quantités de thé qu'il doit prendre dans chacune des caisses pour former ces trois mélanges?

I. *Géométrie.* — Démontrer que les contours ou périmètres des polygones semblables

sont entre eux comme les côtés homologues et leurs surfaces comme les carrés de ces mêmes côtés.

II. Décrire un cercle ayant une circonférence donnée qui soit tangente à deux cercles de rayons R et r.

Discuter le problème.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
	Élèves nouveaux.				
1er prix.	Émile Vanden Abeele, de Lokeren	Lokeren.	59.5	32	91.5
2e id.	Ernest Delcroix, d'Erquelinnes	Couvin.	58	32	90
3e id.	Alfred Turner, de Rœulx	Rœulx.	55.5	30	85.5
4e id.	Fernand Trigallez, de Houdeng-Aimeries	Id.	52	33	85
5e id.	Léon Rochez, de Thuin	Thuin.	55	29	84
6e id.	Désiré Breuskin, de Breffe	Couvin.	52.5	31	83.5
7e id.	Clément Servais, de Huy	Huy.	51	32	83
	Émile Berson, de Soignies	Quiévrain.	55	28	83
	Émile Lechien, de Rœulx	Rœulx.	51	32	83
8e id.	Auguste De Bruyn, de Hombeek	Malines.	51.5	31	82.5
9e id.	Oscar Thisquen, de Limbourg	Limbourg.	49	33	82
	Oscar Bentein, de Luingne	Pecq.	50	32	82
10e id.	Louis Hiernaux, de Doische	Couvin.	49.5	32	81.5
	Camille Mayard, de Viesville	Gosselies.	50.5	31	81.5
	Henri Thiry, de Buzenel	Virton.	49.5	32	81.5
1er acces.	Emile Liénaux, de Rœulx	Rœulx.	49	31	80
2e id.	Émile Barbier, d'Anthée	Couvin.	48.5	31	79.5
	Hector Henneau, d'Écaussines-Lalaing	Soignies.	54.5	25	79.5
	Henri Piron, de Stavelot	Stavelot.	48.5	31	79.5
3e id.	Henri Grosse, de Mainvault	Ath.	47	32	79
	Constant Béchet, de Virton	Houdeng-Aimeries.	46	33	79
	Émile Batardy, de Rochefort	Rochefort.	49	30	79
	Paul Paternostre, de Soignies	Soignies.	47	32	79
4e id.	Édouard Dumercy, d'Anvers	Anvers.	49.5	29	78.5
	Oscar Rigaux, de Bouffioulx	Châtelet.	49.5	29	78.5
	Augustin Lepère, de Florennes	Saint-Ghislain.	47.5	31	78.5
	Jules Jacques, de Borlez	Waremme.	46.5	32	78.5
5e id.	Hippolyte Cornille, de Brye	Fleurus.	50	28	78
	Émile Laurent, de Gouy-lez-Piéton	Gosselies.	49	29	78
	Joseph Raguet, de Ramegnies	Péruwelz.	48	30	78
	Adolphe Hache, d'Amougies	Renaix.	48	30	78
	Jules Mertens, de Wauthier-Braine	Soignies.	51	27	78
	Armand Sorriaux, de Thuin	Thuin.	52	26	78
	Émile Guillain, de Saint-Mard	Virton.	49	29	78
6e id.	Abel Dupire, de La Louvière	Houdeng-Aimeries.	46.5	31	77.5
	Jean Cassalette, de Verviers	Limbourg.	46 5	31	77.5
	Jean Gillis, de Malines	Malines.	44.5	33	77.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques. (max. : 35).	Total (max. : 100).
7e access.	Arthur Schepens, d'Anvers	Anvers.	53	24	77
8e id.	Auguste Van den Broeck, de Borgerhout	Id.	48.5	28	76.5
	Néry Degavre, de Mainvault	Ath.	45.5	31	76.5
	Charles Jourdoit, de Péruwelz	Péruwelz.	50.5	26	76.5
	Fernand Hachez, de Soignies	Soignies.	49.5	27	76.5
9e id.	Émile Thomas, de Villers-Perwin	Fleurus.	47	29	76
	Henri Vandamme, de Gand	Lokeren.	48	28	76
	Hubert Job, de la Reid	Stavelot.	51	25	76
10e id.	Médard Godderis, de Bruges	Bruges.	44.5	31	75.5
	Charles Haecq, de Stekene	Lokeren.	49.5	26	75.5
11e id.	Henri Colsaerts, d'Anvers	Anvers.	46	29	75
	Louis Bertrand, de Bouffioulx	Châtelet.	50	25	75
	Gilbert Roger, de Daussois	Couvin.	51	24	75
	Ernest Goffart, de Fosses	Fosses.	45	30	75
	Théophile Romain, de Champion	Id.	45	30	75
	Alfred Marlier, de Basècles	Péruwelz.	52	23	75
	Élie Martin, de Poix	Virton.	44	31	75
12e id.	Léon Desmet, d'Ath	Soignies.	46.5	28	74.5
13e id.	Charles Moreau, de Couvin	Couvin.	46	28	74
	Henri Mascaux, de Courcelles	Gosselies.	45	29	74
	Valéri Godefroid, de Pâturages	Pâturages.	45	29	74
	Édouard Mahieu, de Lens	Soignies.	47	27	74
14e id.	Valéri Hellinckx, d'Alost	Alost.	48.5	25	73.5
	Adolphe Lierneux, de Verviers	Limbourg.	44.5	29	73.5
15e id.	Léonard Stassin, d'Auvelais	Anvers.	45	28	73
	Valère Clavier, de Marche	Dinant.	45	28	73
	Firmin Dubucq, de Furnaux	Fosses.	41	32	73
	Félix Drion, de Liège	Liège.	41	32	73
	Louis Mahieu, de Lens	Soignies.	44	29	73
16e id.	Ernest Delcenserie, d'Ellezelles	Ellezelles.	42.5	30	72.5
	Antoine Ghenne, de Mont-Saint-André	Jodoigne.	47.5	25	72.5
	Léon Querton, de Clabecq	Soignies.	50.5	22	72.5
	Casimir Simon, de Rahier	Verviers.	39.5	33	72.5
	Armand Henrard, d'Herstal	Visé.	44.5	28	72.5
17e id.	Édouard Denis, de Bruxelles	Hal.	43	29	72
	Théodore Vanderhaegen, de Courtrai	Pâturages.	44	28	72
	Gustave Fastrez, de Péruwelz	Péruwelz.	47	25	72
	Cyrille Coesens, de Renaix	Renaix.	45	27	72
	Louis Wery, de Wavre	Visé.	43	29	72
	Albert Cremers, de Wavre	Wavre.	48	24	72
18e id.	Félix Detige, d'Henri-Chapelle	Maeseyck.	49.5	22	71.5
	Joseph Maeck, de Saint-Josse-ten-Noode	Saint-Josse-ten-Noode.	41.5	30	71.5
	Hippolyte Spinhager, de Teuven	Verviers.	42.5	29	71.5
19e id.	Charles Verhelst, de Lille	Furnes.	46	25	71

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
19e id.	Jules Monrique, de Marche	Marche.	41	30	71
	Édouard Chaidron, de Sugny	Virton.	42	29	71
20e id.	Louis Artan, de Spa	Bruxelles.	39.5	31	70.5
	Philias Caillieaux, de Pâturages	Pâturages.	40.5	30	70.5
	Léopold Dumont, de Rochefort	Rochefort.	47.5	23	70.5
	Vétérans.				
	Joseph Claeys, de Bruxelles	Rœulx.	56	33	89
	Félix Alard, de Gosselies	Gosselies.	54.5	32	86.5
	Auguste Hannevart, de Couvin	Couvin.	55.5	29	84.5
	Jules Dethier, de Jodoigne	Jodoigne.	52	32	84
	Prosper Callebaut, d'Alost	Alost.	50.5	32	82.5
	Joseph-Léon Levarlet, de Stavelot	Stavelot.	51.5	31	82.5
	Adolphe Lesage, de Quiévrain	Quiévrain.	53	29	82
	Émile Dufaux, de Saint-Gérard	Fosses.	48.5	33	81.5
	Olivier Grenier, de Bomal	Jodoigne.	51	30	81
	Pierre Lekenne, de Piétrain	Id.	53	28	81
	Clément Buisseret, de Horrues	Soignies.	47	34	81
	Louis L'Hoir, de Herchies	Id.	46.5	34	80.5
	Camille Bastin, de Haumont	Couvin.	49	31	80
	Émile Servais, de Saint-Gérard	Fosses.	47	33	80
	Joseph Cosse, de Jemelle	Couvin.	51.5	27	78.5
	Lucien Collin, de Leers-Fosteau	Beaumont.	48	30	78
	Joseph Bastin, de Gosselies	Gosselies.	46	32	78
	Émile Hubin, de Jodoigne	Jodoigne.	49	29	78
Prix.	Charles Van Steenacker, de Bouche	Houdeng-Aimeries.	44.5	33	77.5
	Oswald Benoit, de Marilles	Jodoigne.	50	27	77
	Jules De Kegels, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	45.5	31	76.5
	François Rambaux, de Gosselies	Gosselies.	49.5	27	76.5
	Alfred Coppens, de Renaix	Renaix.	44.5	32	76.5
	Nicolas Berger, de Montigny-sur-Sambre	Châtelet.	46	30	76
	Constantin Limbourg, de Quenast	Hal.	44	32	76
	Philippe Molle, de Piétrain	Jodoigne.	44	32	76
	Joseph Mertens, de Gosselies	Rœulx.	47.5	28	75.5
	Émile Figue, de Boussu	Saint-Ghislain.	46.5	29	75.5
	Arthur Boulogne, de Pont-à-Celles	Gosselies.	50	25	75
	Joseph Francart, de Chapelle-Saint-Laurent	Jodoigne.	48	26	74
	Cyrille Bruneel, de Renaix	Renaix.	42	32	74
	Jules Watteau, de Dottignies	Pecq.	42.5	31	73.5
	Virgile Brogniez, de Thulin	Quiévrain.	46	27	73
	Albéric Bruneel, de Renaix	Renaix.	47	25	72
	Henri Cappe, de Péruwelz	Péruwelz.	49	22	71
	Joseph Closset, de Purnode	Dinant.	38 5	32	70.5
	Fridolin Caulier, de Péruwelz	Péruwelz.	52.5	18	70.5

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux [1].					Jules Maisier. . .	Limbourg.	32 5	32	64.5
François Léonard .	Liège.	42	28	70	Toussaint Nicolas .	Stavelot.	47.5	17	64.5
Walter Maghin. .	Id.	41	29	70	Jules Magnay . .	Bruxelles.	34	30	64
Albert Lagage . .	Pecq.	46	24	70	Armand Herdewyn.	Lierre.	43	21	64
Eugène Froidebise.	Andenne.	44.5	25	69 5	Alphonse Rousseau.	Andenne.	43.5	20	63.5
Charles Dendal. .	Malines.	40.5	29	69.5	Émile Bernolet . .	Bruges.	44.5	19	63.5
Raymond Lallemand.	Soignies.	48.5	21	69.5	Léon Dewael. . .	Malines.	47.5	16	63.5
Théophile Delande.	Jodoigne.	41	28	69	Henri Haase. . .	Bruxelles.	35	28	63
Léopold De Ruyck.	Liège.	41.5	27	68.5	Ferdinand Lays. .	Dinant.	41	22	63
Georges Catala . .	Braine-le-Comte.	38	30	68	Gustave Javaux. .	Fleurus.	36	27	63
Modeste Dulait . .	Id.	41	27	68	Jules Lagneau . .	Soignies.	37	26	63
Émile Lambert . .	Couvin.	50	18	68	Jules Loomans . .	Maeseyck.	47.5	15	62.5
Louis Cambier . .	Louvain.	45	23	68	Alfred Brabant . .	Péruwelz.	43.5	19	62.5
Armand Pahaut. .	Seraing.	38	30	68	Georges Jubino. .	Quiévrain.	47.5	15	62.5
Armand Dupont. .	Braine-le-Comte.	40.5	27	67.5	Jean-Bapte Werts .	Soignies.	38.5	24	62.5
Joseph Chantraine.	Fleurus.	38.5	29	67.5	Charles Lemince .	Gosselies.	34	28	62
François De Stryker	Hal.	39.5	28	67.5	Edmond Lonhienne.	Limbourg.	48	14	62
Auguste Toupy . .	Limbourg.	43	24	67	Désiré Lorimier. .	Saint-Ghislain.	39	23	62
Victor Bougelet. .	Marche.	34.5	32.5	67	Henri De Meuter .	Louvain.	38.5	23	61.5
Dieudonné Gillet .	Stavelot.	45	22	67	Ernest Tielens . .	Id.	41.5	20	61.5
Alph. Vandervelden	Tongres.	44	23	67	Camille Vanlint. .	Id.	39.5	22	61.5
Laurent Willems .	Id.	44	23	67	Gédéon Urbain . .	Pâturages.	37.5	24	61.5
Henri Hault . . .	Ath.	44.5	22	66.5	Paul Mahy . . .	Saint-Ghislain.	46.5	15	61.5
Auguste Janssens .	Ostende.	42 5	24	66.5	Jean Quiriny. . .	Stavelot.	42.5	19	61.5
René Crunelle . .	Péruwelz.	44.5	22	66.5	Alphonse Stockart.	Visé.	36.5	25	61.5
François Thoelen .	Soignies.	51.5	15	66.5	Arcade Hoton . .	Péruwelz.	38	23	61
Victor Remy. . .	Stavelot.	46.5	20	66.5	Arthur Evrard . .	Beaumont.	44 5	16	60.5
Prosper Creutz . .	Anvers.	46	20	66	Léandre Duquesne.	Braine-le-Comte	37.5	23	60.5
Nestor Stekke . .	Ath.	46	20	66	Charles De Croyère	Houd.-Aimeries	43 5	17	60.5
Émile Hanould . .	Beaumont.	51	15	66	Pierre André. . .	Jumet.	35	25	60
Henri Nicaisse . .	Houd.-Aimeries	44	22	66	Marie Blaise. . .	Saint-Hubert.	36	24	60
Victor Falaise . .	Andenne.	48.5	17	65.5	Jean Frère . . .	Visé.	35	25	60
Léandre Pâquet. .	Fleurus.	38.5	27	65.5	Joseph Maréchal .	Id.	31	29	60
Célestin Caron . .	Saint-Ghislain.	41.5	24	65.5	Vital Brunin. . .	Pâturages.	38 5	21	59.5
Jean Dessaucy . .	Verviers.	38.5	27	65.5	Léon Falise . . .	Jumet.	36.5	23	59.5
Jules Vanesse . .	Braine-le-Comte.	34	31	65	Adhémar Vandeput.	Louvain.	32.5	27	59.5
Albert Sauveur . .	Malines.	39	26	65	Albert Defrêcheux.	Limbourg.	44	15	59
Jules Verlinden. .	Saint-Ghislain.	46	19	65	Fernand Descamps.	Péruwelz.	46	13	59
Joseph Ernotte . .	Stavelot.	49	16	65	Pierre Lheureux .	Fleurus.	33	26	59
Pierre Jansen . .	Turnhout.	47	18	65	Alphonse Cormeau.	Verviers.	28.5	30	58.5
Alfred Labenne. .	Gosselies.	46.5	18	64.5	Aug. Van Calster .	Aerschot.	36.5	22	58.5

1 Les trois premiers de ces élèves auraient eu droit à un prix, les 36 suivants à un accessit et 34 à une mention honorable, si l'arrêté organique du concours n'avait limité les récompenses à dix prix et vingt nominations.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
Eud. De Thibault .	Jumet.	30	28	58	Jos. Vanderbeeck .	Tongres.	42.5	11	53.5
Pierre Gillet. . .	Seraing.	28	30	58	Joseph Wuyts . . .	Anvers.	36.5	16	52.5
Auguste Monin . .	Dinant.	42	16	58	Félicien Wincqx .	Ixelles.	28.5	24	52.5
Arthur Pasquier. .	Fleurus.	45	13	58	Edmond Tollet . .	Wavre.	37.5	15	52.5
Charles Benoit . .	Houd.-Aimeries	47.5	10	57.5	Jean Batty . . .	Seraing.	23.5	28	51.5
Alfred Cantillon. .	Renaix.	39.5	18	57.5	Pierre Colart. . .	Bruxelles.	27.5	24	51.5
Alfred Cornut . .	Pâturages.	40.5	17	57.5	Hector Marie . .	Braine-le-Comt'.	35.5	16	51.5
Nicolas Marchand .	Fosses.	36.5	21	57.5	Guill^me Warocquier.	Binche.	44	7	51
Charles Bouckaert.	Ostende.	44	13	57	Pierre Heuskin. .	Verviers.	30.5	20	50.5
Émile Geens. . .	Id.	35	22	57	Joseph Tixhon . .	Herve.	32.5	18	50.5
Raymond Henrion.	Andenne.	46	11	57	Auguste Tanghe .	Ostende.	39.5	11	50.5
Paschal Jardon. .	Limbourg.	42	15	57	Édouard Andries .	Lierre.	29	21	50
Léon Legros. . .	Stavelot.	32	25	57	Hubert Gabriel . .	Liège.	23	27	50
Henri Labarre . .	Ixelles.	31.5	25	56.5	*Vétérans.*				
Félix Ladam. . .	Anvers.	35.5	21	56.5	Jules Clément . .	Hal.	40.5	29	69.5
Hyacinthe Lonchay	Seraing.	34.5	22	56.5	Olivier Fleury . .	Jodoigne.	46.5	22	68.5
Marcelin Marchal .	Huy.	45.5	11	56.5	Joseph Léonard. .	Stavelot.	47.5	21	68.5
Félix Van Tilborg.	Anderlecht.	40.5	16	56.5	Edmond Houssiau.	Hal.	45	23	68
Eugène De Munck .	Id.	39	17	56	Théodore Delhaye .	Péruwelz.	43	23	66
Louis Van Kercove.	Ellezelles	30	26	56	Eugène Henseval .	Châtelet.	44.5	20	64.5
Sylvain Baudoux .	Gosselies.	40	15	55	Jules Sablon. . .	Ixelles.	40.5	24	64.5
Paul Decosseaux .	Saint-Ghislain.	32	23	55	Victor Duquenne .	Malines.	43	21	64
Victor Depré. . .	Bruxelles.	24	31	55	Robert Dufourny .	Ixelles.	38	25	63
Julien Dubois . .	Thuin.	43	12	55	Théophile Tombeux	Stavelot.	33	29	62
Antoine Haut . .	Fosses.	22	33	55	Paul Peeters. . .	Saint-Trond.	44.5	17	61.5
Franç. Ceulemans.	Malines.	34.5	20	54.5	Pierre Petitjean .	Tongres.	42	18	60
Charles Dockx . .	Diest.	41.5	13	54.5	Henri Alaerts . .	Aerschot.	38.5	20	58.5
Émile Godart. . .	Huy.	36.5	18	54.5	Émile Boninge . .	Furnes.	34	24	58
Ernest Jeanne . .	Visé.	32.5	22	54.5	Arthur Barbier . .	Id.	27	29	56
Victor Decroy . .	Houd.-Aimeries	38	16	54	Jean Graff. . . .	Stavelot.	33.5	21	54.5
Joseph Focan . .	Dinant.	38	16	54	Émile Cheruy . .	Jumet.	33.5	17	50.5
Eugène Painsmay .	Ixelles.	31.5	22	53.5	Jean Périchon . .	Bruxelles.	27	23	50
Jean-Bap^te Massart.	Seraing.	22.5	31	53.5					

Composition française de l'élève Émile Vanden Abeele.

CONVALESCENCE ET PRINTEMPS.

Oh ! que la nature est belle ! s'écriait un jeune convalescent penché à sa fenêtre, qui donnait sur un parc splendide. Le soleil a fondu les dernières neiges et il semble me présager la fin de mes maux. Les boutons se développent, les arbres se couvrent de feuilles et reprennent leur riant aspect ; l'herbe repousse dans les prairies : partout des fleurs, partout de riantes couleurs !

Moi aussi, je m'épanouirai, je revivrai sous ce beau soleil. Je ferai comme la fleur que les rigueurs de l'hiver ont flétrie et que le doux soleil de mai fait renaître. L'air vif et frais

de cette belle saison sera pour moi ce qu'est pour la plante la rosée dont elle est couverte et qui la fait ressembler à un diamant précieux.

Qu'elle est agile, cette abeille qui butine ! Elle est revenue de son long engourdissement et se joue dans le calice embaumé des fleurs. Comme elle je m'envolerai, comme elle je pourrai enfin quitter la prison qui m'enferme depuis si longtemps. Qu'il est beau, ce papillon voltigeant sur chaque fleur nouvelle ! Il a brisé l'enveloppe qui le retenait pour s'envoler dans les airs. Moi aussi, je briserai les murs qui m'enferment, les portes qui me retiennent ; moi aussi, je veux prendre mon essor et être heureux.

Que le retour de la bonne saison est agréablement célébré par tous les habitants de ce riant séjour ! Entendez-vous les chants mélodieux qui partent de ce bosquet ? C'est sans doute le rossignol qui fête le retour du printemps. Il me semble comprendre sa chanson. Oui, n'est-ce pas, bon rossignol, tu me dis que je serai bientôt guéri ; tu m'assures que le printemps, qui paraît tant te plaire, rendra la force à mes membres engourdis, me ranimera tout entier ; que bientôt, assis à l'ombre du grand chêne, là-bas, je pourrai venir écouter de près tes douces chansons. Oh ! répète-moi tout cela, mon cher rossignol. Et vous, joyeuses fauvettes, vous, rouges-gorges éclatants, joignez vos chants à ceux du roi de ce domaine pour célébrer la venue du printemps et mon retour à la santé !

2° Concours spécial de langue flamande (quatre heures).

Schrijf aan uwe zuster dat moeder gevaarlijk ziek is geweest, maar dat zij nu op betere zijde is.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Élèves nouveaux.		
1er prix. Arthur Schepens, d'Anvers	Anvers.	76
2e id. Édouard Dumercy, d'Anvers	Id.	70
1er accessit. Auguste Vanden Broeck, de Borgerhout	Id.	66
2e id. Jules Loomans, de Mont-Saint-Guibert	Maeseyck.	65
1re mention honorable. Édouard Andries, de Lierre	Lierre.	61
2e id. Pierre Janssens, de Wilde	Turnhout.	60
Vétérans.		
Prix. Prosper Callebaut, d'Alost	Alost.	70

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Valéry Hellinckx	Alost.	50
Alphonse De Meyere.	Boom.	52	Hippolyte Van Camp.	Boom.	50
Félix Detige	Maeseyck.	52	*Vétérans.*		
Henri Nauwelaers	Lierre.	52	Paul Peeters	Saint-Trond.	53
Charles Dirkx	Diest.	50	Joseph Claeys	Rœulx.	50

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Classes désignées pour le concours. — Jurys. — Incident : suppression d'une question.*

La rhétorique latine et la 3e professionnelle furent appelées à concourir.

Le thème latin et les versions latine et grecque furent jugés par MM. Dumont, Prinz et Roersch; la composition française en rhétorique latine et en 3e professionnelle fut appréciée par MM. Gravrand, Stecher et Van Bemmel; le thème flamand, allemand et anglais pour les deux classes, fut apprécié par MM. Fuerison, James et Scheler; les réponses aux questions d'histoire et de géographie furent jugées par MM. James, Juste et Scheler.

MM. De Cort, Delcroix et Fuerison apprécièrent le concours spécial en langue flamande pour les deux classes.

MM. Andries, Dauge, Trasenster et Vinçotte eurent à juger les concours en mathématiques, en sciences naturelles et en sciences commerciales pour la 3e professionnelle, ainsi que les mathématiques et la physique pour la 3e latine.

Un arrêté ministériel, en date du 24 août 1877, supprima la question d'astronomie proposée au concours de la rhétorique latine.

Voici les considérants de cet arrêté :

« Considérant que, par une interprétation trop large de l'article 1er dudit arrêté, portant : « Les opérations du concours auront pour base le programme « tel qu'il a été publié officiellement par le gouvernement pour l'année sco- « laire 1876-1877 » (*Moniteur* du 15 juillet 1877), il a été proposé aux élèves de la rhétorique latine (classe désignée par le sort), une question d'astronomie;

« Considérant que l'astronomie n'est pas mentionnée à l'article 5, § 1er, du même arrêté, qui désigne les matières du concours pour les différentes classes de la section des humanites qui peuvent être appelées à prendre part aux épreuves, ni à l'article 11, *A*, qui établit la cote des points attribués à ces matières... »

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points. — Compositions couronnées. — Tableaux des moyennes obtenues par les établissements concurrents.*

A. RHÉTORIQUE LATINE.

1° CONCOURS GÉNÉRAL.

1. *Composition française* (six heures). — Jean d'Avesnes mourut de langueur; son fils, Jean II, devint comte de Hainaut.

Il retira de la tombe le corps de son père et fit son entrée avec lui dans les villes du pays.

A Mons, les échevins et les bourgeois allèrent à leur rencontre, tenant d'une main un flambeau, de l'autre une épée.

La tristesse et l'espérance se partageaient les cœurs... Des cris de joie et des marques d'une douleur silencieuse accueillaient tour à tour ce double cortège qui était à la fois une joyeuse entrée et une pompe funèbre.

On se ressouvenait de Marguerite, la Noire Dame,... des querelles et des luttes si préjudiciables au pays et terminées enfin par une tardive réconciliation... On louait la piété filiale du jeune comte...

Le père et le fils furent proclamés en même temps comtes de Hainaut.

2. *Thème latin* (sans dictionnaire — quatre heures). — Au mois de juillet 559, Monulphe, évêque de Tongres, visitait les différents manoirs de la contrée. On raconte qu'après une journée fatigante, il arriva dans un endroit qui lui était encore inconnu et d'où le plus magnique spectacle frappa ses regards. A ses pieds se déroulait une immense vallée, traversée dans toute sa longueur par un grand fleuve et arrosée par de limpides ruisseaux serpentant au hasard et baignant d'épais massifs d'arbres séculaires. Dans le lointain, on apercevait de hautes collines ombragées de chênes antiques, au milieu desquels se dressaient çà et là d'énormes rochers entièrement nus. Vivement ému à l'aspect de cette nature, l'évêque ne put s'empêcher de manifester tout haut son admiration, et s'adressant aux serviteurs qui l'accompagnaient : C'est ici une place que Dieu a choisie, leur dit-il, ici fleurira un jour une cité riche et industrieuse, dont l'importance égalera celle des villes les plus considérables de la Gaule. Monulphe continua d'avancer ; laissant à sa gauche quelques sites escarpés, il prit un chemin en pente douce qui le conduisit en peu de temps au bas de la montagne. Il longea alors un ruisseau qu'on lui dit se nommer la Legia et atteignit un petit groupe de cabanes d'un aspect pauvre et misérable. C'était Liège au VIe siècle, et cette vallée était celle de la Meuse, arrosant l'ancien territoire de ces fiers Eburons, qui, venus de la Germanie, fixèrent leur demeure dans ces contrées sauvages et furent les derniers à défendre leur liberté contre les armées romaines.

Tongres = Tungri. Liège = Leodium.

3. *Version grecque* [1]. — 'Ολύμπια δ'ἐγένετο, καὶ Λακεδαιμόνιοι τοῦ ἱεροῦ ὑπὸ Ἠλείων εἵρχθησαν ὥστε μὴ θύειν μηδ' ἀγωνίζεσθαί, οὐκ ἐκτίνοντες την δίκην αὐτοῖς ἣν ἐν τῷ Ολυμπιακῷ νόμῳ Ἠλεῖοι κατεδικάσαντο αὐτῶν, φάσκοντες σφᾶς ἐπὶ Φύρκον τε τεῖχος ὅπλα ἐπενεγκεῖν καὶ ἐς Λέπρεον αὐτῶν ὁπλίτας ἐν ταῖς 'Ολυμπιακαῖς σπονδαῖς ἐσπέμψαι. Λακεδαιμόνιοι δὲ πρέσβεις πέμψαντες ἀντέλεγον μὴ δικαίως σφῶν καταδεδικάσθαι, λέγοντες μὴ ἐπηγγέλθαι πω ἐς Λακεδαίμονα τὰς σπονδὰς, ὅτ' ἐσέπεμψαν τοὺς ὁπλίτας. Ἠλεῖοι δὲ τὴν παρ' αὐτοῖς ἐκεχειρίαν ἤδη ἔφασαν εἶναι (πρώτοις γὰρ σφίσιν αὐτοῖς ἐπαγγέλλουσι) καὶ ἡσυχαζόντων σφῶν καὶ οὐ προσδεχομένων, ὡς ἐν σπονδαῖς, αὐτοὺς λαθεῖν ἀδικήσαντας. Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι ὑπελάμβανον οὐ χρεὼν εἶναι αὐτοὺς ἐπαγγεῖλαι ἔτι ἐς Λακεδαίμονα εἰ ἀδικεῖν γε ἤδη ἐνόμιζον αὐτοὺς, ἀλλ' οὐχ ὡς νομίζοντας τοῦτο δρᾶσαι, καὶ ὅπλα οὐδαμόσε ἔτι αὐτοῖς ἐπενεγκεῖν. Ἠλεῖοι δὲ τοῦ αὐτοῦ λόγου εἴχοντο, ὡς μὲν οὐκ ἀδικοῦσι, μὴ ἂν πεισθῆναι, εἰ δὲ βούλονται σφίσι Λέπρεον ἀποδοῦναι, τό τε αὐτῶν μέρος ἀφιέναι τοῦ ἀργυρίου, καὶ ὃ τῷ θεῷ γίγνεναι, αὐτοὶ ὑπὲρ ἐκείνων ἐκτίσειν, ὡς δ'οὐκ ἐσήκουον, αὖθις τάδε ἠξίουν. Λέπρεον μὲν μὴ ἀποδοῦναι, εἰ μὴ βούλονται, ἀναβάντας δὲ ἐπὶ τὸν βωμὸν τοῦ Διὸς τοῦ 'Ολυμπίου, ἐπειδὴ προθυμοῦνται χρῆσθαι τῷ ἱερῷ, ἀπομόσαι ἐναντίον τῶν Ἑλλήνων ἦ μὴν ἀποδώσειν ὕστερον τὴν κυταδίκην. ὡς δὲ οὐδὲ ταῦτα ἤθελον, Λακεδαιμόνιοι εἵργοντο τοῦ ἱεροῦ, θυσίας καὶ ἀγώνων.

4. *Version latine.* — Sunt in Septemtrione visæ nobis gentes Chaucorum, qui majores minoresque appellantur. Vasto ibi meatu, bis dierum noctiumque singularum intervallis,

[1] Le rapport officiel publié au *Moniteur* du 27 janvier 1878 ne donne pas le texte. Il dit seulement qu'il a été pris dans Thucydide, V, 49.

effusus in immensum agitur Oceanus, æternam opperiens rerum naturæ controversiam : dubiumque terræ sit an pars maris. Illic misera gens tumulos obtinet altos aut tribunalia structa manibus ad experimenta altissimi æstus, casis ita impositis : navigantibus similes, quum integant aquæ circumdata : naufragis vero, quum recesserint : fugientesque cum mari pisces circa tuguria venantur. Non pecudem his habere, non lacte ali, ut finitimis, ne cum feris quidem dimicare contigit, omni procul abacto frutice.

Silvæ autem totam reliquam Germaniam replent, adduntque frigori umbras : altissimæ tamen haud procul supra dictis Chaucis, circa duos præcipue lacus. Littora ipsa obtinent quercus, maxima aviditate nascendi : suffossæque fluctibus, aut propulsæ flatibus, vastas complexu radicum insulas secum auferunt : atque ita libratæ stantes navigant ingentium ramorum armamentis, saepe territis classibus nostris, quum velut industria fluctibus agerentur in proras stantium noctu, inopesque remedii illæ, prælium navale adversus arbores inirent. In eadem septemtrionali plaga Hercyniæ Sylvæ roborum vastitas intacta ævis et congenita mundo, prope immortali sorte miracula excedit. Ut alia omittantur fide caritura : constat attolli colles occursantium inter se radicum repercussu : aut ubi secuta tellus non sit, arcus ad ramos usque, et ipsos inter se rixantes, curvari portarum patentium modo, ut turmas equitum transmittant.

N. B. Les concurrents ont eu six heures pour faire les deux versions.

5. *Mathématiques* (six heures). — *Algèbre.* — Une personne a emprunté une somme A qu'elle veut rembourser en n payements égaux, effectués à la fin de chaque année. Quelle sera la quotité de chaque payement, l'intérêt étant composé et à raison de r pour un franc par an? Calculer la valeur de l'annuité par logarithmes.

Géométrie. — I. Démontrer que l'aire d'une zone sphérique est égale à sa hauteur multipliée par la circonférence d'un grand cercle.

Déduire du théorème la mesure de la surface de la sphère.

II. Une sphère de rayon r est inscrite dans un cône droit dont le rayon de la base est R. Trouver le volume du cône en fonction des rayons r et R.

Quelle devrait être la valeur de R en fonction de r, pour que le volume du cône fut double de celui de la sphère?

Trigonométrie. — Résoudre le triangle dans lequel on connaît un angle, la différence des côtés qui le comprennent et la hauteur menée du sommet de cet angle.

Physique. — I. Énoncer le principe d'Archimède et décrire l'expérience par laquelle on le démontre.

II. Décrire la bouteille de Leyde et faire connaître la théorie de cet instrument.

6. *Histoire nationale.* — I. Racontez l'histoire de notre pays depuis le traité de la Barrière jusqu'à la Pragmatique Sanction.

II. Que savez-vous de l'entrée des Français en Belgique? (1780-1793.)

7. *Éléments d'astronomie* (voir page 280). — Expliquez les éclipses de soleil et les éclipses de lune.

8. *Notions sur les institutions du pays.* — Qu'est-ce qu'un conseil provincial? Comment se forme-t-il?

9. *Langues modernes.* — *Thème allemand ou anglais pour les établissements flamands.* — *Thème flamand, allemand ou anglais pour les établissements wallons.* — *Thème flamand ou anglais pour les établissements allemands.* — Les digues de la Hollande. Les Hollandais portent dans la confection de leurs digues l'intelligence de soins et d'économie qu'ils appliquent à tous leurs travaux. Ils remplacent la pierre, qui manque à leur pays, par des fascines de roseaux ou de petites branches de saule placées par couches d'un pied d'épaisseur et disposées de manière qu'une couche soit parallèle et l'autre perpendiculaire au courant. Ces fascines, dont les intervalles sont garnis avec du sable, sont contenues par des pieux qui les traversent. Le peu de pierres que l'on peut se procurer, en allant les chercher à l'étranger, servent à consolider l'ouvrage par leur poids et à faciliter la circulation des voitures sur la partie la plus élevée. C'est un admirable travail que celui des digues ; mais c'est un effrayant spectacle que celui d'une mer ouverte, luttant de son poids immense et

de la fureur de ses tempêtes contre des amas de fagots recouverts de sable et menaçant d'une irrémédiable submersion une population qui vit aussi rassurée que si elle habitait les sommets des Alpes.

A dix pieds au-dessous du niveau de la mer, on circule, on mange, on boit, on trafique, on amasse de l'argent, on rit quelquefois, on fume toujours sans s'inquiéter des vagues qui peuvent tout engloutir.

N. B. Les concurrents ont eu six heures pour faire le travail indiqué aux n°s 6, 7, 8 et 9.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS. Comp. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 50).	Version latine. (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Langues modernes. (max. : 20).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 40).	Mathématiques et physique (max. : 50).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix (prix d'hon.). Georges Lembourg, de Quiévrain	Mons.	50	40	33	32	15.5	29.5	47	247	82.33
2e id. Hri Moucheron, de Quaregnon	Id.	52	39	25	31	10.5	22	30	209.5	69.83
3e id. Jean Dubois, de Barnich	Arlon.	38	34	30	26	14	32.5	32.5	207	69
4e id. Th. Vanden Abeele, de Soignies.	Tournai.	48	36	30	25	9	27	27	202	67.33
1er acces. Joseph Servais, de Bossut	Tirlemont.	20	35	30	32	16	24	43.5	200 5	66.83
2e id. Henri Simont, de Bruxelles.	Bruxelles.	48	38	33	34	3	17.5	21.5	195	65
3e id. Éd. Guéquier, de Wachtebeke.	Gand.	50	33	15	23	13	36.5	21	191.5	63.83
4e id. Paul Houyoux, de Bruxelles	Bruxelles.	27	37	33	35	3.5	22	32.5	190	63.33
5e id. Aug. De Busschere, de Bruges.	Bruges.	45	40	18	11	11	15	45	185	61.66
6e id. Henri Lonchay, de Liège	Liège.	31	30	25	28	11.5	24.5	34	184	61.33
7e id. Alfred Valerius, d'Arlon.	Arlon.	40	28	22	20	7.5	29	36	182 5	60.83
8e id. Jules Hanuise, de Lanquesaint.	Ath.	40	36	31	18	9.5	18	28	180.5	60.16
1re m. h. Victor Cheval, de Tournai	Tournai.	45	33	22	23	4	21	28.5	176.5	58.83
2e id. Charles Willems, de Gand.	Gand.	45	31	30	7	10.5	30.5	20.5	174.5	58.16
3e id. Gustave Snoeck, de Froithier.	Herve.	46	24	24	31	6	17.5	25	173 5	57 83
4e id. Maurice Lemonnier, de Mons.	Mons.	30	38	24	29	11.5	15	25	172 5	57.5
5e id. Ch. Houzeau, de Haine-St-Pierre.	Id.	23	41	29	26	4	14	35	172	57.33
5e id. Armand Kretz, de Liège	Bruxelles.	41	29	26	30	7	20	19	172	57.33
6e id. Fr. Turbelin, de Leers-Nord.	Tournai.	36	42	30	10	14	12.5	26	170.5	56.83
7e id. Jules Deherdt, de Dranoutre	Poperinghe.	38	41	27	30	5	14	15	170	56.66
8e id. Joseph Blaise, de Marchin.	Huy.	30	35	27	21	16.5	16.5	23.5	169.5	56.5
9e id. Fridolin Stacquet, de Saintes.	Enghien.	50	29	20	18	9	20	22.5	168.5	56.16
10e id. Adolp. Orth, de Chaudfontaine	Liège.	30	19	25	30	13 5	12.5	38	168	56
11e id. Guillaume Crutzen, de Dison	Verviers.	40	15	25	32	5	29.5	21	167.5	55.83
12e id. Joseph Goût, de Bruxelles.	Saint-Trond.	40	15	24	21	10	27 5	29	166.5	55.5
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.										
César De Corte	Eecloo.	32	35	26	20	7	24.5	21	165.5	55.16
Gustave Herman	Tournai.	40	32	17	22	7.5	19	26	163.5	54.5
Émile Gallée	Mons.	38	37	14	21	11.5	25	16	162.5	54.16
Auguste Poissonniez	Id.	28	35	23	28	13.5	10	25	162.5	54.16
Ernest Dortu	Herve.	42	30	21	28	0	21.5	18.5	161	53.66
Flavien Mathieu	Virton.	30	24	28	31	3	28	16.5	160.5	53.5

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.								
		Comp. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 60).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Langues modernes. (max. : 20).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 40).	Mathématiques et physique (max. : 50).	Total sur 300.	Total sur 100.
Oscar De Give.	Tournai.	31	33	26	15	13	16.5	23.5	158	52.66
Émile Coart.	Enghien.	52	34	18	17	4	14	18.5	157.5	52.5
Eugène Van Richem.	Eecloo.	28	34	20	26	11	16.5	21.5	157	52.33
Louis Boulboulle	Liège.	38	32	24	13	10.5	27	11.5	156	52
Eugène Rossignol.	Charleroi.	26	36	29	9	12	20	24	156	52
Vincent Camberlin	Enghien.	50	30	28	8	9	9	21.5	155.5	51.83
Nicolas Walch.	Arlon.	21	26	21	25	14	25	23.5	155.5	51.83
Gustave Eeman	Courtrai.	38	30	23	27	16.5	15	5	154.5	51.5
Octave Govaerts	Enghien.	40	21	23	20	8.5	18.5	23	154	51.33
Auguste Jacquet	Bruxelles.	44	17	32	25	2	14	19.5	153.5	51.16
Félix Boutelier.	Enghien.	40	23	22	21	9 5	12.5	24	152	50.66
Walther Goffin.	Saint-Trond.	47	26	22	30	0	15	11.5	151.5	50.5
Pierre Missonne	Enghien.	39	24	27	19	7	4	31.5	151 5	50.5
Théophile Pery	Saint-Trond.	49	25	25	19	3	11.5	18.5	151	50.33
Auguste Latour	Chimay.	35	30	12	31	9.5	12.5	20.5	150.5	50.16
Paul Van Wilderode.	Louvain.	20	30	18	30	11	14	27.5	150.5	50.16
Charles Barbe.	Enghien.	45	26	23	14	9.5	11	21.5	150	50

Travail de l'élève Georges Lembourg.

1° *Composition française.*

Saint Louis avait prononcé sa sentence; l'héritage de Marguerite était définitivement partagé : les Dampierre devaient régner sur les riches communes de la Flandre; la race des d'Avesnes était appelée à dominer sur les campagnes fertiles du Hainaut. Jean d'Avesnes, plein de confiance dans la justice de sa cause, avait espéré que l'équité du monarque reconnaîtrait ses droits à la totalité de l'héritage maternel; il se voyait, par la politique qu'avaient suivie de tout temps les rois de France, frustré de la plus riche partie des domaines de sa mère; ne pouvant supporter cette amère désillusion, il tomba en langueur, et bientôt il expira, devançant sa mère dans la tombe, sans avoir même été en possession de cette souveraineté qui lui était donnée en dédommagement de ses droits violés.

Lorsque, vingt-trois ans plus tard, la mort fut venue enlever Marguerite, le fils de Jean d'Avesnes devint comte de Hainaut. Le jeune souverain portait le même nom que son père; il avait conservé un souvenir amer des luttes et des souffrances que celui-ci avait dû supporter; il avait vu, dans son enfance, les déchirements de cette âme ulcérée par la haine implacable d'une mère, qui répandait elle-même des accusations odieuses sur la naissance de son propre fils; il voulut, en montant sur le trône, affirmer solennellement les droits de sa famille; bien que son père n'eût pas tenu le sceptre, il prit lui-même le nom de Jean II, et, dans l'étendue de sa douleur, il mit à exécution un dessein étrange.

Il retira la dépouille mortelle de son père de la tombe où elle avait été ensevelie pendant si longtemps; il plaça le cadavre, revêtu d'habits somptueux, sur un lit funèbre, et fit avec lui son entrée dans les villes du pays.

C'était un spectacle étrange que ce jeune prince, portant sur son visage l'expression du

triomphe et de la tristesse, escortant le char qui portait ce cadavre blême, aux yeux éteints, sorti du tombeau où depuis si longtemps il était endormi du sommeil éternel. Jean II veillait avec une sollicitude inquiète sur le corps de son père, auquel les mouvements du char prêtaient quelquefois une apparence de vie ; il abaissait de longs regards sur ce visage auquel les aromates avaient conservé des traits chéris ; il abreuvait ses yeux et son cœur de la contemplation de cette physionomie qui respirait dans la mort une mélancolique douceur, et qui, sous les rayons d'un soleil resplendissant, semblait quelquefois prendre des teintes animées. Le jeune homme se rappelait, avec un plaisir mêlé d'amertume et de regrets, l'époque déjà si éloignée où ce corps maintenant inanimé était plein de santé et de vie, où cette noble figure s'éclairait d'un sourire franc et joyeux ; il comparait en son cœur ce cadavre pâle avec le noble chevalier que sa mémoire replaçait sous ses yeux, et il éprouvait une sorte de satisfaction à rendre au mort ces honneurs tardifs, comme pour effacer de son propre souvenir toutes les amertumes dont son malheureux père avait été abreuvé.

La réception que fit la population de Mons au jeune comte et à son funèbre cortége fut bien en harmonie avec les sentiments divers qui agitaient les cœurs. Les Echevins et les Bourgeois allèrent à leur rencontre, tenant d'une main un flambeau funéraire, de l'autre une épée ; le flambeau, signe de deuil, était un hommage rendu à la mémoire sainte de celui qu'une mort prématurée avait enlevé à la tendresse d'un fils et à l'affection de sujets fidèles ; l'épée qu'ils brandissaient montrait leur dévouement au rejeton de cette famille qui si longtemps avait été en butte aux coups de la Destinée.

Partout le peuple comprit et respecta les sentiments du jeune souverain : la tristesse et l'espérance se partageaient les cœurs. Les habitants poussaient des cris d'allégresse en admirant la noble contenance de Jean II, en célébrant cette joyeuse entrée qui était pour tous un gage de prospérité et de bonheur dans l'avenir. Les infortunes qui avaient assombri sa jeunesse étaient connues, et lui avaient acquis toutes les sympathies ; le jeune homme apparaissait comme entouré d'une auréole de malheur qui lui conciliait tous les cœurs ; on voulait en quelque sorte le dédommager, par ces témoignages d'une affection spontanée et sincère, de tous les maux qu'il avait supportés auparavant ; tous avaient le ferme espoir que ce prince, qui avait connnu si tôt l'infortune, saurait compâtir à la misère de ses sujets, et les soulager dans leur détresse ; aussi toutes les voix se réunissaient-elles pour l'acclamer et saluer son avènement triomphal. Puis, quand les habitants jetaient les yeux sur ce mort, qui, inconscient des honneurs rendus à sa dépouille, était amené au milieu des réjouissances d'un peuple plein d'espoir et de fidélité, un sentiment de respect modérait leurs transports ; ils s'associaient aux sentiments douloureux que cette tardive réparation éveillait dans le cœur du jeune comte, et ils accueillaient le char funèbre avec toutes les marques d'une tristesse silencieuse ; les larmes coulaient au souvenir de ce seigneur mort depuis un quart de siècle ; la vue de ce cadavre réveillait la mémoire des anciennes guerres civiles qu'avaient amenées cette lutte fratricide ; on se rappelait les cruautés des Français, que Marguerite elle-même avait appelés dans le Hainaut pour déposséder son fils ; on se racontait les persécutions qu'elle avait dirigées contre les bons patriotes, et la lutte héroïque que les fils de Jean Le Rond avaient soutenue contre elle et ses bourreaux pour venger leur père. Tous avaient eu à éprouver, dans ces temps de misère, les cruautés de Marguerite, tous, dans cette guerre cruelle, avaient vu leurs champs dévastés, leurs maisons pillées ; et, bien qu'une tardive réconciliation eût mis fin à ces funestes querelles, cependant les habitants du Hainaut n'avaient jamais perdu le souvenir des maux qu'ils avaient dû endurer pendant cette période néfaste, et c'était encore avec des malédictions qu'ils parlaient de celle qu'ils avaient surnommée la Noire-Dame. En même temps ils couvraient d'éloges la piété filiale du jeune comte ; ils admiraient les nobles sentiments qui lui avaient inspiré son projet ; ils étaient profondément touchés de l'intention généreuse du jeune prince, qui avait voulu partager en quelque sorte ses honneurs et sa puissance avec son père, qui avait toujours été en butte à la haine d'une mère ; et, se laissant guider aussi par ces sentiments si dignes de leur respect et de leurs louanges, ils proclamèrent en même temps, d'une voix pleine d'allégresse et entrecoupée de sanglots, le père et le fils comtes de Hainaut.

2° *Thème latin.*

Anno post Christum natum quingentesimo quinquagesimo nono, Juliensi mense, Monulphus, Tungrorum episcopus, sicut ferunt, quum cuncta regionis castella circumiret, diurnâ viâ fatigatus, locum adhuc sibi ignotum attigit, ex quo pulcherrimum spectaculum oculi miravere. Ante ejus pedes quasi devolvebatur vallis ingens, per quam fluebat ex longo magnus amnis et quæ puris rivis, per omnes partes serpentibus, atque undas effundentibus per antiquissimas arbores arcte conjunctas, irrigabatur. In longinquo conspiciebantur alti colles, umbram accipientes a veteribus quercubus, inter quas stabant dispersæ, ingentes et omnino nudæ rupes. Episcopus, quum illius pulchræ naturæ conspectu vehementer commoveretur, non potuit admirationem suam clarâ voce non exprimere, atque, famulos comitantes alloquens : Hîc est, inquit, locus a Deo electus; hîc quondam florebit civitas opulenta, artibusque dedita, quæ tam magnifica erit, quam maximæ Gallorum urbes. Monulphus, quum longius processisset, atque ad laevam nonnullos abruptos tumulos reliquisset, viam leviter inclinatam carpsit, quâ usque ad radicem montis brevi tempore adductus fuit. Tunc rivum secutus est, quem Legiam appellari dixerunt, atque ad aliquas casas, quæ pauperes miserabilesque videbantur, pervenit. Hoc erat Leodium sexto Christi sæculo, atque hæc erat vallis Mosae, priscos irrigantis agros illorum ferocium Eburonum, qui, ex Germania migrantes, sedes suas in illis incultis regionibus collocârunt, atque adversus Romanas acies usque ad extremum libertatem suam defenderunt.

3° *Version grecque.*

On célébra les jeux Olympiques, et les Lacédémoniens furent exclus par les Eléens des cérémonies sacrées, et ils ne purent assister ni aux sacrifices ni aux luttes, parce qu'ils ne payaient pas aux Eléens l'amende à laquelle ceux-ci les avaient condamnés d'après les règlements olympiques; au dire des Eléens, les Lacédémoniens, pendant la paix d'Olympie, avaient porté les armes contre le port de Phyrcus, et avaient dirigé leurs hoplites contre Lepreum. Les Lacédémoniens, ayant envoyé des ambassadeurs, répondirent que leur condamnation était injuste, disant que la nouvelle du traité n'était pas encore parvenue à Lacédémone lorsqu'ils avaient fait marcher leurs hoplites. Les Eléens dirent que la trêve était déjà publiée dans leur ville (car c'est d'abord chez eux qu'on l'annonce) et que, tandis qu'ils étaient en sécurité, ne s'attendant à rien, les Lacédémoniens avaient commis à leur insu cet acte d'injustice. Les Lacédémoniens répondirent qu'il n'était pas nécessaire que les Eléens annonçassent encore à Lacédémone les dommages qu'ils croyaient avoir soufferts de leur part, mais qu'ils l'avaient fait sans en avoir l'intention, et que jamais plus ils ne porteraient les armes contre eux. Les Eléens tinrent le même langage, disant que, puisque les Lacédémoniens ne s'étaient pas montrés injustes, ils ne se soumettent pas à l'arrêt, mais que, s'ils voulaient leur rendre Lepreum, et abandonner leur part d'argent et les possessions du Dieu, eux-mêmes paieraient à leur place. Les Lacédémoniens refusèrent; alors les Eléens leur proposèrent de ne pas rendre Lepreum, s'ils ne le voulaient pas, mais de monter sur l'autel de Jupiter Olympien, puisqu'ils tenaient tant à prendre part aux cérémonies, et de s'engager par serment, en face des Grecs, à payer postérieurement leur amende. Les Lacédémoniens ayant refusé également ces propositions, se virent exclus des cérémonies, du sacrifice et de la lutte.

4° *Version latine.*

Dans le Nord, nous avons vu les peuplades des Chauques, qui se divisent en Supérieurs et Inférieurs. Là, s'étendant au loin, deux fois dans l'intervalle d'un jour et d'une nuit, l'Océan débordé se répand sur un espace immense, posant sur ces phénomènes de la nature un problème toujours insoluble; et on ne sait si c'est là une partie de la terre ou de l'Océan. Dans ces lieux, une misérable peuplade habite les parties élevées du terrain, ou des digues qu'ils ont eux-mêmes construites à l'épreuve des plus hautes marées, et où ils ont élevé leurs chaumières : ces hommes ressemblent à des matelots sur mer, lorsque l'eau recouvre tout ce qui les entoure, à des naufragés quand elle s'est retirée; autour de leurs cabanes, ils font la chasse aux poissons qui veulent fuir avec la mer. Ils ne peuvent pos-

séder de troupeau, ni se nourrir de laitage, comme leurs voisins, ni même combattre contre les bêtes fauves, car toute végétation est comme bannie de ce pays.

Tout le reste de la Germanie est rempli de forêts, qui, par leur ombre, augmentent encore le froid : les plus épaisses pourtant ne sont pas beaucoup au dessus des Chauques dont nous venons de parler; elles sont principalement autour de deux lacs ; les rives mêmes sont couvertes de chênes, tant ces arbres sont pour ainsi dire avides de croître; ces chênes, minés par les flots, poussés par les tempêtes, entraînent avec eux des îles immenses qu'embrassent leurs racines; et ils s'avancent ainsi sur les eaux, tenus en équilibre, avec ce gréement de longues branches, répandant souvent la terreur dans nos flottes, lorsque les vagues les poussent comme à dessein sur la proue des navires stationnés pendant la nuit, qui, dépourvus de tout moyen de défense, doivent affronter un combat naval contre des arbres même. Dans ces mêmes régions du Nord, les énormes chênes de la Forêt Hercynienne, que les siècles n'ont pas renversés, et qui sont aussi anciens que le monde, laissent en arrière, par l'immortalité qui leur semble réservée, les plus étonnants prodiges. Pour ne parler que de faits sur lesquels le doute n'est plus possible, il est établi que des collines sont soulevées par le choc des racines qui se rencontrent, ou bien que, quand la terre n'a pas suivi ces racines, celles-ci s'entrelacent en poussant, et se recourbent en arcades comme des portes ouvertes, de manière à pouvoir même supporter le passage d'escadrons de cavalerie.

5° *Die Deiche von Holland.*

Die Holländer zeigen, für die Errichtung ihrer Deiche, die Einsicht in Sorgen und in Wirthschaftlichkeit, welche sie bei allen ihren anderen Werken bringen. Anstatt des Steins, welchen ihr Land nicht besitzt, gebrauchen sie Faschinen Rohrpflanzen und kleine Weidenzweige, welche als einen Fuss dicke Beete gestellt werden, und welche so angeordnet werden, dass ein Beet parallel, das andere perpendiculair dem Laufe sei. Diese Faschinen, deren Zwischenräume mit Sand gefüllt werden, sind mit durchgehenden Pfählen erhalten. Die kleine Anzahl Steine, welche man sich verschaffen kann, wenn man sie ins Ausland sucht, dienen, das Werk mit ihrer Schwere zu befestigen, und das Fahren der Wagen auf dem höchsten Theil zu erleichtern. Es ist das Werk der Deiche ein wunderbares Werk : aber es ist ein schreckliches Schauspiel, eine geöffnete See zu sehen, welche mit ihrer ungeheuren Schwere und ihren wüthenden Stürmen, gegen Haufen Holzbündel, welche mit Sand bedeckt sind, kämpft, und welche mit einer unheilbaren Versenkung dieses Volk bedroht, welches ebenso ruhig lebt, als wenn es die Gipfel der Alpen bewohnte. Zehn Fuss unterhalb von der Fläche der See, geht man, isst man, trinkt man, handelt man, scharrt man Geld zusammen, lacht man zuweilen, raucht man immer, ohne sich zu kümmern um die Wogen, welche alles verschlingen können.

6° *Histoire nationale.*

1re *question.* Le traité de la Barrière (1715) donnait nos provinces à l'empereur d'Autriche; il donnait aux Hollandais et aux Anglais le droit de mettre garnison dans les principales villes de notre pays, pour se faire ainsi une barrière contre la France; il consacrait, en outre, la fermeture de l'Escaut. Nos provinces étaient donc encore sacrifiées; elles étaient soustraites à la funeste domination de l'Espagne, mais les injustes stipulations du traité leur enlevaient tout moyen de recouvrer leur prospérité. Le peuple belge protesta : une députation fut chargée d'aller porter à Charles VI, qui régnait alors en Autriche, les plaintes que le nouvel état de choses suscitait partout, en Belgique; Charles reconnut la justesse des réclamations des Belges : il avait dû, disait-il, accepter la situation imposée par les puissances alliées; il protestait en même temps de ses excellentes intentions à l'égard de notre pays. Mais ces paroles du monarque ne pouvaient calmer l'irritation légitime des Belges, et de nouveau orages éclatèrent bientôt.

Charles VI avait chargé du gouvernement de nos provinces le prince Eugène de Savoie, qui se fit remplacer par un ministre plénipotentiaire : c'était le marquis de Prié, gentilhomme piémontais, qui ne manquait pas d'intelligence, mais qui, ignorant des mœurs e

des usages des Belges, laissa bientôt voir une hauteur et une défiance insupportables. A son arrivée, des troubles éclatèrent dans quelques villes : à Anvers et à Malines, il ne s'agissait que de refus de subsides, et l'ordre fut aisément rétabli ; mais les troubles eurent un caractère plus sérieux à Bruxelles. Un incendie qui avait éclaté dans cette ville en 1684 avait failli consumer toutes les chartes assurant les anciens privilèges ; les neuf nations, qui composaient les métiers, voulurent affirmer solennellement les droits séculaires de la cité, à propos d'une taxe que le marquis de Prié voulait établir. Les choses allèrent si loin que le marquis de Prié fut un moment forcé de quitter Bruxelles ; il revint bientôt avec un corps de troupes allemandes ; il pénétra dans la ville sans éprouver de résistance ; il fit aussitôt arrêter cinq doyens, qui étaient désignés comme ayant été les meneurs de l'insurrection. Sans doute, ces doyens n'étaient pas absolument innocents de ce dont on les accusait, mais le peuple les considéra comme des victimes : quatre des doyens furent condamnés à l'exil, le cinquième à la mort. C'était François Agneessens, faiseur de chaises, vieillard qui ne devait son titre de doyen qu'à la considération dont il jouissait parmi ses concitoyens. Ce vieillard montra une fermeté et une constance inébranlables : il rappela à ses juges qu'il y a un tribunal supérieur à ceux des hommes, et monta sur l'échafaud en protestant de son innocence et sans rien perdre de son courage (1718).

Le marquis de Prié voulut faire renaître le commerce maritime belge, que la fermeture de l'Escaut avait complètement anéanti. Ce fut sous ses auspices que se fonda à Ostende une Compagnie des Indes : la noblesse belge s'associa à ce mouvement, qui aurait pu devenir pour la Belgique une source de prospérité : les navires furent équipés sur le modèle des vaisseaux hollandais par le baron de Cloots, hollandais lui-même ; et la Compagnie était déjà en plein développement lorsque, cinq ans après sa fondation, les Anglais et les Hollandais, jaloux de cette concurrence commerciale, forcèrent le faible Charles VI à la supprimer.

Le marquis de Prié quitta nos provinces en 1728, emportant avec lui l'aversion des Belges ; il fut remplacé par la princesse Elisabeth de Hongrie, qui gouverna avec assez de calme, mais sans énergie.

Charles VI mourut en 1740. Il avait voulu assurer à sa fille Marie-Thérèse, mariée à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, tous ses Etats par un acte célèbre, appelé la Pragmatique-Sanction. C'était pour obtenir le consentement des souverains à cette succession qu'il s'était si souvent montré faible pour la défense de ses droits, mais à peine eut il fermé les yeux, que sa fille fût attaquée de divers côtés et dut soutenir la longue guerre de la Succession d'Autriche.

2e *question*. En même temps que la Révolution Française, une Révolution avait éclaté dans nos provinces repoussant les innovations politiques du philosophe Joseph II. La Belgique avait proclamé son indépendance, mais bientôt elle était retombée sous la domination de l'Autriche. Cette Révolution avait enlevé aux Belges toute affection pour la puissance Autrichienne ; aussi, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Autriche, à cause des nouveaux principes qui prévalaient en France, ce ne fut qu'avec mollesse que la Belgique prit part à la lutte.

L'armée Française était commandée par Dumouriez ; elle repoussa les Autrichiens, qui avaient franchi la frontière française, et leur infligea une défaite complète à Jemappes. La Belgique fut alors occupée par les Français. Plus tard, lorsque la trahison de Dumouriez eut jeté quelque trouble dans les rangs français, le duc de Saxe-Cobourg, oncle de Léopold Ier, pénétra de nouveau en France ; mais les Français reprirent bientôt l'avantage, et la victoire, d'abord indécise à Neerwinden, se prononça tout-à-fait en leur faveur à Fleurus. La Belgique fut alors annexée à la France, fut divisée en neuf départements, et resta au pouvoir des Français jusqu'en 1815.

7° *Éléments d'astronomie.*

La terre tourne autour du soleil, et la lune tourne autour de la terre. Lorsque, par ces mouvements, il arrive que la lune se trouve entre le soleil et la terre, elle intercepte les rayons du premier, on dit qu'il y a éclipse de soleil. Lorsque la terre se trouve entre le

soleil et la lune, de manière à empêcher les rayons du soleil de parvenir jusqu'à la lune, on dit qu'il y a éclipse de lune.

8° *Notions sur les institutions du pays.*

Le Conseil Provincial est chargé des intérêts qui concernent la province ; son rôle est purement administratif et non politique. Le Conseil provincial se réunit de plein droit le premier mardi de juillet de chaque année, la session est de quinze jours ; dans aucun cas, elle ne peut durer plus de quatre semaines. Le Conseil Provincial présente des candidats pour les tribunaux de 1re instance, ainsi que pour la cour d'appel de son ressort (pour la cour d'appel chaque province du ressort présente les candidats à tour de rôle).

Le Conseil provincial est formé de conseillers élus par canton en nombre proportionné à la population de chaque canton.

Pour être éligible au Conseil Provincial, il faut 1° être Belge de naissance ou avoir obtenu la grande naturalisation 2° Etre domicilié dans la Province.

Pour être électeur au Conseil Provincial, il faut 1° être Belge de naissance ou avoir obtenu la grande naturalisation 2° Payer au trésor de l'Etat, en contributions directes, patentes comprises, la somme de 20 francs.

Ne sont électeurs ni éligibles au Conseil Provincial : 1° Ceux qui sont privés du droit électoral par condamnation 2° Ceux qui sont notoirement connus comme tenant une maison de débauche ou de prostitution.

9° *Mathématiques.*

Algèbre. — Représentons par a la quotité de chaque paiement. Cette quotité doit être telle, que la somme représentée par ces n paiements, augmentée des intérêts composés produits par chacun d'eux, doit être équivalente au montant de la dette A, augmentée des intérêts composés produits par cette dette pendant les n années.

Si r est l'intérêt de 1 franc par an, on sait que le capital A, placé à intérêts composés pendant n années, devient $A\,(1+r)^n$.

La première annuité est payée à la fin de la première année, elle produit donc des intérêts composés pendant $(n-1)$ années, de sorte qu'après les n années au bout desquelles la dette doit être éteinte, cette première annuité est devenue $a\,(1+r)^{n-1}$.

De même, la seconde annuité, versée à la fin de la seconde année, devient, au bout des n années, $a\,(1+r)^{n-2}$. La troisième annuité devient également $a\,(1+r)^{n-3}$, et ainsi de suite. La nième et dernière annuité est versée à la fin de la nième année, elle ne produit donc aucun intérêt et reste a.

Les diverses annuités, avec les intérêts qu'elles produisent, forment donc, au bout des n années, une somme égale à

$$a\,(1+r)^{n-1}+a\,(1+r)^{n-2}+a\,(1+r)^{n-3}+\ldots+a\,(1+r)+a.$$

La somme de tous ces termes, qui forment une progression géométrique dont le premier terme peut être considéré comme étant a, la raison $(1+r)$, et le nombre de termes n, est égale à

$$a\,\frac{(1+r)^n-1}{1+r-1} \qquad \text{ou} \quad a\,\frac{(1+r)^n-1}{r}.$$

Or, au bout des n années la dette doit être éteinte ; nous devons donc avoir l'égalité

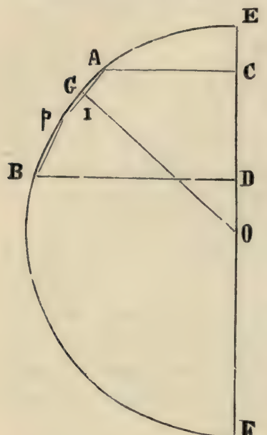
$$A\,(1+r)^n = a\,\frac{(1+r)^n-1}{r}$$

d'où nous tirons la valeur de a : $\quad a=\dfrac{Ar\,(1+r)^n}{(1+r)^n-1}$

Pour calculer cette valeur de a à l'aide des logarithmes, prenons les logarithmes des deux membres : $\log a=\log A+\log r+n\log(1+r)-\log[(1+r)^n-1]$.

On ne peut pas prendre immédiatement le logarithme de la différence $(1+r)^n-1$. Pour calculer ce logarithme, on calculera d'abord $(1+r)^n$, ce qui se fera en prenant n fois le logarithme de $(1+r)$, et en cherchant le nombre auquel correspond ce nouveau logarithme. On retranchera une unité de ce nombre, ce qui donnera $(1+r)^n-1$, dont on devra alors chercher le logarithme.

Géométrie. — 1[re] *question.* — Puisqu'il faut d'abord établir la mesure de la surface de la zône et en déduire la mesure de la surface de la sphère, nous ne pourrons pas nous servir de la méthode de démonstration par l'absurde donnée par Legendre ; nous emploierons donc la méthode des limites. Soit à établir que la mesure de la zône sphérique engendrée par la révolution d'un arc AB autour du diamètre EF est égale à circ. OE . $\times$ CD.



Si nous inscrivons une portion de polygone régulier dont deux sommets sont en A et B, et si nous faisont tourner cette portion de polygone régulier autour du diamètre EF du cercle circonscrit, nous savons que la surface ainsi engendrée est égale à la projection de la portion de polygone sur l'axe EF, multipliée par la circonference du cercle inscrit. Si nous représentons donc par OI le rayon du cercle inscrit, nous aurons pour expression de la surface polygonale B*p*A, circ. OI . $\times$ CD.

Cette proposition est vraie quel que soit le nombre des côtés du polygone, elle est donc vraie aussi lorsque ce nombre devient infini, c'est-à-dire lorsque la portion de polygone se réduit à l'arc AB. Or, en même temps que la portion de polygone se confond avec sa *limite* AB, le rayon OI se confond également avec sa *limite* OG, donc on a encore surf. zône AB = circ. OE . $\times$ CD.

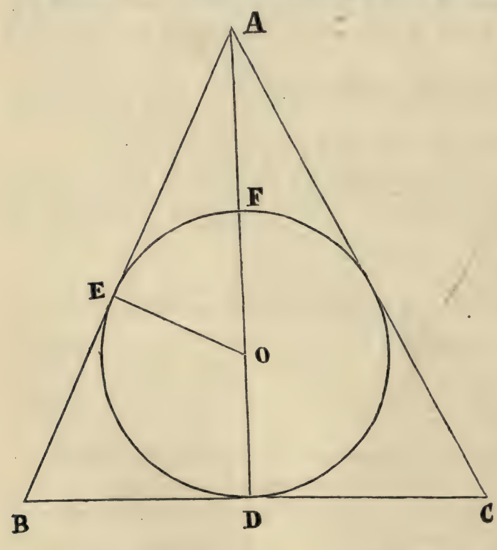
Cette démonstration est indépendante de la position des points A et B sur la demi-circonférence, elle s'applique donc à la zône à une base, c'est-à-dire à celle dans laquelle le point A vient se placer au point E.

Si on suppose le point B en F et le point A en E, l'arc AB devient une demi-circonférence, la zône sphérique devient la sphère elle-même ; le théorème est encore vrai dans ce cas particulier ; la projection de la demi-circonférence sur l'axe de rotation est égale au diamètre EF, la surface de la sphère est donc 2OE $\times$ circ. OE

ou $$2OE \times 2\pi OE \quad \text{ou } 4\pi\overline{OE}^2$$

donc la surface de la sphère est égale à grands quatre cercles.

2[e] *question.* — Soit ABD le triangle rectangle dont la révolution autour de AD engendre le cône droit donné ; soit ODEF la demi-circonférence engendrant la sphère donnée. Les données du problème sont $OD = r$, $BD = R$.



Le volume du cône est égal à

$$\frac{1}{3}\pi\overline{BD}^2 \times AD \quad \text{ou } \frac{1}{3}\pi R^2 \times AD$$

Les deux triangles ABD et AEO sont semblables, car ils sont rectangles, l'un en D, l'autre en E, et ils ont l'angle BAD commun. On tire de là

$$AD : BD = AE : OE\,; \quad AD = \frac{R \times AE}{r}.$$

Il faut donc déterminer AE.

Dans le triangle rectangle, on a :

$$\overline{AE}^2 = \overline{AO}^2 - \overline{OE}^2$$
$$\overline{AE}^2 = (AD - r)^2 - r^2$$
$$\overline{AE}^2 = \overline{AD}^2 - 2AD \times r.$$

Nous avions tout-à-l'heure $AD = \dfrac{R \times AE}{r}$ ou $AD^2 = \dfrac{R^2 \times \overline{AE}^2}{r^2}$.

Substituons dans cette valeur, nous aurons $\overline{AD}^2 = \frac{R^2 \times \overline{AD}^2}{r^2} - \frac{2R^2 r \times AD}{r^2}$,
ou, en divisant par AD

$$AD = \frac{R^2 \times AD}{r^2} - \frac{2R^2 r}{r^2}; \quad AD \times (R^2 - r^2) = 2R^2 r; \quad AD = \frac{2R^2 r}{R^2 - r^2}.$$

Le volume du cône sera donc $\frac{1}{3}\pi R^2 \times \frac{2R^2 r}{R^2 - r^2} = \frac{2}{3}\pi \frac{R^4 r}{R^2 - r^2}$.

Le volume de la sphère inscrit est $\frac{4}{3}\pi r^3$; pour que le volume du cône soit double de celui de la sphère, il faut que

$$\frac{2}{3}\pi \frac{R^4 r}{R^2 - r^2} = \frac{8}{3}\pi r^3, \quad \text{ou} \quad \frac{R^4}{R^2 - r^2} = 4r^2,$$

ou $$R^4 - 4R^2 r^2 + 4r^4 = 0, \quad \text{ou } R^2 - 2r^2 = 0, \quad R = r\sqrt{2}.$$

Le volume de la sphère sera donc égal à la moitié de celui du cône lorsque le rayon de la base du cône sera égal à la diagonale du carré qui a pour côté le rayon de la sphère, et dans ce cas la hauteur AD devient égale au double du diamètre de la sphère.

Trigonométrie. — Résoudre le triangle dans lequel on connait un angle, la différence des côtés qui le comprennent, et la hauteur menée du sommet de cet angle.

On connaît donc, dans le triangle, A, $b - c$, et h. Nous allons d'abord déterminer le côté a; les autres éléments se détermineront ensuite facilement.

Nous avons la formule $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$;

Or $\cos A = 1 - 2\sin^2 \frac{1}{2} A$; donc $a^2 = (b - c)^2 + 4bc \sin^2 \frac{1}{2} A$.

Nous avons aussi $ah = bc \sin A$,

car ces deux expressions représentent le double de la surface du triangle; donc $bc = \frac{ah}{\sin A}$

substituons $$a^2 = (b - c)^2 + \frac{4ah \sin^2 \frac{1}{2} A}{\sin A}.$$

Or $\sin A = 2 \sin \frac{1}{2} A \cos \frac{1}{2} A$; donc $a^2 = (b - c)^2 + 2ah \operatorname{tg} \frac{1}{2} A$.

On a donc l'équation $a^2 - 2ah \operatorname{tg} \frac{1}{2} A - (b - c)^2 = 0$.

Il faut déterminer a : $a = h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \pm \sqrt{h^2 \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} A + (b - c)^2}$.

Pour rendre cette valeur calculable par logarithmes, mettons-la sous la forme

$$a = h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \pm h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \sqrt{1 + \frac{(b - c)^2}{h^2 \operatorname{tg}^2 \frac{1}{2} A}}.$$

Posons $\frac{b - c}{h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A} = \operatorname{tg} \varphi$; nous pourrons calculer φ par logarithmes; nous aurons

$$a = h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \left(1 \pm \sqrt{1 + \operatorname{tg}^2 \varphi}\right); \quad a = h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \left(1 \pm \frac{1}{\cos \varphi}\right);$$

$$a = h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \times \frac{\cos \varphi \pm 1}{\cos \varphi}.$$

La valeur donnée par le signe — au numérateur est inadmissible, car tout cosinus est plus petit que l'unité, et les autres facteurs étant positifs (car $\frac{1}{2}$ A est toujours plus petit que 90°) on aurait pour a une valeur négative. On a donc

$$a = h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \times \frac{1 + \cos \varphi}{\cos \varphi}; \quad a = \frac{2h \operatorname{tg} \frac{1}{2} A \cos^2 \frac{1}{2} \varphi}{\cos \varphi}$$

Cette expression est calculable par logarithmes et nous donnera la valeur de a.

Nous avons ensuite

$$\frac{a}{\sin A} = \frac{b - c}{\sin B - \sin C}; \quad \frac{a}{\sin A} = \frac{b - c}{2 \sin \frac{1}{2}(B - C) \cos \frac{1}{2}(B + C)}; \text{ or } B + C = 180^\circ - A;$$

$$\frac{a}{b - c} = \frac{2 \sin \frac{1}{2} A \cos \frac{1}{2} A}{2 \sin \frac{1}{2}(B - C) \sin \frac{1}{2} A}; \quad \frac{a}{b - c} = \frac{\cos \frac{1}{2} A}{\sin \frac{1}{2}(B - C)};$$

$$\sin \frac{1}{2}(B - C) = \frac{(b - c) \cos \frac{1}{2} A}{a}.$$

B — C étant connu, on déterminera ensuite b et c au moyen des égalités

$$\frac{a}{\sin A} = \frac{b}{\sin B} = \frac{c}{\sin C}.$$

10° *Physique.*

1re *question.* Archimède a établi le principe que : Tout corps plongé dans un liquide perd de son poids autant que pèse le liquide qu'il déplace.

Ce principe, qui se démontre par le raisonnement en partant du principe d'égalité de pression, se démontre expérimentalement au moyen de la balance hydrostatique.

La balance hydrostatique ne diffère de la balance ordinaire qu'en ce que le fléau peut s'élever ou s'abaisser à volonté au moyen d'une crémaillère. On place un corps non soluble dans l'eau dans l'un des plateaux, et on lui fait équilibre dans l'autre avec une tare. Si on suspend ensuite le corps au dessous du plateau et qu'on le fait plonger dans l'eau, l'équilibre est rompu, et il se rétablit si on place dans l'autre plateau un volume d'eau précisément égal au volume du corps.

Ordinairement, dans les laboratoires de physique, le corps est un morceau de métal de forme cylindrique, et, lorsque le corps plonge dans l'eau, on rétablit l'équilibre en remplissant d'eau un cylindre creux de même volume que le cylindre de fer et en l'ajoutant sur l'autre plateau.

2e *question.* — La bouteille de Leyde se compose d'une bouteille à large goulot à l'extérieur de laquelle on applique une feuille d'étain. A l'intérieur, on met du clinquant pour former l'armature interne. Le verre de la bouteille doit être assez épais pour que les deux fluides ne se recomposent pas au travers. Dans le bouchon qui est isolé avec de la gomme laque, passe une tige de métal qui plonge dans le clinquant et est terminée à l'extérieur par une boule. La bouteille de Leyde est un véritable condensateur d'Épinus dans laquelle les deux plateaux sont enroulés en cylindre.

Pour charger la bouteille, on approche le bouton de la tige d'une machine électrique, en tenant l'armature externe à la main.

Le clinquant est électrisé positivement (il reçoit l'électricité de la machine), cette électricité agit par influence sur l'armature externe; l'électricité négative est attirée sur la face intérieure de l'étain, l'électricité positive est repoussée et s'écoule par le corps de l'opérateur. L'électricité négative de la face intérieure de l'étain agit à son tour par influence sur le clinquant, et l'électricité positive est attirée, ce qui permet d'emmagasiner une nouvelle quantité d'électricité positive venant de la machine. La même série de phénomènes se reproduit, jusqu'au moment où la bouteille est chargée.

Pour la décharger, on touche successivement l'armature interne puis l'armature externe.

On peut encore la décharger en une fois, en faisant communiquer les deux armatures. Il faut alors se servir de l'excitateur.

Thème latin de l'élève François Turbelin.

Julii mense, quingentesimo quinquagesimo nono anno, Monulphus, Tungrorum episcopus, varia regionis castella visitabat. Qui, post diem magno labore peractum in locum sibi adhuc ignotum venisse fertur, unde magnificentissimum spectaculum oculos percussit. Prosternebatur ad ejus pedes immensa vallis, magno flumine secundum longitudinem trajecta et limpidis irrigata rivis huc et illuc serpentibus subque multis arboribus collectis fluentibus. In longinquo apparebant alti colles antiquarum quercuum umbra tecti, inter quos hic et illic immensa saxa omnino nuda surgebant. Pulchra illa natura conspecta vehementer commotus, episcopus sibi temperare non potuit, quin admirationem manifestam publice faceret atque ministros, qui secum ibant, alloquens : « Hic est locus, inquit, à Deo delectus, hic opulenta et laboriosa civitas olim florebit, quae tam magna erit quam maximae. » Monulphus etiam procedit, et a sinistra manu nonnullos praeruptos situs relinquens, viam leniter proclivem secutus est, qua post parvum intervallum ad imum montem pervenit. Tum rivum, Legiam nomine, quod a quodam audiit, praeteriit et paucas adspectu pauperes et miserabiles tabernas attigit. Quod erat Leodium sexto aevo atque vallis illa erat Mosae, antiquum agrum irrigantis ferocium illorum Eburonum, qui, Germania relicta et sede in illas feras regiones posita, extremi libertatem suam adversus Romanos exercitus defendere.

2° *Concours spécial de langue flamande.*

Composition (six heures). — Waarom ik mijne moedertaal bemin en ze ijverig aanleer.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Frans Retsin, de Bruges	Bruges.	74
2e id.	Jean Croonenborghs, de Meerhout	Gheel.	73
2e id.	César De Corte, de Lokeren	Eecloo.	73
1er access.	Charles Parmentier, de Nevele	Gand.	69
2e id.	Henri Henrotay, de Looz	Hasselt.	64
3e id.	Louis Coppieters, de Bruges	Bruges.	63
4e id.	Charles Willems, de Gand	Gand.	61
1re ment. h.	Gustave Eeman, de Lanaeken	Courtrai.	59
2e id.	Jean Craeyneest, d'Oostroosebeke	Thielt.	58
3e id.	Félix Dansi, de Gheel	Gheel.	57
4e id.	Antoine Van Overstraeten, de Saint-Trond	Saint-Trond.	56
5e id.	Alfred De Gottal, d'Anvers	Anvers.	55
	ÉLÈVE NON LAURÉAT QUI A OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.		
	Georges D'Hane-Steenhuyze	Ostende.	54

Voici les moyennes obtenues dans les diverses branches du concours par les athénées et collèges concurrents.

A partir de cette année, nous donnons la *moyenne générale* pour chaque établissement.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	35	»	»	35
Id. d'Arlon . .	10	10	»	1	»	9	5	3	1	»	36.4	21.66	13	28.88
Id. de Bruges .	5	5	»	»	»	5	5	»	»	»	37.8	»	»	37.8
Id. de Bruxelles.	14	13	1	»	1	12	4	8	»	»	41.25	22.75	»	28.91
Id. de Gand . .	8	5	3	»	»	5	3	2	»	»	42.33	26.5	»	36
Id. de Hasselt .	7	5	2	»	»	5	3	2	»	»	30.66	18.5	»	25.8
Id. de Liège . .	20	10	10	»	1	9	5	4	»	»	32.2	23.25	»	28.22
Id. de Mons . .	7	7	»	»	»	7	4	2	»	1	42.5	25.5	»	31.57
Id. de Namur .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	31	24	»	27.5
Id. de Tournai .	7	7	»	»	»	7	6	1	»	»	39.16	28	»	37.57
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	40	24	»	32
Collège patronné de Binche.	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	30	»	»	30
Collège comm. de Charleroi.	6	6	»	»	»	6	»	6	»	»	»	20.5	»	20.5
Id. de Chimay .	6	5	1	»	»	5	3	2	»	»	31.66	24.5	»	28.8
Collège patronné de Courtrai.	9	4	5	»	»	4	3	1	»	»	38	28	»	35.5
Collège comm. de Diest . .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	6	6
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	26	»	26
Collège patr. d'Eecloo. . .	12	3	9	»	»	3	1	2	»	»	32	23.5	»	26.33
Id. d'Enghien . .	20	17	3	»	»	17	15	2	»	»	39.53	27	»	38.05
Id. de Gheel . .	6	4	2	»	»	4	»	3	1	»	»	24.33	9	20.5
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	1	1	4	»	30	25	9.25	15.33
Id. de Herve . .	14	11	3	»	»	11	3	8	»	»	42.66	20.37	»	26.45
Collège comm. de Huy . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	30	»	»	30
Id. de Louvain .	9	6	3	»	1	5	3	2	»	»	32.33	22.5	»	28.4
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	21	»	21
Id. de Nivelles .	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	21	»	21
Collège patr. d'Ostende . .	4	4	»	»	»	4	1	3	»	»	36	23.33	»	26 5
Id. de Poperinghe.	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	36.5	»	»	36.5
Id. de Saint-Trond.	13	9	4	1	»	8	7	1	»	»	41.71	28	»	40
Id. de Thielt . .	11	4	7	»	»	4	»	4	»	»	»	22.75	»	22.75
Collège comm. de Thuin . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	25	»	25
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	20
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	10.66	10.66
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	41.33	»	»	41.33
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	3	2	»	»	30	27	»	28.8
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	30	»	»	30
Totaux. . .	235	170	65	3	3	164	86	67	10	1				

THÈME LATIN (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	25
Id. d'Arlon. . .	10	10	»	1	»	9	5	4	»	»	28.6	16.25	»	23.11
Id. de Bruges. .	5	5	»	»	»	5	3	2	»	»	31.33	19	»	26.4
Id. de Bruxelles.	14	13	1	»	1	12	7	5	»	»	30.71	21.8	»	27
Id. de Gand . .	8	5	3	»	»	5	4	1	»	»	29.25	23	»	28
Id. de Hasselt. .	7	5	2	»	»	5	3	2	»	»	28.33	22	»	25.8
Id. de Liége . .	20	10	10	»	1	9	6	3	»	»	29.5	17.66	»	25.55
Id. de Mons . .	7	7	»	»	»	7	6	»	»	1	38.33	»	»	32.85
Id. de Namur. .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	40	13	»	26.5
Id. de Tournai .	7	7	»	»	»	7	7	»	»	»	33.71	»	»	33.71
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	36	14	»	25
Collège patronné de Binche.	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	33	»	»	33
Collège comm. de Charleroi.	6	6	»	»	»	6	4	2	»	»	29	21	»	26.33
Id. de Chimay .	6	5	1	»	»	5	5	»	»	»	30	»	»	30
Collège patronné de Courtrai.	9	4	5	»	»	4	1	2	1	»	30	20.5	4	18.75
Collège communal de Diest .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Dinant.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	20
Collège patr. d'Eecloo. . .	12	3	9	»	»	3	3	»	»	»	32	»	»	32
Id. d'Enghien . .	20	17	3	»	»	17	8	9	»	»	28.25	22.11	»	25
Id. de Gheel . .	6	4	2	»	»	4	3	1	»	»	31.66	23	»	29.5
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	»	5	1	»	»	20.4	12	19
Id. de Herve . .	14	11	3	»	»	11	3	5	2	1	30.33	20	12	19.54
Collège comm. de Huy . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	35	»	»	35
Id. de Louvain .	9	6	3	»	1	5	3	2	»	»	30.33	21.5	»	26.8
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	20
Id. de Nivelles .	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	25	18	»	21.5
Collège patr. d'Ostende . .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	31.25	»	»	31.25
Id. de Poperinghe.	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	41	20	»	30.5
Id. de Saint-Trond.	13	9	4	1	»	8	2	5	1	»	25.5	19.4	5	19.12
Id. de Thielt . .	11	4	7	»	»	4	1	2	1	»	28	18	5	17.25
Collège comm. de Thuin . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	25
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	35	»	»	35
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	2	»	1	»	18	»	12
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	1	2	»	»	31	18	»	22.33
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	»	4	1	»	»	22.25	10	19.8
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	13	»	13
Totaux. . .	235	170	65	3	3	164	88	65	7	4				

VERSION GRECQUE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	18	»	18
Id. d'Arlon	10	10	»	1	»	9	3	1	5	»	23.66	17	6.8	13.55
Id. de Bruges	5	5	»	»	»	5	»	3	2	»	»	12.66	8	10.8
Id. de Bruxelles	14	13	1	»	1	12	8	2	1	1	29	13.5	5	22
Id. de Gand	8	5	3	»	»	5	1	1	3	»	23	10	6.33	10.4
Id. de Hasselt	7	5	2	»	»	5	3	2	»	»	25	14.5	»	20.8
Id. de Liège	20	10	10	»	1	9	4	3	1	1	25.5	15.33	8	17.33
Id. de Mons	7	7	»	»	»	7	6	»	»	1	27.83	»	»	23.85
Id. de Namur	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	19	9	14
Id. de Tournai	7	7	»	»	»	7	4	2	1	»	22.75	12.5	8	17.71
Collège comm. d'Ath	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	18	8	13
Collège patronné de Binche	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	10	»	10
Collège comm. de Charleroi	6	6	»	»	»	6	»	1	5	»	»	15	5.6	7.16
Id. de Chimay	6	5	1	»	»	5	2	»	3	»	26.5	»	5.66	14
Collège patronné de Courtrai	9	4	5	»	»	4	2	1	»	1	26	17	»	17.25
Collège communal de Diest	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	6	6
Id. de Dinant	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	3
Collège patr. d'Eecloo	12	3	9	»	»	3	2	1	»	»	23	16	»	20.66
Id. d'Enghien	20	17	3	»	»	17	5	6	6	»	23.8	16.33	5	14.53
Id. de Gheel	6	4	2	»	»	4	»	»	3	1	»	»	5	3.75
Id. d'Hérenthals	8	6	2	»	»	6	»	»	4	2	»	»	4.25	2.83
Id. de Herve	14	11	3	»	»	11	6	2	3	»	27	10	5.66	18.09
Collège comm. de Huy	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	21	»	»	21
Id. de Louvain	9	6	3	»	1	5	2	2	1	»	27.5	10	9	16.8
Id. de Malines	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	10	»	10
Id. de Nivelles	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	23	»	5	14
Collège patr. d'Ostende	4	4	»	»	»	4	1	1	2	»	22	13	7.5	12.5
Id. de Poperinghe	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	30	10	»	20
Id. de Saint-Trond	13	9	4	1	»	8	4	4	»	»	23.25	15.5	»	19.37
Id. de Thielt	11	4	7	»	»	4	»	2	2	»	»	17	4	10.5
Collège comm. de Thuin	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	14	»	14
Id. de Tirlemont	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	32	»	»	32
Id. de Tongres	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	4	4
Id. de Verviers	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	32	11	5	16
Id. de Virton	6	5	1	»	»	5	3	2	»	»	30	17	»	24.8
Id. d'Ypres	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	10	»	10
Totaux	235	170	65	3	3	164	61	45	51	7				

VERSION LATINE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	16	»	16
Id. d'Arlon . .	10	10	»	1	»	9	4	5	»	»	23.25	14.6	»	18.44
Id. de Bruges .	5	5	»	»	»	5	1	4	»	»	28	16	»	18 4
Id. de Bruxelles.	14	13	1	»	1	12	11	1	»	»	26.27	18	»	25.58
Id. de Gand . .	8	5	3	»	»	5	2	3	»	»	27.5	16.66	»	21
Id. de Hasselt .	7	5	2	»	»	5	2	2	1	»	22.5	13.5	9	16.2
Id. de Liège . .	20	10	10	»	1	9	8	1	»	»	24.75	14	»	23.55
Id. de Mons . .	7	7	»	»	»	7	5	1	»	1	26.8	14	»	21 14
Id. de Namur .	3	2	1	»	»	2	1	»	»	1	20	»	»	10
Id. de Tournai .	7	7	»	»	»	7	5	2	»	»	26.2	17.5	»	23.71
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	1	»	1	»	31	»	5	18
Collège patronné de Binche.	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	24	»	»	24
Collège comm. de Charleroi .	6	6	»	»	»	6	1	4	1	»	29	12.5	4	13.83
Id. de Chimay. .	6	5	1	»	»	5	1	4	»	»	22	12	»	14
Collège patronné de Courtrai.	9	4	5	»	»	4	3	»	1	»	22	»	4	17.5
Collège communal de Diest .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	10	»	10
Id. de Dinant.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	25
Collège patr. d'Eecloo. . .	12	3	9	»	»	3	2	1	»	»	23	16	»	20.66
Id. d'Enghien . .	20	17	3	»	»	17	7	7	3	»	23.28	16.42	5.33	17.29
Id. de Gheel . .	6	4	2	»	»	4	2	2	»	»	24	13	»	18.5
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	»	4	1	1	»	14.5	7	10.83
Id. de Herve . .	14	11	3	»	»	11	4	3	4	»	23	13	4.25	13.45
Collège comm. de Huy. . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	27	»	»	27
Id. de Louvain .	9	6	3	»	1	5	4	1	»	»	22.75	18	»	21.8
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	20	»	»	20
Id. de Nivelles .	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	22	16	»	19
Collège patr. d'Ostende . .	4	4	»	»	»	4	1	3	»	»	20	15.33	»	16.5
Id. de Poperinghe.	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	27	16	»	21.5
Id. de Saint-Trond.	13	9	4	1	»	8	5	1	2	»	23.6	16	7	18.5
Id. de Thielt . .	11	4	7	»	»	4	2	2	»	»	24.5	12	»	18.25
Collège comm. de Thuin . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	11	»	11
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	30	»	»	30
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	1	2	»	»	18	3.5	8.33
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	24.33	»	»	24.33
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	2	3	»	»	28.5	15.66	»	20.8
Id. d'Ypres. . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	20	»	»	20
Totaux. . .	235	170	65	3	3	164	85	60	16	3				

Mathématiques et physique (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	11.5	11.5
Id. d'Arlon	10	10	»	1	»	9	2	5	2	»	34.25	17.9	7.75	19.27
Id. de Bruges	5	5	»	»	»	5	4	1	»	»	36.5	23.5	»	33.9
Id. de Bruxelles	14	13	1	»	1	12	1	11	»	»	32.5	18.59	»	19.75
Id. de Gand	8	5	3	»	»	5	»	5	»	»	»	20	»	20
Id. de Hasselt	7	5	2	»	»	5	»	2	2	1	»	17.75	8.5	10.5
Id. de Liége	20	10	10	»	1	9	3	2	4	»	34.16	21.5	6.5	19.05
Id. de Mons	7	7	»	»	»	7	5	1	»	1	32.4	16	»	25.42
Id. de Namur	3	2	1	»	»	2	»	2	»	»	»	18.5	»	18.5
Id. de Tournai	7	7	»	»	»	7	4	1	1	1	26.87	23.5	11.5	20.35
Collège comm. d'Ath	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	28	15	»	21.5
Collège patronné de Binche	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	20.5	»	20.5
Collège comm. de Charleroi	6	6	»	»	»	6	»	2	2	2	»	18.75	6.5	8.41
Id. de Chimay	6	5	1	»	»	5	»	1	4	»	»	20.5	8.62	11
Collège patronné de Courtrai	9	4	5	»	»	4	1	1	2	»	42.5	17	3	16.37
Collège comm. de Diest	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	0.5	0.5
Id. de Dinant	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	23	»	23
Collège patr. d'Eecloo	12	3	9	»	»	3	»	3	»	»	»	21.16	»	21.16
Id. d'Enghien	20	17	3	»	»	17	1	11	5	»	31.5	19.36	7.6	16.61
Id. de Gheel	6	4	2	»	»	4	»	2	2	»	»	17	7.5	12.25
Id. d'Hérenthals	8	6	2	»	»	6	»	»	5	1	»	»	3	2.5
Id. de Herve	14	11	3	»	»	11	1	6	4	»	25	19	4.12	14.13
Collège comm. de Huy	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	19.5	»	19.5
Id. de Louvain	9	6	3	»	1	5	3	1	»	1	28.16	23	»	21.5
Id. de Malines	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	15.5	»	15.5
Id. de Nivelles	4	2	2	»	»	2	»	1	1	»	»	23	3.5	13.25
Collège patr. d'Ostende	4	4	»	»	»	4	»	»	3	1	»	»	1.33	1
Id. de Poperinghe	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	15	3	9
Id. de Saint-Trond	13	9	4	1	»	8	1	5	2	»	29	18.7	8	17.31
Id. de Thielt	11	4	7	»	»	4	»	»	2	2	»	»	1.5	0.75
Collège comm. de Thuin	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	17	»	17
Id. de Tirlemont	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	43	»	»	43.5
Id. de Tongres	5	3	2	»	»	3	»	»	»	3	»	»	»	0
Id. de Verviers	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	21	1	7.66
Id. de Virton	6	5	1	»	»	5	»	2	3	»	»	16.25	6.83	10.6
Id. d'Ypres	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	13.5	»	13.5
Totaux	235	170	65	3	3	164	28	74	49	13				

Histoire de Belgique et notions sur les institutions du pays (max. : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	11.5	»	11.5
Id. d'Arlon. . .	10	10	»	1	»	9	3	4	2	»	28.83	11.62	8	16.55
Id. de Bruges. .	5	5	»	»	»	5	»	3	2	»	»	14.16	2.5	9.5
Id. de Bruxelles .	14	13	1	»	1	12	2	8	1	1	21	13.5	8	13.16
Id. de Gand . .	8	5	3	»	»	5	4	1	»	»	32.12	14	»	28.5
Id. de Hasselt. .	7	5	2	»	»	5	»	4	1	»	»	13 12	3.5	11.2
Id. de Liège . .	20	10	10	»	1	9	3	3	2	1	24.66	13.5	3.75	13.55
Id. de Mons . .	7	7	»	»	»	7	3	3	»	1	25.5	13	»	16.5
Id. de Namur. .	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	14	1	7.5
Id. de Tournai. .	7	7	»	»	»	7	2	4	1	»	24	14.87	2.5	15.71
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	18	5	11.5
Collège patronné de Binche.	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	11	»	11
Collège comm. de Charleroi.	6	6	»	»	»	6	2	1	3	»	22.25	12.5	5.33	12.16
Id. de Chimay .	6	5	1	»	»	5	»	3	2	»	»	12.16	8.25	10.6
Collège patronné de Courtrai.	9	4	5	»	»	4	»	1	3	»	»	15	7.66	9.5
Collège comm. de Diest . .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3.5	3.5
Id. de Dinant . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	16.5	»	16.5
Collège patr. d'Eecloo. . .	12	3	9	»	»	3	1	2	»	»	24.5	15.25	»	18.33
Id. d'Enghien . .	20	17	3	»	»	17	1	8	8	»	20	14.18	4.06	9.76
Id. de Gheel . .	6	4	2	»	»	4	»	2	2	»	»	10.75	6	8.37
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	»	»	6	»	»	»	5.5	5.5
Id. de Herve . .	14	11	3	»	»	11	1	4	5	1	21.5	12.12	5.2	8.72
Collège comm. de Huy. . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	16.5	»	16.5
Id. de Louvain .	9	6	3	»	1	5	»	2	3	»	»	14	4.16	8.1
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	4	4
Id. de Nivelles .	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	24.5	»	7.5	16
Collège patr. d'Ostende . .	4	4	»	»	»	4	»	2	2	»	»	10	7.75	8.87
Id. de Poperinghe.	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	14	2	8
Id. de Saint-Trond.	13	9	4	1	»	8	2	4	1	1	25.75	13.12	5	13.62
Id. de Thielt. . .	11	4	7	»	»	4	»	»	3	1	»	»	4	3
Collège comm. de Thuin . .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	4	4
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	24	»	»	24
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	4	4
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	29.5	16	7.5	17.66
Id. de Virton . .	6	5	1	»	»	5	1	»	4	»	28	»	7.37	11 5
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	12.5	»	12.5
Totaux. . .	235	170	103	65	3	164	28	68	62	6				

THÈME FLAMAND, ANGLAIS OU ALLEMAND (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	7	»	7
Id. d'Arlon. . .	10	10	»	1	»	9	6	2	»	1	13.66	6.75	»	10.61
Id. de Bruges. .	5	5	»	»	»	5	4	1	»	»	12.25	6	»	11
Id. de Bruxelles .	14	13	1	»	1	12	»	5	5	2	»	5.9	2.7	3.58
Id. de Gand . .	8	5	3	»	»	5	4	»	1	»	11.75	»	4	10.2
Id. de Hasselt. .	7	5	2	»	»	5	1	3	1	»	10.5	8.66	3.5	8
Id. de Liège . .	20	10	10	»	1	9	4	»	5	»	13	»	2.6	7.22
Id. de Mons . .	7	7	»	»	»	7	5	»	1	1	12.5	»	4	9.5
Id. de Namur . .	3	2	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	2.5	2.5
Id. de Tournai .	7	7	»	»	»	7	3	2	1	1	12.33	8.25	4	8.21
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	»	2	»	»	»	7.75	»	7.75
Collège patronné de Binche.	4	2	2	1	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Collège comm. de Charleroi .	6	6	»	»	»	6	1	»	4	1	12	»	3.37	4 25
Id. de Chimay. .	6	5	1	»	»	5	»	2	2	1	»	7.5	3	4 2
Collège patronné de Courtrai.	9	4	5	»	»	4	2	»	1	1	13.75	»	2	7.37
Collège comm. de Diest . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	7	»	7
Id. de Dinant . .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Collège patr. d'Eecloo. . .	12	3	9	»	»	3	1	1	1	»	11	7	3.5	7.16
Id. d'Enghien . .	20	17	3	»	»	17	3	11	3	»	10.5	8.04	2.83	7.55
Id. de Gheel. . .	6	4	2	»	»	4	1	3	»	»	12.5	6.16	»	7.75
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	3	3	»	»	12.33	7.66	»	10
Id. de Herve . .	14	11	3	»	»	11	»	1	»	10	»	6	»	0.54
Collège comm. de Huy . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	16.5	»	»	16.5
Id. de Louvain .	9	6	3	»	1	5	1	1	1	2	11	7.5	3	4.3
Id. de Malines .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	8.5	»	8.5
Id. de Nivelles .	4	2	2	»	»	2	1	»	»	1	16.5	»	»	16.5
Collège patr. d'Ostende . .	4	4	»	»	»	4	»	1	1	2	»	6	10.5	1.62
Id. de Poperinghe.	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	5	4	4.5
Id. de Saint-Trond.	13	9	4	1	»	8	1	2	4	1	10	7	2.25	4.12
Id. de Thielt . .	11	4	7	»	»	4	»	»	»	4	»	»	»	0
Collège comm. de Thuin . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	5.5	»	5.5
Id. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	16	»	»	16
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	1	»	2	»	9	»	3
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	»	2	1	»	»	7.25	2.5	5.66
Id. de Virton. .	6	5	1	»	»	5	1	»	3	1	10	»	2.33	3.4
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	9	»	9
Totaux. . .	235	170	65	3	3	164	44	49	39	32				

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	55	»	»	55
Id. d'Arlon . .	6	6	»	»	»	6	»	5	1	»	»	36.4	22	34
Id. de Bruges. .	5	5	»	»	»	5	2	»	2	1	68.5	»	14.5	33.20
Id. de Bruxelles.	14	13	1	»	5	8	»	3	1	4	»	39.33	15	16.62
Id. de Gand . .	8	5	3	»	2	3	2	»	1	»	65	»	20	50
Id. de Hasselt .	7	5	2	»	»	5	1	4	»	»	64	40.25	»	45
Collège comm. de Charleroi.	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	33	»	33
Collège patr. de Courtrai. .	9	4	5	»	»	4	1	1	2	»	59	30	22	33.25
Collège comm. de Diest . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	47	»	47
Collège patr. d'Eecloo. . .	12	3	9	»	»	3	1	2	»	»	73	42.5	»	52.66
Id. de Gheel. . .	6	4	2	»	»	4	2	2	»	»	65	42	»	53.5
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	»	6	»	»	»	31.5	»	31.5
Collège comm. de Louvain .	9	6	3	»	3	3	»	»	3	»	»	»	18.33	18.33
Collège patr. d'Ostende . .	4	4	»	»	»	4	1	3	»	»	54	40	»	43.5
Id. de Poperinghe.	3	2	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	11.5	11.5
Id. de Saint-Trond.	13	9	4	5	»	4	1	2	1	»	56	39	14	37
Id. de Thielt . .	11	4	7	»	»	4	1	»	3	»	58	»	11.66	23.25
Collège comm. de Tirlemont.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	8	
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	2	1	»	»	40	9	29.66
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	11	11
Totaux. . .	126	85	41	5	10	70	13	33	19	5				

B. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° CONCOURS GÉNÉRAL.

Composition française (six heures). — Le hasard présente à un voyageur, en un lointain pays, un livre écrit dans sa langue maternelle que depuis vingt ans il n'a plus entendue ni parlée… qu'il a presque désapprise… Ce livre lui retrace la description de son pays même… Ses impressions.

Sciences commerciales. — I. Quels sont les comptes que l'entrepreneur doit tenir? Dire comment ces comptes sont débités, crédités et soldés.

II. Paul a souscrit le 1er juillet trois billets ; le premier de 8,000 francs, payable le 20 août ; le second de 9,000 francs, payable le 1er octobre ; le troisième de 10,000 francs, payable le 1er décembre et au taux de 1/2 p. c. par mois. On demande l'époque à laquelle Paul pourrait acquitter ces trois billets sans perte ni gain.

Mathématiques. — *Algèbre.* — I. Comment définit-on les logarithmes?

II. Démontrer 1° que le logarithme d'un produit de plusieurs facteurs est égal à la somme des logarithmes des facteurs ; 2° que le logarithme d'une racine d'un nombre est égal au logarithme du nombre divisé par l'indice de la racine.

III. Deux personnes, A et B, ont mis 1,120 francs en commun dans une affaire. A a laissé son capital en société pendant six mois et B a laissé le sien pendant dix mois. L'entreprise terminée, chacun a retiré 780 francs, capital et bénéfice compris. On demande les mises de A et de B.

Géométrie. — I. Décrire un cercle qui soit tangent à un cercle donné en un point donné A et à une droite donnée.

II. Comment inscrit-on les polygones réguliers de cinq, de dix et de quinze côtés? Démontrer.

III. Quelle est l'expression de l'aire du décagone régulier en fonction du rayon du cercle circonscrit?

Trigonométrie. — I. Résoudre le triangle dans lequel on connaît deux côtés et l'angle opposé à l'un de ces côtés. Discuter le problème.

II. A, B, C dénotant les trois angles d'un triangle, transformer l'expression Sin A + Sin B + Sin C en une autre qui soit calculable par logarithmes.

Physique. I. Faire connaître les lois du rayonnement du calorique et les expérienees par lesquelles on les démontre.

II. Indiquer sommairement les causes qui font varier l'intensité du calorique rayonnant.

N. B. — Les concurrents ont eu six heures pour faire leur travail en sciences commerciales, en mathématiques et en physique.

Langues modernes (six heures). — *Thème allemand et anglais pour les établissements flamands. — Thème flamand, allemand ou anglais pour les établissements wallons. — Thème flamand et anglais pour les établissements allemands.* — La nature a pourvu à la célébrité de Schaffhausen par cette chute du Rhin, la première et la plus durable cause de sa prospérité, et l'éternel objet de la curiosité et de l'admiration des hommes. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement, à peine arrivés, nous avons pris la route de cette cataracte fameuse. Je remarquerai seulement que, de tous les chemins qui y conduisent, celui qui la présente sous l'aspect le plus frappant, le plus inattendu, est le sentier que nous suivîmes, le long du fleuve lui-même, dont le cours, embarrassé d'une multitude de petits écueils, prélude en quelque sorte, par une longue suite de cataractes, à la plus magnifique, à la plus étonnante de toutes. Dans ce trajet d'une lieue et demie, on peut ainsi se familiariser d'avance avec quelques-uns de ses effets, mais sans craindre que la succession des images diminue rien du nombre des sensations qui vous attendent. On arrive au haut de l'éminence escarpée qui porte le château de Laufen, sans que ni l'œil, ni l'oreille soient encore avertis de la scène dont on n'est plus éloigné que de quelques pas.

Histoire et géographie (six heures). — I. Donnez l'histoire générale de l'invasion de l'Islamisme, jusqu'au partage de l'empire des Turcs Seldjoucides.

II. Racontez les causes qui ont amené la seconde croisade et les faits qui se sont accomplis durant celle-ci.

III. Racontez la première période de la guerre de cent ans.

IV. Décrivez la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
		Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 30).	Hist. et géogr. (max. : 20).	Mathématiques, sciences comm. et physique (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
1er prix. Jean-Bapt. De Coster, de Castre .	Nivelles.	36	21.5	18	66	141.5	70.75
2e id. Adelin Rambot, de Rochefort. . .	Bruxelles.	39	4	16.5	75	134.5	67.25
Accessit. François De Groote, d'Anvers . .	Id.	35	10	14.5	61	120.5	60.25
1re ment. hon. Émile Masson, d'Hodimont . .	Verviers.	40	8.5	14	56	118.5	59.25

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 30).	Hist. et géogr. (max. : 20).	Mathématiques, sciences comm. et physique (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
2e ment. hon.		Modeste Crouquet, d'Hodimont	Verviers.	39	10.5	8.5	59	117	58.5
3e	id.	Pierre Pante, de Wichelen	Bruges.	30	8.5	11.5	64	114	57
4e	id.	Hector De Lobbe, d'Ixelles.	Bruxelles.	40	0	16.5	56	112.5	56.25
		Norbert Vandernoot, de St-Gilles.	Id.	31	3	13.5	65	112.5	56.25
5e	id.	Remy Michaux, de Bruxelles	Id.	21	7	13	71	112	56
6e	id.	Félix Jottrand, de Roux.	Namur.	46	9	10.5	45	110.5	55.25
7e	id.	Auguste Bussers, de Malines.	Malines (coll. comm.).	30	8.5	14 5	57	110	55
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.									
Georges De Ruytter			Bruxelles.	15	7.5	18.5	67	108	54
Marc Haesebeyt			Gand.	42	13.5	15.5	37	108	54
Eugène Brandt			Bruxelles.	21	4.5	13	68	106.5	53.25
Alfred Capette			Nivelles.	13	12.5	12	51	105.5	52.75
Isidore Claeys			Gand.	43	9	13.5	38	103.5	51.75
Jules De Pestel			Bruxelles.	19	11	11.5	61	102.5	51.25
Pierre Larose			Verviers.	37	0	14	51	102	51
Henri Motteux			Bruxelles.	20	4.5	16.5	61	102	51
Herman Bisschop			Louvain.	28	8	15.5	49	100.5	50.25
Polydore Emery.			Gand.	38	0	16.5	46	100.5	50.25

2° Concours spécial de langue flamande.

Composition (six heures). — Schrijft aan eenen vriend hoe gij u voorstelt de vacantien door te brengen.

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er	prix.	Léon Van Lier, d'Anvers.	Anvers.	68
2e	id.	Henri Celis, de Hasselt	Hasselt.	67
1er	accessit.	Émile De Winter, d'Anvers.	Anvers.	65
2e	id.	Bernard De Waegenaere, d'Anvers	Id.	64
		Louis Ruyten, d'Anvers	Id.	64
3e	id.	Herman Bisschop, de Louvain.	Louvain.	63
4e	id.	Lambert Claes, de Hasselt	Hasselt.	62
5e	id.	François Schepens, d'Esschen	Anvers.	61
6e	id.	Auguste Bussers, de Malines	Malines (coll. comm.).	60
1re ment. hon.		Louis Crauwels, d'Anvers	Anvers.	59
2e	id.	Alphonse Martin, de Russon	Hasselt.	58
3e	id.	Charles Vanderhaeghen, d'Anvers	Anvers.	55
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.				
Jean Papens			Gand.	52
Théodore Harms			Anvers.	51
Félix Steger			Id.	50

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	27	21	6	»	»	21	7	12	2	»	30.42	18.25	12	21.71
Id. d'Arlon. . .	9	3	6	»	»	3	1	2	»	»	26	15.5	»	19
Id. de Bruges. .	7	3	4	»	»	3	1	2	»	»	30	21.5	»	24.33
Id. de Bruxelles .	39	28	11	»	3	25	8	15	2	»	31.62	17.46	11	21.48
Id. de Gand . .	19	12	7	»	1	11	6	4	1	»	33.66	20.75	11	26.9
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	»	7	3	4	»	»	27.66	19.5	»	23
Id. de Liège . .	30	11	19	»	1	10	5	4	1	»	30	18.25	10	23.3
Id. de Mons . .	20	9	11	»	»	9	8	»	»	1	33	»	»	29.33
Id. de Namur. .	23	4	19	»	»	4	2	2	»	»	40	20.5	»	30.25
Id. de Tournai .	14	7	7	1	»	6	4	2	»	»	36	17.5	»	29.83
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	16	»	16
Id. de Charleroi .	10	9	1	1	»	8	7	1	»	»	30.71	24	»	29.87
Id. de Chimay. .	5	5	»	»	»	5	»	5	»	»	»	19.6	»	19.6
Id. de Dinant . .	6	4	2	»	1	3	1	1	»	1	39	24	»	21
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	32	»	»	32
Id. de Louvain .	9	7	2	»	»	7	5	2	»	»	28.2	16.5	»	24.85
Id. de Malines .	6	1	5	»	»	1	1	»	»	»	30	»	»	30
Id. de Nivelles .	15	8	7	»	»	8	4	4	»	»	30	20	»	25
Collège patronné d'Ostende .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	20	»	20
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. de Tirlemont.	7	4	3	»	»	4	1	3	»	»	26	19	»	20.75
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	3	»	»	»	18.66	»	18.66
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	6	1	»	»	38.5	22	»	36.14
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	30	»	»	30
Totaux . .	276	160	116	2	6	152	76	68	6	2				

MATHÉMATIQUES, SCIENCES COMMERCIALES ET PHYSIQUE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	27	21	6	»		21	»	1	12	8	»	31	11 75	8.19
Id. d'Arlon. . .	9	3	6	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3	3
Id. de Bruges. .	7	3	4	»	»	3	2	»	1	»	58	»	1	39
Id. de Bruxelles.	39	28	11	»	3	25	17	5	3	»	61.52	34.8	14.66	50.56
Id. de Gand . .	19	12	7	»	1	11	»	9	2	»	»	39.44	21.5	36.18
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	»	7	»	»	7	»	»	»	13.42	13.42
Id. de Liège . .	30	11	19	»	1	10	»	3	6	1	»	34.66	7.5	14.9
Id. de Mons . .	20	9	11	»	»	9	»	4	5	»	»	30	12.6	20.33
Id. de Namur. .	23	4	19	»	»	4	»	2	2	»	»	37.5	8.5	23
Id. de Tournai .	14	7	7	1	»	6	»	1	4	1	»	28	7.5	9.66
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	26	»	26
Id. de Charleroi.	10	9	1	1	»	8	»	2	6	»	»	37.5	13.83	19.75
Id. de Chimay .	5	5	»	»	»	5	»	1	4	»	»	27	10.5	13.8
Id. de Dinant. .	6	4	2	»	1	3	1	2	»	»	50	36	»	40.66
Id. de Huy . .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	30.5	»	30.5
Id. de Louvain .	9	7	2	»	»	7	»	5	2	»	»	43.2	17.5	35.85
Id. de Malines .	6	1	5	»	»	1	1	»	»	»	57	»	»	57
Id. de Nivelles .	15	8	7	»	»	8	2	5	1	»	58.5	44.2	3	42.62
Collège patronné d'Ostende .	2	2	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	15	15
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	40	»	40
Id. de Tirlemont.	7	4	3	»	»	4	»	3	1	»	»	35	13	29.5
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	»	3	»	»	»	15.66	15.66
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	3	1	3	»	55.33	41	17.66	27.14
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	37	»	37
Totaux. . .	276	160	116	2	6	152	26	49	67	10				

THÈME FLAMAND, ANGLAIS OU ALLEMAND (maximum : 30 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	27	21	6	»	»	21	5	8	7	1	17.6	10.37	5.21	9.88
Id. d'Arlon. . .	9	3	6	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3.5	3.5
Id. de Bruges. .	7	3	4	»	»	3	»	1	1	1	»	8.5	6.5	5
Id. de Bruxelles .	39	28	11	»	4	24	»	7	13	4	»	9.64	4.07	5.02
Id. de Gand . .	19	12	7	»	1	11	»	3	4	4	»	10.83	5.37	4.9
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	»	7	»	3	3	1	»	10.83	3.66	6.14
Id. de Liège . .	30	11	19	»	1	10	»	3	1	6	»	10.66	5	4.65
Id. de Mons . .	20	9	11	»	»	9	»	»	9	»	»	13.83	2.44	2.44
Id. de Namur . .	23	4	19	»	»	4	»	2	2	»	»	»	2.5	5.75
Id. de Tournai .	14	7	7	1	»	6	»	3	2	1	»	9	4.5	8.33
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	13.66	1	1
Id. de Charleroi .	10	9	1	1	»	8	»	»	5	3	»	»	1.4	0.87
Id. de Chimay .	5	5	»	»	»	5	»	»	1	4	»	»	2	0.4
Id. de Dinant. .	6	4	2	»	1	3	»	»	3	»	»	»	4	4
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	5.5	5.5
Id. de Louvain .	9	7	2	»	»	7	»	1	4	2	»	8	3.62	3.21
Id. de Malines .	6	1	5	»	»	1	»	1	»	»	»	8.5	»	8.5
Id. de Nivelles .	15	8	7	»	»	8	1	2	5	»	21.5	11.25	2.6	7.12
Collège patronné d'Ostende .	2	2	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	0
Collège comm. de Thuin . .	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Id. de Tirlemont.	7	4	3	»	»	4	»	»	2	2	»	»	4.5	2.25
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3.16	3.16
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	»	2	2	3	»	9.5	3.5	3.71
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Totaux. . .	276	160	116	2	7	151	6	36	75	34				

Histoire et Géographie (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	27	21	6	»	»	21	1	4	12	4	10.5	6.25	2.12	2.9
Id. d'Arlon. . .	9	3	6	»	»	3	»	1	2	»	»	7	3	4.33
Id. de Bruges. .	7	3	4	»	»	3	1	»	1	1	11.5	»	3.5	5
Id. de Bruxelles .	39	28	11	»	4	24	17	6	1	»	14.2	6.83	2.5	11.87
Id. de Gand . .	19	12	7	»	1	11	10	1	»	»	14	5	»	13.18
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	»	7	»	1	4	2	»	5	1.5	1.57
Id. de Liège . .	30	11	19	»	1	10	3	2	2	3	13.66	5	2.75	5.65
Id. de Mons . .	20	9	11	»	»	9	4	3	»	2	13.62	6.5	»	8.22
Id. de Namur. .	23	4	19	»	»	4	1	1	1	1	10.5	8	3	5.37
Id. de Tournai. .	14	7	7	1	»	6	»	3	2	1	»	7.5	2.25	4.5
Collège comm. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	3
Id. de Charleroi .	10	9	1	1	»	8	1	2	5	»	10.5	8	2.1	4.62
Id. de Chimay .	5	5	»	»	»	5	»	»	5	»	»	»	1.8	1.8
Id. de Dinant. .	6	4	2	»	1	3	3	»	»	»	14.66	»	»	14.66
Id. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	6.75	»	6.75
Id. de Louvain. .	9	7	2	»	»	7	6	»	1	»	14.41	»	4.5	13
Id. de Malines .	6	1	5	»	»	1	1	»	»	»	14.5	»	»	14.5
Id. de Nivelles .	15	8	7	»	»	8	2	3	3	»	15	6.83	2.16	7.12
Collège patronné d'Ostende.	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	6.5	»	6.5
Collège comm. de Thuin. .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	9	»	9
Id. de Tirlemont.	7	4	3	»	»	4	3	»	1	»	14	»	3.5	11.37
Id. de Tongres .	4	3	1	»	»	3	»	1	2	»	»	5.5	2.25	3.33
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	2	2	3	»	14	7.25	2.66	7.21
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	5	»	5
Totaux. . .	276	160	116	2	7	151	55	36	46	14				

CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	27	21	6	»	1	20	9	5	6	»	59.66	37.4	15.83	40.95
Id. d'Arlon. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	30	9	19.5
Id. de Bruges. .	7	3	4	»	»	3	»	2	»	1	»	45	»	30
Id. de Bruxelles .	39	28	11	»	11	17	»	1	14	2	»	29	9.28	9.35
Id. de Gand . .	19	12	7	»	1	11	1	6	3	1	52	36.66	12.33	28.9
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	»	7	3	1	2	1	62.33	36	13.5	35.71
Collège comm. de Louvain .	9	7	2	»	»	7	1	2	1	3	63	45	11	23.42
Id. de Malines .	6	1	5	»	»	1	1	»	»	»	60	»	»	60
Collège patronné d'Ostende.	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	29	»	29
Collège comm. de Tirlemont.	7	4	3	»	»	4	»	»	4	»	»	»	7	7
Id. de Tongres .	4	3	1	1	»	2	»	1	1	»	»	40	20	30
Id. d'Ypres. . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	45	»	45
Totaux. . .	134	91	43	1	13	77	15	22	32	8				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Pourquoi il n'y eut pas de concours en 1876-1877.— Loi du 20 mai 1876.

Nous avons dit au chapitre XXXIVe (*Projet de réformes dans l'organisation du concours universitaire*) que le gouvernement, après avoir pris en 1872 et en 1873 l'avis des universités et du Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur au sujet de ces réformes, avait cru devoir réserver la question jusqu'au vote de la nouvelle loi.

Cette loi (du 20 mai 1876) maintint le concours universitaire, mais exigea que les concurrents eussent terminé leurs études et ne les admit à concourir que pendant les deux années qui suivraient l'obtention du diplôme de *docteur*. Les étrangers qui avaient fait leurs études en Belgique pouvaient prendre part au concours. Outre une médaille en or de la valeur de 100 francs et des récompenses en livres d'une valeur de 400 francs, le gouvernement était autorisé (art. 44) à accorder aux lauréats des bourses de voyage, sur la proposition des jurys de concours.

La loi du 20 mai 1876, aux termes de son article 57, n'entrait en vigueur que le 1er octobre 1876.

Or, elle modifiait notablement les conditions de l'institution du concours universitaire, et il était impossible, avant l'ouverture de l'année académique 1876-1877, de réorganiser le concours d'après les bases de cette nouvelle législation. D'autre part, l'on ne pouvait pas continuer à appliquer les dispositions de l'arrêté royal du 13 octobre 1841, portant organisation du concours.

Un arrêté royal du 12 juillet 1876 stipula qu'à dater de ce jour l'arrêté organique du 13 octobre 1841 cesserait de sortir ses effets. Le concours était momentanément suspendu. Ce n'est que quinze mois plus tard, le 11 octobre 1877, que parut le nouvel arrêté organique du concours universitaire.

Nous l'analyserons dans le chapitre suivant.

Distribution des prix aux lauréats de l'enseignement moyen.

M. A. Deschamps, professeur à l'athénée de Liège, prononça le discours. « *Le respect s'en va!* » telle était sa thèse.

Le discours de M. Deschamps est inséré dans le 9e rapport triennal sur l'enseignement moyen, p. 185-191.

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*



CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME.

1878.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

I. *Modifications apportées au règlement général du 26 avril 1852 sur l'organisation des concours. — Principes sur lesquels repose la nouvelle organisation.*

D'après les dispositions du règlement du 26 avril 1852, les concours n'avaient lieu qu'entre une partie seulement des élèves de la division supérieure de certaines écoles primaires.

Les concurrents, dont le nombre était déterminé par la députation permanente, étaient désignés moitié par l'instituteur et moitié par le sort.

Cette organisation avait été signalée, dans les dernières années, comme donnant lieu à de réels inconvénients. Certains instituteurs, paraît-il, soignaient de préférence ceux de leurs élèves qui avaient le plus de dispositions et négligeaient ceux qui, moins bien doués ou moins studieux, réclamaient le plus d'attention.

La Commission centrale de l'instruction primaire, voulant remédier à cet état de choses et rendre l'épreuve sérieuse et sincère, avait émis l'avis qu'il conviendrait d'appeler au concours tous les élèves de la division supérieure des écoles primaires.

Elle avait proposé également de délivrer aux concurrents qui se seraient le plus distingués, un certificat constatant qu'ils avaient suivi avec fruit les cours de la division supérieure de l'école primaire.

La Commission centrale estimait que cette récompense aurait notamment pour effet d'empêcher qu'un grand nombre d'élèves ne quittassent l'école sans avoir fait des études primaires complètes.

M. Delcour, ministre de l'intérieur, s'étant rallié aux propositions de la

Commission, un arrêté royal du 2 mai 1877 remplaça l'arrêté du 26 avril 1852 par les dispositions suivantes :

Art. 1er. Tous les ans, les concours prévus par les articles 29 à 32 de la loi du 23 septembre 1842 seront organisés dans chaque province, par les soins de la députation permanente, entre tous les élèves de la division supérieure des écoles primaires.

Ils auront lieu par écrit et seront institués soit par canton de justice de paix, soit par ressort d'inspection.

L'organisation des concours par la députation permanente est obligatoire en ce qui concerne les garçons et facultative en ce qui concerne les filles.

Les élèves des deux sexes, s'il y a lieu, concourront séparément.

Art. 2. La Députation permanente pourra réunir les écoles indistinctement ou séparer celles des villes d'avec celles des campagnes.

Art. 3. Outre les autres récompenses qui pourront leur être accordées sur les fonds provinciaux, les concurrents qui auront obtenu, à la fois sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours et sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (la lecture exceptée)[1], plus de la moitié des points attribués à un travail parfait, recevront un certificat délivré par le jury d'examen et visé par le Gouverneur de la province, constatant qu'ils ont fréquenté *avec fruit* la division supérieure de l'école primaire.

Un arrêté royal du 28 juin 1877 stipula que les mesures que nous venons d'indiquer *ne sortiraient leurs effets qu'à partir de l'année 1878.* Un autre arrêté royal du 28 mai 1878 en ajourna l'exécution à l'année 1879 en ce qui concernait la province de Namur.

II. *Dispositions générales prises dans toutes les provinces pour la mise à exécution du nouveau règlement.*

Les règlements provinciaux sur la tenue du concours furent modifiés par les Députations permanentes, d'après les projets préparés par les inspecteurs provinciaux.

Ils figurent *in extenso* dans le dernier rapport triennal sur l'enseignement primaire (1876-1878, pages 245 à 296).

En voici les grandes lignes ou, si l'on veut, les dispositions générales :

Le jury du ressort se compose de l'inspecteur cantonal du ressort, président, de deux membres effectifs désignés par la députation permanente, d'un

[1] L'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 était ainsi conçu : « *L'instruction primaire* « *comprend nécessairement l'enseignement de la religion et de la morale, la lecture, l'écri-* « *ture, le système légal des poids et mesures, les éléments du calcul et, suivant les besoins* « *des localités, les éléments de la langue française, flamande ou allemande...* »

membre effectif désigné par l'inspecteur provincial et d'un délégué du chef du culte. Mais pour diminuer sa besogne, il peut être adjoint à chaque membre effectif un membre suppléant, soit au maximum cinq suppléants dans les centres les plus populeux. Ces suppléants sont présents à toutes les opérations; ils aident le jury dans son travail, mais ils n'ont voix délibérative que lorsqu'ils siègent en lieu et place des titulaires. Ils sont choisis parmi les instituteurs d'un ressort voisin.

Chaque ressort est, au besoin, divisé en sections, de manière que chaque groupe de concurrents ne dépasse pas un chiffre déterminé.

Le concours se fait le même jour, à la même heure et sur les mêmes questions, dans chacune des circonscriptions d'un même ressort, sous la surveillance de deux délégués, désignés l'un par la députation permanente, l'autre par l'administration communale de la localité où ont lieu les opérations. Une fois celles-ci terminées, les compositions sont transmises par les soins des deux délégués, avec le procès-verbal, sous enveloppe cachetée, à l'inspecteur cantonal, président du jury. Le paquet ne peut être ouvert qu'en présence du jury. Le président est spécialement tenu de contrôler le travail de correction et de veiller à la stricte exécution des dispositions établies pour assurer, notamment, l'uniformité d'appréciation dans les divers jurys de chaque province.

III. *Dispositions spéciales prises dans chaque province.*

A. Province d'Anvers.

Le jury apprécie les travaux des concurrents d'après une échelle de points dont le maximum est fixé à 200.

Le nombre des points à attribuer à chaque branche est fixé comme suit :

Instruction morale et religieuse	40	points.
Langue maternelle	50	—
Arithmétique et système métrique	40	—
Écriture	24	—
Géographie	30	—
Histoire de Belgique	16	—
Total. . .	200	points.

Pour les élèves dispensés de l'épreuve sur la religion, le maximum est réduit à 160 points.

Les appréciations terminées, le jury dresse un tableau général des résultats de l'examen.

Ensuite il prépare les certificats à délivrer aux concurrents qui ont obtenu, à la fois sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours et sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (la lecture exceptée), plus de la moitié des points attribués à un travail parfait.

Le tableau général, ainsi que les certificats et les procès-verbaux des séances, sont adressés, par les soins du président, à l'inspecteur provincial, pour être transmis à la députation permanente.

Les compositions de tous les élèves seront conservées, pendant un an au moins, par le président du jury.

Une indemnité de 5 francs est accordée aux membres du personnel enseignant délégués pour la surveillance des opérations du concours.

Il est alloué aux membres du jury une indemnité de 10 francs par jour de séance et, comme frais de déplacement, 1 fr. 50 c. par cinq kilomètres parcourus, réduits de moitié pour la route parcourue par chemin de fer.

Les résultats des concours seront insérés au *Mémorial administratif,* et les certificats de capacité seront envoyés aux élèves par l'intermédiaire des administrations communales.

B. Province de Brabant.

Le nombre des points à accorder pour un travail parfait est de 35 pour la religion et la morale.

Il est de 30 pour la langue qui fait l'objet de la partie facultative du concours (20 points pour la traduction et 10 pour l'analyse).

Il est de 100 pour les autres matières de l'examen, savoir :

Écriture	10	points.
Grammaire (dictée et analyse)	20	—
Rédaction	15	—
Arithmétique (théorie et pratique)	21	—
Système métrique	12	—
Géographie	12	—
Histoire nationale	10	—
Total.	100	points.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté royal du 2 mai 1877, les concurrents qui obtiennent, à la fois sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours (la langue accessoire exceptée) et sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (sauf la lecture), plus de la moitié des points attribués à un travail parfait, reçoivent un cer-

tificat délivré par le jury d'examen et visé par le Gouverneur de la province, constatant qu'ils ont fréquenté *avec fruit* la division supérieure de l'école primaire.

Il n'est pas tenu compte de l'examen de religion pour les élèves qui sont dispensés d'assister à l'enseignement religieux, conformément aux prescriptions de l'article 6, § 3, de la loi du 23 septembre 1842.

Indépendamment du certificat mentionné plus haut, les récompenses suivantes sont instituées :

a. Un prix pour la religion et la morale : il est décerné aux élèves qui obtiennent au moins 30 points sur 35.

b. Deux prix pour l'ensemble des branches de l'enseignement scientifique : le nombre minimum des points à obtenir pour mériter ces distinctions est de 90 pour le premier prix et de 80 pour le second.

c. Un prix spécial de langue accessoire : il est accordé aux élèves qui obtiennent au moins 24 points sur 30.

Toutefois, aucune récompense n'est décernée aux élèves qui n'ont pas obtenu le certificat prémentionné.

Les écoles de chaque ressort d'inspection cantonale seront classées, à l'avenir, d'après le nombre de certificats obtenus par les élèves, eu égard à la population de l'école.

On prendra pour base la population de l'école au 31 décembre précédent.

Le tableau de classement des écoles sera remis aux instituteurs et affiché à l'école.

Les prix seront distribués, dans chaque canton, par les soins du jury.

Plusieurs cantons peuvent être réunis, lorsque les distances à parcourir ne sont pas trop considérables.

Une place d'honneur est réservée au bourgmestre de la localité où la cérémonie a lieu.

Les membres du jury reçoivent, à titre de frais de séjour, 5 francs par jour d'examen ou de délibération, et une indemnité globale de 20 francs pour l'examen des compositions à domicile.

Il leur est, en outre, accordé 2 francs par lieue de route ordinaire et 1 franc par lieue de chemin de fer, lorsqu'ils sont dans le cas de devoir se déplacer.

Une indemnité de 4 francs est accordée aux membres du personnel enseignant qui auront dû se déplacer à l'occasion du concours.

Il est également accordé une indemnité de 2 francs aux élèves indigents.

Cet article n'est pas applicable aux instituteurs ni aux élèves des écoles privées entièrement libres.

C. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Les travaux des concurrents sont appréciés d'après une échelle de points dont le maximum, représentant un travail parfait, est de 170 points, répartis comme suit entre les diverses matières qui font l'objet du concours :

Religion et morale	30 points.
Langue maternelle. Orthographe	10 —
— Explications littéraires et grammaticales.	15 —
— Rédaction.	20 —
Arithmétique et système métrique	30 —
Histoire	10 —
Géographie	10 —
Notions de sciences naturelles, d'hygiène et d'agriculture.	10 —
Écriture	10 —
Dessin	10 —
Langue accessoire ou épreuve supplémentaire en langue maternelle	15 —
Total. . .	170 points.

Les élèves qui auront obtenu à la fois :

1° Plus de la moitié des points sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours;

2° Plus de la moitié des points sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (la lecture exceptée), recevront un certificat délivré par le jury d'examen et visé par le Gouverneur de la province, constatant qu'ils ont fréquenté *avec fruit* la division supérieure de l'école primaire.

Conformément à l'article 29 de la loi du 23 septembre 1842, une bourse pourra être accordée par le Conseil provincial à celui des élèves qui, peu favorisé de la fortune, aura subi les épreuves du concours avec le plus de distinction.

A la suite du concours, il sera dressé, par les soins du jury de chaque ressort, un tableau de classement de toutes les écoles du ressort. Ce classement aura pour base la moyenne de points obtenue par élève, pour chaque école.

Le tableau de classement présentera trois groupes distincts : 1° les écoles à un seul instituteur; 2° les écoles à deux instituteurs; 3° les écoles à plus de deux instituteurs. Le classement par ordre de mérite se fera séparément pour chaque groupe.

A moins d'avoir obtenu de M. le Gouverneur une dispense spéciale, toute

école qui ne prendra point part au concours sera renseignée avec la cote *zéro*.

La liste des concurrents avec indication des points obtenus par chacun d'eux, et le tableau de classement des écoles de chaque ressort seront publiés au *Mémorial administratif de la province*.

La distribution des certificats se fera avec solennité, au chef-lieu de chaque ressort. Cette cérémonie sera présidée par l'inspecteur provincial ou, à son défaut, par l'inspecteur cantonal du ressort.

L'instituteur de chaque école est tenu de conduire ses élèves au lieu où se tient le concours, de les surveiller en dehors de la salle de réunion et de les accompagner au retour.

Il lui sera payé pour ce déplacement une indemnité de 2 francs.

Une indemnité de 1 franc sera payée à chaque élève indigent qui assistera au concours.

Les membres du jury et leurs suppléants recevront, à titre de frais de séjour, 8 francs par jour de travail. Il leur sera, en outre, accordé 75 centimes par 5 kilomètres de parcours par chemin de fer, et 1 fr. 50 c. par 5 kilomètres de parcours par voie ordinaire.

D. Province de la Flandre orientale.

Le nombre des points attribués à un travail parfait est de 126 et se répartit comme suit :

Religion	30 points.
Écriture (page de calligraphie et dictée des élèves) . . .	26 —
Système légal des poids et mesures (deux questions) . .	20 —
Les éléments du calcul (deux questions)	20 —
La langue maternelle (dictée et rédaction)	30 —
Total. . . .	126 points.

Les instituteurs conduiront et surveilleront leurs élèves à l'école désignée pour les opérations. En cas d'empêchement, ils pourront se faire remplacer par un sous-instituteur.

Les membres titulaires et suppléants du jury ont droit à une indemnité de 5 francs par séance. Les frais de déplacement seront calculés à raison de 2 francs par lieue de voie ordinaire et de 1 franc par lieue de chemin de fer.

Une indemnité de 3 francs est accordée aux délégués désignés par la députation permanente, et les concurrents jouissant du bénéfice de l'instruction gratuite en vertu d'une inscription régulière sur les listes approuvées, conformément à l'arrêté royal du 26 mai 1843, pourront disposer, sous la

conduite de leurs instituteurs respectifs, de 1 franc par tête pour frais de déplacement.

Provisoirement, les distinctions réservées aux concurrents consisteront seulement dans le certificat institué par l'article 3 de l'arrêté royal du 2 mai 1877.

Les inspecteurs cantonaux prendront des mesures pour que cette distinction soit décernée avec la solennité convenable.

E. Province de Hainaut.

Le nombre maximum des points attachés à chacune des branches sur lesquelles porte le concours est établi comme suit :

Religion et morale	40 points.
Langue maternelle	40 —
Arithmétique, y compris le calcul mental et le système légal des poids et mesures	40 —
Écriture (expédiée, jugée sur la dictée)	25 —
Géographie.	20 —
Histoire nationale.	20 —
Dessin à main libre	15 —
Total. . .	200 points.

Pour les élèves légalement dispensés d'assister à l'enseignement de la religion et de la morale donné dans l'école, le maximum de 200 points sera réduit à 160 points.

Les concurrents qui auront obtenu, à la fois sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours et sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (la lecture exceptée), plus de la moitié des points attribués à un travail parfait, recevront un certificat délivré par le jury d'examen et visé par le Gouverneur de la province, constatant qu'ils ont fréquenté avec fruit la division-supérieure de l'école primaire.

Ce certificat sera rédigé dans la forme indiquée à l'article 3 de l'arrêté royal du 2 mai 1877.

Indépendamment du certificat de capacité, il pourra être accordé aux concurrents, pour l'ensemble des branches autres que la religion, un premier, un deuxième ou un troisième prix, selon qu'ils auront obtenu au moins les huit dixièmes, les sept dixièmes ou les six dixièmes des points attribués à un travail parfait sur ces branches.

Les concurrents pourront recevoir un prix spécial pour la religion, s'ils ont obtenu au moins les sept dixièmes des points attribués sur cette matière à un travail parfait.

Une bourse pourra être accordée par le conseil provincial à celui des élèves qui, peu favorisé de la fortune, aura subi les épreuves du concours avec le plus de distinction.

Les noms des lauréats seront publiés au *Mémorial administratif*, avec indication des récompenses obtenues par chacun d'eux, des écoles auxquelles ils appartiennent et des instituteurs ou institutrices qui les dirigent.

Il sera publié une liste spéciale où les écoles seront classées, par ressort, d'après le nombre des certificats qu'elles auront obtenus proportionnellement à leur population constatée au 31 décembre de l'année scolaire pendant laquelle a lieu le concours.

Les écoles qui n'auront pas présenté de concurrents seront mentionnées à la suite des autres.

Il sera alloué une indemnité de 5 francs par jour de séance aux membres effectifs ou suppléants des jurys, ainsi qu'aux délégués chargés de la surveillance du concours.

Les intituteurs ou institutrices conduiront leurs élèves au concours et les reconduiront après l'examen. Ceux qui ne sont pas domiciliés dans la commune où le concours a lieu recevront une indemnité de 4 francs.

Les élèves indigents qui prendront part au concours recevront une indemnité de 1 franc, s'ils ne sont pas domiciliés dans la commune où se tient le concours.

F. Province de Liège.

Le nombre maximum des points attachés à chacune des branches déterminées pour représenter un travail parfait, est établi comme suit :

Religion et morale	50 points.
Langue maternelle	50 —
Calcul mental et arithmétique, y compris le système légal des poids et mesures	50 —
Écriture	30 —
Géographie	30 —
Histoire nationale.	30 —
Dessin à main levée	25 —
Langue accessoire	25 —
Total. . .	290 points.

Ainsi, pour les élèves des localités wallonnes, l'ensemble d'un travail parfait sera représenté par un maximum de 265 points; il sera de 290 points pour ceux des localités allemandes ou flamandes.

Pour les élèves dispensés de l'épreuve sur la religion et la morale, le

maximum sera réduit à 215 points s'ils appartiennent à des localités wallonnes, et à 240 points s'ils appartiennent à des localités allemandes ou flamandes.

Les concurrents qui ont satisfait aux épreuves du concours ont droit à un certificat de capacité délivré par le jury d'examen et visé par le Gouverneur de la province ou par son délégué.

Les certificats sont du 1er, du 2e ou du 3e degré.

Le certificat du 1er degré porte que l'élève a fréquenté *avec le plus grand fruit* la division supérieure de l'école primaire ; celui du 2e degré, qu'il l'a fréquentée *avec grand fruit,* et celui du 3e, qu'il l'a fréquentée *avec fruit.*

Le minimum des points est fixé :

Pour un certificat du 1er degré, à 80/100 au moins du nombre des points attribués à un travail parfait ;

Pour un certificat du 2e degré, à 65/100 au moins ;

Pour un certificat du 3e degré, à plus de 50/100 des points.

Toutefois, aucun concurrent ne pourra obtenir de certificat s'il n'a réuni, à la fois sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours et sur chacune des branches principales (religion et morale, langue maternelle, calcul mental et arithmétique, y compris le système légal des poids et mesures), plus de la moitié des points attribués à un travail parfait.

Ce certificat mentionnera les matières qui auront fait l'objet des épreuves subies par le concurrent.

Les élèves qui n'auront point obtenu le certificat seront admis à concourir de nouveau les années suivantes.

Les noms des lauréats seront publiés dans le *Mémorial administratif*, avec indication des points et du certificat obtenus par chacun d'eux, de la date de leur naissance, des écoles auxquelles ils appartiennent et des instituteurs ou institutrices qui les dirigent.

Les lauréats peu favorisés de la fortune, qui auront obtenu un certificat du 1er degré, pourront être admis au concours spécial institué, chaque année, par la députation permanente entre les postulants de cette catégorie, pour la collation des bourses créées à leur profit par le conseil provincial, afin de les aider à continuer leurs études dans les établissements publics de l'État et des communes, ainsi que dans les établissements patronnés.

Les délégués chargés de surveiller les concours recevront une indemnité calculée d'après le tarif en vigueur pour les jetons de présence aux conférences pédagogiques.

Il sera alloué 10 francs par jour de séance aux membres des jurys chargés de corriger les compositions des concurrents, sans que l'indemnité totale pour chaque membre puisse dépasser la somme totale de 70 francs.

Les instituteurs conduiront leurs élèves au concours et les reconduiront après l'examen. Les administrations des communes et des bureaux de bienfaisance sont invitées à accorder, à chacun des concurrents pauvres qui devront se déplacer, une indemnité de 2 francs au minimum pour frais de voyage.

G. Province de Limbourg.

Le nombre des points à accorder pour un travail parfait est de 200, savoir :

Religion et morale	30 points.
Écriture	20 —
Langue maternelle	30 —
Arithmétique	30 —
Géographie de la Belgique	20 —
Histoire nationale	15 —
Dessin à main levée	15 —
Notions de sciences naturelles, d'hygiène et d'agriculture	15 —
Langue accessoire ou épreuve supplémentaire en langue maternelle	25 —
Total	200 points.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté royal du 2 mai 1877, les concurrents qui obtiennent, à la fois sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours et sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (sauf la lecture), plus de la moitié des points attribués à un travail parfait, reçoivent un certificat de capacité. Ce certificat sera délivré par le jury d'examen et visé par le Gouverneur de la province.

Il n'est tenu compte de l'épreuve supplémentaire en langue maternelle que pour l'ensemble de l'examen. On n'exigera pas un minimum de points sur cette épreuve pas plus que sur la langue accessoire.

L'administration provinciale publiera, par la voie du *Mémorial administratif :* 1° le tableau de classement des écoles; 2° les noms et prénoms des élèves qui auront mérité un certificat de capacité.

Un tableau d'ensemble, comprenant le classement des écoles par ressort, pour toute la province, sera affiché dans les écoles et y restera jusqu'à la date du concours de l'année suivante.

Les certificats seront remis pendant le mois d'octobre, par les soins de l'inspecteur cantonal.

A cet effet, il réunira les lauréats des écoles de chaque canton ou chef-lieu et invitera à la cérémonie les autorités locales et les instituteurs.

Les membres du jury, les suppléants et les délégués qui sont obligés de se déplacer reçoivent, à titre d'indemnité, 2 francs par lieue ordinaire et 1 franc par lieue de chemin de fer pour frais de route, et 5 francs par jour de vacation.

Il est, en outre, accordé aux membres du jury et aux suppléants une indemnité de 20 francs pour l'examen des compositions à domicile.

Les indemnités sont liquidées sur un état présenté par le président du jury et approuvé par la députation permanente.

L'instituteur obligé de se déplacer est indemnisé : 1° de ses frais de déplacement, à raison de 2 francs par jour; 2° des frais de nourriture des concurrents peu aisés, à raison de 1 franc par élève.

H. Province de Luxembourg.

L'examen porte sur les matières suivantes :

Religion et morale	40 points.
Langue maternelle	40 —
Arithmétique et système métrique	40 —
Écriture	20 —
Géographie	20 —
Histoire nationale	20 —
Total	180 points.

Les concurrents qui appartiennent à une autre communion que celle de la majorité des habitants du ressort d'inspection cantonale, et qui produisent un certificat délivré par un délégué du chef du culte auquel ils appartiennent et constatant qu'ils présentent les garanties nécessaires sous le rapport religieux reçoivent, pour la religion, la moyenne proportionnelle des points qu'ils auront obtenus dans l'ensemble des autres branches d'enseignement.

Les élèves allemands peuvent gagner, en outre, 10 points pour la langue française, à titre de compensation, sans que le minimum des points requis pour l'obtention d'une récompense en soit augmenté.

Les questions sont formulées d'après le programme sommaire suivant :

1° *Religion.* — Trois questions à prendre dans le catéchisme du diocèse et une question sur l'histoire sainte. Chaque question compte pour 10 points.

2° *Langue maternelle.* — Une dictée d'environ 15 lignes (10 points); une question ou une application de grammaire (10 points); une analyse grammaticale (10 points); une petite lettre ou toute autre rédaction facile (10 points). Les élèves allemands font, en outre, la dictée française.

3° *Arithmétique.* — Une question sur la théorie (10 points); un pro-

blème sur les nombres entiers ou les nombres décimaux (10 points); un problème sur les fractions ordinaires (10 points); une question ou un problème sur le système métrique (10 points).

4° *Écriture.* — Un mot en ronde ou en gothique (2 points); une ligne en moyenne (4 points); quatre lignes en expédiée (8 points); un certain nombre de majuscules à désigner (4 points); les chiffres (2 points).

5° *Géographie.* — Une carte se rapportant à la Belgique (10 points); une question sur la géographie physique ou politique de la Belgique (5 points); une question sur la géographie générale de l'Europe (5 points).

6° *Histoire nationale.* — Une biographie ou deux questions portant sur deux époques différentes (20 points).

Les concurrents qui auront obtenu à la fois, sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours et sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (la lecture exceptée), plus de la moitié des points attribués à un travail parfait, recevront un certificat délivré par le jury d'examen et visé par le gouverneur de la province, constatant qu'ils ont fréquenté avec fruit la division supérieure de l'école primaire.

Les concurrents qui auront mérité le certificat de capacité peuvent recevoir, en outre, un premier, un deuxième ou un troisième prix, selon qu'ils auront obtenu au moins les 9/10, les 8/10 ou les 7/10 des points attribués à l'ensemble d'un travail parfait.

La remise des certificats et des prix aux lauréats sera faite par le président du jury, au chef-lieu du canton, dans une cérémonie publique à laquelle seront invités les instituteurs et les autorités locales des communes intéressées.

Les membres effectifs et suppléants du jury, autres que le président, reçoivent une indemnité de 8 francs pour chaque jour de séance et, en outre, une indemnité de frais de voyage calculée à raison de 50 centimes par chemin de fer et de 1 franc par voie ordinaire, pour chaque lieue de 5 kilomètres. Les fractions de lieue ne comptent pas, et l'indemnité de voyage n'est accordée qu'une fois pour l'aller et une fois pour le retour.

Les délégués nommés par la députation permanente pour surveiller les opérations du concours reçoivent une indemnité de 4 francs.

Les élèves indigents reçoivent gratuitement, par les soins de leurs instituteurs et à charge de leur commune respective, le papier nécessaire au concours.

J. Province de Namur.

Le nombre des points à attribuer à chaque branche est fixé comme suit :

Religion et morale	40	points.
Langue maternelle	50	—
Arithmétique et système métrique	40	—
Écriture	20	—
Dessin	20	—
Géographie	10	—
Histoire nationale	10	—
Notions d'agriculture et d'hygiène	10	—
Total.	200	points.

Le maximum de 200 points sera réduit à 160 pour les élèves qui n'appartiendraient à aucun culte reconnu.

Les élèves qui auront obtenu à la fois :

1° Plus de la moitié des points sur l'ensemble des matières qui font l'objet du concours;

2° Plus de la moitié des points sur chacune des branches énumérées à l'article 6 de la loi du 23 septembre 1842 (la lecture exceptée) recevront un certificat délivré par le jury d'examen et visé par le gouverneur de la province.

Conformément à l'article 29 de la loi du 23 septembre 1842, une bourse pourra être accordée par le conseil provincial à celui des élèves qui, peu favorisé de la fortune, aura subi les épreuves du concours avec le plus de distinction.

Il sera dressé par les soins du jury :

1° Un tableau présentant pour tout le ressort, par ordre de mérite, les noms et prénoms des concurrents, leur domicile, leur âge, le nom de l'école qu'ils fréquentent, le nom de l'instituteur, le nombre des points qu'ils ont obtenus : *a.* dans chacune des branches principales, *b.* sur l'ensemble des branches accessoires, *c.* sur l'ensemble de toutes les branches.

2° Un tableau de classement de toutes les écoles du ressort. Ce classement aura pour base le nombre des certificats obtenus par chaque école, proportionnellement à la population effective au 31 décembre.

Le tableau de classement présentera trois groupes distincts : *a.* les écoles dirigées par un seul instituteur, *b.* les écoles à deux instituteurs, *c.* les écoles à plus de deux instituteurs. Le classement par ordre de mérite se fera séparément pour chaque groupe.

Les écoles qui n'auront pas fourni de concurrents seront mentionnées à la suite des autres.

Les deux tableaux précités seront publiés au *Mémorial administratif* de la province.

Les certificats seront remis aux intéressés par les soins de l'inspecteur cantonal.

Les instituteurs sont tenus de conduire leurs élèves au siège du concours, de les surveiller au dehors de la salle de réunion et de les accompagner au retour.

Chaque instituteur aura droit, pour ce déplacement, à une indemnité de *deux* francs.

Une indemnité d'*un* franc sera allouée à chaque élève indigent qui se rendra au concours.

Les instituteurs chargés de la surveillance du concours auront droit à une indemnité de *vingt* francs pour tous frais.

Les instituteurs membres effectifs ou membres suppléants du jury recevront une indemnité fixe de *cent* francs, tous frais compris.

IV. *Questions posées dans les concours de 1878.*

A. Province d'Anvers.

I. *Religion et morale.* — 1° Quand et comment le Christ a-t-il institué le sacrement de la confession? Quand et par quelles paroles a-t-il institué le saint sacrement de l'Eucharistie? 2° Combien d'espèces de péchés y a-t-il? Quelle différence y a-t-il entre un péché mortel et un péché véniel? 3° Comment devons-nous nous comporter envers les hérétiques et les impies?

Histoire sainte. — 1° Quels sont les morts connus que le Christ a rappelés à la vie? Citez encore trois autres miracles qu'il a accomplis? 2° Quel événement miraculeux s'est-il passé cinquante jours après la résurrection du Christ?

II. *Calligraphie.* — (Grand) : Verduldigheid.

(Moyen) : Na regen, zonneschijn,
Na lijden, verblijden.

(Fin) : Kwam na lijden geen verblijden,
Zoo waar lijden groot verdriet;
Maar na lijden komt verblijden,
Daarom acht ik lijden niet.

Les chiffres : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Langue maternelle.* — *Dictée.* — (L'instituteur délégué lira d'abord, à haute voix, le morceau à dicter; il le dictera ensuite, en indiquant les signes de ponctuation.)

Grammaire. — 1° Conjuguer au singulier et au pluriel : *a.* De eerlijke koopman ; *b.* De bode. 2° Écrivez la première personne du singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif, ainsi que le participe passé des verbes suivants : *Leiden, lijden, storten, liggen, wegleggen, mogen.*

Style épistolaire. — Lettre de remercîment à votre instituteur ou à votre institutrice. — Vos années d'école sont terminées. Il s'agit d'apprendre autre chose. — Vous avez passé des heures agréables à l'école et appris beaucoup de choses utiles. — Remerciez pour les soins et les peines dont vous avez été l'objet. — Promesse de faire votre profit des leçons reçues et de suivre exactement les conseils.

IV. *Arithmétique et système métrique.* — (Les opérations doivent être écrites en toutes lettres.) — 1° Une pièce de terre rectangulaire, de 125 mètres de longueur sur 100 mètres de largeur, s'est vendue 5,000 francs l'hectare. Si les frais de mutation se montent à

12 francs p. c., on demande combien l'acheteur a dû payer en tout. 2° Une citerne a 2m50 de long, sur 1m00 de large et 1m20 de profondeur. Combien d'hectolitres d'eau peut-elle contenir? 3° Un marchand de grains mélange 36 hectolitres de froment à 25 fr. 20 c. l'hectolitre, avec 34 hectolitres de froment à 24 fr. 60 c. l'hectolitre. Il vend ce mélange avec 142 fr. 90 c. de bénéfice. On demande à combien il a vendu l'hectolitre? 4° Un capital de 1,275 francs est placé à 4 p. c. l'an; quel intérêt cette somme aura-t-elle produit après 5 mois? 5° Réduisez 7/8 en une fraction décimale, et 0,75 en une fraction ordinaire, et réduisez celle-ci à sa plus simple expression.

V. *Géographie.* — 1° Quelles provinces de la Belgique appartiennent au bassin de la Meuse? Décrivez le cours de ce fleuve en indiquant les provinces et les villes qu'il baigne, et les affluents qu'il reçoit. 2° Faites connaître : *a.* les bornes, *b.* les villes, *c.* les rivières, *d.* les chemins de fer de la province d'Anvers. *(On peut, à volonté, dessiner la carte ou la décrire.)* 3° Citez les cinq parties du monde, et indiquez leur situation relativement à l'Europe. 4° Où sont situées les chaînes de montagnes suivantes : les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Balcans et le Caucase?

VI. *Histoire.* — 1° Quand régnèrent les archiducs Albert et Isabelle? Leur règne fut-il avantageux ou désavantageux pour la Belgique? Citez un fait remarquable de leur règne. 2° Depuis quand la Belgique est-elle devenue un État indépendant? Qui a été notre premier Roi? En quelle année a-t-il été inauguré? Qui est son successeur?

Les 256 concurrents des 25 écoles du 1er ressort obtinrent une moyenne de 114 points sur 200 et 146 certificats d'études primaires.

Les 359 concurrents des 45 écoles du 2e ressort obtinrent une moyenne de 111.95 points sur 200 et 146 certificats.

Les 527 concurrents des 65 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 119.78 points sur 200 et 290 certificats.

Les 263 concurrents des 34 écoles du 4e ressort obtinrent une moyenne de 134.33 points sur 200 et 165 certificats.

Les 351 concurrents des 47 écoles du 5e ressort obtinrent une moyenne de 111.64 points sur 200 et 173 certificats.

B. Province de Brabant.

Série A. — *Écoles de garçons.*

Religion et morale. — 1° *A.* Racontez comment Abraham a intercédé en vain en faveur de la ville de Sodome : *B.* Tirez de ce récit deux réflexions morales. 2° *A.* Qu'obtenons-nous par le Sacrement de Pénitence? *B.* Quels sont les fruits d'une bonne communion? *C.* Qu'est-ce que l'extrême-onction? *D.* Quels sont les avantages que nous confère l'extrême-onction? 3° Quelles sont les trois principales preuves de l'existence de Dieu? 4° Quel est, dans l'Évangile, l'abrégé des devoirs du chrétien? Racontez la parabole du bon Samaritain. 5° Quelles sont les trois croyances fondamentales de la religion israélite? 6° Quels sont les articles de foi qui se rapportent à chacune de ces croyances fondamentales? 7° Quelle est l'importance des trois croyances fondamentales de la religion israélite pour notre conduite morale? 8° Quelle différence y a-t-il entre le culte, le dogme et la morale?

II. *Langue française.* — *Dictée.* — L'homme doit ajouter par le travail aux dons de la nature pour les faire servir à ses besoins. La nature fait vivre les animaux, mais il faut que nous soignions ceux qui vivent auprès de nous; elle fait croître nos récoltes, mais il faut que nous nous livrions à une foule de travaux pour cultiver nos champs et approprier leurs produits à notre usage. Nous trouvons dans la terre les pierres, les métaux et tous nos matériaux, mais il faut les en extraire, les préparer, les convertir en outils, en appareils, en édifices.

Grammaire. — Analyser grammaticalement la phrase suivante : Le laboureur vit heureux au milieu des champs qu'il cultive.

Rédaction. — Le vieux Nicolas, que vous supposez être votre voisin, s'adonnait à la boisson; en retournant chez lui, un soir qu'il était complètement ivre, il est tombé à l'eau et s'est noyé. — Racontez ce fait dans une lettre à un ami et ajoutez-y quelques réflexions sur les conséquences de l'ivrognerie. (Dix lignes au moins.)

III. *Calligraphie.* — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.

Les grèves ont toujours une influence fâcheuse sur la prospérité de la nation. Patrons et ouvriers en sortent appauvris. Les premiers, outre le bénéfice qu'ils auraient fait, y perdent l'intérêt de leurs capitaux. Les ouvriers y dépensent le fruit de leurs économies, sans compter toutes les souffrances qu'ils imposent à leurs familles.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IV. *Arithmétique.* — 1° Expliquez comment on réduit au même dénominateur les fractions suivantes : 5/6, 2/15, 3/10, 7/24. 2° Un épicier achète quatre balles de café vert, pesant chacune 84 kilogrammes, à raison de 2 fr. 50 c. le kilogramme. Combien doit-il vendre ce café torréfié pour gagner 12 p. c., sachant que le café perd 1/5 de son poids par la torréfaction ? 3° Il y a une différence de 8^m50 de longueur entre le 1/3 et le 1/5 d'une pièce d'étoffe : quelle est la longueur totale de cette pièce?

Système métrique. — 1° Un habitant de la Campine achète 2 hectares 40 ares de bruyère à 650 francs l'hectare, dans le but de les planter de sapins. Le défrichement et la plantation coûtent 3 fr. 50 c. l'are. On paie les plants 2 fr. 50 c. le cent et on leur donne à chacun une surface de 50 décimètres carrés. A combien lui revient sa sapinière? 2° On veut faire un réservoir d'une capacité de 238 hectolitres et profiter d'un emplacement qui permet de lui donner une longueur de 4 mètres et une largeur de 3^m40. Quelle en sera la profondeur?

V. *Géographie* — 1° Nommez toutes les rivières de la partie belge du bassin de l'Escaut et dites quelles provinces elles arrosent. 2° Faites connaître les différents chemins de fer qui ont leur point de départ à la ville d'Anvers.

VI. *Histoire.* — Racontez brièvement la conquête de la Belgique par Jules-César.

VII. *Concours spécial de langue flamande.* — *Thème.* — Le cheval est un animal domestique. Il est grand, beau et fier. On l'attelle à la voiture et à la charrue. Le cheval est très obéissant; on le conduit à l'aide de la bride. Son corps est couvert d'un poil court et luisant; ses pieds sont pourvus de sabots ronds, que le maréchal ferrant garnit de fers. Le cheval se tient à l'écurie, où il mange de l'avoine, du foin, du trèfle. Le cheval nous rend de très grands services; ils sont méchants et ingrats, ceux qui maltraitent ces pauvres bêtes.

Analyse grammaticale. — Het kind dat vlijtig leert, is de vreugd zijner ouders.

Série B. — Écoles de filles.

I. *Religion et morale.* — 1° *a.* Racontez la naissance et l'éducation de Moïse. *b.* Tirez de ce récit une réflexion morale. 2° *a.* Écrivez le cinquième commandement de Dieu et le cinquième commandement de l'Église. *b.* Que défend le cinquième commandement de Dieu et que nous ordonne le cinquième commandement de l'Église? *c.* Contre quel commandement pèchera-t-on en donnant du scandale et pourquoi?

II. *Langue française.* — *Dictée.* — La prévoyance manque le plus souvent aux hommes. Quand on a du travail et du pain, on ne pense pas qu'il puisse venir un jour où l'on en manquera; quand on est bien portant, on ne songe pas à la maladie; quand on est jeune, on oublie la vieillesse. On vit sans prévoyance, dépensant chaque jour tout ce qu'on gagne, et les chômages, la disette, les maladies, les infirmités et la vieillesse viennent quand on s'y attend le moins. C'est qu'il faut songer à l'avenir, sérieusement et toujours.

Analyse grammaticale. — La jeune fille qui a des habitudes d'ordre est un trésor pour la famille.

Rédaction. — Une femme, que vous connaissez, vient de perdre son mari et se trouve, avec trois petits enfants, réduite à la misère.

Écrivez cela dans une lettre à l'une de vos amies et engagez-la à vous envoyer quelques secours pour la pauvre veuve. (Dix lignes aux moins.)

III. *Calligraphie.* — Écrivez deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres. L'économie est peut-être plus importante encore que l'ordre, car elle est plus difficile. En effet, on travaille pour se procurer des commodités et des jouissances, et la première condition est de s'en priver. C'est que la vieillesse est seule le temps du repos, la jeunesse est celui du travail et des privations. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IV. *Arithmétique.* — 1° Que devient la valeur d'un nombre décimal : *a.* Lorsqu'on déplace la virgule de deux rangs vers la droite? *b.* Lorsqu'on la recule de deux rangs vers la gauche? 2° Un capital placé à 4 1/2 p. c. par an, a été remboursé après dix mois, par une somme de 1,660 francs, capital et intérêts réunis; quel était ce capital? 3° Un marchand a pris livraison, au moment de la récolte, de 100 hectolitres de froment, pesant 80 kilogrammes l'hectolitre, à raison de 20 francs l'hectolitre. En se desséchant, ce blé perd, par hectolitre, 4 kilogrammes de son poids. Combien le marchand devra-t-il revendre les 100 kilogrammes de froment pour réaliser un bénéfice de 5 p. c.?

Système métrique. — 1° S'il faut 54 mètres de toile de $1^{m}20$ de largeur, pour faire six paires de draps de lit, combien de mètres de toile faudrait-il pour faire le même ouvrage, si la toile n'avait que 90 centimètres de largeur? 2° Une cave de $3^{m}50$ de longueur et $2^{m}20$ de largeur est remplie de houille jusqu'à la hauteur de $1^{m}40$. Évaluez le poids de ce charbon en admettant que l'hectolitre pèse 90 kilogrammes.

V. *Géographie.* — 1° Dans quelles provinces et sur quelles rivières sont situées les villes suivantes : Alost, Charleroi, Courtrai, Lierre, Ath, Bouillon. 2° Faites, par chemin de fer, le voyage d'Ostende à Verviers et nommez les villes que vous rencontrez.

VI. *Histoire.* — Dans quel siècle les Francs s'établirent-ils en Belgique? Comment Clovis, leur chef, s'est-il rendu célèbre?

VII. *Concours spécial de langue française.* — *Thème.* — Onze velden brengen vele soorten van granen op : tarwe, rogge, gerst, haver. De graantjes der tarwe en der rogge dienen om brood te maken. Het brood is het voornaamste voedsel van den mensch. De brouwer gebruikt de gerst tot het maken van bier. De haver dient tot voedsel aan de paarden.

De graangewassen zijn zeer nuttige planten. Zij maken den bijzondersten oogst uit van den landbouwer.

De kinderen mogen niet in het graan loopen, want zij vernietigen alzoo den oogst des landbouwers, en benemen ons brood.

Analyse grammaticale. — Le mouton nous donne la laine et nous nourrit de sa chair.

Les 53 écoles de garçons du 1er ressort fournirent 474 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 84 points sur 135 et 182 certificats d'études primaires.

Les 74 écoles de garçons du 2e ressort fournirent 315 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 81 points sur 135 et 151 certificats.

Les 73 écoles de garçons du 3e ressort fournirent 380 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 79.8 points sur 135 et 164 certificats.

Les 49 écoles de garçons du 4e ressort fournirent 126 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 70.1 points sur 135 et 47 certificats.

Les 60 écoles de garçons du 5e ressort fournirent 256 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 83.2 points sur 135 et 126 certificats.

Les 109 écoles de garçons du 6e ressort fournirent 335 concurrents, qui obtinrent une moyenne de 101.8 points sur 135 et 239 certificats.

Les 18 écoles de filles du canton d'Assche fournirent 74 concurrentes, qui obtinrent une moyenne de 74.7 points sur 135 et 18 certificats.

Les 32 écoles de filles du canton de Louvain fournirent 129 concurrentes, qui obtinrent une moyenne de 55.6 points sur 135 et 30 certificats.

Les 34 écoles de filles du canton de Jodoigne fournirent 87 concurrentes, qui obtinrent une moyenne de 92.7 points sur 135 et 44 certificats.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Religion et morale.* — 1° Quelle est l'utilité des images? 2° Expliquez le sens du texte suivant du catéchisme : « Nous honorons les corps des saints parce qu'ils ont été les instruments de toutes les vertus et parce qu'à la fin du monde ils ressusciteront pour la vie éternelle. » 3° Par qui et comment Goliath fut-il vaincu? Que nous enseigne le récit de cette victoire?

II. *Langue maternelle.* — (*Dictée avec questions à résoudre.*) — Le cheval. La plus noble conquête que l'homme *ait* jamais *faite* est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs : à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle. Mais, docile autant que courageux, il ne se laisse pas emporter à son feu; il sait réprimer ses mouvements : non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs; et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire.

III. *Questions.* — 1° Pourquoi peut-on dire que le cheval est une *conquête* faite par l'homme? 2° Quel rapport y a-t-il, pour la pensée, entre la proposition : « il partage aussi ses plaisirs », et les deux suivantes : « à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle »? 3° Exprimez, en d'autres termes, le sens de la proposition : « il ne se laisse pas emporter à son feu ». 4° A quel mode se trouve le verbe *ait faite?* Pourquoi? 5° Quels sont les compléments du verbe *faire,* dans la proposition : « il se fait au bruit des armes »? Indiquez de quelle sorte sont ces compléments.

IV. *Langne maternelle.* — *Rédaction.* — Vous écrivez à votre ami Émile que l'instituteur a donné une belle leçon sur le sujet suivant :

l'amour de la patrie.

Vous transmettez à Émile les principales explications de l'instituteur sur les points ci-après énumérés :

1° La Belgique est un *beau* pays : Campagnes et prés fleuris des Flandres . . . . . Montagnes et bois du pays wallon. . . . . Grandes villes. . . . . Édifices publics somptueux. . . . . 2° La Belgique est *riche :* agriculture, industrie, commerce. . . . . 3° La Belgique est une *terre de liberté :* Notre constitution nous garantit de grandes libertés. . . . . Le roi Léopold règne avec sagesse. . . . . 4° Terminez votre lettre en faisant connaître tout l'amour que vous avez voué à la patrie.

V. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Raisonnez la multiplication de 18,069 par 4.57 uniquement au point de vue des nombres décimaux. 2° Au concours général des écoles primaires, Jules a obtenu un certificat de capacité, qui lui a valu d'être reçu, comme apprenti, dans une fabrique de mécaniques. Pour récompenser son application, son oncle Joseph lui fait cadeau d'un capital de 1,575 francs, que Jules place immédiate-

ment à intérêt à raison de 5 p. c. par an. Jules se propose d'employer, de la manière suivante, les intérêts de la première année : *a*. Il placera 31 fr. 50 c. à la caisse d'épargne, et consacrera 21 francs à l'achat d'outils et de livres; *b*. il partagera le reste en deux parts inégales : la première lui servira pour payer les frais d'une visite au Musée industriel de Bruxelles; la seconde, pour acheter un cadeau qu'il se propose d'offrir à sa mère le jour de la fête de celle-ci. Déterminez les deux parts, sachant que la première est quatre fois aussi grande que la seconde. 3° Un fermier a vendu pour 12,679 fr. 50 c. de froment, à raison de 26 fr. 75 c. l'hectolitre. On demande en hectares, ares et centiares la surface du terrain qui produit cette quantité de froment, sachant qu'un hectare de terre donne 19 hectolitres.

N. B. — Toutes les questions doivent être raisonnées.

VI. *Histoire nationale.* — Dites, en peu de mots, ce que vous savez du Gouvernement provisoire et du Congrès national (1830-1831).

VII. *Géographie.* — Dessinez le cours de la Meuse en Belgique, avec les indications suivantes : direction du fleuve, villes qu'il arrose.

VIII. *Notions élémentaires d'agriculture.* — En quoi consiste le dommage causé par les mauvaises herbes dans les champs cultivés? Comment détruit-on les mauvaises herbes? Quels sont les bons effets du *binage?*

IX. *Physique.* — Décrivez la *pompe aspirante* et expliquez-en le jeu.

N. B. La question n° VIII est particulièrement proposée aux élèves des écoles rurales. Les élèves des écoles urbaines ont le choix entre le n° VIII et le n° IX.

X. *Dessin (à main levée).* — Tracez un carré d'environ 10 centimètres de côté. Inscrivez dans ce carré, un cercle qui touche les quatre côtés en leur milieu.

XI. *Langue accessoire (dictée et version).*

N. B. Les lignes suivantes seront lues, puis dictées lentement aux élèves, qui les traduiront ensuite (sans dictionnaire) dans leur langue maternelle.

DE GROOTE HALMEN.

Een landman ging met zijnen zoon naar het veld, om te zien of het koren bijna rijp was. « Zie toch eens die groote halmen daar, » sprak het kind, « hoe zij het hoofd in de hoogte steken! Dat zullen gewis de voornaamste zijn; de andere, die zich voor hen schijnen te buigen, zijn, denk ik, veel geringer. »

De vader plukte een paar aren af, en sprak : « Eenvoudig kind! beschouw eens wel deze aar, welke haren kop zoo trotsch verhief; is zij niet gansch ledig? De andere, echter, welke ootmoedig nederboog, is vol van de schoonste korrels. »

XII. *Épreuve supplémentaire en français pour les élèves wallons qui ne concourent pas en flamand.* — 1° Analysez grammaticalement le verbe *suffit* souligné dans la phrase ci-dessous, et justifiez-en l'accord. L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser; une vapeur, un grain de sable *suffit* pour le tuer. 2° Transcrivez les phrases suivantes et justifiez l'emploi que vous ferez de *parce que* ou de *par ce que*. Courage, mes amis; *parce que* ou *par ce que* vous avez déjà fait, je puis juger de ce que vous pourrez faire encore. C'est *parce que* ou *par ce que* nous ne réfléchissons pas que nous commettons tous les jours tant de fautes.

Les 358 concurrents des 69 écoles du 1er ressort obtinrent une moyenne de 64 points sur 170 et 32 certificats d'études primaires.

Les 272 concurrents des 36 écoles du 2e ressort obtinrent une moyenne de 63 points sur 170 et 36 certificats.

Les 212 concurrents des 54 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 68.5 points sur 170 et 44 certificats.

Les 200 concurrents des 41 écoles du 4e ressort obtinrent une moyenne de 63.3 points sur 170 et 25 certificats.

Les 202 concurrents des 31 écoles du 5e ressort obtinrent une moyenne de 56 points sur 170 et 29 certificats.

Les 300 concurrents des 48 écoles du 6e ressort obtinrent une moyenne de 67.3 points sur 170 et 41 certificats.

D. Province de la Flandre orientale.

I. *Religion.* — 1° En quoi diffèrent les effets des sacrements du baptême et de la pénitence? 2° Quel prophète fut envoyé de Dieu à Achab et comment prouva-t-il que Baäl était un faux dieu? 3° A quoi sert la procession du Saint-Sacrement de l'Eucharistie?

II. *Calligraphie.* — Moyen de 4 millimètres.

LA CHUTE DES FEUILLES.

Fin.

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre,
Et dans le vallon solitaire
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant à son aurore
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans.

Chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Système légal des poids et mesures.* — 1° Quand un décalitre d'huile coûte 15 francs, combien coûteront 2 hectolitres 6 décilitres et 8 centilitres? 2° Quelqu'un achète un champ d'une contenance de hect. 0,45,21, au prix de 4,520 francs. Il revend ce champ comme terrain à bâtir, au prix de 3 fr. 25 c. le mètre carré : à combien s'élève son bénéfice?

IV. *Éléments de calcul.* — 1° 36 ouvriers exécutent un travail en 245 jours; combien de jours devront être occupés 90 ouvriers pour faire le même travail? 2° Charles possède un revenu de 6,000 francs. Il en emploie 9 p. c. pour son loyer. Du restant il consacre 1/3 à sa nourriture et 2,987 fr. 76 c. à d'autres dépenses. On demande à combien s'élèvera son excédent à la fin de l'année.

V. *Langue maternelle. — Dictée :* La féodalité. Il y avait dans ces siècles d'ignorance toute une catégorie de seigneurs encore à moitié barbares, qui auraient plutôt mérité le titre de brigands. N'obéissant à aucune loi, ils vivaient du produit de leurs rapines et de leurs exactions à main armée. Afin de ne pas être exposés à la vengeance des malheureux qu'ils avaient dépouillés, ils se construisaient ces retraites inaccessibles devant lesquelles échouait la colère impuissante de leurs victimes.

Dictée. — Mijne eerste herinneringen. Ik was nog maar drie jaar oud, toen ik mij op zekeren dag verlustigde nabij een klein vijvertje, dat achter onzen boomgaard gelegen was. Om beter de roode vischjes te beschouwen, was ik te dicht bij den boord genaderd; mijn voet gleed uit en ik viel in het water. Ongetwijfeld ware ik verdronken, zoo mijn vader op mijn geroep niet haastig was toegesneld. Zonder moeite redde hij mij en ik kwam vrij met den schrik. Vader omringde den vijver met een paalwerk, eene voorzorg die voortaan wel onnoodig was voor mij, maar toch niet voor mijnen broeder noch voor mijne jongste zuster.

Rédaction. — Votre camarade N... a pris la mauvaise habitude d'aller dénicher les oiseaux. Vous lui écrivez pour tâcher de le détourner de ce plaisir barbare (dangers qu'il court, perte de temps inutile, dommage à l'agriculture, cruauté, etc.).

Les 422 concurrents des 52 écoles du 1er ressort obtinrent une moyenne de 79.39 points sur 126 [1] et 122 certificats d'études primaires.

Les 296 concurrents des 47 écoles du 2e ressort obtinrent une moyenne de 66.43 points sur 126 et 69 certificats.

Les 451 concurrents des 36 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 60.34 points sur 126 et 101 certificats.

Les 267 concurrents des 23 écoles du 4e ressort obtinrent une moyenne de 69.26 points sur 126 et 87 certificats.

Les 305 concurrents des 10 écoles du 5e ressort (ville de Gand) obtinrent une moyenne de 70 points sur 126 et 48 certificats.

Les 322 concurrents des 37 écoles du 5e ressort (communes) obtinrent une moyenne de 65.54 points sur 126 et 84 certificats.

Les 404 concurrents des 40 écoles du 6e ressort obtinrent une moyenne de 65.10 points sur 126 et 74 certificats.

Les 265 concurrents des 36 écoles du 7e ressort obtinrent une moyenne de 52.08 points sur 126 et 35 certificats.

Les 233 concurrents des 26 écoles du 8e ressort obtinrent une moyenne de 66.30 points sur 126 et 43 certificats.

Les 363 concurrents des 37 écoles du 9e ressort obtinrent une moyenne de 67 points sur 126 et 101 certificats.

E. Province de Hainaut.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Les oiseaux de nos contrées. Humbles d'habit, riches de cœur, les oiseaux de nos contrées aiment la société du pauvre. Beaucoup d'entre eux vivent avec le paysan; peu recherchent les beaux jardins, les magnifiques allées, l'ombrage des grands parcs. Nous les trouvons répandus partout autour de nous. Bois et buissons, champs et vignobles, roseaux des étangs et forêts des montagnes, tous les lieux ouverts à notre activité ont leurs légions d'oiseaux; nul pays n'en est déshérité. On dirait que la Providence a voulu que l'homme ne pût aller nulle part, sans trouver un chant de joie ou de consolation.

Les troupeaux sont à peine sortis de l'étable que déjà la bergeronnette sautille autour d'eux. Tout heureuse, elle se mêle au bétail et s'associe familièrement au pâtre et au berger. Elle sait que, pour les avoir défendus contre les insectes, elle en est aimée. Vous l'avez vue les accompagner le matin ; vous l'avez retrouvée les ramenant le soir.

La lavandière n'est pas moins exacte à son poste. Soit qu'elle voltige auprès des laveuses, soit qu'elle coure sur ses longues jambes jusque dans l'eau, elle semble être venue là pour exciter l'ardeur des travailleuses. Vous l'aurez sans doute particulièrement admirée quand elle s'est plu à imiter le mouvement du battoir sur le linge.

Le laboureur a aussi sa compagne assidue ; c'est l'alouette qui, pendant qu'il trace son sillon, vient lui chanter l'espérance.

Grammaire. — 1° Conjuguez au présent de l'indicatif et au passé défini les verbes *naître* et *dire.* 2° Faites l'analyse grammaticale de chacun des mots de la phrase suivante : « Observe-toi dans tout ce que tu fais. » 3° Indiquez la nature de chacune des propositions de la phrase donnée ci-dessus pour être analysée grammaticalement, et justifiez votre

[1] Y compris 30 points pour la religion.

réponse. 4° Donnez un substantif et un adjectif dérivés du verbe *croire;* faites connaître le sens ou la valeur de la terminaison de ces dérivés, et employez chacun d'eux dans une phrase exprimant une vérité générale.

Rédaction (style). — *Lettre.* Édouard seconde courageusement son père dans les travaux de la ferme ; mais il maltraite les animaux domestiques. — Son ami Jules lui écrit à ce sujet.

II. *Arithmétique, système légal des poids et mesures et calcul mental.* — 1° Définissez la multiplication. Énoncez la règle à suivre pour multiplier une fraction ordinaire par une fraction ordinaire. Démontrez cette règle en vous servant de l'exemple suivant : 3/4 × 5/7. 2° J'avais placé 3,800 francs à intérêt simple à 4 1/2 p. c. par an. Je viens de retirer le capital et les intérêts et j'ai reçu en tout 4,313 francs. Combien de temps mon capital est-il resté placé ? 3° Une salle d'école de forme rectangulaire a 10 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur et 4m05 de hauteur. En supposant qu'on y renouvelle complètement l'air à chaque heure, combien peut-elle contenir d'élèves, si chaque élève a besoin de 7 kilog. 758 gr. d'air pur par heure ? Le litre d'air pur pèse 1 gr. 293 millig. 4° Indiquez les opérations successives que vous faites pour résoudre, *par le calcul mental,* la question suivante : Retrancher 49 des 2/3 de 48 fois 56.

III. *Géographie et histoire nationale.* — 1° Nommez, en suivant l'ordre de leur situation, les États européens baignés par la Méditerranée et par les mers qui en sont formées, et indiquez la capitale de chacun de ces États. 2° Indiquez les bornes, les chefs-lieux d'arrondissement judiciaire et les trois principales productions naturelles de la province de Namur. 3° Par quelles lignes de chemin de fer se rendrait-on le plus directement possible de Liège à Ostende ? Citez les villes par où l'on passerait et les trois principales industries de chacune des provinces que l'on traverserait. 4° Racontez brièvement la lutte de César contre les Nerviens. 5° Dites comment Philippe le Bon parvint à réunir successivement sous son autorité presque toutes les provinces de la Belgique. 6° En quelle année et dans quelles circonstances fut conclue, sous Albert et Isabelle, *la Trêve de douze ans ?* Quelles en furent les conséquences pour notre pays ?

IV. *Dessin.* — Dessinez : *a.* Le litre, qui fait partie de la collection des poids et mesures ; 2° un arrosoir de jardin.

Les 288 concurrents des 93 écoles du 1er ressort obtinrent une moyenne de 90.04 points sur 160 [1] et 44 certificats d'études primaires.

Les 492 concurrents des 117 écoles du 2e ressort obtinrent une moyenne de 108.89 points sur 160 et 56 certificats.

Les 746 concurrents des 170 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 89.80 points sur 160 et 128 certificats.

Les 215 concurrents des 55 écoles du 4e ressort obtinrent une moyenne de 91.10 points sur 160 et 42 certificats.

Les 149 concurrents des 61 écoles du 5e ressort obtinrent une moyenne de 97.07 points sur 160 et 31 certificats.

Les 181 concurrents des 58 écoles du 6e ressort obtinrent une moyenne de 95.52 points sur 160 et 33 certificats.

Les 284 concurrents des 109 écoles du 7e ressort obtinrent une moyenne de 100 points sur 160 et 84 certificats.

[1] 40 points étaient, en outre, attribués à la religion.

Les 558 concurrents des 146 écoles du 8e ressort obtinrent une moyenne de 87.57 points sur 160 et 89 certificats.

Les 300 concurrents des 94 écoles du 9e ressort obtinrent une moyenne de 86.71 points sur 160 et 46 certificats.

Province de Liège.

Religion et morale. — *Doctrine chrétienne :* 1° Qu'entendez-vous : *a.* par le mystère de la Sainte-Trinité ; *b.* par le mystère de l'Incarnation ? 2° Combien de natures et combien de personnes y a-t-il en Jésus-Christ ? 3° *a.* Qu'est-ce que l'Église ? *b.* Quelles sont les principales marques de la véritable Église ? 4° Qu'est-ce que Dieu défend par le deuxième commandement ? 5° *a.* Qu'est-ce que le sacrement de l'Eucharistie ? *b.* Quand Jésus-Christ institua-t-il ce sacrement ? — *Histoire sainte :* 1° Quelle est la promesse que Dieu fit à Abraham, par rapport au Messie ? 2° En mémoire de quoi les Hébreux célébraient-ils : *a.* la fête de Pâque ? *b.* la fête de la Pentecôte ? 3° Par qui la naissance de Jésus-Christ fut-elle annoncée aux bergers et par quoi le fut-elle aux mages ? 4° Où les parents durent-ils fuir avec le divin Enfant et pourquoi ? 5° A l'âge de douze ans, où fut-il retrouvé par ses parents ? 6° Par qui et où Jésus-Christ fut-il baptisé, et qu'arriva-t-il à son baptême ? 7° Quel fut son premier miracle, et où le fit-il ?

(Les mêmes questions ont été posées en flamand et en allemand.)

Langue maternelle. — Rédaction, lettre. — *Sujet :* Un ardoisier est tombé d'un toit. Sa mort laisse une veuve et des orphelins dans la misère. Des personnes charitables ont ouvert une souscription en faveur de cette malheureuse et honnête famille. Vous écrivez à un ami pour qu'il s'associe à cette œuvre de bienfaisance.

N. B. — L'étendue de la lettre devra être de 25 lignes environ.

(Le même sujet a été donné en flamand et en allemand.)

Dictée. — Le dévouement récompensé. Un savant distingué avait eu le malheur de devenir aveugle. Comme il était trop pauvre pour avoir un secrétaire, il *se désolait* en *songeant* que ses travaux les plus chers étaient *interrompus* pour toujours.

Son jeune domestique, nommé Louis, ne put voir son chagrin sans en être *profondément* ému. « Si je savais lire et écrire, se dit-il à lui-même, *comme* je rendrais mon maître heureux ! »

Aussitôt sa résolution est prise. Avec ses modiques gages, il paie les leçons d'un professeur qui habitait la même maison. Le voilà à l'œuvre ; il se lève *plus tôt*, il se couche plus tard ; rien ne lui coûte : c'est pour son maître qu'il travaille. Enfin ses efforts sont couronnés de succès : il sait lire et écrire, et un jour que son maître lui semble plus triste et plus découragé que *de coutume*, il prend un livre resté ouvert depuis longtemps sur la table de travail, et, lisant à haute voix, il prouve, par le plus touchant des exemples, que rien n'est impossible au dévouement.

Le vieillard a tout compris ; des larmes d'attendrissement coulent de ses yeux : il presse dans ses bras ce bon serviteur, qui sera *désormais* son ami et le compagnon de ses études.

Cette touchante association produisit les plus précieux avantages pour l'un et pour l'autre. Quelques années après, le vieillard mourut avec la consolation d'avoir *achevé* des travaux qui devaient être utiles à la science. Louis le pleura, comme il aurait pleuré la perte d'un père ; mais son dévouement fut récompensé. En travaillant avec son maître, il avait cultivé son intelligence. Il obtint une place honorable dans une administration publique, et il sut se concilier l'estime et la bienveillance de ses chefs par son zèle, sa probité et son exactitude à remplir ses devoirs.

Questions sur le texte de la dictée. — 1° Donnez un synonyme de chacune des expressions suivantes : *se désoler, de coutume, désormais.* 2° *Songeant.* Pourquoi faut-il mettre un *e* après le *g* ? 3° *Interrompus.* Expliquez l'accord de ce participe. 4° *Profondément.* Donnez

un adjectif, un nom et un verbe ayant la même racine, et construisez trois phrases dans lesquelles vous emploierez les dérivés que vous aurez trouvés. Dans la première phrase, vous ferez entrer l'adjectif, dans la seconde, le nom et dans la troisième le verbe. 5° *Comme.* Formez une phrase où le mot *comme* (conjonction) marque la comparaison. 6° Depuis les mots : *aussitôt sa résolution*... jusqu'à : *compagnon de ses études,* soulignez tous les présents de l'indicatif qui sont employés pour des passés définis, puis changez, partout où le sens le permet, le *présent de l'indicatif* en *passé défini.* 7° *Plus tôt.* Justifiez la manière dont vous écrivez ce mot. 8° *Achevé.* Ce participe est-il variable ou invariable? Pourquoi?

(La même dictée en flamand et en allemand, avec questions sur le texte.)

Arithmétique. — Calcul intuitif (mental). — 1° Dites comment on soustrait un nombre entier composé de dizaines et d'unités d'un autre nombre entier composé également de dizaines et d'unités. Appliquez le procédé aux deux exemples suivants : 79 — 43 et 82 — 27. (Les applications pourront être faites au moyen de lignes ou de chiffres, au choix du récipiendaire.) 2° Une fraction ordinaire change-t-elle de valeur lorsqu'on retranche un même nombre des deux termes de cette fraction? Appliquez la règle à une fraction ordinaire quelconque et montrez l'exactitude du résultat par une construction graphique.

Calcul écrit. — 1° *a.* Quand un nombre entier est-il dit *divisible* par un autre nombre entier? Donnez un exemple à l'appui de la définition. *b.* Énoncez les caractères de divisibilité des nombres entiers par 2, par 3, par 4 et par 6. Donnez des exemples à l'appui de vos propositions. Chaque nombre devra comprendre quatre chiffres au moins. 2° *a.* Qu'appelle-t-on multiple d'un nombre entier? Donnez un exemple. *b.* Énoncez la règle à suivre pour transformer au même dénominateur deux ou plusieurs fractions, lorsque le dénominateur de l'une d'entre elles est multiple des dénominateurs de toutes les autres. Transformez, en appliquant cette règle, les fractions suivantes au même dénominateur : $^2/_3$, $^3/_4$, $^7/_{24}$, $^{11}/_{12}$, $^5/_8$, $^1/_6$, et démontrez que les nouvelles fractions ont la même valeur que les fractions données. 3° Un cultivateur a vendu du bétail pour une certaine somme d'argent. Il emploie les 2/5 de cette somme à acheter une pièce de terre de 7,850 mètres carrés de superficie, à raison de 8,000 francs l'hectare, et il prête le reste à Paul à intérêts simples et au taux de 4 1/2 p. c. par an. Calculez la somme que Paul lui devra après deux ans et demi, capital et intérêts compris.

(*N. B.* — La réponse au problème comprendra les opérations et le raisonnement. A cet effet, les récipiendaires diviseront leur feuille de papier en deux, dans le sens de la longueur; dans la partie à gauche, ils feront les opérations ou calculs; dans la partie à droite, ils écriront le raisonnement.)

Géographie. — 1° Faites la description de la vallée de l'Amblève, depuis son entrée en Belgique jusqu'à son embouchure dans l'Ourthe. Vous mentionnerez notamment : *a.* l'aspect général de la vallée; *b.* les principaux affluents qui l'arrosent; *c.* ses productions naturelles; *d.* les particularités géographiques que l'on y remarque; *e.* les principaux souvenirs historiques qui s'y rattachent. 2° Dessinez la carte de la province d'Anvers, en y indiquant : *a.* les limites; *b.* trois canaux et trois rivières, et les villes situées sur ces canaux et sur ces rivières ; *c.* les chemins de fer qui aboutissent au chef-lieu de la province et ceux qui aboutissent à Malines ; *d.* dans une note particulière, vous ferez connaître l'aspect général de la province, le commerce et l'industrie de la ville de Lierre, ainsi que les principaux édifices de la ville d'Anvers. 3° *Angleterre : a.* Faites connaître l'aspect général de ce pays ; *b.* nommez les mers qui le baignent et trois de ses principaux fleuves; *c.* dites quelques mots de son climat, de son commerce et de son industrie; *d.* nommez trois villes importantes de l'Angleterre et faites connaître leur principal commerce ou leur principale industrie.

Histoire nationale. — 1° Racontez brièvement comment se formèrent les communes belges, et dites quelques mots de la gloire et de la prospérité des plus importantes d'entre elles, vers la fin du XVe siècle. 2° Racontez succinctement par quels faits éclatants Pierre de Coninck et Jean Breydel, bourgeois de Bruges, se rendirent célèbres dans l'histoire de

notre pays. 3° Racontez sommairement les principaux faits qui caractérisent la vie de Léopold Ier comme roi des Belges.

(Les mêmes questions d'arithmétique, de géographie, d'histoire, ont été posées en flamand et en allemand.)

Dessin. — Dessin à main levée d'après un modèle donné.

Écriture. — L'écriture des élèves sera jugée d'après les compositions de la dictée.

(*N. B.* — La dictée allemande servira à l'appréciation de l'écriture des élèves des localités allemandes.)

Langue française pour les élèves des localités flamandes et pour ceux des localités allemandes.

Rédaction. — *Lettre :* Écrivez à un ami pour lui faire part de la joie que vous fait éprouver la guérison de votre mère, qui avait été dangereusement malade.

(*N. B.* — L'étendue de la lettre devra être de quinze lignes environ.)

Langue française pour les élèves des localités flamandes et pour ceux des localités allemandes.

Dictée. — L'aimable petit garçon. Albert était un charmant petit garçon, doué de toutes les qualités qui *rendent* un enfant aimable. Docile à la voix de son père, plein de tendresse et de bonté à l'égard de sa mère, serviable envers ses frères et sœurs, dévoué à tout le monde, il était affectionné de tous ceux qui *le* connaissaient. Partout on l'appelait l'aimable enfant, et ses parents étaient heureux d'avoir un si bon fils. Jamais ils n'étaient obligés de lui répéter deux fois une chose : Albert était *habitué* à leur obéir sur-le-champ. Il s'empressait de suivre ponctuellement leurs désirs et de leur faire plaisir par sa docilité.

Questions sur le texte de la dictée. — 1° Traduisez les deux premières phrases en flamand ou en allemand. (Depuis : *Albert était un charmant petit garçon*... jusque : *tous ceux qui le connaissaient.* 2° *Rendent.* Justifiez l'orthographe de ce verbe. 3° *Le.* Faites l'analyse grammaticale du mot *le.* 4° *Habitué.* Donnez un *nom* ayant la même racine, et construisez une phrase dans laquelle vous emploierez le dérivé que vous aurez trouvé.

Les 412 concurrents des 87 écoles du 1er ressort obtinrent une moyenne de 173.33 points sur 265 et 301 certificats d'études primaires.

Les 169 concurrents des 82 écoles du 2e ressort obtinrent une moyenne de 131.06 points sur 265 et 43 certificats.

Les 257 concurrents des 83 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 161 points sur 265 et 182 certificats.

Les 316 concurrents des 87 écoles du 4e ressort obtinrent une moyenne de 147.6 points sur 265 et 197 certificats.

Les 289 concurrents des 90 écoles du 5e ressort obtinrent une moyenne de 139.84 points sur 265 et 141 certificats.

Les 294 concurrents des 84 écoles du 6e ressort obtinrent une moyenne de 138.83 points sur 265 et 123 certificats.

Les 246 concurrents des 77 écoles du 7e ressort obtinrent une moyenne de 153.5 points sur 265 et 136 certificats.

G. Province de Limbourg.

I. *Religion et morale.* — 1° Qu'est-ce que Dieu nous défend : *a.* par le second ? *b.* par le cinquième ? *c.* par le septième commandement ? 2° Quels sont les avantages que nous pro-

curent : *a.* le baptême? *b.* une bonne communion? *c.* l'extrême onction? 3° Racontez brièvement l'adoration des Mages.

II. *Langue maternelle.* — *Dictée.* La terre, si *elle* était bien cultivée, *nourrirait* cent fois plus d'hommes qu'elle n'en nourrit. L'inégalité *même* des terrains, qui PARAÎT d'abord un défaut, se tourne en ornement et en utilité. Les montagnes se sont ÉLEVÉES, et les vallons sont descendus en la place que le Seigneur *leur* a MARQUÉE. Ces diverses terres, suivant les divers aspects du soleil, ont leurs avantages. Dans ces profondes vallées, on voit croître l'herbe fraîche *pour* nourrir les troupeaux ; auprès d'elles s'ouvrent de vastes campagnes, revêtues de riches moissons. Ici des côteaux s'élèvent comme en amphithéâtre, et sont couronnés de vignobles et d'arbres fruitiers ; là de hautes montagnes vont porter leur front glacé dans les nues, et les torrents qui en tombent sont les sources des rivières.

(FÉNELON.)

N. B. — Les mots imprimés en italique doivent être analysés grammaticalement ; ceux imprimés en capitales sont des mots sur lesquels il est posé des questions de grammaire.

Analyse grammaticale. — Les mots : *elle, nourrirait, même, leur, pour.*

Grammaire. — 1° PARAÎT. Donnez les temps primitifs de ce verbe, et dites, pour chaque temps primitif, quelles formes en dérivent. 2° Comment écrivez-vous ici les participes passés des verbes ÉLEVER et MARQUER. Dites pourquoi?

Rédaction. — Ces jours derniers, vous étiez en promenade à la campagne avec votre père, et vous y avez été surpris par un orage. — Forcé de vous réfugier dans une cabane, vous n'êtes revenu à la maison que vers le soir.

Faire de tout cela un récit plus ou moins détaillé, sous forme de lettre à un ami.

Langue maternelle. — *Dictée.* — Al wat *wij* in de *natuur* zien en leeren kennen, ONDERSCHEIDT zich door zijne bijzondere gedaante, aard en eigenschappen. Overal *heerscht* verscheidenheid. God, in zijne hooge wijsheid, oordeelde goed niets eenvormig te scheppen. Hij bracht wel den warklomp der dingen tot een harmonisch geheel, *maar* wilde dat de mensch, voor WIEN hij alles bestemd had, de bestanddeelen van dat geheel zoude onderkennen, om, in derzelver bijzonderheden en voordeelige plaatsing, zijne hoogste wijsheid en almacht te leeren kennen. Aldus zien wij, dat geen plekje gronds van dezen *wijd* uitgestrekten aardbodem aan een ander ten volle gelijkend is. Het dier- en plantenrijk heeft nog ondersoorten in zich, waaruit nieuwe verdeelingen ontstaan. (J.-F. WILLEMS.)

N. B. — De woorden, in cursieletter gedrukt, zullen spraakkundig ontleed worden ; die, in kapitalen gedrukt, zijn woorden waarover spraakkundige vragen gesteld zijn.

Analyse grammaticale. — De woorden : *wij, natuur, heerscht, maar, wijd.*

Grammaire. — 1° ONDERSCHEIDT. Vervoeg dit werkwoord in den tegenwoordigen en in den onvolmaakt verleden tijd der aantoonende wijze. 2° WIEN. Wat soort van woord is dit hier? Wat kan het nog zijn? Staaf uw antwoord door een voorbeeld.

Rédaction. — Dezer dagen waart gij met uwen vader op wandeling in het veld, en zijt daar door een onweder verrast geworden. — Gij zijt in eene hut moeten vluchten, en eerst tegen den avond thuis weergekomen.

Verhaal dat, min of meer omstandiglijk, onder den vorm van brief, aan eenen vriend.

III. *Écriture.* (*Moyen*) : Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. (*Fin*) : On ne peut voir la vertu sans l'aimer, et l'on ne peut l'aimer sans être heureux. Les majuscules M, W, B, et les chiffres 4, 6, 8, 9.

Écriture. — (*Moyen*) : Ik houd den voerman voor geleerd, die wel op enge wegen keert. (*Fin*) : God laat zijne zon opgaan over braven en boozen, en zijnen regen vallen over rechtvaardigen en onrechtvaardigen. De hoofdletters M, W, B, en de cijfers 4, 6, 8, 9.

IV. *Calcul.* — *Arithmétique théorique et pratique.* — 1° Comment fait-on d'ordinaire la preuve d'une soustraction, et comment fait-on celle d'une multiplication? Donnez un exemple de chaque opération. 2° Quels nombres sont divisibles par 2, et lesquels sont divisibles par 5? 3° Une personne remet 4,464 francs au bureau de bienfaisance de sa commune, avec prière d'en distribuer le 1/3 aux vieillards, les 2/5 aux veuves indigentes, et les 2/9 aux ouvriers sans travail. Il y a dans la commune 14 vieillards, 24 veuves nécessi-

teuses et 30 ouvriers inoccupés. Que recevront-ils chacun et que restera-t-il comme legs au bureau de bienfaisance?

Système légal des poids et mesures. — 1° Une vache laitière mange en un jour l'herbe de 85 centiares d'un pâturage, et produit 59 litres 25 centilitres de lait en 3 jours. Quelle surface de pâturage faudra-t-il pour nourrir cette vache pendant 21 jours, et combien de lait la vache donnera-t-elle en ce temps? 2° Quel poids de pain pourra-t-on retirer de 100 kilogrammes de farine, sachant que pour pétrir 75 kilogrammes de farine, on emploie 50 kilogrammes d'eau, dont la moitié s'évapore pendant la cuisson?

V. *Géographie de la Belgique.* — 1° Décrire sommairement le cours de la Meuse en Belgique, avec indication des rivières qu'elle reçoit directement, et des villes qu'elle arrose. 2° Nommez une localité en Belgique, renommée : *a.* pour ses distilleries ; *b.* pour sa bière ; *c.* pour ses fabriques de drap ; *d.* pour ses dentelles ; *e.* pour ses manufactures d'armes.

VI. *Histoire nationale.* — Vers quelle époque les Normands firent-ils irruption en Belgique ; comment s'y comportèrent-ils, et où furent-ils totalement défaits? 2° Quelles étaient les causes principales de la révolution brabançonne? Racontez brièvement la bataille de Turnhout.

VII. *Langue accessoire.* — *Traduire en flamand :* Les patriarches [1] étaient fort laborieux [2], toujours à la campagne, logés [3] sous des tentes [4], changeant de demeure [5] suivant [6] la commodité [7] des pâturages [8], par conséquent [9] souvent occupés à camper et à décamper [10], et souvent en marche [11] ; car ils ne pouvaient faire que de petites journées [12] avec un grand attirail [13]. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pu bâtir aussi bien que les habitants du même pays ; mais ils préféraient [14] cette manière de vivre. Elle est sans doute [15] la plus ancienne, puisqu'il est plus aisé [16] de dresser [17] des tentes que de bâtir des maisons ; aussi elle marquait [18] mieux l'état des patriarches, qui n'habitaient cette terre que comme voyageurs, attendant les promesses [19] de Dieu, qui ne devaient s'accomplir [20] qu'après leur mort.

[1] Aartsvader. — [2] Werkzaam. — [3] Gehuisvest. — [4] Tent. — [5] Woonplaats. — [6] Volgens. — [7] Gemakkelijkheid. — [8] Weiland. — [9] Diensvolgens. — [10] Kamp opslaan en opbreken. — [11] Optocht. — [12] Dagreis. — [13] Sleep. — [14] Verkiezen. — [15] Ongetwijfeld. — [16] Gemakkelijk. — [17] Oprichten. — [18] Te kennen geven. — [19] Belofte. — [20] Voltrokken worden.

Langue accessoire. — *Traduire en français :* God is de schepper [1] van hemel en aarde. — De mensch is een schepsel [2] Gods, met rede [3] begaafd [4] ; hij heeft eene onsterfelijke [5] ziel [6], die bestemd [7] is om God eeuwig [8] te aanschouwen [9] en te beminnen. — Het goud is een kostbaar [10] metaal, doch het ijzer is nuttiger dan het goud. — De dieren van het Noorden zijn kleiner dan die van onze streken [11], maar zij leven [12] in het algemeen [13] langer. — Is er een schooner jaargetijde [14] dan de lente [15]? Alles herleeft in de natuur, de aarde bedekt zich [16] met bloemen en loover [17], de kerfdieren [18] verlaten hunne schuilhoeken [19], de vogelen bouwen [20] hun nest, en verlustigen [21] ons met hun gezang [22]. — Indien de vriendschap [23] eene deugd is, kan zij alleen bij deugdzame lieden [24] worden aangetroffen [25].

[1] Créateur. — [2] Créature. — [3] Raison. — [4] Doué. — [5] Immortel. — [6] Ame. — [7] Destiné. — [8] Eternellement. — [9] Voir. — [10] Précieux. — [11] Contrée. — [12] Vivre. — [13] En général. — [14] Saison. — [15] Printemps. — [16] Se couvrir. — [17] Verdure. — [18] Insecte. — [19] Retraite. — [20] Construire. — [21] Réjouir. — [22] Chant. — [23] Amitié. — [24] Gens. — [25] Se rencontrer.

Les 380 concurrents des 63 écoles du ressort de Hasselt obtinrent une moyenne de 85 points sur 200 et 42 certificats d'études primaires.

Les 290 concurrents des 93 écoles du ressort de Tongres obtinrent une moyenne de 80 points sur 200 et 31 certificats.

Les 174 concurrents des 41 écoles du ressort de Maeseyck obtinrent une moyenne de 108 points sur 200 et 73 certificats.

H. Province de Luxembourg.

I. *Religion.* — *Catéchisme :* 1° Qu'est-ce que l'ordre? Donnez les deux questions suivantes avec les réponses. 2° Dites, d'après le catéchisme, pourquoi les fêtes ont été établies par l'Église. 3° Que nous enseigne le catéchisme touchant la vie spirituelle de nos âmes? — *Histoire sainte :* 1° Dites, sans entrer dans aucun détail, quels sont les miracles que Dieu opéra en faveur des Hébreux, sous le commandement de Josué. 2° Racontez l'arrestation de Notre-Seigneur dans le jardin des Olives.

Langue maternelle. — *Français.* — *Dictée* : Je me sens fait pour être heureux et je tends à le devenir. Pour cela, je n'ai besoin que d'être bon. Le bonheur ne consiste pas dans les richesses, *que* beaucoup d'hommes poursuivent avec acharnement. Je suis content de moi-même si je puis me rendre le témoignage de n'avoir fait que le bien. Ma satisfaction s'accroît de tout *ce* que j'enlève aux douleurs d'autrui. L'égoïste ignore de quels éléments se compose le *bonheur* sans regrets ; il s'impose le triste devoir de rapporter tout à lui : il ne vit que pour lui, et tous les autres hommes ensemble sont, à son égard, comme s'ils n'étaient point.

Grammaire. — Mettez la dictée au passsé indéfini, et les mots *je, égoïste* et *il* au pluriel (le reste en rapport).

Analyse grammaticale. — Analysez les mots soulignés dans la dictée, en indiquant aussi la fonction de ces mots : *que, s', ce, bonheur, s'.*

Rédaction (lettre de 15 lignes environ). — Vous écrivez à votre cousin (ou à votre cousine) pour lui exprimer la joie que vous avez éprouvée en recevant le certificat d'instruction primaire. Comme il n'a pas eu le même bonheur, vous l'engagez à redoubler d'application pour être plus heureux au concours de l'année prochaine.

Muttersprache. — *Deutsch.* — *Dictée :* Ich fühle *mich* erschaffen, um glücklich zu sein, und ich bestrebe mich, es zu werden. Dazu ist mir nöthig, dass ich gut *sei.* Das Glück besteht nicht in den Reichthümern, um *welche* sich viele Menschen mit *Wuth* bewerben. Ich bin mit mir selbst zufrieden, wenn ich mir das Zeugniss geben kann, nur das Gute gethan zu haben. Mein Vergnügen vergrössert sich um so viel mehr, als ich die Leiden anderer vermindere. Der Selbstsüchtige weiss nicht worin das Glück ohne Reue besteht; er legt sich die traurige Pflicht auf, alles auf sich selbst zu beziehen; er lebt nur für sich, und alle andere Menschen zusammen sind für ihn als wenn sie nicht wären.

Grammaire. — 1° Von dem Zeitworte *fühlen* bildet ein Hauptwort und ein Eigenschaftswort. 2° Setzet das Wort *gut* in den Komparativ und in den Superlativ. 3° Setzet das Zeitwort *bewerben* in die zweite Person der Einzahl der Gegenwart, der Mitvergangenheit und der Vergangenheit der Wirklichkeitsform. 4° Deklinirt in der Einzahl : *der gute Mensch.*

Analyse grammaticale. — Analysirt die unterstrichenen Wörter nach dem Muster in der gebrauchten Sprachlehre (Uebungsaufgaben, nr 130) : *mich, sei, welche, Wuth, Anderer.*

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Comment peut-on simplifier une fraction (une seule règle suffit)? — Sur quel principe repose la simplification des fractions? — Simplifiez la fraction 252/588. — Faites voir par des égalités ou par le raisonnement que la fraction simplifiée a la même valeur que l'autre. 2° Un marchand achète 6 hectolitres de froment à 16 francs et 9 hectolitres de seigle à 12 francs, et il mélange le tout. Combien doit-il vendre l'hectolitre de mélange pour gagner 33 francs sur le tout? 3° Quelqu'un a acheté 10 mètres de drap à 1 1/5 mètre de largeur; il veut doubler ce drap d'une étoffe qui a 3/4 de largeur; combien de mètres lui faut-il de cette dernière étoffe? 4° On a payé 6,324 francs pour une pièce de terre qui a 186 mètres de longueur et 68 mètres de largeur; cherchez : *a.* combien elle contient d'hectares, d'ares et de centiares ; *b.* combien on a payé l'hectare.

III. *Histoire nationale.* — 1° Nommez cinq des principales peuplades qui habitaient la Belgique lorsque Jules-César en fit la conquête, et dites quelle partie de la Belgique actuelle chacune d'elles occupait. 2° En quelle année finit le règne de Philippe le Bon? — Comment réunit-il à son duché de Bourgogne le comté de Brabant, le marquisat de Namur, le duché de Luxembourg et le comté de Hainaut?

IV. *Géographie.* — 1° Tracez la carte de la province de Luxembourg, comprenant : *a.* le contour ; *b.* l'indication des provinces ou pays limitrophes ; *c.* l'indication du cours de la Semois, de la Lesse ; *d.* l'indication des chefs-lieux d'arrondissement administratif. 2° Quels sont, dans les provinces suivantes, les chefs-lieux d'arrondissement judiciaire qui ne sont pas chefs-lieux de province : Limbourg, Liége, Namur, Luxembourg, Hainaut et Brabant? 3° Nommez cinq grandes chaînes de montagnes de l'Europe et indiquez-en la situation.

V. *Écriture.* — (En ronde) : le mot Luxembourg. (En moyenne) : la phrase Aime ton prochain comme toi-même. (En expédiée) : les quatre phrases suivantes :

Tout annonce d'un Dieu l'éternelle existence :
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer ;
La voix de l'univers annonce sa puissance,
Et la voix de nos cœurs nous dit qu'il faut l'aimer.

Les treize premières majuscules de l'alphabet ; les dix chiffres.

Les 250 concurrents des 105 écoles du 1er ressort obtinrent une moyenne de 115.5 points sur 180 et 140 certificats d'études primaires.

Les 178 concurrents des 79 écoles du 2e ressort obtinrent une moyenne de 86 points sur 180 et 47 certificats.

Les 170 concurrents des 119 écoles du 3e ressort obtinrent une moyenne de 114 points sur 180 et 92 certificats.

Les 133 concurrents des 96 écoles du 4e ressort obtinrent une moyenne de 112 points sur 180 et 58 certificats.

Les 189 concurrents des 120 écoles du 5e ressort obtinrent une moyenne de 119.2 points sur 180 et 165 certificats.

I. Province de Namur.

I. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Multipliez 438 par 203, et raisonnez cette opération, en vous basant sur la définition de la multiplication. 2° Un tonneau de liqueur acheté à raison de 1 fr. 60 c. le litre a été revendu avec 15 p. c. de bénéfice pour une somme de 386 fr. 40 c. ; combien ce tonneau contenait-il de litres ? 3° Combien faudra-t-il de briques ayant 1,200 centimètres cubes de volume pour construire un mur de 24 mètres de longueur, 2m50 de hauteur et 45 centimètres d'épaisseur, si le ciment occupe le 1/5 du volume total ? Quel sera le prix de ces briques, si on les achète à raison de 14 fr. 75 c. le mille ? 4° Un marchand a vendu le 1/4 d'une pièce de toile, ensuite la moitié du reste ; s'il vend son dernier reste à raison de 2 2/5 francs le mètre, il recevra 72 francs. Quelle était la longueur de la pièce de toile ? (Les calculs devront être effectués par les fractions ordinaires.)

Histoire et géographie. — 1° Dites ce que vous savez de Jacques Van Artevelde. 2° Dessinez la carte de la province d'Anvers, en y indiquant : *a.* Les principaux cours d'eau ; *b.* les villes chefs-lieux d'arrondissement ; *c.* les voies ferrées aboutissant au chef-lieu de la province. 3° Montrez ensuite l'importance du port d'Anvers. 4° Faites le voyage par mer, d'Anvers à Saint-Pétersbourg, en indiquant, avec leurs capitales, les contrées baignées par les mers à traverser.

Langue française. — A. *Dictée.* — LE FUMIER DE FERME. Le fumier de ferme, composé à la fois d'engrais végétaux et d'engrais animaux, est le véritable trésor du cultivateur. On ne saurait trop insister sur l'importance de lui conserver toute sa richesse et même de l'augmenter le plus possible.

Deux moyens se présentent pour conserver au fumier toute son activité. Le premier est de l'employer frais aussitôt qu'il est produit; mais cette méthode, quoique excellente, lorsque l'action de l'engrais ne doit pas être immédiate, n'est guère applicable que par exception. Le second est le fumier couvert. Un hangar, dont le sol creusé à la profondeur d'un mètre est rendu imperméable au moyen d'une couche de terre glaise, constitue le meilleur abri du fumier contre la pluie et le soleil. On ménage autour de la fosse une rigole qui conduit le jus du fumier dans une citerne à purin. Une pompe établie au-dessus de cette citerne sert à arroser de purin le fumier aussi souvent qu'on le croit nécessaire. Des constructions de l'espèce commencent à se propager, parce qu'elles ont répondu complètement à l'attente des cultivateurs qui en ont fait l'essai.

Explication du texte. — 1° Donnez un verbe et un substantif appartenant à la famille du mot *possible.* Employez l'un de ces mots, dans une phrase ayant trait à l'agriculture. 2° Dites la signification du mot *imperméable.* Quelle est la valeur de la particule *im* dans ce mot? Cette particule *im* a-t-elle la même signification dans le mot *importer?* Formez quatre qualificatifs en plaçant une particule devant les mots *docile, mortel, lisible* et *réductible.*

Grammaire. — 1° Faites connaître la nature et la fonction des mots *on* et *le* dans *on le croit.* Justifiez le mode, le temps et la personne du verbe *croit,* et nommez les temps primitifs de ce verbe. 2° Quelle est la nature des propositions contenues dans la dernière phrase de la dictée.

Style. — Dans les leçons que vous recevez chaque semaine sur l'agriculture, on a dû vous parler des engrais.

Écrivez à l'un de vos amis, pour lui donner connaissance des principales recommandations qui vous ont été faites à ce sujet. (15 lignes au moins.)

Les 58 concurrents des 18 écoles du canton d'Andenne obtinrent une moyenne de 56.7 points sur 100 [1].

Les 64 concurrents des 26 écoles du canton de Ciney obtinrent une moyenne de 57.8 points sur 100.

Les 67 concurrents des 26 écoles du canton de Rochefort obtinrent une moyenne de 63.7 points sur 100.

Les 33 concurrents des 19 écoles du canton de Philippeville obtinrent une moyenne de 68.5 points sur 100.

[1] Nous avons dit, page 313, qu'en ce qui concernait la province de Namur, l'exécution de l'arrêté du 2 mai 1877 avait été ajournée à l'année 1879.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.		Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL.		SPÉCIAL de flamand.	
		Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.			Élèves de 1re année.	Vétérans.	Élèves de 1re année.	Vétérans.
1	Aerschot	3	»	3	»		Reports	156	33	52	14
2	Alost	4	1	4	1	33	Limbourg	5	1	»	»
3	Andenne	1	»	»	»	34	Louvain	1	»	1	»
4	Anderlecht (privée)	1	2	1	2	35	Maeseyck	4	1	4	1
5	Anvers	5	»	5	»	36	Malines	11	»	7	»
6	Ath	3	»	»	»	37	Marche	3	2	»	»
7	Audenarde (privée)	2	»	2	»	38	Mons	3	»	»	»
8	Beaumont	4	1	»	»	39	Pâturages	4	»	»	»
9	Binche (éc. patr.)	3	»	»	»	40	Pecq (éc. comm.)	5	»	»	»
10	Boom	1	»	1	»	41	Péruwelz	6	2	»	»
11	Braine-le-Comte	5	1	»	»	42	Quiévrain (éc. comm.)	3	2	»	»
12	Bruges	4	»	4	»	43	Renaix	4	1	4	1
13	Bruxelles (éc. comm.)	8	2	8	2	44	Rochefort	2	2	»	»
14	Châtelet (id.)	5	»	»	»	45	Rœulx	6	1	»	»
15	Courtrai (éc. patr.)	4	»	4	»	46	Saint-Ghislain	6	3	»	»
16	Couvin	14	1	»	»	47	Saint-Hubert	3	»	»	»
17	Diest	5	»	5	»	48	St-Josse-t.-N. (com.)	3	1	3	1
18	Dinant	6	1	»	»	49	Saint-Trond	2	»	2	»
19	Ellezelles (éc. com.)	1	2	»	»	50	Schaerbeek (éc. comm.)	7	6	7	6
20	Fleurus (id.)	6	2	»	»	51	Seraing (id.)	4	2	»	»
21	Fosses	5	2	»	»	52	Soignies	6	3	»	»
22	Furnes	1	1	1	1	53	Spa	2	1	»	»
23	Gosselies	9	3	»	»	54	Stavelot	8	8	»	»
24	Hal	2	»	2	»	55	Thuin	5	»	»	»
25	Herve (éc. patr.)	4	»	»	»	56	Tongres	4	1	4	1
26	Houdeng-Aimeries	7	2	»	»	57	Turnhout	1	»	1	»
27	Huy	13	2	»	»	58	Verviers (éc. comm.)	10	»	»	»
28	Ixelles (éc. comm.)	7	8	7	8	59	Virton	3	2	»	»
29	Jodoigne	2	1	»	»	60	Visé	8	1	»	»
30	Jumet (éc. comm.)	10	1	»	»	61	Waremme	7	4	»	»
31	Liège (id.)	10	»	»	»	62	Wavre	3	»	»	»
32	Lierre	5	»	5	»	63	Ypres	7	1	7	1
	A reporter	156	33	52	14		Totaux	306	78	92	25

Soit quarante-cinq écoles moyennes de l'État, treize écoles moyennes communales, trois écoles moyennes patronnées et deux écoles moyennes privées.

Les établissements officiels qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la première classe, sont :

1° Les écoles moyennes de l'État à Gand, à Namur, à Neufchâteau, à Nieuport et à Philippeville;

2° Les écoles moyennes patronnées d'Eecloo, de Ninove, d'Ostende, de Poperinghe et de Thielt.

II. *Jurys.*

Pour le concours général : MM. De Moor, Gilles, Lequarré, Seron, Vinçotte et Waxweiler, professeur à l'athénée royal de Bruges.

Pour le concours spécial de flamand : MM. Hiel, littérateur à Bruxelles, Van Beers, professeur à l'athénée royal d'Anvers et Verstraeten.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. Concours général.

Matières littéraires (six heures).

I. Un soleil ardent brûle la terre... Une bonne pluie vient rendre la fécondité au sol...

II. Quel est l'accord du participe passé, précédé du pronom *en ?* — Quel mode emploie-t-on dans la proposition subordonnée qui commence par *que*, pronom relatif ou conjonction?

III. Que se passa-t-il sous le gouvernement de don Louis de Requesens? — Racontez brièvement le règne de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas.

IV. Donnez le cours de la Loire et de ses principaux affluents. — Donnez la géographie générale de l'Hindoustan.

Matières scientifiques (cinq heures).

Arithmétique. — I. Qu'est-ce qu'une proportion ? Énoncez les propriétés principales des proportions et démontrez que dans une suite de rapports égaux, telle que : $a : b = c : d = e : f\ldots$, la somme des antécédents est à la somme des conséquents comme un antécédent quelconque est à son conséquent.

II. Deux ouvriers peuvent faire séparément un travail, le premier en douze heures, le second en quinze heures. Le premier travaille d'abord seul pendant trois heures, le second travaille aussi seul pendant quatre heures et demie. Alors ils travaillent ensemble. Combien d'heures leur faudra-t-il pour achever l'ouvrage, à partir du moment où ils travaillent ensemble?

Algèbre. — A place un capital à un taux d'intérêt inconnu. B place 3,000 francs de plus que A et à 2 p. c. de plus; il retire 450 francs d'intérêt de plus que A. C place 5,000 francs de plus que A et à 3 p. c. de plus; il retire 750 francs d'intérêt de plus que A.

Trouver les capitaux placés par A, B, C et les taux d'intérêt.

Géométrie. — I. Démontrez 1° que deux triangles équiangles ont les côtés homologues proportionnels et sont semblables; 2° que deux triangles semblables sont entre eux comme les carrés des côtés homologues.

II. Étant donnés deux polygones semblables P et P′, décrire un polygone P″ semblable aux premiers et équivalent à leur différence.

Lauréats.

LAURÉATS.			ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
				Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
		Élèves nouveaux.				
1er	prix.	Fernand Dopchie, de Renaix	Renaix.	55	32	87
2e	id.	Alfred Van Coppenolle, de Renaix	Id.	50.5	33.5	84
3e	id.	Émile Jonniaux, de Macon	Couvin.	51	31	82
		Émile Préat, d'Olloy	Id.	51	31	82
4e	id.	Théophile Houzé, de Saint-Léger	Pecq.	50.5	31	81 5
5e	id.	Édouard Vander Schoot, d'Anvers	Id.	48.5	32	80.5
6e	id.	Zéphir Gobier, de Leugnies	Beaumont.	48.5	31	79.5
7e	id.	Léonard Baltus, d'Eupen	Limbourg.	45 5	33	78.5
8e	id.	Léopold Van Kerckhoven, de Malines	Malines.	45	33	78
9e	id.	Charles De Neeff, de Malines	Id.	44.5	33	77.5
10e	id.	Firmin Lejeune, de La Gleize	Stavelot.	44	33	77
		Hubert Collin, de Bande	Virton.	43	34	77
1er	access.	Léon Scohy, de Villers-la-Ville	Bruxelles.	44.5	32	76.5
		Léon Burniat, de Surice	Couvin.	47.5	29	76.5
		Camille Landry, de Romezée	Id.	45.5	31	76.5
		Philibert Spalart, de Thuin	Thuin.	46	30.5	76.5
		Jean-Baptiste Georges, de Dampicourt	Virton.	44	32.5	76.5
2e	id.	Émile Bodart, de Mussy	Id.	43	33	76
3e	id.	Émile Cabaraux, d'Olloy	Couvin.	44.5	31	75.5
		Eugène Eloir, de Montigny-sur-Roc	Quiévrain.	45.5	30	75.5
4e	id.	François Hens, de Liège	Liège.	42	33	75
		Arthur Bruyère, de Roisin	Soignies.	43	32	75
5e	id.	Victor Bernard, de Rance	Beaumont.	44	30.5	74.5
		Florent Hecq, de Piéton	Rœulx.	42	32.5	74.5
6e	id.	Eugène Beauduin, de Liège	Liège.	42	32	74
		Léopold Wins, de Wasmes	Saint-Ghislain.	45	29	74
7e	id.	Victor Malengreau, de Pâturages	Pâturages.	41.5	32	73.5
		Jules Cormont, de Wavre	Soignies.	42	31.5	73.5
8e	id.	Lucien Monseu, de Ciney	Dinant.	42	31	73
9e	id.	Michel Cuykens, de Rumps	Malines.	43.5	29	72.5
		Jean-Baptiste Delange, de Schaerbeek	Schaerbeek	39.5	33	72.5
10e	id.	Henri Michiels, de Piétrain	Alost.	41	30.5	71.5
		Nestor Chausteur, de Gilly	Couvin.	40.5	31	71.5
		Jules Bastin, d'Ixelles	Gosselies.	40.5	31	71.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.		
			Matières littéraires (max. : 65).	Matières scientifiques (max. : 35).	Total (max. : 100).
10e accessit.	Eugène Mils, de Jehay-Bodegnée . . .	Malines.	40.5	31	71.5
	Louis Plisnier, de Rœulx	Rœulx.	40.5	31	71 5
11e id.	Léon Jadot, de Huy.	Huy.	39	32	71
12e id.	Jean Berger, de Gillet	Fleurus.	37.5	33	70.5
	Daniel Rouwier, de Liège.	Liège.	40.5	30	70.5
	Pierre Smets, de Maeseyck	Maeseyck.	38 5	32	70.5
	Léonard Frisée, de Seraing	Seraing.	38.5	32	70.5
13e id.	Achille Ponsard, de Bouffioulx	Couvin.	41	29	70
	Ernest Louis, de Turnhout	Id.	41	29	70
	Oscar Lefèvre, de Marcinelle.	Saint-Josse-ten-Noode.	41	29	70
14e id.	Prosper Lallemand, de Ham-sur-Heure .	Malines.	37	32	69
	Théodore Berthels, de Turnhout. . . .	Turnhout.	38.5	30.5	69
15e id.	Joseph Vanderdonck, de Maeseyck, . .	Maeseyck.	36.5	32	68.5
	Joseph Flamme, de Blaton	Péruwelz.	39.5	29	68.5
	Félix De Rycke, de Zellick	Soignies.	36.5	32	68.5
	Désiré Halleux, de Charneux.	Visé.	35.5	33	68.5
16e id.	Arthur Famenne, d'Hanzinelle	Châtelet.	39	29	68
	Alexandre Mautsch, de St-Josse-ten-Noode.	Ixelles.	36	32	68
	Camille Heuchon, d'Obaix.	Rœulx.	35.5	32.5	68
17e id.	Servais Yernaux, de Berzée	Couvin.	37.5	30	67.5
	Sylvain Rigaux, de Fleurus	Fleurus.	36.5	31	67.5
	Édouard Nys, de Basècles	Péruwelz.	36.5	31	67.5
	Léandre Quenon, de Hornu	Saint-Ghislain.	39.5	28	67.5
18e id.	Léon Calonne, de Paris	Péruwelz.	37	30	67
19e id.	Léon Geerooms, d'Alost	Alost.	40.5	26	66.5
	Zéphir Bastin, de Cul-des-Sarts	Couvin.	35.5	31	66.5
20e id.	Léon Lebrun, de Montigny	Châtelet.	40	26	66
	Vétérans.				
Prix.	Hector Henneau, d'Écaussines-Lalaing .	Soignies.	48.5	32	80.5
	Alfred Cantillon, de Leuze.	Renaix.	46	34	80
	Jean Quiriny, de Stavelot	Stavelot.	48	32	80
	Armand Gillet, de Stavelot	Id.	47	31	78
	Arthur Evrard, d'Anderlues	Beaumont.	45	32	77
	Jules Loomans, de Mont-Saint-Guibert .	Maeseyck.	44	32	76
	Désiré Lorimier, de Saint-Ghislain . . .	Saint-Ghislain.	43.5	32	75.5
	Joseph Ernotte, de Stavelot	Stavelot.	44.5	31	75.5
	Valeri Hellinckx, d'Alost	Alost.	43	30	73
	Émile Batardy, de Rochefort.	Rochefort.	41.5	31.5	73
	Jules Romain, de Champlon	Visé.	40	32	72
	Émile Guillain, de Saint-Mard	Virton.	41.5	30	71.5
	Georges Jubino, de Paris	Quiévrain.	41	29	70

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
Élèves nouveaux [1].					Armand Daneels .	Bruges.	31	29	60
Paul Lembourg . .	Quiévrain.	39.5	26	65.5	Charles Cornet . .	Bruxelles.	35	25	60
Gustave Blondeau .	Rœulx.	34	31.5	65.5	Adolphe Boxus . .	Huy.	30	30	60
Omer Couturier. .	Id.	35	30 5	65.5	Émile Grognard. .	Id.	33	27	60
Eugène Thomas. .	Stavelot.	32.5	33	65 5	Franç. Vermeulen .	Liège.	30	30	60
Louis Jenot . . .	Couvin.	35.5	29.5	65	Louis Marchoul. .	Waremme.	32	28	60
Melchior Turbet. .	Ixelles.	33	32	65	Victor Adam. . .	Liège.	33.5	26	59.5
Abel Lahaye. . .	Seraing.	33	32	65	Émile Carlier. . .	Binche.	41.5	18	59.5
Victor Carlier . .	Soignies.	34	31	65	Octave Cavenaille .	Châtelet.	34.5	25	59.5
Victor Castaigne .	Id.	33	32	65	Désiré Compère. .	Fosses.	41.5	28	59.5
Jean-Bte Rimbeau .	Braine-le-Comte	34 5	30	64.5	Louis Delhez. . .	Verviers.	33.5	26	59.5
Prosper Melaerts .	Malines.	33.5	31	64.5	François Dumez. .	Péruwelz.	32.5	27	59.5
Franç. Pallemaerts.	Id.	31.5	33	64 5	Philippe Francq. .	Jumet.	32.5	27	59.5
Camille Delaunoy .	Houd.-Aimeries	38	26	64	Oscar Wiket. . .	Huy.	32.5	27	59 5
Émile Maréchal. .	Seraing.	33	31	64	Camille Buytaert .	Mons.	27	32	59
Émile Piérard . .	Dinant.	31.5	32	63.5	Eugène Delvaux .	Huy.	28	31	59
Léon Druart . . .	Marche.	33.5	30	63.5	Jean Lemaire . .	Visé.	33.5	25.5	59
Jean Richard. . .	Visé.	31.5	32	63.5	Albert Petit . . .	Pecq.	28	31	59
Adolp. Herremerre.	Bruges.	30	33	63	Georges Boucher .	Schaerbeek.	27.5	31	58.5
Gustave Casse . .	Couvin.	41	22	63	Arthur Cappe . .	Péruwelz.	26.5	32	58.5
Jules Laloux. . .	Dinant.	33	30	63	Gaston Dechesne .	Saint-Hubert.	27	31.5	58.5
Albert Duculot . .	Fosses.	30	33	63	Aimé Dieu. . . .	Pâturages	35.5	23	58.5
Charles Thoumsin	Houd.-Aimeries.	42	21	63	François Schmandt.	Anvers.	32.5	26	58.5
Jules Dela Royère .	Pecq.	32	31	63	Alp. Vandersmissen	Bruxelles	35 5	33	58.5
Alfred Willequet .	Renaix.	36	27	63	Alfred Brouhon. .	Liège.	28	30	58
Georges Warzée .	Rochefort.	32.5	30 5	63	Louis Dester. . .	Visé.	28	30	58
Alfred Despréchins.	Rœulx.	35	28	63	Alfred Minon. . .	Fleurus.	27	31	58
Gustave Godderis .	Bruges.	30.5	32	62 5	Pierre Moreau . .	Waremme.	31	27	58
Léon Deleau. . .	Thuin.	37.5	25	62.5	Nicolas Mosbeux .	Limbourg.	28	30	58
Jean-Bte Pourbaix .	Houd.-Aimeries.	39	23	62	Victor Ansay. . .	Liège.	31	26.5	57.5
Charles Diederen .	Maeseyck.	42	20	62	Eugène Falmagne .	Dinant.	26	31.5	57.5
Jean Verbeenen. .	Malines.	30	32	62	Jules Havaux . .	Braine-le Comte	26.5	31	57.5
Jules Dautrebande.	Huy.	33.5	28	61.5	Gustave Stock . .	Bruges.	26.5	31	57.5
Julien Ferrier . .	Liège.	31.5	30	61.5	Georges Bernard .	Stavelot.	31	26	57
Edmond Berck . .	Seraing.	29.5	32	61.5	Léon Crismer. . .	Id.	35	22	57
Alexandre Gabriel.	Châtelet.	37	24	61	Herm. Fourmentin.	Thuin.	35	22	57
Joseph Dewez . .	Stavelot	31	30	61	Eugène François .	Saint-Hubert.	24	33	57
Joseph Larminier .	Waremme.	30	31	61	Émile Jacqmin . .	Waremme.	30	27	57
François Janssens.	Anvers.	34 5	26	60 5	Gustave Camauer	Huy.	26.5	30	56.5
Séraphin Wilmart.	Beaumont.	43 5	17	60.5	Adolphe Corman .	Limbourg.	25.5	31	56.5
Léopold Lonchay .	Marche.	33 5	27	60 5	Albert Leclercq. .	Braine-le-Comte	26.5	30	56.5
Victor Troyens . .	Tongres.	29.5	31	60.5	Florent Polet . .	Fosses.	23.5	33	56.5
Félix Delcourt . .	Ath.	29.5	30.5	60	Nicolas Ghysse. .	Huy.	27.5	29	56.5

[1] Les 9 premiers de ces élèves auraient eu droit à un accessit et les 39 suivants à une mention honorable, s'il avait pu être donné plus de 10 prix et 20 nominations.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Mat. litt. (max. : 65).	Mat. scient. (max. : 35).	Total (max. : 100).
Henri De Ridder .	Aerschot.	23	33	56	Émile Liénaux . .	Rœulx.	37	32.5	69.5
Mathieu Henet . .	Verviers.	25	31	56	Camille Mayard. .	Gosselies.	37.5	32	69.5
Henri Renard . .	Thuin.	36	20	56	René Crunelle . .	Péruwelz.	37	32	69
Oscar Wery. . .	Jumet.	29	27	56	Eudore De Thibault.	Jumet.	38	31	69
Joseph Bolinne . .	Waremme.	32.5	23	55.5	Victor Remy. . .	Stavelot.	38	31	69
Jos. De Dobbeleer .	Ixelles.	27.5	28	55.5	Alfred Brabant . .	Péruwelz.	37.5	31	68.5
Philippe Tossyn. .	Malines.	24.5	31	55.5	Paul Decosseaux .	Saint-Ghislain.	36.5	32	68.5
Charles Cornet . .	Huy.	25	30	55	Modeste Dulait . .	Braine-le-Com[te].	36.5	32	68.5
Victor Heysse . .	Audenarde.	29	26	55	Auguste Toupy . .	Limbourg.	38	30.5	68.5
Constantin Piron .	Spa.	23	32	55	Jules Verlinden. .	Saint-Ghislain.	39	29	68
Arth[r] Thiernagand.	Verviers.	24	31	55	Gustave Javaux. .	Fleurus.	34.5	33	67.5
Henri Bockholtz. .	Saint-Hubert.	22.5	32	54.5	Jean-Bap[te] Werts .	Soignies.	35	32	67
Charles Ravez . .	Péruwelz.	28.5	26	54.5	Léon Legros. . .	Stavelot.	34.5	32	66.5
Alfred Smets. . .	Diest.	26.5	28	54.5	Charles Moreau. .	Couvin.	37.5	29	66.5
Émile Coëme. . .	Waremme.	27	27	54	Joseph Anciaux. .	Ixelles.	37	29	66
Raymond De Bouck.	Ypres.	23	31	54	Jules Jacques . .	Waremme.	35	31	66
Emman. De Boulle.	Jumet.	22.5	31.5	54	Louis Remy . . .	Id.	34	32	66
E. Dela Cuvellerie.	Ath.	23	31	54	Sylvain Baudoux .	Gosselies.	35 5	29	64.5
Xavier Lantier . .	Mons.	22	32	54	Firmin Dubucq . .	Fosses.	33	31	64
André Lhoest . .	Visé.	27	26.5	53.5	Charles De Croyère.	Houd.-Aimeries	38.5	25	63.5
Louis Marchal . .	Wavre.	28.5	25	53.5	Abel Dupire . . .	Id.	30	33.5	63.5
Corneille Mols . .	Boom.	26.5	27	53.5	Armand Pahaut. .	Seraing.	32	31	63
Armand Stordeur .	Alost.	33.5	20	53.5	Paul Dumont. . .	Rochefort.	30.5	32	62.5
Nicolas Martinot .	Ypres.	22.5	30.5	53	Léon Lenoir . . .	Schaerbeek.	32.5	30	62.5
Adhémar Cousin. .	Saint-Ghislain.	28.5	24	52.5	Jules Monrique . .	Marche.	30.5	32	62.5
Sylvain De Blauwe.	Ypres.	19.5	32	52.5	Nicolas Marchand .	Fosses.	32.5	29	61.5
Léon Dussart. . .	Saint-Ghislain.	28.5	24	52.5	Victor Bougelet. .	Marche.	31	30	61
Gauthier Aerts . .	Maeseyck.	25	17	52	Jules Lagneau . .	Soignies.	32	29	61
Auguste Georges .	Stavelot.	33	19	52	Joseph Luyckx . .	Ixelles.	37	23	60
Jules Gillart . . .	Fleurus.	27	25	52	Henri Morciaux. .	Quiévrain.	37	23	60
Géry Hébrandt . .	Jodoigne.	24	28	52	Pierre L'Heureux .	Fleurus.	31	27.5	58.5
Édouard Defossez .	Limbourg.	26	25	51	Louis Van Kercove.	Ellezelles.	31	27	58
Léon Favray. . .	Verviers.	40	11	51	Charles Verhelst .	Furnes.	26	32	58
Uly[sse] Franchimont.	Huy.	25	26	51	Félicien Wincqx. .	Ixelles.	28	30	58
Adelin Guyaux . .	Fosses.	22	29	51	Julien Collin. . .	Spa.	19.5	28	57.5
Oscar Kerckhof. .	Courtrai.	37.5	13.5	51	Alphonse Bodeux .	Stavelot.	27	30	57
Georges Van Impe.	S[t]-Jos.-t.-Noode	24	27	51	Eugène Goffin . .	Ixelles.	27	30	57
François Vroomen .	Tongres.	23	28	51	Hubert Stiernet. .	Waremme.	27.5	29	56.5
Jules Gailly . . .	Braine-le-Comte	19.5	31	50.5	Jean-Bap[te] Massart.	Seraing.	25	31	56
Jos. De Grandvoir.	Visé.	24	26	50	Théophile Delande.	Jodoigne.	27	28	55
Jules Desguin . .	Jumet.	21	29	50	Albert Laverne . .	Dinant.	29 5	25	54.5
Auguste Deschamps	Pâturages.	25	25	50	Eugène Painsmay .	Ixelles.	27.5	27	54.5
Vétérans.					Ernest Delcenserie.	Ellezelles.	28	26	54
Jean Job	Stavelot.	37	32.5	69.5	Hyacinthe Dreye. .	Wavre.	26	26	52

B. Concours spécial de langue flamande.

Composition (trois heures). — *Lettre.* — Uw broeder is lui in het leeren... gij wekt hem tot naarstigheid op.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
	Élèves nouveaux [1].		
1er prix.	François Janssens, d'Anvers	Anvers.	74
2e id.	Victor Heysse, d'Eyne	Audenarde.	71
1er accessit.	Alfred Smets, de Diest	Diest.	66
2e id.	Oscar Kerckhof, d'Ingelmunster	Courtrai.	65
1re ment. hon.	Sylvain De Blauwe, de Roulers	Ypres.	62
2e id.	Jean Verbeenen, de Malines	Malines.	61
3e id.	Léon Geerooms, d'Alost	Alost.	60
3e id.	Camille De Jonghe, de Bruges	Anvers.	60

[1] Aucun élève vétéran n'a obtenu 70 points.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Élèves nouveaux.			Michel Cuykens	Malines.	50
Julien Lenaers	Anvers	55	François Schmandt	Anvers.	50
Armand Stordeur	Alost.	53	*Vétéran.*		
Charles Diederen	Maeseyck.	51	Jules Loomans	Maeseyck.	50
François Raes	Malines.	51			

Établissements du degré supérieur : Athénés et collèges.

I. *Classes désignées pour le concours. — Jurys.*

Le sort désigna, dans la section des humanités, la 4e, et dans la section professionnelle, la 1re.

Le thème latin, la version latine, la version grecque et les exercices sur la langue grecque furent jugés par MM. Dumont, Gilles et Roersch.

La composition française fut appréciée, pour la 4e latine et pour la 1re professionnelle, par MM. Gravand, Stecher et Van Bemmel.

Le thème flamand, allemand ou anglais, pour la 1re professionnelle, fut apprécié par MM. Fuerison, James et Scheler.

Les réponses aux questions d'histoire et de géographie furent jugées par MM. James, Juste et Scheler.

Le concours spécial de flamand, dans les deux classes, fut apprécié par MM. Delcroix, Fuerison et Rooses.

MM. Andries, Dauge, Trasenster et Vinçotte eurent à juger les concours en mathématiques, en sciences naturelles et en sciences commerciales, pour la 1re professionnelle, ainsi que les mathématiques pour la 4e latine.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points. — Composition couronnée. — Tableaux des moyennes obtenues par les établissements concurrents.*

A. QUATRIÈME LATINE.

1° Concours général.

Thème latin (imitation du style de César). — *Syntaxe du style indirect et des propositions subordonnées.* — Au commencement du XIIIe siècle, vivait Henri de Dinant. On le disait né dans cette ville de parents qui vinrent s'établir à Liège, on ne sait pour quel motif. Il entretenait volontiers les artisans de leurs privilèges et de la charte que leurs pères avaient obtenue et que les échevins se gardaient bien de leur faire connaître : ceux-ci craignaient, en effet, qu'elle n'éveillât des idées de liberté qu'ils avaient si grand intérêt à étouffer. Il voulait amener insensiblement ses concitoyens à secouer le joug sous lequel ils gémissaient depuis tant d'années, lorsque, le 25 octobre 1253, un assassinat commis en plein jour, sur le marché, lui fournit l'occasion favorable d'exécuter son projet. Le meurtrier sortit de la ville avant qu'on n'eût pu l'atteindre ; les artisans, pénétrés de douleur de voir leurs droits si outrageusement méconnus, se réunirent en groupes menaçants, décidés à prendre les armes pour châtier les nobles autant que pour venger la victime. Henri de Dinant était arrivé l'un des premiers et s'adressant à la foule : Vous savez quelle était votre misère, dit-il, et, grâce à mes efforts, votre ville, si vous le voulez, deviendra une puissante commune; mais ne croyez pas que tous verront avec plaisir ce grand changement : des adversaires nombreux se lèveront contre vous, consultez-vous donc et voyez si vous préférez vivre en liberté ou rentrer dans votre ancienne servitude. — Nous voulons être libres, s'écria-t-on de toute part, montrez-nous ce qu'il faut faire. — Organiser des milices bourgeoises, ajouta-t-il. Dès ce moment, la guerre civile commença par des escarmouches. Les milices couraient les campagnes pour brûler les châteaux. Mais, dira-t-on, Henri eût dû empêcher ses soldats de commettre ces excès. Je doute que son autorité eût pu les retenir; ne devait-il pas craindre que, s'il les abandonnait, de plus grandes violences ne se produisissent encore. D'ailleurs, n'oublions pas que le peuple avait coutume, aux premiers revers, de se repentir de ses émeutes et de laisser condamner ceux qui les lui avaient conseillées. Henri resta donc à la tête des révoltés et alla assiéger Neufchâteau, place fortifiée par la nature et par l'art. Il chercha à s'en emparer par la ruse, il essaya de faire sortir les assiégés en les traitant de lâches, eux qui se tenaient ainsi enfermés comme larrons et mauvaises gens. La garnison resta indifférente à ces provocations; enfin, il leva le siége et, bien que surpris dans sa retraite au moment où il s'y attendait le moins, il défit le maréchal et ses chevaliers et rentra triomphant à Liége.

Henri de Dinant = Henricus Dinantensis. — Liége = Leodium. — Neufchâteau = Novocastellum. — Maréchal = Mariscalcus.

Histoire et géographie. — I. Racontez la troisième guerre servile (Spartacus).

II. Racontez le règne de l'empereur Théodose.

III. Donnez la géographie générale du Brésil.

IV. Donnez la géographie générale de la Polynésie.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour faire le thème et pour répondre aux questions d'histoire et de géographie.

Mathématiques (cinq heures). — *Arithmétique.* — I. Qu'est-ce que la division? Exposer la théorie de la division sur les nombres 334772 et 659.

II. Énoncer et démontrer le caractère de divisibilité d'un nombre par 11. Opérer sur le nombre 452958.

III. Énoncer et démontrer la règle de la division des nombres décimaux sur l'exemple suivant : 59.2 : 0.064.

IV. Comment le franc dérive-t-il du mètre?

V. 27 ouvriers ont fait, en 18 jours, un travail de 810 mètres, dont la difficulté était représentée par 7/12. D'un autre côté, 48 ouvriers de même force que les premiers et travaillant pendant le même nombre d'heures par jour, ont fait un travail de 1,260 mètres, dont la difficulté était représentée par 5/9. On demande pendant combien de jours ces derniers ont travaillé.

VI. Une personne place 12,000 francs à 4 1/2 p. c. par an. Quatre ans après, elle place un autre capital de 14,400 francs à 5 p. c. Au bout de combien d'années ces deux capitaux auront-ils produit les mêmes intérêts simples?

Rédaction française. — Fable : Un chien de berger voit passer une meute... Le soir, il la voit revenir dans un piteux état, et le lendemain, sur la lisière du bois, il trouve l'un des chiens de chasse expirant dans l'abandon. Morale.

Lexigraphie grecque. — 1° Quels sont les changements que subissent les voyelles et les diphthongues du radical au parfait II. 2° Conjuguez l'aoriste II ἔβην à tous les modes. 3° Quelle est la valeur de la désinence ίζω, άζω, dans les verbes?

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour la rédaction et la lexigraphie.

Version latine. — Qui dies ille, quo expectatus desideratusque urbem tuam ingressus es? Jam hoc ipsum, quod ingressus es, quam mirum lætumque? Nam priores invehi et importari solebant, non dico quadrijugo curru et albentibus equis, sed humeris hominum, quod arrogantius erat. Tu sola corporis proceritate elatior aliis et excelsior, non de patientia nostra quemdam triumphum, sed de superbia principum egisti. Ergo non ætas quemquam, non valetudo, non sexus retardavit quominus oculos insolito spectaculo impleret. Te parvuli noscere, ostentare juvenes, mirari senes; ægri quoque, neglecto medentium imperio, ad conspectum tui, quasi ad salutem sanitatemque prorepere. Inde alii se satis vixisse, te viso, te recepto; alii nunc magis esse vivendum prædicabant. Videres referta tecta ac laborantia, ac ne eum quidem vacantem locum, qui non nisi suspensum et instabile vestigium caperet : oppletas undique vias, angustumque tramitem relictum tibi, alacrem hinc atque inde populum, ubique par gaudium, paremque clamorem. Tam æqualis ab omnibus ex adventu tuo lætitia percepta est, quam omnibus venisti : quæ tamen ipsa cum ingressu tuo crevit, ac prope in singulos gradus adaucta est. Gratum erat cunctis, quod senatum osculo exciperes, ut dimissus osculo fueras; gratum, quod equestris ordinis decora honore nominum sine monitore signares; gratum, quod tantum non ultro clientibus salutatis quasdam familiaritatis notas adderes; gratius tamen quod sensim et placide et quantum respectantium turba pateretur, incederes; quod occursantium populus te quoque, te immo maxime adstaret, quod primo statim die latus tuum crederes omnibus : neque enim stipatus satellitum manu, sed circumfusus undique nunc senatus, nunc equestris ordinis flore, prout alterutrum frequentiæ genus invaluisset, silentes quietosque lictores tuos subsequebare.

Version grecque. — Πλεύσας γὰρ οἴκοθεν ἐκ τῆς Καρίας εὐθὺ τῆς Ἑλλάδος ἐσκοπεῖτο πρὸς ἑαυτὸν ὅπως ἂν τάχιστα καὶ ἀπραγμονέστατα ἐπίσημος καὶ περιβόητος γένοιτο καὶ αὐτὸς καὶ τὰ συγγραμμάτια. τὸ μὲν οὖν περινοστοῦντα νῦν μὲν Ἀθηναίοις, νῦν δὲ Κορινθίοις ἀναγινώσκειν ἢ Ἀργείοις ἢ Λακεδαιμονίοις ἐν τῷ μέρει, ἐργῶδες καὶ μακρὸν ἡγεῖτο εἶναι καὶ τριβὴν οὐ μικρὰν ἐν τῷ τοιούτῳ ἔσεσθαι· οὔκουν ἠξίου διασπᾶν τὸ πρᾶγμα οὐδὲ κατὰ διαίρεσιν οὕτω κατ' ὀλίγον ἀγείρειν καὶ συλλέγειν τὴν γνῶσιν, ἐπεβούλευε δέ, εἰ δυνατὸν εἴη, ἀθρόους που λαβεῖν τοὺς Ἕλληνας ἅπαντας. ἐνίστανται οὖν Ὀλύμπια τὰ μεγάλα, καὶ ὁ Ἡρόδοτος τοῦτ' ἐκεῖνο ἥκειν οἱ νομίσας τὸν καιρόν, οὗ μάλιστα ἐγλίχετο, πλήθουσαν τηρήσας τὴν πανήγυριν, ἁπανταχόθεν ἤδη τῶν ἀρίστων συνειλεγμένων, παρελθὼν ἐς τὸν ὀπισθόδομον οὐ θεατήν, ἀλλ' ἀγωνιστὴν παρεῖχεν ἑαυτὸν Ὀλυμπίων ᾄδων τάς ἱστορίας καὶ κηλῶν τοὺς παρόντας, ἄχρι τοῦ καὶ Μούσας κληθῆναι τὰς βίβλους αὐτοῦ, ἐννέα καὶ αὐτὰς οὔσας. ἤδη οὖν ἅπαντες αὐτὸν ᾔδεσαν πολλῷ μᾶλλον ἢ τοὺς Ὀλυμπιονίκας αὐτούς· καὶ οὐκ ἔστιν ὅστις ἀνήκοος ἦν

τοῦ Ἡροδότου ὀνόματος, οἱ μὲν αὐτοὶ ἀκούσαντες ἐν Ὀλυμπίᾳ, οἱ δὲ τῶν ἐκ τῆς πανηγύρεως ἡκόντων πυνθανόμενοι, καὶ εἴ πού γε φανείη μόνον, ἐδείκνυτο ἂν τῷ δακτύλῳ, Οὗτος ἐκεῖνος Ἡρόδοτός ἐστιν ὁ τὰς μάχας τὰς Περσικὰς Ἰαστὶ συγγεγραφώς, ὁ τὰς νίκας ἡμῶν ὑμνήσας. τοιαῦτα ἐκεῖνος ἀπέλαυσε τῶν ἱστοριῶν, ἐν μιᾷ συνόδῳ πάνδημόν τινα καὶ κοινὴν ψῆφον τῆς Ἑλλάδος λαβὼν καὶ ἀνακηρυχθεὶς οὐχ ὑφ' ἑνὸς μὰ Δία κήρυκος, ἀλλ' ἐν ἁπάσῃ πόλει, ὅθεν ἕκαστος ἦν τῶν πανηγυριστῶν. (LUCIEN : *Hérodote.*)

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour traduire les deux versions.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS.								
		Rédact. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 60).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Exercices sur la langue grecque (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Mathématiques (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix. Victor De Furnhjelm, de Helsinghors	Bruxelles.	52	43.5	30	34	13	24	30.5	227	75.66
2e id. Jean Verhoogen, de Molenbeek-Saint-Jean	Id.	49	46	30	31	12	22	28.5	218.5	72.83
3e id. Bernard Lefèvre, de Gembloux.	Chimay.	50	39.5	30	22	12	25	23	201.5	67.17
4e id. Léon Parmentier, de Haversin.	Herve.	52	26	32	21	11	26	30	198	66
1er acces. Ch. De Frenne, de Saint-Josse-ten-Noode.	Bruxelles.	45	37	20	27	10	23	30	192	64
2e id. Victor Compeyn, de Gand . .	Enghien.	40	45	22	11	13	26	31	188	62.66
3e id. Léon Tilis, de Gembloux. . .	Chimay.	40	43	20	16	10	28	29.5	186.5	62.17
4e id. Charles De Bersaques, d'Ypres.	Ypres.	28	44	20	23	12	27	30.5	184.5	61.5
5e id. Albert De Moor, de Gand . .	Gand.	32	22	24	28	12	31	33	182	60.66
1re m. h. Florent Sambrée, de Couvin .	Bruxelles.	26	40	20	19	11	29	32.5	177.5	59.16
2e id. Joseph Chevalier, de Ciply. .	Mons.	30	44	15	28	12	21	23.5	173.5	57.83
3e id. Henri Vinck, d'Hérenthals . .	Ypres.	36	27	23	30	11	20	25.5	172.5	57.5
4e id. Ch. De Meure, de Bruxelles. .	Bruxelles.	35	24.5	19	30	11	20	32.5	172	57.33
5e id. Ernest Sarolea, d'Ostende . .	Hasselt.	28	40	24	30	7	35	6	170	56.66
6e id. Émile Masquelier, de Mons. .	Mons.	36	32	20	20	11	24	26.5	169.5	56.5
7e id. Armand Deblon, de Polleur. .	Verviers.	52	37	24	0	6	21	28	168	56
8e id. { Louis Franck, de Bruxelles.	Tournai.	45	38.5	12	19	13	16	24	167.5	55.83
8e id. { Th. Waucomont, de Charneux	Herve.	35	46	21	22	9	8	26.5	167.5	55.83
9e id. Adrien Bayet, de Bruxelles. .	Bruxelles.	34	36	31	4	10	23	27	165	55
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.										
Charles Louveau	Malines.	42	37.5	22	25	11	7	19	163.5	54.5
Émile Lenoir	Enghien.	18	44	23	26	10	12	28.5	161.5	53.83
Émile Brouwet.	Bruxelles.	48	10	30	4	9	32	24	157	52.33
Alphonse Sobry	Bruges.	28	40	15	1	11	26	35	156	52
Désiré Sansen	Poperinghe.	22	40	22	24	10	13	23.5	154.5	51.5
Raphaël Vanden Bossche	Enghien.	27	32	18	25	9	24	19	154	51.33
Camille Gaupin.	Arlon.	50	41	18	12	5	11.5	15.5	153	51
François Keelhoff.	Hasselt.	25	29.5	32	23	4	19	20	152.5	50.83
Léon Schûman.	Bruxelles.	20	36	17	15	13	24	25 5	150.5	50.16
Joseph Henrotte	Liège.	30	24	20	11	10	24	31	150	50
Édouard Waerzegers.	Anvers.	50	43	23	10	9	2	13	150	50

Thème latin de l'élève Jean Verhoogen.

Tertio decimo ineunte sæculo, vivebat Henricus Dinantensis. Ortus dicebatur in ea civitate ex parentibus qui Leodium consederant; qua causa, incertum est. De eorum privilegiis libenter cum operis loquebatur atque de charta quam eorum impetraverant patres, ac ne eos edocerent, cavebant principes. Hi enim verebantur ne hæc eorum in animum libertatem induceret quod permagni sibi intererat opprimendum. Cum huic esset in animo sensim cives suos deducere ut jugum exuerent, quo per tot annos opprimerentur, a. di. VIII Kal. Novemb. ann. MCCLIII perpetrata in foro, palam luce, cædes, occasionem ei dedit sui perficiendi consilii. Interfector prius ex urbe est egressus quam attingi posset. Sui juris, tanta contumelia, contempti, opifices dolore affecti, imminentes cirulati sunt, arma capere parati, ut nobiles afficerent non minus quam ut victimam vindicarent. Henricus Dinantensis, inter primos advenerat, turbamque alloquens ; Eos cognoscere quanta eorum fuisset miseria, inquit, suorumque conatorum causa, eorum urbem, si placeret, potentissimam futuram civitatem. Eos autem non putaturos omnes libenter intueri hanc commutationem. Numerosos adversus eos surrecturos adversarios. Deliberaturos ergo adspecturosque utrum liberam vitam degere an in pristinam servitutem redimi anteponerent. — Sese liberos futuros, undique exclamant, eum quid fieri oporteret indicaturum. — Civium militiam collecturos, inquit. — Ab eo tempore, iniit levibus prœliis civile bellum. Copiæ agros percurrebant ut castella comburerent. Henricum autem oportuisset, diceres, ne has injurias copiæ suæ facerent prohibere. Dubito num ejus auctoritas temperare eos potuisset. Nonne ei erat timendum ne si eos relinqueret, majores futuras contumelias. Ceterum in memoria servemus solere populum, prima nuntiata clade, eum seditionum suorum pœnitere, eosque damnari pati qui ejus consilii principes fuerant. Henricus ergo rebellium principatum retinuit, obsidioneque Novocastellum, natura loci ac opere munitum locum, cinxit. Id solo expugnare studens, obsessos educere est conatus, imbelles eos increpando, qui ita ut latrones nebulonesque clauderentur. His provocationibus non motum est præsidium. Tandem urbis oppugnationem dimisit et quamvis se recipiens deprehensus sit, quum haudquaquam id expectaret, Mariscalum et equites ejus devicit, triumphumque agens Leodium rediit.

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

Beschrijving. — De prijsuitdeeling.

Lauréat.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Alphonse Sobry, de Bruges	Bruges.	75
2e id.	Joseph Mellaerts, de Borgerhout	Anvers.	71
1er accessit.	Henri Vinck, d'Hérenthals	Ypres.	63
2e id.	Octave Huysman, de Cuerne	Courtrai.	61
	Émile Snyers, de Malines	Malines.	61
3e id.	Auguste Lommens, de Heule	Courtrai.	60
	Pierre Sierens, d'Eecloo	Eecloo.	60
1re ment. hon.	Alphonse De Grave, d'Ostende	Ostende.	59
2e id.	Jean Erkens, de Hasselt	Hasselt.	58
3e id.	Eugène Cremers, de Gheel	Gheel.	57
	Richard Gobin, d'Ostende	Ostende.	57
4e id.	Joseph Van Damme, de Courtrai	Courtrai.	56
5e id.	François Keelhoff, de Neerpelt	Hasselt.	55
	Van den Bogart, d'Anvers	Anvers.	55
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
	Charles De Bersaques	Ypres.	54
	Léon Cruyt	Gand.	53
	François Goyens	Saint-Trond.	53
	Désiré Sansen	Id.	53
	Eugène Sorel	Ostende.	52
	Alphonse Verdoodt	Gheel.	52
	Édouard Waerzegers	Anvers.	52
	François Tombeur	Louvain.	51
	Prosper Delzaert	Bruxelles.	50

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

THÈME LATIN (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	3	2	2	2	40.16	23.25	8.75	20.5
Id. d'Arlon. . .	23	20	3	»	»	20	3	3	14	»	37.66	22.83	4.39	12.15
Id. de Bruges. .	9	9	»	»	»	9	1	3	5	»	40	17.5	5.6	13.38
Id. de Bruxelles.	46	38	8	1	6	31	6	4	16	5	39.75	21.5	5.81	13.46
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	»	2	1	10	»	23.5	2	3.76
Id. de Hasselt. .	14	9	5	1	»	8	1	1	2	4	40	29.5	1.5	9.06
Id. de Liège . .	50	33	17	2	3	28	2	3	13	10	33	21.83	4.3	6.69
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	4	3	4	»	36.75	19 33	4.37	24.77
Id. de Namur. .	11	8	3	»	»	8	»	1	7	»	»	15.5	5.35	6.62
Id. de Tournai .	19	15	4	»	»	15	1	1	10	3	38.5	22	2.9	5.96
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	»	3	»	1	»	19.66	»	14.75
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	28	»	28
Collège patronné de Binche.	10	5	5	»	»	5	»	1	3	1	»	28	9.83	11.5
Collège comm. de Bouillon .	5	5	»	»	»	5	3	»	2	»	32.33	»	3	20.6
Id. de Charleroi.	9	9	»	»	»	9	»	3	6	»	»	21	1.83	8.22
Id. de Chimay .	9	8	1	»	»	8	2	3	3	»	41.25	24.5	7.33	22.25
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	2	3	2	1	35.75	20.66	4	17.68
Collège communal de Dinant.	6	5	1	»	»	5	»	»	5	»	»	»	1.9	1.9
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	»	1	4	2	»	22	3.5	5.14
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	12	9	2	»	36.33	22.72	8	28.54
Id. de Gheel . .	17	11	6	»	»	11	1	2	7	1	38	19	3.71	9.27
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	»	»	6	3	»	»	5.33	3.55
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	2	7	6	»	39	21.42	2	16.13
Collège comm. de Huy . .	10	8	2	»	»	8	»	»	2	6	»	»	8	2
Id. de Louvain .	15	10	5	1	2	7	»	»	6	1	»	»	4.33	3.71
Col. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	1	1	1	2	37.5	24	10	14.3
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	1	3	1	1	34	20.66	2	16.33
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	2	2	»	1	34.5	24.5	»	23.6
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	1	»	1	»	40	»	4	22
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	2	»	15	1	4	4	6	31	22.25	8	10.13
Id. de Thielt . .	14	4	10	»	»	4	»	2	2	»	»	23.5	6.5	15
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	»	1	1	2	»	15	13	7
Id. de Tirlemont.	9	6	3	»	»	6	»	»	4	2	»	»	3.75	2.5
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	»	»	5	»	»	»	8.3	8.3
Id. de Verviers .	22	16	6	1	»	15	1	2	8	4	37	20.5	4.63	7.66
Id. de Virton . .	3	1	2	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	1
Id. d'Ypres . .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	44	27	12	27.66
Totaux. . .	527	375	152	15	12	348	51	72	157	68				

Histoire et Géographie (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	»	1	4	4	»	11	3.5	2.77
Id. d'Arlon. . .	23	20	3	»	»	20	4	10	6	»	22.75	14.25	6	13.47
Id. de Bruges. .	9	9	»	»	»	9	1	1	4	3	26	10	6	6.66
Id. de Bruxelles .	46	38	8	1	6	31	8	8	15	»	24 62	14.26	3.56	11.75
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	4	7	1	1	24.5	17	8	17.3
Id. de Hasselt. .	14	9	5	1	»	8	1	1	5	1	35	19	3.11	8.68
Id. de Liège . .	50	33	17	2	3	28	7	3	15	3	26.71	18	4.6	10.85
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	5	2	4	»	22.4	11	6.75	17.88
Id. de Namur. .	41	8	3	»	»	8	»	2	5	1	»	13	3.8	5.62
Id. de Tournai. .	19	15	4	»	»	15	»	5	9	1	»	14.8	5.55	8.26
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	1	1	1	1	22	17	4	10.75
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	16	»	16
Collège patronné de Binche.	10	5	5	»	»	5	1	3	1	»	22	17	1	14.8
Collège comm. de Bouillon. .	5	5	»	»	»	5	»	1	4	»	»	12	2.12	4.1
Id. de Charleroi .	9	9	»	»	»	9	»	1	7	1	»	15	4.42	5.11
Id. de Chimay .	9	8	1	»	»	8	2	2	4	»	26.5	10.5	6	12.25
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	1	2	5	»	27	11.5	5.7	9.81
Collège comm. de Dinant. .	6	5	1	»	»	5	»	2	3	»	»	13	7.33	9.6
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	»	2	4	1	»	14	4.12	6.35
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	6	9	8	»	24.33	13 33	6.06	13.67
Id. de Gheel . .	17	11	6	»	»	11	2	8	1	»	24.5	15.06	8	16.13
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	1	1	4	3	26	19.5	4.37	7
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	1	1	6	7	26	17	3.5	4.26
Collège comm. de Huy. . .	10	8	2	»	»	8	2	1	5	»	20.5	15	3.6	9.25
Id. de Louvain .	15	10	5	1	2	7	»	1	4	2	»	15	4.62	4.78
Col. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	2	»	3	»	20.5	»	5.66	11.6
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	1	1	4	»	21	15	6.25	10.16
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	»	3	2	»	»	15.16	7	11.9
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	»	2	»	»	»	12	»	12
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	2	»	15	1	2	10	2	23	15.5	3.2	5.73
Id. de Thielt. . .	14	4	10	»	»	4	»	»	2	2	»	»	1.25	0.62
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	»	1	3	»	»	15	5.33	7.75
Id. de Tirlemont.	9	6	3	»	»	6	»	4	2	»	»	13.5	2 5	9.83
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	»	1	1	3	»	17	1	3.6
Id. de Verviers .	22	16	6	1	»	15	2	2	7	4	21.5	11	3.42	5.93
Id. de Virton . .	3	1	2	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. d'Ypres . .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	23.5	18	»	21.66
Totaux. . .	527	375	152	15	12	348	56	93	159	40				

MATHÉMATIQUES (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	2	3	4	»	25.75	16.66	3.25	12.72
Id. d'Arlon. . .	23	20	3	»	»	20	4	7	9	»	22.75	12.85	5.22	11.40
Id. de Bruges. .	9	9	»	»	»	9	4	3	2	»	28	14.16	8.5	19.05
Id. de Bruxelles .	46	38	8	1	6	31	13	9	9	»	27.23	14.66	6.11	17.45
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	2	6	4	1	30.25	14.5	3.12	12.3
Id. de Hasselt. .	14	9	5	»	»	9	1	1	7	»	20	10	5.07	7.27
Id. de Liège . .	50	33	17	1	5	27	10	8	9	»	26.55	16.18	4.61	16.16
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	3	3	5	»	23.33	16.33	5	13.09
Id. de Namur. .	11	8	3	»	»	8	2	1	5	»	25.25	17	4.6	11.31
Id. de Tournai .	19	15	4	»	»	15	5	7	3	»	22.3	14.71	6.66	15.63
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	1	1	2	»	25.5	18.5	2.25	12.12
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	1	»	»	»	24.5	»	»	24.5
Collège patronné de Binche .	10	5	5	»	»	5	»	4	1	»	»	16.12	5	13.9
Collège comm. de Bouillon .	5	5	»	»	»	5	3	2	»	»	24	13.5	»	19.8
Id. de Charleroi .	9	9	»	»	»	9	»	3	6	»	»	13.83	5.41	8.22
Id. de Chimay .	9	8	1	»	»	8	3	5	»	»	25.33	15.4	»	19.12
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	3	3	2	»	23.66	14	6	15.62
Collège comm. de Dinant. .	6	5	1	»	»	5	5	»	»	»	27	»	»	27
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	»	5	2	»	»	17.2	6	14
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	4	10	9	»	26.5	13.95	6.88	13.37
Id. de Gheel . .	17	11	6	»	»	11	»	3	8	»	»	18.5	2.56	6.9
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	1	1	7	»	21	16	4.28	7.44
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	4	3	8	»	24 25	13.5	5.5	12.1
Collège comm. de Huy . .	10	8	2	»	»	8	1	4	3	»	33.5	12.75	6	12.81
Id. de Louvain .	15	10	5	1	2	7	2	3	2	»	21.75	14.16	3	13.14
Coll. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	1	2	2	»	24	18.5	3.5	13.6
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	3	3	»	»	25.16	17.16	»	21.16
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	2	2	1	»	24	15.75	7.5	17.4
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	1	»	1	»	23.5	»	8	15.75
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	2	»	15	6	7	2	»	25.41	13.92	1.75	16.9
Id. de Thielt. . .	14	4	10	»	»	4	»	1	3	»	»	13.5	5.66	7.62
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	2	2	»	»	24.75	14	»	19.37
Id. de Tirlemont .	9	6	3	»	»	6	2	3	1	»	24.5	13.66	9	16.5
Id. de Tongres. .	7	6	1	1	»	5	»	4	1	»	»	14.25	9	13.2
Id. de Verviers .	22	16	6	1	»	15	4	8	3	»	24.75	14.56	9.33	15.63
Id. de Virton . .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	16.5	»	16.5
Id. d'Ypres. . .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	25.83	»	»	25.83
Totaux. . .	527	375	152	13	14	348	98	128	121	1				

Rédaction française (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	5	2	2	»	39	20	11	28.55
Id. d'Arlon . .	23	20	3	»	»	20	7	13	»	»	37	20.15	»	26.05
Id. de Bruges .	9	9	»	»	»	9	2	5	2	»	37.5	24.8	10	24.33
Id. de Bruxelles.	46	38	8	1	6	31	16	14	1	»	39.2	20.7	14	30.6
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	2	8	1	2	33	19.12	10	17.61
Id. de Hasselt .	14	9	5	»	»	9	»	7	2	»	»	21	10	18.55
Id. de Liège . .	50	33	17	2	2	29	10	17	2	»	33.3	22.35	10	25.27
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	7	4	»	»	34.42	22.75	»	30.18
Id. de Namur .	11	8	3	»	»	8	1	7	»	»	40	23.71	»	25.75
Id. de Tournai .	19	15	4	»	»	15	5	8	2	»	37.6	22.75	5.5	25.4
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	2	»	2	»	30	»	10	20
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	15	»	15
Collège patronné de Binche.	10	5	5	»	»	5	»	5	»	»	»	21	»	21
Collège comm. de Bouillon .	5	5	»	»	»	5	3	2	»	»	42	25	»	35.2
Id. de Charleroi .	9	9	»	»	»	9	»	7	2	»	»	19.71	9.5	17.44
Id. de Chimay .	9	8	1	»	»	8	8	»	»	»	38.37	»	»	38.37
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	5	1	2	»	42.4	15	13.5	31.75
Id. de Dinant. .	6	5	1	»	»	5	5	»	»	»	35.8	»	»	35.8
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	2	3	2	»	29.5	17	2	16.85
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	6	12	5	»	35	21.5	11.2	22.78
Id. de Gheel . .	17	11	6	»	»	11	»	»	11	»	»	»	9.27	9.27
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	»	»	4	5	»	»	5.5	2.44
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	7	4	4	»	38.71	20.75	5.25	25
Collège comm. de Huy . .	10	8	2	»	»	8	2	5	1	»	33.5	16.4	6	19.37
Id. de Louvain .	15	10	5	2	»	8	4	3	1	»	40.25	19.33	10	28.5
Col. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	3	2	»	»	35.33	21.5	»	25.8
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	3	2	1	»	39.33	23	9	28.83
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	2	3	»	»	45	23.33	»	32
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	»	1	1	»	»	22	10	16
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	1	»	16	6	7	3	»	35.83	19.42	10	23.81
Id. de Thielt . .	14	4	10	»	»	4	»	1	3	»	»	15	10	11.25
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	2	1	1	»	37.5	20	10	26.25
Id. de Tirlemont.	9	6	3	»	»	6	2	2	2	»	35	25	5	21.66
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	»	2	3	»	»	21.5	8.33	13.6
Id. de Verviers .	22	16	6	»	»	16	10	4	2	»	37.6	21.25	8	29.81
Id. de Virton . .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	20
Id. d'Ypres . .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	35.5	28	»	33
Totaux. . .	527	375	152	13	9	353	129	155	62	7				

Exercices sur la langue grecque (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	1	4	4	»	11	7.75	2.5	5.77
Id. d'Arlon. . .	23	20	3	»	»	20	2	14	4	»	12	6.7	3.25	6.6
Id. de Bruges. .	9	9	»	»	»	9	1	3	5	»	11	7	3.6	5.55
Id. de Bruxelles .	46	38	8	1	6	31	10	11	9	1	11	7.18	2.55	6.88
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	7	5	1	»	11.42	6.6	1	8.76
Id. de Hasselt. .	14	9	5	»	»	9	»	3	5	1	»	6	3.2	3.77
Id. de Liège . .	50	33	17	2	2	29	4	11	10	4	11	6.63	2.6	4.93
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	6	5	»	»	10.83	7.6	»	9.36
Id. de Namur. .	11	8	3	»	»	8	»	6	2	»	»	7	3	8
Id. de Tournai .	19	15	4	»	»	15	1	5	9	»	13	6.6	3.11	4.93
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	1	»	2	1	10	»	4	4.5
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	8	»	8
Collège patronné de Binche.	10	5	5	»	»	5	»	»	5	»	»	»	2.2	2.2
Collège comm. de Bouillon .	5	5	»	»	»	5	»	3	2	»	»	6.33	3	5
Id. de Charleroi .	9	9	»	»	»	9	»	5	4	»	»	5.8	3	4.55
Id. de Chimay. .	9	8	1	»	»	8	5	1	2	»	11.6	8	3.5	9.12
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	»	3	4	1	»	5.66	2.5	3.37
Collège comm. de Dinant. .	6	5	1	»	»	5	»	4	1	»	»	6.5	4	6
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	»	4	3	»	»	6	3	4.71
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	9	13	1	»	10.88	7.54	2	8.6
Id. de Gheel. . .	17	11	6	»	»	11	2	9	»	»	11.5	7.11	»	7.91
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	»	5	4	»	»	6.4	3 25	5.22
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	2	4	8	1	11	7.75	3.25	5.26
Collège comm. de Huy . .	10	8	2	»	»	8	1	4	3	»	10	7	3	5.87
Id. de Louvain .	15	10	5	2	»	8	»	3	5	»	»	6	2.8	4
Coll. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	4	1	»	»	12.75	5	»	11.2
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	1	3	2	»	11	6	3.5	6
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	2	»	3	»	10	»	3	5.8
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	1	»	1	»	10	»	1	5.5
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	1	»	16	3	4	8	1	10.66	6.25	2	4.56
Id. de Thielt . .	14	4	10	»	»	4	»	1	»	3	»	5	»	1.25
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	2.75	2.75
Id. de Tirlemont.	9	6	3	»	»	6	»	5	1	»	»	6	3	5.5
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	1	»	4	»	11	»	2.25	4
Id. de Verviers .	22	16	6	»	»	16	»	5	10	1	»	6	2	3.12
Id. de Virton. .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	7	»	7
Id. d'Ypres . .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	11.5	6	»	9.66
Totaux. . .	527	375	152	13	9	353	66	147	126	14				

VERSION LATINE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	2	2	5	»	21.5	16.5	4.6	11
Id. d'Arlon. . .	23	20	3	»	»	20	1	5	12	2	20	12.6	4.16	6.65
Id. de Bruges. .	9	9	»	»	»	9	»	2	7	»	»	15.5	3.28	9
Id. de Bruxelles.	46	38	8	1	6	31	11	13	7	»	25	14	4.71	15.8
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	2	1	8	2	23.5	19	4.5	7.84
Id. de Hasselt. .	14	9	5	»	»	9	2	»	6	1	28	»	6	10.22
Id. de Liège . .	50	33	17	2	2	29	3	4	18	4	20	14.75	3.94	6.55
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	3	4	4	»	21.66	13	5.5	12.63
Id. de Namur. .	11	8	3	»	»	8	1	2	5	»	22	12.5	2.6	7.5
Id. de Tournai .	19	15	4	»	»	15	»	2	12	1	»	11	4.41	5
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	»	3	1	»	»	13.66	6	11.75
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	1	»	»	»	22	»	»	22
Collège patronné de Binche .	10	5	5	»	»	5	»	2	3	»	»	12	4.66	7.6
Collège comm. de Bouillon .	5	5	»	»	»	5	»	3	2	»	»	14.33	8.5	12
Id. de Charleroi .	9	9	»	»	»	9	»	2	6	1	»	13	2.83	4.77
Id. de Chimay .	9	8	1	»	»	8	4	3	1	»	24.5	16	8	19.25
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	1	4	2	1	24	14.25	6.5	11.75
Collège comm. de Dinant. .	6	5	1	»	»	5	»	»	5	»	»	»	6	6
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	»	4	3	»	»	13 5	1.33	8.28
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	4	12	7	»	22.75	14.08	5	12.82
Id. de Gheel. . .	17	11	6	»	»	11	»	1	8	2	»	18	7.12	6.81
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	»	»	7	2	»	»	3.57	2.77
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	2	3	10	»	26.5	10	5.3	9.06
Collège comm. de Huy. . .	10	8	2	»	»	8	»	1	7	»	»	16	2.57	4.25
Id. de Louvain .	15	10	5	»	2	8	»	3	3	2	»	11.66	5	6.25
Coll. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	2	1	1	1	21	16	6	12.8
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	3	2	1	»	21.33	14	1	15.5
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	3	1	1	»	23	15	5	17.8
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	1	»	1	»	22	»	6	14
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	2	»	15	1	9	3	2	23	12	4.33	9.6
Id. de Thielt . .	14	4	10	»	»	4	»	2	2	»	»	12.5	8.5	10.5
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	»	2	2	»	»	14	5.5	9.75
Id. de Tirlemont.	9	6	3	»	»	6	»	1	3	2	»	10	2.66	3
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	»	2	2	1	»	12.5	1	5.4
Id. de Verviers .	22	16	6	1	»	15	2	5	8	»	24.5	12.8	5	10.2
Id. de Virton . .	3	1	2	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	5
Id. d'Ypres . .	3	3	»	»	»	3	2	»	1	»	21.5	»	8	17
Totaux. . .	527	375	152	13	11	351	51	101	175	24				

Version grecque (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	»	»	9	»	2	6	1	»	11.5	4.16	5.33
Id. d'Arlon . .	23	20	3	»	»	20	»	5	12	3	»	12.6	3.58	5.3
Id. de Bruges .	9	9	»	»	»	9	»	»	3	6	»	»	1	0.33
Id. de Bruxelles.	46	38	8	1	6	31	5	3	12	11	28.4	14.66	3	7.19
Id. de Gand . .	18	14	4	»	1	13	1	5	6	1	28	14.4	5.16	10.07
Id. de Hasselt .	14	9	5	»	»	9	2	»	3	4	26.5	»	2	6.55
Id. de Liège . .	50	33	17	2	2	29	1	2	9	17	22	10.5	2 33	2.2
Id. de Mons . .	15	11	4	»	»	11	3	5	2	1	23.66	13.8	5.5	13.72
Id. de Namur .	11	8	3	»	»	8	»	1	6	1	»	10	4.16	4.37
Id. de Tournai .	19	15	4	»	»	15	»	1	4	10	»	19	1.25	1.6
Collège comm. d'Ath . . .	4	4	»	»	»	4	»	»	3	1	»	»	2.66	2
Id. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Collège patronné de Binche.	10	5	5	»	»	5	»	»	2	3	»	»	1	0.4
Collège comm. de Bouillon .	5	5	»	»	»	5	»	»	1	4	»	»	2	0.4
Id. de Charleroi .	9	9	»	»	»	9	»	»	5	4	»	»	1.6	0.88
Id. de Chimay. .	9	8	1	»	»	8	1	1	2	4	22	16	2	5.25
Collège patronné de Courtrai.	17	10	7	2	»	8	»	3	4	1	»	15	3	7.12
Collège comm. de Dinant. .	6	5	1	»	»	5	»	1	3	1	»	12	4.66	5.2
Collège patr. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	»	»	4	3	»	»	2.25	1.28
Id. d'Enghien . .	35	25	10	2	»	23	3	7	12	1	26.33	12.85	2.58	8.69
Id. de Gheel . .	17	11	6	»	»	11	»	»	9	2	»	»	2	1.63
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	»	»	3	6	»	»	1	0.33
Id. de Herve . .	18	17	1	2	»	15	2	1	9	3	21.5	19	3.77	6.4
Collège comm. de Huy. . .	10	8	2	»	»	8	»	»	2	6	»	»	3.5	0.87
Id. de Louvain .	15	10	5	»	2	8	1	1	4	2	24	14	3	6.25
Coll. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	1	»	3	1	25	»	2.33	6.4
Collège comm. de Nivelles .	12	6	6	»	»	6	»	1	2	3	»	10	1.5	2.16
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	»	»	4	1	»	»	2	1.6
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	1	»	1	»	24	»	5	14.5
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	2	»	15	»	»	7	8	»	»	0.87	0.46
Id. de Thielt . .	14	4	10	»	»	4	»	»	2	2	»	»	5	2.5
Collège comm. de Thuin . .	4	4	»	»	»	4	»	»	3	1	»	»	3.66	2.75
Id. de Tirlemont.	9	6	3	»	»	6	»	»	4	2	»	»	2	1.33
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	»	3	2	»	»	13	6	10.2
Id. de Verviers .	2	16	6	1	»	15	»	4	5	6	»	12.25	2	3.93
Id. de Virton . .	3	1	2	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Id. d'Ypres. . .	3	3	»	»	»	3	2	»	1	»	26 5	»	6	19.66
Totaux. . .	527	375	152	13	11	351	24	46	161	120				

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	12	9	3	3	»	6	3	2	1	»	59.33	40	23	46.83
Id. d'Arlon . .	3	3	»	»	»	3	»	2	1	»	»	29	11	23
Id. de Bruges. . .	9	9	»	»	»	9	1	2	1	5	75	34	15	17.55
Id. de Bruxelles .	46	38	8	1	8	29	1	1	10	17	50	37	6.4	5.2
Id. de Gand . .	18	14	4	»	2	12	1	5	2	4	53	38	14	22.58
Id. de Hasselt .	14	9	5	»	»	9	2	2	2	3	56.5	29.5	13	22
Collège comm. de Beeringen.	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	44	»	44
Id. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	18	18
Collège patr. de Courtrai. .	17	10	7	2	2	6	3	3	»	»	59	35.33	»	47.16
Id. d'Eecloo. . .	21	7	14	»	»	7	1	4	2	»	60	40.75	16	36.42
Id. de Gheel. . .	17	11	6	»	»	11	2	8	1	»	54.5	38.75	18	39.72
Id. d'Hérenthals .	12	9	3	»	»	9	»	1	8	»	»	35	15.62	17.77
Collège comm. de Louvain .	15	10	5	1	2	7	1	3	3	»	51	34.66	13	27.71
Coll. laïq. et privé de Malines.	6	5	1	»	»	5	1	2	2	»	61	31	14.5	30.4
Collège patr. d'Ostende . .	7	5	2	»	»	5	3	2	»	»	56	37	»	48.4
Id. de Poperinghe.	6	2	4	»	»	2	1	1	»	»	53	44	»	48.5
Id. de Saint-Trond.	26	17	9	9	»	8	1	5	2	»	53	31	16.5	30.12
Id. de Thielt . .	14	4	10	»	»	4	»	3	1	»	»	33	21	30
Collège comm. de Tirlemont.	9	6	3	1	»	5	»	»	5	»	»	»	16.6	16.6
Id. de Tongres .	7	6	1	1	»	5	»	2	3	»	»	36.5	19.66	26.4
Id. d'Ypres . .	3	3	»	1	»	2	2	»	»	»	58.5	»	»	58.5
Totaux. . .	266	179	87	19	14	146	23	49	45	29				

B[1]. PREMIÈRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

Composition française (six heures). — On est humilié quand on ne réussit pas. Cependant, pour l'homme raisonnable, la connaissance de sa faiblesse est un motif d'encouragement au travail.

Histoire, notions sur les institutions du pays, astronomie (six heures). — I. Que se passa-t-il en Belgique sous l'administration du prince Charles de Lorraine (1740-1779)?

II. Racontez sommairement les faits qui se sont passés en Belgique, du 25 août 1830 au 21 juillet 1831?

III. Qu'est-ce que la Chambre des représentants? Que savez-vous de la composition de la Chambre?

IV. Qu'entend-on par phases de la lune?

Langues modernes (quatre heures). — *Thème allemand* ou *anglais pour les provinces flamandes.*— *Thème flamand, allemand* ou *anglais pour les provinces wallonnes.*— *Thème flamand* ou *anglais pour la province allemande.* — Extrait d'une lettre. Si je n'avais pas des frères et des sœurs qui auront besoin de mon appui, après la mort de mon père, je ne

m'inquiéterais nullement de chercher un emploi, mais je vivrais du produit des traductions et j'habiterais tantôt la ville, tantôt la campagne. A la ville, je recueillerais des observations sur les hommes ; à la campagne, je composerais des poésies. Tel est mon penchant pour la vie champêtre, que mon cœur supporterait difficilement de passer tout mon temps à la ville. Quand je pense à la campagne, mon cœur palpite. Une chaumière, un bois, une prairie avec un ruisseau argenté, et une petite famille dans ma chaumière, voilà tous mes désirs sur cette terre. J'ai des amis déjà, je n'ai pas besoin d'en souhaiter ; leur amitié rendra sereines mes heures sombres et plus heureux mes moments de bonheur. Je lirai leurs lettres et leurs ouvrages près de ma source et je me rappellerai les beaux jours qui se sont passés dans leur intimité.

Sciences commerciales. — I. On a 22 kilogrammes d'argent au titre de 0.820. Déterminer : 1° la quantité d'argent pur qu'il faudrait ajouter à ce lingot pour en élever le titre à celui du franc ; 2° le nombre de francs que l'on pourrait fabriquer avec le nouveau lingot.

II. Un rentier de Londres fait acheter à Bruxelles, le 1er août, 50 titres de rente 4 1/2 p. c. à 104 fr. 50 c. et à l'échéance des intérêts au 1er mai. Quelle somme payera-t-il en livres sterling ? (Le change est à 25.20 et les frais réunis sont de 1/4 p. c.) Et à quel taux aura-t-il placé son argent ?

Droit commercial. — I. Qu'est-ce que l'aval ? A quoi est tenu le donneur d'aval ?

II. Qu'est-ce que la faillite ? Dans quels cas le commerçant failli sera-t-il déclaré banqueroutier simple ?

Géographie commerciale et industrielle. — I. Indiquez les lieux principaux où s'exerce en Belgique l'industrie du tannage ?

II. Vers quels pays exportons-nous les cuirs ?

III. Quelles sont nos relations commerciales avec les États-Unis ?

Histoire commerciale et industrielle. — Quelles furent en Belgique les causes de la décadence du commerce et de l'industrie sous le règne de Joseph II ? Faites connaître les dispositions du traité de Fontainebleau et en général les mesures qui furent prises en vue d'améliorer la situation du commerce et de l'industrie dans notre pays.

Économie politique. — I. Qu'est-ce que le travail ?

II. Faites voir que le travail est la source de la propriété et un puissant moyen de moralisation.

Chimie. — I. Quels sont les minerais de fer les plus employés ? Donnez leurs formules chimiques.

II. Faites connaître les propriétés du fer, ses usages et les réactions chimiques qui se produisent dans le haut fourneau pendant le traitement des minerais.

III. Quelles sont les propriétés de l'éther, sa composition, ses usages, sa préparation ?

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour les sciences commerciales et industrielles.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
			Comp. française. (max. : 50.)	Lang. modernes. (max. : 30).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 20).	Sciences commerciales et industr. (max. : 100.	Total (sur 200).	Total (sur 100).
Prix.	Georges De Geyter, de Mouscron . . .	Tournai.	45	15	14	71	145	72.5
Acc.	Louis Kenettenorf, de Bruxelles . . .	Id.	35	20	14.5	55	124.5	62.25
1re ment. hon.	Ernest Bosiers, d'Anvers . .	Anvers.	34	25.5	11	48	118.5	59.25
	VandeWinckel, L., de Bruxelles	Bruxelles.	39	0	11.5	68	118.5	59.25
2e id.	Joseph Lejeune, de Wegnez .	Verviers.	34	18.5	7.5	55	115	57.5

Aucun autre élève n'a obtenu 50 points.

B^2. PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

1° *Composition française.* — (Voir 1re commerciale, page 361.)
2° *Langues modernes.* — (Voir id. id.)
3° *Histoire de Belgique, etc.* — (Voir id. id.)
4° *Mathématiques* (six heures). — I. Résoudre le système d'équations :

$$\sqrt{x^2 + y^2} \pm \sqrt{xy} = a.$$
$$\frac{\log (b^2 - xy)}{\log \sqrt{x^2 + y^2}} = 2.$$

II. Partager une pyramide quadrangulaire en deux parties équivalentes, par un plan passant par le sommet et par un point T, donné sur un des côtés de la base. Les côtés de la base sont supposés inégaux. Examiner comment la solution se modifie lorsque la base est un parallélogramme.

III. On donne l'équation $y^2 + axy - bx^2 + 2\,cx = 0$ dans laquelle a, b, c sont des constantes arbitraires. 1° Déterminer b et c en fonction de a, de manière que toutes les courbes renfermées dans l'équation aient pour asymptote commune la droite représentée par $y = x + 2$; 2° chercher le lieu des centres des courbes comprises dans l'équation qui résulte de l'élimination de b et c en y considérant a comme variable. Discuter l'équation du lieu.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS. Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 30).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 20).	Mathématiques. (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
Élèves nouveaux.							
1er prix (prix d'hon.). Fr. Modard, de Serpont.	Arlon.	46	23.5	16.5	90	176	88
2e id. Gustave Herman, de Lamorteau .	Id.	46	22.5	13	81	162.5	81.25
1er accessit. Pre Vanderschueren, d'Onkerzeele	Ath.	38	27	15	82	162	81
2e id. Paul Moreau, de Boussu . . .	Mons.	40	15.5	14	89	158.5	79.25
3e id. Charles Dussart, de Saint-Hubert.	Bruges.	35	22	11.5	87	155.5	77.75
4e id. Léon Laitat, de Mons	Mons	46	18	7	82	153	76.5
Vétéran.							
Prix. Joseph Leloux, de Huy. . . .	Huy.	45	25	5	57	132	66
ÉLÈVES NON LAURÉATS [1] QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
Henri Mathieu.	Tournai.	46	14	11	81	152	76
Émile Violon	Gand.	40	23	11	78	152	76
Félix Dubois	Tournai.	40	19	11	79	149	74.5
Alfred Colins	Bruxelles.	35	26	10	76	147	73.5
Léon Dubois d'Enghien	Ath.	47	19.5	17	61	144.5	72.25
Ernest Millard.	Bruges.	25	19.5	9	85	138.5	69.25
Paul Bastin.	Liège.	36	22.5	10	68	136.5	68.25
Richard Lemeunier	Gand	32	23.5	11	70	136.5	68 25
Paul Costermans	Bruxelles.	26	18	12.5	77	133.5	66.75

[1] De ces 21 élèves, les 13 premiers auraient eu droit à un prix, les 5 suivants à un accessit, le 19e et le 20e à une mention honorable, si l'arrêté organique n'avait, pour chacun des concours en 1re professionnelle, limité les récompenses à deux prix et quatre nominations.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
		Comp. française (max. : 50).	Lang. moderne (max. : 30).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 20).	Mathématiques (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
Franz Marissael	Bruxelles.	20	19	10	83	132	66
Justinien Dryen	Louvain.	39	11.5	6	75	131.5	65.75
Charles Baudy	Charleroi.	27	20	13	71	131	65.5
Alfred Verheughen	Gand.	24	24	10	73	131	65.5
Emile De Roover	Bruxelles.	30	0	13	86	129	64.5
Charles Groutars	Hasselt.	29	21.5	9.5	69	129	64.5
Joseph Van Lancker	Mons.	47	18	11	53	129	64.5
Henri De Neefs	Malines.	28	22	2	75	127	63.5
Raymond Michiels	Louvain.	42	0	5	73	120	60
Gustave Gorrissen	Ypres.	42	5.5	14	49	110.5	55.25
Arthur Lejeune	Liège.	18	15.5	7	70	110.5	55.25
Auguste Jacques	Bouillon.	36	21	10	35	102	51

Travail de l'élève François Modard.

1° Composition française.

Sujet : On est humilié quand on ne réussit pas. Cependant, pour l'homme raisonnable, la connaissance de sa faiblesse est un motif d'encouragement au travail.

Nous, jeunes gens, qui allons entrer dans la vie réellement active, qui allons commencer la lutte, qui devons nous créer un avenir et devant qui déjà se dressent tant d'obstacles à vaincre, puissions-nous ne jamais éprouver combien on est humilié quand on ne réussit pas ! Un échec nous rabaisse souvent à nos propres yeux et nous attire souvent le blâme, la malveillance et la moquerie ; c'est une preuve de notre incapacité et de notre infériorité ; est-il rien de plus cruel, et qui blesse plus notre amour-propre et notre orgueil que de se voir déclarer publiquement incapable de remplir certaines fonctions, alors que nous devrions être aptes à les occuper ; ou d'échouer dans une entreprise que l'on se flattait de conduire à bonne fin ? Et cependant que de pareils insuccès !

Voyez ce jeune homme : il va passer un dernier examen ; ses parents et ses amis le félicitent ; il espère le succès et doit pouvoir l'obtenir,... mais le résultat lui arrache un cri de découragement et d'humiliation ! Ce commerçant comptait sur la réussite de grandes spéculations, lorsque des évenements imprévus par lui les font échouer ! Et que d'autres déceptions !

Combien de tels échecs ne sont-ils pas nombreux, surtout aujourd'hui ! Car l'instruction est répandue partout ; le monde est habile et rusé ; il est difficile d'arriver, et beaucoup échouent, car toutes les voies, toutes les carrières sont encombrées, on n'est jamais sûr de ses connaissances, les sujets capables sont nombreux en tout. Mais une déception, un échec doit-il nous décourager ? Un homme raisonnable doit-il se laisser abattre par l'insuccès ?

Voyez ce jeune homme : lui aussi a éprouvé l'humiliation de la défaite ; mais cette épreuve, loin de lui ôter le goût et l'espoir, a retrempé et fortifié son courage ; il a reconnu sa faiblesse et il s'est dit : « Par le travail et la persévérance, l'homme arrive à tout ! », et il s'est remis à l'œuvre avec une plus ferme résolution, et il est parvenu.

Ce commerçant a échoué, et s'il se fût découragé, il était ruiné ; mais il a vu ses fautes, et, armé d'une nouvelle expérience, il s'est relevé courageusement. Ce laboureur a eu, après ses longs et pénibles travaux, ses récoltes rongées et détruites par les vers et les insectes ; mais il a reconnu que cette perte était due à son incapacité, à son manque de

précautions et de connaissances, et cela l'a rendu désireux de s'instruire, et, pour réparer ses pertes, il a travaillé avec plus d'ardeur et de soins.

Si on se relève courageusement après la défaite, si on lutte avec plus d'énergie, on finira sans doute par vaincre, mais si on se décourage, on est perdu. Voyez ceux que l'insuccès a abattus : leur existence est empoisonnée par l'humiliation, le désespoir et le dégoût; ils ne sont capables de rien, et leur vie se passe, malheureuse, stérile et inutile; en voyant ceux qui ont réussi, et ceux qui se sont relevés plus résolus après la défaite et ont su vaincre enfin par le travail et la persévérance, en voyant leur prospérité, l'envie remplit leur cœur, et ce spectacle augmente mille fois leur amertume; ils reconnaissent leur faute, mais souvent, hélas! il est trop tard! et ils s'écrient : « Quelle folle et déplorable faiblesse de se laisser abattre par l'insuccès! Si j'avais continué la lutte, et, en homme raisonnable, travaillé avec plus d'ardeur qu'auparavant, je serais aussi arrivé! »

Consultez au contraire ceux à qui l'épreuve a inspiré un courage, une résolution nouvelle; ils sont justement fiers et justement récompensés de leur persévérance; c'est pour eux un honneur et une satisfaction profonde; leur fermeté les a rehaussés aux yeux de tous et dans leur propre estime, et il vous diront avec une entière vérité : « Bien faible et bien déraisonnable est celui qu'un échec décourage! Pour l'homme sensé, la connaissance de sa faiblesse est un motif d'encouragement au travail, et il ne tarde pas à en être récompensé! » Chaque jour des exemples de la sorte nous frappent et il en a toujours été ainsi. Rappelons-nous les efforts inouïs de l'immortel Démosthène pour améliorer son organe, d'abord si imparfait, si peu apte à l'éloquence, et qui devait devenir si puissant, grâce à sa persévérance. Inspirons-nous de l'exemple glorieux de nos ancêtres, qui, tenus pendant tant de siècles sous le despotisme de l'étranger et de tyrans puissants, ont résisté toujours, revendiquant hautement leurs droits et les défendant à outrance, et plus énergiquement après chaque échec, jusqu'à ce qu'enfin leurs efforts immenses et persévérants fussent couronnés de succès!

Mais, sans même rechercher les nombreux exemples de l'histoire, voyons ce qui se passe autour de nous, et nous nous écrierons avec tous les hommes raisonnables : « Il est indigne d'un homme de se laisser rebuter par un échec; par le travail, on parvient toujours; si nous avons subi une défaite, la connaissance de notre infériorité doit être pour nous une cause d'encouragement au travail; luttons et nous arriverons. » Car que ne peut le travail! Que n'a pu Franklin par ses efforts persévérants!

La raison nous dit : « Tout le monde ne peut réussir, et le succès est la juste récompense du mérite et des connaissances; tout homme doit donc s'efforcer d'acquérir la plus grande somme de capacité possible; et s'il ne réussit pas d'abord, il ne doit s'en prendre généralement qu'à son infériorité; il ne doit pas se désespérer de ce que tant d'autres sont plus instruits, plus capables que lui; mais, comme il peut arriver lui-même à la supériorité, il doit travailler avec plus d'ardeur et de courage, pour effacer l'humiliation qui l'a frappé, et pour acquérir les aptitudes qui lui assureront aussi le succès et la réhabilitation. » Loin donc de tout homme sensé un découragement et un dégoût qui prouvent la faiblesse de caractère, sont bien plus humiliants que l'insuccès, et sont indignes d'un homme! Aussi l'homme raisonnable ne suivra pas cette voie déplorable, mais il travaillera avec plus d'énergie qu'auparavant, et avec d'autant plus de courage que les obtacles seront plus grands; il persévérera dans la lutte, et certes, il ne tardera pas à s'en féliciter!

2° Composition de mathématiques.

I. Soit à résoudre le système d'équations :

$$\sqrt{x^2+y^2}+\sqrt{xy}=a;\quad \frac{\log(b^2-xy)}{\log\sqrt{x^2+y^2}}=2.$$

La 2me donne $\log(b^2-xy)=2\log\sqrt{x^2+y^2}=\log\left(\sqrt{x^2+y^2}\right)^2=\log(x^2+y^2)$, d'où $b^2-xy=x^2+y^2$, ou $(x^2+y^2)+xy=b^2$ (1). En élevant au carré la première des équations proposées, on obtient : $x^2+y^2+xy+2\sqrt{xy(x^2+y^2)}=a^2$,

d'où $$2\sqrt{xy(x^2+y^2)}=a^2-b^2,\quad \text{et } xy(x^2+y^2)=\frac{(a^2-b^2)^2}{4}.$$

On connaît donc la somme et le produit des deux quantités xy et x^2+y^2, donc ces dernières sont les racines d'une équation du 2e degré : $X^2 - b^2X + \frac{(a^2-b^2)^2}{4} = 0$;

on a donc $\quad x^2+y^2 = \frac{b^2+\sqrt{b^4-(a^2-b^2)^2}}{2} = \frac{b^2+a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}$

et $xy = \frac{b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}$. En ajoutant xy aux deux membres de l'équation (1), on a

$(x+y)^2 = b^2+xy = \frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}$, et $x+y = \pm\sqrt{\frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}}$.

On connaît maintenant xy et $x+y$; donc les deux quantités x, y sont encore les racines d'une équation du second degré :

$$V^2 \mp V\sqrt{\frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}} + \frac{b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2} = 0.$$

On aura donc un premier système de valeurs de x et y en prenant le signe supérieur devant le coeficient de V, savoir :

$$x = \frac{1}{2}\left(\sqrt{\frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}} + \sqrt{\frac{-b^2+3a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}}\right)$$

et $$y = \frac{1}{2}\left(\sqrt{\frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}} - \sqrt{\frac{-b^2+3a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}}\right).$$

En prenant le signe $+$ devant le coeficient de V, on a le second système de valeurs

$$x = \frac{1}{2}\left(-\sqrt{\frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}} + \sqrt{\frac{-b^2+3a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}}\right)$$

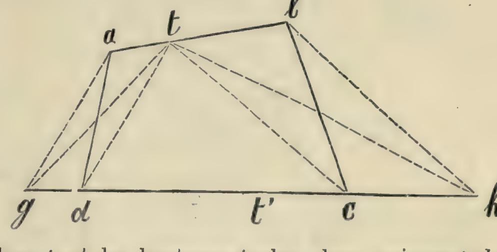
$$y = \frac{1}{2}\left(-\sqrt{\frac{3b^2-a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}} - \sqrt{\frac{-b^2+3a\sqrt{2b^2-a^2}}{2}}\right).$$

Pour que les valeurs de x et de y soient réelles, il faut d'abord que $2b^2$ soit plus grand que a^2, ou $b^2 > \frac{a^2}{2}$, ou $b > \pm\frac{a\sqrt{2}}{2}$; il faut en même temps que l'on ait $3b^2 - a\sqrt{2b^2-a^2} > 0$ et $3a\sqrt{2b^2-a^2} - b^2 > 0$; cette dernière inégalité montre que a doit être positif, alors on aura toujours $3b^2 - a\sqrt{2b^2-a^2} > 0$, car cela revient à $9b^4 > 2a^2b^2 - a^4$ ou $a^4 + 9b^4 - 2a^2b^2 > 0$ ou $(a^2-b^2)^2 + 8b^4 > 0$, ce qui a toujours lieu; la condition $3a\sqrt{2b^2-a^2} > b^2$ revient à $9a^4 + b^4 - 18a^2b^2 < 0$; en égalant à zéro le trinome $9a^4 + b^4 - 18a^2b^2$, et en tirant la valeur de b^2, on trouve que ce trinome se décompose ainsi : $9a^4 + b^4 - 18a^2b^2 = (b^2 - 9a^2 - 6a^2\sqrt{2})(b^2 - 9a^2 + 6a^2\sqrt{2})$; il faut donc, pour que ce dernier produit soit négatif, que l'on ait en même temps $b^2 - 9a^2 - 6a^2\sqrt{2} < 0$ avec $b^2 - 9a^2 + 6a^2\sqrt{2} > 0$, ou bien $b^2 - 9a^2 - 6a^2\sqrt{2} > 0$ avec $b^2 - 9a^2 + 6a^2\sqrt{2} < 0$; cette dernière hypothèse est inadmissible, car on tire de la dernière : $9a^2 - b^2 - 6a^2\sqrt{2} > 0$, et en ajoutant avec $b^2 - 9a^2 - 6a^2\sqrt{2} > 0$, on aura $-12a^2\sqrt{2} > 0$, absurdité; il faut donc qu'on ait $b^2 - 9a^2 - 6a^2\sqrt{2} < 0$ avec $b^2 - 9a^2 + 6a^2\sqrt{2} > 0$, d'où $b^2 < 3a^2(3+2\sqrt{2})$ et $b^2 > 3a^2(3-2\sqrt{2})$; cette dernière condition exclut la première $b^2 > \frac{a^2}{2}$, car on a $3a^2(3-2\sqrt{2}) > \frac{a^2}{2}$; en effet, il faut pour cela que $3(3-2\sqrt{2}) > \frac{1}{2}$ ou $2\sqrt{2} < 3 - \frac{1}{6}$ ou $8 < 9 + \frac{1}{36} - 1$, ce qui est une identité; donc les conditions nécessaires pour que x et y aient des valeurs réelles, c'est que a soit positif et qu'on ait $b^2 < 3a^2(3+2\sqrt{2})$ et $b^2 > 3a^2(3-2\sqrt{2})$, ou $b < +a\sqrt{9+6\sqrt{2}}$ et $b > -a\sqrt{9-6\sqrt{2}}$.

II. La question revient à mener par le point T une droite partageant la base ABCD en deux parties équivalentes.

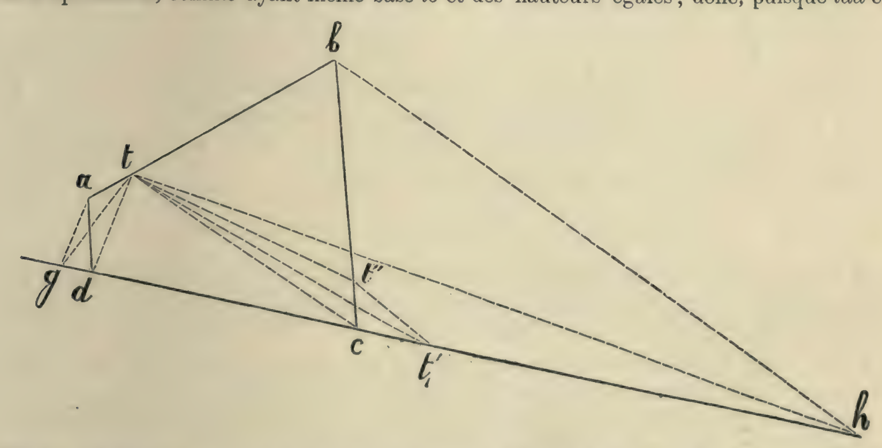
Soit donc un quadrilatère *abcd* à partager en deux parties équivalentes par une droite menée d'un point *t* donné sur un côté. Je joins *td* et *tc* et je mène *ag* et *bh* parallèles à *td* et *tc* respectivement.

Je joins *tg* et *th*; je prends le milieu *t'* de *gh*, et *tt'* sera la droite demandée, si toutefois cette droite *tt'* est tout entière dans le quadrilatère. En effet, les triangles *tgd* et *tad* sont équivalents, car ils ont même base *td* et, puisque leurs sommets *a*, *g* sont sur une parallèle à cette base, leurs hauteurs sont égales; de même, les triangles *tch* et *tbc* sont équivalents; donc, à cause de la partie commune *tdt'*, le triangle *tgt'* est équivalent au quadrilatère *tadt'*; de même le triangle *tht'* et le quadrilatère *tbct'* sont équivalents; or les 2 triangles *tgt'* *tht'* sont équivalents, car ils ont même hauteur et leurs bases *gt'*, *ht'* sont égales; donc aussi les deux parties *tadt'*, *tbct'* sont équivalentes.



Il pourrait arriver que la droite *tt'* rencontre *dc*, non pas entre *d* et *c*, mais sur le prolongement de *dc*, en t'_1. Alors on mènera t'_1t'' parallèle à *tc*, et *tt''* sera la droite cherchée.

En effet, les triangles *tt''c* et tt'_1c sont équivalents, comme ayant même base *tc* et des hauteurs égales; donc, puisque *tad* et



gd le sont aussi, et à cause de la partie commune *tdc*, la partie *tadct''* est équivalente au triangle *tgt'*, c'est-à-dire à la moitié du triangle *tgh* ou à la moitié du quadrilatère *abcd*; donc la partie restante *tbt''* est aussi équivalente à la moitié du quadrilatère.

Lorsque j'aurai mené ainsi la droite TT' passant par le point donné T, et partageant la base ABCD en deux parties équivalentes, le problème sera résolu, et le plan STT' partagera la pyramide en deux parties équivalentes.

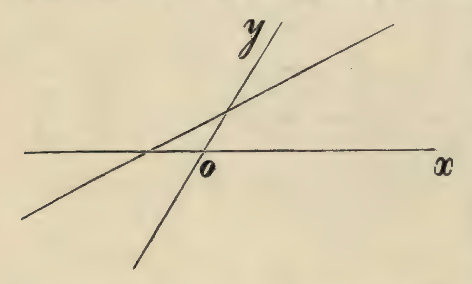
III. 1° Cherchons les intersections de la droite $y = x + 2$ avec l'une des courbes renfermées dans l'équation $y^2 + axy - bx^2 + 2cx = 0$; pour cela, combinons ces deux équations. En remplaçant dans la 2e, y par sa valeur donnée par la 1re, on a $x^2(a - b + 1) + 2x(a + c + 2) + 4 = 0$, équation dont les racines sont les abscisses des points d'intersection de la droite et de la courbe. Or, comme la droite $y = x + 2$ est une asymptote de la courbe, les racines de cette équation doivent être toutes les deux infinies; il faut

donc, pour cela, qu'on ait $a - b + 1 = 0$ et $a + c + 2 = 0$, d'où $b = a + 1$ et $c = -(a + 2)$.

2° En remplaçant dans l'équation de la courbe b et c par leurs valeurs en fonction de a, il vient : $y^2 + axy - (a + 1)\,x^2 - 2\,(a + 2)\,x = 0$. Or on sait que les coordonnées du centre annulent les dérivées de l'équation prises par rapport à x et y. Pour avoir le lieu des centres des courbes comprises dans l'équation précédente, il suffit donc de combiner les 2 équations : $2y + ax = 0$, $ay - 2x\,(a + 1) - 2\,(a + 2) = 0$; tirons de chacune la valeur de a : $a = -\frac{2y}{x}$ et $a = \frac{2x + 4}{y - 2x - 2}$; en égalant ces deux valeurs, on a $-\frac{2y}{x} = \frac{2x + 4}{y - 2x - 2}$, d'où, en réduisant au même dénominateur, et après réductions : $y^2\ 2xy + x^2 - 2y + 2x = 0$; la quantité $B^2 - 4AC$ est ici égale à $4 - 4$ ou 0, donc le lieu demandé paraît être une parabole, à première vue; mais si nous résolvons l'équation $y^2 - 2xy + x^2 - 2y + 2x = 0$, en la mettant sous la forme $y^2 - 2y\,(x + 1) + x^2 + 2x = 0$, nous tirerons

$$y = \frac{2(x+1) \pm \sqrt{4(x+1)^2 - 4(x^2+2x)}}{2} = x + 1 \pm \sqrt{(x+1)^2 - (x^2+2x)} = x + 1 \pm 1;$$

donc l'équation ci-dessus représente un système de deux droites ayant pour équations respectivement $y = x + 2$ et $y = x$. D'ailleurs, on peut décomposer l'équation ci-dessus comme suit : $(y - x)^2 - 2\,(y - x) = 0$ ou $(y - x)\,(y - x - 2) = 0$, équation qui se décompose en deux : $y = x$ et $y = x + 2$; le lieu est évidemment la droite $y = x + 2$ qui est la droite donnée, car, comme l'asymptote passe par le centre, les centres de toutes les courbes en question se trouveront sur leur asymptote commune $y = x + 2$; cette droite est parallèle à la bissextrice de l'angle des axes des coordonnées; pour la construire, on voit qu'en faisant successivement $x = 0$ et $y = 0$, on a $y = 2$ et $x = -2$, donc on prend sur l'axe des y positifs et sur l'axe des y négatifs deux longueurs égales, et on joint les deux points obtenus. Quant à la solution $y = x$, elle doit être rejetée, c'est un lieu étranger à la question.



3° THÈME ANGLAIS.

If I had not brothers and sisters, who shall be in want of my aid, after the death of my father, I would be not at all anxious of searching for an employ, but I would live with the product of the translations, and I would live then in town, then in country. In town, I would collect remarks about men; in country, I would compose poems. So great is my propensity for the country life, that my heart should endure difficultly of passing away my whole time in town. When I think of country, my heart pants. A cottage, a wood, a meadow with a silvered rivulet, and a small family in my cottage, there are all my desires on this earth. I have already friends, I want of desiring not any; their friendship shall make calm my gloomy hours, and more happy my moments of happiness. I will read their letters and works near my spring, and I will remember the charming days which have passed in their intimacy.

4° THÈME ALLEMAND.

Wenn ich nicht Brüder und Schwester hätte, die meine Unterstützung werden nöthig haben nach dem Tode meines Vaters, würde ich mich keineswegs darum bekümmern, eine Anstellung zu suchen; aber ich würde mit dem Ertrag der Uebersetzungen leben, und ich würde bald die Stadt, bald das Land bewohnen. In der Stadt, würde ich Beobachtungen über die Menschen nehmen; auf dem Lande, würde ich Gedichte machen. So gross ist meine Neigung zum ländlichen Leben, dass mein Herz schwer erdulden würde, meine

ganze Zeit in der Stadt zuzubringen. Wenn ich an das Land denke, klopft mein Herz. Eine Strohhütte, ein Holz, eine Wiese mit einem versilberten Bach, und eine kleine Familie in meinem Häusjen, das sind alle meine Verlangen auf dieser Erde. Ich habe schon Freunde, ich muss keine wünschen; ihre Freundschaft wird meine traurigen Stunden ungetrübt, und meine Augenblicke Glück's glücklicher machen. Nahe bei meiner Quelle, werde ich ihre Briefe und ihre Werke lesen, und ich werde mich der schönen Tage erinnern, welche in ihrer Vertraulichkeit verflossen sind.

5° Histoire, notions sur les institutions du pays, notions d'astronomie.

1. *Ce qui se passa en Belgique sous l'administration du prince Charles de Lorraine (1740-1779).*

La Belgique, après avoir enduré si longtemps la domination espagnole, était passée à la maison d'Autriche, c'est-à-dire à l'empereur Charles VI, le plus proche descendant du roi d'Espagne Charles II mort sans enfant en 1700; la Belgique, dont les Français s'étaient emparés, fut remise à Charles VI, après les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt (1714) et de la Barrière (1715); ce prince n'avait succédé à son frère Joseph Ier, en Autriche et à l'empire, que parce que ce dernier ne laissait que des filles; or Charles VI n'avait lui-même que des filles; il craignait donc qu'à sa mort, ses Etats ne fussent disputés à sa fille Marie-Thérèse par les gendres de Joseph I; pour assurer sa succession à sa fille, il avait publié en 1725, la pragmatique sanction, acte qui déclarait que toutes les possessions de la maison d'Autriche passeraient à sa fille; il parvint à faire ratifier cette déclaration par les puissances européennes, en sacrifiant, à leur exigence, la compagnie belge d'Ostende, qu'il avait établie pour relever le commerce belge. Malgré cela, à sa mort, l'électeur de Bavière, gendre de Joseph I, tenta de s'emparer de sa succession; il fut soutenu par la France et l'Espagne, et Marie Thérèse eut plus tard pour alliées l'Angleterre et la Hollande. Après des alternatives diverses, l'électeur de Bavière mourut; la France qui avait uniquement voulu le soutenir n'avait donc plus de raison de continuer la guerre, mais, toujours ambitieuse, elle voulut s'emparer des Pays-Bas. Une armée française, commandée par le maréchal de Saxe, envahit donc notre pays, et remporta sur les alliés, Anglais, Autrichiens et Hollandais, la victoire de Fontenoy, puis s'empara de la Flandre et du Hainaut et pénétra en Brabant. L'Angleterre ayant dû rappeler ses troupes pour combattre le prétendant Jacques Stuart qui remportait de rapides succès à la tête des Ecossais, le maréchal de Saxe conquit tout le Brabant avec Bruxelles et menaça les frontières hollandaises; il remporta une nouvelle victoire à Raucoux, dans l'évêché de Liége, puis à Lawfeld, et s'empara de Maestricht; il fut maître alors de toute la Belgique, sauf du Limbourg et du Luxembourg. Il accablait le pays d'impôts et de réquisitions; aussi les Belges furent-ils heureux lorsqu'enfin la France, effrayée de l'intervention de la Russie qui soutenait l'Autriche, consentit à traiter, et rendit la Belgique à Marie-Thérèse (1748) par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Jusqu'alors Marie Thérèse avait été peu attachée à la Belgique qui n'avait encore été qu'une charge pour l'Autriche; elle avait même voulu démembrer notre pays : une première fois, au commencement de son règne; en effet, profitant de la guerre que Marie-Thérèse devait alors soutenir, le roi de Prusse Frédéric II s'était emparé de la Silésie, et pour récupérer cette province, elle lui avait offert le Luxembourg et le Limbourg avec une partie de la Gueldre au Nord; une seconde fois en 1757, elle proposa à l'Espagne de lui céder le Hainaut et le Brabant, et à la France de lui céder Mons, pour une augmentation territoriale en Italie.

Mais lorsqu'une nouvelle guerre eut éclaté avec la Prusse, la guerre de sept ans, elle put apprécier la valeur de la Belgique : Marie-Thérèse, qui ne pouvait oublier la Silésie chercha des ennemis à Frédéric II, et obtint l'alliance de la Russie et de la France, tandis que l'Angleterre soutenait son adversaire. La Belgique qui s'était relevée sous la bienfaisante administration du prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse (elle avait épousé François de Lorraine) et gouverneur des Pays-Bas autrichiens depuis 1731, la Belgique donc, reconnaissante, fournit à l'impératrice, pendant toute la guerre, des

secours considérables en hommes et en argent. Dès lors les Belges eurent toute son affection, et après le traité d'Hubertsbourg qui ramena la paix, elle s'efforça de faire disparaître les traces des maux des guerres précédentes. Dans cette œuvre de réparation, elle fut puissamment secondée par Charles de Lorraine, à qui les Belges reconnaissants élevèrent une statue de son vivant même : 1° Ils rétablirent l'ordre dans les finances, et purent ainsi diminuer d'une manière sensible les charges publiques ; 2° ils encouragèrent d'une manière efficace l'agriculture, le commerce et l'industrie, et la Belgique jouit, sous ce règne, d'une prospérité matérielle qu'elle n'avait pas connue depuis longtemps ; 3° ils firent disparaître un grand nombre d'abus. Sincèrement catholique, mais nullement fanatique, Marie-Thérèse s'efforça d'assurer le pouvoir civil contre les prétentions du clergé. Elle enleva au clergé la censure des livres pour la confier à des laïques ; elle diminua le nombre des monastères, qui menaçaient d'engloutir la propriété foncière ; elle soumit à l'approbation du gouvernement les legs faits aux établissements de main-morte et les mandements des évêques ; elle consentit aussi à la suppression de l'ordre des jésuites, qui avait été reconnu dangereux pour les Etats catholiques. Pour combler les vides laissés dans l'instruction par la suppression de cet ordre, elle établit des colléges dans la plupart des villes ; elle institua aussi une école militaire à Bruxelles et une école des sciences et des lettres à Anvers, et encouragea les arts.

Malheureusement Marie-Thérèse et son beau-frère moururent en 1779, emportant dans la tombe les vifs regrets des Belges, qui semblaient pressentir la fin de leur bonheur. Elle eut pour successeur son fils Joseph II, qui devait, par son ambition excessive des réformes, causer des dissentions et des malheurs et provoquer la révolution brabançonne.

2. *Révolution belge* (du 25 août 1830 au 21 juillet 1831).

La Belgique après avoir été longtemps divisée en provinces distinctes, vassales de l'Allemagne et de la France, et avoir été le théâtre des dissentions et des guerres de ces vassaux entre eux ou contre leurs suzerains, après avoir espéré en vain un moment de former un Etat libre, unique et indépendant sous la maison de Bourgogne, tomba sous la domination des puissances étrangères ; elle subit la tyrannie de l'Espagne jusqu'en 1700, passa alors à la maison d'Autriche, puis passa sous la domination française en 1795 ; mais en 1814, les puissances alliées défirent Napoléon, et, par le congrès de Paris, réunirent notre pays à la Hollande, pour former le royaume des Pays-Bas, sous Guillaume I d'Orange ; cette réunion fut ratifiée au Congrès de Vienne, après la bataille de Waterloo, où Napoléon, qui s'était échappé de l'île d'Elbe, fut défait une seconde fois définitivement (1815).

Le nouveau royaume, fondé pour mettre obstacle aux visées ambitieuses de la France, avait en lui tous les éléments de prospérité : une population active, laborieuse et intelligente, le commerce des colonies et la pêche maritime en Hollande et les ressources de l'agriculture et de l'industrie en Belgique ; mais cette réunion des deux Etats ne pouvait porter de fruits qu'autant qu'elle ne froissât ni les intérêts matériels et moraux, ni le sentiment national de l'un ou de l'autre peuple. Ainsi l'avait compris le Congrès de Vienne, et tel était le vœu des populations, mais tel ne fut pas le but poursuivi par Guillaume, qui voulut faire prévaloir les institutions, la langue et les mœurs de la Hollande, tout en étant envers elle d'une partialité révoltante.

La situation matérielle de la Belgique était cependant satisfaisante, car il encouragea l'instruction, l'agriculture, le commerce et l'industrie, mais sous d'autres rapports, les plaintes ne manquaient pas. Ainsi :

1° La Constitution ou loi fondamentale fut promulguée et rendue exécutoire, quoique les notables belges à qui elle avait été soumise, l'eussent repoussée à une forte majorité ; elle n'accordait aux chambres ni le droit d'initiative, ni le droit d'amendement, ni celui d'accuser les ministres ; en outre les articles relatifs au culte provoquèrent de la part du clergé de violentes réclamations ; et la constitution n'accordait pas à nos provinces une représentation en rapport avec leur population.

2° Guillaume Ier était d'une grande partialité pour ses sujets du Nord, à qui presque tous les emplois supérieurs, tant civils que militaires étaient accordés.

3° Il proclama le hollandais la langue officielle et nationale, ce qui excita un vif mécontentement dans les provinces wallones : on ne pouvait arriver aux emplois sans connaître le flamand.

4° A l'exemple de Joseph II, il établit à Louvain un séminaire général, sous le nom de collége philosophique, et ordonna aux évêques d'y envoyer leurs séminaristes.

5° Il poursuivit avec rigueur les membres du clergé, les écrivains et les orateurs qui réclamaient contre ses mesures.

6° Il abolit le jury et la publicité des débats judiciaires.

7° Il établit l'impôt sur la mouture et sur l'abattage; ils excitèrent un tel mécontentement que le gouvernement hollandais dut les retirer en 1825, mais il les remplaça par des taxes tout aussi impopulaires sur des denrées de première nécessité.

Les mesures vexatoires et arbitraires de Guillaume amenèrent la réunion de tous les partis politiques qui tous avaient à se plaindre du roi. De tous les points du pays, on pétitionna pour obtenir des réformes qui fissent disparaître la choquante inégalité entre les Belges et les Hollandais ; l'union des partis avait aussi pour but le redressement des griefs. Mais le roi poursuivit les journaux qui l'attaquaient, repoussa les réclamations, et cette conduite maladroite fit éclater la révolution de 1830.

En juillet 1830, les Français avaient chassé leur roi Charles X qui, lui aussi, voulait restreindre leurs libertés, et mirent sur le trône Louis-Philippe, en lui imposant une constitution. Cette révolution eut un immense retentissement en Belgique. Le 25 août, après une représentation de la « Muette de Portici » où l'on avait applaudi à tout rompre le passage :

Amour sacré de la Patrie,
Rends-moi l'audace et la fierté ;
A mon pays je dois la vie...

la foule alla saccager le bureau du journal « le National » que Guillaume avait fondé pour défendre sa politique; puis elle pilla la demeure du rédacteur, et alla mettre le feu à l'hôtel du ministre de la justice, odieux à la nation. L'ordre se rétablit cependant, grâce à l'intervention des notables qui organisèrent une garde bourgeoise. Mais l'élan étant donné, le mouvement révolutionnaire ne pouvait plus être arrêté. Une insurrection éclata à Liége ; aussitôt Liége et Bruxelles envoyèrent une députation au prince d'Orange, pour réclamer un prompt redressement des griefs.

Le prince d'Orange écouta les réclamations des Belges; il consentit à venir à Bruxelles, où il vit les rues dépavées et des barricades élevées ; il promit d'intercéder auprès du roi et partit pour La Haye. Cependant le mouvement révolutionnaire s'accentuait : Liége avait envoyé à Bruxelles un bataillon qui avait inscrit sur son drapeau jaune et rouge, surmonté d'une hache : « Vaincre ou mourir pour Bruxelles. » Déjà on n'en n'était plus au redressement des griefs : on voulait la séparation. Les concessions in extremis de Guillaume n'eurent plus aucun effet : la lutte était déclarée. Le prince d'Orange, Frédéric, s'était mis à la tête de ses troupes à Vilvorde, et n'attendait qu'un moment favorable pour marcher sur Bruxelles. Le 23 septembre, il tenta de pénétrer dans la ville, mais essuya une résistance opiniâtre : pierres et meubles tombent sur les Hollandais, tandis que de derrière les barricades et les maisons part le feu d'un ennemi invisible. Les Hollandais sont forcés de battre en retraite et se réfugient dans le parc, où d'assiégeants ils deviennent assiégés. Après 4 jours de combats, les Hollandais, vivement pressés par les volontaires, se décident à abandonner la ville et se replient sur Anvers. Ces quatre jours sont les 23, 24, 25 et 26 septembre ; ils sont connus sous le nom de « journées de septembre » et c'est en leur souvenir que sont instituées les fêtes nationales. Cependant les autres villes ont suivi l'exemple de la capitale : partout de nombreux corps de volontaires s'organisent et se dirigent sur Bruxelles ; partout les vieilles couleurs nationales sont arborées. Après les victoires de Walhem et Berchem, les volontaires entrèrent à Anvers ; le général hollandais Chassé, retiré dans la citadelle avec ses troupes, furieux de sa défaite, bombarda la métropole et y causa les plus grands dégâts.

Quelques jours avaient suffi pour expulser les Hollandais de tout le territoire belge :

Maestricht et la citadelle d'Anvers seules leur restaient. Beaucoup de volontaires avaient été tués : c'est en leur mémoire qu'est élevée la place des Martyrs.

Le 24 septembre, alors que Bruxelles et les volontaires étaient aux prises avec les Hollandais, trois hommes se constituèrent en commission administrative afin de donner de l'unité au mouvement. C'étaient : Emmanuel d'Hoogvorst, commandant de la garde civique de Bruxelles, Charles Rogier avocat à Liége, chef de bataillon, et Joly, ex-officier. Ils chargèrent le colonel Van Haelen, qu'ils nommèrent général, de la défense de la capitale ; ils s'adjoignirent d'autres membres, et le 26 septembre, se constituèrent gouvernement provisoire ; celui-ci était composé de d'Hoogsvorst, Rogier, Joly, Alexandre Gendebien, avocat à Bruxelles, Félix de Mérode, Sylvain van de Weyer, Van der Linden trésorier, Pottin et Nicolay secrétaires ; le gouvernement provisoire s'adjoignit peu après de Potter, publiciste distingué que le gouvernement hollandais avait exilé à cause de ses attaques. Pendant les six semaines qu'il fut chargé de l'autorité administrative et exécutive, le gouvernement provisoire eut de grandes difficultés à surmonter ; en effet, il fallait défendre la frontière et on n'avait pas d'armée ; il fallait porter secours au commerce et à l'industrie, la caisse de l'Etat était vide et le crédit public loin d'être assis. Dans les centres populeux, le peuple se livrait à des excès regrettables : les fermes et les fabriques étaient pillées et les habitants soupçonnés d'orangisme menacés dans leurs biens.

Cependant, grâce à l'activité du gouvernement provisoire, l'ordre se rétablit. L'un des premiers soins de ses membres fut de convoquer un congrès national, formé des députés du peuple. Ce congrès ouvrit ses séances à Bruxelles le 10 novembre, au nom de la nation. Il proclama l'indépendance du territoire belge, l'exclusion perpétuelle de la maison d'Orange-Nassau, et décida que la forme du gouvernement serait une monarchie constitutionnelle représentative.

Enfin, ce fut le 7 février 1831 que fut voté par acclamation notre pacte fondamental. La constitution proclama : l'égalité des Belges devant la loi, la souveraineté de la nation, de qui émanent tous les pouvoirs, la liberté individuelle, de l'enseignement, des cultes, d'association, de réunion, etc... ; elle régla le pouvoir du roi, attribua au roi le pouvoir exécutif, régla l'exercice du pouvoir législatif par le roi et les deux chambres, posa les bases de l'organisation judiciaire, régla les conditions nécessaires pour être électeur et éligible, etc....

On chercha alors un roi ; on offrit d'abord la couronne au duc de Nemours, fils du roi de France, qui refusa pour motifs politiques ; puis, sur la proposition de Devaux, député de Bruges, elle fut offerte à Léopold, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, dont le noble caractère était déjà connu par le refus qu'il avait fait de la couronne de Grèce, dans les conditions défavorables imposées à ce pays. Léopold fut élu par 152 voix sur 196.

En attendant, la régence avait été instituée : le baron Surlet de Chokier avait été nommé régent et il le resta jusqu'au 21 juillet 1831, jour de l'inauguration du roi.

Huit ans plus tard (1839), le traité des Vingt-Quatre Articles consacrait l'indépendance et la neutralité de la Belgique, mais celle-ci devait céder à la Hollande la partie du Limbourg à droite de la Meuse et le grand duché de Luxembourg.

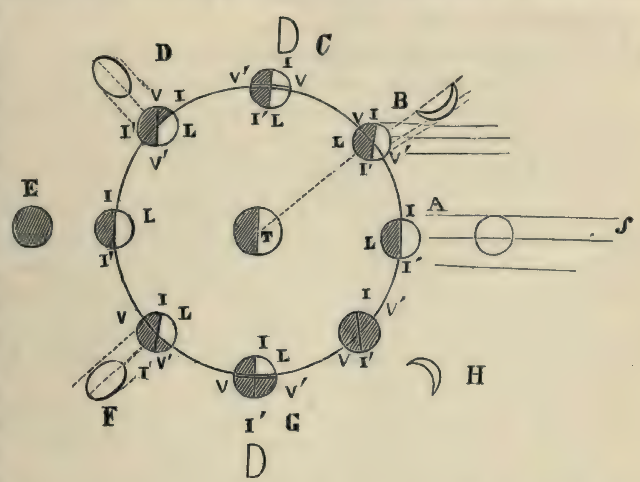
Astronomie. — *Phases de la lune.*

La lune accomplit dans le même temps une révolution entière autour de la terre et un mouvement de rotation sur elle-même, de sorte qu'elle tourne toujours à la terre une même moitié de sa surface ; en outre la terre tourne autour du soleil ; il résulte de ces mouvements que la lune nous apparaît sous différents aspects appelés les phases de la lune.

Pour étudier les phases de la lune, supposons, pour plus de simplicité, que la lune décrive un cercle autour de la terre, et que le soleil se trouve dans le plan de ce cercle. A cause de la grande distance du soleil, les rayons qu'il envoie à la lune dans toutes ses positions peuvent être regardés comme parallèles, de sorte qu'ils déterminent sur la surface de la lune un cercle II' appelé cercle d'illumination, séparant la partie éclairée de la partie restée dans l'ombre, et dont le plan est perpendiculaire aux rayons solaires.

D'un autre côté, la moitié de la lune visible de la terre est limitée par un cercle VV' dont le plan est perpendiculaire à la droite joignant les centres de la terre et de la lune. La question des phases revient donc à déterminer quelle partie de la moitié éclairée de la lune est successivement visible de la terre, par suite du mouvement du cercle de vision.

Lorsque la lune est à la conjonction, c'est-à-dire en A entre la terre et le soleil, les cercles de vision et d'illumination coïncident, la moitié éclairée de la lune est opposée à la terre et la lune est invisible. Alors commence la nouvelle lune. A mesure que la lune se meut vers C, les 2 cercles se séparent, une portion toujours plus grande de la lune est visible; en B, elle a la forme d'un croissant, et la partie visible est mesurée par l'arc I'V'; en C, les plans des 2 cercles sont perpendiculaires, et le 1/4 de la lune est visible de la terre; elle a la forme d'un demi-disque; on est alors dans le 1[er] quartier. De C en E, les plans des deux cercles se rapprochent, la partie visible de la lune augmente; en D, elle égale les 3/4 de la partie éclairée; en E, point diamétralement opposé à A, toute la partie éclairée de la lune est visible; on est alors dans la pleine lune. De E en G, les plans des deux cercles s'éloignent de nouveau, la partie visible de la lune diminue jusqu'en G, où la lune est dans le dernier quartier, et où la moitié de la partie éclairée seulement redevient visible.



Du point G à son point de départ A, les plans des cercles de vision et d'illumination se rapprochent, la partie visible de la lune diminue graduellement jusqu'à ce qu'en A elle soit de nouveau complètement invisible. Alors les mêmes phénomènes recommencent.

Il y a donc quatre positions principales de la lune; en A, C, E, G, désignées successivement par les dénominations de nouvelle lune, premier quartier, pleine lune et dernier quartier; on les désigne sous le nom général de quadratures; les quatres points intermédiaires B, D, F, H se nomment les octants. On désigne aussi sous les noms de nouvelle lune, premier quartier, pleine lune, dernier quartier, le temps qu'il faut à la lune pour passer de l'une à l'autre des quatre positions principales; ainsi la nouvelle lune comprend toute la durée du passage de la lune de A en C.

Il résulte de cette théorie qu'il devrait y avoir éclipse de soleil à chaque conjonction de la lune c'est-à-dire lorsque la lune est en A et éclipse de lune à chaque opposition, lorsqu'elle est en E ; mais il faut remarquer que le plan de l'orbite parcouru par la lune autour de la terre est incliné sur le plan de l'écliptique, c'est-à-dire sur le plan de l'orbite parcouru par la terre autour du soleil, de sorte que la lune se trouve tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du soleil par rapport à la terre; il faut tenir compte aussi du mouvement de translation de la terre autour du soleil; ces phénomènes influent sur les éclipses et sur les phases.

Notions sur les institutions. — *Chambre des représentants.*

La chambre des représentants est une assemblée composée de citoyens remplissant les conditions exigées, élus par tous les citoyens qui remplissent aussi certaines conditions déterminées, et dont les attributions comprennent : 1° La vérification des pouvoirs, c'est-à-dire le droit de rechercher et de décider si ses membres ont été élus régulièrement ; 2° de présenter, d'amender et de voter les lois ; 3° de pourvoir à la régence du royaume, à la tutelle du roi, s'il y a lieu ; 4° de droit d'enquête, c'est-à-dire de s'assurer de la vérité par la

déposition de témoins ; 5° le droit d'accuser les ministres et de les faire juger par la cour de cassation ; 6° le droit d'adresser des pétitions en nom collectif ; 7° la nomination des membres de la cour des comptes.

La chambre des représentants se compose à raison d'un membre par 40,000 habitants.

Pour être éligible à la chambre des représentants, il faut : 1° Etre belge de naissance, ou avoir reçu la grande naturalisation ; 2° Jouir des droits civils et politiques ; 3° Etre âgé de 25 ans accomplis ; 4° Etre domicilié en Belgique.

Les conditions exigées pour être électeur sont :

1° Etre belge de naissance ou avoir obtenu la grande naturalisation ; 2° Etre âgé de 21 ans accomplis ; 3° Payer le sens déterminé par la loi électorale, lequel ne peut excéder 100 florins ni être moindre de 20 florins : la loi l'a fixé à 20 florins (42 fr. 32 c.) ; 4° Il faut être inscrit sur la liste électorale, dont la révision se fait dans chaque commune, chaque année, du 1er au 14 août. Les électeurs peuvent réclamer contre le contenu des listes devant le collége des bourgmestre et échevins, appeler de leur décision devant la députation permanente, puis devant la cour d'appel.

Pour pouvoir être électeur, ou représentant, il faut n'être pas incapable d'exercer les droits politiques. Ne peuvent donc être électeurs ni éligibles : « Ceux qui en sont privés par une condamnation ; ceux qui sont en état de faillite déclarée, ou d'interdiction judiciaire, ou qui ont fait cession de leurs biens aussi longtemps qu'ils n'ont pas payé intégralement leurs créanciers ; les condamnés pour vols, escroquerie, abus de confiance, attentat aux mœurs ; les individus notoirement connus comme tenant maison de débauche et de prostitution. »

La durée du mandat de représentant est de quatre ans ; la chambre est renouvelée par moitié tous les deux ans : il y a élections à la fois dans les provinces de la Flandre occidentale, d'Anvers, de Brabant, de Namur et Luxembourg ; puis dans la Flandre orientale, le Hainaut, le Limbourg et la province de Liége.

Pour assurer l'indépendance des membres de la chambre, la loi défend aux Représentants d'exercer aucune fonction salariée par l'Etat, sauf celle de ministre ; il ne peuvent même être nommés à de pareilles fonctions qu'un an après la cessation de leur mandat. Sont exceptées les fonctions d'agent diplomatique et de gouverneur. Les membres de la chambre décorés civilement sont soumis à réélection. Il y a incompatibilité entre les fonctions de représentant et celles de sénateur ou de membre d'un conseil provincial.

Les élections pour la chambre des Représentants ont lieu dans chaque arrondissement ou district administratif, où se rassemblent les électeurs de l'arrondissement, sans pouvoir s'y faire représenter. En cas de vacance par option, décès ou d'autre manière, le collége électoral chargé de procéder au renouvellement de la vacance, doit être convoqué dans le délai d'un mois. Le roi a le droit de dissoudre la chambre et de la suspendre ; toutefois, en cas de dissolution, la chambre dissoute sera renouvelée entièrement dans le délai d'un mois ; la suspension ne peut excéder le délai d'un mois ni être renouvelée dans la même session, sauf le consentement de la chambre.

Les districts électoraux de la Belgique sont :

Pour la Flandre occidentale : Bruges, Ypres, Roulers, Thielt, Courtray, Furnes, Ostende, Dixmude.

Pour la Flandre orientale : Gand, Termonde, Ecloo, St-Nicolas, Alost, Audenaerde.

Pour la province d'Anvers : Anvers, Malines, Turnhout.

Pour le Brabant : Bruxelles, Louvain, Nivelles.

Pour le Hainaut : Mons, Charleroi, Tournay, Thuin, Ath, Soignies.

Pour la province de Namur : Namur, Dinant, Philippeville.

Pour le Luxembourg : Arlon, Bastogne, Neufchâteau, Marche, Virton.

Pour la province de Liége : Liége, Verviers, Huy, Waremme.

Pour le Limbourg : Hasselt, Tongres et Maeseyck.

Chaque représentant représente la nation, et non pas seulement la province ou l'arrondissement qui l'a nommé ; tout représentant qui n'habite pas Bruxelles, jouit d'une indem-

nité de 200 florins par mois, pendant toute la durée de la session, qui doit durer au au moins quarante jours chaque année.

Les membres de la chambre des Représentants ne peuvent, pendant toute la durée de la session, ni être contraints par corps, ni être poursuivis et condamnés en matière de répression qu'avec l'autorisation de la chambre, sauf le cas de flagrant délit.

B^3. CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (sections réunies).

Composition (quatre heures). — Een banneling komt in zijn vaderland terug.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Émile Violon, de Ninove	Gand.	74
2e id.	Ernest Bosiers, d'Anvers	Anvers.	70
1er accessit.	Alfred Verheughen, de Gand.	Gand.	65
2e id.	Henri Mössly, d'Anvers	Anvers.	62
1re ment. hon.	Charles Groutars, de Hasselt	Hasselt.	61
	Ernest Millard, de Bruges	Bruges.	61
2e id.	Richard Lemeunier, de Gand	Gand.	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
Charles Waersegers		Anvers.	54
Jean Michiels.		Tongres.	52

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers	8	3	5	»	»	3	3	»	»	»	28.66	»	»	28.66
Id. d'Arlon.	6	5	1	»	»		5	»	»	»	36.8	»	»	36.8
Id. de Bruges.	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	30	»	»	30
Id. de Bruxelles	14	8	6	»	»	8	4	4	»	»	32.5	16	»	24.25
Id. de Gand	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	36	24	»	32
Id. de Hasselt.	5	2	3	»	»	2	2	»	»	»	28.5	»	»	28.5
Id. de Liège.	39	16	23	»	1	15	4	10	1	»	30.5	18.6	3	20.73
Id. de Mons	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	40.75	»	»	40.75
Id. de Namur.	11	1	10	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	25
Id. de Tournai.	5	4	1	»	»	4	4	»	»	»	41.5	»	»	41.5
A reporter.	99	48	51	»	1	47	31	15	1	»				

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Reports. . .	99	48	51	»	1	47	31	15	1	»				
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	42.5	»	»	42.5
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	36	»	»	36
Id. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	27	»	»	27
Id. de Dinant . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	20
Id. de Huy. . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	19	»	19
Id. de Louvain .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	40.5	»	»	40.5
Coll. laïq. et privé de Malines.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	28	»	»	28
Collège comm. de Tongres .	2	2	»	1	»	1	1	»	»	»	25	»	»	25
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	1	3	»	»	34	21.33	»	24.5
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	42	»	»	42
Totaux. . .	117	64	53	1	1	62	41	20	1	»				
Vétéran.														
Collège communal de Huy .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	45	»	»	45

LANGUES MODERNES (maximum : 30 points).

Élèves nouveaux.

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Moy. au moins la moitié du maximum des points.	Moy. au moins le quart du maximum des points.	Moy. moins du quart des points.	Moyenne générale.
Athénée royal d'Anvers . .	8	3	5	»	»	3	3	»	»	»	24.26	»	»	24.16
Id. d'Arlon. . .	6	5	1	»	»	5	4	1	»	»	21.12	14	»	19.7
Id. de Bruges. .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	20.75	»	»	20.75
Id. de Bruxelles .	14	8	6	»	2	6	4	»	»	2	20	»	»	13.33
Id. de Gand . .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	23.5	»	»	23.5
Id. de Hasselt. .	5	2	3	»	»	2	2	»	»	»	20.75	»	»	20.75
Id. de Liège . .	39	16	23	»	1	15	9	5	1	»	19	10.6	1.5	15.03
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	4	»	»	»	17.62	»	»	17.62
Id. de Namur. .	11	1	10	»	»	1	»	1	»	»	»	13.5	»	13.5
Id. de Tournai .	5	4	1	»	»	4	3	1	»	»	18	14	»	17
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	23.25	»	»	23.25
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	21	»	»	21
Id. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	20	»	»	20
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	3
Id. de Huy. . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	18	»	»	18
Id. de Louvain .	2	2	»	»	»	2	»	1	»	1	»	11.5	»	5.75
Coll. laïq. et privé de Malines.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	22	»	»	22
Collège comm. de Tongres .	2	2	»	1	»	1	1	»	»	»	15	»	»	15
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	21.66	14	»	19.75
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5.5	5.5
Totaux. . .	117	64	53	1	3	60	44	10	3	3				
Vétéran.														
Collège communal de Huy .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	25	»	»	25

HISTOIRE DE BELGIQUE; NOTIONS SUR LES INSTITUTIONS DU PAYS; NOTIONS D'ASTRONOMIE (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers . .	8	3	5	»	»	3	1	2	»	»	11	7	»	8.33
Id. d'Arlon. . .	6	5	1	»	»	5	3	2	»	»	13.5	6.25	»	10.6
Id. de Bruges. .	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	11.5	9	»	10.25
Id. de Bruxelles .	14	8	6	»	3	5	5	»	»	»	11.4	»	»	11.4
Id. de Gand . .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	10 33	»	»	10.33
Id. de Hasselt. .	5	2	3	»	»	2	»	2	»	»	»	7.25	»	7.25
Id. de Liège . .	39	16	23	»	1	15	1	4	10	»	10	7	1.95	3.83
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	11.66	7	»	10.5
Id. de Namur. .	11	1	10	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Tournai .	5	4	1	»	»	4	4	»	»	»	12.62	»	»	12.62
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	16	»	»	16
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	10	»	»	10
Id. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	13	»	»	13
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	8	»	8
Id. de Huy . .	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Id. de Louvain .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	5.5	»	5.5
Coll. laïq. et privé de Malines.	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Collège comm. de Tongres .	2	2	»	1	»	1	»	1	»	»	»	5	»	5
Id. de Verviers .	4	4	»	»	»	4	»	2	2	»	»	6.75	3	4.87
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	14	»	»	14
Totaux. . .	117	64	53	2	4	58	26	18	13	1				
Vétéran.														
Collège communal de Huy .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	5	»	5

BRANCHES SPÉCIALES A LA SECTION SCIENTIFIQUE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Arlon . .	3	3	»	»	»	3	2	»	»	1	85.5	»	»	57
Id. de Bruges. .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	86	»	»	86
Id. de Bruxelles .	7	4	3	»	»	4	4	»	»	»	80.5	»	»	80.5
Id. de Gand . .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	73.66	»	»	73.66
Id. de Hasselt. .	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	69	46	»	57.5
Id. de Liège . .	35	13	22	»	1	12	2	2	5	3	69	33	2.8	18.16
Id. de Mons . .	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	74.66	26	»	62.5
Id. de Tournai .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	80	»	»	80
Collège comm. d'Ath . . .	3	2	1	»	»	2	2	»	»	»	71.5	»	»	71.5
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	35	»	35
Id. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	71	»	»	71
Id. de Dinant . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	56	»	»	56
Id. de Huy. . .	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Id. de Louvain .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	74	»	»	74
Col. laïq. et privé de Malines.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	75	»	»	75
Collège comm. de Tongres .	2	2	»	1	»	1	»	»	1	»	»	»	6	6
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	13.16	13.66
Id. d'Ypres . .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	49	»	49
Totaux. . .	79	48	31	2	1	45	26	6	9	4				
Vétéran.														
Collège communal de Huy .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	57	»	»	57
BRANCHES SPÉCIALES A LA SECTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (max. : 100 points).														
Athénée royal d'Anvers . .	8	3	5	»	»	3	»	3	»	»	»	41.33	»	41.33
Id. d'Arlon. . .	3	2	1	»	»	2	»	2	»	»	»	42.5	»	42.5
Id. de Bruxelles.	7	4	3	»	3	1	1	»	»	»	68	»	»	17
Id. de Liège . .	4	3	1	»	»	3	»	2	1	»	»	41.5	18	33.66
Id. de Namur. .	3	1	2	»	»	1	»	1	»	»	»	35	»	35
Id. de Tournai .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	63	»	»	63
Collège comm. de Verviers .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	55	»	»	55
Totaux. . .	28	16	12	»	3	13	4	8	1	»				

N. B. Il y avait un élève en section industrielle et commerciale à l'athénée royal de Bruges, mais il ne se trouvait pas dans les conditions voulues pour être admis à concourir. — Même observation pour l'athénée royal de Hasselt.

A l'athénée royal de Namur, le cours supérieur de mathématiques était fréquenté par 8 élèves, mais aucun n'était dans les conditions exigées pour être admis à prendre part au concours.

Concours spécial de flamand (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . . .	8	3	5	»	»	3	3	»	»	»	62	»	»	62
Id. d'Arlon. . .	3	2	»	»	»	3	»	3	»	»	»	35.33	»	35.33
Id. de Bruges. .	3	2	1	»	»	2	1	»	1	»	61	»	13	38
Id. de Bruxelles .	14	8	6	»	5	3	»	»	»	3	»	»	»	0
Id. de Gand . .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	66.33	»	»	66.33
Id. de Hasselt. .	5	2	3	»	»	2	1	1	»	»	61	31	»	46
Id. de Namur. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	42	»	42
Collège comm. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	45	»	45
Id. de Louvain .	2	2	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	0
Coll. laïq. et privé de Malines.	2	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Collège comm. de Tongres .	2	2	»	1	»	1	1	»	»	»	52	»	»	52
Id. d'Ypres. . .	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux. . .	46	29	17	2	6	21	9	6	1	5				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Nouvelle loi, nouveaux règlements relatifs au concours universitaire. (Extraits de la loi du 20 mai 1876 et de l'arrêté organique du 11 octobre 1877.)

A. Conditions d'admissibilité.

Le concours de l'enseignement supérieur n'est accessible qu'aux jeunes gens qui sont munis d'un diplôme légal de *docteur*, et seulement dans les deux années qui suivent l'obtention dudit diplôme. (Art. 44 de la loi du 20 mai 1876.)

Le concours est ouvert aux Belges qui ont reçu dans le pays le diplôme de docteur, ainsi qu'aux étrangers docteurs qui ont fait leurs études universitaires en Belgique. (Arrêté royal organique du 11 octobre 1877, art. 1er.)

B. Désignation des questions a traiter a domicile.

Chaque faculté de chacune des universités prépare et envoie au Ministre de l'instruction publique, avant le 1er janvier de chaque année, trois

questions destinées à être proposées pour les mémoires à traiter à domicile. (Arrêté organique, art. 11.)

Dans le courant du mois de février, le Ministre, assisté des recteurs des universités, procède au tirage au sort d'une question entre celles qui ont été préparées par les facultés. Les questions désignées par le sort doivent être publiées au *Moniteur* avant le 1er mars. (Ibid., art. 4 et 12.)

C. Diverses épreuves du concours. — Formalités a remplir par les concurrents.

Le concours universitaire comporte les trois épreuves suivantes :

1re *épreuve. — Rédaction d'un mémoire à domicile.*

Le concurrent est tenu de rédiger, à domicile, un mémoire en réponse à une question désignée par le sort et annoncée par le *Moniteur*. (Arrêté organique, art. 4.)

Les concurrents sont invités à formuler à la suite de leur travail un certain nombre de thèses (six au moins), lesquelles sont destinées à servir de base, le cas échéant, à la discussion publique du mémoire rédigé à domicile.

L'auteur inscrit en tête de son mémoire une épigraphe qu'il reproduit sur un billet cacheté annexé à son travail.

Ce billet doit renfermer une note signée où sont indiqués les nom, prénoms, domicile et lieu de naissance de l'auteur, ainsi que la date que porte son diplôme du docteur. (Ibid., art. 5.)

Les mémoires rédigés à domicile doivent être adressés au département de l'instruction publique, à l'époque qui sera indiquée par le gouvernement lors de la publication des questions. (Ibid.)

Les mémoires sont examinés à domicile par les divers membres du jury, qui les apprécient, à tour de rôle, au moyen d'une évaluation numérique et invariable. (Ibid., art. 15.)

Les billets joints aux mémoires écartés par le jury sont brûlés, sans qu'il soit pris connaissance du nom qu'ils renferment. (Ibid., art. 6.)

Les auteurs des mémoires admis par le jury sont avertis par le Ministre qu'ils pourront tenter les épreuves ultérieures du concours. (Ibid., art. 7.)

2e *épreuve. — Concours en loge.*

Les concurrents sont tenus de rédiger, en loge, un mémoire en réponse à une question se rattachant à la matière sur laquelle a porté la première épreuve. (Ibid., art. 4.)

Désignée par le sort parmi les douze questions que le jury prépare la veille

du jour fixé pour la seconde épreuve, la question à traiter en loge est dictée séance tenante aux récipiendaires. (Ibid., art. 4 et 13.)

Avant d'entrer en loge, les concurrents produisent leur acte de naissance et leur diplôme de docteur, lesquels doivent confirmer, à peine d'exclusion du concours, la déclaration contenue à cet égard dans le billet cacheté. Les étrangers fournissent, en outre, la preuve qu'ils ont fait leurs études universitaires en Belgique. (Ibid., art. 9.)

Le concours en loge a lieu à Bruxelles, à l'époque qui sera fixée par le Ministre de l'instruction publique.

3e *épreuve. — Argumentation publique.*

Les concurrents sont tenus de défendre publiquement les mémoires rédigés à domicile. (Arrêté organique, art. 4.)

La défense publique a lieu à Bruxelles, en présence du jury et d'un délégué du gouvernement.

En thèse générale, nul ne peut être admis à une épreuve s'il n'a obtenu, dans l'épreuve précédente, au moins les *trois cinquièmes* du chiffre *maximum* des points. (Arrêté organique, art. 16 et 18.)

D. RÉCOMPENSES.

Aux termes de la loi et des règlements, le gouvernement réserve aux lauréats du concours universitaire les récompenses suivantes :

1° Une médaille en or, de la valeur de 100 francs;

2° Une récompense en livres, de la valeur de 400 francs;

3° Un diplôme d'honneur;

4° Le cas échéant, sur la proposition du jury, une bourse de voyage de 4,000 francs. (Art. 44 de la loi. — Art. 3 de l'arrêté organique.)

Cette quadruple récompense est attachée à chacun des différents groupes de sciences sur lesquels peut porter le concours.

Nul n'a droit à un prix s'il n'a obtenu au moins les trois cinquièmes du chiffre maximum de points, attribué à l'argumentation publique. (Art. 18.)

E. MATIÈRES DU CONCOURS.

Faculté de philosophie. — 1er groupe : philologie; 2e groupe : philosophie; 3e groupe : histoire.

Faculté de droit. — 1er groupe : droit romain; 2e groupe : droit civil, droit commercial; procédure civile et droit criminel; 3e groupe : droit naturel, droit public, droit administratif et économie politique.

Faculté des sciences. — 1er groupe : sciences botaniques et zoologiques; 2e groupe : sciences chimiques et minéralogiques; 3e groupe : sciences

mathématiques; 4e groupe : sciences physiques et mécaniques, y compris l'astronomie.

Faculté de médecine. — 1er groupe : sciences anatomico-physiologiques ou biologiques; 2e groupe : sciences thérapeutiques, y compris la pharmacologie et la toxicologie; 3e groupe : sciences médicales proprement dites; 4e groupe : sciences chirurgicales et obstétricales.

On voit que les dispositions nouvelles diffèrent sensiblement des anciennes.

Précisons les différences :

Il y a quatorze groupes de concours au lieu de huit;

Les questions à traiter à domicile seront connues beaucoup plus tôt;

Le concurrent doit être docteur;

Les douze questions entre lesquelles le sort choisira pour l'épreuve en loge ne seront plus préparées qu'à la veille du tirage au sort;

La question sera dictée séance tenante;

Elle se rattachera à la matière sur laquelle a porté la première épreuve;

Pour être admis à une épreuve ultérieure, il faudra avoir obtenu les trois cinquièmes des points;

Pour obtenir un prix, il faudra avoir obtenu les trois cinquièmes des points lors de la défense publique;

Les récompenses sont beaucoup plus importantes.

Comme ce n'est qu'en février 1878 que les questions à traiter à domicile ont été publiées au *Moniteur*, il n'a pu y avoir encore de concours cette année.

Distribution des prix aux lauréats du concours de l'enseignement moyen.

La séance s'ouvrit par ces paroles de M. Van Humbéeck, ministre de l'instruction publique [1] :

« La cérémonie qui nous réunit s'accomplit cette année dans des conditions nouvelles. L'instruction publique a cessé d'être une des nombreuses attributions du département de l'intérieur. Un ministère spécial est aujourd'hui chargé de ce grave intérêt... Je n'entends pas exposer dans une solennité académique le sens politique de cette réforme. Mais j'ai le droit de constater qu'elle vient à son heure, qu'elle répond à un sentiment public, à une préoccupation générale. »

M. Wagener, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, examina « à grands traits » comment l'enseignement

[1] La création du ministère de l'instruction publique date du mois de juin 1878.

moyen doit être organisé pour développer l'intelligence et former le goût, et il indiqua « ce qu'il doit réaliser, au point de vue moral, pour former des « hommes et d'excellents citoyens ». (*Rev. de l'Inst. publ. en Belg.*, XXI.)

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes*. (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

CHAPITRE QUARANTIEME.

1879.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE [1].

A. Province d'Anvers.

(Tous les renseignements ne nous étaient pas encore parvenus au moment de mettre sous presse.)

B. Province de Brabant.

Série A. (Écoles de garçons.)

Religion et morale. — 1° Quand pèche-t-on contre le troisième commandement de Dieu? 2° Écrivez le quatrième commandement de l'Église. 3° Quand est-on obligé de se confesser? 4° Quand devons-nous communier en vertu du cinquième commandement de l'Église? 5° Raconter la résurrection de Lazare. 6° Tirez une réflexion morale de ce récit.

École évangélique. — *Religion.* — Racontez la parabole du semeur et donnez-en l'explication.

Morale. — 1° Quel est le plus saint devoir envers le prochain? 2° Envers qui faut-il l'exercer? 3° Quel exemple Jésus-Christ en donne-t-il?

École israélite. — *Questions de religion.* — 1° Expliquer quelle était l'autorité des prophètes. 2° Montrer leur influence religieuse et en donner des exemples.

Questions de morale. — 1° Montrer l'action morale des prophètes et en donner des exemples. 2° Charité universelle des prophètes.

Orthographe. — *Dictée :* Partout où l'homme a porté ses pas, partout où il a rencontré des sociétés organisées, il les a trouvées constituées sur les mêmes bases : le besoin de s'entr'aider et d'échanger des services. Partout, les uns travaillent la terre, tandis que les autres exercent des industries de toute espèce. Il y en a qui vendent et d'autres qui achètent, puis d'autres qui font métier d'aller chercher ce qui est produit dans un lieu pour le fournir à ceux qui ne l'ont pas. Partout il y a des lois pour assurer à l'homme le fruit de son travail.

Grammaire. — Analysez grammaticalement la phrase suivante : La terre que nous habitons tourne autour du soleil.

Rédaction. — Écrivez une lettre à un ami, dans laquelle vous lui faites connaître que vous êtes entré dans la classe supérieure de votre école, et parlez-lui de l'utilité des différentes branches qui vous y sont enseignées. (Dix lignes au moins.)

[1] Le dernier rapport triennal sur l'enseignement primaire s'arrête à l'année 1878. Tous les renseignements *inédits* que nous publierons dans nos trois derniers chapitres nous ont été communiqués par M. Germain, directeur général de l'enseignement primaire.

Calligraphie. — (Deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.) Depuis l'époque de l'invasion des Gaules par les Romains jusqu'en 1830, nos aïeux n'ont cessé d'affirmer l'ardent amour qu'ils avaient voué à l'indépendance de leur pays. Pour elle, ils ont répandu leur sang, sacrifié leur fortune, offert leurs familles en holocauste. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

Arithmétique. — 1° Expliquez comment vous divisez le nombre 23 1/3 par 18 3/7. 2° Un capital placé à 4 1/2 p. c. par an, a produit en 3 années et 4 mois, un intérêt simple de 342 fr. 54 c. ; quel était ce capital? 3° Quatre personnes ont hérité une terre d'une contenance de 5 hectares, 40 ares, qu'elles doivent se partager de la manière suivante : la part de la seconde doit être égale aux 2/3 de celle de la première ; la part de la troisième, égale à 1 1/4 de fois celle de la seconde, et la part de la quatrième, égale aux 6/7 de celle de la troisième. Quelle sera l'étendue de l'héritage de chaque personne?

Système métrique. — 1° Un propriétaire possède une pièce de terre carrée mesurant 84 mètres de chaque côté. Il veut échanger cette terre contre une autre, de forme rectangulaire, qui a 120 mètres de longueur ; quelle devra être la largeur de cette pièce, pour qu'elle ait la même superficie que la première ? 2° Un four à briques mesure en longueur $4^{m}20$; en largeur, $3^{m}80$ et en hauteur $3^{m}50$; combien de briques contient-il, sachant que chaque brique occupe un espace de 2 décimètres de longueur, 1 décimètre de largeur et 7 centimètres d'épaisseur?

Géographie. — 1° Faites par eau le voyage de Charleroi à Alost, en nommant les eaux que vous traversez et les villes que vous rencontrez. 2° Dans quelles parties de la Belgique extrait-on du sol *a.* la houille, *b.* le marbre, *c.* les ardoises?

Histoire. — 1° Quelles étaient les causes principales des troubles qui agitèrent les provinces belges au commencement du règne de Philippe II d'Espagne? 2° Qu'appelle-t-on le *Compromis des nobles ?*

Concours spécial de langue flamande. — Thème : Les oiseaux rendent à l'homme de très grands services : les poules et les canards lui fournissent des œufs ; leur chair est une très agréable nourriture. Ils habitent la demeure de l'homme. D'autres oiseaux se tiennent dans nos champs et dans nos vergers ; ils y font entendre leur chant et dévorent les insectes qui pourraient ravager les plantes et les arbres.

Les enfants ne peuvent pas dénicher les oiseaux.

Analyse grammaticale. — De regen bevochtigt de aarde en verfrischt de planten.

Concours spécial de langue française. — Thème. — De aarde brengt planten voort. De mensch heeft de planten noodig om te kunnen leven. De granen, de moeskruiden, de fruiten dienen hem tot voedsel ; de klaver, het gras, de rapen, de beeten voeden zijn vee ; het vlas, de hennep en het katoen leveren hem kleedingstukken ; de boomen verschaffen hem brandhout en planken tot het maken van meubelen en het bouwen van huizen.

De bloemen versieren zijne tuinen.

Analyse grammaticale. — L'homme cultive la terre et l'embellit.

Série B. (Écoles de filles.)

Orthographe. — Dictée : L'eau désaltère non seulement les hommes, mais encore les campagnes arides ; et celui qui nous a donné ce corps fluide l'a distribué avec soin sur la terre, comme les canaux d'un jardin. Les eaux tombent des hautes montagnes, où leurs réservoirs sont placés ; elles s'assemblent en gros ruisseaux dans les vallées ; les rivières serpentent dans les vastes campagnes, pour les mieux arroser ; elles vont enfin se précipiter dans la mer, pour en faire le centre du commerce de toutes les nations.

Grammaire. — Analysez grammaticalement la phrase suivante : L'air que nous respirons est indispensable à la vie.

Rédaction. — Une famille a été empoisonnée par l'usage de mets qui avaient séjourné dans des vases en cuivre mal entretenus. Écrivez ceci à une amie et parlez-lui des soins que doit prendre une bonne ménagère des ustensiles de cuisine. (Dix lignes au moins.)

Calligraphie. — (Deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.) La ménagère a soin du logement. Elle le rend propre ; service immense pour la santé et l'agré-

ment de ceux qui l'habitent. L'habitude de la propreté inspire le respect de soi-même. Cette vertu du corps a pour analogue, dans l'esprit, la netteté des idées, et dans le caractère, la franchise. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

Arithmétique. — 1° Qu'est-ce qu'une fraction? Qu'indique le dénominateur d'une fraction ordinaire? Qu'indique le numérateur? 2° Un marchand a acheté 7 pièces de toile, mesurant chacune 65 mètres, à 1 fr. 76 c. le mètre. Trouvez *a*. combien il a dû payer, sachant qu'on lui a accordé un escompte de 2 p. c.; 2° à quel prix il devra revendre le mètre pour gagner en tout 119 fr. 22 c.? 3° Pour faire un certain ouvrage en 25 jours, on a besoin de 12 ouvriers qui travaillent 10 heures par jour; combien de temps faudrait-il à 15 ouvriers, travaillant 9 heures par jour, pour faire le même ouvrage?

Système métrique. 1° Combien de litres peut contenir un baquet de forme rectangulaire, ayant $1^{m}20$ de longueur, 80 centimètres de largeur et 60 centimètres de profondeur? 2° On veut doubler un tapis de $3^{m}50$ de long sur $2^{m}45$ de large, au moyen d'une étoffe qui a une largeur de 70 centimètres. Combien en faut-il de mètres.

Géographie. — 1° Nommez les villes de la province de Liège et dites sur quelles rivières elles sont situées. 2° Quelles sont les villes belges situées sur les chemins de fer suivants : *a*. la ligne de Bruxelles à Ostende; *b*. celle de Bruxelles vers Aix-la-Chapelle (en Allemagne); *c*. la ligne de Bruxelles vers Paris (la France).

Histoire. — 1° Racontez en peu de mots ce qui arriva en Belgique pendant la domination française, de 1794 à 1814. 2° Comment cette domination cessa-t-elle?

Concours spécial de langue française. — *Thème :* De vogels kunnen geen koren zaaien; de koe, het paard, de schaapjes kunnen geene spijzen voor zich gereed maken; zij bakken geen brood, zij weven geen linnen, zij maken geene kleeders; gras en klaver eten zij, en de zaadjes die zij vinden in de weide en op den akker; maar zij weten niet wie hun voedsel groeien doet : dat weet de mensch alleen, een mensch weet meer dan duizend dieren.

Analyse grammaticale. — L'enfant studieux est la joie de ses parents.

Concours spécial de langue flamande. — *Thème :* La vache est le plus utile de nos animaux domestiques; elle se tient à l'étable ou dans la prairie, et se nourrit d'herbe, de trèfle, de carrottes, de navets. La vache nous donne du lait. Son lait est une excellente nourriture; il sert à faire du beurre et du fromage. Nous mangeons aussi la viande de la vache. La viande de bœuf est très bonne et fort nourrissante. La peau de la vache sert à faire du cuir.

Analyse grammaticale. — Het plantenrijk levert voedsel voor de dieren.

Série A. — Les divisions supérieures de toutes les écoles primaires dans le ressort d'inspection principale de Bruxelles comptaient 1,229 élèves réunissant les conditions voulues pour pouvoir concourir. 951 prirent part au concours. La moyenne des points par concurrent fut de 62.82 sur 100. 410 concurrents obtinrent le certificat de capacité.

Série B. — Dans le ressort d'inspection principale de Louvain, sur 428 élèves (filles) admises à concourir, 337 prirent part au concours. La moyenne des points par concurrente fut de 62.92. Il fut délivré 145 certificats de capacité.

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Religion et morale.* — 1° De quoi se compose la salutation angélique? 2° Pourquoi disons-nous que Marie est pleine de grâce? 3° Nommez : *a*. trois bonnes œuvres par lesquelles nous puissions honorer la sainte Vierge; *b*. trois bienfaits que nous pouvons attendre à l'heure de la mort, par suite de son intervention ou de son secours.

4° Racontez le miracle opéré par Jésus à la demande de sa mère. — Quelle est la morale de ce miracle?

II. *Langue maternelle.* (*Dictée avec questions à résoudre.*) — De l'age. Nous savons déjà que la vie est une *succession* de changements commençant à la naissance et dont la mort est le terme; les âges sont les *phases successives* et les *époques* dont se compose l'existence de l'homme. On peut diviser la durée de la vie en quatre périodes principales qui sont l'enfance, la jeunesse, l'âge viril et la vieillesse; on les a souvent *comparées* non sans raison aux quatre saisons de l'année. Mais, en réalité, les âges ne se limitent pas d'une façon aussi tranchée que cette division *pourrait* le *faire croire;* leur détermination n'a rien d'absolu, et *c'est sans transition bien appréciable que l'homme passe d'un âge à un autre.*

Questions : 1° Donnez un synonyme des mots *succession* et *époques.* 2° Qu'entendez-vous par *phases successives?* 3° Justifiez l'orthographe du mot *comparées.* 4° Quel est le participe passé des verbes *pourrait, faire* et *croire?* 5° Exprimez en d'autres termes le sens de la phrase : *C'est sans transition bien appréciable que l'homme passe d'un âge à un autre.*

III. *Rédaction.* — Invitez votre oncle à la distribution solennelle des prix aux lauréats du concours.

Vous avez obtenu un certificat. Joie de vos parents; petite fête de famille; projets pour l'avenir.

IV. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Divisez 5,364,200 par 2,600. Expliquez l'opération que vous avez faite et démontrez sur quel principe général repose cette opération. 2° Un propriétaire achète une ferme de 15 hectares 0627 au prix de 75 francs par are. Les frais de vente s'élèvent à 12 p. c. A combien devra-t-il louer cette ferme pour obtenir 2 1/2 p. c. de son argent? 3° Une citerne a une longueur de $1^{m}50$, une largeur de $2^{m}10$ et une profondeur de $2^{m}95$. On demande : *a.* combien d'hectolitres d'eau elle peut contenir; *b.* quel est le poids de l'eau qu'elle contient, en supposant que l'eau soit distillée et qu'elle doive monter encore de 35 centimètres avant que la citerne soit entièrement remplie.

N. B. — Toutes les questions doivent être raisonnées.

V. *Histoire.* — Faites connaître brièvement la vie des deux Van Artevelde.

VI. *Géographie.* — Nommez : 1° Deux provinces de la Belgique arrosées par la Sambre. 2° Deux villes situées dans le Limbourg. 3° Deux contrées arrosées par le Rhin. 4° Deux grandes mers de l'Europe. 5° Deux îles principales de l'Europe.

VII. *Économie domestique.* — Pour quels motifs le cultivateur doit-il bien nourrir ses animaux? Démontrez que la bonne nourriture donnée aux animaux exerce une influence salutaire sur la production du sol.

VIII. *Physique.* — Faites la description du thermomètre et démontrez par un exemple quels avantages cet instrument peut nous offrir.

IX. *Dessin à main levée.* — Dessinez un boulier-compteur.

X. *Langue accessoire.* (*Dictée et version.*)

N. B. — Les lignes suivantes seront lues, puis dictées lentement aux élèves, qui les traduiront ensuite (sans dictionnaire) dans leur langue maternelle.

Onwetendheid.

Er zijn lieden die nooit hun dorp verlaten hebben en voor welke de geheele wereld besloten is binnen de weinige vierkante meters, waar zij zich alle dagen bewegen. Voor hen ligt geheel de geschiedenis der menschheid in het weinige dat men er hun van zegt. Zij brengen hunnen tijd door met praten over het doen en laten van hunne geburen, en hunne nieuwsgierigheid wordt gevoed met gewone voorvallen des levens. Zoo geraken zij aan het graf zonder iets te weten van de wonderen door de geleerden ontdekt.

Wat ongeluk voor hen, nooit te hebben mogen leeren!

XI. *Épreuve supplémentaire en français, pour les élèves wallons, qui ne concourent pas en flamand.* — 1° Analysez grammaticalement les mots soulignés, dans la phrase suivante :

L'homme doit gouverner les *animaux* comme la raison *le* gouverne lui-même. 2° Écrivez la troisième personne du singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif des verbes : *résoudre, rompre, tenir, traduire.*

I. *Religion et morale.* — 1° Wie heeft de Engelsche Groetenis gemaakt? 2° Waarom noemt gij onze Lieve Vrouw *vol van gratie?* 3° Noem : *a. drie* godvruchtige werken, waarmede wij Maria kunnen vereeren ; *b. drie* weldaden die wij door hare hulp of bijstand *in het uiterste* mogen verwachten. 4° Verhaal het mirakel dat Jesus deed op het verzoek van zijne moeder. — Trek er *eene* zedeles uit.

II. *Langue maternelle. (Dictée avec questions à résoudre.)* — OVER DE KEUS VAN EEN BEROEP. — De *mensch leeft* op aarde niet alleen voor zich zelven ; *hij moet bijdragen tot het algemeen welzijn*, hij moet zijnen *medemenschen* dienst bewijzen, hij moet *nuttig* wezen. Wie aan de *samenleving* de diensten niet bewijst, welke zij het recht heeft van hem te verwachten, die vervult zijne bestemming niet. Wie zijne begaafdheden en bekwaamheden aan andere zaken besteedt, dan die, waar hij voor opgewassen is, wie een ander beroep omhelst dan datgene, waar hij van nature toe geroepen is, die vervult in de wereld zijne rol niet alleen slecht, maar verzuimt tevens eene andere, die hij volmaakt goed had kunnen vervullen.

De keus van een beroep is dus eene zeer ernstige zaak in het leven.

Questions. — 1° Welke beteekenis heeft hier het woord *beroep?* 2° Wat wordt er verstaan door : *hij moet bijdragen tot het algemeen welzijn?* 3° Geef een synoniem van *nuttig* en een van *samenleving.* 4° In welken naamval staan *a. mensch, b. medemenschen?* en waarom? 5° Schrijf het verleden deelwoord van elk der werkwoorden *leven, bijdragen, bewijzen.* Leg uw antwoord uit.

III. *Rédaction.* — Noodig uwen oom uit, om de plechtige prijsdeeling aan de bekroonden van den wedstrijd bij te wonen.

Gij hebt een certificaat gewonnen. Vreugd uwer ouders; feest voor vrienden en bloedverwanten ; voornemens voor de toekomst.

IV. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Deel 5,364,200 door 2,600. Leg de bewerking uit en bewijs op welk algemeen grondbeginsel deze bewerking gesteund is. 2° Een eigenaar koopt eene hofstede van 15 hectaren 0627 aan 75 frank de are : De kosten beloopen tot 12 t. h. van dezen verkoopprijs. Aan welken prijs zal de eigenaar deze hofstede moeten verhuren om 2 1/2 t. h. van zijn geld te trekken? 3° Een waterput heeft eene lengte van $2^{m}10$ en eene diepte van $2^{m}95$. Men vraagt : *a.* hoeveel hectoliters water de put inhouden kan ; *b.* welk het gewicht van het water is, dat hij wezentlijk bevat, in de veronderstelling dat het water gedistilleerd zij en het nog 35 centimeters klimmen moete, vooraleer de put vol zij.

N. B. — Al de vraagstukken moeten beredeneerd worden.

V. *Histoire.* — Maak in het kort de levensbeschrijving der twee Van Artevelden.

VI. *Géographie.* — Noem : 1° Twee provinciën van België, die door de Samber bespoeld worden. 2° Twee steden uit de provincie Limburg. 3° Twee landstreken bespoeld door den Rhijn. 4° Twee groote zeeën van Europa. 5° Twee voorname eilanden van Europa.

VII. *Économie domestique.* — Om welke redenen moet de landbouwer zijne huisdieren goed voedsel geven? Bewijs dat de dieren goed voeden een heilzamen invloed uitoefent op de opbrengst van het land.

VIII. *Physique.* — Geef eene beschrijving van den thermometer en bewijs door een voorbeeld welke voordeelen dit tuig ons opleveren kan.

IX. *Dessin à main levée.* — Teeken een telraam.

X. *Langue accessoire. (Dictée et version.)* — IL FAUT SONGER A L'AVENIR. — La vieillesse est accompagnée d'infirmités qui mettent l'homme dans l'incapacité de travailler; mais elle n'est pas le temps du travail, c'est celui du repos, et nous devons nous y préparer. Si nous avons été prévoyants, laborieux et économes dans la jeunesse, nous devons

nous être acquis des moyens d'existence pour cette époque. Si des malheurs nous en empêchent, la société nous offre aujourd'hui des ressources dans les caisses d'épargne, les assurances et une foule d'autres institutions qu'il est utile de connaître.

XI. *Épreuve supplémentaire en flamand, pour les élèves flamands qui ne concourent pas en français.* — 1° Wettig de schrijfwijze van het woord *treedt* in den volgenden zin : Uit het huisgezin *treedt* de jongeling in het *maatschappelijk leven*. Welk is de algemeene regel, die hier toegepast wordt? 2° Wat verstaat gij eigenlijk door de woorden : *maatschappelijk leven.*

Les divisions supérieures des écoles primaires de la Flandre occidentale comptaient 1,268 élèves, réunissant les conditions voulues pour concourir. 1,169 prirent part au concours. La moyenne des points par concurrent fut de 82.49 sur 170. 296 concurrents obtinrent le certificat de capacité.

D. Province de la Flandre orientale.

Les questions sont posées en français et en flamand.

I. *Religion.* — 1° Pourquoi la Sainte-Église est-elle nommée catholique et apostolique? 2° Qui fut le premier représentant de Jésus-Christ sur la terre? 3° Comment fut-il prévenu qu'il était destiné à devenir le chef de la Sainte-Église? 4° Quels sentiments les fidèles doivent-ils tâcher de renouveler en eux à l'occasion de la fête de ce saint, à l'égard de son successeur le pape de Rome?

II. *Calligraphie.* — (Moyenne) : Vive la Belgique.

(Fin) :

Mais rien ne vaut la patrie,
Rien ne vaut le sol natal;
Elle s'étend toute fleurie
Entre deux fleuves de cristal.
Juin de roses nous la festonne,
L'oiseau qui la quitte en automne
Ne rêve qu'elle en ses chemins.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

(Moyenne) : Aan mijne moeder.

(Fin) :

Goede moeder, mij zoo teeder,
Deze bloemen zijn voor u ;
't Is vandaag uw feestdag weder,
O wat vreugde voel ik nu!
'k Dacht van in den vroegen morgen :
'k Ga mijn moeder hulde doen
Voor haar goedheid, voor haar zorgen,
Door een dubblen liefdezoen.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

III. *Système métrique.* — 1° Une salle d'école est longue de 16 mètres, large de 9 mètres et haute de $4^{m}50$. On demande combien d'enfants pourront être placés dans cette classe, si chacun d'eux a besoin de $4^{m3}50$. 2° Une route a une longueur de 30 kilomètres. Elle doit être pavée sur une largeur de $3^{m}50$. Combien de pavés devra-t-on acheter lorsqu'on sait qu'il en faut 55 par mètre carré?

IV. *Arithmétique.* — 1° Un cultivateur a acheté une vache au prix de 325 francs. Pour l'engraisser il dépense 1 fr. 20 c. par jour pendant 28 semaines. A quel prix devra-t-il vendre cette vache pour gagner 75 francs? 2° Une personne prête à son voisin une somme d'argent moyennant un intérêt de 5 p. c. Après une année, son voisin lui rend 2,625 francs pour capital et intérêts. Quelle somme avait-il prêtée?

V. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Le repos. La fatigue causée par un travail soutenu nous indique que les organes dont nous sommes doués réclament un repos sans lequel les forces seraient vite épuisées. En faisant succéder la nuit au jour, le Créateur semble dire à tous les êtres vivant sur la terre : Dormez en paix jusqu'à ce que la lumière ait reparu à l'horizon. Le besoin de dormir pendant la nuit est impérieux chez l'homme. Une volonté décidée, la crainte d'un péril, l'instinct de la conservation peuvent nous rendre capables d'efforts extraordinaires et prolongés ; les soucis et les chagrins éloignent momentanément le sommeil de nos paupières. Mais ce n'est jamais en vain que la nature est contrariée. Bientôt on voit que l'abattement et l'épuisement se sont succédé et remplaceront une activité fébrile, toujours passagère.

Dictaat : De winter is bitter koud. Het vriest zoo hard dat de grond als versteend is. Een witte sneeuwmantel spreidt zich over velden en wegen. Geen vogel vindt nog een graantje dat hem spijst. Ziedaar, tegen den buitenmuur van dat klein huisje, ligt een plekje grond bloot gevaagd ; eene uitgehongerde musch, die heden nog niets te eten vond, heeft er een stuk brood bespeurd ; zij vliegt er gretig naartoe en randt het dapper aan. Vruchteloos heeft zij er den bek moede op gepikt ; het blijft aan den grond gekleefd, als ware het met nagels vastgemaakt. Treurig vliegt zij henen. Kinderen, gij zoudt nu gemakkelijk die arme diertjes kunnen vangen, doch onthoudt u daarvan ; strooit hun liever eten toe, dan zult gij verheugd zijn hongerigen gespijsd te hebben.

VI. *Rédaction.* — Pierre écrit à son ami pour lui annoncer que Castor, son chien fidèle, a retiré de l'eau un enfant qui était en danger de se noyer : joie des parents... reconnaissance envers le courageux animal...

A la date du 23 décembre 1882, l'Administration supérieure nous a fait savoir qu'elle ne possédait pas de renseignements statistiques sur le résultat du concours.

E. Province de Hainaut.

Par dérogation à l'article 1er de l'arrêté-règlement du 27 avril 1878, le concours, qui avait été fixé au 30 juin 1879, fut ajourné. (Arrêté de la députation permanente du 24 juin 1879.)

F. et G. Provinces de Liège et de Limbourg.

Le concours n'eut pas lieu.

H. Province de Luxembourg.

Les questions ne nous sont point parvenues.

Dans le ressort d'inspection principale d'Arlon, 2,237 élèves réunissaient les conditions voulues pour pouvoir concourir. 344 prirent part au concours. La moyenne des points par concurrent fut de 107.63 sur 180. Il fut délivré 178 certificats de capacité.

I. Province de Namur.

Le concours n'eut pas lieu.

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.	Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	NOMBRE D'ÉLÈVES inscrits pour le concours — GÉNÉRAL. Élèves de 1re année.	GÉNÉRAL. Vétérans.	SPÉCIAL de flamand. Élèves de 1re année.	SPÉCIAL de flamand. Vétérans.
1	Alost	4	1	4	1		Reports. . .	148	41	40	11
2	Andenne	2	»	»	»	33	Maeseyck. . . .	1	3	1	3
3	Anvers.	3	1	3	1	34	Malines	8	»	7	»
4	Ath	5	»	»	»	35	Marche	1	2	»	»
5	Audenarde (éc. priv.).	2	1	2	1	36	Mons	9	1	»	»
6	Beaumont. . . .	2	3	»	»	37	Neufchâteau . . .	2	»	»	»
7	Binche (éc. patronn.) .	2	»	»	»	38	Nieuport	4	»	4	»
8	Boom	3	»	3	»	39	Pâturages. . . .	6	3	»	»
9	Braine-le-Comte. .	6	2	»	»	40	Pecq (éc. comm.) .	5	»	»	»
10	Bruges.	4	»	4	»	41	Péruwelz	9	3	»	»
11	Châtelet	7	3	»	»	42	Quiévrain (éc. comm.).	7	4	»	»
12	Courtrai (éc. patronn.).	4	1	4	1	43	Renaix.	4	2	4	2
13	Couvin.	7	2	»	»	44	Rochefort. . . .	3	1	»	»
14	Diest	2	4	2	4	45	Rœulx	9	3	»	»
15	Dinant.	3	»	»	»	46	Saint-Ghislain . .	7	4	»	»
16	Ellezelles (éc. comm.).	3	1	»	»	47	Saint-Hubert. . .	2	1	»	»
17	Fleurus (id.) . . .	5	3	»	»	48	St-J.-t.-Noode (comm.)	7	1	7	1
18	Fosses.	5	5	»	»	49	Saint-Trond . . .	4	1	4	1
19	Furnes.	2	1	2	1	50	Schaerbeek (éc. comm.)	3	5	3	5
20	Gosselies	8	2	»	»	51	Seraing (éc. comm.).	4	2	»	»
21	Hal	3	1	3	1	52	Soignies	19		»	»
22	Herve (éc. patronn.)	3	1	»	»	53	Spa	6	1	»	»
23	Houdeng-Aimeries .	7	1	»	»	54	Stavelot	4	7	»	»
24	Huy.	11	2	»	»	55	Thuin	11	1	»	»
25	Ixelles (éc. comm.).	9	»	9	»	56	Tongres	8	1	8	1
26	Jodoigne	9	2	1	1	57	Turnhout . . .	2	»	2	»
27	Jumet (éc. comm.) .	4	2	»	»	58	Verviers (éc. comm.)	10	»	»	»
28	Liège (id.) .	6	»	»	»	59	Virton	4	»	»	»
29	Lierre	6	»	6	»	60	Visé	5	3	»	»
30	Limbourg. . . .	8	2	»	»	61	Waremme . . .	5	6	»	»
31	Lokeren (éc. priv.) .	2	»	2	»	62	Wavre.	2	2	»	»
32	Louvain	1	»	1	»	63	Ypres	3	1	3	1
	A reporter. . .	148	41	40	11		Totaux. . .	322	99	89	25

Il résulte de ce tableau que quarante-six écoles moyennes de l'État, douze écoles moyennes communales, trois écoles moyennes patronnées et deux écoles moyennes privées ont pris part au concours général; que dix-huit écoles moyennes de l'État, trois écoles moyennes communales, une école moyenne patronnée et deux écoles moyennes privées ont pris part au concours spécial de langue flamande.

Les établissements officiels qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la première classe, sont : 1° les écoles moyennes de l'État, à Aerschot, à Gand, à Namur et à Philippeville; 2° l'école moyenne communale de Bruxelles; 3° les écoles moyennes patronnées d'Eecloo, de Ninove, de Poperinghe et de Thielt.

II. *Jurys.*

A. Concours général : MM. Charlier, professeur de mathématiques à l'athénée royal de Namur; De Moor; Gilles; Lequarré; Seron et Waxweiler.

B. Concours spécial de langue flamande : MM. Hiel, Van Beers et Verstraeten.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

A. CONCOURS GÉNÉRAL [1].

1° *Langue française* (six heures).

Composition. — Joseph sait que, s'il obtient le prix, son protecteur le mettra à même d'être utile à ses parents pauvres... Il lit à la dérobée la composition d'un camarade, son concurrent le plus sérieux... Saisi de remords, il écrit à son maître et lui demande pardon.

Grammaire. — I. Quel est l'accord de l'adjectif attribut quand le sujet est *nous, vous, on ?*

II. Quand le verbe *être* s'accorde-t-il, non pas avec le sujet *ce*, mais avec l'attribut? Donnez les exceptions.

III. Quelle différence de sens y a-t-il entre : Je crains qu'il *ne* vienne chez moi. Je crains qu'il *ne* vienne *pas* chez moi. Peu s'en est fallu qu'il *ne* vînt chez moi. Peu s'en est fallu qu'il *ne* vînt *pas* chez moi.

2° *Histoire de Belgique et géographie* (quatre heures).

I. Énoncez les événements qui ont fait passer la Belgique successivement sous la domination des maisons de Bourgogne, d'Autriche, d'Espagne, d'Autriche, de France, de Hollande.

II. Racontez le règne de Jean Ier, duc de Brabant.

III. Racontez le règne de Joseph II.

IV. Donnez la géographie de l'Italie. Tracez la carte de cette contrée.

V. Donnez la géographie générale du Pérou.

VI. Qu'est-ce que la Malaisie? Indiquez sur une carte la position des différentes îles qui la composent.

3° *Arithmétique, algèbre et géométrie* (cinq heures).

I. Énoncez les principes fondamentaux de la divisibilité des nombres.

[1] Le travail est désormais divisé en trois parties.

II. Exposez la théorie de la division des fractions ordinaires sur les exemples

$$\frac{7}{8} : 5 \text{ et } \frac{5}{6} : \frac{7}{9}.$$

III. Trois ouvriers ont fait un travail pour lequel ils ont reçu autant l'un que l'autre. Le premier a travaillé 12 jours, le second 15 jours et le troisième 20 jours. La somme des gains d'un jour est de 12 francs. On demande combien chacun a gagné par jour et ce que le travail a coûté.

IV. Trouver un nombre de trois chiffres tel que le chiffre des unités soit égal à la somme des deux autres chiffres et qu'en divisant le nombre par la somme de ses chiffres on trouve 22 pour quotient et 6 pour reste. En ajoutant 495 à ce nombre on obtient pour somme le nombre renversé.

V. Énoncer et démontrer les propriétés de la figure que l'on obtient en abaissant du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle une perpendiculaire sur l'hypoténuse.

VI. Décrire une circonférence qui passe par deux points donnés et qui touche une droite donnée. Énoncer et démontrer le théorème sur lequel repose la solution.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	Arith., algéb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
	Élèves nouveaux.					
1er prix.	Joseph Goutière, de Rœulx	Rœulx.	35.5	16	33.5	85
2e id.	Tobie Claes, de Malines	Malines.	38	16	30.5	84.5
3e id.	Émile Stache, de Bruxelles	Saint-Josse-ten-Noode.	32.5	17.5	33.5	83.5
4e id.	Désiré Mathieu, de Méan	Waremme.	38	15	29	82
5e id.	Florentin Malter, de Frasnes-lez-Couvin	Couvin.	36.5	18	25.5	80
	Louis Joannès, de Liège	Liège.	32.5	16.5	31	80
	Émile Calonne, de Roucourt	Péruwelz.	31	16.5	32.5	80
	Jacques Cardol, de Verviers	Verviers.	35.5	12	32.5	80
	Charles Polis, de Verviers	Id.	35.5	12.5	32	80
6e id.	Théodore De Malotau, de Liège	Fleurus.	31.5	15	33	79.5
7e id.	Émile Tamboise, de Nismes	Couvin.	29.5	18	31.5	79
	Aristide Capelle, de Liège	Liège.	35.5	12.5	31	79
	Joseph Jamin, de Liège	Id.	33	13.5	32.5	79
	Jules Bascourt, de Péruwelz	Péruwelz.	31	15	33	79
	Léon Dehoul, de Saint-Josse-ten-Noode	Saint-Josse-ten-Noode.	28.5	17.5	33	79
	Joseph Jaspar, de Verviers	Verviers.	32	14	33	79
8e id.	Auguste Doignies, de Landelies	Thuin.	33	13.5	32	78.5
9e id.	Arthur Westendorp, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	28.5	15.5	34	78
	Joseph Renaud, de Horrues	Couvin.	33.5	18.5	26	78
10e id.	Ernest Bastin, de Daussoies	Jodoigne.	34	15.5	28	77.5
	Félicien Beaufort, de Polleur	Verviers.	31	14.5	32	77.5
	Armand Gramme, de Waremme	Waremme.	34	14	29	77.5
1er accessit.	Eugène Chaidron, de Sugny	Virton.	32.5	13.5	31	77
2e id.	Joseph Lenoir, de Falisolles	Fosses.	28.5	14.5	33.5	76.5
	Modeste Stuyvaert, de St-Josse-ten-Noode	Saint-Josse-ten-Noode.	31	15	30.5	76.5
3e id.	Oscar Denis, de Fleurus	Fleurus.	28	16	32	76
	Adolphe Gaillez, de Maurage	Rœulx.	28.5	18	29.5	76

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	Arith., algèb. et géométrie (max. : 35).	Total (max. : 100).
4e prix.	Félix Remacle, de Frasnes-lez-Buissenal.	Couvin.	33	16.5	25.5	75
	Oscar Fonsny, de Hodimont	Verviers.	32.5	12	30.5	75
5e id.	René Desmedt, de Bruxelles	Pecq.	27.5	15.5	31.5	74.5
	Céron Guyot, de Saint-Ghislain	Saint-Ghislain.	34.5	16	24	74.5
6e id.	Arthur Courthéoux, de Bouillon	Couvin.	32.5	18	23.5	74
	Pierre Odekerken, de Maestricht	Liège.	32	11	31	74
	Oscar Ravez, de Péruwelz	Péruwelz.	26	15.5	32.5	74
7e id.	Édouard Cornélus, de Bruges	Bruges.	26.5	13.5	33.5	73.5
	Jules Calonne, de Péruwelz	Péruwelz	26	15	32.5	73.5
	Albert Motte, de Quiévrain	Quiévrain.	35	16	22.5	73.5
8e id.	Louis Soupart, de Gosselies	Rœulx.	27.5	13.5	32	73
	Victor Bartier, d'Ypres	Soignies.	32	17	24	73
	Victor Devroede, de Marcq	Id.	29.5	16	27.5	73
9e id.	Odon Leroy, de Hoves	Braine-le-Comte.	26.5	13.5	32.5	72.5
	Henri Thiriart, de Chênée	Gosselies.	26	14.5	32	72.5
	Alfred Gillet, de Longueville	Jodoigne.	36	12.5	24	72.5
	Arille Dubois, d'Écaussines-d'Enghien	Soignies.	35	15	22.5	72.5
	Alfred Jacques, de Saint-Mard	Virton.	28.5	13	31	72.5
	Paul Leyder, de la Madeleine	Id.	31	14	27.5	72.5
10e id.	Charles Renaud, de Paris	Braine-le-Comte.	31.5	15.5	25	72
	Arthur Warnier, de Fleurus	Fleurus.	30	13	29	72
	Alphonse Beguin, de Ramillies-Olfus	Jodoigne.	33	11	28	72
	Jules Hancart, de Lodelinsart	Jumet.	35	12.5	24.5	72
	Eugène Marcoux, de Rebecq-Rognon	Soignies.	25.5	16	30.5	72
11e id.	Joseph Gillet, d'Alleur	Limbourg.	28	15	28.5	71.5
	Henri Van de Waeter, de Nieuport	Nieuport.	31.5	15	25	71.5
	Célestin Nicolet, de Francorchamps	Stavelot.	35	3.5	33	71.5
12e id.	Jean-Baptiste Rassart, de Fleurus	Fleurus.	24	15.5	31.5	71
	Ernest Dubois, de Grez-Doiceau	Jodoigne.	27	15	29	71
	Auguste Joncker, de Dolhain-Limbourg	Limbourg.	33.5	13.5	24	71
	Emile Paquet, de Rochefort	Rochefort.	27	15.5	28.5	71
	Constantin Dame, de Marles (France)	Saint-Ghislain.	33	15	23	71
13e id.	Émile Heister, de Merken	Limbourg.	28 5	13.5	28.5	70.5
	Ferdinand Delbrassine, de Chaumont	Soignies.	34	11.5	25	70.5
	Léon Liot, de Bruxelles	Id.	31	17	22.5	70.5
14e id.	Ernest Dujardin, de Limbourg	Limbourg.	28	16.5	25.5	70
	Jean-Baptiste Cordier, d'Audregnies	Péruwelz.	34	11	25	70
	Léonard Broens, de Turnhout	Turnhout.	33	12.5	24.5	70
15e id.	Joseph Douchamps, de Wamilles	Rochefort.	26	12.5	31	69.5
16e id.	Edmond Bosserez, de Ham-sur-Sambre	Couvin.	26.5	17	25.5	69
	Léon Gravez, de La Louvière	Houdeng-Aimeries.	28.5	16	24.5	69
	Joseph Heuse, de Nessonvaux	Limbourg.	29	13	27	69
17e id.	Antoine Lenoir, de Visé	Visé.	28	15.5	25	68.5

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	Arith., algéb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
18ᵉ id.	Jules Dambot, de La Louvière	Ath.	33.5	11	23.5	68
	Adolphe Grandel, de La Hamaide	Id.	26	9	33	68
	Gustave Menart, de Pironchamps	Châtelet.	27	16.5	24.5	68
	Henri Van Huffel, de Bruxelles	Jodoigne.	36.5	9.5	22	68
	Oscar Caron, de Baudour	Saint-Ghislain.	30.5	14	23.5	68
	Georges Feldhaus, de St-Josse-ten-Noode.	Saint-Josse-ten-Noode.	23.5	13.5	31	68
	Henri Bay, de Thuin	Thuin.	27.5	15.5	25	68
19ᵉ id.	Arthur Van Hove, de Dottignies.	Bruges.	23	11.5	33	67.5
	Victor Dache, d'Engis	Huy.	34	15.5	18	67.5
	Octave Falleur, de Jumet.	Jumet.	31.5	12.5	23.5	67.5
	Charles Gilleman, de Pecq.	Pecq.	27.5	15	25	67.5
	Auguste Dessy, de Genval	Soignies.	28.5	16	23	67.5
	Gustave Mahy, de Châtelineau	Thuin.	29	16	22.5	67.5
20ᵉ id.	Paul Lalieu, de Gilly	Châtelet.	29	15	23	67
	Désiré Rousseaux, d'Olloy	Couvin.	29.5	15.5	22	67
	Hector Delcroix, de Steinkerke	Soignies.	27.5	16	23.5	67
	Jean Peeters, d'Anvers.	Id.	29	14	24	67
	Jean-Baptiste Dumoulin, de Bousval	Wavre.	30.5	15	21.5	67
	Vétérans.					
Prix.	Désiré Halleux, de Charneux	Visé.	36.5	18	33.5	88
	Louis Plisnier, de Rœulx	Rœulx.	35	17.5	33.5	86
	Léonard Baltus, d'Eupen	Limbourg.	33.5	18.5	33.5	85.5
	Arthur Cappe, de Péruwelz.	Péruwelz.	36.5	15.5	33.5	85.5
	Alfred Despréchins, de Nelle-sur-Haine	Rœulx.	35.5	17.5	32.5	85.5
	Gustave Blondeau, de Rœulx	Id.	35	17	33	85
	Léon Calonne, de Paris.	Péruwelz.	37.5	15	31.5	84
	Léon Geeroms, d'Alost	Alost.	40.5	18.5	24.5	83.5
	Sylvain Rigaux, de Fleurus	Fleurus.	31.5	17	33.5	82
	Ignace Stordeur, d'Alost	Jodoigne.	34	15.5	32	81.5
	Edmond Berck, d'Anthisnes	Seraing.	31	16.5	34	81.5
	Albert Duculot, de Vitrival.	Fosses.	32.5	15	33.5	81
	Léon Fabry, de Habay-la-Neuve	Rochefort.	32.5	15	33	80.5
	Pierre Moreau, de Lens-Saint-Servais	Waremme.	33.5	14	32.5	80
	Léandre Quenon, de Hornu.	Saint-Ghislain.	29.5	17	32.5	79
	Joseph Bolinne, de Fallaix.	Waremme.	32	14	32.5	78.5
	Alfred Minon, de Fleurus	Fleurus.	30	15.5	32.5	78
	Adhémar Cousin, de Baudour	Saint-Ghislain.	25.5	11.5	31	78
	Jean-Baptiste Delange, de Schaerbeek	Schaerbeek.	29	16	33	78
	Jules Havaux, d'Hennuyères	Braine-le-Comte.	28	15.5	34	77.5
	Joseph Flamme, de Blaton.	Péruwelz.	30	14	33.5	77.5
	Léon Lebrun, de Montigny-sur-Sambre.	Châtelet.	34.5	16.5	25.5	76.5
	Abel Lahaye, de Beauraing	Seraing.	26	16	33.5	75.5
	Alexandre Gabriel, de Châtelet	Châtelet.	26	15.5	33.5	75

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	arith., algèb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
Prix.	Léon Druart, de Marche	Marche.	35	15.5	24.5	75
	Alfred Van Coppenolle, de Renaix	Renaix.	29	17	29	75
	Léon Deleau, de Lobbes.	Thuin.	36.5	13.5	25	75
	Firmin Lejeune, de La Gleize	Stavelot.	25.5	16.5	32.5	74.5
	Zéphir Gobier, de Leugnies.	Beaumont.	31.5	17.5	24.5	73.5
	Léopold Clercx, de Châtelet	Châtelet.	25	15.5	33	73.5
	Gauthier Aerts, de Maeseyck	Maeseyck.	33.5	17	23	73.5
	Adelin Guyaux, de Roux	Fosses.	29.5	10	33.5	73
	Léon Crismer, de Stavelot	Stavelot.	28	13	32	73
	Victor Bernard, de Rance	Beaumont.	31	17	24.5	72.5
	Adolphe Corman, de Limbourg	Limbourg.	29	11.5	31.5	72
	Omer Delcourt, de Baelen	Braine-le-Comte.	26	14	31.5	71.5
	Zéphir Bastin, d'Enghien	Couvin.	30.5	17	24	71.5
	Jean Richard, de Daelhem	Visé.	31.5	16	24	71.5
	Joseph Larminier, de Bergilers	Waremme.	29	13 5	29	71.5
	Pierre Smets, de Maeseyck.	Maeseyck.	32	14.5	24	70.5
	Jules Gillart, de Fleurus	Fleurus.	23.5	14	32 5	70
	Louis Marchoul, de Hollogne	Waremme.	26	12	32	70
ÉLÈVES NON LAURÉATS [1] QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.						
Élèves nouveaux.						
Arthur Millard.		Bruges.	23.5	11.5	31.5	66.5
Pascal Lepape.		Liège.	30	12.5	24	66.5
Jean Van Cutsem		Alost.	31	11.5	23.5	66
Hubert Ludwig.		Lokeren.	22 5	18.5	25	66
Arthur Vereecken.		Malines.	29.5	13.5	23	66
Arthur Delsart.		Quiévrain.	31.5	16	18.5	66
Jean-Bapt. Vilain.		Saint-Ghislain.	31	13	22	66
Aimé De Walsche.		Anvers.	30.5	12	23	65.5
Edouard Claux.		Thuin.	27	15	23.5	65.5
Sylvain Pera		Andenne.	31:5	9	24	64.5
Victor Vanderstroden		Ath.	33.5	11	20	64.5
Ferdinand Denucé.		Soignies.	28.5	15	21	64.5
Louis Dehoux		Thuin.	33	14.5	17	64.5
Gustave Renard		Braine-le-Comte.	26.5	12.5	25	64
Eugène Engelmann		Huy.	31	15	18	64
Jean-Bapt. Vandenbrande		Malines.	25	6.5	32.5	64
Désiré Ramelot.		Seraing.	25.5	14	24.5	64
Louis Fayen		Verviers.	31.5	6	26.5	64
Jules Boereboom		Bruges.	25	13.5	25	63.5
Émile Van Hagendoren.		Herve.	33	7	23.5	63.5
Gustave Oortmeyer		Ixelles.	22.5	13.5	27.5	63.5
Émile De Brabander		Lokeren.	22	16.5	25	63.5
Paul Croix		Rœulx.	27	13	23.5	63.5

[1] 59 de ces élèves auraient eu droit : les 9 premiers à un accessit, et les autres à une mention honorable, si les récompenses n'étaient limitées à 10 prix et 20 nominations.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.			
		Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	Arith., algèb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
Alphonse Vincke	Saint-Josse-ten-Noode.	21.5	11	31	63.5
Justin Hanotier	Soignies.	25	14.5	24	63.5
Sylvain Demarteau	Spa.	29.5	9.5	24.5	63.5
Arthur Cornet	Waremme.	26.5	10.5	26.5	63.5
Alfred Richoux	Beaumont.	23.5	15.5	24	63
Charles Moens	Dinant.	26.5	12	24.5	63
Léon Sagehomme	Limbourg.	30	10.5	22.5	63
Philémon Velghe	Renaix.	28	11.5	23.5	63
Georges Poutte	Saint-Ghislain	32	8	23	63
Edmond Van Campenhoudt	Soignies.	23.5	12.5	27	63
Alfred Strauwen	Waremme.	30.5	15	17.5	63
Joseph Goffin	Andenne.	27	11	24.5	62.5
Henri Vanderdonck	Maeseyck.	28.5	11	23	62.5
Émile Vonèche	Saint-Hubert.	28.5	10.5	23.5	62.5
Jules Lekeu	Stavelot.	21	11	30.5	62.5
Joseph Triplot	Fleurus.	25.5	12	24.5	62
Alfred Lovinfosse	Liège.	29.5	13.5	19	62
Hubert Stollenwerck	Limbourg.	30	8	24	62
Servais Delbouille	Visé.	23.5	15	23.5	62
Edmond Féron	Châtelet.	24	15.5	22	61.5
Victor Pouplier	Houdeng-Aimeries.	23	13.5	25	61.5
Arthur Heuse	Limbourg.	32.5	7.5	21.5	61.5
Louis Thiry	Seraing.	18.5	10.5	32.5	61.5
François Bovy	Soignies.	24	13.5	24	61.5
Arsène Roulin	Id.	25	14	22.5	61.5
Hector Vrancken	Jodoigne.	32	5.5	23.5	61
Paul Massart	Neufchâteau.	23	8.5	29.5	61
Napoléon Louis	Soignies.	22	14.5	24.5	61
Ulisse Hanotiaux	Beaumont.	25.5	10.5	24.5	60.5
Pierre Roger	Fosses.	25.5	10.5	24.5	60 5
Émile Colinet	Gosselies.	21 5	15	24	60.5
Émile Vandervliet	Malines.	27	9.5	24	60.5
Honoré Audeval	Péruwelz.	29.5	7	24	60.5
Désiré Pauwels	Boom.	27.5	8.5	24	60
Félix Corbisier	Soignies.	23.5	14.5	22	60
Laurent Petit	Verviers.	29.5	14.5	16	60
Joseph André	Rœulx.	19.5	15.5	24.5	59.5
Oscar Delhoye	Péruwelz.	31	6	22.5	59.5
Albert Dufour	Saint-Ghislain.	25.5	11.5	22.5	59.5
Auguste Timmermans	Malines.	30.5	5	24	59.5
Jules Mercier	Beaumont.	25.5	10.5	23	59
Jean-Baptiste Bertholet	Spa.	25.5	2.5	30.5	58.5
Désiré Gilbert	Ath.	24.5	10.5	23.5	58.5
Charles Massez	Renaix.	20.5	16	22	58.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.	POINTS OBTENUS.			
		Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	Arith., algèb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
Armand Fleury	Seraing.	25	0	33	58
Ernest Lambert	Rœulx.	20.5	14.5	23	58
Gaspard Magnette	Virton.	15.5	13	29.5	58
Arthur Rodrigues.	Rochefort.	26 5	6	25.5	58
Antoine Van Hove	Malines.	20.5	9	28.5	58
René Jansens	Ixelles.	31.5	13	13	57.5
Émile Lannoy	Gosselies.	25.5	10.5	21.5	57.5
Benoni Marin	Braine-le-Comte.	24.5	11.5	21.5	57.5
Oscar Cauderlier	Thuin.	21.5	13.5	22	57
Joseph De Nayer	Hal.	20.5	14	22.5	57
Henri Christiaens.	Tongres.	23.5	9.5	23.5	56.5
Georges Claisse	Neufchâteau.	20.5	12	24	56.5
Gustave Colomb	Rœulx.	24	10	22.5	56.5
Hector Delattre.	Quiévrain.	19.5	15.5	21.5	56.5
Léon Gaudy.	Houdeng-Aimeries.	20	12.5	24	56.5
François Jacquemin	Seraing.	23.5	0	33	56.5
Victor Stiénon	Rœulx.	18.5	15	23	56.5
Émile Courtin	Gosselies.	21	15	20	56
Joseph Dethier.	Stavelot.	20.5	7.5	28	56
Louis Demarteau	Jodoigne.	31	11	14	56
Frédéric Colle	Spa.	23.5	9.5	23	56
Firmin Lambeau	Wavre.	22.5	12.5	21	56
Désiré Masson.	Huy.	19.5	13 5	23	56
Jules Turlot.	Soignies.	24	16	16	56
Alfred Conrardy	Huy.	23.5	14.5	17.5	55.5
Henri Lepage	Id.	21.5	10	24	55.5
Ruidant	Fosses.	22	8.5	25	55.5
Oscar Simon	Péruwelz.	26.5	6	23	55.5
Georges Scailquin.	Quiévrain.	21.5	12.5	21	55
Émile Dandois.	Gosselies.	20.5	12	22	54.5
Henri Dervier	Rœulx.	21	11.5	22	54.5
Léon Henseval.	Châtelet.	22.5	11	21	54.5
Alexis Tiberghien.	Schaerbeek.	25	13.5	16	54.5
Aloïs Huberland	Quiévrain.	25	14	15	54
Camille Bourgeois	Gosselies.	20	11	22.5	53.5
Antoine Defossez	Spa.	28.5	6.5	19.5	53.5
Cyrille Florent.	Pecq.	17.5	11.5	24.5	53.5
Henri Piron.	Stavelot.	21.5	12	20	53.5
Hector Pilot	Quiévrain.	24.5	9	20	53.5
Jules Delhaye	Mons.	18.5	11.5	23	53
Albert Plugers.	Saint-Trond.	15.5	15	22.5	53
Jacques Swinnens.	Ixelles.	14	6	33	53
Camille Evrard.	Renaix.	17	12	23.5	52.5
Antoine Meunier	Thuin.	20.5	9.5	22.5	52.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.			
		Langue française (max. : 45).	Histoire et géographie (max. : 20).	Arith., algéb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
Théodore Vermeylen	Audenarde.	19.5	12.5	20.5	52.5
Auguste Veyssière	Jodoigne.	32	0	20.5	52.5
Léandre Desonay	Mons.	21.5	8	22.5	52
Joseph Poulet	Fosses.	27	9	15.5	51.5
Victor Van Lint	Louvain.	21.5	13	17	51.5
Maurice Dewael	Pecq.	23	10.5	17.5	51
Hippolyte Lamarche	Huy.	25	7.5	18.5	51
Michel Van Rymenam	Malines.	22	6	23	51
Joseph Cornelis	Alost.	18	12	20.5	50.5
Camille Garit	Binche.	20.5	12.5	17.5	50.5
Aquila Houzeaux	Saint-Ghislain.	27.5	11	12	50.5
Léon Thiriaux	Thuin.	23	11	16.5	50.5
Désiré Verleye	Nieuport.	25.5	7.5	17.5	50.5
Adolphe Delfosse	Mons.	17.5	9	23.5	50
Camille Gellinck	Courtrai.	18	13.5	18.5	50
Hector Gesquière	Furnes.	13.5	11.5	25	50
Maurice Lesieux	Id.	17.5	10	22.5	50
Firmin Pantiers	Ypres.	25	2	23	50
Vétérans.					
Armand Tixhon	Stavelot.	21	17	31.5	69.5
Séraphin Wilmart	Beaumont.	28	17	24.5	69.5
Léon Dussart	Saint-Ghislain.	28.5	16.5	23.5	68.5
Eugène Éloir	Quiévrain.	29.5	15	24	68.5
Georges Bernard	Stavelot.	25	12	31	68
Désiré Compère	Fosses.	27.5	15.5	25	68
Joseph Vanderdonck	Maeseyck.	32	14	22	68
Arthur Henry	Fosses.	34	9.5	24	67.5
Florent Polet	Stavelot.	21	13	33.5	67.5
Joseph Dewez	Jumet.	23	12	32	67
Joseph Dehon	Pâturages.	29	14.5	23	66.5
Auguste Georges	Stavelot.	32.5	16	18	66.5
Léopold Lonchay	Marche.	27	15	24.5	66.5
Georges Boucher	Schaerbeek.	31	15.5	19.5	66
Alphonse Van Damme	Audenarde.	30.5	13	22.5	66
Charles Croes	Anvers.	26.5	13.5	25.5	65.5
Aimé Dieu	Pâturages.	26	15.5	23.5	65
Jules Houssiau	Hal.	27	12.5	25	64.5
Alfred Willequet	Renaix.	23	17	24.5	64.5
Hippolyte Crunelle	Quiévrain.	29.5	13	21.5	64
Alfred Meunier	Saint-Ghislain.	27	14.5	22.5	64
Auguste Descamps	Pâturages.	30.5	14.5	18.5	63.5
Léopold Gaguin	Fosses.	28.5	14.5	20.5	63.5
Victor Gillet	Couvin.	26.5	17.5	19.5	63.5
Henri Bodeux	Stavelot.	28	16	19	63

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. 50).	Histoire et géographie (max. 20).	Arith., algèb. et géométrie (max. : 35).	Total (sur 100).
Émile Descamps	Quiévrain.	26	14	22.5	62.5
Eugène François	Saint-Hubert.	26.5	11	25	62.5
Armand Bertholet	Spa.	24.5	11.5	24.5	60.5
Edmond Hanton	Ellezelles.	25.5	12.5	22	60
Louis Marchal	Wavre.	21.5	14.5	24	60
Hubert Schepers	Huy.	26	14	20	60
Xavier Lantier	Mons.	18.5	15.5	24.5	58.5
Paul Lembourg	Quiévrain.	22	15.5	20.5	58
Victor Cerckel	Diest.	24	11	22.5	57.5
Jules Van Tieghem	Courtrai.	28 5	10	19	57.5
Édouard Kop	Schaerbeek.	24	9	24	57
Joseph Piot	Id.	16	10.5	30	56.5
Jules Van Gaver	Furnes.	17	8.5	28.5	54
Hubert Bonhomme	Visé.	29.5	15	8	52.5
Eugène Steygers	Diest.	20.5	8.5	23	52
Oscar Lefèvre	Jumet.	21.5	5	24.5	51

B. CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

Brief aan Peter oom. — Ik heb wel geleerd... Hoe gaarne zou ik van u eene vaderlandsche geschiedenis bekomen.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
Élèves nouveaux.		
Prix. Albert Melius, d'Anvers	Anvers.	70
1er accessit. Florent Nauwelaerts, de Lierre	Id.	66
1er accessit. Firmin Van Dyck, de Duffel	Boom.	66
2e id. Léonard Broens, de Turnhout	Turnhout.	65
1re ment. hon. Théodore Fologne, de Halmaet	Saint-Trond.	63
2e id. Tobie Claes, de Malines	Malines.	60
Vétérans.		
Prix. Léon Geerooms, d'Alost	Alost.	73
Prix. Alfred Smets, de Diest	Diest.	71
ÉLÈVES NON LAURÉATS AYANT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.		
Élèves nouveaux. Désiré Jacquart	Nieuport.	59
Désiré Pauwels	Boom.	58
Henri Vanderdonck	Maeseyck.	57
Joseph Cornelis	Alost.	56
Théodore Vermeylen	Audenarde.	56
Vétéran. Charles Croes	Anvers.	50

Établissements du degré supérieur : athénées et collèges.

I. *Classes désignées pour le concours. — Jurys.*

Les classes désignées pour concourir furent la 2e latine et la 1re professionnelle.

Le thème latin, la version latine et la version grecque furent jugés par MM. Dumont, Gilles et Roersch.

La composition française fut appréciée, pour la 2e latine et pour la 1re professionnelle, par MM. Gravrand, Stecher et Van Bemmel.

Le thème flamand, allemand ou anglais, pour la 2e latine et pour la 1re professionnelle, fut apprécié par MM. Fuerison, James et Scheler.

Les réponses aux questions d'histoire, de géographie et d'astronomie furent jugées par MM. James, Juste et Scheler.

Le concours spécial de flamand, dans les deux classes, a été apprécié par MM. Fuerison, Rooses et Van Lée, homme de lettres, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique.

Les concours en mathématiques, en sciences naturelles et en sciences commerciales, pour la 1re professionnelle, ainsi que les mathématiques et la physique, pour la 2e latine, furent jugés par MM. Dauge, Trasenster, Vinçotte et Mister, professeur à l'école du génie civil, à Gand.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points. — Reproduction de travaux couronnés. — Tableaux des moyennes des points obtenus par les établissements concurrents.*

A. SECONDE LATINE.

1° Concours général.

Composition française (six heures). — Pépin le Bref. Les leudes avaient plaisanté Pépin sur sa petite taille. Un jour de fête, après un vain appel à leur courage, il s'élance dans l'arène et tue un lion furieux qui venait de terrasser un taureau.

Version latine. — Mort d'Hercule.

Aggeritur omnis sylva, et alternæ trabes
In astra tollunt Herculi angustum rogum
Raptura flammis pinus, et robur tenax,
Et brevior ilex. Silva contexit pyram
Populea, silva, frontis herculeœ decus.
At ille, ut ingens nemore sub nasamonis
Æger reclini pectore immugit leo,
Fertur. Quis illum credat ad flammas rapi?
Vultus petentis astra, non ignes, erat.

Ut pressit Œten, ac suis oculis rogum
Lustravit omnem, fregit impositus trabes,
Arcumque poscit : Accipe hæc, inquit, Sate
Pœante, dona ; munus Alcidæ cape.
Has Hydra sensit ; his jacent Stymphalides,
Et quidquid aliud eminus vici malum.
Virtute felix juvenis, has nunquam irritas
Mittes in hostem. Sive de media voles
Auferre volucres nube, descendent aves,
Et certa prædæ tela de cœlo fluent.
Nec fallet unquam dexteram hic arcus tuam.
Librare telum dedicit et certam dare
Fugam sagittis. Ipsa non fallunt iter
Emissa nervo tela. Tu tantum, precor,
Accommoda ignes et facem extremam mihi.
Hic nodus, inquit, nulla quem capiet manus,
Mecum per ignem flagret. Hoc telum Herculem
Tantum sequatur. Hoc quoque acciperes, ait,
Si ferre posses. Adjuvet domini rogum.
Tum rigida secum spolia nemœi mali
Arsura poscit. Latuit in spolio rogus.
Ingemuit omnis turba, nec lacrymas dolor
Cuiquam remisit. Mater in luctum furens
Superosque et ipsum vocibus pulsans Jovem
Implevit omnem voce feminea locum.
Deforme lethum, mater, herculeum facis ;
Compesce lacrymas, inquit : introrsus dolor
Femineus abeat, Juno cur lœtum diem
Te flente ducat...

Version grecque. — L'INSTRUCTION REND MODESTE.

Οἱ μὲν οὖν γεωργοὶ τῶν σταχύων ἥδιον ὁρῶσι τοὺς κεκλιμενους καὶ 'εύοντας ἐπὶ γῆς, τοὺς δ'ὑπὸ κουφότητος αἰρομένους ἄνω κενοὺς ἡγοῦνται καὶ ἀλαζόνας· οὕτω δὲ καὶ τῶν φιλοσοφεῖν βουλομένων νέων οἱ μάλιστα κενοὶ καὶ βάρος οὐκ ἔχοντες θράσος ἔχουσι καὶ σχῆμα καὶ βάδισμα, καὶ πρόσωπον ὑπεροψίας καὶ ὀλιγωρίας μεστὸν ἀφειδούσης ἁπάντων· ἀρχόμενοι δὲ πληροῦςθαι καὶ συλλέγειν καρπὸν ἀπὸ τῶν λόγων, τὸ σοβαρὸν καὶ φλοιῶδες ἀποτίθενται. Καὶ καθάπερ ἀγγείων ὑγρὸν δεχομένων ὁ κενὸς ἀὴρ ἐκθλιβόμενος ὑπέξεισιν, οὕτως ἀνθρώποις πληρουμένοις τῶν ἀληθινῶν ἀγαθῶν ἐνδίδωσιν ὁ τῦφος, καὶ γίνεται τὸ οἴημα μαλακώτερον, καὶ παυόμενοι τοῦ διὰ πώγωνα καὶ τρίβωνα φρονεῖν μέγα, τὴν ἄσκησιν ἐπὶ τὴν ψυχὴν μεταφέρουσι, καὶ τῷ δηκτικῷ καὶ πικρῷ χρῶνται πρὸς ἑαυτοὺς μάλιστα, τοῖς δ'ἄλλοις πρᾳότερον ἐντυγχάνουσι τὸ δὲ φιλοσοφίας ὄνομα καὶ τὴν τοῦ φιλοσοφεῖν δόξαν οὐχ ἁρπάζουσιν αὑτοῖς, ὡς πρότερον, οὐδὲ προσγράφουσιν, ἀλλὰ καὶ προσαγορευθεὶς ὑφ' ἑτέρου ταύτῃ τῇ προσηγορίᾳ, φράσειεν ἂν εὐφυὴς νέος, ὥστ' εἰπεῖν μειδιάσας, καὶ ὑποπλησθεὶς ἐρυθήματος·

Οὔτις τοι θεός εἰμι· τί μ' ἀθανάτοισιν ἐΐσκεις;

(PLUTARQUE : *De profectibus in virtute*. X, in fine.)

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour traduire les deux versions.

Thème sans dictionnaire (six heures). — Après l'expulsion des Tarquins, l'an 245 de la fondation de Rome, on ne pressentait nullement les luttes entre les patriciens et les plébéiens qui allaient bouleverser la cité. Les patriciens usèrent d'abord de leurs droits avec la plus grande modération et firent même de leur plein gré plusieurs concessions importantes. La plèbe se contentait de cette liberté facile dont on jouit par la tolérance d'un parti

puissant. L'aristocratie qui venait de conquérir pour elle la liberté la plus entière, n'osait encore en faire l'usage pour lequel elle l'avait obtenue : elle attendait, craignant d'ébranler par une imprudente précipitation, un ordre de choses encore mal affermi, elle s'efforçait de cacher à la plèbe, le plus longtemps possible, que la révolution dans laquelle on l'avait entraînée, avait été faite à son détriment. Pendant dix ans elle garda le masque, à cause de la crainte que lui inspirait Tarquin; l'exilé tournait sans cesse autour de Rome, sans avoir perdu l'espoir d'y rentrer, et il aurait réussi à se faire un parti parmi les plébéiens, si le joug du sénat se fût appesanti sur eux de manière à leur faire regretter la royauté. Plusieurs conjurations furent tentées à Rome pour favoriser le retour des Tarquins, mais toutes échouèrent, et il est à remarquer qu'aucune d'elles ne fut faite par des plébéiens, bien que la dernière dont il soit fait mention paraisse avoir été inspirée aux Tarquins à cause des cruels traitements que l'on faisait endurer aux débiteurs.

Mathématiques. — Algèbre. I. Résoudre l'équation $(a-2b)\ x^2-bx-1=0$. Discuter les racines dans l'hypothèse de $a=2b$.

II. Un marchand achète des marchandises pour une certaine somme et il donne en outre 4 p. c. de cette somme pour frais de transport. Il revend ces marchandises pour 316 fr. 16 c. et il gagne sur son marché autant pour cent que le quart de ce qu'il a payé en tout. Quel est le prix d'achat ?

Géométrie. — I. Démontrer que les circonférences des cercles sont entre elles comme les rayons et leurs surfaces comme les carrés des rayons.

II. On coupe un prisme triangulaire par un plan incliné à la base; démontrer que le tronc est égal à la somme de trois pyramides ayant pour base commune celle du prisme et dont les sommets sont ceux de la section.

III. Étant donnés une pyramide triangulaire et un point sur chacun des côtés de la base, mener par le sommet et par chacun des points donnés un plan, de manière que les trois plans partagent la pyramide en trois parties équivalentes.

Physique. — Énoncer le principe d'Archimède et décrire l'expérience par laquelle on démontre ce principe. Faire voir comment on peut, à l'aide de ce principe, trouver le volume d'un corps solide non soluble dans l'eau.

Histoire et géographie. — I. Esquissez les faits principaux de la guerre de Trente ans ; indiquez-en les causes, le prétexte et les suites.

II. Comment se sont fondés les États-Unis d'Amérique ? Donnez rapidement les causes du soulèvement de ces colonies anglaises contre leur métropole.

III. Donnez la géographie : 1° de l'Égypte; 2° de la Polynésie et tracez les deux cartes.

Thème flamand, allemand, anglais. — (A l'exclusion de la langue maternelle de l'élève.) — Un voyageur a dit : Il y a trois manières de parcourir une ville. La première, en visitant les monuments par ordre chronologique ; la seconde, en parcourant les quartiers les uns après les autres ; la troisième, en allant droit devant soi et en marchant au hasard. C'est ordinairement ce dernier mode que je préfère, car ainsi tout m'est imprévu et me frappe davantage. Comme en général des études préparatoires sur le pays que je visite m'ont mis à même de le parcourir sans guide et sans plan, une description que j'ai lue n'ôte rien de leur grandeur ou de leur étrangeté aux monuments que je rencontre tout à coup. Dès qu'un autre ne m'a pas conduit, il me semble que c'est moi qui ai trouvé, et ce sentiment devient plus vif encore lorsque je vois la foule passer indifférente, et comme si elle ne le voyait pas, au pied de l'édifice devant lequel je reste en admiration.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour faire ce thème et pour répondre aux questions d'histoire et de géographie.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS. Comp. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Langues modernes (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Mathématiques et physique (max. : 50).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix. Aug. Crockaert, de Bruxelles.	Bruxelles.	45	35	35	36	14.5	35	20.5	221	73.66
2e id. Jean De Boeck, de Bruxelles .	Id.	46	40	30	34	10.5	28	30.5	219	73
3e id. Je Van Dooren, de Petit-Rechain	Herve.	55	30	28	32	15	29	27	216	72
4e id. Charles Magnette, de Virton .	Liège.	52	32	33	34	11	34	16.5	212.5	70.83
1er accessit. Or Buisseret, de Houd.-Gœgnies	Enghien.	52	35	32	34	4	24	30	211	70 33
1er accessit. Pl Schorn, de Grevenmacher.	Arlon.	50	37	28	29	7	30	30	211	70.33
2e id. Octave Berger, de Saint-Gilles.	Bruxelles.	46	38	31	31	15	19.5	27	207.5	69.16
3e id. Alfred Loyens, de Liège. . .	Liège.	56	41	20	25	14	23.5	26	205.5	68.5
4e id. G. Fortamps, de Villers-s/Huy.	Louvain.	48	34	22	31	13	27.5	27.5	203	67.66
5e id. Georges Hulin, de Gand. . .	Gand.	35	35	28	31	16	32	23	200	66.66
6e id. Oscar Dignant, de Courtrai. .	Courtrai.	35	39	31	34	11	19.5	29	198.5	66.16
7e id. Auguste Lamal, de Ninove. .	Hasselt.	51	36	24	16	16 5	23	30.5	197	65.66
8e id. Léon Sarolea, de Hassselt . .	Id.	43	37	24	20	17.5	28	27	196.5	65.5
9e id. Julien Ferette, de Boulay . .	Arlon.	46	35	26	29	14	28	17.5	195.5	65.16
10e id. Lambert Ouwerx, de Hasselt.	Hasselt.	39	34	21	29	15.5	26	30.5	195	65
10e id. Joseph Thomas, de Leuze. .	Liège.	52	32	25	24	12	29.5	20.5	195	65
11e id. Éd. Frambach, de Verviers. .	Herve.	42	28	29	28	6	29.5	26	188.5	62.83
12e id. Émile Somerhausen, d'Ixelles.	Bruxelles.	42	36	28	29	11.5	21.5	19.5	187.5	62.5
13e id. Émile Washer, de Bruxelles .	Id.	41	38	27	35	4.5	15	26	186.5	62.16
14e id. Philippe Fonsny, de Hodimont.	Verviers.	48	15	21	24	15	33.5	28	184.5	61.5
15e id. Émile De Celle, de Liège . .	Liège.	50	30	28	22	2	22.5	27.5	182	60.66
16e id. Charles Noulard, de Fosses. .	Namur.	42	20	31	29	7	26.5	26	181.5	60.5
17e id. Albert Vande Vorst, d'Anvers.	Anvers.	29	31	26	20	12.5	32	30.5	181	60.33
18e id. Alf. Lacquemanne, de Wasmes-Briffœuil	Tournai.	42	37	26	18	13.5	21.5	22	180	60
1re m. h. Js Jans, de Sichen-Sussen-Bolré	Saint-Trond.	32	35	24	28	14	22	24.5	179.5	59.83
2e id. Michel Walle, de Herstal . .	Herve.	40	25	24	30	9	20.5	30.5	179	59.66
ÉLÈVES NON LAURÉATS [1] QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.										
Émile Nicolet	Liège.	42	35	27	33	13	17	9	176	58.66
Benoît Vandromme	Poperinghe.	40	37	26	27	10.5	26	9.5	176	58.66
Paul Winand	Liège.	50	28	20	28	10	8	31.5	175 5	58.5
Louis Diricq	Nivelles.	36	31	28	19	8	29	24	175	58.33
Oscar Velghe	Louvain.	40	20	24	28	14	21	26.5	173.5	57.83
Théodore Cerfontaine	Herve.	42	24	25	24	12	27	18.5	172.5	57.5
Albert Claeys	Bruges.	32	33	23	22	11.5	27	24	172.5	57.5
Frédéric Schmidt.	Liège.	36	32	23	27	18.5	23.5	12	172	57.33
Alphonse Stenier	Enghien.	49	32	25	31	2	15.5	17.5	172	57.33
Alfred Vanden Abeele	Tournai.	42	36	29	17	10	17.5	20.5	172	57.33
Hubert Philippart.	Arlon.	36	32	28	20	2	30	23.5	171.5	57.16
Alphonse Delhaye.	Mons.	36	31	10	23	13	30	27.5	170.5	56.83

[1] Dix-sept de ces élèves auraient eu droit à une mention honorable si les récompenses n'étaient limitées à 4 prix et 20 nominations.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.								
		Comp. française (max. : 60).	Thème latin (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Langues modernes. (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Mathématiques et physique (max. : 50).	Total sur 300.	Total sur 100.
Louis Fromont.	Arlon.	46	0	29	25	19	21	30	170	56.66
Jules De Wert.	Nivelles.	32	38	22	22	12	32	11	169	56 33
Edmond Tamine	Id.	43	31	24	18	3	23	26	168	56
Pierre Kuborn.	Arlon.	40	35	22	25	8	12	25	167	55.66
Léonce Dony	Namur.	34	28.5	25	22	15.5	21.5	18.5	165	55
Eudore Valentin	Chimay.	28	30	24	26	11	17	29	165	55
Maurice Ketels	Bruxelles.	55	10	28	29	1	17	24	164	54.66
Alfred Wathelet	Liège.	42	30	21	35	11	16.5	5	160.5	53.5
Charles Jacobs.	Bruxelles.	40	9	25	28	3.5	26	28.5	160	53.33
Georges Cornil.	Id.	30	35	22	24	2	26	19.5	158.5	52.83
Camille Haversin.	Liège.	44	31	22	2	9	27.5	21	156.5	52.16
Auguste Krierg	Arlon.	22	23	28	27	8	25	23.5	156.5	52.16
Émile Mahieu	Bruxelles.	40	36	29	34	7	1	9.5	156.5	52.16
Lambert Denis.	Tongres.	49	21	19	4	13	35	13.5	154.5	51.5
Léon Discailles	Bruxelles.	28	22	24	16	6.5	32.5	22	151	50.33
Paul Holschett.	Virton.	21	22	19	20	14	26.5	28.5	151	50.33
Raymond Andries.	Malines.	45	26	21	10	17	6	25.5	150.5	50.16
Michel Bourdeau.	Tournai.	40	32	24	22	6	13	13	150	50
François Empain	Enghien.	48	18	22	28	0	28.5	5.5	150	50
Nicolas Kleynens.	Herve.	23	26	21	19	14	31	16	150	50

Travail de l'élève Auguste Crockaert.

1° *Composition française.*

PÉPIN LE BREF.

Pépin le Bref, roi des Francs, devait son surnom à sa petite taille; mais il était doué d'une vigueur peu commune et d'un courage à toute épreuve. Il l'avait montré maintes fois sur les champs de bataille. Cependant, les leudes, jaloux de le voir, lui qui jadis était leur égal, les surpasser maintenant en puissance et les dominer du haut du trône, ne laissaient échapper aucune occasion de se moquer de lui, tantôt en secret, quelquefois même en sa présence. Mais Pépin répondit glorieusement à toutes ces attaques de l'envie.

Un jour, il convia son peuple à une grande fête, dont le principal attrait était un combat d'animaux. De toutes les parties du royaume on était accouru pour y assister. Les gradins construits autour de l'arène étaient couvertes de spectateurs curieux et impatients.

Enfin deux barrières s'ouvrent; un lion et un taureau s'élancent avec impétuosité. Les deux ennemis se lancent d'abord des regards furieux. Le lion hésite, il tourne autour de son adversaire, épiant le moment favorable à l'attaque; mais toujours il voit, dirigées vers lui, les cornes aiguës du taureau. Enfin, poussé par la fureur, excité par les cris des spectateurs, il bondit vers son ennemi. Mais il se retire aussitôt avec un rugissement de douleur. Les cornes du taureau l'ont blessé au poitrail. Le mal ne fait que le rendre plus furieux encore. Dans un moment où le taureau lève la tête, il s'élance, lui saisit la gorge et la lui déchire. Le taureau s'affaisse; le lion est vainqueur.

Assis au milieu de ses leudes, le roi avait assisté avec intérêt à ce combat. Lorsque la

mort du taureau eut annoncé la victoire du lion, Pépin se tourna vers ceux qui l'entouraient et leur dit :

« Lequel d'entre vous se sent assez de force et de courage pour disputer sa proie au lion ? » Personne ne se présenta : Eh bien ! s'écria-t-il, je vais vous montrer que le courage ne réside pas dans la grande taille et qu'un nain est quelquefois digne de commander à des géants.

A ces mots, il saute dans l'arène, le glaive à la main. Un long murmure circule parmi les spectateurs. Quelques cris d'effroi se font entendre. Tous tremblent pour les jours du roi.

Cependant Pépin, sans s'émouvoir, s'avance vers le lion et l'excite par ses cris. Le féroce animal abandonne le corps du taureau et regarde son nouvel adversaire d'un œil courroucé. Il se précipite vers lui. Pépin évite son choc en se jetant brusquement de côté. En même temps il lui fait une large blessure. Le lion bondit en poussant des rugissements de rage et de douleur. Il se jette sur Pépin en faisant des sauts désordonnés. Mais chaque fois, prompt comme l'éclair, le roi saisit le moment propice et le blesse profondément. Enfin, épuisé, perdant son sang par de nombreuses blessures, le lion met ce qui lui reste de force dans une dernière attaque. Pépin l'a prévenu ; d'un seul coup de son glaive il lui coupe presque la tête. Le lion pousse un dernier rugissement d'agonie et meurt : Pépin a vaincu.

De bruyantes acclamations éclatent parmi les spectateurs ; des cris de joie sortent de toutes les poitrines. Les leudes eux-mêmes admirent ce puissant courage et ce grand sang-froid.

Depuis ce jour, il ne leur arriva plus jamais de faire des plaisanteries sur la taille de Pépin.

2° *Thème latin.*

Expulsis Tarquiniis, anno ducentesimo quadragesimo quinto ab Urbe condita, prœsentiebat nemo fore ut dissensionibus inter patricios et plebeios civitati turba inferretur. Patricii primum suo jure maxima moderatione utentes, sua sponte etiam plurima ac principia concesserunt. Plebs ea facili libertate erat contenta qua moderatione potentis partis fruimur. Patricii ea maxima libertate, qua sibi tum erant potiti, non audebant ea ratione uti, qua uti impetrata illis erat in animis : exspectabant, ne improvidente impetu res non adhuc firmatas quassarent, conabantur quam diutissime plebi celare, rerum mutationem in quam erat appulsa illi factam esse detrimento. Decem annos dissimulaverunt, a Tarquinio timentes ; exsul enim indesinenter Romum circumibat, adhuc sperans in eam se esse regressurum ; et haud dubie sibi partem apud plebeios conciliavisset, si senatus iis tam durum imposuisset jugum, ut reges desiderarent. Romæ tentatæ sunt multæ conjurationes quœ faverent Tarquiniis redeuntibus ; sed omnes vanæ ceciderunt ; et nobis est animadvertendum, nullam ex iis a plebeiis factam esse, quum ultimam de qua mentionem faciant historici, Tarquinii videantur texuisse, quod crudelibus vexationibus ære alieno adacti Romæ afficerentur.

3° *Version latine.*

MORT D'HERCULE.

Toute la forêt est amoncelée et jusqu'aux astres s'élève à Hercule un étroit bûcher, amas de pins, de solides chênes et d'yeuses de plus petite hauteur. Tout cela doit devenir la proie des flammes. Le bûcher est entrelacé de branches de peupliers, cet ornement du front d'Hercule. Celui-ci s'avance, semblable à un puissant lion, hôte d'une forêt de Numidie, qui, abattu par la maladie, gémit sur sa couche de douleur. Qui croirait qu'il est entraîné vers les flammes ? Son visage est plutôt celui d'un héros qui arrive à l'immortalité que celui d'un homme qui va monter au bûcher.

Dès qu'il est parvenu sur l'Œta, il parcourt des yeux tout le bûcher ; et, lorsqu'il y monte, les poutres se brisent sous le poids de son corps. Il demande son arc : « Reçois ce don, dit-il, fils de Pæas, prends ce présent d'Alcide. L'Hydre a senti les atteintes de ces flèches ; elles ont abattu les oiseaux du Stymphale et tous les êtres méchants que j'ai

vaincus en les frappant de loin. O jeune homme si plein de courage, jamais tu ne t'en serviras en vain contre ton ennemi. Si tu veux tuer des oiseaux au milieu des nuages, les oiseaux tomberont, et tes traits redescendront du ciel après avoir atteint sûrement la proie. Jamais cet arc ne trompera ton bras. Il a appris à lancer une flèche et à lui donner une direction sûre. Ces traits, lancés par la corde, ne s'écartent jamais de leur route. Toi, je t'en prie, allume mon dernier flambeau. Cette massue, ajouta-t-il, qu'aucune main ne prendra plus, disparaîtra avec moi dans ces flammes. Cette arme seule suivra Hercule. Je t'en ferais don aussi, si tu avais la force de la porter. Elle alimentera le bûcher de son maître? Alors il demande, pour la faire brûler avec lui, la dépouille hérissée du monstre de Numidie. Elle cache le bûcher sous sa vaste étendue.

Tous les assistants poussent des gémissements et la douleur ne permet à personne de retenir ses larmes. La mère égarée par la douleur, touchant par ses cris les dieux et Jupiter lui-même, remplit l'air de ses plaintes.

« Mère, tu déshonores la mort d'Hercule ; refoule tes larmes, dit-il ; réprime cette douleur de femme. Car Junon, en voyant ta douleur, passerait un jour heureux ».

4° *Version grecque.*

L'INSTRUCTION REND MODESTE.

Les laboureurs aiment à voir les épis inclinés et penchés vers la terre ; et ils considèrent comme vides et fanfarons ceux qui ne prennent une grande croissance qu'à cause de leur légèreté ; de même, parmi les jeunes gens qui veulent faire de la philosophie, ceux dont l'esprit est le plus souvent vide et sans poids, ont de l'audace, un air, une démarche, un visage pleins d'arrogance, d'insouciance et de mépris pour tout le monde ; mais ceux dont l'esprit commence à se remplir et à recueillir le fruit des leçons qu'ils ont reçues, laissent là toute arrogance et toute frivolité. Lorsqu'un vase reçoit de l'eau, l'air, comprimé, s'échappe peu à peu ; de même le vain orgueil s'évanouit du cœur de l'homme rempli des vrais biens ; sa présomption s'affaiblit ; cessant de tirer vanité de sa barbe et de sa qualité de philosophe, il reporte ses études sur l'âme, il emploie surtout contre lui-même la plaisanterie et la raillerie, il supporte sans aigreur qu'on donne aux autres le nom de philosophes ; il n'accapare et ne revendique pas pour lui seul, comme auparavant, la gloire de faire de la philosophie ; mais, alors même qu'un autre l'appelle philosophe, un jeune homme bien né ne ferait que dire, en souriant, et le rouge de la modestie sur le visage :

Je ne suis pas un dieu ; pourquoi me comparez-vous aux immortels?

5° *Thème anglais.*

A traveller has said : There are three manners of travelling through a town. The first, by visiting the monuments in a chronological order ; the second, by going successively through the quarters ; the third, by going straight forward and walking at random. I ordinarily prefer the latter manner, for thus all is unexpected for me and impresses me more. As generally preparatory studies over the country I am visiting have made me able to travel through it without leader nor map, a description I have read takes off nothing from the grandness and strangeness of the monuments, I suddenly meet. When led by no other man, it seems to me that it is I who has found and that feeling becomes still stronger when I see the crowd passing on, imconcerned and as if they did not see it, at the foot of the building before which I stay in admiration.

6° *Histoire.*

1re *question.* — Un des articles de la paix d'Augsbourg, que Charles-Quint avait accordée aux protestants d'Allemagne en 1555, interdisait aux princes qui passeraient à la Réforme de retenir les biens qu'ils tenaient de l'Empereur ou du pape. Ce fut cette clause, dite du réservat ecclésiastique, qui fut l'une des causes des troubles qui éclatèrent en Allemagne et amenèrent la guerre de Trente Ans.

Mais la vraie cause de cette guerre fut la jalousie de l'Europe contre l'Empire. Tous les États, et surtout la France, voulaient anéantir la puissance des successeurs de Charles Quint et s'unirent aux protestant mécontents de l'Allemagne.

Ropolphe II, roi de Bohème et empereur d'Allemagne, fut forcé par un soulèvement des Bohémiens de leur concéder les *lettres de majesté*, qui reconnaissaient l'existence légale d'une confession de foi des protestants, les autorisaient à fonder des écoles et des églises et leur permettaient de créer un conseil de *défenseurs de la foi* pour veiller à l'exécution des lettres de majesté.

En 1618, des utraquistes voulurent ériger une église en Bohème. Ils en furent empêchés. Les défenseurs de la foi, ayant à leur tête le comte de Thurn, réclamèrent. Sur un refus, les Bohémiens jettent les magistrats de Prague par les fenêtres de l'hôtel-de-ville, et se donnent pour roi Frédéric V, électeur palatin, parent du roi d'Angleterre Jacques I et du stathouder de Hollande.

L'empereur Frédéric II s'unit au roi de Pologne, reçoit des secours de la ligue catholique, du pape et de l'Espagne, et obtient la neutralité puis l'appui de l'Électeur de Saxe.

Il se défend dans Vienne, assiégée par les Hongrois et les Bohémiens. La ligue catholique envoie des troupes pour dégager la ville. Le comte de Thurn est rappelé en Bohème par la défaite de Mansfeld.

Invasion du Palatinat par les Espagnols, de la Lusace par les Saxons, de la Bohème par Frédéric. Défaite des Bohémiens à la Montagne-Blanche. Cruautés exercées sur ce pays.

L'électeur palatin s'enfuit aux Pays-Bas. L'Empereur veut l'y poursuivre, mais Mansfeld rassemble les Bohémiens fugitifs, traverse, poursuivi par Tilly, la Bohême, la Franconie et le Palatinat où il rejoint Frédéric V. Victoire de Mansfeld sur Tilly à Mingelsheim. Défaite de Bade-Domlach à Wimpfen. Christian de Brunswick, qui veut rejoindre Mansfeld est battu par Tilly et les Espagnols à Hochst, sur le Mein.

Mansfeld se retire aux Pays-Bas, y rejoint Brunswick et, après la victoire de Fleurus, dégage Berg-op-Zoom, puis il se retire dans l'Ost-Frise.

La diète de Ratisbonne (1621) donne le Palatinat du Rhin aux Espagnols, et le Haut-Palatinat à Maximilien de Bavière.

Période danoise. — L'électeur de Saxe ouvre des négociations avec le roi de Suède. Le roi de Danemark, Christian IV, envahit l'Allemagne. Il passe l'Elbe à Stade et s'établit fermement entre l'Elbe et le Wéser.

Wallenstein lève une armée de 50,000 hommes. Tandis que Tilly bat les Danois à Lutter, il bat Mansfeld à Dessau et le poursuit jusqu'en Bosnie où Mansfeld meurt (1621). Wallenstein revient, bat Bade-Domlach à Hilligenhagen et s'empare de presque tout le Holstein. Mais il échoue devant Stralsund. Christian IV signe le traité de Lubeck (1623) et rentre dans son royaume.

Puissance de l'Empereur ; édit de restitution ; mécontentement des princes allemands. Richelieu, à la diète de Ratisbonne, obtient le renvoi de Wallenstein, le licenciement des troupes impériales, puis il fait cesser la guerre entre le roi de Pologne et le roi de Suède, Gustave-Adolphe (trêve d'Altmark). Puis il engage celui-ci à envahir l'Empire.

Période suédoise. — Gustave-Adolphe s'empare de la Poméranie, mais il est arrêté par les hésitations des protestants ; prise de Magdebourg.

Gustave-Adolphe bat les Impériaux à Breitenfeld, puis soulève l'Ouest de l'Empire, prend Donauwerth, force le passage du Lech et entre à Munich. Rappel de Wallenstein. Il chasse les Saxons de la Bohème, et attaque Gustave-Adolphe à Lutzen. Mort de Gustave-Adolphe (1632). Bernard de Saxe-Weimar lui succède.

Assassinat de Wallenstein. Défaite de Bernard de Saxe-Weimar à Nordlingen, grâce aux dissensions des protestants. Paix de Prague.

Période française : Traités de Richelieu avec Oxenstiern, les Pays-Bas, Bernard de Saxe-Weimar, les princes protestants d'Allemagne, les Suisses et les Italiens. Victoire d'Avein. Défection des Hollandais. Siége de Corbie par les Espagnols. Richelieu dégage la ville. Invasion des ennemis en Alsace. Ils sont repoussés. Prise par les Français de Landrecies, Maubeuge, Cateau-Cambrésis. Victoire navale de Fontarabie. Victoire de Saxe-Weimar à Rheinfeld ; prise de Brisach. Mort de Bernard de Saxe-Weimar (1639).

Pays-Bas : Victoire d'Arras.

Italie : Victoires de Casale, Turin, Ivrée. Alliance de la France et de la Savoie. Prise de la Valteline.

Espagne : Secours accordés au Portugal. Louis XIII proclamé souverain de la Catalogne ; prise de cette contrée ; siége et prise de Perpignan (1642).

Allemagne : Victoires de Banner à Breitenfeld, Schweidnitz ; de Torstenson et de Guébriant. Mort de Richelieu (1643).

Siége de Rocroi par les Espagnols. Victoire des Français sous le prince de Condé. Prise de Thionville, victoire de Fribourg.

Victoires des Suédois en Allemagne (Jutterbrock). Siége de Brunn. Turenne pénètre dans l'Empire. Défaite de Marienthal ; victoire de Nordlingen. Passage du Lech.

Victoire de Condé à Lens. Défaite de Lérida.

Victoires de Turenne à Lawingen et à Susmarshausen. Traités de Westphalie (1648).

Clauses : Les trois religions catholique, luthérienne et calviniste eurent les mêmes droits dans l'empire. Les protestants reçurent un grand nombre de biens des catholiques pour indemnités. On créa un nouvel électorat pour la maison palatine. Le pouvoir de l'Empereur fut anéanti : tous les petits princes furent déclarés souverains de leur terre, et eurent le droit de vote dans les conseils sur toutes les questions de paix, de guerre, d'alliance, d'impôts. Enfin ils eurent le droit de s'allier aux puissances étrangères, pourvu que ce ne fût point contre l'Empire. L'indépendance de la Hollande et de la Suisse fut proclamée.

La Suède reçut les îles Wollin et Usedom, la Poméranie citérienne, les évêchés de Brême et de Verden. En outre, elle eut 3 voix à la Diète.

La France obtint de l'Empire la cession de l'Alsace et des 3 évêchés (Verdun, Toul et Metz). Cependant elle ne put obtenir Strasbourg. Elle eut le droit de tenir garnison dans Philipsbourg et Vieux-Brisach. La navigation du Rhin fut déclarée libre.

2e *question.* — Les colonies anglaises d'Amérique s'étaient fondées par émigration sous les Stuarts. Le ministre Granville, voyant que la guerre de Sept-Ans avait épuisé le trésor, établit sur les colonies l'impôt sur le timbre ; en présence du mécontentement, il le remplaça par les impôts sur le thé, le papier et le verre.

Alors un grand nombre de villes formèrent la convention de Boston, dont les membres s'engagèrent à ne plus acheter de marchandises anglaises avant le redressement de leurs griefs. Lord North, ministre d'Angleterre, abolit les impôts sur le verre et le papier, mais il maintint le troisième. Alors le mécontentement éclata ; la ville de Boston jeta à la mer une cargaison de thé venu d'Angleterre, et fut mise en interdit. Les États de l'Amérique se réunirent par députés à Philadelphie, et adressèrent une requête au roi. Sur un refus, la guerre éclata.

Les insurgés remportent la victoire de Lexington, et Washington, nommé généralissime, assiège Boston. Mais les insurgés de l'Ouest sont repoussés devant Québec. Prise de Boston par Washington.

Le Congrès de Philadelphie proclame l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Succès des Anglais. Prise de New-York, Boston, Rhode-Island. Le Congrès quitte Philadelphie. Mais Washington livre la bataille indécise de German-Town, et le général anglais Burgoyne est battu à Saratoga.

La France, sous Louis XVI, signe un traité avec les États-Unis. Ceux-ci repoussent les propositions de paix de Lord North. Combat de *la Belle-Poule* contre les Anglais et bataille indécise d'Ouessant. Clinton, menacé d'être enfermé dans Philadelphie, se retire à New-York où il rentre après l'échec de Monmouth. Puis il envoie un de ses généraux qui s'empare de la Géorgie. Le marquis de Bouillé, au service de la France, prend la Dominique, mais la France perd Ste Lucie. Aux Indes, elle perd Pondichéry.

L'Espagne, repoussée par l'Angleterre, s'unit à la France. Les colonies anglaises sont ravagées par les Français et les Espagnols.

Clinton, en Amérique, quitte New-York où il s'empare de Charles-Town en Géorgie ; il ...nt en y laissant Cornwallis.

...de d'Estaing devant Savannah. Mais Catherine II de Russie, irritée des vexations

commises par les Anglais sur les navires neutres, propose un plan de neutralité armée, qui est successivement adopté par la Suède, le Danemark, la Prusse et l'Autriche, la Hollande, le Portugal et les Deux-Siciles. Rodney prend St Eustache, possession hollandaise. La Mothe-Piquet lui ravit le butin qu'il y avait fait.

En Amérique, Cornwallis était forcé de déposer les armes dans York-Town. Les Anglais ne conservèrent que quelques places fortes, les Espagnols prirent Pensacola.

Défaite des Français près *des Saintes* (Antilles). Échec des Espagnols et des Français devant Gibraltar.

Les tories arrivent au pouvoir. Traité de Versailles (1783) qui proclame l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

7° *Géographie.*

Égypte. — L'Égypte est bornée au Nord par la Mer Méditerranée, à l'Est par la Mer Rouge ou golfe Arabique, au Sud par la Nubie, à l'Ouest par le Sahara et la régence de Tripoli.

Montagnes. Le long du littoral de la Mer Rouge jusqu'au Caire, se trouvent les monts Langheb et la chaîne Arabique.

Au Sud-Ouest, pénètre la fin de la série de montagnes qui vont du golfe de Guinée jusqu'au cours du Nil.

Déserts. Sur la rive gauche du Nil, le Sahara ; sur la rive droite, au Sud, le désert de Korosko.

Fleuve. — Le seul fleuve important de l'Égypte est le Nil. Ce fleuve, sortant de la Nubie, entre en Egypte, passe à Edfou, Louqsor, Karnak, Gournah, Denderah, Syout, Minieh, Djizeh et Le Caire. Puis il se subdivise en un grand nombre de branches, dont deux principales : l'une, appelée branche de Damiette, l'autre, branche de Rosette.

Le Nil forme ainsi un delta fertile, marécageux et insalubre.

Le Nil est sujet à des crues périodiques qui, en déposant sur le sol du limon, lui donne une grande fertilité.

Depuis 1869 on a établi un canal de Port-Saïd à Suez pour mettre en communication la Méditerranée et la Mer rouge. Ce canal traverse le lac Menzaleh, traverse le plateau d'El-Guin, les lacs Timsah et Baïlah, le plateau de Serapeum, et enfin les lacs Amers, et finit à Suez.

Lacs. Le Nil, à son embouchure, forme trois lacs : le lac Mariout à l'Ouest de la branche Occidentale, le lac Bourlos entre les 2 branches principales, et le lac Menzaleh à l'Est, sur la branche Occidentale.

Villes principales : Le Caire, capitale, sur le Nil ; Port Saïd, sur le canal de Suez ; Alexandrie, près du Lac Mariout ; Rosette, sur une branche du Nil, Damiette, sur la branche occidentale, Syout, Denderah, sur le Nil ; Suez, Tantah, dans l'intérieur.

L'Égypte est une possession de la Turquie. Elle a pour dépendances : la Nubie, cap. Khartoum ; le Kordofan, cap. Obéid.

Productions naturelles. — *Règne végétal :* Acacias, canne à sucre, coton, maïs, lin, fruits d'Europe : oranges, citrons, melons.

Règne animal : Crocodile du Nil.

Polynésie. — La Polynésie est un ensemble de petites îles, situées à l'Est de l'Océanie.

Les principales sont : la *Nouvelle-Zélande*, formée de deux îles : Ika-na-Mawi ou île du Nord et Awai-Pounamou ou île du Sud ; elles sont séparées par le détroit de Cook. Dans l'île du Nord, sur la côte septentrionale se trouve la baie de Plenty. Les principales montagnes de la Nouvelle-Zélande sont dans l'île du Nord, le mont Cook et le Ruapehu. La capitale est Austin dans l'île septentrionale. Au sud, séparée de l'île du Sud par le détroit de Foveaux, se trouve l'île Stewart.

La Polynésie comprend encore : 1° autour de la Nouvelle-Zélande, l'archipel Bounty, les îles Auckland et Antipode ; 2° les îles Ellice, Tonga, Samoa, de Pomotou ou des îles Basses, de l'archipel Mendana ou des îles Marquises, de Cambier, de Hawaii ou Sandwich, royaume indépendant dont la capitale est Honolulu, dans l'île de Woahou.

La Nouvelle-Zélande et les îles voisines appartiennent aux Anglais ; les îles Marquises et Cambier sont sous la protection française.

(Étaient joints deux croquis : 1° de l'Égypte ; 2° de la Polynésie.)

8° *Mathématiques.*

Algèbre. — I. En résolvant l'équation proposée $(a - 2b)x^2 - bx - 1 = 0$, nous trouvons pour x les deux valeurs suivantes :

$$x' = \frac{b + \sqrt{b^2 + 4a - 8b}}{2a - 4b}; \quad x'' = \frac{b - \sqrt{b^2 + 4a - 8b}}{2a - 4b}.$$

Considérons le cas où $a = 2b$.

1° x' devient, puisque $4a - 8b = o$ et que $2a - 4b = o$ d'après l'hypothèse, $\frac{b + \sqrt{b^2}}{0}$ ou $\frac{2b}{0}$. C'est la valeur infinie.

2° x'' devient $\frac{b - \sqrt{b^2}}{0} = \frac{0}{0}$; valeur indéterminée.

II. Représentons par x le prix d'achat.

Outre ce prix d'achat, nous dit le problème, le marchand a payé pour frais de transport 4 % de cette somme. Cherchons ce prix de transport. Pour 100 fr. du prix d'achat, il paie 4 fr. pour le transport; pour x fr. il paiera donc $0,04x$. Cette somme additionnée avec x, donnera ce qu'il a payé en tout, c'est-à-dire $1,04x$.

Cherchons maintenant le gain qu'il a fait. Le problème nous dit que pour cent francs du prix d'achat il gagne le quart de ce qu'il a payé en tout, c'est-à-dire $\frac{1,04x}{4} = 0,26x$. Donc pour le prix d'achat entier ou x il a gagné $0,0026x^2$.

Il est évident que le prix de vente, est égal à ce qu'il a payé plus le gain. Donc nous avons l'équation : $1,04x + 0,0026x^2 - 316,16 = o$.

Multiplions les deux membres par 10000 ; nous trouvons :

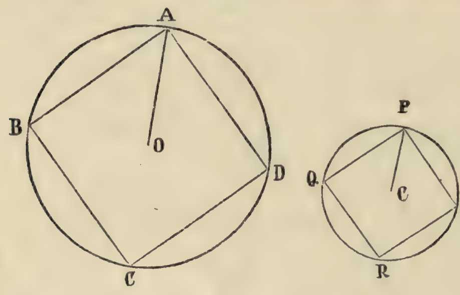
$$26x^2 + 10400x - 3161600 = o$$

Divisons les deux membres par 26 ; nous obtenons : $x^2 + 400x - 121600 = o$

D'où nous tirons $x = -200 \pm \sqrt{161600}$.

Ce qui donne pour $x' = -200 + 401,99$ ou 201,99 fs, à moins de 0,01 près. La réponse est donc 201,99 fr. ; car la valeur de x'', est négative et ne peut pas convenir.

Géométrie. — 1re *question.* Soit les deux cercles O et C. Je dis que les circonférences sont entre elles comme les rayons ; c'est-à-dire que $\frac{\text{circ. O}}{\text{circ. C}} = \frac{\text{OA}}{\text{CP}}$



Inscrivons dans ces cercles deux polygones réguliers d'un même nombre de côtés ; il seront, pour cette raison, semblables. Les périmètres de deux polygones d'un même nombre de côtés sont entre eux comme les rayons des cercles circonscrits. Si nous représentons le périmètre de ABCD par P et celui de PQRS par p, nous avons $\frac{P}{p} = \frac{AO}{PC}$.

Mais si, dans les cercles O et C nous inscrivions des polygones d'un plus grand nombre de côtés, les périmètres deviendraient plus grands, et nous savons qu'ils deviendraient enfin égaux aux circonférences O et C ; car ces circonférences sont les limites des polygones ABCD et PQRS. Nous voyons donc que nous aurons enfin $\frac{\text{circ. O}}{\text{circ. C}} = \frac{\text{OA}}{\text{CP}}$

2° Je dis que $\frac{\text{cercle O}}{\text{cercle C}} = \frac{\overline{\text{OA}}^2}{\overline{\text{CP}}^2}$.

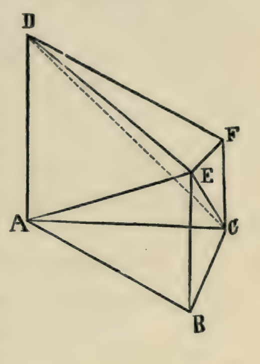
En effet, les surfaces de deux polygones d'un même nombre de côté sont entre elles comme les carrés des rayons des cercles circonscrits.

Nous avons donc $\frac{\text{surf. ABCD}}{\text{surf. PQRS}} = \frac{\overline{\text{OA}}^2}{\overline{\text{CP}}^2}$.

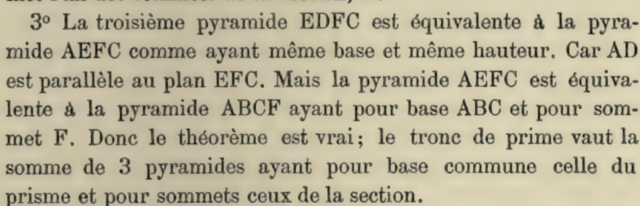
Mais la surface des cercles O et C sont les limites des surfaces des polygones ABCD et PQRS ; donc nous voyons que $\frac{\text{cercle O}}{\text{cercle C}} = \frac{\overline{OA}^2}{\overline{CP}^2}$.

Corollaire. — De la proportion $\frac{\text{circ. O}}{\text{circ. C}} = \frac{OA}{CP}$ nous tirons $\frac{\text{circ. O}}{2OA} = \frac{\text{circ. C}}{2CP}$ ce qui nous montre que dans tous les cercles le rapport du diamètre à la circonférence est constant.

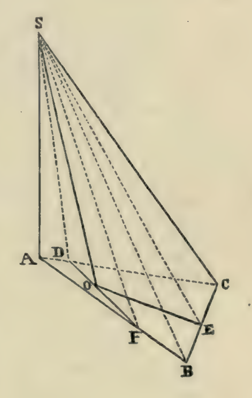
Ce qui nous donne la formule : Circonf. $= 2\pi R$, en représentant le rayon par R.



2e *question.* 1° Par les points A, E, C faisons passer un plan ; ce plan sépare une pyramide EABC ayant pour base la base du prisme et pour sommet le sommet E.



2° Après avoir ôté cette pyramide, nous voyons qu'il reste une pyramide quadrangulaire EACFD. Par les points DEC faisons passer un plan qui coupe cette pyramide quadrangulaire en deux pyramides triangulaires, EFDC et EDCA. Considérons d'abord la pyramide triangulaire EDAC. Cette pyramide est équivalente à la pyramide DACB ayant même base DAC et hauteur équivalente. En effet, EB, parallèle à AD et à FC est parallèle à leur plan. Mais donnons à la pyramide DABC pour le sommet, D et nous voyons que c'est une pyramide ayant pour base ABC et pour sommet l'un des sommets de la section, D.



3° La troisième pyramide EDFC est équivalente à la pyramide AEFC comme ayant même base et même hauteur. Car AD est parallèle au plan EFC. Mais la pyramide AEFC est équivalente à la pyramide ABCF ayant pour base ABC et pour sommet F. Donc le théorème est vrai ; le tronc de prime vaut la somme de 3 pyramides ayant pour base commune celle du prisme et pour sommets ceux de la section.

3e *question.* — Soient donnés la pyramide SABC et les points D, E, F sur les côtés de la base. Les trois pyramides que doivent former les plans à déterminer ont même hauteur ; comme elles sont équivalentes, elles doivent avoir bases équivalentes. Il suffit donc de décomposer la base ABC de la pyramide entière en 3 parties équivalentes au moyen de droites passant par D, E, F.

9° *Physique.*

Principe : Tout corps, plongé dans un liquide, perd de son poids le poids du liquide qu'il déplace.

Pour démontrer ce principe, on se sert de la balance hydrostatique, balance ordinaire qui porte des crochets sous les plateaux et dont le fléau peut s'abaisser et s'élever à volonté.

A l'un des crochets on suspend un cylindre creux, sous lequel on attache un autre cylindre plein dont le volume est exactement la capacité du premier cylindre. On équilibre alors la balance en plaçant des poids dans l'autre plateau.

Cela fait, si l'on remplit d'eau le cylindre creux, l'équilibre est rompu. Mais si l'on plonge dans l'eau le cylindre plein, le fléau reprend sa position horizontale. C'est ainsi qu'on démontre ce principe.

Pour trouver, au moyen de ce principe, le volume d'un corps solide non soluble dans l'eau, on le pèse d'abord dans l'air ; puis on le met dans un vase d'un poids connu contenant un poids connu aussi d'eau distillée ; on pèse alors à la fois le vase, l'eau et le corps et l'on retranche du poids total ainsi obtenu le poids du vase et de l'eau. On a ainsi le poids du corps dans l'eau.

Cela donné, en s'appuyant sur le principe, l'on trouve le poids de l'eau que ce corps déplace en retranchant son poids dans l'eau de son poids à l'air. Mais on sait que 1 centim. cube d'eau pèse 1 gramme ; il est donc facile de trouver le volume d'eau déplacée et par conséquent le volume du corps lui-même.

Thème latin de l'élève Alfred Loyens.

Tarquiniis expulsis, anno ab Urbe condita ducentesimo quadragesimo quinto, nullum inter patres plebeiosque rem publicam perturbaturarum contentionum indicium erat. Maxima enim cum abstinentia exquisitis juribus usi sunt patres aliquaque maxima libenter concesserunt. Plebeis vero satis libertate amœna frui erat quæ a magnanimo potentique hoste datur. Patres non jam maxima libertate quam nuper consecuti erant sic uti audebant ut, quum eam adepti erant, in animo habuerant. Qui, quum ne res adhuc infirmas imprudenter matureque agendo everterent, metuerent, exspectabant et ut quam longissime plebs nesciret se suo damno a patribus incitatam rebellasse efficiebant. Decem annos metu Tarquinii exsulis sic conatus suos dissimulaverunt patres : hic enim continuo Romam, quo se rediturum non desperabat, circumibat et ut apud plebeios sibi conciliaret amicos perfecisset, si illis tam duras constituisset leges senatus ut regem expulsum aegre ferrent. Multis Romæ ut Tarquinii redeuntes adjuvarentur tentatis conjurationibus, omnes male successerunt et notandum est nullam eorum a plebeis paratam fuisse quamvis novissima de qua fit mentio, Tarquiniis debitoribus crudelia possis in animo venisse videatur.

Composition française de l'élève Jean-Joseph-Hubert Van Dooren.

Les rois francs ne connaissaient plus que l'indolence et la volupté. Le bouclier des Clovis pesait à leurs bras affaiblis ; leur main ne pouvait plus manier la lourde francisque et le casque des combats se rouillait dans l'antique salle d'armes. Les leudes qui pour la plupart aimaient encore les jeux guerriers, s'indignaient de ne plus entendre le tumulte des combats, et leurs coursiers qui n'aspiraient plus les fureurs de la lutte languissaient dans les prés des seigneurs. Cependant on se lève, on s'assemble, on ne veut plus de la mollesse des descendants du sévère Clovis, on ôte la couronne du front du monarque indolent pour la placer sur la tête du brave Pépin. Si la nature ne l'a pas doué de cette taille majestueuse qui impose à la multitude, elle a mis dans sa poitrine, un cœur ardent, une âme noble qui ne bouillonne que pour les actions généreuses. Il reprend dans ses mains le glaive des combats et l'airain sonore réveille bientôt les échos endormis de la montagne.

Cependant les fiers vassaux qui ne savent point encore son courage inébranlable, se rient de la petite taille de leur seigneur : « Que ferons-nous de ce pygmée? disaient-ils dans la salle du festin, à peine peut-il tenir la francisque; ses genoux ne fléchiront-ils pas sous l'armure d'airain? » puis il se levaient et le vin coulait dans de larges coupes : « Faible roseau, que brise le moindre souffle de la tempête, ajoutaient-ils en riant, comment veut-il affronter le courroux des autans, tandis que nous, chênes superbes, avons plus d'une fois courbé le front sous les coups de l'orage? Puisse notre seigneur le Bref grandir de quelques coudées! » Insensés! vous ignorez que si Pépin n'est pas un géant, il en a la valeur, ne craignez-vous pas d'éprouver la force de son bras? Cependant la prompte Renommée s'empare de ces propos moqueurs; sa voix faible d'abord, grossit à chaque instant et arrive bientôt aux oreilles de Pepin le Bref. Il rougit et la colère enflamme ses yeux : « Quoi! parce que le ciel me refuse la stature des Goliaths, ils osent me railler; je devrais..... mais non, ne les irritons pas; ils apprendront bientôt à me connaître... »

Où courez-vous vaillants guerriers? la guerre a-t-elle allumé sa torche flamboyante ou la Discorde a-t-elle semé la fureur et la haine dans vos esprits divisés? Non, la paix est descendue dans les vallons de la Loire et l'appat d'une fête splendide attire les puissants leudes. Pepin a voulu que ce jour les réunit tous et que leur présence rehaussât l'éclat des fêtes qu'il va donner. Tous montés sur de superbes coursiers s'avancent vers l'endroit fixé pour les jeux : leurs armes étincelantes resplendissent au loin sous les feux du soleil. La joie rayonne sur tous les fronts, tous brûlent de voir le combat du farouche lion et du taureau indompté. Ce spectacle qui retrace à leurs yeux les sanglants plaisirs des combats, a pour eux plus d'attraits que les festins bruyants : en pensant à la lutte qui se prépare, ils aiment à se rappeler les périls immenses qu'ils ont couru dans les sombres forêts de leurs domaines : tantôt ils débusquaient un ours affreux de sa profonde retraite, tantôt lançaient dans les toiles un féroce sanglier. Et maintenant, ils peuvent assister, à l'abri du danger, à ces luttes sanglantes qui font le charme de leurs cœurs. Déjà les leudes ont entouré l'enceinte;

un frémissement d'impatience parcourt bientôt l'assemblée : le trône superbe attend encore Pepin. Il paraît enfin : il presse les flancs poudreux d'une blanche cavale, fière de porter un cavalier aussi magnanime ; sur ses épaules, roulent les flots de sa longue chevelure. Il descend de sa monture et franchit en silence les degrés du trône qui lui est réservé.

A son arrivée, les Francs font éclater la joie qui inonde leurs cœurs : brûlés du délire de l'enthousiasme, ils heurtent leurs glaives. Cependant tous les leudes ne partagent pas la joie commune : ils comparent leur taille gigantesque à celle de leur seigneur et ne peuvent s'empêcher de sourire. Pepin a vu ces marques de désapprobation, il veut parler, mais il contient les paroles amères, prêtes à s'échapper de son sein. Soudain le son retentissant de la corne s'élève au dessus de la foule impatiente. Tout se tait. Tout à coup le lion et le taureau s'élancent des deux bouts de la carrière. Arrivés en présence, ils s'observent, ils se lancent un regard chargé des feux de la colère, puis reculent lentement et s'arrêtent. Tandis que le taureau creuse le sol de son puissant sabot, et qu'il aiguise ses cornes menaçantes, le fier lion se bat les flancs de la queue, montre ses dents aigues, hérisse son épaisse crinière et ses affreux rugissements sèment l'épouvante jusque dans le cœur des leudes les plus valeureux. Tels deux torrents impétueux descendent de deux monts opposés : leurs flots poudreux bouillonnent, roulent du haut des rochers qu'ils blanchissent d'écume, entraînent les rocs retentissants et se heurtent au pied de la montagne avec un sourd fracas. Tels encore, dans la plaine des airs, se rencontrent deux vents contraires : leur choc bruyant en fait retentir les vastes cieux. Tels se précipitent avec rage les deux hôtes des forêts : ils soulèvent sous leurs pas un nuage de poussière qui les aveugle et ne fait qu'irriter leur fureur. Les cornes dressées, le taureau s'élance sur son adversaire et lui eût ouvert les flancs, si le lion, bondissant de côté, n'eût évité ainsi la mort. A son tour il enfonce ses griffes acérées dans la tête du taureau, le sang coule, et un beuglement de rage soulève son poitrail. Aveuglé par le sang qui ruisselle de son front, une nouvelle rage bouillonne dans son sein et fait palpiter les flancs du terrible animal ; il se rue avec plus d'impétuosité sur le lion qui sent les cornes redoutables pénétrer dans ses chairs. Aussitôt le roi de la vallée les retire fumantes, recule pour éviter les coups et la fureur de son adversaire et semble savourer les délices de la vengeance. Le roi des animaux voyant le sang rougir sa robe fauve, sent croître la colère ; de sombres éclairs étincellent dans ses yeux enflammés, de sa langue brûlante, il tâche d'arrêter les flots de sang qui s'échappent de la plaie béante. En ce moment Pepin le Bref se leve sur son trône, et domine toute la foule muette, palpitante d'émotion. Il promène un long regard sur ces hommes endurcis aux fatigues de la guerre ; il voit partout la paleur sur les fronts, l'anxiété dans les yeux attachés sur le théâtre de la lutte.

« Qui de vous, s'écrie-t-il, oserait descendre dans la lice et sauver le taureau des griffes du lion... ? Vous ne répondez pas ? est-ce donc là ce courage que vous avez déployé sur les champs de bataille, est-ce là cette valeur dont vous vous montrez si fier ? proclamez maintenant la vigueur de vos bras redoutables, sans doute les mères affolées et les timides vieillards sont tombés sous votre terrible francisque ? Faut-il exciter votre ardeur par l'appât des récompenses ? Une coupe d'or ciselé, chef d'œuvre de l'art, couronnera la vaillance du vainqueur. Eh quoi ! personne ne se sent l'audace de braver un lion ! un si noble prix ne tente pas les courages ! eh bien ! j'irai dans l'arène et vous rapporterai les dépouilles du fier lion. »

Il dit et se fait ouvrir la barrière. Son bras est armé d'un solide bouclier formé de trois lames d'airain, dans sa main étincelle le glaive qui trancha la vie de tant d'ennemis. Muets de surprise et d'épouvante tous ses leudes le regardent et personne n'ose s'opposer à cette lutte qui peut devenir fatale à leur prince ; tous tremblent et leurs cœurs, agités de funestes pensées palpitent de crainte et d'espérance. Cependant Pepin agite son arme et excite le lion qui lêchait le sang de sa profonde blessure. A l'aspect de ce nouvel adversaire, il rugit, ouvre une gueule menaçante et tourne vers lui ses coups et sa rage. Il s'élance : un cri de stupeur part de la foule immobile qui croit déjà voir son maître tomber sous la dent de la bête farouche. Mais l'intrépide seigneur se jette de côté et le lion, entraîné par son vigoureux élan roule au loin sur le sable. Cependant pour rendre sa victoire plus éclatante, et pour mériter d'autant mieux la confiance de ses leudes, il ne frappe point encore son redoutable adversaire. Acculé à l'une des portes de l'arène, il attend

de pied ferme le lion qui brûle de venger et sa blessure et son affront. Ainsi quand, dans les épaisses forêts des Ardennes, le sanglier a vu le chasseur s'apprêter au combat, il aiguise contre les troncs ses puissantes défenses, il dresse ses soies, se ramasse sur lui-même, pousse un cri qui fait fuir la chèvre timide et le cerf agile et fond ensuite sur le chasseur qui l'attend l'épieu à la main. Tel accourt le farouche lion : la foudre est moins prompte, la flèche moins légère, les vents moins légers : il semble glisser sur le sable de l'arène : dans son courroux il oublie et la blessure qui le tourmente et le taureau qui, semblant comprendre les pensers de Pepin, se tient prêt à assaillir son sauvage ennemi, s'il renversait le vaillant seigneur. Celui-ci serre son bouclier, affermit son glaive et attend. Son attente fut courte : l'habitant des antres de la forêt se précipite sur lui, son effrayante gueule effleure le noble visage de Pepin, il veut enfoncer ses crocs aigus dans la poitrine de son ennemi, mais le bouclier la garantit de cette furieuse attaque et le lion, écumant de rage, les yeux injectés de sang, retombe aux pieds de l'illustre champion. Aussitôt celui-ci jette son lourd bouclier, saisit son arme redoutable et la plonge jusqu'à la garde dans les flancs du noble animal : un sang noir roule de la large blessure et rougit l'arène ; il pousse un dernier et effroyable rugissement et sa vie s'exhale avec son sang. Des applaudissements frénétiques acclament le triomphe du jeune seigneur qui couronne sa brillante victoire en tranchant la tête du lion. Il retourne au milieu des siens, armé de la dépouille sanglante : « Eh bien ! puissants leudes et vous tous qui m'environnez, croyez-vous encore que la couronne soit trop lourde pour mon front et mon bras débile ne peut-il supporter le poids d'une épée ? suis-je à présent digne de régner sur vous ? » Ces paroles d'un cœur vaillant, généreux furent accueillies par un frémissement d'enthousiasme : tous se lèvent, proclament la vaillance de Pepin le Bref et le reconduisent en triomphe dans son palais.

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

Troostbrief aan eene moeder op den dood van haren zoon, uwen schoolmaat.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Lambert Ouwerx, de Hasselt	Hasselt.	71
2e id.	Oscar Dignant, de Courtrai	Courtrai.	69
1er accessit.	Lambert Denis, de Mulken	Tongres.	66
2e id.	Auguste Lamal, de Ninove	Hasselt.	63
3e id.	Léopold Daelemans, de Zellick	Gheel.	62
1re ment. hon.	Ferdinand Vermeersch, de Stalhille	Thielt.	58
2e id.	Henri Decorte, de Lokeren	Eecloo.	57
3e id.	Louis Bruynseels, de Wiekevorst	Hérenthals.	56
	Faron De Winter, de Sweveghem	Courtrai.	56
4e id.	Louis Peeters, de Hoboken	Gheel.	55
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
Camille De Bruyne		Bruges.	52
Jean Jans		Saint-Trond.	52
Guillaume Paris		Louvain.	52
François Verbaert		Gheel.	52
Georges Hulin		Gand.	51
Eugène Luyck		Gheel.	51
Arnold Michaux		Saint-Trond.	51
Anatole Woets		Ypres.	50

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

Composition française (maximum : 60 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	15	6	9	»	»	6	2	4	»	»	31.5	26.75	»	28.33
Id. d'Arlon . .	16	14	2	»	»	14	10	4	»	»	39.8	22.75	»	34.92
Id. de Bruges .	6	6	»	»	»	6	3	2	1	»	35.66	27	9	28.33
Id. de Bruxelles.	31	29	2	»	1	28	23	5	»	»	41	27.6	»	38.6
Id. de Gand . .	10	5	5	»	»	5	4	1	»	»	38	24	»	35.2
Id. de Hasselt .	7	6	1	1	»	5	4	1	»	»	41.75	28	»	39
Id. de Liège . .	31	20	11	»	»	20	12	4	4	»	46.33	24	15.5	35.7
Id. de Mons . .	8	6	2	»	»	6	5	1	»	»	34	26	»	32.66
Id. de Namur .	11	9	2	1	»	8	7	1	»	»	35.85	27	»	34.75
Id. de Tournai .	11	11	»	»	»	11	7	4	»	»	42	28	»	36.9
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	3	»	»	»	31.66	»	»	31.66
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	48	»	»	48
Id. de Charleroi .	9	8	1	»	»	8	1	7	»	»	40	25	»	26.87
Id. de Chimay .	4	4	»	»	»	4	»	4	»	»	»	26	»	26
Collège patronné de Courtrai.	9	7	2	»	»	7	4	3	»	»	33.5	26	»	31.14
Id. de Dinant .	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	32	21	»	26.5
Collège patr. d'Eecloo. . .	18	5	13	»	»	5	2	3	»	»	32	25.66	»	28.2
Id. d'Enghien . .	25	18	7	1	1	16	13	3	»	»	41.61	24	»	38.31
Id. de Gheel . .	13	10	3	1	»	9	»	7	2	»	»	20.57	12.5	18.77
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	»	6	»	»	»	21.16	»	21.16
Id. de Herve . .	14	12	2	»	»	12	10	2	»	»	41.8	20	»	38.16
Collège comm. de Huy . .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	34	»	»	34
Id. de Louvain .	6	6	»	»	»	6	5	1	»	»	39.9	19	»	36.16
Id. de Malines .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	37.66	»	»	37.66
Id. de Nivelles .	8	7	1	1	»	6	6	»	»	»	35	»	»	35
Collège patr. de Poperinghe.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	40	»	»	40
Id. de Saint-Trond.	11	8	3	»	»	8	6	2	»	»	33.33	25.5	»	31.37
Id. de Thielt . .	11	4	7	1	»	3	1	1	1	»	35	18	14	22.33
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	2	2	»	»	43	25.5	»	34.25
Id. de Tirlemont.	4	4	»	»	»	4	3	1	»	»	36	15	»	30.75
Id. de Tongres .	6	6	»	»	»	6	1	4	1	»	49	20.25	9	23.16
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	6	1	»	»	45.33	24	»	42.28
Id. de Virton . .	8	5	3	»	»	5	»	4	1	»	»	23.5	8	20.4
Id. d'Ypres . .	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	46	28	»	37
Totaux. . .	331	247	84	6	2	239	148	81	10	»				

THÈME LATIN (SANS DICTIONNAIRE) (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	15	6	9	»	»	6	1	2	3	»	31	22.5	4.66	15
Id. d'Arlon	16	14	2	»	»	14	6	6	»	2	33.33	21.25	»	23.53
Id. de Bruges	6	6	»	»	»	6	1	1	4	»	33	18.5	2.75	10.41
Id. de Bruxelles	31	29	2	»	1	28	8	8	12	»	35.62	20.18	7.16	19.1
Id. de Gand	10	5	5	»	»	5	2	2	1	»	31	22.5	10	23.4
Id. de Hasselt	7	6	1	1	»	5	3	»	2	»	35.66	»	8.5	24.8
Id. de Liège	31	20	11	»	»	20	9	7	4	»	32.33	19	8.25	22.85
Id. de Mons	8	6	2	»	»	6	2	3	1	»	29	20.33	10	21.5
Id. de Namur	11	9	2	1	»	8	3	3	2	»	29.16	16	4	17.93
Id. de Tournai	11	11	»	»	»	11	4	4	3	»	32.75	20.5	5	20.72
Collège comm. d'Ath	5	3	2	»	»	3	»	1	2	»	»	17	7	10.33
Id. de Bouillon	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	21	»	21
Id. de Charleroi	9	8	1	»	»	8	3	3	2	»	26.66	18.5	5	18.18
Id. de Chimay	4	4	»	»	»	4	2	1	1	»	32.5	16	4	21.25
Collège patronné de Courtrai	9	7	2	»	»	7	2	2	3	»	28.5	17.5	8.66	16.85
Collège communal de Dinant	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	26	»	5	15.5
Collège patr. d'Eecloo	18	5	13	»	»	5	1	2	2	»	29	18.5	6	15.6
Id. d'Enghien	25	10	7	1	1	16	6	7	3	»	28.83	20.57	12.66	22.18
Id. de Gheel	13	10	3	1	»	9	2	4	3	»	27	19.27	9	17.55
Id. d'Hérenthals	8	6	2	»	»	6	»	3	3	»	»	14.33	9	11.66
Id. de Herve	14	12	2	»	»	12	4	5	3	»	27.25	19.8	6.66	19
Collège comm. de Huy	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	17	2	9.5
Id. de Louvain	6	6	»	»	»	6	1	3	2	»	34	18	5.5	16.5
Id. de Malines	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	26.5	16	»	23
Id. de Nivelles	8	7	1	1	»	6	3	1	2	»	33 33	14	5.5	20.83
Collège patr. de Poperinghe	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	37	»	»	37
Id. de Saint-Trond	11	8	3	»	»	8	3	1	4	»	29.33	19	5.75	16.25
Id. de Thielt	11	4	7	1	»	3	»	2	1	»	»	18.5	12	16.33
Collège comm. de Thuin	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	20.5	6	13.25
Id. de Tirlemont	4	4	»	»	»	4	»	1	3	»	»	16	4	7
Id. de Tongres	6	6	»	»	»	6	»	2	4	»	»	17	7	10.33
Id. de Verviers	7	7	»	»	»	7	1	3	3	»	27	15	8	13.71
Id. de Virton	8	5	3	»	»	5	»	2	3	»	»	21	6.33	12.2
Id. d'Ypres	2	2	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	9.5	9.5
Totaux	331	247	84	6	2	239	71	84	80	4				

Version latine (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	15	6	9	»	»	6	1	2	3	»	26	19	4.33	12.83
Id. d'Arlon. . .	16	14	2	»	»	14	9	4	1	»	26	14.75	5	21.28
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	1	2	3	»	23	16	3.66	11
Id. de Bruxelles.	31	29	2	»	1	28	20	7	1	»	26	14	9	22.39
Id. de Gand . .	10	5	5	»	»	5	4	»	1	»	22.75	»	6	19.4
Id. de Hasselt. .	7	6	1	1	»	5	3	1	1	»	35.66	10	7	24.8
Id. de Liège . .	31	20	11	»	»	20	11	6	3	»	24.66	15.33	7	19.05
Id. de Mons . .	8	6	2	»	»	6	»	5	1	»	»	12	5	10.83
Id. de Namur. .	11	9	2	1	»	8	6	1	1	»	24.66	16	8	21.5
Id. de Tournai .	11	11	»	»	»	11	5	4	2	»	25.6	12.25	6.5	17.27
Collège comm. d'Ath	5	3	2	»	»	3	»	1	2	»	»	19	2	7.66
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	20	»	»	20
Id. de Charleroi .	9	8	1	»	»	8	3	4	1	»	25.66	15.75	3	17.87
Id. de Chimay .	4	4	»	»	»	4	2	2	»	»	24	14	»	19
Collège patronné de Courtrai.	9	7	2	»	»	7	5	1	1	»	23	15	6	19.42
Collège comm. de Dinant. .	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	10	»	10
Collège patr. d'Eecloo. . .	18	5	13	»	»	5	2	2	1	»	22	13	8	15.6
Id. d'Enghien . .	25	18	7	1	1	16	3	11	2	»	26.33	15.63	3	16.06
Id. de Gheel. . .	13	10	3	1	»	9	»	6	3	»	»	14	4.66	10.88
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	1	»	5	»	»	5	»	»	»	3	3
Id. de Herve . .	14	12	2	»	»	12	7	5	»	»	24.28	14.6	»	20.25
Collège comm. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	24	15	»	13
Id. de Louvain .	6	6	»	»	»	6	2	1	3	»	23	10	5.66	12.16
Id. de Malines .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	21	11	2	11.33
Id. de Nivelles .	8	7	1	1	»	6	3	2	1	»	24.66	11.5	5	17
Id. de Poperinghe.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. de Saint-Trond.	11	8	3	»	»	8	3	3	2	»	22.33	15 66	4.5	15.37
Id. de Thielt . .	11	4	7	1	»	3	1	1	1	»	26	10	9	15
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	»	3	1	»	»	13	2	10.25
Id. de Tirlemont.	4	4	»	»	»	4	»	2	2	»	»	16.5	4	10.25
Id. de Tongres .	6	6	»	»	»	6	»	2	4	»	»	14.5	3.25	7
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	5	1	1	»	20.6	17	4	17.71
Id. de Virton . .	8	5	3	»	»	5	1	3	1	»	22	14.33	2	13.4
Id. d'Ypres . .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	13.5	»	13.5
Totaux. . .	331	247	84	7	2	238	101	88	49	»				

Version grecque (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	15	6	9	»	»	6	2	1	»	3	20.5	18	»	9.83
Id. d'Arlon . .	16	14	2	»	»	14	7	4	3	»	25.28	16	4.66	18.21
Id. de Bruges .	6	6	»	»	»	6	1	2	3	»	22	14	5.33	11
Id. de Bruxelles.	31	29	2	»	1	28	16	4	7	1	28.31	15.5	2.71	19.07
Id. de Gand . .	10	5	5	»	»	5	2	»	3	»	26	»	7	14.6
Id. de Hasselt .	7	6	1	1	»	5	2	2	1	»	24.5	14.5	2	16
Id. de Liège . .	31	20	11	»	»	20	10	2	8	»	28.4	10	4.37	16.95
Id. de Mons . .	8	6	2	»	»	6	1	4	1	»	23	14.5	6	14.5
Id. de Namur .	11	9	2	1	»	8	6	1	1	»	24.5	13	2	20.25
Id. de Tournai .	11	11	»	»	»	11	2	4	5	»	22.5	15.25	6.2	12.45
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	»	1	»	2	»	15	»	5
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	21	»	»	21
Id. de Charleroi .	9	8	1	»	»	8	»	»	8	»	»	»	4.87	4.87
Id. de Chimay. .	4	4	»	»	»	4	1	2	1	»	26	14 5	9	16
Collège patronné de Courtrai.	9	7	2	»	»	7	3	2	1	1	29.66	11.5	9	17.28
Collège comm. de Dinant. .	4	2	2	»	»	2	»	1	1	»	»	18	9	13.5
Collège patr. d'Eecloo. . .	18	5	13	»	»	5	2	2	1	»	24	18	6	18
Id. d'Enghien . .	25	18	7	1	1	16	5	4	7	»	27.6	15.5	4.42	14.43
Id. de Gheel . .	13	10	3	1	»	9	»	»	8	1	»	»	2.87	2.55
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	1	»	5	»	1	2	2	»	10	2.5	3
Id. de Herve . .	14	12	2	»	»	12	5	5	2	»	27	12.6	5.5	17.4
Collège comm. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	15	8	11.5
Id. de Louvain .	6	6	»	»	»	6	2	»	3	1	29.5	»	3.66	11.66
Id. de Malines .	3	3	»	»	»	3	»	2	»	1	»	13	»	8.66
Id. de Nivelles .	8	7	1	1	»	6	1	2	2	1	22	18.5	7	12.16
Collège patr. de Poperinghe.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	27	»	»	27
Id. de Saint-Trond.	11	8	3	»	»	8	2	2	4	»	25	11	3.75	10.87
Id. de Thielt . .	11	4	7	1	»	3	»	1	2	»	»	12	8	9.33
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	»	»	4	»	»	»	3	3
Id. de Tirlemont.	4	4	»	»	»	4	»	1	3	»	»	11	3	5
Id. de Tongres .	6	6	»	»	»	6	»	»	6	»	»	»	3.33	3.33
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	2	2	3	»	24	14	6 66	13.71
Id. de Virton . .	8	5	3	»	»	5	1	1	3	»	20	10	3.66	8.2
Id. d'Ypres. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	16	1	8.5
Totaux. . .	331	247	84	7	2	238	75	55	95	13				

Mathématiques et physique (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	15	6	9	»	»	6	1	»	4	1	30.5	»	6.37	9.33
Id. d'Arlon	16	14	2	»	»	14	3	8	3	»	28.33	18.87	10	19
Id. de Bruges	6	6	»	»	»	6	2	3	1	»	27.5	16.5	12	19.41
Id. de Bruxelles	31	29	2	»	2	27	5	14	8	»	27.4	18.53	9	17.35
Id. de Gand	10	5	5	»	»	5	»	2	3	»	»	18.25	11	13.9
Id. de Hasselt	7	6	1	1	»	5	3	1	1	»	29.33	19.5	6	22.7
Id. de Liège	31	20	11	»	»	20	4	6	10	»	30.12	17	6.75	14.5
Id. de Mons	8	6	2	»	»	6	1	2	2	1	27.5	16.25	6	12
Id. de Namur	11	9	2	1	»	8	5	1	1	1	29.6	18.5	6	21.56
Id. de Tournai	11	11	»	»	»	11	2	6	3	»	25.25	19.16	5.83	16.63
Collège comm. d'Ath	5	3	2	»	»	3	1	»	2	»	25.5	»	7.75	13.66
Id. de Bouillon	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2.5	2.5
Id. de Charleroi	9	8	1	»	»	8	»	5	2	1	»	20.2	8.5	14.75
Id. de Chimay	4	4	»	»	»	4	1	3	»	»	29	14.16	»	11.35
Collège patronné de Courtrai	9	7	2	»	»	7	1	1	3	2	29	14	8.16	9.64
Collège comm. de Dinant	4	2	2	»	»	2	»	2	»	»	»	18	»	18
Collège patr. d'Eecloo	18	5	13	»	»	5	»	»	5	»	»	»	9.1	9.1
Id. d'Enghien	25	18	7	1	1	16	1	5	9	1	30	17.1	5.11	10.9
Id. de Gheel	13	10	3	1	»	9	»	5	4	»	»	16.5	7.5	12.5
Id. d'Hérenthals	8	6	2	»	»	6	»	»	6	»	»	»	»	18.33
Id. de Herve	14	12	2	»	»	12	3	2	7	»	27.83	17.25	5.14	12.83
Collège comm. de Huy	2	2	»	»	»	2	1	»	1	»	25.5	»	10.5	18
Id. de Louvain	6	6	»	»	»	6	2	»	4	»	27	»	4.75	12.16
Id. de Malines	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	25.5	16.5	8	16.66
Id. de Nivelles	8	7	1	1	»	6	1	2	3	»	26	19	4.83	13.8
Collège patr. de Poperinghe	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	9.5	9.5
Id. de Saint-Trond	11	8	3	»	»	8	1	3	4	»	26.5	19.5	9.12	15.18
Id. de Thielt	11	4	7	1	»	3	»	»	3	»	»	»	3	3
Collège comm. de Thuin	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	25	16	»	18.25
Id. de Tirlemont	4	4	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	8.87	8.87
Id. de Tongres	6	6	»	»	»	6	»	1	5	»	»	13.5	1.2	3.25
Id. de Verviers	7	7	»	»	»	7	1	3	3	»	28	18	8.33	15.28
Id. de Virton	8	5	3	»	»	5	1	2	1	1	28.5	16.5	1	12.5
Id. d'Ypres	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	14.25	»	14.25
Totaux	331	247	84	6	3	238	42	83	105	8				

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	15	6	9	»	»	6	1	1	4	»	32	10.5	2.25	8.58
Id. d'Arlon. . .	16	14	2	»	»	14	8	6	»	»	25.06	14.66	»	20 06
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	4	1	1	»	26.75	13	8.5	21.41
Id. de Bruxelles .	31	29	2	»	2	27	9	10	8	»	27.38	15.5	4	16.05
Id. de Gand . .	10	5	5	»	»	5	2	2	1	»	33.5	14.5	4 5	20 1
Id. de Hasselt. .	7	6	1	1	»	5	3	2	»	»	25 66	12.5	»	20.4
Id. de Liège . .	31	20	11	»	»	20	6	2	11	1	26.75	16.75	5.95	12.97
Id. de Mons . .	8	6	2	»	»	6	1	2	2	1	30	15	3.25	11.08
Id. de Namur. .	11	9	2	1	»	8	2	3	3	»	24	16.16	4 83	13.87
Id. de Tournai. .	11	11	»	»	»	11	2	4	3	2	27.75	13 75	4.33	11.22
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	1	»	2	»	28	»	6	13.33
Id. de Bouillon. .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	21	»	»	21
Id. de Charleroi .	9	8	1	»	»	8	3	2	2	1	21.33	14.25	5.25	12.87
Id. de Chimay .	4	4	»	»	»	4	1	2	1	»	24.5	14	3	13.87
Collège patronné de Courtrai.	9	7	2	»	»	7	»	4	3	»	»	14.75	2.16	9.35
Collège comm. de Dinant. .	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	24	17	»	20.5
Collège patr. d'Eecloo. . .	18	5	13	»	»	5	»	5	»	»	»	15.2	»	15.2
Id. d'Enghien . .	25	18	7	1	1	16	7	7	2	»	26.78	16.42	8	19.9
Id. de Gheel . .	13	10	3	1	»	9	4	3	2	»	24	13.33	6.25	16.5
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	2	1	3	»	26.5	13.5	6.75	13.33
Id. de Herve . .	14	12	2	»	»	12	10	2	»	»	27.6	12	»	25
Collège comm. de Huy. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	12	2 5	7.25
Id. de Louvain .	6	6	»	»	»	6	3	»	2	1	23.16	»	2.25	12.33
Id. de Malines. .	3	3	»	»	»	3	1	»	1	1	20	»	6	8.66
Id. de Nivelles .	8	7	1	1	»	6	3	2	1	»	28	14.75	2	19.25
Collège patr. de Poperinghe.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. de Saint-Trond.	11	8	3	»	»	8	2	3	3	»	22.5	10.5	6.5	12
Id. de Thielt. . .	11	4	7	1	»	3	»	2	1	»	»	10	3	7.66
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	»	»	4	»	»	»	4.25	4.25
Id. de Tirlemont.	4	4	»	»	»	4	»	»	3	1	»	»	5.83	4.37
Id. de Tongres .	6	6	»	»	»	6	1	»	4	1	35	»	2.87	7.75
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	7	»	»	»	28.57	»	»	28.57
Id. de Virton . .	8	5	3	»	»	5	3	»	1	1	29.16	»	1.5	17.8
Id. d'Ypres . .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	13.25	»	13.35
Totaux. . .	331	247	84	6	3	238	89	70	68	11				

THÈME FLAMAND, ANGLAIS OU ALLEMAND (A L'EXCLUSION DE LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉLÈVE) — (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	15	6	9	»	»	6	2	2	2	»	15.75	5.5	3.75	8.33
Id. d'Arlon. . .	16	14	2	»	»	14	4	5	5	»	14.87	8	2.2	7.89
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	3	1	1	1	10.83	9	3	7.33
Id. de Bruxelles .	31	29	2	»	2	27	7	11	8	1	13	5.59	2.68	6.44
Id. de Gand . .	10	5	5	»	»	5	1	3	1	»	16	9.16	4.5	9.6
Id. de Hasselt. .	7	6	1	1	»	5	5	»	»	»	14.9	»	»	14.9
Id. de Liège . .	31	20	11	»	»	20	10	4	4	2	12.25	6.75	2.62	8
Id. de Mons . .	8	6	2	»	»	6	1	3	2	»	13	7.33	2	6.5
Id. de Namur. .	11	9	2	1	»	8	3	1	3	1	13.83	7	1.66	6.62
Id. de Tournai .	11	11	»	»	»	11	3	4	2	2	11.83	7.5	2	6.31
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	»	»	1	2	»	»	6	2
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Charleroi.	9	8	1	»	»	8	»	5	3	»	»	7.1	2.16	5.25
Id. de Chimay .	4	4	»	»	»	4	1	1	»	2	11	7	»	4.5
Collège patronné de Courtrai.	9	7	2	»	»	7	1	1	4	1	11	6.5	2.12	3.71
Collège comm. de Dinant. .	4	2	2	»	»	2	»	»	2	»	»	»	2	2
Collège patr. d'Eecloo . .	18	5	13	»	»	5	1	2	»	2	11	8	»	5.4
Id. d'Enghien . .	25	18	7	1	1	16	»	3	9	4	»	6 66	2.55	2.68
Id. de Gheel. . .	13	10	3	1	»	9	3	3	3	»	10.83	7.16	3.16	7.05
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	2	3	1	»	13.25	8.5	4.5	9.41
Id. de Herve . .	14	12	2	»	»	12	3	3	»	6	13.66	8	»	5.41
Collège comm. de Huy . .	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	12	5.5	»	8.75
Id. de Louvain .	6	6	»	»	»	6	3	2	1	»	13.66	6	4	9.5
Id. de Malines. .	3	3	»	»	»	3	2	»	»	1	15.25	»	»	10.16
Id. de Nivelles .	8	7	1	1	»	6	1	2	3	»	12	8	2.66	6
Collège patr. de Poperinghe.	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	10.5	»	»	10.5
Id. de Saint-Trond.	11	8	3	»	»	8	2	4	»	2	12	6.87	»	6.37
Id. de Thielt . .	11	4	7	1	»	3	»	»	1	2	»	»	1	0.33
Collège comm. de Thuin . .	5	4	1	»	»	4	»	2	1	1	»	8	3	4.75
Id. de Tirlemont.	4	4	»	»	»	4	1	1	2	»	12.5	9.5	2.5	6.75
Id. de Tongres .	6	6	»	»	»	6	1	4	»	1	13	7.37	»	7.08
Id. de Verviers .	7	7	»	»	»	7	2	3	1	1	13	6.5	4	7.07
Id. de Virton. .	8	5	3	»	»	5	1	3	»	1	14	7.83	»	7.5
Id. d'Ypres . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	8.5	3.5	4
Totaux. . .	331	247	84	6	3	238	65	78	61	34				

Concours spécial de flamand (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	15	6	9	2	»	4	»	2	2	»	»	44.5	18.5	31.5
Id. d'Arlon . .	4	4	»	»	»	4	»	1	3	»	»	36	15.33	20.5
Id. de Bruges. .	6	6	»	»	»	6	1	1	3	1	52	30	22	24.66
Id. de Bruxelles.	31	29	2	9	4	16	»	3	13	»	»	37.33	11.84	16.62
Id. de Gand . .	10	5	5	»	1	4	1	2	1	»	51	38	12	34.75
Id. de Hasselt .	7	6	1	1	»	5	2	3	»	»	67	43.66	»	53
Collège comm. de Charleroi.	4	4	»	»	»	4	»	»	4	»	»	»	14.5	»
Collège patr. de Courtrai. .	9	7	2	»	»	7	2	2	3	»	62.5	30	21.66	35.71
Id. d'Eecloo. . .	18	5	13	»	»	5	1	4	»	»	57	35.25	»	39.6
Id. de Gheel. . .	13	10	3	1	»	9	4	5	»	»	55	39.4	»	46.33
Id. d'Hérenthals .	8	6	2	»	»	6	1	3	2	»	56	37.33	20.5	34.83
Collège comm. de Louvain .	6	6	»	»	»	6	1	»	4	1	52	»	9	14.66
Id. de Malines .	3	3	»	1	»	2	»	2	»	»	»	40.5	»	40.5
Collège patr. de Poperinghe.	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	45	»	45
Id. de Saint-Trond.	11	8	3	4	»	4	2	1	1	»	51.5	42	21	41.5
Id. de Thielt . .	11	4	7	1	»	3	1	2	»	»	58	32.5	»	41
Collège comm. de Tirlemont.	4	4	»	»	»	4	»	3	1	»	»	29.33	13	25.25
Id. de Tongres .	6	6	»	»	»	6	1	4	1	»	66	29.27	20	33.83
Id. d'Ypres . .	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	50	34	»	42
Totaux. . .	190	122	48	19	5	98	18	40	38	2				

B^1. PREMIÈRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

1° *Composition française* (six heures). — Une longue prospérité enfante la négligence et l'orgueil, qui entraînent la ruine à leur suite.

2° *Langues modernes* (six heures). — *Thème flamand, allemand, anglais.* (A l'exclusion de la langue maternelle de l'élève). — A une demi-lieue de Bruxelles, près de Laeken et sur le canal, se trouve le château de Plaisance, bâti en 1782. Huit ans auparavant, on récoltait le meilleur froment sur le terrain qu'embellissent aujourd'hui un palais et un parc avec de grands arbres et orné de temples d'un goût exquis. Le duc Albert et son épouse Christine, gouvernante des Pays-Bas et fille favorite de Marie-Thérèse, achetèrent, à leur arrivée à Bruxelles, la propriété qui occupait ce terrain avec le vieux château qui s'y trouvait et qui leur servait de pied-à-terre toutes les fois qu'ils venaient surveiller les constructions nouvelles. Ouvrage du duc dans leur entier, elles sont un monument de son bon goût, de son profond sentiment de l'art et de son esprit d'ordre. Le château a été exécuté dans toutes ses parties sur des dessins de sa main. C'est un édifice bien proportionné, ayant, au centre, une belle salle, richement décorée, mais sans profusion. Le plancher est en mosaïque

de marbre de diverses couleurs et les cheminées sont ornées de sculptures exécutées d'après les plus beaux modèles antiques. L'ameublement et la garniture des appartements se distinguent par leur richesse. Les sièges de plusieurs pièces ont été ornés de broderies par la duchesse elle-même.

3° *Histoire de Belgique.— Notions sur les institutions du pays.— Astronomie* (six heures). — I. Quels événements amenèrent la réunion du Hainaut et de la Flandre et la séparation des deux comtés (1056-1076)?

II. Racontez la campagne entreprise par Louis XIV en vertu du droit de dévolution?

III. Qu'est-ce que le Sénat? Quelles sont les conditions d'éligibilité?

Notions d'astronomie. — Que savez-vous de l'écliptique, des équinoxes, des solstices?

4° *Sciences commerciales.* — I. Vous vendez ferme à Paul, fin courant, 9,000 francs de rente 3 p. c. à 76.90 et vous les lui rachetez pour la même liquidation à 77.50 dont 0.50. A la liquidation le 3 p. c. est à 76.60. Déterminez : 1° La perte que vous éprouvez; 2° le cours auquel vous n'auriez ni perte, ni gain; 3° le cours auquel Paul aurait un bénéfice de 1,050 francs;

II. On a un lingot d'argent de 18 kilogrammes, au titre de 964 milligrammes; combien de grammes de cuivre devrait-on y ajouter pour avoir un lingot au même titre que notre pièce de 5 francs? Quelle serait la valeur de ce lingot?

5° *Géographie industrielle et commerciale.* — I. Quelles sont en Belgique les principales industries du bassin de la Sambre; quels sont les lieux où elles s'exercent?

II. Faites connaître nos relations commerciales avec la France.

6° *Histoire commerciale.* — Faites connaître les principales dispositions du traité de la Barrière, les conséquences qu'elles eurent pour notre pays et les mesures qui furent prises en vue d'améliorer notre situation commerciale et industrielle.

7° *Droit commercial.* — I. Quels sont les droits de la femme en cas de faillite du mari?

II. Dans quel cas le mineur autorisé à faire le commerce peut-il aliéner ses immeubles?

8° *Économie politique.* — Faites connaître, d'une manière sommaire, les avantages de la division du travail dans l'industrie et les inconvénients qu'on lui reproche.

9° *Chimie.* — I. Quelles sont les propriétés physiques et chimiques du plomb? Faites connaître sommairement la métallurgie de ce métal et ses usages.

II. Quelle est la formule chimique de la benzine? Faites connaître les propriétés, les usages et la préparation de ce corps.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour répondre aux questions comprises de 4° à 9°.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
		Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 30).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 20).	Sciences commerciales et industr. (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
Prix. Henri Celis, de Hasselt	Hasselt.	36	15.5	10.5	78	140	70
Acces. Henri Motteux, de Bruxelles.	Bruxelles.	24	6.5	13	77	120.5	60.25
1re m. h. NorbertVander Noot, de Saint-Gilles.	Id.	32	3.5	14	64	113.5	56.75
2e Id. Remi Michaux, de St-Jos.-ten-Noode.	Id.	30	3.5	11	67	111.5	55.75
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
Louis Arents	Anvers.	28	12	14	51	105	52.5
Jules De Pestel	Bruxelles.	28	10.5	8	54	100.5	50.25

B^2. PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

1° *Composition française* (même sujet que pour la 1re commerciale).
2° *Langues modernes* (id. id.).
3° *Histoire de Belgique*, etc. (id. id.).
4° *Mathématiques* (six heures). — *Algèbre.* — Faire voir comment le système des deux équations :

$$\frac{3}{2}\left(\sqrt{1-x^2}-\sqrt{1-y^2}\right)\left(\sqrt{(1-x^2)(1-y^2)}\right) = xy$$

$$\left[\sqrt{1-x^2}-\sqrt{1-y^2}\right]2+\frac{2}{9}\left(\sqrt{(1-x^2)(1-y^2)}\right) = \sqrt[3]{x^2y^2}$$

se transforme dans les deux systèmes A et B.

$$A\begin{cases}\sqrt{1-x^2}-\sqrt{1-y^2} = \frac{2}{3}\\ \sqrt{(1-x^2)(1-y^2)} = xy\end{cases}\qquad B\begin{cases}\sqrt{1-x^2}-\sqrt{1-y^2} = \frac{1}{3}\\ \sqrt[4]{(1-x^2)(1-y^2)} = xy\end{cases}$$

Résoudre le système A.

Géométrie. — On donne dans le même plan un cercle, un point A hors du cercle et une droite CD. 1° Décrire une circonférence qui passe par le point A et par le centre du cercle donné, de manière que la corde commune fasse un angle donné avec la droite CD. 2° Décrire une deuxième circonférence qui passe par le point A et par le centre du cercle donné, de telle sorte que la corde commune soit égale à une droite donnée. Discutez ces deux problèmes.

Géométrie analytique. — Décrire la courbe du second ordre, dont on connaît un foyer, la directrice correspondante et un point. Trouver l'équation de cette courbe. Discuter l'équation.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
		Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 30).	Hist. Not. sur les instit. (max. : 20).	Mathématiques (max. : 100).	Total (sur 200).	Total (sur 100).
Élèves nouveaux [1].							
1er prix. Émile Masson, d'Hodimont. . . .	Verviers.	41	17	15	76	149	74.5
2e id. Armand Claes, de Malines. . . .	Malines.	40	15.5	8.5	77	141	70.5
1er acces. Camille Deschamps, de Rœulx . .	Mons.	40	4	14	79	137	68.5
2e id. Félix Jottrand, de Roux	Namur.	35	14.5	10.5	73	133	66.5
3e id. Adolphe Demeure, de Saintes. . .	Malines.	45	12.5	15	60	132.5	66.25
4e id. Désiré Merckx, de Malines . . .	Id.	29	15	0	79	123	61.5
ÉLÈVES NON LAURÉATS [2] QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
Élèves nouveaux.							
Léon Demaret	Ath.	41	23.5	14	43	121.5	60.75
Edmond Éveraerts.	Arlon.	30	10	11	68	119	59.5
Jules Zône	Mons.	37	7	14.5	60	118.5	59.25
Jules Francq.	Id.	34	12.5	3	66	115.5	57.75
Pierre D'Hondt.	Id.	30	2	7	76	115	57.5
Isidore Claeys	Gand.	30	13.5	17	43	103.5	51.75
Vétéran.							
Gustave Gorrissen.	Ypres.	40	5	12	79	136	68

1 Pas de vétéran qui ait obtenu les 70 points requis pour obtenir un prix.
2 Les cinq premiers auraient eu droit à une nomination (1 accessit, 4 mentions honorables), si l'arrêté organique ne limitait les récompenses à 2 prix et 4 nominations.

B^3. CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (sections réunies — quatre heures).

Verovering van Jerusalem door de kruisvaarders.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Henri Celis, de Hasselt	Hasselt.	71
2e id.	Armand Claes, de Malines	Malines.	69
1er accessit.	Louis Ruyten, d'Anvers	Anvers.	64
2e id.	François Schepens, d'Esschen	Id.	63
	Félix Steger, d'Anvers	Id.	63
1re ment. h.	Jules Bossy, de Hasselt	Hasselt.	58
2e id.	Ernest Hoffenbom, de Gand	Gand.	55
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
Pierre Pante		Gand.	53
Louis Arents		Anvers.	50

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers	9	6	3	»	»	6	2	4	»	»	26.5	20.25	»	22.33
Id. d'Arlon	5	2	3	»	»	2	2	»	»	»	27.5	»	»	27.5
Id. de Bruxelles	20	11	9	»	1	10	6	4	»	»	29.33	21.5	»	26.2
Id. de Gand	9	5	4	»	»	5	4	1	»	»	30.75	23	»	29.2
Id. de Hasselt	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	31.5	»	»	31.5
Id. de Liège	11	8	3	»	»	8	3	5	»	»	29.33	20.2	»	23.62
Id. de Mons	11	6	5	»	»	6	5	1	»	»	33.20	17	»	30.5
Id. de Namur	7	3	4	»	»	3	3	»	»	»	31	»	»	31
Id. de Tournai	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	31	»	»	31
A reporter	76	44	32	»	1	43	28	15	»	»				

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Reports. . .	76	44	32	»	1	43	28	15	»	»				
Collège comm. d'Ath . . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	41	»	»	41
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	46	»	»	46
Id. de Dinant . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. de Huy. . .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. de Louvain .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	39	»	»	39
Id. de Malines .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	38	»	»	38
Id. de Tirlemont.	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	24	»	24
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	39.33	»	»	39.33
Totaux. . .	90	56	34	»	1	55	39	16	»	»				
Vétérans.														
Athénée royal de Bruxelles .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	34	»	»	34
Collège communal d'Ypres .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	40	»	»	40
Totaux. . .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»				

LANGUES MODERNES (maximum : 30 points).

Élèves nouveaux.

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Moyenne : Au moins la moitié du maximum des points.	Moyenne : Au moins le quart du maximum des points.	Moyenne : Moins du quart des points.	Moyenne générale pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	9	6	3	»	»	6	2	4	»	»	17.5	11.12	»	13.25
Id. d'Arlon. . .	5	2	3	»	»	2	»	2	»	»	»	10.25	»	10.25
Id. de Bruxelles .	20	11	9	»	1	10	»	3	7	»	»	10.16	4.64	6.3
Id. de Gand . .	9	5	4	»	»	5	1	3	1	»	17	11.16	5	11.1
Id. de Hasselt. .	2	2	»	»	»	2	1	»	1	»	15.5	»	6	10.75
Id. de Liège . .	11	8	3	»	»	8	1	2	3	2	17	10.5	2.33	5.62
Id. de Mons . .	11	6	5	»	»	6	1	1	4	»	17	12.5	5	18.25
Id. de Namur. .	7	3	4	»	»	3	»	1	2	»	»	14.5	3	6.83
Id. de Tournai .	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	5
Collège comm. d'Ath . . .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	23.5	»	»	23.5
Id. de Bouillon .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Dinant. .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	11	»	11
Id. de Huy. . .	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Louvain .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	5
Id. de Malines .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	15.25	12.5	»	14.33
Id. de Tirlemont.	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Id. de Verviers .	3	3	»	»	»	3	1	»	2	»	17	17	3.75	8.16
Totaux. . .	90	57	33	»	1	55	10	18	23	4				
Vétérans.														
Athénée royal de Bruxelles.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	14.5	»	14.5
Collège communal d'Ypres .	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	5
Totaux. . .	2	2	»	»	»	2	»	1	1					

Histoire de Belgique; notions sur les institutions du pays; notions d'astronomie (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers	9	6	3	»	»	6	4	»	2	»	11.62	»	2.5	8.58
Id. d'Arlon	5	2	3	»	»	2	1	1	»	»	11	8.5	»	9.75
Id. de Bruxelles	20	11	9	»	1	10	6	3	»	1	12	8	»	9.6
Id. de Gand	9	5	4	»	»	5	3	1	1	»	15.16	8	1	10.9
Id. de Hasselt	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	10.5	7	»	8.75
Id. de Liège	11	8	3	»	»	8	2	1	4	1	16.5	8	1.25	5.75
Id. de Mons	11	6	5	»	»	6	3	1	2	»	14.5	7	2	9.8
Id. de Namur	7	3	4	»	»	3	2	»	1	»	10.25	»	4	8.16
Id. de Tournai	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	8.5	»	8.5
Collège comm. d'Ath	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	14	»	»	14
Id. de Bouillon	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	9.5	»	9.5
Id. de Dinant	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	6	»	6
Id. de Huy	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	6	»	6
Id. de Louvain	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	1
Id. de Malines	3	3	»	»	»	3	1	1	»	1	15	8.5	»	7.83
Id. de Tirlemont	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	3	3
Id. de Verviers	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	13.33	»	»	13.33
Totaux	90	56	34	»	1	55	27	13	12	3				
Vétérans.														
Athénée royal de Bruxelles	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	7	»	7
Collège communal d'Ypres	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	12	»	»	12
Totaux	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»				
Concours spécial de flamand (maximum : 100 points).														
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers	9	6	3	1	»	5	4	1	»	»	60	33	»	54.6
Id. de Bruxelles	20	11	9	4	»	7	»	3	4	»	»	54.66	15.5	23.71
Id. de Gand	9	5	4	»	1	4	2	2	»	»	54	36.5	»	45.25
Id. de Hasselt	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	64.5	»	»	64.5
Collège comm. de Louvain	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. de Malines	3	3	»	1	»	2	1	»	1	»	69	»	20	44.5
Id. de Tirlemont	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	28	»	»
Totaux	46	29	17	6	1	22	9	7	5	1				
Vétérans.														
Athénée royal de Bruxelles	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	27	»	27
Collège comm. d'Ypres	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	2	2	»	1	»	1	»	1	»	»				

BRANCHES SPÉCIALES A LA SECTION SCIENTIFIQUE (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Élèves nouveaux.														
Athénée royal d'Anvers	6	3	3	»	»	3	1	1	1	»	53	35	15	34.33
Id. d'Arlon	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	68	»	»	68
Id. de Bruxelles	7	6	1	»	1	5	»	5	»	»	»	40 6	»	40.6
Id. de Gand	9	5	4	»	»	5	»	1	4	»	»	43	19	23 8
Id. de Liège	10	8	2	»	»	8	»	2	6	»	»	37	9.16	11.5
Id. de Mons	11	6	5	»	»	6	4	»	2	»	70 25	»	14	51.5
Id. de Namur	5	1	4	»	»	1	1	»	»	»	73	»	»	73
Collège comm. d'Ath	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	43	»	43
Id. de Bouillon	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	25	»	25
Id. de Dinant	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	46	»	46
Id. de Huy	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	5
Id. de Louvain	1	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	2	2
Id. de Malines	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	72	»	»	72
Id. de Tirlemont	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	11	11
Id. de Verviers	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	76	31	18	41.66
Totaux	64	42	22	»	1	41	11	13	17	»				
Vétérans.														
Athénée royal de Bruxelles	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	34	»	34
Collège comm. d'Ypres	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	79	»	»	79
Totaux	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»				

BRANCHES SPÉCIALES A LA SECTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (max. : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers	3	3	»	»	»	3	1	2	»	»	51	42	»	45
Id. d'Arlon	3	1	2	»	»	1	»	»	1	»	»	»	24	24
Id. de Bruxelles	7	5	2	»	»	5	4	1	»	»	65 5	40.5	»	60.5
Id. de Hasselt	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	65.5	»	»	65.5
Id. de Namur	2	2	»	»	»	2	1	1	»	»	61	47	»	54
Id. de Tournai	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	46	»	46
Totaux	19	14	5	»	»	14	8	5	1	»				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

I. *Questions à traiter à domicile.*

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1er GROUPE. — *Philologie :* Apprécier dans ses détails le style des Histoires et des Annales de Tacite et montrer les différences de style de ces deux ouvrages. (Délai pour la remise du mémoire en réponse à la question : deux ans.)

2e GROUPE. — *Philosophie :* Comparer la théorie du raisonnement analytique telle qu'elle a été formulée par Aristote à la théorie du raisonnement analytique telle qu'elle résulte des travaux de Stuart Mill et d'Alexandre Bain. (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Histoire :* Rechercher dans les œuvres des comiques grecs les indications relatives à la politique intérieure et extérieure d'Athènes pendant la guerre du Péloponèse, en faire la critique et en apprécier la valeur historique. (Délai : un an.)

B. FACULTÉ DE DROIT.

1er GROUPE. — *Droit romain :* Exposer la théorie romaine du contrat de société. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Droit civil :* Exposer la théorie des obligations naturelles en droit moderne (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Droit naturel :* Quelle est l'origine des inégalités qui existent entre les hommes ? Quelle est leur raison d'être ? Quels sont leurs rapports avec le droit naturel ? (Délai : un an.)

C. FACULTÉ DES SCIENCES.

1er GROUPE. — *Sciences zoologiques :* Exposer l'état de nos connaissances sur la structure et le rôle des trachées chez les insectes, les myriapodes et les arachnides. Rechercher, par de nouvelles observations, ce qu'il y a de vrai dans la théorie suivant laquelle le sang de ces animaux circulerait entre les deux tuniques trachéennes. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Sciences minéralogiques :* Rechercher la composition des chlorites de l'Ardenne et du Brabant et faire connaître leurs propriétés optiques, notamment sous l'examen microscopique. (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Sciences mathématiques :* Exposer les divers modes de développement en séries convergentes de l'intégrale Eulérienne, dite fonction Gamma, en discutant dans chaque cas l'expression du reste de la série. (Délai : un an.)

4e GROUPE. — *Sciences physiques et mécaniques, y compris l'astronomie :* Exposer les principales méthodes dont on peut faire usage pour déterminer la parallaxe solaire. (Délai : un an.)

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

1er GROUPE. — *Sciences anatomo-physiologiques ou biologiques :* Faire connaître les modifications des vertèbres dans la série animale. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Sciences thérapeutiques :* Quels sont les avantages des injections cutanées et quelle est la cause de leur activité ? (Délai : deux ans.)

3e GROUPE. — *Sciences médicales proprement dites :* Établir les bases d'une étiologie pathologique de la tuberculose en s'appuyant, d'une part, sur l'anatomie pathologique, de l'autre, sur l'hygiène tant publique que privée, ainsi que sur la démographie et la géographie médicales. (Délai : un an.)

4e GROUPE. — *Sciences chirurgicales et obstétricales :* Développer l'histoire de la théorie parasitaire par rapport aux maladies accidentelles chirurgicales. (Délai : deux ans.)

II. *Jurys. — Questions à traiter en loge. — Résultat du concours.*

Deux mémoires parvinrent au gouvernement : l'un, en réponse à la question de sciences naturelles; l'autre, à la question de droit civil.

L'auteur du mémoire sur la question de droit civil, qui avait été soumis à un jury composé de MM. Laurent (université de Gand), De Savoye (université de Liège), Vander Rest (université de Bruxelles), Mabille (université de Louvain) et De Rongé, conseiller à la Cour de cassation, ne fut pas jugé admissible aux épreuves ultérieures du concours.

Le mémoire sur la question de sciences naturelles fut apprécié par MM. Plateau (université de Gand), E. Van Beneden (université de Liège), Yseux (université de Bruxelles), P. Van Beneden (université de Louvain) et Crépin, membre de l'Académie de Belgique.

L'auteur de ce mémoire, M. Mac-Leod, élève de l'université de Gand, fut déclaré admissible aux épreuves ultérieures.

Le jury avait préparé douze questions, entre lesquelles le sort devait choisir celle qui ferait l'objet du travail en loge [1].

Le sort ayant désigné cette question : « Comparer, au point de vue de la structure, une lame branchiale d'isopode avec un feuillet pulmonaire de scorpion », le concurrent manifesta le désir, sur la proposition de M. le président (dit le *Rapport officiel* publié au *Moniteur* du 30 septembre 1879), qu'une seconde question fût tirée au sort.

La question suivante fut désignée :

« Exposer les observations de Moselley sur les trachées des péripates et discuter les conséquences que l'on peut en tirer au point de vue de la classification des arthropodes et leurs affinités avec les vers. »

Après appréciation du travail rédigé par M. Mac-Leod sur cette question et après la défense publique des thèses (voir au *Moniteur* du 30 septembre 1879) qu'il avait annexées à son mémoire inaugural, le jury déclara que M. Mac-Leod (Jules), né à Ostende, élève de l'université de Gand, préparateur d'histologie à la même université, reçu docteur en sciences naturelles le 17 juillet 1878, avait obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 75 points sur 100, et le proclama *premier en sciences zoologiques.*

Distribution des prix.

M. le ministre Van Humbéeck, après avoir en quelques mots parlé de la loi récente (juillet 1879), qui « plaçait l'instruction primaire sous la direction exclusive de l'autorité civile », fit une revue des travaux de son dépar-

[1] Cette fois, le Rapport mentionne seulement celle des douze questions que le sort a désignée.

tement. Il montra que « son département n'avait pas oublié, cette année, les intérêts de l'enseignement moyen et de l'enseignement supérieur, malgré la part considérable que l'enseignement primaire avait nécessairement prise dans ses préoccupations ».

M. Branquart, préfet des études à l'athénée royal de Bruxelles, avait été chargé de prononcer le discours traditionnel. Il examina deux questions :

1° Quelle doit être l'organisation de l'enseignement moyen pour qu'il fournisse aux nécessités sociales de l'époque? 2° Quelles sont, parmi les exigences des familles, celles qu'il faut satisfaire et celles auxquelles il faut résister?

(Le *Moniteur* a reproduit les discours de MM. Van Humbéeck et Branquart).

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

III. *Universités.*

CHAPITRE QUARANTE-UNIÈME.

1880.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

1° *Ressort d'inspection principale d'Anvers.*

a. *Écoles de garçons.*

I. *Calligraphie* (une ligne grand, deux lignes moyen et le reste fin). — Texte : Het voorbeeld. Leeringen wekken, voorbeelden trekken, zegt het spreekwoord. — Iedere daad in dit leven is de eerste schakel eener lange keten van onvermijdelijke gevolgen, eene keten zoo lang, dat geene menschelijke wijsheid het einde er van kan zien.

De cijfers : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

II. *Langue maternelle.* — A. *Dictée.* (Le texte manque).

B. *Grammaire.* — 1° Schrijf den 2n persoon enkelvoud van den onvolmaakt verleden tijd en 't verleden deelwoord der werkwoorden : *geven, doen, slagen.* 2° Geef een synoniem 1° van 't woord *behoeften,* 2° van 't woord *ervaring* [1].

C. *Style épistolaire.* — Frans Goudborst, uw medescholier, is een uitmuntend jongeling van 16 jaar oud. Hij wenscht, met toelating zijner ouders, eene plaats te verkrijgen op het koopwarenbureel van den ijzeren-weg. — Schrijf, ten voordeele van dien leerling, eenen aanbevelingsbrief naar uwen oom, die statie-overste is te N...

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Met welk getal moet men 1,3 vermenigvuldigen om een product van 3,575 te bekomen? Verklaar de bewerking waardoor gij 't antwoord verkrijgt. 2° Een winkelier verkoopt 75 kilog. suiker voor 103 fr. 50 c. en wint alzoo 15 t. h. Men vraagt : *a.* hoeveel hij de suiker per kilogram heeft ingekocht; *b.* hoeveel hij die per kilogram heeft uitverkocht, en *c.* hoeveel hij in het geheel heeft gewonnen. 3° Na eene regenvlaag wordt er bestatigd dat de neêrgestorte watervlaag van 7 millimeters is. Reken uit hoeveel hectoliters water er gevallen zijn op eenen vierkanten kilometer. 4° De 2/5 der 3/4 van eenen grond zijn verkocht aan 4 fr. 50 c. den vierkant meter. Het overige van den grond, groot 140 vierkant meters, werd afgestaan tegen 300 frank in 't geheel. Welke som moet de verkooper ontvangen?

IV. *Géographie.* — 1° Welke bijzonderheden kent gij, voor wat handel en nijverheid betreft, van de volgende steden : Brussel, Gent, Sint-Niklaas, Doornik en Luik? 2° Welke provinciën en welke steden ziet men, als men per ijzeren-weg van Oostende naar Arlon reist? 3° Een schip trekt, zoo direct mogelijk, van Antwerpen naar Constantinopel. Welke

[1] Deux autres questions se rapportent à la dictée, dont nous n'avons pas le texte.

wateren zal het doorvaren en welke zijn de landen, alsook de bijzonderste eilanden, die het zal voorbij zeilen.

V. *Histoire.* — 1° Wie waren Jacob en Philips van Artevelde? In welke eeuw leefden zij en wat verrichtten zij bijzonders? 2° Te welker gelegenheid hebben er heden in België nationale feesten plaats? Welke bijzonderheden herinneren ons die feesten en wat gevoelens moeten zij in het hart des volks opwekken?

b. *Écoles de filles.*

(Mêmes questions que pour les écoles de garçons, voir page 436.)

2° *Ressort d'inspection principale de Malines.*

I. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Vlijt en volharding. De grootste uitkomsten worden *doorgaans* verkregen door eenvoudige middelen en menschen van gewonen aanleg. Het dagelijksch leven met zijne zorgen, *behoeften* en plichten, *geeft* overvloedige gelegenheid om *ervaring* van de beste soort op te *doen* en een degelijk man, al is hij ook in de meest gewone omstandigheden geplaatst, vindt gelegenheid genoeg tot inspanning en ontwikkeling zijner vermogens. De heirweg der menschelijke welvaart is geen ander, dan de oude weg van onkrenkbare rechtschapenheid, en wie met de meeste volharding, en in den edelsten geest werkzaam is, zal het best *slagen.*

Men legt de fortuin ten laste dat zij blind is, maar zij is *niet zoo blind als de mensch.* Indien men het wel nagaat, zal men bevinden dat ijverige lieden zich gemeenlijk niet over haar hebben te beklagen, zoo min als een goed zeeman ooit te klagen heeft over wind en stroom.

Grammaire. (Les questions manquent.)

Rédaction. — (Lettre à un ami.) Un concours doit avoir lieu. Appelé à y prendre part, vous craignez de ne pas réussir à votre gré, à cause de certaines circonstances que vous indiquerez et qui vous ont empêché de suivre régulièrement les cours.

II. *Écriture.* — Zindelijkheid.

Hoofd en aangezicht en handen
Moeten zuiver zijn en net,
Alles zonder vlek of smet
Hoofd en aangezicht en handen!
Roode wangen, witte tanden,
Is dat niet een lief portret?

Les chiffres 1 à 10. Les lettres majuscules B, D, E, G, H, G, L, P, R, S, W.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Un tonnelet vide pèse 85 décagrammes. Rempli d'huile, il pèse 8 kilogrammes 25 grammes. Le poids de l'huile est égal aux 11/12 de celui de l'eau distillée. Indiquez la contenance du tonnelet, en prenant le litre pour unité. 2° On a pompé 40 hectolitres 8 décalitres d'eau d'une citerne qui a 3 mètres 50 décimètres en longueur, 2 mètres 2 décimètres 5 centimètres en largeur et 1 mètre 70 centimètres en profondeur. Combien de tonnes de 1 hectolitre 45 litres 5 décilitres de contenance peut-on remplir avec l'eau restante? 3° Un propriétaire achète une pièce de terre de 3 hectares et demi, à raison de 4,150 francs l'hectare. Il paie en sus 11 p. c. de frais. A combien devra-t-il louer ce terrain par are pour avoir 5 p. c. de son argent? 4° Convertissez 0.125 en une fraction ordinaire. 5° A quoi peut-on reconnaître qu'un nombre est divisible par 6?

IV. *Géographie.* — 1° Faites un voyage par mer de Saint-Pétersbourg à Constantinople. Nommez les mers et les détroits que vous traversez et les pays que vous côtoyez. 2° Dessinez en une seule carte, les provinces d'Anvers et de Brabant. Indiquez-y les arrondissements administratifs, les villes et les rivières.

V. *Histoire.* — Donnez une courte biographie de Charles le Téméraire. 2° Dites comment, à la fin du siècle dernier, la Belgique fut réunie à la France. Combien de temps dura cette réunion et comment prit-elle fin?

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir [1].	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale d'Anvers.						
Anvers [2]	»	»	»	»	»	»
Eeckeren	98	73	150	65 2	76	36
Lierre	59	53	150	52.9	59	18
Inspection principale de Malines.						
Hérenthals	58	55	150	70	67 5	29
Malines	117	110	150	93.2	93.2	66
Turnhout	53	49	150	80.5	91.8	28

1 Élèves des divisions supérieures réunissant les conditions requises pour concourir.
2 Les écoles du canton scolaire d'Anvers n'ont pas pris part au concours.

B. Province de Brabant.

Série A. — I. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : Nous aimons toujours ceux qui nous admirent.

II. *Rédaction.* — Un incendie a éclaté dans votre voisinage. Il a réduit en cendres deux maisons avec tout ce qu'elles contenaient. C'est à peine si les habitants ont pu échapper au désastre. — Écrivez à votre oncle pour lui faire connaître ce triste événement. (Dix lignes au moins.)

III. *Calligraphie.* — Deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres. — Dans les arts et les sciences, aussi bien que dans le commerce et l'industrie, la Belgique a su conquérir une des premières places. Elle fut la patrie de plusieurs des artistes les plus illustres et des savants les plus renommés de l'Europe. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IV. *Arithmétique.* — 1° Expliquez comment vous trouvez le plus petit dénominateur commun des fractions 5/6, 4/15, 3/10. 2° Après avoir vendu les 3/7 d'une pièce d'étoffe, plus 5 mètres, on trouve qu'il ne reste plus que la moitié de la pièce. Quelle était la longueur de cette pièce d'étoffe ? 3° Un entrepreneur a employé 24 ouvriers travaillant 10 heures par jour, pendant 12 jours, pour faire un certain ouvrage ; combien d'ouvriers faudrait-il pour faire le même ouvrage en 8 jours, s'ils travaillent 9 heures par jour ?

V. *Système métrique.* — 1° Combien faut-il de tuiles pour couvrir un toit de 12 mètres de long sur 6 mètres de large, sachant que chaque tuile couvre un espace de 4 1/2 décimètres carrés ? 2° Quel est le poids d'un bloc de marbre ayant 1 mètre 25 centimètres de longueur, 45 centimètres de largeur et 32 centimètres d'épaisseur, si le poids du marbre égale 2.8 fois celui d'un même volume d'eau ?

VI. *Géographie.* — 1° Indiquez la direction des chemins de fer qui partent de la ville de Bruges. 2° Nommez les rivières du bassin de la Meuse et dites quelles sont les provinces de notre pays qu'elles arrosent.

VII. *Histoire.* — 1° Où et en quelle année naquit Charles-Quint ? Quels étaient les pays de l'Europe sur lesquels il régna ? 2° Comment Charles-Quint réprima-t-il la révolte des Gantois ?

VIII. *Concours spécial de langue française pour les élèves des écoles flamandes.* — *Thème.* De lentezon verwarmt de aarde ; de velden bedekken zich met teeder groen ; de boomen zijn versierd met eene kroon van bladeren en bloesems. Maar, met het lieve groen, komen ook millioenen insekten te voorschijn, die de gewassen aanranden en de bloemen en vruchten in gevaar brengen. Gelukkiglijk verschijnt dan ook het onvermoeibaar leger der kleine vogeltjes ; deze maken goede jacht op het schadelijk ongedierte.

Het zijn booze en ondankbare kinderen, zij die de kleine vogeltjes leed doen en hunne nesten rooven.

Analyse grammaticale. — L'homme doit protéger les animaux qui lui sont utiles.

IX. *Concours spécial de langue flamande pour les élèves des écoles françaises.* — *Thème.* L'HIRONDELLE. Qui ne connaît pas l'hirondelle? Ce gentil petit oiseau construit son nid sous le toit de nos maisons, dans l'écurie des chevaux et même dans nos demeures. L'hirondelle arrive dans notre pays avec les premiers beaux jours du printemps, lorsque la terre se couvre de verdure et de fleurs. Elle se nourrit d'insectes qu'elle prend en volant; elle nous rend ainsi un grand service, puisqu'elle nous débarrasse d'une quantité d'êtres qui nous incommodent et qui nuisent aux plantes.

Lorsque son travail est fini, elle retourne vers les pays chauds.

Analyse grammaticale. — De natuur ontwaakt langzaam, wanneer de lieve lente nadert.

Série B. — I. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : Nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

II. *Rédaction.* — Écrivez une lettre à une amie, pour l'engager à lire un livre que vous avez lu. — Parlez-lui des agréments que cette lecture lui procurera et du fruit qu'elle pourra en retirer. (Dix lignes au moins.)

III. *Calligraphie.* — Deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres. — Dans les temps reculés, la Belgique fut glorifiée par César et Tacite comme le siège de la force et du courage. Plus tard, elle égala, elle éclipsa même la plupart des autres pays par l'opulence et l'énergie de ses communes. — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IV. *Arithmétique.* — 1° Expliquez comment vous divisez une fraction décimale, par exemple 0.048, par une autre fraction décimale 0.00375. 2° Quel est l'intérêt de 10 mois, d'un capital de 4,650 francs placé à 4 1/2 p. c. par an? 3° On a employé 6 kilogrammes 4 hectogrammes de certain fil pour tisser 30 mètres de toile de 1.20 mètre de largeur. Combien faudrait-il de kilogrammes du même fil pour fabriquer 50 mètres de toile de 90 centimètres de largeur?

V. *Système métrique.* — 1° Quelle est la contenance, en mesures agraires, d'une prairie de forme rectangulaire, ayant 124.5 mètres de longueur sur 75.4 mètres de largeur? 2° Un vase vide pèse 1 kilogramme 25 grammes; rempli d'eau pure à son maximum de densité, il a un poids de 3 kilogrammes 54 décagrammes. Quelle est la capacité de ce vase?

VI. *Géographie.* — 1° Décrivez le cours de la Dendre et dites jusqu'où cette rivière est navigable. 2° Dans quelles provinces, sur quelles rivières et sur quels chemins de fer sont situées les villes suivantes : Diest, Courtrai, Audenarde, Namur, Turnhout et Verviers?

VII. *Histoire.* — 1° Vers quelle époque commença dans notre pays le règne des archiducs Albert et Isabelle? Racontez brièvement la continuation de la guerre religieuse sous le règne d'Albert. 2° Quelles furent pour la Belgique les conséquences du traité de Munster ou de Westphalie?

VIII. *Concours spécial de langue flamande pour les élèves des écoles françaises.* — *Thème.* LE ROSSIGNOL. Tout le monde aime cet oiseau et le voit arriver avec plaisir : il anime par son chant les jardins et les bosquets. Mais le rossignol ne nous cause pas seulement de l'agrément, il sait aussi se rendre utile : il se nourrit de vers, de chenilles, de fourmis ; il en consomme une grande quantité et contribue ainsi, avec d'autres oiseaux, à la destruction des animaux nuisibles. La loi défend de prendre les rossignols et de les dénicher.

Analyse grammaticale. — De vogels verlustigen onze tuinen en vernielen het schadelijk ongedierte.

IX. *Concours spécial de langue française pour les élèves des écoles flamandes.* — *Thème.* HET VLAS. Het vlas is een der nuttigste gewassen van ons land. Het heeft eenen dunnen stengel voorzien van kleine langwerpige blaadjes en op dezen stam draagt het eene kroon van blauwe bloempjes. Wanneer de vlasplant met zaad beladen is, wordt hij uitgetrokken. Men gebruikt het vlas om er garen van te maken ; van dit garen vervaardigt de wever het lijnwaad, waaruit de naaister onze hemden snijdt. Wanneer ons linnen versleten is, dient het nog tot het maken van papier.

Analyse grammaticale. — La terre offre ses richesses à celui qui la cultive.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Bruxelles.						
Bruxelles-Nord	166	164	100	82	»	144
Bruxelles-Sud	175	169	100	70.8	»	103
Hal	158	109	100	74.9	69.9	86
Molenbeek-Saint-Jean	81	64	100	70.4	»	38
Saint-Josse-ten-Noode	137	125	100	75.4	»	83
Vilvorde	183	131	100	66	»	56
Inspection principale de Louvain.						
Aerschot	117	100	100	76.4	»	56
Jodoigne	131	97	100	75.8	»	72
Louvain	113	92	100	61.8	»	46
Nivelles	163	142	100	79.2	»	76
Tirlemont	69	63	100	60.7	45	28
Wavre	131	101	100	83.6	»	65

C. PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée.* BELGENLAND. De *geboortestreek,* mijne vrienden, is ons *eene tweede moeder;* wij moeten dus *ons Vaderland* oprecht beminnen, ja, er zelfs onze eigene belangen voor opofferen. Het is aan de schoone instellingen onzes Vaderlands, aan de bescherming welke het ons verleent, aan de hulpbronnen, die het ons verschaft, dat wij alles, wat wij in de samenleving genieten, verschuldigd zijn. Zou mijn eigendom *gewaarborgd* zijn, zou ik in de uitoefening van mijne nijverheid, van mijnen handel, van mijnen stiel niet verstoord worden, als de wetten mijns lands mij niet beschermden tegen de aanvallen der kwaaddoeners?

Explications littéraires et grammaticales. — 1° Wat verstaat gij door de woorden : *geboortestreek* en *Vaderland ?* 2° Wat moeten wij voor ons Vaderland doen? 3° Waaraan zijn wij alles verschuldigd, wat wij in de samenleving genieten? 4° In welken naamval staan de woorden : *eene tweede moeder* en *ons Vaderland ?* Waarom? 5° Ontleed taalkundig het woord *gewaarborgd ?*

Rédaction. — Schrijf aan uwen vriend eenen brief, waarin gij hem eene kleine beschrijving maakt over de prijsuitdeeling, die in uwe school heeft plaats gehad.

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Hoe maakt men doorgaans de proef op eene aftrekking, en hoe op eene vermenigvuldiging? Geef van elke bewerking een voorbeeld. 2° Ik heb eene som van 108 frank ontvangen voor 9 maanden intrest van een kapitaal, dat tegen 4 t. h. uitgezet is ; welk is dat kapitaal? 3° In eene school zijn 3 zalen. Elke zaal is 8 meters 50 centimeters breed en 7 meters lang. Men vraagt hoeveel steenen er noodig zijn om den vloer te leggen der 3 zalen, in de veronderstelling dat de steenen 2 decimeters lang en ook 2 decimeters breed zijn, en er 2 t. h. gebroken worden.

N. B. — De vraagstukken beredeneeren.

III. *Histoire, géographie, éléments de sciences naturelles.* — 1° Maak, in 't kort, eene levensbeschrijving van Breydel en De Coninck. 2° Teeken de kaart van West-Vlaanderen : grenzen, rivieren, vaarten, ijzerenwegen, steden. 3° Geef eene beknopte beschrijving van den *barometer,* en zeg welke voordeelen dit tuig oplevert.

IV. *Dessin* (*à main libre*). — Teeken het venster van 't school lokaal.

V. *Langue accessoire.* — *Dictée.*

LES DIX RÈGLES DE JEFFERSON.

1. Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.
2. N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.

3. Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.
4. N'achetez jamais ce qui vous est inutile, sous prétexte que c'est bon marché.
5. La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.
6. Nous ne nous repentons jamais d'avoir mangé trop peu.
7. Rien de fatigant si c'est fait de bon cœur.

Traduction de la dictée, sans dictionnaire (à faire par l'élève.)

VI. *Épreuve supplémentaire en langue maternelle. — Dictée. (Suite.)* Zou ik eene verzorgde opvoeding ontvangen, in vrede kunnen leven, de vruchten van mijnen arbeid kunnen smaken, indien mijn geboorteland gestadig ten prijze aan vreemde overweldigers ware gegeven.

1° Welke zijn de voorwerpen in deze verschillige zinnen? (Beredeneeren.) 2° In welken naamval staat de uitdrukking *ten prijze* en in welken tijd en wijze staan de woorden *ware gegeven*. Waarom?

VII. *Écriture.* — Het dictaat in de moedertaal (nr I) diene tot maatstaf ter waardeering van 't geschrift.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Bruges.						
Bruges.	64	64	140	79.4	»	31
Dixmude	90	85	140	68.2	»	33
Ostende	84	73	140	77.4	»	38
Thielt	32	27	140	63.7	»	9
Inspection principale de Courtrai.						
Courtrai	34	32	140	70	»	11
Menin	56	55	140	77.6	»	22
Roulers	42	29	140	80.5	»	17
Ypres	187	82	140	79.3	»	26

D. Province de la Flandre orientale.

1° *Ressort d'inspection principale d'Alost.*

I. *Calligraphie.* — Vlaanderen.

Vlaanderen, dag en nacht,
Denk ik aan u.
Waar ik ook ben of vaar,
Gij zijt mij altijd naar.
Ik denke steeds aan u.

De hoofdletters B, F, G, K, N, S, V, Z. De cijfers.

II. *Langue maternelle. — Dictée.* Vlaanderen was reeds van vroege tijden een land, waar een vrijheidlievend volk gaarne zijne krachtige stem onbeteugeld liet hooren. Da plekje gronds, eenmaal zoo beroemd, werd den bewoners meer dan eens door den Oceaan betwist; toch maakten onze voorouders het door beleid en volharding ongemeen vruchtbaar, en wisten het tegen vijanden van allen aard te verdedigen.

De vrijheidzucht der Vlamingen straalt in alle hunne daden door, en is ook nooit door iemand geloochend geweest. Liepen zij, in dagen van woeling, weleens de palen der redelijkheid te buiten, het was veelal te wijten aan den overmoed der gebieders, die door onwettige eischen hunne verbittering aangehitst hadden.

Grammaire. — 1° Leg de beteekenis uit der volgende woorden : *oogenblik, onwaar, vruchteloos, heilvol, beschadigen.* 2° « De wijsheid des konings schenkt den lande den vrede en de welvaart. » In welken naamval staan de zelfstandige naamwoorden welke in dezen volzin voorkomen? Waarom? 3° Schrijf *a.* den onvolmaakt verleden tijd; *b.* de gebiedende wijs; *c.* het verleden deelwoord der werkwoorden : *kennen, slapen, antwoorden, beslissen.*

Rédaction. — Uw broeder, welke in de stad woont, verkeert met slechte gezellen. Schrijf hem hoezeer zijn gedrag al de leden der familie pijnigt, en geef hem goeden raad.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Wat heeft men te verrichten om de proef op eene deeling te maken? 2° Een ambtenaar heeft 3,500 frank inkomen. Hoeveel mag hij dagelijks verteeren om alle jaren 945 frank in de spaarkas te kunnen storten? 3° Een handelaar koopt een stuk laken van 60 meters lang, voor 420 frank. Hij verkoopt er eerst de 3/5 van voor 306 frank, en daarna het overschot tegen 8 fr. 25 c. den meter. Hoeveel heeft hij in het geheel gewonnen? Welke is zijne winst per meter? 4° Hoe heeft men den liter van den meter afgeleid? 5° Een bak kan 5.60 hectoliters water bevatten. Hoe lang is die bak, als hij 0^m7 breed en 0^m8 diep is? 6° Op eenen zolder van 5^m80 lengte en 4^m60 breedte ligt tarwe ter hoogte van 0^m8. Bereken de waarde van dit graan, zoo één hectoliter 26 fr. 50 c. kost.

IV. *Géographie.* — 1° In welke provinciën en op welke waterloopen liggen de volgende steden : Deynze, Mechelen, Ninove, Kortrijk, Charleroi, Lier, Namen? 2° Welke zijn de grenzen der provincie Braband? 3° Noem de landen met hunne hoofdsteden, die aan België palen?

V. *Histoire.* — 1° Wie was de keizerin Maria-Theresia? Hoelang regeerde zij over ons land? Hoe was haar bestuur? Wie was haar opvolger? Wanneer overleed hij? 2° Wanneer en door welke gebeurtenis werden Holland en België vereenigd? Hoe lang bleven zij verbonden? Hoe noemde men het koningrijk dat zij uitmaakten? Wie was de Vorst die het bestuurde?

2° *Ressort d'inspection principale de Gand.*

I. *Calligraphie.* — HARD EN ZACHT.

Wees hard wanneer gij oordeel vellen moet,
En 't over eigen daden doet.
Doch geldt het anderen, wees dan zacht en goed.

De hoofdletters : A, D, G, H, L, S, V, Z. De cijfers.

II. *Langue maternelle.* — *Dictée.* (Le texte manque).

Grammaire. — 1° Leg de beteekenis uit der volgende woorden : *Loodrecht, beweegloozen, herstellen, gewrocht, onzichtbare.* 2° « Welker net ik met inzicht gebroken had. » In welken naamval staan de woorden : *Welker* en *net?* Waarom? 3° Schrijf *a.* den onvolmaakt verleden tijd; *b.* de gebiedende wijs; *c.* het verleden deelwoord der werkwoorden : *leggen, winden, hechten.*

Rédaction. — Schrijf aan uwen oom, dat gij met toelating uwer ouders en tot belooning uwer vlijt, eenige dagen bij hem te Brussel moogt verblijden, om de nationale feesten bij te wonen en de tentoonstelling te bezoeken.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Wanneer is een getal deelbaar door 3? wanneer door 4? 2° Een vader wint wekelijks 22 fr. 50 c.; hij besteedt voor den onderhoud zijns huisgezins de 3/5 dezer som, hoeveel zal hij op 't einde van 't jaar gespaard hebben. Indien hij dit spaargeld aan 3 t. h. 's jaars uitzet, hoeveel intrest zal hij daarvan het volgende jaar ontvangen. 3° In een magazijn kan men lijnwaad koopen, dat 7/4 breed is, aan 1 fr. 82 c. den meter; ander dat 9/4 breed is aan 2 fr. 25 c. den meter en nog ander van 10/4 aan 2 fr. 90 c. den meter. Welk is het duurste? Hoeveel meters van het smalste zou men kunnen koopen voor hetgeen 12 meters van het breedste kosten? 4° Wat verstaat men door *a.* cubiek decimeter, *b.* decistere, *c.* hectare, *d.* decagram, *e.* kilometer? 5° Door een rechthoekig stuk land, van 129 meters lang en 94 meters breed, maakt men in de richting der lengte eene baan die 15 meters breed is. Bereken in aren en centiaren de oppervlakte van

het land dat overblijft. 6° Op een vierkant vlak, waarvan iedere zijde 1/4 meter lang is, zet ik een teerling of cubus die er juist op past. Hoe groot is het vlak en welk is de inhoud van den teerling?

IV. *Géographie.* — 1° Beschrijf de loop der Schelde in België; vertel iets merkwaardigs van elke stad door dezen stroom bespoeld. 2° Beschrijf de provincie Namen : grenzen, steden en rivieren. 3° Noem, met hunne hoofdsteden, de landen van Europa, die door de Middellandsche zee bespoeld worden. Noem drie eilanden die in deze zee liggen.

V. *Histoire.* — 1° Verhaal in 't kort de geschiedenis der regeering van Albert en Isabella. 2° Waar en wanneer wierd Leopold I als koning der Belgen ingehuldigd? Noem eenige merkwaardige gebeurtenissen zijner regeering. Wanneer is hij gestorven?

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale d'Alost.						
Alost	156	135	150	76.4	56.9	57
Grammont	84	72	150	96.1	81.6	45
Lokeren	80	76	150	90.2	106.4	51
Sottegem	63	59	150	86	95.5	35
Saint-Nicolas	64	59	150	78.9	119.8	32
Termonde.	70	65	150	103.4	93.8	47
Inspection principale de Gand						
Audenarde	155	134	150	56	64	29
Eecloo.	74	66	150	86	65.7	25
Gand	387	377	225	155.9	134.1	231
Ledeberg	76	76	150	88.1	87.6	40
Tronchiennes	62	53	150	56.2	51.9	6

E. Province de Hainaut.

1° *Ressort d'inspection principale de Charleroi.*

I. *Arithmétique, système légal des poids et mesures et calcul mental* (une heure et demie). — 1° Que devient la fraction 15/36 : *a.* Lorsqu'on multiplie son numérateur par 3. *b.* Lorsqu'on divise son dénominateur seul par 3. *c.* Lorsque les deux termes sont multipliés par 3. *d.* Comment réduit-on cette fraction en fraction décimale? — Raisonnez chacune de vos réponses. 2° Sur l'un des plateaux d'une balance se trouve un vase vide, du poids de 600 grammes, dans lequel on verse 9 décilitres d'eau pure. Quelle somme d'argent monnayé faut-il alors placer sur l'autre plateau de la balance pour qu'elle soit en équilibre? 3° Un gazomètre doit alimenter 1,150 becs qui, compensation faite de l'un avec l'autre, restent allumés journellement 4 heures en laissant échapper par heure 130 litres de gaz. Sachant que la houille donne 23 mètres cubes de gaz par 100 kilogrammes, déterminez la quantité de houille nécessaire pour l'éclairage pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. 4° On demande à un maître de forges de la fonte à raison de 29 francs les 100 kilogrammes. Il en a en magasin pour une somme de 8,700 francs; pour satisfaire à la commande, il lui reste à convertir en fonte 80,000 kilogrammes de minerai. Déterminez le poids total de la marchandise, étant donné que 100 kilogrammes de minerai renferment 40 kilogrammes de fonte. 5° Indiquez la manière dont vous procédez pour résoudre, par le calcul mental, la question suivante : 26 × 48 — 128.

II. *Langue maternelle.* — *Dictée.* (Elle ne peut être remise au net; elle servira pour

l'appréciation de l'écriture. Il sera accordé dix minutes pour la revoir. Une lecture expressive en sera d'abord faite aux élèves.)

MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT.

La Belgique va fêter le cinquantième anniversaire de son indépendance. Quel peuple trouve dans ses annales une période si longue de paix, de bonheur et de prospérité? De nombreux volumes ont été écrits sur les voies de communication ouvertes au commerce et à l'industrie; sur les progrès des sciences, des arts et des lettres ; sur l'accroissement de la richesse d'un peuple libre, longtemps soumis à l'étranger ; enfin sur le développement de l'enseignement à *tous* les degrés, notamment de l'enseignement populaire.

Nos pères, moins heureux que nous, ont à peine connu les écoles primaires. S'il en existait dans *quelques* villages, elles étaient tenues dans des locaux exigus et souvent par des personnes peu capables. Aujourd'hui, grâce aux sacrifices que se sont *imposés* l'État, les provinces et les communes, chaque localité a ses établissements scolaires. Garçons et filles, grands et petits peuvent y acquérir les connaissances sans lesquelles on ne peut occuper un rang honorable dans la société.

Profitez de l'immense bienfait qui vous est offert ; soyez fiers d'être Belges et vénérez à jamais le roi sage qui met sa gloire à régner sur un peuple éclairé.

Grammaire. — 1° Raisonnez la manière d'orthographier les mots *tous*, *quelques* et *imposés*, soulignés dans la dictée. 2° Conjuguez le verbe *acquérir* et *envoyer* à l'imparfait du subjonctif. 3° Donnez les homonymes du mot *voie* qui se trouve dans la dictée (voies de communication) et employez tour à tour chacun d'eux dans une phrase exprimant une vérité générale.

Rédaction (une heure). — Lettre. Un cousin à qui vous êtes sincèrement attaché manque en classe pour les motifs les plus futiles. Dans une lettre dictée par le cœur, vous l'engagez à se montrer plus assidu aux leçons de l'instituteur.

III. *Histoire nationale* (quarante-cinq minutes). — 1° Vers quelle époque les Romains s'emparèrent-ils des Gaules? Quel témoignage César rendit-il à la valeur des Belges? Par qui et vers quelle époque les Romains furent-ils chassés de notre pays? 2° Que fit Charlemagne au point de vue de l'enseignement? 3° Qui était Agneessens? Quand vivait-il? Comment mourut-il? Quelles furent les causes de sa mort? 4° En quelle année les Belges secouèrent-ils définitivement le joug étranger? A quel prince confièrent-ils ensuite leurs destinées? Combien de temps les gouverna-t-il? Quand est-il mort?

IV. *Géographie* (une heure). — 1° Un voyageur part de Quiévrain, et, se dirigeant vers le Sud-Est, fait le tour complet du Hainaut sans s'écarter jamais des limites de cette province. Nommez selon l'ordre de situation : *a.* les cours d'eau, *b.* les canaux qu'il aura franchis en rentrant à Quiévrain. (Faire une observation quand il rencontrera un cours d'eau une seconde fois.) 2° Tracez la carte du Brabant en y faisant figurer les bornes, les villes, les rivières et les canaux. 3° Quelles mers devra traverser un vaisseau se rendant de Marseille à Saint-Pétersbourg? Quelles contrées d'Europe ce vaisseau pourra-t-il avoir successivement en vue?

V. *Dessin* (une heure). — 1° Inscrivez un rond dans un carré. 2° Dessinez un couteau de table ordinaire (l'extrémité de la lame sera ronde). 3° Dessinez une échelle vue de face, dont l'écart des montants au sommet soit les 2/3 de celui du pied de l'échelle. — Il devra y avoir neuf échelons dont trois en forme de traverses plates ; deux des traverses se trouveront aux extrémités et la troisième au milieu de l'échelle.

N. B. — Il ne pourra être fait usage ni de règle ni de compas.

2° *Ressort d'inspection principale de Mons.*

I. *Arithmétique, système légal des poids et mesures et calcul mental* (une heure et demie). — 1° Faites connaître les moyens de rendre dix fois plus grands les nombres suivants : 45, 4,5. Démontrez votre réponse. 2° Un vase pèse 93 décagrammes quand il est vide. On

le remplit d'huile et il pèse alors 7 kilogrammes 35 grammes. A volume égal, le poids de l'huile employée est les onze douzièmes du poids de l'eau distillée. Exprimez la capacité du vase, en prenant le litre pour unité principale. 3° J'ai vendu d'abord le sixième d'une pièce de terre, ensuite les deux tiers du reste. La partie qui me reste encore après ces deux ventes contient 1 hectare 5 ares. Au prix de 2 fr. 50 c. le mètre carré, combien valait la pièce de terre tout entière? 4° Indiquez les opérations successives que vous faites pour résoudre, *par le calcul mental*, la question suivante : Chercher combien font les 2/3 de 19 fois 4,8 et retrancher 11,5 du résultat.

II. *Géographie* (une heure). — 1° Dites dans quels États coulent les fleuves suivants : Le Rhône, le Volga, le Tage et le Rhin. Faites connaître la source et l'embouchure de chacun de ces fleuves. 2° Indiquez les villes par où vous passeriez en vous rendant le plus directement possible, *par chemin de fer*, de Namur à Ostende. Citez les trois principales industries de chacune des provinces que vous traverseriez. 3° Tracez la carte de la province de Brabant. Indiquez-y les bornes de la province, les cours d'eau navigables et les chefs-lieux d'arrondissement judiciaire. 4° La Belgique possède des canaux à grande section, accessibles aux bateaux de mer. Indiquez ces canaux et dites où ils sont situés.

III. *Dessin* (quarante-cinq minutes). — Dessinez une cuiller, une fourchette et un couteau de table. — *N. B.* Ces objets seront placés sous les yeux des élèves; il ne pourra être fait usage de règle ni de compas.

IV. *Langue maternelle.* — La *dictée* ne pourra être remise au net et elle servira pour l'appréciation de *l'écriture.* Il sera accordé *dix minutes* pour la revoir. Une lecture expressive en sera d'abord faite aux élèves.

Dictée. — PROTECTION DUE AUX ANIMAUX. Pour dominer la nature, pour féconder la terre, l'homme trouve dans les animaux domestiques des auxiliaires précieux. Il a le droit d'appliquer à ses besoins leurs forces, leurs instincts, leur intelligence ; il peut les utiliser pour ses travaux et même pour sa subsistance ; mais il a le devoir de leur accorder une nourriture suffisante, de ne leur imposer qu'une tâche possible et de leur épargner toute souffrance inutile.

Ces égards lui sont d'ailleurs commandés par son intérêt. Quand les animaux domestiques sont bien nourris, bien logés et traités avec douceur, ils deviennent robustes, adroits et dociles ; ils rendent de bons et durables services ; ils donnent des produits abondants et de qualité supérieure. Mais les animaux qu'un maître brutal a privés du nécessaire, surchargés de travail ou accablés de coups, sont presque toujours devenus souffrants ou maladifs ; souvent aussi ils se sont montrés méchants, rétifs, intraitables, et leurs produits ont été faibles en quantité et en qualité.

Autant que la prospérité publique, le progrès moral est intéressé à ce que l'homme assure aux animaux tout le bien-être que comporte leur nature. La dureté envers les bêtes rend le cœur insensible aux maux des hommes ; celui qui aujourd'hui frappe son cheval par désœuvrement tourmentera demain son semblable par caprice. La justice et l'humanité nous commandent également les plus grands égards envers des êtres qui nous rendent chaque jour d'importants services et qui, comme nous, souffrent ou se réjouissent suivant l'occasion.

Grammaire. — 1° Qu'est-ce qu'un pronom? De quel genre, de quel nombre et de quelle personne est le pronom qui se rapporte à deux noms ou pronoms? (Dire la règle sans les exceptions). Donnez comme exemples deux phrases exprimant des vérités générales. 2° Analysez grammaticalement chacun des mots de la phrase suivante : Il importe que chacun de nous se montre généreux. 3° Employez dans une phrase exprimant une vérité générale chacun des mots *invisible* et *attention*. Expliquez ensuite la signification de ces mots en les décomposant et donnant la valeur des préfixes et des suffixes qui s'y trouvent. 4° Conjuguez au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif les verbes *courir* et *acquérir*.

Rédaction. (*Style*). *Lettre* (une heure). — Votre jeune frère a manqué gravement de respect à un vieillard. — Vous lui écrivez pour lui représenter ses torts et pour l'engager à réparer sa faute.

V. *Histoire nationale* (quarante-cinq minutes). — 1° Racontez l'histoire de Philippe Van Artevelde. 2° A la suite de quels événements la Belgique fut-elle réunie à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas ? Quelles furent, pour notre pays, les principales conséquences de cette réunion?

3° *Ressort d'inspection principale de Tournai.*

I. *Arithmétique, système légal des poids et mesures et calcul mental* (une heure et demie). — 1° Un particulier a employé les 2/3 des 4/5 d'une certaine somme à l'acquisition d'une partie de terre de forme triangulaire ayant 120 mètres de hauteur et pour base une longueur de 350 mètres. Sachant qu'il a payé ce terrain à raison de 20,000 francs l'hectare, dire à quel taux il devra placer le capital restant et combien il devra louer sa terre, en supposant l'argent employé à son achat placé au même taux, pour se créer une rente annuelle de 3,150 francs. 2° Une pièce d'étoffe a $49^{m}50$ de longueur et $1^{m}25$ de largeur ; on veut la doubler avec une autre étoffe ayant seulement 80 centimètres de largeur. Dites combien il faudra de mètres de la dernière étoffe. 3° Comment multiplie-t-on un nombre décimal par un nombre décimal ? Démontrez l'exactitude de votre réponse en vous appuyant sur l'exemple suivant : 45,38 × 24,7. 4° Indiquez deux moyens différents de multiplier la fraction 7/15 par 5. Justifiez l'exactitude de chaque procédé. 5° Comment multiplie-t-on mentalement un nombre composé de dizaines et d'unités par un nombre composé de dizaines seulement ? Appliquez le procédé indiqué à l'exemple suivant : 65 × 30.

II. *Géographie* (quarante-cinq minutes). — 1° Quelles sont les contrées de l'Europe baignées par la mer Méditerranée et les mers qui en dépendent? Citez la capitale de chaque contrée ainsi que les cours d'eau, mers ou dépendances de mer sur lesquels ces villes sont situées. 2° Citez une province belge qui touche à trois pays étrangers et citez-en deux autres qui touchent à deux pays étrangers. Les pays seront énumérés en commençant par le Nord. 3° Qu'appelle-t-on bassin d'un fleuve? A combien de bassins la Belgique appartient-elle ? Faites connaître les provinces ou parties de province qui sont situées dans ces bassins.

III. *Dessin à main levée* (une demi-heure). — Dessinez : 1° une carafe ; 2° un verre placé à droite de la carafe.

Le dessin représentera ces objets réduits de moitié. Ces objets seront fort simples et placés sous les yeux des élèves.

Les récipiendaires ne pourront faire usage que du crayon et d'un morceau de gomme. Tous les autres objets qui pourraient guider l'œil ou la main seront formellement rejetés.

IV. *Langue maternelle. Dictée.* — FABRICATION DES ÉPINGLES : Les épingles se fabriquent de nos jours dans plusieurs *pays*, mais principalement en France et en Angleterre.

Autrefois cette fabrication *comportait* quatorze opérations successives effectuées chacune par des ouvriers spéciaux. *Aujourd'hui* on *a remplacé* presque partout cette fabrication à la main par l'emploi de machines qui ont été *importées* d'Angleterre en France par Henri Gribier de Viroflay (les mots : Gribier de Viroflay seront écrits au tableau) et notablement perfectionnées par cet industriel.

Les épingles sont faites avec du fil de laiton ; une première machine dresse le fil, le coupe en morceaux correspondant à la longueur d'une épingle et fait la pointe de chaque tronçon. Une seconde machine fait les têtes en aplatissant l'extrémité opposée à la pointe. Les épingles sont ensuite étamées par une immersion dans une liqueur qui laisse déposer à leur surface une couche d'étain, puis séchées, polies et livrées à une troisième machine, qui les pique sur des bandes de papier.

Grammaire. — 1° Donner trois dérivés et un composé du mot *pays*. 2° Dites à quel mode et à quel temps le verbe *comportait* est employé et justifiez votre réponse. 3° Faites connaître la nature et la fonction du mot *aujourd'hui*. 4° Quel est le sujet du verbe *a remplacé ?* Que savez-vous de ce mot employé comme sujet ? Donnez un exemple pour chaque cas. 5° Justifiez l'orthographe du mot *importées*. Ce mot est-il simple ou composé ? Justifiez votre réponse et donnez le sens du préfixe.

N. B. — Il sera donné une bonne lecture de la dictée, puis elle sera dictée lentement. Elle ne pourra être remise au propre.

Les élèves auront dix minutes pour repasser la dictée et une heure pour répondre aux questions de grammaire.

Rédaction. (*Style.*) — *Lettre* (une heure). Écrire à un ami que le fils de votre voisin, chargé par ses parents d'aller payer une note, s'est amusé en route et a perdu l'argent qui lui avait été remis.

Dépeindre la désolation de l'enfant. Admonestation des parents. Conseils. Morale.

V. *Histoire nationale* (quarante-cinq minutes). — 1° Qui fut le successeur de Philippe le Bon? Racontez brièvement son histoire. 2° Faites connaître les bienfaits de la révolution de 1830.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Charleroi.						
Charleroi	356	252	160	96	101	142
Chimay	506	163	160	106.9	67.1	40
Fontaine-l'Évêque	383	335	160	95.8	77	130
Gosselies	242	165	160	95.5	94.6	84
Thuin	312	220	160	120.7	72 8	109
Inspection principale de Mons.						
Ath	204	185	160	71.1	59.9	60
Mons	247	218	160	81.8	64.2	61
Pâturages	286	176	160	91.1	76.2	58
Seneffe	249	204	160	97.4	84	102
Soignies	170	148	160	117.1	97	71
Inspection principale de Tournai.						
Boussu	193	179	160	89.2	73.1	43
Frasnes-lez-Buissenal	72	68	160	87.9	82.9	32
Leuze	175	162	160	98.5	81.6	66
Tournai	213	191	160	108.7	73 5	67

F. Province de Liège.

Les mêmes questions ont été posées dans les deux ressorts d'inspection principale de Huy et de Liège.

I. *Dictée.* — Monthyon. Monthyon, homme vertueux et savant distingué, possédait une immense fortune, qu'il employa (1) exclusivement à faire du bien. Sa modestie était égale à (2) sa charité ; aussi s'efforçait-il de cacher à tout le monde ses innombrables bienfaits.

Cet homme si riche méprisait profondément (3) le luxe : ses goûts étaient simples et ses besoins bornés (4). Il ne vivait que de légumes, de fruits et de laitage. Sa grande sobriété prolongea ses jours et lui permit de multiplier ses bonne œuvres.

Il avait eu le malheur de survivre (5) à toute sa famille : les indigents lui en formaient une nouvelle.

Ce bienfaiteur de l'humanité mourut en mil huit cent vingt-neuf. Ce fut surtout après sa mort que l'on put apprécier son grand cœur. Il laissa aux hospices une somme de 3 millions de francs, et fonda en outre des prix destinés à récompenser la vertu.

Questions sur le texte de la dictée. — (1) *Employa.* — Justifiez l'emploi du mode et celui du temps de ce verbe.

(2) *Était égale à.* — Dites cela en un seul mot.

(3) *Profondément.* — Trouvez un adjectif et un nom qui ont le même radical que cet adverbe. Formez ensuite deux phrases, en faisant entrer dans chacune d'elles un des mots que vous aurez trouvés.

(4) *Et ses besoins bornés.* — Quel est le mot qui manque à cette proposition pour qu'elle soit complète.

(5) *Survivre.* — Quelle est, dans la composition de ce mot, la valeur du préfixe *sur?* Formez, avec le même préfixe, un autre mot composé, puis une phrase dans laquelle vous ferez entrer ce composé.

(6) *En mil huit cent vingt-neuf.* — Expliquez l'orthographe de *mil* et de *cent* dans cet exemple.

(7) Formez deux phrases dans lesquelles *vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel.

II. *Histoire nationale.* — 1° Racontez brièvement le règne de Marie-Thérèse. 2° Faites connaître les causes de la révolution de 1830. — Citez les faits principaux qui amenèrent l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme roi des Belges.

III. *Géographie.* — 1° Faites la description du bassin de la Vesdre. Vous mentionnerez notamment : *a.* l'aspect général de la partie de ce bassin comprise dans la province de Liège ; *b.* les principaux cours d'eau qui l'arrosent ; *c.* ses productions naturelles ; *d.* les particularités géographiques que l'on y remarque ; *e.* les principaux souvenirs historiques qui s'y rattachent. 2° Dessinez la carte de la province de Hainaut en y indiquant : *a.* les limites ; *b.* trois rivières, trois canaux, et les villes situées sur ces canaux et sur ces rivières ; *c.* les chemins de fer qui aboutissent au chef-lieu de la province. — Dans une note particulière, vous ferez connaître l'aspect général de la province, le commerce et l'industrie de Charleroi et des environs de cette ville, ainsi que les principaux édifices de Mons. 3° *Hollande. a.* Faites connaître l'aspect général de ce pays. *b.* Nommez la mer qui le baigne et trois de ses principaux fleuves. *c.* Dites quelques mots de son climat, de son commerce et de son industrie. *d.* Nommez trois villes importantes de la Hollande et faites connaître leur principal commerce et leur principale industrie.

IV. *Arithmétique.* — *Calcul intuitif* (*mental*). — 1° Énoncez et démontrez le procédé à suivre pour multiplier une somme décomposée en deux parties par un nombre quelconque. Appliquez le procédé à la multiplication suivante : 54×8. — (*N. B.* La règle pourra être démontrée et l'on pourra faire l'application au moyen de lignes ou de chiffres, au choix du récipiendaire.) 2° Énoncez la règle la plus générale pour diviser une fraction ordinaire par un nombre entier. Appliquez la règle à l'exemple suivant : 3/4 : 5. Montrez l'exactitude du résultat par une construction graphique.

Calcul écrit. — 1° Énoncez et démontrez la règle à suivre pour diviser un nombre décimal par un nombre entier. Appliquez le procédé à la division suivante : 189,28 : 56. 2° Les 5/8 d'un champ sont ensemencés de froment, le 1/5 de seigle, et le reste d'avoine. — La partie ensemencée de froment surpasse celle qui est ensemencée de seigle de 90 ares 10 centiares. — On demande : 1° l'étendue de ce champ ; 2° l'étendue de chacune des trois parties. 3° Un cultivateur achète une propriété de 12 hectares 50 centiares à raison de 6,000 francs l'hectare. Il paye, pour divers frais, 80 francs par 1,000 francs du prix total de son achat. Le revenu moyen et annuel de cette propriété s'élève à 3,240 francs. — Cherchez combien pour cent ce cultivateur retire de son argent. — (*N. B.* La réponse à chacun des problèmes comprendra les opérations et le raisonnement.)

V. *Langue maternelle.* — *Rédaction. Lettre.* — *Sujet :* Votre grand'mère, qui a été malade tout l'hiver, est convalescente. Hier, par un beau soleil de printemps, elle s'est promenée pour la première fois avec vous dans son petit jardin. Faites part de votre joie à un ami. Rendez compte des impressions de la chère malade, et citez quelques paroles qu'elle vous a dites. (25 lignes environ.)

VI. *Dessin.* — Un dessin d'environ deux décimètres de hauteur.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Huy.						
Fexhe-lez-Slins	235	140	220	157.6	156.1	110
Hollogne-aux-Pierres. . .	182	137	220	133.2	141.2	93
Huy	215	186	220	116.2	142.4	132
Seraing	308	157	220	146.3	151.9	116
Waremme.	153	121	220	144.8	134.5	83
Inspection principale de Liège.						
Aubel	106	94	220	148.5	148.4	71
Chênée.	199	156	220	137.3	137.3	121
Fléron.	179	139	220	151	130.9	97
Liège	380	344	220	123.8	132.5	243
Verviers	227	163	220	152.9	155.3	140

G. Province de Limbourg.

Le concours n'a pas été organisé en 1880.

H. Province de Luxembourg.

Les mêmes questions ont été posées dans les deux ressorts d'inspection principale d'Arlon et de Marche.

Nous lisons dans le procès-verbal du concours :

« Les questions sont posées en français et en allemand. Les élèves des écoles allemandes « ont le choix de la langue maternelle : s'ils choisissent l'allemand, ils pourront gagner, « en outre, dix points pour la dictée française. Pour toutes les autres branches, ils ont la « faculté de répondre dans l'une ou l'autre langue. »

I. *Langue française.* — A. *Dictée :* Dieu est notre *père;* mais c'est un père tendre et vigilant qui ne nous abandonne pas d'une minute : *il nous* envoie chaque *jour* la *lumière qui nous* éclaire et le pain qui nous nourrit. Et que nous demande-t-il pour tant de bienfaits? Il veut que nous l'aimions. Ah! combien nous serions *ingrats* et coupables si nous nous refusions à ses désirs, si nous lui fermions notre cœur! C'est de *lui* que tout vient, c'est à *lui* que nous devons rapporter tous nos sentiments et tout notre amour.

B. *Grammaire.* — 1° Conjuguez les verbes *vouloir* et *venir* au présent et à l'imparfait du subjonctif. 2° Copiez, dans la dictée, le passage : « il nous envoie... que nous l'aimions », en mettant au passé indéfini les verbes *envoie, éclaire, nourrit, demande* et *veut.* 3° A quel temps et à quel mode se trouve, dans la dictée, le verbe *aimions* et pourquoi?

C. *Analyse grammaticale.* — Indiquez la fonction des mots soulignés dans la dictée.

D. *Rédaction.* — Décrivez le baromètre et indiquez-en l'utilité.

II. *Langue allemande.* — A. *Dictée :* Ein jeder Mensch, *der* zum vernünftigen Alter gekommen ist, hat in sich eine Stimme, welche *ihm* sagt, ob Etwas recht oder unrecht, gut oder böse ist, und diese innerliche *Stimme,* diesen Ausspruch der Vernunft nennt man das Gewissen. Unser Gewissen *lobt* oder tadelt unsere Handlungen, je nachdem sie gut oder böse sind. Ueberall tragen *wir* diesen innerlichen Richter nach. Das Höchste und Edelste im Menschen ist sein guter Wille, das heisst, sein Begehren dessen, was recht und gut ist.

B. *Grammaire.* — 1° Setzet die Zeitwörter *kommen* und *nachtragen* in die 1te Person der Mitvergangenheit und der Vergangenheit der Wirklichkeitsform. 2° Setzet die Wörter

edel und *gut* in den Komparativ und in den Superlativ. 3° Deklinirt in der Einzahl : ein jeder Mensch. 4° Von jedem der Zeitwörter *loben* und *tadeln* bildet ein Eigenschaftswort.

C. *Analyse grammaticale.* — Analysirt die unterstrichenen Wörter : der, ihm, Stimme, lobt, wir; nach dem Muster in der gebrauchten Sprachlehre.

D. *Rédaction.* — Beschreibet den Barometer und gebet dessen Nutzen an.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Effectuez l'opération indiquée ci-après : 4 2/5 × 3/5; prouvez que le nombre fractionnaire n'a pas changé de valeur lorsque vous l'avez transformé en fraction; faites voir par le raisonnement que le produit doit être plus petit que le multiplicande. 2° Quelqu'un gagne par mois 180 francs; il paie 262 francs de loyer par an; combien lui reste-t-il à dépenser par jour? 3° 1/8 d'un mètre de drap vaut 9/10 d'un mètre de toile à 2 francs le mètre; combien vaudront 4 3/4 mètres de ce drap? 4° On a acheté deux pièces de terre rectangulaires de la même qualité; la 1re, qui contient 8 ares 10 centiares de plus que l'autre, a coûté 1,591 fr. 20 c. et l'autre a coûté 1,105 fr. 20 c. *a.* Quelle est, en ares et centiares, la contenance de chaque pièce? *b.* Quelle est la longueur de la 1re, qui a 34 mètres de largeur?

IV. *Écriture.* — *a.* En ronde : Luxembourg; *b.* en moyenne. Dieu voit le fond du cœur; *c.* en expédiée : Si nous nous vengeons d'un ennemi, nous ne sommes que son égal, si nous lui pardonnons, nous lui sommes supérieurs; *d.* les lettres majuscules de A à M; *e.* les dix chiffres. Les élèves allemands remplacent l'expédiée française par les deux vers suivants :

Wer seinen Feinden Gutes thut
Der zeigt den grössten Edelmuth.

V. *Géographie.* — 1° Tracez la carte de la province de Namur, comprenant : *a.* les contours; *b.* l'indication des provinces ou pays environnants avec un commencement des lignes de séparation; *c.* le cours de la Meuse, de la Sambre et de la Lesse; *d.* les chefs-lieux d'arrondissement administratif; *e.* la ligne de chemin de fer d'Arlon à Bruxelles. 2° Nommez les cinq villes de Belgique qui sont situées sur l'Escaut. 3° Nommez cinq détroits de l'Europe et indiquez-en la situation.

VI. *Histoire.* — Racontez brièvement la biographie de Charlemagne, l'année de sa naissance, ses guerres, ses lois, protecteur des sciences et des lettres, l'année et le lieu de sa mort.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Filles.	Garçons.	
Inspection principale d'Arlon.						
Arlon	149	46	140	73.7	103.2	24
Bouillon	447	44	140	112	107.6	40
Neufchâteau	36	21	140	106.1	114.9	20
Virton	807	106	140	108.4	97.6	89
Inspection principale de Marche.						
Bastogne	22	17	140	120.4	109.8	17
Houffalize	39	25	140	99.2	108.5	21
Marche	54	31	140	100.2	113.7	26
Saint-Hubert	35	23	140	118 5	124.7	23

I. Province de Namur.

1° *Ressort d'inspection principale de Dinant.*

I. *Langue française.* — A. *Dictée.* (Le texte manque).

B. *Explication du texte.* — 1° Citer trois dérivés du mot *honneur* et construire avec

ce mot une phrase qui rappelle un fait historique. 2° Indiquez la racine du mot *empoisonner*.

C. *Grammaire.* — 1° Conjuguez le verbe *accueillir* au futur simple. 4° Quelle est la fonction de *ceux*[1]?

D. *Style.* — Auguste vient d'assister au cinquantième anniversaire du mariage de son grand-père et de sa grand'mère; il écrit une lettre à son ami pour lui rendre compte de cette fête... Invités. Cérémonie religieuse. Cérémonie à la maison communale (hôtel de ville). Repas suivi d'une réjouissance sur la place publique.

II. *Arithmétique.* — 1° Définir une fraction décimale. 2° Énoncer et démontrer la règle à suivre pour diviser 5 par 2,5. 3° Rapporter 3 décalitres 5 décilitres : *a.* au mètre cube et *b.* au centimètre cube. 4° Un terrain rectangulaire de 225 mètres de longueur a une surface de 1,7685 hectares; déterminez sa largeur. 5° Un négociant ayant perdu les 2/3 de son avoir, prête le reste et se crée ainsi un revenu annuel de 1,620 francs. Le taux de l'intérêt étant de 4 1/2 p. c., calculer son avoir.

III. *Dessin.* — Dessiner la fenêtre de la salle d'école.

IV. *Géographie.* — 1° Tracer la carte de la province de Liège. Indiquer : bornes, villes, cours d'eau, chemins de fer. 2° Dire quelques mots de l'industrie, en général, de cette province. 3° Quelles sont, par rapport aux points cardinaux et avec leurs capitales, les contrées limitrophes de la Belgique?

V. *Histoire.* — 1° Rapporter les principaux événements qui s'accomplirent sous le gouvernement du duc d'Albe. 2° Quel fut le but qui dirigea la conduite de Philippe II en Belgique? Dire un mot de son caractère et de son éducation. 3° Quelles furent les causes de la révolution de 1830?

VI. *Notions d'agriculture et d'hygiène.* — 1° Citer les instruments aratoires dont on fait un usage général dans la grande culture pour ameublir le sol. Faites connaître sommairement l'action particulière de chacun d'eux. 2° De quelles précautions faut-il s'entourer pour prendre un bain de rivière?

2° *Ressort d'inspection principale de Namur.*

I. *Langue française.* — A. *Dictée.* (La dictée servant en même temps d'exercice *d'écriture*, elle sera faite lentement et ne pourra être mise au net.) LA MAISON PATERNELLE. — Un jeune homme avait fait de longs voyages. Il avait visité les plus beaux et les plus *lointains* pays du *monde*. Un enfant, au retour, lui demanda : « Oh! dites-moi, je vous prie, vous qui avez parcouru toute la terre, quel est le lieu qui vous a paru le plus beau de tous? » Le jeune homme répondit : « De toutes les merveilles que j'ai *admirées* dans l'univers, rien n'a pu me donner une émotion aussi délicieuse *que* celle *que* j'ai éprouvée à mon retour, en apercevant à travers les arbres de notre village les blanches murailles de la maison paternelle. De toutes les fleurs superbes qui s'épanouissent par-delà les mers, nulle ne m'a paru plus belle que le simple œillet qui *croît* à la porte de notre chaumière, l'œillet que mon père a planté, que ma mère a arrosé, et que ma sœur, à mon retour, a cueilli pour en fleurir ma boutonnière. Oh! sur toute la vaste terre, quel lieu peut sembler plus beau que le cher horizon de la famille!

B. *Questions sur la dictée.* — 1° *Lointain, monde.* Donner un synonyme de chacun de ces deux mots. 2° *Les merveilles que j'ai...* justifiez l'orthographe du participe passé qui suit ces mots. 3° Formez, au moyen du verbe *admirer*, un nom, un adjectif et un adverbe. 4° *Une émotion aussi délicieuse que celle que j'ai éprouvée, etc.* Faites connaître la nature et la fonction de ces deux *que*. 5° Employez, à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif, *a.* le verbe *croire*, dans une phrase exprimant une pensée morale; *b.* le verbe *croître*, dans une phrase se rapportant à la botanique. 6° Combien de propositions y a-t-il dans la dernière phrase de la dictée : « *Oh! sur toute la vaste terre,* etc. »? Motivez votre réponse..

[1] Deux autres questions se rapportent à la dictée, dont nous n'avons pas le texte.

C. *Rédaction.* — Votre ami Paul avait une fauvette en cage; elle est morte; il vous a exprimé, dans une lettre, le chagrin qu'il éprouve. Vous le consolez, et vous lui adressez en même temps des reproches affectueux. Les oiseaux sont faits pour vivre en liberté. Leur chant est bien plus agréable au milieu de la nature. On abrège leur existence en les enfermant dans une cage.

II. *Arithmétique.* — A. *Calcul intuitif (mental).* — 1° Dites comment on soustrait un nombre composé de dizaines et d'unités d'un autre nombre composé également de dizaines et d'unités. Il suffira d'énoncer deux procédés. Appliquez chacun d'eux à la soustraction suivante : 84—57. 2° Que devient la valeur d'une fraction ordinaire lorsqu'on en multiplie les deux termes par un même nombre? Appliquez la règle à une fraction quelconque et montrez l'exactitude du résultat par une construction graphique.

B. *Calcul écrit.* — 1° Dites : *a.* comment on multiplie, *b.* comment on divise un nombre décimal par 100. Raisonnez cette manière d'opérer sur le nombre 425.352. 2° Combien faudrait-il de pièces de 5 francs en argent pour faire équilibre au poids de 8 décilitres 1/2 d'eau distillée? 3° Un particulier place les 2/5 de son argent à 4 p. c., ce qui doit lui donner une rente annuelle de 1,250 francs. Il se propose d'employer le reste à l'achat : *a.* d'une maison; *b.* d'un jardin de forme rectangulaire ayant 82 mètres de long sur 15 mètres de large, à raison de 68 francs l'are. Quel sera le prix de la maison?

III. *Histoire.* — 1° Citez les faits historiques que vous rappellent les dates suivantes : 1099; 1500; 1830. 2° Dites ce que vous savez de Léopold II, roi des Belges.

IV. *Géographie.* — 1° Quelles mers et quels détroits traverse un navire qui se rend d'Anvers à Constantinople? 2° Tracez la carte de la province de Namur, en y indiquant : *a.* les villes; *b.* la population et la principale branche d'industrie de chacune (ces deux indications figureront en dessous du nom de chaque ville sur la carte même); *c.* les deux principaux cours d'eau; *d.* les voies ferrées qui aboutissent au chef-lieu de la province.

V. *Dessin.* — 1° Dessin à vue. Dessinez une cafetière en fer-blanc, couvercle ôté (objet en nature; mettre, si possible, plusieurs exemplaires sous les yeux des élèves). 2° Dessin géométrique. Dessinez un carré ayant de 5 à 10 centimètres de côté. Inscrivez-y un second carré qui, par le sommet de ses angles, touche le milieu des côtés du premier carré.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Dinant.						
Beauraing.	330	129	160	100.5	113.4	97
Dinant.	239	122	160	96 4	101.7	62
Mariembourg	297	99	160	117.7	123 3	91
Inspection principale de Namur.						
Ciney	394	137	150	98.7	83.9	96
Gembloux.	230	139	150	90.1	88.3	60
Morialmé.	436	144	150	80.6	72.6	86
Namur.	393	154	150	110.5	100.1	125

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Modifications dans l'organisation et le règlement.*

Les concurrents sont divisés en 3 catégories, au lieu des 2 catégories de *nouveaux* et de *vétérans* :

1re catégorie (A) : élèves qui ont terminé la 1re classe ou 3e année d'études, sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures. Il ne pourra être accordé de nomination à un élève qui, dans l'ensemble des épreuves, n'aura pas obtenu : pour un prix, 65 points; pour un accessit, 60; pour une mention honorable, 55;

2e catégorie (B) : élèves qui ont terminé la 1re classe ou 3e année d'études, après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures. Le minimum de 70 points pour un prix, de 65 pour un accessit, de 60 pour une mention honorable est conservé dans cette catégorie;

3e catégorie (C) : élèves qui ont doublé la 1re classe ou 3e année d'études. Un prix spécial sera, comme par le passé, accordé à ceux qui obtiendront au moins 70 points sur 100. Il ne sera pas accordé d'autre distinction.

La valeur relative des matières du concours général est déterminée comme suit :

Langue française, 40 points sur 100; mathématiques, 30; histoire et géographie, 20; physique, botanique, chimie ou tenue des livres, 10.

II. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	1re classe ou 3e année d'études. — Nombre d'élèves inscrits pour le concours général. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	id. après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1re classe.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	id. après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1re classe
1	Aerschot.	1	1	»	1	1	»
2	Alost	»	1	2	»	1	2
3	Anvers	1	2	»	1	2	»
4	Ath	2	2	»	»	»	»
5	Beaumont	1	1	2	»	»	»
6	Binche (éc. patr.) . . .	1	»	»	»	»	»
7	Braine-le-Comte . . .	1	6	1	»	»	»
8	Bruges	2	2	»	2	2	»
	A reporter. . .	9	15	5	4	6	2

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	1[er] classe ou 3[e] année d'études. — Nombre d'élèves inscrits pour le concours général. Élèves qui ont terminé la 1[re] classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1[re] classe.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont terminé la 1[re] classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1[re] classe.
	Reports. . .	9	15	5	4	6	2
9	Bruxelles (éc. comm.) . .	6	4	»	6	4	»
10	Châtelet (id.). . . .	1	3	1	»	»	»
11	Courtrai (éc. patr.). . .	8	»	»	8	»	»
12	Couvin	7	2	1	»	»	»
13	Diest	»	2	»	»	2	»
14	Dinant	6	2	»	»	»	»
15	Ellezelles (éc. com.) . .	2	3	2	»	»	»
16	Fleurus (id.). . . .	1	2	2	»	»	»
17	Fosses	2	4	2	»	»	»
18	Furnes	»	1	»	»	1	»
19	Gosselies.	2	5	4	»	»	»
20	Hal	3	2	1	3	2	1
21	Herve (éc. patr.) . . .	2	»	»	»	»	»
22	Houdeng-Aimeries . .	5	3	1	»	»	»
23	Huy	8	6	2	»	»	»
24	Ixelles (éc. comm.) . .	8	7	2	8	7	2
25	Jodoigne.	4	3	1	»	»	»
26	Jumet (éc. comm.). . .	3	2	4	»	»	»
27	Liège (id.)	10	2	2	»	»	»
28	Limbourg	4	5	»	»	»	»
29	Maeseyck	2	2	1	2	2	1
30	Malines	7	5	»	6	5	»
31	Marche	1	1	1	»	»	»
32	Mons	4	»	1	»	»	»
33	Neufchâteau.	»	»	2	»	»	»
34	Nieuport.	1	1	3	1	1	3
35	Pâturages	»	7	»	»	»	»
36	Pecq (éc. comm.) . . .	5	»	4	»	»	»
37	Péruwelz	11	»	5	»	»	»
38	Philippeville	2	1	»	»	»	»
39	Poperinghe	1	»	»	1	»	»
40	Quiévrain (éc. comm.) . .	2	3	5	»	»	»
41	Renaix	»	4	3	»	4	3
42	Rochefort	1	6	»	»	»	»
43	Rœulx	7	4	7	»	»	»
44	Saint-Ghislain	1	1	2	»	»	»
45	Saint-Hubert	»	1	»	»	»	»
46	S[t]-Josse-ten-Nood[e] (com.).	1	1	1	1	1	1
47	Saint-Trond.	»	1	»	»	1	»
	A reporter. . .	137	111	65	40	36	13

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	1re CLASSE OU 3e ANNÉE D'ÉTUDES. — NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS					
		pour le concours général.			pour le concours de flamand.		
		Élèves qui ont terminé la 1re classe		Élèves qui ont doublé la 1re classe.	Élèves qui ont terminé la 1re classe		Élèves qui ont doublé la 1re classe.
		sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.		sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	
	Reports. . .	137	111	65	40	36	13
48	Schaerbeek (éc. comm.). .	4	3	2	4	3	2
49	Seraing (id.).	8	1	»	»	»	»
50	Soignies	6	5	2	»	»	»
51	Spa	3	1	»	»	»	»
52	Stavelot	2	4	4	»	»	»
53	Thielt.	1	»	»	1	»	»
54	Thuin.	8	»	2	»	»	»
55	Tongres	6	3	»	6	3	»
56	Turnhout	2	»	»	2	»	»
57	Verviers (éc. comm.) . .	8	1	»	»	»	»
58	Virton	7	1	»	»	»	»
59	Visé	6	»	2	»	»	»
60	Waremme	4	4	2	»	»	»
61	Wavre	3	1	1	»	»	»
62	Ypres.	2	1	1	2	1	1
	Totaux. . .	207	133	81	55	43	16

Les établissements qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la 1re classe, sont : 1° les écoles moyennes de l'État à Andenne, Boom, Gand, Lierre, Louvain et Namur; 2° les écoles moyennes communales de Laeken et de Lokeren; 3° les écoles moyennes patronnées d'Eecloo et de Ninove.

III. *Jurys.*

Concours général. — MM. Charlier, De Moor, Dumoulin, professeur d'histoire et de géographie à l'athénée royal de Bruxelles, Gilles, Seron et Waxweiler.

Concours spécial de langue flamande. — MM. Hiel, Van Beers et Verstraeten.

IV. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

1° Concours général.

Composition française. — Un valet de ferme a soutenu, de son travail et de ses économies, la famille de son maître mort dans l'indigence. Le gouvernement accorde la décoration agricole à cet homme dévoué, qui comptait plus de quarante années de service dans la même maison. C'est ce que fait ressortir l'instituteur, chargé de féliciter le modeste décoré.

Grammaire. — I. Quelle est la syntaxe du participe passé d'un verbe intransitif, conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ou *être ?*

II. Quand le pronom *en* doit-il remplacer l'adjectif possessif *son, sa, ses ?* Quand doit-il être préféré au pronom personnel *lui, eux,* précédé de la préposition *de ?*

III. Quel est l'emploi de l'imparfait dans la proposition principale et dans la proposition subordonnée ?

Histoire et géographie. — I. Exposez brièvement la situation de la Belgique sous la domination romaine.

II. Que savez-vous de Jean II et de Jean III ducs de Brabant ?

III. Racontez ce qui se passa en Belgique de 1830 à 1839 (traité de paix des XXIV articles).

IV. Donnez la géographie générale de l'Amérique du Nord.

V. Donnez le cours du Rhône et de ses affluents.

VI. Tracez la carte de la Hollande et décrivez cette contrée.

Arithmétique. — I. Quels sont les caractères de divisibilité des nombres par 8 et par 11, et les principes à l'aide desquels on établit ces caractères ?

II. Énoncez et démontrez la règle à suivre pour diviser deux nombres décimaux l'un par l'autre. Opérez sur l'exemple 11,5 : 0,045.

III. Trois ouvriers A, B, C ont fait ensemble 8,850 mètres d'ouvrage. B a fait les 5/6 de ce qu'a fait A et C les 3/4 de ce qu'a fait B. On sait, en outre, que A a fait par jour 27 mètres de plus que C. On demande combien de mètres chaque ouvrier a fait et en combien de jours l'ouvrage a été terminé.

Algèbre. — On a escompté en dehors 3 billets dont la somme des valeurs nominales est 12,000 francs. Le premier billet a été escompté à 6 p. c., le second à 5 p. c., le troisième à 4 p. c. On a retenu sur le premier 20 francs de moins que sur les deux autres ensemble et sur le premier et le troisième ensemble on a retenu 420 francs. Quelle est la valeur nominale de chacun des billets ?

Géométrie. — I. Démontrez que l'aire du cercle est égale au produit de sa circonférence par la moitié du rayon.

II. Décrire une circonférence tangente à une circonférence donnée en un point donné et à une droite donnée. Discuter le problème.

Chimie. — Faites connaître les propriétés, les usages et la préparation du chlore.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour la composition française et la grammaire ; quatre heures pour l'histoire et la géographie ; six heures pour les mathématiques et la chimie.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30.)	Chimie (max. : 10.)	Total (max. : 100).
CATÉGORIE A. — Élèves qui ont terminé la 1re classe ou 3e année d'études, sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.							
1er prix.	Émile Philippot, de Marchin.	Huy.	36	15	24	9	84
2e id.	Achille Charlot, de Ransart	Rœulx.	33.5	16.5	25	8	83
3e id.	Jean Harty, de Mézières (France)	Id.	33	17.5	22.5	9.5	82.5
4e id.	Vital Hanappe, de la Hestre	Id.	32.5	17	23	9	81.5
5e id.	Jules Falaise, de Huy	Huy.	32.5	15	24	9	80.5
6e id.	Severin Petit, de Nismes	Couvin.	32	17	24	7	80
7e id.	Joseph Sanzot, de Perwez.	Huy.	31	16.5	22	9	78.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
			Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	Total (max. : 100).
8e prix.	Alphonse Monsny, de Lignières. . .	Couvin.	27.5	15	26	8.5	77
9e id.	François Schellekens, de Hoogstraeten.	Soignies.	30	17	21	8.5	76.5
10e id.	Ferdinand Dubois, de Strée	Thuin.	31	15	23	7	76
1er acces.	Alfred Lemaire, de Celles.	Couvin.	26	16.5	27.5	5.5	75.5
	Camille Maudour, de Neuville . . .	Id.	27.5	17	21.5	9.5	75.5
	Adhémar Thys, de Melreux	Seraing.	29	14.5	25.5	6.5	75.5
2e id.	Hubert Spitaels, de Seraing	Id.	27	15	26.5	6.5	75
	Vital Piret, de Laiche	Virton.	29.5	13	26.5	6	75
3e id.	Désiré, De Wulf, de Lombartzyde . .	Nieuport.	32	15.5	22.5	4.5	74.5
4e id.	Alf. Desemberg, de Merbes-le-Château.	Thuin.	30	15.5	22	6.5	74
5e id.	Marius Abrassart, de Warquignies. .	Quiévrain.	31	14.5	20	8	73.5
	Louis Préaux, de Nivelles.	Soignies.	27	16	22.5	8	73.5
6e id.	Jules Rouserez, de Berchem. . . .	Virton.	29	15.5	23	5.5	73
7e id.	Léon Alsteen, de la Hestre	Rœulx.	27 5	17	20	8	72.5
8e id.	François Schmetz, de Dison	Verviers.	27.5	14.5	21.5	8.5	72
	Clément Thiry, de Prelle	Virton.	26	15	25.5	5.5	72
9e id.	Léon Rousseaux, de Couvin	Couvin.	30.5	15.5	19.5	6	71.5
	Ferdinand Bury, de Liége.	Liége.	27	14.5	20.5	9.5	71.5
	Ld Lefèvre, de Chapelle-lez-Herlaimont.	Quiévrain.	27	14	22	8.5	71.5
	Ls Haeken, de Haeren-Bommershoven.	Tongres.	34.5	15	19 5	2.5	71.5
10e id.	Vincent Bauche, d'Aisemont . . .	Fosses.	26	16.5	24.5	4	71
	Jules Gusbin, de Houdeng-Aimeries .	Houdeng-Aimeries.	25	15	23	8	71
	Émile Petit, de Mouscron.	Pecq.	25 5	14	23 5	8	71
	Joseph Schellekens, de Hoogstraeten.	Soignies.	23.5	15.5	24	8	71
	Tilkin Magnée, de Hognoul	Waremme.	24.5	15	22	9.5	71
11e id.	Auguste Lambilliotte, d'Incourt. . .	Jodoigne.	29 5	14	22.5	4.5	70.5
12e id.	Josse Van Aken, de Malines. . . .	Malines.	29.5	14	22.5	4	70
	Adolphe Chesseaux, de Bracquegnies.	Rœulx.	26.5	16.5	22 5	4.5	70
	Adolphe De Castiaux, de Saint-Vaast.	Id.	25 5	16	21	7.5	70
	Léon Hanus, de Gomery	Virton.	22.5	14	27	6.5	70
13e id.	Edmond Wartique, d'Auvelais . . .	Thuin.	26.5	12	23.5	7.5	69.5
14e id.	Henri Quisquarter, de Seneffe . . .	Houdeng-Aimeries.	23	14.5	23.5	8	69
	Henri Levarlet, de Stavelot	Stavelot.	26.5	14.5	22.5	5.5	69
15e id.	Jules Pochet, de Fontaine-l'Évêque. .	Jumet.	24.5	11	24	9	68.5
16e id.	Joseph Requilé de Liége	Liége.	23.5	15	21.5	8	68
	Joseph Roupin, de Liége	Id.	31	10	21.5	5.5	68
	Nestor Corbugy, de Thuin.	Thuin.	29.5	11	21.5	6	68
17e id.	Jean Roland, de Montegnée	Huy.	26.5	15	19.5	6.5	67.5
	Prosper Wera, de Liége	Liége.	25	13.5	21	8	67.5
	Jules Dechief, de Tubize	Soignies.	22	15.5	21	9	67.5
	Nicolas Gotte, de Haccourt	Visé.	27	13.5	23.5	3.5	67.5
18e id.	Maurice Guyot, de Marchin	Huy.	30	8.5	21.5	7	67
	Ernest De Percenaire, de Boussois. .	Soignies.	23.5	12.5	23.5	7.5	67

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	Total (max. : 100).
19e acces.	Victor Druart, d'Ath	Ath.	27.5	12	18	9	66.5
	Léon Delcampe, de Bray	Houdeng-Aimeries.	23.5	13	23.5	6.5	66.5
	Louis Cambier, de Tourpes	Soignies.	25.5	15	17.5	8.5	66.5
	Albert Martin, de Thuin	Thuin.	27.5	14.5	18	6.5	66.5
20e id.	Henri Couturiaux, de Louvain	Bruges.	26	12.5	23	4.5	66
	Constant Lasseau, d'Ampsin.	Huy.	32	10	20.5	3.5	66

CATÉGORIE B. — Élèves qui ont terminé la 1re classe ou 3e année d'études, après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.

1er prix.	Adrien Gossain, de Rœulx	Rœulx.	35	17.5	24.5	7	84
2e id.	Léon Devreux, de Fayt-lez-Seneffe.	Soignies.	29	16	22	9	76
3e id.	Alphonse Leclercq, de Soignies	Quiévrain.	31	14	22	8.5	75.5
4e id.	Hippolyte Meert, d'Alost	Alost.	29	16	24.5	5.5	75
5e id.	Joseph Dejardin, de Limbourg	Limbourg.	24	15	26	9	74
6e id.	Oscar Jurion, de Braine-le-Comte	Braine-le-Comte.	31.5	13	23.5	5	73
	Eugène Rambot, de Rochefort	Rochefort.	32.5	12	24.5	4	73
	Louis Bogaert, de St-Josse-ten-Noode.	St-Josse-ten-Noode.	27.5	15.5	22.5	7.5	73
7e id.	Ernest Distèche, de Pâturages	Fosses.	25	17	23	7.5	72.5
8e id.	Fernand Preud'homme, de Fleurus.	Fleurus.	28	15	21.5	7.5	72
9e id.	Frédéric Lefrançois, de Gilly.	Houdeng-Aimeries.	23.5	13.5	26.5	8	71.5
10e id.	Hubert Coen, de Malines	Malines.	33.5	13	18.5	6	71
	Armand De Brauwère, d'Anvers	Soignies.	27.5	12.5	23.5	7.5	71
1er acces.	Auguste Douniaux, de Couvin	Couvin.	28.5	16.5	20	5.5	70.5
	Jean Charlier, de Malines	Malines.	33	14	18.5	5	70.5
2e id.	Célestin Cambier, de Renaix.	Renaix.	28	14.5	22	5.5	70
3e id.	Jules De Condé, de Soignies	Soignies.	29	11.5	20	9	69.5
4e id.	Arthur Lerat, de Châtelet.	Châtelet.	29	17	16	7	69
	Louis Mousset, de Berloz.	Waremme.	26.5	15	20.5	7	69
5e id.	Philip. Lesceux, de Solre-St-Géry	Beaumont.	28.5	14.5	24	1.5	68.5
	Auguste Lagneau, de Soignies	Soignies.	22	16.5	20.5	9.5	68.5
6e id.	Alphonse Delabie, de Rebecq.	Braine-le-Comte.	27.5	14.5	23	3	68
7e id.	Charles Stokes, de Saint-Ghislain	Saint-Ghislain.	33.5	11	21	1.5	67
8e id.	Mathieu Van Craen, de Malines.	Malines.	29	14.5	18.5	4.5	66.5
9e id.	Octave Derzelle, de Jumet	Jumet.	28	8	23.5	6	65.5
	Corneille Debie, de Malines	Malines.	26	12.5	24	3	65.5
	Hubert Lothaire, de Rochefort	Rochefort.	27.5	10.5	23.5	4	65.5
10e id.	Ferdinand Melon, de Liège	Liège.	22.5	12.5	22	8	65
1er ment. hon.	François Blomart, de Braine-le-Comte.	Braine-le-Comte.	28.5	10.5	21	4.5	64.5
	Fleurice Goudier, de Houd.-Aimeries.	Houdeng-Aimeries.	18	12.5	26	8	64.5
	Louis Hustin, d'Ethe	Virton.	25.5	8.5	23.5	7	64.5
2e id.	Omer Vigneron, de Renaix	Renaix.	21.5	14	22	6.5	64
	Clément Brichaut, de Bois-d'Haine.	Rœulx.	24	12.5	22.5	5	64
3e id.	Henri Lefebvre, de Soignies	Soignies.	22.5	10.5	22	8.5	63.5

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	TOTAL (max. : 100).
4e ment. hon.	Jules Cotelle, de Châtelet	Châtelet.	26	14	16 5	6.5	63
	Alfred Wotez, de Saint-Gérard . . .	Fosses.	19 5	13.5	25	5	63
	Edmond Heuzers, de Liège	Liège.	19.5	11	24 5	8	63
	Julien Bastien, de Quiévrain. . . .	Quiévrain.	25.5	7.5	22.5	7.5	63
	Eugène Roppe, de Bléret.	Waremme.	27.5	10.5	19.5	5.5	63
5e id.	Hubert Delpire, de Roucourt. . . .	Péruwelz.	20.5	12.5	25	4	62
	Philippe Godefroid, de La Louvière .	Rœulx.	25	10	20.5	6.5	62
6e id.	Arthur Gérard, de Fosses.	Fosses	25	12	22	2	61
	Florimond Hellin, de Basècles . . .	Péruwelz.	22	11	23	5	61
	Édouard Wouters, de Liège	Saint-Trond.	28	9.5	19	4.5	61
	François Knaeps, de Weelde . . .	Turnhout.	28	14	17.5	1.5	61
7e id.	Joseph De Smedt, de Malines . . .	Malines.	31	14	15	0.5	60.5
	Jean-Baptiste Leulier, de Hornu . .	Quiévrain.	17.5	14	21 5	7.5	60.5
	Victor Jamotte, de Saint-Hubert . .	Saint-Hubert.	19	10	23 5	8	60.5
8e id.	Alfred Henneau, d'Anvers	Anvers.	26	12	18	4	60
	Albert Blairon, de La Louvière. . .	Rœulx.	26	11.5	20	2.5	60

CATÉGORIE C. — Élèves qui ont doublé la 1re classe ou 3e année d'études.

	Joseph Goutière, de Rœulx	Rœulx.	33.5	17.5	22.5	8.5	82
	Antoine Lenoir, de Visé	Visé.	30.5	16.5	26	9	82
	Joseph André, de Houdeng-Aimeries. .	Rœulx.	31.5	17	24	8	80.5
	Modeste Stuyvaert, de St-Josse-ten-Noode.	St-Josse-ten-Noode.	30.5	16	23.5	9.5	79.5
	Jean-Baptiste Demoulin, de Bousval. .	Wavre.	30.5	16	24.5	8	79
	Arthur Delsart, de Saint-Vaast (Nord) .	Quiévrain.	30	16	23	9	78
	René Desmedt, de Bruxelles.	Pecq.	34.5	12.5	26	4.5	77.5
	Albert Motte, de Quiévrain	Quiévrain.	32	16	21.5	7.5	77
	Louis Soupart, de Gosselies.	Rœulx.	31 5	13	24.5	8	77
	Joseph Lenoir, de Fallsolle.	Fosses.	27.5	15.5	25.5	8	76.5
	Alfred Richoux, de Froid-Chapelle . .	Beaumont.	31.5	16	25	3.5	76
	Arthur Courthéoux, de Rouillon . . .	Couvin.	31	16.5	19.5	9	76
	Georges Claisse, de Neufchâteau . . .	Neufchâteau.	30.5	12	24.5	8.5	75.5
Prix.	Oscar Ravez, de Péruwelz	Péruwelz.	28.5	14.5	26.5	6	75.5
	Charles Massez, de Renaix	Renaix.	29.5	14	23	9	75.5
	Henri Thiriart, de Chênée	Gosselies.	28	13.5	25	8.5	75
	Jules Hancart, de Lodelinsart	Jumet.	33.5	13.5	22.5	5.5	75
	Paul Croix, de Haine-Saint-Paul . . .	Rœulx.	29.5	15.5	23	7	75
	Georges Scailquin, de Givry.	Quiévrain.	32	14.5	20	8	74.5
	Célestin Nicolet, de Francorchamps . .	Stavelot.	31.5	12	25	6	74.5
	Oscar Denis, de Fleurus	Fleurus.	33	11	22.5	7.5	74
	Gustave Colomb, de Rœulx	Rœulx.	29	15	23	6.5	73.5
	Arthur Cornet, de Vienme	Waremme.	28	13.5	23.5	8.5	73.5
	Benoni Marin, de Rebecq	Braine-le-Comte.	27	15	24	6.5	72.5
	Victor Stiénon, de Haine-Saint-Pierre .	Rœulx.	29	14.5	23	6	72.5
	Aloys Huberland, de Quiévrain. . . .	Quiévrain.	29	12.5	22.5	7.5	71.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
			Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	Total (max. : 100).
Prix.	Paul Lalieu, de Gilly	Châtelet.	31	14.5	19.5	6	71
	Joseph Lambilotte, de Jumet	Jumet.	30	13	21.5	6.5	71
	Louis Joannès, de Liège	Liège.	27	13	23.5	7.5	71
	Henri Vanderdonck, de Maeseyck	Maeseyck.	28	15	24.5	3.5	71
	Paul Massart, de Houffalize	Neufchâteau.	24	13	25.5	8.5	71
	Adolphe Gaillez, de Maurage	Rœulx.	25	16	22.5	7.5	71
	Armand Gramme, de Waremme	Waremme.	28.5	15	21	6	70.5

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

CATÉGORIE A.

Émile Mathieu	Dinant.	27.5	14.5	22	1.5	65.5
Jules Wilmart	Liège.	23	14	20.5	8	65.5
Félix Grisar	Verviers.	22	12.5	23.5	7.5	65.5
Désiré Cosyns	Ixelles.	27	14	18.5	5.5	65
Joseph Bourdoux	Jodoigne.	28.5	13.5	21	2	65
Jean Forthomme	Verviers.	23.5	10.5	24	7	65
René Demanet	Virton.	23	12.5	25.5	4	65
Jules Houchard	Id.	26.5	10.5	22.5	5.5	65
Jacques Lempereur	Liège.	23	13	20.5	8	64.
Victor Ernst	Verviers.	30.5	9.5	15.5	9	64.5
Désiré Thielmans	Jumet.	22	11.5	22	8.5	64
Alexandre Lallemand	Waremme.	22	13	21	8	64
Léon Mulkens	Liège.	21.5	13.5	20.5	7.5	63
Arthur Courcelles	Mons.	21.5	12.5	22.5	6.5	63
Victor Bienfait	Beaumont.	26.5	11	24.5	0	62
Alfred Dussart	Saint-Ghislain.	26 5	12 5	21	2	62
Fernand Rochez	Thuin.	28.5	13	16.5	4	62
Théophile Olivier	Virton.	22.5	9.5	24	6	62
Alphonse De Landtsheer	St-Josse-ten-Noode.	25 5	10.5	19.5	6	61.5
Jean-Baptiste Gits	Wavre.	22.5	8	23	8	61.5
Charles Mondez	Ath.	23	10	20	8	61
Anselme Roland	Châtelet.	24	13	17	6.5	60.5
Jacques Barotte	Mons.	25	10	22	3.5	60.5
Léon Gilles	Id.	23.5	14.5	21.5	1	60.5
Adelin Stiénon	Couvin.	21.5	15.5	20.5	2.5	60
Jules Falaux	Jumet.	20	13	19	8	60
Léon Dalemant	Liège.	20.5	10	21	8.5	60
Léon Gillard	Stavelot.	25	8	21.5	5.5	60
Florent Jacobs	Malines.	25	16	17	1.5	59.5
Ernest Sabbe	Pecq.	22.5	10	22.5	4.5	59.5
Oscar Gillard	Thuin.	23.5	11	19	6	59.5
Émile Meurice	Fosses.	23	15.5	12.5	7.5	58 5
Adrien Cramillon	Liège.	23.5	10	18.5	6.5	58.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
		Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	Total. (max. : 100).
Constant Nassogne	Seraing.	24	5.5	25.5	3.5	58.5
Nicolas Curriez	Verviers.	35	9.5	7.5	6.5	58.5
Jean Mercker	Id.	22	12	19	5	58
Odon Bilteryst	Houdeng-Aimeries.	16	14.5	22	5	57.5
Alfred Flasse	Waremme.	17.5	14	18.5	7.5	57.5
Florent Vervoort	Hal.	27.5	14.5	12	3	57
Théodore Heymans	Schaerbeek	20.5	15	20	1.5	57
Alphonse Libotte	Tongres.	22.5	14.5	20	0	57
Edmond Poupaert	Bruges.	21	11	20	4.5	56.5
Léopold Deruard	Limbourg.	24	6	23.5	3	56.5
Charles Toussaint	Id.	26	11	12.5	7	56.5
Clément Dony	Marche.	21.5	10	24	1	56.5
Maurice Bastin	Limbourg.	26.5	6	18.5	4.5	55.5
Félicien Berger	Fleurus.	26	6.5	14	8.5	55
Alphonse Adrien	Visé.	20	10	22.5	2	54.5
Adolphe Sturbois	Houdeng-Aimeries.	16	8.5	24	6	54.5
François Dejardin	Limbourg.	25	4	22	2.5	53.5
Louis Ducattillon	Pecq.	20.5	10	18	5	53.5
Léon Jossin	Ixelles.	23.5	11	18	1	53.5
Maurice Liboutton	Bruxelles.	19.5	8	22	4	53.5
Alexandre Linnig	Malines.	23.5	8	18.5	3.5	53.5
Émile Orval	Liège.	20	8	18.5	7	53.5
Corneille Cormeau	Verviers.	25.5	6	14.5	7	53
Arthur Defoin	Dinant.	20	10	22.5	0.5	53
Jean Franquet	Schaerbeek.	20.5	12	20	0.5	53
Louis Jadot	Rochefort.	24	7.5	19	2	52.5
Ferdinand Detilleux	Couvin.	24	11	15.5	1.5	52
Eugène Lagage	Pecq.	20.5	10	17.5	4	52
Louis Pellegrin	Jodoigne.	20.5	14	12 5	5	52
François Van Havermaet	Anvers.	23.5	11.5	16.5	0.5	52
Armand Bastien	Verviers.	29.5	11	6	5	51.5
Alphonse Cors	Gosselies.	19	9.5	22.5	0.5	51.5
Henri Daenen	Tongres.	20.5	9	22	0	51.5
Jules Dubois	Braine-le-Comte.	18	7.5	23	3	51.5
François Riga	Waremme.	15	12	17.5	6.5	51
François Schmitz	Mons.	23	11.5	14	2	50.5
Joseph Van Hamme	Ixelles.	23	15	11	1.5	50.5
Constant Pary	Rœulx.	28.5	9.5	6.5	5.5	50
Catégorie B.						
Léon Pavot	Péruwelz.	22.5	10	24	3	59.5
Léopold Collard	Rochefort.	26	9	21	2.5	58.5
Justinien Mertens	Jodoigne.	24	9	22	3.5	58.5
Eugène Meuleman	Id.	23.5	12	2.05	2	58

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
		Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	Total (max. : 100).
Léopold Bernard	Stavelot.	19	11	22.5	5	57.5
Émile Bury	Péruwelz.	22	12.5	20.5	2.5	57.5
Émile Desonne	Jodoigne.	23	13.5	19.5	1.5	57.5
Jules Hainaut	Péruwelz.	24.5	8	21	4	57.5
Victor Heulle	Id.	26.5	7.5	21	2	57
Alphonse Rousseau	Houdeng-Aimeries.	10	13	24.5	9 5	57
Aristide Bouton	Fleurus.	25	12.5	14.5	4.5	56.5
René De Keyser	Nieuport.	24	13	17.5	2	56.5
Guillaume Wibin	Stavelot.	29	12	11	4.5	56.5
Alexandre De Fassez	Spa.	16	14	17 5	8.5	56
Hyacinthe Delcourt	Ath.	21	15	15.5	4.5	56
Edmond Lebrun	Ixelles.	21	11	20.5	3.5	56
Arthur Mastenne	Rochefort.	23	9.5	21.5	2	56
Émile Potier	Péruwelz.	24	9.5	22	0.5	56
Marc Desclée	Renaix	21.5	10	21.5	2	55
Jules Draily	Jumet.	20.5	8	24	2.5	55
Nestor Gruslin	Rochefort.	23.5	7.5	19.5	5	55
Valery Ballieu	Braine-le-Comte.	25	4	22.5	3	54 5
Léon Capelle	Dinant	18	10	26	0.5	54.5
Joseph Fécher	Limbourg.	23	6	16.5	8	54.5
Victor Georis	Id.	24.5	5	23	1	53.5
Paul Petitjean	Couvin.	24.5	7.5	18	3 5	53.5
Édouard Moucheron	Braine-le-Comte.	21.5	7.5	22.5	1.5	53
Victor Rabeau	Châtelet.	21.5	9.5	16.5	5.5	53
Adrien Delise	Huy.	25	6.5	19	1.5	52
Jean Timmermans	Tongres.	22.5	7.5	18.5	2.5	51
Edgard Claessens	Anvers.	18	11.5	17.5	3.5	50.5
Julien Cornilly	Bruges.	17.5	11.5	17	4.5	50.5
Alexandre Dochez	Maeseyck.	17.5	9	19.5	4	50
Louis Dufour	Braine-le-Comte.	24	9	13	4	50
CATÉGORIE C.						
François Dumez	Péruwelz.	26.5	11	24.5	7.5	69.5
Octave Falleur	Jumet.	27 5	13	22.5	6	69
Edgard Cloux	Thuin.	25 5	14.5	21.5	7	68.5
Jean-Baptiste Vassart	Fleurus.	30	12.5	21	5	68.5
Joseph Cornelis	Alost.	26 5	16	18	7	68
Achille Dubois	Soignies.	24.5	13	23.5	7	68
Henri Piron	Stavelot.	27.5	12.5	24	4	68
Émile Calonne	Péruwelz.	24.5	13	25	4.5	67
Camille Evrard	Renaix.	23	15.5	22	6.5	67
Émile Gabriel	Huy.	29.5	11.5	18.5	7.5	67
Charles Gilleman	Pecq.	26.5	10.5	23	7	67
Désiré Jacquart	Nieuport.	31	11.5	23.5	1	67

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Chimie (max. : 10).	Total (max. : 100).
Ulysse Hanotiaux	Beaumont.	29 5	10.5	25.5	1.5	67
Henri D'Hainaut	Houdeng-Aimeries.	21	13	25	7.5	66.5
Auguste Leclercq	Soignies.	21.5	11	24.5	9.5	66.5
Henri Vande Waeter	Nieuport.	26.5	15	19	5.5	66
Antoine Meunier	Thuin.	24.5	11	24.5	5.5	65.5
Émile Lannoy	Gosselies.	25.5	11.5	22	6	65
Émile Cambier	Renaix.	26.5	13	22	3	64.5
Pascal Lepape	Liège.	23.5	10	24	7	64.5
Joseph Poulet	Fosses.	30	15.5	11.5	7	64
Cyrille Florent	Pecq.	23	11	23.5	5	62.5
Hector Pilot	Quiévrain.	27	11.5	16.5	7.5	62.5
Joseph Jadot	Huy.	25.5	8.5	20.5	7.5	62
Honoré Audeval	Péruwelz.	22	6.5	26	6	60.5
Léon Delaunoy	Pecq.	23.5	12	21	4	60.5
Joseph De Nayer	Hal.	23	11.5	19	7	60.5
Joseph Dethier	Stavelot.	21	10	23	5.5	59.5
Louis Dewez	Mons.	27	8	23	1.5	59.5
Henri Bergerem	Alost.	26	11.5	15.5	5.5	58.5
Jules Lekeu	Stavelot.	19.5	11.5	22.5	5	58.5
Émile Courtin	Gosselies.	18	11	21	7.5	57.5
Léon Vielvoye	Visé.	20	10.5	25	0.5	56
Émile Kissel	Gosselies.	16.5	6	24	8.5	55
Désiré Verleye	Nieuport.	31	9	13.5	1.5	55
Léon Guyot	Saint-Ghislain.	23.5	14	12	1	50.5
Georges Poutte	Id.	23 5	8	17.5	1.5	50.5
Émile Risse	Ellezelles.	20.5	8	22	0	50.5

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

Beschrijving eener hofstede.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
CATÉGORIE A.		
1er prix. François Van Havermaet, d'Anvers	Anvers.	66
2e id. Gustave Coucke, de Marckeghem	Thielt.	[illegible]
1er acces. Désiré De Wulf, de Lombartzyde	Nieuport.	61
2e id. Théodore Heymans, de Malines	Schaerbeek.	60
Ment. hon. Florent Jacobs, de Malines	Malines.	53

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
CATÉGORIE B.		
Prix. Hubert Coen, de Malines	Malines.	71
Ment. hon. Hippolyte Meert, d'Alost	Alost.	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.		
CATÉGORIE A.		
Evariste Steenbakkers	Malines.	51
CATÉGORIE B.		
Mathieu Van Craen	Malines.	52
Édmond Wouters	Saint-Trond.	51
CATÉGORIE C.		
Désiré Jacquet	Nieuport	57
Joseph Cornélis	Alost.	55

Établissements du degré supérieur : Athénées et collèges.

I. *Classes appelées à concourir. — Jurys.*

Les classes désignées pour concourir furent la 4e latine et la 3e professionnelle.

Le thème latin, la version latine, la version grecque et les exercices sur la langue grecque furent jugés par MM. Dumont, Gilles et Roersch. La composition française pour la 4e latine et pour la 3e professionnelle fut appréciée par MM. Gravrand, Stecher et Van Bemmel. MM. Fuerison, James et Scheler apprécièrent la version flamande, allemande ou anglaise pour la 4e latine, et le thème flamand, allemand ou anglais pour la 3e professionnelle. MM. James, Juste et Scheler jugèrent les questions d'histoire et de géographie pour les deux classes.

Le concours spécial de langue flamande fut jugé par MM. Fuerison, Rooses et Van Lée.

MM. Dauge, Mister, Trasenster et Vinçotte apprécièrent les mathématiques en 4e latine, ainsi que les concours en mathématiques, en sciences commerciales et en sciences naturelles pour la 3e professionnelle.

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats ayant obtenu au moins la moitié des points. — Compositions couronnées. — Moyennes obtenues par les établissements concurrents.*

A. QUATRIÈME LATINE.

1° CONCOURS GÉNÉRAL.

Composition française. — Deux jeunes artistes ont réuni péniblement la somme nécessaire pour visiter l'Italie pendant six semaines.

Ils arrivent à Rome. Dans leur enthousiasme, ils oublient de prendre les précautions nécessaires pour leur santé; dès les premiers jours l'un deux tombe malade : la fièvre l'oblige à garder le lit ou la chambre. Il supplie son ami d'accomplir seul le voyage si longtemps rêvé. Celui-ci refuse de se séparer de son compagnon et ils reviennent sans avoir atteint le but de leurs désirs.

Langues modernes (à traduire l'une ou l'autre de ces trois versions, à l'exclusion de la langue maternelle de l'élève). — *Version flamande.* — In den zomer van het jaar 1765 reisden mijne ouders met hunne kinderen naar Middelburg : ook alles, wat ik daar zag, kan ik mij nog duidelijk voorstellen, zoover het voorwerpen of kleine gebeurtenissen waren, die mijne kinderlijke aandacht tot zich trokken. Het was, gedurende den tijd, dien wij in Middelburg doorbrachten, daar kermis; en alles, wat kinderen, bij zulk eene gelegenheid, het meest doorgaans opmerken, prentte zich diep in mijn geheugen, bij voorbeeld honden, die kunsten verrichtten, apen, die dansten, enz. Ik teeken soortgelijke kleinigheden op, omdat ik, in later tijd, hierdoor de duidelijkste denkbeelden van veel zaken bleef behouden, en, daardoor te meer, de vatbaarheid bezat, om van verschillende voorwerpen mij levendige voorstellingen te kunnen maken. Zonder een gelukkig geheugen trouwens, ware dit niet mogelijk gemeest.

Version allemande. — Ein schönes Land. In diesem Lande ist die Natur gefällig, da sie nebst ihren eigenen Verrichtungen auch noch die Arbeit der Menschen auf sich nimmt. In ihm herrscht ewiger Frieden. Niemand ist darin Knecht, niemand Herr, niemand arm, niemand reich. Der Durst nach Gold zwingt niemanden zu einem Verbrechen, weil man das Gold zu nichts gebrauchen kann. Eine Sichel ist ein eben so unbekanntes Ding, als ein Schwert. Der Fleissige brauch nicht für den Müssiggänger zu arbeiten. Dort gibt es keine Aerzte, weil niemand krank wird, keine Richter, weil es keine Händel gibt, weil jedermann zufrieden ist und alles hat, was er nur wünschen kann. Die Leute darin sind so fromm, wie die Lämmer, und so glücklich, wie die Götter.

Version anglaise. — The drop of water. A drop of water fell out of a cloud into the sea, and, finding itself in such an immensity of fluid matter, broke out into the following reflection : « Alas! what an insignificant creature I am in this prodigious ocean of water! my existence is of no concern to the universe; I am reduced to a kind of nothingness, and am less than the least of the works of God! » — It so happened that an oyster, which lay in the neighbourhood of this drop, chanced to gape, and swallowed it in the midst of its humble soliloquy. The drop, says the fable, lay a long time hardening in the shell, till by degrees it was ripened into a pearl, which, falling into the hands of a diver, after a long series of adventures, is at present that famous pearl which is fixed on the top of the Persian diadem.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour faire leur travail.

Version grecque. — Τοῦτο μὲν γὰρ Αἰακὸς ὁ Διὸς μὲν ἔκγονος, τοῦ δὲ γένους τοῦ Τευκριδῶν πρόγονος, τοσοῦτον διήνεγκεν, ὥστε γενομένων αὐχμῶν ἐν τοῖς Ἕλλησι καὶ πολλῶν ἀνθρώπων διαφθαρέντων, ἐπειδὴ τὸ μέγεθος τῆς συμφορᾶς ὑπερέβαλλεν, ἦλθον οἱ προεστῶτες τῶν πόλεων ἱκετεύοντες αὐτὸν, νομίζοντες διὰ τῆς συγγενείας καὶ τῆς εὐσεβείας τῆς ἐκείνου τάχιστ' ἄν εὑρέσθαι παρὰ τῶν θεῶν τῶν παρόντων κακῶν ἀπαλλαγήν. σωθέντες δὲ καὶ τυχόντες ὧν ἐδεήθησαν, ἱερὸν ἐν Αἰγίνῃ κατεστήσαντο κοινὸν τῶν Ἑλλήνων, οὗπερ ἐκεῖνος ἐποιήσατο τήν εὐχήν. καὶ κατ' ἐκεῖνόν τε τὸν χρόνον, ἕως ἦν μετ' ἀνθρώπων, μετὰ καλλίστης ὢν δόξης διετέλεσεν· ἐπειδὴ δὲ μετήλλαξε τὸν βίον, λέγεται παρὰ Πλούτωνι καὶ Κόρῃ μεγίστας τιμὰς ἔχων παρεδρεύειν ἐκείνοις. Τούτου δὲ παῖδες ἦσαν Τελαμὼν καὶ Πηλεὺς, ὧν ὁ μὲν ἕτερος μεθ' Ἡρακλέους ἐπὶ Λαομέδοντα στρατευσάμενος ἀριστείων ἠξιώθη, Πηλεὺς δ' ἔν τε τῇ μάχῃ τῇ πρὸς Κενταύρους ἀριστεύσας καὶ κατὰ πολλοὺς ἄλλους κινδύνους εὐδοκιμήσας Θέτιδι τῇ Νηρέως, θνητὸς ὢν ἀθανάτῳ, συνῴκησε.

Version latine. — Interim certior factus P. Sulla, quem discedens castris præfecerat Cæsar, auxilio cohorti venit cum legionibus duabus; cujus adventu facile sunt repulsi Pompeiani. Neque vero conspectum aut impetum nostrorum tulerunt, primisque dejectis

reliqui se verterunt et loco cesserunt. Sed insequentes nostros, ne longius prosequerentur, Sulla revocavit. At plerique existimant, si acrius insequi voluisset, bellum eo die potuisse finire. Cujus consilium non reprehendendum videtur; aliæ enim sunt legati partes atque imperatoris : alter omnia agere ad præscriptum, alter libere ad summam rerum consulere debet. Sulla a Cæsare castris præfectus liberatis suis hoc fuit contentus neque prælio decertare voluit, quæ res tamen fortasse aliquem reciperet casum, ne imperatorias sibi partes sumpsisse videretur. Pompeianis magnam res ad receptum difficultatem afferebat, nam ex iniquo progressi loco in summo constiterant : Si per declive sese reciperent, nostros ex superiore insequentes loco verebantur : neque multum ad solis occasum temporis supererat : spe enim conficiendi negotii prope in noctem rem duxerant. Ita necessario atque ex tempore capto consilio Pompejus tumulum quemdam occupavit, qui tantum aberat a nostro castello ut telum tormento missum adigi non posset. Hoc consedit loco atque eum communivit omnesque ibi copias continuit.

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour les deux versions.

Histoire et géographie. — I. Racontez les principaux événements de la troisième guerre punique.

II. Dites en quelques lignes comment Constantin devint empereur.

III. Comment se divisait le Péloponèse?

IV. Esquissez la carte de l'Amérique méridionale et indiquez les principaux caps, détroits, golfes et fleuves.

Thème latin (imitation du style de César) — Après s'être défendus avec succès pendant quatre mois contre les assiégeants, les Gantois (Gandavensis) espéraient enfin voir le pays délivré des ennemis, lorsque surgit pour eux un danger plus grand : il y avait dans la ville même des hommes cruels et violents qui, avides de changements et ambitieux du pouvoir, avaient un grand crédit auprès du peuple et cherchèrent à le détourner de déposer les armes qui lui avaient été confiées ; ils disaient que les nobles avaient l'intention de renverser la commune (respublica) et de rétablir l'ancien régime ; que si le peuple les chassait, il s'acquerrait une grande gloire, et fondant pour toujours la vraie liberté, il délivrerait la ville de la tyrannie des nobles et des lourdes charges qui pesaient sur elle. Pour réussir, ajoutaient-ils, que vous reste-t-il à faire, sinon de suivre nos conseils et de saisir l'autorité suprême? Grâce à ces discours séditieux, bientôt toute la populace fut en armes. Les citoyens restés fidèles agirent trop tard; au lieu de tenter de surprendre la ville, avant que les révoltés eussent eu le temps de se reconnaître, ils se décidèrent à attendre jusqu'à ce que la raison et la famine les forçassent à se rendre. Cependant la populace commandait en tyran, elle saisit comme ôtages les notables (principes) qu'elle avait empêchés de sortir ; elle usait de cruauté sur eux au moindre événement qui contrariait ses désirs ou ses ordres. Bientôt elle en vint à un tel point de fureur qu'elle décida de brûler la ville. Cette résolution suprême ne lui réussit pas, car tel fut le courage des soldats qui n'avaient pas déserté le parti du Comte (comes, itis) que, quoiqu'ils fussent entourés de flammes et attaqués de toute part, aucun ne songea à reculer. La ville prise, les révoltés furent durement traités.

N. B. — Les concurrents ont eu six heures pour le thème et les questions d'histoire et de géographie.

Exercices grecs (sans dictionnaire). — I. Conjuguez simultanément à l'optatif futur, aoriste et parfait de la voix active, les verbes suivants conjugués à l'indicatif présent :

Singulier	δαστέλλω	(Vous donnerez les formes du futur de forme moyenne, Aoriste II.)
	καταδάκνεις	
	ἐκτρέφει	(Parfait II.)
Pluriel	συγκτείνομεν	(Aoriste II. Parfait II.)
	προσδοκεῖτε	
	ἀποκρεμάννυσι	(Parfait de forme moyenne.)
Duel	ἀναδιδράσκομεν	(Futur de forme moyenne, Aoriste II.)
	προβάλλετον	(Aoriste II.)
	μεταλαμβάνετον	(Futur de forme moyenne, Aoriste II.)

II. Quelle est la valeur des désinences μα σις τηρ, dans les substantifs dérivés de verbes?

Arithmétique. — I. Exposez la théorie du plus grand commun diviseur sur les nombres 1404 et 405.

II. Énoncez et démontrez les règles à suivre pour diviser : 1° une fraction par un nombre entier; 2° une fraction par une fraction. Opérez sur les exemples 6/7 : 5 et 7/8 : 5/6.

III. Démontrez que dans une suite de rapports égaux la somme des antécédents est à la somme des conséquents, comme un antécédent quelconque est à son conséquent. Opérez sur l'exemple 15 : 5 = 18 : 6 = 24 : 8.

IV. Deux négociants se sont associés pour une entreprise qui a duré 18 mois et dans laquelle ils ont gagné 23,000 francs. Le premier a mis 30,000 francs au commencement de l'entreprise et a ensuite retiré 20,000 francs au bout de 12 mois. Combien a dû mettre le second pendant les 10 derniers mois pour avoir 9,000 francs dans le bénéfice.

Algèbre. — Un rentier partage un capital de 80,000 francs en deux parties qu'il place, la première à 5 p. c. par an, la seconde à 4 1/2 p. c. Il se crée ainsi un revenu annuel de 3,850 francs. Comment a-t-il partagé son capital?

N. B. — Les élèves ont eu six heures pour ce dernier travail.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS.									
			Mathématiques (max. : 40).	Comp. française (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Thème latin (max. : 50).	Exercices sur la langue grecque (max. : 20).	Langues modernes (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix.	Aug. Lameere, d'Ixelles.	Bruxelles.	29	40	34	34	43	16	18	32	246	82
2e id.	Jules Goossens, de Laer.	Saint-Trond.	36.5	25	34	34	41	15.5	17	36.5	239.5	79.83
3e id.	Jos. Hombert, de Chimay.	Chimay.	37	40	30	30	40	12	16.5	31	236.5	78.83
4e id.	Armand Berger, de Lillois-Witterzée . . .	Nivelles.	37.5	29	35	34	40	18.5	5	35.5	234.5	78.16
1er acc.	Ém. Boisacq, de Namur .	Namur.	18	40	29	33	34	19	18	34	225	75
2e id.	Joseph Devos, de Heule.	Courtrai.	33.5	35	31	34	42	9	17.5	18	220	73.33
3e id.	Georges Opsomer, de Saint-Genois	Id.	30.5	42	31	34	43	8	10	20	218.5	72.83
4e id.	Arth. Kirchner, de Saint-Malo (France) . . .	Charleroi.	33.5	30	32	28	34.5	17.5	11	28	214.5	71.5
5e id.	Alb. Tasté, de Verviers .	Verviers.	20.5	38	30	30	32.5	13.5	15	33	212.5	70.83
6e id.	Gs De Craene, de Courtrai.	Courtrai.	33	27	33	37	32.5	12	16	20	210.5	70.16
7e id.	Hri Barlet, de Verviers .	Liège.	31.5	34	31	33	31	15.5	7	26	209	69.66
8e id.	Fois Luyckx, de Malines.	Malines (r. comm.)	34	27	32	20	36	17	17.5	24	207.5	69.16
9e id.	Charles Horne, de Liège.	Liège.	24	31	28	25	32.5	16	18	23	197 5	65.83
10e id.	R. Vande Vorst, d'Anvers.	Anvers.	32	30	33	24	30	16.5	15	15	195.5	65.16
11e id.	Alph. Briart, de Chapelle.	Mons.	10.5	38	29	21	31	10.5	16	34	190	63.33
12e id.	Hri Vanlaer, de Hasselt .	Verviers.	25.5	44	18	20	24	10	12.5	35	189	63
13e id.	Georges Vanden Rydt, de Nivelles	Nivelles.	35	35	28	16	33	16	4	21	188	62.66
14e id.	Jules Dispa, de Verviers.	Verviers.	26.5	45	29	17	27	6	17	19	186.5	62.16
	Victor Willem, de Dison.	Id.	33.5	40	34	2	31.5	10.5	12	23	186.5	62.16
15e id.	Or Dhuyvetter, de Waereghem.	Gand.	21	27	29	16	34.5	11	15	30	183.5	61.16
	Dés. Ledoux, de Bilsen.	Saint-Trond.	34.5	19	27	22	29.5	14.5	15.5	21.5	183.5	61.16
16e id.	Julien Maes, de Desschel.	Gheel.	18	31	27	10	38	11.5	14.5	33	183	61
	Jules Vanden Bussche, de Bruges.	Bruges.	28.5	35	29	18	35.5	14.5	11.5	11	183	61
17e id.	Georg. Heupgen, de Hyon.	Mons.	16.5	28	25	12	28.5	16	18	38	182	60.66

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS.									
			Mathématiques (max. : 40).	Comp. française. (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Thème latin (max. : 50).	Exercices sur la langue grecque (max. : 20).	Langues modernes (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Total sur 200.	Total sur 100.
18e acc.	Victor Feys, de Thielt	Courtrai.	19.5	33	29	27	31	10.5	14.5	17	181.5	60.5
	Vict. Meunier, de Liège.	Liège.	19.5	38	28	24	30	11	16	15	181.5	60.5
19e id.	Ant. Clément, de Braine-l'Alleud	Bruxelles.	33	29	25	22	35	11	12	14	181	60.33
	Jos. Wauters, de Wamont.	Saint-Trond.	28	18	28	23	33.5	16.5	13.5	20.5	181	60.33
20e id.	Hect. Debil, de Courtrai.	Courtrai.	31	25	29	27	30	5.5	16	17	180.5	60.16
	Paul Focquet, de Mariembourg.	Chimay.	17	34	32	36	32.5	5.5	12.5	11	180.5	60.16
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.												
Auguste Raeymaekers		Gheel.	26	30	28	4	33	14.5	14.5	28	178	59.33
Léopold Van den Bogaerde		Ypres.	35	35	28	11	29.5	14.5	13	12	178	59.33
Henri Gallemaerts		Bruxelles.	25	29	27	18	23.5	13.5	16.5	22	174.5	58.16
Paul Pourbaix		Chimay.	27	31	25	15	33	8.5	12	22	173.5	57.83
Henri Claes		Hasselt.	24	30	28	24	29	9	14	15	173	57.66
Louis De Celle		Liège.	23	30	22	24	33.5	16	6	18	172.5	57.5
Maurice Schouten		Dinant.	31.5	36	29	11	27.5	10	12.5	14	171.5	57.16
Edouard Van Neygen		Enghien.	14.5	28	23	15	38	18	11	24	171.5	57.16
Hubert Havelange		Verviers.	25.5	46	28	3	18.5	2	15	33	171	57
Edmond Jacobs		Huy.	26.5	29	26	30	28.5	15	15	1	171	57
Eugène Segard		Tournai.	30.5	34	19	6	35	18.5	4	24	171	57
Joseph Fritz		Herve.	30	33	23	10	28	13	15	18	170	56.66
Charles Doutreligne		Courtrai.	7	38	28	23	27.5	6	13.5	26	169	56.33
Maurice Damoiseaux		Mons.	4 5	33	24	24	21	13.5	16.5	32	168.5	56.16
Charles Figille		Anvers.	19	22	26	23	34.5	15.5	16.5	12	168.5	56.16
Jules Cremers		Gheel.	12	30	24	18	28.5	11	13.5	31	168	56
Jean Sarolea		Hasselt.	25	35	19	5	31.5	11	11.5	30	168	56
Iwan Fonsny		Verviers.	27.5	43	25	21	20.5	6	9	15	167	55.66
Alfred Wendelen		Bruxelles.	17.5	39	24	28	9.5	4	18	27	167	55.66
Ephrem Dehaye		Enghien.	17.5	32	28	11	35.5	14.5	7	21	166.5	55.5
Léonard Allewaerts		Gheel.	10	24	22	17	37.5	12.5	12 5	27	162.5	54.16
Albert Goyens		Saint-Trond.	24	23	26	6	31 5	14	15	23	162.5	54.16
Gustave Drèze		Liège.	17	40	29	14	20.5	■	16.5	23	160	53.33
Étienne Jonckheere		Bruges.	26.5	30	25	4	29.5	15.5	13.5	16	160	53.33
Herman Willems		Bruxelles.	24	25	21	16	22.5	12.5	17.5	20	158.5	52.83
Alfred Laermans		Saint-Trond.	16	17	25	8	28.5	18	15.5	29	157	52.33
Hector Stenier		Enghien.	18.5	34	22	9	33.5	15.5	5	19	156.5	52.16
Ernest Coumont		Verviers.	17	41	26	8	18	10	17	19	156	52
Jean Henrotay		Herve.	22	34	23	18	29	12	10.5	7	155.5	51.83
Mathieu Gillet		Id.	11	34	28	19	26	14	3	20	155	51.66
Raphaël Truyens		Anvers.	28	20	26	20	28	10	11.5	11.5	155	51.66
Alfred Dupuis		Mons.	24	34	28	6	13.5	4	16	28.5	154	51.33
Joseph Hermant		Hasselt.	20	40	18	10	20	6	14	26	154	51.33
Jean Melotte		Id.	33	22	19	8	29	8	11	24	154	51.33

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS.									
		Mathématiques (max. : 40).	Comp. française. (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Thème latin (max. : 50).	Exercices sur la langue grecque (max. : 20).	Langues modernes (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
Alphonse Meunier.	Tournai.	29	30	23	14	26.5	9.5	6	16	154	51.33
Albert Swerts	Anvers.	32.5	26	20	15	26	7.5	15.5	11	153.5	51.16
Louis Gilles.	Bruxelles.	25	28	18	23	14.5	7.5	11.5	25	152.5	50.83
Frédéric Swarts	Mons.	12	25	21	12	21.5	12	12	37	152.5	50.83
François Hellemans	Gheel.	31.5	19	23	5	24	12.5	11.5	24	150.5	50.16

Travail de l'élève Auguste Lameere.

1° Composition française.

Deux jeunes gens qui s'étaient étroitement liés par l'amitié depuis leur enfance, aimaient beaucoup les arts ; ils fréquentèrent pendant quelques années un cours de peinture où ils développèrent leur talent et où ils acquirent des connaissances assez étendues sur cet art admirable. Pour terminer leur éducation, ils désirèrent vivement visiter les merveilles artistiques que renferment les grandes cités de l'antique Italie. Mais hélas ! le voyage coûtait cher et nos jeunes artistes n'avaient pas été favorisés par l'aveugle Fortune. Cependant, leur pauvreté ne les arrêtera pas dans leur projet : ils amasseront petit-à-petit la somme qu'il leur faut. Après bien des peines et bien des privations, ils se voient enfin en possession de l'argent nécessaire à un voyage de six semaines dans le pays de leurs vœux.

Ils partent le cœur rempli d'espoir et de joie ; dans leur impatience, ils veulent de suite aller visiter ce que l'Italie renferme de plus beau, l'antique ville de Rome, l'ancienne maîtresse du monde ancien. Ils arrivent dans cette ancienne cité ; à la vue des merveilles de l'art que ses musées renferment, leur enthousiasme ne connaît plus de bornes ; ils restent en extase devant les majestueuses ruines qui se dressent autour de l'ancien forum : les arcs de triomphe, les temples des dieux et tant d'autres monuments, témoignages de la splendeur romaine d'autrefois. Mais ce ravissement et l'insouciance particulière à leur âge leur font oublier les soins qu'on leur a bien recommandé de prendre pour leur santé : ils ne songent plus à la terrible fièvre paludéenne qui règne pendant tout l'été à Rome, pour ne s'occuper que de leurs chers tableaux. Trois jours après leur arrivée, l'un des artistes fut pris vers le soir d'un frisson mortel : un tremblement nerveux agitait tous ses membres ; effrayé de ces symptômes, l'autre court chercher un médecin ; en route il tremble déjà que son ami ne soit attaqué de l'horrible fièvre ; il revient enfin avec le médecin. Hélas ! ses pressentiments ne l'ont pas trompé ! ! Leur insouciance leur est funeste. « Mais ne désespérez pas, » leur dit le médecin après avoir prescrit le traitement que devait suivre le malade, « avec des précautions et beaucoup de soins, d'ici à quelques semaines le malade sera rétabli et pourra continuer son voyage. » Celà dit il se retira. Ses dernières paroles avaient plongé les deux amis dans la consternation : le voyage auquel ils avaient si longtemps rêvé et dont l'accomplissement leur avait coûté tant de peine échouait complètement. « Pars sans moi, cher ami, » dit d'une voix faible le malade, « continue le voyage ; tu pourras venir me chercher lorsque tu l'auras accompli. » — « Partir sans toi ! y songes tu ? Crois-tu que je voudrais te laisser ici seul, sans amis ? Et qui te soignerais pendant mon absence ? » L'artiste malade employa tous les moyens pour décider son ami à partir ; il le pria, le supplia de ne pas se priver de ce plaisir. Rien n'y fit. « Penses-tu que ce voyage pût m'être agréable, lorsque je te saurais malade, loin de moi et mal soigné ? » allégua encore l'autre ami. Bref, l'artiste malade ne put décider son compagnon à le quitter. Grâce aux soins assidus dont celui-ci le combla, il se rétablit peu à peu ; mais pendant qu'on

voyait les forces du malade renaître et son visage reprendre insensiblement ses couleurs naturelles, on voyait aussi la faible petite somme que les amis avaient péniblement amassée diminuer à vue d'œuil. Enfin, le malade fut complètement rétabli; le médecin déclara qu'il pouvait continuer le voyage... Mais malheureusement, tout ce que les deux artistes possédaient encore suffisait à peine pour leur permettre de revenir chez eux. C'est à quoi ils durent se résigner, se promettant bien à leur prochain voyage de faire plus attention à leur santé et à ne pas compromettre ainsi des plaisirs qu'ils avaient tant de peine à se procurer.

2° Thème latin.

Cum prospere quatuor menses adversus obsessores se defendissent Gandavenses, sperarentque tandem fines ab hostibus liberatos visuros esse, major illis calamitas coorta est : erant in urbe ipsa nonnulli crudeles vehementesque, qui, rerum novarum cupidi et regni cupiditate adducti, multum apud populum possent et multitudinem ne arma quæ illi commissa essent ponerent, deterrere conati sint; « nobilibus in animo esse rempublicam conficere et civitatis formam restituere » profitebantur, « quod si populus eos depelleret, magnam in gloriam venturum, et cum libertatem sinceram constituisset, urbem a tyrannis nobilibus et gravibus vectigalibus quæ illi oneri essent liberaturum esse. Ut negotium bene gererent, quid illis relinqui nisi ut consilia sua sequerentur et rerum potirentur? » Quibus seditiosis orationibus adductum, in armis brevi tempore omne vulgus fuit. Cives, qui in fide manserant, serius quam oportuisset egerunt; conarentur civitatem opprimere antequam seditiosi tempus sui colligendi habuissent, necdum ratio et fames eos in deditionem venire cogerent, exspectare statuerent, oportebat. Vulgus tamen tyrannus præcipiebat, principes, quos ne exirent prohibuerat, obsides deprehendit; crudelitatem in eos adhibebat in omni adventu in quo in sua voluntate aut in jussu suo impediebatur. Mox in tantam iram incidit, ut urbem incendere statuerit. Hoc summum consilium non bonos exitus habuit, tanta enim fuit virtus militum, qui comitis partes non deseruerant, ut, cum flammis circumdarentur et undique lacesserentur, nullus fuit qui retrocedere cogitaret. Urbe capta, seditiosi aspere habiti sunt.

3° Version latine.

Entretemps, informé de ce qui se passait, P. Sylla, que César en partant avait mis à la tête de son camp, courut au secours de la cohorte avec deux légions; les soldats de Pompée furent aisément repoussés grâce à son arrivée. Ils ne supportèrent ni la vue, ni le choc des nôtres; leurs premiers rangs ayant été mis en déroute, tous les autres tournèrent le dos et prirent la fuite. Mais Sylla ne voulant pas qu'on les poursuivît plus longtemps, rappela ses soldats qui s'étaient déjà lancés sur leurs traces. La plupart pensent que la guerre aurait pu être terminée ce jour-là, s'il avait voulu les poursuivre avec plus d'énergie. Sa résolution ne paraît pas devoir être blamée; car le devoir du lieutenant diffère de celui du général : l'un doit agir en tout d'après les instructions qu'il a reçues; l'autre doit s'occuper comme il lui plait des intérêts de l'Etat. Sylla, mis par César à la tête du camp, se contenta de délivrer les siens et ne voulut point livrer un combat qui cependant pouvait avoir peut-être quelque succès, afin de ne pas paraître avoir emprunté le devoir du général. Cet engagement rendit la retraite des soldats de Pompée fort difficile : ils étaient sortis d'un lieux désavantageux pour aller s'établir sur un point élevé : s'ils opéraient leur retraite en descendant, ils avaient à craindre les nôtres qui, placés sur un lieu plus élevé, les poursuivraient; le coucher du soleil approchait : dans l'espoir de terminer l'affaire, ils l'avaient trainée en longueur presque jusque dans la nuit. Ainsi forcé par la nécessité et par le peu de temps qui lui restait, Pompée prit une résolution : il s'empara d'un tertre qui était assez éloigné de notre forteresse pour empêcher les traits lancés par une machine de guerre d'y arriver. C'est là qu'il prit position; il fortifia l'endroit et y tint toutes ses troupes.

4° Version grecque.

Eaque, descendant de Jupiter, d'une part, ancêtre de la race des Troyens, d'autre part, se distingua tellement, qu'une peste ayant éclaté en Grèce, beaucoup d'habitants étant

morts de la corruption, enfin le fléau ayant pris des proportions extraordinaires, les magistrats qui étaient à la tête des villes vinrent le trouver pour le supplier, pensant que, vu sa parenté et sa piété, ce serait lui qui pourrait obtenir le plus promptement la délivrance de leurs maux, en s'adressant aux Dieux. Ils furent sauvés, atteignirent leur but et furent délivrés de cette calamité ; ils consacrèrent à Eaque, dans la ville d'Egine un temple commun à tous les Grecs, dont la construction avait été souhaitée par Eaque ; celui-ci passa le reste du temps pendant lequel il vécut chez les hommes, magnifiquement glorifié. Après sa mort, on dit qu'il reçut les plus grands honneurs de Pluton et de Proserpine et qu'il fut assis à côté d'eux. Télamon et Pélée étaient ses enfants : l'un d'eux ayant servi avec Hercule dans l'armée de Laomédon fut jugé digne du prix de vaillance; Pélée de son côté se distingua par sa bravoure dans le combat contre les Centaures et, ayant acquis de la gloire dans beaucoup d'autres combats, il épousa, quoique mortel, une immortelle, Thétis, fille de Nérée.

5° Exercices grecs.

I. *Optatif futur.*	*Optatif Aoriste.*	*Optatif Parfait.*
Διαστελοιμι.	Διαστηλαιμι.	Διεσταλκοιμι.
Καταδηξοιο.	Καταδακοις.	Καταδεδηχοις.
Εκτρεψοι.	Εκτρεψαι.	Εκτετροφοι.
Συγκτενοιμεν.	Συγκτανοιμεν.	Συνεκτονοιμεν.
Προσδοξοιτέ.	Προσδοξαιτε.	Προσδεδοχοιτε.
Αποκρεμψεν.	Αποκρεμησαιεν.	Αποκεκρεμενοι, αι, α, ειησαν.
Αναδρωσοιμεθον.	Αναδροιημεν *ou* αναδοιμεν.	Αναδεδρωκοιμεν.
Προβλησοισθον.	Προβαλοιτον.	Προβεβληκοιτον.
Μεταληψοισθην.	Μεταλαβοιτην.	Μετειλειφοιτην.

II. Μα, marque le résultat de l'action exprimée par le verbe : Γραμμα, ce qui a été écrit ; lettre. De γραφω, écrire.

Σις, sert à former des substantifs abstraits qui en général marquent l'action du verbe dont ils proviennent.

Αροσις, labourage de αροω, labourer.

Τηρ, marque l'agent, la personne qui fait l'action exprimée par le verbe.

Σωτηρ, sauveur de σωζω, sauver.

6° Version allemande.

A. *Traduction littérale.*

Un beau pays. — Dans ce pays, la Nature est complaisante, parce qu'elle prend sur elle, outre ses propres fonctions, aussi encore le travail des hommes. Dans lui règne une paix éternelle. Personne n'est dans celui-ci domestique, personne maître, personne pauvre, personne riche. La soif vers l'or ne pousse personne à un crime, car on ne sait se servir de l'or pour rien. Une faucille est une chose justement aussi inconnue qu'une épée. Le laborieux n'a pas besoin de travailler pour le fainéant. Là, il n'y a pas de médecins, car personne ne devient malade, pas de juges, parce qu'il n'y a pas de procès, parce que tout le monde est content et a tout ce qu'il peut seulement désirer. Les gens dans celui-ci sont aussi doux que les agneaux et aussi heureux que les Dieux.

B. *Traduction en bon français.*

Un beau pays. — Dans ce pays, la Nature est complaisante : outre ses propres fonctions, elle s'occupe encore du travail des hommes. Une éternelle paix y règne. Personne n'y est domestique, ni maître ; personne n'y est pauvre, ni riche. La soif de l'or n'excite personne au crime, car l'or n'y a aucun usage. Une faucille est un instrument aussi inconnu qu'une épée. L'homme laborieux n'a pas besoin de travailler pour le fainéant. Là, il n'y a aucun médecin, car personne ne devient malade, ni de juges, parce qu'il n'existe pas de procès et parce que tout le monde est content et obtient tout ce qu'il peut désirer. Les gens sont dans ce pays aussi doux que les agneaux et aussi heureux que les Dieux.

7° Mathématiques.

I. Le plus grand commun diviseur de deux nombres est le plus grand de tous les nombres qui les divise exactement.

Soit à trouver le plus grand commun diviseur de 1404 et 405.

Si 405 divise exactement 1404, ce sera le plus grand commun diviseur demandé, car un nombre plus grand que lui ne pourrait convenir, vu qu'il doit le diviser ; effectuons donc la division :

$$\begin{array}{r|l} 1404 & 405 \\ \hline 189 & 3 \end{array}$$

Je trouve pour quotient 3, et pour reste 189 ; 405 n'est donc pas le plus grand commun diviseur demandé ; mais je dis que le plus grand commun diviseur des deux nombres proposés (1404 et 405) est le même que le plus grand commun diviseur du plus petit (405) et du reste de leur division (189). Pour le démontrer je vais prouver que tout diviseur commun à 1404 et à 405 est commun à 405 et à 189 et réciproquement. En effet, 1° tout diviseur commun à 1404 et à 405, divise le diviseur 405 et partant son multiple 405 par le quotient 3 ; mais il divise aussi le dividende, 1404 ; donc il divise aussi leur différence, $1404 - 405 \times 3$, c. à d. le reste 189, parce qu'un nombre qui en divise deux autres divise aussi leur différence. Nous voyons donc que tout diviseur commun à 1404 et à 405 divise à la fois 405 et 189. D'autre part, tout diviseur commun à 405 et à 189, divise le diviseur 405 et partant son multiple, 405 par le quotient 3 ; mais il divise aussi le reste 189, donc il divise aussi leur somme $405 \times 3 + 189$, c. à d. le dividende, parce qu'un nombre qui en divise deux ou plusieurs autres divise aussi leur somme. Nous voyons donc que tout diviseur commun à 405 et à 189 divise à la fois 1404 et 405. Il suit de ces deux démonstrations, que le plus grand commun diviseur de 1404 et 405 est le même que le plus grand commun diviseur de 405 et 189 ou en généralisant, que le plus grand commun diviseur de deux nombres est le même que le plus grand commun diviseur du plus petit et du reste de leur division. Ce qu'il fallait démontrer.

La question se trouve donc ramenée à chercher le plus grand commun diviseur de 405 et 189 ; si 189 divise 405, c'est 189 qui est le plus grand commun diviseur demandé ; effectuons la division :

$$\begin{array}{r|l} 405 & 189 \\ \hline 27 & 2 \end{array}$$

Je trouve pour quotient 2 et pour reste 27 ; 189 n'est donc pas le plus grand commun diviseur ; mais d'après ce que je viens de démontrer, le plus grand commun diviseur de 405 et 189 est le même que celui de 189 et 27.

Effectuons la division :

$$\begin{array}{r|l} 189 & 27 \\ \hline 0 & 7 \end{array}$$

Je trouve pour quotient 7 et pour reste 0 ; 27 est donc le plus grand commun diviseur de 189 et 27 et partant de 405 et 189, enfin des 2 nombres proposés, 1404 et 405.

Par conséquent, pour trouver le plus grand commun diviseur de deux nombres, divisez le plus grand par le plus petit ; si la division s'effectue exactement, c'est le plus petit qui est le plus grand commun diviseur demandé ; s'il en est autrement, divisez le plus petit par le reste et si vous obtenez un quotient exact, c'est ce 1er reste qui est le plus grand commun diviseur ; s'il y a un reste, divisez le 1er reste par ce second reste, le second par le 3e et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez trouvé un quotient exact ; le dernier diviseur employé sera le plus grand commun diviseur demandé. Si dans la suite des opérations vous trouvez pour reste un nombre premier, vous diviserez encore le reste précédent par ce nombre premier ; si la division s'effectue exactement, c'est ce nombre premier qui est le plus grand commun diviseur ; s'il en est autrement, il est inutile de pousser les opérations plus loin, car on est certain de trouver l'unité pour plus grand commun diviseur. En effet, un nombre premier n'étant divisible que par lui même et par l'unité, et comme le plus grand commun diviseur doit diviser tous les restes, on comprend que ce plus grand commun diviseur ne peut être que le nombre premier en question ou l'unité.

Voici comment l'on dispose les calculs :

	3	2	7		
1404	405	189	27		
189	27	0			

II. Pour diviser une fraction par un nombre entier, on peut :

1° Diviser le numérateur de la fraction par ce nombre entier en conservant le dénominateur.

Dans l'exemple donné, $\frac{6}{7} : 5$ cette règle n'est pas applicable, vu que $6 : 5$ ne donne pas un quotient exact. Mais prenons par exemple pour le démontrer la fraction $\frac{5}{7}$ à diviser par 5. Je dis que $\frac{5}{7} : 5 = \frac{5 : 5}{7} = \frac{1}{7}$.

En effet, le dénominateur, indiquant en combien de parties égales l'unité a été partagée, n'ayant pas changé, les parties seront les mêmes ; mais en divisant le numérateur qui indique de combien de parties égales de l'unité la fraction se compose, par 5, nous l'avons rendu 5 fois plus petit ; par conséquent, nous prenons 5 fois moins de parties. Et les parties étant les mêmes, nous aurons 5 fois moins des mêmes parties, ce qui est évidemment une quantité 5 fois plus petite. Ce qu'il fallait démontrer.

2° Multiplier le dénominateur de la fraction par le nombre entier en conservant le numérateur.

Soit $\frac{6}{7} : 5$; je dis que $\frac{6}{7} : 5 = \frac{6}{7 \times 5} = \frac{6}{35}$.

En effet, le numérateur, qui indique de combien de parties égales de l'unité la fraction se compose n'ayant pas changé, la nouvelle fraction sera composée du même nombre de parties ; mais le dénominateur, qui indique en combien de parties égales l'unité a été partagée, ayant été multiplié par 5, sera devenu 5 fois plus grand et par conséquent les parties seront 5 fois plus petites ; or le même nombre de parties, mais de parties 5 fois plus petites, cela fait évidemment une quantité 5 fois plus petite. Ce qu'il fallait démontrer.

— Pour diviser une fraction par une fraction, il faut multiplier la fraction dividende par la fraction diviseur renversée.

Soit $\frac{7}{8} : \frac{5}{6}$.

D'après la définition de la division, nous devons trouver un nombre nommé quotient qui multiplié par $\frac{5}{6}$ donnera $\frac{7}{8}$. Or d'après la définition de la multiplication, multiplier le quotient par $\frac{5}{6}$ c'est prendre les $\frac{5}{6}$ du quotient. Donc les $\frac{5}{6}$ du quotient cherché valent $\frac{7}{8}$.

Pour trouver les $\frac{5}{6}$ de $\frac{7}{8}$ nous chercherons d'abord $\frac{1}{6}$; $\frac{1}{6}$ de $\frac{7}{8}$ vaut 5 fois moins, c'est-à-dire $\frac{7}{8 \times 5}$. Puis nous chercherons $\frac{6}{6}$, c'est-à-dire le quotient entier. $\frac{6}{6}$ valent 6 fois plus que $\frac{1}{6}$, c'est-à-dire $\frac{7 \times 6}{8 \times 5} = \frac{42}{40} = 1\,\frac{1}{20}$. Mais nous voyons que nous avons multiplié $\frac{7}{8}$ par $\frac{6}{5}$ et $\frac{6}{5}$ est la fraction diviseur renversée ; par conséquent, pour diviser une fraction par une fraction, il faut multiplier la fraction dividende par la fraction diviseur renversée. Ce qu'il fallait démontrer.

III. Dans une suite de rapports égaux, la somme des antécédents est à la somme des conséquents, comme un antécédent quelconque est à son conséquent.

Soit : $15 : 5 :: 18 : 6 :: 24 : 8$.

Je dis que : $15 + 18 + 24 : 5 + 6 + 8 :: 24 : 8$.

En effet, considérons d'abord les 2 premiers rapports : $15 : 5 :: 18 : 6$. Nous savons que dans toute proportion, la somme des antécédents est à la somme des conséquents comme un antécédent est à son conséquent. Donc nous avons : $15 + 18 : 5 + 6 :: 18 : 6$.

Mais au rapport 18 : 6 nous pouvons substituer le rapport équivalent : 24 : 8. Nous avons donc : 15 + 18 : 5 + 6 : : 24 : 8.

Mais en appliquant à cette proportion, le principe dont nous nous sommes déjà servi plus haut nous avons : 15 + 18 + 24 : 5 + 6 + 8 : : 24 : 8.

Ce qu'il fallait démontrer.

IV. Les deux négociants ayant gagné ensemble 23000 fr., et le 2[e] en ayant gagné 9000, il est clair que le 1[er] a gagné 14000 fr. Or cette somme il l'a gagnée en plaçant 10000 fr. pendant 6 mois et 30000 fr. pendant 12 mois. Mais les intérêts de 30000 fr. placés pendant 12 mois sont les mêmes que les intérêts de 60000 fr. placés pendant 6 mois.

Par conséquent ce que le 1[er] a placé peut être remplacé par 70000 fr. pendant 6 mois.

Si pour retirer au bout de 6 mois 14000 fr. les négociants doivent placer 70000 fr.,

pour retirer au bout de 1 mois 14000 fr. les négociants doivent placer : 70000×6

— — 1 mois 1 fr. — — $\frac{70000 \times 6}{14000}$

— — 18 mois 1 fr. — — $\frac{70000 \times 6}{14000 \times 18}$

— — 18 mois 9000 fr. — — $\frac{70000 \times 6 \times 9000}{14000 \times 18}$

ou 15000 fr.

Le 2[e] a donc placé pendant toute la durée de l'association, c. à d. pendant 18 mois 15000 fr.

En 1 mois il a donc placé $\frac{15000}{18}$ et dans les 10 derniers mois il a placé

$$\frac{15000 \times 10}{18} = 8333\,\frac{3}{9}\text{ fr.}$$

Réponse : $8333\,\frac{3}{9}$ fr.

Algèbre. — Soit x la somme que ce rentier a placée à 5 %.

$80000 - x$ sera la somme qu'il a placée à 4 1/2 %.

Si 100 fr. produisent 5 fr., 1 fr. produira 100 fois moins ou $\frac{5}{100}$. x fr. produiront x fois plus ou $\frac{5x}{100}$.

Si 100 fr. produisent 4,5 fr., 1 fr. produira 100 fois moins ou $\frac{4,5}{100}$ et $80000 - x$ fr. produiront $\frac{4,5\,(80000 - x)}{100}$.

Or, nous savons que ce rentier retire annuellement 3850 fr. Donc nous avons l'équation :

$$\frac{5x}{100} + \frac{4,5\,(80000 - x)}{100} = 3850.$$

En résolvant cette équation du 1[er] degré à une inconnue nous obtenons successivement :

$$5x + 4,5\,(80000 - x) = 385000. \quad 5x + 360000 - 4,5x = 385000.$$

$$5x - 4,5x = 385000 - 36000. \quad 0,5 = 25000. \quad x = \frac{25000}{0,5} = 50000.$$

$$80000 - x = 80000 - 50000 = 30000.$$

Donc ce rentier a placé 50000 fr. à 5 % et 30000 fr. à 4,5 %.

Réponse : 50000 fr. à 5 % et 30000 fr. à 4,5 %.

8° Histoire et géographie.

Troisième guerre Punique.

Après avoir fait la conquête de l'Italie, Rome étend sa puissance au dehors ; le premier ennemi qu'elle rencontre est Carthage. Cette ville prétendait être dominatrice des mers ;

entre Rome et Carthage se trouvait la Sicile; toutes deux voulaient la posséder; des discussions s'élevèrent entre les peuples de ce pays : voilà la cause de la 1re Guerre punique. Elle eut d'abord pour théâtre la Sicile, puis l'Afrique; après bien des combats Carthage dut accepter des conditions de paix onéreuses : 1° l'abandon à Rome de la Sicile et des îles avoisinantes; 2° la remise de tous les prisonniers romains; 3° le payement de 3,200 talents enboïques. Des discussions s'étant ensuite élevées à Carthage, Rome lui enleva la Sardaigne et la Corse.

Amilcar Barka, chef des Carthaginois dans la 1re guerre Punique, Asdrubal qui lui succéda et enfin Annibal s'emparèrent de l'Espagne. Alors Annibal passa en Italie où se passa un duel à mort entre Rome et Carthage; c'était la 2me guerre punique. Longtemps défaits, les Romains eurent le dessus en Afrique à Zama et Carthage dut se soumettre; les conditions de paix furent : 1° abandon de tous les vaisseaux à l'exception de dix trirèmes; 2° remise des transfuges et des prisonniers romains; 3° livraison de 100 otages au choix du sénat; 4° défense de faire la guerre sans permission; 5° restitution du territoire enlevé à Massinissa, un allié de Rome; enfin 6° le payement en cinquante années par parts égales de 10000 talents enboïques.

Malgré les dures conditions du traité de Zama, 5 années de paix avaient rendu une certaine prospérité et une certaine puissance à Carthage. Mais elle avait en Massinissa un voisin dangereux, qui fort de l'alliance des Romains, la tourmentait sans cesse; il lui avait déjà enlevé deux districts importants; les plaintes de Carthage n'ayant pas été écoutées, il renouvela pour la 3me fois ses usurpations. Carthage prit les armes contre l'entreprenant Numide qui lui fit éprouver une rude défaite. C'était bien assez, mais à Rome il y avait un parti représenté par Caton le Censeur qui voulait absolument la destruction de Carthage. Malgré la résistance juste de Scipion, Caton parvint à l'emporter et la paix fut déclarée rompue entre Rome et Carthage, parce que celle-ci avait fait la guerre sans permission du sénat.

A la nouvelle des préparatifs formidables de Rome, Carthage s'empressa de déclarer qu'elle acceptait d'avance toutes les conditions que Rome exigerait. On lui enjoignit d'abord d'envoyer à Lilybée ou se rassemblait l'armée qu'on allait diriger contre elle, 300 jeunes gens des plus nobles familles. Les Carthaginois obéirent; mais malgré celà, l'armée romaine s'embarqua et arriva, grâce à de trompeuses négociations en Afrique et après s'être solidement établie à Utique, elle répondit aux envoyés des Carthaginois qui venaient demander s'ils avaient encore quelque chose à faire, de livrer toutes leurs armes; les Carthaginois obéirent encore; 200000 armures et une grande quantité d'autres armes furent livrées. Quand on les vit désarmés, on leur notifia la volonté du sénat : tous devaient quitter la ville et s'en construire une autre qui fut au moins à 2 milles de la mer.

La douleur que leur causa cette nouvelle, rendit aux Carthaginois le courage de résister à cet abus de puissance. Les temples et les places publiques furent transformés en ateliers; jour et nuit on travailla à construire de nouvelles armes et une nouvelle flotte; chacun rivalisait de zèle; les femmes sacrifièrent leur chevelure pour en faire des cordes de catapultes. Dans l'espoir de désarmer la colère du sénat, on avait exilé ceux qui avaient pris part à la guerre de Massinissa. On rappela ces bannis, qui étaient au nombre de 20000 et qui étaient commandés par Asdrubal fils de Gigo, pour qu'ils portassent secours à leur patrie. Les Romains étaient restés quelques temps inactifs à Utique, pensant que cette fièvre patriotique se calmerait. Etonnés de voir que la ville ne se rendait pas; ils l'attaquèrent, furent repoussés et durent en faire le siège en règle. Pendant 2 ans elle résista à leurs tentatives et maintint même sa domination sur les villes voisines, grâce à l'armée d'Asdrubal. La situation changea lorsque Scipion Emilien fut nommé consul et obtint la direction de la guerre. Ce héros, fils de Paul Emile, le vainqueur de Persée, étaient entré par adoption dans l'illustre famille des Scipion; il devait ainsi achever l'œuvre de son aïeul, le premier Africain.

Carthage était située sur une petite presqu'île, au fond d'un golfe qui portait autrefois son nom et qui s'appelle aujourd'hui, golfe de Tunis. Elle possédait deux ports, l'un plus grand destiné aux navires de commerce et communiquant directement avec la mer; l'autre

plus petit, destiné aux navires de guerre et communiquant avec le 1er par un canal. La ville était composée de 2 quartiers : Byrsa, la ville véritable où se trouvaient le forum, les temples etc.; et Megara, composé du territoire récemment annexé et où se trouvaient beaucoup de jardins. Malgré toutes ses pertes la population de Carthage était encore de 700000 âmes.

Scipion Emilien ferma à l'aide d'une digue le port de commerce et empêcha ainsi toute communication entre Carthage et l'extérieur; mais les Carthaginois parvinrent à creuser sans être aperçus, un canal qui mettait le port intérieur en communication directe avec la mer et y firent entrer leur nouvelle flotte; mais ils ne jouirent pas longtemps de la surprise des Romains; ils furent battus et Scipion ferma leur canal. Il ne put toutefois s'emparer de Carthage qu'au printemps suivant. La lutte continua acharnée dans les rues; on dut faire le siège de toutes les maison pour arriver à la citadelle ou s'était renfermés 50000 habitants, le reste de la population. Cette troupe, Asdrubal en tête, implora la générosité de Scipion et obtint la vie sauve. 900 d'entre eux, transfuges des armées romaines pour la plupart, désespérant d'obtenir leur grâce où ne voulant pas l'implorer se brûla dans le temple d'Esculape. Au milieu d'eux se trouvait la femme d'Asdrubal qui se précipita dans les flammes avec ses enfants après avoir reproché amèrement à son mari sa lâcheté. L'incendie de la ville dura 19 jours; puis on promena la charrue sur ses débris fumants et des imprécations solennelles furent décrétées contre quiconque tenterait de la relever. Scipion, à qui ce triste spectacle arracha des larmes, reçut comme son aïeul adoptif le nom d'Africain. Le territoire de Carthage fut transformé en province, celle d'Afrique, capitale Utique, après qu'on en eût donné une partie à Massinissa.

2. L'empire ayant été laissé à Dioclétien, celui-ci s'associa Maximien et chaque empereur se choisit un césar, héritier présomptif; ces césars furent Constance Chlore et Galérius; Dioclétien et Maxence déposèrent la couronne et les deux nouveaux augustes se choisirent un césar. Mais Constance Chlore mourut dans une expédition militaire et son fils Constantin le remplaça. Alors l'empire fut partagé entre 6 souverains : Constantin, Galérius, son ami Licinius, son neveu Maximin, Maximin qui était revenu de son abdication et son fils Maxence. Constantin se défit d'abord de Maximien et de Maxence; Galérius mourut des suites de ses excès; Licinius fut vaincu par Maximin et s'empoisonna; enfin Constantin défit Maximin et resta seul maître de l'empire.

3. Les différentes provinces du Péloponèse étaient : 1° l'Achaïe au Nord-Ouest; la Corinthie sur l'isthme de Corinthe au Nord-Est; la Sicyonie près de la Corinthie au Nord-Est; l'Argolide à l'Ouest, au Sud de la Corinthie; la Laconie, au sud-est; l'Arcadie, au centre; la Mégarie au Nord; l'Elide au Sud-Ouest et l'Acarnanie au Nord.

4. (Suit une carte de l'Amérique du Sud).

Version latine de l'élève Georges De Craene.

Cependant on informa P. Sylla, le lieutenant que César en partant avait mis à la tête du camp. Celui-ci vint au secours de la cohorte avec deux légions, et, grâce à son arrivée, les Pompeiens furent facilement repoussés. Ils ne purent supporter ni le choc, ni la vue même de nos soldats; à peine quelques-uns de leurs premiers rangs furent-ils tombés que les autres tournèrent le dos et abandonnèrent la place. Les notres se mirent à leur poursuite : mais Sylla, craignant que leur ardeur ne les poussa trop loin, les rappela. C'est un avis assez répandu, que si ce général avait voulu poursuivre plus vivement ces ennemis, il eut pu, ce jour-là, terminer la guerre. Toutefois sa décision ne parait point blamable : en effet, le role d'un lieutenant n'est pas le même que celui d'un chef : le premier doit dans ses actes se conformer aux ordres reçus; le second a pleine liberté (*libere*) et doit (*debet*) seulement s'occuper du commandement suprême. Sylla préposé par César à la garde du camp, se contenta de délivrer les siens, et, quoique sa conduite put peut-être (*fortasse*) lui causer dans la suite quelque malheur, il refusa de livrer bataille pour ne pas paraître avoir usurper les fonctions du chef. Il était fort difficile maintenant pour les Pompéiens de se retirer : après être sorti d'un mauvais pas, ils s'étaient arrêtés sur une hauteur : ils craignaient,

s'ils se retiraient sur la pente, que nos soldats ne les poursuivissent du haut du mamelon. En outre, il n'y avait plus déjà, qu'un court espace de temps avant le coucher du soleil : car dans l'espoir d'achever une affaire (le mot est vague : *negotii ???*) ils avaient traîné jusque bien près de la nuit. C'est pourquoi, poussé par la nécessité, Pompée se hata-t-il de prendre une décision. Il alla occuper un monticule, éloigné de notre camp de telle sorte qu'une flèche envoyée par une machine de guerre n'y pouvait atteindre. Il campa dans ce lieu, le fortifia, et y maintint toutes ses troupes.

Version grecque du même élève.

Eaque, le fils de Jupiter, mais aussi l'ancêtre de la nation des Troyens se distingua si bien, que, une grande sécheresse étant venu à désoler la Grèce et à enlever beaucoup d'hommes, les principaux des cités allèrent, lorsque le mal fut venu à son comble, le supplier, estimant que par sa parenté et sa piété filiale (εκεινου) ils obtiendraient immédiatement des dieux la délivrance des maux qui les assiégeaient. Leurs demandes furent exaucées et il furent sauvés. Ils firent, à ce sujet, un temple en Egine, temple commun de tous les Grecs, à la place même ou Eaque avait fait sa prière. Pendant tout le temps qu'il fut avec les hommes, celui-ci vécut accompé de la plus grande gloire de la part des Grecs. On dit, qu'après sa mort, il alla trôner chez Pluton et Corés; jouissant des plus grands honneurs. Ses fils furent Telacus et Pelé; le premier, Télacus, ayant combattu avec Hercule fut jugé digne de recevoir le prix la vaillance; quant à Pélé, après s'être, dans le combat contre les Centaures, distingué au-dessus de tous, et s'étant mérité par beaucoup d'autres exploits l'amour de Thétis de Nerée, quoique mortel il put demeurer avec une immortelle.

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

De eerste sneeuw valt... Vreugde der kinderen... Ontwerpen der rijken... Bekommernis der werklieden... Angst der armen.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Henri Claes, de Tirlemont	Hasselt.	81
2e id.	François Hellemans, d'Aertselaar	Gheel.	78
1er acces.	Edmond Laurent, de Tongerloo	Id.	76
	Ferdinand Van Waesberghe, d'Eecloo	Eecloo.	76
2e id.	Joseph Barthels, de Tongres	Tongres.	75
	Jules Cremers, de Gheel	Gheel.	75
3e id.	Jean Dams, de Beeringen	Beeringen.	74
	Auguste Raeymaekers, de Moll	Gheel.	74
	Charles Ronse, d'Eecloo	Eecloo.	74
4e id.	Aloïse Blauck, de Wouterghem	Thielt.	73
	François Luyckx, de Malines	Malines (coll. comm.).	73
5e id.	Georges Mulder, d'Anvers	Anvers.	72
6e id.	Victor Feys, de Thielt	Courtrai.	71
7e id.	Jean Byl, de Perk	Gheel.	70
	Arthur Depla, de Ruddervoorde	Thielt.	70
8e id.	Julien Rotiers, d'Ypres	Ypres.	68
	Auguste Warlop, de Heule	Courtrai.	68
9e id.	François Truyens, de Lichtaert	Hérenthals.	66
	Jules Vanden Bussche, de Bruges	Bruges.	66
10e id.	Victor De Heuvel, d'Eecloo	Eecloo.	65

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Léonard Allewaerts .	Gheel.	64	Richard Van de Vorst.	Anvers.	57
Victor D'Hooge. . .	Bruges.	64	Joseph Gorrissen . .	Beeringen.	56
Charles De Waele. .	Thielt.	63	Louis Mahieu . . .	Poperinghe.	56
Adolphe Goethals. .	Id.	63	Ld Vanden Bogaerde.	Ypres.	55
Raphaël Truyens . .	Anvers	63	Henri Noë	Diest.	54
François Coussens .	Thielt.	62	Édouard Sergysels .	Anvers.	54
Jules Goosens . . .	Saint-Trond.	62	Edmond Lemmens. .	Beeringen.	53
Julien Maes. . . .	Gheel.	62	Arth^r Vanden Berghe.	Poperinghe.	53
Jean Sarolea . . .	Hasselt.	62	Louis Bisschops . .	Hasselt.	51
Alphonse Truyens. .	Hérenthals.	62	Alphonse Claes. . .	Louvain.	51
Émile Slegten . . .	Beeringen.	60	Jerôme Deroo . . .	Poperinghe.	51
Adélard Loos . . .	Id.	59	Louis Van Noyen . .	Hérenthals.	51
P^re Vande Genachte .	Eecloo.	59	Pierre De Kyser . .	Eecloo.	50
Joseph Jacob . . .	Beeringen.	58	Joseph Hermant . .	Hasselt.	50
Armand Luyckx . .	Louvain.	58	Auguste Verheyden .	Hérenthals.	50
Charles Dhavé. . .	Eecloo.	57			

Travail de l'élève Henri Claes.

DE EERSTE SNEEUW.

Men is in de laatste dagen der maand November. De koude noordewind heeft, met zijnen guren adem, de boomen van hunne bladeren beroofd. Geheel de natuur is vernietigd; nergens vindt men noch eene bloem of een blaadje; uitgenomen eenige donkergroene dennen, heeft de herfst als een onmeedoogende beul, alles weggemaaid. Geen vogel doet het bosch nog door zijn welluidend gezang weergalmen; slechts hongerige kraaien doen hun akelig gekras over het naakte veld klinken. Alles is doodsch en wacht op de komst des winters. Er is evenwel nog geen sneeuw gevallen. De kinderen die van ongeduld brannen, hebben reeds over lang sleeën en schaatsen in gereedheid gebracht, om bij de eerste gelegenheid naar buiten te kunnen vliegen; doch iederen dag worden zij teleurgesteld. Maar zie! daar valt een vlokje... en daar nog een... en meteen vallen er honderden. « Hoezee! het sneeuwt! zoo weerklinkt de blijde kreet der kinderschaar. » « Nu gaan wij sleevaren, en morgen, wanneer de sneeuw dik ligt, dan maken wij ijsbanen; Hendrik en Frits zullen trekken; de kleinen mogen er in zitten; hoera! naar buiten! laat ons in de sneeuw spelen! » en meteen joelt de dartelende troep door de duizenden glimmende vlokjes, die, als fijne wol zoo zacht, op de aarde nedervallen. Geen huis, geene hut of er stijgen vreugdekreten uit op; overal ziet men vroolijke wezens, die zich aan de genoegens van den winter overgeven.

Ook de rijken zien de eerste vlokjes met welgevallen nederdalen. O! wat vermaak zullen zij gedurende den winter niet genieten : zij zullen zich voor veertien dagen in de hoofdstad gaan vestigen, en zich daar overgeven aan honderden uitspanningen, die hun worden aangeboden. In hunnen geest zien zij reeds de rijkversierde feestzaal met hare duizenden lichtjes en prisma's; verder verplaatsen zij zich in den schouwburg en op de danspartij, waar de vreugde en het genot hun in gouden bekers wordt aangeboden. Dan komen de jachtpartijen met hunne afwisselende avonturen; waar vindt men des winters meer vermaak dan op eene klopjacht, denken de heeren; ziet gij daar dien schitterenden stoet,

vergezeld van honden, die hun geblaf door het woud doen weergalmen; zij gaan jacht maken op een everzwijn dat zich in het naburig bosch schuil houdt; koude behoeven zij niet te vreezen, daar hunne leden door warme wollen kleederen beschut worden. Aan het bosch gekomen omsingelen zij het met hunne gansche bende; daar woelt de grimmige ever door het struikgewas; een tiental jagers geven vuur, en weldra ligt het brullend in eenen bloedplas uitgestrekt. Nu is het feest : de juichende troep keert huiswaarts, waar hen eene welgedekte tafel wacht. Zoo eindigt de eene dag na de andere door afwisselende tijdverdrijven.

Doch bij den werkman kan men geene blijde vooruitzichten bespeuren. Integendeel, ver van zich in vreugde uit te laten, wordt zijn gelaat somber, bij het zien der eerste sneeuwvlokjes ; daar komen hem als zwarte schimmen al de ellenden voor den geest, die hij den vorigen winter heeft uitgestaan. Aan moed ontbreekt het hem niet; integendeel hij zou zich dood werken voor het welzijn van zijn huisgezin. « Doch, zegt hij bij zich zelven, indien ik geen werk meer kan krijgen; indien de ziekte mijne familie eens komt slaan ; wat zou ik aanvangen indien wij eens geen brood meer hadden; het is toch zoo hard, zoo schandelijk, de openbare hulp te moeten inroepen, wanneer men altijd eerlijk zijn brood verdient heeft; ik stierf van schaamte, indien ik de hand moest uitsteken, om eene schamele aalmoes te ontvangen. Wel is waar, ik ben gedurende den zomer zoo zuinig mogelijk geweest, en heb al iets kunnen overhouden; doch wat helpt dit, wanneer er geen geld bij komt. » Zie daar de reden, waarom de man bekommerd is; doch hij hoopt op God; tot nu toe heeft hij immers alles gehad wat hij noodig heeft; hij is nog rijk, in vergelijking met zoo vele anderen, die ongelukkiger zijn dan hij.

Ziet daar die arme weduwe; verleden jaar leefde zij nog gelukkig met haren man; zij behoefde noch koude, noch gebrek te vreezen; doch de vreede dood ontrukte haren echtgenoot van hare zijde en zij bleef alleen over om voor hare kinderen te werken en te zorgen; voorheen woonde zij in een klein huisje waar zij een winkeltje hield; nu integendeel is zij op een zolderkamertje gaan wonen, en de ellende is met haar de trappen op gegaan. Ja zeker, voor haar moeten de eerste sneeuwvlokjes schrikkelijk zijn; gedurende den zomer is zij met moeite er door getobd; dikwijls zelfs zijn hare kinderen met honger slapen gegaan; doch dat was nog niets; zij leden toch geene koude; waar zullen de arme kleinen zich nu aan verwarmen; zij heeft geen geld om kleederen te koopen, nog veel minder om vuur te maken; zij zal verplicht zijn te bedelen; o ja! haar moederhart zal de schaamte doorstaan; zij gevoelt zich sterk; zij zou door een vuur vliegen, om aan hare kinderen brood te verschaffen.

O rijken, gij die u baadt in genoegen; vergeet toch nooit dat er arme menschen zijn, die zich zouden willen vergasten aan de kruimels welke van uwe tafel vallen. Gij weet niet wat doen met uw geld; welnu, besteedt het aan goede werken; gij zult vele tranen afdrogen; de dankbetuigingen der armen zullen u veel meer genoegen geven dan uwe vermaken, en uwe goede werken zullen hoog in aanzien zijn bij God, die nooit iets onbeloond laat.

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	21	19	2	»	»	19	10	8	1	»	28.8	19.62	12	24.05
Id. d'Arlon	17	12	5	1	»	11	9	2	»	»	29.66	21	»	28.09
Id. de Bruges	14	13	1	1	»	12	7	4	1	»	31 28	20.25	10	25.83
Id. de Bruxelles	73	59	14	»	3	56	30	16	6	4	29 26	20.18	3.66	21.83
Id. de Gand	30	24	6	»	4	20	9	10	1	»	29.33	16.3	7	21.7
Id. de Hasselt	9	6	3	»	»	6	3	3	»	»	35	22.33	»	28.66
Id. de Liège	49	41	8	»	5	36	28	8	»	»	30.14	19	»	27.66
Id. de Mons	23	14	9	»	»	14	14	»	»	»	29.14	»	»	29.14
Id. de Namur	18	12	6	»	»	12	8	4	»	»	38.5	19.5	»	32.16
Id. de Tournai	31	24	7	»	»	24	10	13	1	»	32	19.46	12	24.37
Collège comm. d'Ath	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	34.5	»	12	27
Id. de Beeringen	9	6	3	»	»	6	»	6	»	»	»	20.33	»	20.33
Collège patronné de Binche	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	30	20	»	25
Collège comm. de Charleroi	11	9	2	»	»	9	8	1	»	»	29.87	14	»	28.11
Id. de Chimay	18	17	1	»	»	17	15	2	»	»	31.66	22.5	»	30.58
Collège patronné de Courtrai	21	10	11	1	»	9	9	»	»	»	33	»	»	33
Collège comm. de Diest	6	6	»	»	»	6	»	5	1	»	»	16	5	14.16
Id. de Dinant	11	9	2	»	»	9	9	»	»	»	28.88	»	»	28.88
Collège patr. d'Eecloo	20	8	12	1	»	7	6	1	»	»	28.66	17	»	27
Id. d'Enghien	37	29	8	1	»	28	24	3	1	»	30.33	22.33	10	28.75
Id. de Gheel	10	9	1	»	»	9	5	4	»	»	29.2	20.75	»	25.14
Id. d'Hérenthals	7	7	»	»	»	7	»	3	4	»	»	15	9	11.57
Id. de Herve	23	16	7	1	»	15	12	3	»	»	30.33	22	»	28.66
Collège comm. de Huy	11	7	4	»	»	7	3	3	1	»	28.33	20.66	12	22.71
Id. de Louvain	8	8	»	»	»	8	3	4	1	»	29.66	20.75	6	22.25
Id. de Malines	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	27	14.5	»	18.66
Id. de Nivelles	10	4	6	»	»	4	3	1	»	»	31	19	»	28
Id. d'Ostende	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Collège patr. de Poperinghe	7	6	1	»	»	6	4	2	»	»	26.75	22	»	25.16
Id. de Saint-Trond	21	13	8	»	»	13	1	11	1	»	25	19.45	10	15.15
Id. de Thielt	18	5	13	»	»	5	2	3	»	»	27.5	20.66	»	23.4
Collège comm. de Thuin	7	6	1	»	»	6	4	2	»	»	30.5	22	»	27.66
Id. de Tirlemont	8	3	5	»	»	3	2	»	1	»	27	»	10	21.33
Id. de Tongres	5	3	2	»	»	3	1	2	»	»	26	21.5	»	23
Id. de Verviers	22	17	5	»	»	17	17	»	»	»	40.23	»	»	40.23
Id. de Virton	7	5	2	»	»	5	5	»	»	»	26.8	»	»	26.8
Id. d'Ypres	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	30.66	»	»	30.66
Totaux	601	440	161	7	12	421	260	128	20	4				

VERSION FLAMANDE, ALLEMANDE OU ANGLAISE (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	»	»	19	12	3	3	1	13.91	7.5	3.33	10.5
Id. d'Arlon. . .	17	12	5	1	»	11	6	2	3	»	13.66	6.75	1	8.95
Id. de Bruges. .	14	13	1	1	»	12	6	3	2	1	16.66	7.16	1.5	8.7
Id. de Bruxelles.	73	59	14	»	3	56	33	12	8	3	13.84	8.08	2.06	10.12
Id. de Gand . .	30	24	6	»	4	20	11	7	1	1	14.04	7.64	4	10.6
Id. de Hasselt. .	9	6	3	»	»	6	6	»	»	»	12.16	»	»	12.16
Id. de Liège . . .	49	41	8	»	5	36	13	12	4	8	14.03	3.37	2	7.75
Id. de Mons . .	23	14	9	»	»	14	9	1	3	1	14	8.5	3	14
Id. de Namur. .	18	12	6	»	»	12	6	4	1	1	14.08	7.75	1	9.7
Id. de Tournai .	31	24	7	»	»	24	8	3	9	4	13.12	5.5	2.44	5.97
Collège comm. d'Ath . . .	4	3	1	»	»	3	»	1	1	1	»	8	3.5	3.83
Id. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	3	2	»	1	13.16	8.25	»	9.33
Collège patronné de Binche.	3	2	1	»	»	2	»	»	1	1	»	»	1	0.5
Collège comm. de Charleroi.	11	9	2	»	»	9	3	1	»	5	13.16	8	»	5.27
Id. de Chimay .	18	17	1	»	»	17	5	3	3	6	14.1	8.5	3.16	6.2
Collège patronné de Courtrai.	21	10	11	1	»	9	8	1	»	»	14.18	6	»	13.27
Collège communal de Diest .	6	6	»	»	»	6	3	1	1	1	11.16	9	1.5	7.33
Id. de Dinant.	11	9	2	»	»	9	2	1	»	6	12.75	9	»	3 83
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	«	7	4	1	2	»	13.25	9.5	3.75	10
Id. d'Enghien . .	37	29	8	1	»	28	2	8	11	7	10.5	6.62	1.81	3.35
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	6	3	»	»	13.08	7.66	»	11.27
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	»	2	3	2	»	8.25	2.83	3.57
Id. de Herve . .	23	16	7	1	»	15	5	4	2	4	12.1	6.5	3.25	6.2
Collège comm. de Huy . .	11	7	4	»	»	7	5	2	»	»	13.7	8.5	»	10.78
Id. de Louvain .	8	8	»	»	»	8	6	2	»	»	12.91	9	»	9.91
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	3	»	»	»	13.16	»	»	13.16
Id. de Nivelles .	10	4	6	»	»	4	»	2	2	»	»	5	2.5	3.75
Id. d'Ostende. .	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	14.5	»	»	14.5
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	4	»	1	1	12.37	»	1	8.41
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	»	»	13	8	2	1	2	14.81	8	2	10.5
Id. de Thielt . .	18	5	13	»	»	5	»	2	3	»	»	7.25	2	4.1
Collège comm. de Thuin . .	7	6	1	»	»	6	»	1	1	4	»	9	3	2
Id. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	1	»	»	2	12	»	»	4
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	3	»	»	»	12.66	»	»	12.66
Id. de Verviers .	22	17	5	»	»	17	13	3	1	»	14.11	8.83	4	12.58
Id. de Virton . .	7	5	2	»	»	5	1	2	»	2	10.5	8.75	»	5.6
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	13.25	9.5	»	12
Totaux. . .	601	440	161	7	12	421	198	92	67	64				

Traduction du grec en français (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	»	»	19	3	1	6	9	22.33	15	5	5.89
Id. d'Arlon. . .	17	12	5	»	»	12	1	»	8	3	26	»	4.25	5
Id. de Bruges. .	14	13	1	1	»	12	»	1	6	5	»	18	4	3.5
Id. de Bruxelles .	73	59	14	»	3	56	7	8	14	27	24.71	14.25	3.78	6.07
Id. de Gand . .	30	24	6	»	4	20	»	4	7	9	»	12.75	3.57	3.8
Id. de Hasselt. .	9	6	3	»	»	6	1	1	4	»	24	10	5	9
Id. de Liège . .	49	41	8	»	5	36	4	8	17	7	26.5	14.75	3.17	7.72
Id. de Mons . .	23	14	9	»	»	14	3	2	7	2	22.33	12	5.57	9.28
Id. de Namur. .	18	12	6	»	»	12	1	»	4	7	33	»	4.5	4.25
Id. de Tournai. .	31	24	7	»	»	24	»	4	14	6	»	14.25	2.78	4
Collège comm. d'Ath . . .	4	3	1	»	»	3	»	»	3	»	»	4	»	4
Id. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	»	1	5	»	»	12	4.2	5.5
Collège patronné de Binche .	3	2	1	»	»	2	»	1	1	»	»	14	4	9
Collège comm. de Charleroi .	11	9	2	»	»	9	2	1	3	3	26.5	18	3.66	9.11
Id. de Chimay .	18	17	1	»	»	17	2	4	8	3	33	15.25	2.12	8.47
Collège patronné de Courtrai.	21	10	11	1	»	9	6	1	2	»	30.33	18	5.5	23.66
Collège comm. de Diest . .	6	6	»	»	»	6	»	»	2	4	»	»	1.5	0.5
Id. de Dinant . .	11	9	2	»	»	9	1	1	5	2	22	11	3.8	5.77
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	»	7	1	1	4	1	25	10	4	7.43
Id. d'Enghien . .	37	29	8	1	»	28	1	8	18	1	20	13.62	4.89	7.75
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	»	3	5	1	»	15	4.4	7.44
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	»	»	4	3	»	»	4.25	2.42
Id. de Herve . .	23	16	7	1	»	15	»	4	11	»	»	14.75	3.63	6.6
Collège comm. de Huy. . .	11	7	4	»	»	7	1	»	6	»	30	»	3.16	7
Id. de Louvain .	8	8	»	»	»	8	1	2	1	4	28	18	8	9
Id. de Malines. .	4	3	1	»	»	3	1	»	2	»	20	»	5.5	10.33
Id. de Nivelles .	10	4	6	»	»	4	1	1	2	»	34	16	5	15
Id. d'Ostende . .	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	18	»	18
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	»	3	3	»	»	13.66	2.66	8.16
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	»	»	13	3	1	7	2	26.33	14	3.57	9.7
Id. de Thielt. . .	18	5	13	»	»	5	»	2	1	2	»	13	9	7
Collège comm. de Thuin . .	7	6	1	»	»	6	»	»	6	»	»	»	3.83	3.83
Id. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	»	»	2	1	»	»	3.5	2.33
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	»	2	1	»	»	3	2
Id. de Verviers .	22	17	5	»	»	17	3	1	12	1	23.66	17	3.5	7.64
Id. de Virton . .	7	5	2	»	»	5	»	1	3	1	»	18	1	4.2
Id. d'Ypres . .	4	5	1	»	»	3	»	1	1	1	»	11	8	6.33
Totaux. . .	601	440	161	6	12	422	43	67	206	106				

Traduction du latin en français (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	»	»	19	10	5	4	»	25.3	14.4	3.75	17.9
Id. d'Arlon. . .	17	12	5	»	»	12	2	7	3	»	23.5	14.28	6.33	13.83
Id. de Bruges. .	14	13	1	1	»	12	3	3	6	»	25.33	15	6	12.58
Id. de Bruxelles.	73	59	14	»	3	56	22	18	16	»	25.27	16.11	5.19	14.8
Id. de Gand . .	30	24	6	»	4	20	4	11	4	1	24.25	13.63	4.25	13.2
Id. de Hasselt. .	9	6	3	»	»	6	1	4	1	»	28	17	6	15.33
Id. de Liège . .	49	41	8	»	5	36	18	9	9	»	24.66	14.22	6.11	17.41
Id. de Mons . .	23	14	9	»	»	14	7	6	1	»	24.57	15	6	19.14
Id. de Namur. .	18	12	6	»	»	12	1	6	5	»	29	15	5.4	12.16
Id. de Tournai .	31	24	7	»	»	24	7	12	5	»	23.14	14.83	7.2	15.66
Collège comm. d'Ath . . .	4	3	1	»	»	3	»	3	»	»	»	13	»	13
Id. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	3	3	»	»	28	16	»	22
Collège patronné de Binche .	3	2	1	»	»	2	»	2	»	»	»	15	»	15
Collège comm. de Charleroi .	11	9	2	»	»	9	3	3	3	»	25.33	12	5	14.11
Id. de Chimay .	18	17	1	»	»	17	5	8	3	1	25.8	15.12	3	15.23
Collège patronné de Courtrai.	21	10	11	1	»	9	7	2	»	»	29.57	19	»	27.22
Collège comm. de Diest . .	6	6	»	»	»	6	»	»	3	3	»	»	5	2.5
Id. de Dinant. .	11	9	2	»	»	9	3	5	1	»	25	12.6	2	15.55
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	»	7	4	1	2	»	24	15	8.5	18.28
Id. d'Enghien . .	37	29	8	1	»	28	17	10	1	»	23.65	16.2	8	20.43
Id. de Gheel. . .	10	9	1	»	»	9	8	1	»	»	24.75	17	»	23.89
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	»	3	4	»	»	15.33	4	8.85
Id. de Herve . .	23	16	7	1	»	15	5	10	»	»	24.8	15.9	»	18.86
Collège comm. de Huy. . .	11	7	4	»	»	7	1	6	»	»	26	13.66	»	15.43
Id. de Louvain .	8	8	»	»	»	8	4	4	»	»	24.75	15.5	»	20.12
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	28.5	17	»	24.26
Id. de Nivelles .	10	4	6	»	»	4	3	1	»	»	29	16	»	25.75
Id. d'Ostende . .	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	3	3	»	»	26.66	11.33	»	19
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	»	»	13	7	1	5	»	26.57	12	4.4	16.92
Id. de Thielt . .	18	5	13	»	»	5	1	3	1	»	24	12.66	7	13.8
Collège comm. de Thuin . .	7	6	1	»	»	6	2	2	2	»	23	12	5.5	13.5
Id. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	»	1	1	1	»	15	6	7
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	2	1	»	»	25.5	18	»	23
Id. de Verviers .	22	17	5	»	»	17	10	7	»	»	26.4	16	»	22.11
Id. de Virton . .	7	5	2	»	»	5	1	1	3	»	24	15	6	11.4
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	28	18	14	16.66
Totaux. . .	601	440	161	6	12	422	168	164	84	6				

Histoire et Géographie (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	»	»	19	1	9	4	5	24	13.05	3.12	8.1
Id. d'Arlon. . .	17	12	5	1	»	11	»	4	6	1	»	15.22	5.16	8.36
Id. de Bruges. .	14	13	1	1	»	12	2	3	7	»	24	12.66	5	10.08
Id. de Bruxelles .	73	59	14	»	5	54	7	9	31	7	24.42	13.61	3.34	7.35
Id. de Gand . .	30	24	6	»	5	19	8	6	4	1	27.37	15.16	3.62	17.08
Id. de Hasselt. .	9	6	3	»	»	6	4	1	»	1	27.75	15	»	21
Id. de Liège . .	49	41	8	1	4	36	4	7	12	13	23.75	13.71	4.21	6.7
Id. de Mons . .	23	14	9	»	»	14	8	2	3	1	27.81	15.5	6.66	19.53
Id. de Namur. .	18	12	6	»	»	12	1	1	6	4	34	12.5	4.16	5.96
Id. de Tournai .	31	24	7	»	»	24	4	7	11	2	23.62	14.42	3.54	9.77
Collège comm. d'Ath . . .	4	3	1	»	»	3	»	»	2	1	»	»	5	3.33
Id. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	2	1	3	»	20	12	2.33	9.83
Collège patronné de Binche.	3	2	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	5	5
Collège comm. de Charleroi.	11	9	2	»	»	9	1	2	4	2	28	10.5	4.75	7.55
Id. de Chimay .	18	17	1	»	»	17	4	6	6	1	25	13.91	4.16	12.26
Collège patronné de Courtrai.	21	10	11	1	»	9	4	3	2	»	22	17.33	3.75	16.39
Collège communal de Diest .	6	6	»	»	»	6	»	1	4	1	»	11	1.25	2.66
Id. de Dinant.	11	9	2	»	»	9	»	3	4	2	»	15	4.87	7.16
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	»	7	»	»	6	1	»	»	4.92	4.21
Id. d'Enghien . .	37	29	8	1	»	28	2	15	11	»	22.5	15.2	5.54	11.93
Id. de Gheel. . .	10	9	1	»	»	9	8	1	»	»	27	10	»	25.11
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	»	1	5	1	»	16	4.4	5.43
Id. de Herve . .	23	16	7	1	»	15	2	5	7	1	21	13.4	6.5	10.3
Collège comm. de Huy . .	11	7	4	»	»	7	»	1	4	2	»	14	3.5	4
Id. de Louvain .	8	8	»	»	»	8	»	2	6	»	»	10.5	4.83	6.25
Id. de Malines. .	4	3	1	»	»	3	1	1	»	1	24	10	»	11.33
Id. de Nivelles .	10	4	6	»	»	4	3	1	»	»	25.83	13	»	22.62
Id. d'Ostende . .	4	2	2	1	»	1	»	»	1	»	»	»	7	7
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	»	1	5	»	»	11	2.7	4.08
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	»	»	13	6	2	4	1	25.91	10.25	2.37	14.27
Id. de Thielt . .	18	5	13	»	»	5	»	1	2	2	»	18	0.75	3.9
Collège comm. de Thuin . .	7	6	1	»	»	6	1	2	3	»	20	13	4.5	9.91
Id. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	»	»	1	2	»	»	7	2.33
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	»	1	2	»	»	5	1.66
Id. de Verviers .	22	17	5	»	»	17	7	10	»	»	26.71	15.4	»	20.06
Id. de Virton. .	7	5	2	»	»	5	1	1	2	1	25	15	6	10.4
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	»	1	2	»	»	12	3.5	6.33
Totaux. . .	601	440	161	8	14	418	81	110	171	56				

THÈME LATIN (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	»	»	19	7	5	6	1	28.5	20.1	3.83	17
Id. d'Arlon. . .	17	12	5	1	»	11	1	4	5	1	26	13.87	4.8	9.59
Id. de Bruges. .	14	13	1	1	»	12	2	2	5	3	32.5	19.5	10.1	12.87
Id. de Bruxelles .	73	59	14	»	5	54	8	15	19	12	34	18.93	5.76	12.3
Id. de Gand . .	30	24	6	»	5	19	1	6	7	5	34.5	18.5	6.07	9.89
Id. de Hasselt. .	9	6	3	»	»	6	3	1	1	1	29.83	20	8.5	19.66
Id. de Liège . .	49	41	8	1	4	36	6	8	13	9	29.66	19.31	5.08	11.07
Id. de Mons . .	23	14	9	»	»	14	2	5	6	1	29.75	16.8	6.33	12.96
Id. de Namur. .	18	12	6	»	»	12	3	1	1	7	31.83	17	3	9.62
Id. de Tournai. .	31	24	7	»	»	24	3	3	9	9	30.83	17.33	4.55	7.73
Collège comm. d'Ath . . .	4	3	1	»	»	3	»	»	2	1	»	»	6	4
Id. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	»	4	2	»	»	19.5	11.5	16.83
Collège patronné de Binche.	3	2	1	»	»	2	1	1	»	»	28.5	22	»	25.25
Collège comm. de Charleroi .	11	9	2	»	»	9	2	1	2	4	30.75	18	5.5	10.05
Id. de Chimay .	18	17	1	»	»	17	4	4	4	5	32.75	15.75	8	13.29
Collège patr. de Courtrai. .	21	10	11	1	»	9	7	2	»	»	33.93	10.75	»	28.77
Collège comm. de Diest . .	6	6	»	»	»	6	»	»	1	5	»	»	1	0.16
Id. de Dinant. .	11	9	2	»	»	9	2	2	5	»	28	18.25	5.6	13.39
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	»	7	»	3	4	»	»	21.33	8.25	13 86
Id. d'Enghien. .	37	29	8	1	»	28	21	6	1	»	30.9	20 25	12	27.95
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	5	3	1	»	34.2	22.83	8.5	27.55
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	1	2	4	»	28	20	3.5	11.71
Id. de Herve . .	23	16	7	1	»	15	7	7	1	»	27.14	15.21	4	20.03
Collège comm. de Huy. . .	11	7	4	»	»	7	1	3	3	»	28.5	20.33	6.66	15.64
Id. de Louvain. .	8	8	»	»	»	8	»	4	2	2	»	18	8.25	11.06
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	36	22	10	22.66
Id. de Nivelles .	10	4	6	»	»	4	2	2	»	»	36.5	13.75	»	25.12
Id. d'Ostende . .	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	18.5	»	18.5
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	2	1	3	»	25	19.5	8.33	15.75
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	»	»	13	6	3	3	1	31.58	23.5	7	21.61
Id. de Thielt . .	18	5	13	»	»	5	1	1	3	»	32	14	3.83	11.5
Collège comm. de Thuin. .	7	6	1	»	»	6	»	4	1	1	»	15	1	10.5
Id. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	»	1	1	1	»	14	1	5
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	1	2	»	»	30.5	19.25	»	23
Id. de Verviers .	22	17	5	»	»	17	4	9	4	»	29	19.55	7.75	19.26
Id. de Virton . .	7	5	2	»	»	5	»	3	2	»	»	21	7.75	15.5
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	29.5	18.5	10	19.33
Totaux. . .	601	440	161	8	14	418	105	121	123	69				

EXERCICES SUR LA LANGUE GRECQUE (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	»	»	19	5	4	5	5	12.7	7.5	2.7	5.63
Id. d'Arlon . .	17	12	5	1	»	11	»	6	5	»	»	5.58	2.9	16.22
Id. de Bruges .	14	13	1	1	»	12	2	»	3	7	15	»	4	3.5
Id. de Bruxelles.	73	59	14	»	4	55	6	6	16	27	12.66	6.33	2.56	2.82
Id. de Gand . .	30	24	6	»	4	20	6	8	2	4	10.91	7.18	3.5	6.5
Id. de Hasselt .	9	6	3	»	»	6	1	3	2	»	11	7.66	2.5	6.5
Id. de Liège . .	49	41	8	1	4	36	10	4	14	8	13.95	6.36	2.57	5.58
Id. de Mons . .	23	14	9	»	1	13	4	4	4	1	12.75	8	3.25	7.38
Id. de Namur .	18	12	6	»	»	12	2	4	3	3	15 25	6 88	1.83	5.29
Id. de Tournai .	31	24	7	»	»	24	6	8	7	3	12.58	6.69	2 85	6.21
Collège comm. d'Ath . . .	4	3	1	»	»	3	»	»	1	2	»	»	3	1
Id. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	»	1	5	»	»	8.5	3	3.91
Collège patronné de Binche.	3	2	1	»	»	2	»	2	»	»	»	6 25	»	6.25
Collège comm. de Charleroi.	11	9	2	»	»	9	1	3	4	1	17.5	7.16	2.12	5.28
Id. de Chimay. .	18	17	1	»	»	17	2	5	5	5	11.25	6.1	2.6	3.88
Collège patronné de Courtrai.	21	10	11	1	»	9	2	4	3	»	11.25	7.12	2.16	6.39
Collège communal de Diest .	6	6	»	»	»	6	»	»	1	5	»	»	0.5	0.08
Id. de Dinant.	11	9	2	»	»	9	1	»	4	4	10	»	2.25	2.11
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	»	7	1	1	5	»	10	6.5	1.8	3.64
Id. d'Enghien . .	37	29	8	1	»	28	14	11	3	»	13	7	3.5	9.62
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	6	2	1	»	12.33	7.25	2	10.05
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	1	4	2	»	14	5.87	3.25	6.28
Id. de Herve . .	23	16	7	1	»	15	3	8	4	»	13	6.69	2.75	6.9
Collège comm. de Huy. . .	11	7	4	»	»	7	1	2	2	2	15	7.5	3	5.14
Id. de Louvain .	8	8	»	»	»	8	»	3	2	3	»	6	2.25	2.81
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	17	5	2.5	8.16
Id de Nivelles .	10	4	6	»	»	4	2	1	1	»	17.25	9.5	4	12
Id. d'Ostende . .	4	2	2	1	»	1	»	»	1	»	»	»	2.5	2.5
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	»	1	5	»	»	6.5	1.9	2.66
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	»	»	13	6	4	3	»	15 41	6.75	1.33	9.5
Id. de Thielt . .	18	5	13	»	»	5	»	2	1	2	»	6.25	3.5	3.2
Collège comm. de Thuin . .	7	6	1	»	»	6	»	1	4	1	»	7	2.5	2.83
Id. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	»	1	2	»	»	5.5	2.75	3.66
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	»	1	1	1	»	6.5	2	2.83
Id. de Verviers .	22	17	5	»	»	17	6	7	4	»	11.41	7.78	3	7.94
Id. de Virton . .	7	5	2	»	»	5	»	1	4	»	»	6.5	1.37	2.4
Id. d'Ypres. . .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	14.5	7	4	8.5
Totaux. . .	601	440	161	8	13	419	90	114	131	84				

MATHÉMATIQUES (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	21	19	2	»	»	19	5	4	5	5	30.4	15	4.3	12.29
Id. d'Arlon	17	12	5	1	»	11	2	2	7	»	22	12.5	2.57	7.91
Id. de Bruges	14	13	1	1	»	12	2	»	8	2	27.5	»	2.87	6.5
Id. de Bruxelles	73	59	14	»	4	55	11	11	22	11	24.32	14.95	4 41	9 62
Id. de Gand	30	24	6	»	4	20	3	15	1	1	22.83	12.1	8	12.9
Id. de Hasselt	9	6	3	»	»	6	4	»	2	»	25.5	»	6.25	19.08
Id. de Liège	49	41	8	1	4	36	5	19	12	»	25.6	14.37	3.33	12.25
Id. de Mons	23	14	9	»	1	13	2	3	8	»	22	15.33	5.31	10 19
Id. de Namur	18	12	6	»	»	12	»	4	8	»	»	15.87	2.94	7.25
Id. de Tournai	31	24	7	»	»	24	2	2	17	3	29.75	12.5	2.91	5.58
Collège comm. d'Ath	4	3	1	»	»	3	1	»	2	»	20	»	2.75	8.5
Id. de Beeringen	9	6	3	»	»	6	»	»	»	6	»	»	»	0
Collège patronné de Binche	3	2	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	6.5	6.5
Collège comm. de Charleroi	11	9	2	»	»	9	1	2	4	2	33.5	14.75	1.62	7.72
Id. de Chimay	18	17	1	»	»	17	4	2	10	1	29.75	14.75	4.5	11.38
Collège patronné de Courtrai	21	10	11	1	»	9	4	1	4	»	32	19.5	4.12	18.22
Collège communal de Diest	6	6	»	»	»	6	»	»	6	»	»	»	2.83	2.83
Id. de Dinant	11	9	2	»	»	9	5	1	2	1	28.9	15	4.5	18.72
Collège patr. d'Eecloo	20	8	12	1	»	7	1	4	2	»	22	15.5	2	12.57
Id. d'Enghien	37	29	8	1	»	28	»	4	22	2	»	15.62	2.34	4.07
Id. de Gheel	10	9	1	»	»	9	2	4	3	»	28.75	12.75	5.66	13.94
Id. d'Hérenthals	7	7	»	»	»	7	»	»	4	3	»	»	3.25	1.85
Id. de Herve	23	16	7	1	»	15	2	2	10	1	26	14.75	3.8	7.97
Collège comm. de Huy	11	7	4	»	»	7	3	»	3	1	24	»	4.5	12.21
Id. de Louvain	8	8	»	»	»	8	4	2	2	»	21.37	18	4.25	16.25
Id. de Malines	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	34	15.5	6.5	18.66
Id. de Nivelles	10	4	6	»	»	4	3	»	1	»	33 83	»	8	27.37
Id. d'Ostende	4	2	2	1	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Collège patr. de Poperinghe	7	6	1	»	»	6	1	1	4	»	25	18	3.75	9.66
Id. de Saint-Trond	21	13	8	»	»	13	7	4	2	»	28.07	15.25	8.5	21.11
Id. de Thielt	18	5	13	»	»	5	»	»	2	3	»	»	5.25	2.1
Collège comm. de Thuin	7	6	1	»	»	6	5	»	1	»	27.9	»	4	23.91
Id. de Tirlemont	8	3	5	»	»	3	1	1	1	»	23	15.5	4	11.16
Id. de Tongres	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	6	6
Id. de Verviers	22	17	5	»	»	17	7	3	7	»	25.93	13.83	4.35	14.91
Id. de Virton	7	5	2	»	»	5	»	»	5	»	»	»	3.4	3.4
Id. d'Ypres	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	29.5	9.5	»	22.83
Totaux	601	440	161	8	13	419	91	93	193	42				

Concours spécial de flamand (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	21	19	2	2	»	17	4	2	7	4	61.5	34.5	5.14	20.06
Id. d'Arlon . .	3	3	»	1	»	2	»	1	1	»	»	36	5	19
Id. de Bruges. .	14	13	1	1	»	12	2	1	7	2	65	38	4.86	16.83
Id. de Bruxelles.	73	59	14	1	35	23	»	1	8	14	»	37	7.25	4.13
Id. de Gand . .	30	24	6	»	8	16	»	6	9	1	»	38.17	8.67	19.19
Id. de Hasselt .	9	6	3	»	»	6	4	2	»	»	61	39	»	53.67
Id. de Mons . .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	38.5	»	38.5
Collège comm. de Beeringen.	9	6	3	»	»	6	6	»	»	»	60	»	»	60
Id. de Charleroi.	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	43	»	43
Collège patr. de Courtrai. .	21	10	11	2	»	8	2	5	1	»	69.5	38.2	17	43.37
Collège communal de Diest .	6	6	»	»	»	6	1	1	4	»	51	40	13.25	24.5
Collège patr. d'Eecloo. . .	20	8	12	1	»	7	6	1	»	»	63.5	43	»	60.57
Id. de Gheel. . .	10	9	1	»	»	9	7	1	1	»	71.28	49	14	62.44
Id. d'Hérenthals .	7	7	»	»	»	7	4	1	2	»	57.25	31	18.5	42.43
Collège comm. de Louvain .	8	8	»	»	»	8	2	»	2	4	54.5	»	17.5	18
Id. de Malines .	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	73	44.5	»	54
Id. d'Ostende . .	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	34	»	34
Collège patr. de Poperinghe.	7	6	1	»	»	6	3	2	1	»	53.33	41.5	24	44.5
Id. de Saint-Trond.	21	13	8	1	»	12	1	9	2	»	62	37.33	12.5	35.25
Id. de Thielt . .	18	5	13	»	»	5	5	»	»	»	66.2	»	»	66.2
Collège comm. de Tirlemont.	8	3	5	»	»	3	»	»	2	1	»	»	6	4
Id. de Tongres .	5	3	2	»	»	3	1	1	1	»	75	41	19	45
Id. d'Ypres . .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	61.5	43	»	55.33
Totaux. . .	305	219	86	10	43	166	51	41	48	26				

B. TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

1° Concours général.

Composition française (quatre heures). — Lettre d'un bourgmestre à un comité de charité en faveur de ses administrés, victimes d'une inondation.

Sciences (six heures). — *Commerce*. — I. Vous envoyez en consignation chez Paul, de Gand, le 1er mai, 1,550 mètres de drap que vous avez payés 9 fr. 40 c. le mètre, pour être vendus au comptant, au prix minimum de 11 fr. 20 c. le mètre avec 1 1/2 p. c. d'escompte. Vous déboursez 20 francs pour frais de transport. Paul vous souscrit un billet à ordre de 10,000 francs à un mois.

Le 10 juin, Paul vous annonce que la vente est terminée aux conditions ci-dessus indiquées et il vous en envoie le produit net.

La commission étant de 2 p. c., passez écriture dans votre journal en partie double et soldez le compte dont il s'agit.

II. Donnez la formule du billet à ordre souscrit par Paul.

Algèbre. — I. Énoncez et démontrez les propriétés des racines de l'équation $x^2 + px + q = o$. Faites voir que dans le cas des racines imaginaires, aucun nombre réel ne peut satisfaire à l'équation.

II. Deux robinets A et B ont fourni 770 litres d'eau, le robinet A ayant coulé 7 minutes de plus que le robinet B. Si A avait coulé pendant le même temps que B, il aurait versé 360 litres et si B avait coulé le même temps que A, il en aurait versé 375. Trouvez ce que chacun des robinets a versé par minute et le temps pendant lequel il a coulé.

Géométrie. — I. Partagez une droite donnée en deux parties qui soient entre elles comme deux triangles donnés. — A quoi reviendrait la question, si les triangles étaient semblables?

II. Menez une tangente commune à deux cercles donnés. — Discutez le problème.

Trigonométrie. — I. Démontrez la formule : $\frac{\sin a + \sin b}{\sin a - \sin b} = \frac{\text{tang } ^1/_2 \, (a + b)}{\text{tang } ^1/_2 \; a - b}$.

II. On donne le périmètre et les angles d'un triangle; déterminez l'un des côtés et appropriez la formule au calcul logarithmique.

Physique. — Décrivez la presse hydraulique et énoncez le principe sur lequel repose la construction de cette machine.

Botanique. — Faites connaître d'une manière sommaire les parties d'une fleur complète et les fonctions qu'elles remplissent dans la vie végétale.

Histoire et géographie. — I. Exposez succinctement l'organisation de la féodalité.

II. Racontez les causes de la guerre de cent ans et les événements qui se passèrent jusqu'à la prise d'Orléans par les Français.

III. Racontez l'avènement de Rodolphe de Habsbourg au trône d'Allemagne.

IV. Esquissez la carte de l'Autriche et donnez la géographie détaillée de cette contrée.

V. Que savez-vous de la Sibérie?

Langues modernes. — *Thème flamand, allemand ou anglais.* — SOUVAROW. L'homme doit savoir se dominer et faire toujours ce qu'il a jugé juste et bon. Nous citerons comme exemple le fameux général russe Souvarow. Peu de chefs d'armée se sont montrés aussi sévères, aussi inflexibles que lui dans le commandement. Mais ce qui est plus rare, c'est qu'il se plaçait lui-même sous son propre commandement, comme s'il eût été un simple officier; il lui arriva souvent que ses subordonnés lui ordonnèrent de faire telle ou telle chose selon ses propres ordres. Un jour que, pour une négligence, il s'était emporté contre un soldat jusqu'à le frapper avec un bâton, un officier accourut et lui cria d'une voix ferme : « Le général a dit qu'on ne doit jamais céder à un accès de colère. » Souvarow se calma tout à coup et répondit : « Si le général l'a dit, il faut obéir. »

N. B. Les élèves ont eu six heures pour faire le thème et résoudre les questions d'histoire et de géographie.

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ILS APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
		Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 40).	Hist. et géogr. (max. : 40).	Sciences (max. : 120).	Total (sur 250).	Total (sur 100).
1er prix. Tobie Claes, de Malines	Malines.	29	31.5	23	98	181.5	72.6
2e id. Joseph Wasteels, de Gand	Gand.	28	30	35	86	179	71.6
3e id. César De Groote, de Meulestede	Id.	27	28	35	81	171	68.4
4e id. Charles Polis, de Verviers	Verviers.	46	18	29	77	170	68
1er acces. Félicien Beaufort, de Polleur	Id.	46	28	24	67	165	66
2e id. Guillaume Otten, de Hasselt.	Hasselt.	23	28	25	86	162	64.8

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
			Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 40).	Hist. et géogr. (max. : 40.)	Sciences (max. : 120).	Total (sur 250).	Total (sur 100).
2e acces.	Léon Regnier, de Gand	Gand.	36	24	32	70	162	64.8
	Georges Rinquet, de Liège	Liège.	29	26	25	82	162	64.8
3e id.	Joseph Goffin, de Huy	Mons	30	30.5	29	72	161.5	64 6
4e id.	Jules D'Hossche, de Gand	Gand.	19	30	18	86	153	61.2
5e id.	Jules Jaumotte, de Bousval	Nivelles.	30	24	15	83	152	60.8
6e id.	Alphonse Rahier, de Liège	Liège.	30	31	17 5	73	151.5	60.6
1re ment. h.	Joseph Renard, de Gerouville	Arlon.	35	24	18	71	148	59 2
2e id.	René Du Sepulchre, de Nivelles	Nivelles.	27	17.5	19	81	144.5	57.8
3e id.	Jean Deprez, de Liège	Liège.	29	27.5	19	68	143.5	57.4
	Théodore Vermeylen, d'Alost	Malines.	35	26.5	21	61	143.5	57.4
4e id.	Louis De Smet, de Gand	Gand.	22	28	3	90	143	57.2
	Émile Vonèche, de Saint-Hubert	Arlon.	45	0	27	71	143	57.2
5e	Antoine Van Hove, de Malines	Malines.	38	26 5	18	60	142.5	57
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.								
Jules Langlet		Nivelles.	36	25.5	23	56	140.5	56.2
Victor Bartier		Ypres.	26	15	32	67	140	56
Omer Hernicot		Arlon.	24	20	18	78	140	56
François Seyl		Id.	30	33	4	71	138	55.2
Frédéric Golle		Liège.	34	22	24	56	136	54.4
Ernest Delanier		Gand.	18	28	4	85	135	54
Fernand Bonnet		Charleroi.	36	29.5	17	52	134.5	53.8
Auguste Doignies		Thuin.	29	1	21	83	134	53.6
Gauthier Aerts		Hasselt.	25	18.5	23	65	131.5	52.6
Léon Druart		Arlon.	20	1	26	84	131	52.4
Léon Kieffer		Id.	24	10	19	77	130	52
Joseph Jaspar		Verviers.	35	7.5	27	59	128.5	51.4
Jean Dellens		Liège.	19	13	18	78	128	51.2
Louis Dehoux		Thuin.	30	1	26	70	127	50.8
Henri Lepage		Huy.	26	13.5	23	63	125.5	50.2
Jules Freys		Gand.	20	30	13	62	125	50
Léon Nicaise		Id.	18	26	22	59	125	50
Martin Van Goidsenhoven		Tirlemont.	34	28	9	54	125	50

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

Wandeling op het veld na een hevigen storm. Het weder is schoon... maar op eenige plaatsen is het veld bedroevend ten gevolge der verwoestingen van bliksem en stortregen.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Jules Groutars, de Hasselt	Hasselt.	76.5
2e id.	Joseph Van Schoor, d'Anvers	Anvers.	76
1er acces.	Guillaume Otten, de Hasselt	Hasselt.	75.5
2e id.	Théodore Vermeylen, d'Alost	Malines.	75
3e id.	Constant Campers, d'Anvers	Anvers.	73.5
4e id.	François De Jonghe, d'Anvers	Id.	73
	Désiré Pauwels, de Willebroeck	Malines.	73
5e id.	César De Groote, de Meulestede	Gand.	72
6e id.	Louis De Smet, de Gand	Id.	71
	Charles Kwanten, d'Anvers	Anvers.	71
7e id.	Tobie Claes, de Malines	Malines.	70
	Joseph Vanderdonck, de Maeseyck	Hasselt.	70
8e id.	Firmin Pantiers, de Termonde	Ypres.	69
	Joseph Wasteels, de Gand	Gand.	69
9e id.	Gauthier Aerts, de Maeseyck	Hasselt.	68
	Ernest Delanier, de Gand	Gand.	68
	Edgard Libotte, de Tongres	Bruxelles.	68
	Martin Van Goidsenhoven, de Tirlemont	Tirlemont.	68
10e id.	Albert Baets, d'Anvers	Anvers.	66
	Arthur Maes, de Louvain	Louvain.	66
	Jean Timmermans, de Malines	Malines.	66
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
	Louis De Joncker	Hasselt.	64
	Jules D'Hossche	Gand.	64
	Jules Freys	Id.	63
	Joseph De Munck	Bruxelles.	62
	Léon Nicaise	Gand.	62
	Antoine Van Hove	Malines.	62
	Michel Van Rymenam	Id.	61
	Guillaume Nys	Id.	60
	Firmin De Deyn	Ypres.	58
	Philémon Velghe	Tournai.	54
	Seyl François	Arlon.	52
	Gustave Vande Weghe	Gand.	51
	Arthur Daniëls	Anvers.	50

Voici les moyennes obtenues dans les diverses branches du concours par les athénées et collèges concurrents.

Composition française (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	20	18	2	»	»	18	1	9	5	3	34	16.22	8.2	12.28
Id. d'Arlon. . .	13	11	2	»	1	10	6	4	»	»	31.33	21.75	»	27.5
Id. de Bruges. .	10	6	4	»	»	6	1	5	»	»	28	19.2	»	20.67
Id. de Bruxelles .	54	43	11	1	13	29	10	14	4	1	29.8	20.5	9.25	21.45
Id. de Gand . .	23	15	8	»	1	14	5	9	»	»	27.4	19.66	»	22.43
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	1	6	2	4	»	»	25	20.5	»	22
Id. de Liège . .	30	24	6	»	5	19	6	8	5	»	29.5	17.5	7	18 52
Id. de Mons . .	20	17	3	»	»	17	10	7	»	»	29 . 4	22.71	»	26.65
Id. de Namur. .	17	11	6	1	»	10	1	8	1	»	26	19.5	1	18.3
Id. de Tournai .	17	12	5	»	»	12	4	7	1	»	31.25	18.43	6	21.67
Collège comm. d'Ath . . .	3	3	»	»	»	3	»	2	1	»	»	19.5	10	16.33
Id. de Bouillon .	6	4	2	»	»	4	»	2	2	»	»	18	7	12.5
Id. de Charleroi.	18	13	5	»	»	13	»	2	10	1	30.5	20.5	6	21
Id. de Chimay .	7	5	2	»	»	5	2	3	»	»	27.5	18	»	21.08
Id. de Dinant. .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	20	»	20
Id. de Huy . .	6	4	2	»	»	4	1	3	»	»	26	19.33	»	21
Id. de Louvain .	13	10	3	»	»	10	5	3	1	1	26.8	17.66	8	19.5
Id. de Malines .	7	7	»	»	»	7	4	3	»	»	32.5	17.66	»	26.14
Id. de Nivelles .	9	4	5	»	»	4	4	»	»	»	30.5	»	»	30.5
Id. d'Ostende. .	5	5	»	»	»	5	»	4	1	»	»	17.25	12	16.2
Id. de Thuin . .	6	3	3	»	»	3	3	»	»	»	28	»	»	28
Id. de Tirlemont.	13	9	4	1	1	7	2	4	1	»	34.5	17.25	8	20.86
Id. de Tongres .	4	2	2	»	»	2	2	»	»	»	29	»	»	29
Id. de Verviers .	6	6	»	»	2	4	4	»	»	»	41.25	»	»	41.25
Id. de Virton. .	4	3	1	»	»	3	»	3	»	»	»	17.33	»	17.33
Id. d'Ypres . .	5	3	2	»	»	3	1	1	1	»	26	15	10	17
Totaux. . .	329	246	83	3	24	219	74	106	33	6				

MATHÉMATIQUES, SCIENCES COMMERCIALES, PHYSIQUE ET BOTANIQUE (maximum : 120 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	20	18	2	»	»	18	»	3	10	5	»	33	10.4	11.27
Id. d'Arlon. . . .	13	11	2	»	1	10	8	2	»	»	74.75	54	»	70.6
Id. de Bruges. .	10	6	4	»	»	6	»	4	2	»	»	48.75	18	38.5
Id. de Bruxelles .	54	43	11	1	12	30	5	10	14	1	72	40.5	16.5	33.2
Id. de Gand . .	23	15	8	»	1	14	7	3	4	»	80	49.33	19.75	56.21
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	1	6	3	2	1	»	71.33	43	25	54.17
Id. de Liège . .	30	24	6	»	4	20	5	6	8	1	75.8	39.67	17.25	37.75
Id. de Mons . .	20	17	3	»	1	16	3	9	4	»	72.66	48.33	21	46.06
Id. de Namur . .	17	11	6	1	»	10	»	2	8	»	»	46	13	19.6
Id. de Tournai .	17	12	5	»	»	12	2	4	6	»	65.5	43.25	16.83	33.75
Collège comm. d'Ath . . .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	66	31	26	41
Id. de Bouillon .	6	4	2	»	»	4	»	»	4	»	»	»	11.25	11.25
Id. de Charleroi .	18	13	5	»	»	13	1	6	6	»	63	44	16.17	32.61
Id. de Chimay .	7	5	2	»	»	5	»	2	3	»	»	53	15	30.2
Id. de Dinant. .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	39	»	39
Id. de Huy. . .	6	4	2	»	»	4	1	»	3	»	63	»	20.66	31.25
Id. de Louvain .	13	10	3	»	»	10	»	2	8	»	»	33.5	20.62	23.2
Id. de Malines .	7	7	»	»	»	7	3	3	1	»	73	44.66	20	53.28
Id. de Nivelles .	9	4	5	»	»	4	2	2	»	»	82	54.5	»	68.25
Id. d'Ostende. .	5	5	»	»	»	5	»	»	5	»	»	»	6.4	6.4
Id. de Thuin . .	6	3	3	»	»	3	2	1	»	»	76.5	55	»	69.33
Id. de Tirlemont.	13	9	4	1	1	7	»	5	2	»	»	40.8	22.5	35.57
Id. de Tongres .	4	2	2	»	»	2	»	1	1	»	»	38	5	21.5
Id. de Verviers .	6	6	»	»	2	4	2	2	»	»	72	46.5	»	59.25
Id. de Virton. .	4	3	1	»	»	3	»	1	2	»	»	39	23.5	28.66
Id. d'Ypres . .	5	3	2	»	»	3	1	1	1	»	67	37	7	37
Totaux. . .	329	246	83	3	23	220	46	73	94	7				

Histoire et géographie (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	20	18	2	»	»	18	1	4	9	4	29	15.5	5.44	7 78
Id. d'Arlon. . .	13	11	2	1	1	9	3	4	2	»	25 33	18.25	3.5	17.33
Id. de Bruges. .	10	6	4	»	»	6	3	2	1	»	26.66	13.5	8	19 16
Id. de Bruxelles .	54	43	11	1	10	32	»	»	»	32	»	»	»	0
Id. de Gand . .	23	15	8	»	1	14	4	3	6	1	31	16.33	3.33	13.78
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	1	6	5	1	»	»	23.4	12	»	21.5
Id. de Liège . .	30	24	6	»	4	20	3	11	6	»	24.33	14.86	5.25	13.4
Id. de Mons . .	20	17	3	»	»	17	6	8	2	1	24.33	14.75	6 5	16.29
Id. de Namur. .	17	11	6	1	1	9	1	4	3	1	26	13.25	4	10.11
Id. de Tournai .	17	12	5	»	»	12	4	6	2	»	22.25	15.33	6.5	16.17
Collège comm. d'Ath . . .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	23	10	8	13.66
Id. de Bouillon .	6	4	2	»	»	4	»	2	2	»	»	14.5	5.5	4
Id. de Charleroi .	18	13	5	»	»	13	3	7	3	»	24.16	15.14	5.66	15.4
Id. de Chimay. .	7	5	2	»	»	5	»	2	3	»	»	11	4.66	7.2
Id. de Dinant. .	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	5	5
Id. de Huy. . .	6	4	2	»	»	4	2	»	2	»	23.5	»	6	14.75
Id. de Louvain .	13	10	3	»	»	10	1	3	6	»	20	12.33	6.67	9.7
Id. de Malines .	7	7	»	»	»	7	2	4	1	»	22	15.5	6	16
Id. de Nivelles .	9	4	5	»	»	4	1	3	»	»	23	16	»	17.75
Id. d'Ostende . .	5	5	»	»	»	5	1	2	2	»	23	12.5	4	11.2
Id. de Thuin . .	6	3	3	»	»	3	2	»	1	»	23.5	»	9	18.66
Id. de Tirlemont.	13	9	4	1	1	7	1	1	5	»	21	15	7	10.14
Id. de Tongres .	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	21	»	9	15
Id. de Verviers .	6	6	»	»	2	4	4	»	»	»	25	»	»	25
Id. de Virton . .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	28.75	17	»	24.83
Id. d'Ypres . .	5	3	2	»	»	3	1	1	1	»	32	15	1	16
Totaux. . .	329	246	83	4	21	221	52	70	60	39				

Thème flamand, anglais ou allemand (a l'exclusion de la langue maternelle de l'élève) (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	20	18	2	»	»	18	7	7	3	1	26.57	16.57	5.66	17.72
Id. d'Arlon. . .	13	11	2	1	1	9	4	2	2	1	24.62	13.25	1	14.11
Id. de Bruges. .	10	6	4	»	»	6	2	1	2	1	27.5	14	4.5	13
Id. de Bruxelles .	54	43	11	1	10	32	»	»	»	32	»	»	»	0
Id. de Gand . .	23	15	8	»	1	14	11	1	»	2	27.77	18	»	23.1
Id. de Hasselt. .	11	7	4	»	1	6	2	3	»	1	25	17	»	16.83
Id. de Liège . .	30	24	6	»	4	20	7	6	4	3	24.64	15.75	3.62	14.07
Id. de Mons . .	20	17	3	»	»	17	6	5	3	3	24.75	13.5	1	14.06
Id. de Namur. .	17	11	6	1	1	9	»	3	»	6	»	12 33	»	4.11
Id. de Tournai .	17	12	5	»	»	12	2	2	6	2	25 75	16.75	4.83	9.5
Collège comm. d'Ath . . .	3	3	»	»	»	3	»	»	2	1	»	»	1.5	1
Id. de Bouillon .	6	4	2	»	»	4	1	»	»	3	23	»	»	5.75
Id. de Charleroi.	18	13	5	»	»	13	1	3	5	4	29.5	13.16	2	6.08
Id. de Chimay .	7	5	2	»	»	5	»	»	1	4	»	»	1	0.2
Id. de Dinant. .	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	1
Id. de Huy . .	6	4	2	»	»	4	»	1	1	2	»	13.5	0.5	3.5
Id. de Louvain .	13	10	3	»	»	10	6	1	1	2	23.91	10	3	15.65
Id. de Malines .	7	7	»	»	»	7	3	1	1	2	28.16	18	5	15.36
Id. de Nivelles .	9	4	5	»	»	4	2	2	»	»	24.75	18.5	»	21.62
Id. d'Ostende. .	5	5	»	»	»	5	2	2	»	1	27.25	17.75	»	18
Id. de Thuin . .	6	3	3	»	»	3	»	»	3	»	»	»	1.33	1.33
Id. de Tirlemont.	13	9	4	1	1	7	3	1	3	»	23	10	2.33	12.28
Id. de Tongres .	4	2	2	»	»	2	»	1	»	1	»	14	»	7
Id. de Verviers .	6	6	»	»	2	4	1	1	1	1	28	18	7.5	13.37
Id. de Virton. .	4	3	1	»	»	3	»	»	»	3	»	»	»	0
Id. d'Ypres . .	5	3	2	»	»	3	1	1	1	»	31	15	8	18
Totaux. . .	329	246	83	4	21	221	61	44	40	76				

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	20	18	2	5	»	13	6	3	2	2	68.25	38.66	14	42.58
Id. d'Arlon . .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	52	44	23	39 66
Id. de Bruges. .	10	6	4	»	»	6	»	3	2	1	»	38	16	21.66
Id. de Bruxelles .	54	43	11	»	37	6	2	1	3	»	65	36	10.66	33
Id. de Gand . .	23	15	8	»	4	11	8	1	1	1	65	44	8	52
Id. de Hasselt. .	11	7	4	1	»	6	5	»	»	1	70.8	»	»	59
Id. de Tournai .	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	54	»	»	54
Collège comm. de Charleroi .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	25	11	18
Id. de Louvain .	13	10	3	»	»	10	1	3	3	3	66	36.66	6.66	19.9
Id. de Malines. .	7	7	»	»	»	7	7	»	»	»	66.71	»	»	66.71
Id. d'Ostende . .	5	5	»	1	1	3	»	3	»	»	»	42.66	»	42.66
Id. de Tirlemont.	13	9	4	1	1	7	1	»	2	4	68	»	19.5	15.28
Id. de Tongres .	4	2	2	1	»	1	»	1	»	»	»	31	»	31
Id. d'Ypres . .	5	3	2	»	»	3	2	1	»	»	63.5	32	»	53
Totaux. . .	171	131	40	9	43	79	34	18	15	12				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

I. *Questions à traiter à domicile.*

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1er GROUPE. — *Philologie :* Appréciez la valeur des jugements littéraires de Quintilien. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Philosophie :* Les vérités morales sont-elles indépendantes des vérités théoriques ? Examinez la question au point de vue de la psychologie, de la métaphysique et de leur histoire. (Délai : 18 mois.)

3e GROUPE. — *Histoire :* Étudiez les sources de l'histoire du duché de Brabant au moyen âge, déterminez leur valeur et, autant que possible, leur filiation. (Délai : un an.)

B. FACULTÉ DE DROIT.

1er GROUPE. — *Droit romain :* On demande un exposé dogmatique et exégétique du système romain sur la preuve des obligations. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Droit criminel :* Comment faut-il, dans une législation bien ordonnée, régler la répression des infractions commises en pays étranger ? (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Droit naturel :* La succession héréditaire est-elle fondée en droit naturel (Délai : un an.)

C. FACULTÉ DES SCIENCES.

1er GROUPE. — *Sciences botaniques :* On demande une classification des champignons en rapport avec les principes de l'évolution. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Sciences minéralogiques :* Discuter la valeur des différentes classifications employées en minéralogie et l'utilité de se servir de nouvelles formules atomiques pour représenter la constitution chimique des minéraux. (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Sciences mathématiques* : Développez, en y apportant quelques progrès, la théorie des surfaces polaires. (Délai : un an.)

4e GROUPE. — *Sciences physiques :* Exposer les travaux qui ont été faits relativement à la tension superficielle des liquides et les conséquences auxquelles ces travaux ont conduit. (Délai : un an.)

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

1er GROUPE. — *Sciences anatomo-physiologiques :* Étudiez le développement du tissu conjonctif dans le grand épiploon et le mésentère. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Sciences thérapeutiques :* Quels sont les médicaments qui exercent une action dépressive sur la température fébrile? Exposez le mécanisme physiologique de cette action. (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Sciences médicales proprement dites :* Des influences hygiéniques favorables et défavorables au travail de la digestion. Indiquer le mode d'action de chacune d'elles. (Délai : un an.)

4e GROUPE. — *Sciences chirurgicales :* Des différents procédés de réduction de la base du crâne. (Délai : un an.)

II. *Jurys. — Questions à traiter en loge. — Résultat du concours.*

L'administration reçut quatre mémoires, dont deux traitaient de la question de *droit criminel* et deux de la question de *droit naturel.*

Le jury de droit naturel, composé de MM. Gondry (université de Gand), Loomans (université de Liège), Olin (université de Bruxelles), Descamps (université de Louvain) et Beckers, conseiller à la cour de cassation, décida qu'aucun des auteurs des mémoires ne serait admis au concours en loge, parce qu'il n'avait pas mérité au moins les trois cinquièmes du maximum des points.

Le jury de droit criminel, composé de MM. Haus (université de Gand), Nypels (université de Liège), Prins (université de Bruxelles), Thonissen (université de Louvain) et Van Berchem, conseiller à la cour de cassation, repoussa l'un des deux mémoires et déclara l'auteur de l'autre, M. Grafé, élève de l'université de Liège, admissible aux épreuves ultérieures.

Pour l'épreuve en loge, le sort désigna cette question : « Expliquez les dispositions de la loi du 17 avril 1878, relatives à la prescription de l'action publique et de l'action civile. »

Après cette épreuve, et après la défense publique du mémoire rédigé à domicile, ainsi que des thèses qui y étaient annexées, le jury déclara que M. Joseph Grafé, de Namur, élève de l'université de Liège, proclamé docteur en droit le 11 juillet 1879, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 1,100 points sur 1,500, était premier en droit criminel.

Distribution des prix.

M. le ministre Van Humbéeck exprima d'abord le regret que les Chambres n'eussent pu se prononcer sur la grave question que soulevait la revision de la loi organique de l'enseignement moyen, et que le gouvernement eût été obligé de se restreindre aux moyens d'influence qui lui donnait une législation déjà ancienne et d'une insuffisance avérée.

Toutefois, disait-il, le ministère n'était pas resté inactif, et si cette année encore l'instruction primaire avait pris la plus large part de ses préoccupations, il avait fait du moins pour l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur tout ce que lui permettaient les législations existantes.

Le discours traditionnel fut prononcé par M. Houet, professeur ordinaire à la faculté de droit de l'université de Liège.

Après avoir constaté que l'enseignement du droit en Belgique pendant l'ère de liberté dont on fêtait la cinquantième année, avait été digne d'une science qui a pour objet les fondements de l'organisation sociale des nations, M. Houet rechercha « si cet enseignement n'appelait aucune amélioration, s'il ne demandait aucun complément, enfin s'il n'y avait rien à faire pour le mettre en rapport plus direct avec son but ». (*Moniteur* du 2 octobre.)

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

III. *Universités.*

CHAPITRE QUARANTE-DEUXIÈME.

1881.

1re SECTION.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Province d'Anvers.

I. *Langue maternelle.*

(La dictée et les questions de grammaire ne nous sont point parvenues.)

Rédaction. — Lettre. Un de vos camarades a été injustement puni par votre faute. Reconnaissez vos torts et demandez-lui pardon.

II. *Écriture. —* Vergeet mij niet.

Er bloeit een tenger bloempje
In onze groene gouw;
Zijn oog is als de hemel
Zoo helder en zoo blauw.
Het weet niet veel te zeggen
Want tot elkeen, die 't ziet,
En spreekt het nooit dan enkel :
« Vergeet, vergeet mij niet! »

Les chiffres 1 à 10. Les majuscules B, C, F, G, N, O, T, V, X, Z.

Indépendamment des points accordés, 10 points peuvent être obtenus pour l'écriture courante (travail sur la langue maternelle).

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Quelqu'un, après avoir placé son argent pendant 3 ans à l'intérêt simple de 4 1/2 p. c., reçoit 5,282 fr. 29 c. pour capital et intérêts. On demande combien il avait placé. 2° On a tiré d'une carrière un bloc de marbre de 4^m4 de long, 3^m25 de large et 1^m2 de haut; on l'a scié en dalles carrées de 4 décimètres de côté et 25 millimètres d'épaisseur. Quelle superficie pourra-t-on daller avec ces pierres? 3° Comment faut-il procéder pour ramener une fraction ordinaire à sa plus simple expression? Appliquez cette opération à la fraction ordinaire 405/1080, et transformez-la ensuite en fraction décimale. 4° Qu'entendez-vous par nombre premier? Citez dix nombres premiers.

IV. *Géographie.* — 1° Dessinez une esquisse d'ensemble, comprenant les pays suivants : la Belgique, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Suisse. Indiquez les frontières et les villes capitales. 2° Dessinez le cours de l'Escaut et des affluents qui se déchargent dans ce fleuve par la rive gauche et indiquez les villes qui sont arrosées par ces cours d'eau.

V. *Histoire.* — 1° Donnez une courte biographie de l'empereur Charles V. 2° Qui a régné sur notre pays depuis Marie-Thérèse jusqu'à nos jours?

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent. Garçons.	Filles.	NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
Inspection principale d'Anvers.						
Anvers [1]	»	»	»	»	»	»
Eeckeren	89	69	150	53 3	54.9	14
Lierre	78	54	150	73.8	74.4	23
Inspection principale de Malines.						
Hérenthals	39	37	160	101.9	100 4	26
Malines	75	71	160	108.9	108.5	60
Turnhout	52	45	160	77.6	99.7	26

1 Les écoles du canton scolaire d'Anvers n'ont pas pris part au concours.

B. Province de Brabant.

Série A. I. *Orthographe.* — *Dictée :* Nous occupons le sommet de ce que nous appelons l'échelle des êtres, et nous nous disons avec un certain orgueil, les rois de la création terrestre. Il ne faut pas nous abuser sur notre royauté. De même que parmi les hommes ceux qui sont rois, sont soumis, comme les autres, à toutes les conditions de la vie humaine, de même les rois de la création sont soumis aussi aux lois en vigueur dans la foule qui est au-dessous d'eux. La matière dont se compose notre corps leur obéit avec la même docilité que toute autre, et les lois de ses mouvements sont les mêmes que celles du mouvement des pierres.

II. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : On dit avec raison que la nature est un livre ouvert à tous.

III. *Géographie.* — 1° Nommez les villes de la province de Liège et dites sur quels cours d'eau elles sont situées. 2° Quelle est la principale industrie de chacune des villes suivantes : Gand, Liège, Ostende, Courtrai, Tournai et Verviers.

IV. *Histoire.* — 1° Vers quelle époque régna Charlemagne? Que fit-il pour la civilisation des peuples qui lui furent soumis? 2° Quelles furent les causes de la révolution brabançonne? Comment finit-elle?

V. *Arithmétique.* — Convertissez la fraction 3/25 en fraction décimale. Expliquez votre opération. 2° Deux capitaux dont le premier est le double du second, produisent ensemble 2,440 francs d'intérêt par an. Quel est le montant de chaque capital, sachant que le premier est placé à 4 1/2 p. c. et le second à 5 p. c.? 3° Deux personnes ont entrepris en commun une opération commerciale dans laquelle la première a mis 26,400 francs pendant 10 mois, et la seconde 24,000 francs pendant 9 mois. Elles ont réalisé un bénéfice net de 6,000 francs; quelle est la part de bénéfice de chaque associé?

VI. *Système métrique.* — 1° Une citerne peut contenir 183 hectolitres 6 décalitres d'eau ; elle a $4^{m}25$ de long sur $2^{m}70$ de large; quelle est la profondeur de cette citerne? 2° Dans un champ rectangulaire de 245 mètres de long sur 180 mètres de large, on a récolté 32 hectolitres de blé par hectare. On demande ce qu'a rapporté la récolte de ce champ, à raison de 25 francs l'hectolitre de blé?

VII. *Rédaction.* — Votre frère aîné a dû tirer au sort pour la milice. Il lui est échu un bon numéro. Vous écrivez à votre oncle pour lui mander cette heureuse nouvelle. (Dix lignes au moins.)

VIII. *Calligraphie* (deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.) Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux malheureux. L'indulgence pour

soi et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice. Vivez avec vos ennemis comme s'ils devaient un jour être vos amis. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IX. *Concours spécial de langue flamande pour les élèves des écoles françaises. — Thème.* Les petits oiseaux vivent autour de nous et nous rendent de grands services : ils égaient nos jardins et nos vergers, et nous débarrassent d'une quantité d'insectes. Ils mangent les chenilles qui viennent ravager les arbres fruitiers de nos vergers et détruire les légumes que nous cultivons dans nos jardins. Les petits oiseaux sont donc d'une très grande utilité. Les enfants qui enlèvent leurs nids commettent une mauvaise action.

Analyse grammaticale. — Kinderen die in het graan loopen, verdienen eene strenge straf.

X. *Concours spécial de langue française pour les élèves des écoles flamandes. — Thème.* Het graan is een gewas. De landman zaait het in den herfst en oogst het in den zomer. Het heeft eenen langen dunnen stengel. Deze stengel draagt een aar die met zaad gevuld is. De zaadkorrels van het graan worden door den molenaar gemalen, en van het meel dat er van voortkomt, maakt men brood. Wij hebben brood noodig om te leven. Het graan is dus eene allernuttigste plant. Wij mogen de graangewassen niet beschadigen. Kinderen die in het graan loopen, verdienen eene strenge straf.

Analyse grammaticale. — Les enfants qui dénichent les oiseaux, commettent une mauvaise action.

SÉRIE B. I. *Orthographe.* — *Dictée :* Vous connaissez bien l'ambre jaune, dont les hommes se font des bouts de pipe, et les femmes de l'Orient des colliers qu'on estimerait, je crois, beaucoup chez nous, s'ils étaient plus chers. Quand vous rencontrerez un morceau de cette substance, si douce à l'œil et à la main, je la recommande à votre attention, c'est à elle que commence l'histoire du télégraphe électrique. Elle se recommande, du reste, suffisamment par elle-même à l'attention des esprits curieux : c'est une des antiquités du globe. Elle provient de la résine des vieux sapins, qui croissaient, bien avant l'apparition de l'homme, dans les forêts du nord de l'Europe.

II. *Grammaire.* — Analysez grammaticalement la phrase suivante : L'univers est un tableau dont les traits forment un tout harmonieux.

III. *Géographie.* — 1° Faites par chemin de fer le voyage d'Ostende à Arlon, et nommez les villes qui se trouvent sur votre passage. 2° Nommez les rivières du versant oriental du bassin de l'Escaut et dites quelles provinces elles arrosent.

IV. *Histoire.* — 1° Comment Godefroid de Bouillon s'est-il rendu célèbre? 2° Pendant combien d'années l'impératrice Marie-Thérèse exerça-t-elle la souveraineté dans les Pays-Bas? Que fit-elle dans l'intérêt des Belges?

V. *Arithmétique.* — 1° Que devient la valeur d'une fraction ordinaire : *a.* Lorsqu'on divise le numérateur par 6? *b.* Lorsqu'on divise le dénominateur par 6? 2° Un négociant a 300 litres de vin qu'il vend à 1 fr. 80 c. le litre ; combien doit-il y ajouter de litres à 1 fr 25 c., pour qu'il puisse vendre le mélange à 1 fr. 65 c. le litre? 3° Un capital placé à 5 p. c. l'an, a produit en 30 mois 2,400 francs d'intérêt simple ; quel est ce capital ?

VI. *Système métrique.* — 1° On veut couvrir d'un tapis le parquet d'une chambre qui a $4^{m}08$ de long sur $4^{m}25$ de large. Combien faut-il de mètres de tapis, sachant que celui-ci a 85 centimètres de largeur? 2° Un épicier a acheté du café à 350 francs les 100 kilogrammes ; à combien devra-t-il revendre les 5 hectogrammes pour gagner 32 centimes par kilogramme?

VII. *Rédaction.* — Votre jeune sœur, qui a été sérieusement malade, est aujourd'hui rétablie. Écrivez à une amie pour lui dire combien vous êtes heureuse. (Dix lignes au moins.)

VIII. *Calligraphie* (deux lignes en moyen, quatre lignes en fin et les chiffres.) Si la politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, elle en donne du moins les apparences. Elle fait paraître l'homme au dehors, comme il devrait être intérieurement. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

IX. *Concours spécial de langue française pour les élèves des écoles flamandes.— Thème.* De geit is als de koe der arme lieden; zij eet weinig en geeft veel melk. De geit voedt zich met gras, wortelen, rapen, aardappelen en groenten van alle soort. Zij draagt twee horens op den kop, en eenen baard onder de kin. Het haar der geit is langer dan dat der koe; maar het is korter dan de wol van het schaap. De geit is een zeer nuttig dier; zij zoekt het gezelschap van den mensch. De kinderen spelen gaarne met de jonge geitjes. Zij mogen deze geen leed doen.

Analyse grammaticale. — Toutes les plantes portent des fleurs et donnent des fruits.

X. *Concours spécial de langue flamande pour les élèves des écoles françaises. — Thème.* Toutes les plantes portent des fleurs et donnent des fruits. Les arbres qui produisent un fruit bon à manger, sont des arbres fruitiers. Nous cultivons dans nos jardins un grand nombre d'arbres fruitiers : des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des abricotiers, des pêchers, des pruniers. Une prairie plantée d'arbres fruitiers s'appelle verger. C'est principalement le pommier que l'on voit dans les vergers. Les fruits forment une nourriture agréable. Certains fruits se conservent pendant tout l'hiver.

Analyse grammaticale. — Brave kinderen verzorgen de weerlooze dieren en plagen ze niet.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Bruxelles.						
Bruxelles-Nord	362	332	100	77.7	75	202
Bruxelles-Sud	332	322	100	73.5	76	228
Hal	118	91	100	72.7	»	40
Molenbeek-Saint-Jean	118	102	100	65.2	»	43
Saint-Josse-ten-Noode	161	135	100	69 3	»	75
Vilvorde	160	94	100	64	»	31
Inspection principale de Louvain.						
Aerschot	129	111	100	60.2	»	34
Jodoigne	165	124	100	70.1	»	62
Louvain	234	148	100	65.1	63.9	72
Nivelles	188	156	100	71.3	»	74
Tirlemont	58	43	100	59.4	»	12
Wavre	276	217	100	73.6	79	165

C. Province de la Flandre occidentale.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée.* Over de maatschappelijke standen. — Alle menschen zijn gelijk voor God. Alle burgers zijn gelijk voor de wet. De deugd alleen, niet de rijkdom, stelt een onderscheid daar tusschen de menschen. Maar niemand mag over zijne verdiensten hoogmoedig wezen, want de hoogmoed zelve zou hem zijne verdiensten doen verliezen. Arm en rijk, zwak of sterk, wij zijn allen kinderen Gods, en niemand heeft het recht zijnen evenmensch te verachten.

In vroegere tijden, in tijden van onbeschaafdheid, verdeelde men de menschen in onderscheidene klassen : de edelen, de burgers en de boeren of laten. Thans is dit onderscheid weggevaagd; de ware adeldom bestaat in de persoonlijke verdiensten. Men is niet roemwaardig omdat men van een roemwaardigen vader geboren is, maar omdat men, door zijne eigene handelwijze, recht op achting en eerbied heeft verworven, omdat men zelve gewichtige diensten aan de samenleving heeft bewezen.

Explications littéraires et grammaticales. — 1° Wat wordt er van menschen en burgers gezegd tegenover God en wet? Wegens hunne deugd en verdiensten, wegens hunnen evenmensch? 2° In welken naamval staat : *een onderscheid.* Waarom? 3° Tot welke soort van

werkwoorden behoort : *verachten*, *a.* ten opzichte der vervoeging; *b.* ten opzichte der beteekenis; waarom?

Rédaction. — Een onweder is uitgeborsten en heeft de huizen en de weiden zeer beschadigd. Schrijf dit aan uwen broeder, die in eene andere provincie woont.

II. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Leg uit op hoevele wijzen men eene gewone breuk vier maal kleiner maken. Voorbeelden. 2° Een persoon geeft aan het armbestuur zijner gemeente eene som van 4,464 frank, met verzoek er het 1/3 van uit te deelen aan de ouderlingen, de 2/5 aan de behoeftige weduwen, en de 2/9 aan de arbeiders zonder werk. Er zijn in de gemeente 14 ouderlingen, 24 arme weduwen en 30 ledig zittende werklieden. Hoeveel zal elk dezer personen ontvangen, en hoeveel zal als gift aan het armbestuur overblijven. (Beredeneeren.) 3° Hoeveel hectoliters water zou een bak kunnen bevatten die $3^{m}40$ lang, $1^{m}80$ breed en $1^{m}75$ diep is. Indien dit water gedistilleerd of zuiver ware, hoe zwaar zou het wegen? (Beredeneeren.)

III. *Histoire, géographie, éléments des sciences naturelles.* — 1° Maak, in 't kort, eene levensbeschrijving van Jakob van Artevelde. 2° Teeken de kaart van Brabant : grenzen, rivieren, vaarten, ijzeren wegen, steden. 3° Geef eene kleine beschrijving (met verklaring) der zuigpomp.

IV. *Dessin.* — Teeken de deur van 't schoollokaal.

V. *Langue accessoire.* — *Dictée :* MES RICHESSES. (Les cinq sens.) J'ai des yeux pour voir. Les yeux sont les organes de la vue. Avec mes yeux, je vois mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs. Avec mes yeux, je vois les belles fleurs du jardin, les grands arbres du verger, le ciel bleu, le brillant soleil.

J'ai des oreilles pour entendre. Les oreilles sont les organes de l'ouïe. J'entends la voix de ma mère, les chants joyeux des écoliers, la prière du pauvre qui demande l'aumône. J'entends l'oiseau chanter, l'agneau bêler, le chien aboyer, le cheval hennir.

Traduire la dictée ci-dessus (sans dictionnaire).

VI. *Épreuve supplémentaire en langue maternelle.* — *Dictée :* Er zijn eventwel rijken en armen, geleerden en onwetenden, bestuurders en bestuurden. Ieder weze in zijnen stand tevreden, ieder trekke zijn beste voordeel uit den stand waarin God hem heeft geplaatst. *Benijden wij de zulken niet, die meer dan wij begunstigd schijnen; eerbiedigen wij de overheid, die de orde moet handhaven, eerbiedigen wij vooral den monark, die over onze lotbestemming waakt.*

Achten wij alle maatschappelijke standen, want in alle standen, in alle stielen en ambachten, kan men, met goeden wil, nuttig voor het algemeen welzijn wezen. Men is rijk genoeg als men het noodige heeft, rijkdom geeft geen geluk; de innerlijke tevredenheid, de vreeze Gods zijn meer dan schatten waard.

Ontleed redeneerkundig : Benijden wij, enz., tot aan *lotbestemming waakt.*

In welken naamval staan de woordjes (zie den vorigen zin) : *Benijden wij, die,* enz., en stel een ander woord in hunne plaats.

VII. *Écriture.* — Het dictaat in de moedertaal (nr 1), diene tot maatstaf ter waardeering van 't geschrift.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Bruges.						
Bruges	91	87	140	74 9	»	30
Dixmude	95	93	140	70 7	»	23
Ostende	106	94	140	75	»	25
Thielt	45	43	140	68.1	»	12

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent. Garçons.	Filles.	NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
Inspection principale de Courtrai.						
Courtrai	28	27	140	90.9	»	13
Menin	64	62	140	77.3	»	23
Roulers	30	21	140	83.5	»	9
Ypres	179	92	140	84.1	»	37

D. PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° *Ressort d'inspection principale d'Alost.*

I. *Calligraphie.* — GULDEN SPREUKEN

Wilt ge voordeel,
Lees met oordeel.
Wie met genoegen werken kan
Is waarlijk een gelukkig man.

De hoofdletters C, E, O, P, Q, T, X. De cijfers.

II. *Langue maternelle.* — *Dictée:* HET GEWETEN. Wanneer ik eenen arme zie, die met tranen in de oogen om een stuk brood bidt, zegt mij eene *inwendige* stem : Deel uw eetmaal met dien ongelukkige.

Ben ik *geneigd* mijne *misslagen* te *verschoonen,* zoo *gebiedt* mij die stem : Lieg niet.

Voert de gramschap mij buiten mij zelven, zoo raadt mij die stem : Zwijg, *bedaar u,* en spreek geen woord in eenen oogenblik van *oploopendheid;* de *toorn* is blind, en *onderscheidt* niet tusschen het ware en het valsche.

Het is God die door deze stem spreekt, en mij van het kwaad *afwendt.* Die stem heet : Geweten.

Grammaire. — 1° Leg de beteekenis uit der woorden die in het dictaat in italiek gedrukt of onderlijnd zijn. 2° Verbuig in het enkelvoud en in het meervoud : *dees kloeke paard.* 3° Vervoeg, in de drie eerste tijden der antoonende wijze, de werkwoorden : *werpen, zich verblijden, vriezen.*

Rédaction. — Schrijf aan uwe zuster, die te Brussel in dienst is, dat moeder is ziek geworden. Verzoek haar, van wege uwen vader, voor eenigen tijd naar huis te komen, waar hare tegenwoordigheid noodzakelijk is.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Hoe maakt men een tiendeelig getal honderdmaal grooter? — Hoe honderdmaal kleiner? Geef een voorbeeld van elk geval. 2° Welk kapitaal moet men aan 4 t. h. 's jaars uitzetten om dagelijks 2 fr. 75 c. intrest te hebben? 3° Een winkelier mengelt koffie van 2 fr. 10 c. de kilogram met koffie van 2 fr. 50 c. de kilogram. Op een mengsel van 60 kilogrammen neemt hij twee derden van de eerste soort, en het overige van de tweede soort. Hoeveel zal hij dat mengsel per kilogram moeten verkoopen om 17 fr. 80 c. te winnen op den inkoopprijs? 4° Noem de eenheid der landmaat, alsook hare veelvouden en onderdeelen. Zeg aan welke vlaktemaat elk dezer landmaten gelijk is 5° Eene baan van 17,5 kilometers lang heeft 12^m4 breedte. Welke is de waarde van den grond die er in ligt, indien men dezen rekent aan 45 frank de are? 6° Een bak is 2 fr. 75 c. meters lang, 1 1/4 meter breed, en 9/10 meter diep. Hoeveel liters water moet men erin gieten om den bak tot op de 3/5 van de diepte te vullen?

IV. *Géographie.* — 1° Welke zijn de voornaamste nijverheden van elke der volgende steden : Verviers, Charleroi, Doornik, Gent, Hasselt? 2° Noem de steden, de waterloopen en de bijzonderste natuurvoortbrengselen der provincie Brabant. 3° Tusschen welke landen ligt elke der volgende zeeën : de Noordzee, de Baltische zee, de Adriatische zee?

V. *Histoire.* — 1° Verhaal kortbondig wat gij weet van Jacob van Artevelde? 2° Wie

waren de ouders van keizer Karel V? Waar en wanneer werd die vorst geboren? Over welke landen of staten van Europa heeft hij geregeerd? 3° Doe twee voorname akten kennen van het *Nationaal Congres.*

2° Ressort d'inspection principale de Gand.

SECTION A.

I. *Calligraphie.* — Aidons-nous mutuellement,
La charge des malheurs en sera plus légère.
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.

Les majuscules : A, B, F, N, K, P, R, S. Les chiffres.

II. *Langue française. — Dictée.*

(Le texte ne nous est pas parvenu.)

Rédaction. — Écrivez une lettre à votre instituteur, pour lui faire savoir que vous devez quitter l'école. Pour quels motifs... Vous lui exprimez votre reconnaissance et vous lui promettez de continuer à étudier et à suivre ses conseils.

III. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Additionnez les fractions suivantes et réduisez la somme à sa plus simple expression : 5/8 + 4/9 + 8/15 + 17/36. 2° Calculez l'intérêt de 2,480 francs placés pendant 3 ans 9 mois à raison de 4 fr. 20 p. c. par an. 3° Un négociant a acheté 8 balles de café, chacune de 85 kilogrammes, poids net, à raison de 2 fr. 60 c. le kilogramme. Il vend les 5/8 de ce café en faisant un bénéfice de 40 centimes par kilogramme; il vend ensuite 120 kilogrammes à raison de 2 fr. 90 c. le kilogramme. A combien devra-t-il vendre le kilogramme de la partie restante, s'il veut faire un bénéfice total de 282 fr. 25 c.? 4° Qu'entend-on par kilomètre, hectare, décimètre cube, hectolitre, décagramme? 5° Une personne désire convertir un terrain en deux jardins d'égale contenance : le premier forme un carré dont le côté a 80 mètres; le second, un rectangle de 120 mètres de longueur. On demande : *a.* la largeur du second jardin; *b.* l'étendue totale des deux jardins exprimée en hectares et en ares.

IV. *Géographie.* — 1° Quelles provinces font partie du bassin de la Meuse? Décrivez le cours de la Sambre. 2° Décrivez la province de Brabant, en indiquant les bornes, les villes et les rivières. 3° Qu'entend-on par Pyrénées, Danube, Gibraltar, Bothnie, Irlande? Déterminez-en la situation.

V. *Histoire.* — Racontez brièvement les principaux faits du règne de Charles le Téméraire. Quand et à la suite de quels événements la Belgique fut-elle réunie à la Hollande?

SECTION B. (*Ville de Gand.*)

I. *Calligraphie.* — Een vroolijk hart, een zuiver bloed
Is beter dan veel geld en goed.
Zachtmoedigheid, met liefde en vrede,
En trouw aan waarheid, deugd en plicht,
Besture uw voet bij elke schrede
En blijve u altijd voor 't gezicht.

De hoofdletters : A, B, F, K, N, P, R, S. De cijfers.

II. *Langue maternelle. — Dictée.*

(Le texte ne nous est pas parvenu.)

Grammaire. — Schrijf : *a.* den tegenwoordigen tijd (1e persoon enkel- en meervoud); *b.* den onvolmaakt verleden tijd (1e persoon enkel- en meervoud); *c.* het verleden deelwoord der volgende werkwoorden : *zich bewegen, glijden, verdwijnen, verheffen, buigen.*

Rédaction. — Schrijf aan uwen onderwijzer dat gij de school moet verlaten. Waarom... Druk hem uwe erkentenis uit en beloof uwe kennissen uit te breiden en zijne raadgevingen te volgen.

III. *Arithmétique et système métrique.* — Mêmes questions que dans le ressort de l'inspection principale de Gand.

IV. *Géographie.* — 1° Vergelijk het stroomgebied der Schelde met dit der Maas onder

betrekking van *a.* uitgestrektheid, *b.* uitzicht, *c.* voortbrengsels en nijverheid, *d.* taal. 2° Teeken de kaart der provincie West-Vlaanderen met aanduiding der grenzen, steden en rivieren. 3° Beschrijf de reis, langs water, van Gent naar Constantinopel. Noem *a.* de zeeën en zeeëngten waardoor het schip zal varen; *b.* de landen met hunne hoofdsteden door die zeeën bespoeld; *c.* één stroom welk elk dier landen doorloopt.

V. *Histoire.* — 1° Verhaal in 't kort de geschiedenis van Filips den Goede. 2° Welke waren de bijzonderste gebeurtenissen der regeering van Albert en Isabelle? Welk was de toestand van ons land onder hun bestuur?

VI. *Dessin.* — Maak eene teekening van eigen vinding, met lood, pas en schuine lijnen, met een lijstwerk omgeven.

VII. *Sciences naturelles.* — 1° Noem de deelen eener volledige bloem. 2° Hoe is de zuivere lucht samengesteld? 3° Beschrijf in eenige woorden de werking eener zuigpomp.

VIII. *Langue française.* — *Dictée.*

(Le texte manque.)

Rédaction. — Écrivez à votre frère pour l'engager à ne pas dénicher les petits oiseaux. Services qu'ils rendent à l'homme. Agréments qu'ils répandent dans les jardins et dans les campagnes. Ils méritent d'être protégés.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale d'Alost.						
Alost	110	82	150	62.7	68.7	26
Grammont	75	72	150	69.8	83.5	27
Lokeren	56	51	150	73.7	93 5	24
Sottegem	84	81	150	64.5	42.4	23
Saint-Nicolas	48	47	150	62.6	81.4	10
Termonde	73	70	150	71 2	94 6	18
Inspection principale de Gand.						
Audenarde	96	87	150	63	75	34
Eecloo	58	56	150	81.3	80.5	18
Gand	332	310	225	150 2	140.6	230
Ledeberg	60	52	150	82 4	78.1	26
Tronchiennes	44	43	150	89.6	78.6	21

E. Province de Hainaut [1].

I. *Arithmétique, système légal des poids et mesures et calcul mental* (une heure et demie.) — 1° Qu'est-ce que la division? Énoncez la règle à suivre pour diviser une fraction ordinaire par une fraction ordinaire. Démontrez cette règle en opérant sur l'exemple suivant : 3/4 : 5/7. 2° On désire connaître quelle contenance en hectares, ares et centiares aura un terrain sur lequel on veut récolter les betteraves destinées à une sucrerie qui produit annuellement 85,470 kilogrammes de sucre. On sait *a.* que la betterave donne en sucre environ 7 p. c. de son poids; *b.* qu'un mètre carré produit en moyenne 3 kilogrammes de betteraves. 3° Une personne avait placé une moitié de son capital à 5 p. c. l'an et l'autre moitié à 4 1/2 p. c. Elle retirait annuellement 60 francs d'intérêt de plus de la première moitié que de la seconde. Au bout de trois ans, elle emploie le capital et les intérêts

[1] Les mêmes questions ont été posées dans les trois ressorts d'inspection principale de Mons, Tournai et Charleroi.

simples qu'il a produits pendant ce temps à l'acquisition d'une propriété dont l'hectare lui coûte 15,000 francs. Quelle est la surface de cette propriété? 4° Indiquez les opérations successives que vous faites pour résoudre, *par le calcul mental*, la question suivante : Quels sont les 2/3 des 6/7 de 63 fois 5.2?

II. *Langue maternelle.* — (La dictée ne pourra être mise au net; elle servira pour l'appréciation de *l'écriture*. Il sera accordé *dix minutes* pour la revoir. Une lecture expressive en sera d'abord faite aux elèves.)

Dictée. — Le prix d'une heure. As-tu jamais réfléchi, enfant, à ce que vaut une heure de temps? Tu écoutes sonner l'horloge; tu te dis : Bon! voilà encore une heure de passée, et tu ne penses pas plus loin. Cependant, que de choses se sont accomplies dans le monde pendant les soixante minutes que tu as perdues peut-être à ne rien faire! Que de notions utiles tu aurais acquises si tu avais consacré ce temps à une étude sérieuse, si tu t'étais montré bien attentif aux leçons de ton instituteur! Combien de jeunes gens j'ai vus se repentir d'avoir perdu à l'école des moments précieux!

Pendant l'heure qui vient de s'écouler, bien des hommes ont travaillé et souffert, les uns labourant en plein soleil le champ de blé, les autres penchés sur l'établi dans les sombres ateliers des villes; ceux-ci livrés à de patientes études pour faire luire aux yeux du grand nombre la lumière de la vérité, ceux-là poursuivant de laborieuses recherches en vue d'une invention utile.

Bénies soient les heures qui ont vu apparaître l'écriture, la boussole, l'imprimerie, la locomotive, le télégraphe et toutes les découvertes destinées à contribuer au progrès social et à l'union des peuples!

Chaque fois que tu entends sonner l'heure, demande-toi : En ai-je bien employé chacun des instants?

Grammaire (quarante-cinq minutes). — 1° *Prix; peuple.* Donnez un adjectif et un verbe dérivés de chacun de ces deux noms, et employez ces adjectifs et ces verbes dans des phrases exprimant des vérités générales. 2° *Dire.* Donnez trois verbes formés de *dire;* — employez, *dans des phrases convenables*, le premier de ces verbes à toutes les personnes du présent de l'indicatif; le deuxième à toutes les personnes du passé défini; le troisième à toutes les personnes du passé du subjonctif. 3° *Que de choses vous auriez apprises si vous vous étiez toujours montrés attentifs aux leçons de vos instituteurs!* Traduire la phrase en y employant le premier verbe au présent du conditionnel, deuxième personne du singulier, et le second au temps convenable. La traduire ensuite en y employaut les deux verbes au passé indéfini, deuxième personne du singulier. 4° Expliquez l'accord des deux participes passés et de l'adjectif qualificatif dans la phrase donnée ci-dessus (au 3°), et faites l'analyse grammaticale des mots *que, si, étiez montrés*, qui s'y trouvent employés.

Rédaction. — *Style* (une heure). — *Lettre.* Votre père, employé au chemin de fer, vient d'être prévenu qu'il sera prochainement déplacé. Ce changement de position devant lui être désavantageux, vous écrivez à son inspecteur pour obtenir que votre père soit maintenu dans sa position actuelle.

III. *Géographie* (une heure). — 1° Nommez les chaînes de montagnes qui séparent : *a.* La Suède de la Norvège; *b.* la France de l'Espagne; *c.* la France de l'Italie. — Dites quels fleuves arrosent Vienne, Saint-Pétersbourg, Rome, Londres, Paris, Marseille. 2° Indiquez les cours d'eau et les canaux que suivrait un bateau se rendant de Dinant à Bruges par la voie la plus courte. — Nommez les villes par où il passerait et faites connaître la principale industrie de chacune d'elles. 3° Qu'appelle-t-on latitude et longitude d'un lieu? — Expliquez comment, par le moyen de la latitude et de la longitude, on détermine la situation d'un point sur la surface de la sphère.

IV. *Histoire* (quarante-cinq minutes). — 1° Nommez deux princes qui ont particulièrement favorisé le développement des communes : dites ce qu'ils ont fait dans ce but, et indiquez le temps et le lieu où ils vivaient. 2° On établit parfois des rapprochements entre le règne d'Albert et Isabelle et celui de Léopold I[er]. Faites connaître trois points de ressemblance et trois points de différence entre ces deux règnes.

V. *Dessin* (quarante-cinq minutes). — 1° Tracez un cercle inscrit dans un octogone et circonscrit à un autre octogone. 2° Dessinez une fenêtre. Le dessin aura au moins quinze centimètres de hauteur. (*N. B.* Il ne pourra être fait usage ni de règle ni de compas.)

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Charleroi.						
Charleroi	364	164	160	87	70.2	55
Chimay	516	145	160	83	49.6	36
Fontaine-l'Évêque	286	258	160	73.5	76.8	60
Gosselies	112	83	160	75.8	73.3	19
Thuin	224	188	160	101.1	73.1	64
Inspection principale de Mons.						
Ath.	223	183	160	67.7	54.8	40
Mons	193	171	160	82.4	36.5	45
Pâturages.	326	151	160	86.2	74.4	44
Seneffe.	195	182	160	86	72.9	45
Soignies	149	120	160	76.6	60.4	19
Inspection principale de Tournai.						
Boussu.	144	129	160	83.2	69	41
Frasnes-lez-Buissenal. . .	66	62	160	95.2	69.2	19
Leuze	95	87	160	88.6	63.3	24
Tournai	251	233	160	73	61.6	26

F. Province de Liège.

I. *Langue maternelle.* — *Dictée :* Les fleurs. L'enfance aime les fleurs ; elle se plaît à les rechercher. Les fleurs font dans le jeune âge le charme des promenades champêtres ; elles éveillent nos premières sensations. Nous saluons celles qui se rencontrent sous nos premiers pas, car notre cœur nous dit qu'elles ne sauraient nous être indifférentes.

Ce goût, naturel à la tendresse de l'enfance, ne s'affaiblit point dans la jeunesse. La simple culture d'un jardin procure au jeune homme des plaisirs sans cesse *renaissants ;* c'est un fertile enseignement pour son esprit et son cœur. La jeune fille se plaît à *retracer* de son pinceau les formes capricieuses des fleurs, à imiter l'éclat brillant de leur *coloris.* Quel intérêt nouveau s'ajouterait à cette simple reproduction des lignes extérieures, si la jeune fille pouvait y *joindre* une connaissance exacte de ces végétaux élégants, dont elle aime à *retracer* les contours !

Ces pures et délicates jouissances ne *s'évanouissent* pas avec l'âge mûr, comme les amusements stériles de la jeunesse : elles prennent une direction plus sérieuse. Pour peu que nous ayons porté notre attention sur le spectacle de la nature, ces productions que nous avons considérées dans le jeune âge isolément et sans but particulier, nous offrent plus tard un intérêt que nous n'avions pas soupçonné. La végétation prise dans son ensemble *revêt* un caractère tout particulier de grandeur qui nous étonne. Louis Figuier.

Questions sur le texte de la dictée. — 1° Remplacez les mots *retracer, coloris, s'évanouissent* et *revêt* par d'autres qui aient à peu près la même signification. 2° Décomposez le mot *renaissants* et indiquez la signification du préfixe. Donnez, de plus, deux autres mots formés de ce préfixe. 3° Faites connaître les observations particulières auxquelles donne lieu la conjugaison des verbes *joindre* et *retracer.* 4° Faites connaître la fonction des noms et des pronoms compris dans la phrase : *Ce goût, naturel à la tendresse de l'enfance, ne*

s'affaiblit point dans la jeunesse. 5° Indiquez la raison pour laquelle on n'a pas répété le mot *ces* avant l'adjectif *délicates.*

Rédaction. Lettre. — Sujet : Écrivez à votre oncle, placé à la tête d'un grand commerce, pour le prier d'attacher à sa maison un de vos condisciples, qui a obtenu le certificat de capacité au dernier concours cantonal et qui se trouve actuellement dans une position de fortune peu aisée. (*N. B.* L'étendue de la lettre devra être de 20 lignes environ.)

II. *Géographie.* — Dessinez la carte de la province de Luxembourg en y indiquant : *a.* les limites : *b.* quatre cours d'eau ; *c.* les chemins de fer ; *d.* les chefs-lieux des arrondissements administratifs. Dans une note particulière, vous ferez connaître l'aspect général de cette province ainsi que les productions *minérales* les plus importantes. 2° *a.* Dans quelles régions agricoles est comprise la province d'Anvers ? *b.* indiquez les productions *végétales* de chacune de ces régions. 3° Faites connaître : *a.* les bornes ; *b.* la forme du gouvernement ; *c.* trois villes importantes ; *d.* les principales branches d'*industrie* de ce pays.

III. *Histoire nationale.* — 1° Qu'appelait-on *commune* sous le régime féodal ? Citez quelques princes (au moins quatre) qui ont favorisé cette institution ? 2° Quelles furent, pour notre pays, les conséquences de la bataille de Turnhout, en 1789 ? Comment, après cette bataille, les Belges retombèrent-ils sous la domination étrangère ? 3° Quels furent les principaux actes du Congrès national ? 4° Qu'est-ce que le pouvoir législatif ? Par qui est-il exercé ?

IV. *Calcul mental et intuitif.* — 1° Indiquez un procédé facile pour multiplier un nombre entier par 15. Citez le principe sur lequel vous vous appuyez et démontrez-le sur l'exemple suivant : 34 × 15 = . 2° Énoncez le procédé à suivre pour diviser un nombre entier par une fraction. Appliquez la règle à l'exemple suivant : 3 : 4/5. Montrez l'exactitude du résultat par une construction graphique.

V. *Arithmétique et système légal des poids et mesures.* — 1° Donnez la règle à suivre pour transformer une fraction ordinaire en une fraction décimale équivalente. Appliquez cette règle sur l'exemple suivant : 4,25. Prouvez, en outre, l'exactitude du résultat obtenu. 2° Un homme achète un terrain de 65 ares pour 1,950 francs. Il vend les 4/5 de ce terrain à raison de 3,800 francs l'hectare et le reste à 1 fr. 85 c. le mètre carré. Quel est son bénéfice ? 3° Un particulier qui a placé une certaine somme dans une entreprise reçoit, au bout de 5 ans 2 mois, 16,900 francs, capital et bénéfice compris. Le bénéfice égale les 2/5 du capital. Calculez ce bénéfice et trouvez à quel taux l'argent a été placé.

N. B. — La réponse aux problèmes comprendra les opérations et le raisonnement.

VI. *Dessin.* — Un dessin d'environ deux décimètres de hauteur.

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Garçons.	Filles.	
Inspection principale de Huy.						
Fexhe-lez-Slins.	242	130	220	132.9	125.4	81
Hollogne-aux-Pierres. . .	131	106	220	125.2	113.6	51
Huy.	161	111	220	125	120	51
Seraing	304	115	220	125.5	147.4	72
Waremme.	151	95	220	127.1	129.7	51
Inspection principale de Liége.						
Aubel	86	63	220	145.5	145.3	47
Chênée.	189	139	220	142.6	136.2	94
Fléron.	180	147	220	126	113.6	73
Liége	377	300	220	131.8	128.7	234
Verviers	246	179	220	139.2	123.4	129

G. Province de Limbourg.

(Le concours n'a pas été organisé pendant l'année 1881.)

H. Province de Luxembourg.

Les élèves des écoles allemandes ont le choix de la langue maternelle ; s'ils choisissent l'allemand, ils pourront gagner, en outre, 10 points pour la dictée française. Pour toutes les autres branches, ils ont la faculté de répondre en allemand ou en français.

I. *Langue française.* — *Dictée.* La bonne lecture enrichit l'esprit de *connaissances* nouvelles, élève le sentiment et forme le goût ; elle *nous* procure des passe-temps aussi agréables qu'utiles. Les lectures frivoles n'ont pour but que la satisfaction d'une vaine *curiosité;* elles éloignent d'un travail sérieux, égarent l'imagination et faussent le jugement; elles nous font négliger nos *occupations* journalières et nous dégoûtent de la condition modeste *où* nous sommes placés.

Grammaire. — 1° Formez un substantif et un verbe de chacun des deux adjectifs *utile* et *nouveau ;* formez un substantif et un adjectif de chacun des deux verbes *constituer* et *négliger;* formez un adjectif et un verbe du substantif *imagination.* 2° Conjuguez les verbes *connaître* et *satisfaire : a.* au présent et au futur de l'indicatif ; *b.* au présent et à l'imparfait du subjonctif. 3° Donnez la règle, sans exemples, de la formation du pluriel d'un substantif composé d'un verbe et d'un substantif.

Analyse grammaticale. — Indiquez la fonction des cinq mots soulignés de la dictée.

II. *Langue allemande.* — *Dictée.* Das Lesen guter Bücher bereichert den Verstand mit neuen Kentnissen, erhebt das Gefühl und bildet den Geschmack ; es verschafft uns einen eben so angenehmen als nützlichen Zeitvertreib. Das Lesen gehaltloser Bücher hat nur zum Zweck, einen eitlen Vorwitz zu befriedigen ; es wendet von einer ernsthaften Arbeit ab, verwirrt die Einbildungs- und die Beurtheilungskraft ; es thut unsere täglichen Beschäftigungen vernachlässigen, und verleidet unseren einfachen Stand, in welchem wir uns befinden.

Grammaire. — Bildet ein Hauptwort und ein Zeitwort von jedem folgender Eigenschaftswörter : *neu, eitel ;* ein Eigenschaftswort und ein Zeitwort von jedem folgender Hauptwörter : *Arbeit, Verstand ;* ein Hauptwort und ein Eigenschaftswort von dem Zeitworte *thun.* 2° Konjugirt die Zeitwörter *thun* und *abwenden* in der Gegenwart, in der Mitvergangenheit und in der Vergangenheit der Wirklichkeitsform. 3° Setzet die Eigenschaftswörter *gut* und *eitel* in die zwei höheren Steigerungstufen.

Analyse grammaticale. — Analysirt die zehn ersten Wörter des Diktates.

III. *Rédaction.* — Vous écrivez à votre frère que vous avez fait une promenade scolaire au bois : que l'instituteur, après vous avoir montré les parties essentielles d'une fleur (les indiquer), se proposait de vous donner encore d'autres notions utiles sur les plantes, lorsque survint un orage (le décrire en quelques phrases). Enfin, vous dites comment s'est accompli votre retour.

IV. *Arithmétique et système métrique.* — 1° Réduisez les fractions suivantes à leur plus petit dénominateur commun : 5/6, 7/8, 4/9 et 7/12. Quelle est la somme de ces fractions : *a.* en nombre fractionnaire ; *b.* en nombre décimal à moins d'un centième près. 2° 25 ouvriers, en 16 jours, ont gagné 1,400 francs ; combien 17 ouvriers de même force gagneront-ils en 23 jours? 3° Un oncle lègue à ses trois neveux A, B, C, une somme de 77,506 francs de manière que la part de B soit les 9/10 de celle de A, et la part de C les 9/10 de celle de B. Quelle sera la part de chacun? 4° Un réservoir a 4 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et $2^{m}17$ de profondeur : *a.* combien peut-il contenir de litres d'eau? *b.* Si cette eau était pure, combien faudrait-il de pièces de 5 francs en argent pour faire équilibre à son poids.

V. *Écriture.* — *a.* En ronde, le mot : Constitution ; *b.* en moyenne : Le fruit succède à la fleur ; *c.* en expédiée : les 4 premières lignes de la dictée ; *d.* les lettres majuscules de l'alphabet de N à Z ; *e.* les chiffres. Les élèves allemands remplacent l'expédiée française par les 4 premières lignes de la dictée allemande.

VI. *Géographie.* — 1° Tracez de mémoire la carte de la Belgique divisée en provinces (seulement les bornes). 2° Quelle est la branche d'industrie par laquelle se distingue chacune des villes suivantes : Liège, Verviers, Huy, Namur et Hasselt. 3° Indiquez la suite des chaînes de montagnes qui forment la grande ligne de faîte européenne du nord-est au sud-ouest, depuis le détroit de Waigatz jusqu'à celui de Gibraltar.

VII. *Histoire.* — 1° Quelle était, sous le régime féodal, la condition des habitants de la Belgique appelés serfs ou vilains? Quelles sont les cinq grandes libertés dont les Belges jouissent aujourd'hui? 2° Que savez-vous de la bataille de Woeringen, en 1288? Comment Jean le Victorieux agit-il à l'égard de ses sujets et que s'ensuivit-il? Quand et de quoi mourut-il?

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent.		NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
				Filles.	Garçons.	
Inspection principale d'Arlon.						
Arlon	187	58	140	71.5	99.5	36
Bouillon	411	36	140	96	94.3	28
Neufchâteau	86	50	140	100.7	109.1	38
Virton	779	100	140	105.8	103.2	95
Inspection principale de Marche.						
Bastogne	22	17	140	120.4	117.9	17
Houffalize	39	25	140	99.2	101.9	21
Marche	54	31	140	100.2	103.6	26
Saint-Hubert	35	23	140	118.5	120.4	23

I. PROVINCE DE NAMUR.

1° *Ressort d'inspection principale de Dinant.*

I. *Langue française.* — *Dictée* servant de composition en écriture.

(Le texte manque.)

Explication du texte. — 1° Dire la signification des mots *se respecte* et *dommages.* 2° Construire une phrase exprimant une pensée générale avec les racines des mots *désordre* et *gêner.*

Grammaire. — 1° Faire l'analyse motivée du mot *laisseront.*

Style. — Vous êtes un employé aux chemins de fer de l'État. Le gouvernement vous annonce une augmentation de traitement. Écrivez une lettre pour faire part de cette bonne nouvelle à votre frère qui fréquente l'école primaire et profitez de cette occasion pour lui donner quelques sages conseils.

II. *Éléments du calcul et système légal des poids et mesures.* — 1° Divisez 138 par 75, vous trouverez un reste. Complétez le quotient obtenu par une fraction décimale et prouvez que vous comprenez le procédé dont vous faites usage. 2° Quel est le poids de 2 1/2 décilitres d'eau distillée? 3° On veut doubler entièrement un effet d'habillement pour la confection duquel on a employé 1.35 mètres d'un drap de 1.20 mètre de largeur. Si l'étoffe servant de doublure a 0.72 mètre de large, quelle quantité sera nécessaire? 4° Une personne possède un capital de 43,800 francs qu'elle place à intérêt. Elle se crée ainsi une rente qui lui permet, année commune, de dépenser journellement 3 1/6 francs et d'économiser 1 1/3 franc. Calculer le taux auquel son argent est placé.

III. *Dessin.* — 1° Étant donnée une circonférence ayant environ 0.1 mètre de rayon, lui inscrire un carré et lui circonscrire un octogone régulier. 2° Dessiner une échelle ayant au moins 0.20 mètre de longueur. (Il sera tenu compte des traits de lumière et des traits d'ombre.)

IV. *Géographie.* — Dessiner la carte de la province de Brabant : bornes, villes, chefs-lieux d'arrondissement, trois principaux cours d'eau, cinq grandes lignes de chemins de fer, canaux. 3° Citer les quatre plus grandes îles de l'Europe et une ville de chacune d'elles. 3° Donner les bornes de la Hollande et les trois villes les plus importantes de ce pays. 4° Qu'est-ce que la boussole et à quoi sert-elle?

V. *Histoire.* — 1° Que savez-vous des Nerviens. 2° Indiquer la part que Godefroid de Bouillon prit aux croisades. 3° Par suite de quel événement la maison de Bourgogne régna-t-elle en Flandre? 4° Dire ce que vous savez de la révolution brabançonne.

VI. *Notions élémentaires des sciences naturelles.* — 1° Faire connaître l'utilité de la vache. 2° Quels sont les organes essentiels d'une plante? 3° A quoi sert la racine d'un végétal? 4° Les corps se présentent sous trois états dans la nature. Donner un exemple de chaque état.

2° *Ressort d'inspection principal de Namur.*

I. *Langue française.* — *A. Dictée.* — (La dictée, servant en même temps d'exercice d'*écriture* (expédiée), sera faite lentement et ne pourra être mise au net.) — L'ivrognerie. Il n'y a aucun vice qui *soit* plus honteux, plus fatal dans ses conséquences que l'ivrognerie. L'homme ivre déraisonne et descend au-dessous de l'animal, qui ne raisonne pas, il est vrai, mais qui demeure constamment fidèle aux règles que Dieu a *établies*. Les instincts de l'animal lui tiennent lieu de sagesse, tandis que les instincts de l'homme le conduisent presque toujours aux excès et aux sottises de tout genre, si la raison n'est pas là pour les discipliner. *Or*, dans l'ivresse, la raison a *disparu*, et les appétits les plus désordonnés ont libre carrière. Craignez tout d'un homme adonné à la boisson, et n'en espérez rien, ni dévoûment, ni respect des choses les plus sacrées, ni même probité. Ceux qui se sont abandonnés à cette indigne et funeste habitude méprisent le travail, dédaignent les joies de la famille et ne remplissent aucun des devoirs de la vie privée ou publique. Ils ne sont plus des créatures humaines, dit un ancien philosophe, ils sont des brutes ou des bêtes féroces.

B. Questions sur la dictée. 1° *Il n'y a aucun vice qui soit*... A quel mode est employé le second verbe et pourquoi? 2° *Aux règles que Dieu a*... Justifiez l'orthographe du participe qui suit ces mots. 3° Cherchez dans cette dictée *a.* un complément déterminatif d'un nom; *b.* un complément déterminatif d'un adjectif. 4° *Or.* Donnez un homonyme de ce mot, et employez-le dans une phrase exprimant une pensée morale. 5° Donnez les temps primitifs du verbe *disparaître*, et dites si le participe de ce verbe est variable ou invariable dans cette phrase, et pourquoi? 6° *Indigne.* Quelle est la valeur du suffixe *in* dans ce mot? Formez quatre adjectifs en plaçant la même particule devant les mots : *matériel, partial, légal, réfléchi*. La particule *in* a-t-elle la même signification dans le mot *implanter?*

C. Rédaction. — Lettre à votre instituteur. A la suite du concours, vous avez obtenu le certificat d'études primaires. Vous devez surtout ce succès à votre instituteur; vous lui écrivez pour exprimer votre reconnaissance. Vous le priez, en outre, de demander à vos parents qu'ils vous permettent de fréquenter encore l'école pendant un an, pour compléter votre instruction.

II. *Arithmétique.* — *A. Calcul mental.* — 1° Expliquez comment on multiplie mentalement 45.8 par 15 et appliquez votre procédé à la multiplication de ces deux nombres. 2° Qu'entendez-vous par simplifier une fraction? Citez le principe sur lequel on s'appuie pour faire cette opération. Démontrez l'exactitude de ce principe à l'aide d'une construction graphique. Prenez pour exemple 6/10.

B. Calcul écrit. — 1° Qu'est-ce que le stère? Comment dérive-t-il du mètre? 2° Un employé dépense les 2/5 de son traitement annuel pour sa nourriture, et le 1/4 du reste pour ses habillements. Ses autres frais s'élèvent à 45 francs par mois. Il place à la caisse d'épargne les 720 francs qui lui restent. Quel est son traitement? 3° J'emprunte une somme à 5 1/4 p. c. Au bout de treize mois, je donne 6,030 fr. 40 c., tant pour le capital que pour les intérêts. Quelle somme avais-je empruntée?

III. *Histoire.* — 1° Que savez-vous des mœurs des anciens Belges? 2° Racontez la bataille des Éperons d'or.

IV. *Géographie.* — 1° Dans quels pays et sur quels fleuves sont situées les villes suivantes : Londres, Orléans, Lyon, Vienne et Lisbonne? 2° Tracez la carte du Brabant en y indiquant : *a.* les bornes ; *b.* les cours d'eau ; *c.* les canaux ; *d.* les chemins de fer ; *e.* les principales villes.

V. *Dessin.* — *a.* Dessinez un rectangle dont la longueur soit les 3/5 de la largeur ; *b.* divisez ce rectangle en 60 rectangles égaux. 2° Dessinez une carafe et un petit verre à bière sans pied. (Les deux objets, placés l'un à côté de l'autre, se trouveront en face des concurrents.)

CANTONS SCOLAIRES.	NOMBRE des élèves admis à concourir.	NOMBRE des concurrents	MAXIMUM des points à obtenir.	MOYENNE DES POINTS obtenus par concurrent. Garçons.	Filles.	NOMBRE des certificats de capacité délivrés.
Inspection principale de Dinant.						
Beauraing	210	49	160	117.9	116.3	36
Dinant	181	65	160	104 5	109	49
Mariembourg	195	36	160	120.5	113.5	34
Inspection principale de Namur.						
Ciney	218	56	150	102.2	91.4	49
Gembloux	244	80	150	81.5	118.1	46
Morialmé	314	68	150	99.4	93.9	48
Namur	221	68	150	103.7	79.7	49

2e SECTION.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Établissements du degré inférieur : Écoles moyennes.

I. *Établissements concurrents.*

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	1re CLASSE OU 3e ANNÉE D'ÉTUDES. — NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS pour le concours général. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1re classe.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1re classe.
1	Aerschot	1	»	2	1	»	2
2	Alost	3	3	1	3	3	1
3	Anvers	»	1	»	»	1	»
4	Ath	3	»	»	»	»	»
5	Audenarde	»	2	»	»	2	»
6	Beaumont	2	2	»	»	»	»
7	Boom	1	»	»	1	»	»
8	Braine-le-Comte	3	6	2	»	»	»
	A reporter	13	14	5			3

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	1re CLASSE OU 3e ANNÉE D'ÉTUDES. — NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS pour le concours général. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1re classe.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	Élèves qui ont doublé la 1re classe.
	Reports. . .	13	14	5	5	6	3
9	Bruges	5	2	»	5	2	»
10	Bruxelles (éc. comm.) . .	4	2	3	4	2	3
11	Châtelet (id.). . . .	»	4	»	»	»	»
12	Courtrai (éc. patr.). . .	10	»	1	10	»	1
13	Couvin	3	5	3	»	»	»
14	Diest	1	4	»	1	4	»
15	Dinant	3	1	»	»	»	»
16	Ellezelles (éc. com.) . .	»	»	2	»	»	»
17	Fleurus (id.). . . .	2	3	»	»	»	»
18	Fosses	»	2	4	»	»	»
19	Furnes	1	3	»	1	3	»
20	Gosselies.	2	4	2	»	»	»
21	Hal	6	3	»	6	3	»
22	Herve (éc. patr.) . . .	4	»	»	»	»	»
23	Houdeng-Aimeries . .	8	3	3	»	»	»
24	Huy	9	5	4	»	»	»
25	Ixelles (éc. comm.) . .	1	1	6	1	1	6
26	Jodoigne.	3	2	5	»	»	»
27	Jumet (éc. comm.). . .	5	5	1	»	»	»
28	Laeken (id.)	2	1	»	1	»	»
29	Liège (id.)	5	4	1	»	»	»
30	Limbourg	5	4	»	»	»	»
31	Lokeren (éc. comm.) . .	1	1	»	1	1	»
32	Louvain	2	1	»	2	1	»
33	Maeseyck	1	1	4	1	1	4
34	Malines	12	2	1	7	1	1
35	Marche	1	»	2	»	»	»
36	Mons	2	2	3	»	»	»
37	Neufchâteau.	»	3	»	»	»	»
38	Nieuport.	1	»	2	1	»	2
39	Pâturages	1	4	2	»	»	»
40	Pecq (éc. comm.) . . .	5	»	»	»	»	»
41	Péruwelz	1	5	3	»	»	»
42	Philippeville	1	1	»	»	»	»
43	Poperinghe	3	»	»	3	»	»
44	Quiévrain (éc. comm.) . .	4	3	2	»	»	»
45	Renaix	1	2	1	1	2	1
46	Rochefort	5	3	2	»	»	»
47	Rœulx	4	7	6	»	»	»
	A reporter. . .	137	107	68	50	27	21

Numéros d'ordre.	NOMS des ÉTABLISSEMENTS. (Écoles moyennes.)	1re classe ou 3e année d'études. — Nombre d'élèves inscrits pour le concours général. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	pour le concours général. Élèves qui ont terminé la 1re classe après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	pour le concours général. Élèves qui ont doublé la 1re classe.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont terminé la 1re classe sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont terminé la 1re classe après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.	pour le concours de flamand. Élèves qui ont doublé la 1re classe.
	Reports. . .	137	107	68	50	27	21
48	Saint-Ghislain	2	1	2	»	»	»
49	Saint-Hubert	1	1	»	»	»	»
50	St-Josse-ten-Noode (comm.)	3	2	1	3	2	1
51	Saint-Trond.	2	1	»	2	1	»
52	Schaerbeek (éc. comm.). .	4	3	»	4	3	»
53	Seraing (id.).	7	1	4	»	»	»
54	Soignies	5	6	5	»	»	»
55	Spa	»	2	3	»	»	»
56	Stavelot	1	1	4	»	»	»
57	Thuin.	7	1	3	»	»	»
58	Tongres	2	3	1	2	3	1
59	Turnhout	»	2	2	»	2	2
60	Verviers (éc. comm.) . .	11	1	»	»	»	»
61	Virton	5	2	»	»	»	»
62	Visé	2	6	2	»	»	»
63	Walcourt.	4	»	»	»	»	»
64	Waremme	4	4	3	»	»	»
65	Wavre	4	2	2	»	»	»
66	Ypres.	3	1	1	2	»	»
	Totaux. . .	204	147	101	63	38	25

Il résulte de ce tableau que 46 écoles moyennes de l'État, 16 écoles moyennes communales, 3 écoles moyennes patronnées et 1 école moyenne privée ont pris part au concours général; que 17 écoles moyennes de l'État, 6 écoles moyennes communales, 2 écoles moyennes patronnées et 1 école moyenne privée ont participé au concours spécial de langue flamande.

Les établissements qui n'ont pas concouru, faute d'élèves dans la 1re classe, sont : 1° les écoles moyennes de l'État à Andenne, à Gand, à Lierre et à Namur; 2° les écoles moyennes communales à Binche, à Oorderen et à Saint-Gilles lez-Bruxelles; 3° les écoles moyennes patronnées à Eecloo, à Ninove et à Thielt.

II. *Jurys.*

Concours général. — MM. Charlier, De Moor, Demoulin, Gilles, Seron et Servais, professeur de mathématiques à l'athénée royal de Bruxelles.

Concours spécial de langue flamande. — MM. Hiel, Van Beers et Verstraeten.

III. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats qui ont obtenu au moins la moitié des points.*

1° Concours général.

Grammaire. — 1° Que savez-vous de l'accord du participe passé employé sans auxiliaire? 2° Quels modes emploie-t-on dans la proposition subordonnée après les verbes : *a.* comprendre, se plaindre que; *b.* faire en sorte que? Justifiez votre réponse et donnez un exemple.

Narration. — Une excursion scolaire. Le choix des incidents est abandonné à l'imagination des élèves; mais ils éviteront de tomber dans la proxilité.

Histoire et géographie. — 1° Que savez-vous de Thiery et de Philippe d'Alsace? 2° Racontez la lutte des communes flamandes contre la France depuis l'emprisonnement de Guy jusqu'à la mort de Zannekin. 3° Tracez la carte de l'Espagne et décrivez cette contrée. 4° Quels sont les groupes d'îles de la Polynésie?

Mathématiques. — *Arithmétique :* 1° Qu'est-ce que la division? Exposez la théorie de la division sur l'exemple suivant : 455,532 : 748. 2° Trois personnes, A, B, C, placent ensemble 18,000 francs à intérêt. Au bout de quatre ans six mois elles retirent, capital et intérêts simples compris : A, 6,350 francs; B, 7,620 francs, et C, 8,890 francs. Déterminez la mise de chacune d'elles et le taux de l'intérêt.

Algèbre. — On a deux lingots contenant : le premier 12 kilogrammes d'or et 18 kilogrammes d'argent; le second 15 kilogrammes d'or et 20 kilogrammes d'argent. Quel poids faut-il prendre de chacun de ces lingots pour en former un troisième qui contienne 7 kilogrammes d'or et 10 kilogrammes d'argent?

Géométrie. — 1° Démontrez que deux rectangles quelconques sont entre eux comme les produits des bases multipliées par les hauteurs. Faites voir comment ce théorème conduit à la mesure des surfaces. 2° Décrire un triangle, connaissant un côté, l'un des angles adjacents à ce côté et la somme des deux autres côtés.

Botanique. — Qu'est-ce que la racine? Quelles sont ses fonctions? Faire connaître d'une manière sommaire les principales espèces de racines, en ce qui concerne leur forme.

N. B. Les élèves ont eu six heures pour faire leur travail de grammaire et la narration; six heures pour l'histoire et la géographie; six heures pour les mathématiques et la botanique.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30.)	Botanique (max. : 10.)	Total (max. : 100).
	Catégorie A. — Élèves qui ont terminé la 1re classe ou 3e année d'études sans avoir doublé aucune des deux classes antérieures.						
1er prix.	Horace Mandart, de Rœulx	Rœulx.	29.5	17.5	26.5	7.5	81
2e id.	Marc Warolus, de Bellecourt	Id.	24.5	17.5	28	9	79
3e id.	Henri Fever, de Ramscappelle	Nieuport.	27 5	14.5	28.5	8	78.5
4e id.	Emile Roland, d'Hennuyères	Soignies.	28	16	26	8	78
5e id.	Amédée Chamart, d'Ath	Ath.	29	15	25	7	76
5e id.	Albert Marcaux, de Rebecq-Rognon	Soignies.	25.5	18	26	6.5	76
6e id.	Léon Lefranc, de Lille	Id.	27	16.5	25	7	75.5
7e id.	Émile Campion, d'Obaix	Gosselies.	26.5	16.5	28	4	75

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
8e prix.	Jules Lecomte, de La Louvière. . .	Houdeng-Aimeries.	29	17	22.5	6	74.5
	Henri Mertens, d'Herzele	Soignies.	25.5	17.5	24.5	7	74.5
9e id.	Edmond Choquet, de Hornu	Saint-Ghislain.	30.5	14	22	7.5	74
10e id.	Léandre Mal, de Haine-Saint-Pierre .	Houdeng-Aimeries.	29.5	16	21.5	5	72
1er access.	Octave Liard, de La Louvière . . .	Rœulx.	26	16.5	21.5	7	71
2e id.	Edmd Evrard, de Wanfercée-Baulet .	Fleurus.	26	14.5	22.5	7.5	70.5
3e id.	Gme Mathys, dit Rombauts, de Malines.	Malines.	24.5	14.5	25.5	5	69.5
4e id.	Émile Dupont, de Boussu.	Saint-Ghislain.	29	13.5	20.5	6	69
	Jules Groeninckx, de Welle. . . .	Lokeren.	25.5	14	22.5	7	69
	Louis Maingie, de Roucourt. . . .	Laeken.	25	10.5	26.5	7	69
	Edgar Nicaise, de Fayt-lez-Seneffe .	Houdeng-Aimeries.	29.5	14.5	19.5	5.5	69
5e id.	Hector Craps, de Bruxelles	Virton.	27	13.5	21.5	6	68
6e id.	Jean-Christophe, de Limes	Id.	23.5	13	25.5	5.5	67.5
	Auguste Léotard, deBoussu-Walcourt.	Walcourt.	23.5	13.5	23.5	7	67.5
	Arthur Massart, de Haine-St-Pierre .	Houdeng-Aimeries.	30	15	16.5	6	67.5
7e id.	Léon Antoine, de Meix-Virton . . .	Virton.	25.5	8	26.5	7	67
	Louis Couture, de Baudour	Quiévrain.	25.5	15	21.5	5	67
	Paul Leleux, de Quiévrain	Id.	24	13.5	22.5	7	67
	Ernest Lucas, de Soignies	Soignies.	22	16.5	22	6.5	67
8e id.	Jean Dehogne, de Lambermont. . .	Verviers.	23	12	25.5	6	66.5
	Jean-Baptiste Leroy, de Hal. . . .	Hal.	22.5	12.5	25.5	6	66.5
	Vital Manet, de Froidchapelle . . .	Couvin.	25.5	10.5	25.5	5	66.5
	Clotaire Manfroid, de Thieusies. . .	Rœulx.	25.5	12.5	21.5	7	66.5
	Léopold Purnelle, de Liège	Liège.	27.5	12	23	4	66.5
9e id.	Joseph Hols, de Forrières	Rochefort.	23	14.5	23.5	5	66
10e id.	Oscar Dambot, de La Louvière. . .	Houdeng-Aimeries.	24	15.5	20.5	5.5	65.5
	Henri Maetens, de Laeken	Laeken.	19	13	27	6.5	65.5
11e id.	Léon Andouche, d'Yves-Gomzée . .	Walcourt.	20	13.5	24	7.5	65
	Joseph Dache, d'Engis.	Huy.	27.5	11	20.5	6	65
12e id.	Hubert Ramelot, de Seraing. . . .	Seraing.	23.5	13	22.5	5.5	64.5
13e id.	Léon Jadot, d'On	Rochefort.	23	10	25.5	5.5	64
	Joseph Van Lil, de Malines	Malines.	27.5	15.5	15	6	64
14e id.	Adelson Abrassart, de Dour . . .	Quiévrain.	24.5	11	21.5	6	63
	Auguste Degreef, de Landen. . . .	Waremme.	22	12	23	6	63
	Léon Thiry, de Herstal	Liège.	23	13.5	22.5	4	63
	Joseph Van Herp, de Willebroeck. .	Boom.	20.5	9.5	25.5	7.5	63
15e id.	Eugène Herman, de Lamorteau. . .	Virton.	20.5	10.5	25.5	6	62.5
16e id.	François Brichart, de Lambusart . .	Fleurus.	23	7	25	7	62
	Alex. Depasse, de Houdeng-Gœgnies .	Houdeng-Aimeries.	20.5	16	20.5	5	62
17e id.	Achille Algrain, de Cuesmes. . . .	Mons.	24.5	11	21	5	61.5
	Émile Bridou, de Renaix	Renaix.	18	16.5	23	4	61.5
	Bertin Malevé, de Jodoigne	Jodoigne.	21.5	13.5	21.5	5	61.5
	Louis Rahier, de Wegnez	Verviers.	18	13	25.5	5	61.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
			Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
18e access.	Lucien Baar, de Borgerhout. . . .	Liége.	19.5	12.5	26	3	61
	Joseph Goblet, de Strée	Huy.	27	7	22.5	4.5	61
	Émile Jauquet, de Gosselies. . . .	Gosselies.	22	14	19.5	5.5	61
19e id.	Oscar Herbecq, de Boussignies (France)	Beaumont.	21.5	11	23	5	60.5
	Louis Julien, de Verviers.	Verviers.	23.5	7.5	22.5	7	60.5
20e id.	Adelin Melot, d'Oret	Couvin.	19.5	17	20.5	3	60

Composition d'histoire et de géographie de l'élève Horace Mandart.

Histoire. — I. Après la mort de Charles Bon, la Flandre reconnut pour comte Guillaume de Normandie qui se fit haïr des Flamands par son ignorance des coutumes flamandes. La Flandre indignée appela pour régner Thierry d'Alsace, fils d'une fille de Robert le Frison. La fortune cependant semblait être favorable à Guillaume, lorsqu'il fut atteint d'une flêche au siége de Normandie et mourut des suites de cette blessure (1128) et Thierry fut proclamé comte de Flandre qu'il gouverna pendant 40 ans.

Cependant cette élection avait profondément ému Baudouin le Bâtisseur, comte de Hainaut. En effet les petits fils de Robert le Frison ne formait que la branche cadette de la maison de Flandre, tandis que la branche aînée était celle qui descendait de Baudouin de Mons et à laquelle le Hainaut était resté fidèle. Le comte de Hainaut prit donc les armes, mais Thierry était trop puissant grâce à l'amour que lui portait son peuple pour que Baudouin puisse triompher d'un pareil adversaire. L'inégalité de ses forces rendirent vaines toutes ses tentatives et sa valeur personnelle ne put lui épargner une grande défaite en 1150. Toutefois les deux rivaux avaient appris à s'estimer sur les champs de bataille. Ils résolurent dans la suite d'allier leurs familles. Thierry promit d'unir un jour sa fille Marguerite encore en bas âge au fils du comte de Hainaut celui qu'on appela plus tard Baudouin le Courageux. N'ayant plus d'adversaires à combattre Thierry aussi pieux que brave profita du repos dont jouissait la Flandre pour aller en Palestine. Déjà il s'y était rendu deux fois. Il accomplit un 3e et un 4e pélerinage pendant lesquels il déploya la même ardeur et la même générosité. Il mourut au monastère de Waten où il s'était retiré (1168).

Son fils Philippe d'Alsace lui succéda. Ce prince avait commencé à gouverner du temps de son père tant que celui-ci accomplissait ses voyages en Orient. Il devint célèbre par la vigueur avec laquelle il résistat au comte Florent de Hollande qui voulait rendre tributaire les marchands flamands qui trafiquaient dans ses États. Le Flamand l'attaqua, le vainquit et le retint prisonnier à Bruges avec 400 de ses chevaliers jusqu'a ce qu'il se reconnut vassal de la Flandre pour les îles de la Zélande et qu'il accordât toutes sortes de priviléges aux marchands flamands qui allaient dans ses États.

Le vainqueur mérita aussi l'affection des villes par la générosité avec laquelle il confirma et étendit leurs priviléges. Attentif aux intérêts du pays il obtint de l'évêque de Liége et de l'archevêque de Cologne de nombreux avantages pour ceux de ses sujets qui trafiquaient sur les bords du Rhin. Brave et généreux il préférait l'avantage de ses sujets à son intérêt personnel.

Après s'être illustré par de nouveaux explois en soutenant le roi de France contre les Français, Thierry d'Alsace voulut à son tour visiter la Terre-Sainte. Il s'y rendit accompagné de l'élide des gentilshommes. Mais la discorde s'éleva entre lui et les princes Chrétiens parce ces descendants des premiers croisés s'étaient amolis et leurs vices les rendaient méprisables au prince flamand qui s'attira toute leur haine. Il revint donc en

Europe sans avoir fait de conquêtes quoiqu'il eut gagné deux batailles contre les Turcs. Dans la première, dit-on, il tua un chef ennemi et s'appropria son bouclier qui portait un lion noir sur un fond d'or. C'est depuis ce temps que les comtes de Flandre ont adopté cette armoirie qui est devenue celle de leurs provinces.

Avant son départ pour la croisade Philippe d'Alsace avait institué sa sœur Marguerite héritière du trône de Flandre. Satisfait de cette large part que lui avait faite la fortune, Baudouin le Courageux, époux de Marguerite, n'avait plus formé d'entreprise embitieuse depuis les journées de Carnières et d'Arlon. Il se bornait à faire briller son adresse et sa bravoure les tournois ou à vanger l'audace d'un vassal révolté. Mais la paix dont jouissait la Flandre venait d'être troublée par de nouvelles commotions. Thierry d'Alsace avait été choisi tuteur du jeune roi Philippe I. Il rencontra tant d'ennemis à la cour qu'il fut forcé de prendre les armes et de demander l'appui de Baudouin le Courageux. Le duc de Brabant, vieil ennemi de Baudouin le Courageux profita de cette occasion pour commettre quelques dégats sur les frontières pendant que les soldats ennuyers et flamands pénétraient au cœur de la monarchie. Baudouin le Courageux revint sur ses pas pour se venger et dans ce dessin il se brouilla avec Philippe d'Alsace qui aurait voulu rassembler tous les princes voisins contre ses ennemis. Allié avec le comte de Brabant et l'archevêque de Cologne Philippe d'Alsace vint ravager le Hainaut sans que Baudouin put s'y opposer car Philippe Auguste avec lequel il s'était uni et épousé la fille ne vint pas à son secours.

L'année suivante Philippe marcha contre le roi lui-même. Il était mortellement offensé de l'ingratitude de ce roi à l'épouse duquel il avait assigné pour dot la Flandre Gallicane. Les deux armées se rencontrèrent au midi de la Somme et on s'obtina de part et d'autre à combattre. Un mouvement rétrograde des Flamands permit au Français de faire le siége d'Amiéns. Mais avant que la place fut forcée, le comte vint à son secours avec toutes ses forces. Son armée montait à plus de cent mille hommes si on croit un historien d'une autre province et son drapeau planté sur un char semblable à une tour roulante représentait un dragoń menaçant. Arrivé en face de l'armée ennemie, il la fit défier au combat. Le roi de France voulut accepter, mais ses conseillers le retinrent en lui montrant le danger d'une défaite qui pouvait le mettre à la merci d'un vassal offencé. On recourut encore aux négotions qui amenèrent le comte de Flandre à donner au roi de France la Flandre Gallicane, mais qui laissait à la Flandre Peronnes et St-Quentin.

Réconcillé avec le monarque français Philippe d'Alsace prépara une expédition en Terre-Sainte. Les soldats français prirent la croix blanche, ceux de Richard, cœur de Lyon, la croix rouge; et Philippe d'Alsace donna à ses soldats la croix verte pour marquer hautement qu'il formait un bien distinct. Arrivé en face de Ptolémaïs la peste ravagea l'armée et Philippe mourut en chrétien sans avoir combattu en soldat. (1191.)

II. Gui de Dampière ayant été fait prisonnier, les Français vinrent gouverner la Flandre. Mais les Flamands se laissèrent bientôt de joug de ceux-ci qui habitués à vivre sous une dépendance absolue ne comprenait pas les droits dont ils jouissaient en Flandre. La ville de Bruges se révolta la première à l'occasion des impots qu'on y voulait établir et chassa son gouverneur Jacques de Chatillion. Jean et Gui de Namur, fils du comte captif et Guillaume de Julliers son petit fils vinrent secourir les insurgés et ceux-ci virent bientôt presque toute la Flandre s'unir à eux. Le roi de France, envoya son beau frère Robert d'Artois. La rencontre eut lieu dans les plaines de Groningue. La cavalerie française ne put parvenir à enfoncer les rangs des bataillons belges serrés en masses, et n'ayant pu se retirer parce qu'il fallait défiler à travers des marais, elle fut taillée en pièces. Robert d'Artois et plus de sept cents gentilshommes restèrent au nombre des morts. Jamais la France n'avait éprouvé une semblable défaite. (1302.)

Toute la Flandre prit alors les armes en faveur de Gui, mais une partie de leurs forces furent dirigées vers la Zélande et la Hollande que les d'Avesnes avaient hérités et que les Dampières voulaient leur ravir. Tel était l'effet de la vieille haine des d'Avesnes et des Dampière. Cependant les Dampière essuyèrent une défaite à Ziériczée ou les Français et les d'Avesnes furent victorieux. Cependant le roi de France ne put soumettre qu'à moitié

la bourgeoisie de Flandre à la bataille de Mons-en-Puelle. Il entreprit alors le siége de Lille, et c'est alors qu'il s'écria : *Je crois qu'il en pleut des Flamands,* si nombreux étaient les renforts qui venaient au secours de la place. Il demanda alors à traiter avec la Flandre à la condition suivante, le remise des prisonniers. Les troupes se licencièrent d'eux-mêmes. Quand il les vit désorganisées, il leur offrit la paix d'Athies-sur-Orge. La Flandre devait payer une amande de 400,000 livres et une rente annuelle de vingt mille; le roi pouvait punir par pélerinages de terre ou de mer trois mille Brugeois, les fortifications de Bruges, Ypres et Courtray démollies et la Flandre française à lui remise. Robert de Béthune trouvant le moyen de sortir de sa prison signa cet acte et fut investi du comté, quant au malheureux Gui, il était mort avant la fin des négociations. La Flandre poussa un cri de guerre, mais Philippe et les rois qu'il lui succédèrent eurent l'adresse de faire traîner la querelle en longueur et Robert de Béthune mourut enfin en 1322.

Son petit-fils Louis de Crécy lui succéda. Ce prince avait été élevé en France et il aimait à y résider. En son absence de grands troubles éclatèrent à Bruges et lorsqu'il accourut pour les réprimer, il tomba lui-même dans les mains des Brugeois qu'il voulait combattre. Ils le relachèrent peu après, mais la guerre civile régnait en Flandre et une armée populaire était maîtresse de la West-Flandre. Louis de Crécy alla demander du secours à Philippe de Valois et cette armée fut encore augmentée par celle des gentilshommes flamands. Zannekin, commendant de l'armée populaire, et 12,000 de ses soldats ayant osé les attendre et les attaquer dans son camp de Cassel périrent dans cette entreprise téméraire après s'être battus comme des lions. (1325.)

Géographie. — I. *L'Espagne. Bornes.* L'Espagne est bornée au Nord par le Golfe de Gascogne, et par la France. A l'Ouest par la mer Méditerrannée. Au Sud par la Méditerrannée, le détroit de Gibraltar. A l'Est par le Portugal et l'Océan Atlantique.

Mers, parties de mer. (Voir la carte.) *L'élève a dessiné une carte de l'Espagne.*

Versants, Cours d'eau, Iles, Caps. (Voir la carte.)

Presqu'île. L'Espagne forme avec le Portugal la presqu'île Hispanique ou Hibérique.

Montagnes. (Voir la carte.)

Aspect. L'Espagne est divisée par la nature en plusieurs parties qu'il n'est pas facile de relier par des routes et voilà pourquoi elle a été si longtemps divisée.

Toute la partie centrale est constitué par le plateau aride de Castille. Nu et fangeux, aride et brùlé par un soleil torride en été, fouetté en toute saison par la violence des vents, ne présentant de loin en loin que quelques massues croulantes, ce plateau est pauvre. Mais en s'avançant vers la Méditerrannée le plateau fait place aux plaines fertiles couvertes de belles herbes que broutent de nombreux troupeaux dits transumants à cause de leurs migrations périodiques.

Productions naturelles. Fer exploité dans la Galice, la Catalogne. Houille autour d'Oviédo. Mercure à Almadem. Plomb à Adra dans le Sud. On extrait aussi le marbre, le cuivre, le souffre, le caolin. On compte plus de 700 sources d'eaux minérales. Sparte de la province de Murcie. Coton près de Barcelonne. Olivier, le citronnier dans le Sud. Le riz dans le Sud. Vignes dans le Sud. Cochenille de Cadix. Vers-à-soie de la province de Murcie. Taureaux de combat.

Divisions politiques. L'Espagne comprenait anciennement les provinces suivantes, dont quelques-unes portaient le titre de royaume :

1° La Nouvelle-Castille. *Madrid* sur le Mançanarès, capitale du royaume, arène pour le combat des animaux féroces. *Tolède,* sur le Tage, la fabrique d'armes blanches est aujourd'hui déchue. *Ciudad-Réal,* sur la Guadiana, ancienne capitale de la Manche. *Almadem,* riches mines de mercure.

2° La Vieille Castile. *Burgos,* sur l'Arlançon, près de là est le couvent de Miraflorèse. *Soria,* sur le Douro, près de là sont les ruines de Numance. *Ségovie,* sur le Tormès. *St Ildefonse* au Sud de Ségovie fabrique de glaces.

3° Le royaume de Léon. *Léon* sur le Torio. *Salamanque* sur le Tormès, souvenir du Cid. *Simancas* sur le Douro, archives de Castille. *Walladolite,* sur la Pissuerga, patrie de Philippe II, Cristophe Colomb y mourut.

4° La Galice. *Santiago,* nombreux pélerinages. *Le Cirol* et *le Férol* ports sur l'Océan Atlantique.

5° Les Asturies. *Oviédo,* près de là il y a de la houille. *Gigeon* et *Avilers* ports sur le g. de Gascogne.

6° La Navare. *Pampelune* sur le Zadora, au Nord est le col de Roncevau.

7° Les Provinces-Basses. *Victoria* sur l'Aragon, défaite des Français. *Le Passage,* sur le g. de Gascogne, port sûr. *Saint-Sébastien,* . . . . *Bilbao* ayant pour port Portugalette.

8° L'Aragon. *Sarragos* sur l'Èbre. *Méquinenza* . . . magnaneries.

9° La Catalogne. *Barcelonne* à l'embouchure de la Lobréga, ville la plus turbulente de l'Espagne. *Taragonne* sur la Méditerrannée.

10° Le royaume de Valence. *Valence* sur le Guadalaviar, ayant pour port le Grao. *Alicante,* sparte.

11° La province de Murcie. *Murcie* sur le Xuescar, les soieries ont disparu. *Carthagène* sur la Méditerrannée.

12° L'Andalousie. *Cordoue* sur le Guadalquivir. *Séville* sur le . . . . . cathédrale. *Cadix* dans l'île de Léon. *Xérès* sur le Xénil, vins fruits secs. *Grenade,* sur le Guadalette. *Alméria, Malacca* sur la Méditerrannée, vins fruits secs.

13° L'Extramadure. *Badajos,* sur le Tage. *Mérida, Métellin* sur le Tage. *St Just* couvent où mourut Charles-Quint.

14° Les Baléares. *Palma* port dans l'île Majorque. *Port-Mahon* port dans l'île Minorque.

Industrie. Forges et aciéries de St-Sébastien et de Bilbao.

Commerce. Armes à feu de St-Sébastien et du Guipuscoa. Armes blanches de Madrid et de Tolède. Sparteries de la province de Murcie. Alcarazas de l'Andalousie. Soieries de la province de Murcie. Glaces à St-Ildefonse. Toiles fines et toiles à voile à Le Corol et le Férol. Toiles cirées estimées de Barcelonne. Coton travaillé à Barcelonne. Préparation des peaux à Barcelonne.

Climat. Le climat est généralement chaud au Sud, il y a des pluies abondantes de décembre en février. Sur le plateau de Castille il est extrême.

La République d'Endorre placée sous le protectorat de la France cap. Endorre.

II. *Polynésie propre.* Les groupes d'îles de la Polynésie sont : Tonka, les îles des Navigateurs, les îles des Amis, dont la plus grande Taïti est placée sous le protectorat de la France ; les Pomotou ou îles Basses, les îles Marquises à la France, les îles Havaïennes dont la capitale Honnolulu est bâtie comme une ville Européenne, les îles de la Nouvelle-Zélande.

Micronésie. Les îles Carolines, les îles Maugraves et les îles Marianes.

Composition de mathématiques et de botanique de l'élève Henri Fever.

Arithmétique. — I. La division est une opération qui a pour but, lorsqu'on connaît un produit, nommé *dividende* et l'un de ses facteurs, appelé *diviseur,* de trouver l'autre facteur, appelé *quotient.*

Soit à diviser 455532 par 748.

Diviser 455532 par 748, c'est chercher par quel nombre il faut multiplier le diviseur 748 pour obtenir au produit le dividende 455532. En comparant le diviseur au dividende, je vois 1° que le quotient contiendra des unités simples, car $748 \times 1 = 748 < 455532$, 2° qu'il contiendra des dizaines, car $748 \times 10 = 7480 < 455532$, 3° qu'il contiendra des centaines, car $748 \times 100 = 76800 < 455532$, 4° qu'il ne contiendra pas d'unités d'un ordre plus élevé que les centaines, car pour qu'il pût renfermer une seule unité de mille, il faudrait que $748 \times 1000 = 748000$ fût plus petit que 455532 ; or c'est le contraire qui

a lieu ici. Ainsi notre quotient contiendra en général des unités, des dizaines et des centaines; par conséquent le dividende se compose de trois produits partiels : le produit du diviseur par les centaines du quotient, celui du diviseur par les dizaines du quotient et celui du diviseur par les unités du quotient.

Cela posé, cherchons à déterminer le chiffre des centaines du quotient. Tout nombre de centaines est terminé à sa droite par deux zéros ; donc le produit du diviseur par les centaines du quotient (qui est un nombre de centaines) est aussi terminé à sa droite par deux zéros ; il ne peut donc se trouver que dans les 4555 centaines du dividende, lesquels pourront encore contenir quelques centaines, qui auraient reflué de la multiplication du diviseur par les dizaines et par les unités du quotient, plus du reste, s'il y en a un. En divisant les 4555 centaines du dividende par le diviseur 748, nous sommes donc certain de ne pas trouver un chiffre plus petit que le chiffre des centaines ; nous ne pouvons pas trouver non plus un chiffre plus grand, car sans cela, ce chiffre surpasserait le quotient total, et, en divisant une partie du dividende par le diviseur, nous trouverions un nombre plus grand qu'en divisant le dividende entier par le même diviseur, ce qui est absurde.

Ainsi, en divisant les 4555 centaines du dividende par 748, nous sommes certains de trouver le chiffre des centaines. Nous sommes ainsi amenés à effectuer cette division : 4555 : 748, c'est-à-dire à chercher par quel nombre il faut multiplier 748 pour obtenir au produit 4555.

Le produit des 7 centaines du diviseur par le quotient est un nombre exact de centaines ; il ne peut donc se trouver que dans les 45 centaines du dividende, lesquels peuvent encore contenir quelques centaines qui auraient reflué de la multiplication du quotient par les dizaines et unités du diviseur plus du reste, s'il y en a un. En divisant les 45 centaines du dividende par les 7 centaines du diviseur, nous ne trouverons donc par un chiffre plus petit que le chiffre des centaines ; mais nous pourrions trouver un chiffre trop grand, car le reste peut contenir 7 centaines. Pour vérifier si le chiffre trouvé n'est plus trop grand, on multiplie ce chiffre par le diviseur, et l'on voit si le produit ainsi obtenu peut se soustraire du dividende. Si cette soustraction ne peut se faire, on diminue le quotient de 1, 2, 3 etc. unités jusqu'à ce que la soustraction soit possible. Nous dirons ainsi : en 45 combien de fois 7 ? 6 fois. Multiplions 6 par 748, et retranchons le produit obtenu 4488 du dividende 4555 ; cette soustraction pouvant se faire, le chiffre 6 est exact.

Le dividende étant égal au produit du dividende par les centaines, les dizaines et les unités du quotient, si de ce dividende nous soustrayons le produit du diviseur par les centaines du quotient, le reste se composera encore du produit du diviseur par les dizaines et les unités du quotient ; ce sera donc un nouveau dividende partiel, sur lequel nous pourrons faire les mêmes raisonnements que sur le précédent, et même avec cet avantage, que nous savons que le chiffre des plus hautes unités est de l'ordre des dizaines ; et, de même que nous avons passé du calcul des centaines à ceux des dizaines, nous pourrons passer du calcul des dizaines à ceux des unités, et obtenir ainsi le quotient demandé.

Retranchons donc du dividende le produit 4488 centaines ou 448800 ; nous obtenons pour reste 455532 — 44800 = 6732.

De même que pour trouver le chiffre des centaines du quotient, nous avons dû diviser les 4555 centaines du dividende par le diviseur, nous obtiendrons le chiffre des dizaines en divisant les 673 dizaines par le diviseur 748. Nous sommes amenés à diviser un dividende partiel par le diviseur. Pour trouver le quotient de 4555 par 748, nous avons divisé par les 7 centaines du diviseur les 45 centaines du dividende ; nous obtiendrons le chiffre des dizaines en divisant par les 7 centaines du diviseur les 6 centaines du dividende. En 6 combien de fois 7 ? 0 fois. Le produit de 0 par le diviseur 748 est évidemment 0 et, si nous soustrayons ce produit du dividende 6732, il nous reste 6732. De même que pour trouver le chiffre des dizaines nous avons dû diviser 673 dizaines par le diviseur, nous trouverons le chiffre des unités en divisant les 6732 unités par le diviseur. Pour effectuer cette division, nous suivrons la même méthode que pour diviser 673 par 748, c'est-à-dire que nous dirons : en 67, combien de fois 7 ? 9 fois. Multiplions 9 par 748, et retranchons le produit obtenu 6732 du dividende ; cette soustraction pouvant se faire, le chiffre 9 est bien

le chiffre des unités. Ainsi le quotient de 455532 par 748 est 609. On dispose d'ailleurs les calculs de la manière suivante :

```
455532 | 748
4488   |-----
------ | 609
  6732 |
  6732
  ----
     0
```

Je remarque : 1° que j'ai placé le diviseur à la droite du dividende; 2° que pour trouver le chiffre des plus hautes unités du quotient, j'ai séparé sur la gauche du dividende assez de chiffres pour que le nombre qu'ils expriment considérés comme représentant des unités simples, pût contenir le diviseur; 3° que j'ai soustrait du premier dividende partiel le produit du diviseur par le chiffre des plus hautes unités du quotient, et que j'ai abaissé à la droite du reste le premier des chiffres séparés dans le dividende; 4° que j'ai écrit les quotients respectifs à la droite des chiffres déjà trouvés; 5° que, lorsqu'un dividende partiel était moindre que le diviseur, j'ai écrit 0 au quotient, et j'ai abaissé à la droite du dividende partiel le premier des chiffres séparés du dividende entier, et 6° que pour diviser un dividende partiel par le diviseur, j'ai divisé par le chiffre des plus hautes du diviseur les unités de même ordre dans le dividende.

D'où la règle : Pour diviser un nombre entier par un nombre entier, on écrit le diviseur à la droite du dividende, on les sépare par un trait vertical et on souligne le diviseur pour écrire le quotient en-dessous. Puis, commençant par la gauche, on sépare sur le dividende assez de chiffres, pour que le nombre qu'ils expriment, considérés comme représentant des unités simples, puisse contenir le diviseur. On a ainsi un premier dividende partiel qu'on divise par le diviseur, ce qui donne le premier chiffre du quotient. On soustrait du premier dividende partiel, le produit des plus hautes unités du quotient par le diviseur, et on abaisse à la droite du reste le premier des chiffres séparés dans le dividende ; on obtient ainsi un second dividende partiel que l'on divise par le diviseur, ce qui donne le second chiffre du quotient. On opère sur le second dividende partiel et sur le second chiffre du quotient de la même manière que l'on a opéré sur le premier dividende partiel et sur le premier chiffre du quotient; on continue cette série d'opérations jusqu'à ce qu'on ait abaissé le dernier chiffre du dividende, en ayant soin d'écrire chaque chiffre du quotient à la droite que ceux que l'on a déjà trouvés. Si un dividende partiel était moindre que le diviseur, on écrirait 0 au quotient et l'on abaisserait à la droite du dividende, le premier des chiffres séparés dans le dividende total, ce qui donnerait un nouveau dividende partiel.

Pour diviser un dividende partiel par le diviseur, on divise par le chiffre des plus hautes unités du diviseur, les unités de même ordre dans le dividende. Pour vérifier si le chiffre trouvé n'est pas trop grand, on multiplie le diviseur par ce chiffre et le produit doit pouvoir se soustraire du dividende partiel.

II. Le capital de 18000 fr. s'étant élevé au bout de 4 ans 6 mois, à une somme de 3650 + 7620 + 8890 = 22860 fr. ; il est clair que les intérêts rapportés ont été de 22860 — 18000 = 4860 fr. Donc

Un capital de 18000, placé pendant 4 ans 6 mois ou 54 mois rapporte 4860 francs d'intérêt.

Id.	1	id.	54	id.	$\frac{4860}{18000}$	id.
Id.	100	id.	54	id.	$\frac{4860\times 100}{18000}$	id.
Id.	100	id.	1	id.	$\frac{4860\times 100}{18000\times 54}$	id.
Id.	100	placé pendant un an ou	12	id.	$\frac{4860\times 100\times 12}{18000\times 54}$	= 6 fr.

Puisque 100 fr. en 12 mois rapportent 6 fr., en 1 mois, ils rapportent $\frac{6}{12}$ fr., et en 54 mois, ils rapportent $\frac{6 \times 54}{12} = 27$ fr. d'intérêt; par conséquent 1 fr. placé pendant 54 mois, rapporte 0.27 fr. De là il résulte que chaque franc du capital primitif est devenu 1.27 fr. Les mises de A, de B et de C ont donc été d'autant de francs, que 1.27 fr. sont contenus de fois dans chacune des sommes que ces personnes ont retirées. A, qui a retiré 6350 fr., a par conséquent dû placer 6350 : 1.27 = 5000 fr. dans l'entreprise; B, qui a retiré 7620 fr. a dû fournir 7620 : 1.27 = 6000 fr.; et enfin C, qui a retiré 8890 fr., a dû fournir 8890 : 1.27 = 7000 fr. De plus, puisque 100 fr. en 12 mois rapportent 6 fr.; le taux annuel de l'intérêt est de 6 p. c.

Algèbre. — Soit x le nombre de kilogrammes du 1er lingot, et y le nombre de kilogrammes du 2e lingot qui entre dans la formation du nouvel alliage.

Sur 12 + 18 = 30 kgr. du 1er lingot, il y a 12 kgr. d'or et 18 kgr. d'argent.

Id.	1	id.	$\frac{12}{30}$	id.	$\frac{18}{30}$	id.
Id.	x	id.	$\frac{12x}{30}$	id.	$\frac{18x}{30}$	id.

Sur 15 + 20 = 35 kgr. du 2e lingot, il y a 15 kgr. d'or et 20 kgr. d'argent.

Id.	1	id.	$\frac{15}{35}$	id.	$\frac{20}{35}$	id.
Id.	y	id.	$\frac{15y}{35}$	id.	$\frac{20y}{35}$	id.

Ainsi en mélangant x kgr. du 1er lingot à y kgr. du 2e lingot, on forme un alliage contenant $\frac{12x}{30} + \frac{15y}{35}$ kgr. d'or et $\frac{18x}{30} + \frac{20y}{35}$ kgr. d'argent. Mais d'un autre côté, la quantité d'or égale 7 kgr. et la quantité d'argent égale 10 kgr. Nous avons par conséquent le système d'équations :

$$(1)\ \frac{12x}{30} + \frac{15y}{35} = 7. \qquad (2)\ \frac{18x}{30} + \frac{20y}{35} = 10.$$

Simplifions les fractions dans le 1er membre de l'équat. (1) : $\frac{2x}{5} + \frac{3y}{7} = 7.$

Simplifions les fractions dans le 1er membre de l'équat. (2) : $\frac{9x}{15} + \frac{4y}{7} = 10.$

Chassons les dénominateurs : (3) $14x + 15y = 245$, (4) $63x + 60y = 1050$.

Multiplions les deux membres de l'égalité (3) par 9. $126x + 135y = 2205$.

Multiplions les deux membres de l'égalité (4) par 2. $126x + 120y = 2100$.

Retranchons la dernière égalité de la 1re membre à membre, et faisons la réduction des termes semblables; il nous reste $15y = 105$ d'où $y = \frac{105}{15} = 7$.

Dans l'égalité (3) tirons la valeur de x : $14x = 245 - 15y = 245 - 105 = 140$ d'où $x = \frac{140}{14} = 10$.

Ainsi pour former l'alliage, il faudra prendre 10 kgr. du 1er lingot, et 7 kgr. du 2e lingot.

Botanique. — *La racine.* La racine est cette partie de la plante, qui, croissant en sens inverse de la tige, pénètre au sein de la terre. Sa fonction principale est d'extraire de la terre les sucs qui doivent servir à la nutrition de la plante. Dans la plupart des plantes, elles sert en outre à fixer la plante dans le sol. La racine est formée par la partie de l'embryon appelée *radicule.*

Toutes les plantes ont une racine. Quelques-unes, n'ayant pas de tige, et étant entièrement dépourvues de feuilles et de fleurs, semblent consister en une seule racine : telle est *la truffe;* d'autres, comme *le gui,* implantent les filaments de leurs racines sur l'écorce des arbres ; ce sont comme de véritables parasites ; enfin, un grand nombre de plantes aquatiques ont des racines flottant à la surface des eaux.

La racine se compose de trois parties : *le collet ou nœud vital, le corps* et *les radicelles.* Au point où la tige se sépare de la racine, c'est-à-dire à l'endroit où elle s'élève d'une part et descend d'autre part, est le *collet ou nœud vital.* Immédiatement en dessous, vient *le corps de la racine,* de forme et de consistance variées. A la partie inférieure du corps, la racine se sépare en filaments déliés, qui constituent ce qu'on appelle les *radicelles.* Cette partie de la racine se compose de filaments ou *chevelu,* terminés par des espèces de suçoirs, appelés *spongioles,* c'est par ces spongioles que la racine suce les fluides propres à entretenir la vie de la plante.

Les racines, destinées à vivre dans l'obscurité, loin de nos regards, n'ont point reçu en partage l'élégance que nous offrent les tiges et les feuilles ; mais, souvent obligées de pénétrer au travers des parties solides, elles sont consistantes et tenaces.

Quant à leur forme, les racines se divisent en quatre espèces :

1° La *racine pivotante* est celle qui s'enfonce directement dans le sol ; tantôt elle est simple comme dans la *carotte,* tantôt ramifiée, comme dans le *chêne.*

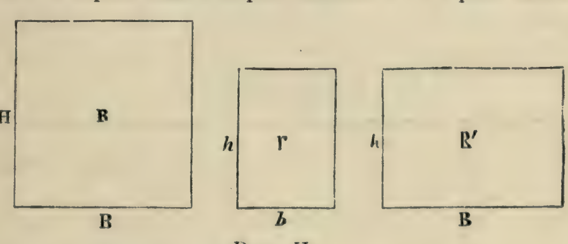
2° La *racine fibreuse* composée de fibres plus ou moins grêlés. Les blés ont des racines fibreuses.

3° La *racine tubériforme* composée de fibres qui présentent de distance en distance des renflements en forme de tubercules, telle que la racine du *dahlia,* de la *pivoine.* Il ne faut pas les confondre avec les tubercules proprement dits, tels que la *pomme de terre,* qui sont des tiges souterraines.

4° Enfin *la racine adventive ou aérienne* est celle qui se développe à une certaine hauteur au-dessus du sol. La *fraise* a une racine adventive.

Géométrie. — I. Deux rectangles quelconques sont entre eux comme les produits des bases multipliées par les hauteurs.

Soient les deux rectangles R et r. R a pour base B et pour hauteur H ; r a pour base b et pour hauteur h. Construisons un troisième rectangle R′, qui a une base B égale à celle du grand rectangle et une hauteur h égale à celle du petit rectangle. Les deux rectangles R et R′, ayant mêmes bases, sont entr'eux comme leurs hauteurs, nous avons par conséquent (1) $\frac{R}{R'} = \frac{H}{h}$

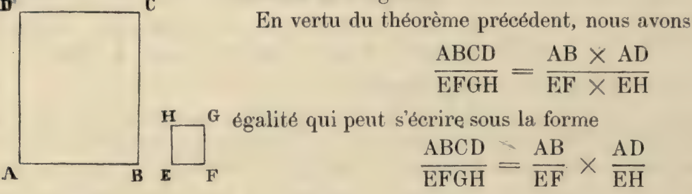


Les deux rectangles R′ et r, ayant mêmes hauteurs, sont entr'eux comme leurs bases, de sorte que nous avons : (2) $\frac{R'}{r} = \frac{B}{b}$

Multiplions les deux égalités (1) et (2) entr'eux, membre à membre $\frac{RR'}{R'r} = \frac{H \times B}{h \times b}$; d'où, en supprimant le facteur R′ commun aux deux termes de la 1re fraction, nous obtenons $\frac{R}{r} = \frac{H \times B}{h \times b}$.

Ce théorème conduit à la mesure des surfaces, puisqu'il conduit à la mesure du rectangle, qui est pour ainsi dire la base de toutes les mesures de surface. On prend généralement pour unité des mesures de surface un carré ayant pour côté l'unité des mesures de longueur.

Cela posé soit ABCD, un rectangle et EFGH le carré ayant pour côté l'unité des mesures de longueur.



En vertu du théorème précédent, nous avons

$$\frac{ABCD}{EFGH} = \frac{AB \times AD}{EF \times EH}$$

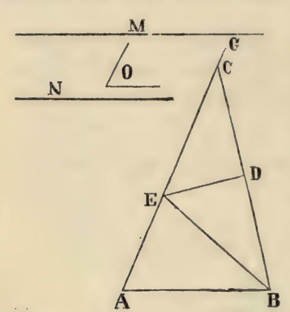
égalité qui peut s'écrire sous la forme

$$\frac{ABCD}{EFGH} = \frac{AB}{EF} \times \frac{AD}{EH}$$

Mais $\frac{ABCD}{EFGH}$ est le nombre de fois que le rectangle ABCD contient l'unité des mesures de surface.

$\frac{AB}{EF}$ est le nombre de fois que la base du rectangle contient l'unité de longueur; $\frac{AD}{EH}$ est le nombre de fois que la hauteur du rectangle contient l'unité des mesures de longueur. Ainsi le rectangle ABCD contient autant de fois l'unité des mesures de surface, qu'il y a d'unités dans le produit du nombre de fois que la base contient l'unité de longueur par le nombre de fois que la hauteur contient l'unité de largeur, ce qui s'énonce plus simplement encore que *le rectangle a pour mesure sa base multipliée par sa hauteur*.

II. Décrire un triangle connaissant un côté, l'un des angles adjacents à ce côté et la somme des deux autres côtés.



Soit N le côté donné, l'angle O adjacent au côté N, et la droite M égale à la somme des deux autres côtés.

Menons AB = N. Au point A faisons avec BA, l'angle BAG égal à l'angle O. Sur AG, portons à partir du point A, une longueur AC = M. Joignons CB et par le milieu de cette droite élevons la perpendiculaire DE qui détermine sur le côté AG le point E. Menons EB. Je dis que le triangle AEB sera le triangle demandé.

En effet, il a le côté AB = N, l'angle BAE, adjacent à AB égal à l'angle donné O; la somme des côtes AE et EB ou AE + EB égale AE + EC. (Quand dans un triangle, la perpendiculaire élevée par le milieu de la base, passe par le sommet, le triangle est isocèle; EB est donc égal à EC.) Mais AE + EC ou AC est égal à la droite donnée M. Le triangle AEB est donc bien le triangle demandé.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	TOTAL (max. : 100).
CATÉGORIE B. — Élèves qui ont terminé la 1re classe ou 3e année d'études après avoir doublé au moins une des deux classes antérieures.							
1er prix.	Jules Rayez, de Braine-l'Alleud. . .	Soignies.	33	16	25	7	81
2e id.	Victor Delbauve, de Mons	Id.	33	13	25	8.5	79.5
3e id.	Aloïs Vermeire, de Termonde . . .	Péruwelz.	31.5	15	25.5	5	77
4e id.	Gustave Alexandre, de Péruwelz . .	Id.	30.5	15	26	4.5	76
4e id.	Jean Bogaert, de Lokeren	Lokeren.	31.5	16	19.5	9	76
5e id.	Étienne Andrieux, de Boussu . . .	Saint-Ghislain.	29	16	22.5	8	75.5
6e id.	Jules Collége, de Mons	Soignies.	27.5	16.5	24	6.5	74.5
6e id.	Jules Renson, de Montigny-lez-Tilleul.	Couvin.	25.5	16	28	5	74.5

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
			Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
7e prix.	Ern. Debaille, de Chaussée-Nre-Dame.	Soignies.	31.5	10	25	6.5	73
	Oscar Maingie, de Roucourt. . . .	Laeken.	23.5	14.5	27	8	73
8e id.	Philippe Carpent, de Fleurus . . .	Fleurus.	23	14.5	26.5	8	72
9e id.	Ernest Lefebvre, de Soignies . . .	Soignies.	24.5	15	24.5	7	71
1er access.	Victor Bernard, de Villers-la-Loue. .	Virton.	23	14	25	7	69
	Émile Hofman, de Jumet.	Jumet.	25	14.5	25	4.5	69
2e id.	Paul Reygaert, de Houdeng-Aimeries.	Houdeng-Aimeries.	23	16.5	21 5	7.5	68.5
3e id.	Gustave Bonnet, de Laplaigne . . .	Beaumont.	30	10.5	22.5	5	68
	Jules Jacqmain, de Fosses	Fosses.	23	12.5	25.5	7	68
4e id.	Henri Progneaux, de Liberchies . .	Rœulx.	25	13	21.5	8	67.5
5e id.	Gustave Berlemont, de Wihéries . .	Quiévrain.	26.5	12	23	5.5	67
6e id.	Eugène Daubresse, de Quaregnon. .	Id.	24	14.5	22	5	66.5
	Léon Landa, de Paris.	Soignies.	27.5	9	25	5	66.5
7e id.	Lothaire Thomas, de Villers-Perwin.	Fleurus.	20	14.5	24	6.5	65
1re m. h.	Adolphe Gondry, de Rœulx	Rœulx.	21.5	16.5	20.5	5.5	64
	Charles Harzé, de Liège	Liège.	25	10.5	25.5	3	64
	Jules Rousseau, de Fosses	Fosses.	27	12	19	6	64
	Victor Thibaut, de Bracquegnies . .	Rœulx.	20.5	13.5	23	7	64
2e id.	Achille Dalcq, de Couvin.	Couvin.	27	15.5	16	4.5	63
	Léon Pouleau, de Mignault	Rœulx.	19.5	10	27.5	6	63
3e id.	Jules Deweert, de Châtelet	Châtelet.	20	13.5	23.5	5.5	62.5
	Eliacin Melot, d'Oret	Couvin.	19.5	12	24.5	6.5	62.5
4e id.	Hector Cornet, de Gosselies	Gosselies.	21.5	13.5	23	4	62
	Frédéric Duhant, de Quevaucamps. .	Péruwelz.	28	14	16	4	62
5e id.	Richard Vandendaele, de Nukerke. .	Renaix.	24	15.5	16.5	5.5	61.5
6e id.	Arthur Jacques, de Borlez	Waremme.	26.5	11.5	17	6	61
	Constant Preudhomme, de Fleurus. .	Fleurus.	25.5	6.5	22.5	6.5	61
7e id.	Louis Delsael, d'Adinkerke	Furnes.	25.5	8.5	22.5	4	60.5
	Aimé Dufour, de Steenkerke. . . .	Braine-le-Comte.	20	11.5	20	9	60.5
8e id.	Félix Coulon, de Wihéries	Quiévrain.	22	12.5	20.5	5	60

Catégorie C. — Élèves qui ont doublé la 1re classe ou 3e année d'études.

Prix.	Jules De Condé, de Soignies.	Soignies.	30.5	17.5	28.5	8	84.5
	Eugène Rambot, de Rochefort	Rochefort.	34.5	14	27	8	83.5
	Auguste Lagneau, de Soignies	Soignies.	30	17.5	26	9	82.5
	Émile Philippot, de Marchin	Huy.	32	15	27.5	8	82 5
	Léon Devreux, de Fayt-lez-Seneffe . .	Soignies.	26.5	17	28.5	9	81
	Achille Charlot, de Ransart.	Rœulx.	25.5	16	28.5	8 5	78.5
	Ernest Distèche, de Pâturages	Fosses.	34.5	12.5	23.5	8	78.5
	Hubert Lothaire, de Rochefort	Rochefort.	27.5	16	26.5	8	78
	Hippolyte Meert, d'Alost	Alost.	26.5	15	28.5	7	77
	Émile Desonne, de Jodoigne.	Jodoigne.	28	15	25.5	7.5	76
	Vincent Bauche, d'Aisemont	Fosses.	30.5	13	24	8	75.5

	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
Prix.	Adrien Gossain, de Rœulx	Rœulx.	27.5	17.5	21	9.5	75.5
	Auguste Douniaux, de Couvin	Couvin.	24.5	15.5	27.5	6	73.5
	Ernest De Percenaire, de Boussois	Soignies.	28	13.5	24.5	7	73
	Pierre Rambaux, de Gosselies	Gosselies.	26.5	13.5	24.5	7.5	72
	Léon Rousseau, de Couvin	Couvin.	27	15.5	22.5	6	71
	Louis Van Pamel, d'Ixelles	Ixelles.	26	12.5	25.5	7	71
	Omer Vigneron, de Renaix	Renaix.	21.5	15.5	26	8	71
	Jules Gusbin, de Houdeng-Aimeries	Houdeng-Aimeries.	26	16.5	22	6	70.5
	Désiré De Wulf, de Lombartzyde	Nieuport.	26.5	14	22.5	7	70
	Justinien Mertens, de Jodoigne	Jodoigne.	28.5	12	25	4.5	70

Travail de l'élève Ernest Distèche.

Grammaire. — I. Accord du participe passé employé sans auxiliaire.

Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Exemple : Les inimitiés *sourdes* et *cachées*, sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées*.

Exception : Les participes passés *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu*, *excepté*, *y compris*, *non compris* restent invariables quand ils sont placés avant les noms ou les pronoms auxquels ils se rapportent.

Tous les biens sont périssables, *excepté* la vertu et l'honneur.

Dans tous les autres cas, ils s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent.

Tous les biens sont éphémères en cette vie, la vertu et l'honneur *exceptés*.

Dans le premier cas, les participes précités sont employés dans le sens d'une préposition ou d'une locution prépositive, tels que, *hormis*, *sinon*.

Remarque : Il arrive quelquefois que l'un des participes, quoique placé avant un nom ou un pronom, varie, comme dans cet exemple :

Exceptée de la loi commune, une personne peut vivre au-delà de cent ans.

II. Modes employés dans la proposition subordonnée après les verbes :

a. Comprendre. — Après le verbe *comprendre*, on emploie l'indicatif ou le conditionnel suivant le sens, suivant que la chose que l'on comprend est présentée comme réelle et certaine ; mais on emploie le subjonctif lorsque la chose que l'on comprend est présentée comme douteuse, invraisemblable ou impossible.

Exemples : 1° On *comprend* qu'il *est* plus aisé d'avoir de bons critiques que de bons historiens.

On *comprend* qu'il *est* plus facile de critiquer une œuvre d'art, que d'en produire une qui soit irréprochable.

2° On *comprend* difficilement que l'homme *puisse* vivre seul.

b. Se plaindre que. — Après *se plaindre que*, on emploie suivant le sens, l'indicatif ou le conditionnel dans la proposition subordonnée, lorsque la plainte est fondée ; mais on emploie le subjonctif lorsque la plainte n'est pas fondée :

Exemple : L'hypocrite qui *se plaint qu*'on l'*ait* injustement accusé, imite le langage de l'innocent qui *se plaint qu*'on l'*a* accusé sans raison.

c. Faire en sorte que. — Après le verbe *faire en sorte que*, on emploie, dans la propo-

sition subordonnée, le subjonctif, lorsqu'il s'agit d'un fait douteux et incertain ; au contraire, on emploie l'indicatif ou le conditionnel suivant le sens, lorsqu'il s'agit d'un fait réel et certain.

Exemples : 1° Nous devons *faire en sorte que* nous n'*ayons* rien à redouter de l'avenir.

Nous devons *faire en sorte que* nos parents *aient* à se glorifier de nous avoir pour fils.

2° L'hypocrite *fait en sorte que* l'on *croit* qu'il a fait une étude complète des dehors de la vertu.

Dans tous ces cas, l'emploi du mode subjonctif est nécessité par l'idée de doute, d'incertitude exprimée dans la proposition principale, tandis que l'emploi de l'indicatif ou du conditionnel est nécessité par l'idée de certitude, l'idée positive renfermée dans le verbe principal.

Ainsi, avec le verbe *comprendre*, exemples n° 1, c'est comme si l'on disait : Il est plus aisé d'avoir...; Il est plus facile de critiquer...

Et au n° 2 : Il est impossible que l'homme puisse vivre seul. Il en est de même pour les autres cas :

Avec *faire en sorte que*, exemples n° 1, il n'est pas sûr que nous nous conduirons de cette manière, que nos parents auront à se glorifier...

Et dans l'exemple du n° 2, c'est comme si l'on disait : On croit que l'hypocrite...

Narration. — UNE EXCURSION SCOLAIRE.

X***, le 27 juillet 1881.

Cher ami,

Dernièrement, nous avons accompagné nos professeurs dans une excursion qu'ils ont faite aux environs de notre village. Nous partîmes jeudi, jour anniversaire de l'inauguration de notre premier Roi. Il faisait un temps superbe : en route dès le matin, nous admirions tout ce qui se présentait à nos yeux. Les oiseaux chantaient sous la feuillée, en secouant leurs ailes chargées d'humidité. Le soleil qui commençait à percer la voûte céleste, nous montrait les gouttes de rosée se balançant mollement au souffle des zéphyrs. Un doux vent nous apportait les parfums des fleurs qui s'offraient en foule à nos regards étonnés. Nos bons professeurs nous faisaient remarquer toutes ces beautés et nous les écoutions avec beaucoup d'attention, charmés d'apprendre des choses nouvelles et intéressantes à la fois. Nous longeâmes d'abord un gentil ruisseau qui coulait tranquillement entre deux rives où s'étalaient des fleurs aux brillantes corolles. Les eaux claires et limpides roulaient, avec un doux murmure, sur un lit de mousse et de verdure. Nous admirions toutes ces beautés, sautant les haies et le ruisseau pour aller cueillir des plantes inconnues. Nous nous faisions un véritable honneur de rapporter les plus belles fleurs à nos maîtres qui se faisaient un grand plaisir de nous en donner les noms et de nous faire connaître leurs usages. Et nous, nous formions un cercle autour d'eux, étant tout oreilles, afin de mieux profiter de leurs utiles leçons. Chaque objet nous rappelait un souvenir et donnait lieu à quelques explications de la part du professeur. Tout, depuis le chêne jusqu'au plus petit cailloux formait l'objet d'une intéressante leçon. Ah ! cher ami, je t'assure que le temps passait rapidement : nous marchions toujours sans nous apercevoir d'aucune fatigue ; au contraire, à chaque instant, nous nous sentions aussi dispos qu'au moment du départ. Nous quittâmes le ruisseau pour entrer dans un délicieux bosquet : le soleil commençait à monter à l'horizon. Nous nous assîmes sur la mousse qui semblait nous inviter à prendre du repos. Groupés autour de nos professeurs, nous causâmes de notre petite excursion et nos bons maîtres nous montrèrent l'utilité de ce voyage qui non seulement devait nous habituer à la fatigue, mais qui devait encore servir à notre instruction.

Cependant, au milieu de nos plaisirs, nous ne nous apercevions pas que l'heure de midi approchait. La voix de nos maîtres vint contenir notre ardeur et nous rappeler autour d'eux. Chacun de nous tira de son bissac quelques provisions de bouche qu'il avait apportées. Bientôt, nous voilà, mangeant à pleines dents, et je t'assure que ce repas frugal nous goûtait mieux que les festins des riches de la capitale, tant nous nous sentions contents! Dieu sait combien de bons mots furent lancés pendant ce repas primitif! Le dîner achevé, nous nous remîmes en marche, animés d'une nouvelle ardeur et brûlant du désir de nous

être utiles; et nous voilà de nouveau, courant comme des forçats échappés : les uns s'occupant de fleurs dont ils faisaient collection, les autres recueillant des insectes ou des curiosités semblables. Et les uns et les autres prenaient un grand plaisir à cette petite tâche qu'ils semblaient s'être imposée. Des groupes se formaient autour des professeurs qui parlaient, chacun, des branches qu'ils enseignaient à l'école. Le professeur de français en nous faisant remarquer les beautés de la nature, nous inspirait de belles pensées à l'égard du Créateur et nous fournissait la matière d'un charmant devoir de style. Le professeur de sciences naturelles nous montrait les plantes inconnues pour nous, les animaux que nous rencontrions. Il nous faisait voir toutes les merveilles renfermées dans les végétaux depuis le chêne qui s'étale majestueusement dans nos forêts jusqu'à la tendre mousse que nous foulons aux pieds et à laquelle nous daignons à peine adresser un regard.

Cependant, la nuit approchait et nous étions déjà éloignés de notre village. Nos bons professeurs donnèrent le signal du départ, et ce fut à regret que la troupe joyeuse, qui était dispersée de tous côtés, se rassembla aux côtés de ses maîtres. Notre retour s'effectua beaucoup plus rapidement et cependant nous avions encore bien des sujets à traiter ! Mais le temps nous manquait. Ah ! cher ami, avec quel bonheur nous rentrâmes dans nos foyers ! Pour moi, j'étais heureux au moment de partir, mais aussi, mon contentement fut plus grand encore lorsque, harrassé de fatigue, je me reposai sur un lit moëlleux. Je te laisse à juger si mes rêves furent agréables, après une journée si bien employée.

Voilà, cher ami, le récit de cette excursion scolaire. Certes j'ai éprouvé un grand plaisir, mais je sentais qu'il me manquait quelque chose : j'aurais bien voulu t'avoir auprès de moi ; oh ! alors, mon bonheur eût été parfait ! Mais je me console à la pensée que les vacances approchent et qu'alors je te posséderai et je te retiendrai auprès de moi !

Ton ami dévoué.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
		Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
	CATÉGORIE A.					
Alfred Dupont	Pecq.	22	16	13.5	8	59.5
Edgar Rang	Louvain.	29.5	6	18	6	59.5
Hector Buys	Alost.	21	11.5	20.5	6	59
Émile Ceuppens	Malines.	20.5	15.5	17.5	5.5	59
Désiré Goffin	Huy.	28.5	7	17.5	6	59
Auguste Delsaut	Ath.	25.5	12	14	7	58.5
Didier Froment	Schaerbeek.	19.5	15	19	5	58.5
Charles Huybrechts	Wavre.	21	12.5	19.5	5.5	58.5
Charles Blaise	Stavelot.	19	14	19	6	58
Louis Constant	Marche.	25	9.5	18.5	5	58
Nicolas Vignis	Liège.	22	13.5	20	2.5	58
Albert Delatte	Ixelles.	21	10	20.5	6	57.5
Charles Desselles	Liège.	22.5	9	21.5	4	57
Émile Jaspers	Malines.	16.5	10.5	23	7	57
Hector Monoyer	Ath.	22.5	13	13.5	7.5	56.5
Jules Delepine	Péruwelz.	16	12.5	22.5	5	56
Émile Godefroid	Huy.	28	7.5	14.5	6	56
Octave Jacob	Seraing.	23	10.5	16.5	6	56

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
Camille Tuernez	Malines.	24	14	13	5	56
Louis Fourmois	Mons.	21.5	11.5	19.5	3	55.5
Aimé Loriaux	Jumet.	25	15	13 5	2	55.5
Arthur Merveille	Couvin.	14.5	16 5	20	4.5	55.5
Victor Bairy	Huy.	30 5	5.5	13	6	55
Léon Bounameaux	Rochefort.	21	7.5	21.5	5	55
André Degraef	Bruxelles.	15.5	10.5	20	9	55
Nicolas Mathieu	Verviers.	22	10	18	5	55
Émile Bartelous	Bruxelles.	17	13	19.5	5	54 5
Louis De Behr	Jumet.	18	12	20	4.5	54.5
Eugène Evrard	Dinant.	23	11.5	14	6	54.5
Joseph Joly	Braine-le-Comte.	25.5	7 5	16.5	5	54.5
Jean Baré	Tongres.	25	0	24	5	54
Victor Carnière	Thuin.	20 5	12.5	13	8	54
Jules Jadot	Rochefort.	19	11	19.5	4.5	54
Louis Peltier	Houdeng-Aimeries.	19	9.5	20.5	5	54
Jean Quanjel	Maeseyck.	20	13.5	15.5	5	54
Alexis Stoppie	Hal.	19 5	9	19.5	6	54
Fernand Gain	Huy.	24.5	7	16.5	5	53
Louis Coune	Ypres.	21.5	8	18	5	52.5
Richard Froidmont	Herve.	25.5	8.5	13.5	5	52.5
Jean Permentiers	Malines.	18.5	11.5	18.5	4	52.5
Anselme Hamoir	Huy.	22.5	7	16.5	6	52
Rufin Corbugy	Thuin.	22.5	11.5	9.5	8	51.5
Alphonse Deuninck	Furnes.	24.5	12.5	10	4.5	51.5
Camille Legay	Thuin.	21	11.5	11	8	51 5
Auguste Wuidart	Saint-Hubert.	23	10.5	12 5	5.5	51.5
Prosper Renier	Limbourg.	28	8.5	10.5	4	51
Louis Verhoenen	Hal.	20	7	17 5	6.5	51
Édouard Bogaerts	Schaerbeek.	20.5	11.5	12.5	6	50.5
André Desonay	Verviers.	15	7	23.5	5	50.5
Charles De Wattines	Pecq.	25	5	13.5	7	50.5
Ferdinand Dory	Waremme.	14	13	15	8	50
Lucien Dulart	Braine-le-Comte.	23.5	5	15	6.5	50
Adolphe Ketels	Aerschot.	16.5	10	18.5	5	50
CATÉGORIE B.						
Camille Baudart	Rœulx.	18.5	14 5	19.5	7	59.5
Jules Garson	Visé.	21	10	23	5.5	59.5
Jules Lallemand	Jodoigne.	29	4.5	20.5	5.5	59.5
Joseph Lerat	Châtelet.	18	13	22 5	5.5	59
André Mainil	Houdeng-Aimeries.	18.5	14.5	21	5	59
Jules Marcq	Rœulx.	23.5	13	16.5	6	59
Jules Félix	Saint-Hubert.	25	13	13.5	7	58.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS. Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total. (max. : 100).
Edgar Huriaux	Huy.	27	8	15.5	7	57.5
Théophile Delneuville	Malines.	25	11.5	14.5	5.5	56.5
Toussaint Sauveur	Tongres.	23	4.5	22.5	6.5	56.5
Jules Huberty	Virton.	23.5	6	20.5	6	56
Jules Ruymen	Malines.	22.5	13	12.5	8	56
Charles Konig	Mons.	20	11.5	19.5	4.5	55.5
Jules Leroux	Châtelet.	29	5.5	16	5	55.5
Émile Bertholet	Id.	23	12.5	14	5.5	55
Léon Sérié	Braine-le-Comte.	28	7.5	14.5	5	55
Guillaume Bernard	Limbourg.	28.5	4	16.5	5	54
Octave Dimanche	Couvin.	22.5	15.5	10.5	5.5	54
Joseph Defossés	Limbourg.	28	11	11.5	3	53.5
Georges Grade	Philippeville.	17	10.5	19	7	53.5
Arthur Pinte	Furnes.	24.5	8	17	4	53.5
Paul Sadin	Jumet.	23.5	3	22.5	4.5	53.5
Émile Dubois	Audenarde.	22.5	13.5	11.5	5.5	53
Louis Gobiet	Liège.	18.5	10	22.5	2	53
Jules Wery	Waremme.	19.5	11.5	16.5	5.5	53
Jean-Baptiste Lequime	Rœulx.	16.5	13.5	15.5	7	52.5
Louis Catala	Braine-le-Comte.	20.5	6.5	19.5	5.5	52
Modeste Hawart	Id.	16.5	10	19	6.5	52
Ernest Thiry	Id.	19	5	19.5	8	51.5
Joseph Legros	Spa.	18	10.5	19.5	3	51
Charles Petit	Ixelles.	20	9	16.5	5.5	51
Alfred Turlot	Gosselies.	19.5	7	19	5.5	51
Pierre Defrance	Liège.	16.5	13	16.5	4	50
Léon Huart	Pâturages.	23.5	8.5	14	4	50
Marcel Joncker	Limbourg.	22.5	3.5	19.5	5	50
Eudore Rambeaux	Gosselies.	13	13.5	18.5	5	50
Catégorie C.						
Hubert Spitaels	Seraing.	22.5	13.5	26.5	7	69.5
Henri Lefebvre	Soignies.	23	14	23	9	69
Léon Alsteen	Rœulx.	26	13	22	7.5	68.5
Jean Collard	Spa.	29.5	9.5	22.5	7	68.5
Nestor Corbugy	Thuin.	28.5	11.5	20.5	8	68.5
Alphonse De Landsheere	St-Josse-ten-Noode.	29	8.5	24	7	68.5
Désiré Cosyns	Ixelles.	26	9.5	25	7.5	68
Arthur Courcelle	Mons.	21.5	13	25.5	8	68
Alexandre Lallemand	Waremme.	23.5	12	25.5	7	68
Charles Stokes	Saint-Ghislain.	27.5	14.5	21	5	68
Jean-Baptiste Gits	Wavre.	23.5	15	25	4	67.5
Philippe Godefroid	Rœulx.	24	15	22.5	6	67.5
Frédéric Lefrançais	Houdeng-Aimeries.	23	15	22.5	7	67.5

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS.				
		Langue française (max. : 40).	Histoire et géographie (max. : 20).	Mathématiques (max. : 30).	Botanique (max. : 10).	Total (max. : 100).
Henri Levarlet	Stavelot.	26.5	14	21	6	67.5
Albert Blairon	Rœulx.	23.5	13.5	25	5	67
René De Keyser	Nieuport.	27	13	20	7	67
Louis Boudart	Gosselies.	23.5	11.5	25.5	6	66.5
Clément Dony	Marche.	22.5	13	24	7	66.5
Arthur Gérard	Fosses.	29	12	18.5	7	66.5
Léon Gillard	Stavelot.	24.5	13.5	22.5	6	66.5
Eugène Rappe	Waremme.	24.5	13	22	6.5	66
Guillaume Van Dooren	Maeseyck.	21	16	22.5	6.5	66
Hubert Delpire	Péruwelz.	23.5	15.5	22.5	4	65.5
Désiré Delhaye	Quiévrain.	26	11.5	22.5	5	65
Eugène Meuleman	Jodoigne.	23.5	12	24.5	5	65
Édouard Wouters	Saint-Trond.	28	13.5	16.5	7	65
Edmond Heuzers	Liège.	19.5	12.5	28	4.5	64.5
Oscar Misson	Spa.	23	13	24.5	4	64.5
Alfred Dussart	Saint-Ghislain.	29.5	11	16.5	7	64
Léon Malevé	Jodoigne.	24.5	13	20	6.5	64
Octave Derzelle	Jumet.	22	11.5	24	6	63.5
Albert Martin	Thuin.	21.5	14.5	19.5	8	63.5
Louis Dufour	Braine-le-Comte.	23	12.5	20.5	7	63
Jean-Baptiste Leulier	Quiévrain.	26	10	21.5	5	62.5
Constant Pary	Rœulx.	28	13	14.5	7	62.5
Joseph Van Hamme	Ixelles.	22.5	13.5	19.5	6	61.5
Léon Gilles	Mons.	22.5	15.5	15.5	7	60.5
Maurice Liboutton	Bruxelles.	19	11.5	24.5	4.5	59.5
Louis Pellegrin	Jodoigne.	27	11	16	4.5	58.5
Fernand Rochez	Thuin.	21	10	19.5	7.5	58
Guillaume Wibin	Stavelot.	27	8	17	5.5	57.5
Camille Menten	Huy.	20	5.5	23.5	8	57
Armand Thirifays	Bruxelles.	17	9.5	22.5	7	56
Achille Dieu	Pâturages.	25.5	5.5	20.5	4	55.5
Alexandre Dochez	Maeseyck.	19.5	7	22.5	6	55
Nicolas Gotte	Visé.	10.5	11	26.5	7	55
Émile Potier	Péruwelz.	18.5	12.5	22	2	55
Edgar Tort	Ixelles.	22	13	12.5	7	54.5
Félicien Mils	Visé.	19	7.5	20	7	53.5
Marc Tombeux	Stavelot.	24.5	3	21	5	53.5
Tilkin Magnée	Waremme.	19.5	11	14.5	7.5	52.5
Odon Bilteryst	Houdeng-Aimeries.	19.5	12	16.5	4	52
Constant Nassogne	Seraing.	16.5	11	17.5	6.5	51.5
Édouard Verschueren	Aerschot.	20	11.5	13	7	51.5
Paul Louckx	Malines.	22	11.5	11.5	6	51
Léopold Mottet	Huy.	14.5	9.5	19.5	7	50.5

B. Concours spécial de langue flamande.

Composition. — De zwaluw. — Onze vreugde ze weder te zien.... Herinnering aan de vorige jaren.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS (sur 100).
	Catégorie A.		
1er prix.	Henri Fever, de Ramscapelle	Nieuport.	70
2e id.	Charles Hermans, de Malines	Malines.	66
1er accessit.	Jues Groeninckx, de Welle	Lokeren.	63
2e id.	Joseph Van Herp, de Willebroeck	Boom.	62
1re ment. h.	Alphonse Deuninck, de Wulveringhen	Furnes.	58
2e id.	Jean-Baptiste Leroy, de Hal	Hal.	56
	Louis Coune, de Herck-la-Ville	Ypres.	56
3e id.	Hector Buys, d'Alost	Alost.	55
	Catégorie B.		
1er prix.	Marcel De La Haye, d'Anvers	Anvers.	80
2e id.	Jean Bogaert, de Lokeren	Lokeren.	75
3e id.	Aloïs Vanderveken, de Turnhout	Turnhout.	70
Accessit.	Théophile Sacré, de Saint-Trond	Saint-Trond.	68
1re ment. h.	Edmond Stroobant, de Turnhout	Turnhout.	63
2e id.	Émile Ruelens, d'Alost	Alost.	62
3e id.	Georges Greenhill, de Bruges	Bruges.	61
4e id.	Jules Ruymen, d'Anvers	Malines.	60
	Catégorie C.		
Prix.	Désiré De Wulf, de Lombartzyde	Nieuport.	70

Travail de l'élève Marcel De la Haye.

De Zwaluw.

Daar is zij, de lieve zwaluw! Daar is zij wêer, die vroolijke voorbode der lente! Hoe gelukkig schijnt zij de lucht te klieven; nu eens, in dooreenloopende kringen, dan wêer, in hoekige lijnen; nu eens stijgende, dan wêer naar haar nestje dalende; terwijl hare luide vreugdekreten overal wêergalmen. Met welk genoegen zien wij haar niet terugkeeren, en de kleine woning bouwen, waarin weldra hare jongen het daglicht zullen zien! Hoe verheugd zijn wij niet haar vreugdegeroep te hooren, dewijl hare komst het nakende jaargetijde voorspelt, en hare kreten ons schijnen te zeggen : « Wees blijde : ik breng de lente mede! »

Met welk ongeduld verwacht de arme kranke hare wederkomst niet, met de hoop dat het zachte jaargetijde hem beternis zal geven. En bij iedereen bijna wekt het zien van de zwaluw zoete gedachten op, en brengt aangename droombeelden voor den geest. Hoe menigmaal heb ik, aan het venster van het ouderlijke huis gezeten, de zwaluwen in hunne tochten, door de blauwe lucht niet gevolgd! Meermaals heb ik gewenscht vleugels te hebben, om mij zoo hoog als zij boven de aarde te verheffen, en zoo vrij als zij de frissche lucht en de gouden zonnestralen te genieten. Hoe dikwijls heb ik hen niet met een verlangend oog achterna gezien, toen ik, in de donkere school gezeten, naar de schepping en hare tooneelen dorstte! Hoe goed herinner ik mij die aangename uren nog, toen ik de

zwaluwen hun nestje zag bouwen, en hoe dikwijls ik door de reet gegluurd heb, die in het venster was, waartegen ditzelfde nestje hing! Aandoenlijk was het tooneel dat men daarbinnen ontwaardde. De kleine jongen, dicht bijeen geschaard, verwachtten hunne moeder, die voedsel voor hen was gaan zoeken. Soms ook zag ik eene zwaluw, op den boord van het nest gezeten, nieuwsgierig naar binnen kijken, allen een weinig geven van hetgene zij had, en dan vertrekken. Dikwijls ook hebben de zwaluwen mij aan naar verre landen vertrokkene vrienden doen denken, en dan zeide ik bij mij zelven : « Misschien hebt gij eenen mijner vrienden gezien, wanneer gij de zee overgetrokken zijt. Misschien heeft uw aanzicht hem aan het vaderland doen denken, en hem in verbeelding bij de vrienden zijner jeugd terug gebracht. Misschien wel denkt hij nu aan mij. Hij heeft u zeker nieuws gevraagd van de vrienden zijner kindheid. Heeft hij u niet gezegd dat hij weldra wederkeeren zal? O! zeg, is hij zelf nog in goede gezondheid? » Al deze gedachten deden mij dan het verlies mijner vrienden nog meer betreuren. Soms nu nog brengen mij de zwaluwen het ouderlijke huis en mijne goede ouders voor den geest. Soms ook doen zij mij die zoo spoedig vervlogene jaren mijner jeugd in het hoofd komen. Dikwijls stort ik tranen; andere malen ben ik in zoete gedachten gedompeld. Daarom ben ik deze lieve vogels dankbaar, en zie met vreugde, dat zij hun nest aan mijne venster bouwen. Dáár sla ik hen gade; dáár zie ik hen werken; dáár hoor ik hun gekwetter wêerklinken. En dankend wend ik dan het oog ten hemel, wanneer de zwaluwen mij de goedheid van Hem herinneren, die alle schepselen het leven schenkt.

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT. (Écoles moyennes.)	POINTS OBTENUS (sur 100).
CATÉGORIE C[1].		
René De Keyser	Nieuport.	60
François Knaeps	Turnhout.	57
Hippolyte Meert	Alost.	57
Joseph Reniers	Tongres.	54
Alexandre Dochez	Maeseyck.	50
Edouard Wouters	Saint-Trond.	50

1 Aucun dans les catégories *A* et *B*.

Établissements du degré supérieur : Athénées et colléges.

I. *Classes désignées pour le concours. — Jurys.*

Le sort désigna la 4e latine et la 3e professionnelle.

Le thème latin, la version latine, la version grecque et les exercices sur la langue grecque furent jugés par MM. Dumont, Gilles et Roersch; la composition française fut appréciée, pour la 4e latine et pour la 3e professionnelle, par MM. Gravrand, Stecher et Discailles, professeur à l'université de Gand; la version flamande, allemande ou anglaise, pour la 4e latine, et le thème flamand, allemand ou anglais, pour la 3e professionnelle, furent appréciés par MM. Fuerison, James et Scheler; les réponses

aux questions d'histoire et de géographie furent jugées par MM. James, Juste et Scheler.

Le concours spécial de flamand, dans les deux classes, fut apprécié par MM. Fuerison, Rooses et Van Lée.

Les concours en mathématiques, en sciences naturelles et en sciences commerciales furent jugés par MM. Dauge, Mister, Vinçotte et Boset (professeur honoraire de l'enseignement moyen, délégué pour remplacer M. Trasenster, empêché).

II. *Sujets de composition. — Lauréats. — Élèves non lauréats ayant obtenu au moins la moitié des points. — Compositions couronnées. — Moyennes obtenues par les divers établissements.*

A. QUATRIÈME LATINE.

1° Concours général.

Composition française (cinq heures). — Quels sont, d'après vous, les devoirs d'un bon citoyen envers son pays? Donnez à votre réponse tout le développement que vous jugez nécessaire.

Histoire et géographie. — I. Que savez-vous de la loi agraire que proposèrent les Gracques?

II. Appréciez les différents épisodes de la guerre civile de Marius et de Sylla.

III. Quand et comment se fit le partage de l'empire romain en empire d'Orient et en empire d'Occident?

IV. Donnez la géographie ancienne de l'Italie centrale.

V. Faites la carte générale de l'Amérique du Nord.

VI. Quels sont les îles ou groupes d'îles qui composent la Malaisie?

Langues modernes. — *Version flamande, allemande* ou *anglaise* (à l'exclusion de la langue maternelle de l'élève). — *Allemand.* — Friedrich Barbarossa. Seiner Abstammung würdig, verwandelte der Jüngling bald das Spiel kriegerischer Uebungen in Ernst, und kündigte, noch beim Leben seines Vaters, dem baierischen Grafen von Wolfartshausen Fehde an. Aber so sehr verachteten dessen Kriegsleute die Jugend Friedrichs, dass sie wohlgemuth unter den Mauern des Schlosses standen und an kein ernstliches Gefecht glaubten, bis sie angegriffen, alles Widerstandes ungeachtet geschlagen, und viele gefangen wurden. Friedrich nahm kein Lösegeld von diesen : ihm genügte die Ehre des Sieges, und er wusste, dass man oft reicher wird durch Verschmähen als durch Nehmen des Geldes. Wichtiger als die erste, erscheint seine zweite Fehde mit dem mächtigen Herzog Konrad von Zähringen, welcher gegen alles Erwarten von dem noch jungen Manne aus Zürich und Zähringen vertrieben und gezwungen wurde, bei König Konrad um Frieden zu bitten. Als dieser das Kreuz nahm, folgte Friedrich so würdigem Beispiele.

Anglais. — At the battle of Crecy, which was fought in thirteen hundred and forty-six, between the English and the French, the Black prince, the son of king Edward the third, led the first division of the english army.

In the midst of the battle, which was very hotly disputed, the prince and is division were so hard pressed, that the Earl of Warwick sent a message to the king, who was overlooking the battle from a windmill, beseeching him to send more aid.

« Is mij son killed? » said the king.

« No, sire, please God, » returned the messenger.

« Is he wounded? » said the king.

« No, sire. »

« Is he thrown to the ground? » said the king.

« No, sire, not so; but he is very hard pressed. »

« Then, said the king, go back to those who sent you, and tell them that I shall send no aid. My son must prove himself, this day, a brave knight, and I am resolved, please God, that the honor of victory shall be his! » (Dickens.)

Flamand. — Engeland werd door de Britten bewoond, toen Cesar hetzelve veroverde, na Galliё onderworpen te hebben, omtrent vijftig jaren voor onze jaartelling. De Romeinen bezaten dat land, gedurende meer dan vier eeuwen. Zij werden er dikwijls verontrust door de Picten en de Schotten die het noordelijk gedeelte van het eiland bewoonden, en om zich tegen derzelver invallen te beveiligen, rigtten zij eenen grooten muur op, waarvan men nog eenige overblijfsels ziet. Toen het romeinsche rijk door de herhaalde aanvallen der noordsche volken geschokt werd, ontruimde men Engeland omdat men oordeelde dat het te moeijelijk was hetzelve te behouden. Eenige jaren later, dat is te zeggen, in 449, maakten zich de Angelsaksen meester van Engeland en stichtten er zeven koningrijken, die langen tijd onder bijzondere vorsten bestonden. Waar zijn de Angelsaksen van daan gekomen? Zij waren een der voorname stammen der germaansche volken, die zich door hunnen oorlogzuchtigen aard onderscheidden. (Sanders, III, 124.)

N. B. Les élèves ont eu six heures pour répondre aux questions d'histoire et de géographie et pour traduire la version flamande, allemande ou anglaise.

Exercices sur la grammaire grecque. — I. Quels verbes prennent au passif les terminaisons σθησομαι, σθην, σμαι, σμην?

II. Qu'y a-t-il à remarquer dans ces formes du verbe οἶμαι, je pense : οἴει, οἰήσομαι, ᾠήθην.

III. Conjuguez simultanément à l'indicatif (aoriste et parfait) les verbes suivants en donnant :

La 1re personne du singulier de ἀνατρέφω.
La 2e id. id. φαίνω.
La 3e id. id. ἀγγέλλω.
La 1re personne du pluriel de ἀλείφω.
La 2e id. id. πάσχω.
La 3e id. id. μένω.
La 1re personne du duel de τίθημι.
La 2e id. id. ἀκούω.
La 3e id. id. πίνω.

Vous donnerez l'aoriste 2 au lieu de l'aoriste 1er de τίθημι, πίνω, πάσχω et le parfait 2, au lieu du parfait 1er de ἀνατρέφω. ἀκούω, πάσχω.

IV. donnez la valeur de la désinence de τεος. τεα, τεον et de τος, τη, τον, dans les adjectifs dérivés de verbes.

Thème latin. — Je ne sais si vous n'avez pas entendu parler de Chabrias d'Athènes dont C. Népos et Démosthènes ont fait le plus grand éloge? Quoi qu'il en soit, je veux vous rappeler un fait illustre de ce général et vous montrer quel cas il faisait de sa patrie et comment il sacrifia à son amour pour elle la peine que lui causa l'ingratitude de ses concitoyens. Bien qu'il eût défendu, plusieurs fois, les Athéniens contre leurs ennemis, et, plus tard, empêché Épaminondas de franchir l'isthme de Corinthes, les Athéniens, quand la guerre sociale eut éclaté, ne voulurent pas que Chabrias commandât la flotte qu'on envoyait assiéger Chios. Persuadé cependant, qu'il pourrait être utile à l'armée, en aidant les généraux de ses conseils, il partit sur la flotte, comme homme privé. Or, il arriva que les soldats, habitués à suivre Chabrias, qu'ils regardaient comme le plus habile dans l'art militaire, préféraient lui obéir qu'à leurs généraux. Mais si cette grande influence qu'il

avait auprès des soldats, lui procurait une telle gloire, elle fut aussi la cause de sa perte. Comme il avait commandé, au milieu d'un combat, d'introduire le navire, sur lequel il se trouvait, dans le port ennemi, le pilote obéit comme s'il en avait reçu l'ordre du général. Mais bientôt Chabrias vit que les autres vaisseaux n'avaient pas suivi le sien. Les ennemis l'enveloppèrent de toute part et percèrent son navire. Ayant honte de chercher, par la fuite, à échapper à la mort qui le menaçait, il combattit avec le plus grand courage jusqu'à ce qu'il fut tué.

N. B. Les élèves ont eu six heures pour faire ce thème et les exercices sur la langue grecque.

Version latine et version grecque (cinq heures). — *Sentiment de Cicéron sur l'amitié.* — Agrigentinum doctum quendam virum carminibus graecis vaticinatum ferunt, quae in rerum natura totoque mundo constarent quaeque moverentur, ea contrahere amicitiam, dissipare discordiam. Atque hoc quidem omnes mortales et intellegunt et re probant. Itaque, si quando aliquod officium exstitit amici in periculis aut adeundis aut communicandis, quis est qui id non maximis efferat laudibus? Qui clamores tota cavea nuper in hospitis et amici mei M. Pacuvii nova fabula! cum ignorante rege uter Orestes esset, Pylades Orestem se esse diceret, ut pro illo necaretur, Orestes autem, ita ut erat, Orestem se esse perseveraret. Stantes plaudebant in re ficta : quid arbitramur in vera facturos fuisse? Facile indicabat ipsa natura vim suam, cum homines, quod facere ipsi non possent, id recte fieri in altero judicarent.

Hactenus mihi videor de amicitia quid sentirem potuisse dicere; si qua praeterea sunt — credo autem esse multa —, ab iis, si videbitur, qui ista disputant, quaeritote.

Adresse de Démosthènes pour réveiller l'attention du peuple assemblé.

Λέγειν δέ ποτε κωλυόμενος ὑπ' Ἀθηναίων ἐν ἐκκλησίᾳ, βραχὺ ἔφη βούλεσθαι πρὸς αὐτοὺς εἰπεῖν· τῶν δὲ σιωπησάντων, « Νεανίας, εἶπε, θέρους ὥρᾳ ἐμισθώσατο ἐξ ἄστεος ὄνον Μεγάραδε· μεσούσης δὲ τῆς ἡμέρας, καὶ σφοδρῶς φλέγοντος τοῦ ἡλίου, εκάτερος αὐτῶν ἐβούλετο ὑποδύεσθαι ὑπό την σκίαν· εἶργον δ'αλλήλους, ὁ μεν μεμισθωκέναι τὸν ὄνον, οὐ την σκίαν, λεγων· ὁ δὲ μεμισθωμένος, τὴν πᾶσαν ἔχειν ἐξουσίαν· » καὶ ταῦτ' εἰπὼν, ἀπῄει. Τῶν δε Ἀθηναίων ἐπισχόντων, καὶ δεομένων πέρας ἐπιθεῖναι τῷ λόγῳ, « Εἶθ' ὑπὲρ μὲν ὄνου σκιᾶς, ἔφη, βούλεσθε ἀκούειν, λέγοντος δὲ ὑπὲρ σπουδαίων πραγμάτων οὐ βούλεσθε; »

Mathématiques (cinq heures). — *Arithmétique.* — 1° Démontrer que l'on peut, sans changer la valeur du quotient, supprimer le même nombre de zéros à la droite du dividende et du diviseur. Opérer sur l'exemple : 5135000 : 7900. 2° Énoncer et démontrer le caractère de divisibilité d'un nombre par 11. Comment fait-on la preuve par 11 de la multiplication et de la division? 3° Trouver la génératrice de la fraction périodique 0,35369369..... Faire voir qu'une fraction ordinaire irréductible, dont le dénominateur contient les facteurs 2 et 5 ou l'un des deux, avec d'autres facteurs, donne lieu à une fraction périodique mixte, ayant autant de chiffres irréguliers qu'il y a d'unités dans le plus grand des deux exposants de 2 et 5, qui entrent au dénominateur. 4° Démontrer que dans toute proportion la somme des antécédents est à leur différence comme la somme des conséquents est à leur différence. Opérer sur la proportion 15 : 5 = 12 : 4. 5° 18 ouvriers dont la force est représentée par 3, ont fait en vingt-cinq jours 1,200 mètres d'ouvrage dans un terrain dont la difficulté est représentée par 3/4. D'un autre côté, 20 ouvriers, avec 2 de force et travaillant pendant le même nombre d'heures par jour que les premiers, ont fait 1,500 mètres d'ouvrage dans un terrain dont la difficulté est représentée par 4/5. On demande pendant combien de jours ces derniers ont travaillé.

Algèbre. — Combien faut-il prendre d'un vin à 2 fr. 60 c. le litre et d'un autre vin à 1 fr. 80 c. le litre, pour faire un mélange de 100 litres à 2 francs le litre?

Lauréats.

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT	POINTS OBTENUS. Comp. française (max. : 50).	Langues modernes (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Thème latin (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Exercices sur la langue grecque (max. : 20).	Mathématiques (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
1er prix. Arthr Truchart, de Dour.	Mons.	39	18	32	36	34	34	17	24	234	78
2e id. Em. Wasteels, de Gand.	Gand.	33	15.5	37	39	28	28	19	34	233.5	77.83
3e id. Adolphe Vermander, de Ghistelles.	Bruges.	38	17	29.5	40	29	31	14.5	33.5	232.5	77.5
4e id. Arsène Genot, de Dinant.	Arlon.	38	18	31	41	20	32	16	24.5	220.5	73.5
1er acc. Camille Callewaert, de Sweveghem	Courtrai.	40	13	26.5	36	29	30	15	30.5	220	73.33
2e id. { A. Daxhelet, de Marneffe.	Saint-Trond.	43	10.5	28	28	30	28	10.5	34	212	70.66
Édouard Deby, de Malines.	Bruxelles.	34	14.5	23	44	22	31	16.5	27	212	70.66
Fél. Leconte, de Tournai.	Tournai.	25	15.5	31	39	24	32	15.5	30	212	70.66
3e id. Léop. De Moor, de Gand.	Gand.	27	17.5	33.5	33	32	25	15.5	28	211.5	70.5
4e id. Éd Dumont, de Bruxelles.	Bruxelles.	32	14	26.5	36	17	32	17	34	208.5	69.5
5e id. Éd. Wery, de St-Georges.	Saint-Trond.	29	10	29	30	29	28	17	35.5	207.5	69.16
6e id. Auguste Dauge, de Gand.	Gand.	40	17	30.5	25	34	28	13	17	204.5	68.16
7e id. Désiré Poelman, de Gand.	Id.	28	9.5	35	32	28	20	19.5	30.5	202.5	67.5
8e id. Bertin Duckerts, de Hodimont	Verviers.	38	13	28.5	23	26	31	9	31.5	200	66.66
9e id. Paul Marchot, d'Eghezée.	Chimay.	44	14	7	26	28	31	15.5	33	198.5	66.16
10e id. Edmond Pécher, de Mons.	Bruxelles.	25	16.5	22	40	25	30	13.5	25	197	65.66
11e id. { Arthur Couez, de Mons .	Mons.	34	15.5	30.5	30	29	24	13.5	16	192.5	64.16
Alf. Drumé, de Bruxelles.	Bruxelles.	28	15	26	28	26	28	12.5	29	192.5	64.16
12e id. Ém. Barlet, de Verviers.	Liège.	36	14.5	31.5	27	10	34	10.5	28	191.5	63.83
13e id. Robert Roger, de Virton.	Virton.	31	14.5	34	34	14	30	7.5	24.5	189.5	63.16
14e id. Léon Roersch, de Liège.	Liège.	19	15	25.5	35	24	31	14	25.5	189	63
15e id. Victor Clep, de Louvain.	Ypres.	27	16	25	32	29	23	14	22	188	62.66
16e id. J. Bertrand, de Hodimont.	Verviers.	38	16	21.5	33	20	20	9	30	187.5	62.5
17e id. Améd. Lemal, de Souvret.	Charleroi.	33	14.5	29	37	6	26	15	26	186.5	62.16
18e id. A. Doutrepont, de Herve.	Herve.	43	10.5	14.5	38	12	30	13.5	24.5	186	62
19e id. Lucien Bray, de Soissons.	Virton.	13	11.5	30.5	34	18	31	17	30	185	61.66
20e id. Alphonse Gueymard, de Momignies	Chimay.	31	0	12.5	40	26	30	11.5	32.5	183.5	61.16

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

Maurice De Wulf.	Poperinghe.	40	14	11.5	33	27	24	6.5	26.5	182.5	60.83
François Sterken	Saint-Trond.	21	14	24	30	20	23	15	35.5	182.5	60.83
Norbert Neeckx	Id.	41	16.5	20.5	34	23	29	6	7.5	177.5	59.16
Désiré Wiemer.	Gand.	19	16	25.5	28	20	28	11.5	27.5	175.5	58.5
François Roger	Virton.	39	10	36.5	35	12	14	8	20.5	175	58.33
Paul Canler.	Tournai.	36	13	25	26	12	24	12	25.5	173.5	57.83
Julien Wauters	Saint-Trond.	20	12.5	14.5	33	19	27	12.5	34	172.5	57.5
Victor Goethals	Thielt.	18	13	14	30	33	25	14	24.5	171.5	57.16
Ludovic Joostens	Bruxelles.	35	16	16.5	20	18	25	11.5	28	170	56.66
Alfred Meunier.	Verviers.	40	12	28	20	17	20	9	20.5	166.5	55.5

LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.									
		Comp. française (max. : 50).	Langues modernes. (max. : 20).	Hist. et géographie (max. : 40).	Thème latin (max. : 50).	Version latine (max. : 40).	Version grecque (max. : 40).	Exercices sur la langue grecque (max. : 20).	Mathématiques (max. : 40).	Total sur 300.	Total sur 100.
Alfred Vandelanoitte.	Ypres.	20	18.5	17.5	35	18	18	19.5	19.5	166	55.33
Louis Delaye	Mons.	16	14	12	31	27	27	11.5	25	163.5	54.5
Joseph Corin	Liège.	28	12	6.5	30	23	30	11	21	161.5	53.83
Adolphe Demoustier	Mons.	16	13.5	31.5	34	17	16	14.5	19	161.5	53.83
Remi Camerlynck.	Poperinghe.	36	17	12.5	34	24	12	5.5	20	161	53.66
Émile Uytroeven	Gheel.	23	14.5	20.5	33	20	26	7.5	16	160.5	53.5
Auguste Duveillié.	Enghien.	24	11	22	39	22	13	15	13.5	159 5	53.16
Oscar Loupart.	Verviers.	31	2.5	33 5	27	18	12	6	29	159	53
Georges Bertrand.	Mons.	20	11	29	30	27	12	17.5	22	158.5	52.83
Jules Bourquin.	Tournai.	35	18	11	30	6	16	10 5	30 5	157	52.33
Jules Frédérichs	Gand.	22	17.5	36	23	10	12	13	23	156.5	52.16
Ernest Mawet	Liège.	32	13.5	4	35	18	28	9 5	16.5	156.5	52 16
Jean Charpentier	Malines (c. comm.)	19	12	25	27	15	16	10.5	29	153.5	51.16
Noël Saussez	Enghien.	28	10	22	38	12	18	5.5	20	153.5	51.16
Charles Stephany. . . .	Anvers.	27	15	14	35	15	17	8	22.5	153.5	51.16
Jean Fragneux.	Namur.	10	17	18.5	18	30	32	6.5	21	153	51
Antoine Gob	Liège.	18	13	1	32	27	33	9.5	19.5	153	51
Alfred D'Hondt	Gand.	25	12.5	22	12	18	24	10	28	151 5	50.5
Armand Goossens	Bruxelles.	20	16	8.5	17	28	26	11	25	151.5	50.5
Joseph Haller	Gand.	20	11	23	16	18	27	8	28	151	50.33
Paul Rahier.	Liège.	30	11.5	4.5	38	18	24	13	12	151	50.33
Albert Boutry	Enghien.	25	12.5	21	40	16	17	13	6	150 5	50 16

Version latine de l'élève Arthur Truchart.

SENTIMENT DE CICERON SUR L'AMITIE.

On rapporte qu'un savant d'Agrigente a dit en vers grecs que tout ce qui est immuable dans la nature et dans l'univers et ce qui est variable est uni par l'amité, dissous par la discorde. Et en effet tous les humains comprennent cela et le prouvent en fait. C'est pourquoi, si jamais un ami rend quelque service en affrontant des périls ou en y prenant part, quel est celui qui n'eleve pas son mérite jusqu'aux nues. Récemment, à la pièce de Marius Pacuvius, mon hôte et mon ami, quelles acclamations s'élevèrent partout de la place des spectateurs! lorsque, le roi ignorant qui des deux était Oreste, Pylade se faisait passer pour lui, afin de mourir à la place de son ami et que de son côté, Oreste, continuait de dire, ce qui était vrai, qu'il était Oreste. Les assistants applaudissaient à une fiction : que pensons-nous qu'ils eussent fait s'ils avaient été présents à l'action réelle. La nature elle-même montrait facilement son pouvoir puisque des hommes admiraient dans un autre ce qu'ils ne pouvaient accomplir eux-mêmes.

Jusqu'à présent il me semble que j'ai pu dire de l'amitié ce que je croyais; s'il reste quelque chose, et je crois qu'il y a beaucoup à ajouter, demandez, si bon vous semble, à ceux qui discutent de tels sujets.

Version grecque du même élève.

ADRESSE DE DÉMOSTHÈNES POUR RÉVEILLER L'ATTENTION DU PEUPLE.

Un jour, Démosthènes, dans une assemblée du peuple, empêché de parler par les Athé-

niens, dit qu'il voulait leur adresser quelques mots. Lorsque le silence se fut fait il dit. « Un jeune homme, en été, loue un âne pour le trajet de la ville à Mégare. Au milieu du jour, lorsque le soleil était très ardent, tous deux voulurent se mettre à l'ombre ; ils se repoussaient l'un l'autre, l'un disant qu'il avait loué l'âne, non son ombre, l'autre soutenant que l'ayant pris en location, il en avait la pleine jouissance » et en disant ces mots, il s'en alla. Or les Athéniens qui l'avaient laissé dire, demandant qu'il mît une fin à ses paroles, il ajouta. « Ensuite, vous voulez m'écouter, lorsque je parle de l'ombre d'un âne et vous ne voulez pas, quand il s'agit de choses sérieuses.

Thème latin de l'élève Édouard-Victor-Napoléon Deby.

Nescio an fama Chabriam Atheniensem acceperitis quem maximis laudibus extulerunt C. Nepos et Demosthenes? Quum ea ita sint, vos tamen insignis hujus imperatoris facti memores facere volo, vobisque proponere quanti patriam suam æstimaret et quomodo suum erga eam amorem dolori, quem ex ingrato civium suorum animo excepit, condonaverit. Quamvis, non semel Athenienses ab eorum hostibus defendisset et postea Epaminondam impediisset quominus Corinthii isthmum transiret, Athenienses, quum bellum sociale coortum esset, Chabriam classi præesse, noluerunt, quæ ad oppugnandum Chium mittebatur. Attamen, quum exercitui sese utilitati esse posse, in juvandis consiliis suis imperatoribus, sibi persuasum haberet, privatus classe profectus est. Evenit autem ut milites, sequendo assueti Chabriæ, quem rei militaris peritissimum habebant, ei potius quam imperatoribus suis parerent. Ut vero illa auctoritas qua plurimum apud milites valebat, tantam ei gloriam afferebat, sic etiam ei perniciei fuit. Quum in prœlii concursu, navem in qua stabat in hostium portum introducere jussisset, dicto audiens fuit gubernator, velut si id facere ab imperatore jussus esset. Sed mox cœteros (construction de Nepos) suam navem secutos non esse vidit Chabrias.

Quem hostes cum undique circumvenissent, navem ejus perfoderunt. Quum eum puderet, fuga effugere mortem conari, quoad interfectus est, fortissime pugnavit.

Exercices sur la langue grecque du même élève.

1er question. Les verbes qui n'ont pas la dernière syllabe du radical longue.

2e question. 1re forme ὀίει, est mis pour ὀίῃ 2e personne du singulier de l'ind. prés. 2e forme ὀιήσομαι, forme son futur comme s'il venait de ὀίεομαι. 3e forme ᾠήθην. D'abord on a contracté ε (augment) et ο (du radical) en ω et on a souscrit le iota. Ensuite on a ajouté la terminaison comme s'il venait de οιεομαι, ῳηθην.

3e question.

INDICATIF.

		Aoriste.	Parfait.
ανατρεφω	1er personne du singulier	ανετρεψα	ανατετροφα
φαινω	2e id.	εφηνας	πεφαγκας
αγγελλω	3e id.	ηγγειλε	ηγγελκε
αλειφω	1er personne du pluriel	ηλειψαμεν	αληλιφαμεν
πασχω	2e id.	επαθετε	πεπονθατε
μενω	3e id.	εμειναν	μεμενηκασι
τιθημι	1er personne du duel	εθεμεν	τεθεικαμεν
ακουω	2e id.	ηκουσατον	ηκοατον (ακηκοατον)
πινω	3e id.	επιετην	πεπωκατον.

4e question. τεος dans les adjectif derivés de verbes, traduit le participe en dus, a, um, du latin. (Obligation) τος, η, ον, traduit le participe passé passif du latin, et les adjectifs en *bilis*, du latin.

Composition française de l'élève Paul Marchot.

DEVOIRS D'UN BON CITOYEN ENVERS SON PAYS.

Quels sont ces devoirs d'un bon citoyen envers sa patrie, devoirs que tant d'hommes méconnaissent à cause de leur ignorance? Est-ce l'obligation d'être, comme nos pères, soldat pendant toute notre vie? Non, de nos jours, il n'est plus nécessaire, pour être bon citoyen, de porter les armes jusqu'à sa mort; il suffit de satisfaire aux obligations qu'impose la patrie.

L'homme, dans tous les âges et dans toutes les conditions, a des devoirs à remplir envers son pays. Dans sa jeunesse, dans son âge mûr et même dans sa vieillesse, il lui incombe des obligations auxquelles il ne peut se soustraire.

D'abord, dans sa jeunesse, à cet âge ou l'innocence brille sur son front, il doit avoir de l'amour pour sa patrie; et s'il veut plus tard lui être utile, il doit s'instruire dès l'âge le plus tendre : il doit s'appliquer à l'étude des lois et de la constitution, étudier avec zèle l'histoire et la géographie de son pays. S'il aime les lois, s'il comprend leur nécessité, il obéira naturellement aux magistrats qui sont chargés de les faire respecter; il s'apercevra du dévoûment de ces hommes qui, pour la plupart, consacrent leur vie au bien être et aux intérêts de leur patrie; les autorités civiles lui commanderont le respect, alors qu'il comprendra la nécessité de faire observer les lois. Dès sa jeunesse déjà, un bon citoyen sait ce que c'est que la liberté; il sait que s'il n'y avait pas de lois, tous les hommes ne seraient que de vils esclaves. Sans lois, impossible de faire respecter son bien et même sa personne : on tuerait, on volerait impunément. Voilà ce qu'un enfant intelligent comprend, voilà les motifs qui plus tard l'engagent à devenir bon citoyen. Il regarde sa patrie comme une seconde mère et lui voue une reconnaissance sans bornes. Aussi, déjà avant qu'elle ne l'appelle sous ses drapeaux, il brûle de la servir. Et c'est avec joie qu'il voit arriver le moment du départ. Il embrasse son père, sa mère et leur promet de les rendre heureux en faisant son devoir. Puis il devient soldat et soldat accompli, il se signale à l'attention de ses chefs qui remarquent aussitôt en lui un bon enfant de la patrie. Au combat,on le voit marcher en tête le front radieux, la conscience en paix. Lui, il ne craint pas les balles et affronte l'ennemi le sourire sur les lèvres, et tout cela, parce qu'il aime sa patrie.

Revenu du service, il aime et respecte encore les lois; il les explique aux plus ignorants que lui; il élève ses enfants dans l'amour de la patrie; il les pénètre de ses sentiments, et c'est ainsi que cet homme prouve sa gratitude à son pays. S'il est appelé à prendre part à la nomination des magistrats, il n'accorde son vote qu'aux hommes capables. Pour son roi, ce citoyen verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang; et ses enfants, à qui il a fait partager ses opinions, en feraient autant.

Un bon citoyen doit encore respecter les droits de ses compatriotes et même s'efforcer de leur être utile. Le faible, la veuve et l'orphelin doivent trouver sous son toit asyle et protection. Un fonctionnaire qui est bon citoyen remplit ses devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude, car il sait quelle grande responsabilité lui incombe; un magistrat, pour être bon citoyen, doit se renfermer dans la plus stricte impartialité et dans le plus grand désintéressement, encourager les arts et l'agriculture, développer l'industrie et faire prospérer le commerce. Enfin, tout bon citoyen ne doit pas reculer devant le dévoûment, si c'est possible : il doit accepter les charges dont il a été reconnu digne et en remplir les obligations avec le plus grand zèle, car l'homme ne doit jamais oublier qu'il a contracté envers sa patrie une dette de reconnaissance énorme.

Mais aussi quelle n'est pas la récompense du bon citoyen, lorsqu'il a atteint la vieillesse! Non content des devoirs qu'il a déjà remplis, il se plaît encore à enseigner aux enfants l'amour de la patrie. Il leur raconte les épisodes les plus émouvants de l'histoire de son pays et leur inculque par là des sentiments patriotiques. Il est chéri de toute sa postérité et passe une douce vieillesse dans la satisfaction du devoir accompli. Entouré de gloire et d'honneurs, couvert de lauriers, quel plaisir n'éprouve-t-il pas, lorsque, la main sur la conscience, il peut se dire : J'ai acquitté ma dette envers ma patrie!

Enfin, ce patriarche s'éteint en paix emportant dans la tombe les regrets des bons citoyens et de tous ceux qui l'ont connu.

Composition de mathématiques de l'élève Édouard Wery.

Arithmétique.

I. Je dis que 5135000 : 7900 = 51350 : 79.

En faisant abstraction de deux zéros au dividende 5135000, j'ai divisé ce nombre par 100, or je l'ai rendu 100 fois plus petit, car en supprimant 2 zéros, tous les chiffres reculent de 2 rangs vers la droite et expriment des unités 100 fois plus petites. Toutes les parties du nombre devenant 100 fois plus petites le nombre lui-même est devenu 100 fois plus petit.

Mais le quotient alors est rendu 100 plus petit, car le dividende est le produit du diviseur par le quotient, or un produit de 2 facteurs ne peut devenir 100 fois plus petit lorsque un de ses facteurs reste le même à moins que l'autre facteur ne soit aussi rendu 100 fois plus petit.

En faisant abstraction des deux zéros qui terminent le diviseur, ce nombre est rendu 100 fois plus petit ; et alors le quotient est rendu ce nombre de fois plus grand. Car le produit de 2 facteurs — dividende — ne peut rester le même, lorsque un de ses facteurs — diviseur — devient 100 fois plus petit à moins que l'autre facteur — quotient — ne devienne ce nombre de fois plus grand.

Le quotient a donc été rendu 100 fois plus grand, après avoir été rendu 100 fois plus petit, donc il est encore le même.

II. Un nombre est divisible par 11, lorsque la différence entre la somme de ses chiffres de rangs impairs, à partir de la droite, et celle des chiffres de rangs pairs est 0 ou un multiple de 11.

Pour le démontrer on démontrera d'abord que l'unité d'un rang impair est un multiple de 11 plus 1 et que l'unité d'un rang pair est un multiple de 11 moins 1.

Et d'abord, l'unité d'un rang impair est un multiple de 11 plus 1.

En effet, l'unité d'un rang impair est exprimée par 1, suivi d'un nombre pair de zéros. Or l'unité de tout rang est la somme de 1 à un nombre exprimé par autant de 9 écrits de suite qu'il y a de zéros à la suite de 1. Or le nombre de zéros, dans l'unité de rang impair, est pair.

Le nombre de 9 est donc pair et peut se décomposer en tranches de 2 chiffres dont la partie significative est toujours 99, c'est-à-dire un multiple de 11.

Ainsi par exemple :

$$10000 = 9999 + 1 = 9900 + 99 + 1 = 11 \times 900 + 11 \times 9 + 1 = 11 \times 909 + 1.$$

L'unité d'un rang pair est un multiple de 11 moins 1.

En effet, d'après le principe fondamental de la numération, l'unité de tout rang vaut 10 unités du rang immédiatement inférieur.

L'unité d'un rang pair vaut donc 10 unités du rang impair immédiatement inférieur. Or celle-ci est un multiple de 11 plus 1 ; donc celle-là sera 10 fois ce multiple de 1 plus 10 ou un autre multiple de 11 moins 1, car 10 = 11 — 1. Ainsi :

$$1000 = 100 \times 10 = (99 + 1)\, 10 = (11 \times 9 + 1)\, 10 = 11 \times 90 + 10 = 11 \times 91 - 1.$$

Cela posé, une collection d'unités d'un certain rang, sera un multiple de 11 plus ou moins son chiffre significatif, selon qu'elle sera de rang impair ou de rang pair. Ainsi :

$$50000 = 10000 \times 5 = (11 \times 909 + 1)\, 5 = 11 \times 4545 + 5$$
$$4000 = 1000 \times 4 = (11 \times 91 - 1)\, 4 = 11 \times 364 - 4.$$

Or tout nombre peut se décomposer en ses diverses collections d'unités, dizaines, centaines, etc. chacune d'elles sera un multiple de 11 plus ou moins son chiffre significatif, selon qu'elle sera de rang impair ou de rang pair. Le nombre sera donc la somme de plusieurs multiples de 11, plus la somme des chiffres de rangs impairs, moins la somme des chiffres de rangs pairs, ou un multiple de 11 plus ou moins la différence entre les deux sommes, selon que la plus grande somme est celle des chiffres de rangs impairs ou que cela n'est pas.

Si cette différence est nulle ou est divisible par 11, le nombre le sera aussi ; car si la plus grande somme est de rang impair le nombre sera la somme de 2 multiples de 11. Et

comme chacun d'eux contient un certain nombres de fois 11, leur somme contiendra un certain nombre de fois 11 et sera divisible par 11.

Si au contraire la somme des chiffres de rangs pairs est la plus grande, le nombre sera la différence de 2 multiples de 11; et comme chacun d'eux contient un certain nombre de fois 11, leur différence contiendra aussi un certain nombre de fois 11 et sera divisible par 11.

Pour faire la preuve de la multiplication par 11, il faut diviser le multiplicande et le multiplicateur par 11, multiplier les restes entr'eux et diviser le produit des restes par 11. Le reste de cette dernière division doit être le même que celui de la division par 11 du produit des 2 nombres.

Pour faire la preuve de la division par 11, soustrayez le reste du dividende, et alors opérez de même qu'à la multiplication, car le diviseur et le quotient sont les facteurs du dividende.

Mais comment trouver immédiatement le reste de la division d'un nombre par 11?

Si la somme des chiffres de rangs impairs est la plus grande, le reste est le même que celui de la division par 11 de la différence entre la somme des chiffres de rangs impairs et celle des chiffres de rangs pairs.

En effet le nombre alors est la somme de la différence entre les deux sommes et d'un multiple de 11. Le reste de la division du nombre par 11, sera la somme des restes des deux parties dans lesquelles ils se décompose. Mais le multiple de 11 est divisible par 11 et ne laisse aucun reste. Donc le reste total sera celui de la division par 11 de la différence entre les deux sommes.

Si la somme des chiffres de rangs pairs est la plus grande, le reste sera l'excès de 11, sur le reste que laisse la division par 11 de la différence entre les deux sommes.

Le nombre alors est la différence entre 1 multiple de 11 et la différence entre la somme des chiffres de rang pairs et celle des chiffres de rangs impairs. Cette différence entre la somme des chiffres de rangs pairs et celle des chiffres de rangs impairs pouvant surpasser 11, on en extrait les unités. Le nombre est encore la différence entre un multiple de 11, et le reste de cette division. En prenant 1 fois 11 au multiple de 11, on aura un autre multiple de 11, plus l'excès de 11 sur le reste de la division par 11 de la différence entre les deux sommes.

Le nombre sera alors la somme de ce multiple de 11 et de l'excès de 11 sur le reste de la division par 11 de la différence entre les deux sommes; et le reste de la division par 11 sera cet excès.

III. Si je porte la virgule successivement à droite et à gauche de la 1re période, j'aurai les deux nombres 35369,369..... et 35,369369..... les deux nombres ont une partie entière différente et une partie décimale semblable. En retranchant le 2me du 1er le reste sera la différence des 2 parties entières, c'est-à-dire : 35369 — 35. Or en portant la virgule à droite de la 1re période, je rends le nombre 100000 fois plus grand et en la portant à gauche de cette même période, je le rends 100 fois plus grand.

De 100000 fois le nombre j'ai retranché 100 fois, donc il reste 99900 fois le nombre. 35369 — 35 vaut donc 99900 fois la fraction, donc celle-ci était

$$\frac{35369 - 35}{99900} = \frac{35334}{99900} = \frac{1963}{5550}.$$

Toute fraction irréductible dont le dénominateur contient les facteurs 2 et 5 ou l'un des deux avec d'autres facteurs, fournit une fraction périodique mixte.

En effet, si elle n'est pas mixte, elle est pure et en la réduisant en fraction ordinaire on devra retomber sur la génératrice. Or le dénominateur d'un fraction ordinaire équivalente à une fraction décimale périodique pure est formé de tous 9 et par conséquent ne contient aucun facteur 2 ni 5. Et en la réduisant à sa plus simple expression, on ne pourra retomber sur la génératrice dont le dénominateur est censé contenir au moins 1 facteur 2 ou 1 facteur 5. Puisqu'elle n'est pas pure, elle sera mixte.

Je dis en outre que la fraction périodique contiendra autant de chiffres irréguliers qu'il y a d'unités dans le plus haut exposant des facteurs 2 et 5 qui entrent dans le dénominateur.

D'abord nous prouverons que le numérateur d'une fraction équivalente à une fraction périodique mixte ne peut pas être terminé par 1 zéro, car pour cela, le dernier chiffre irrégulier devrait être le même que le dernier de la période et alors la période ne commencerait pas où elle doit commencer.

Le dénominateur d'une fraction équivalente à une fraction périodique mixte est formé d'autant de 9 qu'il y a de chiffres dans la période, suivis d'autant de zéros qu'il y a de chiffres irréguliers. Puisque le numérateur ne peut pas être terminé par des zéros, il n'est pas divisible à la fois par 2 et par 5. Donc en réduisant cette fraction à sa plus simple expression, il restera nécessairement dans le dénominateur tous les facteurs 2 ou tous les facteurs 5 qui s'y trouvent. Mais comme on retombe alors sur la génératrice, on voit qu'il y aura autant de chiffres irréguliers qu'il y a d'unités dans le plus haut exposant des facteurs 2 et 5 du dénominateur.

IV. Je dis que $15 + 12 : 15 - 12 :: 5 + 4 : 5 - 4$.

Dans la proportion $15 : 5 :: 12 : 4$, on peut intervertir l'ordre des moyens, ce qui donne : $15 : 12 :: 5 : 4$.

En augmentant ou en diminuant chaque antécédent de son conséquent, les nouveaux antécédents contiendront 1 fois de plus ou de moins leurs conséquents primitifs : les raisons seront donc augmentées ou diminuées d'une unité, mais elles étaient d'abord égales, donc elles le seront encore et on a : $15 \pm 12 : 12 :: 5 \pm 4 : 4$.

Et en changeant les moyens de place : $15 \pm 12 : 5 \pm 4 :: 12 : 4$

De là on tire : $15 + 12 : 5 + 4 :: 12 : 4$ et $15 - 12 : 5 - 4 :: 12 : 4$.

Les 2 premiers rapports de ces deux proportions sont égaux à un même 3[e], $12 : 4$, donc ils sont égaux et par conséquent ils forment proportion, et on a

$$15 + 12 : 5 + 4 :: 15 - 12 : 5 - 4$$

Et en changeant les moyens de place : $15 + 12 : 15 - 12 :: 5 + 4 : 5 - 4$.

V. 18 ouvriers dont la force est 3 ont fait 1200 mètres d'un ouvrage dont la difficulté était $\frac{3}{4}$ en 25 jours.

1 ouvrier dont la force est 3 a fait 1200 mètres d'un ouvrage dont la difficulté était $\frac{3}{4}$ en 25×18.

1 ouvrier dont la force est 1 a fait 1200 mètres d'un ouvrage dont la difficulté était $\frac{3}{4}$ en $25 \times 18 \times 3$.

1 ouvrier dont la force est 1 a fait 1 mètre d'un ouvrage dont la difficulté était $\frac{3}{4}$ en $\frac{25 \times 18 \times 3}{1200}$.

1 ouvrier dont la force est 1 a fait 1 mètre d'un ouvrage dont la difficulté était 1 en $\frac{25 \times 18 \times 3 \times 4}{1200 \times 3}$.

20 ouvriers dont la force est 1 ont fait 1 mètre d'un ouvrage dont la difficulté était 1 en $\frac{25 \times 18 \times 3 \times 4}{1200 \times 3 \times 20}$.

20 ouvriers dont la force est 2 ont fait 1 mètre d'un ouvrage dont la difficulté était 1 en $\frac{25 \times 18 \times 3 \times 4}{1200 \times 3 \times 20 \times 2}$.

20 ouvriers dont la force est 2 ont fait 1500 mètres d'un ouvrage dont la difficulté était 1 en $\frac{25 \times 18 \times 3 \times 4 \times 1500}{1200 \times 3 \times 20 \times 2}$.

20 ouvriers dont la force est 2 ont fait 1500 mètres d'un ouvrage dont la difficulté était $\frac{1}{5}$ en $\frac{25 \times 18 \times 3 \times 4 \times 1500}{1200 \times 3 \times 20 \times 2 \times 5}$.

20 ouvriers dont la force est 2 ont fait 1500 mètres d'un ouvrage dont la difficulté était $\frac{4}{5}$ en $\frac{25 \times 18 \times 3 \times 4 \times 1500 \times 4}{1200 \times 3 \times 20 \times 2 \times 5} = 45$.

R. Les 20 ouvriers ont employé 45 jours.

Algèbre.

Soit x le nombre de litres de vin à 2,60, qu'il faut prendre; 100 — x sera le nombre de litres de vin à 1,80; x litres à 2,60 frcs coûtent 2,60 x; 100 — x à 1,80 coûtent 1,80 (100 — x). Le mélange coûte donc 2,60 x + 1,80 (100 — x).

Mais d'un autre côté il coûte 100 fois 2 ou 200 frcs. Donc on a l'équation :

$$2{,}60\,x + 1{,}80\,(100 - x) = 200 \qquad 2{,}60x + 180 - 1{,}80\,x = 200$$

$$260\,x + 18000 - 180\,x = 20000 \qquad 260\,x - 180\,x = 20000 - 18000$$

$$80\,x = 2000 \qquad x = \frac{2000}{80} = 25.$$

R. Il faut prendre 25 litres à 2,60 et 100 — 25 ou 75 à 1,80.

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (quatre heures).

Een vijftienjarige jongeling verhaalt aan zijne zuster, die op de kostschool is, hoe geheel het huisgezin den naamdag van moeder gevierd heeft.

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Adolphe Vermander, de Ghistelles	Bruges.	74
2e id.	Joseph Haller, de Gand.	Gand.	71
1er access.	Léopold Theunis, de Wygmael	Louvain.	70
2e id.	Cyrille Vandeputte, de Blankenberghe.	Bruges.	69
3e id.	Émile Wasteels, de Gand	Gand.	68
4e id.	Émile Uytroeven, d'Aertselaer	Gheel.	67
5e id.	Désiré Wiemer, de Gand	Gand.	66
6e id.	Léopold De Moor, de Gand.	Id.	65
7e id.	Auguste De Poorter, d'Ostende	Ostende.	64
8e id.	Norbert Neeckx, de Lommel.	Saint-Trond.	63
	Achille Opsomer, de Saint-Genois	Courtrai.	63
9e id.	Henri Claes, de Helchteren	Beeringen.	62
	Florent Gommaerts, de Gand	Gand.	62
10e id.	Ghislain Kindt, de Courtrai	Courtrai.	60

ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.

ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.	ÉLÈVES.	ÉTABLISSEMENTS.	POINTS.
Victor Goethals	Thielt.	58	Auguste Debrie	Courtrai.	51
Camille Callewaert	Courtrai.	57	Joseph Donego.	Thielt.	51
Rodolphe Taquet	Bruges.	56	François Sterken.	Saint-Trond.	51
Arsène Delobel.	Id.	55	François Van Bladel.	Gheel.	51
Martin Box.	Tongres.	52	Pierre Van den Eynde.	Hérenthals.	50
Charles Stephany.	Anvers.	52	Art. Van Weddingen.	Louvain.	50

Travail de l'élève Adolphe Vermander.

Lieve Maria,

Gisteren, zooals gij weet, was het de naamdag van onze goede moeder. Daar zij alleen op de wereld aan onze liefde overgebleven is, acht ik het onnoodig u te zeggen hoeveel vreugde wij allen bij het vieren van dien blijden dag genoten hebben; waarlijk, het is spijtig dat gij het kleine feest niet hebt kunnen bijwonen.

De zon was nog geen uur gerezen, toen ons klein broedertje en lief zustertje reeds opstonden, om zich met hunne beste kleederen te laten opsmukken. Ik was ook reeds aan het werk; sinds acht dagen hield ik mij bezig met het opstellen van een soort van brief, dien ik moeder zou voorlezen op den langgewenschten dag; en nu deze aangebroken was, nam ik wel zorg mijn meesterstukje nog eens te overzien, om het op behoorlijken toon te kunnen opzeggen. Nauwelijks had ik daarmede geeindigd, of Emiel en Leonie stormden juichend in mijne kamer, en toonden mij met onuitsprekelijk genoegen en met hoovaardigheid hunne nieuwe kleedingstukken. Maar welke was hunne bewondering, als zij de schoone voorwerpen zagen, die zij aan moeder moesten schenken! « O! wat zal zij tevreden zijn! riepen zij uit, wat zal zij ons geerne zien! » — « Houdt u stil, merkte ik op, wij moeten moeder-lief eene blijde verrassing gunnen. »

Eindelijk verscheen het oogenblik, dat wij met kloppend hert te gemoet zagen : het uur des morgenmaals was daar! O Maria! gij hadt moeten zien met welke omzichtigheid onze jongere broeder en zuster zich naar de eetzaal wendden! Met eene plotselinge beweging opende ik de deur ervan; de kleinen traden statig vooruit et ik volgde hen. Zij, aan wie de geschenken gingen opgeofferd worden, zat daar, schijnbaar van niets wetende, in haar leuningstoel. » Moeder, spraken Leonie en Emiel te gelijk, wij zijn zoo tevreden u vandaag een bewijs van onze liefde en dankbaarheid te kunnen geven! ontvang dan deze twee bloementuilen, met onze vurige wenschen, u nog lange jaren gelukkig te zien! » En alsof de jonge kinderen vergeten hadden dat hunne kleine aanspraak daar ten einde was, voegden zij er juichend bij : Kijk, moedertje, welke schoone bloemen! de sierlijkste uit des hoveniers hof! » Groot was de vreugde, die in moeders hert vloeide; twee tranen schoten in hare oogen, en zij kuste hare jongste kinderen herhaalde malen met verdwaaldheid. Dit zicht trof mij diep. Op eens eene rol papier, die ik tot dan toe had verborgen gehouden, voor den dag halende, ontvouwde ik het voor moeder, en drukte in korte woorden mijne gevoelens van liefde en dankbaarheid voor haar uit, belovende haar zooveel aangenaamheid, als mogelijk, te verschaffen en altijd heur onderdanig kind te wezen ; en ik gaf haar een' zoen. De rol, die ik haar overhandigde, was haar portret, dat ik van een veel kleiner had nagemaakt, en op denzelfden vorm als dat, welke ik eens voor vader-zaliger heb geteekend. O zuster! welke gelukkige stond voor mij, van op het aangezicht van moeder, ons zoo lief, die zalige ontroering te mogen lezen, die er sedert de dood van onzen beminden vader nooit meer op te vinden is! Eindelijk gaf ik aan dien goeden engel, uw geschenk, het prachtige tafeltapijt, vrucht van uwe behendige handen! Zij bleef er ook verbaasd op staan zien, zooals zij op het portret gedaan had, en ware moederlijke fierheid blonk in hare oogen. « Kinderen, sprak zij, ik ben u allen dankbaar voor die zoete bewijzen uwer teederheid! Ik aanveerd uwe geschenken met liefde, en zal mij altijd uwer wenschen herinneren. Gewis, vader, ginds in den hemel, moet de teekens uwer genegenheid met geluk aanzien, en zich er met mij om verblijden! Gaat zoo voort, kinderen, blijft deugdzaam en gij zult later tevreden zijn, moeders raad gevolgd te hebben. »

Maar nu had ik nog mijnen brief niet afgelezen ; ik zou het slechts des middags doen in tegenwoordigheid van onzen oom en moei, die uitgenoodigd waren, om met ons het mid-

dagmaal te nemen. De voormiddag liep al ras voorbij, en twee uren waren weldra genaderd. Allen schaarden zich rond de tafel; moeder bekleedde de plaats van eere; op alle wezens waren vreugde en zelftevredenheid te lezen; en ik voelde mijn hert geweldig in den boezem kloppen, gedurende gansch den maaltijd. Toen deze was afgeloopen, stond ik op, bracht een stuk papier te voorschijn, en las met klare, misschien echter, wat bevende stemme, mijne toespraak af. Ik wist niet welken indruk zij op de toehoorders maken zou; maar onder mijne lezing, biggelden tranen over de wangen der heldin van het feest, en de overige aanwezigen schenen niet min ontroerd. 't Is die goede uitslag, lieve Maria, die mij toeliet, in het begin van mijnen brief, mijnen opstel een meesterstukje te noemen.

Dit deel van het feest voorbij zijnde, gevoelden wij nog eens te meer hoe zeer uwe tegenwoordigheid ons zou aangenaam gewezen zijn. Inderdaad, gij weet welke liefhebster van muziek onze moeder, oom en moei zijn, en daar gij hier niet waart, moest de piano ledig blijven. « Ja maar, broeder, gij kunt op de viool spelen, » hoor ik u zeggen. Gij hebt gelijk zuster, doch gij weet wel dat ik er niet zeer bedreven in ben. Nogtans liet ik het mij achter het noenmaal geen twee maal vragen, ik greep mijn snaartuig en zond eenige blijde tonen door de zaal. Wat nog het gezelschap bovenmate vermaakte, was een kleine duo gezongen door onze Leonie en Emiel. Nog een punt, dat ik niet zwijgen mag, opdat de vroolijkheid volmaakt weze (en bijzonderlijk niet aan u, die min of meer deze vrouwen genegen zijt,) onze meiden hielden ook kermis in de keuken; zij hadden die gunst van hunne meesteres bekomen, als zij haar een gelukkigen naamdag gaan wenschen waren.

In een woord, Maria, ik heb gisteren onze moeder volkomen gelukkig gezien, en dat is u, zoowel als mij, voldoende om zelf tevreden te zijn.

Kom dan nog dikwerf terug, o lieve, schoone dag! Kom uwe gunstelinge nog vele jaren in goede gezondheid weervinden!

Wist ik niet, zooals ik daar even zegde, welken goeden indruk de kennis van het geluk uwer familie op u maakt, ik zou wat weerhoudend geweest zijn in het verhaal van al het vermaak dat wij gehad hebben, maar ik ken uwen goeden aard. Niet lang meer, ten andere, zult gij van ons verwijderd blijven; nog acht dagen, en het verlof is hier. Mocht uwe afwezigheid van gisteren, u echter eenige droefheid veroorzaakt hebben, troost u met het streelende vooruitzicht van binnen zoo korten tijd in ons midden te zijn. Gij zult bij uwe terugkomst uw tapijt in de voorkamer op de tafel, en het nieuwe portret, zeer goed ingelijst, nevens dit van vader-zaliger, zien prijken. Het was aldus moeders wille.

Ontvang, met dezen brief, de zoetste omhelzingen van

Uwen Broeder.

Moyennes obtenues par les établissements concurrents.

COMPOSITION FRANÇAISE (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	5	»	»	16	2	7	7	»	26	18.85	9.42	15.62
Id. d'Arlon . .	14	10	4	»	1	9	2	4	3	»	39	19.25	9	20.22
. Id. de Bruges .	12.	10	2	»	»	10	3	5	2	»	34	17.6	7	19.7
Id. de Bruxelles.	57	49	8	5	2	42	7	18	15	2	31.14	17.33	8	15.47
Id. de Gand . .	34	24	10	»	2	22	7	10	5	»	30.57	18.6	9.2	20.27
Id. de Hasselt .	6	3	3	»	»	3	»	2	1	»	»	19	6	14.66
Id. de Liège . .	66	54	12	2	5	47	7	19	18	3	30	17.94	9.44	15.37
Id. de Mons . .	20	19	1	1	2	16	2	7	6	1	36 5	18.14	5.5	14.56
Id. de Namur .	30	25	5	»	1	24	»	3	21	»	»	14.66	6.71	7.7
Id. de Tournai .	27	22	5	»	2	20	10	8	2	»	31.1	18.25	10	23.85
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	»	5	1	»	»	18	8	4.33
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	»	1	3	»	»	17	8.33	10.5
Id. de Bouillon .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	14	»	14
Id. de Charleroi .	13	11	2	»	»	11	4	5	2	»	30.25	18.2	8.5	20.81
Id. de Chimay .	11	10	1	1	»	9	2	4	3	»	37.5	19.5	10	20.33
Collège patronné de Courtrai.	17	7	10	2	»	5	2	2	1	»	34	20	12	24
Collège comm. de Diest . .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	5.33	5.33
Id. de Dinant. .	12	7	5	1	»	6	»	4	2	»	»	20	3.5	14.5
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	1	1	1	»	27	20	2	16.33
Id. d'Enghien . .	30	23	7	1	»	22	9	12	1	»	29.11	18.41	11	22.45
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	»	2	7	»	»	21.5	7.85	10.33
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	»	1	10	»	»	13	5.7	6.36
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	10	7	2	»	30.7	20.85	9.5	24.84
Collège comm. de Huy . .	7	4	3	»	»	4	1	1	2	»	36	18	12	19.5
Id. de Louvain .	11	8	3	»	»	8	5	3	»	»	28	18.33	»	24.87
Id. de Malines .	7	7	»	»	1	6	»	5	1	»	»	18.2	12	17.16
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	1	2	4	»	28	14.5	10.5	14.14
Id. d'Ostende. .	3	3	»	»	»	3	»	3	»	»	»	»	»	18 66
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	2	»	»	»	38	»	»	38
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	7	3	4	»	34.43	20.33	8.75	24.07
Id. de Thielt . .	14	6	8	»	»	6	1	5	»	»	28	19.2	»	20.66
Collège comm. de Thuin . .	6	4	2	»	»	4	»	4	»	»	»	19.5	»	19.5
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	»	5	6	»	»	13.2	7.83	11.18
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	19	10.5	13.33
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	7	3	»	»	33.57	17.33	»	28.7
Id. de Virton . .	7	6	1	»	»	6	4	1	1	»	31.5	13	9	24.66
Id. d'Ypres . .	9	8	1	»	»	8	2	3	3	»	28.5	21.66	8.66	18.5
Totaux. . .	578	446	132	17	18	411	98	168	139	6				

Histoire et Géographie (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	6	»	»	16	»	3	3	10	»	13.83	5.33	3.59
Id. d'Arlon. . .	14	10	4	»	1	9	1	4	4	»	31	14.62	6.12	12.66
Id. de Bruges. .	12	10	2	»	»	10	1	4	4	1	29.5	15.12	3	10.2
Id. de Bruxelles .	57	49	8	6	2	41	6	9	24	2	24	14.39	4.77	9.46
Id. de Gand . .	34	24	10	»	3	21	12	1	5	3	28.75	14	4.3	18.12
Id. de Hasselt. .	6	3	3	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3.16	3.16
Id. de Liège . .	66	54	12	2	5	47	2	5	27	13	28.5	14	3.18	4.32
Id. de Mons . .	20	19	1	1	3	15	7	4	4	»	27.57	14.87	6.12	18.46
Id. de Namur. .	30	25	5	»	1	24	2	3	13	6	23.75	16.5	4	6.21
Id. de Tournai .	27	22	5	»	2	20	3	5	12	»	26 66	12.2	4.62	9.8
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	2	2	1	1	24	12.75	5	13.08
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	1	2	1	»	21	16.5	7	15.25
id. de Bouillon .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	19	5	12
id. de Charleroi.	13	11	2	»	»	11	1	4	3	3	29	14	3.33	8.63
Id. de Chimay .	11	10	1	1	»	9	»	2	6	1	»	11.75	3.25	4.78
Collège patronné de Courtrai.	17	7	10	2	»	5	2	2	1	»	24.5	14	6	16.6
Collège communal de Diest .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	2.66	2.66
Id. de Dinant.	12	7	5	1	»	6	»	3	1	2	»	13.66	5	7.66
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	»	1	2	»	»	11	3.25	5.83
Id. d'Enghien . .	30	23	7	2	»	21	4	11	6	»	22	13.95	7.16	13.55
Id. de Gheel. . .	10	9	1	»	»	9	2	2	5	»	21.25	14.75	5.8	11.22
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	»	3	7	1	»	14.33	6.07	7.77
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	»	4	15	»	»	11.75	4.93	6.37
Collège comm. de Huy . .	7	4	3	»	»	4	»	1	3	»	»	18	4.66	8
Id. de Louvain .	11	8	3	»	»	8	»	»	6	2	»	»	2	1.5
Id. de Malines. .	7	7	»	»	2	5	1	»	4	»	25	»	5.25	9.2
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	2	3	2	»	20	13.5	4	12.64
Id. d'Ostende . .	3	3	»	»	»	3	»	»	2	1	»	»	5.75	3.83
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	»	2	»	»	»	12	»	12
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	4	7	3	»	25.37	13.35	4.5	14.89
Id. de Thielt . .	14	6	8	»	»	6	»	3	3	»	»	11.66	4	7.83
Collège comm. de Thuin . .	6	4	2	»	»	4	2	»	2	»	24.5	»	7	4.2
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	»	»	8	3	»	»	3.31	2.41
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	11.5	5	7.16
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	8	1	1	»	26.55	18	7.5	23.8
Id. de Virton. .	7	6	1	»	»	6	5	1	»	»	29 8	13	»	27
Id. d'Ypres . .	9	8	1	»	»	8	3	2	3	»	27.66	15.25	4.33	15.81
Totaux. . .	578	446	132	19	21	406	71	96	190	49				

VERSION FLAMANDE, ALLEMANDE OU ANGLAISE (A L'EXCLUSION DE LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉLÈVE) (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	6	»	»	16	9	4	»	3	13	7.12	»	9.09
Id. d'Arlon. . .	14	10	4	»	1	9	5	4	»	»	13.5	8	»	11.05
Id. de Bruges. .	12	10	2	»	»	10	3	2	3	2	13.83	8	3.16	6.7
Id. de Bruxelles.	57	49	8	6	2	41	34	5	1	1	13.66	9	2	12.47
Id. de Gand . .	34	24	10	»	3	21	15	4	1	1	14.7	8.37	2	12.21
Id. de Hasselt. .	6	3	3	»	»	3	2	»	»	1	14	»	»	9.33
Id. de Liège . .	66	54	12	2	5	47	23	6	5	13	12.72	7.5	2.8	7.48
Id. de Mons . .	20	19	1	1	3	15	13	1	1	»	13.19	5	1	11.83
Id. de Namur. .	30	25	5	»	1	24	14	2	2	6	13.21	6.25	3	8.48
Id. de Tournai .	27	22	5	»	2	20	9	3	4	4	14.22	7	1.75	7.8
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	2	3	1	»	11.25	7.16	3	7.83
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	13.5	6.66	»	8.37
Id. de Bouillon .	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	5	4	4.5
Id. de Charleroi.	13	11	2	»	»	11	5	2	2	2	12.9	7.5	1.5	7.5
Id. de Chimay .	11	10	1	1	»	9	2	1	»	6	13	5	»	3.44
Collège patronné de Courtrai.	17	7	10	2	»	5	3	2	»	»	15.5	8.25	»	12.6
Collège communal de Diest .	5	3	2	»	»	3	»	»	»	3	»	»	»	0
Id. de Dinant.	12	7	5	1	»	6	1	2	»	3	11.5	9.25	»	5
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	1	»	»	2	12.5	»	»	4 16
Id. d'Enghien . .	30	23	7	2	»	21	6	10	5	»	11.5	7.3	2.4	7.33
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	2	1	5	1	13.25	9	2.6	5.39
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	1	4	2	4	15	7.5	3.75	4.77
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	3	1	1	14	12.83	7.5	2.5	2.55
Collège comm. de Huy . .	7	4	3	»	»	4	»	2	»	2	»	6.5	»	3.25
Id. de Louvain .	11	8	3	»	»	8	6	1	1	»	13.08	7	1	10.81
Id. de Malines .	7	7	»	»	2	5	3	2	»	»	10.66	7.25	»	9.3
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	2	3	1	1	15.5	8.5	1	8.21
Id. d'Ostende. .	3	3	»	»	»	3	3	»	»	»	13	»	»	13
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	2	»	»	»	15.5	»	»	15.5
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	6	4	4	»	12.66	8	»	7.71
Id. de Thielt . .	14	6	8	»	»	6	2	3	1	»	12.75	8.66	4.5	9.66
Collège comm. de Thuin . .	6	4	2	»	»	4	»	1	1	2	»	9	4	3.25
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	2	1	»	8	12.5	8	»	3
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	12.75	6	»	10.5
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	5	3	2	»	13.4	7	2.25	9.25
Id. de Virton . .	7	6	1	»	»	6	3	»	1	2	12	»	4	6.66
Id. d'Ypres . .	9	8	1	»	»	8	7	1	»	»	14.78	6	»	13.68
Totaux. . .	578	446	132	19	21	406	197	83	43	81				

Exercices sur la langue grecque (maximum : 20 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	6	»	»	16	1	7	3	5	10.5	6.42	3.16	4.06
Id. d'Arlon. . .	14	10	4	»	1	9	1	1	4	3	16	6	3.37	3.94
Id. de Bruges. .	12	10	2	»	»	10	4	3	2	1	12.62	7.16	2.75	7.75
Id. de Bruxelles.	57	49	8	5	3	41	18	8	11	4	12.55	7.68	2.04	7.56
Id. de Gand . .	34	24	10	»	3	21	9	8	2	2	13.55	7.62	0.75	8.78
Id. de Hasselt. .	6	3	3	»	»	3	1	2	»	»	10.5	8	»	8.83
Id. de Liège . .	66	54	12	2	5	47	11	17	6	13	11.63	7.26	2.41	5.67
Id. de Mons . .	20	19	1	1	3	15	4	8	2	1	14.12	7.31	1.5	7.86
Id. de Namur. .	30	25	5	»	1	24	»	4	11	9	»	6.12	3.09	2.44
Id. de Tournai .	27	22	5	»	2	20	7	9	3	1	12.78	6.83	1.83	10 3
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	»	2	3	1	»	7	0.66	2.66
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	»	3	1	»	»	7.5	4	6 62
Id. Bouillon . .	2	2	»	»	»	2	»	»	1	1	»	»	1	0.5
Id. de Charleroi .	13	11	2	»	»	11	2	3	4	2	12.5	6.33	2.5	4.91
Id. de Chimay .	11	10	1	1	»	9	3	1	3	2	13.83	7	1.16	5.66
Collège patronné de Courtrai.	17	7	10	2	»	5	3	1	1	»	12.16	9	2.5	9.6
Collège comm. de Diest . .	5	3	2	»	»	3	»	1	2	»	»	6	3.25	4.16
Id. de Dinant. .	12	7	5	1	»	6	»	3	2	1	»	7.66	2.25	4.58
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	»	1	2	»	»	5.5	1.25	2.66
Id. d'Enghien . .	30	23	7	2	»	21	9	7	5	»	12.72	7 5	2.5	8.55
Id. de Gheel. . .	10	9	1	»	»	9	1	5	2	1	10	7.9	3.25	6 22
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	»	6	5	»	»	5.91	2.9	4.54
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	2	3	13	1	12.5	5	2.15	3.58
Collège comm. de Huy. . .	7	4	3	»	»	4	»	2	»	2	»	5	»	2.5
Id. de Louvain .	11	8	3	»	»	8	»	»	6	2	»	»	1.66	1.25
Id. de Malines .	7	7	»	»	1	6	4	1	1	»	10.87	8	4	9.25
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	5	1	1	»	14	7	4	11.57
Id. d'Ostende. .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	2.66	2.66
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	»	2	»	»	»	6	»	6
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	7	6	1	»	12.71	7.91	3	9.96
Id. de Thielt . .	14	6	8	»	»	6	2	2	2	»	13.25	6.5	2	7 25
Collège comm. de Thuin . .	6	4	2	»	»	4	»	1	2	1	»	5	2.75	2.62
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	1	1	3	6	11	5	2.66	2.18
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	»	1	1	1	»	5	2	2.33
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	»	8	2	»	»	7.68	1.75	6.5
Id. de Virton. .	7	6	1	»	»	6	1	4	1	»	17	7.62	2	8.25
Id. d'Ypres . .	9	8	1	»	»	8	6	2	»	»	13.66	5.25	»	11.56
Totaux. . .	578	446	132	18	21	407	102	134	111	60				

THÈME LATIN (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	6	»	»	16	3	6	3	4	31	19.66	9	14.87
Id. d'Arlon. . .	14	10	4	»	1	9	2	2	4	1	37.5	16.5	7	15.11
Id. de Bruges. .	12	10	2	»	»	10	4	2	3	1	35.5	16	7.66	19.7
Id. de Bruxelles .	57	49	8	5	3	41	9	13	14	5	31.89	16.88	7.18	14.8
Id. de Gand . .	34	24	10	»	3	21	5	5	8	3	31.4	16.8	5.25	13.47
Id. de Hasselt. .	6	3	3	»	»	3	1	2	»	»	29	20	»	23
Id. de Liège . .	66	54	12	2	5	47	12	10	16	9	32.41	17.5	5.15	29.55
Id. de Mons . .	20	19	1	1	3	15	6	4	4	1	31.66	20.25	9.25	20.53
Id. de Namur. .	30	25	5	»	1	24	»	3	7	14	»	18	2.86	3.08
Id de Tournai. .	27	22	5	»	2	20	4	8	8	»	30.5	18.37	61.8	15.92
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	»	2	4	»	»	19	8.62	12.08
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	23	4.5	13.75
Id. de Bouillon .	2	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	20.5	»	20.5
Id. de Charleroi .	13	11	2	»	»	11	2	3	4	2	31	14.33	6.25	11.82
Id. de Chimay .	11	10	1	1	»	9	2	1	2	4	33	19	7	11
Collège patr. de Courtrai. .	17	7	10	2	»	5	1	2	1	1	36	22	6	17.2
Collège comm. de Diest . .	5	3	2	»	»	3	»	»	»	3	»	»	»	0
Id. de Dinant. .	12	7	5	1	»	6	»	2	3	1	»	23	9	12.16
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	»	1	»	2	»	14	»	4.66
Id. d'Enghien. .	30	23	7	2	»	21	9	6	6	»	33.11	21.33	8.41	22.69
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	2	6	1	»	31.5	18.08	10 .	20.16
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	2	1	8	»	32	22	6.31	10.59
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	4	9	6	»	31.5	18.16	5.5	16.97
Collège comm. de Huy. . .	7	4	3	»	»	4	»	1	2	1	»	14	7.75	7.37
Id. de Louvain. .	11	8	3	»	»	8	1	2	2	3	33	14	12	10.62
Id. de Malines .	7	7	»	»	1	6	1	1	4	»	27	13.5	5.62	10.5
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	3	3	1	»	31.66	18.33	2	21.71
Id. d'Ostende . .	3	3	»	»	»	3	»	2	1	»	»	14.75	10	13.16
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	2	»	»	»	33.5	»	»	33.5
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	7	3	3	1	30.57	16.83	9.66	20.96
Id. de Thielt . .	14	6	8	»	»	6	3	1	2	»	28.16	21	10	20.91
Collège comm. de Thuin. .	6	4	2	»	»	4	»	1	3	»	»	13	4	6.12
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	»	2	2	7	»	19	1.25	3.68
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	20	8	12
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	4	3	3	»	32	19.66	10	21.7
Id. de Virton . .	7	6	1	»	»	6	3	3	»	»	34.33	17	»	25 66
Id. d'Ypres . .	9	8	1	»	»	8	3	3	1	1	32	21	2	20.12
Totaux. . .	578	446	132	18	21	407	95	118	130	64				

TRADUCTION DU LATIN EN FRANÇAIS (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	6	»	»	16	»	2	14	»	»	13.5	5.75	6.56
Id. d'Arlon . .	14	10	4	»	1	9	1	»	8	»	20	»	5.5	7.11
Id. de Bruges .	12	10	2	»	»	10	2	1	7	»	25	14	5.57	10.3
Id. de Bruxelles.	57	49	8	6	2	41	7	18	15	1	25.28	13.28	4.93	11.95
Id. de Gand . .	34	24	10	»	3	21	6	5	6	4	27	14.8	5 33	12.76
Id. de Hasselt .	6	3	3	»	»	3	»	2	1	»	»	12.5	2	9
Id. de Liège . .	66	54	12	2	4	48	7	15	24	2	22.71	13.73	5.16	10.18
Id. de Mons . .	20	19	1	1	3	15	7	3	5	»	25 71	14	7	17.13
Id. de Namur .	30	25	5	»	1	24	2	2	20	»	27	13.5	3 75	6.62
Id. de Tournai .	27	22	5	»	2	20	2	7	10	1	24	11.75	6.4	9.65
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	»	1	5	»	»	10	4.8	5.66
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	»	2	2	»	»	14 5	8	11.25
Id. de Bouillon. .	2	2	»	»	»	2	1	»	1	»	20	»	6	13
Id. de Charleroi.	13	11	2	»	»	11	1	2	8	»	20	12	4.5	7.27
Id. de Chimay. .	11	10	1	1	»	9	2	»	7	»	27	»	4	9.11
Collège patronné de Courtrai.	17	7	10	2	»	5	1	1	3	»	29	16	4.66	11.8
Collège communal de Diest .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	2.33	2.33
Id. de Dinant.	12	7	5	1	»	6	»	4	2	»	»	13	7	11
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	»	1	2	»	»	16	3	7.33
Id. d'Enghien . .	30	23	7	1	»	22	2	7	13	»	21	13.28	6.15	9.77
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	1	1	7	»	20	15	5.14	7.88
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	»	»	9	2	»	»	5.33	4.36
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	»	4	15	»	»	14	4.2	6.26
Collège comm. de Huy. . .	7	4	3	»	»	4	»	»	4	»	»	»	5 25	5 25
Id. de Louvain .	11	8	3	»	»	8	»	1	7	»	»	18	5	6.62
Id. de Malines .	7	7	»	»	1	6	»	2	4	»	»	13.5	5.25	8
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	»	4	3	»	»	13.75	5	10
Id. d'Ostende . .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	6	6
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	2	»	»	»	25.5	»	»	25.5
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	4	4	6	»	25.5	15.25	5.33	13.93
Id. de Thielt . .	14	6	8	»	»	6	4	»	2	»	25.75	»	6	19.16
Collège comm. de Thuin . .	6	4	2	»	»	4	»	»	4	»	»	»	4.5	4.5
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	»	»	10	1	»	»	3.6	3.27
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	6	6
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	6	3	»	»	28.5	12.66	»	23.22
Id. de Virton . .	7	6	1	»	»	6	»	3	3	»	»	14.66	4.33	9.5
Id. d'Ypres. . .	9	8	1	»	»	8	2	3	3	»	28.5	14.33	5 66	16 62
Totaux. . .	578	446	132	18	19	409	60	98	240	11				

Traduction du grec en français (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	22	16	6	»	»	16	2	1	2	11	22.5	17	6.5	4.75
Id. d'Arlon. . .	14	10	4	»	1	9	2	3	4	»	28	14	7.75	13.14
Id. de Bruges. .	12	10	2	»	»	10	2	»	7	1	25.5	»	5.14	10.7
Id. de Bruxelles .	57	49	8	6	2	41	12	8	16	5	26.58	12.37	5.62	12.39
Id. de Gand . .	34	24	10	»	3	21	7	7	3	4	25.71	13 28	6	13.86
Id. de Hasselt. .	6	3	3	»	»	3	»	2	1	»	»	15.5	7	12.66
Id. de Liège . .	66	54	12	2	4	48	20	11	7	10	25 95	15.09	2.71	14.66
Id. de Mons . .	20	19	1	1	3	15	4	4	6	1	28.78	14.5	5.33	13.66
Id. de Namur . .	30	25	5	»	1	24	2	1	15	6	26	12	2.73	4 37
Id. de Tournai. .	27	22	5	»	2	20	3	6	7	4	26.66	14	5	9.95
Collège comm. d'Ath . . .	9	6	3	»	»	6	1	2	3	»	25	15.5	4	11.33
Id. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	»	»	4	»	»	»	3.5	3.5
Id. de Bouillon .	2	2	»	»	»	2	1	»	1	»	20	»	2	11
Id. de Charleroi .	13	11	2	»	»	11	2	»	9	»	27	»	4.11	7.36
Id. de Chimay .	11	10	1	1	»	9	2	»	5	2	30.5	»	3.2	8.55
Collège patronné de Courtrai.	17	7	10	2	»	5	2	»	2	1	25	»	4.5	11.8
Collège comm. de Diest . .	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	1 33	1.33
Id. de Dinant . .	12	7	5	1	»	6	2	1	3	»	20	11	3 66	10.33
Collège patr. d'Eecloo. . .	11	3	8	»	»	3	»	»	3	»	»	»	3	3
Id. d'Enghien . .	30	23	7	1	»	22	6	7	9	»	22.83	14 85	2.77	12.09
Id. de Gheel . .	10	9	1	»	»	9	1	2	5	1	26	10	3.6	7.11
Id. d'Hérenthals .	13	11	2	»	»	11	»	»	7	4	»	»	2.28	1.45
Id. de Herve . .	24	21	3	2	»	19	2	3	14	»	25	13.33	4.5	8 05
Collège comm. de Huy. . .	7	4	3	»	»	4	1	1	2	»	28	10	2 5	10.75
Id. de Louvain .	11	8	3	»	»	8	2	»	5	1	26 5	»	4	9.12
Id. de Malines. .	7	7	»	»	1	6	»	3	3	»	»	14	7 66	10.83
Id. de Nivelles .	7	7	»	»	»	7	2	1	4	»	21.5	10	5.25	10.57
Id. d'Ostende . .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	5.33	5.33
Collège patr. de Poperinghe	8	2	6	»	»	2	1	1	»	»	24	12	»	18
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	»	»	14	6	3	5	»	26.66	13	4 8	15.93
Id. de Thielt. . .	14	6	8	»	»	6	1	2	3	»	25	14 5	3.66	10.83
Collège comm. de Thuin . .	6	4	2	»	»	4	»	1	3	»	»	11	3	5
Id. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	»	1	5	5	»	12	4	2 91
Id. de Tongres .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	26	10	4	13.33
Id. de Verviers .	13	13	»	2	1	10	4	2	4	»	24.75	11	6	14.5
Id. de Virton . .	7	6	1	»	»	6	2	2	2	»	30.5	14.5	5	16.66
Id. d'Ypres . .	9	8	1	»	»	8	3	2	3	»	24.33	17	8	16.37
Totaux. . .	578	446	132	18	19	409	96	78	179	56				

MATHÉMATIQUES (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	22	16	6	»	»	16	2	1	7	6	21.5	17.5	2.14	4.75
Id. d'Arlon	14	10	4	»	1	9	3	1	4	1	25.16	14.5	2.75	11.22
Id. de Bruges	12	10	2	»	»	10	2	5	3	»	26.75	16.4	2.16	14.2
Id. de Bruxelles	57	49	8	5	3	41	12	13	10	6	26.33	13.5	6.65	13.61
Id. de Gand	34	24	10	»	3	21	8	8	5	»	27.56	14.81	5.5	17.45
Id. de Hasselt	6	3	3	»	»	3	»	2	1	»	»	14.75	1.5	10.33
Id. de Liège	66	54	12	2	5	47	15	16	9	7	24.33	14.28	4.72	13.53
Id. de Mons	20	19	1	1	3	15	4	8	3	»	23.12	16.18	7.83	16.36
Id. de Namur	30	25	5	»	1	24	5	3	12	4	22.3	14.16	2.54	7.69
Id. de Tournai	27	22	5	»	2	20	4	10	5	1	26.75	15.15	3.8	13.85
Collège comm. d'Ath	9	6	3	»	»	6	1	»	5	»	25.5	»	4.2	7.75
Id. de Beeringen	5	4	1	»	»	4	»	4	»	»	»	14	»	14
Id. de Bouillon	2	2	»	»	»	2	»	1	1	»	»	13.5	4.5	9
Id. de Charleroi	13	11	2	»	»	11	1	3	6	1	26	14.16	3.58	8.18
Id. de Chimay	11	10	1	1	»	9	4	1	4	»	29.62	11	6.37	17.22
Collège patronné de Courtrai	17	7	10	2	»	5	2	2	1	»	27	11	2	15.6
Collège communal de Diest	5	3	2	»	»	3	»	1	»	2	»	14	»	4.66
Id. de Dinant	12	7	5	1	»	6	2	3	1	»	23.5	18	9.5	18.41
Collège patr. d'Eecloo	11	3	8	»	»	3	»	1	2	»	»	14.5	6.25	9
Id. d'Enghien	30	23	7	2	»	21	1	3	15	2	20	12.16	4	5.55
Id. de Gheel	10	9	1	»	»	9	»	5	4	»	»	14.3	2.87	9.22
Id. d'Hérenthals	13	11	2	»	»	11	»	3	8	»	»	12	3.43	5.77
Id. de Herve	24	21	3	2	»	19	3	7	9	»	27.16	16.5	5.5	12.97
Collège comm. de Huy	7	4	3	»	»	4	2	»	2	»	26.25	»	4	15.12
Id. de Louvain	11	8	3	»	»	8	3	4	1	»	24.33	13.87	8.5	17.12
Id. de Malines	7	7	»	»	2	5	3	1	1	»	28.16	14	4	20.5
Id. de Nivelles	7	7	»	»	»	7	3	3	1	»	28.33	14.66	7.5	19.5
Id. d'Ostende	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	11.5	5.75	7.66
Collège patr. de Poperinghe	8	2	6	»	»	2	2	»	»	»	23.25	»	»	23.25
Id. de Saint-Trond	20	14	6	»	»	14	6	5	3	»	32.16	15.4	7	20.79
Id. de Thielt	14	6	8	»	»	6	2	3	1	»	23.75	11.66	2.5	14.16
Collège comm. de Thuin	6	4	2	»	»	4	3	»	1	»	24.83	»	8.5	20.75
Id. de Tirlemont	13	12	1	»	1	11	»	2	9	»	»	12.75	3.83	5.45
Id. de Tongres	3	3	»	»	»	3	2	1	»	»	29	17	»	25
Id. de Verviers	13	13	»	2	1	10	5	4	1	»	26.4	13.25	2.5	18.75
Id. de Virton	7	6	1	»	»	6	3	2	1	»	25	14.5	8	18.66
Id. d'Ypres	9	8	1	»	»	8	5	2	1	»	23.6	19	4	18.5
Totaux	578	446	132	18	22	406	108	129	139	30				

Concours spécial de flamand (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	22	16	6	6	»	10	1	4	5	»	52	26.5	12.4	22
Id. d'Arlon	3	2	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	20.5	20.5
Id. de Bruges	12	10	2	»	»	10	4	1	4	1	63.5	28	16.75	34.9
Id. de Bruxelles	57	49	8	8	26	15	»	2	11	2	»	28.5	9	10.4
Id. de Gand	34	24	10	»	7	17	5	2	3	7	66.4	36.5	5	24.7
Id. de Hasselt	6	3	3	»	»	3	»	2	1	»	»	40	21	33.66
Collège comm. de Beeringen.	5	4	1	»	»	4	1	3	»	»	62	35	»	40.25
Id. de Charleroi	2	2	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	7.5	7.5
Collège patr. de Courtrai.	17	7	10	3	»	4	4	»	»	»	57.75	»	»	57.75
Collège communal de Diest	5	3	2	»	»	3	»	»	3	»	»	»	14	14
Collège patr. d'Eecloo.	11	3	8	»	»	3	»	2	1	»	»	36.5	17	30
Id. de Gheel.	10	9	1	»	»	9	2	2	5	»	59	39	15.6	29.33
Id. d'Hérenthals	13	11	2	»	»	11	1	5	5	»	50	34	15.6	27.9
Collège comm. de Louvain	11	8	3	»	»	8	2	1	2	3	60	43	16	21.37
Id. de Malines	7	7	»	5	»	2	»	2	»	»	»	33.5	»	33.5
Id. d'Ostende	3	3	»	»	»	3	1	»	2	»	64	»	17.5	33
Collège patr. de Poperinghe.	8	2	6	»	»	2	»	2	»	»	»	43	»	43
Id. de Saint-Trond.	20	14	6	5	»	9	2	3	4	»	57	33.33	10.75	28.35
Id. de Thielt	14	6	8	»	»	6	2	2	2	»	54.5	38	18	36.83
Collège comm. de Tirlemont.	13	12	1	»	1	11	»	»	2	9	»	»	14.5	2.63
Id. de Tongres	3	3	»	»	»	3	1	2	»	»	52	38	»	42.66
Id. d'Ypres	9	8	1	»	»	8	»	»	8	»	»	»	13.37	13.37
Totaux.	285	206	79	27	34	145	26	35	62	22				

B. TROISIÈME PROFESSIONNELLE

1° Concours général.

Composition française (quatre heures). — Un élève interne apprend que, par suite de pertes considérables, ses parents se trouvent dans la plus grande gène. Il leur demande aussitôt la permission de quitter le pensionnat pour entrer dans une maison de commerce. Les connaissances qu'il a acquises, la volonté qu'il a de soulager la détresse de sa famille lui donnent l'espoir qu'il réussira.

Sciences (six heures). *Commerce.* — Paul, d'Anvers, vous doit 2,400 francs pour solde du dernier compte arrêté le 31 décembre 1880.

Le 20 janvier, il fait sur Jean, à votre ordre, une traite de 2,800 francs valeur au 31 mars.

Le 15 février, vous lui envoyez des marchandises pour 3,000 francs, payables le 1er mai.

Le même jour, vous tirez sur lui une lettre de change de 1,800 francs payable le 15 avril.

Le 20 mars, il vous souscrit un billet de 2,000 francs payable le 15 mai.

Le 1er juin, vous lui remettez un effet de 1,600 francs valeur au 1er septembre.

Réglez le compte courant et d'intérêts réciproques de Paul à 6 p. c. l'an, en l'arrêtant au 1er juillet. Donnez la formule de la traite sur Jean.

Algèbre. — 1° Qu'appelle-t-on logarithmes? Énoncez les propriétés des logarithmes. Démontrez que le logarithme d'un produit est égal à la somme des logarithmes des facteurs de ce produit.

2° Deux courriers A et B partent en même temps des points C et D, pour aller l'un vers l'autre. Au moment de leur rencontre, le courrier A a fait 40 lieues de plus que le courrier B, et leurs vitesses sont telles qu'il faut encore à A 9 jours pour arriver en D et à B 16 jours pour arriver en C. Déterminez la distance CD, le point de rencontre T, et la vitesse de chacun des courriers.

Géométrie. — 1° Démontrez que, dans un quadrilatère quelconque, la somme des carrés des côtés est égale à la somme des carrés des diagonales, plus quatre fois le carré de la droite qui joint les milieux des diagonales.

2° Étant donnés deux cercles tangents extérieurement, mener par le point de contact une droite d'une longueur donnée et terminée aux deux circonférences. Discuter le problème.

Trigonométrie. — 1° Démontrez la formule

$$\frac{\sin A - \sin B}{\cos A + \cos B} = \tang \frac{1}{2}(A - B).$$

2° On donne la surface et les angles d'un triangle, trouvez l'un des côtés.

Botanique. — Faites connaître d'une manière sommaire la structure de la feuille et les fonctions de cet organe dans la vie végétale.

Physique. — Qu'est-ce qu'une force? Comment mesure-t-on les forces? Énoncez la loi de Mariotte et décrivez l'expérience par laquelle on démontre cette loi.

Histoire et géographie (cinq heures). — 1° Que savez-vous des causes et des résultats de la guerre des investitures? 2° Que savez-vous de la conquête de l'Angleterre par les Normands? 3° Quels sont les événements qui ont marqué la seconde période de la guerre de Cent Ans? 4° Donnez l'aspect physique de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie. Esquissez la carte de cet empire.

Langues modernes (quatre heures). — *Thème sur deux des trois langues flamande, allemande, anglaise* (à l'exclusion de la langue maternelle de l'élève). La mort voulait faire choix d'un premier ministre ; elle assemble sa cour, composée des maladies et ordonne à chacune de faire valoir ses droits : la plus habile à détruire les hommes recevra la baguette noire, signe du pouvoir souverain. La Goutte, la Phthisie, la Peste allèguent tour à tour les services qu'elles rendent à la Mort. Après les avoir écoutées, la Mort reprend la parole : Le vrai mérite, dit-elle, est toujours modeste. Aucun médecin ne fait ici valoir ses droits. Je confie donc la baguette noire à la Gourmandise : c'est elle qui fait la fortune des médecins. Vous toutes, Fièvres, Peste et autres maladies des hommes, renoncez à vos prétentions. Les hommes vous connaissent et vous détestent comme des ennemis ; mais la Gourmandise est traitée par eux comme une amie ; elle partage leurs joies, leurs plaisirs et les détruit en les flattant. C'est à elle que je dois confier le ministère, car elle fait plus de besogne que vous toutes,

Lauréats.

	LAURÉATS.	ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS.					
			Comp. française (max. : 50).	Lang. modernes (max. : 40).	Hist. et géographie (max. : 40).	Mathématiques (max. : 120).	Total (sur 250).	Total (sur 100).
1er prix.	Léopold Stevens, de Hasselt. . .	Hasselt.	43	23.5	30	104	200.5	80.2
2e id.	Mod. Stuyvaert, de St-Jos.-t.-Noode.	Bruxelles.	41	24.5	37	91	193.5	77.4
3e id.	Pierre Troch, de Schaerbeek . .	Id.	35	19.5	34	80	168.5	67.4
4e id.	Gustave Ballings, de Brée . . .	Mons.	39	16	35	77	167	66.8
1er access.	Oscar Legrain, d'Antoing. . . .	Tournai.	35	8	31	84	158	63.2
2e id.	Ernest Neumann, de Liège . . .	Liège.	35	24.5	18	79	156.5	62.6
1re ment. h.	Auguste Vierset, de Namur . . .	Namur.	33	9.5	31	76	149.5	59.8
2e id.	Louis Hacken, de Haeren. . . .	Tongres.	37	12	11	89	149	59.6
3e id.	Émile De Groof, de Lierre . . .	Anvers.	35	23.5	19	69	146.5	58.6
4e id.	Jules Lalieux, de Bruxelles. . .	Ypres.	24	0	28	90	142	56.8
5e id.	Jean Mercker, de Verviers . . .	Verviers.	38	0	32	69	139	55.6
	Clément Thiry, de Presle. . . .	Arlon.	38	0	34	67	139	55.6
6e id.	Théophile Goffinet, de Houdemont.	Id.	30	0	27	81	138	55.2
	Léon Lambert, d'Arlon	Id.	37	12	13	76	138	55.2
	ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.							
	Constant Claes	Anvers.	25	27	14	71	137	54.8
	René Léonard	Bruxelles.	14	10.5	27	84	135.5	54.2
	Théodore Liévin	Tournai.	40	0	20	74	134	53.6
	Edmond Wartique.	Thuin.	25	7	30	72	134	53.6
	Hubert Coen.	Malines.	21	14.5	25	73	133.5	53.4
	Alfred Henneau.	Anvers.	30	18.5	15	70	133.3	53.4
	Émile Petit	Tournai.	25	1	24	83	133	53.2
	Jean Forthomme	Verviers.	42	0	24	66	132	52.8
	Henri Hulet	Arlon.	38	0	30	64	132	52.8
	Alfred Desemberg.	Thuin.	40	2.5	21	68	131.5	52.6
	François Dinjart.	Nivelles.	22	17.5	23	69	131.5	52.6
	Florent Jacobs	Malines.	11	12	31	76	130	52
	Charles Mondez.	Tournai.	21	0	25	84	130	52
	Eugène Boll	Charleroi.	22	11.5	23	72	128.5	51.4
	Léon Lescrauwaet.	Bruges.	40	18.5	27	43	128.5	51.4
	Josse Van Aken.	Malines.	15	6.5	30	74	125.5	50.2

Travail de l'élève Léopold Stevens.

1° Composition française.

Chers parents,

C'est avec une vive douleur que j'apprends le malheur qui nous a frappés.

« Pauvres père et mère ! me suis-je écrié, sera-ce dans vos vieux jours que vous devrez encore éprouver de la gène ? Devrez-vous encore souffrir, après avoir vécu dans le bonheur !

Ah ! chers parents, le sort est bien cruel ! Mais consolez-vous. Vous n'êtes pas les seuls

qui pleurez en ce moment ; moi, votre fils, je souffre : non pas pour moi, mais pour vous, chers parents. Je suis jeune, je suis vigoureux, j'ai des connaissances, je pourrai m'établir dans le monde. Ne vous affligez donc pas pour moi. Je suis résigné. Le malheur nous a frappés fortement, mais montrons-nous fermes, luttons contre l'infortune, la victoire appartient à la persévérance.

Pour moi, je me sens transporté d'une nouvelle ardeur. Je vais montrer ma reconnaissance à ceux à qui je dois la vie, je vais travailler pour eux.

Je quitte le pensionnat, j'entre dans une maison de commerce, et je gagnerai de l'argent pour soutenir mes parents. Mais j'entends déjà mon père qui dit : « Non, je sacrifierai tout pour donner à Ernest une bonne éducation ! Au besoin, je me contenterai de pain noir ! »

De grâce ! mon père, retirez ces paroles, laissez-moi travailler pour vous ! J'ai des connaissances, je suis résolu, je saurai faire ma carrière, et soulager en même temps mes pauvres parents.

Oh ! ne me refusez pas cette grâce ! Je ferai votre bonheur, vous trouverez en moi un fils qui possède un cœur reconnaissant.

Non, je ne pourrais pas consentir à rester plus longtemps au pensionnat.

J'y pleurerais nuit et jour en songeant que mes parents vivent dans la plus grande gène, et que moi, qui suis en état de les soutenir, ne ferais rien pour eux.

Mon père, laissez-moi partir, ne refusez pas à un fils le bonheur d'aider ses parents. Vous avez fait tant de sacrifices pour moi, c'est en grande partie pour moi que vous vous êtes ruinés, et je ne pourrais rien faire pour vous ! Ah, chers parents, je vois encore briller, dans le lointain, l'étoile de l'espérance, l'avenir me sourit encore. Je le pressens, nous aurons encore de beaux jours. Nous prospérerons, car la Providence bénira les efforts d'un fils reconnaissant.

Je vous entourerai des soins les plus tendres, vous serez heureux d'avoir un enfant qui soulage vos vieux ans ; et moi, je serai au comble du bonheur, d'être le soutien de ceux à qui je dois tout.

Ainsi, cher père, je vous en supplie, donnez-moi, la permission de quitter le pensionnat. Je connais une maison de commerce où je pourrai entrer immédiatement avec la protection de mon directeur.

Ne refusez pas, chers parents ! Ne renoncez pas à votre bonheur, et vous ferez celui de

Votre fils dévoué,

. . . . . .

2° Thème allemand.

Der Tod wollte sich einen ersten Minister wählen ; er versammelte seinen Ehrenhof, der aus den Krankheiten zusammengestellt war, und befahl jeder ihre Rechte gelten zu lassen : Diejenige, welche am meisten geschickt ist um die Menschen zu verderben, wird, zum Zeichen der höchsten Macht, das schwarze Stäbchen empfangen. Die Gicht, die Schwindsucht, die Seuche berufen sich einer nach dem andern auf die Dienste, welche sie dem Tode leihen. Nachdem der Tod sie gehört hat nimmt er das Wort wieder und sagt : « Das wahre Verdienst ist immer bescheiden. Kein einziger Arzt lässt hier seine Rechte gelten. Soglich überlasse ich der Gefrässigkeit den schwarzen Stab : sie ist es welche das Glück der Aerzte macht. Und Sie allen, Fieber, Pest und andere Krankheiten der Menschen, geben Sie Ihre Anforderungen auf. Die Menschen kennen und verabscheuen Sie wie Feinde ; aber sie behandeln die Gefrässigkeit wie eine Freundin ; sie theilt ihre Vergnügen, ihre Freuden, und vernichtet sie indem sie dieselben schmeichelt. Ihr muss ich das Amt anvertrauen, denn sie macht mehr Geschäft als Sie allen.

3° Thème anglais.

Death would choose a first minister ; il assembles its suit, formed with illnesses, and orders to every one to put forward their titles : that which is the ablest to destroy mankind, shall receive the black rod, to show its supreme power. The gout, phthisis and pest advance one after the other, the services which they render to death. After hearing them, death takes up the word and says : « The real worth is always humble. None physician does put forward here his rights. I therefore, commit the black rod to gormandizing ; it is

it which makes the fortune of physicians. You all, fever, pest and other illnesses of mankind, give up your pretensions. Mankind knows and abhors you as enemies; but gormandizing is treated by them as a friend; it partakes of their joys, their pleasures and distroys them by flattering them. It is to him that I must commit the ministry, then it does more work than you together.

4° Histoire et géographie.

Causes et résultats de la guerre des investitures.

Les empereurs d'Allemagne, au moyen âge, avaient le droit d'investir les ecclésiastiques, c'est-à-dire de nommer les évêques et de leur donner des terres en fiefs. Les évêques devaient donc hommage et fidélité à l'empereur. Ils étaient obligés d'entretenir une armée au service de leur souverain, le suivre à la guerre, en un mot, ils étaient de vrais guerriers et figuraient à la suite de l'empereur bottés et éperonnés comme tout autre seigneur.

Ce fut dans ces circonstances que Grégoire VII ceignit la tiare. Ce pontife soutenait la théorie que l'Église est placée au-dessus de tout pouvoir temporel, et que le pape a le droit de nommer ou de déposer les souverains. Mais la situation du clergé d'Allemagne vis-à-vis de l'empereur était entièrement en opposition avec les vues du pape.

Des ecclésiastiques nommés par l'empereur et dépendant de lui ne pouvaient pas constituer l'Église telle que la voulait Grégoire VII.

Se basant sur son pouvoir universel, il convoqua un concile à Rome et défendit à tout souverain d'investir les ecclésiastiques sous peine d'excommunication et il interdit aux ecclésiastiques sous la même peine de recevoir l'investiture d'un laïque.

Mais cette sentence était tout à fait en opposition avec les intérêts des empereurs d'Allemagne.

En effet, Othon I et ses successeurs, pour contrebalancer le pouvoir de leurs grands vassaux, avaient donné leurs fiefs à des ecclésiastiques. Leur interdire l'investiture serait donc leur enlever la moitié de leurs terres.

En conséquence, Henri IV ne voulut pas se soumettre et il commença la lutte contre Grégoire VII. Mais il succomba sous l'énergie du pontife. Plus tard pourtant, il força le pape à s'enfuire de Rome, et il parut triompher lorsque ses deux fils se révoltèrent contre lui. Le plus jeune vainquit son père qui s'enfuit à Liége où il mourut.

La lutte continua sous Henri V. A la fin, Henri, effrayé des excommunications de Pascal II et de ses deux successeurs fit la paix. On convint que le pape donnerait l'investiture ecclésiastique et l'empereur l'investiture laïque.

En Allemagne, celle-ci précédait la première, et en Italie l'investiture ecclésiastique précédait l'investiture laïque.

Conquête de l'Angleterre par les Normands.

A la mort d'Édouard le confesseur, roi d'Angleterre, deux prétendants se présentèrent. C'étaient Guillaume le conquérant et Harold. Harold était fils du comte Godwin qui jouissait d'un très grand pouvoir, qu'il comptait transmettre à son fils. Guillaume invoquait un prétendu testament d'Édouard en sa faveur. Il rassemble une armée et débarque à Hastings. Les rivaux Harold et Guillaume le conquérant se rencontrent tout près de cette ville. Une bataille terrible fut livrée dans laquelle Harold fut vaincu et tué. Maitre du pouvoir, Guillaume partagea le territoire entre ses compagnons d'armes et leur conféra toutes les dignités tant ecclésiastiques que laïques. Il faisait inscrire dans un livre les divisions qu'il avait faites, ce qui correspond à notre cadastre. Beaucoup de familles normandes vinrent s'établir dans l'Angleterre et formèrent la haute aristocratie du royaume. Guillaume fit de la langue française la langue officielle du pays.

Seconde période de la guerre de cent ans.

A la seconde période de la guerre de cent ans, la France était livrée à l'anarchie. Les Bourguignons et les Armagnacs se disputaient le pouvoir pendant la démence de Charles VI. Louis d'Orléans avait été assassiné par ordre de Jean sans peur. Bernard d'Armagnac se mit alors à la tête du parti d'Orléans et lui a laissé son nom. Jean sans peur se maintenait à Paris avec le secours des bouchers.

Ce fut dans ces circonstances que Henri V de Lancastre recommença la guerre contre Charles VI l'insensé. Il réclama l'exécution du traité de Brétigny. On refusa. Il débarqua sur la côte de la France avec une armée nombreuse. Après quelques succès de peu d'importance, qui d'ailleurs furent compensés par la perte de la plus grande partie de son armée, il se vit obligé de battre en retraite. Il fut poursuivi par Charles VI. Les deux armées se rencontrèrent à Azincourt et le roi de France fut complètement défait. (1415.)

Le désastre d'Azincourt, loin de rapprocher les deux partis ne fit qu'augmenter leur inimitié. Les Bourguignons rentrent à Paris et massacrent trois mille Armagnacs parmi lesquels on comptait le chef et sept prélats.

Cependant, Henri V reprit tranquillement le cours de ses conquêtes et Rouen tombe en son pouvoir. La perte de la Normandie effraya les esprits, et Jean sans peur offrit de se reconcilier avec le dauphin.

Une entrevue eut lieu sur le pont de Montereau, mais Jean sans peur y fut tué par Tanneguy Duchastel.

Ce meurtre était une grande faute politique du dauphin ; elle jeta les Bourguignons dans le parti des Anglais.

Philippe le Bon, fils de Jean sans peur, d'accord avec Isabelle de Bavière, força le roi à signer le malheureux traité de Troyes (1420) par lequel il léguait son pouvoir et ses terres au roi d'Angleterre. Mais la mort de Henri V trompa les espérances. Charles VI le suivit de près au tombeau. Alors le dauphin Charles VII fut couronné roi de France à Méhun sur Yerre en Berri par quelques fidèles partisans. Les ducs de Bedford et de Glocester continuèrent la guerre pendant la minorité de Henri VI. Ils conquirent place sur place et Charles VII fut obligé de se refugier à Bourges, d'où, par dérison, on l'appelait le roi de Bourges. Il semblait ne pas trop se soucier de la perte de son royaume : il le perdit joyeusement comme le lui reprochait le brave Lahire.

La ville d'Orléans, défendue par Dunois allait se rendre quand tout à coup survint un secours inattendu. C'était Jeanne d'Arc. Jeanne était bonne, simple, pieuse. Le récit des malheurs de son pays l'affligèrent profondément et excitèrent vivement son imagination. Elle devenait rêveuse; il lui semblait entendre des voix mystérieuses qui lui ordonnaient de sauver la patrie. Elle finit par tout dire à son père. Celui-ci tacha de la marier, mais il n'y parvint pas. Elle quitta Domremi pour aller demeurer chez son oncle. Après d'inutiles efforts pour la détourner de son projet, l'oncle la mena chez le capitaine de Beaudricourt. Le capitaine se moqua d'elle et la renvoya. Cependant Jeanne continuait à avoir ses visions. Elle annonçait ses desseins hautement à tous. « Ni roi, ni prince, ni duc, ni fille du roi d'Écosse peut sauver le royaume. Il n'y a de secours qu'en moi ».

Le peuple se tourna de son côté et à la fin elle fut conduite à Chinon devant Charles VII. Des docteurs et des jurisconsultes l'interrogèrent pour s'assurer qu'ils n'avaient pas à faire à une sorcière. Ils conclurent en sa faveur. On lui donna une armée. Bientôt ses exploits remplirent la France d'admiration. Elle fait lever le siége d'Orléans, les Anglais sont battus à Patai et refoulés de poste en poste. Elle assiste au sacre du roi à Reims, comme elle l'avait annoncé. Sa mission était accomplie. Elle voulut retourner à ses champs de Domremi; on ne le lui permit pas. Pendant deux ans encore, elle animat les soldats français de sa présence.

Mais au siége de Compiègne que les Bourguignons défendaient, elle fut fait prisonnière et livrée aux Anglais. Elle fut traduite devant un tribunal ecclésiastique présidé par l'évêque de Beauvais, surnommé Pierre Cochon. Elle fut accusée de sorcellerie de d'hérésie et brûlée vif à Rouen.

Cependant, Charles VII continuait les conquêtes de Jeanne d'Arc.

En 1435 il conclut la paix avec les Anglais à Arras et achetait leur alliance au moyen de quelques cessions territoriales.

En 1436 il rentra dans Paris et bientôt après il posséda de nouveau toutes ses terres primitives.

Russie. — Au Nord, la Russie forme une grande plaine, terminée au Nord par l'Océan glacial, à l'Est par les monts Ourals et à l'Ouest par la mer Baltique. Au centre se trouve

le plateau de Valdaï doù partent vers le Nord-Est les collines de Schemokonski. Le Sud, la région Caucasique est élevée et volcanique. Elle est divisée en quatre versants. Le versant de l'Océan glacial qui comprend, le Kara, Petschora, Duina septentrionale, Onéga et Tana. Le versant de la mer Baltique qui comprend la Néva, la Narva, Duina méridionale, la Nièmen et la Vistule. Le versant de la mer Noire qui comprend le Pruth, le Dnieper, le Bug, le Dniester avec ses affluents, le Pripet et la Bérésina, et le Don. Le versant de la mer Caspienne qui comprend l'Oural, le Volga, la Kouma et le Terek. Au centre de la Russie se trouve une plaine appelée terre noire qui est très fertile. (*Suit la carte.*)

5° Sciences commerciales.

Compte courant et d'intérêts réciproques de M. Paul, d'Anvers, arrêté le 1er juillet, à 6 p. c. l'an.

Doit. — *Avoir.*

Décemb.	31	2400	00	Solde du dern^r compte.	31	Décemb.	Époque.		Janvier.	20	2800	00	S/Tr. sur Jean à M/O. v/	31	Mars.	90	2520
Février.	15	3000	00	Mon envoi de march^ses valeur au. . . .	1	Mai.	121	3630	Février.	15	1800	00	M/Traite sur lui. v/	15	Avril.	105	1890
Juin.	1	1600	00	Ma remise . . . v	1	Septemb.	244	3904	Mars.	20	2000	00	S/B à M/O . . . v	15	Mai.	135	2700
		5	07	Intérêt à 6 p. c. sur la balance des nombres.				304					400 balance des capit.	1	Juillet.	182	728
											405	07	Solde déb^r au 1^r juillet.				
		7005	07					7838			7005	07					7838
Juillet.	1	405	07	Solde du précédent.													

Solde débiteur de quatre cent et cinq francs sept centimes, sauf erreurs ou omissions.

X. . . . , le 1er juillet 1881.

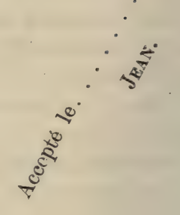
N.........

X. . . . . , le 20 janvier 1881. *B. P. Fr. 2800*

Au 31 mars vous payerez à M. N., ou à son ordre, la somme de *deux mille huit cent francs*, que vous passerez sans autre avis de votre serviteur.

PAUL.

A M. Jean, à. . . . . . .



6° MATHÉMATIQUES.

Algèbre.

I. Quand on a deux progressions l'une arithmétique commençant par 0 et l'autre géométrique commençant par 1, les nombres de la progression arithmétique sont les logarithmes des nombres correpondants de la progression géométrique.

1° Le logarithme d'un produit est égale à la somme des logarithmes des facteurs de ce produit.

2° Le logarithme d'un quotient est égale au logarithme du dividende moins le logarithme du diviseur.

3° Le logarithme d'une puissance est égale au logarithme du nombre multiplié par l'indice de la puissance.

4° Le logarithme d'une racine est égale au logarithme du nombre divisé par l'indice radical.

Soient les progressions étendues également des deux côtés de 0 et de 1.

$$-n\delta \ldots\ldots -4\delta \,.\, -3\delta \,-\, 2\delta \,.\, -\delta \,.\, 0 \,.\, \delta \,.\, 2\delta \,.\, 3\delta \,.\, 4\delta \ldots\ldots\ldots m\delta,$$

$$\frac{1}{q^n} : : : : : : \frac{1}{q^4} : \frac{1}{q^3} : \frac{1}{q^2} : \frac{1}{q} : 1 : q : q^2 : q^3 : q^4 : : : : : : : : : q^m.$$

Je prends deux nombres a et b dans la progression géométrique ascendante.

Soit $a = q^m$ et $b = q^n$, alors $ab = q^{m+n}$, mais q^{m+n} a pour logarithme $(m + n)\,\delta$. Donc $\log ab = (m + n)\,\delta$. Mais $\log a = \log q^m = m\delta$; $\log b = \log q^n = n\delta$; d'où $\log a + \log b = m\delta + n\delta = (m + n)\,\delta$. Or, $\log ab = (m + n)\,\delta$ d'où il s'ensuit que $\log ab = \log a + \log b$.

Maintenant je suppose b dans la progression descendante égale à $\frac{1}{q^n}$.

J'aurai encore $ab = \frac{q^m}{q^n}$. Si $m > n$, $ab = q^{m-n}$ et $\log ab = (m - n)\,\delta$. Mais $\log a = m\delta$; $\log b = - n\delta$ en ajoutant $\log 1 + \log b = m\delta - n\delta = (m - n)\,\delta$.

Mais nous avons $\log ab = (m - n)\,\delta$; donc encore une fois $\log ab = \log a + \log b$. Si $m < n$, j'aurai $ab = \frac{1}{q^{n-m}}$ et $\log ab = -(n - m)\,\delta$.

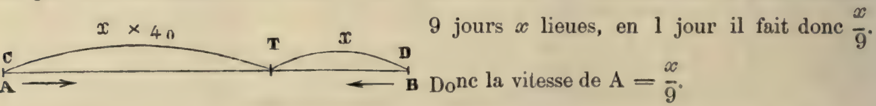
Mais $\log a = m\delta$, $\log b = - n\delta$; en ajoutant $\log a + \log bc$, $m\delta - n\delta = -(n - m)\,\delta$. Mais $\log ab = -(n - m)\,\delta$. Donc $\log ab = \log a + \log b$.

Soient a et b dans la progression descendante ; $a = \frac{1}{q^m}$ et $b = \frac{1}{q^n}$, alors $ab = \frac{1}{q^{m+n}}$ et $\log ab = -(m + n)\,\delta$.

Mais $\log a = -m\delta$, $\log b = -n\delta$; en ajoutant $\log a + \log b = -m\delta - n\delta = -(m+n)\delta$. Or $\log ab = -(m + n)\,\delta$; donc $\log ab = \log a + \log b$.

II. Deux courriers A et B partent en même temps des points C et D pour aller l'un vers l'autre. Au moment de leur rencontre, le courrier A a fait 40 lieues de plus que le courrier B, et leurs vitesses sont telles qu'il faut encore à A 9 jours pour arriver en D et à B, 16 jours pour arriver en C. Déterminez la distance CD, le point de rencontre T et la vitesse de chacun des courriers.

Solution. — Soit x le nombre de lieues fait par B. $x + 40$ sera le nombre de lieues fait par A et la distance $CD = x + 40 + x = 2x + 40$. Le courrier A peut faire en 9 jours x lieues, en 1 jour il fait donc $\frac{x}{9}$. Donc la vitesse de A $= \frac{x}{9}$.



Le courrier B peut faire en 16 jours $x + 40$ lieues ; en 1 jour il fait donc $\frac{x+40}{16}$. Donc la vitesse de B $= \frac{x+40}{16}$.

A fait $\frac{x}{9}$ lieues par jour ; donc il a fait ses $x + 40$ lieues en $\frac{x+40}{\frac{x}{9}} = \frac{9(x+40)}{x}$ jours.

B fait $\frac{x+40}{16}$ lieues par jour ; donc il a fait ses x lieues en $\frac{x}{\frac{x+40}{16}} = \frac{16x}{x+40}$. Or, ils arrivent en même temps au point T ; donc $\frac{9(x+40)}{x} = \frac{16x}{x+40}$.

En chassant les dénominateurs, il vient $9(x+40)^2 = 16x^2$. En développant, $9(x^2 + 80x + 1600) = 16x^2$, ou bien $9x^2 + 720x + 1440 = 16x^2$. En réduisant, $7x^2 - 720x - 1440 = 0$. Divisant les termes par 7, il vient $x^2 - \frac{720}{7}x - \frac{1440}{7} = 0$. D'où en appliquant la formule

$$x = \frac{360}{7} \pm \sqrt{\frac{(360)^2}{7^2} + \frac{1440}{7}} = \frac{360 \pm \sqrt{129600 + 100800}}{7} = \frac{360 \pm \sqrt{230400}}{7}$$

$$= \frac{360 \pm 480}{7} \text{ d'où } x = \frac{840}{7} = 120.$$

La valeur négative n'est pas admissible attendu que les courriers vont à la rencontre l'un de l'autre.

La distance CD $= 2x + 40 = 240 + 40 = 280$ lieues.

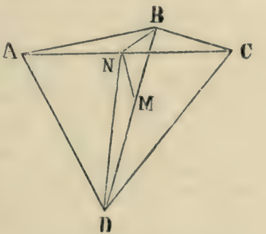
La distance du point T de A est $120 + 40 = 160$ lieues et du point B il est distant de 120 lieues.

La vitesse de A est $\frac{x}{9} = \frac{120}{9} = 13\frac{1}{3}$ lieues par jour.

La vitesse de B est $\frac{x+40}{16} = \frac{160}{16} = 10$.

Géométrie.

I. Démontrez que dans un quadrilatère quelconque la somme des carrés des côtés est égale à la somme des carrés des diagonales plus quatre fois le carré de la droite qui joint les milieux des diagonales.



Soit le quadrilatère ABCD. Je tire AC et BD. Je joins N, milieu de AC à M milieu de BD. Je joins également BN et DN.

Dans le triangle ABC, BN est la médiane et j'ai par un théorème de géométrie $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = 2\overline{BN}^2 + 2\overline{AN}^2$.

Mais $AN = \frac{AC}{2}$ donc $AN^2 = \frac{AC^2}{4}$ et $2\overline{AN}^2 = \frac{\overline{AC}^2}{2}$.

Donc en remplaçant $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = 2\overline{BN}^2 + \frac{\overline{AC}^2}{2}$.

Pour la même raison, j'ai dans le triangle ADC

$$\overline{AD}^2 + \overline{DC}^2 = 2\overline{DN}^2 + \frac{\overline{AC}^2}{2}.$$

Ajoutons ces égalités membre à membre.

$$\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 + \overline{AD}^2 + \overline{DC}^2 = 2\overline{BN}^2 + 2\overline{DN}^2 + \overline{AC}^2.$$

Dans le triangle BND, NM étant la médiane, j'ai encore l'égalité

$$\overline{BN}^2 + \overline{ND}^2 = \frac{\overline{BD}^2}{2} + 2\overline{MN}^2.$$

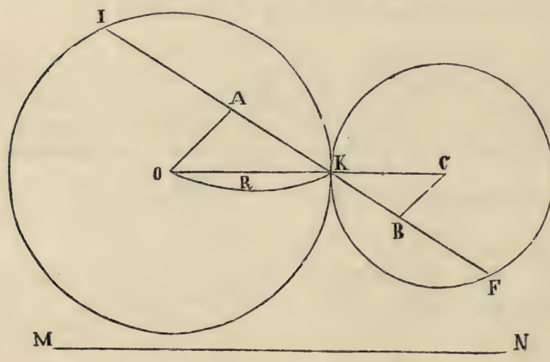
En multipliant par 2 $2\overline{BN}^2 + 2\overline{ND}^2 = \overline{BD}^2 + 4\overline{MN}^2$.

Remplaçons cette valeur dans la somme des carrés des côtés et il vient

$$\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 + \overline{AD}^2 + \overline{DC}^2 = \overline{BD}^2 + \overline{AC}^2 + 4\overline{MN}^2. \qquad \text{C. q. f. d.}$$

II. Étant donnés deux cercles tangents extérieurement, mener par le point de contact une droite d'une longueur donnée et terminée aux deux circonférences. Discuter le problème.

Soient les deux cercles O et C tangents extérieurement en K et soit MN la droite à mener. Je suppose le problème résolu par la droite IF. J'abaisse OA perpendiculaire sur IK et CB perpendiculaire sur KF.



Alors $AK = \frac{IK}{2}$ et $KB = \frac{KF}{2}$.

Les deux triangles OAK et KBC sont droits en A et en B, l'angle AKO = CKB comme opposés par le sommet, donc le troisième angle de l'un est égal au troisième angle de l'autre. Les triangles sont semblables et j'ai la proportion OK : KC = AK : KB. La somme des 2 premiers termes est à la somme des 2 derniers comme le premier est au troisième, donc (OK + KC) : (AK + KB) = OK : AK.

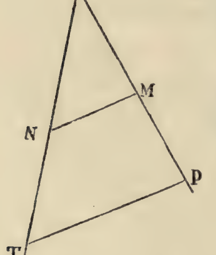
Mais OK + KC = OC c. à. d. la ligne des centres que j'appellerai d.

$$AK + KB = AB = \frac{IF}{2} = \frac{MN}{2}.$$

OK est le rayon que j'appelle R. Donc $d : \frac{MN}{2} = R : AK$.

Donc AK est une quatrième proportionnelle entre d, $\frac{MN}{2}$ et R.

D'où résulte la construction suivante : je prends un angle quelconque X, et sur un des côtés je porte $XN = d$; sur l'autre je prends une longueur $XM = \frac{MN}{2}$; à la suite de XN je porte NT = R.



Je joins NM et je mène TP ∥ NM. Par suite des parallèles NM et TP j'ai XN : XM = NT : MP. Donc MP = AK. Je prends 2AK et avec 2AK pour rayon et du point K comme centre je décris un arc de cercle qui coupe la circonférnce en I. Je joins IK et je prolonge jusqu'en F. IF satisfait au problème.

Discussion. — Reprenons la proportion $d : \frac{MN}{2} = R : AK$. d et R étant des quantités constantes la valeur de AK dépend de $\frac{MN}{2}$. Si $\frac{MN}{2} < d$, $AK < R$ et la droite MN prendra la direction IF, cas représenté par la figure, car KA est perpendiculaire par rapport a R. Dans ce cas il y a toujours deux solutions. Si $\frac{MN}{2} = d$, $AK = R$ et ne peut tomber autre part que sur R car autrement AK serait plus petit. Dans ce cas $MN = 2d$, c. à d. la somme des diamètres des cercles donnés. Si $\frac{MN}{2} > d$, AK doit être plus grand que R et le problème est impossible, parceque les extrémités de la droite sortiraient des circonférences. Donc, pour que le problème soit possible, MN ne peut pas dépasser la somme des deux diamètres des cercles donnés.

Trigonométrie.

I. Démontrer la formule $\frac{\sin A - \sin B}{\cos A + \cos B} = \text{tang } 1/2\ (A - B)$

sin A — sin B étant la différence de deux sinus, en appliquant la formule, j'ai

$$\sin A - \sin B = 2 \cos \frac{A+B}{2} \sin \frac{A-B}{2}.$$

En appliquant la formule à cos A + cos B, il vient

$$\cos A + \cos B = 2 \cos \frac{A+B}{2} \cos \frac{A-B}{2}.$$

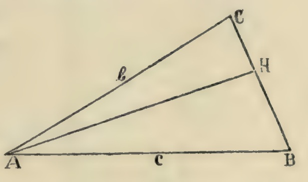
Donc, en remplaçant,

$$\frac{\sin A - \sin B}{\cos A + \cos B} = \frac{2 \cos \frac{A+B}{2} \sin \frac{A-B}{2}}{2 \cos \frac{A+B}{2} \cos \frac{A-B}{2}} \text{ en simplifiant } \frac{\sin A - \sin B}{\cos A + \cos B} = \frac{\sin \frac{A-B}{2}}{\cos \frac{A-B}{2}}$$

or, $\frac{\sin}{\cos} = \text{tang}$, donc $\frac{\sin \frac{A-B}{2}}{\cos \frac{A-B}{2}} = \text{tang } 1/2\ (A - B)$

donc en dernier lieu $\frac{\sin A - \sin B}{\cos A + \cos B} = \text{tang } 1/2\ (A - B)$. C. q. f. d.

II. On donne la surface et les angles d'un triangle, trouver l'un des côtés.



On connaît S, A, B et C. $S = CB \times \frac{AH}{2}$. Mais $AH = AC \sin C$. Donc, en remplaçant, $S = CB \times \frac{AC \sin C}{2}$ ou en mettant $CB = a$ et $AC = b$, il vient

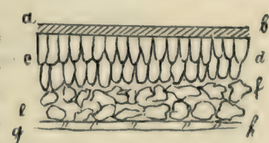
$$S = \frac{ab \sin C}{2}, \text{ d'où je tire } b = \frac{2S}{a \sin C}.$$

Mais, dans tout triangle, les sinus sont proportionnels aux côtés opposés, donc $\sin A : a = \sin B : b$, en remplaçant b par sa valeur, $\sin A : a = \sin B : \frac{2S}{a \sin C}$. En faisant le produit des extrêmes et des moyens, $\frac{2S \sin A}{a \sin C} = a \sin B$. En chassant le dénominateur, $2S \sin A = a^2 \sin B \sin C$, d'où $a^2 = \frac{2S \sin A}{\sin B \sin C}$ et $a = \sqrt{\frac{2S \sin A}{\sin B \sin C}}$, formule que l'on peut facilement calculer par logarithmes.

7° Botanique.

On appelle feuilles, les expansions lattérales de la tige.

Je représente ici à côté une coupe transversale d'une feuille. On y distingue deux parties.



La partie supérieure diffère entièrement de la partie inférieure, *ab* est l'épiderme supérieure, *cd* sont des cellules d'une forme régulière et le plus souvent posées en deux rangées. *ef* sont des cellules très irrégulières et *gh* représente l'épiderme inférieure qui présente des ouvertures vis-à-vis des stomates. La moitié supérieure est formée par la continuation des fibres et vaisseaux du bois. Car on rencontre dans la nervure médiane et les ramifications des trachées qui ne se trouvent que dans l'étui médulaire. Dans la partie inférieure de ces nervures on rencontre des vaisseaux laticifères, une preuve qu'elles sont la continuation des fibres et des vaisseaux de l'écorce attendu que les vaisseaux laticifères ne se rencontrent que dans la couche herbacée.

Dans une feuille on distingue la lame, ou limbe de la feuille, le pétiol ou queue de la feuille. Le pétiol se ramifie et constitue le squelette de la feuille. Entre les ramifications se dépose le tissu cellulaire.

Les feuilles servent à la respiration. Sous l'influence de la lumière elles ont la faculté de décomposer l'acide carbonique en carbone qu'elles gardent et en oxygène qu'elles rendent.

Dans l'obscurité le phénomène est inverse ; elles gardent l'oxygène et exhalent l'acide carbonique.

Les feuilles en se modifiant forment des bractées, qui, à leur tour, en se modifiant forment des fleurs, et les fleurs sont destinées à reproduire la plante.

8° Physique.

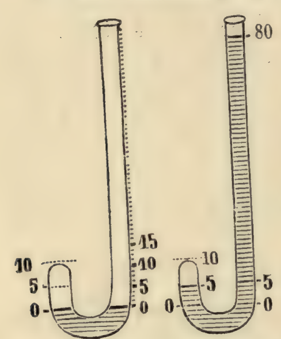
I. On appelle force toute cause capable de produire ou de modifier le mouvement. On mesure les forces à l'aide de kilogrammes. En effet une force brutte peut toujours être remplacée par un nombre suffisant de kilogrammes. Il en est de même d'une force vive. Je suppose un cheval traînant une charette. Le cheval développe une certaine force. Si maintenant au lieu du cheval j'attache une corde à la charette et que je la fais passer sur une poulie, je puis attacher à la corde un nombre suffisant de kilogrammes pour faire avancer la charette.

A ce moment la force développée par les kilogrammes est égale à la force produite par le cheval. Donc on peut dire que le cheval a dû développer une force d'autant de kilogrammes.

Par conséquent on peut mesurer une force par des kilogrammes.

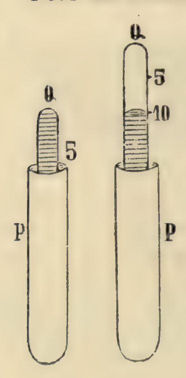
II. Loi de Mariotte : Le volume des gaz est en raison inverse de la pression.

Pour le démontrer pour des augmentations de pression, on prend un tube recourbé dont la plus petite branche est fermée, et divisée en parties d'égale capacité. Sur l'autre partie du tube sont portés des centimètres. On verse un peu de mercure dans le tube jusqu'à ce qu'il monte d'une petite hauteur dans les deux branches et par des tâtonnements on fait en sorte qu'il se trouve à la même hauteur dans les deux branches. Alors la pression extérieure est égale à la pression intérieure, c'est-à-dire 1 atmosphère.



On continue à verser du mercure jusqu'à ce que le volume d'air soit réduit de la moitié. On prend le niveau commun du mercure et l'on voit que l'air emprisonné supporte 1° la pression extérieure qui est une atmosphère, 2° la colonne de mercure à partir du niveau commun. Or cette colonne est justement la hauteur barométrique, et qui par conséquent vaut une atmosphère. Puisqu'il y a équilibre, l'air emprisonné supporte une pression de deux atmosphères sous un volume deux fois moindre. Si le tube est assez long, on peut continuer à verser du mercure jusqu'à ce que l'air emprisonné n'a plus que le tiers du volume primitif et l'on trouve que la colonne de mercure à partir du niveau commun est de deux hauteurs barométriques. L'air exerce donc sous un volume trois fois moindre une pression trois fois plus grande et ainsi de suite, ce qui démontre la loi.

Pour des diminutions de pression, Mariotte se servit de l'appareil suivant.



Il prit un tube P rempli de mercure. Il en prit un second Q qu'il remplit environ aux deux tiers, et il le retourna dans le tube P. On relève ou l'on enfonce le tube Q, jusqu'à ce que le niveau du mercure soit le même dans les tubes. Le tube Q est partagé en parties d'égale capacité, et je suppose que l'air occupe 5 de ces parties. Puisque le niveau est le même, le gaz emprisonné exerce une pression d'une atmosphère. Alors, on relève le tube jusqu'à ce que le volume d'air occupe 10 divisions. Le mercure est également monté dans le tube et la hauteur à partir du niveau commune est la moitié de la hauteur du baromètre. A l'extérieur, l'air exerce toujours une pression d'une atmosphère qui est équilibrée par la colonne de mercure et la pression de l'air intérieure.

Or, le mercure exerce une pression d'une demi-atmosphère donc

l'air n'a plus que la tension d'une demi-atmosphère, c'est-à-dire que sous un volume double la pression est deux fois plus petite. Si l'on continue à soulever le tube jusqu'à ce que l'air occupe un volume trois fois plus grand, la hauteur du mercure dans le tube Q à partir du niveau commun sera les deux tiers d'un baromètre, donc la pression n'est plus qu'un tiers d'atmosphère, et ainsi de suite, ce qui démontre la loi.

2° CONCOURS SPÉCIAL DE LANGUE FLAMANDE (4 heures).

De kinderen op wier goed gedrag de ouders het geluk van hunnen ouderdom gronden, zouden zeer berispelijk zijn, als zij deze verwachting te leur stelden.

Lauréats.

LAURÉATS.		ÉTABLISSEMENTS auxquels ils APPARTIENNENT.	POINTS OBTENUS (sur 100).
1er prix.	Léopold Stevens, de Hasselt	Hasselt.	75
2e id.	Evariste Steenbakkers, de Malines	Malines.	73
1er acces.	Josse Van Aken, de Malines	Id.	72
2e id.	Jean Timmerman, de Tongres.	Tongres.	71
3e id.	Hubert Coen, de Malines.	Malines.	70
4e id.	Florent Jacobs, de Malines.	Id.	69
5e id.	Louis Hacken, de Haeren-Bommershoven.	Tongres.	68
6e id.	Prosper Smolders, de Louvain.	Louvain.	67
7e id.	Modeste Stuyvaert, de Saint-Josse-ten-Noode.	Bruxelles.	64
8e id.	Léon Maris, de Hasselt	Hasselt.	63
	François Van Havermaet, d'Anvers.	Anvers.	63
9e id.	Louis Uten, de Tirlemont	Tirlemont.	61
10e id.	Jean Baptiste Charlier, de Malines	Malines.	60
	Arthur Verbrugge, de Bruges	Bruges.	60
ÉLÈVES NON LAURÉATS QUI ONT OBTENU AU MOINS LA MOITIÉ DES POINTS.			
Constant Claes		Anvers.	58
Charles Vander Vloet		Id.	58
Émile De Groof		Id.	56
Edgar Claessens.		Id.	55
Joseph Van Beveren		Gand.	53
Paul Pickhout		Ypres.	50

Travail de l'élève Léopold Stevens.

Geheel de familie is in feest. De vreugde staat op aller wezenstrekken geteekend. Hun getal is vergroot, gisteren is hun een jongsken geboren. De kleine is zoo gezond en zoo frisch. De moeder is zoo fier, als zij het lieve kind in hare armen drukt. De vader zegt met vreugde op het gelaat : « Die zal mijn geslacht met eere voortzetten » en beiden, vader en moeder, drukken eenen liefdezoen op het teeder voorhoofd van hun kind.

Op de minste verlangens van 't kindje wordt gelet, zijne minste teekens worden verstaan, het wordt omringd met al de zorgen die een liefdevol hart kunnen inboezemen.

Het jongsken groeit langzaam op. Het kan reeds stamelen en de woorden : « Vader, moeder » zoo zoet voor de ouders, ontvallen zijnen mond. Moeder zegt dat de slimheid hem

de oogjes uitgluurt, en vader denkt : « Over hem zal ik nooit behoeven te blozen. » Het kind wordt immer grooter. Het gaat reeds ter school. Hoe zeer spoort zijn vader hem aan, en prikkelt hij zijne eigenliefde om hem lust tot de studie in te boezemen. Ook de jongen doet zijn best, hij leert wel, en op 't einde van het jaar bekleedt hij eene der eerste plaatsen tusschen zijne medeleerlingen.

Wat zijn zijne ouders nu trots zulk eenen zoon te bezitten! Hij leert zoo ijverig, hij is zoo zachtmoedig, hij bemint zijne ouders zoo zeer; en de moeder komen de tranen in de oogen als zij, hare blikken op hem vestigende, aan al de zaligheid denkt die zij door haar kind nog genieten zal.

De vader is fier als hij overweegt dat misschien zijn zoon tusschen zijne medeburgers zal schitteren, en dat hij dan zal mogen zeggen : « Ik ben zijn vader! »

Schoon vooruitzicht! Gulden droom? Doch, zal die zoon aan de verwachtingen zijner ouders beantwoorden; zal hij, als een ondankbaar schepsel, al de zorgen zijner ouders vergeten en het pad des verderfs inslaan?

Ongelukkige jongeling, zoo dit geschiedde! Herinnert gij u dan de liefde niet meer die uwe ouders u toedroegen en de zorgen waarmede zij u omringden? Zijt gij die nachten vergeten die zij wakend bij uwe sponde doorbrachten? Weet gij niet meer, dat gij hun het leven te danken hebt?

En gij, die hun alles verschuldigd zijt, zoudt gij u ondankbaar toonen, zoudt gij hunne liefde en zorgen met onverschilligheid willen beloonen? Is het dan te veel van u gevraagd den steun huns ouderdoms te zijn, nadat zij zoo veel voor u gedaan hebben? Zult gij niet alles doen wat mogelijk is om hen gelukkig te zien?

Ongelukkige zoon, die dit niet gevoelt! De eigenliefde zelfs zou hem moeten aansporen om voort te gaan zooals hij begonnen heeft.

Een redeloos dier toont zich dankbaar voor de zorgen, die men hem bewijst, en zou dan een mensch, de koning der natuur, diegenen vergeten, wie hij alles schuldig is?

Hij zou alles moeten aanwenden om zijne ouders gelukkig te zien, en dan nog zou hij hen slechts datgene doen, waarvan zij hem het voorbeeld gegeven hebben.

De dankbaarheid alleen zou krachtig genoeg moeten zijn om toch die voldoening te schenken aan diegenen, welke hun geluk alleen in het zijne gesteld hebben.

Ja, de kinderen, op wier goed gedrag de ouders het geluk van hunnen ouderdom gronden, zouden zeer berispelijk zijn, als zij deze verwachting te leur stelden.

Voici les moyennes obtenues dans les diverses branches du concours par les athénées et colléges concurrents :

Composition française (maximum : 50 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES : Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni : Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
Athénée royal d'Anvers . .	22	20	2	1	»	19	7	8	4	»	31.71	18.62	9.5	21.57
Id. d'Arlon. . .	13	8	5	»	»	8	8	»	»	»	32.25	»	»	32.25
Id. de Bruges. .	8	5	3	»	»	5	2	3	»	»	32.5	16	»	22.6
Id. de Bruxelles .	47	36	11	»	8	28	5	19	4	»	34.6	16.16	9.25	18.46
Id. de Gand . .	20	10	10	»	»	10	1	7	2	»	25	16.28	9.5	15.8
Id. de Hasselt. .	4	3	1	»	»	3	2	1	»	»	35	20	»	30
Id. de Liège . .	35	27	8	1	2	24	2	22	»	»	35.5	19.77	»	21.08
Id. de Mons . .	13	7	6	»	»	7	1	5	1	»	39	19.8	11	21.28
Id. de Namur. .	18	13	5	1	»	12	3	5	4	»	28.66	17.8	9.25	17.66
Id. de Tournai .	21	14	7	1	»	13	9	4	»	»	31.55	19.5	»	27.84
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	2	1	»	»	30.5	20	»	27
Id. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	30	17	10	19
Id. de Charleroi.	13	9	4	»	»	9	3	6	»	»	27.66	17	»	20.55
Id. de Chimay .	3	3	»	»	»	3	1	2	»	»	27	17.5	»	20.66
Id. de Dinant. .	8	6	2	»	»	6	»	5	1	»	»	16.6	12	15.83
Id de Huy . .	4	3	1	»	»	3	»	3	»	»	»	20.33	»	20.33
Id. de Louvain .	9	6	3	1	»	5	1	4	»	»	25	17.75	»	19.2
Id. de Malines .	11	10	1	»	1	9	»	7	2	»	»	17.71	10.5	16.11
Id. de Nivelles .	6	3	3	2	»	1	»	1	»	»	»	22	»	22
Id. d'Ostende. .	7	6	1	»	»	6	»	2	4	»	»	21.5	9.75	13.66
Id. de Thuin . .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	32.5	»	»	32.5
Id. de Tirlemont.	5	5	»	»	2	3	»	2	1	»	»	16	12	14.66
Id. de Tongres .	7	5	2	»	»	5	2	3	»	»	35.5	16.33	»	24
Id. de Verviers .	8	6	2	»	1	5	5	»	»	»	39.6	»	»	39.6
Id. de Virton. .	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	26	»	»	26
Id. d'Ypres . .	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	27	24	»	26.5
Totaux. . .	298	216	82	7	14	195	59	112	24	»				

MATHÉMATIQUES, SCIENCES COMMERCIALES, PHYSIQUE ET BOTANIQUE (maximum : 120 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	22	20	2	1	»	19	4	4	7	4	68.4	50.75	14.14	30.31
Id. d'Arlon. . .	13	8	5	»	»	8	5	1	2	»	69.6	41	21	53.85
Id. de Bruges. .	8	5	3	»	»	5	1	2	2	»	62	47.5	27	42.2
Id. de Bruxelles .	47	36	11	»	9	27	12	8	6	1	71.75	39.62	23.16	48.78
Id. de Gand . .	20	10	10	»	»	10	»	6	3	1	»	35.66	17.66	26.5
Id. de Hasselt. .	4	3	1	»	»	3	1	2	»	»	104	44.5	»	64.33
Id. de Liège . .	35	27	8	1	2	24	2	2	17	3	73.5	49.5	12 88	19.37
Id. de Mons . .	13	7	6	»	»	7	2	5	»	»	72.5	45	»	74
Id. de Namur. .	18	13	5	1	»	12	3	5	4	»	68.66	40.8	21.25	41.25
Id. de Tournai .	21	14	7	1	»	13	7	4	2	»	74.71	40.2	26.5	56.69
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	»	3	»	»	»	49	»	49
Id. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	»	»	3	»	»	»	16.66	16.66
Id. de Charleroi .	13	9	4	»	»	9	1	4	4	»	72	41	16.75	33.66
Id. de Chimay. . .	3	3	»	»	»	3	»	1	2	»	»	34	16	22
Id. de Dinant. .	8	6	2	»	»	6	3	3	»	»	68.33	50.33	»	59.33
Id. de Huy. . .	4	3	1	»	1	2	»	1	1	»	»	41	20	30.5
Id. de Louvain .	9	6	3	1	»	5	»	2	3	»	»	52.5	15	30
Id. de Malines .	11	10	1	»	1	9	5	3	1	»	73.6	42	20	57.11
Id. de Nivelles .	6	3	3	2	»	1	1	»	»	»	69	»	»	69
Id. d'Ostende. .	7	6	1	»	»	6	»	»	6	»	»	»	11	11
Id. de Thuin . .	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	70	»	»	70
Id. de Tirlemont.	5	5	»	»	2	3	»	1	2	»	»	44	14	24
Id. de Tongres .	7	5	2	»	»	5	1	2	2	»	89	35.5	17.5	43
Id. de Verviers .	8	6	2	1	1	4	3	1	»	»	68.66	51	»	64.25
Id. de Virton . .	2	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	39	»	39
Id. d'Ypres . .	4	2	2	»	»	2	1	»	1	»	90	»	24	57
Totaux. . .	298	216	82	8	16	192	54	61	68	9				

THÈME FLAMAND, ANGLAIS OU ALLEMAND (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	22	20	2	1	»	19	6	5	5	3	23.66	15.4	6.5	13.16
Id. d'Arlon. . .	13	8	5	»	»	8	»	2	3	3	»	12.5	4	4.62
Id. de Bruges. .	8	5	3	»	»	5	»	2	1	2	»	16	1.5	6.7
Id. de Bruxelles.	47	36	11	»	10	26	2	7	10	7	24.25	14.78	3.95	7.36
Id. de Gand . .	20	10	10	»	»	10	»	3	2	5	»	14.5	3.75	5.1
Id. de Hasselt. .	4	3	1	»	»	3	1	1	1	»	23.5	13	5.5	14
Id. de Liège . .	35	27	8	1	2	24	1	»	6	17	24.5	»	3.5	1.89
Id. de Mons . .	13	7	6	»	»	7	»	1	2	4	»	16	4	3.42
Id. de Namur. .	18	13	5	1	»	12	»	»	3	9	»	»	5.16	1.29
Id. de Tournai .	21	14	7	1	2	11	»	»	5	6	»	»	2.8	1.27
Collège comm. d'Ath . . .	5	3	2	»	»	3	»	»	2	1	»	»	2	1.33
Id. de Bouillon .	3	3	»	»	»	3	»	»	1	2	»	»	4	1.33
Id. de Charleroi.	13	9	4	»	»	9	»	1	2	6	»	11.5	4.5	2.27
Id. de Chimay .	3	3	»	»	»	3	»	»	1	2	»	»	7	2.33
Id. de Dinant. .	8	6	2	»	»	6	»	1	2	3	»	17	1	3.16
Id. de Huy . .	4	3	1	»	»	3	»	»	2	1	»	»	5.25	3.5
Id. de Louvain .	9	6	3	1	»	5	»	1	4	»	»	18	6.37	8.7
Id. de Malines .	11	10	1	»	1	9	1	2	3	3	20	13.25	4.5	6.66
Id. de Nivelles .	6	3	3	2	»	1	»	1	»	»	»	17.5	»	17.5
Id. d'Ostende. .	7	6	1	»	»	6	»	»	3	3	»	»	3.16	1.58
Id. de Thuin . .	2	2	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	4.75	4.75
Id. de Tirlemont.	5	5	»	»	2	3	»	»	»	3	»	»	»	0
Id. de Tongres .	7	5	2	»	2	3	»	1	»	2	»	12	»	4
Id. de Verviers .	8	6	2	1	1	4	»	»	»	4	»	»	»	0
Id. de Virton. .	2	1	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	0
Id. d'Ypres . .	4	2	2	»	»	2	»	1	»	1	»	14.5	»	7.25
Totaux. . .	298	216	82	8	20	188	11	29	60	88				

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (maximum : 40 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers	22	20	2	1	»	19	»	7	5	7	»	15.28	4.8	6.89
Id. d'Arlon	13	8	5	»	»	8	4	1	2	1	28.5	13	1.5	16.2
Id. de Bruges	8	5	3	»	»	5	2	2	1	»	26	15.25	6.5	17.8
Id. de Bruxelles	47	36	11	»	9	27	8	7	6	6	28.12	13.28	3.41	12.53
Id. de Gand	20	10	10	»	»	10	1	5	1	3	22	13.2	8	9.6
Id. de Hasselt	4	3	1	»	»	3	2	»	1	»	25.5	»	6	19
Id. de Liège	35	27	8	1	2	24	»	11	12	1	»	13.91	4.75	8.75
Id. de Mons	13	7	6	»	»	7	6	1	»	»	28	11	»	26.28
Id. de Namur	18	13	5	1	»	12	1	4	5	2	31	16.5	4.4	10.81
Id. de Tournai	21	14	7	1	»	13	5	8	»	»	24.8	14.87	»	18.69
Collège comm. d'Ath	5	3	2	»	»	3	1	2	»	»	27	17	»	20.33
Id. de Bouillon	3	3	»	»	»	3	1	1	1	»	20	17	9	15.33
Id. de Charleroi	13	9	4	»	»	9	2	5	1	1	24.5	14.2	1	13.44
Id. de Chimay	3	3	»	»	»	3	»	»	1	2	»	»	7	2.33
Id. de Dinant	8	6	2	»	»	6	2	4	»	»	20	14.5	»	16.35
Id. de Huy	4	3	1	»	»	3	»	2	1	»	»	15	9	13
Id. de Louvain	9	6	3	1	1	4	»	2	1	1	»	16.5	6	9.75
Id. de Malines	11	10	1	»	1	9	4	4	1	»	27.25	17	8	20.55
Id. de Nivelles	6	3	3	2	»	1	1	»	»	»	23	»	»	23
Id. d'Ostende	7	6	1	»	»	6	1	2	3	»	25	13.5	3.33	10.33
Id. de Thuin	2	2	»	»	»	2	2	»	»	»	25.5	»	»	25.5
Id. de Tirlemont	5	5	»	»	2	3	1	»	1	1	31	»	1	10.66
Id. de Tongres	7	5	2	»	»	5	»	2	1	2	»	13.5	3	6
Id. de Verviers	8	6	2	1	1	4	3	1	»	»	28.33	18	»	25.75
Id. de Virton	2	1	1	»	»	1	1	»	»	»	24	»	»	24
Id. d'Ypres	4	2	2	»	»	2	1	1	»	»	28	17	»	22.5
Totaux	298	216	82	8	16	192	49	72	44	27				

CONCOURS SPÉCIAL DE FLAMAND (maximum : 100 points).

ÉTABLISSEMENTS CONCURRENTS.	NOMBRE DES ÉLÈVES :						NOMBRE DES ÉLÈVES ayant obtenu :				MOYENNE du nombre des points obtenus par les élèves ayant réuni :			MOYENNE GÉNÉRALE pour chaque établissement.
	Inscrits.	Admis à concourir.	Non admis à concourir.	Absents avec motifs légitimes.	Absents sans motifs légitimes.	Concurrents.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	Zéro point ou ayant refusé de concourir.	Au moins la moitié du maximum des points.	Au moins le quart du maximum des points.	Moins du quart des points.	
Athénée royal d'Anvers . .	22	20	2	4	1	15	5	3	4	3	58	38.33	16.25	31.33
Id. d'Arlon . .	13	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	34	»	34
Id. de Bruges. .	8	5	3	»	»	5	1	1	3	»	60	49	17.66	32.4
Id. de Bruxelles .	47	36	11	5	21	10	1	4	3	2	64	42	16.66	28.2
Id. de Gand . .	20	10	10	»	1	9	1	4	1	3	53	41.5	19	26.44
Id. de Hasselt. .	4	3	1	»	»	3	2	»	»	1	69	»	»	46
Collège comm. de Charleroi .	1	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	38	»	38
Id. de Louvain .	9	6	3	1	»	5	1	3	1	»	67	39.33	22	41.4
Id. de Malines. .	11	10	1	3	1	6	5	1	»	»	68.8	44	»	64.66
Id. d'Ostende . .	7	6	1	»	»	6	»	2	3	1	»	35	16	19.66
Id. de Tirlemont.	5	5	»	»	2	3	1	1	»	1	61	48	»	36.33
Id. de Tongres	7	5	2	»	2	3	2	1	»	»	69.5	32	»	57
Id. d'Ypres . .	4	2	2	»	»	2	1	»	»	1	50	»	»	25
Totaux. . .	147	111	36	13	28	70	20	23	15	12				

3e SECTION.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Voici quelles étaient les questions à traiter à domicile :

A. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1er GROUPE. — *Philologie :* Faire l'histoire de l'idylle chez les Grecs et expliquer la différence de caractère des poésies qu'on attribue à Théocrite, Bion et Moschus. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Philosophie :* Exposez et discutez les démonstrations ordinaires de l'existence de Dieu. (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Histoire :* Faire l'histoire de la procédure criminelle chez les Athéniens. (Délai : deux ans.)

B. FACULTÉ DE DROIT.

1er GROUPE. — *Droit romain :* Exposer la théorie de l'exhérédation, de l'inofficiosité et de la légitime, selon le droit classique et selon le droit de Justinien. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Droit civil :* Exposer la condition des biens de la femme mariée, tant sous le régime de la communauté (légale ou conventionnelle) que sous les autres régimes. A l'égard de ces biens, quels sont les pouvoirs et les obligations du mari, soit en cas de séparation de biens ou d'absence? (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Droit naturel :* Le droit de propriété est-il de droit naturel? (Délai : un an.)

C. FACULTÉ DES SCIENCES.

1er GROUPE. — *Sciences botaniques :* Existe-t-il un mode de reproduction sexuée dans les Basidiomycètes ? (Délai : dix-huit mois.)

2e GROUPE. — *Sciences minéralogiques :* Faire un exposé historique et méthodique de nos connaissances sur la reproduction artificielle des minéraux. (Délai : un an.)

3e GROUPE. — *Sciences mathématiques :* Résumer et perfectionner la théorie des systèmes triplement orthogonaux. (Délai : deux ans.)

4e GROUPE. — *Sciences physiques :* Exposer et discuter les procédés employés pour la mesure des forces électro-motrices. (Délai : un an.)

D. FACULTÉ DE MÉDECINE.

1er GROUPE. — *Sciences anatomo-physiologiques :* Décrire le trajet du péritoine sous-ombilical, et en discuter les rapports d'après des recherches personnelles. (Délai : un an.)

2e GROUPE. — *Sciences thérapeutiques :* Établir par des expériences nouvelles l'action des sels de cuivre sur l'organisme. (Délai : deux ans.)

3e GROUPE. — *Sciences médicales proprement dites :* La goutte viscérale, ses caractères et son traitement. (Délai : un an.)

4e GROUPE. — *Sciences obstétricales :* Déterminer la part d'influence qu'exercent sur la production de l'éclampsie puerpérale les perturbations du système nerveux, et les altérations de la crase sanguine. (Délai : un an.)

Le gouvernement reçut deux mémoires : l'un, en réponse à la question de droit civil; l'autre, en réponse à la question de droit naturel. Leurs auteurs ne furent pas déclarés admissibles aux dernières épreuves du concours.

Distribution des prix.

M. Van Humbéeck, ministre de l'instruction publique, ouvrit la séance en appréciant les actes nombreux qui s'étaient accomplis dans l'enseignement moyen depuis un an : réformes, augmentation du nombre des athénées royaux et des écoles moyennes de l'État, création d'établissements d'enseignement moyen pour les filles.

La parole fut donnée ensuite à M. Keiffer, préfet des études à l'athénée royal de Namur, qui parla « de l'art d'écrire et de l'importance actuelle de sa culture ». (Voir *Moniteur* des 30 septembre et 5 octobre 1880.)

Table alphabétique.

I. *Écoles moyennes.*

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

I. *Écoles moyennes.* (Suite.)

II. *Athénées et collèges.*

ADDITIONS

CHAPITRE VI. 1845 — *Rhétorique* (page 87 du 1er volume).

Composition française de l'élève Louis Hymans.

Si la Belgique, réserrée aujourd'hui dans d'étroites limites, surveillée de toutes parts, par de grandes et puissantes nations, dont la force vient éclipser momentanément la sienne, ne joue dans la politique de l'Europe moderne qu'un rôle secondaire, elle n'en possède pas moins de glorieux souvenirs de son antique splendeur, et parmi ces longues séries d'artistes, de guerriers et de savants illustres, dont l'histoire des peuples a consacré la mémoire, il en est peu auxquels elle ne puisse s'enorgueillir d'avoir servi de berceau ou d'école. Jetée par la nature et le hasard, au milieu des nations les plus redoutables de l'Europe, trop faible par elle même pour leur servir de barrière, elle est devenue comme le centre de leurs opérations, et c'est le plus souvent dans ses campagnes, que se sont vidées les querelles que l'ambition et la jalousie avaient fait éclater entre ses terribles voisins. Forcée de prendre part à ces luttes continuelles dont son territoire fut sans cesse le théâtre, ses forces diminuèrent avec l'accroissement de sa gloire; si donc l'envie ou la haine de ses adversaires, lui reprochent de ne pas former un puissant royaume, nous leur répondrons que la grandeur ne consiste pas uniquement dans la richesse, et nous leur montrerons les titres glorieux que possède la Belgique à l'estime de l'Europe, et peut-être à sa reconnaissance.

Que de glorieux faits d'armes, que de belles et utiles découvertes, que de nobles entreprises, la Belgique peut opposer aux reproches de ses ennemis ! Ces Belges qu'ils accusent, qu'ils les considèrent depuis le jour ou César avec ses légions jusque là indomptables, se voit forcé de reculer devant une poignée de braves, jusqu'au moment où ma faible voix essaie de vous retracer leurs glorieux faits d'armes; qu'ils les considèrent, dis-je, conservant à travers les orages et les tempêtes de dix-huit siècles, cette glorieuse indépendance que ni les efforts de leurs ennemis, ni les ravages du temps, n'ont pu encore leur enlever ! Qu'ils les voient, à peine sorti des ténèbres de la barbarie, courir à la voix de Pierre l'hermite, donner le signal à l'Europe, se ranger sous les drapeaux d'un de leurs princes, voler au secours des Chrétiens exposés aux outrages des infidèles.; arracher le tombeau du Christ aux mains des brigands qui le déshonorent, s'emparer de Jérusalem, et placer sur le trône de la Palestine, le plus grand et en même temps le plus modeste de leurs chefs, Godefroid de Bouillon, dont la valeur a déjà décidé les succès d'un prince d'Allemagne. Qu'ils les voient un siècle plus tard, se réunir devant les murs de Constantinople, pour placer la couronne de l'Empire d'Orient, sur la tête d'un prince Belge, qui sut la conserver à ses descendants. A peu près vers cette époque, c'est un duc de Limbourg qui offre un asile dans ses états à un Empereur d'Allemagne, poursuivi par l'ingratitude de son fils et c'est au secours d'un Belge que Henri IV doit la défaite de Conrad. Plus tard, en Flandre, dans les plaines de Groeningue, se décide l'indépendance des communes et bientôt après, les deux Artevelde, Jacques et Philippe, assurent au prix de leurs jours, l'indépendance de leur patrie. Le reste de nos provinces ne reste pas immobile. Plus d'une

fois l'entremise du Brabant, décide les succès de la France ou de l'Angleterre. Liège gouvernée par ses évêques s'élève riche et florissante. Bruges devient l'entrepôt du commerce de l'Europe et la brillante chevalerie du Hainaut, fidèle jusqu'au bout à la puissance Française, tantôt l'alliée, tantôt l'ennemie de la Flandre, reste en partie indépendante jusqu'au moment où les ducs de Bourgogne viennent réunir la Belgique entière sous un même sceptre glorieux. C'est alors que nous voyons avec la paix, s'accroître la prospérité et la richesse de nos provinces. Désunies et séparées sous les règnes précédents, elles ne formèrent plus qu'un seul et même corps uni par les mêmes intérêts et les mêmes sentiments. Liège seule, fière et jalouse de sa longue indépendance, fut le théâtre de luttes sanglantes qui ne l'empêchèrent point de se relever plus tard aussi opulente et aussi riche que jamais. Cependant Charles-le-Téméraire vient de mourir victime de son ambition démésurée! Les plaines de Nancy ont reçu son cadavre ensanglanté et Marie de Bourgogne, par son mariage avec Maximilien vient de préparer un nouvel avenir à la nation Belge. De cette union nouvelle devait naître le père de Charles Quint. C'est sous celui-ci surtout, que la Belgique parvint à l'apogée de sa gloire et de sa richesse. Considérons un instant, ce pouvoir gigantesque qui éleva pour quelque temps la Belgique au rang des nations les plus illustres de l'Europe. Voyez ce grand empereur, l'héritier de tant de royaume; voyez cette tête superbe supportant avec gloire le fardeau pesant de trois couronnes; voyez ce prince à peine sorti de l'enfance, étouffant d'un côté les efforts ambitieux de François Ier, refoulant d'une main les armées innombrables du terrible Soliman, réprimant de l'autre l'hérésie naissante de Luther, sans négliger les interêts des nations lointaines, que le génie de Colomb et l'épée de Cortès a soumis à ses lois. Voyez l'homme mûr, établissant son pouvoir sur les trônes des princes vaincus; vous aurez peine à le suivre dans ses courses aventureuses d'une extrèmité a l'autre de ses états, établissant la paix dans un de ses royaumes au moment où la guerre éclate dans l'autre, proclamant à la diète d'Augsbourg l'unité religieuse de son empire, et réduisant à la fois à la soumission, l'Europe entière jalouse de ses succès. Voyez enfin le vieillard non moins grand comme homme que comme souverain, se défaisant envers son fils, de ce sceptre qu'il a si dignement porté, et allant cacher dans le fond d'un cloître, les restes d'une vie si pleine de gloire et de triomphes. Son abdication fut un coup fatal à la Belgique. Il laissait pour nous gouverner, un fils dont l'histoire a suffisamment publié l'ambition et l'insatiable cruauté. La tyrannie du duc d'Albe livra au bourreau plus de têtes, que toutes les guerres précédentes n'en avaient moissonnées. Sous lui, la Belgique perdit toute son antique opulence. Commerce, industrie, richesse, tout lui fut enlevé, et la mort des comtes d'Egmont et de Horn ne fut que le signal de plus grands massacres. Mais bientôt notre vieille indépendance perdue pour un instant se releva plus haute et plus fière, aux yeux de l'Espagne effrayée. Les esprits se révoltèrent, les gouverneurs espagnols durent cèder et Albert et Isabelle firent leur entrée à Bruxelles. Ce fut comme le présage de notre nouvelle splendeur. Anvers vit peu à peu ses bassins se remplir de nouveau des richesses du monde. Bruges et Gand reconquirent leur industrie un moment perdue et sur le sol où n'avaient règné depuis un demi siècle que la terreur et la violence, s'éleva un nouveau monde non moins glorieux que celui des armes, celui des arts.

Je n'ai jusqu'ici parlé que de nos grands évènements politiques; mais qu'ai-je besoin de rappeler les noms de tous ces grands hommes qui illustrèrent la Belgique artistique, la Belgique savante? Qu'ai-je besoin de rappeler la gloire des Van Eyck, les illustres inventeurs de la peinture à l'huile, les chefs d'œuvres de Hemling et de Metsys; qu'ai-je besoin maintenant de ramener les souvenirs de mes compatriotes sur la brillante école de Rubens, le grand peintre et le grand diplomate, sur les chefs-d'œuvres de Van Dyck, son illustre élève, sur les ouvrages immortels des Duquesnoy, sur les découvertes scientifiques de Simon Stevin, sur tous ces grands hommes dont s'enorgueillisent nos différentes cités. Déjà Anvers a élevé à Rubens une statue digne d'elle et de lui; Van Dyck aura bientôt le même honneurs; Stévin va voir dans quelques mois sa ville natale ériger un monument à sa mémoire! Les grands hommes ne peuvent être mieux jugés que par leurs œuvres, et les hôtels de ville de Gand et de Louvain, la cathédrale d'Anvers et tant d'autres monuments qu'il serait trop long d'énumérer, sont des témoins assez grands de la gloire de leurs auteurs. Mais reprenons notre sujet.

Passons sur ce siècle brillant des Archiducs, auquel le nom de Rubens ajoute un nouveau lustre, passons sur les années que la Belgique consacra à combattre les invasions de Louis XIV et les institutions arbitraires de Joseph II, ces années où se distinguèrent Van Eupen et Vander Noot, les défenseurs de nos libertés ; disons seulement que la Belgique ne démentit jamais sa grandeur passée, et arrivons à l'époque présente, qui si elle est moins glorieuse que les siècles qui l'ont précédée, n'en prépare pas moins un brillant avenir à nos descendants. Le commerce d'Anvers, aggrandi sous les ducs de Bourgogne, arrêté un instant par la tyrannie de l'Espagne a repris toute sa splendeur passée : de vastes entrepôts y reçoivent les trésors de tous les pays du monde que la locomotion transporte à Cologne au Rhin, et partant dans toute l'Allemagne. Gand voit de jour en jour s'accroître le nombre de ses riches manufactures, Bruxelles celui de ses palais. L'Université de Louvain, établie depuis le milieu du quinzième siècle, n'a rien perdu de sa reputation passée et trois nouvelles universités s'apprêtent à marcher sur ses traces. La nouvelle école de peinture qui s'élève à Anvers sous les auspices des Wappers et des De Keyser, promet de monter bientôt au rang de celle qui vient de s'éteindre. La littérature et les sciences se développent de jour en jour, et tout nous donne lieu d'espérer pour la Belgique un brillant avenir. Alliée à la France par l'union de son souverain avec une princesse de la maison d'Orléans, à la Prusse par un traité durable, en paix avec l'Angleterre et la Hollande, rien ne s'oppose plus à sa gloire, et tout nous porte à croire qu'elle atteindra de nouveau un jour ce degré de gloire qu'elle avait un instant perdue.

Courage donc, citoyens ; montrez vous dignes de ce nom de Belges que vos ancêtres ont si glorieusement porté ! Rappelez-vous que vous avez pour ancêtres, ces hommes qui firent la grandeur de Charles Quint et de tant d'autres, et souvenez vous qu'il vous faut donner à la postérité de nouveaux et brillants exemples. Montrez à l'Europe que malgré tous les dangers que vous avez courus, toutes les infortunes que vous avez subies, vous êtes encore libres, et indépendants. Montrez vous toujours fidèles à cette belle devise *L'Union fait la force*, et au passé repondra l'avenir !!!!!!

CHAPITRE X. 1849 — *Quatrième* (page 163 du 1er volume).

Version grecque de l'élève Hector-Henri Willemaers.

Moi aussi, je me suis rendue auprès de vous, Hercule, parce que je connais vos parents, et que j'ai apprécié votre caractère, pendant votre enfance. D'après cela, j'espère que, si vous prenez la route qui conduit vers moi, vous excellerez par la vertu et la gloire. Je ne chercherai pas à vous captiver par les appas de la volupté ; mais je vous exposerai franchement comment les Dieux ont effectivement réglé les choses. Ils n'accordent aux hommes rien de ce qui est de bon et d'honnête sans peine et sans application. Voulez-vous que les Dieux vous soient propices, il faut honorer les Dieux ; voulez-vous être aimé de vos amis, il faut faire du bien à vos amis ; voulez-vous que la terre rapporte des fruits abondants, il faut cultiver la terre. Désirez-vous devenir puissant par la guerre, et avoir le moyen de délivrer vos amis et de soumettre vos ennemis, il faut apprendre les règles de la guerre de ceux qui les connaissent, et vous exercer à les mettre en pratique. Voulez-vous encore être dispos de corps, il faut habituer votre corps à obéir à la raison, et l'exercer par les travaux et la sueur.

CHAPITRE X. 1849 — *Rhétorique* (page 169 du 1er volume).

1° Discours latin de l'élève Gustave Hagemans (1).

O ferale luctuosumque facinus, nec ætatis præsentis furore satis puniendum, nec posteritatis odio satis detestandum ! Periit, periit infelix Cæsar, Quirites, atque devota ambitioso furori scelestissimorum civium victima suorum amori abreptus est ! Luget respublica,

(1) Le jury accorda à ce travail 660 points sur 800.

tota civitas senio confecta est, in lamento luctuque jacet; orbatæ enim cive fortissimo, duce peritissimo, orbatæ patre, quid ei, quid præter lacrymas super est? Næ, Roma, dies noctesque fletibus jungas : hìc jacet, pro rostris depositum, quæ toties illius peritâ voce, voce nunc extinctâ, resonuerunt, jacet corpus fortissimi viri, Julii Cæsaris, cujus gloriam procul orbis terrarum per extrema littora testantur immortalia monumenta; quem triumphantem dominumque sensit Gallia, quem reformidaverunt Hispania atque Africa, et cujus mortui quidem adhuc nomen hostes deturbabit! Tanta gloria, tot victoriæ, tot triumphi tantæque laudes, ut illi parem gratiam referant, ut beneficia beneficiis rependant nonnulli cives, dum Cæsarem à Senatu deflendum, æquestri ordine mœrendum, totius civitatis senio confectæ luctu prosequendum iri scirent atque squalere mancipia, afflictari colonias, Cæsare mortuo, omnes cives tam beneficum, tam salutarem, tantum virum atque ducem desideraturos esse, tamen crudelissimâ cæde finem habuerunt!

Non enim mitigati fuêre magnâ compensati mercede, tuorum omnium amore, summi labores, o Cæsar; sed, infandum! conservatæ patriæ, partarum in regione ipsâ et ultrà fines tranquillitatis pacisque, bene constitutarum legum, procul per exteras gentes communitæ dominationis Romanæ pretium morte tulisti! Tu qui primùm per maxima bella, per gloriosissima prælia, toties vitam devovisti patriæ tuæ, tu, o Cæsar, qui tuî salutisque tuæ immemor, tuo periculo minimè, patriæ autem gloriæ atque honori maximè intentus, toties in discrimen capitis te intulisti, et posteâ, impetu bellatricis virtutis frenato, semper reip. devotus, toties et mente et animo in imperium gubernandum omnia consilia, omnes cogitationes convertisti, pugione scelestissimorum civium percussus, tribus et viginti confossus vulneribus, exanimis cecidisti; atque parietes aulæ tremuerunt, sol, ne tantum videret scelus, e conspectu se abdidit, coelumque ipsum funestos sonitus procul murmuravit.

Quos sonitus audivistis, Quirites. Quid isti volunt, nisi siccariis minantur, nisi haud ignoscendum in scelus justam iram concitant atque exhortant? Coeli vocem audistis; ne surdas aures teneatis; festinet ultum ire injurias populus, Cæsaris mortem, amici, patris necem ulciscatur! Nihil vobis haud multò ante præter lacrymas superesse dicebam. Superest ultio; cruor cruorem postulat. Videte, Quirites, videte istas vestes : sanguis ejus tetendit sinus, colorem infecit. Oculos reflectitis! Vel contrâ fixos teneatis, atque terrore ac horrore impleti, e spectaculo rabie haustâ, oculi in sanguine isto nocentium capitale judicium legant! Homines omnium ordinum corruptissimi, flagrantes ambitione et cupidinibus, scelerum conscientiâ exagitati; quibus quies in seditionibus, in pace turbæ sunt; homines, sed quid ego? Non sunt nomine digni, feræ immanitate inflammatæ, Brutus inter tales, Brutus, inter cunctos amicus a Cæsare delectus, Brutus, beneficiis congestus, honore cumulatus, nec sanctitate loci, nec majestate ducis, nec oris oculorumque suavitate, nec tantorum beneficiorum memoriâ, nec Romæ, imperii patriæ salute retenti, Cæsarem percusserunt, sanguine ejus curiam purpuraverunt, corpus laniaverunt, Cæsarem, patriæ salvatorem, Galliæ dominatorem, Romanorum parentem atque firmamentum, qui cruentatam a Syllâ atque desertam Romam, tristem ac humilem rempublicam, laceratam gementemque Italiam ad vitam, ad tranquillitatem. ad gaudium, ad gloriam reduxit, Cæsarem trucidaverunt, atque tamen vivunt!

Quod ego vos oro atque obsecro, Quirites, hìc ante lividum corpus, antè pallidum Cæsaris vultum, antè coactum sanguinem, ante patrem Romæ exanimem, ut animadvertatis; neu patiamini licentiam scelerum, quasi rabiem, ad integros contactu procedere. Nam ubi malos præmia sequuntur, non quidem facile quisque bonus est. Sed quid ego proemia? Proemia Julii siccariis? Næ, quidem! Sed talibus digna, supplicia, funus! Haud exspectatis dum, sceleratissimorum civium satellitibus admotis, ferro atque flammâ urbem invadant isti, et tumultum ex tumultu, bellum ex bello serentes, Saturnini olim, post Sulpicii, dein Marii feritates, Syllæ atrocitates, Catilinæ fæda crimina renovantes, in sanguinem Romam immergant? Nam quid isti prætereà volunt? Nec erit tunc pro patriæ salute Cæsar alter!

Agitedum, Quirites, ne illi sanguinem nostrum largiantur, et dum paucis sceleratis parcitis, bonos omnes perditum eant; agite, inquam, nam, herclè, non peccato locus est, (res enim si ità esset, facilè paterer vos ipsâ re corrigi), sed undiquè circumventi estis, atque

properandum est. Itaque, quum nefario crimine sceleratorum civium resp : in maximum periculum venerit, atque corpus exanime ipsum indicio est, eos percutiatis. Immisericordes fuêre, immisericordes sitis! Postulat et vestra gloria, postulat Roma, Romani nominis et Italiæ salus, postulant Dii et ipsi, qui terram coelumque, Julio moriente, turbarunt. In interfectores igitur hic, teste mortuo Cæsare, jurate, jurate, Quirites!

2° Discours latin de l'élève Pierre Wouters [1].

Interfecto Cæsare, luctus simul et terror in Roma; infima revera plebs, cæco impetu trucidatoribus applausit, sed honesti bonique cives dictatoris interitum lugebant quum recentem illam libertatem, cruore jam et parricidio consecratam, merito reformidarent; sed metus plerisque, quominus dolorem vulgare auderent impedimentum. Attamen illi, qui vivo Cæsari amici, memoriam ejus pie inviolateque servabant, corpus ejus maximo cum splendore, futuram ultionem luctu dissimulantes, sepelire statuerunt. Paucis diebus post Julii necem, magnifico cum apparatu, comitantibus amicis et prosequente magna populi frequentia, in forum delatum est et pro rostris, ubi toties eluxit ejus eloquentia, depositum. Tum viso cadavere, lacrymæ, gemitus, flebiles questus; et quo studiosius dolor antea compressus fuerat, eo vehementius tunc in vultu, in oculis, in gestibus omnium erupit. Tum Antonius, legatus olim et carissimus Cæsari amicus, progrediens, magno cum fletu talia ad populum allocutus est :

Nunquam equidem credidi, cives, tantam esse rerum humanarum inconstantiam ut ego, Cæsaris post obitum ante rogum funebrem laudare deberem; tot enim dictatori erant amici elegantium morum et eximiæ eloquentiæ ut ego, rudis et incultus miles qui Romam tantum modo per arma defendere valeo, me tam difficillimum ad opus idoneum esse credere minime possem. At ab illis etiam amicis, quos tantis beneficiis ornavit immane trucidatus est et solus supersum qui laudem, memoriam ejus illustraturus, dicam. Si mihi non est præcipua facundia, mihi saltem amor et gratitudo in Julium et, quum vos omnes moerentes aspiciam, novus mihi succedit animus quod nunc, me ad amicos de Cæsaris virtute allocuturum esse mihi persuasissimum sit.

Quid juvat, dii immortales, justitiam colere et diligere patriam si quidam scelesti honestum virum impune occidere possint! Quum Cæsar ille, qui ante pedes hic sanguinolentus et mutilus misere jacet, Pompejum vicit, hostibus quibusdam juvenibus benignus et clemens pepercit; eos appellavit amicos, maximis exornavit beneficiis et ab iisdem, pro tanta animi magnitudine, immane jugulatus est. Eâdem ignaviâ, quâ fur nocturnus tunicam aut quod, cunque aliud clam eripit, generoso Cæsari in Senatu per dolum vitam arripuerunt : unus ex conjuratis, ad genua ejus procumbens ad veniam pro fratre ab eo petendam, quum ille abnueret, togam corripuit. Quo signo dato, omnes in Julium irruere, et, gladiis districtis, exspirantem ante Pompeji imaginem dejecerunt. Tali modo, cives, occidit ille qui Romæ potentiam exteras apud gentes auxit et intus populi salutem et felicitatem semper maxima cum sollicitudine curavit; sed qualis vixerit, talis, benignitatis et clementiæ pertinax, periit; vulneribus enim confossus, sanguine inundatus, dulci aspexit oculo Brutum quem, beneficiis Cæsaris cumulatum, acerrimum trucidatorem esse minime pudebat!

Et isti scelesti, perfidi trucidatores vobis imperare vellent! Istudne dedecus, Quirites Romani, sinetis? — Vos nimis credulos decipiunt qui, sese populi amatores denuntiantes, nihilum nisi ambitionem, immoderatam honorum cupiditatem et inexplebilem auri famem curant. Ne credatis perfidas eorum impulsiones nisi forte iterum bellum civile, Marii furores et Syllæ proscriptiones desideretis!

Dixerunt, cives, isti qui Julium trucidaverunt illum esse tyrannum. Vosne unquam oppressit? Benignus vir et ad misericordiam propensus sæpius inimicis pepercit; quum populus atram famem, istorum trucidatorum avaritiæ causa passus est, ære suo pauperibus cibum præbuit. Fuitne tyrannus? — Nomen illud est speciosa causa qua ambitiosi et honorum appetentes viri sua consilia tegere solent; nec credunt ipsi quæ vobis tanto cum studio suadere conantur, sed stomachabantur, isti oppressores populi, quod vestræ

[1] Le jury accorda à ce travail 588 points.

felicitati inviderent et quod Cæsar plebem, æquato jure, sicut nobiles, benigniter haberet — Et isti se populo amicos dicere auderent!

Hanc ob causam ergo trucidatus est divus Julius! Ecce ille misere prostratus! Mutilatum hoc cadaver æterno erit dedecori Romæ et Dii ipsi (falsus utinam vates sim!) terribiles pænas istud ob scelus a nobis repetent si necem optimi Cæsaris severissime non vindicemus! Ecce vestes ejus sanguine rorantes et illis dilaceratæ gladiis quibus interfectus est quod vos nimio amore diligeret et vobis semper majore vigilantia faveret. Umbras dictatoris mihi apparere videtur; tristitia sedet in augusto ejus vultu et manu vulnera sua ostendit, dum elata cum voce clamat : « Mene inultum relinquent Romani illi quos tanto studio dilexi? Calumniatoresne eos fallent et scelestos trucidatores ut dominos accipient? » — Nunquam, dive Cæsar, Romani tyrannis ut servi obedient! Ne amplius igitur, cives, hæreatis! Tyranni sunt qui Cæsarem jugularunt; ulcisci dictatorem ab illis meritas pænas repetendo debetis. Tali modo vos nomine romano et vera libertate dignos esse probetis!

CHAPITRE X. 1849 — *Poésie* (page 167 du 1er volume).

Composition latine de l'élève Joseph Delbœuf.

TITUS POMPONIUS MARCO TULLIO SUO.

Cum acerbissimo dolore vidi te in odium civium tuorum cecidisse, et tua afflictione mœreo. O fidissime, quum tu in exilium missus es, credidi et me expulsum esse; et, quum bona tua publicata fuere, et omnia quæ tua erant vastata, si mea fuissent, non majore luctu affectus essem. Attamen doloris tui immoderationem ferre non possum. Intelligo te mœrore indignationeque moveri in istum nequissimum Clodium et ingratam civitatem quæ, a te se servatam esse non recordata, liberatorem exilio mulctat. Sed, o Tulli, num te, talem virum decet, sic mœstitiæ succumbere? Ubi est ille vir qui tam fortem animum habuit ut, frequente senatu, audiente Catilina, crudelissima istius conjuratorum ducis consilia detegeret? Non timuisti ne olim in Catilinæ offensiones, si unquam consul fieret, in curreres; et, hodie exilium, qui gloriam tuam auget, lamentaris, tanquam si non memineris omnes claros viros, qui maxima beneficia in patriam contulerint, hanc semper sibi habuisse ingratam! Num oblitus es et Phocionis, et Miltiadis exemplorum et Scipionis? Non jam scitis continuam felicitatem nullius mortalis esse, et bonis et malis vitam esse mixtam. Tu, pro tuo magno animo, scire debes nunquam clari viri memoriam perituram esse, quidquid invidia facere possit, et traditam posteris, tempus mortemque contempturam. Tu tua sorte quereris; ego illam tibi invideo; nam in memoriam hominum vives. Tulli, patriam servavisti, hæcque gloriosa recordatio te non sustinet! Roma non tam gratam se præbuit quam voluisses; sed persuasum habeas fore ut, quanquam te vivum expulerit, tibi mortuo statuas decernat. Beneficia oblita, quæ egisti acerbissime ut patriam servares in scelus exilio dignum versa, famam ignominia affectam, hac sunt quæ ægre fero. At, carissime, num possunt Clodius, Pompeius Crassusque, quæ fecisti delere, præclare gesta mala facinora longum reddere, et Patriæ Patris cognomen tibi eripere? Præterea, ab illis qui cum Claudio consentiunt, bene audire non cupis, sine dubio? Te juvat bonorum, sed non malorum æstimatio. Illud etiam accidet ut aura populari dejiciatur Clodius et injuriarum erga te populum pœniteat, teque revocet. Expertus es quam mobilis sit populi gratia; quem hodie extollit, cras deturbat. Quis Pontus, quis Euripus est fallacior?

Animum ergo collige, Tulli mi. Si quod prædico non fiat (quod tamen non credo), memoriam recordare illorum virorum qui eadem fortuna ac tu affecti fuerunt, et te ipsum consolaberis. Vale.

CHAPITRE XI. 1850 — *Poésie* (page 190 du 1er volume).

Version latine de l'élève Gustave Rolin.

Ta lettre, ô Suillius, toi dont l'esprit est cultivé par l'étude, n'est parvenue ici que tard, mais elle ne m'est pas moins agréable. Si ton crédit, dis-tu, si tes pieuses prières peuvent adoucir les dieux puissants, tu me porteras secours. Et quand même tu ne

m'aiderais en rien, je te suis débiteur d'un cœur reconnaissant ; et j'appelle bienfait, la volonté d'être utile. Puisse cette ardeur, que tu montres, avoir une longue et éternelle durée : puissent mes maux ne pas lasser ta compasssion : j'y ai quelques titres, puisque des alliances nous ont unis. Que ces liens restent toujours indissolubles, je t'en supplie. Car celle qui est ton épouse, elle est presque ma fille : et celle qui t'appelle son gendre, m'appelle son époux. Malheur à moi, si, après avoir lu ces vers, tu montres un visage irrité, si tu rougis d'être mon parent. Mais ici tu ne peux rien trouver de quoi rougir, si ce n'est la fortune, qui fut aveugle pour moi. Recherche mon extraction. Tu nous trouveras chevaliers, depuis notre origine première, jusqu'à travers la suite de nos innombrables ancêtres. Informe-toi, si tu veux, de mes mœurs. Supprime la faute d'un malheureux, et elles sont sans tache. Quant à toi, si tu espères pouvoir faire quelque chose par tes prières, ces dieux que tu honores, cours les implorer de ta voix suppliante.

CHAPITRE XVI. 1855 — *Rhétorique* (page 338 du 1er volume).

Thème latin de l'élève Charles Laurent.

Quamdiu Romani de salute Reipublicæ timuerunt, religionis institutis et justitæ normæ subditi permanserunt. Tunc populus ille, fortis ac vehemens quasi factio, ut refert egregius scriptor, tantam admirationem movere, quantum terrorem injicere debuit. At postquam Carthago deleta, Hispania victa, Græcia subjecta, Asia subacta, ab omni metu eum liberaverunt, frena cupidinibus adhibere non valuit. Frustra honestissimi quidam cives, priscos mores, omnia invadenti luxuriæ, objicere conati sunt ; eorum vox libidinum tumulta oppressa est.

Romanæ Reipublicæ aspectus post tertium bellum punicum, novus et sinistrorum ominum plenus apparet. Non jam cernitur laureatum Cincinnati aratrum ; temperantia et paupertas non jam triumphantes comitantur ; dictatores, consulesque non jam virtutes suas, populi licentiæ, potentiumque superbiæ objiciunt : justitia vi obruitur, concurritque multitudo ad aras fortunæ. Senatus, quem Cineas regum conventui similem dicebat, severam majestatem exuit ; cupiditas et ambitio cruentarum dissensionum prænuntiæ Curiam invadunt.

Attamen corruptio paulatim tantum Reipublicæ opes attrivit. Primum sola ambitio leges perfregit, ambitioni tamen veræ gloriæ species adhuc aliqua inerat. Sed postquam, spretis antiquis legibus, majoremque moribus, optimates spoliationibus et provinciarum ruinis ditati, ad usum vitiorum contulerunt divitias, avaritia dominatrix animi cupiditas evasit ; decus, justitia, patria pecuniæ cupidini posthabita sunt. Ex illo tempore evanuit virtus ; omnia venum iverunt, in illa urbe, quæ se dominam mundi jactitabat. Factiosus quisquis erat, ut divitias acquireret, quibus ubi affluebat, cives corrumpebat, ut adipisceretur aut servaret imperium ; atque in illo cupidinum tumultu, inter sese varie pugnantium, vix interdum integræ indolis vir, majorum morum, quos, jam diu obliti erant, memoriam, civibus corruptis refricabat.

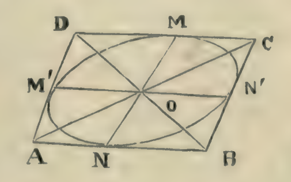
CHAPITRE XVI. 1855 — *Première scientifique* (page 348 du 1er volume).

Travail de l'élève Ernest De Jaer.

4e *question*. — Démontrer que les diagonales d'un parallélogramme circonscrit à une ellipse forment un système de diamètres conjugués ?

On peut démontrer cette propriété par l'analyse directe ou par un moyen plus court.

1re *méthode*. — Soit le parallélogramme ABCD. Si nous joignons les points de contact M et N des 2 tangentes parallèles, nous savons par un théorème démontré par Lefébure que MN est un diamètre conjugué aux deux tangentes. Il en est de même de M'N'.



Donc si les coordonnées des points M, M' sont x', y' et x'', y'', celle des points N, N' seront $-x'$, $-y'$ et $-x''$, $-y''$. Rapportons la courbe à ses axes, son équation sera

$$a^2y^2 + b^2x^2 = a^2b^2.$$

Et nous aurons pour les équations des 4 tangentes.

De DC $a^2yy' + b^2xx' = a^2b^2$ AD $a^2yy'' + b^2xx'' = a^2b^2$

AB $a^2yy' + b^2xx'' = - a^2b^2$ BC $a^2yy'' + b^2xx'' = - a^2b^2$.

Combinons les 2 équations de DC et de AB pour avoir les coordonnées du point D

$$a^2yy'y'' + b^2xx'y'' = a^2b^2y'', \qquad a^2yy'y'' + b^2xx'' = a^2b^2y';$$

d'où $$b^2x(x'y'' - x''y') = a^2b^2(y'' - y'), \quad x = \frac{a^2(y'' - y')}{x'y'' - x''y'}.$$

Substituons dans l'équation d'une des 2 tangentes nous aurons y.

Les coordonnées du point D sont donc $$\begin{cases} x = \dfrac{a^2(y'' - y')}{x'y'' - x''y'}, \\ y = -\dfrac{b^2(x'' - x')}{x'y'' - x''y'}. \end{cases}$$

Combinant de la même manière les autres tangentes 2 à 2, nous aurons pour les coordonnées des 3 autres points.

De B $$\begin{cases} x = -\dfrac{a^2(y'' - y')}{x'y'' - x''y'}, \\ y = +\dfrac{b^2(x'' - x')}{x'y'' - x''y'}. \end{cases}$$ De A $$\begin{cases} x = \dfrac{a^2(y'' + y')}{x'y'' - x''y'}, \\ y = \dfrac{b^2(x'' + x')}{x''y' - x'y''} = -\dfrac{b^2(x'' + x')}{x'y'' - x''y'}. \end{cases}$$

De C $$\begin{cases} x = -\dfrac{a^2(y'' + y')}{x'y'' - x''y'}, \\ y = \dfrac{b^2(x'' + x')}{x'y'' - x''y'}. \end{cases}$$

Nous pourrions maintenant chercher les équations des diagonales, puisque chacune devrait passer par 2 points dont les coordonnées sont connues. Mais nous n'avons besoin que de leur coeficient d'inclinaison donné par la formule $\dfrac{y' - y''}{x' - x''}$.

Nous aurons pour le coeficient d'inclinaison de BD

$$\delta = \frac{-\dfrac{b^2(x'' - x')}{x'y'' - x''y'} - \dfrac{b^2(x'' - x')}{x'y'' - x''y'}}{\dfrac{a^2(y'' - y')}{x'y'' - x''y'} + \dfrac{a^2(y'' - y')}{x'y'' - x''y'}} = -\frac{b^2}{a^2} \times \frac{x'' - x'}{y'' - y'}.$$

On aura de la même manière pour δ' $\delta' = -\dfrac{b^2}{a^2} \times \dfrac{x'' + x'}{y'' + y'}$.

D'où $$\delta\delta' = \frac{b^4}{a^4} \times \frac{x''^2 - x'^2}{y''^2 - y'^2}.$$

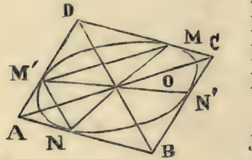
Mais les points de tangence étant à la courbe, on a :

$$a^2y''^2 + b^2xx''^2 = a^2b^2, \qquad a^2y'^2 + b^2x'^2 = a^2b^2;$$

d'où $$a^2(y''^2 - y'^2) + b^2(x''^2 - x'^2) = o, \quad \frac{x''^2 - x'^2}{y''^2 - y'^2} = -\frac{a^2}{b^2}.$$

Nous avons donc $\delta\delta' = \dfrac{b^4}{a^4} \times -\dfrac{a^2}{b^2} = -\dfrac{b^2}{a^2}$ condition qui lie 2 diamètres conjugués. Donc le théorème est prouvé.

2e *méthode*. — Nous avons vu dans la démonstration précédente que MN et M′N′ étaient 2 diamètres. Donc o est le centre de l'ellipse, je joins Do, Bo. Les 2 triangles oDM′ et oBN′ sont égaux. Donc oD, oB sont en ligne droite. Donc oD $=$ oB. De même l'on a : oA $=$ oC. Donc les diagonales sont des diamètres.



On sait par une propriété déjà reconnue que la ligne oD qui joint le centre au point de rencontre des 2 tangentes est conjuguée à la corde des contacts MM′. De même oA est conjugué à M′N. Mais MM′ et M′N sont 2 cordes supplémentaires, donc les diagonales sont des diamètres conjugués.

2e *question.* — Trouver le volume d'un tétraèdre régulier inscrit dans une sphère de rayon connu R.

$$\text{Vol. : tétr. :} = ABC \times \frac{1}{3} So.$$

S*o* étant la perpendiculaire abaissée du point S sur la base ABC. Soit I le centre de la sphère.

Nous savons que l'on a : par un théorème démontré,

$$Io = \frac{1}{3} SI = \frac{1}{3} R.$$

Ainsi $So = \frac{4}{3} R$, cherchons CA, joignons C*o*, *o*I,

$$\overline{Co}^2 = \overline{CI}^2 - \overline{Io}^2 = R^2 - \frac{R^2}{9} = \frac{8}{9} R^2.$$

Mais puisque S est équidistant de A, B, C, S est le pôle du cercle passant par A, B, C. Donc $Co = oA = oB$. Donc *o* est à la rencontre des 3 perpendiculaires ou des 3 médianes de la base, puisque ABC est équilatéral. Donc en représentant CA par C on a :

$$\overline{CK}^2 = \overline{CA}^2 - \overline{AK}^2 = C^2 - \frac{C^2}{4} = \frac{3C^2}{4}, \qquad \text{d'où } CK = \frac{C}{2}\sqrt{3}.$$

Mais par une propriété connue on a : $Co = \frac{2}{3} CK = \frac{C}{3}\sqrt{3} = \frac{C}{\sqrt{3}}$.

On a donc, en substituant dans l'égalité trouvée plus haut :

$$\frac{C^2}{3} = \frac{8}{9} R^2, \qquad \text{d'où } C = R\sqrt{\frac{8}{3}} = \frac{R}{3}\sqrt{24} = \frac{2R}{3}\sqrt{6}.$$

On a pour la surface de la base $ABC = AB \times \frac{1}{2} CK = C \times \frac{C}{4}\sqrt{3} = \frac{C^2}{4}\sqrt{3}$

et en remplaçant C par sa valeur $ABC = \frac{8R^2}{12}\sqrt{3}$.

On a donc pour le volume demandé, $ABCS = \frac{8R^2\sqrt{3}}{12} \times \frac{4}{9} R = \frac{8R^3}{27}\sqrt{3}$.

1re *question.* — Théorie des radicaux arithmétiques.

1° Pour élever un radical à une puissance, il peut se présenter trois cas : 1° l'indice du radical et le degré de la puissance sont premiers entre eux : il faut alors élever la quantité sous le radical à la puissance voulue, $\left(\sqrt[m]{a}\right)^p = \sqrt[m]{a^p}$.

Élevons chaque membre à la puissance *m*. Il viendra :

$$\left[\left(\sqrt[m]{a}\right)^p\right]^m = \left[\left(\sqrt[m]{a}\right)^m\right]^p = (a)^p = a^p, \qquad \left(\sqrt[m]{a^p}\right)^m = a^p.$$

Les puissances *m* étant égales, comme il ne s'agit ici que de radicaux arithmétiques, les racines le seront aussi.

2° Si l'indice de la racine est un multiple du degré de la puissance, il n'y a qu'à diviser l'indice de la racine par le degré de la puissance, $\left(\sqrt[mn]{a}\right)^n = \sqrt[m]{a}$.

Élevons chaque membre à la puissance *m*, $\left[\left(\sqrt[mn]{a}\right)^n\right]^m = \left(\sqrt[mn]{a}\right)^{mn} = a$,

$$\left(\sqrt[m]{a}\right)^m = a. \qquad \text{Donc on a : } \left(\sqrt[mn]{a}\right)^n = \sqrt[m]{a}.$$

3° Si l'indice de la racine et le degré de la puissance ont un facteur commun, il faut supprimer le facteur commun à l'indice et élever la quantité sous le radical à la puissance marquée par le facteur qui n'est pas commun, $\left(\sqrt[mn]{a}\right)^{np} = \sqrt[m]{a^p}$.

$$\left[\left(\sqrt[mn]{a}\right)^{np}\right]^m = \left\{\left[\left(\sqrt[mn]{a}\right)^n\right]^m\right\}^p = \left[\left(\sqrt[m]{a}\right)^m\right]^p = (a)^p = a^p.$$

$$\left(\sqrt[m]{a^p}\right)^m = a^p. \qquad \text{Donc on a : } \left(\sqrt[mn]{a}\right)^{np} = \sqrt[m]{a^p}.$$

2° On en tire les réciproques que pour extraire la racine d'un radical il faut quand l'indice du radical et la racine à extraire sont premiers entre eux, multiplier l'indice du radical par celui de la racine à extraire, quand l'indice du radical est un multiple de l'autre, le diviser par cet autre, et quand ils ont un facteur commun le faire disparaître, et multiplier les 2 facteurs restants ;

3° On en déduit encore qu'on peut multiplier ou diviser l'indice du radical et l'exposant de la quantité sous le radical par le même nombre, sans altérer la valeur du radical, ce qui fournit le moyen de réduire les radicaux au même indice. On donne à toutes un indice commun, puis on fait les simplifications.

4° La puissance d'un produit = le produit des puissances de chacun des facteurs,

$$\left(\sqrt[n]{a}\sqrt[p]{b}\sqrt[q]{c}\right)^m = \sqrt[n]{a}\sqrt[n]{a}\sqrt[n]{a}\ldots\sqrt[p]{b}\sqrt[p]{b}\sqrt[p]{b}\ldots\sqrt[q]{c}\sqrt[q]{c}\sqrt[q]{c}$$
$$= \left(\sqrt[n]{a}\right)^m \left(\sqrt[p]{b}\right)^m \left(\sqrt[q]{c}\right)^m.$$

5° On en déduit la réciproque que la racine d'un produit = le produit des racines de chacun des facteurs.

6° La multiplication des radicaux de même indice se fait en multipliant les quantités sous le radical, et couvrant le tout du radical commun $\sqrt[m]{a}\sqrt[m]{b}\sqrt[m]{c} = \sqrt[m]{abc}$,

$$\left(\sqrt[m]{a}\sqrt[m]{b}\sqrt[m]{c}\right)^m = \left(\sqrt[m]{a}\right)^m \left(\sqrt[m]{b}\right)^m \left(\sqrt[m]{c}\right)^m = abc, \qquad \left(\sqrt[m]{abc}\right)^m = abc.$$

S'ils n'étaient pas au même indice, on commencerait par les y ramener.

7° La division des radicaux de même indice se fait en divisant les termes sous le radical, et couvrant le tout du radical commun,

$$\frac{\sqrt[m]{a}}{\sqrt[m]{b}} = \sqrt[m]{\frac{a}{b}}.$$

Il faut s'appuyer sur cette règle que pour élever une fraction à une puissance, il faut élever chaque terme à cette puissance, $\left(\frac{a}{b}\right)^m = \frac{a}{b} \times \frac{a}{b} \ldots. \frac{a\,.\,a\ldots}{b\,.\,b\ldots} = \frac{a^m}{b^m}$.

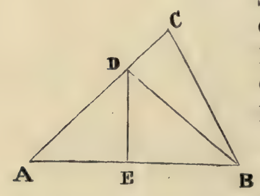
On aura alors, $\left(\frac{\sqrt[m]{a}}{\sqrt[m]{b}}\right)^m = \frac{\left(\sqrt[m]{a}\right)^m}{\left(\sqrt[m]{b}\right)^m} = \frac{a}{b}$, de même $\left(\sqrt[m]{\frac{a}{b}}\right)^m = \frac{a}{b}$.

Si les radicaux n'ont pas même indice on commencera par les y réduire.

Remarque. — Le signe + élevé à une puissance quelconque donne toujours +. Le signe — élevé à une puissance pair donne + et à une puissance impair donne —. Donc on peut écrire : $(\pm)^{2i} = +$ $\quad (\pm)^{2i+1} = \pm$.

Il s'en suit que la racine d'indice pair d'une quantité positive est positive et celle d'une quantité imaginaire est imaginaire, et que la racine d'indice impair d'une quantité garde le signe de cette quantité.

3e *question.* — Résolution du triangle scalène.



Soit AD = α, DC = β.

On a évidemment AD = DB et DBE = EAD.

Donc BBC = (B — A).

On a dans le triangle DBC, DB : DC = sin C : sin (B — A).

Mais CD = β et DA = DB = α.

$$\alpha : \beta = \sin C : \sin (B - A), \ \sin (B - A) = \frac{\beta \sin C}{\alpha}.$$

On aura ainsi B — A. Mais on a A + B = 180 — C.

Donc on connaît les angles. On aura alors pour les côtés.

$$AB : (\alpha + \beta) = \sin C : \sin B, \qquad AB = \frac{(\alpha + \beta) \sin C}{\sin B}.$$

$$BC : (\alpha + \beta) = \sin C : \sin A, \qquad BC = \frac{(\alpha + \beta) \sin C}{\sin A}.$$

5e *question.* — Lieu.

Soit I$o = d$, et le point M$x'y'$.

Eq : de AM, $y = \frac{y'}{x' - a}(x - a)$.

La tengente en A est parallèle à l'axe des y. Donc les coordonnées du point H seront a, y.

Eq : de IH $y = \frac{y'}{(a - d)}(x - d)$.

Il faut en tirer les valeurs de x' et y'.

De la seconde on tire $y' = \frac{y(a-d)}{x-d}$ et substituant dans la première on a pour x'

$$x' = a + \frac{(a-d)(x-a)}{x-d} = \frac{x(2a-d) - 2^2}{x-d}.$$

Il faut maintenant remplacer les valeurs de x' et y' dans l'équation de l'hyperbole,

$$a^2y'^2 - b^2x'^2 = - a^2b^2,$$

$$a^2\frac{y^2(a-d)^2}{(x-d)^2} - \frac{b^2[x(2a-d) - a^2]}{(x-d)^2} = - a^2b^2,$$

$$a^2(a-d)^2y^2 - b^2(4a^2x^2 + d^2x^2 - 4adx^2 + a^4 - 4a^3x + 2a^2dx) = - a^2b^2(x-d)^2,$$

$$a^2(a-d)^2y^2 - x^2(3a^2b^2 + b^2d^2 - 4ab^2d) + 2x(2a^3b^2 - 2a^2b^2d) = a^4b^2 - a^2b^2d^2,$$

$$a^2(a-d)^2y^2 - b^2x^2(3a^2 + d^2 - 4ad) + 2a^2x(2ab^2 - 2b^2d) = a^2b^2(a^2 - d^2).$$

Le coefficient de y est toujours positif. Donc pour avoir une hyperbole, il faut que

$$3a^2 + d^2 - 4ad > o.$$

Pour une ellipse que $3a^2 + d^2 - 4ad < o.$

Pour une parabole il faut que $(a-d)^2 = o.$

$$a - d = o.$$

$$d = a.$$

C'est-à-dire que le point I soit le sommet A, ou bien que $3a^2 + d' - 4ad = o.$

$$d = 2a \pm \sqrt{4a^2 - 3a^2}$$

$$d = 3a$$

$$d = a.$$

La première rentre donc dans ces 2 conditions.

$3a$ et a sont donc les 2 valeurs qui anéantissent le troisième.

On a ainsi $3a^2 + d^2 - 4ad = (x - x')(x - x'') = (x - 3a)(x - a).$

Pour une ellipse il faut donc que $(x - 3a)(x - a) < o.$

Ainsi pour une ellipse il faut que le point I soit situé entre les points qui ont pour abscisse $3a$ et a.

Pour une hyperbole il faut que $(x - 3a)(x - a) > o$, c'est-à-dire que le point I soit situé à droite du point qui a pour abscisse $3a$, indéfiniment vers la droite, ou à gauche de celui qui a pour abscisse a, par conséquent indéfiniment à gauche du sommet A.

CHAPITRE XVIII. 1857 — *Rhétorique* (page 399 du 1er volume).

Version latine de l'élève Théodore Swarts.

Lorsque je jouissais enfin du repos, après avoir consacré pendant vingt années mes travaux à l'instruction de la jeunesse, quelques amis me demandèrent familièrement d'écrire un ouvrage sur l'art oratoire. Je m'en défendis longtemps à la vérité, puisque je n'ignorais pas que, sur cette matière, les plus illustres auteurs Latins et Grecs avaient laissé à la postérité un grand nombre d'ouvrages recommandables. Mais le motif même, par lequel j'espérais faire accepter mon refus plus facilement, enflammait encore davantage leur désir, parce qu'au milieu des opinions diverses et souvent même opposées des écrivains antérieurs, il est difficile de s'arrêter à un choix : de sorte que ce n'était pas à tort qu'on m'imposait la tâche, sinon de trouver des préceptes nouveaux, du moins de juger de ceux qui étaient

posés depuis longtemps. Quoique je fusse plus entraîné par l'embarras d'un refus, que par la certitude de fournir ce qu'on exigeait de moi, cependant, à cause de l'étendue du sujet, je me suis même chargé d'un fardeau plus pesant, que celui qu'on m'avait imposé; et je l'ai fait, tant pour obliger mes amis par une obéissance plus parfaite, que pour ne pas marcher infailliblement sur les traces des autres, en entrant dans la voie commune. Car la plupart de ceux qui ont écrit sur l'art oratoire, ont pris pour point de départ cette considération, que, par l'étude de l'éloquence, ils mettaient la dernière main à des élèves qui possédaient déjà tous les autres genres d'instruction. Quant à moi, je ne regarde comme étrangère à l'art de parler, aucune de ces connaissances sans lesquelles, il faut l'avouer, il est impossible de devenir orateur, et je pense qu'on ne peut parvenir à la perfection dans aucune branche, sans connaître les principes qui doivent précéder : aussi ne refuserai-je pas de descendre à ces sujets de moindre importance, mais qui, s'ils sont négligés, ne permettent pas d'aborder des matières plus difficiles, et j'entreprendrai de guider l'orateur dans ses études depuis son enfance, comme si l'on me chargeait de son éducation.

Nous formons donc l'orateur parfait qui doit être nécessairement homme vertueux, voilà pourquoi nous exigeons de lui qu'il possède non seulement le talent remarquable de la parole, mais encore toutes les qualités du cœur. Et nous n'admettons pas qu'il faille, comme quelques gens le pensent, laisser aux philosophes le soin de se former à une conduite sage et honnête : puisque l'homme véritablement bon politique, et vraiment propre à administrer les affaires..... [1]

CHAPITRE XIX. 1858 — *Rhétorique* (page 447 du 1er volume).

Composition française de l'élève Maximilien Rooses.

ÉLOGE DE L'AGRICULTURE.

Une malédiction divine avait frappé de stérilité le globe à peine achevé par les mains du Créateur : les ronces et les épines couvraient les champs, d'immenses plaines ne présentaient à la vue que l'aspect monotone du sable mouvant ou de l'herbe inutile; les fleuves et les rivières n'étendaient pas leurs ramifications dans tous les sens pour aller fertiliser au loin des champs cultivés; les animaux les plus vigoureux et les plus redoutables étaient en possession d'un sol inhabité par l'homme; la terre était jeune, son sein renfermait les germes de toutes les plantes utiles, mais les mauvaises herbes les recouvraient et les étouffaient à leur naissance.

Ce fut là l'aspect que présenta la terre quand nos premiers parents s'y virent jetés seuls et courbés sous le poids d'un péché funeste à toute la nature. Certes ils devaient se ressouvenir avec regret de ce paradis dont ils venaient d'être chassés, ils devaient revoir encore ces champs, qui régulièrement produisaient leurs moissons, ces arbres, qui courbés sous le poids de leurs fruits tempéraient par leur ombre l'ardeur du jour, ces animaux soumis au commandement de l'homme, ces ruisseaux limpides, qui allaient porter un suc nourricier dans ce vaste corps. Des souvenirs pleins d'amertume devaient les saisir à la vue du sol aride, et un désir ardent devait les porter à rendre le lieu de leur exil semblable au jardin céleste.

Ils l'entreprirent et le premier des arts, l'agriculture, fut inventé par le père des hommes.

Quelle distraction à ses remords ne devait-il pas trouver dans ces occupations continuelles, avec quel plaisir intime ne devait-il pas voir les plantes, qui guidées par sa main sortaient de la terre, avec quels délices ne devait-il pas manger ce pain, fruit de ses sueurs, et quand le soir, harassé de fatigue, il s'étendait sur sa dure couche, avec quelle ferveur ne devait-il pas remercier le Dieu compatissant, qui, comme remède à tous ses maux, lui avait laissé l'art de l'agriculture. Et quand après sa longue et pénible carrière, étendu sur son lit de mort il ouvrit pour la dernière fois les yeux, et qu'il vit devant lui la terre riante de verdure, les moissons dorées, les fruits brillants à travers le feuillage, les animaux naguère sauvages et broutant alors paisiblement l'herbe des prairies, ne devait-il pas trouver une douce consolation à ses remords dans la conviction d'avoir laissé à ses enfants au lieu

[1] *Desunt aliqua.*

du paradis, qu'il avait perdu un jardin, qu'il avait crée lui-même et que leurs soins pouvaient encore embellir? Ne devait-il pas s'endormir dans l'éternité en bénissant Dieu de lui avoir donné une indemnisation à toutes ses pertes : l'art précieux de l'agriculture?

Et quand plus tard après un désastre, qui avait effacé de la terre la dernière trace d'habitation humaine, un second Adam fut entré dans une autre terre dévastée, et que ses fils se furent partagés l'immense héritage de leur père, par qui verrons-nous se reçonstituer la société humaine dissoute par le déluge? Ce ne sera pas par la race nomade, qui erre dans les déserts à la recherche de paturages pour ses troupeaux, ni par les peuples, qui vivent de la chasse ou de la pêche, ni par les hordes conquérantes, qui parcourent la terre à la suite d'un héros ambitieux : non, ce sera par les descendants de Japhet, par des hommes actifs et contents de peu, qui bornent leurs désirs à un petit coin de terré et qui par leurs travaux forcent le sol à leur procurer le nécessaire. Ils ont à surmonter des obstacles nombreux, leur bien-être dépend souvent d'un caprice du ciel, ils ne se rebutent pourtant pas, ils subjuguent la terre et bientôt les champs ont appris à fournir à leurs maîtres toutes les aisances de la vie. Les laboureurs s'attachent au sol, qui leur procure l'existence, ils l'aiment comme une partie d'eux-mêmes. Vienne l'ennemi, trop indolent pour cultiver ses plaines et avide du bien d'autrui; vienne l'ennemi! et vous verrez ces paisibles laboureurs se réunir contre l'envahisseur, vous les verrez défendre pied-à-pied leur propriété, leur patrie, la terre à laquelle se rattachent tous leurs souvenirs. Là derrière eux est leur foyer, à ce foyer sont assis des Dieux, un père, une mère, une épouse, des enfants, si l'ennemi pénètre tout cela leur est enlevé. Ils le savent et ils mourront pour leur propriété et pour celle de leurs concitoyens. L'agriculture a donc attaché l'homme au sol, il le lui a fait chérir : l'agriculture a formé la patrie et les défenseurs de la patrie.

Que la nation subsiste plus longtemps, que les besoins domestiques ou publics réunissent les individus et vous verrez surgir les villes; on les fortifiera pour en faire des asiles pour leurs propres habitants et pour les laboureurs disséminés dans la campagne. Pour illustrer le culte des Dieux les arts naîtront dans les villes; mais les habitants des cités ont renoncé aux travaux de la campagne, ce sera le laboureur, qui leur fournira les moyens d'existence, et tous les peuples civilisés proclameront l'agriculture le premier et le plus indispensable des arts, le soutien de tous les autres.

Le laboureur a besoin de connaître les saisons pour faire en temps opportuns les semailles et les recoltes, comment les connaîtra-t-il si ce n'est par l'observation des astres? C'est donc à l'usage de l'agriculture et probablement par les laboureurs eux-mêmes que furent faites les premières observations d'astronomie.

Dans l'Égypte une inondation annuelle faisait disparaître toutes traces de limites entre les diverses propriétés des laboureurs : chaque année on devait mesurer la terre pour les retrouver. Ce fut donc encore à leur usage que furent posés les premiers principes de géométrie.

Mais par qui fut d'abord enseigné un art si utile? Comme législateurs de l'agriculture chez les nations de l'antiquité dont les écrits nous sont parvenus nous trouvons Hésiode et Caton. Ainsi chez chacune de ces nations ce furent les plus anciens écrivains, qui s'occupèrent de cet art, qui après eux devait inspirer le chantre des Géorgiques.

Et que d'avantages ne possède pas l'agriculture sous le rapport moral comme sous le rapport physique! Interrogeons l'histoire et voyons avec quelle rapidité ont disparu les peuples dont la puissance n'était pas basée sur l'agriculture. Les uns s'étaient réunis derrières les murailles et cherchaient exclusivement leur existence et leur bonheur dans la culture des arts et des lettres, les autres vivaient dans les camps ou parcouraient la mer pour acquérir facilement par les armes ou par le commerce des richesses, qu'ils n'avaient pas le courage de demander à la terre. Athènes et tant d'autres villes Grecques florissaient aussi longtemps que les arts ne furent cultivés que par exception et par des hommes réellement doués de génie, mais quand le nom de Grec était devenu l'équivalent de savant et d'artiste, et que la plupart des habitants se furent enfermés dans les villes, la patrie cessa de subsister quand les villes furent prises. Tyr et Carthage subsistaient uniquement par le commerce, elles gagnaient sans peine d'immenses richesses, mais leur puissance consistait uniquement dans la force de leurs vaisseaux et de leurs murailles; un jour Alexandre ren-

versa les murailles qui entouraient la mère, comme plus tard Scipion renversa celles, qui protégeaient la fille et l'on n'entendit plus parler de ces reines de la mer. Rome était toute puissante aussi longtemps qu'elle pouvait recruter ses troupes parmi ses laboureurs, mais quand ses chefs se furent enrichis du butin des ennemis et que le peuple fut nourri par le blé de ses sujets, la mollesse vainquit la reine du monde, et les barbares, qui devaient la défendre, la soumirent. Les temps modernes nous offrent des exemples analogues mais nous croyons avoir prouvé que l'agriculture est le véritable nerf de tout empire et qu'elle doit être la base de toute société bien organisée.

C'est encore parmi les laboureurs que la morale est la plus saine, et c'est au genre même de leur existence qu'ils doivent la conservation de leur vertu. Le laboureur naît éloigné de toutes les séductions au milieu de laboureurs, qui sont tous égaux. Jeune on lui enseigne les premiers devoirs religieux et les connaissances les plus indispensables. Nulle science capable de lui faire mépriser plus tard son humble existence ne lui est connue, il apprend de son père le métier, que celui-ci a appris de ses aïeux, et il ne quitte le toit paternel que pour aller à son tour former des enfants à la vie, qu'il mène lui-même. Son épouse est active et ménagère, lui-même est sobre infatigable ; contents de leur avoir ils vivent heureux sous le chaume et ne demandent pas à Dieu un meilleur sort pour leurs enfants. Pour le laboureur tous les jours se ressemblent et chaque saison amène son occupation. De bonne heure il se rend aux champs ; soutenu par une nourriture frugale il endure les fatigues et l'ardeur de la journée et le soir quand le soleil disparaît à l'horizon il retourne chez lui en fredonnant sa chanson. Il profite du jour de repos pour remplir ses devoirs religieux et pour se distraire par d'innocents délassements. Comme il était bon fils il est bon père de famille, il est probe et hospitalier, il ne soupçonne pas la ruse, il est ami fidèle et compatissant envers les malheureux. Et comment le laboureur se pervertirait-il? Il n'est pas en communication avec les cités, où les hommes ne cherchent qu'à s'élever au-dessus de leurs semblables et au-dessus d'eux-mêmes ; étant jeune il n'a pas reçu de leçons de corruption de ses semblables, étant plus âgé le souffle de l'envie n'a pas jauni sa face, l'amour désordonné des richesses et des plaisirs n'a pas miné sa constitution ; il n'est pas rusé, il est primitif, il n'a pas appris à se moquer de tout ce qu'il y a de vénérable, il croit encore à certaines choses et en revère d'autres.

Heureux donc les peuples où les laboureurs sont honorés et où l'on s'applique à l'agriculture. On peut suivre dans les annales du monde les progrès et la décadence des nations en observant les destinées de l'agriculture et en faisant l'histoire des peuples on devrait faire celle de cet art, qui exerce une si grande influence sur leur sort. Suivez pas à pas sa destinée et vous verrez qu'en faisant l'histoire de l'agriculture on fait aussi son éloge.

CHAPITRE XIX. 1858 — *Poésie* (page 450 du 1er volume).

Thème latin de l'élève Auguste Van Maldeghem.

Sunt qui senectutem defleant, quod, ut quidem sentiunt, omnibus careat voluptatibus. At primum multæ sunt voluptates quas senectus despiciat velut, ut a se colantur, minime dignas : deinde ego quidem censeo laudandam esse senectutem quod non magnopere desideret voluptates, quæ plerumque virtuti repugnant neque igitur sunt dignæ quæ a bonis appetantur. Falso autem illam omnino voluptatibus carere dicunt. Nobilissimis enim perfruitur gaudiis quæ plane sunt ignota juventuti. Ut de hoc quidem tantum loquar, quid potest esse jucundius quam, in placida otiosaque vita, familiariter amicis uti studiisque indulgere quæ ratione probentur? Ne obliviscaris autem me tantum laudare senectutem quam honesta juventus antecesserit. Nec quisquam enim miserior inveniri potest quam senex ille qui non modo his malis afficiatur, quæ plerumque ingravescentem ætatem comitantur, sed cujus etiam mentem, actæ inter flagitiosas libidines vitæ, recordatio sollicitet.

Beata ergo si frui senectute optas, noli quidquam admittere cujus postea pœnitere debeas. Animum autem ad haec referas mala quæ libido secum trahat caveasque dolores quos quidem vitare in nostra situm est potestate. Mentem his scientiis ornes quæ totam permulceant ætatem, nihilque tandem anteponas virtuti. Qui enim honeste vixerit placide morietur.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

TABLE DES TRAVAUX COURONNÉS REPRODUITS DANS CE VOLUME.

ANNÉE du concours.	CLASSE qui concourait.	NATURE du TRAVAIL COURONNÉ.	NOM ET PRÉNOM DU LAURÉAT.	ÉTABLISSEMENT auquel il APPARTENAIT.	Pages.
1845	Rhétorique.	Composition française .	(1) Hymans, Louis.	Athénée de Gand.	581
1849	4e latine.	Version grecque . . .	(2) Willemaers, Hector.	Id. de Hasselt.	583
»	Rhétorique.	Composition latine. . .	(3) Hagemans, Gustave.	Id. de Tournai.	583
»	»	Id. id. .	(4) Wouters, Pierre.	Id. de Gand.	585
»	2e latine.	Composition latine. . .	(5) Delbœuf, Joseph.	Collège de Liège.	586
1850	»	Version latine	(6) Rolin, Gustave.	Athénée de Gand.	586
1855	Rhétorique.	Thème latin.	(7) Laurent, Charles.	Id. id.	587
»	1re scientifique.	Mathématiques. . . .	(8) De Jaer, Ernest.	Id. de Liège.	587
1857	Rhétorique.	Version latine	(9) Swarts, Théodore.	Id. d'Anvers.	591
1858	»	Composition française .	(10) Rooses, Maximilien.	Id. id.	592
»	2e latine.	Thème latin.	(11) Van Maldeghem, Aug.	Id. de Bruges.	594
1873	Rhétorique.	Composition latine. . .	(12) Renson, Georges.	Id. de Bruxelles.	28
»	»	Composition française .	Boels, Émile.	Coll. cl de Louvain.	32
»	4e latine.	Mathématiques. . . .	Dandin, Pierre.	Id. de Chimay.	39
»	1re scientifique.	Id.	(13) Philippin, Louis.	Athénée de Liège.	47
»	3e professionn.	Thème allemand . . .	Peeters, Robert.	Coll. cl de Malines.	52
1874	Rhétorique.	Composition française .	(14) Wodon, Fernand.	Athénée de Liège.	85
»	»	Histoire nationale. . .	Boland, Victor.	Collège de Herve.	88
»	2e latine.	Thème latin.	(15) Molle, Edmond.	Athén. de Tournai.	95
»	»	Composition française .	(16) Grafé, Joseph.	Id. de Namur.	99
»	»	Id. id. .	(15) Molle, Edmond.	Id. de Tournai.	101
»	4e latine.	Mathématiques. . . .	(17) Lembourg, Georges.	Coll. comml d'Ath.	105
»	1re professionn.	Composition française .	Périer, Émile.	Id. patr. d'Ostende.	111
»	»	Sciences commerciales . Économie politique . . Chimie . . . . . . (*Travail d'ensemble.*)	(18) Michiels, Charles.	Athén. de Bruxelles.	113

(1) Homme de lettres, membre de l'Académie de Belgique.
(2) Procureur du Roi à Bruxelles.
(3) Ancien membre de la Chambre des Représentants.
(4) Professeur à l'université de Gand (Faculté des lettres).
(5) Professeur à l'université de Liège (Faculté des lettres).
(6) Ministre de l'intérieur, membre de l'Académie de Belgique.
(7) Avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles.
(8) Ingénieur en chef au corps des mines.
(9) Professeur à l'université de Gand (Faculté des sciences).
(10) Homme de lettres, conservateur du Musée Plantin, à Anvers.
(11) Avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles.
(12) Docteur en médecine à Bruxelles.
(13) Professeur à l'athénée royal de Bruges.
(14) Docteur en droit, attaché au département des affaires étrangères.
(15) Docteur en droit, secrétaire communal de Tournai.
(16) Avocat à Namur.
(17) Ingénieur au corps des ponts et chaussées.
(18) Sous-chef de bureau à la Banque nationale.

ANNÉE du concours.	CLASSE qui concourait.	NATURE du TRAVAIL COURONNÉ.	NOM ET PRÉNOM DU LAURÉAT.	ÉTABLISSEMENT auquel il APPARTENAIT.	Pages.
1875	2e latine.	Composition française	Turbelin, Jules.	Athénée de Tournai.	159
»	»	Id. id.	(1) Landoy, Eugène.	Id. de Gand.	161
»	»	Version latine	Maistriau, Charles.	Collège d'Ath.	162
»	»	Histoire et géographie	Freson, Jules.	Athénée de Liège.	163
1876	Classe sup. des écoles moyenes.	Composition flamande	Vermaelen, Guillaume.	É. moy. de Louvain.	210
»	3e latine.	Id. française	(2) Despret, Maurice.	Athénée de Brux.	216
»	»	Thème latin.			
»	»	Version latine			
»	»	Thème anglais.			
»	»	Histoire et géographie			
»	»	Mathématiques.			
		(*Travail d'ensemble.*)			
»	»	Thème latin.	Degand, Arthur.	Collège patronné d'Enghien.	223
»	3e professionn.	Composition française	(3) Vanderschueren, Pre.	Collège d'Ath.	234
»	»	Thème flamand			
»	»	Mathématiques.			
»	»	Sciences commerciales			
»	»	Physique			
»	»	Histoire et géographie			
		(*Travail d'ensemble.*)			
1877	Classe sup. des écoles moyenes.	Composition française	Vanden Abeele, Émile.	École moyenne de Lokeren.	278
»	Rhétor. latine.	Id. id.	Lembourg, Georges.	Athénée de Mons.	284
»	»	Thème latin.			
»	»	Version grecque			
»	»	Id. latine			
»	»	Thème allemand			
»	»	Histoire de Belgique			
»	»	Éléments d'astronomie			
»	»	Notions sr les instit. du pays.			
»	»	Mathématiques			
»	»	Physique.			
		(*Travail d'ensemble.*)			
»	»	Thème latin.	Turbelin, François.	Athénée de Tournai.	293
1878	4e latine.	Id. id.	Verhoogen, Jean.	Id. de Bruxelles.	353
»	1re scientifique.	Composition française	(4) Modard, François.	Athénée d'Arlon.	364
»	»	Mathématiques.			
»	»	Thème anglais.			
»	»	Thème allemand			
»	»	Histoire de Belgique.			
»	»	Notions sr les instit. du pays.			
»	»	Notions d'astronomie.			
		(*Travail d'ensemble.*)			

(1) Homme de lettres, rédacteur du *Précurseur* d'Anvers.
(2) Avocat à Bruxelles.
(3) Sous-lieutenant d'artillerie.
(4) Id. du génie.

ANNÉE du concours.	CLASSE qui concourait.	NATURE du TRAVAIL COURONNÉ.	NOM ET PRÉNOM DU LAURÉAT.	ÉTABLISSEMENT auquel il APPARTENAIT.	Pages.
1879	2e latine.	Composition française .			
»	»	Thème latin.			
»	»	Version latine			
»	»	Version grecque . . .			
»	»	Thème anglais. . . .	Crockaert, Auguste.	Athénée de Brux.	406
»	»	Histoire			
»	»	Géographie			
»	»	Mathématiques. . . .			
»	»	Physique. . . . . . . (*Travail d'ensemble.*)			
»	»	Thème latin.	Loyens, Alfred.	Athénée de Liège.	414
»	»	Composition française .	Van Dooren, Jean-Hub.	Coll patr. de Herve.	»
1880	4e latine.	Id. id. .			
»	»	Thème latin.			
»	»	Version latine			
»	»	Version grecque . . .			
»	»	Exercices sur la lang. gr.	Lameere, Auguste.	Athénée de Brux.	469
»	»	Version allemande . .			
»	»	Mathématiques. . . .			
»	»	Histoire et géographie . (*Travail d'ensemble.*)			
»	»	Version latine	Decraene, Georges.	C. patr. de Courtrai.	476
»	»	Version grecque . . .	Id. id.	Id. id.	477
»	»	Composition flamande .	Claes, Henri.	Athén. de Hasselt.	478
1881	Classe sup. des écoles moyennes.	Histoire et géographie .	Mandart, Horace.	E. moy. de Rœulx.	520
»	»	Mathématiques et botan.	Fever, Henri.	Id. de Nieuport.	523
»	»	Compos. franç. et gramm.	Distèche, Ernest.	Id. de Fosses.	530
»	»	Id. flamande	De La Haye, Marcel.	Id. d'Anvers.	536
»	4e latine.	Version latine	Truchart, Arthur.	Athénée de Mons.	542
»	»	Id. grecque . . .	Id. id.	Id. id.	»
»	»	Thème latin.	Deby, Éd.-Vict.-Napol.	C. com. de Malines.	543
»	»	Exerc. sr la langue grecq.	Id. id.	Id. id.	»
»	»	Composition française .	Marchot, Paul.	C. com. de Chimay.	544
»	»	Mathématiques. . . .	Wéry, Édouard.	C. patr. de St-Trond.	545
»	»	Composition flamande .	Vermander, Adolphe.	Athénée de Bruges.	549
»	3e professionn.	Id. française .			
»	»	Thème allemand . . .			
»	»	Thème anglais. . . .			
»	»	Histoire et géographie .			
»	»	Sciences commerciales .	Stevens, Léopold.	Id. de Hasselt.	561
»	»	Mathématiques. . . .			
»	»	Botanique			
»	»	Physique. . . . . . (*Travail d'ensemble.*)			
»	»	Composition flamande. .	Id. id.	Id. id.	571

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

1840-1881

On retrouvera ici les noms de tous les concurrents qui figurent dans les Tables placées à la fin de chacun des 41 chapitres-années *de l'ouvrage.* (Voir notre Introduction, page XXII.)

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
A.			
Abraham, John.	—	1850	
Abrassart, Adelson	1881		
Abrassart, Alfred.	—	1854	
Abrassart, Jules	1869		
Abrassart, Louis	—	1874	
Abrassart, Marius.	1880		
Ackermans, Félix.	1849		
Acquier, Auguste.	1861		
Accarain, Georges	—	1863	
Adam, Emile	—	1863, 1867	
Adam, Léon.	1872		
Adam, Victor	1878		
Adan, Alfred	—	1842, 1844	
Adan, Léon.	—	1852	
Adan, Vital.	1856		
Adans, Jules	—	1863	
Adnet, Amédée.	—	1850, 1851, 1853	
Adriaenssens, Alphonse.	1874		
Adrien, Alphonse	1880		
Aelaerts, Louis.	1855		
Aelbrecht, Charles	—	1864, 1866	
Aelbrecht, Edouard	—	1868, 1870	
Aelbrecht, Jules	—	1871	
Aelbrecht, Ursmar	—	1853, 1854	
Aen, Pierre-Joseph	1866		
Aerden, Joseph.	—	1861	
Aerlebout, Charles-Louis.	1867		
Aerts, Alexandre	—	1870	
Aerts, Alphonse	1865		
Aerts, Gauthier	1878, 1879	1880	
Aerts, Gilles	—	1864	
Aerts, Gustave.	—	1864	
Aerts, Hippolyte	—	1867	
Aerts, Ivon	—	1860, 1861	
Aerts, Robert	—	1863	
Aglave, Alfred-Étienne	1873		
Agnès, Michel	1855		
Ailliez, Henri	—	1857, 1859, 1860	
Alaerts, Henri.	1877		
Alard, Félix.	1876, 1877		
Alardin, Arthur	—	1865	
Alardin, Jules-Edmond.	1863		
Alardin, J.-Fl.-J.-B.	1855		
Albert, Léon	—	1874	
Albo, Albert.	—	1855, 1856	
Albrecht, Gaëtan	—	1857	
Alexandre, Cléophas.	1851		
Alexandre, Gustave	1881		
Alexandre, Léon	—	1857, 1860	
Algrain, Achille	1881		
Algrain, Alfred.	—	1866	
Alhusen, Henri.	—	1852	
Allard, Albéric.	—	1848, 1850, 1851	
Allard, Alfred	—	1849, 1850	
Allard, Alfred	—	1862	
Allard, Charles.	—	1846	
Allard, Ernest	1865, 1866		
Allard, Gustave	1863		
Allard, Julien	—	1860, 1861	
Allegrand, Edouard	—	1852	
Allewaert, Achille.	—	1852, 1854	
Allewaert, Evariste	—	1852	
Allewaert, Louis	—	1850, 1852	
Allewaerts, Léonard.	—	1880	
Alsteen, Léon	1880, 1881		
Alvin, Louis	—	1862	
Amand, Alfred.	—	1859	
Amoré, Antoine	1876		
Amory, Émile	—	1864, 1866, 1867	
Amory, Victor.	—	1866, 1867	
Ancel, Jean-Philippe.	1857		
Ancelot, Augustin.	—	1846	
Anciaux, Clément.	—	1856, 1858	
Anciaux, Joseph	1878		
Anciaux, Jules.	—	1866	
Anciaux, Jules.	1876		
Anciaux, Victor	—	1864	
Ancion, Alfred.	—	1856	
Ancion, Auguste	—	1853	
Ancion, Edouard	—	1862	
Ancion, Henri	—	1853	
Ancion, Jules	—	1857, 1858	
Ancion, Louis	—	1854	
Andelhof, François	1869		
Andouche, Léon	1881		
André, Albert	—	1876	
André, Alfred	1874		
André, Arnould	1874		
André, Auguste	—	1864	
André, Daniel	—	1866	
André, Dominique.	—	1865, 1868	
André, Emile	—	1858, 1860	
André, Emile	—	1865, 1868	
André, Ernest	—	1862	
André, Henri	1873		
André, Hubert.	—	1864	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
André, Joseph	1874		
André, Joseph	1879, 1880		
André, Lambert . . .	1876		
André, Nestor	1875		
André, Norbert. . . .	—	1873	
André, Pierre	1877		
André, Pierre-Émile. .	1857		
Andreux, Auguste. . .	1856		
Andries, Charles . . .	—	—	1845
Andries, Edouard. . .	1877		
Andries, Franç -Eugène.	—	—	1846
Andries, Guillaume-Louis.	—	1864	
Andries, Hippolyte . .	—	1855, 1856	
Andries, Raymond . .	—	1879	
Andrieu, Charles-Louis.	1873, 1874		
Andrieux, Etienne. . .	1881		
Andry, Jean-Baptiste. .	—	1864	
Anet, Walter-L.-K. . .	—	1863	
Angenot, Albert . . .	—	1868, 1869	
Angenot, Charles . . .	—	1863	
Angenot, Ferdinand . .	—	1864, 66, 67, 68	
Angenot, Pierre . . .	1876		
Angenot, Victor . . .	—	1863, 66, 67, 68	
Angus, Charles. . . .	1866		
Anoul, Victor	—	1841	
Ansay, Gustave . . .	1875		
Ansay, Victor	1878		
Anseeuw, Henri . . .	1855		
Anspach, Jules. . . .	—	1843, 1845, 1847	
Anspach, Maurice. . .	—	1871	
Anthoone, François . .	1857		
Antoine, Ernest . . .	—	1856	
Antoine, François. . .	—	1855	
Antoine, Jean-Baptiste .	1870		
Antoine, Léon	1881		
Antonissen, François. .	1871		
Antony, Ernest. . . .	—	1855	
Arbulu, José-Marie . .	—	1861	
Arendt, Charles . . .	—	1873, 1875	
Arendt, Fr.-Eug.-A.-M.	—	—	1855
Arents, Louis	1875	1879	
Arkens, Jules	1872		
Arnauts, Edouard. . .	—	1862	
Arnauts, Gustave. . .	—	1845	
Arnauts, Richard. . .	—	1865	
Arnauts, Théophile . .	—	1845	
Arnold, Jean	—	1874	
Arnold, Léon	1868	1874	
Arnold, Victor. . . .	—	1873, 1875	
Arnolis, Jean-Baptiste .	1866		
Arnou, Albert	1870	1872	
Arnould, Anicet . . .	—	1857	
Arnould, Georges. . .	1869		
Arnould, Henri. . . .	1876		
Artan, Louis	1877		
Artiges, Jean-Baptiste .	—	1861	
Artoisenet, Jules . . .	—	1871	
Asou, Albert	—	1871, 1872, 1874	
Asselberghs, Henri . .	—	1855, 1856	
Atquet, Edouard . . .	1874		
Attout, Emile	—	1874	
Aubert, Edmond . . .	—	1874	
Aubert, Raphaël . . .	—	1859, 1860	
Aubertin, Jules-Léopold.	1857		
Audent, Jules	—	1851	
Audeval, Honoré . . .	1879, 1880		
Audiart, Oscar. . . .	1873		
Augustin, Emile . . .	1874		
Aulit, Auguste. . . .	—	1867, 1868, 1870	
Aulit, John	—	1874	
Aurys, Achille-P.-F. .	1864		
Aurys, François . . .	1868		
Ayou, François . . .	—	1846	
B.			
Baar, Lucien	1881		
Babut, Henri	—	1849	
Backx, Henri	1862, 1863		
Badert, Siméon. . . .	1867, 1868		
Baelde, Paulin. . . .	—	1868, 1870	
Baelden, Henri. . . .	1867	1868	
Baerts, Constant . . .	—	1863	
Baerts, Hubert. . . .	—	1864	
Baerts, Julien	—	1854, 1858	
Baete, François . . .	1867, 1868		
Baetens, Léonce . . .	—	1852	
Baets, Albert	—	1880	
Baey, Emile.	—	1868, 1869	
Baillet, Jean-Baptiste. .	—	1851	
Baillieux, Paul. . . .	—	1863	
Bailly, Joseph	—	1857	
Bailly, Jules.	1876		
Bailly, Philémon . . .	1849		
Baily, Clément-Joseph .	1873, 1874		
Bairy, Victor	1881		
Baise, François . . .	1875		
Baise, Nicolas	—	1858	
Baisipont, Elie-Franç. .	1872		
Baisipont, Nestor. . .	1864		
Bajaerd, Arsène . . .	1865		
Bajard, Barthélemy . .	1861		
Bajard, Léopold . . .	1862		
Balaes, Jacques-Joseph.	1864, 1865		
Balaes, Joseph. . . .	1873, 1874		
Ballat, Antoine. . . .	1861		
Ballieu, Valeri. . . .	1880		
Ballings, Gustave. . .	—	1881	
Balmaekers, Alphonse .	1865		
Balthazar, Vital . . .	1868		
Baltus, Alfred	—	1861	
Baltus, François-Joseph.	—	1853	
Baltus, Léonard . . .	1878, 1879		
Bamps, Denis	—	1858, 1859	
Bamps, Ferdinand. . .	—	1847	
Bamps, Frédéric . . .	—	1872, 1874	
Bamps, Michel-M.-Ch.-V.	—	1841	
Banneux, Joseph . . .	—	1861, 1863	
Banning, Emile. . . .	—	1853, 1854, 1855	1859
Banning, Eugène . . .	—	1861, 1862, 1865	
Banninx, Philippe. . .	—	1868	
Bar, Emile	—	1873	
Bara, Jules	—	1850, 1851, 1853	
Baratte, Achille . . .	1873, 1874		
Barbaers, Antoine. . .	—	1874	
Barbanson, Ernest . .	—	1843	
Barbanson, Victor. . .	—	1848, 1849, 1850	
Barbay, Jean-Baptiste .	1866		
Barbé, Charles. . . .	—	1874	
Barbé, Charles. . . .	—	1877	
Barbier, Arthur . . .	1876, 1877		
Barbier, Auguste. . .	—	1867, 1868	
Barbier, César-Aimé. .	1864, 1866	1867	
Barbier, Charles-Louis .	1858	1861, 1862, 1864	
Barbier, Edouard. . .	1873		
Barbier, Emile. . . .	1877		
Barbier, Emile-Joseph .	1873		
Barbier, Léon	—	1860	
Barbier, Théodore . .	—	1851	
Bardez, Edouard . . .	—	1858	
Baré, Jean	—	1872	
Baré, Jean	1881		
Baré, Nestor	1876		
Barlet, Alphonse . . .	—	1855, 1857, 1858	
Barlet, Emile	—	1881	
Barlet, Henri	—	1880	
Barotte, Jacques . . .	1880		
Barras, Adolphe . . .	1874		
Bartelous, Charles. . .	—	1853, 1855	
Bartelous, Emile . . .	1881		
Bartelous, Victor . . .	1855	1859	
Barth, Camille	1870		
Barthels, Arthur-G.-Ch.	—	1855	
Barthels, Charles . . .	—	1874	
Barthels, Joseph . . .	—	1880	
Barthels, Thierry. . .	—	1865	
Bartholeyns, Charles. .	1849		
Bartholeyns, Edouard .	—	1873	
Bartholomé, Arsène (dit Deschamps). . . .	—	1861, 1862, 1863	
Bartholomé, Guillaume.	—	1858	
Bartier, Victor. . . .	1879	1880	
Bartsoen, Marc . . .	—	1876	
Bartz, Jules.	1856		
Baruzzi, Joseph . . .	—	1872	
Bary, Charles	—	1869	
Bary, Emile.	—	1874	
Bary, François. . . .	1867		
Bascourt, Jules . . .	1879		
Basse, Adolphe. . . .	—	1859	
Bassing, Albert . . .	—	1873	
Basteyns, Adolphe . .	—	1857	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Basteyns, Alphonse . .	—	1868	
Bastian, Gustave . . .	—	1863, 1865	
Bastien, Armand . . .	1880		
Bastien, Herman . . .	1863		
Bastien, Julien. . . .	1880		
Bastin, Aristide . . .	1867		
Bastin, Camille. . . .	1876, 1877		
Bastin, Céleste. . . .	1876		
Bastin, Émile	1861	1868	
Bastin, Ernest. . . .	1879		
Bastin, Hippolyte. . .	1875		
Bastin, Joseph. . . .	1876, 1877		
Bastin, Jules	1878		
Bastin, Louis	—	1852	
Bastin, Maurice . . .	1880		
Bastin, Paul.	—	1878	
Bastin, Zéphir	1878, 1879		
Basyn, Arthur	—	1873, 1875	
Bataille, Guillaume . .	—	1852, 1854	
Bataille, Julien-Jean-S.	1872		
Batardy, Emile. . . .	1877, 1878		
Battaille, Charles. . .	—	1855	
Battaille, Gustave. . .	—	1864, 1866, 1867	
Batty, Jean	1877		
Bauchau, Paul. . . .	—	1857	
Bauche, Vincent . . .	1880, 1881		
Baudart, Camille . . .	1881		
Baudart, Elie	1876		
Baudart, Eugène-Joseph.	1854		
Baude, Emile	—	1874	
Baudelet, Omer . . .	—	1856	
Baudouin, Furey . . .	—	1867	
Baudour, Edmond. . .	—	1853	
Baudoux, Sylvain. . .	1877, 1878		
Baudoux, Victor . . .	1868, 1869		
Bauduin, Stanislas . .	1866		
Bauduin, Théodule . .	—	1864, 1866, 1867	
Baudy, Charles. . . .	—	1878	
Baugniet, André . . .	1868		
Baugniet, Gust.-Joseph.	1855		
Baugniet, Hyacinthe.	1859, 1860		
Baujot, Alexis	1870		
Baurent, Emérent. . .	1865		
Bausart, Maxim.-L. . .	—	1857, 1859, 1860	
Bausart, Omer-Alexandre.	1871	1873	
Bauss, Charles. . . .	—	1873	
Baussart, Antoine. . .	1869		
Baussart, Edmond. . .	—	1872, 1873	
Baussart, Firmin . . .	1867		
Baussart, Luc	1858		
Bauters, François. . .	—	1871	
Bautier, Edmond . . .	1864		
Bouvois, Louis. . . .	1871, 1872		
Bauwens, Oscar . . .	—	1871, 1872	
Bawin, Gustave . . .	1865		
Bay, Félix-Adolphe . .	1850	1852	
Bay, Henri	1879		
Bayenet, Gustave. . .	1872		
Bayet, Adrien	—	1878	
Bayet, Auguste. . . .	—	1853	
Bayet, Bernard. . . .	1874		
Bayet, Ernest	1851		
Bayet, Jules.	—	1858	
Bayot, Adonis	1861		
Bazin, Edouard-Joseph.	1864		
Beaudhuin, Félicien . .	—	1874	
Beaudoux, Adolphe . .	1857		
Beaudoux, Célestin . .	—	1874	
Beaudrihaye, Prosper .	—	1852, 1853	
Beaudain, Eugène. . .	1878		
Beaufort, Félicien. . .	1879	1880	
Beaufort, Jean. . . .	—	1869	
Beaufort, Joseph . . .	1855		
Beaufort, Nicolas. . .	—	1841	
Beaufort, Octave . . .	1876		
Beaujean, Anatole. . .	1876		
Beaulieu, Edouard . .	—	1854	
Beaulieu, Florent. . .	—	1853, 1854, 1855	
Beaulieu, Victor . . .	—	1854	
Beaupain, François . .	—	1868, 1870	
Beaupain, Jean. . . .	—	1874	
Beauprez, Jules . . .	—	1854, 1857	
Beauquesne, Léon-Emile.	—	1863	
Beauthier, Ferdinand .	1873		
Bécart, Louis	—	1873	
Bech, Edmond. . . .	—	1874	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Bech, Théodore . . .	—	1852	
Béchet, Constant . . .	1877		
Becker, Alphonse. . .	1867		
Becker, Jérôme . . .	1867	1868	
Becker, Jules	—	1862	
Beckers, Albert . . .	1869, 1870		
Beckers, Antoine . . .	1858		
Beckers, Auguste. . .	—	1840	
Beckers, Charles . . .	—	1841	
Becq, Angèle	1876		
Becquet, Julien. . . .	—	1840	
Becquevort, Emile. . .	—	1868	
Becquevort, Ernest . .	—	1869	
Becquevort, Sylvain . .	—	1868, 1870	
Bède, Emile.	—	1840, 1842	1848
Bedoret, Nestor . . .	—	1869, 70, 71, 72	
Beeckman, François. .	1869		
Beeckman, Pierre. . .	1875		
Beeckmans, Emile . .	—	1841	
Beeken, Simon. . . .	—	1857	
Beernaert, Joseph. . .	—	1842	
Beernaert, Victor. . .	—	1863	
Beetemé, Joseph . . .	—	1854	
Bégault, Amédée . . .	—	1874	
Beghin, Alphonse. . .	1860, 1861		
Beghin, Auguste . . .	—	1862	
Beguin, Alphonse. . .	1879		
Behaghel, Emile . . .	—	1857	
Bekaert, Edouard. . .	1855		
Bel, Edmond	1871		
Belem, Jean.	1869		
Belière, Gustave . . .	—	1868, 1869	
Bellaire, Ferdinand . .	—	1874	
Bellens, Edouard . . .	1854		
Bellis, Camille. . . .	—	1874	
Bellon, Pierre-Alphonse.	—	1860, 1861	
Belpaire, Raimond . .	—	1870	
Bels, Ernest.	1867		
Belval, Théodore . . .	—	1845, 1847	
Benaets, Jean	1860		
Benoit, Charles. . . .	1877		
Benoit, Eugène. . . .	1861		
Benoit, Oswald. . . .	1876, 1877		
Benoot, Edouard . . .	—	1853	
Benselin, Simon . . .	1875		
Bensfeld, J.-J.-Nestor .	1855		
Bentein, Oscar. . . .	1877		
Berce, Léon.	1875		
Berck, Edmond. . . .	1878, 1879		
Berck, Louis	1876		
Berger, Armand . . .	1880		
Berger, Edmond-L. . .	1863		
Berger, Félicien . . .	1880		
Berger, Jean	1878		
Berger, Nicolas . . .	1877		
Bergerem, Henri . . .	1880		
Bergeron, Adolphe . .	—	1873	
Bergmann, E.-H.-E.-A.	1856		
Bergmann, Georges . .	—	1854	
Bergmans, Oscar . . .	—	1874	
Berland, Auguste. . .	—	1874	
Berlemont, Gustave . .	1881		
Berleur, Camille . . .	1872		
Berleur, Henri. . . .	—	1857	
Berlingin, Alfred . . .	1869		
Berlingin, Aug. Joseph.	1860		
Berlo, Adolphe. . . .	1859		
Berlo, Léon.	1870		
Bernaerts, Gust.-Louis.	—	1857, 1859, 1860	
Bernard, Alexandre . .	—	1869	
Bernard, Charles . . .	1858	1859, 1861	
Bernard, Edmond. . .	1850		
Bernard, Emile. . . .	1876		
Bernard, Ernest . . .	—	1869	
Bernard, Georges. . .	—	1873	
Bernard, Georges. . .	1878, 1879		
Bernard, Guillaume . .	1881		
Bernard, Hector . . .	1850		
Bernard, Henri. . . .	1868, 1869		
Bernard, Joseph . . .	1857		
Bernard, Joseph . . .	—	1858	
Bernard, Léopold. . .	1880		
Bernard, Nestor . . .	—	1873, 1875	
Bernard, Usilfred-Jean.	1870		
Bernard, Victor . . .	1878, 1879		
Bernard, Victor . . .	1881		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Bernet, Ernest	—	1862, 1864	
Bernier, Paul	—	1876	
Bernimolin, Alfred	—	1868	
Bernolet, Emile	1877		
Berson, Emile	1877		
Bertau, Gustave	—	1854	
Berteau, Zénon	1859, 1860		
Berteaux, Parfait	1855		
Berteloit, Edmond	1849		
Berthels, Théodore	1878		
Bertho, Ch.-Alphonse-J.	1871, 1872		
Bertholet, Armand	1879		
Bertholet, Edouard	1869		
Bertholet, Emile	1881		
Bertholet, Jean-Baptiste	1879		
Bertiau, Zéphyrin	1860		
Bertiaux, Gustave	1874, 1875		
Bertin, Jean-François	1873	1874	
Bertinchamps, Florian	1873, 1874		
Bertrand, Alphonse	—	1853, 1854, 1855	
Bertrand, Auguste	—	1851	
Bertrand, Auguste	—	1859	
Bertrand, Aug.-Joseph	1859		
Bertrand, Ferdinand	1854		
Bertrand, François	—	1864	
Bertrand, Georges	—	1881	
Bertrand, Hippolyte	—	1849	
Bertrand, Jules	—	1881	
Bertrand, Léopold	—	1845, 1847	
Bertrand, Louis	—	1857, 1858	
Bertrand, Louis	1873		
Bertrand, Louis	1877		
Bertrand, René-Adolphe	—	1857, 1859	
Bertrang, Alfred	—	1861, 1862, 1864	
Besin, Adolphe	1873		
Beten, François	—	1868	
Beumier, Léon	—	1860, 1861	
Beyaert, Julien	—	1873	
Biarent, Fernand	1864, 1866		
Bidart, Eugène	—	1856, 1858, 1859	
Bidaut, Eugène	1863		
Bidlot, Jean-François	—	1853	
Biebuyck, Gustave	—	1861	
Biebuyck, Léon	—	1861, 1862, 1864	
Bienfait, Victor	1880		
Bierlin, François	1856		
Biermans, Edmond	1861		
Biermans, Léonard	1866, 1867		
Bievez Edmond	1873, 1874		
Bifer, Denis	1868		
Bigonville, François	—	1869	
Billy, Gustave-Marie	1856		
Billy, Jules	—	1862, 1863	
Bilteryst, Alphonse	1867		
Bilteryst, Odon	1880, 1881		
Biltris, Henri	1871		
Binamé, Augustin	1867		
Binamé, Emile	1874		
Binjé, Antoine	1875		
Binjé, François	1850		
Binjé, Jacques	1863		
Binot, Arthur	—	1873	
Binot, Augustin	1859		
Biot, Jules	1857		
Biot, René	1869		
Biourge, Louis	—	1847	
Bischoffsheim, Ferdinand	—	1853	
Bisenius, Eugène	—	1864	
Bisqueret, Alexandre	1859		
Bisqueret, Joseph	1865		
Bisqueret, Lambert	1868, 1869		
Bisschop, Emile	1874		
Bisschop, Georges	—	1869	
Bisschop, Herman	1876	1877	
Bisschops, Louis	1880		
Biver, Alfred	—	1860	
Blace, Alphonse	—	1845, 1847	
Black, Georges-Charles	1867		
Blaes, Jean	1875		
Blairon, Albert	1880, 1881		
Blairon, Frédéric	—	1865, 1867	
Blaise, Charles	1881		
Blaise, Joseph	—	1874, 1877	
Blaise, Marie	1877		
Blaise, Victor-Louis	1873		
Blake, Charles	—	1841, 1842	
Blanchez, François	1874		
Blanck, Aloïs	1880		
Blancquaert, Désiré	1860		
Blanpain, Arthur	—	1859, 1860	
Blanpain, Henri-Eugène	1871	1872	
Blanquaert, Isidore	—	1854, 1857	1863
Blavier, Emile	—	1869	
Blieck, Henri	1875	1876	
Blockhuys, Jean-Baptiste	—	1865	
Blockuys, Joseph	—	1876	
Blomart, François	1880		
Blommaert, Paul	—	1860	
Blondeau, Emile	1856		
Blondeau, Gustave	1878, 1879		
Blondeau, Lucien	1863		
Blondeaux, Cam.-Joseph	1872		
Blondeel, Aimé	—	1861, 1862, 1864	
Blondeel, Albert	—	1869	
Blondeel, Hector	—	1876	
Blondel, Jn-Victor-Emm.	1870		
Blondiau, Auguste	—	1840, 1841	
Blondiau, Emile	1860, 1861		
Blondiau, Joseph	1863		
Blondiaux, Alex.-Joseph	1866		
Blondiaux, Jules	1868		
Blondiaux, Louis	1863		
Blondieaux, Achille	1861, 1862		
Blot, Adolphe	1860		
Blot, Léon	1858		
Blyckaerts, Jules	—	1844	
Bocage, Désiré	—	1873, 1875	
Bocard, Victorien	1874		
Boccar, Alphonse	—	1857	
Bocholtz, Georges	1872		
Bock, Camille	1862		
Bocklandt, C.-J.-A	—	1874	
Bockholtz, Henri	1878		
Bocksruth, Eugène	—	1869, 1871, 1872	
Bocqué, Alfred	—	1866, 1868	
Bocquet, Emile	1862		
Bodard, Abel	1876		
Bodard, Camille	1874		
Bodard, Emile	1878		
Bodard, Oscar	1874		
Bodart, Ernest	—	1860	
Bodart, Gustave	—	1864	
Bodart, Jean-François	1872		
Boddaert, Gustave-L.-M.	—	—	1861
Boddaert, Pierre	—	1841	
Boddens, Victor	—	1871	
Bodeux, Alphonse	1878		
Bodeux, Henri	1879		
Bodson, Alexandre	1868		
Bodson, Arthur	1867		
Bodson, Jules	1872		
Bodson, Lucien	1859		
Bodson, Materne	1859		
Bodson, Nestor	1858		
Bodson, Théodule	1868		
Boedt, Firmin	1857		
Boedt, Jules	—	1874	
Boelens, Léon-Joseph	1867, 1868		
Boels, Jean-Ch.-Emile	—	1872, 1873	
Boels, J.-Ch.-Alp.-Léon	—	1871	
Boens, Auguste	1841		
Boereboom, Jules	1879		
Bogaert, Jean	1881		
Bogaerts, Constant	—	1853	
Bogaerts, Edouard	1881		
Bogaerts, Emile	—	1853	
Bogart, Louis	1880		
Boghe, Guillaume	—	—	1845
Boin, Odilon	1873		
Boinem, Jules	—	1871, 1872, 1874	
Boisacq, Emile	—	1880	
Bois d'Enghien, Adolphe	—	1863	
Bokiau, Jules	—	1859	
Boland, Henri	—	1867	
Boland, Ignace	—	1870	
Boland, Jules	1870		
Boland, Victor	—	1871, 1872, 1874	
Bolinne, Joseph	1878, 1879		
Boll, Emile	1881		
Bollaerts, Pierre-Joseph	—	1862	
Bolle, Florian	1873		
Bolle, Joseph-Jules	1873, 1874		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Bolle, Jules-Joseph	1866, 1867		
Bollie, Jean	—	1869	
Bollie, Joseph	—	1868	
Bollinck, Ferdinand	—	1874	
Bolz, Henri	1874	1874	
Bomal, Emile	—	1865	
Bombled, Léopold	1872	1874	
Bommerson, Laurent	—	1842	
Bon, Norbert	—	1868	
Bondul, Alphonse	1854		
Bonhomme, Hubert	1879		
Bonhomme, Julien	—	1864	
Boniface, Albert	—	1872, 1874	
Boninge, Emile	1876, 1877	1876, 1877	
Bonjean, Albert	—	1874	
Bonmariage, Arthur	—	1866, 1867	
Bonmariage, Léopold	1873		
Bonmariage, Sylvain	1859, 1860		
Bonnardeaux, Edouard	1869		
Bonnet, Fernand	1880	1880	
Bonnet, Gustave	1881	1881	
Bonneville, Edgar	—	1874	
Bonni, Jules	1875		
Bonnier, Alphonse	—	1856, 1858	
Bonny, Charles	—	1868, 1869	
Bontboulle, Louis	—	1874	
Bonvoux, Henri	—	1869	
Bony, Alexandre	1875		
Bony, Charles	1873		
Boone, Alphonse	1857		
Boone, Félix	—	1861, 1862, 1864	
Boone, Jean	—	1865	
Boonen, Guillaume	—	1851	
Boonen, Pierre	1872		
Bordinckx, Charles	—	1868	
Boreux, Léon	1869	1870	
Borgers, Camille	1875		
Borginon, Alphonse	—	1865, 1868	
Borginon, Gustave	—	1869	
Borignon, Henri	1868		
Borgnet, Georges	—	1863	
Borighem, Louis	1875, 1876		
Borlée Joseph	1854		
Borlée, Médard	1872		
Bormans, Théophile	—	1855	
Borremans, Pierre-A.	1873		
Borrens, Louis	1872		
Borret, Jean	—	1876	
Borsu, Alexandre	—	1858	
Bosch, Henri	—	1843	
Boscheron, Alfred	—	1859	
Boset, Etienne-Joseph	1862		
Boset, Léon	—	1864	
Boset, Louis	1865, 1866		
Bosiers, Ernest	—	1878	
Bosman, Constant	1873		
Bosmans, Edmond	—	1849	
Bosmans, Jean-Bernard	—	1865, 1868	
Bosmans, Jérôme	—	1868, 1869	
Bosmans, Jules (Louvain)	—	1865, 1868	
Bosmans, Jules (Enghien)	—	1868	
Bosmans, René	—	1864, 1867	
Bosqué, P.-J.	—	1870	
Bosquelle, Alexandre	—	1845, 1846	
Bosquet, Aimé	1869		
Bossaert, Henri	—	1873	
Bossaerts, Joseph	—	1862	
Bosserez, Edmond	1879		
Bossut, Narcisse	1874		
Bossy, Jules	—	1879	
Bost, Arnould	—	1876	
Bostoen, Camille	—	1867	
Botte, Charles	1849		
Botz, Henri-Nicolas	1873		
Boucan, Xavier	—	1852, 1853	
Bouchard, Joseph	1874		
Bouché, Joseph	—	1841	
Bouché, Louis	—	1863	
Boucher, Camille	—	1862, 1864	
Boucher, Georges	1878, 1879		
Bouchet, Emile	—	1861	
Bouchez, Hercule	1873		
Bouchez, Joseph	1851		
Bouchez, Jules	1868, 1869		
Bouchez, Lucien	—	1873	
Bouchez, Thadée	—	1869, 1870, 1871	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Bouckaert, Charles	1877		
Bouckenaere, Jules	1875		
Boucknaere, Dorsan	—	1862	
Boucknaere, Eric	1859	1862	
Boudart, Louis	1881		
Bougard, Charles	—	1846	
Bougard, Louis	—	1850	
Bougard, Xavier	—	1841	
Bougelet, Victor	1877, 1878		
Bougnet, Eustache	1874		
Bouhon, Gaspard	—	1860	
Bouhy, Henri	1869		
Bouillard, Victor	—	1874	
Bouillon, Paul	—	1869	
Bouillonne, Victor	1856		
Bouillot, Alexandre	1863		
Bouillot, Ant.-Joseph	1862, 1863		
Boulanger, Eloy	—	1841	
Boulanger, Jean-Joseph	—	1871, 1872	
Boulanger, Joseph	1861		
Boulboulle, Louis	—	1877	
Boulenger, Marius	—	1848, 1850	
Boultet, Jean-Joseph	1873		
Boulmont, G.-A.-L.	1863		
Boulogne, Arthur	1876, 1877		
Boulteresse, Alphonse	1866		
Boulvain, Jules	—	1868, 1869, 1871	
Boulvin, Charles	—	1851	
Boulvin, Henri	—	1852	
Bounameaux, Léon	1881		
Bouniol, Gustave	—	1863, 1866	
Bourcet, Edouard	1849		
Bourdeau, Michel	—	1879	
Bourdon, Auguste	—	1870	
Bourdon, Félix	—	1846	
Bourdon, Jean-Antoine	—	—	1852
Bourdon, Jules	—	1846	
Bourdon, Laurent	1876		
Bourdoux, Joseph	1880		
Bourg, Victor	1858		
Bourgeois, Adolphe	—	1845	
Bourgeois, Alfred	1875, 1876		
Bourgeois, Camille	1879		
Bourgeois, Jules	—	1863, 1866	
Bourgeois, Oscar	1872		
Bourgeois, Oscar-Emile	1874		
Bourgoignie, Léonce	—	1866, 1868	
Bourgois, Richard-F.	1870		
Bourguignon, Emile	—	1857	
Bourlard, Edmond	—	1854, 1857	
Bourlard, Léon	1849, 1850	1854	
Bourlart, Arthur-E.	—	1871, 1873	
Bourlart, Télesphore	—	1860	
Bourquin, Jules	—	1881	
Bousmart, Théophile	—	1855	
Boussemaert, Hector	—	1857	
Boutelier, Félix	—	1874, 1877	
Bouten, Henri	—	1863, 1866	
Boutez, Armand	—	1860	
Boutique, Edmond	—	1841	
Bouton, Aristide	1880		
Boutry, Albert	—	1881	
Bouty, Franç.-Joseph	1863		
Bouvart, Jules	1876		
Bouvet, Auguste	1868		
Bouvez, Emerent	—	1867	
Bouvier, Hri-Pre-Ernest	—	—	1851
Bouvier, Jules	—	1874	
Bouwens, Charl.-Eugène	—	1860	
Bouwens, Edmond	1863		
Bouwens, Henri	—	1863	
Bouwens, Frédéric	—	1873	
Bovie, Emile-Joseph	—	1859, 1861	
Bovy, Félix	—	1864, 1867	
Bovy, François	—	1879	
Bovy, Jules	1874		
Bovy, Louis	1869		
Bovy, Xavier	1875		
Box, Martin	—	1881	
Boxus, Adolphe	1878		
Boxus, Victor-Joseph	—	1854	
Boxy, Edouard	—	1873, 1875	
Boyaval, Louis	—	1857, 1859, 1860	
Boyen, Ernest	—	1859	
Braas, Léon	—	1873	
Brabant, Alfred	1877, 1878		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Brachet, Edmond	1872, 1873		
Braecke, Léon	1876		
Braecke, Pierre	1874		
Braeckmans, Henri	1871	1872, 1874	
Braet, François	—	1861	
Braet, Jean	—	1856	
Brahm, Camille	1869		
Brahme, Léon	1872		
Brahy, Joseph	—	1871	
Brahy, Jules	1875		
Braike, Constant	—	1849	
Braine, Félix	—	1862	
Braive, Joseph	1857		
Brand, Edouard	1872		
Brand, Eugène	—	1877	
Branquart, Edouard	1857		
Brassard, Victor	—	1855	
Brasseur, Auguste	1854		
Brasseur, Hubert	—	—	1850
Brasseur, Léon	1874		
Brasseur, Léopold	—	1853	
Brauch, Auguste	—	1852	1858
Braun, Alexandre	—	1862, 1864	
Braun, Auguste	—	1874	
Braun, Emile	—	1864, 66, 67, 68	
Bray, Lucien	—	1881	
Bredat, Louis	—	1873	
Brel, Henri	—	1851	
Bressers, Léon	—	1864	
Breuskin, Désiré	1877		
Brewer, Thomas	—	1850	
Breyer, Alphonse	—	1841	
Breyre, Camille-H.	1862, 1863		
Briart, Alphonse	—	1860	
Brichart, François	1881		
Brichaut, Clément	1880		
Bricourt, Camille	—	1852, 1853	
Bricourt, Jules	1855		
Bricq, Jean	1876		
Brideux, Henri	—	1845, 1847	
Bridges, James	—	1871	
Bridou, Emile	1881		
Bridoux, Jules	—	1873	
Brien, Henri-Joseph	1865, 1866		
Brieusse, Edouard	1872	1874	
Brifaut, Armand	—	1864, 1866, 1867	
Brigode, Edgard	1869		
Brimbois, Jacq.-Jos.-Fr.	1868, 1869		
Brimeyer, Auguste	—	1869, 1871	
Brinck, Henri	—	1847	
Briquet, Augustin	1862		
Brisbois, Joseph	1875		
Brismée, Arthur	1865, 1866		
Brixhe, Camille	—	1844, 1845	
Brochard, Léonard	1873		
Brockmann, René	—	1868	
Brodheoux, Arthur	—	1855	
Broens, Léonard	1879		
Broers, François	1849		
Brogniez, Ferdinand	—	1874	
Brogniez, Virgile	1877		
Brohée, Louis	1851	1854, 1857	
Bronckart, Henri	1869		
Bronsin, Wynand	1867		
Broquet, Auguste	—	1841	
Brouez, Léon-Alphonse	—	1863	
Brouhon, Alexandre	—	1874	
Brouhon, Alfred	1878		
Brouta, Léopold-Jean	—	1850	
Brouwet, Emile	—	1878	
Brouwet, Léon	—	1853	
Browne, Louis	1851		
Bruggeman, Léonard	—	1868	
Bruinin, Edouard	—	1868	
Brulé, Alfred-Joseph	—	1863	
Brulé, Hector	—	1860	
Brunard, Henri	—	1871	
Bruneel, Albéric	1876, 1877		
Bruneel, Arthur	—	1874	
Bruneel, Cyrille	1876, 1877		
Bruneel, Frédéric	1869	1870, 1872	
Brunin, Louis	—	1858	
Brunin, Oscar	—	1857	
Brunin, Vital	1877		
Bruno, Ernest	—	1864, 1866, 1867	
Bruyère, Adolphe	1876		
Bruyère, Arthur	1878		
Bruyère, Emile	1876		
Bruyère, Henri	1868		
Bruylants, Frédéric	—	1870	
Bruyndoncx, Adolphe	1868		
Bruyndoncx, Alexandre	1875		
Bruyndoncx, Hector-Gme	1861, 1862		
Bruyninex, Edmond	—	1870	
Bruynooghe, Remi-Louis	1874		
Bruynseels, Louis	—	1879	
Buchet, Célestin	1858		
Buchet, Oscar	—	1855, 1857, 1858	
Buchet, Léopold	—	1864	
Buedts, Joseph	—	1869	
Buets, E.-H.-M.	—	1874	
Buffin, Léopold	—	1855, 1856	
Bughin, Alfred	—	1859	
Bughin, Camille	—	1861	
Bughin, Evariste	—	1852	
Buisseret, Auguste	—	1874	
Buisseret, Clément	1876, 1877		
Buisseret, Emile	—	1873	
Buisseret, Léopold	1849		
Buisseret, Nicolas	—	1871	
Buisseret, Oscar	—	1879	
Buisset, Alexandre	—	1850	
Buraitre, Charles	1856		
Burdo, Eugène	1867		
Bureau, Emile	—	1846	
Burgeon, Jules	1874		
Burinnat, Désiré	1872		
Burlion, Arthur	1868		
Burlion, Edm.-Antoine	1862, 1863		
Burlion, Eugèn-Ghislain	1861, 1862		
Burniat, Jules	1876		
Burniat, Léon	1878		
Burtomboy, Jn-Baptiste	1858		
Burton, Jules	—	1874	
Bury, Auguste	–	1841	1845
Bury, Émile	1880		
Bury, Ferdinand	1880		
Bury, Joseph	—	1862	
Busschaert, Camille	—	1872, 1874	
Bussche, Arthur	1876		
Busscher, Albert	1852		
Busschman, Eugène	—	1874	
Busschots, Charles	—	1859, 1860	
Busschots, Henri	—	1868	
Bussers, Auguste	1876	1877	
Busso, Prosper	—	1851	
Buyck, Edmond	—	1875	
Buyl, Julien	—	1865	
Buys, Hector	1881		
Buys, Lucien	—	1865, 1868	
Buysens, Achille	—	1862	
Buysens, Charles	—	1859, 1860	
Buyssens, Théodule	—	1864, 1867	
Buyst, Ernest	1858		
Buyst, Isidore	—	1865	
Buyst, Prosper	1859		
Buytaert, Camille	1878		
Buytaert, Xavier	—	1872	
Bya, Hubert	1875		
Byl, Armand	—	1873	
Byl, Jean	—	1880	
C.			
Cabaraux, Emile	1878		
Caberghs, Léopold	1873, 1874		
Caboullet, Henri	1868		
Capra, Alphonse	1875, 1876		
Cadot, Albert	1872		
Caignot, Auguste	—	1867	
Cailleau, Edouard	1874		
Caillet, Victor-Alexis	1875		
Cailliau, Aimable	1866		
Caïmo, Charles	—	1870	
Caïmo, Ernest	1868		
Caïmo, Hippolyte	—	1875	
Callebaut, Philémon	1863, 1864		
Callebaut, Prosper	1876, 1877		
Callens, Henri	—	1857, 1858	
Callens, Victor	—	1863	
Callewaert, Camille	—	1881	
Callewaert, Jean-Franç.	1854	1857	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Callewaert, Victor. . .	1871, 1872		
Calliaux, Philias . . .	1877		
Callier, Albert	—	1862	
Callier, Alexis	—	1868	
Callier, G.-Ant. . . .	—	—	1842
Calloigne, Auguste . .	—	1862	
Calonne, Emile. . . .	1879, 1880		
Calonne, Jules	1879		
Calonne, Léon	1878, 1879		
Calotte, Edouard . . .	—	1845	
Caluwaert, Joseph . .	—	1872	
Caluwaerts, Auguste. .	—	1872, 1874	
Caluwaerts, François. .	—	1869, 1870	
Camaûer, Godefroid . .	—	1860, 1861	
Camaûer, Gustave. . .	1878		
Camaûer, Jules . . .	—	1866, 1867	
Camberlin, Jules . . .	—	1840	
Camberlin, Vincent . .	—	1877	
Cambier, Alexandre . .	1865		
Cambier, Alfred . . .	1862		
Cambier, Amand . . .	1870		
Cambier, Augustin . .	—	1850, 1852, 1853	
Cambier, Célestin. . .	1880		
Cambier, Emile . . .	1880		
Cambier, Erasme . . .	—	1852, 1855	
Cambier, Ferdinand . .	—	1857	
Cambier, Henri . . .	1876		
Cambier, Louis . . .	1877		
Cambier, Louis . . .	1880		
Cambier, Omer . . .	—	1873	
Cambier, Octave . . .	—	1872	
Cambier, Victor . . .	1876		
Camerlynck, Remi. . .	—	1881	
Camion, Albert. . . .	—	1872	
Campers, Auguste. . .	1868	1869	
Campers, Constant . .	—	1880	
Campers, Edmond. . .	1869	1872	
Campeneer, Hector . .	—	1871	
Campion, Emile . . .	1881		
Campion, Henri-Eugène.	—	1859, 1860	
Campus, Alexis . . .	1863		
Camus, Jules	—	1870	
Caniau, Adolphe . . .	1856		
Canivet, Léopold . . .	1849		
Canivez, Camille . . .	—	1874	
Canivez, Félix	—	1854	
Canivez, Félix	—	1873	
Canivez, Victor . . .	—	1870	
Canler, Adolphe . . .	—	1850, 1851, 1853	
Canler, Paul	—	1881	
Canneel, Jules	—	1874	
Cannes, Jules-Léonce .	1866, 1867		
Canon, Louis	—	1873, 1875	
Cantillon, Alfred . . .	1877, 1878		
Cantiny, François. . .	1850		
Cantraine, Eugène . .	—	1858	
Cantraine, François . .	—	1859	
Capel, Lucien	—	1852	
Capelle, Aristide . . .	1879		
Capelle, Léon	1880		
Capette, Alfred	—	1877	
Capette, Charles . . .	—	1851, 1852, 1853	
Capiau, Théophile. . .	—	1870	
Caplain, Charles . . .	—	1848	
Capon, Alphonse . . .	—	1868, 1870	
Capon, Edouard . . .	1849		
Cappe, Arthur	1878, 1879		
Cappe, Charles	—	1863	
Cappe, Henri	1876, 1877		
Cappelle, Alphonse-Max.	—	1843, 1845	
Cappellemans, Victor. .	—	—	1841
Cappuyns, Henri-Florent	—	1874	
Cappuyns, Jean-Louis .	—	1874	
arbonnelle, François .	—	1852	
arbonnelle, Oscar . .	—	1859, 1860, 1862	
arbonnelle, Victor . .	—	1855, 1858	
arbotte, Ferdinand . .	—	1853	
ardol, Jacques . . .	1879		
ardols, J.-P.-A-J. . .	1856		
ardon, Jean-Baptiste .	1867	1869	
arels, Gustave . . .	—	1859	
arême, Jean	—	1850, 1851, 1853	
arette, Louis	1867		
arette, Pierre. . . .	1873		
arez, Ernest	1863		
arez, Victor	—	1863, 1866	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Cariat, Tiburce. . . .	1851		
Carin, Hector	1870		
Carion, Adolphe . . .	—	1865	
Carleer, Léon-H.-M. .	—	—	1859
Carlier, Adrien. . . .	—	1872	
Carlier, Auguste . . .	—	1866	
Carlier, Arthur. . . .	—	1857, 1859	
Carlier, Edmond . . .	—	1863	
Carlier, Edouard . . .	—	1852	
Carlier, Emile	—	1861, 1862, 1863	
Carlier, Emile	1878		
Carlier, Ernest. . . .	—	1854	
Carlier, Hyacinthe. . .	—	1840	
Carlier, Jean-Baptiste .	1869		
Carlier, Joseph. . . .	1868		
Carlier, Jules	—	1851, 1852	
Carlier, Jules	—	1873	
Carlier, Jules	—	1874	
Carlier, Jules	1876		
Carlier, Louis	—	1872	
Carlier, Paul	—	1872, 1873	
Carlier, Victor	1878		
Carmoy, Léon	—	1862	
Carnière, Victor . . .	1881		
Carnot, Auguste . . .	1875		
Caron, Célestin. . . .	1877		
Caron, Louis	—	1845, 1846, 1847	
Caron, Oscar	1879		
Carpent, Achille . . .	1873		
Carpent, Philippe . . .	1881		
Carpentero, Alphonse .	—	1876	
Carpentier, Adhémar. .	1871		
Carpentier, Eugène . .	—	1857, 1858	
Carpentier, Léonard . .	—	1859, 1860	
Carpentier, Vital . . .	1874		
Carré, Théophile . . .	1867		
Carriez, Nicolas . . .	1880		
Cartigny, Gustave. . .	1872		
Cartuyvels, Emile. . .	—	1860	
Cartuyvels, Joseph . .	—	1874	
Casier, Constant . . .	—	1844, 1845	
Casman, Gustave . . .	1869		
Cassalette, Jean . . .	1877		
Casse, Gustave. . . .	1878		
Cassel, Léon	—	1871	
Castaigne, Alfred . . .	—	1874	
Castaigne, Aug.-Nestor .	1868		
Castaigne, Félix . . .	—	1875	
Castaigne, Philippe-Alex.	1856		
Castaigne, Victor . . .	1878		
Castel, Achille	1875		
Castel, Adolphe . . .	—	1858	
Castelain, Louis . . .	—	1868, 1869	
Castellain, Emile . . .	1867		
Castelot, Eloi	—	1859, 1861	
Casterman, Albert. . .	—	1863, 1866, 1867	
Castiau, Célestin . . .	—	1865	
Castiau, Frédéric . . .	—	1869	
Castiaux, Joseph . . .	1854		
Castilhon, Camille. . .	—	1854, 1855	
Catala, Charles. . . .	1868		
Catala, Georges . . .	1877		
Catala, Louis	1881		
Catala, Victor	1862		
Cateaux, Armand . . .	—	1851, 52, 53, 54	
Cateaux, Jules	—	1863	
Cateaux, Paul	—	1845, 1848	
Catelineau, Emile . . .	—	1864, 1866, 1867	
Cattier, Edmond . . .	—	1870, 1872	
Cattier, Ildephonse . .	—	1868, 1869	
Cattoir, Georges . . .	—	1865, 1866, 1868	
Caty, Joachim	1862		
Caucheteux, Louis . .	1868		
Cauchie, Auguste . . .	—	1850	
Cauchie, Ursmar . . .	—	1861, 1863	
Cauderlier, Oscar. . .	1879		
Caudron, Joseph-Pierre.	—	1873	
Caufriez, Adonis-Eleuth.	1855		
Caufriez, Lucien . . .	—	1853, 1854, 1855	
Caulier, Fridolin . . .	1877		
Cauvin, Adolphe . . .	—	1850, 1853	
Cauvin, Aimé	—	1848	
Cauwenberg, Joseph . .	—	1852	
Cauwenberghs, Jos.-L.	1860		
Cavenail, Modeste. . .	1861		
Cavenaile, Alexandre .	—	1873	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Cavenaile, Alphonse	—	1870	
Cavenaille, Alexandre	—	1875	
Cavenaille, Amédée	—	1860	
Cavenaillé, Octave	1878		
Cavenaille, Zéphir	1872		
Caverenne, Amand	1872, 1873		
Caverne, Jean-Baptiste	—	1854	
Cazier, Jacques	1872		
Celarier, Gustave	—	1848	
Celis, Henri	—	1877, 1879	
Cerckel, Victor	1879		
Cerf, Ernest	—	1869	
Cerf, Salvator	—	1859	
Cerfontaine, Jean	1871		
Cerfontaine, Remi	1855		
Cerfontoine, Théodore	—	1879	
Ceulemans, Emile	—	1861, 1863	
Ceulemans, François	1877		
Ceulemans, Louis	1866		
Ceuppens, Emile	1881		
Ceusters, Edmond (dit Decoster)	—	1855, 1856	
Ceutner, Robert	—	1849	
Chabannes, Jean	1869		
Chabeau, Ferdinand	1873		
Chabot, Emile	1854		
Chabot, Emile	—	1867	
Chaidron, Edouard	1877		
Chaidron, Emile	—	1866	
Chaidron, Eugène	1879		
Chalon, Jean	—	1864	
Chamart, Amédée	1881		
Chamorre, Edmond	1872		
Champagne, Auguste	1861		
Chanteux, Auguste	—	1865	
Chantraine, Joseph	1877		
Chantry, François	—	1864, 1866, 1867	
Chapeau, Adonis	1856		
Chapuis, Alphonse	1875		
Chapuis, Félicien	—	1843	
Chapuis, Grégoire	—	1874	
Charbo, Jean-Baptiste	—	1860	
Charbonnier, Nestor	—	1850	
Chardome, Albert	—	1872	
Chardome, Léopold	1863		
Charles, Ernest	1870	1871, 1872	
Charles, Félicien	1860		
Charles, Gustave	1855		
Charles, Jules	1876		
Charles, Léonce	—	1869	
Charles, Nicolas	—	1862	
Charlier, Charles	1861		
Charlier, Eugène	—	1854	
Charlier, Francois	1874		
Charlier, Gustave	—	1865, 1868	
Charlier, Jean	1880		
Charlier, Jean-Baptiste	—	1881	
Charlier, Jules	—	1854	
Charlier, Jules	—	1859, 1861	
Charlier, Léon	1872		
Charlier, Louis	1876		
Charlier, Omer	—	1857, 1859, 1860	
Charlier, Oscar	—	1852	
Charlier, Victor	1850		
Charlot, Achille	1880, 1881		
Charon, Eugène	—	1853	
Charpentier, Amand	1855		
Charpentier, Jean	—	1881	
Charpentier. Victor	1861		
Chaudron, Edmond	1874		
Chaudron, Emile	—	1868, 1869	
Chaumont, Lucien	1869, 1870		
Chaussette, André	—	1874	
Chausteur, Nestor	1878		
Chauveheid, Emile	1870		
Chavin, Auguste	—	1857, 1859	
Chauvin, Victor	—	1852	
Chavet, François	1859		
Chênes, Gustave	1868		
Chenu, Emile	1874		
Chenu, Jean-Baptiste	1868, 1869		
Chenu, Joseph-Prosper	1872	1873	
Cheret, Edouard	—	1844	
Cheruy, Emile	1877		
Chesseaux, Adolphe	1880		
Cheval, Victor	—	1874, 1877	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS
Chevalier, Alexandre	1871, 1872	1873	
Chevalier, Cyprien	1860		
Chevalier, Emile	—	1862	
Chevalier, Emile	—	1874	
Chevalier, Jean-Baptiste	1874		
Chevalier, Joseph	—	1878	
Chiriaux, Antoine	1864		
Chomé, Charles	—	1874	
Chomé, Félix	1868	1869, 1871	
Chomé, Léon	—	1864, 1866	
Choppinet, Auguste	—	1862	
Choppinet, Auguste	—	1875	
Choquet, Edmond	1881		
Chotteau, Eugène	—	1856	
Christiaens, Adolphe	—	1864	
Christiaens, Henri	1879		
Christophe, Jean	1881		
Ciselet, Nestor	1869, 1870		
Claereboudt, Edouard	1876		
Claerhout, Léopold	—	1863, 1866	
Claes, Alphonse	—	1880	
Claes, Armand	1876	1879	
Claes, Constant	—	1881	
Claes, Diomède	—	1855	
Claes, Edmond	—	1861	
Claes, Henri	—	1865, 1868	
Claes, Henri	—	1880	
Claes, Henri	—	1881	
Claes, Hubert	—	1855, 1857	
Claes, Joseph	1876		
Claes, Lambert	—	1877	
Claes, Pierre	—	1874	
Claes, Renaud	—	1852	
Claes, Tobie	1879	1880	
Claessens, Edgar	1880	1881	
Claessens, Eugène	1858		
Claessens, Guillaume	1863, 1864		
Claessens, Henri	—	1864	
Claessens, Hippolyte	1865		
Claessens, Victor-Léon	1872	1876	
Claeys, Albert	—	1879	
Claeys, Charles	—	1865, 1868	
Claeys, Gustave	1861		
Claeys, Gustave	—	1861	
Claeys, Gustave	—	1862, 1864	
Claeys, Isidore	—	1877, 1879	
Claeys, Joseph	1877		
Claeyssoone, Achille	—	1868	
Claikens, Edouard	—	1875	
Claikens, Joseph	—	1874	
Claisse, Georges	1879, 1880		
Claude, Joseph	1875		
Claux, Edouard	1879		
Clavareau, Camille	—	1856	
Clavareau, Louis	—	1860	
Clavel, Jules	1849		
Clavier, Valère	1877		
Cleemann, Ernest	—	1876	
Cleerincx, Henri	—	1864	
Clément, Antoine	—	1880	
Clément, Charles	—	1873	
Clément, Eugène	—	1874	
Clément, François	1873	1874	
Clément, Jules	1876, 1877		
Clep, Victor	—	1881	
Clerfeyt, Georges	—	1874	
Clermont, Arthur	1849		
Clermont, Jules	—	1841	
Clerx, Léopold	1879		
Cleykens, J.-H.-Auguste	1864		
Clochereux, Henri	—	1841	
Clochereux, Victor	—	1845, 1847	
Cloes, Emile	1874		
Cloes, Libert	1862		
Cloquet, Julien	—	1863	
Cloquet, Louis-Adrien	—	1863, 64, 65, 66, 67	
Clormeau, Léopold	—	1845	
Closon, Auguste	1865		
Closon, Joseph	—	1852	
Closset, Alphonse	—	1871	
Closset, Joseph	1877		
Closset, Mathieu	—	1871	
Closson, Désiré	—	1863, 1864, 1866	
Cloux, Edgar	1880		
Cluydts, Edmond	—	1865	
Cluydts, Edouard-M.-L.	1859		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.	NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
uydts, François	—	1869		Colson, Joseph	1870		
part, Arsène	—	1842, 1844		Colson, Jules	1864		
part, Emile	—	1874, 1877		Colson, Pierre	1851		
che, Jules	—	1863		Comberbach, Robert-Fr.	—	1865, 1868	
chet, Victor	—	1873		Comein, Jules	—	1873	
clet, Victor	1867			Comeyn, Polydore	—	1864	
cq, Fernand	—	1876		Comhaire, Charles	—	1850, 1851, 1853	
cquereau, Arthur	1863			Commissaris, Fr-Ant.	—	1857	
cu, Zacharie	1874			Compère, Désiré	1878, 1879		
oddé, Alphonse	—	1853		Compeyn, Victor	—	1878	
oddens, François	—	1856		Comyn, Louis	—	1858	
oemans, Robert	—	1862		Coninx, Bonaventure	—	1858	
oëme, Emile	1878			Conrardy, Albert	1879		
oen, Désiré	—	1871		Conrardy, Louis	—	1873	
oen, Hubert	1880	1881		Conreur, Gédéon	1871	1872	
oenegracht, Michel	—	1841		Conreur, Pamphile	1874		
oenen, Alphonse	—	1854		Conrot, Alfred	—	1856, 1858, 1859	
oens, Jean	—	1868		Constant, Joseph	1868, 1869		
oesens, Cyrille	1877			Constant, Louis	1881		
oesens, Ernest-Gustave	1871			Constant, Lucien	—	1840	
ogen, Eugène	—	1850		Contrain, Jean-Albert	1873		
ognieau, Côme	—	1861		Convert, Alfred	—	1853, 1854, 1855	
ohy, Michel	—	1869		Cools, François	—	1855	
oignon, Arthur	—	1871		Coomans, Amand	1866		
oisme, Charles	—	1852		Coomans, Henri	—	1861, 1863	
olard, Emile	—	1874		Coomans, Henri	—	1868	
olart, Emile	—	1876		Coopmans, Hubert	—	1861, 1862, 1864	
olart, Pierre	1877			Coopmans, Pierre	1866		
olbaert, Gustave	—	1870		Coornaert, Joseph	1864		
olbeau, Jules	—	1841		Coornaert, Victor	—	1874	
olens, Isidore	—	1860		Copis, Auguste	—	1860	
olet, Emile	1869			Coppé, Henri	1867		
olet, Jules	1863			Coppée, Emile	1865		
olette, Edmond	—	1868, 1870		Coppens, Alfred	1876, 1877		
olette, Henri	1876			Coppens, Léopold	1873		
olette, Léonard	1875			Coppieters, Ernest	—	1864, 1866	
olin, Jean-Baptiste-E.	1861			Coppieters, Louis	—	1874, 1877	
olin, Joseph	—	1872, 1874		Coppieters, Oscar	—	1872, 1874	
olinet, Emile	1879			Coppieters, T'Wallant-A.	—	1852, 1854	
olinet, Ernest	—	1873, 1875		Coppieters, T'Wallant-L.	—	1856, 1858, 1859	
olinet, Léon	1876			Coppin, Gustave-Henri	1861, 1862		
olinez, Eugène	—	1869		Coppin, Théophile	—	1861	
olinez, Jean	—	1868		Coppis, Alphonse	—	1860	
olins, Albert	1869	1871, 1873		Corbisier, Emile	—	1861	
olins, Alfred	—	1878		Corbisier, Eugène	—	1854	
olins, Léon	1866			Corbisier, Félix	1879		
ollard, Emile-Joseph	1875			Corbisier, Firmin	—	1867	
ollard, Ferdinand	1858			Corbugy, Aimé	1864		
ollard, François	—	1868, 1870		Corbugy, Fernand	—	1872, 1874	
llard, Jean	1881			Corbugy, Nestor	1880, 1881		
llard, Jules	—	1857		Corbugy, Rufin	1881		
llard, Léopold	1880			Corbusy, L.-V.-J.	1864		
llard, Maximilien	—	1863		Corbusy, Victor	—	1867	
llard, Nestor	—	1860		Cordier, Emile	1873		
llard, Raymond	—	1868		Cordier, Jean-Baptiste	1879		
llart, Julien	—	1855, 1856		Cordier, Isidore	—	1855	
lle, Emile	1865			Cordonnier, Henri	—	1863	
lle, Frédéric	1879			Cordonnier, Théophile	—	1862, 1864	
lle, Joseph	—	1865		Coremans, Henri	—	1864, 1866	
lle, Léon	1859			Corin, Joseph	—	1881	
llège, Jules	1881			Corman, Adolphe	1878, 1879		
llet, Emile	—	1845, 1846		Corman, Joseph	1874		
let, Jules	1867			Cormeau, Alphonse	1877		
let, Léon	—	1861, 1863		Cormeau, Corneille	1880		
lette, Ernest	—	1861		Cormont, Jules	1878		
lette, Jean	—	1868		Cormont, Séverin	1862		
lette, Léon	—	1857		Cornaud, Julien	—	1875	
lignon, Joseph	—	1875		Corne, Servais-Joseph	1868		
lignon, Jules	—	1872		Cornélis, Arthur	—	1865, 1866	
lignon, Lucien	1867			Cornélis, Désiré	1851		
lignon, Richard	1859			Cornélis, Joseph	1879, 1880		
lignon, Victor	1875			Cornélis, Théophile	—	1865	
lin, Hubert	1878			Cornelus, Edouard	1879		
lin, Jean-Mathieu	1861, 1862			Cornet, Alfred	1868		
lin, Joseph	1870			Cornet, Arthur	1879, 1880		
lin, Jules	1849			Cornet, Ch. (Bruxelles)	1878		
lin, Julien	1878			Cornet, Ch. (Bruxelles)	1878		
lin, Lucien	1876, 1877			Cornet, Clément	1860		
lin, Nicolas	1863, 1864			Cornet, Edouard	1873		
linet, Gilles	1874			Cornet, Hector	1881		
nant, Wilfrid	1863			Cornet, Jacques	1872		
nonts, Joseph	—	1863, 1864		Cornet, Jean-Baptiste	1855		
mb, Gustave	1879, 1880			Cornet, Victor	1872		
saerts, François	1868			Cornette, Arthur	1864	1866, 1868, 1869	
saerts, Jacques	1870			Cornette, Henri	1869		
son, Jean-Henri	—	—	1843	Cornez, Aimé	1871	1872	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Cornez, Emile	1866		
Cornez, Ildephonse	1862		
Cornez, Jules-Joseph	1871		
Cornez, Julicien	—	1874	
Cornez, Stanislas	—	1874	
Cornil, Jean-Baptiste	1874		
Cornil, Georges	—	1879	
Cornil, Julien	—	1856	
Cornille, Charles	1869		
Cornille, Hippolyte	1877		
Cornilly, Julien	1880		
Cornu, Fernand	1863	1864	
Cornu, Louis	—	1874	
Cornut, Alfred	1877		
Cors, Alphonse	1880		
Corteil, Charles	—	1873	
Corteil, Julien	—	1871	
Corteille, Louis	1874		
Corten, Regnier	—	1850	
Cortigny, Gustave	—	1873	
Coryn, Philippe	1868		
Cos, Jacques	1867		
Cosse, Joseph	1876, 1877		
Cossée, Adolphe	—	1853, 1854, 1855	
Cosson, Edouard	—	1861, 1862	
Costermans, Paul	1874	1878	
Cosyn, Emile	—	1856	
Cosyns, Adelson	—	1861	
Cosyns, Désiré	1880, 1881		
Cosyns, Jules	1869		
Cotelle, Jules	1880		
Coucke, Gustave	1880		
Coucke, Jules	1849	1856	
Coucke, Stanislas	—	1876	
Couez, Arthur	—	1881	
Coulon, Arthur	—	1851	
Coulon, Félix	1881		
Coumont, Ernest	—	1880	
Counaes, Hubert	—	1855	
Coune, Emile	—	1860	
Coune, Léon	—	1872	
Coune, Louis	1881		
Counson, Henri	—	1872	
Coupez, Ernest	—	1844, 1846	
Coupez, Firmin	—	1848	
Coupez, Octave	—	1873	
Couplet, Jules	1875		
Courcelles, Arthur	1880, 1881		
Courouble, Auguste	—	1858	
Courteoux, Achille	—	1873	
Courthéoux, Arthur	1879, 1880		
Courtin, Adolphe	—	1859	
Courtin, Emile	1879, 1880		
Courtois, Cyrille	1870, 1871		
Courtois, Jules	1862		
Courtois, Louis	—	1876	
Courtois, Norbert	—	1871	
Courtois, René	1875		
Courtois, Théophile	1866		
Courtois, Victor	—	1873	
Courtoy, Joseph	1870, 1871		
Courtoy, Rigobert	1868, 1869		
Cousin, Adhémar	1878, 1879		
Cousin, Emile	1866, 1867		
Cousin, Victor	1864, 1865	1867	
Cousinne, Benj.-Louis	1874		
Coussaert, Polydore	1874		
Coussens, François	—	1880	
Couteau, Henri	—	1874	
Couture, Louis	1881		
Couturiaux, Henri	1880		
Couturier, Léon-Louis	1864		
Couturier, Omer	1878		
Couvreur, Jean-Baptiste	1872		
Couvreur, Louis	1849		
Coveliers, Clément	—	1867	
Coveliers, Félix	—	1843	
Cox, Edmond-Louis	1867, 1868		
Cox, François	1868	1869	
Cox, Lucien	1871		
Crabbe, Ferdinand	1872, 1873		
Crabbeels, Léopold	—	1850, 1852	
Craeynest, Jean	—	1874, 1877	
Cras, Jacques-Joseph	—	1859	
Crahay, Iris	1875		
Cramillon, Adrien	1880		
Craps, Hector	1881		
Crauwels, Louis	—	1877	
Creischer, Ferdinand	—	1871	
Cremers, Albert	1877		
Cremers, Aloïs	—	1871	
Cremers, Eugène	—	1878	
Cremers, Jean	1870		
Cremers, Jules	—	1880	
Cremers, Victor	1870, 1871		
Crennaut, Nestor	1876		
Crespel, Louis	—	1854	
Crespin, Alfred	1876		
Creten, François	1873, 1874		
Crets, Eugène	—	1862	
Crets, Euryale	—	1860, 1861	
Crets, Joseph-Pierre	—	1873	
Creutz, Prosper	1877		
Crèvecœur, Joseph	1859		
Crèvecœur, Jules	1858		
Crick, François	1868		
Criquelion, Fernand	—	1865, 1868	
Criquellion, Auguste	—	1853	
Crismer, Léon	1878, 1879		
Crochet, Antoine	—	1865	
Crockaert, Auguste	—	1879	
Crocq, Jean	—	1841	
Croegaert, Auguste	—	1866	
Croenenbergs, Jean	—	1877	
Croes, Charles	1879		
Croix, Paul	1879, 1880		
Crokaert, Henri	—	1871, 1872	
Crombé, Léopold	—	1841	
Crombois, Badilon-Nicol.	1873	1874	
Croonenbergs, Aristide	1864		
Croonenbergs, Jean	1869		
Croquet, Frédéric	—	1850, 1851	
Croquet, Jules	1867		
Croquison, Aimé	1877		
Croquison, Arthur	—	1865	
Crouquet, Modeste	1876	1877	
Crucifix, Jean-Baptiste	1869		
Crunelle, Désiré	1875, 1876		
Crunelle, Hippolyte	1879		
Crunelle, René	1877, 1878		
Crutzen, Guillaume	1872	1877	
Cruyl, Léopold	—	1875	
Cruyplants, François	—	1862	
Cruysmans, Henri	—	1876	
Cruyt, Alfred	1870		
Cruyt, Léon	—	1878	
Cryns, Joseph	—	1869, 70, 71, 72	
Cuisenaire, Léon	—	1867, 1870	
Cuissez, Arthur	1870		
Cuissez, Léon	—	1873	
Cumont, Georges	—	1870	
Cumont, Valérie	—	1840	
Cuppers, Jean-Baptiste	—	1859, 1860	
Cuppers, Lambert	—	1857	
Cursters, Louis	1864		
Cuts, Alphonse	—	1862, 1864	
Cuvelier, Eugène	—	1875	
Cuvelier, Jules	1869, 1870		
Cuvelier, Pierre	1861		
Cuykens, Michel	1878		
D.			
Dache, Joseph	1881		
Dache, Victor	1879		
Dacosse, Henri	—	1868	
Daeleman, Léopold	—	1879	
Daels, Auguste	1870		
Daels, Gustave	—	1876	
Daems, Dominique	—	1857	
Daems, François	—	1863	
Daenen, Henri	1880		
Daisomont, Edouard	1875, 1876		
Daisomont, Henri	1876		
Dalcq, Achille	1881		
Dalcq, Emile	1868		
Dalemant, Léon	1880		
Dalimont, Jean	1875		
Dallemagne, Jules-Jos	1873	1874	
Daloze, Emile	—	1852, 1853	
Daloze, Hubert	—	1861	
Daluin, Alfred	—	1841	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.	NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
ams, Jean	—	1880		De Baenst, Henri	1870, 1871		
amas, Constant	1868, 1869			De Baerdemacker, César	—	1867, 1869	
ambot, Jules	1879			De Baeremacker, Pierre	—	1853	
ambot, Oscar	1881			Debaille, Ernest	1881		
ame, Constantin	1879			Debain, Eugène	1876		
amoiseaux, Maurice	—	1880		Debaisieux, Jules	—	1876	
amseaux, Albert	—	1863		Debarsy, Bernard	1876		
amseaux, Eugène	1866			Debast, Edmond	—	1842	
andin, François	1874			Debast, Ernest	—	1864, 66, 67	
andin, Pierre	—	1873, 1875		Debaugnies, Emile	—	1864, 66, 67	
andois, Adolphe	1874			Debaugnies, Jules	—	1865	
andois, Emile	1879			Debauque, Léon	1859		
andois, François	1875			De Bavay, Laurent	—	1845	
andoy, Jean	—	1874		De Bavay, Paul-Gustave	—	1850, 1851	
andoy, Joseph	1870			Debay, Arthur	1874, 1875		
andoy, Louis	—	1860		Debay, Arthur	1875		
andrimont, François	—	1874		Debay, Joseph	1872, 1873		
aneels, Armand	1878			Debay, Léonce	—	1859	
aneels, Ulysse	1871, 1872			Debecker, Edmond	—	1874	
anel, Joseph	—	1866		Debecker, Emile	—	1874	
Anethan, Albert	—	1865, 1867		Debecker, Fernand	1875		
Anethan, Auguste	—	1844		Debecker, Jules	—	1862	
anhaire, Joseph-Jacq.	—	1864		Debedts, Alex.-Ernest-Cl.	1861		
anhier, Ferdinand	1874, 1875			Debedts, Auguste-Emile	—	1859	
anhieux, Joseph	—	1852		De Behault, Hughes	—	1860	
aniels, Arthur	—	1880		Debehr, Louis	1881		
aniels, Louis	1864			Debeil, Emile	—	1846	
aniels, Arsène-H	1874			Debeil, Jules	—	1846	
anis, Octave	1876			Debelder, Charles	—	1862	
anly, Joseph	—	1856		Debelder, Jules	1874		
ans, Eugène	—	1860, 1861		Debelle, Célestin	1873		
ansaert, Emile	—	1858		De Berg, Pierre	—	1857	
anse, Emile	1875			De Bersaques, Charles	—	1878	
ansi, Félix	—	1877		De Bertry, Arthur	—	1875	
apsens, Léon	—	1855, 1857		Debest, Edmond	—	1866, 1868	
aras, Arthur	1870			De Beughem, Arthur	—	1843	
Archambeau, Ernest	—	1870		De Bie, Aloïs	—	1870	
ardenne, Alexandre	1870			De Bie, Corneille	1880		
ardenne, Charles	—	1850, 1851		Debienne, Joseph	1875		
ardenne, Emile	1854			De Biesme, Pierre	1863		
ardenne, Hippolyte	—	1856		Debiève, Louis	—	1865	
arras, Emile	1872			Debil, Hector	1880		
artevelle, Auguste-Fr.	1863, 1864			De Blauwe, Albéric	1876		
artevelle, Ernest	1866			De Blauwe, Sylvain	1878		
artienne, Alexandre	—	1855, 1856		Deblock, Désiré	—	1869	
ascotte, Jules	1873			Deblock, Julien	1873, 1874		
acotte, Julien	1863			Deblock, Raimond	—	1863, 64, 65, 66	
asnoy, Alfred	1866			De Blois, Auguste	1859		
asse, Emile	1869, 1870			Deblon, Armand	—	1873	
assouvizle, Henri	1873			De Blon, Louis	1873		
aubresse, Eugène	1881			Debo, Gérard	—	1874	
auby, Albert	1866			De Boe, Alexandre	—	1853	
auge, Auguste	—	1881		De Boeck, Emile	1868		
auge, Eugène	—	1673, 1875		De Boeck, Jean	—	1850	
uge, J.-Félix	—	—	1853	De Boeck, Jean	—	1879	
uge, Joseph	—	1874		De Boeck, Pierre	—	1872	
ugimont, Camille	—	1864, 1866		De Boudt, Louis	—	1875	
une, Nestor	—	1858		De Bongnie, Alphonse	—	1871	
uphin, Alexis	—	1869		De Bongnie, Charles	—	1869, 1870	
uphin, Alphonse	—	1868		De Bongnie, Edouard	—	1872	
uphin, Gustave	1865, 1866			De Bonhome, H.-T.-L.	—	1863	
ury, Augustin	1850	1855, 1856		De Boniver, Gaston	—	1860	
ury, Félicien	1851	1854, 1857		Deboom, Antoine	1876		
utrebande, François	—	1854		Deboom, Benoit	1859		
utrebande, Jules	1878			De Booy, Alphonse	1867		
utzenberg, Philippe	—	1866, 1867		Debor, Léopold	1860		
ve, Gustave	—	1868		De Borman, Camille	—	1853	
ve, Victor	—	1865		Deborre, Alfred	—	1848, 50, 51	
vignon, François	1862	1865		Deborre, Charles	—	1850, 1852	
vid, Adolphe	—	1850		Deborre, Nicolas	1866		
vid, Jean	—	1869, 70, 71, 72		De Bosschere, Eugène	—	1870	
vid, Joseph	—	1860, 1862		De Bot, Denis	—	1848	
vid, Victor	1859			De Bouck, Léon	1857	1858	
vidts, François-Jean	—	1872		De Bouck, Raymond	1878		
vy, Théodore	—	1853		De Boudt, Auguste	—	1861	
wans, Ferdinand	—	1868		De Boulle, Emmanuel	1878		
xhelet, Arthur	—	1881		De Bourran, Amaury	—	1866	
y, Joseph	—	1865		De Brabandere, Edgar	—	1870	
Bachi, Casimir	—	1844		De Brabandere, Emile	1879		
Backer, Hector-Aug.	—	1859, 1860		De Brabandere, Vict.-E.	—	1864, 66, 67	
Backer, Jean-A.	—	1859, 60, 62		De Brabant, Emile	1859		
Backer, Joseph	—	1873, 1875		De Brauwere, Armand	1880		
Backere, Frédéric	—	1873		De Brauwere, Jules	—	1850, 1851	
Bacqz, Jean-Baptiste	—	1854		Debray, Ferdinand	1872, 1873		
Baecker, Théophile	—	1863, 1866		De Bremacker, Joseph	—	1841	
Baenst, Charles	1873, 1874			Debrie, Auguste	—	1881	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Debrier, Hippolyte	—	1862	
De Broëta, Emile	1859		
De Brouckere, H.-Jos.	—	1853, 1854	
De Brouwer, Jean-G.	1874		
De Brouwer, Joseph	1868		
De Brouwere, Emile	—	1871	
Debroux, Herman.	1876		
Debroux, Jules.	—	1863	
Debrun, Florent	1876		
Debrussel, Victor.	—	1855	
De Bruyn, Auguste	1877		
De Bruyn, Constant	1869	1870	
De Bruyn, Edmond	—	1841	
De Bruyn, Evariste	1875		
De Bruyn, Florent.	—	1863	
De Bruyn, François	1875, 1876		
De Bruyn, Jean	—	1869	
De Bruyn, Lèon	—	1867, 68, 70	
De Bruyn, Léon	—	1874	
De Bruyn, Pierre	1868, 1869		
De Bruyne, Camille	—	1879	
De Bruyne, Jules	—	1857	
Debry, Jules	1869		
De Buck, Alfred	1849		
De Buck, Amand	1849, 1850		
De Buck, Désiré	—	1868	
De Buck, François	—	1876	
De Buck, Gustave.	—	1869	
De Bucquoy, Charles.	1875		
De Burlet, Alexandre.	—	1856, 58, 59	
De Burlet, Charles,	—	1857, 1859	
De Burlet, Constantin	—	1859, 61, 62, 63	
De Burlet Jules	—	1860, 1861	
De Burlet, Philippe	—	1874, 1875	
De Busscher, Fréd.-Dés.	—	—	1869
De Busschere, Alphonse.	—	1868, 1869	
De Busschere, Auguste	—	1874, 1876	
De Busschere, Charles	—	1861, 1864	
De Busschere, Grég.-C.	—	1866, 1868	
De Busschere, Jules	—	1873	
De Busschere, Louis.	—	1863, 64, 65, 66	
De Buysscher, Léon	1875		
Deby, Edouard.	—	1881	
Decae, Alfred	1876		
Decae, Ildephonse.	—	1862	
Decamps, Eugène.	—	1854	
Decamps. Honoré.	1857		
De Castiaux, Adolphe.	1880		
De Caters, Amédée	—	1857, 1858	
De Caters, Edouard	—	1858	
De Celle, Emile.	—	1879	
De Celle, Louis.	—	1880	
Decerf, Clément	—	1864, 66, 67	
De Cernay, A.	—	1863	
De Ceuninck, André.	1875		
De Ceunynck, Auguste	—	1857, 1858	
Deceuster, Aloïs-Franç.	—	1874	
Deceuster, Alp.-Jean.	1874		
Dechaine, Antoine	1869		
Dechaine, Joseph	1872	1873	
Dechamps, Félix	—	1864, 66, 67	
Dechamps, François.	1855		
Dechamps, Henri.	—	1869, 1871	
Dechaux, Victor	—	1841	
Dechesne, Armand	—	18[illegible]6, 1858	
Dechesne, Gaston.	1878		
De Chestret, Charles	—	1874	
Dechief, Jules	1880		
Deckers, Adhémar	—	1873	
Deckers, François.	1863	1865	
Decleene, Ernest	—	1857	
Decleene, Julien	—	1859, 1860	
Decleer, Joseph	—	1865	
Declerckx, G.-Joseph.	1855		
Declercq, Camille.	1876		
Declercq, Charles.	—	1851	
Declercq, Emile-Louis	—	—	1860, 62
Declercq, J.-Hippolyte	—	1857	
Declercq, René	—	1863	
De Clerfayt, Charles	—	1862, 1864	
Declèves, Emile	—	1855	
De Closset, Aloïs	—	—	1844
De Closset, Léon	—	—	1848
Decloux, Louis	1872, 1873		
Decock, Hubert	—	1843	
Decoen, Louis	—	1873, 1875	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS
De Collomb, Emile	—	1864	
De Collombs, André	—	1874	
De Condé, Fernand	1876		
De Condé, Jules	1880, 1881		
De Coninck, Arthur	—	1864, 66, 67	
De Coninck, Aug.-Corn.	—	1856, 58, 59	
De Coninck, Edmond.	1870		
De Coninck, Eugène	1854		
De Coninck, Félix.	—	1848, 1849	
De Coninck, J.-Baptiste.	—	1871	
De Coninck, Joseph	—	1857	
De Coninck, Laurent.	—	1873	
De Coninck, Léopold.	—	1873	
De Coninck, Victor	1874		
De Corswarem, Adrien	—	1864, 66, 67	
Decorte, César.	—	1877	
Decorte, Henri.	—	1879	
Decosseaux, Paul.	1877, 1878		
De Coster, Edmond	1868	1869	
De Coster, Gust.-Hubert.	—	1860, 1861	
De Coster, Jean	1867		
De Coster, Jean-Bapt.	—	1877	
De Coster, Raimond	—	1863	
De Coster, Théodore.	—	1874	
De Coster, Vital-Félix	—	1864, 66, 67	
De Courtray, François	—	1841	
Decq, Emile.	1864		
Decq, Jules.	1871		
Decraene, Emile	—	1856	
Decraene, Georges	—	1880	
Decreeft, Paul	—	1874	
De Croo, Arthur	1865, 1866	1869	
De Croos, Théophile	1854		
Decroy, Victor.	—	1877	
De Croyère, Charles	1877, 1878		
De Cuvelier, Adolphe	—	1876	
Decuyper, Bruno	1851		
Decuyper, Edouard	—	1870	
Decuyper, Polydore	—	1869	
De Damseaux, Albert.	—	1861	
De Decker, Jules	1873		
De Deken, Armand	—	1867	
De Deken, Laurent	—	1874	
De Deyn, Arthur	—	1852	
De Deyn, Firmin	—	1880	
De Deyn, Hubert	—	1843, 1845	
De Dobbeleer, Joseph.	1878		
De Doncker, Achille	—	1857	
De Dorlodot, Marcel	—	1866	
De Dryver, Julien.	—	1874	
De Duve, Hippolyte	—	1846	
De Duwe Charles.	—	1852	
Dedyn, Alfred	1875		
De Fabribeckers, Léop.	—	1858	
De Fassez, Alexandre	1880		
De Fastré Arthur.	—	1863, 1866	
De Fastré, Emile	—	1845	
De Favereau, Ernest.	1865		
Defays, Félix	—	1874	
Defays, Paul	—	1876	
Defer, Charles	—	1852	
Defère, Jean-Baptiste.	—	1863	
De Ferrare, Alexandre	—	1872	
Defever, Léopold	1867, 1868		
De Févrimont, Camille	1870		
De Févrimont, Ulysse	1868		
Defgnée, Vict.-François.	1862		
Deflze, Joseph	—	1867	
Deflze, Jules	—	1847	
Defiandre, Louis	1864		
Defoin, Arthur.	1880		
Defoint, Olivier.	1868		
De Fontaine, Jules	—	1855, 1858	
De Formanoir, Hubert	—	1860, 1861	
Defossé, François.	1867, 1868		
Defossés, Joseph	1881		
Defossez, Antoine.	1879		
Defossez, Edmond.	—	1872	
Defossez, Edouard.	1878		
Defourny, Robert.	1876		
Defrance, Auguste	1861		
Defrance, Pierre	1881		
Defré, Paul	—	1862	
Defrécheux, Albert	1877		
Defrenne, Charles.	—	1878	
Defrenne, Jean-Baptiste.	1876		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
efresne, Henri	—	1863	
efresne, Jean	—	1852	
efrise, Jean-Baptiste	—	1858	
e Furnhjelm, Victor	—	1878	
egallaix, Désiré	—	1874	
egallaix, Victor	—	1869, 1871, 1872	
e Gamond, Louis	—	1858, 1859	
egand, Arthu.	—	1876	
egand, Emile	—	1857, 1858	
egand, Emile	—	1870	
egand, Léon	—	1869	
egandt, Irénée	1858		
e Garay, Recaredo	—	1859	
egardin, Antoine	—	1858	
egauquier, Emile	—	1857	
egavre, Nery	1877		
egens, Henri	1858		
egenst, Antoine	1870		
egenst, Edouard	1857		
e Geynst, Jean-Franç.	1860		
egeyter, Georges	—	1878	
e Gheld, Adelson	—	1873	
e Ghilage, Achille	—	1874	
e Ghilage, Odon	—	1873	
egive, Arthur	—	1861	
egive, Jules	—	1874	
egive, Laurent	—	1845	
egive, Oscar	—	1877	
e Gottal, Alfred	—	1877	
e Gottal, Constant	—	1850	
e Gottal, Edmond	—	1847	
e Govaerts, Jean	—	1873	
e Grady, Albert	—	1856	
egraef, André	1881		
egraef, Auguste	—	1868	
egraef, Auguste	1881		
egraeve, Alexis	1871		
e Grandry, Georges	—	1851	
e Grandvoir, Joseph	1878		
egraux, Aug.-Joseph	1864	1866, 1867	
egrave, Alphonse	—	1878	
egrave, Auguste	1869		
egrave, Joseph	—	1850	
egreef, Guillaume	—	1859, 1860	
egreef Paul	—	1859, 1860	
egrelle, Charles	—	1852, 1854	
egrelle, Edouard-Firm.	—	1857, 1859, 1860	
egrez, Jules	1874		
e Grignart, Hector	1870	1871	
e Gronckel, Charles	—	1869	
e Gronckel, Jean	1873		
egroodt, Félix	1864, 1865		
egroof, Charles	—	1850, 1851	
egroof, Emile	—	1881	
egroof, Théophile	—	1866	
groote, César	—	18·0	
groote, François	—	1877	
gruyter, Guillaume	—	1854	
guise, Edmond	—	1861, 1863	
guise, Victor	—	1872	
gulne, Auguste	—	1868	
Hachez, Adrien	—	1865	
haes, Philippe	—	1849	
hase, Frédéric	—	1859, 1860	
Haselhoff, Arthur	1864		
haspe, Télesphore	1861, 1862		
Haulleville, Prosper	—	1847	1856
haye, Adrien	1873		
haye. Ephem	—	1880	
haye, Firmin	1868		
haze, Albert	1872		
Heem, Camille	—	1856, 1858	
Heert, Charles	—	1859	
Hem, Arthur	1873	1874	
Hemptinne, Emile	1872	1873	
herdt, Charles	—	1858	
herdt, Jules	—	1877	
Herdt, Pierre-Franç.	1859	1862	
Hesselle, Jacques	—	1856, 1859	
Heuvel, Victor	—	1880	
hez, Nicolas	1859		
hogne, Jean	1881		
hon, Eugène	1875		
hon, Joseph	1879		
hon, Vital	—	1868	
Hoon, Henri	—	1865, 1866, 1868	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
De Hoon, Herman	—	1874	
De Hoon, Victor	—	1866, 1867	
Dehoul, Léon	1879		
Dehoux, Léon	1875		
Dehoux, Louis	1879	1880	
Dehoux, Pierre-Joseph	—	1871, 1872, 1874	
Dehoux, Télesphore	1854		
De Hulster, Alfred	1876		
De Hulster, Jules	1872		
Deisser, Louis	1873		
Dejace, Charles	—	—	1876
De Jaeger, Victor	1870		
De Jaegher, Edouard	—	1873	
De Jaegher, Louis-Fr.	1863		
De Jaegher, Théophile	1868, 1869		
De Jaer, Armand	—	1861	
De Jaer, Edmond	—	1857, 1859	
De Jaer, E.-Joseph-Léon	—	—	1865
De Jaer, Ernest	—	1855	
De Jaer, Jules	—	1851, 52, 53, 54, 55	
De Jaer, Jules	—	1860, 1861	
De Jamblinne, Théophile	—	1840	
Dejardin, Charles	—	1848	
Dejardin, François	1880		
Dejardin Joseph	1880		
Dejardin, Léonce	1869		
Dejardin, Victor	—	1854	
De Joncker, Louis	—	1880	
De Jongh, Alphonse	1868		
De Jongh, Charles	—	1871	
De Jonghe, Alphonse	1865	1867	
De Jonghe, Camille	1878		
De Jonghe, Eugène	1871, 1872		
De Jonghe, François	—	1880	
De Kautem, Ernest	—	1844	
De Keersmacker, Albert	—	1867	
De Keersmacker, J.-Bapt.	—	1870	
Dekegel, Eugène	—	1854	
Dekegel, Henri	—	1862	
Dekegels, Jules	1876, 1877		
Dekens, Alfred-M.-A.	—	1861, 1862, 1864	
Dekens, Gustave	—	1860	
De Kerckhove, Frédéric	—	1 73	
De Kerckhove, Oswald	—	1857, 1860	1866
De Kerckhove, Raym.	—	1865	
De Kerckhove, Rod.	—	1866	
De Kerckhove, Vincent	—	1872, 1873	
De Kessel, Ch.-Théod.-J.	1857		
De Keulenaere, Oscar	—	1874	
De Keyser, Arm.-Félix	—	1856, 1858	
De Keyser, Emile	—	1856, 1859	
De Keyser, François	1859		
De Keyser, René	1880, 1881		
De Keyser, Théophile	—	1853, 1854	
Dekinder, Aloïs	—	1846	
Dekinder, Charles	—	1851, 1852, 1853	
Dekinder Henri	—	1850, 1851	
De Knuyt, Hector	—	1853, 1854, 1855	
Dekyser, Pierre	—	1880	
De La Barre, Armand	1869		
De La Barre, Oscar	1875		
Delabie, Alfred	1880		
Dela Caserie, Alfred	—	1851	
De La Charlerie, Camille	1857		
De La Costa, Regnier	1870		
Delacroix, Albert	—	1868	
Delacroix, Godefroid	—	1865, 1868, 1869	
De La Cuvellerie, Edm.	—	1873	
De La Cuvellerie, Emile	1878		
De La Cuvellerie, Léon	—	1870	
Delaet, Emile	—	1874	
Delaet, Franç.-Jean-Jos.	—	1874	
Delaet, Paul	1865		
De La Haye, Marcel	1881		
De La Hault, Adhémar	1873		
Delaire, Justin-G.	—	1856, 1858	
Delaite, Emile	—	1852	
De Lalaing, Charles	—	1874	
De Landas, Auguste	1859		
Delande, Théophile	1877, 1878		
De Landtsheer, Alph.	1880, 1881		
De Landtsheere, Léon	1867	1868	
Delaney, Emile	—	1873	
Delange, Jean-Baptiste	1878, 1879		
Delanghe, Edmond	1874		
Delangre, Augustin	1867, 1868		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Delanier, Ernest . . .	—	1880	
Delanne, Alphonse . .	—	1874	
Delanney, Achille. . .	—	1867	
Delannoy, Fleury . . .	—	1850, 1851	
Delannoy, Pierre . . .	1863, 1864		
Delanoy, Léon	1875		
De La Rocca, Jean . .	—	1853, 1854	
De La Royère, Jules. .	1878		
Delarue, Arthur . . .	1874, 1875		
De La Ruwière, Franç.	1869		
Delatte, Albert. . . .	1881		
Delatte, Eugène . . .	1865		
Delatte, Evariste . . .	1870		
Delatte, Nestor. . . .	1868		
Delatte, Pierre	1861		
Delattre, Louis. . . .	—	1848	
Delattre, Hector . . .	1879		
Delattre, Louis. . . .	1865	1867, 68, 70	
Delattre, Lucien . . .	1876		
Delaunoy, Camille. . .	1878		
Delaunoy, Firmin. . .	1876		
Delaunoy, Léon . . .	1880		
De Laveleye, Edouard .	—	1872	
De Laveleye, Emile . .	—	—	1844
Delavigne, Jean-Baptiste.	—	1874	
Delaye, Louis	—	1881	
Delbar, L.-Jean-Baptiste.	1868	1869	
Delbauve, Victor . . .	1881		
Delbecque, Charl. (Gand).	—	1873, 1875	
Delbecque, Ch. (Tournai).	—	1875	
Delbeke, Auguste . . .	—	1873	
Delbœuf, Joseph . . .	—	1845, 46, 47 48, 49, 50	
Delbouille, Albert. . .	—	1867	
Delbouille, Louis . . .	—	1841	
Delbouille, Servais . .	1879		
Delbrassine, Ferrand. .	1879		
Delbrassine, Prosper. .	1872		
Delbrouck, Alexis. . .	1876		
Delbrouck, Joseph. . .	—	1867	
Delbruyère, Jules. . .	—	1868	
Delcambe, Alfred . . .	—	1865	
Delcambe, Abraham . .	1859		
Delcampe, Léon . . .	1880		
Delcenserie, Ernest . .	1877, 1878		
Delchevalerie, Joseph .	—	1874	
Delcoigne, Gustave . .	—	1872	
Delcoigne, Louis . . .	—	1843	
Delcoigne, Pierre . . .	—	1848	
Delcommune, Alexandre.	1872		
Delcomnune, Henri . .	1855	1860	
Delcommune, Regnier .	1869, 1870		
Delcorde, Emile . . .	—	1863	
Delcourt, Adhémar . .	—	1870	
Delcourt, Adolphe . .	—	1852	
Delcourt, Alexandre. .	—	1869	
Delcourt, Casimir. . .	1862, 1863		
Delcourt, Emile . . .	—	1854	
Delcourt, Félix. . . .	1878		
Delcourt, Frédéric . .	1854		
Delcourt, Hyacinthe . .	1880		
Delcourt, Hubert . . .	—	1860	
Delcourt, Jules. . . .	—	1852	
Delcourt, Omer. . . .	1879		
Delcourt, Raphaël. . .	—	1858	
Delcroix, Auguste. . .	—	1868	
Delcroix, Ernest . . .	1877		
Delcroix, Hector . . .	1879		
Delcroix, Nestor . . .	—	1865, 1868	
Delcroix, Valentin . .	1856		
Deleau, Léon	1878, 1879		
Delecosse, Gustave . .	—	1868	
Delecosse, Hippolyte . .	—	1857, 1858	
De Le Court, Emile . .	—	1845	
De Le Court, Ernest . .	—	1849	
De Leeuw, Charles . .	1873		
Deleger, François. . .	1870		
Delegrange, Alexandre .	—	1853	
Delemazure, Julien . .	—	1857	
Delentrée, Denis . . .	—	1849	
Delepine, Jules. . . .	1881		
Deleplancque, Alphonse.	—	1854	
Delescluse, Louis . . .	—	1851	
Delestrée, Victorien . .	1876		
De Leu, Henri	—	1859	
De Leu, Maurice . . .	—	1868	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS
De Leuze, Victor . .	—	1869	
De Le Vingne, Albert .	—	1846	
De Lexhy, Joseph . .	—	1864, 1868	
De Lexhy, Rodolphe. .	1864		
Delforge, Emile. . . .	1863		
Delforge, Maximilien. .	—	1872, 1874	
Delfosse, Adolphe. . .	1879		
Delfosse, Eugène . . .	1856		
Delfosse, Gustave. . .	1873		
Delfosse, Pierre . . .	1855		
Delgeur, Hippolyte . .	—	1865	
Delgoffe, Henri . . .	1867		
Delgotal, Ferdinand . .	—	1857	
Delgotal, Héliodore . .	1864		
Delgothalle, Alfred . .	—	1856, 1858	
Delhaie, Gustave . . .	1863, 1864		
Delhaise, Louis-Joseph .	1868		
Delhaize, Adolphe. . .	—	1856	
Delhaize, Edouard. .	—	1853, 54, 55	
Delhausse, Alfred. . .	—	1866, 1867	
Delhaye, Alphonse . .	—	1879	
Delhaye, Barthélemy. .	—	1845, 1846	
Delhaye, Désiré . . .	1881		
Delhaye, Jean	—	1874	
Delhaye, Gustave . . .	—	1874	
Delhaye, Jules	1879		
Delhaye, Oscar. . . .	1879		
Delhaye, Théodore . .	1877		
Delheid, Victor . . .	1870		
Delhez, Célestin . .	1868		
Delhez, Jules	1859		
Delhez, Louis	1878		
Delhove, Lucien . . .	1876		
Delhove, Valéri-A.-L.-J.	—	1874	
Delhuvenne, Edouard. .	1858		
Deliége, Charles . . .	—	1853	
Deliége, Emile	—	1867	
Deliége, Georges . . .	—	1862	
De Limoy, Charles. . .	—	1865	
Delise, Adrien	1880		
Delisée, Léon	1854		
Deljoutte, Charles. . .	—	1869, 70, 71, 72	
Deljoutte, Jules. . .	—	1861	
Deljoutte, Léon. . .	—	1874	
Dellens, Jean	—	1880	
Dellicour, Jules . . .	—	1860	
Delloye, Adolphe . . .	—	1841	
Delmarcel, Victor. . .	—	1875	
Delmarche, Léonard . .	1874		
Delmarche, Louis-P.-J. .	1864		
Delmarmol, Charles . .	—	1844, 1846	
Delmartino, Charles . .	1854		
Delmazure-Delchamps, A.	—	1856	
Delmée, Jean-Baptiste .	1850	1857, 1858	
Delmée, Jean-Baptiste .	—	1874	
Delmer, Alexandre . .	—	1849, 1850	
Delmotte, Gustave. . .	1863		
Delmotte, Henri. . . .	—	1840	
Delmotte, Joseph . . .	—	1865, 1868	
Delmotte, Victor . . .	1869		
Delneste, Alphonse . .	—	1851	
Delneste, Charles . . .	—	1852	
Delneuville, Théophile .	1881		
Delnoz, Joseph. . . .	1859		
Delobbe, Hector . . .	1876	1877	
Delobel, Arsène . . .	—	1881	
De Locht, Léon-M.-C. .	—	1863	
De Locht, Victor-M.-F..	—	1863	
Delogne, Azarias . . .	—	1870, 71, 72	
Delogne, Jules	1851		
Delombry, Nestor. . .	—	1854	
De Longuespée, Léopold.	—	1843	
De Looper, Jean . . .	—	1873	
Delooze, Jean-Baptiste	—	1852	
Delpierre, Emile . . .	—	1841	
Delpire, Hubert . . .	1880, 1881		
Delpire, Louis	1862		
Dlpelace, Evariste . .	1864		
Delplace, Léon. . . .	—	1852	
Delplancq, Alfred . . .	—	1852, 1854	
Delporte, Ernest . . .	1867, 1868		
Delporte, Théophile . .	1874		
Delreux, François. . .	—	1865, 1868	
Delrez, Antoine . . .	—	1845	
Delrue, Louis	1872		
Delrue, Xavier. . . .	—	1871	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Delsaet, Louis	1881		
Delsart, Arthur . . .	1879, 1880		
Delsaut, Auguste . . .	1881		
Delsaux, Emmanuel . .	—	1841	
Delsenne, Adolphe . .	1874		
Deltombe, Alexandre. .	—	1865	
Deltour, Cyrille. . .	—	1876	
Deltour, Louis-Joseph .	1866, 1867		
De Luyck, Auguste . .	1872		
Delval, Oscar	—	1869	
Delvallée, Oscar . . .	—	1861	
Delvaux, Adelson. . .	—	1868	
Delvaux, Ch.-M.-J.-J. .	—	—	1846
Delvaux, Emile. . . .	—	1865, 1868	
Delvaux, Eugène . . .	1878		
Delvaux, Herman. . .	1856		
Delvaux, Louis. . . .	—	1865, 1868	
Delville, Edouard. . .	—	1857, 59, 60	
Delvin, Jean	—	1869	
Delwaide, Guillaume .	—	1875	
Delwaide, Joseph . . .	—	1873	
Delwart, Edouard. . .	—	1851	
Delwart, Gustave . . .	1861		
Delwart, Léon	—	1856	
Delye, Alexandre . . .	—	1841	
Delys, Désiré	—	1870	
Delzaert, Prosper. . .	—	1878	
Demaere, Raymond . .	—	1863	
De Maertelaere, René .	—	1864, 66, 67	
De Maesschalck, Charles.	—	1866, 68, 69	
Demal, Guillaume. . .	—	1855	
Demal, Louis	—	1860, 1861	
Demal, Pierre	—	1864, 66, 67	
De Malotau, Henri . .	—	1874	
De Malotau, Théophile .	1879		
Demanet, Adolphe. . .	1871		
Demanet, Aimé. . . .	—	1860	
Demanet, Albert . . .	—	1853	
Demanet, Auguste. . .	—	1842, 1844	
Demanet, Célestin. . .	—	1864, 1866	
Demanet, Cyrille . . .	—	1851	
Demanet, Léon. . . .	1872		
Demanet, Octave . . .	—	1858	
Demanet, René. . . .	1880		
Demanet, Stanislas . .	1874		
Demany, Laurent . . .	—	1842	
De Marbes, Jules . . .	—	1871	
De Marbre, Emile. . .	1860		
Demarest, Alfred . . .	—	1847	
Demarest, Joseph . . .	—	1857, 59, 60	
Demaret, Achille . . .	—	1865	
Demaret, Charles . . .	—	1876	
Demaret, Joseph . . .	1864, 1865		
Demaret, Jules. . . .	—	1874	
Demaret, Godefroid . .	—	1862	
Demaret, Léon. . . .	—	1876	
Demaret, Léon. . . .	—	1879	
De Marneffe, Emile . .	1873, 1874		
De Marneffe, Gustave .	—	1876	
De Marschalck, Honoré.	1869		
De Marteau, Armand. .	—	1871	
Demarteau, Charles . .	—	1861, 1863	
Demarteau, Georges . .	—	1861	
Demarteau, Louis. . .	1879		
Demarteau, Sylvain . .	1879		
Demasy, Emile. . . .	—	1862	
De Mathys, Adrien . .	—	1845	
De Mazy, Théophile . .	1855		
De Mees, Prosper. . .	—	1871	
De Meersman, Théophile.	—	1872, 1872	
De Meester, Edouard. .	1850		
De Menten, Albert. . .	—	1863, 66, 67	
De Merbe, Florian. . .	1873		
De Meren, Emile . . .	—	1846	
De Meren, Odon . . .	—	1856	
Demetz, Lambert . . .	—	1850, 1851	
De Meulder, Louis . .	1859		
De Meulemeester, Jean .	—	1874	
De Meulemeester, Victor.	—	1861	
De Meure, Adolphe . .	1876	1879	
De Meure, Charles . .	—	1878	
Demeuse, Ad.-Joseph. .	1855		
Demeuse, Jules . . .	—	1872	
De Meuter, Henri . . .	1877		
De Mey, Gustave . . .	—	1865	
De Meyer, Albert . . .	1861		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
De Meyer, Camille . .	—	1863	
De Meyer, Jean. . . .	—	1863	
De Meyer, Jean-Franç.	1863		
De Meyere, Alphonse .	1877		
Demily, Victor-J. . . .	1867		
De Moerloose, Ernest. .	—	1858, 1860	
De Moerloose, Julien. .	—	1862, 1864	
Demol, René	1875		
Demonceau, Mathieu. .	1876		
Demonge, Léon . . .	—	1849	
Demont, Henri. . . .	1872		
De Moor, Albert . . .	—	1878	
De Moor, Charles . . .	—	1874	
De Moor, Désiré . . .	—	1864, 66, 67	
De Moor, Edouard . .	—	1867	
De Moor, Frédéric . .	—	1863, 65, 67	
De Moor, Léon. . . .	—	1869	
De Moor, Léopold. . .	—	1881	
De Moor, Louis . . .	—	1872, 1874	
De Moriamé, Emile . .	—	1851	
De Moriamé, Joseph . .	—	1855	
Demoulin, Fid	1861		
Demoulin, Jean. . . .	—	1874	
Demoulin, Jean-Baptiste.	1880		
Demoustier, Adolphe. .	—	1881	
De Moyer, Numa . . .	—	1861, 62, 64	
De Mulie, Joseph . . .	—	1874	
De Munck, Eugène . .	1877		
De Munck, Joseph. . .	—	1880	
De Munter, Charles . .	—	1852, 53, 54	
De Munter, Marie-F.-Alb.	—	1871	
De Myttenaere, Emile .	—	1864	
De Namur, Auguste . .	1876		
De Namur, Charles . .	1860		
De Namur, Léopold . .	1862		
De Nayer, Guill.-Charles.	1873		
De Nayer, Joseph. . .	1879, 1880		
Deneyer, Vital	1872		
Dendal, Charles . . .	1877		
Denduyts.	1849		
De Neef, Albert. . . .	—	1874	
De Neef, Charles . . .	1878		
De Neefs, Henri . . .	—	1878	
De Neffe, Victor . . .	—	—	1859
De Neubourg, Alamar .	—	1856, 1858	
De Neufbourg, Alfred .	1868		
De Neufbourg, Joseph .	1861		
Denies, Pierre	1872		
Denies, Victor	1867		
Denis, Auguste. . . .	1873		
Denis, Edouard. . . .	1877		
Denis, Emile	—	1872	
Denis, Hector	—	1857, 59, 60	
Denis, Joseph	—	1845	
Denis, Jules.	—	1865	
Denis, Lambert . . .	—	1879	
Denis, Paul	—	1865, 1868	
Dens, Oscar.	1879, 1880		
De Nobele, Edouard . .	—	1852	
Denoël, Jules	1875		
Dens, Lambert. . . .	—	1853	
Dens, Pierre	1863		
Dens, Winant	—	1861	
Denucé, Ferdinand . .	1879		
Denucé, Jules	1876		
Denuit, Victor-Joseph .	1875, 1876		
Denys, Louis	—	1873, 1875	
Denys, Polydore . . .	1865		
De Oyague, Octavio . .	—	1864	
De Paepe, Félix . . .	—	1854	
De Pape, Auguste. . .	1868		
De Passe, Alexandre. .	1881		
De Passe, Emile . . .	1862		
De Passe, Henri . . .	—	1871	
De Passe, Joseph . . .	1871, 1872		
De Pauw, Camille. . .	1867		
De Pauw, Edmond. . .	—	1869, 70, 71, 72	
De Pauw, Frédéric . .	—	1854, 1856	
De Pauw, Gustave . .	—	1856, 58, 59	
De Pauw, Isidore. . .	—	1873	
De Pauw, Napoléon . .	—	1851, 52, 54	
De Pauw, Théophile . .	1876		
Depelchin, Alphonse . .	1874		
De Pelsenaire, Henri. .	1873		
De Pelsenaire, Just . .	1874		
De Pelsenaire, Léopold.	1868, 1869		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
De Pelsenaire, Oscar. .	1874		
De Percenaire, Ernest .	1880, 1881		
De Permentier, Lucien .	—	1870	
Depers, Victor	1859, 1860		
De Peuter, Gomm.-Emile.	1861		
De Pestel, Jules . . .	1876	1877, 1879	
De Pitteurs, Armand . .	—	1853, 1854	
Depla, Alphonse . . .	—	1876	
Depla, Arthur	—	1880	
De Plasse, Louis . . .	—	1859	
De Pommier, Marius-Ed.	1873	1874	
De Poorter, Albert . .	—	1867	
De Poorter, Auguste. .	—	1881	
De Poortere, Charles. .	1864	1867, 68, 70	
De Poortere, Henri . .	—	1873	
De Potter, Arthur. . .	—	1855, 1856	
Deppe, Florian. . . .	1869		
Depré, Victor	1877		
De Prelle, Charles. . .	—	1862, 1864	
De Pret, A.-C.-F. . . .	1874		
De Preter, Emile . . .	1873		
De Preter, François . .	1863		
De Preter, Marcel. . .	1866	1867	
Deprez, Jean	—	1880	
Deprez, Oscar	1872		
Deprez, William . . .	—	1864	
De Puysselaer, Joseph .	—	1855	
De Puydt, Albert . . .	—	1873	
De Puddt, Marcel. . .	—	1873	
De Quebedo, Henri . .	—	1841	
Dequenne, Augustin . .	—	1869	
Dequesne, Fernand . .	—	1861	
Derache, Jean-Baptiste .	—	1850	
De Raedt, Justin . . .	—	1841	
Deraet, Chariclé . . .	1864, 1865		
De Raet, Edouard. . .	1872		
De Raet, Léon	1851		
De Rasquinet, Pierre. .	—	1867, 68, 70	
De Rasse, Henri . . .	—	1861, 62, 63	
De Ravenne, Henri . .	—	1876	
Derchamps, Alphonse .	—	1862	
De Rechter, Emile. . .	—	1865, 1867	
De Rechter, François .	—	1871	
De Reck, Richard. . .	—	1865	
De Reiffenberg, Herman.	—	1847	
De Renesse, Edmond. .	—	1862	
Dereume, Gustave. . .	1849, 1850		
De Ridder, Félicien . .	—	1866	
De Ridder, Henri . . .	1878		
De Ridder, Remy . . .	—	1860	1865
Derie, Winand. . . .	—	1860	
De Riemacker, Armand.	—	1870	
De Ring, François. . .	—	1844	
Derkenne, Joseph. . .	—	1845	
Dermenon, Auguste . .	—	1844	
Dermont, Fernand. .	1868		
Dernard, Mathieu. . .	1875		
De Robaulx, Louis . .	—	1851	
De Rode, Jules. . . .	—	1868	
De Rode, Léon. . . .	—	1865	
De Roisin, Auguste . .	—	1874	
De Romocki, Henri . .	—	1860	
De Rongé, J. Georges .	—	1861, 1863	
Deronne, Emile. . . .	1860		
De Roo, Armand . . .	—	1870	
Deroo, Jérôme. . . .	—	1880	
De Roo, Louis	1871		
De Roover, Emile. . .	—	1876, 1878	
De Roover, Gustave. .	—	1874	
De Ros, Alfred. . . .	—	1855	
Deros, Louis	—	1852, 1853	
Derosse, Jacques . . .	1866		
De Rote, Léon. . . .	—	1852, 53, 54	
De Roubaix, Edouard .	—	1866	
De Roubaix, Eugène. .	—	1869	
De Rousseau, Jules . .	—	1872, 1874	
Deroy, Alfred	—	1876	
Deru, Alfred	1868		
Deru, Alfred.	1875		
Deruard, Léopold. . .	1880		
De Rudder, François. .	—	1869	
De Rudder, Guillaume .	—	1865	
Derue, Théophile . . .	1873		
De Ruelle, Fr.-Joseph .	—	1844	
De Ruette, Nestor-Henri.	1875, 1876		
De Ruette, Salomon . .	1874		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS
De Ruyck, Léopold . .	1877		
De Ruysscher, François.	—	1873	
De Ruysscher, Jean-B. .	—	1874	
De Ruytter, Georges . .	—	1877	
Dervaux, Albert . . .	—	1871	
Derveau, Charles . . .	—	1869	
Dervier, Henri. . . .	1879		
De Ryck, Edouard . .	—	1862	
De Rycke, Alexandre .	—	1856, 58, 59	
De Rycke, Félix . . .	1878		
De Rycke, Germain . .	—	1873	
De Rycke, Jean . . .	—	1862	
De Rycker, Jules . . .	—	1864	
De Ryckman, Charles .	—	1854, 1855	
De Ryckman, Emile . .	—	1859, 1862	
De Ryckman. Léon . .	—	1872, 1873	
Derzelle, Henri. . . .	1874, 1875		
Derzelle, Octave . . .	1880, 1881		
De Saedeleer, Aug.-Bern.	1857		
De Saint-Moulin, Charl.	—	1860	
De Saint-Moulin, Eug. .	—	1869	
De Samoré, Joseph . .	—	1871	
Desaunois, Adelson . .	—	1869, 1870	
Desbonnets, Gustave. .	—	1868, 1869	
Descamps, Aimable . .	1874		
Descamps, Auguste . .	1879		
Descamps, Constant . .	1868, 1869		
Descamps, Edouard . .	—	1840, 1841	
Descamps, Emile . . .	—	1852, 1854	
Descamps, Emile . . .	1879		
Descamps, Ernest. . .	1865		
Descamps, Fernand . .	1877		
Descamps, Frédéric . .	—	1866	
Descamps, Ghislain . .	—	1850, 1851	
Descamps, Hector. . .	1876		
Descamps, Henri . . .	—	1868	
Descamps, Henri-Jules .	1862, 1863		
Descamps, Joseph. . .	—	1862	
Descamps, Jules . . .	—	1874	
Descamps, Léon . . .	1854		
Descamps, L.-Nicolas .	—	1853, 1854	
Descamps, Norbert . .	1856		
Descamps, Ursmar . .	1872		
Deschamps, Alfred . .	1870	1871	
Deschamps, Auguste . .	1878		
Deschamps, Camille . .	1875	1879	
Deschamps, Charles . .	—	1866, 1867	
Deschamps, Eugène . .	1871, 1872		
Deschamps, Henri. . .	1875		
Deschamps, Joseph . .	—	—	187
Deschan, Joseph . . .	1849		
Descheneux, Jean. . .	—	1862	
De Schepper, Florimond.	—	1856	
De Schepper, Louis . .	—	1857	
De Schodt, Théophile. .	—	1856	
De Schrynemakers, Jul. .	—	1869, 70, 72	
De Schrynemakers, L. .	—	1872	
De Schryver, Auguste .	—	1863, 1864	
De Schryver, Charles. .	—	1863	
De Schryver, Charles .	—	1865	
De Schryver, Edgard. .	—	1865	
De Schryver, Ferdinand.	—	1864, 1866	
De Schryver, P.-August.	—	—	184
De Schutter, Jean-Henri.	—	1865	
Desclée, Alfred. . . .	1864, 1865		
Desclée, Léon	1866, 1867		
Desclée, Marc	1880		
Descourts, Paul . . .	1871		
Descy, Léon.	—	1862	
Deseck, Louis	1875		
Deseck, Pierre-Charles .	1868		
De Sélys-Longchamps,W.	—	1865	
Desemberg, Alfred . .	1880	1881	
De Senepart, Louis . .	1869		
Desenfans, Gustave . .	1859		
Desenfans, Théodore. .	—	1870, 1872	
Desgain, Jules	1878		
Desguin, Léon	—	1868, 1870	
Desguins, Séraphin-Jos.	—	1860, 1861	186
Desguins, Victor . . .	—	1853, 54, 55	
Deshayes, Philippe . .	—	1845, 1846	
Desière, Ernest. . . .	—	1860, 1861	
Desmedt, Aimé. . . .	—	1873, 1875	
Desmedt, Cam.-J -Marie.	1857		
Desmedt, Joseph . . .	1880		
Desmedt, René. . . .	1879, 1880		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Desmet, Adrien, L.-A.	—	1870	
Desmet, Alfred.	—	1871	
Desmet, Alphonse	—	1874	
Desmet, Arthur	—	1871	
Desmet, Désiré	1855	1857, 1859	
Desmet, Dominique	1851		
Desmet, Edmond-Henri	—	—	1866
Desmet, Hector	—	1865	
Desmet, Joseph	—	1874	
Desmet, Léon	1877		
Desmet, Louis	—	1880	
Desmet, Octave	—	1876	
Desmeth, Jean	1851		
Desmette, Vincent	1858		
Desmons, Edouard	—	1850, 1851	
Desneux, Charles	1854		
Desneux, Félicien	1868, 1869		
Desoer, Emmanuel	—	1854, 1857	
De Soignie, Edouard	—	1841	
De Soil, Elisée	1870, 1871		
Desomer, Achille	—	1875	
Desonay, André	1881		
Desonay, Léandre	1879		
Desonne, Emile	1880, 1881		
Despréchins, Alfred	1878, 1879		
Despret, Alfred	—	1850	
Despret, Auguste	—	1856	
Despret, Jules-Victor	—	1853	1857
Despret, Louis-J.-E.	—	1854, 55, 57, 58	
Despret, Maurice	—	1876	
Despretz, Emile	1866		
Dessart, Jean-Paul	1865		
Dessaucy, Jean	1877		
Desselles, Charles	1881		
Dessoirte, Albéric	1869, 1870		
Dessy, Auguste	1879		
Destanberg, Napoléon	—	1844	
De Steenhuysen, Aug.	1862		
Dester, Louis	1878		
Destexhe, Oscar	—	1863, 66, 67	
Desterbecq, Emile	1864		
De Stoop, Auguste	—	1866	
De Stoop, François	—	1863, 1865	
Destrait, Emile	—	1867	
Destrebecq, Augustin	1869		
Destrée, Alfred	—	1870	
Destrée, Camille	1874, 1875		
Destrée, Edmond	—	1874	
Destrée, Pierre	—	1849	
De Stryker, François	1877		
De Stuers, Armand	—	1851	
Desvachez, Auguste	—	1871	
Desvachez, Jules-Louis	—	—	1873
Deswattines, Ursmar	—	1869	
Deswelgh, Edouard	1868		
De Swerte, Jules	1867		
Detaille, Edmond	1868		
De Thibault, Albert	—	1861, 62, 63	
De Thibault, Ernest	—	1872	
De Thibault, Eudore	1877, 1878		
De Thibault, Joseph	—	1871, 1872	
De Thibault, Léon	—	1869	
De Thibault, Louis	—	1869, 70, 71, 72	
Dethier, Eugène	1873, 1874		
Dethier, Jacques	1872, 1873		
Dethier, Joseph	1876		
Dethier, Joseph	1879, 1880		
Dethier, Jules	1876, 1877		
Dethieu, Auguste	1858	1860, 1862	
Dethisse, Alph.-Joseph	1874		
Dethy, Jules	1857		
Dethy, Léon	1862		
De Tiége, Alphonse	—	1864	
De Tiége, Léon	—	1866	
De Tiége, Victor	—	1841	
De Tiége, Victor	—	1857	
De Tiége, Victor	—	1866, 1867	
Detienne, Edmond	—	1856, 1858	
Detière, Nestor	1872		
De Tige, Adolphe	1861, 1865		
Detige, Félix	1877		
Detilleux, Ferdinand	1880		
De Tilly, Joseph	1849	1853	
De Tilly, Julien	—	1855	
De Tollenaere, Henri-Charles	1874		
De Tombay, Auguste	—	1864	
De Tournai, Ferdinand	—	1861	
Detournay, Jean	1874		
De Tournay, J.-Baptiste	1874		
Detraux, Jules	—	1872	
Detrooz, Henri	—	1850	
Detry, Adolphe	—	1856	
Detry, Emile	—	1845, 1847	
De T'Serclaes, Jacques	—	1869	
Deuninck, Alphonse	1881		
De Vadder, Eugène	1870	1871	
De Valeriola, Emile	1869		
De Valeriola, Léon	1876		
Devaux, Adolphe	—	1840, 1841	
Devaux, Alfred	—	1853, 1854	
Devaux, François	—	1869	
Devaux, Victor	—	1841	
Develette, Gilbert	—	1861	
Dever, Albert-Félix	1863, 1864	1866	
Dever, Edmond	—	1874	
De Vergnies, Adolphe	—	1847	
Devers, Arthur	—	1874	
De Vestel, Oscar	—	1869	
Devigne, Georges	—	1867	
De Vigne, Jules-Octave	—	1861, 1863	1866
Deville, Arthur	—	1857	
Deville, Edmond	—	1870, 1872	
Deville, Jules	—	1870	
Deville, Gustave	1858		
De Villers, Alphonse	1871		
De Vinck, René	1871		
Devis, Eugène	1872		
De Visscher, Charles	—	—	1876
De Visschere, Charles	—	1869	
De Visscher Jean	—	1868	
De Visscher, Jules	—	1850, 1851	
Devivier, Alph.-F.-J.	1874		
Devivier, Adelin	1876		
De Vleeschauwer, A.	1874		
De Voght, Guillaume	1868		
De Volder, François	1861		
De Volder, Léonard	1867, 1868		
De Voldere, Polydore	1850		
Devos, Constant	—	1841	
Devos, Edouard	1863		
Devos, Joseph	—	1880	
Devos, Jules	—	1865, 1867	
Devos, Louis	—	1851	
Devos, Victor	1875		
De Vreese, Adolphe	—	1858	
Devreux, Léon	1875		
Devreux, Léon	1880, 1881		
Devriese, Ch.-Aug.-E	1867		
De Vroede, Adrien	1872		
Devroede, Victor	1879		
De Vroye, Edouard	1857		
Devue, Albert	—	1874	
De Vuyst, Désiré	1874		
De Wachte, François-X.	—	1874	
De Waegenaere, Bernard	1876	1877	
De Waeghenaere, Emile	1857	1858, 1860	
De Wael, Joseph	—	1863	
Dewael, Léon	1877		
De Wael, Lucien	—	1863	
Dewael, Maurice	1879		
Dewaele, Charles	—	1880	
Dewaide, Thomas	—	1871	
De Wallens, Louis	1875		
De Walque, François	1851	1855	
De Walque, Gustave	—	1842	1849
De Walsche, Aimé	1879		
De Wandre, Barthélemi	—	1840	
De Wandre, François	—	1869	
De Wandre, Joseph-Léon	1872		
De Wandre, Martin	—	1869	
Dewattines, Charles	1881		
Deweert, C.-M.	—	1862, 1863	
Deweert, Jules	1881		
De Weert, François	1872, 1873		
De Werpe, Laurent	1873		
De Werpe, Paul	1871		
De Wert, Jules	—	1879	
De Wever, Georges	—	1864	
De Wever, Jean	—	1876	
Dewez, Gustave	—	1866, 1867	
Dewez, Joseph	1878, 1879		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Dewez, Louis	1880		
De Wèze, François . .	1876		
De Wilde, Auguste . .	1870, 1871		
De Wilde, Charles . .	1859	1860, 1862	
De Wilde, Emile . . .	—	1875	
De Wilde, Hector . .	1862		
De Winter, Emile . .	—	1877	
De Winter, Faron . .	1879		
De Winter, Jacques . .	—	—	1846
De Winter, Joseph . .	1870		
De Winter, Victor . .	—	1852	
De Wit, Paul	—	1861, 1862, 1864	
De Witte, François . .	—	1851	
Dewolf, Alphonse . . .	1864		
De Wolf, Renier . . .	1874		
Dewonck, Charles . .	—	1857	
Dewulf, Désiré	1880, 1881		
Dewulf, Maurice . . .	—	1881	
De Wyels, Pascal . .	—	1841	
De Wylge, Albert . .	—	1866	
De Wynants, Georges .	1859		
De Wynter, Charles . .	1862		
De Wynter, Désiré . .	1863		
Dezeine, Camille . . .	—	1874	
D'Hainaut, André . .	1880		
D'Hane Steenhuyse, G. .	—	1877	
Dhauw, Théophile . .	—	1873	
Dhavré, Charles . . .	—	1880	
D'helft, Félix	—	1852	
Dheydt, Auguste . . .	1862, 1863		
D'Hondt, Alfred . . .	—	1881	
D'Hondt, Pierre . . .	—	1879	
D'Hont, Richard . . .	—	1865	
D'Hooge, Victor . . .	—	1880	
D'Hoosche, Jules . . .	—	1880	
D'huart, Frédéric . . .	—	1850	
Dhuyvetter, Oscar . .	—	1880	
Dickhaut, Jean . . .	—	1866	
Diderich, Emile . . .	—	1869, 1871, 1872	
Didier, Pierre-Joseph. .	—	1859	
Didion, Henri	—	1873	
Diederen, Charles . .	1878		
Diederich, Adolphe . .	—	1855, 1857, 1858	
Diegerick, Alfred . . .	—	1857, 1859, 1860	
Diegerick, Alphonse . .	—	1868	
Dierckx, Charles . . .	—	1871	
Dierckx, Jean . . .	—	1852	
Dierckx, Pierre-Louis .	1856		
Dierick, Jules	—	1857	
Dierick, Léon	1867		
Dieu, Achille	1881		
Dieu, Aimé	1878, 1879		
Dieu, Edmond	1865		
Dieu, Emmanuel . . .	—	1850	
Dieu, Louis-Léon . . .	1875		
Dieu, Vital	—	1871	
Dieudonné, Achille-Jos.	—	1874	
Dieudonné, Charles . .	—	1876	
Dieudonné, Eugène . .	—	1854	
Dieudonné, Henri-P. .	—	1873	
Dieudonné, Jean-M.-P. .	—	1873	
Dieudonné, Melchior .	—	1864	
Dignaut, Oscar . . .	—	1879	
Dignef, Lambert . . .	1870, 1871		
Dille, Edmond	1863		
Dillen, Frédéric . . .	—	1859, 1860	
Dillen, Léopold . . .	—	1856	
Dimanche, Nicolas . .	1868, 1869		
Dimanche, Octave . .	1881		
Dimbourg, Henri . . .	—	1868	
Dimbourg, Jules . . .	—	1857	
Dineur, Firmin	1865	1866, 1868	
Dineur, Henri-Alphonse.	1864	1865	
Dinjart, François . . .	—	1881	
Dinot, Lucien	1875		
Diole, Paul	—	1861	
Dirette, Jules	1875		
Diricq, Louis	—	1879	
Dirix, Aloïs	—	1871	
Dirix, Joseph-Emile . .	—	1873	
Dirkx, Charles	1877		
Discailles, Ernest . .	—	1853, 1854, 1855	
Discailles, Léon . . .	—	1879	
Dispa, Jules	—	1880	
Distèche, Ernest . . .	1880, 1881		
Distèche, Hector . . .	—	1872	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS
Distèche, Victor . . .	1869		
D'Ieteren, Jean-Emile .	1870, 1871		
Diteren, Joseph . . .	1868		
Dobbelstein, Grégoire .	—	1871	
Dochez, Alexandre . .	1880, 1881		
Dochez, Henri	1869		
Dochez, Jacques . . .	1872, 1873		
Dock, Jules	1868		
Dock, Nicolas	1867		
Dockx, Charles . . .	1877		
Dockx, Corneille . . .	1859		
Doclot, Lamoral . . .	1876		
Docquier, Alfred . . .	—	1840	
Docquier, Constant . .	—	1862	
Docquier, Ferdinand . .	1867		
Docteur, Gustave . . .	—	1855, 1857	
Dodémont, Léon . . .	—	1855, 1857	
Dohy, Louis	1855		
Doignies, Auguste . .	1879	1880	
Dolez, Edmond	—	1854	
Dolez, Georges	—	1863	
Dolez, Léon	—	1853, 1854	
Dolimont, Joseph . . .	1874		
Dolimont, Omer . . .	1851		
Dolne, Victor	1869		
Dommartin, Léon . . .	—	1857, 1858	
Dombrez, Hyacinthe . .	—	1869	
Doms, François . . .	1858		
Doncker-Duynis, Jean .	—	1865	
Donckier, Ivan	—	1857	
Donckier, Léon	—	1853, 1854, 1855.	
Donckier, Marcel . . .	—	1857, 1859, 1860	
Doneux, Joseph . . .	1874		
Donego, Joseph . . .	—	1881	
Donnay, Emile	1863		
Donnet, Emile	1865, 1866	1869	
Donnez, Florent . . .	1856		
Donniaux, Auguste . .	1880, 1881		
Donny, Albert	—	1857	
Dony, Clément	1880, 1881		
Dony, Edouard	1876		
Dony, Jean-Julien . .	—	1855, 1857	
Dony, Joseph	1875		
Dony, Léonce	1879		
Dooms, Arthur	—	1859	
Dopchie, Fernand . . .	1878		
Dorken, Richard . . .	1866		
Dorlin, Emile	—	1854	
Dormal, Armand-Joseph.	1874		
Dormal, Jules	—	1859	
Dorsch, Charles . . .	—	1876	
Dortu, Ernest	—	1874, 1877	
Dortu, Victor-Joseph . .	—	1861	
Dory, Ferdinand . . .	1881		
Dossin, Emile	1876		
Dossin, Emile-Jean . .	1871		
Dossin, Fernand . . .	1876		
Dotrange, Armand . .	1856		
Douchamps, Joseph . .	1879		
Doudan, Jules	—	1865	
Doude, Jean	—	1871, 1872	
Doudelé, Jules	—	1841	
Doudelet, Eugène . . .	1854	1857, 1859, 1860	
Douha, Henri	—	1842	
Douha, Hubert	1875		
Doumier, Victor . . .	1865		
Douny, Constant . . .	—	1864, 1867	
Douny, Joseph	—	1865, 1868	
Dourlet, Camille . . .	1875		
Dourlet, Edouard . . .	1869		
Doutreligne, Badilon .	—	1873	
Doutreligne, Charles .	—	1880	
Doutreligne, Gustave .	—	1873	
Doutreligne, Jules . .	1868		
Doutreloux, Victor . .	—	1853, 1854, 1855	
Doutrepont, Auguste .	—	1881	
Doutrepont, Aug.-Jos. .	—	1860, 1861	
Doutrewe, Albert . . .	—	1857, 1859	
Doutrewe, Pierre . . .	—	1851, 1852, 1854	
Douxfils, Charles . . .	1850		
Doye, David	—	1860	
Doyen, Joseph	—	1871, 1872	
Draily, Jules	1880		
Draily, Nestor	—	1845, 1847	
Dramaix, Albert . . .	1870		
Drapier, Alfred	1866		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Dreesen, Léopold . . .	—	1845	
Dreessens, Gustave . .	—	1863	
Drèze, Alphonse . . .	—	1864	
Drèze, Édouard . . .	1875		
Drèze, Gustave . . .	—	1880	
Drèze, Hyacinthe. . .	1878		
Driane, François . . .	1868		
Driane, Joseph. . . .	1868		
Drianne, Alexandre . .	1873		
Drieghe, Barthélemy. .	—	1851, 52, 54	
Driesen, Chrétien . . .	1875		
Driesen, Félix	—	1845	
Drion, Félix.	1877		
Drion, Henri	—	1857, 1859	
Drisket, André. . . .	—	1857	
Droeshout, Adrien . .	1862		
Droeshout, Charles . .	—	1872	
Droeshout, Pierre. . .	—	1872	
Drogart, Romain . . .	—	1864, 1866	
Droixhe, Nestor . . .	—	1858	
Droogman, Hubert . .	—	1875	
Droot, Antoine. . . .	—	1874	
Drory, Harold	—	1863, 1866	
Drossart, Théodore . .	1872		
Drossart, Xavier . . .	1868		
Druart, Léon	1878, 1879	1880	
Druart, Victor	1880		
Druart, Xavier. . . .	—	1874	
Drubbé, Eugène-Joseph.	1864		
Druet, Eugène. . . .	—	1860, 61, 63	
Drugman, Hubert. . .	—	1873	
Drugman, Léon-P.-C. .	—	1863, 1866	
Drugmand, Désiré. . .	—	1865	
Drugmand, Ernest. . .	1871		
Drugmand, Jules . . .	1874		
Drumé, Alfred	—	1881	
Dryen, Justinien . . .	1875	1878	
Dryon, Ephrem. . . .	—	1865	
Dryvers, Émile . . .	1871		
Dryvers, Joseph . . .	1865		
Dubar, Camille. . . .	—	1858	
Dubertry, Arthur . . .	—	1873	
Dubiez, Henri	—	1865	
Dubiez, Théophile. . .	—	1856, 58, 59	
Dubois, Adolphe . . .	—	1844, 1845	
Dubois, Adolphe . . .	—	1849	
Dubois, Albert. . . .	—	1861, 1863	
Dubois, Alfred. . . .	—	1854, 1857	
Dubois, Alphonse . . .	1870		
Dubois, Antoine . . .	1858		
Dubois, Arille	1879, 1880		
Dubois, Arthur. . . .	—	1853, 1854	
Dubois, Auguste . . .	1876		
Dubois, Charles . . .	—	1850, 51, 52	
Dubois, Constant . . .	—	1847	
Dubois, Constant . . .	—	1860, 1862	
Dubois, Edmond . . .	1869, 1870		
Dubois, Edouard . . .	—	1859, 1860	
Dubois, Emile	—	1869	
Dubois, Emile	—	1872, 1874	
Dubois, Emile	1881		
Dubois, Emile-R.-J. . .	1871, 1872	1874	
Dubois, Ernest. . . .	1879		
Dubois, Eugène . . .	—	1845	
Dubois, Evenor . . .	—	1862	
Dubois, Félix	1876	1878	
Dubois, Ferdinand . .	1880		
Dubois, Fidèle	—	1874	
Dubois, François . . .	1867		
Dubois, Hippolyte. . .	—	1866, 1867	
Dubois, Jean-Pierre . .	—	1874, 1877	
Dubois, Joseph. . . .	—	1876	
Dubois, Joseph-Jacques.	1875, 1876		
Dubois, Jules	1855		
Dubois, Jules	1872		
Dubois, Jules	1880		
Dubois, Julien	1877		
Dubois, Lambert . . .	—	1857	
Dubois, Léon	1868		
Dubois, Léon-Pierre . .	1874		
Dubois, Léopold-Jos.-M.	1872, 1873		
Dubois, Louis	—	1862	
Dubois, René	1873		
Dubois, Rodolphe . . .	1872		
Dubois, Rodolphe . . .	—	1876	
Dubois, Victor. . . .	1876		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Dubois, Victor-Louis. .	—	1862, 1865	
Dubois d'Enghien, Hect.	—	1850, 1851	
Dubois d'Enghien, Léon.	1873, 1874	1878	
Dubois d'Enghien, Max. .	1859, 1860		
Dubrule, Joseph . . .	—	1846	
Dubrunfaut, Auguste. .	1873		
Dubrunfaut, Joseph . .	—	1874	
Dubucq, Firmin . . .	1877, 1878		
Dubuisson, Joseph . .	1873, 1874		
Dubuisson, Henri-J.-B. .	1873		
Dubuisson, Léon . . .	—	1874	
Duby, Désiré	1844		
Ducamp, Charles . . .	1864, 1865		
Ducarme, Jules . . .	1862, 1863		
Ducattillon, Louis. . .	1880		
Duchaine, Gustave . .	—	1851	
Duchamps, Emile-Joseph	1867, 1868		
Duchamps, Jean-Bapt. .	1869		
Du Chastel, Paul . . .	—	1864	
Duchateau, Armand . .	1863		
Duchateau, Désiré . .	1874		
Duchateau, Emile. . .	1855		
Duchateau, Ernest . .	—	1873	
Du Chatelet, Louis . .	—	1869, 70, 71, 72	
Duchesne, Alfred . . .	—	1848	
Duchesne, Emile . . .	1872, 1873		
Duchesne, Eugène. . .	1873	1876	
Duck, Victor	1875		
Duckerts, Bertin . . .	—	1881	
Duckerts, Charles. . .	1862		
Duckerts, Jules . . .	1862		
Duckerts, Léopold . .	1859, 1860		
Duckertz, Jules . . .	—	1863	
Ducoffre, Antoine-C. .	1863		
Ducq, Victor	1874		
Duculot, Albert . . .	1878, 1879		
Duculot, Célestin . . .	1859		
Dudicq, Camille . . .	1869, 1870		
Dudicq, Léon	—	1860	
Dudique, Léon. . . .	1855		
Dufaux, Emile	1876, 1877		
Dufermont, Louis . . .	1875		
Dufour, Aimé	1881		
Dufour, Albert. . . .	1879		
Dufour, Arthur. . . .	—	1852, 1854	
Dufour, Charles . . .	—	1860	
Dufour, Emile	—	1865	
Dufour, Firmin. . . .	—	1855	
Dufour, Louis	—	1874	
Dufour, Louis	1880, 1881		
Dufour, Remi	—	1858	
Dufourny, Adrien. . .	1871, 1872		
Dufourny, Alexis . . .	—	1866, 1868	
Dufourny, Robert. . .	1877		
Dufranne, Adolphe . .	—	—	1854
Dufranne, Modeste . .	1861		
Dugauquier, Constant .	—	1857	
Dugauquier, Léon. . .	—	1874	
Dugniolle, Léopold . .	1871		
Dugniolle, Maximilien .	—	—	1844
Duhant, Emile	1875		
Duhaut, Frédéric . . .	1881		
Duhot, Aimé	—	1869	
Duiveter, Alexandre . .	—	1850	
Dujacquier, Jean-Bapt. .	1863, 1864		
Dujardin, Charles-H. .	1871		
Dujardin, Constant . .	1870		
Dujardin, Edmond. . .	1851		
Dujardin, Ernest . . .	1879		
Dujardin, Jules. . . .	1873		
Dujardin, Léon. . . .	1874		
Dujeux, Ernest. . . .	—	1869	
Dulart, Modeste . . .	1877, 1878		
Dulart, Lucien. . . .	1881		
Dulière, Adolphe . . .	—	1869	
Dullekens, André . . .	1876		
Dumercy, Charles. . .	—	1864	
Dumercy, Edouard . .	1877		
Dumesnil, Louis . . .	—	1842, 1843	
Dumez, Augustin . . .	1876		
Dumez, François . . .	1878		
Dumez, François . . .	1880		
Dumon, Alfred	—	1872	
Dumon, Auguste . . .	1868		
Dumon, Herman . . .	—	1873	
Dumonceau, Léopold. .	1872		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Dumonchaux, Ursmar	—	1857	
Dumongh, Emile	—	1861, 1863	
Dumongh, Jean-Baptiste	1860, 1861		
Dumont, Albert	—	1871	
Dumont, Alphonse	1850		
Dumont, André	—	1865	
Dumont, Arthur	—	1872	
Dumont, Auguste	1870		
Dumont, Auguste	1873		
Dumont, Constant	—	—	1843
Dumont, Edouard	—	1881	
Dumont, Georges	—	1859	
Dumont, Gustave	1875		
Dumont, Henri	—	1864	
Dumont, Henri	—	1868	
Dumont, Herman	—	1872, 1873	
Dumont, Léopold	1877		
Dumont, Marc	—	1861	
Dumont, Paul	1878		
Dumont, René-Léopold	1870, 1871		
Dumont, Théodore	—	1872, 1874	
Dumortier, Adolphe	1866		
Dumoulin, Arthur	1867	1868, 69, 70	
Dumoulin, Arthur	—	1872	
Dumoulin, Eugène	—	1861, 1862	
Dumoulin, Henri	1874, 1875		
Dumoulin, Jean-Baptiste	1879		
Dumoulin, Louis	—	1852	
Dumoulin, Urbain	—	1873, 1875	
Dunesme, Jean-Bapt^e-Jul.	1873		
Dupire, Albert	1877, 1878		
Dupire, Jules	1862		
Dupont, Alfred	—	1852	
Dupont, Alfred	—	1863	
Dupont, Alfred	1881		
Dupont, Armand	—	1876	
Dupont, Armand	1877		
Dupont, Edmond	—	1873	
Dupont, Emile	—	1850, 51, 52	
Dupont, Emile	1865, 1866		
Dupont, Emile	1881		
Dupont, Eugène	—	1852	
Dupont, Eugène	1871		
Dupont, Florimond	1876		
Dupont, François	—	1857	
Dupont, Gustave	1868, 1869		
Dupont, Henri	—	1841	
Dupont, Henri	—	1859	
Dupont, Henri	—	1861, 62, 64, 65	
Dupont, Henri	—	1868, 1870	
Dupont, Joseph	—	1842	
Dupont, Joseph	—	1852	
Dupont, Télesphore	1873		
Dupont, Théodore	1862		
Dupont, Victor	1869		
Dupont, Winand-Victor	1850		
Dupré, Abel	—	1872	
Dupré, Gaston	—	1863	
Dupréel, Gustave	1859, 1860		
Dupret, Albert	—	1873	
Dupret, Ernest	—	1859	
Duprez, Adhémar	—	1863	
Dupuis, Edouard	—	1875	
Dupuis, Ernest	1868		
Dupuis, François	—	1856	
Dupuis, Louis	—	1854, 1857	
Dupuis, Maurice-Alex.	1872		
Dupuis, Paul	1875		
Duquenne, Arthur	—	1872	
Duquenne, Victor	1877		
Duquesne, Edmond	1864		
Duquesne, Emile	1864		
Duquesne, Emile-Victor	1875		
Duquesne, François	1860		
Duquesne, Léandre	1877		
Duquesne, Léon	1870, 1871		
Duquesne, Omer	—	1852	
Duquesnes, Ernest	—	1874	
Duquesnoy, François	1873		
Duray, Désiré	1876		
Durez, Emile	—	1848, 1850	
Durieu, Omer	1870		
Durieu, Théophile	—	1864	
Durieu, Victor	1871		
Durieux, Arthur	1874, 1875		
Durieux, Camille	—	1859	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS
Durieux, Charles	—	1869	
Durieux, Constantin	—	1864	
Durieux, Nestor	1864	1865	
Durlet, Eugène	—	1866	
Du Roy, Arthur	—	1852, 1853	
Du Roy, Fernand	—	1851, 1852	
Du Roy, Gustave	—	1856, 58, 59	
Du Roy, Harold	—	1848	
Dusart, Emile-Charles	—	1857	
Dusart, Paul	1860		
Dusausoy, Germain	—	1853, 1854	
Du Sepulchre, René	—	1880	
Dussart, Alfred	1880, 1881		
Dussart, Charles	1874	1876, 1878	
Dussart, Jacques	1854		
Dussart, Léon	1878, 1879		
Dussart, Léopold	1875		
Duterme, Jules	1860		
Duterque, Charles	—	1851	
Dutrannois, Gustave	1859		
Dutrannois, Léon	—	1871	
Dutreux, Emile	—	1845, 1846	
Dutreux, Léon	—	1861, 1863	
Dutrieux, Fernand	1874		
Dutrieux, Florent	1864		
Dutrieux, Henri	—	1865, 66, 68	
Dutrieux, Pierre-Joseph	—	1865	
Dutry, Adolphe	1849		
Duveillé, Auguste	—	1881	
Develaar van Campen, L^s.	—	1869, 70, 71, 72	
Duvignaud, Auguste	—	1870	
Duvigneaux, Alfred	—	1869	
Duvivier, Charles	—	1850, 51, 52	
Duvivier, Jules	—	1873	
Duwelz, Arthur	—	1860	
Duwelz, dit Algrain, Gust.	1872		
Duwez, Jean-Baptiste	—	1868	
Duwez, Joseph	—	1854, 1857	
Duwez, Jules	1874		
Duwez, Théodore	—	1860	
Duyck, Edouard	—	1874	
Duysters, J.-Th.-C.-F.	—	1872	
Duysters, Charles-Prosp	1873		
Duysters, Henri	1874		
Dwelshauvers, Arthur	—	1859	
Dwelshauvers, Victor	—	1852, 1854	
E.			
Ectors, Jules	1868		
Eeckhout, Gustave	—	1866	
Eeman, Achille	1862		
Eeman, Camille	1869		
Eeman, Gustave	1877		
Eemans, François	1868		
Egrisse, Victor	1869		
Elebaers, Adolphe	1871		
Elebaers, Henri	1865		
Elewaut, Théophile	—	1854	
Elfers, Ernest	1875		
Elias, Albert-Mathieu	1874		
Elas, Emile	—	1870	
Eloir, Eugène	1878, 1879		
Eloy, Jules	1850		
Eloy, Jules-Joseph	1864		
Emery, Polydore	1877		
Empain, Eugène	1868, 1869		
Empain, François	—	1879	
Engelmann, Eugène	1879		
Engelmann, Paul	1875		
Engels, Arnold	—	1863	
Engels, Egide	1867		
Englebert, Eugène-Ad.	1863, 1864		
Englebert, Léonard	—	1874	
Englebert, Louis	1865		
Englebert, Walthère	—	1841	
Ensch, Numa	—	1858	
Erculisse, Eugène	—	1874	
Ergo, Jean-Louis	1875		
Erkens, Jean	1878		
Ermel, Alfred	—	1856	
Ermel, Eugène	1875		
Ermel, Hector	—	1846	
Ermel, Hector	1876		
Ermel, N.-M.	1861		
Ernotte, Joseph	1877, 1878		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Ernould, Edmond	1869, 1870		
Ernst, François	—	1874	
Ernst, Victor	—	1857	
Ernst, Victor	1880		
Errera, Léo	—	1872	
Esbois, Fortuné	1874		
Escouflaire, Amédée	1871		
Escouflaire, Charles	—	1874	
Etienne, Alphonse	1859, 1860		
Euchez, Constant	1870	1873	
Eulers, Joseph	1875		
Evenepoel, Edmond	1860		
Everaert, Camille	—	1866	
Everaert, Philémon	1874		
Everaerts, Edmond	1876	1879	
Everaerts, Gustave	1869	1872	
Everard, Adolphe	—	1842	
Evrard, Arthur	1877, 1878		
Evrard, Camille	—	1841	
Evrard, Camille	1879, 1880		
Evrard, Edmond	1873		
Evrard, Edmond	1881		
Evrard, Eugène	1881		
Evrard, Jules	—	1857	
Evrard, Léopold	1876		
Evrard, Louis	1875		
Evrard, Octave	1874		
Evrard, Victor	—	1853	
Excoffier, Jules	—	1864	
Eyben, Charles	—	1851	
Eyben, Guillaume	—	1852, 1854	
Eyerman, Jules	—	1870, 71, 72	
Eymael, Frédéric	—	1840	
F.			
Fabri, Edmond	1869, 1870	1871, 1873	
Fabrion, Henri	1873		
Fabry, Edmond	—	1871	
Fabry, Edmond	1875		
Fabry, Léon	1879		
Fabry, Victor	—	1851, 1852	
Fabry, Vincent	—	1864, 66, 67	
Faes, Auguste	—	1850	
Faes, Joseph	—	1868	
Fagnan, Edmond	—	1861, 1863	
Fagnard, Clovis	—	1871, 1873	
Fagnard, Léopold	—	1864, 66, 67	
Fagnart, Fernand	—	1873	
Fagot, Auguste	—	1858	
Fagot, Henri-Joseph	1860		
Faider, Amédée	—	1859, 1860	
Fain, Alexandre	—	1865	
Falaise, Jules	1880		
Falaise, Victor	1877		
Falaux, Jules	1880		
Falcon, Albert	1854		
Falise, Léon	1877		
Falk, Gustave	—	1855	
Fallay, Norbert	1864		
Falleur, Octave	1879, 1880		
Falmagne, Eugène	1878		
Famenne, Arthur	1878		
Farcy, Timothée	—	1862	
Fasbinder, Jean	—	1867	
Fassin, Paul	—	1868	
Fassoul, Victor-Joseph	1874		
Fastré, Martin	—	1866	
Fastré, Nicolas	1873	1874	
Fastrey, Gustave	1877		
Fauconnier, Eugène	—	1873	
Fauconnier, Fernand	1869		
Fauconnier, Hector	1873		
Fauconnier, Henri	—	1870	
Fauconnier, Joseph	—	1874	
Fauquel, Victor	—	1843	
Fauville, Const.-Ignace	1856		
Fauville, Jules	1876		
Favray, Léon	1878		
Fay, Aimable	1872		
Fay, Léon	—	1862, 1864	
Faydt, Jules	1859		
Fayen, Louis	1879		
Fayhay, Henri	1874		
Fayt, Ferdinand	1866, 1867		
Fecher, Joseph	1880		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Feldhaus, Georges	1879		
Félix, Alexandre-Const.	—	1859	
Félix, Jules	1881		
Felsenhardt, Nicolas	—	1860, 1861	
Ferber, Jean	—	1861, 1863	
Ferette, Julien	—	1879	
Feriage, Emile	—	1855	
Ferin, Laurent	1865		
Ferir, Ernest	—	1863, 1866	
Ferir, Léopold	—	1869, 71, 72	
Fernau, Constant	—	1870, 1872	
Fernemont, Henri	1876		
Feron, Charles	—	1850	
Feron, Edmond	1879		
Féron, Emile	1870, 1871		
Féron, Emile	—	1872, 1873	
Féron, Joseph	—	1860, 1861	
Féron, Nestor	—	1871	
Féront, Gaston	1872		
Ferrand, Julien	—	1868	
Ferrant, Ernest	1873		
Ferrer, Joseph-Gustave	1873		
Ferret, Adolphe	1874		
Ferrier, Julien	1878		
Fétis, Charles	—	1859, 1860	
Feuillon, Augustin	1855		
Fever, Henri	1881		
Février, Jules	—	1855, 57, 58	
Feye, René	—	1864, 66, 67	
Feyen, Michel	—	1874	
Feys, Victor	—	1880	
Fiasse, Charles	—	1874	
Fierens, Louis	—	1865	
Fiévez, Emile	—	1869	
Fievez, Henri	—	1874	
Fiévez, Jean-Baptiste	1869		
Figille, Charles	—	1880	
Figue, Emile	1876, 1877		
Fineuse, Edmond-G.	—	1863, 1864	
Fineuse, Emile	—	1862	
Fiocco, Adolphe-Ignace	—	1857	
Fiocco, Emile-Jacques	—	1862	
Fion, Théodore	1851		
Firket, Adolphe	—	1853, 1855	
Firket, Charles	—	1868, 1869	
Fischer, Firmin	—	1840	
Fischer, Louis	1854		
Fischer, Victor	—	1868, 1870	
Fivet, Camille	1875		
Flamache, Armand	—	1868	
Flamencourt, Adolphe	—	1848	
Flamme, Jean-Baptiste	—	1863	
Flamme, Joseph	1878, 1879		
Flanneau, Edouard	—	1852	
Flasse, Alfred	1880		
Flechet, Ferdinand	—	1857	
Fleury, Olivier	1877		
Flore, Paul	—	1872	
Florent, Cyville	1879, 1880		
Florus, Remy	—	1860	
Focan, Joseph	1877		
Foccroulle, Georges	—	1874	
Foccroulle, Henri	—	1874	
Focquet, Armand	—	1869	
Focquet, Edmond	—	1863, 64, 65, 66	
Focquet, Narcisse	—	1845	
Focquet, Nestor	—	1868, 1869	
Focquet, Paul	—	1880	
Foks, Abraham	—	1872	
Folie, François	—	1845, 1847	
Follet, Léon	—	1873	
Follet, Pierre	1866		
Fologne, Théodore	1879		
Fondeurs, Louis-N.-J.	—	1869	
Fondu, Léon	1859		
Fonsny, Henri	—	1860	
Fonsny, Henri	—	1868, 1869	
Fonsny, Iwan	—	1880	
Fonsny, Louis	—	1870	
Fonsny, Oscar	1879		
Fonsny, Philippe	—	1879	
Fontainas, Charles	1850	1855, 1856	
Fontaine, Alfred	—	1863	
Fontaine, Alphonse	1849		
Fontaine, Carolé-Louis	1864		
Fontaine, Edouard	1868		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Fontaine, Ernest	—	1873	
Fontaine, Gaston	1872		
Fontaine, Henri	1858		
Fontaine, Jules	1865		
Fontaine, Léon	—	1865	
Fontaine, Léopold	—	1873	
Fontaine, Oscar	—	1873	
Fontaine, Théodore	—	1867, 1868	
Foquel, François-Ferd.	1857		
Forrer, Joseph-Gustave	1873, 1874		
Fortamps, Georges	—	1879	
Forthomme, Jean	—	1881	
Fosny, Auguste	—	1869	
Fosseprez, Alphonse	1860, 1861		
Fosseprez, Ambroise	1866, 1867		
Fosset, Alexandre	1854		
Fostier, Omer-Philibert	1867		
Foucart, Charles	—	1871, 1872	
Foucart, Edouard	—	1872, 1874	
Foucart, François	—	1865, 1868	
Foulon, Victor	—	1874	
Fouquemberg, A.-G.-H.	1864		
Fourcault, Désidère	—	1847	
Fourez, François	—	1871	
Fourez, Joseph	—	1872	
Fourmentin, Herman	1878		
Fourmois, Emile	1854		
Fourmois, Louis	1881		
Fournier, Désiré-Louis	1873, 1874		
Fourrier, François	—	1873	
Foury, Alphonse	—	1857, 1858	
Fraeys, Alexandre	—	1863, 66, 67	
Fraeys, Joseph	—	1841	
Fraeys, Louis-François	—	—	1842
Fragneux, Jean	—	1881	
Fraichefond, Gustave	1872		
Fraigneux, Jules	—	1862	
Fraikin, Guillaume	1857		
Fraipont, Ferdinand	—	1871, 72, 74	
Fraipont, Jean-Baptiste	1859		
Fraiture, Hubert	1868		
Frambach, Edouard	—	1879	
Francart, Joseph	1876, 1877		
Franchimont, Ulysse	1878		
Francis, Joseph	1864		
Francis, Michel	1870, 1871		
Franck, Arthur	—	1874	
Franck, Charles	1869		
Franck, Jules	1875, 1876		
Franck, Louis	—	1878	
Francken, Alexis	1875		
Francken, Edmond	—	1872	
Francken, Joseph-Franç.	—	1865	
François, Alfred	1865		
François, Auguste	—	1862, 1864	
François, Constant	1861		
François, Emile	—	1874, 1876	
François, Etienne	1872		
François, Eugène	1878, 1879		
François, Georges	1874		
François, Idesbalde	—	1861	
François, Jules	—	1857	
François, Jules	—	1873	
François, Jules	1874		
François, Narcisse	1865		
François, Pierre	—	1873	
François, Salomon	—	1847	
Francourt, Constant-Jos.	1860		
Francq, Jules	—	1879	
Francq, Philippe	1878		
Franquet, Jean	1880		
Franquoi, Joseph	—	1852	
Frans, Jean	1870	1871	
Fransquin, Louis	1869, 1870		
Fransquinet, dit Jorissen, Gustave	—	1862	
Frapart, Louis	1863		
Frederichs, Jules	—	1881	
Frédéricq, Albert	—	1863, 1866	
Frédéricq, Léon	—	1865, 1868	1874
Frédéricq, Paul	—	1864, 66, 67	
Frédérix, Charles-Léopd.	—	1861	
Frédérix, Edouard	1860	1866	
Frembach, Edouard	—	1879	
Frentz, Adolphe	1860	1861, 1863	
Frère, Armand	—	1861, 63, 64	
Frère, Arthur	—	1859	
Frère, Charles	—	1857, 59, 60	
Frère, Emile	—	1874	
Frère, Isidore	1875		
Frère, Jean	1877		
Frère, Raimond	—	1865	
Frère, Victor	1873, 1874		
Fréson, Jules	—	1873, 1875	
Freys, Jules	—	1880	
Friart, Charles	1860		
Frick, Henri-Charles	—	1864, 66, 67	
Fries, Victor-Marie	—	1860	
Frische, Louis	—	1868	
Frise, Camille	1874		
Frisée, Léonard	1878		
Frison, Antoine	—	1843	
Frison, Armand	—	1874	
Fritz, Joseph	—	1880	
Froidebise, Eugène	1877		
Froidmont, Richard	1880		
Froidure, Edouard	—	1857, 1859	
Froment, Désiré	—	1840, 1841	
Froment, Désiré	1881		
Froment, Edouard	1858		
Fromont, Louis	—	1879	
Froumy, Camille	—	1868	
Froumy, Théophile	1875, 1876		
Froyen, Joseph	—	1864	
Fuerison, Joseph-Jean	—	—	1842
Fumal, Jules-Joseph	1866		
Funck, Edmond	—	1863	
Furth, Eugène	—	1845	
Fuss, Gustave	—	1868, 1869	
Fynis, Charles	1871	1872	
G.			
Gabriel, Alexandre	1878, 1879		
Gabriel, Emile	1880		
Gabriel, Hubert	1877		
Gabriels, Alexand.-Eug.	—	1859, 1861	
Gaguin, Léopold	1879		
Gaillard, Arthur	—	1874	
Gaillez, Adolphe	1879, 1880		
Gailliaert, Henri	—	1858, 1860	
Gailly, François	1854		
Gailly, Jules	1878		
Gain, Charles	1876		
Gain, Ferdinand	1881		
Galant, Adolphe	—	1873, 1875	
Galezot, Achille	—	1852	
Galland, Arthur	1866	1867	
Gallée, Emile	—	1874, 1877	
Gallemaerts, Emile	1873		
Gallemaerts, Henri	—	1880	
Galler, Pierre	—	1864, 1866	
Gallez, Sylvain	1850		
Galoppin, Victor	—	1871	
Galwey, Frédéric	—	1863	
Gantois, Omer	—	1862, 1863	
Garant, Félix	—	1845	
Gardens, Adrien	—	1874	
Garit, Camille	1879		
Garnier, François-Nicol.	1867, 1868		
Garnier, Louis	1870		
Garot, Henri	1875		
Garot, Jules	—	1852	
Garson, Jules	1881		
Gary, Siméon	—	1849	
Gascu, Henri	—	1867	
Gaspar, Edouard	—	1873, 1875	
Gaspar, Gustave	—	1845	
Gaspard, Hubert	1876		
Gaspard, Victor	—	1861, 1863	
Gastmans, Louis	—	1856, 58, 59	
Gattoye, Simon-Ad.-J.	1855		
Gaucet, Charles	1874		
Gaudibleu, Albert	1869		
Gaudinne, Edmond	1857		
Gaudinne, Eugène	1859		
Gaudy, Léon	1879		
Gaudy, Victor	1870, 1871		
Gaupin, Camille	—	1847	
Gaupin, Camille	—	1878	
Gaupin, Gustave	—	1862	
Gauthier, Joseph	—	1850	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.	NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Gauthy, Nicolas	—	1866		Ghoos, Léonard	—	1869	
Gavroy, Eugène	1873			Ghoos, Louis	—	1875	
Gavroy, Ferdinand	1860	1861		Ghyoot, Alphonse	—	1875	
Gayman, Adolphe	1875			Ghyot, Jean	—	1857	
Gebruers, François	—	1864		Ghysbrecht, Léon	—	1874	
Geefs, Eugène	—	1870, 1872		Ghysbrecht, Oscar	—	1864, 66, 67	
Geens, Emile	1877			Ghyselen, Polydore	1856		
Geens, Jean-Augustin	—	1865		Ghysens, Constant	—	1873	
Geens, Louis	—	1855, 1856		Ghysse, Nicolas	1878		
Geerebaert, Joseph	—	1870		Ghyssens, Joseph	—	1853	
Geernaert, Alfred	—	1841		Ghyssens, Maximilien	—	1855	
Geerooms, Léon	1878, 1879			Gibbert, Xavier	—	1875	
Geerts, Alfred	1872	1873, 1875		Gibol, Remi	—	1855, 1856	
Geerts, François	—	1862, 1864		Giddelo, Henri	—	1875	
Geerts, Julien	1874			Gielen, Joseph	—	1871, 1872	
Geets, Louis Emile	—	1859		Gife, Louis	1869, 1870		
Gelders, Constantin	—	1873		Gigot, Louis-A.-J.	—	1859, 1862	
Gellens, Edouard	1862			Gilain, Eugène	—	1872	
Gellinck, Camille	1879			Gilain, François	—	1840	
Genard, Hector	—	1869		Gilbert, Désiré	1879		
Genard, Léonard	1866			Gilbert, Fernand	—	1876	
Genauder, Emile	1867			Gilbert, Paul	—	1874	
Gendebien, Albert	—	—	1843	Gilbert, Philippe	—	1844, 1848	
Gendebien, Charles	—	1861, 1863		Gilet, Désiré	1875		
Genevrois, Achille	1873			Gilet, Frédéric	—	1857, 59, 60	
Genevrois, Arthur	1875			Gilis, Jean	1877		
Genicot, François-Gust.	—	1845		Gilisquet, Edouard	1869		
Genicot, Jules	1872			Gilkens, Emile	—	1863	
Genin, Adolphe	—	1860		Gilkens, Léopold	—	1871	
Genin, Jean-Baptiste	1855			Gilkinet, Alfred	—	1852	
Genin, Marcel	1875			Gilkinet, Alfred	—	1860, 1861	
Genis, Eugène	1855			Gilkinet, Charles	—	1859	
Genis, Gustave	—	1847		Gillain, Adolphe	1872		
Genis, Louis	1849			Gillain, Ephraïm	—	1870	
Genis, Victor	1855			Gillard, Léon	1880, 1881		
Genonceaux, Louis	1862			Gillard, Oscar	1880		
Genot, Arsène	—	1881		Gillart, Jules	1878, 1879		
Genot, Joseph-Auguste	1868			Gille, Arthur	1861		
Genotteau, Alphonse	—	1874		Gilleman, Charles	—	1873	
Gens, Emile	—	1863		Gilleman, Charles	1879, 1880		
Gentil, Jules	—	1874		Gilleman, Edmond	1872		
Geoffroy, Edouard	—	1862		Gilleman, Edouard	1873		
George, Auguste	1878, 1879			Gilles, Eugène	1866, 1867		
George, Joseph-Arnold	1871			Gilles, Léon	1880, 1881		
Georges, Jean-Baptiste	1878			Gilles, Louis	—	1880	
Georges, Jules	1869			Gilles, Xavier	1873		
Georges, Prosper	—	1868		Gillet, Alfred	1879		
Georis, Jules	1854			Gillet, Armand	1878		
Georis, Victor	1880			Gillet, Charles	—	1870	
Gérard, Arthur	1880, 1881			Gillet, Clément-Auguste	1873, 1874		
Gérard, Eugène	1849, 1850			Gillet, Dieudonné	1877		
Gérard, Gustave	—	1855		Gillet, Edouard	1866		
Gérard, Gustave	—	1863		Gillet, Ernest	—	1865	
Gérard, Gustave	—	1874		Gillet, Eugène	—	1868, 1870	
Gérard, Jules	1858			Gillet, Gustave	1874, 1875		
Gérard, Jules	1874, 1875			Gillet, Jean	1872		
Gérard, Léo	—	1857, 1859		Gillet, Jean-Baptiste	1869		
Gérard, Léon	—	1871, 72, 74		Gillet, Joseph	1875		
Gérard, Louis	—	1872		Gillet, Joseph	1879		
Gérard, Olivier	1874			Gillet, Joseph-Antoine	—	1848, 1849	
Gérard, Paul	—	1870		Gillet, Mathieu	—	1880	
Gérard, Victor	1857			Gillet, Pierre	1877		
Gérards, Bonaventure	1871			Gillet, Victor	1879		
Gerlaxhe, François-M.	1866			Gillez, Joseph-Pierre	1849		
Gerlaxhe, Joseph	1867			Gillias, Louis	—	1863	
Germonpré, Arthur	1858			Gilliaux, Emile	—	1856	
Gerrebos, Henri	1874			Gilliaux, Ernest	—	1861, 62, 64	
Géruzet, Alfred	—	1860		Gilliaux, Eugène	—	1864	
Gesquière, Hector	1879			Gilliaux, Gabriel	—	1865, 1868	
Geubelle, Gustave	—	1861, 62, 63		Gilliaux, Zacharie	—	1852	
Geudens, Pierre	—	1859		Gilliodts, Achille	—	1841	
Geûens, Julien	—	1856		Gillion, Alphonse	—	1873	
Gevaerts, Henri	1876			Gillion, Alphonse-Joseph	1872		
Gevers, Louis	1855			Gillion, Omer-Joseph	1864		
Ghaye, Julien-Joseph	1870	1871, 1874		Gillis, Joseph	—	1869, 1872	
Gheluy, Albert	—	1864, 1867		Gillis, Lucien	1871	1872	
Gheerbrant, Théophile	1862			Gillis, Emmanuel	—	1872, 1874	
Ghenne, Antoine	1877			Gillon, Auguste	—	—	1851
Gheude, Georges	—	1869, 70, 71, 72		Gillon, Raimond	—	1870	
Ghibert, Louis	—	1869		Gilly, Remi	1856		
Ghilain, Hippolyte	1868			Gilmand, Florimond	—	1873	
Ghilain, Jules-Joseph	1855			Gimont, Joseph	1859, 1860		
Ghilain, Philibert	1862, 1863			Gilon, Eugène	—	1863	
Ghislain, Albert	—	1871		Gilot, Joseph	1872		
Ghislain, Auguste	—	1869, 1871		Gilson, Emile	—	1873	
Ghislain, Louis	1868			Gilson, Eugène	—	1868	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Gilson, Félix	1873		
Gilson, Léon	—	1852	
Gilsoul, Félicien	1869, 1870		
Giron, Alfred	—	1845, 46, 47, 48, 49, 50	
Giron, Philippe	1854		
Giroul, Armand	—	1874	
Giroul, Jules	—	1874	
Gits, Jean-Baptiste	1880, 1881		
Gittée, Auguste	—	1874	
Glenisson, Edouard	1851		
Glenisson, Gustave	1854		
Glibert, Florian	—	1866	
Gliedner, Alcide	1874, 1875		
Glorieux, Zénon	—	1876	
Gloze, Constant	1871		
Gloze, Gaston	—	1872	
Gob, Antoine	—	1881	
Gobain, Philippe	—	1849	
Gobeaux, Paul	1876		
Gobert, Charles-Auguste	—	1858, 1859	
Gobert, Edmond	1871		
Gobert, Zéphir	1878, 1879		
Gobiet, Louis	1881		
Gobin, Richard	—	1878	
Goblet, Joseph	1881		
Goblet, Nicolas	—	1868, 1870	
Goblet, Pierre	1870		
Godart, Adolphe	1856		
Godard, Alfred	1876		
Godart, Ambroise	1870, 1871		
Godart, Emile	1877		
Godart, Jean	—	1860, 1861	
Godaux, Arthur	1867		
Godbille, Nestor	—	1871, 72, 74	
Godchaux, Louis	—	1854	
Godderis, Gustave	1876, 1877		
Godderis, Médard	1877		
Goddyn, Emile	—	1854, 1857	
Goddyn, Ulric	—	1871	
Godeau, Joseph	1860		
Godeau, Jules	1871, 1872		
Godeau, Victor	1869, 1870		
Godechal, Hector	—	1865, 1868	
Godefroid, Emile	1881		
Godefroid, Jules	—	1853	
Godefroid, Philippe	1880, 1881		
Godefroid, Valeri	1877		
Godenir, Nicolas	1867, 1868		
Godenir, Victor	1856		
Goderus, Armand	—	1871, 1872	
Godeski, Edouard	1856		
Godfvin, Modeste	—	1871	
Godfroid, François	1858		
Godfroid, Victor	—	1872, 1874	
Godin, Henri	1856		
Goedts, Joseph	—	1872, 1874	
Goebel, Frédéric	—	1870	
Goebels, William	—	1851, 52, 53	
Goedert, Paul	—	1861	
Goemaere, Arthur	—	1858, 1860	
Goethals, Adolphe	—	1880	
Goethals, Albert	—	1868, 1870	
Goethals, Alphonse	—	1855	
Goethals, Armand	—	1871, 1872	
Goethals, Léopold	—	1874	
Goethals, Paul	—	1874	
Goethals, René	—	1866, 1868	
Goethals, Victor	—	1881	
Goetinck, Hector	1867	1871	
Goetsbloets, Constant	—	1854	
Goetz, Adolphe	1856		
Goffart, André	1850		
Goffart, Ernest	1877		
Goffart, H.-Alex.	1875		
Goffé, Alexandre-Joseph	1857		
Goffin, Achille	—	1860, 1861	
Goffin, Adelin	1875		
Goffin, Alfred	—	1869, 70, 71, 72	
Goffin, Arthur	—	1865, 66, 68	
Goffin, Désiré	1881		
Goffin, Edmond	—	1855	
Goffin, Eugène	1878		
Goffin, Joseph	1879	1880	
Goffin, Louis	1874, 1875		
Goffin, Prosper	—	1848	
Goffin, Samuel	—	1874	
Goffin, Théophile	—	1858, 1859	
Goffin, Walther	—	1877	
Goffinet, Gaspard	1859		
Goffinet, Théophile	—	1881	
Goffint, Omer	1860		
Gogo, Jean-Baptiste	—	1859, 1861	
Goldenberg, Edouard	—	1857, 1860	
Golle, Frédéric	—	1880	
Goltfus, Joseph	—	1874	
Gombault, Charles	—	1874	
Gombault, Lucien	—	1869, 1870	
Gombault, Urbain	—	1873, 1875	
Gombert, Albert	—	1859	
Gommaerts, Florent	—	1881	
Gommers, Louis	1868		
Gommers, Polydore	1870		
Goncette, Jules	—	1871	
Gondat, Charles	1870		
Gondry, Adolphe	1881		
Gondry, Auguste	—	1854, 1857	1861
Gondry, Gustave	—	1876	
Gondry, Henri	—	1861	
Gonnachon, Adolphe	—	1847	
Gonne, Maximilien	—	1841	
Gonthier, Arthur	1875, 1876		
Good, Charles	—	1873, 1875	
Gooris, Léon-Adolphe	1873		
Goossens, Armand	—	1881	
Goossens, Arthur	1872		
Goossens, Auguste	1873		
Goossens, Charles	—	1873	
Goossens, Charles	1875		
Goossens, Jean-François	—	1872	
Goossens, Jules	—	1880	
Goossens, Oscar-D.-L.-J.	1872		
Goossens, Pierre-Léon[1]	—	1860, 1861	
Goossens, Théophile	—	1859, 1860	
Goovaerts, Cyrus	—	1845	
Goovaerts, Louis	—	1846	
Gordinne, Joseph	—	1867, 1869	
Goris, Léon-Adolphe	1872		
Gorrissen, Ferdinand	—	1870	
Gorrissen, Gustave	1876	1878, 1879	
Gorrissen, Joseph	—	1880	
Gorrissen, Léon	—	1874	
Gorrissen, René	—	1874	
Gossain, Adrien	1880, 1881		
Gosse, Ernest	—	1867	
Gosseries, Adolphe	1861, 1862		
Gossieaux, Charles	1876		
Gossieaux, Eloi	1873		
Gossieaux, Joseph	1867		
Gossuin, Auguste	—	1861	
Gotte, Nicolas	1880, 1881		
Gottot, Lucien	1872		
Gouder de Beauregard, Adolphe	—	1857, 59, 60	
Gouder de Beauregard, Joseph	—	1868, 69, 70	
Goudier, Fleurice	1880		
Gougnard, Henri-J.-J.	1870	1871	
Gougnard, Jean	1876		
Goujon, Emile	—	1855	
Goulancourt, Auguste	1851		
Goût, Joseph	—	1874, 1877	
Goutière, Joseph	1879, 1880		
Gouttier, Emile	—	1862	
Gouverneur, Oscar	—	1874	
Goux, Désiré	—	1871	
Goux, François	—	1869, 71, 72	
Gouzon, Jean-Baptiste	1857		
Govaerts, César	—	1871	
Govaerts, Jean	—	1871	
Govaerts, Jean-Jacques	1870		
Govaerts, Octave	—	1874, 1877	
Govers, Jean-Augustin	—	1866	
Goyens, Albert	—	1880	
Goyens, François	—	1878	
Goyens, Jean-Joseph	—	1866	
Goyens, Léopold	—	1876	
Goyens, Modeste	—	1865	
Gozin, Joseph	1860, 1862		
Grade, Eugène	1854	1855, 1856	
Grade, Georges	1881		
Grafé, Alfred	—	1872, 1873	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Grafé, Joseph	—	1874	1880
Grafé, Léon	—	1870	
Graff, Emile	—	1873	
Graff, Jean	1876, 1877		
Graindorge, Joseph	—	1860, 1861, 1862	
Graindorge, Léon	—	1869, 1871, 1872	
Gramme, Armand	1879, 1880		
Gramme, Jules	1861		
Gramme, Lambert	—	1861	
Grand, Victor	1869, 1870		
Grandel, Adolphe	1879		
Grandgaignage, Edmond	—	1851, 1853	
Grandjean, Evariste	—	1840	
Grandjean, Henri	—	1873	
Grandjean, Victor	—	1873	
Grandprez, François	—	1862, 1863	
Grandprez, Winand	1850	1853, 1854	
Grange, Adam-Godefroid	1872, 1873		
Grange, Jules	—	1856	
Grart, Louis	—	1861, 1862	
Gras, Henri	1850		
Gratia, Albert	1876		
Gratia, Gustave	—	1874	
Gratia, Victor	—	1871	
Graveline, Louis	1875		
Gravis, Alphonse	1874		
Grau, Eugène	—	1849	
Grauls, Evariste	1866, 1867		
Grauls, Félix	—	1874	
Graux, Charles	—	1854	
Gravet, Louis	1858		
Gravez, Léon	1879		
Gravez, Victor	—	1863, 1865	
Gravez, Zéphirin	—	1856, 1858, 1859	
Greenhill, Georges	1881		
Grégoire, Albert	1869		
Grégoire, Auguste	—	1858	
Grégoire, Camille	—	1856, 1858, 1859	
Grégoire, Désiré	—	1861, 1863	
Grégoire, Hyacinthe	—	1868	
Grégoire, Léon-Xavier	1856		
Grégoire, Oscar	1870	1872	
Grégoire, Zéphyrin	1849, 1850		
Greindl, Jules	—	1850, 1852	
Greiner, Adolphe	—	1858	
Grenier, Arthur	—	1866	
Grenier, Olivier	1876, 1877		
Grenson, Alcide	—	1854, 1857	
Grétry, Louis-D.-J.	—	1863	
Grévisse, Emile	1872		
Grignard, Alfred	—	1840	
Grignard, André	—	1841, 1842	
Grignet, Auguste-Joseph	1871		
Grimart, Joseph	1876		
Grisar, Arthur		1863	
Grisar, Félix	1880		
Grisar, Jean	—	1855	
Grisard, Félix	1861		
Grivillier, Vital	1863		
Grodent, Théophile	1869, 1870		
Groeninckx, Jules	1881		
Groetaers, Ernest	1862		
Groetaers, Jean	—	1852	
Grognard, Emile	1878		
Gronescheld, Jean	—	1854	
Gross, Joseph	—	1845	
Grosse, Henri	1877		
Grothaus, Edmond	1864	1865, 1867	
Groulard, Joseph-Augte	1864		
Groulard, Jules	—	1874	
Groulard, Victor	—	1853	
Groutars, Charles	—	1876, 1878	
Groutars, Jules	1869		
Groven, Hubert-Nic.	—	1856	
Groverman, Adrien	—	1874	
Groverman, Octave	—	1848	
Gruls, Pierre	1868		
Grünn, Charles	—	1858	
Gruslin, Arthur	1871		
Gruslin, Nestor	1880		
Gruyters, Emile	1871		
Guchet, Auguste-Léon	—	1857	
Guchez, Fulbert	—	1857	
Guelton, Henri	—	1860	
Guénair, Emile	—	1845	
Guénair, Victor-Joseph	—	1850, 1851, 1853	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Guéquier, Edouard	—	1877	
Guérin, Célestin	—	1857, 1860	
Guérin, Emile	—	1850	
Guérisse, Constant	—	1867, 1868	
Guerlot, Jules	—	1863	
Gueymard, Alfred	1863		
Gueymard, Alphonse	—	1881	
Guibert, Victor	—	1842	1849
Guilick, Michel-Joseph	1864, 1865		
Guillain, Emile	1877, 1878		
Guillain, Jules	1876		
Guillaume, Charles	—	1874	
Guillaume, Gustave	1870	1871	
Guillaume, Gustave	1872		
Guillaume, Marcelin	1876		
Guillaume, Paul	—	1869	
Guillaume, Paulin	—	1857, 1859	
Guille, Charles	—	1876	
Guillery, Raoul	—	1874	
Guily, Jules	1876		
Guinin, Joseph	—	1858, 1859	
Guinotte, Ernest	—	1852	
Guinotte, Lucien	—	1852	
Gunther, Paul	—	1873	
Gusbin, Jules	1880, 1881		
Gustin, Edmond	1876		
Gustin, Oscar	—	1873	
Guyaux, Adelin	1878, 1879		
Guyaux, Camille	1869		
Guyaux, Eudore	—	1874	
Guyod, Charles-Henri	—	1863, 64, 65, 66	
Guyot, Céron	1879, 1880		
Guyot, Léon	—	1874	
Guyot, Maurice	1880		
Gys, Prosper	—	1867	
Gyselynck, Gabriel	—	1871, 1872, 1873	
H.			
Haan, Armand	1874		
Haardt, Raphaël	1872		
Haardt, Victor	1872		
Haase, Henri	1877		
Haazen, Valère	—	1869, 1871, 1872	
Habets, Alfred	—	1854, 1857	
Habets, François	—	1856	
Habets, Stanislas-Joseph	—	1864	
Hache, Adolphe	1877		
Hachez, Fernand	1877		
Hachez, Louis	1861, 1862		
Hackin, Emile	—	1861	
Hackin, Oscar	—	1853	
Haeck, Jacques-Louis	1858		
Haecq, Charles	1877		
Haeken, Louis	1880		
Haelewaeters, Jacq.-H	—	1865	
Haenecour, Jules	—	1856	
Haenen, Emile	—	1859	
Haenen, Hubert	1854		
Haerens, Ernest	—	1874	
Haesaerts, Félicien-Gh.	1862		
Haesebyt, Marc	—	1877	
Hagaerts, Constant	1850		
Hagaerts, Constantin	1849		
Hagemans, Gustave	—	1849	
Haghe, Albert	1871		
Haibe, Victor	—	1870	
Haillez, Polydore	1868		
Hainaut, Alfred	—	1855, 1856	
Hainaut, Auguste	1856		
Hainaut, Edgard	1872	1873, 1875	
Hainaut, Jules	1880		
Halkett, François	—	1873, 1875	
Halkett, Henri	—	1851, 1852	
Halkett, Louis	—	1864	
Halkin, Arnold-Joseph	1860		
Haller, Joseph	—	1881	
Hallet, Maximilien	—	1854	
Halleux, Benjamin	1862, 1863		
Halleux, Désiré	1878, 1879		
Halleux, Nicolas	—	1871	
Hamal, Emile	—	1853, 1854	
Hamal, Léon	—	1871, 1872	
Hamande, Louis	—	1874	
Hambursin, Emile	—	1873, 1875	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Hamborsin, Eugène	—	1873, 1875	
Hamelryck, Auguste	1860		
Hames, Félix	—	1872	
Hamman, Auguste	1875		
Hamman, Louis	1873		
Hamman, Thomas	1872		
Hamoir, Anselme	1881		
Hanappe, Vital	1880		
Hancart, Arthur	1861		
Hancart, Jules	1879, 1880		
Hancart, Victor	—	1851	
Hanckes, Herman	1865		
Hancq, Adolphe	1868		
Hane, Marcel	—	1874	
Hanicotte, Arthur	—	1874	
Hanin, Charles	—	1861	
Hanlet, Henri	—	1864	
Hanlet, Paul	—	1857	
Hanlet, Pierre-Joseph	1859		
Hannecart, Emile	—	1873	
Hannefstingels, Armand	1859		
Hanneuse, Télesphore	1865		
Hannevart, Auguste	1876, 1877		
Hanno, François	—	1843	
Hannon, Joseph-Désiré	—	—	1845
Hannon, Léon	—	1854	
Hannon, Théodore	—	1870	
Hannot, Alfred	—	1849	
Hannot, Alphonse	—	1854	
Hanon, Alphonse	—	1867, 1870	
Hanon, Charles	—	1860	
Hanon, Léon	1851		
Hanon, Paul	—	1862, 1864	
Hanotiaux, Ulysse	1879, 1880		
Hanotier, Justin	1879		
Hanould, Emile	1877		
Hanquet, Eugène	—	1873, 1875	
Hans, Pierre-Joseph	1863		
Hanse, Adelin	—	1868	
Hanse, Emile-Eugène	1874		
Hansenne, Jean	1874		
Hanson, Gustave	—	1875	
Hansoulle, Jean L.-J.	1866		
Hanssen, Mathieu	1862		
Hanssens, Edmond	—	1857, 1858	
Hanssens, Emile	1875		
Hanssens, Julien	—	1860	
Hanssens, Léopold	—	1845, 47, 48, 49, 50	
Hanten, Edmond	1879		
Hanuise, Jules	—	1874, 1877	
Hanus, Léon	1880	1881	
Hanut, Désiré	—	1854	
Hardenne, A.-Corn.-J.	1865		
Hardenne, Vict.-Nic.-J.	1863		
Hardenpont, Charles	—	1874	
Hardenpont, Louis	—	1858	
Hardy, Apollon	—	1862	
Hardy, Camille	—	1874	
Hardy, Oscar	1876		
Hardy, Victor	—	1851	
Harlaux, Charles	—	1874	
Harmegnies, Jean	—	1874	
Harms, Théodore	—	1877	
Harnould, Emile	1866		
Hartman, François	—	1866	
Harty, Jean	1880		
Harvengt, Florent	1859		
Harvengt, Wilfred	1857		
Harvey, Henri	—	1863	
Harzé, Charles	1881		
Harze, Emile	—	1853	
Hasse, Laurent	1862		
Hasselle, Dieudonné	—	1864, 66, 67	
Hasselle, Jean-Joseph	—	1862	
Hastir, Constant	1868		
Hauchamps, Jules	—	1862, 1863	
Hauff, Guillaume	1850		
Hault, Henri	1877		
Hauman, Louis	—	1857	
Haumanne, Emile	1859		
Hauris, Léon	—	1864, 1867	
Haus, Ernest	—	1871	
Haus, Eugène	—	1873	
Hauspye, Alphonse	1862		
Haut, Antoine	1877		
Haut, Charles-Victor	1860		
Haut, Léopold	1866		
Hautier, Abel	1875		
Havard, Ferdinand	—	1845	
Havaux, Arnould	1876		
Havaux, Félicien	1870		
Havaux, Hector	—	1872	
Havaux, Jules	1878, 1879		
Havaux, Victor	—	1868	
Havelange, Hubert	—	1880	
Havelette, Léon	1876		
Haven, Emile	—	1867	
Haven, Léon	—	1871	
Haverals, Alphonse	1873		
Haversin, Camille	—	1879	
Havrez, Flor.-J.-L.-Paul	—	—	1860
Havrez, Jules	—	1856	
Hawart, Modeste	1881		
Haye, Oscar	—	1874	
Hayemal, Edmond	—	1869, 71, 72	
Hebbelinck, Nicol.-Jos.	1856		
Hebbelinck, Oscar	—	1852	
Hébrandt, Géry	1878		
Hébrant, Jules-Joseph	1873, 1874		
Heckeleers, Godefroid	—	1846	
Hechtermans, Albéric	—	1872, 1873	
Hechtermans, Sylvain	1869		
Hecq, Adrien	—	1874	
Hecq, Florent	1878		
Hecq, Léon	1871		
Hedo, Jean-Pierre	1861		
Heiderscheidt, Eugène	—	1852	
Heimburger, Paul	1863	1865	
Heindrick, Gaspard	1870		
Heine, Alphonse-Georges	1874		
Heinercheidt, Auguste	—	1860, 1862	
Heister, Emile	1879		
Hekkers, Jules	—	1868	
Helin, Adolphe	—	1868, 1869	
Helin, Camille	—	1854	
Helin, Jules	1865		
Hellebaut, Jacques	—	1855, 1857	
Hellemans, François	—	1880	
Hellemans, Joseph	1868		
Helleput, Georges		1867, 1868	
Hellin, Florimond	1880		
Hellinckx, Valéri	1877, 1878		
Helsen, Corneille	—	1868	
Hemptinne, Camille	1874		
Hen, Hippolyte	—	1843	
Henckaert, Emile	—	1873, 1875	
Henckaerts, Joseph	—	1869	
Henckels, Alphonse	—	1845, 47, 49	
Hendrick, Félix	—	1874	
Hendrick Jules	1874		
Hendrick, Nicolas	1864		
Hendrickx, Ernest	—	1860, 1862	
Hendrickx, Paul-J.-H.-M.	—	1869, 1871	
Hendrix, Joseph	—	1873	
Hendrix, Léon	—	1868, 1869	
Henebert, Emile	—	1870	
Henet, Mathieu	1878		
Henez, Prosper	1855		
Henin, Edouard	—	1863	
Henin, François	—	1841	
Henin, Maximilien	1870, 1871		
Hennau, Auguste-Joseph	1862		
Hennau, Elisée	—	1854	
Henne, François	1872		
Henneau, Alfred	1880	1881	
Henneau, Hector	1877, 1878		
Hennebert, Arthur	—	1840	1844
Hennebert, Frédéric	—	1853, 54, 55	1858, 61
Hennebert, Georges	—	1876	
Hennebert, Léon	—	1874	
Hennebuisse, Ulysse-A.	1872	1873	
Hennecart, Arthur-Ad.	1871, 1872		
Hennequin, Alfred	—	1858	
Hennequin, Emile	—	1853, 54, 55	
Hennequin, Félix	—	1857	
Henneton, Auguste	—	1871, 72, 74, 75	
Hennin, Jean-J.-G.	1866		
Hennion, Eugène	—	1857	
Henoul, Léon	—	1856, 58, 59	
Henquin, Alfred-Louis	1866		
Henquin, Charles	1871		
Henrard, Alfred	—	1855, 1856	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Henrard, Armand	1870	1874	
Henrard, Armand	1877		
Henrard, Etienne	—	1854, 1857	
Henrard, François	1871		
Henrard, Pierre-Joseph	—	1863, 1866	
Henrard, Victor	—	1868, 1869	
Henri, Emile	1874		
Henri, Jules-Antoine	1864, 1865	1866	
Henri, Louis	—	1849	
Henricot, François	1870		
Henricot, Gabriel	—	1864	
Henrijean, François	1876		
Henrion, Raymond	1877		
Henrotay, Ernest	—	1873	
Henrotay, Henri	—	1877	
Henrotay, Jean	—	1880	
Henrotin, Charles	—	1860	
Henrotin, Louis	—	1856	
Henrotte, Joseph	—	1878	
Henry, Arthur	1879		
Henry, Ernest	—	1870	
Henry, Florim.-Joseph	1866		
Hens, François	1878		
Henseval, Eugène	1877		
Henseval, Léon	1879		
Herbecq, Félix	—	1868	
Herbecq, Oscar	1881		
Herbos, Edouard	—	1863, 1866	
Herdewyn, Armand	1877		
Herla, Edouard	—	1857, 1858	
Herla, François	—	1867, 68, 70	
Herla, Julien	—	1857	
Herla, Léon	—	1873	
Herlant, Achille	—	1865	
Herlin, Alex.	1865		
Hermal, Louis	1875		
Herman, Emile	1875		
Herman, Eugène	1881		
Herman, Gustave	1875	1876, 1878	
Herman, Gustave	—	1874, 1877	
Herman, Jean-Jacques	1875		
Herman, Jules	—	1849	
Herman, J.	1876		
Herman, Urbain	—	1857	
Hermann, Nicolas	—	1861	
Hermans, Arthur	—	1871	
Hermans, Charles	1881		
Hermans, Emile	—	1852	
Hermans, Joseph	—	1870, 1871	
Hermans, Léopold	1869		
Hermans, Pierre	1858		
Hermans, Pierre	1874		
Hermant, Joseph	—	1880	
Hernalsteen, Joseph	—	1869	
Hernalstein, Victor	1870		
Hernicot, Omer	—	1880	
Hérode, Camille	1870		
Hérode, Jean-Pierre	1866, 1867		
Herpeignies, Jules	1868		
Herpin, Emile	—	1873	
Herreboudt, Louis	—	1841	
Herremans, Alfred	1875		
Herremerre, Adolphe	1878		
Herremerre, Hippolyte	1869		
Herrier, Hector	—	1856, 58, 59	
Herzet, Camille	1876		
Herzet, Jean	—	1871, 1874	
Herzet, Olivier-Joseph	—	1861	
Hesemans, Alphonse	1863	1867	
Hesemans, Nestor	—	1871, 1872	
Hespel, François	—	1870	
Heuchon, Camille	1878		
Heuertz, Ferdinand	—	1864	
Heuertz, François	—	1856	
Heughebaert, Auguste	—	1842, 1844	
Heulle, Victor	1880		
Heupgen, Georges	—	1880	
Heurter, Arthur	1869, 1870		
Heus, Charles	—	1870	
Heuse, Arthur	1879		
Heuse, Guillaume	—	1869	
Heuse, Joseph	1879		
Heuse, Paul	—	1868	
Heuskin, Pierre	1877		
Heuvelmans, Edouard	1854		
Heuzers, Edmond	1880, 1881		
Heyde, Léopold	—	1841	
Heyens, Alphonse	—	1852	
Heylen, Eugène	—	1867	
Heylen, Franç.-Casimir	—	1859	
Heymans, Aug.-D.	1866		
Heymans, Léon	1875, 1876		
Heymans, Théodore	1880		
Heyne, Pierre-G.-D.	1864, 1865		
Heynen, Michel	—	1851	
Heyninckx, François	—	1865	
Heyse, Charles	—	1843	
Heyse, Hector	1868	1869	
Heysse, Victor	1878		
Heyze, Gustave	—	1864, 1866	
Hiclet, Firmin	—	1872	
Hiernaux, Charles	—	1847	
Hiernaux, Léon	—	1871	
Hiernaux, Louis	1877		
Hiernaux, Omer	1858		
Hiertz, Mathieu	—	1860	
Hilgers, Auguste	1860		
Hinnekens, Gustave	—	1874	
Hins, Eugène	1854	1857	
Hinssens, G.-S.-J.	1874		
Hiolle, Gustave	1871, 1872		
Hippert, Emile	—	1853, 54, 55	
Hissel, Jean-Nicolas	1868		
Hissette, Jules	—	1871, 1872	
Hiver, Alfred	—	1860	
Hivin, Louis	—	1857	
Hochstrass, François	—	1845	
Hock, Alphonse	—	1863	
Hock, Gustave	—	1854, 1857	
Hock, Octave	—	1874	
Hockers, Pierre	—	1857	
Hocq, Gustave	—	1874	
Hodeige, Arthur	—	1866	
Hody, J.-Joseph-Dom	1864		
Hoebaux, Emile	—	1863	
Hoeckx, Théodore	1855		
Hoet, Achille	—	1873	
Hoeylaerts, Joseph	—	1849	
Hoffenbom, Ernest	—	1879	
Hoffman, Charles	1854		
Hoffman, Jean	—	1854, 1856	
Hoffman, Maurice	—	1863, 1864	
Hofman, Emile	1881		
Hollanders, Armand	—	1874	
Hollanders, Etienne	1874		
Hollants, Théophile	—	1869	
Hollevoet, Georges	—	1873	
Hols, Joseph	1881		
Holschett, Paul	—	1879	
Holsert, Louis	1867, 1868		
Holvoet, Benoît	—	1855, 1856	
Holvoet, Paul	—	1861, 62, 64	
Hombert, Joseph	—	1880	
Hombert, Lucien	1874		
Homé, Remy-Eugène	—	1869, 1870	
Honlet, Eugène	—	1840	
Honoré, Adolphe	—	1850, 51, 52	
Honorez, Arthur	1876		
Honorez, Edmond	1875		
Honorez, Jules	—	1852	
Honorez, Martial	—	1868, 1869	
Hontoy, Aimé	—	1872	
Hoorickx, Guillaume	—	1853	
Hoornaert, Charles	—	1874	
Hoornaert, Jules	—	1864, 66, 67	
Horgnies, Adolphe	1859		
Horion, Charles	—	1847	
Horlait, Aimé	1868, 1869		
Horlait, Charles-Louis	1862		
Horlait, Libert-Victor	1867	1868	
Horn, Nicolas	1866		
Horne, Charles	—	1880	
Hosselet, Constant	1859		
Hoste, Adolphe	—	1861, 62, 64	
Hotelet, Désiré	1871, 1872		
Hotermans, Léon	1870		
Hoth, Etienne	—	1856	
Hoton, Arcade	1877		
Hotton, Arthur	—	1874	
Houa, Benoît	—	1842	
Houart, Félicien	1865		
Houba, Camille	1872		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Houba, Edgard	1870, 1871	1872	
Houba, Louis	1866, 1867		
Houbeaux, Victor	1870		
Houben, Joseph	1875, 1876		
Houbey, Léopold	1873, 1874		
Houchard, Jules	1880		
Houdet, Ernest	—	1853	
Houfelin, François	—	1873, 1875	
Hougardy, Nestor	1866		
Housiaux, Charles	1860	1861, 1863	
Houssein, Henri	1874		
Housset, Félix	1875		
Houssiau, Jules	1879		
Houssieau, Edmond	1876, 1877		
Houssier, Désiré	—	1856, 58, 59	
Houtain, Louis-Joseph	—	—	1852
Houtmeyer, Charles	1868		
Houvenaghel, Auguste	1863		
Houvenaghel, Pierre	1859		
Houze, Edmond	1849		
Houze, François-Léonard	—	—	1844
Houzeau, Charles	—	1877	
Houzé, Arthur	—	1860, 1861	
Houzé, Emile-A.-F.	—	1863, 1866	
Houzé, Théophile	1878		
Houzeaux, Aquila	1879		
Houx, Oscar	—	1874	
Houyoux, Paul	—	1877	
Hoven, Théodore	1873		
Hovine, Henri	—	1873	
Hoyas, Emile	—	1863, 1866	
Hoyaux, Léon	1875, 1876		
Hoyois, Valérie	1860		
Hoyoux, Nicolas-Eugène	1872		
Huart, Auguste	1862		
Huart, Henri	—	1865, 66, 68	
Huart, Léon	—	1841	
Huart, Léon	—	1870	
Huart, Léon	1881		
Huart, Modeste	—	1857	
Hubaut, Emile	—	1871	
Hubaux, Jules	—	1870	
Hubens, Léonard	1870		
Huberland, Aloïs	1879, 1880		
Hubert, Alexandre	—	1853, 54, 55	
Hubert, Armand	—	1863, 64, 65, 66	
Hubert, Auguste	—	1865	
Hubert, Edouard	—	1845	
Hubert, Emile	1875		
Hubert, Eugène	—	1855, 1857	
Hubert, Eugène	—	1874	
Hubert, Jules-Fr.-Hub.	—	1865	
Hubert, Léon	1875		
Huberti, Alphonse	—	1858	
Huberty, Emile	1869		
Huberty, Jules	1863		
Huberty, Jules	1881		
Huberty, Léon	1871	1872	
Huberty, Paul	1875		
Hubin, Alexandre	—	1856	
Hubin, Emile	1876, 1877		
Hubin, François	—	1867	
Hubinne, Emile-Ans.	1872		
Huchon, Charles	1861		
Huet, Omer	1868	1869, 1871	
Huge, Ernest	—	1862	
Huguet, Léon	—	1844, 47, 48	
Hulet, Henri	—	1881	
Hulin, Edgard	—	1865, 66, 68	
Hulin, Florent-Hubert	1862		
Hulin, Georges	—	1879	
Hulin, Onésime	—	1852, 1853	
Hulin, Vital	1876		
Humblé, Henri	—	1863	
Humblet, Joseph	—	1842	
Humblet, Julien	—	1862	
Humblet, Léon	—	1853, 1854	
Hunebelle, Anselme	1866		
Hupez, Emile	1851	1853	
Hupez, Léon-Louis	1858		
Hurdebise, Auguste-C.	—	1849	
Hurez, Jules	1869		
Huriaux, Edgard	1881		
Hurion, Adolphe	—	1871	
Husay, Oscar	1875	1855	
Husson, Emile	—		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Husson, Roch	1859		
Hustin, Joseph	1859		
Hustin, Louis	1880		
Hutsebaut, François	—	1855	
Huwart, Fernand	—	1871	
Huybrechts, Charles	1881		
Huybrechts, Edouard	—	1853	
Huyghe, Sylvain	1864		
Huyghens, Albert	—	1854	
Huyghens, Jules	1863		
Huylebroeck, Cyrille	1868		
Huysman, Octave	—	1878	
Huysmans, Joseph	—	1872	
Huysmans, Louis	—	1862	
Hye, Louis	—	1874	
Hymans, Louis	—	1844, 1845	

I.

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Ickx, Romain	1876		
Imbert, Victor	—	1865	
Ingels, Benjam.-Const.	—	—	1856
Ingels, François	1858		
Inghels, Alphonse	—	1840	
Irriger, Nestor	1873		
Isbecque, Emile	—	1858	
Isbecque, Maximilien	—	1842	
Isengrin, Arthur	1873		
Iserentant, Pierre	1867	1871	
Israël, Arthur	—	1871	
Iweins, Eugène	—	1853, 1855	
Iweins, Eugène	—	1870	

J.

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Jabon, Alphonse	1857		
Jacminot, Eugène	—	1855	
Jacmotte, Eugène	1863, 1864		
Jacob, Camille	—	1857	
Jacob, Charles	—	1852, 1853	
Jacob, Constant	—	1875	
Jacob, Jean-Baptiste	—	1860	
Jacob, Joseph	—	1880	
Jacob, Justin-Joseph	—	1860, 1861	
Jacob, Octave	1881		
Jacobi, Jean-Baptiste	—	1860	
Jacobs, Adrien-François	1863, 1864		
Jacobs, Alfred	1874		
Jacobs, Charles	—	1879	
Jacobs, Edmond	—	1880	
Jacobs, Edouard	1874		
Jacobs, Ferdinand	—	1857, 1858	
Jacobs, Florent	1880	1881	
Jacobs, Henri	—	1857	
Jacobs, Henri	1858		
Jacobs, Joseph	1866, 1867		
Jacoby, Lucien	—	1869	
Jacqmain, Frédéric	1875		
Jacqmain, Jules	1881		
Jacqmin, Arthur	1861		
Jacqmin, Emile	1878		
Jacqmin, Ernest-Fr.-V.	1865		
Jacqmotte, Henri	—	1859, 1862	
Jacqson, Florent	—	1842	
Jacquart, Alfred	—	1866	
Jacquart, Désiré	1879, 1880		
Jacqué, Hector	—	1851	
Jacqué, Gustave	—	1855, 57, 58	
Jacqué, Jules	—	1859	
Jacqué, Jules	—	1863	
Jacquemain, Frédéric	1874		
Jacquemart, François	1874		
Jacquemart, Henri	1871		
Jacquemin, Emile	1869	1872	
Jacquemin, Emile	1876		
Jacquemin, Eugène	1865		
Jacquemin, François	1861, 1862		
Jacquemin, François	1879		
Jacquemin, Sylvain	—	1859, 1861	
Jacqueminot, Louis	—	1873	
Jacquemotte, Pascal	1876		
Jacques, Alfred	—	1869	
Jacques, Alfred	1879		
Jacques, Alp.-Ferdin.	1872		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Jacques, Arthur	1881		
Jacques, Auguste	1872		
Jacques, Auguste	—	1878	
Jacques, Camille	—	1868, 1869	
Jacques, Emile	—	1863	
Jacques, François	1868		
Jacques, Henri	1873		
Jacques, Jean	1870		
Jacques, Jules	1877, 1878		
Jacques, Jules-Joseph	1875		
Jacques, Victor	—	1868	
Jacques, V...	—	1870	
Jacquet, Alfred	1869		
Jacquet, Auguste	1863		
Jacquet, Auguste	—	1877	
Jacquet, Charles	1874		
Jacquet, Désiré	1880		
Jacquet, Edouard	1867	1869, 1871	
Jacquet, Emile	—	1855	
Jacquet, Franç.-Joseph	1871		
Jacquet, Jean-Baptiste	1861		
Jacquet, Jean-Baptiste	1865		
Jacquet, Jules	1856		
Jacquet, Jules	—	1868, 1870	
Jacquet, Louis-Joseph	1857		
Jacquet, Paul	—	1872	
Jacquiez, Adolphe	—	1857	
Jacquiez, Ernest	—	1857	
Jacquin, Jules	—	1841	
Jacquinet, Nicolas	1875		
Jadot, Camille	—	1872, 1873	
Jadot, Camille-Eugène	1861		
Jadot, Emile	1865		
Jadot, Jean-Baptiste	—	1857	
Jadot, Joseph	1880		
Jadot, Jules	—	1857, 1859, 1860	
Jadot, Jules	1868, 1869		
Jadot, Jules	1881		
Jadot, Léon	1878		
Jadot, Léon	1881		
Jadot, Louis	1880		
Jadot, Lucien	1864		
Jadot, Odilon	—	1874	
Jadot, Odon	1875		
Jadot, Philippe	1867		
Jadoul, Charles	1874, 1875		
Jalet, Guillaume	—	1857	
Jalhay, Jules	—	1865, 1868	
Jamar, Charles	1872		
Jamar, Joseph	1864		
Jamart, Alfred	—	1862	
Jamart, Hyacinthe	—	1850	
James, Arthur	—	1876	
Jamin, Grégoire	—	1874	
Jamin, Joseph	1879		
Jaminé, Joseph-Franç.	—	1873	
Jamotte, Eudore	—	1873, 1875	
Jamotte, Victor	—	1873	
Jamotte, Victor	1880		
Janlet, Victor	—	1874	
Jannart, Toussaint	—	1860	
Jans, Gérard	—	1845	
Jans, Jean	—	1879	
Jansen, Pierre	1877		
Jansens, Paul	—	1877	
Jansens, René	1879		
Janson, Emile	—	1860	
Janson, Eugène	—	1861, 1862	
Janson, Georges-Adrien	—	1855, 57, 58	
Janson, Jules	—	1871	
Janson, Paul	—	1854, 1856	
Janssen, Charles	—	1869	
Janssen, Ernest	—	1873, 1875	
Janssen, Gérard	—	1854	
Janssen, Raymond	—	1870	
Janssens, Auguste	—	1852	
Janssens, Auguste	—	1865, 1868	
Janssens, Auguste	—	1876	
Janssens, Auguste	1877		
Janssens, Edmond	1867	1871	
Janssens, Emile	—	1873	
Janssens, François	1878		
Janssens, Gustave	—	1874	
Janssens, Jean	1866		
Janssens, Joseph	—	1853	
Janssens, Jules	—	1848	
Janssens, Jules	—	1872	
Janssens, Louis	-	1874	
Janssens, Marie-Arman	—	1863, 1864, 1866	
Janssens, Paul	—	1862	
Janssens, Pierre	1877		
Janssens, Raymond	—	1863, 1866	
Janssens, Théodore	—	1850	
Jaquemin, Ignace	1867, 1868		
Jardon, Paschal	1877		
Jaspar, Joseph	1879	1880	
Jaspers, Emile	1881		
Jassin, Charles	1874	1876	
Jassogne, Hippolyte	1874		
Jaumotte, Hippolyte	1875		
Jaumotte, Jules	—	1880	
Jaumouille, Charles	1856		
Jauquet, Emile	1881		
Javaux, Gustave	1877, 1878		
Jeangette, Justin	—	1874	
Jeanjean, Julien	—	1860, 1861	
Jeanjean, Léon	—	1873	
Jeanne, Ernest	1877		
Jeanty, Joseph	—	1853, 1854, 1855	
Jeaumart, Florentin	1851		
Jehin, Léon	1875		
Jehu, Joseph	1865		
Jenard, Charles	—	1865	
Jenart, Félix	—	1864	
Jenart, Oscar	1870		
Jenatzi, Constant	1859		
Jenot, Joseph	1867		
Jenot, Louis	1878		
Jentil, Jules	—	1872, 1874	
Jérôme, Alexandre	1867, 1868		
Jespers, Jean	1860		
Jeuniaux, Alphonse	1868		
Jitta, Daniel	—	1868, 1870	
Joannès, Gustave	—	1870	
Joannès, Isidore	—	1841	
Joannès, Louis	1879, 1880		
Job, Hubert	1877		
Job, Jean	1878		
Jobart, Albert	—	1864, 1867	
Joguenne, Gustave	—	1855	
Joly, Joseph	1858		
Joly, Joseph	1881		
Joly, Napoléon	1863		
Jonas, Achille-Armand	1866, 1867		
Jonckbloedt, Lucien	1874		
Joncker, Auguste	1879		
Joncker, Marcel	1881		
Jonckheere, Etienne	—	1880	
Jonckheere, Pierre	1872	1873	
Joniaux, Désiré	—	1849	
Joniaux, Henri	—	1864	
Joniaux, Emile	1878		
Jonquin, Alexandre	1867		
Joos, Frédéric	1870		
Joos, Jacques	—	1871	
Joostens, Joseph	—	1848	
Joostens, Ludovic	—	1881	
Jopken, Ernest	—	1856	
Jordens, Clément-Victor	—	1865	
Jorez, Hippolyte	—	1842	
Jorion, Oscar	1873		
Joris, Alfred-Charles	—	1864	
Joris, Gustave	—	1850, 1851	
Joris, Jean	—	1842	
Joris, Jules	—	1857	
Joris, Jules-Joseph	1871, 1872		
Joris, Léon	1876		
Joris, Nestor	—	1867	
Jorissen, Armand	—	1869, 70, 71, 72	
Joseph, Auguste	—	1864	
Jossart, Jules	—	1860	
Jossin, Léon	1880		
Josson, Gustave	—	1871	
Jottrand, Barthélemy	—	1874	
Joujon, Emile	—	1853	
Jourdoit, Charles	1877		
Jouret Aimé	—	1869	
Jourez, Benjamin-Jos.	1871		
Journez, Maurice	—	1865, 1868	
Joux, Louis	—	1858	
Joye, Hilaire	—	1869	
Jubino, Georges	1877, 1878		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Julien, Albert	—	1856	
Julien, Louis	1881		
Julien, Nestor	—	1873	
Julin, Charles	—	1874	
Jullien, Adrien	—	1856	
Junes, Edouard	1869	1870	
Jungbluth, Nicolas	—	1845	
Jurion, Emile	1871		
Jurion, Oscar	1880		
Jussy, Georges	1870	1873	
Juste, Victor	—	1853	
Justen, Martin	1875		
Juvent, Célestin	1861		
K.			
Kaesen, Désiré	—	1864	
Kairis, Egide	—	1861	
Kaisergruber, Gustave	—	1865	
Karelle, Alph.-P.	1875		
Karelle, Henri	1869, 1870		
Karelle, Léon	1869		
Karski, Ceslas	—	1844, 1847	
Karsseleer, Laur.-Jos.	—	1872	
Kathelin, Adolphe	—	1864, 1867	
Kathelin, Michel	—	1859, 1860	
Kats, Paul	1876		
Kals, Pierre-Joseph	1872, 1873		
Katzfey, Gustave	—	1859, 1862	
Kayser, Paul	—	1869	
Kebers, Maurice	—	1872	
Keelhoff, François	—	1878	
Keesen, Eugène	—	1856	
Keiffer, Léon	—	1880	
Kemma, Adolphe	—	1868, 1870	
Kempen, Gérard-Séverin	—	1850	
Kempeneer, Jean-Bapt.	—	1856	
Kempeneers, Isidore	—	1872, 1874	
Kempineers, Emmanuel	1869		
Kempis, Albert	—	1867	
Kenettenorf, Edouard	—	1873, 1875	
Kenettenorf, Louis	—	1878	
Kenis, Félix	—	1870	
Kenis, Julien	1875, 1876		
Kennes, Constant	1860		
Kennes, Evariste	1868		
Kennes, Louis	1856		
Kennis, Florent	—	1859	
Kennis, Léon	—	1869	
Kerckhof, Oscar	1878		
Kerkhofs, Armand	—	1873	
Kerkhofs, Paul	—	1869, 1871, 1872	
Kersten, Otto	1864		
Kerstenne, Alf.-Edg.-H.	1857		
Kerstenne, Victor-M.	1866		
Kerstens, Célestin	1876		
Kerstens, Joseph	1854		
Kesseler, Jean-Pierre	—	1864	
Kessels, Jules	1869	1872	
Kesteloot, Désiré-Alph	1860		
Kestre, Louis	—	1861, 1862, 1864	
Ketelaars, Egide	—	1856	
Ketelbueters, Alphonse	—	1854	
Ketels, Adolphe	1881		
Ketels, Léopold	—	1868, 1870	
Ketels, Maurice	—	1879	
Kettel, Jean	—	1860, 1861	
Keunen, Evrard	1858		
Keunen, Henri	1861		
Keusters, Michel	1857		
Kevers, Maurice	—	1874	
Keymeulen, Léon	—	1861, 1862	
Khnopff, Fernand	—	1874	
Kieffer, Mat.-Théod.	1858		
Kilsdonck, Jules	—	1845, 1847	
Kindt, Antoine	—	1870	
Kindt, Ghislain	—	1881	
Kinet, Félix	1869		
Kinoo, Auguste	1871		
Kirchner, Arthur	—	1880	
Kirsch, Hyacinthe	—	1844	
Kissel, Emile	1880		
Kleintjens, Aloïs	—	1853, 1855	
Kleintjens, Jean	—	1864	
Kleyer, Albert	—	1876	
Kleyer, Camille-Nic.-J.	—	1865, 1866, 1868	1872
Kleyer, Gustave	—	1871	
Kleynen, Joseph	—	1872, 1874	
Kleynens, Nicolas	—	1879	
Klock, Wynand	1865		
Kluyskens, Charles	—	—	1875
Knaeps, François	1880, 1881		
Knaeps, Géréborne	—	1874	
Knops, Alexandre	1868		
Kockenpoo, Arthur	—	1873, 1875	
Kockenpoo, Charles	—	1858	
Koenigs, Frédéric	—	1865	
Koenigswerther, Simon	—	1870	
Koettlitz, Eugène	—	1862	
Konig, Charles	1881		
Konings, Hubert	—	1845	
Kop, Edouard	1879		
Kops, Alfred	—	1872	
Kops, Arsène	—	1872, 1874	
Kops, Florimond	1849		
Kops, Octave	—	1874	
Krans, Gustave	—	1852	
Kreglinger, Adolphe	—	1871, 1872	
Kreglinger, Alfred	—	1875	
Krelignger, Charles	—	1867, 1869	
Kretz, Armand	—	1874, 1877	
Krierg, Auguste	—	1879	
Krings, Ernest	1871	1872	
Krutwig, Jean	—	1874	
Kuborn, Pierre	—	1879	
Kufferath, Hubert-F.-M.	—	—	1874
Kugener, Jean	—	1861, 1863	
Kugener, Nicolas	—	1868	
Kuhnen, Louis	—	1863	
Kuntziger, Jacques	—	1869	
Kuppferschlaeger, Jos.	—	1863	
Kurth, Godefroid	—	1865	
Kuyl, Joseph	—	1868	
Kuypers, Désiré	—	1854	
Kwanten, Charles	—	1880	
L.			
Labarre, Henri	1877		
Labarthe, Charles	1849		
Labbaye, Materne	—	1845	
Labbé, Ernest	1875		
Labenne, Alfred	1877		
Labenne, Léopold	1872		
Labenne, Léopold	—	1874	
Labouverie, Albert	—	1873	
Labouverie, Jules	—	1872	
Laby, Philippe	1872		
Lacenaire, Henri	1851		
Lacenaire, Victor	1849		
Lacomblé, Charles	—	1870	
Lacour, Albert	—	1857	
Lacourt, Théodore	1860		
Lacquemann, Alfred	—	1879	
Lacroix, Adolphe	—	1855	
Lacroix, Albert	—	1874	
Lacroix, Charles	1871, 1872		
Lacroix, Ferdinand	1867		
Lacroix, Ferdin.-Henri	1873		
Lacroix, J.-B.-C.-Albert	—	—	1855
Lacroix, Norbert	1870		
Lacrosse, Gustave	—	1849	
Ladam, Félix	1877		
Ladeuze, Auguste	1867		
Ladeuze, Louis	—	1869	
Ladouce, Ernest	—	1854	
Laduron, Adolphe	1861		
Laduron, Camille-H.	1857	1861, 1863	1869
Laduron, Henri	—	1858	
Laduron, Jules-Zénon-J.	1857	1860	
Laduron, Nestor-Ch.	1854	1856, 1858, 1859	
Laduron, Paul-Emile	1857	1860, 1862	
Laermans, Alfred	—	1880	
Laetem, Jules	1872		
Lafontaine, Henri	—	1873	
Lafontaine, Lambert	—	1871, 1872	
Laforce, Jean	1850		
Lagage, Albert	1877		
Lagage, Charles	1871		
Lagage, Emile	1880		
Lagage, Gaston-Auguste	1872		
Lagarde, Edmond	—	1872, 1874	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Lagarde, Georges	—	1864, 66, 67	
Lagasse, Charles	—	1862, 1863	
Lagasse, Edouard	—	1869	
Lagasse, Lucien-P.-L.	1874		
Lagneau, Auguste	1880, 1881		
Lagneau, Jules	1877, 1878		
Lagrange, Arthur	—	1861	
Lagrange, Eugène	—	1871	
Lagrange, Evariste	1867		
Lagrange, Gentil	1868		
Lahaye, Abel	1878, 1879		
Lahaye, Frédéric-Jos.	—	1863	
Laheyne, Serge	—	1864, 1866	
Laheyne, Valère	1869	1872	
Laho, Ursmar	—	1862	
Lahousse, Henri	—	1873, 1875	
Laigle, Georges	—	1874	
Laigneaux, Victor	—	1864	
Lainé, Elie	—	1852, 1854	
Lainé, Léon	—	1871	
Lainé, Paul	—	1861, 62, 64	
Laitat, Charles-Edmond	—	1863, 1866	
Laitat, Ernest	—	1863, 1866	
Laitat, Léon	—	1876, 1878	
Lalance, Henri-D.-Cél.	1868		
Lalieu, Joseph	—	1867, 68, 70	
Lalieu, Paul	1879, 1880		
Lalieux, Jules	—	1881	
Lallemand, Alexandre	1880, 1881		
Lallemand, Gustave	1874		
Lallemand, Joseph	1876		
Lallemand, Jules	1881		
Lallemand, Paul	1865		
Lallemand, Prosper	1878		
Lallemand, Raymond	1877		
Lallement, Gustave	—	1856	
Lallement, Hippolyte	1867		
Laloux, Jules	—	1854	
Laloux, Jules	1878		
Lamal, Albert	—	1875	
Lamal, Auguste	—	1879	
Lamal, Florian	—	1852	
Lamal, Joseph	—	1872, 1874	
Lamal, Jos.-Edouard	—	1863, 64, 66	
Lamarche, Félix-Frédér.	1873	—	
Lamarche, Hippolyte	1879	—	
Lamarche, Louis-M.-J.	—	1857, 59, 60	
Lamarche, Nicolas	—	1840	
Lamaye, Emile-Paul	1856		
Lambeau, Achille	1869		
Lambeau, Albert	1869		
Lambeau, Firmin	1879		
Lambelin, Henri	1871		
Lambermont, Xavier	1859		
Lambert, Arthur-Ch.	1866	1868	
Lambert, Camille	—	1865	
Lambert, Emile	1877		
Lambert, Eugène	—	1859, 1862	
Lambert, Félix	—	1872	
Lambert, François	—	1869, 1871	
Lambert, Georges-Jules	1871		
Lambert, Gustave	1870		
Lambert, Jean-Baptiste	1874		
Lambert, Jean-Joseph	1863, 1864		
Lambert, Joseph	1865, 1866		
Lambert, Jules	1868		
Lambert, Léon	—	1881	
Lambert, Martial	—	1872	
Lambert, Octave	1863		
Lambert, Victor	—	1871	
Lambilliotte, Auguste	1880		
Lambilotte, Joseph	1880		
Lambiotte, Georges	—	1874	
Lambiotte, Joseph	1872		
Lambiotte, Louis	1874		
Lamboray, Emile	—	1861, 62, 63	
Lambot, Arsène	—	1862, 1864	
Lambot, Victor	—	1855	
Lambotte, Alfred	—	1863	
Lambotte, Jean-Baptiste	—	1842	
Lambotte, Lucien-Laur.	1872	1873	
Lambotte, Stanislas	—	1855	
Lambrecht, Léopold	1863		
Lambrechts, Alphonse	—	1854	
Lambrechts, Edouard	—	1845	
Lambrechts, Xavier	—	1871	
Lambrix, Hubert	—	1865	
Lameere, Auguste	—	1880	
Lameire, Louis	—	1860, 1862	
Lammens, Auguste	—	1857	
Lammens, Charles	1872	1873	
Lammens, Edouard	—	1857	
Lammens, Eugène	—	1868	
Lammens, Gustave	1865		
Lammens, Jean	—	1868, 1870	
Lammers, Mathieu	1861		
Lamot, Antoine	1872		
Lamotte, Erasme	—	1853	
Lamotte, Gustave Franç.	1867		
Lamotte, Louis	1874		
Lancaster, Albert	1863	1864	
Landa, Léon	1881		
Landoy, Eugène	—	1875	
Landry, Camille	1878		
Laneau, Arthur	—	1857	
Lange, Alphonse	—	1863	
Lange, Jean-Baptiste	—	1858	
Langhendries, Théoph.	1871		
Langlet, Jules	—	1880	
Lannoy, Emile	1879, 1880		
Lanser, Henri	—	1862, 1864	
Lanser, Jean-Baptiste	—	1854, 1857	
Lantier, Xavier	1878, 1879		
Laout, Edouard	1866		
Lapaille, Richard	—	1860, 1861	
Lapière, Georges	1874		
Lapierre, Bernard	1864		
Lapierre, Ernest	—	1863, 1866	
Lapierre, Georges	1875		
Laporte, Henri	—	1872	
Larcin, Léopold	1867, 1868		
Lardinois, Félicien	—	1874	
Lardinois, François	—	1873	
Lardinois, Gustave	—	1874	
Larminier, Joseph	1878, 1879		
Larose, Pierre	1876	1877	
Lartigue, Louis	—	1855	
Laruelle, Henri	1869		
Lasseau, Constant	1880		
Lasseau, Victor	1859		
Lasserre, Eugène	—	1848	
Lassine, Emile	—	1861, 1863	
Lassine, Ern.-Const.-Jos.	—	1857, 60, 61	
Lataye, Léon-Joseph	1868		
Lathouders, Ferdinand	—	1868, 1870	
Latinie, Emile	1870		
Latinis, Léon	—	1865	
Laurencin, Albert	—	1875	
Laurent, Alexandre	1862		
Laurent, Alfred	—	1858	
Laurent, Camille	—	1862, 1864	
Laurent, Charles	—	1853, 54, 55	
Laurent, Charles-Joseph	1872		
Laurent, Edmond	—	1880	
Laurent, Emile	—	1867	
Laurent, Emile	1877		
Laurent, Ernest-Arthur	1862, 1863		
Laurent, Jean-Baptiste	1871		
Laurent, Roger	—	1871, 1872	
Laurent, Ursmar	—	1868	
Laureys, Adrien-Jean	1871		
Laureys, Jean	1854		
Lauvaux, Alph.-Paul	1871		
Lauvaux, Léon	—	1865	
Lauwaers, Philippe	1864		
Lauwereys, François	—	1866, 1867	
Lauwers, Jean-Baptiste	—	—	1842
Lauwers, Joseph	1871, 1872		
Lava, Alexandre	1869		
Lavachery, Alfred	—	1871	
Laval, Albert	1869, 1870		
Lavallé, Auguste	1874, 1875		
Lavergne, Léon	—	1865, 1868	
Laverne, Albert	1878		
Lavigne, Henri	1862		
Lavino, Edouard	—	1869	
Lavisé, Remi-Joseph	—	1863, 1866	
Lavoix, Gustave	—	1869, 1870	
Layon, Adelin	1866, 1867		
Layon, Théophile	—	1862	
Lays, Ferdinand	1877		
Lazard, Ger. (dit Cahen)	—	1862, 1864	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Lazard, Lucien. . . .	1861		
Lebacq, Edouard-Eug. .	1857, 1858	1860	
Lebacq, Ernest. . . .	—	1873	
Lebacq, Ferdinand . .	—	1864	
Lebeau, Jules	—	1872, 1874	
Lebègue, Adolphe. . .	—	1869, 1872	
Lebègue, Prosper. . .	—	1874	
Lebel, Léon.	—	1858, 1859	
Lebel, Victor	—	1856	
Lebens, Alphonse . . .	—	1869, 1870	
Lebermuth, Edmond . .	—	1876	
Leblan, Adrien	—	1872, 1874	
Leblanc, Emile-J.-J. .	1874, 1875		
Leblois, Jules	1870		
Leblon, Jules	1870		
Lebon, Aloïs	—	1873, 1875	
Lebon, Edouard . . .	—	1863, 1866	
Lebon, Gustave . . .	—	1844	
Lebon, Henri	—	1860, 1861	
Lebon, Léon	—	1861, 1863	
Leborgne, Arthur. . .	1876		
Leborne, Alexandre . .	1856		
Leborne, Victor . . .	1859		
Leboucq, Eugène . . .	—	1871, 1874	
Leboucq, Hector . . .	1860	1863, 64, 66	
Lebouille, Albert . . .	—	1866	
Lebouille, Edouard . .	—	1868	
Leboutte, Auguste. . .	1875		
Leboutte, Lucien . . .	1869		
Lebrocquy, Guillaume .	—	1854, 1855	
Lebrun, Alfred. . . .	—	1841	
Lebrun, Alfred. . . .	—	1864, 65, 66	
Lebrun, Arthur . . .	1871		
Lebrun, Bruno. . . .	—	1864	
Lebrun, Charles . . .	—	1841	
Lebrun, Edmond . . .	1880		
Lebrun, Emile	—	1841	
Lebrun, Emile-Adolphe.	1874		
Lebrun, François. . .	—	1847	
Lebrun, Gustave . . .	1872		
Lebrun, Jean-Baptiste .	—	1865, 1868	
Lebrun, Léon	—	1863, 64, 66	
Lebrun, Léon	1878, 1879		
Lebrun, Louis-Victor. .	1871		
Lebrun, Lucien . . .	1868, 1869		
Lebrun, Oscar	—	1871	
Lechat, Arthur. . . .	1865		
Lechien, Alfred . . .	1875		
Lechien, Adolphe . . .	1865	1866	
Lechien, Emile. . . .	1877		
Lechien, Florent . . .	—	1855	
Lechien, Jules	1857		
Leclaire, Jules	—	1869, 1870	
Leclef, Guillaume. . .	1865		
Leclerc, Anatole . . .	—	1863	
Leclerc, Constant. . .	—	1859, 1861	
Leclerc, Emile-Constant.	1854		
Leclerc, François . . .	1849		
Leclerc, Gaston . . .	—	1859, 60, 62	
Leclère, Charles . . .	—	1852, 53, 54	
Leclercq, Albert . . .	1878		
Leclercq, Alphonse . .	1880		
Leclercq, Arthur . . .	—	1873	
Leclercq, Arthur-Grég.	1855		
Leclercq, Auguste. . .	1880		
Leclercq, Charles . . .	1851		
Leclercq, Florian . . .	—	1847, 1848	
Leclercq, Georges. . .	—	1873, 1875	
Leclercq, Georges. . .	—	1874	
Leclercq, Jacques. . .	1876		
Leclercq, Jean-Baptiste.	1855		
Leclercq, Louis . . .	—	1846	
Leclercq, Louis . . .	—	1869	
Leclercq, Olivier . . .	—	1865	
Leclercq, Polydore . .	1864		
Leclercq, Victor . . .	—	1854, 1857	
Leclercq, Victor . . .	1861		
Lecloux, Alfred . . .	—	1869	
Lecluyse, Clément. . .	1869		
Lecluyse, Isidore . . .	1860		
Lecocq, Armand . . .	1866		
Lecocq, Denis	—	1874	
Lecocq, Eugène . . .	1875		
Lecocq, Jules	1876		
Lecocq, Louis	—	1855, 1857	
Lecointre, Emile . . .	—	1840	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Lecomte, Aimé. . . .	—	1867, 68, 70	
Leconte, Félix	—	1881	
Leconte, Jules	1881		
Lecoq, Ernest	—	1873	
Lecoutre, Prosper. . .	—	1871	
Lecouvet, Ferdinand. .	—	1844, 1847	
Lecoyer, Jules. . . .	—	1857	
Lecrenier, Joseph. . .	—	1873	
Lecreps, Léon	—	1865	
Lecresse, Hubert . . .	1860		
Ledeganck, Casimir-Jean	—	1859, 1860	
Ledent, Albert. . . .	—	1871	
Ledent, Armand . . .	—	1874	
Ledent, Félix	—	1872, 1874	
Ledent, Jean	—	1855, 1857	
Ledent, Victor	—	1860	
Ledewyn, Léonard . .	—	1842	
Ledouble, Octave . . .	—	1874	
Ledoux, Augustin. . .	1856		
Ledoux, Désiré. . . .	—	1880	
Ledoux, Gustave . . .	—	1859	
Ledoux, Isidore-Louis .	1861, 1862		
Ledrus, Emile	1876		
Leduc, Charles. . . .	—	1871	
Leemans, Alphonse-Jos.	1859		
Leemans, Joseph . . .	1863		
Leers, Joseph	—	1859	
Leeuws, Dieudonné . .	—	1864	
Lefebvre, Aimable . .	—	1856, 58, 59	
Lefebvre, Alexandre. .	—	1872	
Lefebvre, Albert . . .	—	1873	
Lefebvre, Albert . . .	1875		
Lefebvre, Alfred . . .	—	1873	
Lefebvre, Alfred . . .	1869		
Lefebvre, Al.-Alex. . .	—	1871, 1872	
Lefebvre, Alphonse . .	1864		
Lefebvre, Auguste . .	—	1869, 1872	
Lefebvre, Edmond . .	—	1862	
Lefebvre, Edouard . .	1869, 1870		
Lefebvre, Emile . . .	1865		
Lefebvre, Emile . . .	1871	1872, 1874	
Lefebvre, Emile . . .	—	1875	
Lefebvre, Ernest . . .	1881		
Lefebvre, Henri . . .	—	1869	
Lefebvre, Henri . . .	1880, 1881		
Lefebvre, Louis . . .	—	1873	
Lefebvre, Omer . . .	1870, 1871		
Lefebvre, Paul. . . .	1876		
Lefebvre, Prudent . .	1859		
Lefebvre, Stanislas . .	—	1864, 1866, 1867	
Lefebvre, Victor . . .	1863, 1864		
Lefèvre, Amand . . .	—	1856	
Lefèvre, Bernard . . .	—	1878	
Lefèvre, Edouard. . .	—	1871, 1872	
Lefèvre, Emile. . . .	1859		
Lefèvre, Emile. . . .	1871	1872	
Lefèvre, François. . .	1861		
Lefèvre, Henri. . . .	—	1857	
Lefèvre, Joseph . . .	1861		
Lefèvre, Léopold . . .	1880		
Lefèvre, Oscar. . . .	1878, 1879		
Lefer, Victor	—	1873, 1875	
Lefils, Adolphe. . . .	—	1863, 1866	
Lefils, Joseph	—	1863	
Lefranc, Léon	1881		
Lefrançois, Alfred . .	—	1857	
Lefrançois, Frédéric. .	1880, 1881		
Lefrancq, Gustave . .	1876		
Legae, Alph.-Romain .	1849		
Legae, Jules	1850		
Legat, Louis-Albert . .	1872	1873, 1875	
Legay, Camille. . . .	1881		
Legein, Roch-Joseph. .	1870		
Legrain, Oscar. . . .	—	1881	
Legrand, Adolphe. . .	—	1865	
Legrand, Alfred . . .	—	1876	
Legrand, Alphonse . .	1864		
Legrand, Charles . . .	—	1858, 1859	
Legrand, Melchior-Pierre	—	1850	
Legrand, Servais-Joseph	—	—	1849
Legros, Armand . . .	—	1861	
Legros, Hippolyte. . .	—	1853	
Legros, Joseph. . . .	1881		
Legros, Léon	—	1854, 1857	
Legros, Léon	1877, 1878		
Le Hardi de Beaulieu, L*.	—	1843	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Lejeune, André-Joseph	—	1860, 1861	
Lejeune, Arthur	1859		
Lejeune, Arthur	—	1878	
Lejeune, Charles	—	1870	
Lejeune, Conrard	1874, 1875		
Lejeune, Edouard	—	1856, 1858	
Lejeune, Emile	—	1863	
Lejeune, Ernest	—	1873	
Lejeune, Félicien	1870		
Lejeune, Firmin	1878, 1879		
Lejeune, Gustave	1869		
Lejeune, Henri	—	1842	
Lejeune, Hubert	1857	1860	
Lejeune, Hyacinthe	—	1872	
Lejeune, Jean	—	1874	
Lejeune, Jean	1875		
Lejeune, Jean-Joseph	1867		
Lejeune, Joseph	1875	1878	
Lejeune, Jules	—	1844	
Lejeune, Julien	1875		
Lejeune, Lucien	—	1857, 1858, 1859	
Lejeune, Marc-Louis	1874, 1875		
Lejeune, Maurice	—	1855	
Lejeune, Nicolas-J.-V.	1861, 1862		
Lejour, Henri-Joseph	1872		
Lejour, Léon	1851		
Lekenne, Jules	1867, 1868		
Lekenne, Pierre	1876, 1877		
Lekens, Louis	—	1861, 1863	
Lekeu, Joseph	1874, 1875		
Lekeu, Jules	1879, 1880		
Lekime, Julien-Emile	1863		
Lelarge, Gustave	1871		
Leleux, Joseph	1873		
Leleux, Paul	1881		
Lelièvre, Alphonse	1863		
Lelièvre, Fréd.-Joseph	1858		
Lelièvre, Xavier	—	1855	
Leloir, Camille	—	1869	
Lelorrain, Constant	1859		
Lelouchier, Georges	—	1873, 1875	
Leloup, Gustave	—	1863	
Leloux, Alfred	—	1865	
Leloux, Joseph	1874	1878	
Lemaire, Alfred	1880		
Lemaire, Alph.-P.-J.-F.	1858		
Lemaire, Auguste	1870	1871	
Lemaire, Auguste	—	1871	
Lemaire, Elisée	1875		
Lemaire, Ernest	—	1872	
Lemaire, Eugène	1863		
Lemaire, Frédéric	—	1874	
Lemaire, Guillaume	—	1857, 1859, 1860	
Lemaire, Jean	1878		
Lemaire, Xavier	—	1853	
Lemaître, Henri	—	1840	
Lemaître, Jules	1874, 1875		
Lemaître, Louis	—	1859	
Lemal, Amédée	—	1881	
Lembourg, Edmond	1872		
Lembourg, Georges	1871, 1872	1874, 1877	
Lembourg, Paul	1878, 1879		
Lemeunier, Richard	—	1878	
Lemeyr, Donat	1862		
Lemière, Jean-Joseph	1872		
Lemince, Charles	1877		
Lemmens, Edmond	—	1880	
Lemmens, Hippolyte	—	1858	
Lemoine, Camille	—	1865	
Lemoine, Edgard	—	1874	
Lemoine, Georges	1875, 1876		
Lemonnier, Alfred	—	1874	
Lemonnier, Camille	—	1860, 1861	
Lemonnier, Maurice	—	1874, 1877	
Lempereur, Jacques	1880		
Lemye, Alexandre	—	1851	
Lemye, Charles	1875		
Lenaers, Julien	1877		
Lenaers, Robert	1866		
Lenaerts, Aug.-J.	1863		
Lenaerts, Henri	—	1858, 1860	
Lenaerts, Henri	1869		
Lenars, Adrien	—	1876	
Lenger, Charles	—	1869	
Lenger, Eugène	—	1868	
Lenoir, Antoine	1879, 1880		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Lenoir, Clément	1861		
Lenoir, Emile	—	1878	
Lenoir, Gustave	—	1865	
Lenoir, Joseph	1861, 1862		
Lenoir, Joseph	—	1875	
Lenoir, Joseph	1879, 1880		
Lenoir, Jules-Th.	—	1873	
Lenoir, Léon	1878		
Lentz, François	—	1857, 1858	
Lentz, Hyacinthe	—	1860, 1861	
Léonard, A.-Joseph	1874		
Léonard, Charles	—	1873	
Léonard, Ferdinand	—	1850, 1853	
Léonard, François	1877		
Léonard, Henri	—	1871	
Léonard, Joseph	1876, 1877		
Léonard, Narcisse	1873		
Léonard, René	—	1881	
Léotard, Adolphe	1856		
Léotard, Auguste	1881		
Lepage, Camille	1876		
Lepage, Henri	1879		
Lepage, Henri	—	1880	
Lepage, Léon	—	1872, 1874	
Lepaige, Auguste	—	1874	
Lepaige, Constant	1867	1868, 1869, 1870	1874
Lepape, Pascal	1879, 1880		
Lepère, Augustin	1877		
Lepère, Jules	—	1863, 1866	
Lepère, Robert	—	1873, 1875	
Lepersonne, Henri-J.	1866		
Lepièce, Henri-Nicolas	—	1851, 1852	
Leplat, Auguste	1872		
Leplat, Gustave-Joseph	1872, 1873		
Leplat, Lucien	—	1873, 1875	
Lepreux, Omer	—	1873	
Leprince, Jean-Joseph	1869		
Lequenne, Alfred	—	1874	
Lequien, Florent	1870		
Lequime, Eugène	1870		
Lequime, Jean-Baptiste	1881		
Lerat, Arthur	1880		
Lerat, Edouard	1866		
Lerat, Joseph	1881		
Leriche, Alfred-Pierre	1867		
Leriche, Augustin	1858		
Lermuseau, Emile	—	1863, 1866	
Lerot, Jules	—	1873	
Leroux, Evangéliste	1873		
Leroux, Gabriel	—	1872	
Leroux, Jules	1881		
Leroux, Victor	—	1859	
Leroy, Adolphe	—	1848	
Leroy, Alfred	1866	1868	
Leroy, Edmond	—	1855	
Leroy, Edmond	1874		
Leroy, Gustave	—	1864	
Leroy, Jacques-François	1864	1866	
Leroy, Jean-Baptiste	1881		
Leroy, Jules	1857		
Leroy, Odon	1879		
Leroy, Saturnin	1867		
Leroy, Théodule	—	1857, 1859	
Leroy, Vital	1864		
Leruth, Hubert	1876		
Leruth, Lambert	1876		
Lesage, Adolphe	1876, 1877		
Lescart, Jean	—	1869	
Lesceux, Philippe	1880		
Leschevin, Adolphe	—	1859, 1860	
Leschevin, Alexandre	—	1841, 1842	
Lescrauwaet, Léon	—	1881	
Lesieux, Maurice	1879		
Lesoin, Jules-P.-J.	1864		
Lesoir, Félicien	1858, 1860		
Lesquoy, Léon	—	1870	
Lessines, Oscar	—	1856, 1858, 1859	
Letellier, Louis	1873		
Letihon, Charles	—	1840	
Lettani, André	—	1867	
Leulier, Jean-Baptiste	1880, 1881		
Leunen, Théophile	—	1869, 1870, 1872	
Leuris, Léopold	—	1876	
Leurquin, Charles	—	1868, 1869	
Leurquin, Ferdinand	1874, 1875		
Leurs, Louis	—	1874	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Leva, Guillaume-Joseph.	—	1849	
Levallois, Désiré . . .	1875		
Levarlet, Henri . . .	1880, 1881		
Levarlet, Joseph-Léon .	1876, 1877		
Levaz, Jean-Joseph . .	1864, 1865		
Levers, Alexandre . .	—	1870	
Levionnois, Hippolyte .	1850		
Levoz, Arthur	—	1871	
Levrie, Alexis	1865		
Levy, Henri-Charles. .	—	1862, 1864	
Lezaak, Armand . . .	1851		
Lezaak, Léopold . . .	1851		
Ley, Félix	1861, 1862		
Leyder, Paul	1879		
Leys, Jean-L.	1861		
Leys, Joseph	—	1862, 1864	
Leys, Julien	—	—	1862
Leys, Théodore . . .	—	1870	
Leysens, Jean-Baptiste .	—	1863, 1866	
Leysens, Victor . . .	—	1863, 1864, 1866	
L'heureux, Arthur. . .	1865		
L'heureux, Pierre. . .	1877, 1878		
Lhoest, André. . . .	1878		
Lhoest, Emile	—	1855, 1856	
Lhoest, Léon	—	1854	
Lhoest, Léonard . . .	—	1852	
Lhoir, Eugène	1870		
Lhoir, François . . .	—	1869	
Lhoir, Louis	1876, 1877		
Lhoist, Lucien	1875		
Lhoneux, Armand. . .	1871		
Liagre, Charles . . .	—	1849	
Liard, Octave	1881		
Libar, Charles	—	1874	
Liber, Edouard . . .	1875		
Libert, Adolphe . . .	—	1859, 1860, 1862	
Libert, Camille. . . .	—	1875	
Libert, Henri	—	1853, 1854	
Libert, Léon	—	1865	
Libier, Jean, ...	—	1859	
Libiouille, Armand . .	—	1870	
Libotte, Alphonse . .	1880		
Libotte, Edgard . . .	—	1880	
Libotte, Edouard . . .	—	1844	
Libotte, François. . .	1861		
Libotte, Joseph . . .	1870		
Liboutton, Maurice . .	1880, 1881		
Liebecq, Emile. . . .	—	1860	
Liebaert, Julien . . .	—	1863	
Liebrecht, Oscar . . .	—	1860	
Liefmans, Léonard . .	—	1864, 1866	
Liégeois, Apollinaire. .	—	1876	
Liégeois, Emile . . .	1872		
Liénard, Valère . . .	—	1869, 1873	
Liénaux, Emile . . .	1877, 1878		
Lietaer, Ernest . . .	—	1872	
Liévin, Théodore . . .	—	1881	
Lievens, Félix	—	1865	
Lievens, Martin . . .	—	1872	
Lierneux, Adolphe . .	1877		
Liévin, Hector	1869, 1870		
Liévin, Victor	1865		
Lignian, Oscar. . . .	1860, 1861		
Lignier, Jean-Baptiste .	1864		
Ligy, Albert	—	1874	
Ligy, Arthur	—	1870	
Limbosch, Henri-E.-J. .	1866		
Limbourg, Constantin .	1876, 1877		
Limbourg, Henri . . .	—	1848, 1850	
Limbourg, Nestor. . .	1875		
Limelette, Léon . . .	—	1854	
Limet, Clément . . .	1866		
Linard, Idesbalde. . .	1869		
Linard, Sylvain . . .	—	1874	
Linden, Nicolas . . .	—	1845	
Linden, Paul	—	1875	
Linnig, Alexandre . .	1880		
Linon, Gustave . . .	—	1854	
Linskens, Jean. . . .	1849		
Linskens, Joseph . . .	—	1853	
Linssens, Jean. . . .	1854		
Linster, Nicolas . . .	—	1862, 1864	
Lintermans, Julien-Gust.	1855		
Lintermans, Mathieu. .	1871		
Lintermans, Victor . .	—	1868, 1869	
Lion, Emile.	—	1845	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Lion, Jean	—	1857, 1859, 1860	
Liot, Léon	1879		
Lippens, Auguste. . .	1867		
Lippens, Hippolyte . .	—	—	1870
Lize, Antoine	—	1856, 1858, 1859	
Lizen, Maximilien-Jos. .	1870		
Lizolle, Eugène . . .	—	1864	
Lochtmans, Léon . . .	1863		
Locage, Alfred. . . .	1874		
Locus, Valentin . . .	—	1848	
Locus, François . . .	—	1854	
Lodewyck, Léopold . .	—	1849, 1850	
Logie, Valéry	—	1860, 1861	
Logtenburg, Emile . .	—	1874	
Loiseau, Constant. . .	—	1855, 1856	
Loist, Alexandre . . .	1858		
Loix, Louis.	—	1868	
Lombard, Alfred . . .	—	1869	
Lombard, Edouard . .	—	1869	
Lommaert, Charles . .	1871		
Lommens, Auguste . .	—	1878	
Lonay, Alexandre. . .	1872		
Lonchay, Henri . . .	—	1874, 1877	
Lonchay, Hippolyte . .	1877		
Lonchay, Léopold. . .	1878, 1879		
Longfils, Charles . . .	1870		
Longfils, Victor . . .	—	1874	
Longrée, Barth.-Hubert.	1864, 1865		
Longrée, Henri. . . .	1861		
Longuespée, Charles. .	—	1842	
Longueville, Henri . .	—	1863	
Lonhienne, Edmond . .	1877		
Lonhienne, Eugène . .	1861	1862	
Lonneux, Alphonse-Dom.	—	1857, 1859, 1860	
Lonneux, Guillaume-Jos.	—	1862, 1864	
Lonneux, Pierre-J.-V. .	1856		
Loomans, Henri . . .	—	1874	
Loos, Adélard	—	1880	
Loos, Joseph	1868, 1869		
Loosen, Théophile . .	1869		
Loosveldt, Jean-Henri .	—	1852	
Looz, Auguste	—	1852	
Loppens, Georges. . .	—	1874	
Lorency, Joseph . . .	1873		
Loriaux, Aimé . . .	1881		
Loriaux, Em.-Jean-Bap.	1862		
Loriers, Victor. . . .	1865, 1866		
Lorimier, Désiré . . .	1877, 1878		
Lorio, Hector	—	1866	
Losseau, Jules. . . .	—	1874	
Losson, Clément . . .	—	1869, 70, 71, 72	
Loth, Léon-Joseph . .	1871		
Lothaire, Emile . . .	1869, 1870		
Lothaire, Hubert . . .	1880, 1881		
Lottain, Adrien . . .	—	1867	
Lottin, Anatole . . .	1851		
Lottin, Emile	—	1856	
Lottin, Jean-Baptiste. .	1870		
Lottin, Nestor	—	1857, 1859	
Louchet-Kerven, Emilien	—	1859	
Louckx, Paul	1881		
Loucx, Guillaume. . .	1872	1873	
Louis, Edmond. . . .	1876		
Louis, Ernest	1878		
Louis, Gustave. . . .	—	1874	
Louis, Napoléon . . .	1879		
Louis, Nicolas. . . .	1875		
Loumaye, Alphonse . .	—	1841	
Loumaye, Jules . . .	1868	1869	
Loumyer, Goswin. . .	—	1860, 1861	
Loumyer, Henri . . .	—	1870	
Loupart, Oscar. . . .	—	1881	
Lousberg, Joseph . . .	1872		
Louvat, Frédéric . . .	—	1874	
Louveau, Charles. . .	—	1878	
Louveigné, Hubert . .	1855	1860, 1861	
Louvrage, Jules . . .	—	1866, 1868	
Louvrier, Jules . . .	1868		
Louyest, Ephrem . . .	—	1874	
Louyest, Jules	—	1868, 1870	
Loverix, Théophile . .	—	1863	
Lovinfosse, Alfred . .	1879		
Lowie, Emile	—	1848, 1850	
Loyens, Alfred. . . .	—	1879	
Loyette, Henri. . . .	1851		
Loze, Albert	1874		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Loze, Lucien	—	1864, 1867	
Ludwig, Albert	1879		
Lucas, Ernest	1881		
Lucas, Henri	—	1850	
Lucas, Joseph-Em.-Céc.	1874		
Luckx, Frédéric	—	1875	
Lumbeek, François	—	1869	
Lurquin, Ferdinand	1875		
Lust, Auguste-H.-L.	1867		
Luttens, Armand	—	1852	
Lux, Alphonse	1871, 1872		
Lux, Jean	1871		
Luyckx, Armand	—	1880	
Luyckx, Eugène	—	1879	
Luyckx, François	—	1880	
Luyckx, Joseph	1878		
Luyten, Alphonse	—	1864, 1868	
Lynen, Rodolphe	—	1858	
M.			
Maas, Paul	—	1874	
Maas, Pierre	1860		
Maas, Prosper	—	1845, 1847	
Macau, Alfred	—	1852	
Macau, Edmond	—	1850, 1852	
Machiels, Norbert	—	1875	
Mac-Leod, Arthur	—	—	1879
Macquet, Alexandre	—	1844	
Macquet, Auguste	—	1868, 1870	
Macquet, Gérard	—	1873, 1875	
Maeck, Henri	—	1868	
Maeck, Joseph	1877		
Maerhoudt, Pierre	—	1874	
Maerten, Auguste	1849		
Maertens, Eugène	—	1845	
Maes, Arnold	—	1873	
Maes, Arthur	—	1880	
Maes, Auguste	1868		
Maes, Camille	—	1862, 1864	
Maes, Charles	—	1875	
Maes, Désiré	1875		
Maes, Félicien	1875		
Maes, Gustave	1866		
Maes, Joseph	1858		
Maes, Julien	—	1880	
Maes, Paul	—	1869, 1871, 1872	
Maes, Pierre	1860		
Maes, Pierre-Joseph	—	1857, 1858	
Maetens, Henri	1881		
Mafit, Léonard	1870		
Magery, Jules	—	1857	
Maghin, Walther	1877		
Magis, Alfred	—	1855	
Magis, Ernest	—	1853	
Magis, Jules	1874		
Magis, Luc	1866		
Magnay, Jules	1877		
Magnée, Auguste		1870	
Magnée, Augustin	1868		
Magnée, Charles	—	1874	
Magnée, Hubert	—	1873	
Magnée, Tilkin	1880, 1881		
Magnette, Emile	—	1858	
Magnette, Louis	—	1840	
Magniette, Aug.-J.-J.	1864		
Magnus, Eugène-Léon	1861		
Magnus, Victor	1856		
Mahauden, Léon	1861		
Mahaut, Emile	1863, 1864		
Mahiels, Jules	1868		
Mahieu, César	1861		
Mahieu, Edouard	1877		
Mahieu, Jules	1864, 1865		
Mahieu, Jules	1867		
Mahieu, Louis	1877	1880	
Mahieu, Nestor	1859		
Mahieu, Victor-Ferdin.	1864		
Mahieu, Virgile	1855		
Mahutte, François	—	1841, 1842	
Mahutte, Franz	—	1876	
Mahy, Gustave	1879		
Mahy, Paul	1877		
Maillé, Léon	—	1873	
Maillet, Toussaint-Val.	—	1856, 1859	
Maindiaux, Emile-Jul.	1872	1873	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Mainei, Clément	1875		
Maingie, Louis	1881		
Maingie, Oscar	1881		
Mainil, André	1881		
Mainjot, Victor	1868		
Mairaux, Edmond	—	1858	
Mairiaux, Bonheur-Fl.-J.	1863		
Mairiaux, Edmond	1867		
Mairlot, Henri	—	1874	
Mairlot, Jacques-Joseph	1860		
Maisier, Guillaume	1859		
Maisier, Jules	1877		
Maisin, Emile	1859	1863	
Maisin, Omer	—	1874	
Maistriau, Charles	—	1874, 1875	
Mal, Léandre	1881		
Maladry, Emile	1869		
Malaise, Jean	—	1855, 1856	
Malaive, Emile	1867		
Malay, Antoine	1858		
Malchair, Théodore	—	1850, 1851, 1852	
Malchaire, Hipp.-Hub.	1872		
Malcors, Auguste	—	1864, 1867	
Malcors, Edmond	1869		
Malengreau, Jules	—	1869	
Malengreau, Léonard	1869, 1870		
Malengreau, Victor	1878		
Malevé, Bertin	1881		
Malevé, Léon	1881		
Malevé, Victor-Alph.	1856		
Malherbe, Ernest	—	1840	
Malherbe, Georges	—	1874	
Malherbe, Jules	—	1849	
Malherbe, Louis	—	1868	
Malingreau, Charles	—	1856, 1858	
Malingreaux, J.-Séraph.	1856		
Malissart, Adolphe	1862		
Mallar, Ch.-Ferdinand	1862	1864, 1866, 1867	
Mallet, Emile	1869, 1870		
Mallet, Georges	—	1873	
Mallien, Célestin	1867		
Mallien, Victor	1876		
Malpas, Henri	—	1873	
Malpasse, Baud.-Joseph	1873		
Malréchauffé, Gustave	1868		
Malter, Florentin	1879		
Mancelet, Dinant	1863		
Manchel, Pierre	1864, 1865		
Mandart, Horace	1881		
Manet, Vital	1881		
Manfroid, Clothaire	1881		
Mangin, Jules-Alb.-Em.	1856		
Mansion, Paul	1857	1858, 60, 61, 62	
Mansoz, Claudius	—	1871, 1872	
Maquinay, Ernest	1874		
Marcas, Marius	—	1874	
Marcaux, Albert	1881		
Marcelis, Jean-Sébast.	—	1864, 1866, 1867	
Marcesse, Alexandre	1869		
Marcette, Albert-T.-U.	1866	1869	
Marchal, Alphonse	1874		
Marchal, Auguste	1876		
Marchal, Emmanuel	—	1873	
Marchal, François	1862, 1863		
Marchal, Joseph	—	1873, 1874	
Marchal, Julien	1855		
Marchal, Louis	1858		
Marchal, Louis	1878, 1879		
Marchal, Marcelin	1877		
Marchal, Philippe-J.	—	1873	
Marchal, Prosper	1864, 1865		
Marchand, J.-Théodore	1869, 1870		
Marchand, Julien	—	1859	
Marchand, Nicolas	1877, 1878		
Marchaul, Louis	1878, 1879		
Marchot, Paul	—	1881	
Marciat, Olivier	—	1870	
Marcotte, Victor	—	1856	
Marcotty, Sim.-T.-Henri	—	—	1843
Marcou, Emile	—	1873	
Marcoux, Emile	—	1869	
Marcoux, Eugène	1879		
Marcoux, Joseph	—	1867, 1869	
Marcoux, Jules-Joseph	1874		
Marcq, Jules	1881		
Maréchal, Alphonse	—	1872, 1873	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Maréchal, André . . .	—	1871	
Maréchal, Emile . . .	1874		
Maréchal, Emile . . .	1878		
Maréchal, Joseph . . .	1877		
Maréchal, Josse . . .	1870		
Maréchal, Léon . . .	—	1869, 70, 71, 72	
Maréchal, Paul . . .	1874		
Maréchal, Paul . . .	1876		
Marétiaux, Louis . . .	1868		
Maricq, Joseph. . . .	—	1865, 1868	
Maricq, Jules-Ch.-Ant. .	1858		
Maricq, Léon	1863		
Marie, Charles. . . .	—	1876	
Marie, Hector	1877		
Marin, Benoni	1879, 1880		
Marin, Oscar-Joseph . .	1875		
Marinus, Gustave. . .	1868	1871	
Marinus, Julien . . .	1863		
Maris, François . . .	1874		
Maris, Léon.	—	1881	
Maris, Romain. . . .	—	1874	
Marissael, Franz . .	—	1878	
Marissal, Victor . . .	—	1844	
Marissens, Flor.-Alf. .	—	1864	
Marlier, Alfred. . . .	1877		
Marlier, Augustin. . .	1849		
Marlier, Fernand . . .	1868		
Marlier, Joseph . . .	—	1861	
Marlière, Alfred . . .	—	1869	
Marly, Adolphe-Joseph .	1871		
Marneffe, Ch.-Alphonse .	—	1861	
Marneffe, Félix-Joseph .	1866		
Maroote, Edmond. . .	—	1871	
Marquet, Adolphe. . .	—	1868	
Marquet, Eugène . . .	—	1845	
Marsé, Hubert	—	1843	
Marsigny, Alphonse . .	—	1853	
Marsigny, Auguste . .	—	1858, 1859	
Marsigny, Joseph. . .	—	1863, 1866	
Marteau, Adolphe. . .	1865		
Martens, Clément . .	1859		
Martial, Hyacinthe . .	—	1851	
Martin, Albert	1880, 1881		
Martin, Alexandre . .	1864		
Martin, Alphonse . . .	—	1877	
Martin, Elie.	1877		
Martin, Edmond . . .	1864		
Martin, Ernest. . . .	—	1874	
Martin, Georges . . .	—	1871	
Martin, Isidore. . . .	—	1863	
Martin, Joseph. . . .	—	1864, 1866, 1867	
Martin, Joseph. . . .	—	1870	
Martin, Jules	1873		
Martinot, Nicolas. . .	1878		
Martiny, Louis. . . .	—	1857	
Martroye, François . .	—	1870	
Martroye, Paul . . .	1875		
Marx, Nicolas	—	1874	
Mary, Ruffin	1868		
Mascaux, Edouard . .	1869, 1870		
Mascaux, Emile . . .	—	1873	
Mascaux, Henri . . .	1877		
Mascaux, Pierre . . .	1876		
Masius, Voltaire . . .	—	1851	
Maskens, Léon. . . .	—	1862	
Masoin, Charles . . .	—	1863, 1866	
Masquelie, Théodore. .	—	1868	
Masquelier, Auguste. .	1869		
Masquelier, Emile . .	—	1853	
Masquelier, Emile . .	—	1878	
Masquelier, Henri. . .	—	1846	
Masquelier, Léopold . .	1870		
Masquelier, Théodore .	—	1868	
Masquelin, Henri . . .	—	1874	
Massa, Guillaume. . .	1862, 1863		
Massa, Théodore . . .	—	1873	
Massart, Arthur . . .	1881		
Massart, David . . .	1876		
Massart, Gustave. . .	1872		
Massart, Jean-Baptiste .	1877, 1878		
Massart, Joseph . . .	1855	1858	
Massart, Léonard. . .	—	1865, 1868	
Massart, Louis. . . .	—	1841	
Massart, Paul	1879, 1880		
Massart, Pierre . . .	—	1871	
Massau, Charles-Louis .	1864		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Massau, Léon	1868		
Massaut, Alfred . . .	1864, 1865		
Massaut, Junius . . .	1865, 1866	1868	187[illegible]
Masselis, Adolphe . .	1869		
Massez, Charles . . .	1879, 1880		
Massez, Elie	1850		
Massin, Alexandre . .	—	1868	
Masson, Charles-Etienne	—	1868, 1869	
Masson, Désiré . . .	1879		
Masson, Donat. . . .	1867		
Masson, Edmond . . .	—	1871, 1873	
Masson, Emile. . . .	1876	1877, 1879	
Masson, Evariste . . .	—	1872	
Masson, Henri. . . .	—	1852	
Masson, Jules	—	1852, 1854	
Massy, Albert	—	1874	
Massy, Ferdinand. . .	—	1842	
Mast, Ferdinand . . .	—	1874	
Mastenne, Arthur. . .	1880		
Masui, Théodore . . .	—	1845, 1846	
Masure, Aimé	—	1873	
Masuy, Jules	—	1863, 64, 65, 66	
Masy, Arthur	1863	1864	
Masy, François . . .	—	1865	
Masy, Théodore . . .	1856		
Materne, Guillaume . .	1870, 1871		
Mathei, Edouard . . .	—	1845	
Matheu, Camille . . .	—	1872	
Mathias, Antoine . . .	1865		
Mathias, Nestor . . .	—	1863, 1865	
Mathieu, Auguste. . .	—	1858, 1859	
Mathieu, Basile . . .	1867		
Mathieu, Désiré . . .	1879		
Mathieu, Emile . . .	—	1849	
Mathieu, Emile. . . .	—	1863, 64, 66	
Mathieu, Emile. . . .	1880		
Mathieu, Flavien . . .	—	1874, 1877	
Mathieu, Frédéric. . .	—	1872, 1874	
Mathieu, Henri . . .	—	1878	
Mathieu, Jean	—	1857	
Mathieu, Jules. . . .	—	1861, 62, 64	
Mathieu, Léon-Joseph .	1872		
Mathieu, Louis. . . .	1874, 1875		
Mathieu, Nicolas . . .	1881		
Mathieu, Oscar . . .	1869		
Mathieu, Oscar . . .	1872		
Mathot, Auguste . . .	1862		
Mathy, Ernest	1871		
Mathys, Alphonse. . .	1865		
Mathys, Alphonse. . .	—	1874	
Mathys, Gme, dit Rambaux	1881		
Mativa, Henri	—	1865, 1867	
Maton, Adolphe . . .	—	1845	
Maton, Arthur	—	1847	
Maton, Eugène. . . .	—	1863	
Matthys, Gustave. . .	—	1856	
Mattlet, Jean-Joseph. .	1868	1869	
Matton, Henri-Emile. .	—	1874	
Mattot, Jules	1864		
Maudour, Camille. . .	1880		
Mauhin, Emile. . . .	—	1864	
Mauris, Léon	—	1866	
Maurissens, Edmond. .	—	1845	
Maurouse, Hector. . .	—	1869	
Maury, François . . .	1863		
Maus, Georges. . . .	—	1859, 1860	
Mausy, Victor	—	1864	
Mautsch, Alexandre . .	1878		
Mawet, Ernest . . .	—	1881	
Mawhood, Charles . .	1872		
Max, Henri.	—	1859, 1860	
Max, Oscar	—	1853, 54, 55	186[illegible]
Mayard, Camille . . .	1877, 1878		
Mayard, Hubert . . .	1874		
Mayaudon, Louis. . .	—	1874	
Mayer, Edmond . . .	—	1861, 1863	
Mayer, Oscar	—	1873	
Mayer, Lucien. . . .	—	1863	
Mayné, Ernest. . . .	1866		
Mayntz, Rodolphe . .	1872		
Mazeman, Antoine-G.-F.	—	—	185[illegible]
Mazy, Hippolyte . . .	1873		
Mechelaere, Gustave. .	—	1871, 1873	
Mechelynck, Albert . .	—	1869, 70, 71, 72	
Mechelynck, Edouard .	—	1872, 1874	
Medard, Jules	—	1869, 71, 72	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Meert, Hippolyte	1880, 1881		
Meert, Prosper	1875		
Meertens, Pierre	—	1865	
Meire, Auguste	—	1865	
Melaerts, Prosper	1878		
Melchior, François	1862		
Melchior, Julien	1864, 1865		
Melin, Aug.-Th.-Joseph	1854		
Melin, Fernand	—	1867	
Melin, Léopold-Joseph	1855		
Melis, Edouard	1867		
Melis, Emile	—	1873	
Melis, Léopold	—	1870	
Melissen, Louis	1875		
Melius, Albert	1879		
Melius, Gustave	1875		
Mellaerts, Joseph	—	1878	
Mellemans, Zozime	—	1873	
Melon, Charles	1854		
Melon, Ferdinand	1880		
Melot, Adelin	1881		
Melot, Désiré	1849		
Melot, Désiré	—	1855, 1856	
Melot, Eliacin	1881		
Melotte, Ferdinand	—	1850	
Melotte, Jean	—	1880	
Melotte, Joseph	—	1855, 1856	
Melotte, Jules	—	1869	
Melsens, Joseph-Félix	1867	1868, 1870	
Menart, Gustave	1879		
Mendiaux, Gustave	—	1851	
Mendiaux, Sylvain	—	1844, 1847	
Mengelle, Bertrand	—	1865	
Menteleer, Victor	1859		
Menten, Camille	1881		
Mercenier, Hubert	—	1865	
Mercenier, Isidore	—	1865, 1868	
Mercier, Désiré-Joseph	—	1865, 1868	
Mercier, Jules	1879		
Mercier, Louis	1860		
Mercier, Louis	1876		
Mercier, Prosper	1871		
Mercker, Jean	1880	1881	
Merckx, Désiré	1876		
Merlevede, Benoit	—	1876	
Merlier, Felix	—	1873, 1875	
Mersch, Albert	—	1857, 1859, 1860	
Mersch, Edouard	1872		
Mersch, Ernest	—	1868, 1870	
Mersch, François	1857		
Mersch, Jacques	1867		
Merten, Alphonse	—	1851	
Merten, Oscar	—	1852, 1854	
Mertens, Balthazar	1863		
Mertens, Charles	—	1864	
Mertens, Charles-Herm	1873, 1874		
Mertens, Désiré	—	1874	
Mertens, Edmond	—	1855	
Mertens, Edmond	—	1872	
Mertens, Emile-Jean	—	1862	
Mertens, Evariste	1862		
Mertens, François	1859		
Mertens, François	1874		
Mertens, Gustave-Jos.	1854		
Mertens, Henri	1881		
Mertens, Joseph	1876, 1877		
Mertens, Jules	1877		
Mertens, Justinien	1880, 1881		
Mertens, Laurent	—	1872	
Mertens, Louis-Joseph	1864, 1865		
Mertens, Nicolas	1849		
Merveille, Arthur	1881		
Mesmaekers, Edmond	1854		
Mesmaekers, Isidore	1857		
Messiaen, Jules	—	1855	
Messiaen, Octave	—	1856	
Mestdach, Charles	—	1842	
Mestreit, Gabriel	—	1863, 64, 65, 66	
Mestreit, Joseph	—	1861, 1862, 1863	
Met den Anxt, Félix	1875, 1876		
Metdepenningen, Guil.	—	1860	
Metzdorf, Léon	—	1862, 1864	
Meuclet, Lucien	1864		
Meuleman, Eugène	1880, 1881		
Meulepas, Jean-Baptiste	1849		
Meunier, Alfred	1879	1881	
Meunier, Alphonse	—	1880	
Meunier, Antoine	—	1879, 1880	
Meunier, Emile	—	1866	
Meunier, Emile	1868		
Meunier, Ernest-Joseph	1866		
Meunier, Léon	1873		
Meunier, Victor	—	1874	
Meunier, Victor	—	1880	
Meur, Albert	—	1874	
Meurant, Sylvain	1872	1873	
Meurein, Antoine	—	1868, 1870	
Meurein, Jules	—	1873	
Meurice, Emile	1880		
Meurice, Oscar	—	1854	
Meuris, Henri	1873		
Meuris, Hilaire-Gustave	1874	1876	
Meuris, Hipp.-Guil.	1875		
Meuris, Louis	1860		
Mevis, Alphonse	—	1863	
Meyer, Charles-Auguste	—	1841	
Meyer, Jean	—	1871	
Meyer, Louis	—	1868	
Meyers, Nicolas	—	1853	
Meylemans, Jean-Fran.	1864, 1865		
Meylendyks, Joseph-Al.	—	1874	
Meynckens, Célestin	1865		
Meynckens, François	1862		
Meynne, Alphonse	—	—	1862
Meynne, Emile-Louis	1870		
Meynne, Jules	1869		
Meynne, René-Henri	1864		
Micha, Joseph	—	1854, 1857	
Micha, Joseph	1873, 1874		
Michaëlis, Jacques	—	1859, 1860	
Michaëlis, Jean-Pierre	—	1845	
Michalowski, Sigismond	—	1853, 1854, 1855	
Michaud, Jules	1876		
Michaux, Alphonse	1875		
Michaux, Charles	—	1872, 1873	
Michaux, Constant	1874		
Michaux, Ernest	—	1874	
Michaux, François	—	1865	
Michaux, Jules	1872		
Michaux, Remy	1876	1877, 1879	
Michaux, Victor	—	1857, 1860	
Miche, Léon	—	1869	
Micheels, Ernest	—	1866	
Micheels, Maurice	—	1874	
Michel, Charles	1863		
Michel, Edgard	—	1872, 1874	
Michel, Edouard-Fr.	1865		
Michel, Emile	—	1861, 1862, 1864	
Michel, Henri	—	1860, 1861	
Michels, Joseph	1872		
Michez, Henri	—	1873	
Michez, Oscar	—	1862, 1863	
Michiels, Alphonse	—	1863	
Michiels, Charles	—	1872, 1874	
Michiels, Elie	1874, 1875		
Michiels, Henri	1878		
Michiels, Jean	—	1878	
Michiels, Joseph	1864, 1865		
Michiels, Pierre	1873, 1874		
Michiels, Pierre-P.-C.	1855		
Michiels, Raymond	1875, 1876	1878	
Midavaine, Léopold	—	1849	
Midavaine, Théodore	—	1847	
Miedel, Edmond	—	1870	
Miers, Armand	1868, 1869		
Mierst, Louis	—	1876	
Miest, Emile	1867		
Mievis, Jean	—	1857, 1859, 1860	
Migeotte, Lucien	—	1845	
Milcamps, Jules	1862, 1863		
Milet, Gustave	1869		
Millard, Arthur	1879		
Millard, Ernest	1875	1878	
Miller, Edouard-Conrad	—	1871, 1874	
Miller, Othon	—	1868	
Miller, Robert	—	1874	
Millord, Edouard	—	1847	
Mils, Eugène	1878		
Mils, Félicien	1881		
Milz, Gustave	—	1875	
Minders, Louis	—	1873	
Minet, Arthur	1869		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Minet, Arthur-Auguste	1871		
Minet, Emile-Hubert	1869		
Minet, Hilarion	1867		
Minet, Jean	—	1864	
Minet, Louis	1866		
Minne, Gustave	—	1874	
Minon, Alfred	1878, 1879		
Minsen, Félicien	1874, 1875		
Minster, François	1875, 1876		
Mirguet, Jean	1874, 1875		
Mirguet, Léon-Emile	1875, 1876		
Mirlier, Alfred	—	1874	
Misson, Edmond-Joseph	1862		
Misson, Jean-Gustave	1875		
Misson, Louis-Joseph	1864, 1865		
Misson, Oscar	1881		
Missonne, Jules	—	1870	
Missonne, Pierre	—	1877	
Missotten, Frédéric	—	1873	
Missotten, Lambert	—	1874	
Mister, Jean	—	1852	
Mistler, Edouard	—	1853, 1854	
Mistler, Henri	—	1853	
Mockel, Ernest	—	1860, 1861	
Mockels, Gustave	1872		
Modard, François	1875	1876, 1878	
Modave, Edmond	—	1853	
Modave, Henri	—	1863	
Modave, Léon	—	1861, 1862	
Model, Jules	—	1857	
Moens, Arthur	1871, 1872		
Moens, Charles	1879		
Moens, François	1858		
Moens, Henri	1866		
Moens, Jacques-Guil.	1859, 1860		
Moerdens, Joseph	1867		
Moeris, Gustave	—	1859, 1860	
Moes, Félix	—	1862	
Moes, Nicolas	—	1859	
Moguez, Henri	—	1859, 1860	
Moguez, Paul	—	1873	
Moise, Corneille	—	1861	
Moise, François	1859		
Molitor, Charles	1875, 1876		
Molle, Augustin	1857		
Molle, Edmond	—	1874	
Molle, Louis-Henri	1873		
Molle, Philippe	1876, 1877		
Mollitor, Jean	—	1861, 1863	
Mollitor, Paul	—	1863	
Mols, Camille	1878		
Mommaerts, Philippe	1874, 1875		
Mommen, Pierre	—	1866	
Monckarnie, Louis	—	1856, 1858	
Moncousin, François	1871, 1872		
Mondez, Charles	1880	1881	
Mondez, Pierre	—	1851	
Moneuse, Henri	—	1855	
Monin, Auguste	1877		
Monin, Fernand	1874		
Monnoyer, Aloïs	1864		
Monoyer, Hector	1881		
Monoyer, Jules	—	1858	
Monoyer, Victor	1864, 1865		
Monrique, Jules	1877		
Monseu, Ernest	1876		
Monseu, Félix	1867		
Monseu, Lucien	1878		
Monsny, Alphonse	1880		
Montangie, Charles	—	1869, 70, 72	
Montangie, Jacques	—	1865	
Montangie, Prosper	—	1871	
Montbalin, Jean	1869, 1870		
Montenair, Jules	—	1874	
Montignies, Désiré	—	1874	
Montigny, Louis	—	1852, 1854	
Montville, Alexandre	1854		
Montville, Alfred	—	1872, 1874	
Moons, Jacques-Aug.	—	1857, 1858	
Moons, Pierre-Ferd.	1859		
Moons, Théod.-Fr.-Isid.	1865		
Mooremans, Guillaume	—	1861	
Morard, Henri	—	1868, 1870	
Moraux, Camille	1864		
Moray, Henri	1867		
Morciaux, Henri	1878		
Moreau, Adhémar	—	1841	
Moreau, Alfred	—	1869, 71, 72	
Moreau, Auguste	—	1853	
Moreau, Camille	—	1845	
Moreau, Camille	—	1871	
Moreau, Charles	1877, 1878		
Moreau, Emile	—	1856, 58, 59	
Moreau, Eugène	—	1861, 1863	
Moreau, Jean-J.-V.-A.	—	1863, 1866	
Moreau, Joseph	1867, 1868		
Moreau, Lambert	1876		
Moreau, Louis	—	1854	
Moreau, Louis	—	1856	
Moreau, Louis	1857		
Moreau, Louis	—	1865, 1868	
Moreau, Maximilien	—	1874	
Moreau, Paul	1875	1876, 1878	
Moreau, Pierre	1878, 1879		
Moreau, Prosper	—	1857, 59, 60	
Moreau, Théodore	—	1854	
Moreau, Théophile	1849		
Moreau, Victor	1860		
Moreau, Vital	—	1874	
Moreau, Zacharie	1871		
Moreels, Charles	—	1854	
Moreels, Oscar	1874		
Morel, Alfred	—	1845	
Morelle, Charles	—	1860	
Morelle, Nicolas	—	1864	
Moriamé, Louis	1869		
Morimont, Camille	—	1860, 1861	
Morique, Jules	1878		
Moris, Henri	—	1874	
Morisseaux, Charles	—	1869, 70, 71, 72	
Morisseaux, Jules	—	1874	
Morlighem, Louis	—	1845	
Morren, Léonce	—	1861	
Morren, Louis	1861		
Morren, Paul	1862, 63, 64		
Morren, Rodolphe	—	1865	
Mortehan, Adolphe	—	1861	
Mortehan, Edmond	—	1861	
Mortehan, Gustave	—	1854	
Mortier, Etienne	—	1862	
Mosbeux, Nicolas	1878		
Mossay, Pierre	1870		
Mosselman, Eugène-P.	1863		
Mosselman, Fernand	1871		
Mosselman, Isidore	1857		
Mössly, Henri	—	1878	
Mostade, Emile	1869, 1870		
Mostenne, Hubert	1857		
Mostert, Joseph	1863		
Motet, Félix	—	1857, 59, 61	
Mottard, Georges	—	1866	
Mottart, M.-J.-Ad.	—	1850	
Mottart, René	—	1859	
Motte, Adhémar	—	1859	
Motte, Albert	1879, 1880		
Motte, Alfred	1865, 1866	1867, 1869	
Motte, Léon	1868		
Motte, Lucien	—	1870	
Motte, Maximilien	—	1843	
Motte, Oscar	1866		
Motte, Vital	1868		
Mottet, Léopold	1881		
Motteux, Henri	—	1877, 1879	
Mottin, Georges	—	1871	
Mottin, Jean	—	1875	
Mottin, Maurice	—	1871, 1872	
Motus, Léon	—	1872	
Mouart, Léopold	1873		
Moubis, Charles	—	1864	
Moucheron, Edouard	1880		
Moucheron, Henri	—	1874, 1877	
Moucheront, Oscar	—	1871	
Moulaert, Alfred	—	1874	
Moulaert, Charles	1851	1855, 1856	
Moulin, Arsène	—	1862, 1863	
Moulinasse, Jules	—	1874	
Moulron, Alfred	—	1867, 68, 70	
Moureau, Anatole	1870		
Mouron, Henri	—	1862	
Mousset, Louis	1880		
Mousty, Edmond	1861		
Mousty, Joseph	1850		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Mousty, Victor	1850		
Mouton, Florent	—	1866, 1868	
Moutrier, Michel	—	1860	
Mouvet, Alfred	—	1861	
Moxhon, Léopold	—	1855, 1856	
Moyaerts, Adolphe	—	1850, 1852	
Moyaux, Jules	—	1863, 1866	
Moyaux, Oscar	1865		
Moyson, Emile	—	1855	
Mueseler, Edouard	—	1856	
Mueseler, Guillaume	—	1851, 52, 54	
Mulder, Georges	—	1880	
Mulkens, Léon	1880		
Mulkens, Raymond	1875		
Mulle, Adolphe	1855		
Mulle, Eugène-Jules	1872		
Mullendorff, François	—	1846	
Muller, Adam	—	1872	
Muller, Armand	—	1853	
Muller, Emile	1868		
Muller, Félix	—	1857	
Muiler, Henri	—	1871, 1874	
Muller, Nicolas	—	1868	
Mullie, Adolphe	—	1859	
Mullie, Hector	—	1863	
Muls, Albert	—	1861, 1863	
Muls, Victor	—	1863, 64, 65, 66	
Mundigo, Jean	1856		
Munsbach, Joseph	—	1857	
Muraille, Oscar	—	1875	
Mus, Gustave	1875		
Museur, Emile	1861, 1862		
Mussche, Gustave	—	1852, 1853	
Mussche, Jean	—	1866, 1868	
Mussely, Jules-J.	—	1856, 1858	
Mussely, Pierre	—	1865	
Musyk, Léopold	1875		
Mutsaars, Bertrand	1874		
Muyldermans, Jacques	—	1871, 72, 74	
N.			
Naets, Joseph	—	1865	
Nagand, Eugène	—	1874	
Nagant, Mathieu	1869		
Nalinne, Emile	—	1843	
Nalis, Louis	1871		
Namur, Alphonse	—	1856	
Namur, Jules	—	1864, 1866	
Namur, Louis	—	1873, 1875	
Namur, Parfait	—	1860, 1861	
Narcisse, Lucien	—	1871, 1872	
Nassogne, Constant	1880, 1881		
Naulaerts, Edmond	—	1865	
Nauss, Jules	—	1854	
Nauwelaers, Henri	1877		
Nauwelaerts, Charles	1876		
Nauwelaerts, Emile	1872		
Nauwelaerts, Florent	1879		
Naveau, Amédée	—	1867	
Navez, Gustave	1859		
Navez, Léon	1870		
Navez, Samuel	—	1841	
Naviaux, Augustin	1866		
Neders, Jacques	—	1865	
Neeckx, Norbert	—	1881	
Neef, Joseph	—	1859, 60, 62	
Neesen, Eugène	—	1844	
Neetens, Jean	—	1862, 1863	
Nelis, Aloïs-Ch.	—	1859, 1860	
Nelis, Charles	1850	1855, 1856	
Nelis, Emile	—	1869	
Nelis, Jean	—	1863, 64, 65, 66	
Nelis, Joseph	—	1863, 1866	
Nelis, Jules	—	1870, 1871	
Nelis, Louis	1872		
Nelis, Victor	—	1866	
Nelissen, Eugène	—	1857, 1860	
Nelissen, Ferdinand	—	1868, 1870	
Nelissen, Franç.-Jos.	—	1859	
Nelissen, Léopold	—	1845, 50, 51	
Nelissen, Polydore	—	1873	
Nerinckx, Edmond	—	1868	
Netzer, Camille	—	1871, 1872	
Neujean, Alexandre	—	1855	
Neujean, Alphonse	—	1859	
Neujean, François	1868		
Neujean, Xavier	—	1857	
Neuman, Henri-Albert	1870		
Neumann, Ernest	—	1881	
Neunez, Léon	—	1874	
Neuray, Alphonse	—	1854	
Neutjens, Louis	1868	1869	
Neuville, Gustave	—	1865	
Neuville, Paul	—	1871	
Nève, Adrien	1874		
Neveu, Guillaume	1864		
Neveu, Lambert	—	1872	
Neyt, Joseph	—	1855, 1856	
Nicaise, Edgard	1881		
Nicaise, Eleuthère	—	1874	
Nicaise, Emile	—	1856	
Nicaise, Eugène	—	1871, 1872	
Nicaise, Léon	—	1880	
Nicaise, Nestor	—	1853	
Nicaise, Victor	—	1862	
Nicaisse, Henri	1876		
Nickers, Adolphe	1860		
Nickers, Joseph	1866, 1867		
Nicodème, Alfred-Emile	1867		
Nicodème, Désiré	—	1855	
Nicolaï, Léon	—	1849	
Nicolas, Félix	1875		
Nicolas, Florent.-Joseph	1874		
Nicolas, Jean	1876		
Nicolas, Toussaint	1876		
Nicolay, Aimé-Evrard	1875, 1876		
Nicolay, Charles	—	1859	
Nicolay, Eugène	—	1861	
Nicolay, N.	—	1853	
Nicolay, Victor	1854	1859	
Nicolet, Célestin	1879, 1880		
Nicolet, Emile	—	1879	
Nicolopulo, Athanase	—	1867	
Nicolopulo, Jean	—	1868	
Niesten, Antoine	—	1857	
Niesten, Joseph	—	1859, 1862	
Niesten, Louis	—	1865	
Niesz, Marcellin	1862, 1863		
Nieter, Louis	—	1874	
Nieus, Adrien	1871		
Nieus, Anatole	—	1865, 66, 68, 69	
Nihoul, Philippe	1857		
Ninove, Désiré	1867, 1868		
Nis, Alexandre	—	1845, 1847	
Nisot, Louis	—	1864	
Nissen, Mathieu	—	1855, 1857	
Nivelle, Léonard	1872		
Noé, Emile-Désiré	—	1859, 1861	
Noé, Henri	—	1880	
Noël, Antoine	1868		
Noël, Augustin	1869		
Noël, Félix	—	1871	
Noël, Ferdinand	—	1858	
Noël, Jules	—	1859	
Noël, Victor	—	1872	
Noeninckx, Jean-Bapt.	—	1873	
Nols, Walthère	—	1871	
Nondonfaz, Adolphe	—	1873	
Nondonfaz, Charles	1876		
Nonnenberg, Frédéric	—	1866	
Nortier, Henri	—	1862	
Nossent, Constant	—	1864, 1867	
Nossent, Désiré	—	1869	
Nossent, Honoré	—	1864, 1867	
Nossent, Jules	—	1860, 1861	
Nossent, Léopold	—	1874	
Notaert, Jean	—	1875	
Nothomb, Camille	—	1854	
Nothomb, Gustave	—	1863	
Nouille, Emile	—	1870	
Noulard, Charles	1874	1879	
Nouwen, François	—	1851	
Novent, Antoine	1873		
Novent, Charles	—	1872	
Novent, Eugène	—	1864, 66, 67, 68	
Novent, Joseph	—	1865	
Nowé, Adolphe-Charles	—	1859	
Noyen, Henri	—	1864, 1867	
Nuel, Jean-Pierre	—	—	1870
Nulens, Léopold	—	1874	
Nutaels, Isidore	1874		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Nuytemans, Albert . .	1873		
Nuytens, Jean-Baptiste .	—	1860, 1861	
Nys, Arthur	—	1876	
Nys, Auguste	—	1861	
Nys, Edouard	1878		
Nys, Guillaume . . .	—	1880	
Nys, Jean-Baptiste . .	—	1843	
Nyssens, Emile . . .	—	1872	
Nyssens, Louis . . .	—	1874	
Nysten, Victor. . . .	1873		
O.			
Oboussier, Ed. . . .	—	1871	
Oboussier, Gustave . .	—	1869, 1871	
Obozinski, Jean . . .	—	1864, 1865	
Obrie, Jules.	—	1864	
Odekerken, Pierre. . .	1879		
Odenbach, Herm.-Al. .	—	1872	
Offerman, Georges . .	—	1874	
Olemans, Adolphe. . .	—	1869, 1871, 1872	
Olin, Xavier	—	1851, 52, 53, 54	
Olivier, Arthur. . . .	—	1872	
Olivier, Edouard . . .	—	1853	
Olivier, Ernest. . . .	—	1873	
Olivier, Eugène-Clément.	1873		
Olivier, Florian . . .	—	1868, 1869	
Olivier, Joseph. . . .	—	1857	
Olivier, Martin. . . .	1876		
Olivier, Théophile. . .	1880		
Oliviers, Jules	—	1869, 1872	
Ollevier, Pedro. . . .	—	1870	
Ooghe, Jules	—	1852	
Oor, Gustave	1870		
Oortmeyer, Gustave . .	1879		
Op de Beeck, Alexandre.	1861		
Op de Beeck, Alexandre.	—	1869, 1872	
Op de Beeck, Auguste .	—	1871, 1872	
Op de Beeck, Jean . .	—	1872, 1873	
Opdedrinck, Jules. . .	—	1870	
Opsomer, Achille . . .	—	1881	
Opsomer, Emile . . .	—	1856, 1858, 1859	
Opsomer, Georges. . .	—	1880	
Orban, Alfred	—	1874	
Orban, Ivan	—	1874	
Orban, Louis	—	1864	
Orban, Marcel	—	1857, 1859, 1860	
Orban, Pierre-Joseph. .	1873		
Orman, Ernest. . . .	—	1859	
Orsolle, Charles . . .	—	1857, 1859, 1860	
Orsolle, Ernest. . . .	—	1871	
Ortegat, Victor-Léopold.	—	1865, 1868	
Orth, Adolphe	—	1874, 1877	
Orthmeyer, Joseph . .	—	1855	
Orval, Emile	1880		
Ost, Zénon	—	1876	
Ostyn, Gaspard . . .	—	1873	
Ottelet, Edouard . . .	1859		
Otten, Emeri	—	1874	
Otten, Félicien. . . .	—	1863, 1866	
Otten, Guillaume . . .	—	1880	
Otten, Justin	—	1864	
Otto, Ferdinand . . .	—	1841	
Oudens, Michel . . .	1869		
Oury, Libert	—	1845, 1846	
Outelet, Alex.-Eugène .	1861		
Outendirck, Alphonse .	—	1856, 1858, 1859	
Outtelet, Joseph . . .	—	1849	
Ouverleaux, Gaston . .	—	1866	
Ouwerx, Jean	—	1869	
Ouwerx, Lambert . . .	—	1879	
Overloop, Jean. . . .	—	1874	
Ozeray, Camille . . .	—	1874	
P.			
Pacco, Aimé	—	1872	
Paes, François-Xavier .	1873		
Page, Edouard. . . .	1868		
Page, Jean-François . .	—	1864	
Pahaut, Armand . . .	1877, 1878		
Paheau, Félix	1870		
Paillet, Alfred	—	1857, 1859, 1860	
Paillet, Emile	—	1859	
Paillot, Charles . . .	—	1863	
Painparé, Fernand . .	—	1868	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Painsmay, Eugène . .	1877, 1878		
Palante, Emile . . .	—	1842	
Palla, Jules	—	1865, 1867	
Pallemaerts, Bernard. .	—	1864, 1867	
Pallemaerts, François .	1878		
Pallemaerts, Henri . .	1875	1876	
Palmers, Edmond . . .	—	1864	
Panquin, Léon	1864		
Pante, Pierre	—	1877, 1879	
Pantiers, Firmin . . .	1879	1880	
Papens, Jean	—	1877	
Papier, Jules	1858		
Papleux, Alfred . . .	1861, 1862		
Papleux, Aug.-Adolphe .	1856		
Papy, Jean-Joseph . .	—	1845	
Paquay, Lambert . . .	1876		
Paquay, Oscar	—	1870	
Paques, Erasme . . .	—	1851	
Paquet, Emile	1879		
Paquet, Gustave . . .	—	1871	
Paquet, Léandre . . .	1877		
Paquet, Louis	1868, 1869		
Paradis, Charles . . .	—	1863, 1864	
Pardon, Gustave . . .	1865		
Parez, Louis	—	1841	
Parfait, Paul	—	1858	
Parigot, Charles . . .	—	1859	
Paris, Guillaume . . .	—	1879	
Parisel, Joseph. . . .	—	1873	
Parisel, Remi	—	1871	
Parmentier, Charles . .	—	1877	
Parmentier, Léon. . .	—	1878	
Parmentier, Victor . .	1870		
Parqy, Henri	—	1874	
Pary, Constant. . . .	1880, 1881		
Pary, Fernand. . . .	1875		
Parys, Emile	—	1874	
Parys, Eugène	—	1873	
Paschael, Louis . . .	—	1866	
Paschal, Xavier . . .	1870	1871	
Pasquier, Alfred . . .	—	1865	
Pasquier, Arthur . . .	1877		
Pasquier, Ernest . . .	—	1867	
Passau, Jules	—	1869, 70, 71, 72	
Passau, Maximilien . .	—	1863, 64, 65, 67	
Pasteels, Jean-Baptiste .	1850		
Pasture, Achille . . .	1868		
Patart, Henri . . .	—	1856, 1858	
Paternostre, Albert . .	1875		
Paternostre, Paul . . .	1877		
Paternotte, Gustave . .	1864		
Paternotte, Jean-Bapt. .	1869	1874	
Patoux, Emile	—	1858	
Patron, Camille . . .	1863		
Patron, Théodule . . .	1870		
Patte, Auguste. . . .	—	1844	
Patte, Léon	1871		
Pauchet, Louis. . . .	—	1853	
Paul, Adolphe	1871		
Paul, Alfred	1864		
Paulet, Camille. . . .	1859, 1860		
Paulius, Achille . . .	—	1874	
Pauquet, André . . .	1874		
Pauwels, Désiré . . .	1879	1880	
Pauwels, Jean	1865		
Pauwels, Jules. . . .	1872		
Pauwels, Jules. . . .	1876		
Pauwelyn, Edmond . .	1859		
Pavot, Léon.	1880		
Pavot, Louis	1861		
Pavoux, Eugène . . .	—	1854, 1857	
Pecher, Edmond . . .	—	1881	
Pecher, François . . .	—	1850, 51, 52, 53	
Pecher, Jules	1874		
Pecqueur, Oscar . . .	—	1873, 1875	
Peemans, Emile . . .	1858	1860, 1861	
Peemans, Gustave. . .	1854		
Peemans, Hippolyte . .	1855	1857, 1859	
Peetermans, Nicolas . .	—	1843	
Peetermans, Théophile .	—	1866	
Peeters, Arthur . . .	1849, 1850		
Peeters, Charles . . .	—	1850	
Peeters, Etienne . . .	—	1873	
Peeters, Hector . . .	—	1854	
Peeters, Jean	—	1856, 1858, 1859	
Peeters, Jean	1877		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Peeters, Jean	1879		
Peeters, Joseph (Gheel)	—	1869	
Peeters, Joseph (Hasselt).	—	1869	
Peeters, Joseph (St-Trond)	—	1869, 1872	
Peeters, Louis	—	1879	
Peeters, Paul	1877		
Peeters, Robert	—	1875	
Peeters, Séraphin	1864		
Pellegrin, Camille	1865		
Pellegrin, François	1858		
Pellegrin, Jean-Baptiste.	1872		
Pellegrin, Louis	1880, 1881		
Pellegrin, Sylvain	1861, 1862		
Pelletier, Emile	—	1871	
Pels, Léopold	1868		
Peltier, Louis	1881		
Peltzer, Henri	—	1873	
Pelzer, Edouard	—	1855	
Pelzer, Hippolyte	—	1867	
Pennekens, François.	—	1872	
Penneman, Achille	—	1867	
Penneman, Eugène	—	1862	
Penneman, Jules	—	1861, 1863	
Penneman, Norbert	—	1864	
Penninck, Auguste-Jos.	1867		
Penninck, Nestor	1869, 1870		
Penris, Adelin	1876		
Peny, Camille	—	1857, 1858, 1859	
Peny, Edmond	—	1858, 1859	
Pepermans, Joseph	1849, 1850		
Pequeur, Victor	—	1864	
Pera, Sylvain	1879		
Pérard, Louis	—	—	1849
Perdry, Georges	—	1871	
Père, Arthur	—	1864	
Père, Auguste	—	1864, 1866	
Pergameni, Edgard	—	1860, 1862	
Pergameni, Gustave	—	1864, 1866, 1867	
Pergameni, Herman	—	1861, 1863	
Perichon, Jean.	1877		
Perichon, Jean.	1876, 1877		
Périer, Emile	—	1857, 59, 60	
Périer, Emile	1871	1872, 1874	
Périer, Georges	1872		
Périer, Odilon	—	1862	
Périn, Camille	—	1841	
Permentiers, Jean.	1881		
Pernet, Arsène.	1874		
Pernet, Elie.	1876		
Perot, Jules.	—	1852	
Perpète, Emile	1874		
Perremond, Auguste	—	1864	
Perret, Théophile.	—	1874	
Péruset, Léon	—	1868	
Pery, Théophile	—	1874	
Peteau, Alphonse	—	1850	
Peterinck, Arthur.	—	1872, 1874	
Peterkenne, Jacq.-Jos.	1860		
Peters, Emile-Félix	-	1862	
Peters, Henri	1850		
Peters, Jacques	1875		
Peters, Théophile.	—	1855	
Petillon, Arthur	1871	1873	
Petit, Albert	1875, 1876		
Petit, Albert	1878		
Petit, Alphonse	—	1868	
Petit, Camille	—	1870	
Petit, Charles	—	1845	
Petit, Charles	1881		
Petit, Ch.-J.-B.-Désiré	—	—	1851
Petit, Désiré	—	1870	
Petit, Emile.	—	1853	
Petit, Emile.	1873		
Petit, Emile.	1880		
Petit, Emile.	—	1881	
Petit, Emile-Léon.	—	1850, 1852	
Petit, François.	1876		
Petit, Henri.	1876		
Petit, Joseph	1849, 1850		
Petit, Jules	1873, 1874		
Petit, Laurent	1879		
Petit, Louis.	—	1857	
Petit, Servais	1880		
Petit, Victor.	—	1854	
Petitjean, Henri	1875		
Petitjean, Norbert.	—	1857	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Petitjean, Paul.	1880		
Petitjean, Pierre	1868, 1869		
Petitjean, Pierre	1870, 1871		
Petitjean, Pierre	1876, 1877		
Pètre, Auguste.	—	1856	
Pètre, Augustin	1869		
Pètre, Emile-François	1873		
Pétry, Jules-M.-A.	1867		
Petteau, Jean-Baptiste	—	1857	
Pettens, Antoine-Joseph.	1871		
Pfeiffer, Albert.	—	1858, 1860	
Pfeiffer, Georges	—	1867, 68, 70	
Phalempin, Léopold	—	1859	
Philippart, Alfred.	—	1857, 1859	
Philippart, Armand	1869		
Philippart, Edouard	1868		
Philippart, E.	1875		
Philippart, Hubert.	—	1879	
Philippart, Jean	1869		
Philippart, Laurent	1858		
Philippe, Clément	—	1873	
Philippe, Joseph	—	1874	
Philippe, Léon	—	1855, 57, 58	
Philippe, Louis.	—	1858, 1859	
Philippe, Pierre-Louis	1866		
Philippet, Jean-Baptiste.	1855		
Philippin, Louis	—	1870, 71, 72, 73	
Philippin, Pierre-L.-J.	1867		
Philippot, Emile	1880, 1881		
Philippron, Emile	1858		
Philippron, Louis.	1870		
Philippron, Louis	1873		
Philipps, Armand	—	1862	
Philipps, Edmond	—	1862	
Picard, Edgard.	1863	1864, 1866	
Picard, Edmond	—	1852	
Pichuèque, Jean-Bapt.	—	1864, 1867	
Pickhout, Paul.	—	1881	
Picquoy, Jules-Grégoire.	1862		
Piecq, Raimond	—	1870	
Piedbœuf, Emile	1876		
Piérard, Arthur	—	1858, 1859	
Piérard, Auguste	—	1851	
Piérard, Camille	—	1860, 1861	
Piérard, Emile.	1878		
Piérard, Jules	1859		
Pieret, Cornil	1869		
Piérot, Emile-Constant	1870		
Pierquin, Léon.	—	1866	
Pierraix, Charles	1864		
Pierrard, Joseph	—	1876	
Pierre, Alphonse	1872		
Pierre, Auguste	1874		
Pierre, François	1874		
Pierre, Henri	—	1874	
Pierre, Léon	—	1864, 66, 67	
Pierre, Léonce.	—	1862	
Pierret, Charles	1861		
Pierreux, Charles	—	1867	
Pierron, Adolphe	—	1857, 1860	
Pierron, Paul	1875, 1876		
Pierrot, Philogène	—	1854	
Pierson, Alphonse.	1862		
Pierson, Augustin.	1876		
Pierson, Camille	1868, 1869		
Pierson, Joseph	1875		
Pierson, Léon	—	1868	
Piessevaux, Omer.	1865		
Pieters, Edmond	—	1864	
Pieters, François	—	1861, 62, 63	
Pietquin, Evariste	1875, 1876		
Pigeon, Jean-Joseph	1869		
Pigeon, Nestor.	1872		
Pilette, François	1872		
Pilot, Hector	1879, 1880		
Pin, Gustave	1865		
Pilloy, Edmond	—	1868	
Pilloy, Firmin	1868	1869	
Pilloy, Horace-Alfred	1873		
Pinot, Désiré	1869		
Pinnoy, Prosper	—	1845	
Pinte, Arthur	1881		
Pinte, Charles-Louis	1868		
Pinte, Henri,	1867		
Pinte, Jean-Lambert.	1875		
Pinte, René	1871		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.	NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Pinth, Charles	—	1842		Poncelet, Théodore	—	1850, 51, 53	
Piot, Joseph	1879			Poncelet, Théodore	1859		
Piot, Julien	1866			Poncin, Désiré	—	1865	
Pir, Jules	—	1866		Poncin, Jean	1871		
Pirard, Alphonse	—	1872		Poncin, Léopold	1866		
Pirard, Alphonse	1873, 1874			Pondeville, Alfred	1870, 1871		
Pirard, François	1876			Pongie, Louis	—	1874	
Pirard, Jean-Pierre	1854			Ponsaers, Joseph	—	1865, 66, 68	
Pirard, Léon	—	1868		Ponsard, Achille	1878		
Pirard, Servais	—	1874		Ponsard, Eugène	—	1861, 62, 63	
Pire, Ildephonse	1868			Ponthieu, Alfred	1868, 1869		
Piret, Arthur	—	1870		Ponthieu, Henri	1872		
Piret, Léopold	1865, 1866			Poodts, Léopold	—	1851, 1852	
Piret, Louis	—	1862		Poot, Lambert-Léon	—	1874	
Piret, Vital	1880			Poot, Oscar	—	1859, 1862	
Pirkin, Julien	1871			Poppé, Eugène	—	1869	
Piron, Achille	1875, 1876			Poppé, Louis	—	1846, 1847	
Piron, Charles	—	1874		Portenart, René	1870		
Piron, Constantin	1878			Portmans, Clément	—	1860	
Piron, Henri	1877			Portmans, Ferdinand	—	1872, 1873	
Piron, Henri	1879, 1880			Portmans, Henri	—	1873	
Piron, Julien	—	1857		Portmans, Walthère	—	1865	
Piron, Léonard-Joseph	1860			Possemiers, Auguste	—	1865, 1867	
Piron, Léopold	—	1854		Potiau, Théophile	1868		
Piron, Oscar	1871			Potier, Alphonse	1864		
Pirot, Alphonse	1869, 1870			Potier, Emile	1880, 1881		
Pirot, Godefroid	1874			Pottier, Raphaël	—	1873	
Pirot, Jules	1870			Poucet, Félix	1876		
Pirotte, Victor	1874			Poucet, Hyacinthe	1859		
Pirsch, Alphonse	1869, 1870			Pouleau, Léon	1881		
Pirsch, Léon-Eugène	1870, 1871			Poulet, Constant	1875, 1876		
Pissart, Vincent	—	1874		Poulet, Joseph	1879, 1880		
Piters, Armand	—	1862, 1864		Poulin, Auguste	—	1874	
Pitoes, Henri	1857			Poumay, Jules	—	1866	
Piton, Marius	—	1874		Poupaert, Edmond	1880, 1881		
Pittance, Jean	—	1842		Poupaert, Emile	1870, 1871		
Pittevil, Edmond	—	1872		Pouplier, Victor	1879		
Pittoors, Charles	—	1851, 52, 53		Pouppez, Octave	—	1871	
Pittoors, Joseph-Victor	1865	1866, 1868		Pourbaix, Hector	—	1864	
Pivont, Edouard	—	1857		Pourbaix, Jean-Baptiste	1878		
Place, Alfred	—	1876		Pourbaix, Paul	—	1880	
Planchon, Achille	—	1864		Pouret, Léon	—	1871	
Plasschaert, Ch.-Aug.	1864			Pourtois, Auguste	1859		
Plateau, Eugène	—	1876		Pourvoyeur, Charles	—	1846	
Platteau, Emile	1869			Poussard, Julien	1871		
Plesseria, Godefroid	—	1873, 1875		Pousseur, Xavier	—	1853	
Pletain, Emile	—	1854		Poutte, Georges	1879, 1880		
Pletinckx, Léon	1869			Prayon, Alphonse	—	1864, 1866	
Plichard, Louis-Victor	1873			Prayon, Ernest	—	1865, 66, 68	
Plisnier, Louis	1878, 1879			Préat, Emile	1878		
Plompteux, Emile	1865			Préaux, Louis	1880		
Plompteux, Hector	1867			Prégaldino, Emile	—	1855	
Plouvier, Alphonse	—	1873		Prélat, Gustave	1869		
Plouvier, Prosper	—	1868, 1870		Premereur, Auguste	1858		
Plucké, Jules	1876			Preud'homme, Constant	1881		
Plugers, Albert	1879			Preud'homme, Ernest	—	1868	
Plunus, Eugène	1854			Preuveneers, Auguste	1861, 1862		
Pochet, Jules	1880			Preux, Alfred	1868		
Pochet, Léon-Auguste	1875			Preux, Emile	1872		
Podevyn, Joseph	1869			Preux, Nestor	1868		
Poel, Joseph	1850			Prévinaire, Emile	1861		
Poelman, Désiré	—	1881		Prevost, Edmond	—	1871	
Poery, Symphorien	—	1874		Prevost, Henri	1850		
Poilvache, Gérard	—	1874		Prevot, Edmond	—	1874	
Poirier, Etienne-Philippe	—	—	1853	Prevot, Jules	—	1845	
Poissonnier, Auguste	—	1877		Prevot, Louis	1869		
Polet, Florent	1878, 1879			Prignot, Louis	1863		
Polet, Julien	—	1854, 1857		Prim, Arthur	—	1856	
Poliart, Vital-Joseph	1875			Prims, François-Louis	—	1864, 66, 67	
Polis, Charles	1879	1880		Prins, Adolphe	—	1862	
Pollart, Arthur	—	1865, 1868		Prins, Arthur	—	1869	
Pollenus, Louis	—	1849		Prins, Benoît-Adolphe	—	1861, 1863	
Pollet, Gustave	—	1842, 1847		Prins, Gustave	1867	1869, 70, 71, 72	
Pomme, Oscar	—	1847		Prinz, Edouard	—	1856	
Poncelet, Adrien	—	1860		Prinz, Xavier	—	1874	
Poncelet, Arthur	1863	1865		Prisse, Florent	—	1860	
Poncelet, Charles	—	1859, 1860		Privé, Emile	1861		
Poncelet, Cyrille	—	1859, 60, 62		Privé, Hector	1867		
Poncelet, Edouard	—	1859		Proesmans, Henri	—	1864	
Poncelet, Edouard-Jos.	1857			Progneaux, Henri	1881		
Poncelet, Eugène	—	1864, 1867		Provoost, Aimé	1875		
Poncelet, Félix	1863			Prud'homme, Edmond	1875		
Poncelet, Georges-Gust.	—	1864		Prud'homme, Fernand	1880		
Poncelet, Hector	—	1873		Pruvost, Louis	—	1865	
Poncelet, Jean-Baptiste	—	1857, 1858		Pruvost, Pierre	1875		
Poncelet, Jules	1869			Puissant, Albert	—	1856	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Puissant, Désiré	—	1871	
Puraye, Edgard	—	1864, 66, 67	
Purnelle, Léopold	1881		
Puttemans, Charles	—	1869	
Putzeys, Constant	1871, 1872		
Putzeys, Félix	—	1865	
Putzeys, Jean-Joseph	—	1861	
Putzeys, Joseph	—	1860, 61, 63	
Putzeys, Léon	1874, 1875		
Putzeys, Paul	1849	1853, 1854	
Pynaert, Edouard	—	1851	
Pyro, Joseph	—	—	1867
Q.			
Quanjel, Jean	—	1881	
Quarré, Désiré	1873		
Quatennens, Camille	—	1862	
Quadvlieg, Louis	1865	1868, 1869	
Quennesson, Charles	—	1874	
Quenon, Amédée	1867		
Quenon, H.-A.-M.-Paul	1855		
Quenon, Léandre	1878, 1879		
Quenon, Rupert	1869		
Queritet, Pierre-Joseph	1859, 1860		
Querton, Léon	1877		
Questienne, Charles-Lˢ	1875		
Questienne, Jules	1865, 1866	1868	
Questienne, Paul	1868, 1869		
Questier, Eugène	1865		
Quévrin, Auguste	1869		
Quinaux, Louis	—	1870	
Quinaux, Marcel	1875		
Quinet, Emile	—	1871	
Quinet, Etienne	1874		
Quinet, Léopold	—	1856	
Quiriny, Jean	1877, 1878		
Quiriny, Marcelin-H.-J.	1872, 1873		
Quisquarter, Henri	1880		
Quoidbach, Gérard-Léop.	—	1850, 1851	
Quoilin, Edouard	1858		
Quoitin, Désiré	1868, 1869		
R.			
Rabeau, Victor	1880		
Rachels, Nicolas	—	1850	
Rademacker, Henri	1872		
Rademaekers, Charles	1874		
Raes, François	1878		
Raeymaekers, Auguste	—	1880	
Raeymaekers, Edmond	—	1867	
Raeymaekers, Edouard	—	1866	
Raeymaekers, Paul	—	1874	
Ragondet, Gustave	1870	1873	
Raguet, Joseph	1877		
Rahier, Alphonse	—	1880	
Rahier, Louis	1881		
Rahier, Mathieu-Joseph	1863, 1864		
Rahier, Paul	—	1881	
Raick, Arthur	—	1852	
Raick, Edmond	—	1861	
Ramaeckers, Jules	—	1865	
Ramaekers, Charles	1851		
Rambaux, Eugène	1865, 1866		
Rambaux, François	1876, 1877		
Rambeaux, Eudore	1881		
Rambeaux, Pierre	1881		
Rambot, Adelin	1876	1877	
Rambot, Eugène	1876, 1877		
Ramelot, Désiré	1879		
Ramelot, Hubert	1881		
amurez, Jules	1855		
ang, Edgard	1881		
ansbotryn, Edouard	—	1851	
anscent, Emile	1862		
ansy, Thomas-Joseph	1862		
ansy, Victor-J.-H.	1861		
appe, Eugène	1881		
ascar, Joseph	—	1855	
askin, O.-F.-J.-J.	1874, 1875		
askop, Jean	—	1859, 60, 61	
aspe, Jules	1875		
asquin, Gérard	—	1857	
asquinet, Jules	1868		
assart, Jean-Baptiste	1879		
Rasse, Janvier	—	1854	
Rasse, Edmond	—	1865	
Rasson, Emile	—	1876	
Rasson, Jules	—	1874	
Rasson, Léon	—	1869, 70, 71, 72	
Rau, Henri	—	1865, 1868	
Raucq, Edmond	—	1848	
Raucq, Emile	1850		
Rauwenhoff, Florimond	—	1841	
Ravert, Victor-Floribert	1871, 1872		
Ravez, Charles	1878		
Ravez, Henri	1870		
Ravez, Oscar	1879, 1880		
Rayemaekers, Henri	1850		
Rayez, Jules	1881		
Raymaekers, Jean	1859		
Raymond, Henri	—	1871	
Redemans, Félix	—	1841	
Reding, Félix	—	1863	
Reghem, Edouard	—	1853	
Regibo, Edmond-Joseph	1874, 1875		
Regnier, Alphonse	—	1854	
Regnier, Emile	1870		
Regnier, Léon	—	1880	
Regnier, Prosper	1864		
Reich, Charles	—	1849, 1850	
Reigler, Paul-Armand	1861, 1862	1864	
Reinemund, Alfred	—	1866	
Reinemund, Félix	—	1864	
Reintjens, Lucien	—	1856	
Reisse, Albert	—	1865	
Reisse, Ernest	—	1862	
Relecom, Charles	1865, 1866		
Relecom, Victor	—	1867, 1869	
Remacle, Félix	1879		
Remans, Alphonse	—	1863, 1866	
Rembaux, François	1867		
Remont, Joseph	—	1853	
Remy, Arthur	1875		
Remy, Edouard	—	1868, 1870	
Remy, Jean	1874		
Remy, Jules	—	1865	
Remy, Louis	1878		
Remy, Théodore	1858		
Remy, Théophile	1868		
Remy, Victor	1877, 1878		
Renard, Auguste	—	1853, 1854	
Renard, Charles	—	1873	
Renard, Félix	—	1859, 1862	
Renard, Georges	—	1874	
Renard, Gustave	1879		
Renard, Henri	1878		
Renard, Joseph	—	1880	
Renard, Jules	1858		
Renard, Maurice	—	1874	
Renard, Maurice	—	1875	
Renard, Victor	1857		
Renaud, Charles	1879		
Renaud, Joseph	1879		
Renaux, Charles-Louis	1864		
Renaux, Clément	—	1851	
Renaux, Emile	—	1874	
Renaux, Hidulphe	—	1865, 1868	
Renier, Jean-B.-Eugène	1866		
Renier, Louis	1872		
Renier, Prosper	1881		
Reniers, Joseph	1881		
Renis, Gérard	1863		
Renotte, Auguste	—	1869	
Renotte, François	—	1863	
Renoy, Joseph	—	1845	
Rens, Raphaël	1869		
Renson, Charles	—	1862, 1864	
Renson, Constant	1873		
Renson, François	1861		
Renson, Georges	—	1873	
Renson, Guillaume	—	1847	
Renson, Jean-H.-Alfred	1872		
Renson, Jules	1881		
Renuart, Victor	1861		
Requette, Charles	1858		
Requilé, Jean-Nicolas	—	1859, 1860	
Requilé, Joseph	1880		
Requilé, Louis	1875		
Respillieux, Benoît	—	1862	
Resseler, Justin	—	1871	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Resteau, Lucien . . .	—	1864, 66, 67	
Restiau, Eugène-Joseph.	1858		
Restiaux, Arthur . .	1866		
Restiaux, Ovide . . .	—	1874	
Restieau, Félicien . .	1865		
Retsin, Auguste . . .	1840	—	1846
Retsin, François . . .	1840	—	1846
Retsin, Frans	—	1874, 1877	
Reubaux, Jules . . .	—	1859	
Reul, Adolphe	1864		
Reuleaux, Charles . .	—	1865	
Revelard, Louis . . .	—	1868, 1869	
Reychler, Albert . . .	—	1872	
Reydams, Edmond . .	1869	1873	
Reyers, Auguste . . .	1858		
Reygaert, Paul . . .	1881		
Reynaerts, François. .	—	1874	
Reynens, Camille. . .	1860		
Reynens, Camille-Désiré	1875, 1876		
Reyntjens, Jules . . .	—	1857, 59, 60	
Reys, Louis.	1851		
Ricaille, Charles . . .	—	1867, 1868	
Ricard, Paul	—	1851	
Richard, Alfred . . .	—	1851	
Richard, Benjamin . .	1863		
Richard, Edmond-Donat.	1872		
Richard, Ernest . . .	—	1861	
Richard, François . .	1861		
Richard, Jean	1878, 1879		
Richard, Jules. . . .	1869, 1870		
Richard, Paul. . . .	1870		
Richard, Valère . . .	1873	1874	
Riche, Antoine. . . .	1854		
Riche, Emile	—	1859	
Richeux, Hyacinthe . .	1874		
Richir, Edouard . . .	—	1873	
Richir, Léopold . . .	—	1872	
Richoux, Alfred . . .	1879, 1880		
Ridremont, Joseph . .	—	1864, 1866	
Rieck, Henri	1860		
Riga, François . . .	1880		
Riga, Guillaume-Joseph.	—	1871, 1872	
Rigaumont, Julien . .	—	1864	
Rigaux, Albert. . . .	1859		
Rigaux, Jules	1875		
Rigaux, Léon	1876		
Rigaux, Oscar. . . .	1877		
Rigaux, Sylvain . . .	1878, 1879		
Rigaux, Vital	1870		
Rigo, Dieudonné . . .	1868		
Rimbeau, Jean-Baptiste.	1878		
Rinckens, Adrien F.-C.	1862		
Ring, Théophile . . .	1869, 1870		
Rinquet, Georges . . .	—	1880	
Rissé, Emile	1880		
Ritte, Isidore	—	1852	
Ritte, Joseph	—	1845	
Ritter, Georges. . . .	—	1868	
Ritzen, François . . .	1861, 1862		
Rix, Etienne	—	1874	
Robe, Charles	1871		
Robe, Etienne	1876		
Robe, Joseph	1870		
Robert, Alexandre . .	—	1863, 64, 65, 66	
Robert, Arthur. . . .	1868, 1869		
Robert, Camille . . .	—	1862	
Robert, Camille . . .	—	1863	
Robert, Edmond . . .	—	1853, 1854	
Robert, Eugène . . .	—	1850, 1852	
Robert, Ferd.-Emman[el].	1862		
Robert, Jules-Joseph. .	1867		
Robert, Léon	—	1851	
Robert, Victor. . . .	—	1861	
Robette, Alfred . . .	1875		
Robin, Adolphe . . .	—	1860	
Robin, Omer	1870		
Robinet, Sylvain . . .	1870		
Robyns, Gaspard . . .	1873, 1874		
Robyns, Philogène . .	—	1860	
Rocher, Jean-Baptiste .	1865		
Rochet, Paul	—	1872	
Rochet, Victor. . . .	—	1874	
Rochet, Xavier . . .	1862		
Rochez, Fernand . . .	1880, 1881		
Rochez, Léon	1877		
Rochette, Isidore . . .	—	1856, 1858	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Rocour, Emile	1875		
Rocour, Georges . . .	—	1864	
Rocrelle, Clovis . . .	1876		
Rocx, Jean	—	1860	
Rodberg, Paul-Auguste .	—	1844, 1847	
Rodrigues, Arthur . .	1879		
Roegiers, François . .	—	1871	
Roegiers. Gustave . .	—	1874	
Roelandt, Jean-M.-C. .	1861, 1862		
Roelens, Emile. . . .	—	1869, 70, 71, 72	
Roelens, Richard . . .	—	1875	
Roels, Arthur	1851		
Roels, Edgard	—	1876	
Roels, Henri	1876		
Roest, Joseph	1849	1874	
Roersch, Léon	—	1881	
Roes, Jean-Léon . . .	—	1859	
Roffiaen, Emile . . .	1865		
Roffiaen, Hector . . .	—	1873, 1875	
Roger, Charles. . . .	—	1840	
Roger, Edmond-Marie .	1864		
Roger, Emile	—	1840	
Roger, François . . .	—	1881	
Roger, Gilbert. . . .	1877		
Roger, Laurent . . .	—	1871	
Roger, Oscar	—	1873	
Roger, Pierre	1879		
Roger, Robert. . . .	—	1881	
Roget, Léon.	1873		
Roggemans, Jules. . .	—	1873	
Roggen, Hippolyte . .	—	1874	
Roland, Anselme . . .	1880		
Roland, Arthur. . . .	1873		
Roland, Auguste . . .	—	1867, 68, 70	
Roland, Charles . . .	—	1874	
Roland, Edgard . . .	1875, 1876		
Roland, Emile	1881		
Roland, Florent . . .	1856		
Roland, Georges . . .	1872		
Roland, Horace . . .	1856		
Roland, Jean	1880		
Roland, Jean-Baptiste .	—	1870	
Rolet, Jean-Baptiste . .	1858		
Rolin, Emile	—	1855	
Rolin, Ernest	—	1854, 1857	
Rolin, Eugène	—	1855, 1856	
Rolin, Gustave. . . .	—	1848, 1850	
Rolin, Henri.	—	1856	
Rolin, Hippolyte . . .	—	1853, 1854	
Rolin, Joseph	—	1860	
Rolin, Jules.	—	1863, 1866	
Rolland, Camille . . .	1875, 1876		
Rolland, Charles . . .	1875, 1876		
Rolland, Ferdinand . .	—	1868	
Rollé, François . . .	—	1841	
Romain, Jules. . . .	1878		
Romain, Théophile . .	1877		
Roman, Arthur. . . .	—	1874	
Romberg, Maurice . .	—	1870	
Rombouts, Edgard . .	—	1871	
Rommelaere, Frédéric .	—	1848, 49, 50	1858
Rommelaere, G[me]-A.-V. .	—	1851, 1852	1861
Rommers, Georges . .	—	1876	
Romont, Eugène . . .	—	1873	
Romsée, Ernest . . .	—	1860	
Romsée, François. . .	—	1859	
Ronbaud, Auguste . .	—	1874	
Rondeau, Alfred . . .	—	1874	
Rondeau, Auguste . .	—	1868	
Rondeau, Eugène. . .	—	1874	
Rondeau, Jules . . .	—	1871	
Ronflette, Auguste . .	—	1866, 1867	
Ronflette, Camille. . .	—	1873	
Rongvaux, Victor . .	1875, 1876		
Ronkas, Emile. . . .	—	1872, 1874	
Ronner, Edouard . . .	—	1870	
Ronse, Charles. . . .	—	1880	
Ronstorff, Henri . . .	—	1870, 1872	
Ronvaux, Joseph. . .	—	1854	
Roofthoof, Joseph. . .	1863		
Rooryck, Henri . . .	1858		
Roos, Louis.	1868		
Roosens, Julien . . .	—	1873	
Rooses, Maximilien . .	—	1857, 1858	
Roppe, Eugène. . . .	1880		
Rops, Anatole	—	1859	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Rops, Victor	—	1862	
Rorive, Albert	—	1873	
Rosart, Jules	—	1857, 59, 60	
Rosel, François	—	1886, 1870	
Rosman, Constant	1872		
Rosoor, Alphonse	—	1858	
Rosoux, Emile	—	1865	
Rosoux, Pierre	1871		
Rosseels, Louis	—	1868	
Rossignol. Alexandre	1871		
Rossignol, Alphonse	—	1860, 1861	
Rossignol, Camille	—	1857, 1858	
Rossignol. Charles	1865		
Rossignol, Eugène	—	1877	
Rossignol, Jules	—	1869, 70, 71, 72	
Rossignon, Victor	—	1862	
Rosy, Jean-Baptiste	1863		
Rotiers, Julien	—	1880	
Rotsaert, Ernest	1875, 1876		
Rottenburg, Em.-Denis	1872		
Rottenburg, Henri-Jean	—	1859	
Rottenburg, Jos.-Vinc[ent]	—	1856, 58, 59	
Rottier, Eugéne	—	1845	
Roudil, Jean-Baptiste	—	1855	
Rouffart, Edmond	—	1874	
Roulin, Arsène	1879		
Roulin, Hector	1876		
Roulin, Nicolas	—	1873	
Roumans, Nephthali	—	1854	
Roup, Philippe	—	1851	
Roupin, Joseph	1880		
Rouppe-Vandervorst, J[n].	—	1855	
Rouserez, Jules	1880		
Rousseau, Alexandre	1880		
Rousseau, Alphonse	1877		
Rousseau, Arthur	—	1873	
Rousseau, Emilien	1851		
Rousseau, Ernest	—	1848, 1849	1853
Rousseau, Eugène	—	1868	
Rousseau, Félix-J.-B.	1855		
Rousseau, Hubert	—	1872, 1873	
Rousseau, Jean-Baptiste	—	1843	
Rousseau, Joseph-Omer	—	1850, 52, 54	
Rousseau, Jules	1881		
Rousseau, Louis	—	1869	
Rousseau, Numa	1855		
Rousseaux, Désiré	1879		
Rousseaux, Léon	1880, 1881		
Roussel, Arthur	—	1860, 1861	
Roussel, Léon	1873, 1874		
Roussel, Oswald	—	1859	
Roussy, Louis	—	1869	
Rouvez, Ernest	—	1868, 1870	
Rouwier, Daniel	1878		
Roux, Emmanuel	—	1869	
Rox, Louis	—	1873	
Royen, Paul	—	1873	
Royer, Armand	1861		
Royers, Gustave-André	1861	1865	
Rubbens, Louis-Antoine	1868		
Rubens, François	1862		
Rucquoy, Célestin	—	1868	
Ruelens, Emile	1881		
Ruelle, Albert	1856		
Ruidant,	1879		
Rummens, Alphonse	—	1853, 54, 55	
Rummens, Jacques	—	1868	
Ruts, André-Louis	—	1860	
Rutten, Albert	—	1872	1876
Rutten, Ernest	—	1863, 1866	
Rutten, Jules	1858		
Rutten, Louis	1865		
Ruymen, Jules	1881		
Ruyten, Louis	1875	1877, 1879	
Ruyters, Victor	—	1864	
Ruwet, Théophile	1855		
Rybens, Auguste	1869, 1870		
Rybens, Polydore	1867		
Ryckaert, Jules	1872		
Ryckaerts, Gérard	—	1870	
Ryckmans, Alphonse	—	1874	
Ryckmans, Edouard	—	1865, 1868	
Ryckmans, Emile	1876		
Ryckmans, Henri	—	1864	
Ryckmans, Victor	—	1871	
Rydant, Théophile	1876		
Ryez, Alexandre	—	1859	
Ryez, Arthur	—	1872, 1873	
Ryez, Emile	1849		
Rymenans, Albert	—	1863	
Rypens, Aimé	—	1865	
S.			
Sabbe, Ernest	1880		
Sabbe, Jules	—	1865	
Sablon, Hippolyte	—	1874	
Sablon, Jules	1876, 1877		
Sabouret, Eugène	—	1874	
Sacré, Théophile	1881		
Sadin, Emile	1869		
Sadin, Paul	1881		
Sadoine, Edgard	—	1870	
Saey, René	1866		
Saeys, Félix	—	1854, 1857	
Sagehomme, Emile	—	1860	
Sagehomme, Léon	1879		
Sainctelette, Adolphe	—	1847	
Sainctelette, Charles	—	1841	
Saint-Remy, Jacques	1873		
Salkin, Adolphe	—	1867	
Salle, Emile	—	1873, 1875	
Salle, Joseph	1857		
Salmon, Adolphe	1866		
Salmon, Alexis	—	1870, 72, 74	
Salmon, Charles	1862, 1863		
Salmon, Louis	1856		
Salmon, Xavier	1860		
Sambrée, Florent	—	1878	
Samuel, Edouard	—	1874	
Samyn, Guillaume-H.	1873		
Samyn, Henri	—	1871	
Samyn, Joseph	—	1871, 1872	
Sanders, Bernard	1865, 1866		
Sanders, Charles	1858		
Sanders, Charles	1872		
Sanders, Emile	1863		
Sanders, Eugène	1865, 1866		
Sanders, Gérard	—	1846	
Sanders, Gustave	1865		
Sano, Constant	—	1858	
Sanquin,	1854		
Sansen, Désiré	—	1878	
Sansen, René	—	1873, 1875	
Santkin, Edouard	—	1845	
Sanzot, Joseph	1880		
Saroléa, Ernest	—	1878	
Saroléa, Jean	—	1848	
Saroléa, Jean	—	1880	
Saroléa, Léon	—	1879	
Saron, Alphonse	—	1857, 1858	
Saron, Louis	—	1858	
Sarton, Adolphe	—	1853, 54, 55	
Sarton, Alfred	—	1862, 1864	
Sarton, Félix	—	1856	
Sarton, Jules	1866	1868	
Saunier, Florent	—	1861	
Saunier, Sylvain	—	1862	
Saur, Willibrod	—	1858	
Saussez, Noël	—	1881	
Saussez, Victor	—	1863, 1866	
Sauter, Jean	1858		
Sautois, Louis-Joseph	—	—	1846
Sauvage, Henri	—	1851	
Sauvage, Jean-Nicolas	1873		
Sauveur, Albert	1877		
Sauveur, Toussaint	1881		
Scaf, Louis	1871		
Scailquin, Georges	1879, 1880		
Scailquin, Optat	—	1857	
Scaron, Ernest	—	1854, 1855	
Schaaf, Nicolas-Joseph	1863		
Schaar, Julien	—	1862	
Schaar, Mathieu	—	—	1842
Schaeverbeke, Gustave	1868		
Schäfer, Joseph	1858		
Schamberger, Pierre	—	1856, 1858	
Schanus, Oscar	—	1853, 1855	
Schapmans, Henri	—	1857	
Scheerlinck, Emile	1876		
Scheerlinck, Louis	1875		
Schellekens, François	1880		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Schellekens, Joseph	1880		
Schelstraete, Alphonse	—	1862	
Schepens, Arthur	1877		
Schepens, François	1875	1877, 1879	
Schepers, Albert	1879		
Schepmans, Henri	1863		
Scheuer, Charles	—	1859	
Scheuer, Jean-Bapt.-Ch.	1858		
Scheuer, Victor	—	1854, 1857	
Scheyva-rt, François	—	1873	
Scheyvaerts, Augustin	—	1874	
Schiffers, Fernand	—	1863, 1866	
Schipperges, Henri	—	1871	
Schivre, Charles	—	1874	
Schleicher, Adolphe	—	1871	
Schlickum, Arthur	—	1871	
Schlickum, Edouard	—	1856	
Schlim, Charles	—	1860, 1861	
Schloss, Henri	—	1843	
Schmandt, François	1878		
Schmetz, François	1880		
Schmidt, Eugène	1867		
Schmidt, Frédéric	—	1879	
Schmidt, Georges	—	1871, 1872	
Schmidt, Henri	—	1865	
Schmidt, Nicolas	—	1845, 1850	
Schmit, Jean-Pierre	—	1852	
Schmit, Michel	—	1874	
Schmitz, Armand-Denis	1872		
Schmitz, François	1880		
Schmitz, Hubert	—	1858	
Schodts, Isidore	1858		
Schoenfeld, Georges	—	1873	
Schoentjens, Henri	—	1864, 66, 67	
Schoetter, Jean-Baptiste	—	1862	
Schoffeniels, Emile	1857		
Schoiers, Gérard	—	1864, 1866	
Scholaert, Prudent	1872		
Schollaert, Clément	—	1872, 1874	
Schoofs, Edouard	—	1841	
Schools, Edouard	1860		
Schools, Henri	1864, 1865		
Schools, Joseph	1858		
Schoonbrood, Gustave	—	1855	
Schoonbroodt, Jules	—	1876	
Schoonen, Achille	1870, 1871		
Schoonen, Henri-Fr.-L.	—	1872	
Schoots, Michel	—	1852	
Schorn, Gustave	—	1855, 1856	
Schorn, Paul	—	1879	
Schouman, Alphonse	1865		
Schouten, Edmond	—	1847, 1848	
Schouten, Maurice	—	1880	
Schovils, Prudent	—	1864	
Schreiber, Joseph	—	1873	
Schreuder, Alexandre	1859		
Schreurs, Jean-Joseph	1872		
Schreurs, Nicolas	1861		
Schrevens, Emile	—	1850, 51, 52	
Schrevens, Victor	1870, 1871		
Schueremans, Jacq.-Cst	—	1865, 1868	
Schuermans, Adolphe	—	1867, 68, 70	
Schuermans, C.-H.-A.-P.	—	—	1844, 48
Schuermans, Jean-Ad.	1859		
Schuermans, Joseph	—	1862	
Schumacker, Léon	—	1874	
Schuman, Léon	—	1878	
Schurmans, Alexis	1863		
Schuster, Louis	—	1852, 1854	
Schwaiger, Henri	1864		
Schwaiger, Julien	1866, 1867		
Schwartz, Dominique	—	1863	
Schwartz, Henri	—	1864	
Schwartz, Nicolas	—	1860	
Schwinger, Guillaume	—	1856	
Sclacman, Léon	1875		
Sclobas, Léon	—	1863	
Scohy, Léon	1878		
Scoumanne, Firmin	1868		
Scoumanne, Paul	—	1874	
Scoyet, Jean-Baptiste	—	1842	
Sébat, Ernest	1873		
Sébile, Emile	—	1855	
Segaert, Gérard	1874		
Segaert, Oscar	—	1865, 1867	
Segard, Eugène	—	1880	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Segers, Auguste	—	1870	
Segers, Jean-Louis	—	1857, 1858	
Segers, Louis	1871, 1872		
Segers, Théodore	1871	1872	
Seghers, Adolphe	—	1875	
Seghin, Ernest-M.-Arm.	1865		
Seille, Léonard	1862		
Seille, Zénon	1867		
Selb, Florent	—	1861, 62, 63	
Selderslachts, François	1864		
Sellier, Achille	—	1854	
Semal, Jean-Baptiste	—	1854, 1855	
Semal, Jules	—	1874	
Semey, Hippolyte	—	1854	
Senacq, Paul	1871		
Senden, Jean-François	1867		
Senders, André	1869		
Senders, Edouard	1872		
Senelle, Achille	—	1874	
Sens, Théodore	1865		
Seny, Octave	—	1862	
Sera, Hubert	1856	1861	
Sera, Théophile	1868		
Seret, Alfred	—	1871	
Serdobbel, Ernest	—	1859	
Seresia, Alfred	—	1860, 1861	1868
Seresia, Alphonse	—	1851	
Seresia, Félix	—	1863	
Seresia, Raimond	—	1869	
Sergysels, Edouard	—	1880	
Serhulsen, François	1871		
Seriacop, Achille	—	1873	
Serié, Léon	1881		
Seron, Joseph	—	1871, 1874	
Serpe, Charles	1868		
Servaes, Joseph	1874		
Servais, Charles-Léon	—	1861, 1863	
Servais, Clément	1877		
Servais, Emile	1876, 1877		
Servais, Ernest	1854		
Servais, Ernest	—	1856	
Servais, Gérard	1864	1865, 1867	
Servais, Isidore	—	1876	
Servais, Jean-Baptiste	—	1869, 70, 72	
Servais, Joseph	—	1874, 1877	
Servais, Jules	1869		
Servais, Jules	1874		
Servais, Vital	—	1861	
Servranckx, René	—	1871, 1872	
Seuntjens, Louis	—	1870	
Sevens, Théodore	1864, 1865		
Severeyns, Joseph	—	1871	
Seyen, Alphonse	—	1870	
Seyl, François	—	1880	
Sheridan, Charles	—	1871	
Shield, Clifton	—	1854	
Shield, Henri	—	1854	
Sibille, Auguste	—	1871	
Sibille, Louis	—	1869	
Sierens, Pierre	—	1878	
Siffert, Daniel	1875		
Sigart, Florent	—	1851, 1852	
Simoens, Constant	1863		
Simoens, Félix	—	1861, 1863	
Simon, Albert	—	1862, 1864	
Simon, Auguste	—	1840	
Simon, Camille-Ale	1874		
Simon, Casimir	1877		
Simon, Charles	—	1841	
Simon, Constant	1870	1872	
Simon, Edouard	—	1841	
Simon, Emile	—	1841	
Simon, Emile	—	1868	
Simon, Eugène-François	—	1851	
Simon, Eugène-Joseph	1868		
Simon, Félicien	1872		
Simon, Félix	1851		
Simon, Florestan	1860		
Simon, François	1854		
Simon, Henri	—	1869	
Simon, Jean-Baptiste	1874		
Simon, Jean-Nicolas	1867		
Simon, Léopold	1873		
Simon, Louis	—	1864	
Simon, Nicolas	1869, 1870		
Simon, Oscar	1879		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Simon, René	—	1857	
Simon, Victor	—	1844	
Simon, Victor-Joseph	1870, 1871		
Simonis, Albert	—	1849	
Simonis, Ivan	—	1851	
Simont, Henri	—	1877	
Sinave, Jules	—	1844	
Sion, Henri	—	1869, 70, 71, 72	
Sips, Louis	—	1873	
Sirault, Félicien	1876		
Sirjacq, Emile	1856		
Sleeckx, Ernest	1871		
Sleeckx, François-Xav.	1869		
Slekke, Nestor	1877		
Sleyten, Emile	—	1880	
Sleyten, François	1872		
Slosse, Arthur	—	1869, 1871	
Slosse, Léopold	—	1862	
Slosse, Oscar	—	1870	
Smeets, Albert	—	1865	
Smeets, Joseph	—	1845, 1846	
Smeets, Léon	—	1876	
Smeets, Robert	—	1868	
Smeets, Zéph.-Winand	1873		
Smets, Alfred	1878, 1879		
Smets, Charles	—	1854, 1856	
Smets, Eugène	—	1858	
Smets, Pierre	1878, 1879		
Smetz, Jean	—	1871, 1874	
Smeysters, Joseph	—	1856	
Smits, Constant	—	1874	
Smits, Joseph	1875		
Smits, Lambert	—	1851, 1854	
Smolders, Louis	—	1869, 1871	
Smolders, Prosper	—	1881	
Sneyers, Amédée	1863		
Sneyers, Auguste	1867	1868	
Snieders, Henri	1862, 1863		
Snieders, Louis	1862, 1863		
Snoeck, Gustave	—	1874	
Snoeks, Remy	—	1874	
Snyers, Charles	—	1846	
Snyers, Emile	—	1878	
nyers, Gustave	—	1861	
obry, Alphonse	—	1878	
obry, Charles	1861		
obry, Charles	1873		
obry, Jules	—	1863, 1865	
odar, François	—	1845	
odart, Henri-A.-J.	—	1862	
oeffers, Adolphe	1859		
oenens, Albert	—	1874	
oenens, Victor	—	1862	
oetens, Edgard	—	1874	
oetens, Félix	—	1874	
ohet, Auguste	—	1871, 1872	
ohet, Edmond	—	1872, 1874	
ohet, Eugène	—	1860, 1861	
ohier, Adrien	—	1865, 1868	
ohier, Eugène	—	1864, 1866	
old, Joseph	1874		
omerhausen, Emile	—	1879	
omers, Jean	—	1859	
omers, Victor	—	1866	
omzée, Léon	—	1856	
ondervorst, Alphonse	1865		
ordoni, Constantin	—	1868	
orel, Edouard	1855		
orel, Eugène	—	1878	
orriaux, Armand	1877		
ortet, Auguste	1861, 1862		
ory, Guilbert	1867		
otiau, Louis	—	1862	
ottiaux, Edmond	—	1870, 1871	
ottiaux, Théophile	1868		
uffreau, Jean-Baptiste	1865		
uffret, François	—	1873, 1875	
ugné, Constant	1870, 1871		
uheur, Baudouin	—	1868, 1869	
uheur, Florent	—	1873, 1875	
uheur, Joseph	—	1871, 1873	
uka, Eugène	—	1857	
umilion, Henri	1869		
upart, Alfred	—	1868	
upart, Auguste	—	1874	
upart, César	—	1870	
Soupart, Edouard	—	1853, 54, 55	
Soupart, Jules	1856		
Soupart, Louis	1879		
Soupart, Lucien	1861		
Soupart, Paul	—	1861	
Sourdeau, Léon	—	1845	
Souris, Léon	1875		
Sovet, Edmond	—	1859, 1860	
Sovet, Louis	—	1860, 1861	
Soyer, César	—	1849	
Spaak, Charles	—	1850, 1852	
Spalart, Charles	1865		
Spalart, Philibert	1878		
Spanoghe, Armand	—	1860	
Spanoghe, Gustave	—	1853	
Spanoghe, Léon	—	1867, 68, 70	
Spée, Germain	—	1861, 62, 64	
Spehl, Emile	—	1872	
Spelten, Adam	—	1860, 1862	
Spinet, Emile	—	1868, 1870	
Spineto, Eugène	1855	1857, 59, 60	
Spinhager, Hippolyte	1877		
Spinnael, Charles	—	1854	
Spinnox, Jean-Henri	—	1857, 59, 60	
Spirlet, Edouard	—	1866, 1867	
Spirlet, Emile	—	1864, 1867	
Spitaels, Hubert	1880, 1881		
Splichal, Joseph	1869		
Splingard, Alexis	—	1860, 1861	
Splingard, Charles	—	1860	
Sprunck, Léon	1875		
Squelard, Elie-Joseph	1866		
Stache, Albert	—	1845	
Stache, Emile	1879		
Stacquet, Fridolin	—	1874, 1877	
Staelens, Jean	—	1864	
Staes, Léon	—	1874	
Staesens, Emile	—	1874	
Staf, Jean	—	1844	
Staffe, Louis	—	1865	
Stahl, Frédéric	1856		
Stallaerts, Jules	—	1874	
Stalmans, Henri	1866, 1867		
Stals, René	1858		
Stappaers, Adolphe	—	1840	
Stappaerts, Alphonse	—	1867	
Stappaerts, Léon	—	1867, 1869	
Stappers, Ch.-Joseph	—	1842	
Stappers, Georges	—	1874	
Stappers, Jules	—	1867, 1869	
Staquet, Auguste	1859		
Staquet, Vital	1868		
Stas, Alexandre	—	1845	
Stas, Emile	—	1845, 46, 48	
Stas, Léon	—	1844	
Stassart, Sylvain	—	1856	
Stasse, Edmond	—	1863, 1864	
Stassin, Florian	—	1874	
Stassin, François	1876		
Stassin, Germain	—	1857	
Stassin, Léonard	1877		
Staumont, Jules-F.-J.	1870		
Steenacker, Charles	1860		
Steenbakkers, Evariste	1880	1881	
Steger, Félix	—	1877, 1879	
Steinbach, Jean-Lˢ-Jos.	1855		
Stellingwerf, Guillaume	—	1857	
Stellingwerf, Louis	—	1874	
Stenier, Alphonse	—	1879	
Stenier, Eugène	—	1871	
Stenier, Hector	—	1880	
Stenuick, Alexandre	1850		
Stephany, Charles	—	1881	
Sterckx, Charles	—	1868	
Sterckx, Théodore	—	1844	
Sterken, François	—	1881	
Sternotte, Louis	1856		
Sterpenich, Michel	—	1874	
Stevart, Armand	—	1858	
Stevenart, Léopold	—	1845	
Steveniers, Frédéric	—	1871	
Stevens, Aurélien	—	1857	
Stevens, Jean	—	1853, 54, 55	
Stevens, Léopold	—	1881	
Stevens, Louis	1849		
Stevens, Nérée	—	1864	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Stevens, Victor	—	1863	
Stevesyns, Guillaume	1873, 1874		
Steyaert, Edmond	—	1866	
Steyen, Emile	—	1874	
Steygers, Eugène	1879		
Steynen, J.-Charles	—	1856, 1859	
Stiénon, Adelin	1880		
Stiénon, Alexandre	—	1874	
Stiénon, Joseph	—	1874	
Stiénon, Léon	—	1865, 1868	
Stiénon, Victor	1879, 1880		
Stiernet, Hubert	1878		
Stiernon, Alexandre	—	1874	
Stine, Jules	1869		
Stinelli, Vital	1875		
Stinghlamber, Emile	—	1862	
Stinghlamber, Gustave	—	1857, 1858	
Stock, Gustave	1878		
Stockart, Alphonse	1877		
Stocquart, Alfred	—	1871	
Stocquart, Alphonse	—	1872	
Stocquart, Emile	—	1871	
Stodel, Isidore	1874		
Stoffelen, Gustave	—	1871	
Stoffels, Martin	—	1865, 1868	
Stokes, Charles	1880, 1881		
Stollenwerk, Hubert	1879		
Stoppie, Alexis	1881		
Stordeur, Armand	1878		
Stordeur, Ignace	1879		
Stordeur, Louis	—	1856	
Storie, Alphonse	1865	1869	
Storms, Victor	—	1865, 1868	
Stouefs, Félix	1857		
Stout, Gérard	—	1868	
Straetmans, Gérard	—	1869, 70, 71, 72	
Strauwen, Alfred	1879		
Strebelle, Edmond	—	1863	
Streitz, François	—	1872, 1873	
Strong, Guillaume	—	1840	
Stroobant, Edmond	1881		
Stroobant, Jean	—	1850	
Struyf, Emile	—	1874	
Struys, Charles	—	1861	
Struyven, Florimond	—	1870	
Stuckens, Emile	—	1857	
Sturbois, Adolphe	1880		
Stuyvaert, Modeste	1879, 1880	1881	
Suars, Philippe	1863		
Suetens, Emile-François	—	1874	
Sunaert, Adolphe	—	1841	
Supré, Charles	—	1874	
Surlereaux, Edouard	1858		
Suru Jules	1874		
Swarth, Ernest	—	1855, 1857	
Swartebroeckx, Henri	—	1855, 1856	
Swarts, Frédéric	—	1880	
Swarts, Théodore	—	1857	
Swerts, Albert	—	1880	
Swinnen, Auguste	—	1864	
Swinnen, Gustave	1863		
Swinnen, Jean	—	1852	
Swinnen, Joseph	—	1852	
Swinnens, Jacques	1879		
Swolfs, Alp.-M.-Dom.	1865		
Symon, Alexis	—	1849, 50, 52	
Symon, Louis	—	1853	
Syoen, Aimé	—	1871	
T.			
Tackoen, Gérard	—	1840, 1841	
Taelemans, Adolphe	—	1874	
Taelman, Emile	1872		
Talbot, Jules	1850	1852, 1853	
Tamboise, Emile	1879		
Tamboise, Jules	1874		
Tambour, Arthur	—	1869	
Tamine, Edmond	—	1879	
Tamine, Henri	—	1873	
Tamine, René	—	1872, 1874	
Taminiau, Benoni	1861		
Taminiaux, Ernest	—	1857	
Tandel, Frédéric	—	1853	
Tanghe, Auguste	1877		
Tans, Gilles	—	1845	
Taquet, Rodolphe	—	1881	
Tardieu, Charles	—	1852	
Tardieu, Eugène	—	1868	
Tarlier, Jules	—	1841	
Tassiaux, Joseph	1876		
Tassiaux, Louis	1866		
Tassoul, Philibert	—	1874	
Tasnier, Mathieu	—	1841	
Tasté, Albert	—	1880	
Techeur, Charles	1868		
Techeur, Joseph	1869		
Tedesco, Jules	—	1856, 58, 59	
Teirlynck, Charles	—	1862	
Teissier, Gustave	—	1869, 1871	
Telle, Julien	—	1851	
Telle, Louis	—	1857	
Tellier, Alphonse-J.	—	1867, 1868	
Terlinden, Georges	—	1869	
Terlinden, Oscar	—	1867, 68, 70	
Terlinckx, P.-J.-A.	—	1861, 1862	
Termote, Léon	—	1865, 1868	
Terneu, Auguste	1865		
Terrasse, Emile	1860, 1861		
Tesch, Albert	—	1872	
Teston, Charles	—	1843, 1846	
Teugels, Eugène	1860, 1862		
Thans, Lambert	—	1868	
Thaon, Désiré	1857		
Thaon, Ed.-Jean-M.	1861, 1862		
Thauvoge, Louis	1862		
Théâte, Ernest	—	1874	
Thémon, Charles	—	1869	
Thémon, Paul	—	1869	
Théodor, Célidon	—	1872, 1874	
Thérasse, Napoléon	1874		
Thériot, Constantin	1859		
Theunis, Auguste	1865	1866, 1869	
Theunis, Léopold	—	1881	
Thévenard, Alphonse	1854		
Theys, Pierre	1871		
Theys, Richard	1854		
Theys, Richard	1866		
Theys, Victor	1861, 1862		
Theyssens, Ivan	—	1855, 1857	
Thibaut, Eugène	—	1866, 1867	
Thibaut, Henri	—	1857, 1859	
Thibaut, Henri	1862, 1863		
Thibaut, Victor	—	1863, 1866	
Thibaut, Victor	1881		
Thibaut, Xavier	—	1861	
Thibeau, Gustave	1870		
Thibeau, J.-J.	1861		
Thiebaud, Léon	—	1851, 1852	
Thiebaux, Prosper	—	1874	
Thielens, Arthur	1872	1874	
Thielens, Emile	1869		
Thielens, Ernest	1877		
Thielmans, Désiré	1880		
Thieren, Emile	—	1861	
Thieren, Richard	—	1845	
Thiernagand, Eugène	1878		
Thiéry, Clément	—	1870	
Thiéry, Hector	1867, 1868		
Thiéry, Oscar	—	1857, 59, 60	
Thilens, Alphonse	1868		
Thimister, C.-F.-P.-T.	-	1874	
Thimus, Albert	—	1864	
Thioux, Albert	—	1859	
Thiriard, Adrien	1855		
Thiriart, Henri	1879, 1880		
Thiriaux, Antoine	1863		
Thiriaux, Léon	1879		
Thirifays, Armand	1881		
Thirion, Augustin	1874		
Thirionnet, Gust.-Em.-C.	—	1863, 64, 65, 66	
Thiroux, Albert	1876		
Thiry, Charles	—	1861	
Thiry, Clément	1880	1881	
Thiry, Denis	—	1840	
Thiry, Ernest	1881		
Thiry, Fernand	—	1865, 66, 68	
Thiry, Florimond	—	1858	
Thiry, François	—	1841	
Thiry, Henri	1877		
Thiry, Herm.-Joseph	1872		
Thiry, Jean-Joseph	1859		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Thiry, Joseph	—	1861, 62, 64	
Thiry, Joseph	—	1865	
Thiry, Joseph	1868	1869	
Thiry, Léon	1881		
Thiry, Louis	—	1857	
Thiry, Louis	1879		
Thisquen, Ad.-M.-C.	1858		
Thisquen, Alp.-Max	1861, 1862		
Thisquen, L.-M.-F.-E.	1863		
Thisquen, Oscar	1877		
Thisquenne, Jules	—	1858	
Thoelen, François	1877		
Thomas, Anatole	—	1870	
Thomas, Désiré	1850		
Thomas, Edmond	—	1864, 66, 67	
Thomas, Edmond	1872		
Thomas, Emile	1877		
Thomas, Eugène	1878		
Thomas, Henri	1849		
Thomas, Honoré-J.	1870, 1871		
Thomas, Joseph	—	1879	
Thomas, Jules	1876		
Thomas, Léandre	—	1859	
Thomas, Lothaire	1881		
Thomas, Paul	—	1865, 1868	
Thomas, Sylvain	—	1871	
Thomas, Walther	1872		
Thomasson, Pierre	—	1864	
Thomson, Pierre	—	1869, 1870	
Thonard, Léon	—	1859	
Thonet, Arthur	1870		
Thonet, Joseph	—	1853	
Thooris, Albert	—	1876	
Thooris, Louis	—	1844	
Thorn, Albert	—	1876	
Thorn, Jules	—	1869, 71, 72	
Thorn, Paul	—	1870	
Thors, Joseph	—	1855	
Thoulen, Léon	—	1843	
Thoumsin, Charles	1878		
Thurion, Barthélemy	1855		
Thys, Adhémar	1880		
Thys, Albert	—	1855	
Thys, Albert-Lucien	1864, 1865		
Thys, Armand-Ant.	1873		
Thys, Augustin	—	1849	
Thys, Charles	—	1869	
Thys, Edouard	1851	1854	
Thys, Joseph	—	1864, 66, 67	
Thys, Joseph	1864	1866	
Thys, Louis	—	1873	
Thys, Louis-M.-H.	—	1852, 1854	
Thys, Xavier	1871		
Tiberghien, Eugène	—	1866	
Tiberghien, Guillaume	—	—	1842
Tiberghien, Henri	1867		
Tiberghien, Louis	—	1868	
Tiberghien, Louis	1879		
Tiberghien, Pierre	1857		
Tilis, Léon	—	1878	
Tilkin, Henri	—	1859	
Tillemans, Constant	1862		
Tillier, Abel	1859		
Tillier, Albert	1860		
Tillier, Augustin	1855		
Tillier, Elie	—	1861, 62, 64	
Tillier, Ernest	—	1857, 59, 60	
Tillier, Vital-Louis	1863		
Tillieux, Alexis	—	1874	
Tilmont, Charles	—	1852	
Timmerhans, Louis	—	1849	
Timmerman, Emile	—	1856	
Timmerman, Hippolyte	—	1872	
Timmerman, Jean	1880	1881	
Timmermans, Auguste	1879		
Timmermans, Désiré	1858		
Timmermans, Gustave	—	1858	
Timmermans, Jacques	1863, 1864		
Timmermans, Jean	1876	1880	
Timmermans, Louis	1866		
Timmermans, Paul	—	1858	
Timmermans, Théodore	—	1863	
Timmery, Alexis	—	1847, 1848	
Tindemans, Ant.-Germ.	1854	1855, 1857	
Tirou, Emile	—	1856	
Tiskin, Paul	—	1863, 1866	
Tistaert, Ernest	1865, 1866		
Titeca, Gustave	—	1859, 1862	
Titeux, Alphonse	—	1861, 62, 64	
Tits, Lambert	1873, 1874		
Titz, Henri	—	1872	
Tixhon, Armand	1879		
Tixhon, Gilles	—	1855	
Tixhon, Joseph	1877		
Tizaine, Joseph	1855		
Toint, Charles	—	1854, 1857	
Tollet, Edmond	1877		
Tollet, Victorien	1873		
Tombeur, Alfred	1864		
Tombeur, Charles	—	1859	
Tombeur, Charles	1870		
Tombeur, François	—	1878	
Tombeux, Joseph-Hubt	1873, 1874		
Tombeux, Marc	1881		
Tombeux, Théophile	1876, 1877		
Tondelier, Victor-Ch.-F.	1865	1866, 1868	
Tondeur, Auguste	1864		
Tondeur, François	1873, 1874		
Tondeur, Jean-Baptiste	1875		
Tondeurs, Louis	—	1871, 1872	
Tonglet, Emile	—	1863, 1864	
Tonglet, Louis	—	1865, 1868	
Tonneau, Alfred	1856		
Tonneau, Antoine	1876		
Tonneau, Augustin	1872		
Tonneau, Jean	1872		
Tontor, Gustave	—	1850, 1852	
Torcq, Charles-Louis	1874		
Tordeur, Alexis-Désiré	1856		
Tordeur, Charles	1867		
Tort, Edgard	1881		
Tosquinet, Gilbert	—	1865, 1868	
Tossaint, Jean-Baptiste	1857		
Tossyn, Philippe	1878		
Toupy, Auguste	1877		
Tournay, Edouard	—	1861	
Tournay, Emile	—	1866, 1867	
Tournay, Georges	—	1867	
Tournay, Gustave	—	1867, 1870	
Tournay, Henri	—	1874	
Tournay, Jules	1869		
Tournay, Julien	—	1864, 1866	
Tournay, Julien	—	1869	
Tournay, Léon	—	1872	
Tournay, Paul	—	1869	
Toussaint, Charles	1880		
Toussaint, Eugène	1876		
Toussaint, Joseph	—	1861	
Toussaint, Jules	1875, 1876		
Toussaint, Théophile	1876		
Translanglé, Michel	—	1843	
Trasenster, Gustave	—	1869, 1872	
Trasenster, Paul	—	1868	
Trembloy, Joseph	1867		
Tremouroux, Edouard	—	1868, 1870	
Trétrop, Emile	1871	1872	
Tribut, Armand	—	1869, 71, 72	
Tricot, Emile	1869		
Tricot, Edouard-L.-J.	1855		
Tricot, Eustache	—	1867	
Tricot, Victor	1872		
Triffaux, Camille	—	1874	
Trifoy, Joseph	1873		
Trigallez, Fernand	1877		
Triplot, Joseph	1879		
Trivier, Gustave	—	1865	
Trivier, Paul	—	1865	
Troch, Pierre	—	1881	
Trocmez, Jules	—	1874	
Trognon, Jules	—	1873	
Troisfontaines, Paul	—	1870	
Troost, Julien	—	1858, 1860	
Troquay, Barthélemy	1866		
Trouillez, Jean-Baptiste	—	1857	
Troupin, Pierre	—	1862	
Troyens, François	—	1860	
Troyens, Victor	1878		
Truchart, Arthur	—	1881	
Truyen, Henri	—	1874	
Truyens, Alphonse	—	1880	
Truyens, Raphaël	—	1880	
Truyts, Louis	—	1869	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
T'Schaggeny, R.-E.-H.-L.	—	1863, 64, 65, 66	
T'Schoffen, Frédéric. .	—	1863	
Tsiabbel, Louis . . .	—	1874	
Ts' Joen, Emile . . .	1873		
Tudor, Hubert. . . .	—	1868, 1869	
Tudor, Robert	—	1874	
Tuermez, Camille. . .	1881	1881	
Tumelaire, Charles . .	—	1861, 1863	
Tumerelle, L.	—	1870	
Tummers, Ferdinand. .	—	1861	
Turbelin, François . .	—	1874, 1877	
Turbelin, Jules. . . .	—	1873, 1875	
Turbelin, Louis. . . .	1870		
Turbet, Melchior . . .	1878		
Turlot, Alfred	1881		
Turlot, Auguste . . .	—	1860	
Turlot, Emile	1873		
Turlot, Jules	1879		
Turlupet, Emile . . .	1875, 1876		
Turlupet, Jules. . . .	1872		
Turnbull, Arthur . . .	—	1863	
Turnbull, Henri . . .	—	1865	
Turner, Alfred. . . .	1877		
Tydgat, Ivon	—	1863	
U.			
Ubaghs, Adolphe . . .	—	1870	
Ubaghs, Charles . . .	—	1870	
Ulens, Guillaume . . .	—	1869, 71, 72	
Umé, Joseph	—	1856, 58, 59	
Urbain, Adonis. . . .	1861		
Urbain, Edmond . . .	—	1870	
Urbain, Gédéon . . .	1877		
Urbain, Léopold . . .	1856		
Urban, Eugène. . . .	1872		
Uten, Louis.	—	1881	
Uytroeven, Emile. . .	—	1881	
V.			
Vaes, Ferdinand . . .	—	1874	
Vaes, Jean-François. .	1850		
Valcke, Alexandre . .	—	1849	
Valcke, Eugène . . .	1868		
Valcke, Frédéric . . .	—	1869	
Valcke, Louis	—	1869, 1871	
Valcke, Louis	—	1874	
Valckenaere, Charles. .	—	1841	
Valeix, Paulin. . . .	—	1873	
Valentin, Emile . . .	—	1874	
Valentin, Eudore . . .	—	1879	
Valentin, Georges. . .	—	1876	
Valeriane, Adolphe . .	1866		
Valerius, Alfred . . .	—	1874, 1877	
Van Achter, Eug.-Albert.	—	1851	
Van Acker, Adolphe . .	—	1859	
Van Acker, Ernest . .	—	1873, 1875	
Van Acker, Paul . . .	—	1864, 1867	
Van Ackere, Constant .	—	1873	
Van Ackere, Georges. .	—	1874	
Van Ael, Louis. . . .	—	1868	
Van Aelbroeck, Alfred .	—	1852, 1853	
Van Aelbroeck, Jean. .	—	1873	
Van Aelst, Louis . . .	1868	1871	
Van Aertselaer, Jacques.	—	1865, 1868	
Van Aken, Josse . . .	1880	1881	
Van Aker, Isidore. . .	1865		
Van Asbroeck, Auguste.	—	1862	
Van Audenaeren, Henri.	—	1870, 1872	
Van Baelen Henri. . .	—	1870	
Van Bastelaer, Edmond.	—	1864, 66, 67	
Van Bastelaer, Léon . .	—	1871, 1872	
Van Battel, Jean-Joseph.	—	1872, 1874	
Van Beers, Henri . . .	—	1870	
Van Beers, Jean . . .	—	1868	
Van Belle, Théophile. .	1876		
Van Belleghem, Auguste.	1876		
Van Bellinghen, Charles.	—	1863, 1866	
Van Bellinghen, Henri .	—	1865	
Van Bellinghen, Louis .	—	1869	
Van Bemmel, Eugène. .	—	—	1844
Van Beneden, Charles .	—	1873	
Van Bersel, Gustave . .	—	1869	
Van Best, Antoine. . .	1864		
Van Best, Jean. . . .	1858		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Van Beveren, Joseph. .	—	1881	
Van Biervliet, Paul-J.-L.	—	—	1856
Van Bladel, François. .	—	1881	
Van Blaeren, Gustave .	—	1860, 1861	
Van Boerwaer, Evariste.	—	1865	
Van Bogaert, Clément .	1871		
Van Bogaert, Gustave .	—	1869, 1870	
Van Bogaert, Raimond .	—	1873	
Van Bogaert, Victor . .	—	1869, 1870	
Van Bomberghe, Emile.	—	1851, 1852	
Van Bosch, Jean-F.-E. .	—	1874	
Van Bouwel, Emile . .	1860		
Van Brabant, Edouard .	1872		
Van Branteghem, Camille	1871, 1872		
Van Bredael, Edmond .	—	1865	
Van Brée, Gustave . .	—	1850, 1851	
Van Broeckhoven, E.-D.	1872, 1873		
Van Buggenhoudt, Jules-Jean-Baptiste . . .	1865	1866	
Van Buggenhoudt, Victor	1870		
Van Buggenhout, Emile.	—	1869	
Van Buylaere, Edmond .	—	1862, 1863	
Van Buylaere, Hector .	—	1864	
Van Caillie, Félix. . .	—	1874	
Van Calster, Auguste. .	1877		
Van Calster, Louis . .	—	1869	
Van Camp, Alphonse. .	—	1853, 54, 55	
Van Camp, Hippolyte. .	1877		
Van Camp, Jean-Antoine.	—	1874	
Van Camp, Jean-Baptiste.	1858		
Van Camp, Julien. . .	—	1873	
Van Camp, Pierre. . .	—	1869, 71, 72	
Van Camp, Rombaut. .	—	1869	
Van Campenhout, Edm..	1879		
Van Campenhout, Victor.	—	1874	
Van Caneghem, Jacques.	—	1873	
Van Cappelen, L.-L.-Ch.	—	1871	
Van Cappellen, Prosper.	—	1868	
Van Cauberg, Adolphe .	—	1865, 1868	
Van Cauwenberg . . .	1860		
Van Cauwenberghe, C.-J.	—	—	1866
Van Celst, Léon . . .	1856		
Van Cleemputte, Adolphe	—	1852, 1854	
Van Cleemputte, Emile .	—	1854	
Van Coolput, G. . . .	—	1861	
Van Coppenole, Eugène.	—	1854	
Van Coppenolle, Alfred .	1878, 1879		
Van Craen, Mathieu . .	1880		
Van Cranem, Emile . .	1869		
Van Cronenburg, Jean-H.	—	1858	
Van Cutsem, Albert . .	1869	1871, 1873	
Van Cutsem, Auguste .	1858		
Van Cutsem, Constant .	1862, 1863		
Van Cutsem, Jean. . .	1879		
Van Cutsem, Victor . .	—	1854	
Van Daele, Charles . .	1873		
Van Daele, Ferdinand .	—	1867	
Van Dale, Emile . . .	—	1857, 1858	
Van Dam, Emile . . .	—	1847	
Van Damme, Adolphe .	1873		
Van Damme, Alfred . .	—	1868, 1870	
Van Damme, Alphonse .	1879		
Van Damme, Henri . .	1877		
Van Damme, Joseph . .	1871		
Van Damme, Joseph . .	—	1878	
Van Damme, Louis . .	1876		
Van Damme, Pierre . .	1871		
Van Dantzig, Emile . .	—	1859	
Van Dapel, Laurent . .	1864		
Vandecan, Pierre. . .	—	1857, 59, 60	
Van de Cappelle, Albert.	—	1876	
Van de Casteele, Rol.-R.	1861, 1862		
Van Deeren, Louis . .	1875		
Van de Fachere, Joseph.	—	1868	
Vande Genachte, Pierre.	—	1880	
Vande Gehuchte, Aug. .	1849		
Vande Geyuchte, Pierre.	—	1864	
Van de la Noitte, Alfred.	—	1881	
Van de Mergel, Alfred .	—	1874	
Van de Mergel, Arthur.	—	1868, 1870	
Van de Mergel, Pierre .	—	1870	
Van de Mert, François .	1859		
Van de Mert, Jean-G. .	1863		
Van den Abeele, Alfred.	—	1879	
Van den Abeele, Alph. .	—	1874	
Van den Abeele, Emile .	1877		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Vanden Abeele, Franç.	—	—	1848
Vanden Abeele, Jules. .	1874		
Vanden Abeele, Louis .	1866		
Vanden Abeele, Théod.	—	1877	
Vandenabeelen, Julien .	1875		
Vanden Bergh, François.	1867, 1868	1869	
Vanden Bergh, Léopold.	1871		
Vanden Berghe, Arthur.	—	1869	
Vanden Berghe, Arthur.	—	1880	
Vanden Berghe, Emile .	1865	1867	
Vanden Berghe, Franç.	—	1841	
Vanden Berghe, Franç.	1864		
Vanden Berghe, Franç.	1873		
Vanden Berghe, Jean-B.	1859		
Vanden Berghe, P.-H. .	1872		
Vanden Bichelaer, Alp.	1860		
Vanden Bogaerde, Ed. .	1870		
Vanden Bogaerde, Jules.	1872, 1873	1874	
Vanden Bogaerde, Léop.	—	1880	
Vanden Bogart. . . .	—	1878	
Vanden Borght, Eugène.	—	1860	
Vanden Borght, Franç. .	—	1865, 1868	
Vanden Borren, Emile .	—	1869	
Vanden Borren, Léon. .	—	1865	
Vanden Borren, Marius .	—	1864, 1867	
Vanden Bosch, Adolphe.	1862		
Vanden Bosch, Emile. .	—	1863, 1864	
Vanden Bosch, Joseph .	—	1861	
Vanden Bosch, Louis. .	—	1864	
Vanden Bosch, Stanislas.	—	1864, 66, 67	
Vanden Bosch, Jean . .	1861		
Vanden Bossche, Charles	1874		
Vanden Bossche, Léon .	—	1858, 1859	
Vanden Bossche, Louis.	1870		
Vanden Bossche, L.-H. .	—	—	1855
Vanden Bossche, Raph..	—	1878	
Vandenbrande, J.-Bapt..	1879		
Vanden Branden, Prosp.	—	1865	
Vanden Breul Théophile	—	1861	
Vanden Broeck, Auguste.	1877		
Vanden Broeck, Franç. .	—	1865, 1868	
Vanden Broeck, Julien .	—	1874	
Vanden Broeck, Louis .	—	1860	
Vanden Broeck, P.-Aug.	—	1872	
Vanden Brouck, Florim.	—	1861	
Vanden Broucke, Edourd.	1861		
Vanden Broucke, Emile.	1872	1873	
Vanden Brule, Louis. .	—	1871	
Vanden Bulcke, Alfred .	—	1857, 59, 60	
Vanden Bulcke, Charles.	1854		
Vanden Bussch, Franç.	1861		
Vanden Bussche, Jules.	—	1880	
Vandendaele, Richard. .	1881		
Vandendriessche, Alph.	—	1864	
Vandendriessche, Gust.	—	1856	
Vandendriessche, Jules.	1872		
Vanden Eeckhoudt, Vict.	1851		
Vanden Eynde, Pierre .	—	1881	
Vanden Fonteyne, Alph.	—	1874	
Vanden Harten, Aloïs-H	1864		
Vandenhende, Ferdinand	1865, 1866		
Vandenhenden, Léon. .	—	1862	
Vandenheynde, Adrien .	—	1861	
Vandenhove, Joseph. .	—	1873	
Vanden Kerchoven, Ld .	—	1843	
Vanden Kerckhove, D. .	1864		
Vandenkerkhoven, César	—	1853	
Vandenkerkhoven, Pros.	—	1853, 1855	
Vanden Nest, Amédée .	—	1860, 1861	
Vandenput, Léon . . .	—	1875	
Vandenput, Victorien. .	—	1871	
Vanden Rydt, Hippolyte.	1871	1872, 1874	
Vanden Rydt, Georges .	—	1880	
Vanden Steen, Emile. .	—	1866	
Vanden Ven, Emile . .	—	1867	
Vandeput, Adhémar . .	1877		
Vandeput, Hippolyte. .	—	1861	
Vandeputte, Alfred . .	1876		
Vandeputte, Cyrille . .	—	1881	
Vandeputte, Emile . .	1872		
Vandeputte, Frédéric. .	—	1854	
Vande Putte, Oscar . .	1849, 1850		
Vandeputte, Paul . . .	—	1861, 1863	
Vander Aa, Achille . .	—	1869	
Vanderaey, Eugène . .	1862		
Vanderauwera, François	—	1863, 1864	
Vanderauwera, François	—	1868, 1869	
Vanderauwera, J.-Bapt.	—	1868, 1869	
Vanderauwera, Pierre .	1857		
Vanderbeeck, Joseph. .	1877		
Vanderbeek, Joseph . .	1875		
Vanderbeek, Léopold. .	1873		
Vanderbeeken, François	1859		
Vandercammen, E.-J.-J.	1872		
Vander Capellen, Ant. .	—	1853, 54, 55	
Vander Cruyssen, Gust.	—	1864, 66, 67	
Vander Cruyssen, Henri.	—	1863	
Vanderdonck, François.	1870		
Vanderdonck, Henri. .	1879, 1880		
Vanderdonck, J.-L. . .	—	1861	
Vanderdonckt, Ad.-F. .	1863, 1864		
Vanderdonckt, Charles .	—	1862	
Vanderdonckt, Edouard.	—	1841	
Vanderdonckt, Ignace-F.	—	1857, 1858	1861,63
Vanderdonckt, Joseph .	1878, 1879		
Vanderdonk, Joseph . .	—	1880	
Vander Elst, Charles. .	—	1852	
Vander Elst, René. . .	1861		
Vander Ghinste, Joseph.	—	1868	
Vanderhaeghen, Charles.	—	1877	
Vanderhaeghen, Désiré.	—	1861	
Vanderhaeghen, Ferdin.	—	—	1843
Vanderhaeghen, Gustave	—	1861, 1863	
Vanderhaeghen, Henri .	1870		
Vanderhaeghen, Théod.	1877		
Vanderhagen, Emile . .	—	1853, 54, 55	
Vanderheyde, André. .	1868		
Vanderheyde, Charles .	—	1873, 1875	
Vanderheyde, Charles .	1876		
Vanderheyde, Edouard .	1866, 1867		
Vander Hofstadt, Charles	—	1874	
Vanderhofstadt, Fnd-Ch. .	—	1875	
Vanderhofstadt, Georges.	—	1876	
Vanderhulst, Georges	—	1875	
Vanderkelen, Louis . .	—	1874	
Vanderkindere, Léon. .	—	1856, 58, 59	
Vanderlinden, Florimond	—	1867	
Vandermade, Jean. . .	—	1864	
Vandermeer, Eug.-A.-L.	1862	1864	
Vandermeeren, Polydore	1864		
Vandermeersch, Jules .	—	1869	
Vandermensbrugghe, Gust.	—	1850, 51, 52, 53	
Vandermeulen, Polydore.	—	1873	
Vander Meylen, Gustave.	—	1845	
Vandermynsbrugghen, E.	—	1862	
Vander Neuker, Pierre.	—	1860, 1861	
Vandernoet, Norbert. .	—	1877, 1879	
Vander Plancke, Louis.	—	1862	
Vanderpoorten, Isidore.	—	1863	
Vanderpoorten, P.-Jean	1857		
Vander Rest, Eugène. .	—	1863, 1866	
Vandersanden, J.-Léond.	1860		
Vanderschoot, Edouard.	1878		
Vanderschueren, Cyrille.	1867		
Vanderschueren, Pierre.	1875	1876, 1878	
Vanderschuren, Albert .	1862		
Vanderseypen, François.	1857		
Vandersmissen, Alph. .	1878		
Vanderstichelen, Félix .	—	1846	
Vander Stock, Gustave .	—	1860, 1861	
Vander Stock, A.-Ad. .	1863		
Vanderstraden, Victor .	1879		
Vanderstraeten, Jean. .	—	1862	
Vander Sypen, Auguste.	—	1858, 1859	
Vandertaelen, Félix . .	—	1868	
Vandertaelen, Louis . .	—	1857	
Vanderton, Emile. . .	—	1850	
Vanderveken, Aloïs . .	1881		
Vanderveken, Julien. .	1866, 1867		
Vanderveken, Théodore.	1863, 1864		
Vanderveken, Thomas .	—	1859, 1860	
Vandervelden, Alphonse.	1877		
Vandervelden, François.	1865, 1866		
Vandervicht, H.-J.-M. .	—	1869	
Vandervin, Edmond . .	—	—	1843
Vandervin, Henri. . .	—	1872	
Vandervliet, Emile . .	1879		
Vandervloet, Charles. .	—	1881	
Vandervoort, Florent .	1865		
Vandervoort, Michel. .	1872		
Vander Weyden, Ed. .	1867		
Vanderyst, Hyacinthe .	—	1852	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Vanderzypen, Jules	—	1860	
Vandessel, Camille	1866	1867	
Vandessel, Gustave	1870	1871	
Vandeurme, Louis	1855		
Vande Velde, Arthnr.	1875		
Vande Velde, Ernest	—	1864	
Vande Velde, Frédéric	1867		
Vande Velde, H.-Louis	1868	1871	
Vande Velde, Jacques	—	1851, 52, 53, 54	
Vande Velde, Joseph	1868, 1869	1872	
Vande Velde, Liévin	1865		
Vande Velde, Polydore	—	1873, 1875	
Vande Velde, Prosper	—	1847	
Vande Velde, Richard	1866, 1867		
Vande Ven, Jean	1870	1871, 1873	
Vande Venne, Raymond	1862		
Vandevin, Emile	—	1864	
Vandevin, Lucien	—	1867	
Vandevivere, Philippe	—	1841	
Vandevliet, Constant	—	1869	
Vande Voorst, Joseph	—	1871	
Vande Vorst, Albert	—	1879	
Vande Vorst, Pierre	—	1880	
Vande Vyvere, Auguste	—	1859, 1862	
Vande Vyvere, C.	—	1867	
Vande Vyvere, Ernest	—	1856, 58, 59	
Vande Waeter, Henri	1879, 1880		
Vande Walle, Const.-Em.	1863		
Vande Walle, Désiré	—	1856, 1858	
Vande Walle, Louis	1868		
Vande Wiele, Auguste	1875, 1876		
Vande Wiele, Camille	—	1866, 1867	
Vande Weghe, Gustave	—	1880	
Vande Winckel, Louis	—	1876, 1878	
Vande Wyer, Camille	—	1852	
Vande Wyngaart, Louis	—	1872	
Van Dievoet, Emile	—	1855, 1857	
Van Dievoet, Jules	-	1860, 1861	
Van Doninck, Joseph	—	1872	
Van Dooren, Adolphe	1851		
Van Dooren, François	1872		
Van Dooren, Guillaume	1881		
Van Dooren, Jean-Jos.-H.	—	1879	
Van Dooren, Joseph	1869		
Van Doorselaere, Isidore	—	1874	
Vandresse, Ch.-M.	—	1862	
Vandresse, Louis	1857		
Vandriken, Lambert	—	1846	
Vandromme, Benoît	—	1879	
Vandrunen, James	—	1872, 1874	
Van Duyse, Daniel	—	1870	
Van Duyse, Gustave	1867		
Van Duyse, Herman	—	1866, 1867	
Van Dyck, Engène	1856		
Van Dyck, Firmin	1879		
Van Dyck, Lucien	1861	1864, 1866	
Van Elsen, François	—	1857, 1858	
Van Elven, Gustave	—	1872, 1874	
Van Engelen, Adolphe	—	1853, 54, 55	
Van Engelen, Auguste	1867		
Van Erps, Forestan	—	1855, 1856	
Van Espen, Alfred	1872	1873	
Van Espennes, Jean	—	1852	
Van Esse, Albert-Aug.	1864		
Van Esse, Jules	1877		
Van Everbroeck, C.	1861		
Van Eynde, Joseph	—	1872	
Van Eyndhoven, Léon	1870		
Van Eyndhoven, Louis	—	1871	
Van Gael, Joseph	1862		
Van Gansen, Arthur	—	1871	
Van Gaver, Jules	1879		
Van Geert, Prosper	—	1869	
Van Geetruyen, Joseph	—	1863, 1866	
Van Gehuchten, Arthur	1876		
Van Gelder, Eug.-J.-Ad.	1870		
Van Gele, Alphonse	1864		
Van Genechten, Charles	—	1875	
Van Genechten, Joseph	—	1870	
Van Geneygen, Mathieu	1866		
Van Gestel, François	1863, 1864		
Van Gheel, Victor	—	1857, 59, 60	
Van Goidsenhoven, Mlle.	—	1880	
Van Gysegem, Gustave	1868		
Van Haesendonck, Guill.	1875		
Van Haesendonck, Théoph.	1865, 1866		
Van Hagendoren, Const.	—	1874	
Van Hagendoren, Emile	1879		
Van Hal, Victor	1866		
Van Halle, Léopold	1875, 1876		
Van Halmé, Pedro	—	1862, 1863	
Van Ham, Edgard	—	1863, 64, 65, 66	
Van Ham, Jules	1876		
Vanhamme, Joseph	1880, 1881		
Van Hammée, Adolphe	—	1857, 1859	
Van Hassel, Em.-Marie	—	1857	
Van Hassel, Prosper	—	1873	
Van Haute, Gustave	—	1872, 1874	
Van Hauwaert, François	—	1856, 1858	
Van Havermaet, Franç.	1880	1881	
Van Heerswynghels, H.	—	1874	
Van Heerswynghels, Jul.	—	1863, 64, 65, 66	
Van Hemelryk, Pierre	1870		
Van Herck, Auguste	1866		
Van Herck, Emile	1873		
Van Herck, François	—	1866	
Van Herckenrode, Adol.	—	1872	
Van Herendael, Edmond	1856		
Van Herendael, Jules	1861, 1862		
Vanherp, Joseph	1881		
Van Heugen, Léon	—	1874	
Van Heugen, Nicolas	—	1849	
Van Hissenhoven, Ernest	—	1861	
Van Hoegarden, Paul	—	1873	
Van Hoever, Oscar	—	1867	
Van Hollebeke, Auguste	—	1850	
Van Hoof, Corneille	1859		
Van Hoof, Fr.-Lucien	—	1863, 1864	
Van Hool, Corneille	1862	—	
Van Hoorde, Victor	—	1853	
Van Hooydonck, Jean	1864		
Van Horen, Fr.-H.-G.	—	1860, 1861	1864
Van Horen, Hubert	—	1864, 1868	
Van Horenbeeck, Charl.	1867	1868, 1870	
Van Hove, Antoine	1879	1880	
Van Hove, Arthur	1879		
Van Hove, Charles	—	1853, 1854	
Van Houtte, Aloïs	—	1870	
Van Huffel, Henri	1879		
Van Huffelen, Gustave	—	1869	
Van Humbéeck, Ferdin^{d}.	—	1845, 46, 47	
Van Huvel, Joseph	—	1850	
Van Hyfte, Henri	—	1868	
Van Immerseel, Emile	1867		
Van Impe, Georges	1878		
Van Imschoot, Frédéric	—	1874	
Van Isacker, Oscar	—	1874	
Van Iseghem, Auguste	—	1873	
Van Keirslbick, Florim^{d}.	1860		
Van Keirslbick	—	1874	
Van Kerckhove, Aug.	—	1851, 1852	
Van Kerckhoven, Léop.	1878		
Van Kercove, Louis	1877, 1878		
Van Kerkhoven, H.-F.-E.	1863	1864, 1866	
Van Keymeulen, Louis	1857	1859, 1861	
Van Kol, Henri	1867		
Van Laer, Henri	—	1880	
Van Laere, Emile	—	1856	
Van Lair, Constant	—	1855	
Van Lair, Jean-Baptiste	—	1852	
Van Lamperen, Hippol.	1874		
Van Lancker, Joseph	—	1878	
Van Lancker, Prosper	1875		
Van Langendonck, Jules	1868		
Van Langenhove, R.	—	1863, 1865	
Van Leeuw, J.-Baptiste	1875		
Van Lerberghe, Adolphe	—	1873	
Van Lerberghe, Edmond	—	1860	
Van Leynseele, Ch.-L.	—	—	1852
Van Leynseele, François	1865		
Van Liempt J.-B.-Aug.	1864, 1865		
Van Lier, Edmond	1872		
Van Lier, Léon	—	1877	
Van Lier, Léopold	1868		
Van Liere, Albéric	—	1873	
Van Lil, Joseph	1881		
Van Lint, Camille	1877		
Van Lint, Victor	1879		
Van Loo, Auguste	—	1845	
Van Loo, Auguste	—	1859	
Van Look, Joseph	—	1850, 51, 53	
Van Maele, Alphonse	—	1859, 1860	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Van Maele, Honoré	—	1863, 1866	
Van Maele, Triphon	—	1862	
Van Maldeghem, Aug.	—	1856, 58, 59	
Van Marcke, Charles.	—	1857, 59, 60	
Van Meenen, Julien	—	1863, 66, 67	
Van Meenen, Maurice	—	1865	
Van Meer, Joseph.	1873		
Van Melckebeke, Edm.	—	1860	
Van Meurs, Ernest	—	1867, 68, 70	
Van Mielen, Charles	—	1857, 1858	
Van Mierlo, Charles	—	1854	1862
Van Mierlo, Constant.	—	1858, 1860	
Van Minden, Anselme	—	1866	
Van Misden, Jules	—	1865	
Van Missiel, Joseph	—	1874	
Van Moer, Ernest.	—	1861	
Van Moer, Joseph.	—	1863	
Van Mol, Constant	1871	—	
Van Monckhoven, Désiré	—	1851	
Van Muylem, Guillaume.	1871, 1872		
Van Nerum, Emile	—	1870	
Van Nest, Maurice	—	1871	
Van Neste, Paul	—	1864	
Van Neuss, Henri.	—	1854	
Van Neuss, Hubert	—	1855, 1856	
Van Neuten, Emile	1868		
Van Neygen, Edouard	—	1880	
Van Nieuwenhoven, Fr.	1865		
Van Nieuwenhuyze, Lis.	—	1874	
Van Noten, Emile.	1869, 1870		
Van Noyen, Louis.	—	1880	
Van Nueten, Aloïs.	—	1868, 1870	
Van Nuffel, Jean	1869, 1870		
Van Nuffel, Léopold	—	1864	
Van Nuvel, Hubert	—	1853	
Van Olffen, Florent	—	1848	
Van Ongewald, Constant.	—	1863	
Van Oolen, Henri	—	1852	
Van Oorbeek, Gaspard	1869	1870	
Van Ormelingen, E.	—	1869, 70, 71, 72	
Van Orshoven, Jean	1851		
Van Orshoven, Léon	1854	1858, 1859	
Van Opstal, Florimond.	—	1871	
Van Ouytsel, Gildart	1864		
Van Overstraeten, Ant.	—	1877	
Van Overstraeten, Louis.	—	1870	
Van Oye, Georges.	—	1864	
Van Pamel, Jean	—	1865	
Van Pamel, Louis.	1881		
Van Parys, Alphonse	1856		
Van Parys, Edmond	—	1868	
Van Reesch, Casimir.	1868		
Van Reeth, Joseph	—	1870	
Van Regemorter, Edouard	1866	1867, 1869	
Van Reybroeck, Charles.	—	1855, 57, 58	
Van Richem, Eugène.	—	1877	
Van Ringh, Gustave	—	1861, 1862	
Van Risseghem, Joseph.	—	1862	
Van Rolleghem, Aimé	—	1861	
Van Rolleghem, Jules	—	1863	
Van Rompaey, Alfred	—	1868, 1870	
Van Roosendaal, J.	—	1872	
Van Rossom, Edm.-Jh-M.	—	1869	
Van Rossum, Adolphe	—	1847	
Van Ruymbeke, Joseph	—	1874	
Van Rymenam, Michel.	1879	1880	
Van Rysselberghe, Juls.	—	1871	
Van Santen, Edmond.	—	1855, 57, 58	
Van Santen, Jean.	1857		
Van Santen, Victor	—	1871, 1872	
Van Scherpenzeel-Thim, J.-H.	—	—	1843
Van Schelven, Sébastien.	—	1863, 1866	
Van Schoor, Charles.	—	1855, 1857	
Van Schoor, Joseph	—	1880	
Van Schoor, Léon.	—	1853	
Van Schoren, Joseph.	—	1857, 1859	
Van Severen, André	—	1848	
Van Seyvelt, Edm.-Marie	—	1857	
Van Soest, Hector.	1863, 1864		
Van Speybroeck, Julien.	—	1861	
Van Stappen, Constant	—	1867	
Van Stappen, Julien	—	1870	
Van Steenacker, Charles.	1876, 1877		
Van Steenkiste, Eugène.	—	1857, 1860	
Van Steensel, Edmond	—	1852	
Van Steyvorst, Gme	1870		
Van Stockhausen, G.	1853		
Van Stockhausen, Herm.	—	1867	
Van Straelen, Emile	—	1873	
Van Strydonck, François	1874		
Van Sulper, Edouard.	—	1853	
Van Sweevelt, Jean	—	1872	
Van Syngel, Adolphe.	—	1874	
Van Thielen, Adolphe	—	1866	
Van Thielen, Alphonse	1864		
Van Thielen, Frédéric	—	1852	
Van Tholl, Emile	1855		
Van Tieghem, Jules	1879		
Van Tilborg, Félix	1877		
Van Tilborgh, Joseph.	1863		
Vantomme, Ernest	—	1860	
Van Tours, Armand	—	1864, 1867	
Van Tours, Ildephonse	—	1865	
Van Varenbergh, Emile.	1873		
Van Veerdeghem, Franç.	—	1865, 1868	
Van Velsen, Alfred	—	1872	
Van Velsen, Eugène	—	1874	
Van Velsen, Victor	—	1871	
Van Velthoven, J.-Bapt.	—	1862	
Van Vinckenroy, Guill	—	1864	
Van Vinckenroy, Gust.	1870		
Van Vliet, Thierry	—	1865	
Van Vyve, Albert.	—	1870	
Van Vyve Edouard	—	1859	
Van Vyve Georges	—	1869, 71, 72	
Van Waes, François.	1875	1876	
Van Waesberghe, Fréd..	—	1880	
Van Weddinghen, Arth.	—	1881	
Van Weddinghen, Jos.	—	1874	
Van Weddinghen, Louis	—	1856, 1858	
Van Wert, Guillaume.	—	1863	
Van Wetter, Polynice	—	1860, 1861	1865
Van Weyenbergh, Henri.	—	1870	
Van Wilderode, Emile	1856		
Van Wilderode, Paul.	—	1874, 1877	
Van Wint, Jean	—	1866	
Van Wint, Joseph.	—	1859	
Van Zuylen, Léon.	—	1862	
Varlet, Joseph-Edmond.	—	1874	
Varlet, Louis	—	1869	
Vaslet, Emile-P.-Joseph.	—	1870	
Vassart, Jean-Baptiste	1880		
Vaucher, Antoine.	—	1859	
Vauchez, Alexandre	—	1858	
Vauthier, Alfred	—	1850, 1852	
Vautier, Georges	—	1860, 1861	
Velghe, Oscar	—	1879	
Velghe, Philemon.	1879	1880	
Vellut, Auguste	—	1853	
Veltkamp, Henri	—	1874	
Vennekens, François.	—	1869, 71, 72	
Vennekens, Jean	—	1856	
Venquier, Jean-Baptiste.	—	1870	
Vens, Mod.-Eug.-Serv.	1865		
Vent, Alfred.	—	1874	
Verbaert, François	—	1879	
Verbeenen, Jean	1878		
Verbeke, Edouard.	1860		
Verbeken, Camille.	—	1862	
Verbelen, Joseph	1872		
Verbert, Edmond	—	1866	
Verbesselt, Pierre.	—	1874	
Verbist, Aloïs	—	1863, 1866	
Verboeckhoven, Hippol.	—	1874	
Verbraecken, Alexandre.	1867		
Verbraecken, Jean	—	1868	
Verbrugge, Arthur	—	1881	
Verbrugghe, Auguste	—	1870	
Verburght, Benjamin.	—	1871	
Vercamer, Emile	—	1862, 1863	
Vercammen, Ferdinand.	1872		
Vercauteren, Damien.	1873		
Vercoullie, Joseph.	—	1871, 72, 74	
Verdeyen, Henri	—	1856	
Verdickt, Charles	—	1871	
Verdoodt, Alphonse	—	1878	
Verdussen, Edouard	—	1840	
Vereecken, Arthur	1879		
Vereecken, Ch.-Jacques.	1866		
Vereecken, Pierre.	—	1857	
Vereeken, Alfred	1863		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Vereenooghe, Charles	1859		
Verellen, François	—	1859, 1860	
Verfaillie, Louis	1857		
Vergauwen, Georges	—	1871	
Verges, Théodore	1871		
Vergote, Alexandre	—	1872	
Vergouwen, Charles	—	1861	
Verhaege, Charles	—	1859	
Verhaegen, Alphonse	—	1874	
Verhaegen, Joseph	1871		
Verhaegen, Léon	—	1843	
Verhelst, Charles	1877, 1878		
Verheugen, Alfred	—	1876, 1878	
Verheyden, Auguste	—	1880	
Verheyden, Jean	—	1864	
Verheyden, Jean-Joseph	1864		
Verheyden, Joseph	—	1865	
Verheyen, Auguste	1868, 1869	1870, 1872	
Verheyen, François	1859		
Verheyen, Jean	1865		
Verhoogen, Jacques	1864	1866, 1868	
Verhoogen, Jean	—	1878	
Verhoonen, Louis	1881		
Verhooven, Eugène	1874		
Verhuyck, Auguste	1874		
Verhuygt, Jean-Baptiste	1861		
Verhulsen, Augustin	1871		
Verjans, Théophile	—	1872	
Verjauw, Emile	—	1866, 1867	
Verkissen, Ferdinand	1867, 1868		
Verkissen, François	1866		
Verlaine, Gustave	1874		
Verlende, Edouard	1868		
Verleye, Désiré	1879, 1880		
Verlinden, Armand	—	1872, 1873	
Verlinden, Jules	1877, 1878		
Verlooy, Victor	—	1875	
Vermalen, Guillaume	1876		
Vermander, Adolphe	—	1881	
Vermeere, Charles	1868		
Vermeersch, Ferdinand	—	1879	
Vermeire, Aloïs	1881		
Vermer, Edouard	—	1863, 64, 66	
Vermer, Léopold	—	1863, 1866	
Vermersch, Gustave	—	1859	
Vermersch, Henri	—	1859	
Vermeulen, Adolphe	1860		
Vermeulen, François	1878		
Vermeulen, Louis-Jos.	—	1874	
Vermeulen, Pierre	—	1875	
Vermeylen, Théodore	1879	1880	
Verniory, Auguste	—	1863, 1866	
Verniory, René	—	1854, 1857	
Veron, Herman	—	1865	
Verrept, Auguste	1861, 1862		
Verryken, Jacques-Léon	—	—	1860
Verschaeve, Norbert	—	1865, 1867	
Verschueren, Edouard	1881		
Verschueren, Henri	—	1872	
Verschueren, Pierre	1872		
Versmissen, Auguste	1875		
Verspiegel, Alphonse	—	1875	
Verstappen, Jean	1874		
Verstraete, Henri	—	1861	
Verstraeten, Achille	—	1874	
Verstraeten, Alfred	—	1875	
Verstraeten, Camille	—	—	1872
Verstraeten, Edgard	1868		
Verstraeten, Thomas	—	1847, 1848	
Vervaeke, Aloïs	—	1871	
Vervliet, Corneille	1858		
Vervliet, Jean	—	1849	
Vervloet, Jean-Jules	1858		
Vervoort, Florent	1880		
Verwaest, Ed.-Jean	1873		
Verwée, Aimé	1863		
Verwimp, Alphonse	—	1869, 1872	
Verwimp, Jean-Baptiste	—	1872	
Veyssière, Auguste	1879		
Vieille, Romain	—	1856	
Vielvoye, Léon	1880		
Vienne, Antoine	—	1874	
Vienne, Ferdinand	—	1862	
Vierset, Auguste	—	1881	
Vierset, Eugène	—	1871	
Vieuxjean, Joseph	—	1857, 59, 60	
Vieuxjean, Jules	—	1857, 59, 60	
Vieuxjean, Louis	—	1855	
Vigneron, Omer	1880, 1881		
Vignis, Nicolas	1881		
Vignoble, Jules	—	1874	
Vilain, Albert-Joseph	1866		
Vilain, Jean-Baptiste	1879		
Vilain, Louis	—	1863	
Vilain, Philippe	1859		
Villers, Ernest	1868, 1869		
Villers, Louis	1872		
Villers, Olivier	—	1857	
Villi, Adolphe	—	1860	
Vincent, Charles	1859		
Vincent, Jules	1871		
Vincent, Oscar	1872		
Vinck, Charles	1874		
Vinck, Edmond	1871		
Vinck, Henri	1865		
Vinck, Henri	—	1878	
Vincke, Alphonse	1879		
Vincke, Désiré	—	1875	
Vinçotte, Edmond	—	1855	
Vinçotte, Henri	—	1869, 1872	
Vinçotte, Robert	—	1857, 59, 60	
Vingtergnier, Antoine	—	1869	
Vinstock, Louis	1871	1872	
Violon, Emile	—	1878	
Viré, Hector	1861		
Visé, Félix	1856		
Visé, Pierre	—	1849	
Vitry, Théodore	—	1863, 1864	
Vivario, Mathieu	1870		
Vleminckx, Constantin	—	1854	
Vleminckx, Fernand	—	1869, 71, 72	
Vloeberghs, Emmanuel	—	1873	
Vloeberghs, Jules	1860		
Vloebergs, Auguste	—	1857	
Vogelaere, Pierre	—	1847	
Vogley, Joseph	—	1845, 1847	
Volckaert, Joseph	1866		
Volders, Eugène	1868		
Volders, Léon	—	1862, 1863	
Volkaert, Léon	1871, 1872		
Volkaerts, Louis	1858		
Vonèche, Emile	1879	1880	
Von Frans, Frans	—	1864	
Vormans, Joseph	1870, 1871		
Vrancken, Hector	1879		
Vrancken, Jules	—	1853, 54, 55	
Vranckx, Aloïs	—	1871	
Vrebos, Léopold	—	1874	
Vrebosch, Polydore	—	1856, 1858	
Vreven, Auguste	—	1872	
Vreven, Joseph	—	1859, 1860	
Vrients, François	—	1867	
Vroomen, François	1878		
Vueghs, Aloïs	1860		
Vueghs, Raimond-Paul	1864		
Vuylsteke, Jules (Julius)	—	1852, 1853	
Vyt, Camille	—	1874	
Vyt, Henri	—	1870	
W.			
Waersegers, Charles	—	1878	
Waerzegers, Edouard	—	1878	
Wafelaer, Désiré	—	1862, 1864	
Wagemaekers, Henri	1861, 1863		
Wagemans, Joseph	—	1872	
Wahis, Louis	1868		
Wala, Eugène	—	1854	
Walkers, Louis	1868		
Walle, Michel	—	1879	
Wallenus, Denis	1860		
Walraevens, Adelson	—	1862	
Walraevens, Liévin	—	1863	
Walravens, Gustave	—	1856, 58, 59	
Walsch, Nicolas	—	1874, 1877	
Walton, Ernest	—	1859	
Waltzing, Jean	—	1874	
Wanet, Prosper	1864, 1865		
Wangermée, Adolphe	—	1863, 1864	
Wangermée, Emile	—	1869, 1870	
Wangermée, Félix	1874		

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Wannez, Edouard	—	1850, 51, 52	
Wannez, Hubert	—	1857	
Wanten, Auguste	—	1864, 66, 67	
Wanthy, Edmond	—	1870	
Wantiez, Henri	1873		
Wanty, Victor	—	1869	
Wargnier, Eugène	1875		
Wargny, Amédée	1860		
Warlop, Auguste	—	1880	
Warmont, Jean-Bapt.	1866		
Warnant, Alfred	—	1863, 1866	
Warnant, Louis	1860		
Warnau, Achille	—	1847	
Warnier, Arthur	1879		
Warnots, Léon	—	1873	
Warnotte, Joseph	1861, 1862		
Warnotte, Louis-S.	1866		
Warocquier, Guillaume	1877		
Warolus, Marc	1881		
Wartique, Edmond	1880	1881	
Wartique, François	1868		
Warzée, Georges	1878		
Washer, Emile	—	1879	
Wasteels, Emile	—	1881	
Wasteels, Joseph	—	1880	
Watelet, Emile	—	1873	
Wathelet, Alfred	—	1879	
Wathelet, Charles	1875		
Wathelet, Franç.-J.-Jos.	1874		
Wathoul, Eugène	1872		
Watillon, Arthur	1874		
Watrisse, Alfred	—	1867	
Watteau, Jules	1876, 1877		
Wattecamps, Emile	—	1871	
Wattecamps, Louis	—	1865, 1868	
Watteyre, Victor	—	1865	
Wattiaux, Fernand	1876		
Wattiaux, Jean-Bapt.	—	1851, 1853	
Wattiez, Jean-Baptiste	—	1863	
Wattiez, Jules	—	1857, 1858	
Waucomont, Robert	—	1865, 1868	
Waucomont, Thomas	—	1878	
Wauquet, Henri	1866		
Wauquez, Auguste	—	1854, 1857	
Wauquez, Charles	1871	1872	
Wautelet, Hippolyte	1869		
Wautelet, Jean-Bapt.	—	1866	
Wautelet, Nicolas-M.	1855		
Wauters, Georges	1876		
Wauters, Joseph	—	1880	
Wauters, Jules-Joseph	1856		
Wauters, Julien	—	1881	
Wauters, Victor	—	1869, 70, 71, 72	
Wauthier, Albert	1868		
Wauthier, Camille	1864, 1865		
Wauthier, Pierre	—	1866, 1867	
Waxweiler, Adolphe	1859, 1860		
Waxweiler, Emile	1854		
Waxweiler, Jules	—	1870	
Weber, Charles	—	1851, 1852	
Weber, Charles	1872		
Weber, Henri	—	1848	
Weber, Jacques	1871		
Weecksteen, Emile	—	1868	
Weens, Jules	—	1863	
Weerbrouck, Léon	1865		
Weiler, Ch.-H.-G.	—	1863	
Weiler, Ernest	—	1858	
Weiler, Julien	—	1857, 1859	
Weiler, Romain	—	1846	
Weimerskirch, G.-M.	1854		
Weissenbruch, Louis	—	1872	
Welkers, Charles	—	1851	
Wellens, Charles	—	1868	
Wenckre, Eugène	1849		
Wendelen, Alfred	—	1880	
Wera, Prosper	1880		
Werry, Fernand	—	1873	
Werts, Jean-Baptiste	1877, 1878		
Wertz, Mathieu	1876		
Wery, Alphonse	—	1852	
Wery, Corneille	1867		
Wery, Edouard	—	1881	
Wery, Eugène	1866, 1867		
Wery, Hyacinthe	1861		
Wery, Jules	1881		
Wery, Lambert	—	1874	
Wery, Louis	1877		
Wery, Oscar	1878		
Wesmael, Adolphe	1855	1856	
Wesmael, Armand	1876		
Westendorp, Arthur	1879		
Westrick, Théodore	1871	1872	
Weyenberg, Joseph	—	1874	
Weyts, Arthur	—	1874	
Wibaut, Jules	—	1852	
Wibin, Guillaume	1881		
Wibin, Gustave	1880		
Wiemer, Désiré	—	1881	
Wiener, Samson	—	1868	
Wiket, Oscar	1878		
Wilbaux, Constant	—	1866	
Wilbaux, Léopold	—	1862, 1864	
Wild, François	—	1871	
Wildey, Georges	1864		
Wilgot, Camille	1875		
Wilkin, Antoine	1868, 1869		
Wilkin, Charles	—	1857	
Willaert, Gaston	—	1872, 1874	
Willaert, Henri	1868		
Willaert, Richard	1865		
Willame, Fernand	—	1860, 1862	
Willem, Hector	—	1880	
Willemaers, Hector-H.	—	1849, 1850	
Willems, Adolphe	—	1847	
Willems, Alexandre	—	1850	
Willems, Alphonse	—	1855	
Willems, Armand	—	1880	
Willems, Charles	—	1881	
Willems, François	1854, 1855		
Willems, Georges	1875, 1876		
Willems, Jean-François	—	1865	
Willems, Laurent	1877		
Willems, Liévin	1866		
Willems, Séraphin	—	1873	
Willems, Vincent	—	1868	
Willemsen, Joseph	—	1860, 1861	
Willemyns, Auguste	—	1874	
Willequet, Alfred	1878, 1879		
Willequet, Alphonse	1871		
Willequet, Edmond	—	1841, 1843	1847
Willequet, Emile	1868		
Williame, Etienne	1849, 1850		
Williams, Constant	1849		
Willière, Paul	1849		
Willière, Pierre-Paul	—	1862	
Williet, Alfred	1874, 1875		
Willmar, Georges	—	1847	
Wilmart, Alexandre	—	1861, 1863	1870
Wilmart, Jules	—	1865	
Wilmart, Jules	1880		
Wilmart, Lucien	—	1865, 1868	
Wilmart, Séraphin	1878, 1879		
Wilmart, Télesphore	—	1874	
Wilmet, Edmond	—	1867	
Wilmet, Modeste-C.	1870		
Wilmotte, Charles	—	1874	
Wilmotte, Jean	—	1868, 1870	
Wilwerth, Christophe	—	1842	
Winand, Paul	—	1879	
Winants, Alphonse	—	1861	
Winckel, Aimé	1871		
Winckel, Jean-François	1869		
Wincqz, Félicien	—	1840	
Wincqz, Félicien	1877, 1878		
Winkessels, Léonard	—	1862	
Wins, Léopold	1878		
Wintmolders, Edouard	—	1863, 1866	
Wiot, Pierre-Joseph	—	1862	
Wiquelin, Edmond	—	1864, 1865	
Wirgot, Joseph	1869		
Witmeur, Henri	—	1860, 1862	
Wittamer, Arthur	—	1873, 1874	
Wittamer, Edouard	—	1860, 1861	
Wittamer, Gustave		1859, 1862	
Wittebroodt, Charles	1867		
Witvrouwen, Joseph	—	1869	
Wodon, Armand	—	1873	
Wodon, Fernand	—	1872, 1874	
Wodon, Léonard	1851		
Wodon, Louis	—	1859, 1862	
Wodon, Paul	—	1870	

NOMS ET PRÉNOMS.	CONCOURS des écoles moyennes (anciennes écoles primaires supérieures)	CONCOURS des athénées et des collèges.	CONCOURS universitaire.
Woeste, Charles	—	1851, 52, 54	
Woets, Anatole	—	1879	
Wolfcarius, Théophile	—	1859	
Wolfers, Philippe	1871	1872	
Wolff, Félix	1850		
Wolff, Pierre	—	1845	
Wolters, Gustave	—	1849	
Wood, François	—	1862	
Woot de Trixhe, Modeste	1855		
Woremser, Ernest	1865		
Wormser, Théodore	1854		
Wotez, Ernest	1880		
Wouters, Auguste	1873		
Wouters, Charles-Henri	1867		
Wouters, Edmond	1880		
Wouters, Edouard	1859		
Wouters, Edouard	1881		
Wouters, Ernest-Henri	1866		
Wouters, Fern.-Liévin	1865		
Wouters, Jean François	—	1870	
Wouters, Jules	1874		
Wouters, Pierre	—	1848, 1849	
Wouters, Théophile	—	1871, 72, 74	
Wouvermans, Armand	—	1862	
Wuidart, Auguste	1881		
Wuiliot, Joseph	1865		
Wuilliot, Alfred	1868		
Wuillot, Léandre	—	1857	
Wurth, Charles	—	1859	
Wuyts, Joseph	1877		
Wuyts, P.-H.-Ed.	1854		
Wybauw, Henri	1858		
Wybauw, Victor	1862		
Wybo, Charles-Louis	1861, 1862		
Wybouw, Joseph	1851		
Wyckaert, Louis-Franç.	1863, 1864		
Wyckaert, Pierre-Franç.	1870		
Wyckmans, Jean-Bapt.	—	1857	
Wynants, Désiré	—	1870	
Wynants, Edmond	—	1870, 1873	
Wyngaard, Joseph	—	1868	
Wyzeur, Conrad	—	1865, 1868	
X.			
Xhaflaire, Hippolyte	—	1869	
Xhoffer, Mathieu	—	1841	
Y.			
Yannaart, Toussaint	1859		
Yante, Henri	1855		
Yernaux, Servais	1878		
Ysebrant, Edmond	—	1871	
Yserentant, Félix	—	1859, 60, 61	
Ysengrin, Arthur	—	1874	
Yvon, Georges	-	1874	
Yweins, Alfred	—	1876	
Z.			
Zech, Joseph	—	1859	
Zeller, Guillaume	1875	1876	
Zimmer, Désiré	1873		
Zimmer, Jean-Baptiste	—	1857	
Zollekoffer, Edouard	—	1861	
Zomers, Oscar	—	1859	
Zône, Jules	1875, 1876	1879	
Zône, Julien	1872		
Zoude, Léopold	—	1843	
Zoude, Louis	—	1845, 1847	
Zurstvassen, Louis	—	1874	

CONCOURS UNIVERSITAIRES

de 1842 à 1881.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

CONCOURS UNIVERSITAIRES DE 1842 à 1881.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

Les noms des concurrents qui ont obtenu les prix sont imprimés en PETITES CAPITALES.

Parmi les concurrents dont le nom n'est pas imprimé dans ce caractère, il en est qui n'ont obtenu que des mentions honorables; il en est d'autres que la mort ou la maladie a empêchés de subir la dernière épreuve du concours. On trouvera tous les renseignements, à cet égard, dans l'*Histoire des Concours généraux* à laquelle nous renvoyons (voir la dernière colonne du tableau).

Dans l'avant-dernière colonne, nous faisons connaître ce que sont devenus les concurrents.

Les *Annales des Universités* contiennent un assez grand nombre des mémoires faits par les concurrents sur les questions qui devaient être « traitées à domicile ».

L'astérisque placé à la gauche du nom du concurrent indique que son mémoire est dans les *Annales des Universités*.

NOM, PRÉNOMS, LIEU DE NAISSANCE DES CONCURRENTS.	UNIVERSITÉ à laquelle ils APPARTENAIENT	ANNÉE DU CONCOURS.	OBJET DU CONCOURS.	CE QUE SONT DEVENUS LES CONCURRENTS.	HISTOIRE DES CONCOURS GÉNÉRAUX.
					Tom., pag.
TIBERGHIEN, Guillaume 1, de Bruxelles	Bruxelles.	1842	Philosophie.	Professeur à l'université de Bruxelles.	I, 60
*FUERISON, Joseph-Jean, de Gand	Gand.	1842	Philologie.	Professeur à l'université de Gand.	I, 60
*SCHAAR, Mathias, de Luxembourg	Gand.	1842	Sciences phys. et mathém.	*Mort* professeur à l'université de Liège.	I, 60
*LAUWERS, Jean-Baptiste, d'Ostende	Gand.	1842	Droit romain.	*Mort* avocat à Bruges.	I, 61
*FRAEYS, L.-François, de Thourout	Gand.	1842	Médecine (matières spéciales).	Professeur émérite de l'université de Gand.	I, 61
*MARCOTTY, Simon-H.-Toussaint, de Jemeppe	Liège.	1843	Sciences historiques.	*Mort* avt-général à la cour d'appel de Liège.	I, 71
Vandervin, Edmond, de Gand.	Gand.	1843	— —	*Mort* préfet des études à l'athénée de Gand.	I, 71
*DUMONT, Constant, de Gand	Gand.	1843	Philologie.	Conseiller à la cour de cassation.	I, 71
*COLSON, Jean-Henri, de Gand	Gand.	1843	Sciences phys. et mathém.	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	I, 71
*VAN SCHERPENZEEL-THIM, Hubert, de Venloo	Liège.	1843	— — —	Ingénieur en chef des mines.	I, 71
Gendebien, Albert, de	Bruxelles.	1843	— — —	. . . .	I, 71
*DE SCHRYVER, Pierre-Auguste, de Bruges	Gand.	1843	Droit romain.	Conseiller à la cour d'appel de Gand.	I, 71

De Closset, Aloys[2], de Liège.	Liège.	1844	—	Professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	I, 79
Van Bemmel, Eugène[3], de Gand.	Bruxelles.	1844	—	*Mort* professeur à l'université de Bruxelles.	I, 79
*Dugniolle, Maximilien, d'Ixelles	Liège.	1844	Sciences naturelles.	Professeur à l'université de Gand.	I, 79
*Houze, François-Léonard, de	Bruxelles.	1844	Droit romain.	*Mort* avocat.	I, 79
*Bury, Auguste, de	Liège.	1845	Philologie.	*Mort* avocat à Liège.	I, 91
*Andries, Charles, de Malines	Gand.	1845	Sciences phys. et mathém.	*Mort* professeur à l'université de Gand.	I, 91
*Hannon, Joseph-Désiré, de Bruxelles.	Liège.	1845	Sciences naturelles.	*Mort* professeur à l'université de Bruxelles.	I, 91
*Boghe, Guillaume, de Bierbeek.	Louvain.	1845	Médecine (matières spéciales).	*Mort* docteur en médecine à Louvain.	I, 92
Delvaux, Charles-M.-Joseph, de Liège.	Liège.	1846	Philosophie.	. . . .	I, 112
De Winter, Jacques, de Gand	Gand.	1846	—	*Mort* rédacteur du *Précurseur* d'Anvers.	I, 112
*Andries, François-Eugène, de Malines	Louvain.	1846	Sciences phys. et mathém.	*Mort* prof. agrégé à l'univ. de Louvain.	I, 112
*Retsin, François-Joseph, de Bruges	Gand.	1846	Sciences naturelles.	Professeur à l'athénée royal de Gand.	I, 112
*Sautois, Louis-Joseph, de Reckem.	Gand.	1846	Droit moderne.	Président du tribunal civil de Gand.	I, 112
*Retsin, Auguste, de Bruges.	Gand.	1846	Médecine (matières générales).	*Mort* docteur en médecine à Bruges.	I, 113
Willequet, Edmond, de Renaix	Gand.	1847	Sciences historiques.	Avocat, représentant de Gand.	I, 123
*De Closset, Léon, de Liège.	Liège.	1848	Philologie.	*Mort* professeur à l'université de Liège.	I, 139
*Bède, Émile, de Stavelot	Liège.	1848	Sciences phys. et mathém.	Industriel, anc. prof. à l'univ. de Liège.	I, 139
Schuermans, Ch.-H.-A.-P., de Bruxelles.	Bruxelles.	1848	Droit moderne.	Prem. présid. de la cour d'appel de Liège.	I, 140
*Van den Abeele, François, de Bruges.	Louvain.	1848	Médecine (matières générales).	Docteur en médecine à Bruges.	I, 140
*Legrand, Servais-Joseph, de Liège	Liège.	1849	Philologie.	Professeur à l'athénée de Bruxelles.	I, 175
*Pérard, Louis, de Liège	Liège.	1849	Sciences phys. et mathém.	Professeur à l'université de Liège.	I, 176
*Dewalque, Gilles-Joseph, de Stavelot	Liège.	1849	Sciences naturelles.	Professeur à l'université de Liège.	I, 176
Guibert, Victor, de Paris	Liège.	1849	— —	. . . .	I, 176
Brasseur, Hubert, d'Esch-sur-Alzette	Liège.	1850	Droit moderne.	Ancien professeur à l'université de Gand.	I, 206
*Bouvier, Henri-P.-Ernest, de Bruxelles	Bruxelles.	1851	Philologie.	Avocat, conseiller provincial, à Bruxelles.	I, 226
*Gillon, Jean-François-Auguste, de Liège	Liège.	1851	Sciences naturelles.	Professeur à l'université de Liège.	I, 226
*Petit, Ch.-J.-B.-D., de Nivelles.	Bruxelles.	1851	Droit moderne.	*Mort* avocat.	I, 227
Houtain, L.-Joseph, de Liège.	Liège.	1852	Sciences phys. et mathém.	*Mort* direct. de l'école industr. de Liège.	I, 261
Bourdon, Jean-A.-M., de Liège	Liège.	1852	Sciences naturelles.	Ancien échevin, industriel à Liège.	I, 261
Van Leynseele, Ch.-L., d'Avelghem	Gand.	1852	Médecine (matières spéciales).	*Mort* professeur à l'université de Gand.	I, 262
Dauge, J.-Félix, de Bruxelles	Gand.	1853	Sciences phys. et mathém.	Professeur à l'université de Gand.	I, 287
Rousseau, Ernest-Joseph, de Marche.	Bruxelles.	1853	— — —	Professeur à l'université de Bruxelles.	I, 287

1, 2 et 3. — Les mémoires de MM. Tiberghien, De Closset et Van Bemmel ont fait l'objet de publications spéciales.

NOM, PRÉNOMS, LIEU DE NAISSANCE DES CONCURRENTS.	UNIVERSITÉ à laquelle ils APPARTENAIENT	ANNÉE DU CONCOURS.	OBJET DU CONCOURS.	CE QUE SONT DEVENUS LES CONCURRENTS.	HISTOIRE DES CONCOURS GÉNÉRAUX.
					Tom., pag.
MAZEMAN, Antoine-Jean-François, de Bruges	Gand.	1853	Sciences naturelles.	*Mort* ingénieur à Bruges.	I, 287
POIRIER, Étienne-Philippe, de Gand	Gand.	1853	Médecine (matières générales).	Professeur à l'université de Gand.	I, 288
DUFRANNE, Adolphe, de Gand.	Gand.	1854	Philosophie.	*Mort* docteur en philosophie à Gand.	I, 324
VANDENBOSSCHE, Louis-Hubert, d'Anvers	Louvain.	1855	—	Avocat à Anvers.	I, 351
*LACROIX, J.-B.-C.-M.-Albert, de Bruxelles.	Bruxelles.	1855	Philologie.	Éditeur à Paris.	I, 351
ARENDT, François-Eug.-Aug.-Marie, de Louvain	Louvain.	1855	Sciences phys. et mathém.	. . . .	I, 351
De Haulleville, Prosper.	Gand.	1856	Sciences historiques.	Directeur du *Journal de Bruxelles.*	I, 383
*VAN BIERVLIET, Paul-J.-L., de Courtrai	Louvain.	1856	Droit moderne.	Avocat à Gand.	I, 384
*INGELS, Benjamin-Constant, d'Ertvelde	Gand.	1856	Médecine (matières spéciales).	Médecin de l'hospice Guislain, à Gand.	I, 384
*DESPRET, Jules-V., de Chimay	Liège.	1857	Sciences phys. et mathém.	Ingénieur en chef du *Grand-Central.*	I, 425
Brauch, Auguste-J., de Louvain	Louvain.	1858	Sciences historiques.	Professeur à l'athénée de Louvain.	I, 472
*HENNEBERT, Frédéric, de Tournai	Gand.	1858	Philologie.	*Mort* professeur à l'université de Gand.	I, 472
*ROMMELAERE, Frédéric, de Gand.	Gand.	1858	Médecine (matières générales).	Professeur à l'université de Bruxelles.	I, 473
BANNING, E.-T.-J., de Liège	Liège.	1859	Philologie.	Direct. gén. au ministère des aff. étrang.	I, 517
*CARLEER, Léon-H.-M.	Louvain.	1859	Sciences naturelles.	*Mort* avant la 2e épreuve du concours.	I, 517
*DENEFFE, Victor, de Namur	Gand.	1859	Médecine (matières générales).	Professeur à l'université de Gand.	I, 518
HAVREZ, Florent-J.-L.-Paul, de Herstal.	Liège.	1860	Sciences phys. et mathém.	*Mort* dir. de l'école industr. de Verviers.	II, 61
VERRYKEN, Jacques-Léon, de Malines	Gand.	1860	Sciences naturelles.	*Mort* professeur à l'athénée d'Arlon.	II, 61
DECLERCQ, Émile-Louis, d'Eecloo	Gand.	1860	Droit moderne	Avocat à Bruxelles.	II, 61
*VANDERDONCKT, Ignace-François, de Gand	Gand.	1861	Sciences naturelles.	*Mort* médecin militaire.	II, 107
GONDRY, Augustin-Joachim, de Gand	Gand.	1861	Droit romain.	Conseiller à la cour d'appel de Gand.	II, 107
HENNEBERT, Frédéric, de Tournai	Gand.	1861	Droit moderne.	*Mort* professeur à l'université de Gand.	II, 107
BODDAERT, G.-L.-M., de Gand.	Gand.	1861	Médecine (matières spéciales).	Professeur à l'université de Gand.	II, 108
DECLERCQ, Émile-Louis, d'Eecloo	Gand.	1862	Philologie.	Avocat à Bruxelles.	II, 149
*VAN MIERLO, Charles-Jean, d'Anvers	Gand.	1862	Sciences phys. et mathém.	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	II, 149
LEYS, Julien, d'Anvers.	Liège.	1862	Sciences naturelles.	Conseiller de légation.	II, 149
*MEYNNE, Alphonse, de Bruges	Gand.	1862	Droit moderne.	Avocat à Bruges.	II, 149
WAUTERS, Charles-Constant, d'Anvers	Louvain.	1862	— —	Avocat à Anvers.	II, 149
BLANCQUAERT, Isidore, de Roulers	Gand.	1863	Sciences phys. et mathém.	Ingénieur en chef, dir. au min. des trav. pub.	II, 188

Desguins, Pierre-Sér.-Joseph, de Bruxelles.	Liège.	1864	Sciences phys. et mathém.	Ingénieur, prof. honor. au musée de l'Indust.	II, 227
Van Horen, Fr.-H.-G., de Saint-Trond.	Liège.	1864	Sciences naturelles.	. . . .	II, 227
De Jaer, Émile-Joseph, de Namur.	Liège.	1865	— —	Ingénieur au corps des mines.	II, 267
·Van Wetter, Polynice-A.-H., d'Audenarde	Gand.	1865	Droit romain.	Professeur à l'université de Gand.	II, 267
De Ridder, Remy, de Worteghem.	Gand.	1865	Droit moderne.	Professeur à l'université de Gand.	II, 267
De Vigne, Jules-Octave, de Gand	Gand.	1866	Philologie.	Avocat, représentant de Gand.	II, 308
De Kerchove, Oswald, de Gand	Gand.	1866	Droit moderne.	Gouverneur de la province du Hainaut.	II, 309
·Van Cauwenberghe, Charles-Joseph, de Worteghem .	Gand.	1866	Médecine (matières spéciales).	Professeur à l'université de Gand.	II, 309
Desmet, Edmond-Henri, de Bruxelles	Bruxelles.	1866	— — —	Docteur en médecine à Bruxelles.	II, 309
Pyro, Joseph, de	Liège.	1867	Sciences naturelles.	Professeur à l'institut agricole de Gembloux.	II, 352
·Seresia, Alfred, de Bruges.	Gand.	1868	Droit moderne.	Avocat, professeur à l'université de Gand.	II, 398
Laduron, Camille-Henri, de Beaumont.	Liège.	1869	Sciences phys. et mathém.	Professeur à l'athénée de Charleroi.	II, 448
De Busscher, Frédéric-Désiré, de Bruges.	Gand.	1869	Droit moderne.	Avocat à Gand.	II, 448
·Decoster, Vital-Félix, de Louvain	Louvain.	1870	Philosophie.	Avocat et échevin à Louvain.	II, 496
Lippens, Hippolyte, de Gand	Gand.	1870	Droit moderne.	Bourgmestre et représentant de Gand.	II, 497
Nuel, Jean-Pierre, de Kayl (gr.-duché de Luxembourg).	Gand.	1870	Médecine (matières générales).	Professeur à l'université de Gand.	II, 497
·Wilmart, Alex.-Martin, de Fontaine-l'Évêque . . .	Bruxelles.	1870	Médecine (matières spéciales).	Professeur à l'université de Bruxelles.	II, 497
·Kleyer, Nicolas-Joseph-Camille, de la Trappe (Habay) .	Liège.	1872	Droit romain.	Avocat à Liège.	II, 618
·Verstraeten, Camille, de Calcken	Gand.	1872	Médecine (matières spéciales).	Docteur en médecine à Gand.	II, 619
Desvachez, Jules-Louis, de Bruxelles	Liège.	1873	Sciences phys. et mathém.	Ingénieur au corps des mines.	III, 55
Kufferath, Hubert-Ferd.-Maurice, de St-Josse-t.-Noode	Bruxelles.	1874	Philologie.	Homme de lettres à Bruxelles.	III, 122
Massaut, Junius, de Gosselies	Gand.	1874	Sciences phys. et mathém.	Professeur à l'université de Gand.	III, 122
·Frédéricq, Léon, de Gand.	Gand.	1874	Médecine (matières générales).	Professeur à l'université de Liège.	III, 123
Lepaige, Constantin, de Liège.	Liège.	1874	Sciences phys. et mathém.	Professeur à l'université de Liège.	III, 122
·Deschamps, Joseph, de Jambes	Liège.	1875	Médecine (matières spéciales).	Docteur en médecine à Liège.	III, 185
Kluyskens, Charles, de Landeghem	Gand.	1875	— — —	Docteur en médecine à Gand.	III, 185
Dejace, Charles, de Flémalle-Grande	Liège.	1876	Sciences historiques.	Avocat à Liège.	III, 254
Rutten, Albert, de Bruxelles	Bruxelles.	1876	—	Avocat à Bruxelles.	III, 254
De Visscher, Charles, d'Oostacker	Gand.	1876	Médecine (matières spéciales).	D^r en méd., chef de clin. à l'univ. de Gand.	III, 254
Mac-Leod, Jules, d'Ostende	Gand.	1879 [1]	Sciences zoologiques.	D^r en sciences nat., prép. à l'univ. de Gand.	III, 432
Grafé, Joseph, de Namur	Liège.	1880	Droit criminel.	Avocat à Namur.	III, 496

[1] Le concours fut suspendu de 1876 à 1878.

ERRATA [1].

Tome I, page 9, avant-dernier paragraphe, *lisez :* $x = \sqrt{ab + cd}$.

— — 63, — au lieu de huitième, *lisez* quatrième.

— — 69, quatrième ligne, *lisez :* inclusivement.

— — 123, *supprimez* la note 3.

— — 128, neuvième ligne, *lisez :* Weustenraad.

— — 128, version latine, *lisez :* mallebat.

— — 128, — — petebat.

— — 128, — — orationem.

— — 140, *ajoutez :* Les mémoires de MM. De Closset, Bède et Vanden Abeele ont paru dans les *Annales des universités*.

— — 172, tableau des lauréats, *lisez :* Dubois, *Adolphe*.

— — 177, table alphabétique, — —

— — 211, tableau des lauréats, — Cateaux.

— — 254, — — Ba*tt*aille.

— — 262, *lisez :* Les *Annales des universités* NE contiennent PAS...

— — 262, table alphabétique, *lisez :* Ba*tt*aille.

— — 263, — Vuylsteke, *lisez : 260*.

— — 288, — *lisez :* Bischoffsheim, Ferdinand... *282*.

— — 319, tableau des lauréats, — Janson, *Paul*.

— — 322, — — Ba*tt*aille.

— — 326, table alphabétique, — —

— — 326, — — Janson, *Paul*.

— — 346, tableau des lauréats, — Janson, *Georges*.

— — 353, table alphabétique, — —

— — 353, — — *ajoutez* (*in fine*) : De Haulleville, Prosper... 383.

Tome II, page 108, *lisez :* Les *Annales des universités* ont publié le mémoire de M. Vanderdonckt.

— — 108, table alphabétique (2e colonne), *supprimez :* De France.

— — 167, concours des écoles moyennes (résultats), *lisez :* maxim. *65* et *35* [2].

— — 188, *lisez :* Blancquaert.

— — 451, table alphabétique, Xaflaire, *lisez :* 424.

— — 471, classes et matières désignées pour le concours (2e paragraphe), *lisez : B.* 3e latine. 1° Thème, etc.; 2° Mathématiques.

— — 516, tableau des lauréats, *lisez :* 1er prix. Ernest Lefebvre... 8*8* points.

Tome III, page 455, jurys, *lisez :* Demoulin.

— — 459, deuxième ligne, *lisez : Ernest* Wotez.

— — 459, dixième ligne, — *Edmond* Wouters.

— — 462, trente-sixième ligne, *lisez :* Arille Dubois.

1 Voir, pour quelques autres corrections, la page 522 du tome Ier.

2 Cette correction s'applique au concours des années suivantes, jusqu'en 1879 inclusivement.

Tome III, page	467,	tableau des lauréats,	*lisez :*	*Pierre* Vande Vorst.
—	467,	—	—	Van *L*aer.
—	— 467,		—	D'*H*uyvetter.
—	— 477,		—	*Aloïs* Bla*a*ck.
	— 477,		—	Jean Byl, de Pe*r*ck.
	— 478,	septième ligne,	—	Jules Goo*s*sens.
	— 595,	note nº 17,	*lisez :*	ingénieur *honoraire* des ponts et chaussées.
	— 596,	note nº 3,	—	*élève-ingénieur des ponts et chaussées.*
	— 596,	note nº 4,	—	sous-lieutenant d'*artillerie*.



TABLE DES MATIÈRES

TOME TROISIÈME. — 1873 A 1881

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

